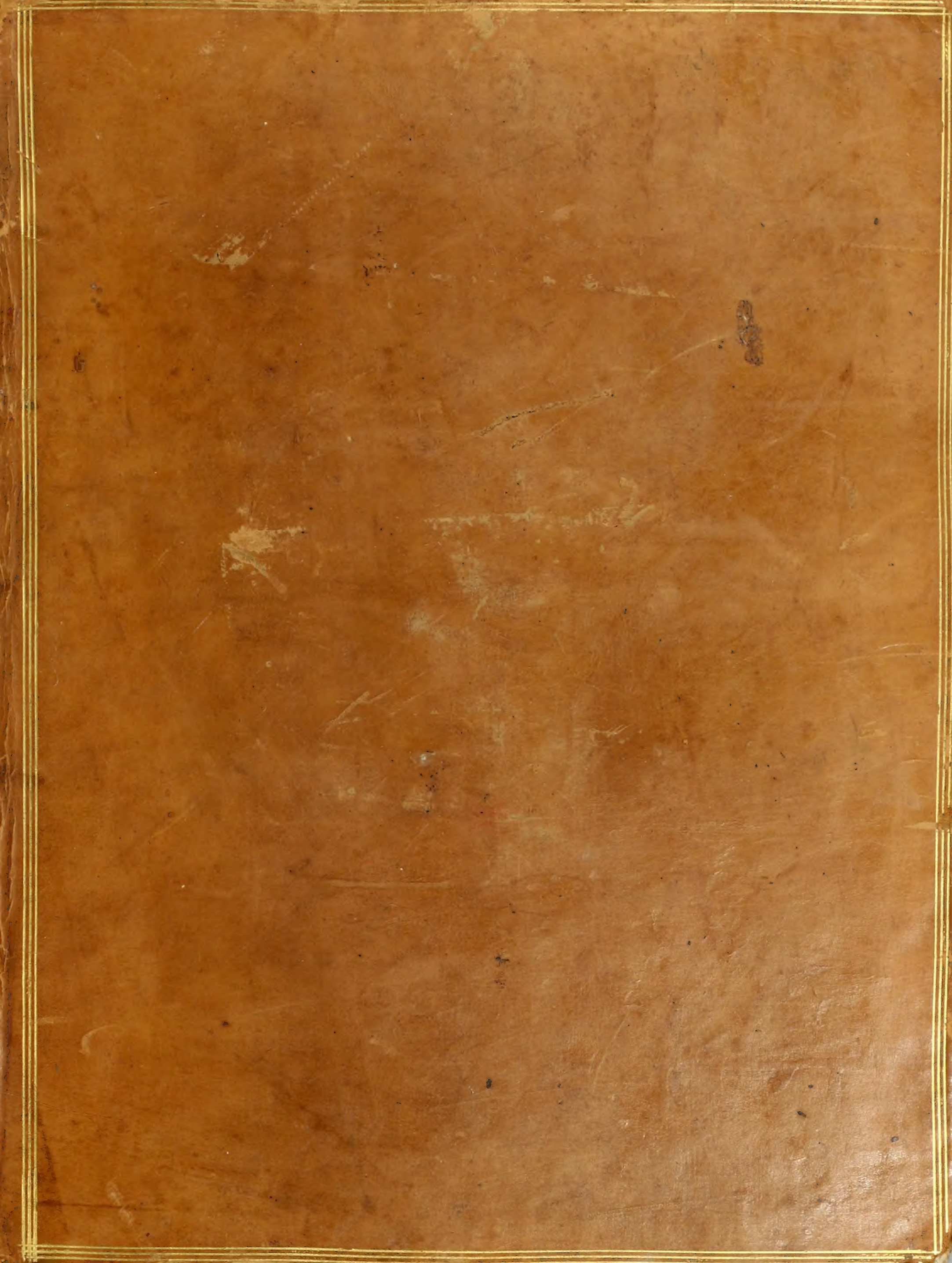






HISTOIRE UNIVERSELLE,

DEPUIS

LE COMMENCEMENT DU MONDE

JUSQU'A PRESENT.

TRADUITE DE L'ANGLOIS

D'UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

TOME TRENTE-UNIEME.

CONTENANT

La ſuite de l'HISTOIRE DE FRANCE depuis le *regne de* LOUIS XII. juſqu'au tems préſent.



A AMSTERDAM ET A LEIPZIG,

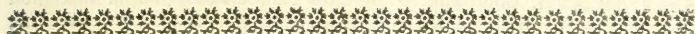
Chez *ARKSTÈE & MERKUS.*

MDCCLXIX.





TABLE
DE CE TRENTE-UNIEME
VOLUME.



SUITE DU LIVRE VINGT-TROISIEME.

Contenant l'Histoire de FRANCE *depuis la fondation de la Monarchie jusqu'au tems présent.*



HIS-

HISTOIRE UNIVERSELLE,

DEPUIS

LE COMMENCEMENT DU MONDE JUSQU'A PRESENT.

SUITE DU LIVRE VINGT-TROISIEME.

CONTENANT

L'HISTOIRE DE FRANCE.

SECTION VIII.

Histoire de LOUIS XII. *surnommé* le Pere du Peuple, *qui n'étant que Duc d'Orléans parvint à la Couronne & fut le seul Roi de sa branche.*

SECTION VIII.

Le regne de Louis XII.

Avénement de Louis XII. *à la Couronne, son procedé noble & généreux.*

LE droit de succession étoit si bien établi, & il y avoit si longtems qu'on regardoit le Duc d'Orléans comme Héritier présomptif de la Couronne, qu'il succeda à Charles VIII. sans la moindre difficulté, sous le nom de Louis XII. auquel ses actions firent ajouter le plus glorieux de tous les titres, celui de *Pere du Peuple* (*a*). Il étoit âgé de trente-six ans, quand il monta sur le trône, estimé des Grands, & aimé du Peuple. Il fut sacré à Rheims le 27 de Mai 1498, & d'abord après diminua les impôts d'une dixieme partie. Il confirma dans leurs charges tous les Magistrats & les Officiers, qui avoient servi sous son prédécesseur, au grand étonnement de toute la Nation & d'eux-mêmes (*b*). Quelques personnes l'aiant fait souvenir que Louis de la Trimouille l'avoit défait & pris à la bataille de St. Aubin, il fit cette mémorable réponse, *qu'il ne convenoit pas au Roi de France de venger les querelles du Duc d'Orléans* (*c*). Autre chose est de débiter de belles maximes, & autre chose de les pratiquer; Louis XII. fit l'un & l'autre. Le Duc & la Duchesse de Bourbon comptoient bien d'ê-

(*a*) *St. Gelais* Hist. de Louis XII. Vita Ludovici XII *Le Gendre.*

(*b*) *Commines, Daniel.*

(*c*) *Henault, Daniel* & al.

SECTION VIII. *Le regne de* Louis XII.

tre disgraciés, & ils eurent de la peine à croire que le Roi parlât sérieusement, quand il les assura non seulement qu'il oublioit le passé, mais de son amitié. Bientôt ils n'en purent douter. Il avoit été stipulé par leur contract de mariage, qu'au cas qu'ils mourussent sans enfans males, tous leurs Duchés, Comtes & Seigneuries seroient unies à la Couronne. Ils n'avoient qu'une seule fille, qu'ils avoient dessein de marier à Charles Comte de Montpensier, fils de Gilbert mort en Italie. Le Roi renonça généreusement à ses droits, & par là cette jeune Princesse devint héritiere de la premiere branche de Bourbon (*a*). Il traita la Reine Douairiere avec tous les égards possibles, assigna son Douaire sur des fonds dont elle fut contente, & lui permit de retourner en Bretagne, & d'y exercer tous les actes de Souverainete (*b*). Mais en donnant des preuves de sa bonté & de sa générosité, le Roi fit aussi éclater sa sagesse & sa fermeté. Il rétablit la Discipline militaire qui s'étoit fort relachée, il obligea les Magistrats & les Juges à faire leur devoir, & châtia l'insolence de l'Université & des Prédicateurs de Paris, qui avoient eu la hardiesse de censurer sa conduite, leur fesant sentir qu'il vouloit être obei (*).

(*a*) *Seissel.* (*b*) *D'Argentré.*

(*) Nous destinons cette note à faire connoitre la généalogie de ce Prince, le droit qu'il avoit à la Couronne, & à dire quelque chose de sa vie privée, & de sa conduite avant qu'il montât sur le trône. *Charles* V. dit le Sage laissa deux fils, *Charles* VI. qui lui succeda, & *Louis* qui devint Duc d'Orléans, & fut assassiné par ordre du Duc de Bourgogne (1). Il avoit épousé Valentine, fille & héritiere de Jean Duc de Milan, dont il laissa trois fils, *Charles Duc d'Orleans*, Philippe Comte de Vertus, qui n'eut point de postérité, & Jean Comte d'Angoulême (2). *Charles* Duc d'Orléans, aiant été fait prisonnier à la bataille d'Azincourt, demeura plusieurs années en Angleterre, & après son retour en France, il entreprit sans succès de recouvrer le Duché de Milan, qui lui appartenoit du chef de sa mere. Il ne put jamais acquerir que la ville & le Canton d'Ast, qu'il ajouta à ses Domaines, & garda comme une preuve évidente du droit qu'il avoit à toute la succession (3). Il eut trois femmes savoir Isabelle de France, veuve de Richard II. Roi d'Angleterre, qui mourut en couche, il n'en eut qu'une fille nommée Jeanne, qui épousa Jean II Duc d'Alençon, dont elle n'eut point d'enfans (4). Sa seconde femme fut Bonne fille de Bernard Comte d'Armagnac, Connétable de France, dont il n'eut point d'enfans (5). Il épousa en troisiemes noces Marie, fille d'Adolphe Duc de Cleves & de Marie fille de Jean le Hardi & sœur de Philippe le Bon Duc de Bourgogne & il eut de cette Princesse Louis XII. & Marie qui fut mariée trois fois (6). D'abord à Jean Vicomte de Narbonne, second fils de Gaston Comte de Foix; elle en eut le Fameux Gaston de Némours, qui fut tué à la bataille de Ravenne, & Germaine qui épousa Ferdinand le Catholique. Marie sœur de Louis XII épousa en secondes noces Jean, Marquis de Brandebourg, & en troisiemes noces Ferdinand d'Aragon Duc de Calabre (7). Charles Duc d'Orléans mourut au Château d'Amboise le 4 de Janvier 1465, dans sa soixante-quatorzieme année, du chagrin qu'il eut du mauvais traitement que lui avoit fait Louis XI. dans le grand Conseil tenu à Tours, où par pitié il avoit parlé en faveur du Duc de Guienne, le représentant comme un jeune Prince d'un bon caractere, mais séduit par ceux qui le gouvernoient (8). On a fait beaucoup de conjectures & allegué des raisons politiques pour expliquer pourquoi Louis XI. maria sa seconde fille plutôt que l'ainée à Louis Duc d'Orléans. Mais tout cela

(1) *Monstrelet*, Annal. de France.
(2) [illegible]
(3) [illegible]
(4) [illegible] Hist. de Blois.
(5) *Ste Marthe, Du Tillet.*
(6) Annal. de France.
(7) *Bouchet.*
(8) [illegible], *Matthieu*, [illegible]

Section VIII. *Le regne de* Louis XII.

Louis *fait casser son mariage.*

Louis XII. souhaitoit d'avoir des enfans, & d'autres raisons encore lui fesoient desirer la cassation de son mariage avec Jeanne de France, fille de Louis XI. Il avoit besoin du Pape pour cette affaire, & jamais il n'y en eût un plus propre à le faire réussir qu'Alexandre VI. Ce Pape souhaittoit de bien pourvoir Cesar Borgia son bâtard, qui avoit remis le Chapeau de Cardinal, pour prendre le parti des armes. Il nomma pour ses Commissaires Louis d'Amboise Evêque d'Albi, & Ferdinand Evêque de Ceuta, & dans la suite le Cardinal Philippe de Luxembourg, Les Historiens François disent assez généralement, que la Reine Jeanne, qui étoit bonne & pieuse ne s'opposa point au divorce, mais il paroit par les actes du procès, que cela n'est nullement vrai, elle défendit la validité de son mariage de tout son pouvoir; mais quand elle vit que ses efforts étoient inutiles, elle se soumit patiemment à la sentence de divorce. Le Roi lui donna l'usufruit du Duché de Berri & de quelques autres Seigneuries, dont elle emploia les revenus en bonnes oeuvres, & passa le reste de ses jours d'une maniere exemplaire & tranquille (*a*). Cesar Borgia recueillit le fruit de la complai-

(*a*) Annal. de France, *Procès du Divorce* de Jeanne de France. *Du Clos* Hist. de Louis XI.

tombe, dès qu'on sait que le pere du Duc la demanda pour lui aussitôt qu'elle fut née, le contract ayant été signé le 10 de Mai 1464 (1). Ce contract fut renouvellé en 1473, & le Roi donna à la Princesse pour dot cent mille écus d'or. Il étoit impossible de prévoir, quand on signa le premier, que la Princesse seroit difforme & malfaite. Il est certain que le Duc auroit évité de l'épouser, s'il avoit osé; mais ses amis lui conseillerent de ne pas irriter un Roi, dont la colere coutoit ordinairement la vie à ceux qui en étoient les objets. Il fut ensuite fort en faveur auprès du Roi, qui eut beaucoup d'indulgence pour ses désordres, quelques-uns disent, que c'étoit par malignité, dans l'idée que s'il succedoit jamais à son fils, son regne seroit encore plus odieux que le sien (2). Dans sa jeunesse le Duc d'Orléans se lia d'une étroite amitié avec George d'Amboise, qui devint son seul confident, après la mort de François Comte de Dunois & de Longueville, arrivée le 25 Novembre 1491. Il procura à d'Amboise d'abord l'Archevêché de Narbonne, & ensuite celui de Rouen, dans son Gouvernement de Normandie. Il se plaignit de Charles VIII. parcequ'en demandant un Chapeau de Cardinal pour Briçonnet, Evêque de St. Malo, il n'en avoit pas aussi demandé un pour d'Amboise son Favori (3). Il donna encore d'autres sujets de mécontentement au Roi. Au lieu d'envoyer à Naples les Troupes qui venoient de France, comme Charles le lui avoit ordonné, il les retint auprès de lui, & bien loin de continuer à vivre en bonne intelligence avec Lodevic Sforze, ainsi que le Roi le lui avoit aussi recommandé, il se servit des Troupes qu'il avoit pour surprendre Novare, ce qui fit entrer Sforze dans la Ligue formée contre le Roi, & ruina cette expédition. S'il perdit par là les bonnes graces de Charles, il auroit pu les regagner en reprenant cette entreprise, le Roi aiant voulu le mettre à la tête de son Armée pour la seconde expédition, & qu'il conquît le Milanés pour lui-même. Mais il s'en excusa, prévoiant par la mauvaise santé du Roi, que ce Prince ne vivroit pas longtems. Charles pénétra ce motif, ou d'autres le lui firent sentir, ce qui l'indisposa contre le Duc; & comme nous l'avons remarqué dans le texte, dans le tems de la mort du Roi, il étoit dans une espece de disgrace. Ce fut pour la couvrir ou pour en effacer la mémoire qu'il fit de si magnifiques funérailles au Roi, & pour gagner le peuple, il en fit lui-même la dépense, quoique selon l'usage ce fût aux Peuples à la faire (4).

(1) *St. Marthe, Du Clos.*
(2) *Comines, Mezerai, Daniel.*
(3) Vie du Card. d'Amboise L. I.
(4) La même.

SECTION VIII. *Le regne de Louis XII.*

sance de son pere, le Roi le fit Duc de Valentinois, & lui fit épouser Charlotte d'Albret (*a*), qui étoit sa propre parente. C'est ainsi qu'une affaire qui pouvoit avoir bien des difficultés fut terminée plus aisément & plus promptement qu'il ne pouvoit naturellement s'y attendre, mais les Princes sont bien-tôt d'accord, quand ils y trouvent leur intérêt. Ce fut l'appréhension du divorce qui excita quelques mouvemens dans Paris, la seule ville de France dont les habitans conservoient quelque affection pour la mémoire de Louis XI. qu'ils firent paroitre en s'intéressant pour sa fille.

Il épouse Anne de Bretagne. 1499.

Le but du Roi en faisant déclarer son mariage nul, étoit d'épouser la veuve de son predecesseur. Cette importante affaire ne fut pas moins promptement finie, les Traités & le Contract nécessaires aiant été conclus & signés, la cérémonie du mariage se fit le 8 de Janvier 1499. Dès que leurs Majestés eurent fait leur entrée à Paris, le Roi ajouta au titre de Roi de France ceux de Roi des deux Siciles & de Jérusalem, & de Duc de Milan & de Bretagne; il prit les deux premiers comme héritier de la Maison d'Anjou, le troisieme du chef de son ayeule, & le dernier en vertu de son mariage (*b*). La face des affaires étoit bien changée en Italie. Le Pape étoit tout à-fait dans ses intérêts dans l'espérance d'en tirer de l'avantage; le Roi gagna les Vénitiens en leur promettant une partie du Milanés; & pour s'assurer un plus heureux succès que son predecesseur n'avoit eu en Italie, il travailla à procurer la tranquillité & la sureté de son Royaume. L'Empereur étoit entré en Bourgogne, où ses Troupes furent battues; cela n'empêcha pas le Roi de conclure une trêve avec l'Archiduc Philippe à des conditions fort égales, & l'Archiduc fit hommage à Arras des Comtés de Flandres, d'Artois & de Charolois entre les mains du Chancelier de France (*c*). Louis confirma le Traité fait avec Henri VII. Roi d'Angleterre, & renouvella ses alliances avec l'Ecosse & le Danemarc; & après avoir pris ces précautions, il assembla ses Troupes, & se prépara serieusement à son expédition d'Italie (*d*). George d'Amboise, Archevêque de Rouen, que le Pape avoit fait Cardinal pour plaire au Roi, l'aiant déclaré en même tems son Légat en France, empecha le Roi de marcher en personne. L'Armée, qui etoit de vingt mille hommes, fut commandée par Louis de Luxembourg Comte de Ligni, Robert Stuart, Seigneur d'Aubigni & Jean Jaques Trivulce, natif du Milanés, qui avoit été au service de Charles VIII (*e*).

Le Duché de Milan *conquis par les François & les Vénitiens.*

Le Duc de Milan avoit pris toutes les mesures nécessaires pour se bien defendre; ses Places étoient en etat de défense, ses Troupes nombreuses, & l'issue de la guerre auroit pu être incertaine, si ce n'eût qu'un Prince universellement haï est aisément défait, quand on l'attaque à forces egales. Sforze n'avoit tenu parole à personne, & personne ne lui garda la foi. Les Venitiens qui devoient avoir le Pays au delà de l'Adda, s'en rendirent maitres en huit jours. Les François n'agirent pas moins brusquement. No-

(*a*) *Guicciardin*, *Belcar.* L. III. *Daniel* T. IX. p. [illegible]

(*b*) *D'Argentré* Hist. de Bretagne, *Mezeray*, *Daniel*.

(*c*) *Leonard* T. I. *Daniel*.

(*d*) *Daniel*.

(*e*) Annal. de France, *Guicciardin*, *St. Gelais*, *Daniel*.

Section VIII. *Le regne de* Louis XII.

vare, & Alexandrie furent emportées; Mortare capitula; Pavie envoya les clés, Genes suivit, & Milan ouvrit ses portes. Le Château, la plus forte Place de l'Europe, pourvu de vivres pour deux ans, & de munitions pour quatre, fut vendu par Bernardino de Corté, à qui Sforze en avoit confié la garde (*a*) Mais les François traiterent ce traitre avec tant de mépris, qu'il mourut de honte dix ou douze jours après (*b*). Quant au Duc, qui auroit été vendu aussi, s'il fût resté, il se retira prudemment à Inspruk, avec ses enfans & son trésor (*c*). Louis aiant appris ces nouvelles passa en Italie, accompagné de son Ministre; il fit son entrée à Milan en habit Ducal, le 6 d'Octobre, aux acclamations du peuple (*d*). Le Cardinal, qui avoit pour maxime qu'un peuple bien gouverné ne se porte jamais à la révolte, engagea le Roi à rétablir tous ceux que Sforze avoit bannis, ou dont il avoit confisqué les biens; il forma une Cour de Justice, déchargea le peuple du quart des impôts, mit peu de Troupes dans les Places & donna le Gouvernement du Duché à Trivulce, en lui associant d'Aubigni dans le commandement général des armes. Tous les Princes d'Italie, à la réserve de Frederic Roi de Naples, féliciterent le Roi de sa victoire; qui apres avoir conclu un Traité avec les Florentins, retourna en triomphe en France (*e*). On attribua avec raison ces heureux succès aux soins, à la prudence & à la prévoiance du Cardinal d'Amboise.

Les affaires changerent extrémement de face en Italie bientôt après, non seulement par les révolutions de Naples, mais aussi par la mort du Pape Alexandre VI. suivie de celle de son successeur Pie III. auquel succeda Jules II. à la grande mortification du Cardinal d'Amboise, qui s'étoit flaté de parvenir à la thiare.

Guerre d'Espagne & de Naples.

Louis pour se venger des mauvais procédés de Ferdinand le Catholique attaqua l'Espagne avec trois Armées, deux de terre & une de mer. La premiere sous la conduite du Seigneur d'Albret & du Maréchal de Gié, pénétra jusqu'à Fontarabie, & se retira ensuite sans rien faire, soit qu'elle ne trouvât pas dequoi subsister, soit par quelque mesintelligence entre les Generaux. Le Seigneur d'Albret vint se joindre au Maréchal de Rieux pour assieger Salces en Roussillon, mais les Espagnols aiant marché au secours de la Place, les François leverent le siege (*f*). La Flotte après avoir allarmé les côtes d'Espagne revint à Marseille, sans avoir rien entrepris digne d'attention. La guerre continuoit dans le Roiaume de Naples, & Consalve prit Gaiette au bout de trois jours par capitulation; elle portoit que les François auroient la liberté de s'en retourner en France; mais le Général Espagnol, qui ne se piquoit point de tenir les capitulations, viola celle-ci d'une façon indigne; il la restraignit à ceux qui étoient nés François, & fit mettre les Seigneurs Napolitains de leur parti dans des basses-fosses. Louis d'Ars, un des Officiers François, après la défaite de Cerignole, s'etoit jetté dans Venose, Place assez foible, & ne voulut point etre com-

(*a*) *Mezeray, Daniel.*
(*b*) *Mezeray.*
(*c*) *St. Gelais, Brantome, Daniel.*
(*d*) Annal. de France, *Belcar. Daniel.*
(*e*) *Daniel.*
(*f*) *St. Gelais, Seyssel & al.*

Section VIII. Louis XII.

pris dans la capitulation de Gaiette. Les plus braves François & Italiens se rangerent sous ses enseignes; & aiant battu les Espagnols qui l'avoient attaqué, il sortit de la Place tambour battant, & enseignes déployées, traversa toute l'Italie en bataille, & conduisit ses Troupes en bon état dans le Milanés; au lieu que de ceux qui avoient capitulé à Gaiette, il n'y en eut gueres qui revinssent en France (*a*).

Traité avec Maximilien & l'Archiduc Philippe. 1504.

Le déplaisir que Louis eut de tant de mauvais succès lui causa une maladie, dont il fut à l'extrémité. Ce qu'il souhaittoit le plus alors étoit le rétablissement de la paix. Il avoit conclu une treve avec l'Espagne pour les quartiers des Pyrenées, mais il se défioit tellement de Ferdinand, qu'il ne voulut pas qu'il entràt pour rien dans une nouvelle négociation, qui finit par un Traité conclu à Blois le 22 de Septembre, entre le Roi d'une part, & de l'autre l'Empereur, & l'Archiduc qui prit le titre de Roi de Castille & de Léon, comme héritier de la Reine Isabelle (*b*). Par ce Traité on confirma le mariage de Madame Claude de France avec Charles fils de l'Archiduc, l'Empereur promit de donner au Roi l'investiture du Duché de Milan, pour laquelle il payeroit une certaine somme. On accorda à Ferdinand quatre mois, pour déclarer s'il vouloit être compris dans le Traité. Ce fut aussi alors que les Parties contractantes s'engagerent d'attaquer les Vénitiens, ce qui pour lors n'eut pas de suites.

Evénemens divers. 1505.

Louis comptoit beaucoup sur le Traité dont nous venons de parler, & avoit surtout fort à cœur l'investiture du Duché de Milan. Il envoya donc le Cardinal d'Amboise en Allemagne pour la recevoir; ce Prélat la reçut après avoir fait hommage, & payé une grosse somme (*c*). Mais le Cardinal s'apperçut clairement, qu'il ne falloit pas s'attendre que l'Empereur passât sitot en Italie pour agir contre les Vénitiens (*d*), que Ferdinand le Catholique avoit avertis de la Ligue qui se formoit contre eux (*e*). Le Roi tomba dangereusement malade en ce tems-là, & sa mort parut si certaine, que la Reine fit embarquer ses plus précieux meubles & ses joiaux sur la Loire pour les faire transporter au Château de Nantes (*f*). Mais le Maréchal de Gié les arrêta auprès de Saumur, persuadé que la Reine ne devoit en pareille circonstance penser qu'au Roi. Elle en fut si irritée, qu'elle le fit suspendre de ses emplois, dont le plus considerable étoit celui de Gouverneur du Comte d'Angoulême, & exiler de la Cour (*g*). Mais la Posterité a rendu justice au Maréchal, & la conduite du Roi & de la Reine a paru ce qu'il y a eu de plus blamable dans toute leur vie.

Louis *renonce à ses prétentions sur le Royaume de Naples en*

Les vues de Philippe, devenu Roi de Castille du chef de Jeanne sa femme, allarmerent tellement Ferdinand, que sachant que Louis avoit beaucoup de tendresse pour Germaine de Foix sa niece, il envoya un Ecclésiastique en France, pour voir s'il ne pourroit pas regagner le Roi, en épousant cette Princesse. Cette proposition fut très-bien reçue, & le ma-

(*a*) *Guicciardin*, *P. Jove*, *St. Gelais*, *Seissel.*

(*b*) Annal. de France, *Belcar. Mariana*, *Ferreras.*

(*c*) *Léonard*, Annal. de France, *Daniel.*

(*d*) *Le Gendre*, *Daniel.*

(*e*) *Daniel.*

(*f*) Nouv. Hist. de Bretagne, L. XXII.

(*g*) Là-même.

riage fut conclu à ces conditions, que le Roi céderoit toutes ses prétentions sur le Royaume de Naples aux enfans qui naitroient de ce mariage; que pour le dédommager des dépenses de la guerre Ferdinand lui payeroit cent mille ducats d'or annuellement pendant dix ans; & ce qui lui fit beaucoup d'honneur, il stipula que les Seigneurs Napolitains que le Grand Capitaine avoit fait arreter, seroient mis en liberté, qu'eux & les autres qui avoient suivi le parti de France seroient rétablis dans leurs biens. Les conjonctures du tems déterminerent Ferdinand à souscrire à ces conditions, & le Roi eut soin de les lui faire accomplir (a). Ce fut-là une des plus mémorables révolutions politiques de ce tems-là.

[illegible] des [illegible] Couronne de [illegible] Ferdinand [illegible].

Dans le tems de la dangereuse maladie du Roi en 1505, la Noblesse de France envisagea avec apprehension les conséquences du mariage de Madame Claude avec l'Archiduc Charles, par lequel on lui donnoit non seulement les Etats que le Roi avoit en Italie, mais encore le Duché de Bretagne & d'autres Domaines considerables dans le Royaume. On fit donc de modestes representations là-dessus au Roi, qui convoqua les Etats à Tours pour le mois de Mai. Là il ecouta leurs remontrances, & celles des Etats de Bretagne plus intéressés encore dans l'affaire, & après mûre délibération, il consentit à la rupture de ce mariage (b), & fit fiancer la Princesse Claude au Comte d'Angouleme. C'est ainsi qu'il se vengea suffisamment de toutes les injures que lui avoit faites la Maison d'Autriche; mais en même tems il fit voir qu'il savoit comme elle rompre les Traités. Maximilien ne put faire eclater son ressentiment, par les circonstances où il se trouvoit, & Philippe mourut avant que d'avoir le tems de marquer le sien. Mais la sincérite de l'amitié que ce Prince avoit pour le Roi parut, en ce qu'il le nomma Tuteur de son fils Charles, & Louis répondit parfaitement à sa confiance (c). Ferdinand aiant fait un voyage à Naples remplit ponctuellement ses engagemens envers le Roi. A son retour, étant arrivé au port de Genes, il ne voulut pas descendre à terre, & dit aux députés de la République qui l'allerent complimenter a son bord, qu'il apprenoit qu'il y avoit des factions dans leur ville, & que quelques uns d'entre eux pensoient à se révolter contre la France, mais qu'ils n'y trouveroient pas leur compte, & qu'ils ne devoient attendre aucun secours de lui. Ce qu'il avoit prévu arriva, le peuple se souleva contre la Noblesse, créa huit Tribuns, déclara Duc un Teinturier, nommé Paul de Nove, chassa le Gouverneur François, & se saisit des Places tout le long de la Riviere de Genes (d).

[illegible] Princesse Claude au Comte d'Angoulême. 1506.

La conservation de ce que la France possedoit en Italie, & l'honneur de la Monarchie dépendoient de l'issue de cette révolte. Le Pape oubliant la protection qu'on lui avoit accordée en France sous le Pontificat d'Alexandre VI, & les grandes obligations qu'il avoit au Cardinal d'Amboise, étoit le principal auteur de la révolte, l'Empereur y avoit contribué aussi,

Le Roi [illegible] Italie. 1507.

(a) Guicciardin, Mariana, Ferreras. Daniel.

(b) Seissel, Nouv. Hist. de Bretagne, & al.

(c) P. d'Angler. Epist. Mezeray. Daniel.

(d) Guicciardin, St. Gelais, Seissel.

Section VIII. Le regne de Louis XII.

& les Pisans l'encourageoient & l'appuioient de leurs Troupes (*a*). Aussitôt qu'on apprit à la Cour ce qui se passoit à Genes, le Cardinal fit sentir au Roi, la nécessité de passer en personne les Alpes, pour réduire Genes & conserver Milan. Mais la Reine qui avoit un grand pouvoir sur son esprit, s'y opposa de tout son pouvoir, non seulement par tendresse pour lui, mais aussi parcequ'elle pensoit que cette expédition augmenteroit le crédit du Ministre & l'affermiroit (*b*). Au lieu de fatiguer son Maître par des instances réitérées, le Cardinal pressa les préparatifs de guerre de façon, qu'au Printems, il eut une Armée nombreuse avec de bons Officiers, une quantité surprenante d'Artillerie, & les plus habiles Canoniers de l'Europe, qu'il avoit fait venir de tous côtés (*c*). Cela assuroit tellement le succès de l'entreprise, qui ne pouvoit qu'être glorieuse, que Louis ne résista point à l'envie, de commander en personne, ce qui grossit l'Armée, de toute la jeune Noblesse du Royaume, à titre de Volontaires (*d*).

Réduction de Genes.

Les Genois comptoient sur la situation de leur ville, sur un Fort qui défendoit les défilés des montagnes, & sur leur nombre. C'est ce qui les empécha de se préter aux ouvertures que le Roi naturellement bon leur fit faire, parcequ'il auroit voulu éviter d'en venir aux voies de rigueur. Quand il vit qu'il falloit les emploier, il donna le commandement d'un corps de son Armée à d'habiles Capitaines, qui forcerent les passages, & arriverent bientôt à la vue du nouveau Fort, après que le Roi les eut joint. Ce Fort étoit de difficile accès, & les Suisses aiant été commandés pour l'attaquer, refuserent de marcher (*e*). Mais quand ils virent l'Infanterie Françoise monter à l'assaut, & que la premiere ligne étoit toute entiere de Seigneurs & de Gentilshommes qui donnoient courageusement, ils les soutinrent avec beaucoup de valeur, ce qui contribua à la prise du Fort. Les Genois en furent si découragés qu'ils envoyerent des Députés au Roi pour capituler, cependant ils ne laisserent pas de tenter de surprendre son camp (*f*). Mais ils avoient affaire à des gens qui connoissoient parfaitement leur caractere, desorte qu'ils furent repoussés. Le Roi refusa de donner audience aux Députés; le Cardinal d'Amboise, qui les reçut, leur déclara, qu'il n'étoit point question de capitulation, & qu'ils n'avoient d'autre parti à prendre que de se rendre à discrétion, à quoi ils furent forcés de se résoudre. Après qu'on se fut assuré des principaux postes, & qu'on eut desarmé les habitans, le Roi entra, le 29 d'Avril dans la ville, à cheval entouré de sa Garde, avec un air de fierté & d'indignation, & l'épée nue à la main, mais on voioit sur sa cotte d'armes un Roi des Abeilles environné de son essaim, avec ces mots, *non utitur aculeo Rex cui paremus* (*g*). Après avoir tenu les Genois dans la frayeur pendant huit jours, le Roi déclara que bien que par leur révolte leurs corps & leurs biens

(*a*) Annal. de France, *Mezeray.*
(*b*) *Guicciardin, P. Jove, Daniel.*
(*c*) Vie du Card. d'Amboise L. IV.
(*d*) *Le Gendre, Daniel.*
(*e*) *St. Gelais, d'Anton* Hist. de Louis XII.
(*f*) *Guicciardin* L. VII. *Daniel.*
(*g*) *Mezeray, Henault.*

fussent confisqués, & qu'ils fussent indignes de sa clémence, qu'ils avoient si souvent méprisée, il ne laissoit pas d'avoir compassion de leur angoisse, & leur pardonnoit, en exceptant néanmoins les Chefs de la sédition; Paul de Nove & Demetrius Justiniani eurent la tête coupée, & la ville fut obligée de payer une amende de trois-cens mille ducats (*a*). Le Roi eut ensuite à Savone une entrevue avec Ferdinand le Catholique, & il voulut que le fameux Consalve mangeât avec eux. De son côté Ferdinand eut des conférences avec le Cardinal d'Amboise seul (*b*). Après avoir passé trois jours ensemble & conclu secretement bien des choses, les deux Rois se séparerent & Louis retourna en France. L'Empereur avoit engagé les Princes d'Allemagne dans une Diette à l'assister d'une puissante Armée, en leur persuadant que le Roi avoit dessein de conquérir toute l'Italie. Mais ce Monarque aiant congédié son Armée, fit voir la fausseté de cette insinuation, ce qui refroidit les Princes d'Allemagne, & l'Empereur qui voulut faire passer en Italie un corps de ses propres Troupes, fut repoussé par les Vénitiens (*c*).

Ligue de Cambrai. 1508.

Maximilien irrité de cet échec, renforça son Armée & marcha en personne, mais il se trouva bientôt dans un si grand embarras faute d'argent, qu'il fut obligé de se retirer. Les Vénitiens, qui avoient été joints par un corps de François sous les ordres de Trivulce, lui demanderent son consentement pour une trêve de trois ans, que Maximilien leur offroit. Trivulce dit, que le Roi ne s'y opposeroit pas, pourvu qu'elle fût générale, & qu'on y comprit non seulement ses Alliés d'Italie, mais tous les autres. L'Empereur rejetta cette condition; ce qui n'empêcha pas les Vénitiens qui trouvoient leur avantage dans le Traité de le signer, malgré les protestations du Général François. Ce qui avoit donné lieu à la proposition de Trivulce c'est que le Roi aiant engagé le Duc de Gueldre d'armer contre la Maison d'Autriche, ce Prince courroit risque d'avoir Maximilien sur les bras, & il cherchoit à le sauver par ce moyen; desorte qu'il fut fort irrité de n'avoir pas réussi. L'Empereur ne l'étoit pas moins d'avoir été obligé de faire une pareille trêve, & par le canal de Marguerite Gouvernante des Pays-bas, il fit proposer au Roi de reprendre le projet formé il y avoit quelques années pour perdre la puissante République de Venise. Le Roi & le Cardinal son Ministre haïssoient les Vénitiens, & tous les Conseillers quand on proposa l'affaire se conformerent à l'avis du Roi & du Ministre. Le seul Etienne Poncher, Evêque de Paris, homme de probité & habile s'y opposa, il représenta que les Vénitiens étoient les seuls en Italie, qui n'étoient point intéressés à dépouiller le Roi du Duché de Milan; qu'il ne pouvoit compter sur le Pape, que Maximilien & Ferdinand l'avoient trompé souvent, & le tromperoient encore, aussitôt qu'ils y trouveroient leur compte. Cette remontrance, n'empêcha point que le Cardinal d'Amboise ne fût muni de pleinpouvoirs pour traiter avec Marguerite, qui avoit ceux de l'Empereur. Sous pré-

(*a*) *St. Gelais, Brantome.*
(*b*) Vie du Card. d'Amboise L. IV.
(*c*) *St. Gelais, Anton* & al.

SECTION VIII. De regne de Louis XII.

texte d'accommoder les différends qu'il y avoit dans les Pays-bas, ils conclurent le fameux Traité de Cambrai pour la destruction de la République de Venise, & le Roi obtint que l'Empereur lui donneroit une nouvelle investiture du Duché de Milan, tant pour lui que pour ses descendans mâles, & à leur défaut pour ses filles & leurs descendans (*a*).

Vues des Puissances contractantes.

Cette Ligue de Cambrai est un des plus grands & des plus singuliers événemens qu'on ait jamais vu en Europe, elle n'avoit d'autre principe que le ressentiment, & étoit directement contraire aux intérets de toutes les Parties contractantes. La République de Venise s'étoit rendue fort puissante par des voies assez peu légitimes; car les Etats ne deviennent gueres puissans, comme les particuliers deviennent rarement fort riches, si ce n'est par la fraude & l'oppression (*b*). Mais cette République étoit le boulevard de l'Italie; elle empêchoit le Pape d'attirer l'Empereur, ou comme on l'appelloit le Roi des Romains en Lombardie contre les François; elle mettoit obstacle à l'accroissement de la puissance du Roi de France en Italie; conservoit au Pape son indépendance, & le Royaume de Naples à Ferdinand le Catholique. C'étoit à la faveur de leur puissance de quelque façon qu'elle fût acquise, que les Vénitiens tenoient ainsi la balance; ainsi quoique peut-être il fût de l'intérêt de chacun de ces Princes séparément de tâcher de recouvrer s'il étoit possible ce que la République leur avoit enlevé; mais de l'obliger à rendre toutes ses conquêtes, c'étoit affoiblir une Puissance, qui les tenoit tous en respect, & ouvrir une source de guerres sans fin entre eux (*c*). Le Roi Catholique redemandoit aux Vénitiens Trani, Monopoli, Brindes, Otrante, Gallipoli, villes sur le Golphe Adriatique. Les unes leur avoient été engagées & ils s'étoient saisis des autres; mais c'étoit par leur argent & par leur assistance que le Royaume de Naples avoit été conservé à la Maison d'Arragon, & que Ferdinand en étoit possesseur (*d*). L'Empereur reclamoit, tant au nom de l'Empire que de la Maison d'Autriche dont il étoit le Chef, le Patriarchat d'Aquilée, quelques Places dans le Frioul, Rovere dans le Trentin, Verone, Padoue & Vicence au delà des Alpes (*e*). Le Roi de France redemandoit Cremone, Crême, Bresse, Bergame, & le Pays au delà de l'Adda. Il est vrai qu'il les leur avoit cédées, en considération du secours qu'ils lui avoient donné pour conquérir le Milanés, mais ces villes & leurs Territoires en avoient toujours fait partie (*f*). Les Tirans avoient usurpé sur l'Eglise Faënza & Rimini, Cesar Borgia en avoit dépossedé les Tirans, les Venitiens l'en avoient chassé, & le Pape Jules II. avoit envie de les ravoir (*g*). Les Alliés devoient commencer les opérations le premier d'Avril 1509, avant ce tems-là le Pape devoit demander aux Vénitiens les restitutions qu'on exigeoit d'eux, & en cas de refus les excommunier, & demander du secours à l'Empereur, comme à l'*Advoué de l'Eglise*,

(*a*) *Léonard*, *Seiffel*, *Guicciardin*, *Daniel* & al.

(*b*) *Machiavel*, Vie du Card. d'Amboise L. V. Hist. de la Ligue de Cambrai L. I. *Mezeray*, *Daniel*.

(*d*) *Seiffel*, *Guicciard.* *Bembe* Hist.

(*e*) *M[illegible]*, Hist. de la Ligue de Cambrai L. I. Vie du Card. d'Amboise L. V. *Daniel*, *Mezeray*,

(*c*) Les mêmes.

(*f*) *Ferroni* de reb. Gest. Gallor. *St. Gelais*, *Brantome*.

(*g*) Hist. de la Ligue de Cambrai, l. c. Vie d'Amboise *ubi sup.*

parcequ'en cette qualité il pouvoit agir contre les Vénitiens, sans violer le serment qu'il avoit fait d'observer la trêve de trois ans (*a*). Quoique Jules fût le premier moteur de la Ligue, il s'en repentit bientôt, il en prévit les conséquences, & tâcha de les faire sentir à la République de Venise, en lui offrant de la rompre, moyennant la restitution de Faënza & de Rimini. Mais le Sénat se confiant en ses forces, rejetta la proposition, desorte que le Pape ratifia la Ligue, ce qu'il avoit différé quelque tems (*b*).

SECTION VIII. *Le regne de* Louis XII.

Louis *passe les Monts.* 1509.

Le Cardinal d'Amboise, dont la haine pour les Vénitiens avoit fait entrer la France dans la Ligue, agit avec cette infatigable diligence, qui fût le caractere de son Ministere. Il fit préparer tout pour la campagne, fit marcher les Troupes, prit des Suisses à la paye du Roi, & mit tout en état pour commencer la guerre au tems marqué, bien que les autres Alliés ne se pressassent point (*c*). Il sollicita & engagea le Roi à passer encore les monts pour commander son Armée en personne, malgré les prieres & les larmes de la Reine, pour laquelle ce Prince avoit une grande tendresse, & aux avis de laquelle il déféroit beaucoup. Le Cardinal lui-même, bien qu'attaqué de la goutte & de la fievre, passa les Alpes en litiere, aiant pour maxime de ne laisser point aux autres ce qu'il pouvoit faire lui-même. Quand l'Armée se mit en campagne, il parut que les Alliés avoient dessein de laisser porter aux François tout le faix de la guerre, & de se réserver les avantages qu'ils pourroient tirer de leur victoire ou de leur défaite. Le Cardinal étoit trop clairvoiant pour ne pas s'en appercevoir; il ne laissa pas de conseiller au Roi de marcher aux ennemis & de leur donner bataille (*d*). Le Maréchal de Chaumont, neveu du Cardinal, & Gouverneur de Milan, avoit surpris Treviglio, ville au delà de l'Adda; les Vénitiens assiegeoient cette Place, leur Armée étoit de trois mille hommes d'armes, de quatre mille Chevaux-Legers, & de trente mille Fantassins, commandés par le Comte de Petigliane, & par Barthelemi d'Alviane, le premier aussi froid & lent que l'autre étoit ardent & plein de feu (*e*). Le Roi avoit deux mille, trois cens hommes d'armes, autant de Volontaires des premieres Maisons du Royaume, huit mille Suisses, & treize mille autres Fantassins de ses propres sujets, aussi aguerris que les Suisses. L'avant-garde étoit commandée par les Maréchaux de Chaumont & Trivulce, le Roi étoit au corps de bataille avec le Duc de Bourbon, la Trimouille & un grand nombre d'autres Seigneurs de la premiere qualité; & l'arriere-garde étoit sous les ordres du Duc de Longueville. Les Vénitiens avoient pris Treviglio par composition, ce qui ne les empêcha point de saccager cette ville, & par là ils donnerent au Roi le tems de passer l'Adda sans opposition (*f*).

Bataille d'Aignadel *où les Véni.*

Le Roi avoit dessein de s'emparer de Vaïla, & les Ennemis avoient le même dessein, ce qui donna lieu à une bataille, contre l'intention des Gé-

(*a*) *Vie d'Amboise* & Hist. de la Ligue de Cambrai

(*b*) Les mêmes.

(*c*) Les mêmes.

(*d*) Vie d'Amboise l. c.

(*e*) *Bembe Guicciardin*, Vie d'Amboise, l. c.

(*f*) Les mêmes.

SECTION VIII. *Le regne de Louis XII.*

néraux Vénitiens, qui avoient ordre de l'éviter. Elle se donna le 14 de Mai entre Vaïla & Aignadel, les Vénitiens y furent totalement défaits, & perdirent Canon, Bagages, Drapeaux & une quantité prodigieuse de toute sorte de Munitions; outre neuf mille morts, & autant de blessés & de prisonniers (*a*). Barthelemi d'Alviane fut du nombre des derniers, & le Comte de Petigliano fut quinze jours à rassembler les débris de son Armée. Le Cardinal d'Amboise eut soin de profiter de cette victoire. Avant que les ennemis fussent revenus de leur premiere consternation, toutes les villes que le Roi redemandoit se rendirent à discrétion. Pescaire fut la seule qui résista; elle fut emportée d'assaut; le Roi fit pendre le Provéditeur & son fils & passer la Garnison au fil de l'épée, parceque les Vénitiens avoient violé la capitulation de Treviglio (*b*). Après un si rude coup le Senat perdit courage, & fit demander la paix à toutes les Puissances liguées, il donna même ordre aux Gouverneurs des Places que ces Potentats reclamoient d'en retirer les Garnisons. Par là le Pape & le Roi Catholique obtinrent tout ce qu'ils demandoient, & l'Empereur auroit eu la même satisfaction, si son Armée avoit été en Italie (*c*). Les villes qu'il reclamoit aiant été évacuées, envoyerent leurs clés au Roi Louis, qui ne voulut pas s'en prévaloir. L'indolence de l'Empereur & la grande modération du Roi sauverent la République de Venise. Les habitans de Trevise aiant refusé de recevoir le Commissaire Impérial, qui étoit venu sans Troupes, les Vénitiens les appuierent, & peu après ils surprirent Padoue & résolurent de s'y défendre (*d*). Maximilien arriva à Trente dans le mois de Juin; le Cardinal d'Amboise vint l'y trouver, il lui accorda l'investiture de Milan; mais après être convenu d'une entrevue avec Louis, l'Empereur y manqua; desorte que le Roi après avoir fait une entrée triomphante dans Milan, s'en retourna en France. Il avoit avant son départ conclu un nouveau Traité avec le Pape, & laissé un corps de Troupes pour seconder l'Empereur. Maximilien assiegea Padoue avec une Armée de quarante mille hommes, mais après avoir été quatre mois devant la Place, il fut obligé de décamper. Il y eut quelques differends entre le Roi & le Pape qui fut forcé de céder (*e*). L'Empereur & le Roi Catholique prirent Louis pour arbitre de leurs différends pour l'administration de la Castille (*f*).

Les Vénitiens sont défaits.

Le Pape donne l'absolution aux Vénitiens & se déclare contre le Roi.

1510.

Le Pape, au lieu d'exécuter ses Traités, tâcha d'engager l'Empereur à se désister de la guerre, & n'y aiant pas réussi, il gagna les Electeurs, qui conseillerent à Maximilien de faire la paix. Ce Prince persista néanmoins à vouloir continuer la guerre, & engagea la ville & la citadelle de Verone à Louis pour cinquante mille ducats (*g*). Jules donna l'absolution aux Vénitiens, travailla à les accommoder avec l'Empereur, se déclara ouvertement contre la France, & fit tout au monde pour donner de l'embarras au Roi. Dans cette vue il négocia avec Henri VIII. qui

(*a*) Vie d'Amboise & al.
(*b*) La même & al.
(*c*) Guicciardin, Bembe, Hist. de la Ligue de Cambrai.
(*d*) Les mêmes.
(*e*) *Ferron.* de reb. gest. Gallor.
(*f*) *Mariana*, *Ferreras*, Vie d'Amboise L. V.
(*g*) *St. Gelais*, *Daniel.*

SECTION VIII. *Le regne de Louis XII.*

venoit de monrer sur le trône d'Angleterre. Il gagna aussi les Suisses, qui étoient fort irrités du refus que le Roi avoit fait d'augmenter leurs pensions comme ils l'avoient demandé; Louis ne s'en inquieta gueres, parcequ'il avoit fait un Traité avec les Communautés du Vallais & celles des Grisons, qui devoient lui fournir des Troupes aux mêmes conditions que les Suisses (*a*). La mort du Cardinal d'Amboise arrivée à Lyon le 25 de Mai fut un sujet de deuil public, parcequ'il étoit également chéri du Roi & aimé du peuple (*b*). A la persuasion du Pape les Genois tenterent de se soulever, mais sans succès; les Suisses entreprirent d'attaquer le Milanés, mais furent obligés de se retirer, on fut redevable de l'un & de l'autre à la rare prudence du Maréchal de Chaumont. Le Pape donna l'investiture du Royaume de Naples à Ferdinand, & se contenta au lieu du tribut ordinaire d'une Haquenée blanche, qu'on lui présenteroit tous les ans, en même tems il déclara le Roi de France dechu de son droit sur le Royaume (*c*). Nonobstant cela le Roi, qui étoit las de la guerre, travailla de tout son pouvoir à faire la paix, mais le Pape le traversa, & fit même mettre en prison un Agent du Duc de Savoye, qui lui proposoit d'accepter la médiation de son Maître, & le traitant d'espion il lui fit donner la question (*d*). Louis voiant que les voies de la douceur étoient inutiles, convoqua une Assemblée générale des Evêques de France à Tours, dans laquelle il fut décidé, qu'il étoit permis de faire la guerre au Pape, & de s'emparer des terres de l'Eglise, quand il étoit l'aggresseur, qu'en ce cas-là ses censures étoient nulles, & ne lioient point. On fit défense de faire passer desormais de l'argent à Rome, & on y assigna au Roi un gros subside sur les biens Ecclésiastiques, afin de le mettre en état de se defendre contre le Pape (*e*). L'Empereur fit un nouveau Traité avec le Roi, par lequel celui de Cambrai fut confirmé, & ils convinrent, de procéder en cas de besoin à la convocation d'un Concile Général pour mettre le Pape à la raison. Jules pour faire voir que cela ne l'effrayoit point excommunia le Duc de Ferrare, & vint à Boulogne pour faire des préparatifs afin d'assieger Ferrare; il pensa être enlevé par le Maréchal de Chaumont (*f*). Aiant été obligé de renoncer a son entreprise sur Ferrare, il fit investir la Mirandole, quoique quelques Cardinaux mécontens de sa conduite se fussent retirés à Florence. Dans cette expédition il manqua d'être pris par le Chevalier Bayard. Cela joint au mauvais état de sa santé, ne l'empêcha point de venir en personne pour presser le siege, il se logea à la portée du canon de la Place, & visitoit les tranchées. Le Roi tout au contraire se lassoit de plus en plus de la guerre, qui étoit devenue fort onéreuse, & exposoit ses Etats d'Italie, les Genois aiant conspiré une seconde fois, desorte qu'il faloit une Flotte dans la Méditerranée pour tenir leur ville dans le devoir (*g*).

(*a*) Vie d'Amboise, l. c.
(*b*) Là-même, *Daniel.*
(*c*) *Guicciardin*, *Bembe* & al.
(*d*) *Ferron.* de reb. Gest. Gallor. *Daniel.*
(*e*) Act. Concil. Turon. T. XIII. Concil. Labbei & Cossarti.
(*f*) *Guicciardin*, *Daniel.*
(*g*) Vie du Chevalier Bayard Ch. 43.

SECTION VIII. *Le regne de* Louis XII.

Le Maréchal Trivulce *pousse le Pape & ses Alliés.*

1511.

Le Pape devenu Général d'Armée eut l'honneur de prendre Mirandole après trois mois de siege, & pour faire voir combien il s'en applaudissoit, il y entra par la breche en vainqueur (*a*). Peu de tems après le Maréchal de Chaumont mourut d'une maladie de langueur, qu'il regarda comme un effet du poison. Il n'avoit que trente-huit ans, & étoit néanmoins Maréchal & Amiral de France, Gouverneur du Milanés & de Normandie, & un des plus habiles Capitaines de son tems. Le Maréchal de Trivulce se trouva par cette mort chargé du commandement de l'Armée Françoise (*b*). Dans ces entrefaites, Ferdinand le Catholique, sous prétexte de zele de religion, & du respect qu'il avoit pour le Pape, obtint qu'on tiendroit une espece de Congrès à Mantoue pour traiter de la paix, mais cette négociation n'aboutit à rien. L'Empereur & le Roi firent citer par les Cardinaux de leur parti le Pape au Concile général, qu'ils convoquerent à Pise pour le premier jour de Septembre. Le Maréchal Trivulce s'étant avancé avec son Armée vers Boulogne, le Pape se retira à Ravenne, & Boulogne ouvrit les portes aux François, qui taillerent une partie de la Garnison en pieces. Aussitôt après le Maréchal étant sorti sur l'Armée du Pape & des Vénitiens la mit en déroute, & auroit pu aller tout droit à Rome, mais il savoit que le Roi étoit toujours porté à la paix (*c*). Cette modération ne fit aucune impression sur le Pape, qui malgré une maladie qui le réduisit à l'extrémité, & quoiqu'il fut presque à la merci des François, ne perdit rien de son courage, & continua dans son obstination. Il négocia avec Ferdinand & avec les Suisses, excommunia le Concile de Pise & tous ceux qui y adhéroient, & déclara la guerre aux Florentins. Il convoqua aussi un Concile à Rome, & ses Emissaires causerent tant d'embarras à ceux qui étoient assemblés à Pise, que pour leur propre sureté, ils transférerent le Concile à Milan (*d*). Tout cela venoit principalement de l'irrésolution de Louis, qui depuis la mort du Cardinal d'Amboise écoutoit trop la Reine, qui regardoit la guerre contre le Pape comme un sacrilege. Cela fut cause, que sans abandonner le Concile, qu'il avoit fait assembler pour intimider le Pape, il ne l'appuia jamais comme il falloit. L'Empereur étoit encore plus inconstant que le Roi, il auroit voulu transférer le Concile dans ses Etats, non seulement pour faire déposer le Pape, mais pour se faire élire en sa place (*e*). Pendant que ces deux Princes se conduisoient d'une si étrange façon, le Pape fit publier solemnellement le Traité qu'il avoit fait avec Ferdinand & les Vénitiens, auquel il donna le nom de Sainte Ligue. Les Suisses firent une invasion dans le Milanés, y brûlerent quatorze ou quinze villages, & ensuite se retirerent dans leur Pays. Quelques-uns attribuent leur retraite à la conduite de Gaston de Foix Duc de Nemours, qui les harassoit continuellement par de petits détachemens de Cavalerie. Mais il y a plus d'apparence qu'ils jugerent avoir fait assez; leur grand but n'étant pas de chasser les François,

(*a*) La même, *Guicciardin*, *Daniel.*
(*b*) *St. Gelais*, *Brantome.*
(*c*) Hist. du Chev. Bayard, *Ferron*, de reb. gest. Gallor.
(*d*) *Bembe*, *Raynald. Daniel.*
(*e*) Monita Pontica ad S. J. R. Princi-pes, Francof. 1609 *Mariana* L. XXX. *Daniel.*

mais de les obliger à les reprendre à leur ſervice aux conditions qu'ils prétendoient. Vers la fin de l'année Pierre Navarre, ſous le titre de Général de la Ligue, commença les hoſtilités, entra dans le Ferrarois, & prit pluſieurs Places. Les Vénitiens ſe contenterent de ſe tenir ſur la défenſive (*a*).

Le D[illegible] de N[illegible] [illegible] les V[illegible]tiens & reprend Br[illegible]e. 1512.

Les Agens du Roi de France avoient tâché inutilement d'engager les Florentins à ſe déclarer ouvertement pour lui; mais ils furent plus ſages & prirent le parti de la neutralité. Le Cardinal Jean de Medicis à la tete des Troupes du Pape, & le Duc de Cardone, Viceroi de Naples, avec l'Armée d'Eſpagne inveſtirent Boulogne, mais pas ſi entierement, que Gaſton Duc de Nemours ne s'y jettât avec toute ſon Armée, ce qui obligea les Aſſiegeans à décamper (*b*). Dans ces entrefaites les Vénitiens avoient ſurpris Breſſe, enſorte que la Garniſon avoit eu à peine le tems de ſe retirer dans le Château. Auſſitôt que le Duc de Nemours en eut la nouvelle, il marcha au ſecours des François, battit un grand corps des Vénitiens, qui voulut lui diſputer le paſſage, entra la nuit dans le Château, & le lendemain attaqua la ville, s'en rendit maître, & tua huit mille hommes aux ennemis (*c*). Il avoit promis à ſes ſoldats d'abandonner la ville au pillage, & il leur tint parole; on dit que le butin alla à la valeur de trois millions d'écus. Ces exploits que le Duc de Nemours fit en moins de quinze jours, lui acquirent la réputation du plus grand Capitaine qu'il y eut, quoiqu'il fût le plus jeune des Généraux qui etoient au ſervice de France. Il reçut bientôt ordre du Roi d'engager à tout prix les Eſpagnols à une bataille; car au milieu de ces victoires, Louis, s'appercevoit que ſon parti s'affoibliſſoit (*d*). Le Roi d'Angleterre avoit donné ordre à l'Ambaſſadeur de France de ſe retirer, ſous prétexte qu'il ne lui convenoit pas d'entretenir des liaiſons avec un Prince qui feſoit la guerre au Pape. Les Florentins étoient ſur le point de ſe déclarer pour la Ligue, & l'Empereur ſe diſpoſoit auſſi à l'abandonner. A tout cela il n'y avoit d'autre remede qu'une victoire déciſive (*e*).

Bataille de Ravenne.

Le Duc de Nemours pour engager les ennemis d'en venir à une bataille, mit le ſiege devant Ravenne. Cela produiſit l'effet qu'il vouloit, les Alliés s'avancerent au ſecours de la Place, & le Duc marcha à eux. Son Armée étoit de ſeize mille Fantaſſins, dix-huit-cens hommes d'armes & trois mille Chevaux Legers. Il commandoit l'avant-garde en perſonne aiant auprès de lui le Duc de Ferrare; M. de la Paliſſe étoit au corps de bataille, & Yves d'Alegre à l'arriere-garde. L'Armée ennemie étoit auſſi forte; il y avoit deux mille hommes d'armes, trois mille Archers à cheval, & quinze mille hommes d'Infanterie. Ils étoient commandés par le Cardinal Jean de Medicis, & ſous lui Fabrice Colonne, le Marquis de Peſcaire, Pierre Navarre, Antoine de Leve, & Don Juan de Cardone (*f*). La bataille ſe donna le onzieme d'Avril, jour de Paques, elle dura pluſieurs heures, mais à la fin les Confédérés furent mis en déroute & ſelon toutes les

(*a*) *Ferron.* de reb. geſt. Gallor. *Guicciardin*, *Bembe.*
(*b*) Hiſt. du Chev. Bayard.
(*c*) *Brantome*, *Ferron.* l. c.
(*d*) Les mêmes, *Daniel.*
(*e*) Les mêmes, Hiſt. du Chevalier Bayard.
(*f*) *Bembe*, *Daniel*, *Mezeray.*

Section VIII. Le regne de Louis XII.

apparences cette victoire auroit rempli les espérances du Roi, si le Duc de Nemours après l'avoir remportée en grand Capitaine, ne s'étoit hazardé en jeune Avanturier. Un corps de quatre mille Espagnols se retiroit en bon ordre, il les attaqua à la tête de trente gendarmes, & n'aiant pas été soutenu à tems il fut tué. A tous les autres égards la victoire fut complette; car à la réserve de ce corps d'Espagnols, tout le reste fut tué ou pris; du nombre des prisonniers furent le Cardinal Légat, le Marquis de Pescaire, Pierre Navarre, Fabrice Colonne, & Don Juan de Cardone (*a*). Mais la perte du Duc de Nemours dans sa vingt-troisieme année, contrebalança bien ces avantages & la prise de Ravenne. Faute de paye l'Armée se dispersa ensorte que M. la Palisse conduisit à peine quatre mille hommes à Milan (*b*). Les Suisses entrerent avec vingt mille hommes dans le Milanés, & en déclarerent Duc Maximilien Sforze, fils de Lodovic, mort il y avoit deux ans. Les Genois se révolterent, chasserent les François & choisirent Jean Fregose pour leur Duc. Henri VIII. se déclara pour la Ligue; Ferdinand le Catholique chassa le Roi de Navarre de son Royaume, le Pape jetta un interdit sur la France, & offrit à Henri VIII. le titre de Très Chretien, & même le Royaume de France, s'il vouloit en entreprendre la conquête (*c*). Dans cette fâcheuse situation la Palisse se montra habile Politique; il rendit la plupart des grandes villes à ceux des confédérés qui y avoient le moins de droit, & à qui elles n'étoient pas de grande utilité, dans l'espérance de mettre la division entre eux, ainsi que cela arriva, mais pas assez promptement pour que la France en retirât de l'avantage (*d*).

Mort de Jules II. à qui Léon X. succede. 1513.

Le Pape, qui se voioit au plus haut point de prospérité, entreprit d'accommoder les Vénitiens avec l'Empereur, c'est-à-dire d'engager la République qui avoit réparé ses pertes, de faire ce qu'elle avoit offert dans le tems de sa détresse, & de céder à l'Empereur les Places qu'il reclamoit; mais elle le refusa nettement, & préféra la neutralité. Jules en conçut tant de dépit, qu'il mourut (*e*). Le Cardinal de Medicis lui succeda sous le nom de Léon X., & se fit couronner le jour, qui étoit l'anniversaire de la bataille de Ravenne, où il avoit été fait prisonnier (*f*). Il suivit le plan de son prédécesseur, & les Confédérés se liguerent pour perdre la France de la même façon qu'on avoit projetté à Cambrai la perte des Vénitiens. Le Pape devoit envoyer une Armée en Dauphiné, l'Empereur faire une irruption en Champagne, Henri Roi d'Angleterre entrer en Picardie, & Ferdinand attaquer la Guienne & le Languedoc (*g*).

Le Milanés reconquis par les François, qui le perdent en peu de tems.

Louis avoit en attendant regagné les Vénitiens, dans l'espérance de reconquerir le Milanés avec leur secours, & en laissant Ferdinand en possession de la Navarre, il fit une trêve avec lui, pour avoir le loisir d'agir en

(*a*) Les mêmes.

(*b*) Mem. du Maréchal de Fleuranges, Hist. de la Ligue de Cambrai. L. III.

(*c*) *Guicciardin*, *Polyd. Virg. Hall*, *Holingshed.*

(*d*) Hist. du Chev. Bayard, *Brantome* & al.

(*e*) *Bembe.*

(*f*) *Arn. Ferroni* de reb. gest. Gallor. *P. d'Angleria* Epist.

(*g*) *St. Gelais*, *Brantome.*

en Italie. Louis de la Trimouille, le plus habile Capitaine qu'il eût, marcha à la tête de feize mille hommes de pied, avec deux mille hommes d'armes, & fix mille Chevaux-Legers, ravitailla le Château de Milan, & en peu de tems reconquit tout le Duché, excepté Novare & Côme. François Sforze, frere & fucceffeur de Maximilien fe retira avec fix mille Suiffes dans Novare (*a*). La Trimouille, pour finir promptement la guerre, vint mettre le fiege devant cette Place. Elle étoit fur le point de fe rendre, quand un nombreux corps de Suiffes s'avança à fon fecours. Après avoir délibéré les Généraux François, confiderant que le Pays des environs étoit plat, réfolurent que la Trimouille refteroit dans les lignes avec l'Infanterie, & que le Maréchal Trivulce iroit à la tête de la Cavalerie s'oppofer aux ennemis (*b*). Cet arrangement étoit bien entendu, mais comme Trivulce ne l'avoit pas approuvé, il alla fe pofter dans un endroit marécageux; ce qui facilita aux Suiffes le moyen d'attaquer l'Infanterie Françoife, & de la tailler en pieces, à la vue de la Cavalerie, qui ne put venir à fon fecours. En huit jours de tems François Sforze recouvra le Milanés, & les François en furent entierement chaffés (*c*); & ils eurent bientôt tant d'occupation chez eux, qu'ils ne purent pour le préfent penfer à y revenir.

SECTION VIII. *Le regne de Louis XII.*

Reconciliation du Roi avec le Pape.

Les affaires de France étoient devenues en quelque façon defefpérées; car fi les Confédérés avoient rempli leurs engagemens fuivant le Traité qu'ils avoient fait, Louis XII. fe feroit trouvé dans la fituation la plus fâcheufe, ainfi qu'on le peut voir par le danger auquel fon Etat fut expofé, nonobftant la maniere differente dont ils s'y prirent (*d*). Léon X. étoit ambitieux & n'avoit pas la confcience fort délicate, mais il ne vouloit point de mal aux François, & n'étoit point prévenu contre le Roi; enforte, que ce Prince ayant abandonné le Concile de Pife, qui avoit été transféré à Lyon, & cédé fur quelques autres articles, le Pape confentit à une reconciliation; la Reine en fut charmée ayant eu de grandes inquiétudes fur la Guerre (*e*). La plupart des Hiftoriens les attribuent à la fuperftition, & il n'eft pas douteux qu'elle n'y ait eu beaucoup de part, mais il y avoit une autre raifon, qui vraifemblablement lui fefoit encore plus de peine. Jules II. entre autres menaces, avoit publié qu'il vouloit caffer fon mariage avec le Roi, & il l'auroit fait fuivant les apparences, fi la Reine n'avoit toujours été de fon côté. Cet accommodement avec Rome diffipa toutes les appréhenfions qu'on avoit du côté du Dauphiné, qui n'étoient pourtant pas bien grandes (*f*). L'Empereur Maximilien avoit reçu cent mille écus d'Angleterre pour faire une invafion, à laquelle vraifemblablement il ne penfa jamais.

Expédition de Henri VIII. en France.

Henri VIII. qui n'avoit que peu ou point de raifon d'entrer en guerre, & qui neanmoins en fit feul prefque tous les fraix, fe prépara par mer &

(*a*) *Brantome*, Hift. de la Ligue de Cambrai L. IV.
(*b*) Mem. du Maréchal de Fleuranges, *Mezeray*.
(*c*) Les mêmes.
(*d*) *Ferron*. de reb. geft. Gallor. Hift. de la Ligue de Cambrai l. c.
(*e*) *Brantome*.
(*f*) *Raynald*.

SECTION VIII. *Le regne de Louis XII.*

par terre à remplir ses engagemens (*a*). Il aborda à Calais au mois de Juillet avec une Armée de trente mille hommes, & fut joint par l'Empereur avec un gros corps de Cavalerie & d'Infanterie; ce Prince prétendoit seulement s'excuser de n'avoir pas fait ce à quoi il s'étoit engagé, car du reste il étoit comme à la solde du Roi d'Angleterre, qui payoit ses Troupes & lui donnoit tous les jours cent écus pour sa table; circonstance qui fait voir la vanité de l'un, & la bassesse d'ame de l'autre (*b*). Leur premiere entreprise fut le siege de Terouane, qu'ils investirent avec une Armée d'environ cinquante mille hommes. La Place étoit forte & fit une vigoureuse résistance, ensorte que le Duc de Longueville eut le tems d'y conduire un gros convoi, ce qu'il fit heureusement. Mais ayant été attaqué à son retour, sa Cavalerie prit la fuite, & le Duc avec quelques-uns de principaux Officiers furent pris. Cette action se passa le 18 d'Août, & l'on y donna le nom de la *Journée des éperons* (*c*). Le 24. Terouane capitula, après deux mois de siege, l'Empereur & le Roi d'Angleterre ne s'accordant point à qui l'auroit, ils firent raser & réduire en cendres la Place (*d*). Henri à la persuasion de l'Empereur alla assieger Tournai, ville considerable, qui auroit pu se bien défendre; mais les habitans comptant sur leurs propres forces, ne voulurent point de Garnison, & néanmoins ils se rendirent au bout de trois jours. Bien que cette ville fût moins à la bienséance de Henri que Terouane il résolut de la garder, & après avoir ordonné d'y faire quelques nouveaux ouvrages & y avoir mis une bonne Garnison, il finit la campagne, & s'en retourna triomphant en Angleterre (*e*).

Irruption des Suisses en Bourgogne.

Le Roi s'étoit trouvé d'autant moins en état de se défendre contre les Anglois, que les Suisses fiers de la victoire de Novare, firent une irruption en Bourgogne avec vingt-cinq mille hommes, & ils furent joints par Ulric Duc de Wirtemberg, qui amena deux mille Chevaux & quelque Artillerie (*f*). Ils assiegerent Dijon Capitale de la Province, où Louis de la Trimouille s'étoit jetté avec trois ou quatre mille hommes. La Place étoit fort mal fortifiée, & ne pouvoit manquer d'être prise; après quoi rien n'empêchoit les Suisses de venir à Paris, dont plusieurs Bourgeois commençoient déja à déménager. Au commencement du siege la Trimouille fit une sortie avec presque toutes ses Troupes, ce que l'on taxa d'imprudence; mais aiant pris quelques Officiers Suisses, il les traita avec beaucoup de bonté, & leur représenta le peu de raison qu'il y avoit à leur Nation d'attaquer la France, tandis qu'il étoit de l'intéret des deux Nations d'etre alliées. Ces honnêtetés donnerent lieu à une négociation. Les Suisses demandoient quatre-cens mille écus que le Roi leur devoit de leurs anciennes pensions; que le Roi renonçât au Duché de Milan, & que la décision des droits qu'il avoit au Duché de Bourgogne fût remise à d'ha-

(*a*) *Polyd. Virg. Hall*, *Holingshed.*
(*b*) *Herbert's* History of Henri VIII. *Hub. Velley* ad Gaguin. Appen d.
(*c*) *Mezeray*, *Daniel* & al.
(*d*) *Polyd. Virg.* Hist. du Chev. Bayard.
(*e*) *Hall*, *Holingshed*, *Strype's* Annals.
(*f*) *Ferron.* de reb. gest. Gallor. *Brantome*. *Daniel.*

biles Jurisconſultes (*a*). La Trimouille leur accorda tout, leur paya vingt mille écus en avance, & leur donna ſon neveu, le Bailli de Dijon, & quatre des principaux Bourgeois de la ville pour ôtages; après quoi ils leverent le ſiege & ſe retirerent. Le Roi refuſa de ratifier le Traité, comme honteux pour lui; ce qui n'empêcha pas qu'on ne reconnut univerſellement que la Trimouille avoit ſauvé la France, & les ôtages furent enſuite rachetés pour une conſiderable ſomme (*b*).

Section VIII. Le regne de Louis XII.

Combats ſur mer.

Il y eut deux combats ſur mer entre les Flottes de France & d'Angleterre; dans le dernier le Chevalier Edouard Howard Grand Amiral d'Angleterre, ſauta en l'air, & Porſmoguer, Breton de naiſſance, qui commandoit la Flotte Françoiſe fut tué; cependant les François eurent l'avantage, puiſqu'ils firent une deſcente ſur les côtes de Suſſex (*c*). Les Alliés de la France ne furent pas plus heureux qu'elle. Les Vénitiens furent défaits par les Eſpagnols avec grande perte; & Jaques IV. Roi d'Ecoſſe étant entré en Angleterre avec une Armée puiſſante, fut battu & tué à la fameuſe bataille de Flodden par le Comte de Surrey. Ce fut-là un grand malheur pour la France, qui ne pouvoit plus eſpérer de diverſion de ce côté-là durant la guerre (*d*).

Mort de la Reine Anne. Le Roi epouſe la ſœur de Henri VIII.

1514.

Au commencement de l'année 1514, la Reine mourut, également regrettée du Roi & des peuples (*e*); cependant ſa mort fut avantageuſe à l'Etat. Le Pape, qui avoit de grands deſſeins en faveur de ſa famille, ſouhaittoit d'exclurre d'Italie les François & les Eſpagnols. Dans cette vue il tâchoit d'accommoder l'Empereur avec les Vénitiens, & Louis avec les Suiſſes, ſachant bien que ce dernier accord ne pourroit ſe faire que par la renonciation au Milanés. Mais le Roi, quoique porté à la paix, avoit d'autres vues, & il y réuſſit par la voie de la négociation. Il commença par offrir à Ferdinand le Catholique ſa ſeconde fille pour un de ſes petits-fils, Charles ou Ferdinand, & de renoncer en faveur de ce mariage à ſes droits ſur Milan & ſur Genes. La propoſition fut acceptée, & la trêve renouvellée pour un an, en y comprenant l'Empereur (*f*). Le Roi maria enſuite ſa fille ainée à François Comte d'Angoulême ſon héritier préſomptif, à qui elle étoit promiſe depuis longtems; il lui céda même le Duché de Bretagne, ce ne fut pourtant qu'avec quelque répugnance; il ſe ſouvenoit de la peine que lui-meme avoit donnée à ſon prédeceſſeur par l'appui des Bretons (*g*). La nouvelle de la prolongation de la treve avec l'Eſpagne & l'Empereur, déplut fort à Rome, & encore plus à Londres; Henri VIII. témoigna ouvertement combien il étoit mécontent du procédé de l'Empereur, & piqué de la mauvaiſe foi du Roi d'Eſpagne ſon beau-pere. Ce qui lui tenoit ſurtout fort à cœur, c'étoit de voir Marie ſa ſœur, pour laquelle il avoit beaucoup de tendreſſe, mépriſée par Charles d'Autriche, pour une fille cadette de France. Le Duc de Longueville, qui étoit pri-

(*a*) Hiſt. du Chev. Bayard, Ch. 48. *Belcar.* L. XIV *Daniel.*
(*b*) *Ferron.* l. c. *Hub Velley* ad Gaguin.
(*c*) *Belcar. Ferron.* l. c. *Daniel.*
(*d*) *Polyd. Virg. Herbert's* Hiſt. of Henri VIII.
(*e*) Annal de France, *Daniel* & al.
(*f*) *Mariana.* Hiſt. de la Ligue de Cambrai L. IV
(*g*) *Brantome*, *Daniel.*

SECTION VIII. *Le regne de* Louis XII.

sonnier en Angleterre & qui alloit souvent à la Cour, profita de la disposition où étoit Henri: il lui insinua que le Roi son Maître étoit veuf, qu'il n'avoit encore que cinquante quatre ans, & que ce Monarque valoit bien un Prince d'Espagne pour la Princesse Marie (*a*). Le Roi d'Angleterre ne rejetta point cette proposition, & le Roi Louis ne la desapprouva pas. On convint bientôt d'une suspension d'armes, & peu après on conclut un Traité (*); par lequel Tournai restoit aux Anglois, Henri devoit avoir un million d'écus; Louis étoit maître de faire valoir ses droits en Italie, sans manquer au Traité, qui contenoit en même tems une Alliance offensive & défensive entre les deux Couronnes. Ce Traité fut signé le 7 d'Août, & ratifié par les deux Rois le 20 du même mois (*b*).

Motif qui détermina Henri VIII. *à faire la paix.*

Quelques Historiens insinuent, & avec assez d'apparence de vérité, qu'un des principaux motifs qui déterminerent Henri à la paix, ce fut pour n'avoir plus à appréhender Richard de la Pole, Duc de Suffolk, qui étoit prêt de faire une descente en Angleterre avec douze mille Lansquenets (*c*). Richard III. avoit déclaré ceux de cette Famille Héritiers de la Couronne. Henri VII. avoit laissé en mourant le frere ainé de Richard prisonnier à la Tour, & Henri VIII. lui avoit fait couper la tête avant que de partir pour sa derniere expédition; ce qui prouve qu'il appréhendoit que la grande affection des Anglois pour la Maison d'York ne fût pas encore éteinte (*d*). Ce qu'il y a de certain, c'est que Louis emploia d'une autre maniere les Troupes qui devoient servir contre l'Angleterre, & conseilla à Richard de la Pole de se retirer à Metz, où il lui donna une pension de six mille Livres (*e*).

La Reine Marie reçue avec beaucoup de magnificence.

La Princesse Marie passa la mer avec toute la magnificence possible, & les noces se firent à Abbeville le 9 d'Octobre (*f*). Le 6 de Novembre le Roi & la Reine firent leur entrée à Paris aux acclamations du peuple. Au milieu des réjouissances qu'on fit pour la réception de la Reine, le Roi ne négligeoit pas les affaires. Charles Duc de Bourbon s'étoit déja avancé vers les frontieres d'Italie avec une partie de la Gendarmerie Françoise, & il devoit être suivi de seize mille Lansquenets, que le Roi avoit pris à sa solde (*g*). Mais dans ces entrefaites le Château ou la Lanterne de Genes, la seule place qui restoit aux François, en Italie, fut obligée de se rendre faute de vivres; & aussitôt que les Genois en furent les maîtres, ils la raserent. (*h*). Le Roi souhaittoit fort de mettre le Pape dans ses intérêts, & de son côté Léon emploioit toute son adresse pour cacher son véritable des-

(*a*) Mem. de Fleuranges.
(*b*) *Herbert* l. c. *Ferron.* ubi sup. *Daniel.*
(*c*) Mem. de Fleuranges, *Hub. Velley* ad Gaguin.
(*d*) *Hall*, *Holingshed*, *Speed*, *Daniel.*
(*e*) Mem. du Maréch. de Fleuranges.
(*f*) *Polyd. Virg. Daniel.*
(*g*) *Guicciardin*, Hist. du Chev. Bayard.
(*h*) *Mezeray* & al.

(*) Nos Auteurs auroient pu corriger ici le P. Daniel, comme l'a fait le P. Griffet dans ses Observations sur le regne de Louis XII. S'ils avoient consulté *Rymer* T. XIII. p. 413 & suiv. & *Rapin* T. V. p. 80, ils auroient vu qu'il y eut trois Traités. Le premier pour l'alliance offensive &c. Le second contenant les conditions du mariage, & le troisieme sur le million d'écus. REM. DU TRAD.

fein, qui étoit de conferver le Duché de Milan à la famille des Sforzes, de maintenir la fienne en Tofcane, & de lui procurer s'il étoit poffible le Royaume de Naples, enforte qu'il n'y eût aucun Souverain étranger en Italie. Il ménageoit tous ces projets avec tout le fecret & toute la fineffe imaginable, ne négligeant rien pour entretenir la bonne intelligence avec l'Efpagne & la France, qui ne laiffoient pas de foupçonner fes véritables deffeins (*a*). — SECTION VIII. *Le regne de* Louis XII.

Après s'être tiré de tant d'embarras, & avoir mis fes affaires fur un bon pied, Louis méditant de plus grands projets, fentit que fa fanté s'affoibliffoit. Il étoit tourmenté depuis longtems de la goute, & fon feul remede étoit un régime exact. Il crut devoir changer fa maniere de vivre par complaifance pour la jeune Reine, & fa trop grande paffion, difent les Hiftoriens du tems, pour la plus aimable Princeffe de l'Europe hata fa mort (*b*). Il mourut la premiere nuit de l'an 1515, la cinquante-quatrieme année de fon âge & la dixfeptieme de fon regne (*). La perfection n'eft — *Mort & caractere de* Louis XII.

(*a*) *Guicciardin*, *Bembe*, Hift. de la Ligue de Cambrai L. IV.

(*b*) *Ferron*. de reb. geft. Gallor. *Daniel*, *Mezeray* & al.

(†) Nous nous fommes fi fort étendus dans le Texte fur la perfonne & le caractere de ce Prince, que nous ferons courts ici. Quelques Hiftoriens difent qu'il étoit trop facile, & qu'il fe laiffoit trop gouverner par fes Miniftres & par la Reine. Il ne laiffa pas en bien des occafions de fe conduire de maniere, que ceux qui jugent par les faits, & non fur des autorités, voient clairement, qu'il agiffoit par fes propres lumieres, lors-même qu'il fembloit fe laiffer gouverner. Il n'empêcha point la Reine & le Cardinal d'Amboife d'étaler leur magnificence, ce qui prouve qu'il n'étoit point avare, & que fa modération étoit l'effet du fentiment & de la réflexion, & non de l'amour de l'argent. Par là il tiroit tout l'avantage qu'il auroit pu avoir s'il eut été magnifique luimême, fes fujets n'étoient point foulés, & il n'avoit point l'embarras que lui auroit donné le vain étalage de magnificence fur fa perfonne ou dans fa Cour. Il ne laiffa aucun doute fur ce fujet, lorfque remarquant l'humeur du Comte d'Angoulême, qui aimoit le luxe & la diffipation, il difoit en foupirant, *Ha nous travaillons en-vain, ce gros garçon gâtera tout.* La fermeté avec laquelle il maintint le Cardinal d'Amboife ne doit pas être regardée comme une foibleffe. Il fit voir fon bon fens & fa prudence dans le choix des Miniftres qu'il prit après la mort de ce Prélat. Il donna fa confiance à Poncher Evêque de Paris, qui s'étoit oppofé fi hardiment à la conclufion de la Ligue de Cambrai, la feule tache de fon regne, & à Samblanci homme d'une grande probité & très-habile qu'il mit à la tête des Finances. Jeanne de France, fa premiere femme, après la caffation de fon mariage le 2 de Décembre 1498, fe retira à Bourges, où elle vécut dans la plus grande dévotion & fonda l'ordre de l'Annonciade. Elle mourut le 4 de Fevrier 1505. Anne de Bretagne lui donna deux fils, qui moururent au berceau, & deux filles, Claude qui époufa fon fucceffeur, & Renée promife à l'âge de cinq ans à Charles d'Autriche, demandée en mariage par le Roi d'Angleterre, offerte au Marquis de Brandebourg & mariée en 1527 à Hercule d'Eft, Duc de Ferrare, dont elle eut une nombreufe poftérité. Ce fut une des plus aimables, des plus fages des plus vertueufes, des plus favantes & des plus généreufes Princeffes de France. Après la mort de fon mari, elle fixa fa réfidence à Montargis, fe fit Proteftante & mourut le 12 de Juin 1575 âgée de foixante-fix ans. La troifieme femme de Louis fut Marie d'Angleterre, fille de Henri VII & fœur de Henri VIII, qui lui furvécut dixhuit ans. Louis eft enterré à St. Denis près de fa femme Anne de Bretagne, & on a érigé un beau tombeau pour eux. Il avoit pour devife un Porc-épi avec ces mots, *Cominus & eminus*, pour faire entendre qu'il favoit défendre fes droits au loin & auprès. On trouve auffi quelquefois le Porc-épi repréfenté avec ce vers autour, *Spicula funt humili Pax hæc, fed bella fuperbis.*

pas l'appanage des hommes, & ce sont de vrais flateurs que ceux qui l'attribuent aux Rois. Mais les Historiens François les plus rigides conviennent que jamais on ne vit dans aucun de leurs Rois plus de vertus Royales, avec moins de défauts, qu'en Louis XII. Jamais, disent-ils, la France ne fut plus heureuse, plus riche, plus tranquille au dedans, & plus soumise, que sous son regne. Jamais la justice n'y fut mieux administrée, les Ordonnances des Rois utiles à l'Etat mieux exécutées, la Discipline militaire plus exacte & plus sévere, mais en même tems on ne vit jamais les Troupes plus régulierement payées. Dans les tems suivans ce fut une charge pour les Provinces d'y en avoir en quartier, mais sous Louis XII. elles en sollicitoient comme un bénéfice (*a*). Sa Famille & sa Cour, le Peuple & la Noblesse l'adoroient, & lui donnerent d'un consentement unanime le titre de Pere de ses sujets; éloge auquel il fut très-sensible, ensorte qu'il ne pensa qu'à le bien soutenir. Il diminua les taxes à son avénement au trône, & à sa mort elles étoient réduites à la moitié. Quand la nécessité l'obligeoit d'imposer quelque taxe extraordinaire, il en signoit l'ordonnance les larmes aux yeux (*b*). Ses disgraces mêmes le firent chérir de ses sujets; il auroit pu conserver ses conquetes en Italie, en les chargeant, mais il aima mieux les perdre que l'affection de ses peuples. On le trouvoit trop œconome, & au commencement de son regne on débita des satires, & on le joua même sur le théatre. Le Roi ne l'ignoroit pas, & ce qu'il y a de rare, il ne s'en offensa point; au contraire il dit à cette occasion un mot à jamais mémorable; *J'aime mieux que mes sujets rient de mon œconomie, que s'ils pleuroient d'être foulés* (*c*). C'étoit de son tems la coûtume que des crieurs publioient la mort de toutes sortes de personnes, ceux qui annoncerent la sienne crioient le long des rues, *le bon Roi Louis pere du peuple est mort* (*d*). C'étoit-là tout-à-la fois le panégyrique le plus naturel & le plus achevé.

SECTION IX.

Histoire des regnes de FRANÇOIS I. *surnommé* le Pere des Lettres, *de* HENRI II. *de* FRANÇOIS II. *de* CHARLES IX. *& de* HENRI III. *en la personne duquel finit entierement la Maison de* Valois.

François I. *monte sur le trône.*

LA veuve de Louis aiant déclaré qu'elle n'étoit point grosse, François Comte d'Angouleme, Duc de Bretagne & de Valois, monta sur le trône sans opposition (*). Il fut sacre à Rheims le 25 de Janvier, & son

(*a*) *Daniel* T. IX. p. 494.
(*b*) *Mezeray.*
(*c*) *Brantome*, *Ferron.* l. c.
(*d*) *Henault.*

(*) Le droit de la Maison d'Angoulême étoit fort clair, parceque c'étoit une branche de la Maison d'Orleans. Jean Comte d'Angoulême étoit le cinquieme fils de Louis

avénement à la Couronne parut fort agréable à tout le Royaume, mais surtout à la Noblesse, parcequ'aiant vécu fort familierement avec lui, elle se flatoit d'avoir beaucoup de part à sa faveur (*a*). Les deux premieres Charges de l'Etat étoient vacantes, celles de Chancelier & de Connétable; le Roi donna la premiere à Antoine Du Prat, & la seconde à Charles Duc de Bourbon (*b*). Il eut grand soin de renouveller les Traités avec les Alliés de la France, & surtout avec les Venitiens & le Roi d'Angleterre. Il en fit aussi un nouveau avec l'Archiduc Charles, & affecta de se lier étroitement avec lui (*c*). Par ce Traité on regla encore le mariage de ce Prince avec Madame Renée de France, sans avoir l'intention de l'accomplir, mais uniquement pour prévenir toute proposition à l'égard de la Reine Douairiere de France. Il se peut même que pour se délivrer de toute appréhension de ce côté-là, le Roi favorisa le mariage de la Reine avec Charles Brandon Duc de Suffolk (*d*). Artus de Gouffier, qu'il fit Grand-Maître de sa Maison, & Florimond Robertet Secretaire d'Etat, eurent la plus grande part au Gouvernement, c'est-à-dire que c'étoit à eux principalement qu'il communiquoit ses desseins, car d'ailleurs il ne prenoit gueres conseil de personne. Dès qu'il fut monté sur le trône, il se détermina

(*a*) Mem. de Louise de Savoye, Mem. de du Bellay.

(*b*) Les mêmes, *Daniel.*

(*c*) *Guicciardin*, *Herbert*, *Daniel.*

(*d*) Mem. de Louise de Savoye, *Daniel* & al.

de France, assassiné par ordre du Duc de Bourgogne. Ce Jean fut surnommé *le Bon*, & passa plus de trente ans en Angleterre, où il étoit en ôtage. Il épousa Marguerite fille d'Alain Comte de Rohan, dont il eut Louis, qui mourut en bas âge, Charles qui lui succeda, & Jeanne qui épousa le Prince de Mortagne. Après son retour en France, il vécut universellement estimé & aimé dans son Château de Cognac, où il mourut le 30 d'Avril 1467. Près de cent ans après, en 1562, les Huguenots déterrerent & brûlerent son corps, qui étoit presque tout entier. Charles Comte d'Angoulême son fils épousa Louise de Savoye, fille aînée de Philippe Comte de Bresse, & ensuite Duc de Savoye. Cette Princesse étoit fort belle & avoit infiniment d'esprit, mais elle avoit en même tems toutes les foiblesses de son sexe. Elle étoit galante, vindicative, artificieuse, prodigue & vaine. Charles n'en eut que deux enfans François qui parvint à la Couronne, & Marguerite. Charles Comte d'Angoulême mourut le premier de Janvier 1496, âgé de trente-sept ans. Après sa mort, sa veuve fit son principal séjour à Cognac, elle eut grand soin de l'éducation de ses enfans, qui étoit parfaitement bien faits. Mais quand la Comtesse vint à la Cour, comme elle étoit jeune & belle, mere de l'héritier présomptif de la Couronne, elle eut une grosse Cour; cela chagrina tellement Anne de Bretagne, qu'elle la traita avec beaucoup de froideur, ensorte que la Comtesse se dégouta bientôt de la Cour, & retourna chez elle d'abord qu'elle le put. Elle jetta de bonne heure les yeux sur Charles de Bourbon, qu'elle auroit bien voulu épouser, nonobstant la différence de leurs humeurs; ce Seigneur étoit fort taciturne & sérieux, toujours occupé d'affaires importantes, ensorte qu'il n'avoit gueres le tems & très-peu d'inclination à courtiser les Dames; d'ailleurs il avoit conçu des idées desavantageuses de la Comtesse, ou donné créance à des bruits injurieux, ce qui fit qu'il méprisa les avances qu'elle lui fit, ce qui la piqua. Cela n'étouffa pas néanmoins la passion qu'elle avoit pour lui, & ne l'empêcha pas de témoigner quelquefois son estime pour ce Prince, jusques à ce que, ainsi que nous le verrons, il porta le mépris si loin, que son amour se changea en haine, qui fut également fatale à lui, à elle, au Roi & à toute la France. Tant les foiblesses, les passions, & les défauts des personnes d'un rang distingué sont préjudiciables non seulement à elles-mêmes & à leurs familles, mais à la Societé.

SECTION IX. *Derniers Rois de la Maison de Valois.*

à ſuivre le projet de ſon prédeceſſeur pour la conquête du Milanés; comme il appartenoit à la Maiſon d'Orléans, du chef de la Ducheſſe Valentine, les Princes de cette Maiſon eurent toujours plus à cœur ce Duché, que tous leurs autres Etats. Mais François garda ſi bien ſon ſecret, qu'on ne le connut, que lorſqu'il fut ſur le point d'exécuter ſon entrepriſe. Elle demandoit de grands fonds, & ſes coffres étant vuides, il eut recours au Chancelier Du Prat, qui étoit ſon oracle en pareille occaſion. Le Chancelier lui fit remarquer que ſon prédeceſſeur avoit vendu des Offices, & lui conſeilla de ſe ſervir du même expédient; il créa donc une nouvelle Chambre dans le Parlement de Paris, & dans les autres Parlemens, ce fut-là un des premiers & des plus mauvais traits de la Politique de ce Miniſtre (*a*). Louis XII. avoit vendu quelques Offices, au commencement de ſon regne, mais ce n'étoient point des Charges de Judicature, & il n'avoit eu en vue que d'éviter de charger le peuple, au lieu que François avoit déja rétabli les impôts tels que ſon Prédeceſſeur les avoit trouvés. D'ailleurs Louis avoit racheté & ſupprimé ces Offices, auſſitôt qu'il s'étoit vu en état, & plutôt que d'avoir encore recours à cet expédient, il aliéna une partie de ſon domaine; deſorte que l'on voit quel étoit le caractere du Miniſtre, qui oſoit citer ſon exemple pour s'en autoriſer. C'eſt à cela que fait alluſion un célebre Hiſtorien (*b*), quand il dit, que François remplit les Charges de Connétable & de Chancelier de deux ſujets, dont l'un cauſa de grands maux à la France ſous ce regne-là ſeulement, & l'autre en cauſa, qui ſe ſentirent pour lors, & dureront peut-être dans tous les ſiecles ſuivans. Réflexion ſage, & véritable prophetie.

Il paſſe les Alpes avec une puiſſante Armée.

Les fonds trouvés par cette voie, furent bientôt dépenſés. On engagea Fregoſe, le nouveau Doge de Genes, à renoncer à ce titre, pour prendre celui de Gouverneur perpétuel pour le Roi de France. Pierre Navarre, qui avoit été pris par les François à la bataille de Ravenne, piqué du mépris que l'Eſpagne avoit fait de ſa perſonne, entra au ſervice de France, & trouva moyen de lever dix mille Gaſcons ou Baſques. Le Duc de Gueldre amena d'Allemagne pluſieurs milliers de Lansquenets; enſorte que quand il fut queſtion de paſſer les Alpes les François avoient l'Armée la plus nombreuſe qu'on eût encore aſſemblée pour l'Italie, car elle conſiſtoit en quarante mille Fantaſſins & vingt mille Chevaux. Le Roi aiant érigé le Comté d'Angoulême en Duché, le donna à Louiſe de Savoye ſa mere, & la déclara Régente du Royaume (*c*). Cette Princeſſe fut la premiere à qui les François donnerent le titre de Madame. Tout étant prêt au commencement d'Août, les Troupes commencerent à paſſer les Alpes par un nouveau chemin, fait avec des travaux incroyables & une grande dépenſe, par Roque-Sparviere; les Suiſſes s'étant ſaiſis de tous les endroits qu'ils croioient praticables. Le Connétable commandoit l'avant-garde, le Roi

(*a*) Mem. de *du Bellai*, *Belcar Daniel*, p. 476.

(*b*) *Mezeray* Abregé Chronol. T. IV. & al.

(*c*) Mem. de Louiſe de Savoye, *Daniel le Gendre*.

Roi conduisoit la bataille, aiant avec lui, outre plusieurs Princes du Sang, les Ducs de Gueldres, de Lorraine & de Savoye. L'arriere-garde étoit sous les ordres du Duc d'Alençon. La premiere action importante de la campagne fut l'enlevement de Prosper Colonne, Général du Pape, qui fut surpris avec trois-cens Gendarmes. Cet échec engagea le Pape à envoyer un de ses Ministres au Roi pour traiter d'un accommodement, & les Suisses abandonnerent les passages qu'ils gardoient, voiant que cela étoit desormais inutile (*a*). Ils ne laisserent de suivre de près l'Armée du Roi, dans le dessein de l'attaquer à la premiere occasion favorable qui se présenteroit. Cela n'empècha pas qu'ils n'entrassent en négociation par l'entremise du Duc de Savoye, & par un Traité conclu à Galeras il fut arrêté que le Roi leur donneroit sept-cens mille écus pour toutes leurs prétentions. Ce Prince fut obligé pour trouver cette prodigieuse somme d'emprunter non seulement tout l'argent mais toute la vaisselle des Princes & des Généraux; tant il rédoutoit & non sans raison les Troupes Suisses (*b*), & tant il désiroit avec ardeur de les regagner.

Bataille de Marignan.

Mais les Suisses aiant reçu dans ces entrefaites un puissant renfort, commandé par le Capitaine Ross; & entrainés par les discours véhémens du Cardinal de Sion, prirent la résolution d'attaquer le Camp du Roi, quoiqu'ils ne fussent pas secondés des Troupes du Pape, & qu'ils n'eussent pas d'artillerie. Le 13 de Septembre, vers les quatre heures après midi, ils attaquerent avec une intrépidité extraordinaire le Camp des François à Marignan, pas loin de Milan. L'action dura jusqu'à la nuit, & finit parceque de part & d'autre les combattans étoient si épuisés qu'ils ne pouvoient se soutenir. Le Roi dormit sur un affut de Canon, étant presque au milieu des ennemis. A son reveil, il donna les ordres nécessaires pour poster son artillerie, & pour recommencer le combat (*c*). Les Suisses revinrent à la charge avec plus de furie que la veille, mais ils furent si mal-traités par le Canon, & la Gendarmerie Françoise qui fondit sur eux, les rompit tellement, que vers les neuf heures du matin, ils commencerent à se retirer, laissant presque la moitié de leur Armée, qui étoit de vingt-cinq mille hommes, sur le champ de bataille. Leur retraite leur fit plus d'honneur que toutes leurs victoires; ils la firent au petit pas & en bon ordre, & repousserent un corps de Troupes Vénitiennes, qui entreprit de les poursuivre (*d*). Le Maréchal de Trivulce, qui s'étoit trouvé à dixhuit batailles, dit que celle-ci étoit un combat de Géans, & les autres des jeux d'enfans. Toute glorieuse que fut cette victoire, elle couta quatre mille hommes aux François & plusieurs personnes de qualité (*e*). Pierre Navarre prit la ville de Novare; Milan ouvrit ses portes; le Connétable & Pierre Navarre assiegerent le Château, qui se rendit par capitulation. François Sforze renonça à toutes ses prétentions sur le Duché de Milan en faveur du Roi, moyennant une pension de soixante mille ducats, & la promesse d'un Cha-

(*a*) Hist. du Chev. Bayard, Mem. de Fleuranges.

(*b*) Mem de du Bellai, *Guicciardin.*

(*c*) *Daniel*, *Mezeray* & al.

(*d*) Mem. de *du Bellai*, *Daniel.*

(*e*) Mem. de *Fleuranges*, *Mezeray*, *Daniel.*

Section IX. Derniers Rois de la Maison de Valois.

peau de Cardinal, s'estimant heureux d'être délivré du joug accablant des Allemands, de la mauvaise humeur des Suisses, & des intrigues artificieuses des Espagnols (*a*). Le Roi fit une entrée triomphante dans Milan; il y établit un Parlement sur le modele de celui de Paris; nomma le Connétable Gouverneur de la ville & du Duché, & lui laissa dix mille hommes (*b*). Le Pape aiant accepté la paix aux conditions que le Roi dicta, François eut une entrevue avec lui à Boulogne, & ce fut-là que fut reglé le Concordat. Le Roi aiant ainsi terminé glorieusement ses affaires en Italie, retourna en France, après avoir refusé le titre d'Empereur d'Orient, que le Pape lui offrit pour l'engager à tourner ses armes contre les Turcs (*c*).

Le Connétable après avoir chassé l'Empereur du Milanés est rappellé.

1516.

Il trouva à Lyon sa mere & la Reine sa femme; la Cour reprit sa splendeur, qui en éblouissant les yeux du peuple, causoit bien des dépenses onéreuses, & excitoit la jalousie & la haine des autres Princes (*d*). L'Empereur Maximilien étoit de ce nombre, & toujours le plus ardent à prendre parti contre la France. Il entra en Italie avec une Armée de trente mille hommes, assisté sous main par le Pape, & ouvertement par les Suisses. Il poussa si vigoureusement le Connétable, que ce Seigneur fut sur le point d'abandonner Milan, & en brûla les fauxbourgs par le conseil malin des Vénitiens. Le Roi François aiant conclu un Traité avec les Suisses, à la réserve de cinq Cantons, leur donna six-cens mille écus, & ils firent marcher douze mille hommes au secours du Connétable (*e*). Surquoi Maximilien, dont l'Armée étoit principalement composée de Suisses, se retira en diligence, craignant pour sa personne; & peu après ses Troupes se débanderent. Le Roi rappella le Connétable, pour satisfaire la haine de sa mere, & envoya Odet de Foix, Vicomte de Lautrec, pour commander dans le Milanés, parcequ'il étoit frere de sa Maitresse (*f*). Ce nouveau Gouverneur prit Bresse, qu'il rendit aux Vénitiens, mais il fut obligé de lever le siege de Verone. La mort de Ferdinand le Catholique fournit au Roi l'occasion de donner des Troupes à la Maison d'Albret, pour reconquérir la Navarre; cette conquête se fit promptement & avec beaucoup de résolution, mais on la reperdit avec autant d'imprudence. Le Cardinal Ximenes rendit de nouvelles entreprises presque impossibles, en fesant raser les Forteresses, & dépeuplant presque le Pays (*g*).

Traité de Noyon.

Charles d'Autriche étant sur le point de passer en Espagne, conclut le Traité de Noyon à des conditions si avantageuses pour la France, qu'on ne devoit pas s'attendre qu'il l'observat. Il s'engagea à épouser la Princesse Louise fille du Roi, quoiqu'elle n'eût encore qu'un an, & de payer cent mille écus par an pour son entretien; de rendre la Navarre dans six mois à Henri d'Albret; sinon qu'après ce tems il seroit permis au Roi de l'assister. Le véritable motif de Charles en fesant ce Traité,

(*a*) Les mêmes, & Mem. de *du Bellai.*
(*b*) Mem. de Louise de Savoye, *Mezeray*, *Daniel.*
(*c*) *Guicciardin*, *Mezeray*, Mem. de *du Bellai.*
(*d*) Mem. de Louise de *Savoye* & al.
(*e*) *Mezeray*, Mem. de *du Bellai.*
(*f*) Les mêmes.
(*g*) Mem. de *du Bellai*, *Mariana*, *Ferreras.*

étoit d'assurer les Pays-bas (*a*). L'Empereur Maximilien y acceda, & promit de rendre Verone aux Vénitiens, & de donner au Roi l'investiture du Duché de Milan, moyennant deux-cens mille écus argent comptant, & quittance de trois-cens mille écus, que Louis XII. lui avoit prêtés (*b*). Peu après les cinq Cantons Suisses, encore ennemis de la France, conclurent avec les huit autres à Fribourg un Traité avec le Roi, auquel on donna le nom de Traité de paix perpétuelle. En effet l'alliance entre les deux Nations a toujours subsisté depuis, & leur a été également avantageuse (*c*).

François I. tâche de se faire des Alliés.

En conséquence du Traité de Noyon, l'Empereur consigna Verone entre les mains des Espagnols, ceux-ci la remirent au Vicomte de Lautrec, qui la rendit aux Vénitiens. Par là la République se trouva à peu près dans la même situation où elle étoit avant la Ligue de Cambrai. A l'égard de l'investiture de Milan, l'Empereur prit du tems pour y penser; c'étoit sa maniere de refuser. Le Duché d'Urbin fut conquis pour Laurent de Medicis, qui étant venu en France, confirma l'Alliance entre le Roi & Léon X son oncle (*d*). Vers le même tems le Roi renouvella les anciens Traités entre la France & l'Ecosse, & envoya le Duc d'Albanie pour gouverner l'Ecosse au nom du jeune Roi, ou pour mieux dire, pour en faire une Province de France, ce qui déplut fort à Henri VIII. oncle du jeune Roi, pour lequel il s'intéressoit véritablement (*e*).

Affaire du Concordat.

Les Parlemens & les Universités de France s'opposerent de concert à l'établissement du Concordat; mais le Roi, pour gagner le Pape, le fit recevoir par force (*f*), sacrifiant ainsi à un Prince étranger les Loix du Royaume & l'affection de ses sujets. Ce fut là encore l'effet des nouvelles maximes de son Chancelier, qui étoit déja créature de la Cour de Rome, & qui pour ce service & les autres qu'il rendit dans la suite reçut la recompense ordinaire, c'est-à-dire un Chapeau de Cardinal (*).

(*a*) Recueil de Traités par *Léonard*, *Mezeray*, *Daniel*.
(*b*) Les mêmes.
(*c*) Les mêmes.
(*d*) Mem. de *du Bellai*, *Mezeray*.
(*e*) *Polyd. Virg. Holingshed*, *Herbert's* Hist. of Henri VIII.
(*f*) Hist. de la Pragmatique Sanction & des Concordats, à la fin du Commentaire de *Pithou* sur les Libertés de l'Eglise Gallicane, *Daniel* T. IX.

(*) L'affaire du Concordat est trop importante, pour n'en parler qu'en passant, & néanmoins d'une trop longue discussion, pour en traiter ici à fond. Nous tâcherons seulement d'en donner succintement une idée, & de ses principales conséquences, laissant au Lecteur curieux à s'instruire sur ce sujet dans les ouvrages composés exprès. On a vu plus haut que Louis XI. pour gagner les bonnes graces du Pape Pie II. avoit tâché d'abolir la Pragmatique Sanction, & que les Parlemens s'y opposerent, que ce Prince mécontent du Pape dans la suite, ne s'en mit plus en peine, & laissa subsister la Pragmatique Sanction, comme Loi dans l'Eglise Gallicane, & qu'elle fut respectée comme telle dans le Royaume. Charles VIII. & Louis XII. la firent observer, quoique Jules II. dans le Concilede Latran lançât les foudres de l'Eglise contre ceux qui la soutiendroient. Léon X. suivitles traces de son prédecesseurs; & le Roi le trouva dans ces sentimens, à leur entrevuede Boulogne. Il consentit néanmoins, que les Cardinaux d'Ancone & de Santiquatro conférassent avec le Chancelier Du Prat, pour trouver quelque expédient qui pût contenter les deux Parties; l'expédient qu'ils trouverent fut ce qu'on appella depuis le *Concordat*. Par ce Traité on abolissoit comme par la Pragmatique Sanc-

SECTION IX. *Derniers Rois de la Maison de Valois.*

La naissance du Dauphin donna beaucoup de joie au Roi & à ses sujets. Laurent de Medicis le tint sur les fonts au nom du Pape. C'étoit-là un de ses artifices pour maintenir le Roi dans la bonne opinion qu'il avoit de lui, tandis qu'il lui rendoit secretement de mauvais offices, & qu'il travailloit à former une Ligue, pour le dépouiller du Milanés. D'autre part François avoit toujours dessein de faire revivre ses droits sur le Royaume de Naples, & dans cette vue il combloit le Pape de faveur, espérant de le gagner & de se l'attacher entierement. Pour y réussir, il avoit déja assuré injustement le Duché d'Urbin à Laurent de Medicis, & ensuite il lui fit épouser Madelaine de Boulogne, niece du Duc de Vendôme, qui étoit une riche héritiere (*a*); ils eurent pour fille unique Catherine de Medicis, dont nous aurons à parler amplement dans la suite.

(*a*) Mem. de *du Bellai*, *Henault*, *Mezeray*.

tion les Réserves & les Expectatives, mais on n'y fit aucune mention ni de l'obligation des Papes d'assembler le Concile Général dans un tems déterminé, ni de la supériorité du Concile au dessus du Pape. Les deux principaux points de cette fameuse convention étoient que le Pape accordoit au Roi la nomination aux bénéfices de son Royaume, sous quelques clauses, & on accordoit au Pape les Annates, ou le revenu d'une année de chaque bénéfice, à mesure que le Roi y nommoit; c'est ainsi qu'on abolit les Elections, & que le Roi & le Pape partagerent entre eux les dépouilles de l'Eglise. Après son retour François fit tous ses efforts pour engager le Parlement à recevoir le Concordat. Le Nonce du Pape présenta au Roi deux Livres scellés en plomb, dont l'un contenoit le Concordat, & l'autre la révocation de la Pragmatique Sanction; mais ce Prince se contenta de faire présenter au Parlement le Concordat pour le publier & l'enrégistrer, puisque par là la Pragmatique seroit suffisamment abolie. Il alla pour ce sujet au Parlement, & en sa présence le Chancelier fit un Discours éloquent pour justifier la conduite du Roi & la sienne. Après sa harangue le Parlement & le Corps du Clergé se retirerent chacun dans une Chambre pour délibérer séparément. Le Cardinal de Boisi étant revenu à la tête des Ecclésiastiques, dit que l'affaire dont il s'agissoit intéressoit toute l'Eglise Gallicane, & qu'on ne pouvoit sans l'assembler ratifier le Concordat. *Et moi*, reprit le Roi en colere, *je vous le ferai bien faire, ou je vous envoyerai à Rome contester avec le Pape.* La réponse du Parlement fut plus soumise, mais elle étoit essentiellement la même. Le Roi fit expédier ses Lettres Patentes contenant le Concordat, & ordonna au Parlement de l'enrégistrer. Le Parlement recommença un nouvel examen, & conclut encore qu'il ne pouvoit ni publier ni enrégistrer le Concordat, & qu'il étoit résolu d'observer la Pragmatique, comme auparavant; que si le Roi vouloit l'abolir il étoit nécessaire d'assembler l'Église Gallicane, comme avoit fait le Roi Charles VII. lorsqu'il fit la Pragmatique. François répondit, qu'il étoit Roi en France, qu'il ne prétendoit pas qu'il y eut un Sénat comme à Venise, & qu'il vouloit être obéi. Le Parlement fut donc contraint de céder, mais en même tems la Cour fit une protestation par devant l'Evêque de Langres, Duc & Pair de France, où elle disoit qu'elle ne fesoit rien que par le commandement exprès du Roi & par force; qu'elle n'entendoit point approuver le Concordat, ni que dans la suite on jugeât les procès suivant ce Traité, mais suivant la Pragmatique Sanction. C'est aussi ce qu'elle fit quelque tems après, lorsque le Chapitre d'Albi élut un autre Evêque que celui qui avoit été nommé par le Roi. Le procès fut intenté au Parlement de Toulouse, & puis évoqué au Parlement de Paris. Le Roi manda le Premier Président, & lui commanda de juger suivant le Concordat; mais nonobstant cet ordre, le Parlement adjugea l'évêché à l'élu. Pendant la prison du Roi en Espagne les contestations furent suspendues, mais après son retour il ôta au Parlement la connoissance des procès touchant les Archevêchés, les Evêchés, les Abbayes &c. & l'attribua au Grand Conseil.

Le Roi trouve moyen de recouvrer Tournai, & d'être en bonne intelligence avec l'Angleterre.

1518.

Le Roi se défioit toujours de l'Angleterre, & non sans raison; car il étoit mal alors avec le Cardinal Wolsey, qui sous le nom de Ministre gouvernoit Henri VIII. aussi absolument, qu'un Tuteur son Pupille; & qui étoit néanmoins redevable en grande partie du Cardinalat à François. Wolsey avoit engagé Henri à donner des marques de jalousie, qui avoient obligé le Roi de quitter l'Italie plutôt qu'il n'auroit voulu; le Ministre avoit aussi porté son Maître à fournir de l'argent à l'Empereur pour sa derniere expédition d'Italie. Mais voiant qu'il n'y avoit aucune apparence d'allumer la guerre en Europe, dans les conjonctures présentes, il fit quelques avances au Roi de France; ce Prince qui le connoissoit à fond, lui fit de riches présens, & lui demanda ses avis sur des choses importantes (*a*). Ce qui les avoit brouillés, c'étoit l'Evêché de Tournai, dont Wolsey avoit l'administration & les revenus, & dont il auroit voulu aussi avoir le siege; le Roi le lui avoit non seulement refusé, mais avoit même sollicité le Pape d'en faire rendre l'administration à l'Evêque, qui étoit son sujet. Il traita avec Wolsey de la restitution de Tournai, promettant de le dédommager amplement de ce qu'il y perdroit en son particulier. Cet article étant reglé avec le Ministre, l'Amiral de France, & d'autres personnes de distinction se rendirent en qualité d'Ambassadeurs à Londres pour traiter avec le Roi Henri. Le Cardinal ménagea cette affaire avec beaucoup d'adresse; il vendit Tournai très-cherement; mais pour ôter tout sujet de plainte au Roi François, il fit conclure le mariage du Dauphin encore au berceau, avec Marie fille unique de Henri, à laquelle il fit assigner une grosse dot, qui devoit être déduite de la somme stipulée pour Tournai (*b*). Ce Traité aiant eté signé le 14 d'Octobre, le Roi accorda au Cardinal par Lettres Patentes, une pension annuelle de quatorze mille Livres. François fut si content du marché qu'il avoit fait, qu'il proposa de traiter pour Calais; Wolsey promit encore de ménager cet important article, & suivant les apparences il en seroit venu à bout, si Charles Roi d'Espagne n'avoit rompu le coup en mettant le Cardinal dans ses intérets (*c*). Lautrec gouvernoit le Milanés fort durement, tourmentoit le peuple & amassoit d'immenses richesses. S'appercevant que cela n'empechoit pas que le Maréchal Trivulce ne fût beaucoup plus consideré que lui, il le rendit suspect au Roi. Trivulce en fut instruit, & quoique âgé de quatrevingts ans & infirme, il passa les monts au cœur de l'hiver pour venir se justifier; mais le Roi étoit si prévenu contre lui, qu'il ne voulut pas l'écouter; ce vieux guerrier en fut si touché, qu'il mourut de chagrin (*d*). La Princesse Louise etant morte, le Roi d'Espagne, qui vouloit toujours ménager le Roi de France, renouvella le Traité de Noyon, & promit d'épouser la Princesse Charlotte, qui venoit de naitre; mais comme il pensoit aussi peu à epouser l'une que l'autre, cela étoit de peu de conséquence.

En vertu du Traité avec l'Angleterre, M. Coligni prit possession de Tournai, qui outre les presens & les pensions pour le Cardinal Wolsey,

(*a*) *Polyd. Virg.* L. XXVII. *Herbert* & al.

(*b*) Act. Pub. de *Rymer* T. XIII. *Rapin* T. V. p. 125.

(*c*) *Polyd. Virg. Daniel.*

(*d*) *Brantome* T. V. P. II. p. 256. Edit. de 1740.

Section IX. Derniers Rois de la Maison de Valois.

couta au moins quatre cens mille écus au Roi. Les deux Monarques étoient néanmoins si bons amis, que Henri fut parrain du second fils de François, & lui donna son nom de Henri (*a*).

Charles V. emporte la couronne Impériale sur François I. ce qui rendit ces deux Princes ennemis irréconciliables. 1519.

La mort de l'Empereur Maximilien eut une grande influence sur les affaires de l'Europe. Dans les derniers tems de sa vie, il avoit entretenu des négociations perpétuelles avec le Roi d'Angleterre, feignant de vouloir se démettre de l'Empire en sa faveur, ou d'engager les Electeurs à le choisir pour son successeur. Mais tout cela n'étoit que pour obtenir de l'argent. Sa véritable intention étoit de faire tomber la Couronne Impériale à Ferdinand, le second de ses petits-fils; mais après y avoir pensé murement il préféra Charles, & agit en sa faveur auprès des Electeurs dans le tems qu'il mourut. François I. quoiqu'il eût refusé le titre d'Empereur d'Orient, n'avoit pas la même indifférence pour l'Empire d'Allemagne, au contraire il ambitionnoit fort de faire rentrer l'Empire dans la Maison de France; comme il étoit très-liberal & même prodigue, il n'eut pas de peine à obtenir des promesses des Electeurs (*b*). Le Pape affectoit tantôt d'être neutre, tantôt de favoriser le Roi de France; mais au fond il ne souhaitoit ni François ni Charles pour Empereur; & il auroit réussi dans ses vues, si le Duc de Saxe avoit voulu accepter l'Empire, mais il le réfusa, & les Electeurs après mûre délibération le déférerent à Charles (*c*). Comme une des grandes raisons qui le fit préférer à François, étoit que les Princes d'Allemagne appréhendoient, qu'il ne les réduisit au petit pied comme ceux de France, ils résolurent de borner l'autorité de leur nouveau Maître; dans cette vue ils dresserent une nouvelle capitulation, qu'il devoit accepter avec la Dignité Impériale. Il y a de l'apparence qu'il n'y auroit pas souscrit, s'il n'eut appréhendé d'être supplanté par François. Les deux Concurrens se conduisirent réciproquement avec beaucoup de politesse; mais François ne laissa pas d'être si vivement piqué d'avoir échoué, que ce fut-là la source de la haine mortelle que ces deux Princes eurent l'un contre l'autre, bien qu'ils la déguisassent en des occasions particulieres. Le Roi de France reprit d'abord le projet de reconquérir le Royaume de Naples, que sembloit favoriser l'ancien préjugé, que cette Couronne étoit incompatible avec la Dignité Impériale.

Entrevue entre François I. & Henri VIII.

Avant que de s'engager dans cette entreprise, François voulut s'assurer du Roi d'Angleterre. Il fit passer l'Amiral Bonnivet en Angleterre, pour engager Henri à avoir une entrevue avec lui; il y réussit aisément, car le Monarque aimoit la pompe, & son Ministre les présens. Les deux Rois & les Reines se rendirent entre Ardres & Guines; jamais on n'avoit rien vu en Europe qui approchât de la magnificence qui fut étalée, & cette Assemblée a été mémorable sous le nom de *Camp de Drap d'or*. Elle dura dix ou douze jours, épuisa le trésor des deux Rois, ruina grand nombre de Seigneurs, & n'aboutit à rien (*d*). Le nouvel Empereur, passant d'Espagne aux Pays-bas, relacha à Douvres, y fut instruit de ce qui s'étoit

(*a*) *Herbert*, *Du Tillet*.
(*b*) *Belcar*. *Guicciardin*, *Daniel*.
(*c*) *Belcar*. *Pet. Mart. Angleria Ep. Sandoval*, *Guicciardin*, *Daniel* & al.
(*d*) *[illegible]* ad Gaguin. App. Mem. de Louise de Savoye, *Daniel* & al.

Section IX. Derniers Rois de la Maison de Valois.

passé dans l'entrevue des deux Rois, & gagna si bien Wolsey, qu'il affoiblit, s'il n'effaça pas le souvenir des politesses de France (*a*). Tous les Historiens François arrangent ainsi les faits & les dates, & raisonnent de cette maniere. Cependant il est certain que la visite de l'Empereur précéda l'entrevue des deux Rois, ainsi que tous nos Historiens en conviennent, & comme on peut le prouver incontestablement. Mais ce doit être par hazard que les Auteurs François sont tombés dans l'erreur, puisqu'ils auroient mieux réussi à faire connoitre la mauvaise foi de Wolsey, en rapportant le fait tel qu'il étoit. Toute la différence qu'il y a, c'est qu'en gagnant ce Ministre d'avance, Charles empêcha que l'entrevue ne fût préjudiciable à ses intérêts, au lieu d'apprendre ce qui s'y étoit passé, & d'effacer le souvenir des honnêtetés qu'il avoit reçues. De quelque façon que ce soit, la duplicité & la perfidie est la meme, ou pour mieux dire le Cardinal est plus coupable encore, aiant changé de parti avant l'entrevue.

Traité [illegible] 1520.

Pendant que Charles V. se fesoit couronner à Aix-la-Chapelle, & qu'il se croioit sûr du Pape, qui avoit promis de se relacher sur l'article de l'incompatibilité du Royaume de Naples avec l'Empire, François traita avec Léon, en supposant cette incompatibilité incontestable. Ils conclurent un Traité, par lequel le Pape promit de refuser l'investiture du Royaume de Naples à l'Empereur, & de la donner au Roi aussitôt qu'il en seroit le maître, non pas pour lui, mais pour Henri son second fils, à condition qu'il céderoit au Siege de Rome la ville de Gaiette, & une grande étendue de Pays, & que pendant la minorité du Prince, le Royaume seroit gouverné par un Légat Apostolique. Sur la foi de ce Traité le Roi commença a faire des préparatifs & à prendre ses mesures (*b*).

[illegible] de la Navarre [illegible] 1521.

Comme le Roi ne pouvoit pas avoir une plus belle occasion de s'emparer de la Navarre, que la révolte des Communes de Castille, il assembla un bon corps de Troupes, sous le commandement d'André de Foix Seigneur de l'Esparre, frere du Maréchal de Lautrec, & de la Comtesse de Chateaubrian. Le Pays étant ouvert, il enleva d'abord Saint Jean de Pié de Port, & ne trouva aucune résistance jusqu'à Pampelune, qu'il prit de même que la Citadelle après un siege fort court. Il est certain que si l'Esparre se fut contenté d'executer les ordres qu'il avoit, & de bien assurer sa conquête, la Navarre étoit perdue absolument pour la Maison d'Autriche (*c*). Mais enflé de ses succès, il en perdit le fruit; il alla mettre le siege devant Logrogno en Castille; la Noblesse d'Espagne prit les armes, & l'obligea de lever le siege. L'Armée Espagnole le suivit, & à une lieue de Pampelune, l'Esparre, sans attendre un renfort de six mille hommes qui étoient en marche, donna bataille, fut battu, & fait prisonnier. Cette défaite fut suivie de la perte de Pampelune & de toute la Navarre, qui fut reprise aussi promptement qu'elle avoit été conquise (*d*). Dans le tems que le feu de la guerre sembloit s'éteindre de ce côté-là, il se ralluma dans les Pays-Bas pour un sujet très-leger; il ne fut pas néanmoins tant la cause de la guerre, qu'une preuve que Charles & François étoient résolus

(*a*) *Daniel* & al.
(*b*) *Guicciardin*, *Daniel*.
(*c*) *Daniel*.
(*d*) *Pet. d'Angleria Ep. Daniel.*

Section IX. *Derniers Rois de la Maison de* Valois.

de saisir la premiere occasion pour emploier toutes les forces de leurs vastes Etats à satisfaire leurs ressentimens l'un contre l'autre.

Sujet ou plutôt prétexte de la guerre entre Charles V. *&* François I.

Il y avoit eu depuis quelques années entre les Seigneur d'Aimeries & le Prince de Chimai, un procès touchant la petite ville d'Hierge dans les Ardennes, qui avoit été terminé en faveur du Prince de Chimai par les Pairs du Duché de Bouillon. Le Seigneur d'Aimeries avoit prêté à l'Empereur, au tems de la Diete de Francfort, une somme considerable, qui lui avoit été fort utile pour son élection. Au lieu de rendre l'argent au Seigneur d'Aimeries, on lui permit d'appeller de la sentence des Pairs de Bouillon au Conseil souverain de Brabant; & les enfans du Prince de Chimai furent sommés de comparoitre devant ce Tribunal. Robert de la Mark, Duc de Bouillon prit feu là-dessus: pour deux raisons. La premiere, parcequ'il étoit tuteur des enfans du Prince de Chimai, desquels il avoit épousé la tante. La seconde, qu'on donnoit atteinte à la Souveraineté de Bouillon, qu'il prétendoit ne relever de personne. Erard de la Mark Evêque de Liege, son frere, avoit été autrefois attaché à la Cour de France, & Robert lui-même avoit été aussi à son service; mais Madame d'Angoulême, mere du Roi, aiant fait manquer à l'Evêque le Chapeau de Cardinal, parcequ'elle avoit eu cinquante mille écus pour le procurer à un autre, les deux freres se livrerent au Roi d'Espagne, & l'Evêque de Liege avoit beaucoup contribué à l'élection de l'Empereur. Ce service aggrava dans leur esprit l'injure qu'on fesoit à Robert, & ils se reconcilierent d'abord avec le Roi; Robert alla même en personnne pour lui demander sa protection. François le reçut à bras ouverts, & lui aiant selon les apparences fait présent d'une somme considerable, le Duc de Bouillon leva des Troupes, & avec trois ou quatre mille hommes alla faire le dégat dans le Duché de Luxembourg; il envoya même un Héraut déclarer la guerre à l'Empereur en présence de la Diete (a). L'Empereur fit partir deux Envoyés, l'un pour la France, chargé de faire ses plaintes au Roi, sur ce qui s'étoit passé, & l'autre pour l'Angleterre, qui devoit représenter à Henri comme à l'arbitre de tous les différends entre les deux Couronnes, l'insulte qu'on venoit de faire à l'Empereur. Tout cela n'aiant de rien servi, Charles V. envoya une Armée sous les ordres de Henri Comte de Nassau, pour châtier Robert de la Mark.

Commencement de la guerre.

Ce fut cette Armée qui commença la guerre, le Comte de Nassau s'étant rendu maître de Mouson, échoua devant Mezieres, où commandoit le Chevalier Bayard. D'autre part les François prirent Hedin & quelques autres Places. Le Roi marcha droit à Valenciennes, où l'Empereur étoit campé, & aiant passé l'Escaut, il se mit en devoir de donner bataille, mais l'Empereur se retira; si l'avis du Connétable de Bourbon avoit été suivi, il auroit suivant les apparences été battu. Mais le Roi étoit si prévenu contre lui par sa mere, qu'il rejetta son conseil. Il donna même le commandement de l'avant-garde au Duc d'Alençon qui avoit épousé sa sœur, ce qui non seulement étoit un affront pour le Connetable, mais contre le droit de sa

(a) Mem. de du Bellai.

ſa charge (*a*). En attendant les Miniſtres de l'Empereur & du Roi de France débatoient à Calais les intérêts de leurs Maîtres devant le Miniſtre de Henri, en qualité de Médiateur. On dreſſa un projet de paix, à la ſatisfaction des Parties, qui fut ſigné; mais ſur la nouvelle de la priſe de Fontarabie par l'Amiral Bonnivet, les Miniſtres de l'Empereur ne voulurent entendre à rien à moins qu'on ne rendît cette Place. Si l'Amiral avoit ſuivi les ſages avis du Duc de Guiſe, il n'y auroit eu aucun ſujet de diſpute, le Duc vouloit qu'on raſât la Place. Mais Bonnivet étoit ſi charmé de ſa conquête, & avoit tant de pouvoir ſur l'eſprit de ſon Maître, qu'il lui perſuada de ne la point rendre, ce qui engagea la France dans une guerre de trente-huit ans, & lui couta tant de ſang & de tréſors, qu'elle ſe vit ſur le penchant de ſa ruine (*b*). Avant la fin de la campagne l'Empereur prit Tournai (*c*). En Italie les affaires tournerent fort mal, Leon X. après avoir embarraſſé les François par ſes intrigues, ſe déclara ouvertement contre eux, & joignit ſes Troupes à celles de l'Empereur pour rétablir François Sforze dans le Duché de Milan. Lautrec, qui étoit venu en France, ſollicita de l'argent pour payer ſes Troupes; on lui promit qu'en arrivant à Milan, il y trouveroit les remiſes qu'il demandoit. Mais les profuſions du Roi & de ſa Mere abſorberent les fonds aſſignés; deſorte que faute de paye les Suiſſes ſe retirerent, & la plus grande partie du Milanés, & la ville de Milan tomberent entre les mains des ennemis. Tant d'heureux ſuccès, & l'eſpérance de voir bientôt les François chaſſés d'Italie, donnerent une ſi grande joie à Léon X. & mirent ſon ſang en ſi grand mouvement, qu'il fut pris de la fievre, qui le mit au tombeau. Sa mort auroit pu être fort avantageuſe aux François en Italie, ſi ceux qui les commandoient avoient été en état de profiter de quelque avantage (*d*). Mais les intrigues de la Cour empêcherent qu'on ne fît rien.

SECTION IX. *Derniers Rois de la Maiſon de Valois.*

Le Milanés perdu. 1522.

Les Troupes du Pape, de l'Empereur & du Duc de Milan, commandées par Proſper Colonne, étoient par leurs ſuccès devenues plus foibles que l'Armée de Lautrec, qui avoit été renforcée par un gros corps de Suiſſes. Proſper Colonne voulant éviter une bataille, s'étoit retranché à la Bicoque, qui étoit un vieux Château dans un Parc de très grande étendue, & entouré de toutes parts de profonds & larges foſſés. Colonne auroit été vraiſemblablement obligé de ſe rendre avec toutes ſes Troupes, ſi Lautrec avoit été maître de s'en tenir à ſon plan, qui étoit de couper les vivres & la retraite aux ennemis. Mais les Suiſſes, comptant ſur leur nombre & ſur leur valeur, demanderent à Lautrec ou de leur donner de l'argent, ou d'attaquer les ennemis dans leurs poſtes. Comme il n'avoit point d'argent à leur donner, il fut obligé de faire ce qu'ils vouloient. On entreprit donc de forcer les ennemis dans leur camp, & quoiqu'on s'y portât avec toute l'intrépidité imaginable, l'attaque finit par la perte des meilleurs Officiers de l'Armée, & de trois mille Suiſſes. Leurs compagnons furent ſi découragés, qu'ils abandonnerent Lautrec & reprirent la route de

(*a*) Mem. de *du Bellai*, *Mezeray*, *Daniel*.
(*b*) *Mezeray*.
(*c*) *Daniel*, *Mezeray*.
(*d*) *Belcar*, *De Thou*.

SECTION IX. *Derniers Rois de la Maison de* Valois.

leur Pays (*a*). Colonne aiant par là repris la supériorité poussa si vivement les François, qu'avant la fin de la campagne, il ne leur restoit plus, que le Château de Milan, Novare, Pizighitone & la Citadelle de Genes (*b*).

Semblançai est recherché pour n'avoir pas envoyé l'argent nécessaire.

La nouvelle de ces revers chagrina fort le Roi, & il en rechercha les causes. Lautrec soutint fermement, qu'il n'y en avoit point d'autre, que ce qu'on ne lui avoit pas fourni l'argent promis. Le Roi fit venir sur le champ de Baune Semblançai, Surintendant des Finances, & lui demanda compte de l'argent qui avoit dû être envoyé. Il dit, & avec vérité, que Madame d'Angouleme mere du Roi s'en étoit saisie, & qu'il avoit sa quittance. Cette quittance ne se trouva point; elle avoit été prise dans les papiers de Gentil son principal Commis, par une Demoiselle de la Reine, dont celui-ci étoit fort amoureux (*). L'affaire traina donc plusieurs années, & enfin de Baune Semblançai, vénérable Vieillard, que le Roi appelloit son pere, fut pendu pour crime de péculat (*c*). Gentil fut recompensé du service qu'il avoit rendu par une place de Président au Parlement, mais dans la suite il eut la recompense qu'il méritoit, qui est la corde. Tout cela ne contribua pas à rétablir les affaires, au contraire elles devinrent de jour en jour plus mauvaises, par les progrès prodigieux de la corruption.

Henri VIII. *declare la guerre à la France.*

Le Cardinal Wolsey étoit tout dévoué à l'Empereur, qui le dédommagea des pensions que François I. lui donnoit par d'autres, & lui fit outre cela de grands présens; pour les mériter ce Ministre engagea son Maître à tenir un procédé bien étrange. Sur les premiers soupçons que le Roi de France eut de son changement, il envoya à Henri des Lettres Patentes où il avoit inseré l'article du Traité, par lequel ils s'étoient engagés à se sécourir réciproquement, avec un long détail des injures qu'il avoit reçues de l'Empereur. Le Roi d'Angleterre lui répondit par un Héraut, qui vint lui déclarer la guerre; & au mois de Juillet un corps d'Anglois, commandé par le Comte de Surrey, débarqua à Calais (*d*). Cette expédition n'eut pas un grand succès; car les ennemis, après avoir été six semaines devant Hedin, furent obligés de lever le siege, & souffrirent beaucoup dans leur retraite; avec cela cette diversion fut dans ses conséquences fort préjudiciable aux affaires de France. Le Roi avoit grand besoin d'argent, & par le conseil du Chancelier Du Prat, il eut recours aux voies les plus pernicieuses pour en trouver, il aliéna ses domaines, créa de nouvelles charges pour les vendre, & mit plusieurs sortes d'impôts (*e*). Vers la fin de l'année le Chateau de Genes, faute de vivres, fut obligé de se rendre. Cette même année l'importante Isle de Rhodes tomba sous la puissance des Turcs, à cause de la guerre allumée entre les plus puissans Princes de la Chretienté, & de

(*a*) Mem. de *du Bellai* L. II. *Daniel* T. X. p. 70, 71.
(*b*) Les mêmes, *Mezeray*.
(*c*) *Daniel* ubi sup.
(*d*) *Polyd. Virg.* L. XXVII.
(*e*) *Mezeray*, *Daniel* l. c. p. 82.

(*) Le P. *Daniel* T. X. p. 74. traite ceci de Conte, & dit qu'il ne trouve point ce fait dans les Auteurs contemporains. *Mezeray* & *de Serres* n'en disent rien non plus. REM. DU TRAD.

la Ligue entre le Pape, l'Empereur, le Roi d'Angleterre, l'Archiduc d'Autriche, le Duc de Milan, la République de Venise l'Etat de Florence & celui de Genes contre la France (*a*). La perte de cette Isle fut irréparable.

Le siege de Fontarabie levé.

Les Espagnols avoient mis le siege devant Fontarabie, depuis que cette ville étoit au pouvoir des François, & Jaques de Daillon Seigneur du Lude l'avoit défendue près d'un an avec beaucoup de constance & de courage; l'arrivée du Maréchal de Chabannes avec une Armée obligea les ennemis à lever le siege.

Révolte du Connetable de Bourbon. 1523.

Ce succès donna de la réputation aux armes du Roi, & ses affaires auroient pu prendre un tour plus favorable, si la Duchesse d'Angouléme sa mere, qui jusques-là avoit persécuté le Connétable en lui fesant essuyer de continuelles mortifications, n'avoit changé de batterie, & ne lui avoit suscité un procès pour tous les biens de la Maison de Bourbon, les plus considerables à tous égards qu'aucun sujet possédât en France (*b*). Le Connétable étoit un Seigneur d'une grande capacité, d'un grand courage, fier, sensible aux injures, & qui avoit de grandes liaisons. Voiant qu'on avoit résolu sa ruine, il pratiqua des intelligences avec l'Empereur, le Roi d'Angleterre, & les autres Alliés. Quand il s'apperçut qu'elles étoient découvertes, il partit secretement & passa au service de l'Empereur (*c*) (*).

(*a*) Les mêmes.

(*b*) *Belcar* L. XVII. *Daniel* ubi sup. p 99.

(*c*) *Mezeray*, *Daniel* & al.

(*) La mort de Susanne Duchesse de Bourbon, décédée le 28 d'Avril 1521, à l'âge de trente-un ans, fut la source des troubles qui contraignirent ou au moins engagerent le Connétable à quitter la France & à entrer au service de l'Empereur. Comme cette affaire est d'une grande conséquence dans l'Histoire de France, elle mérite qu'on s'y arrête. Madame mere du Roi avoit environ quarante-cinq ans, & se piquoit encore d'être belle, & le Connétable étoit âgé de trente deux ans. Elle fit insinuer au Connétable, d'une part les grands avantages qu'il recueilliroit de son mariage avec elle, s'il y consentoit, & de l'autre elle donna à entendre au Roi son fils, qu'elle pensoit à ses intérêts, puisque n'y aiant pas d'apparence qu'elle eût des enfans du Connétable, les grands biens de la Maison de Bourbon reviendroient à la Couronne après la mort de ce Seigneur. Soit que le Roi le comprit ainsi, soit qu'il eût envie de faire plaisir à sa mere, il pressa de tout son pouvoir le Connétable d'oublier toutes les mortifications qu'il avoit reçues & d'épouser Madame. Le Connétable ne se contenta pas d'un refus absolu, mais en allégua des raisons offensantes, qui choquerent le Roi. La Duchesse d'Angoulême fut irritée au plus haut point. Elle attribua l'aversion du Connétable aux insinuations d'Anne Duchesse Douairiere de Bourbon, sa belle-mere; cette Princesse, nonobstant la mort de sa fille, sans qu'elle eût laissé des enfans, avoit confirmé, autant qu'il dépendoit d'elle, les cessions faites en consideration du mariage de sa fille avec le Connétable. Madame mere du Roi résolut d'attaquer le Duc de Bourbon, & de le dépouiller de ses grands biens. C'étoient principalement les Duchés de Bourbonnois & d'Auvergne, les Comtés de Montpensier, de Clermont & de Forez. On prétendoit que quelques-uns de ces Domaines étoient dévolus à la Couronne, après la mort de Pierre Duc de Bourbon, le dernier héritier de la branche aînée. A l'égard des autres biens on soutenoit qu'ils revenoient à Madame, en qualité de cousine & d'héritiere de la feue Duchesse Susanne. A l'avénement de Louis XII. à la Couronne, Anne de France avoit contesté cette succession à Charles (le Connétable) aiant dessein de marier sa fille au Duc d'Alençon; & bien qu'elle ne dût pas espérer beaucoup de ce Monarque, qu'elle avoit tenu prisonnier pendant qu'il étoit Duc d'Orléans, sachant néanmoins que

Section IX. *Derniers Rois de la Maison de Valois.*

La désertion d'un homme si important causa une consternation générale, & si elle n'excita pas d'abord un soulévement, comme on s'y attendoit, elle eut une fâcheuse influence sur les affaires, & excita tant d'ombrages, que le Roi fut obligé de retarder le secours qu'il avoit dessein d'envoyer en Italie, ce qui lui couta le peu de Places qu'il y avoit encore. Ceux qui y commandoient jugerent à propos de se rendre à des conditions raisonnables, sans attendre qu'ils fussent réduits à n'en pouvoir espérer aucunes. Enfin, quand il fut en quelque façon trop tard, le Roi résolut de faire passer une nombreuse Armée en Italie, malgré le danger auquel il exposoit par là le reste de ses Etats, & les frayeurs qu'il causoit à ses sujets, même dans Paris (*a*).

La France attaquée de tous côté. 1523.

Wolsey fut fort mécontent de l'Empereur, quand il vit l'élection d'Adrien VI, il ne put croire qu'un homme qui avoit été Précepteur de l'Empereur, & qui étoit Administrateur en Espagne eût été élevé au Pontificat, sans que ce Prince s'en fût mêlé, comme il vouloit le faire croire. Cependant comme Adrien étoit vieux, & que l'Empereur continuoit au Cardinal ses pensions & ses promesses, ce Prélat suivit toujours son plan, entra dans

(*a*) *Daniel.*

la plupart des Domaines de son mari devoient lui revenir, elle sollicita une nouvelle concession en faveur de ce mariage. Mais le Roi lui dit, que Charles Comte de Montpensier, étoit l'héritier mâle de la Famille, & que la prudence & la justice exigeoient qu'elle lui donnât sa fille, auquel cas il feroit tout ce qu'elle desireroit. Susanne fut donc mariée au Connétable, alors Comte de Montpensier; & par le contrat de mariage se cédant mutuellement leurs droits, il fut arrêté que celui des deux qui survivroit, seroit héritier de l'autre. On attaqua la cession de Louis XII comme préjudiciable à la Couronne, & le Contrat de mariage, comme contraire à d'anciennes conventions de famille. Tous les Historiens avouent que les prétentions de la Duchesse d'Angoulême étoient mal-fondées. Cependant après de longues procédures, elle eut le crédit d'obtenir du Parlement le sequestre des biens en dispute, ce qui en ôtoit la jouissance au Connétable. Cela joint à la mort de la Duchesse Anne, fille de Louis XI. sa belle-mere, le mit au désespoir, & l'engagea à faire offrir ses services à l'Empereur par Adrien de Crouy, Comte de Rœux. Charles accepta la proposition avec joie, & envoya au Connétable Beaurain son Chambellan. Cet Envoyé proposa au Connétable d'épouser Eléonore, veuve du Roi de Portugal, sœur de l'Empereur, avec une dot de deux-cens mille écus, & que l'Empereur la déclareroit par son Testament héritiere de tous les biens de la Maison d'Autriche, au cas que lui & l'Archiduc Ferdinand son frere mourussent sans enfans. Beaurain lui offrit encore de le faire comprendre dans le Traité de Ligue entre l'Empereur & l'Angleterre contre la France, & lui montra ce Traité. Dans ces entrefaites le Roi eut quelque connoissance qu'il se tramoit quelque chose; desorte qu'en allant à Lyon pour passer en Italie, il se rendit à Moulins où étoit le Connétable. Il le trouva au lit, feignant une maladie pour se dispenser de suivre le Roi dans son expédition. Ce Prince lui dit naturellement ce qu'il avoit appris, & ajouta, qu'il ne doutoit pas que le procès qu'on lui avoit intenté ne le chagrinât beaucoup, & qu'il n'en étoit point surpris; mais qu'il pouvoit compter que s'il perdoit sa cause, il lui rendroit tous ses biens. Le Connétable ne fit pas difficulté d'avouer au Roi, que le Comte de Rœux l'avoit sollicité de la part de l'Empereur; remercia le Roi de sa bonté, & promit de le suivre à Lyon. Il partit effectivement en litiere, mais il se détourna ensuite de la route, & s'échapa accompagné de Pomperant. Il se rendit avec beaucoup de peine à Trente, & aussitôt que Charles V. en eut avis, il le déclara son Lieutenant-Général en Italie. Cette affaire empêcha le Roi d'y passer, & fit tomber le Commandement à Bonnivet.

Section IX. Derniers Rois de la Maison de Valois.

les intrigues avec le Connétable, & projetta une nouvelle invaſion en France, conjointement avec Charles en qualité d'Empereur & de Roi d'Eſpagne. Cette entrepriſe fut même ſi bien concertée, que le ſuccès ſembloit en etre aſſuré (*a*). En qualité d'Empereur, Charles fit paſſer par la Franche Comté un corps de Troupes en Bourgogne; où elles parurent ſubitement & firent bien du dégat; mais à la fin les Allemands furent obligés de ſe retirer, par la prudente conduite du Comte de Guiſe, & parcequ'ils n'y furent pas ſoutenus, comme ils s'y attendoient par le Connétable. Car s'il eut pu reſter en France, juſques à ce que ſes projets euſſent été à maturité, il auroit certainement mis la Monarchie auſſi bas, qu'elle l'avoit jamais été, même du tems de Charles VII. Le Duc de Suffolk paſſa à Calais avec environ quinze mille Anglois, & fut bientôt joint par le Comte de Buren avec un pareil nombre de Troupes de l'Empereur. Les François n'aiant point d'Armée à leur oppoſer, ils ſe rendirent maîtres de Brai ſur Somme, prirent Montdidier, brûlerent Roye, & s'avancerent juſqu'à onze lieues de Paris. Mais en ce tems-là le Roi avoit envoyé de Lyon des troupes ſous le commandement du Duc de Vendôme, deſorte que les Alliés ſe retirerent, & par l'adreſſe de M. de la Trimouille ils furent obligés de renoncer au deſſein de prendre des quartiers en France. L'Empereur vint en perſonne dans la Navarre, & fit aſſieger Fontarabie; mais ce n'étoit qu'un ſtratagême des Eſpagnols, qui paſſerent les monts, & inveſtirent Baionne, où Lautrec s'étoit jetté avec quelques Troupes. Les ennemis l'attaquerent par mer & par terre pendant quatre jours conſécutifs, mais ſans ſuccès; deſorte qu'après avoir ravagé les environs de la ville, ils leverent le ſiege & s'en retournerent (*b*). Il eſt vrai que les ennemis de la France échouerent par tout, mais il eſt vrai auſſi qu'elle fut inſultée de tous côtés, que le Pays fut ravagé, & le peuple ruiné. L'Amiral Bonnivet, avec une Armée de ſix mille Fantaſſins François, de ſix mille Lanſquenets, de quinze mille Suiſſes, & de quinze-cens hommes d'armes, entra en Italie, & reconquit tout le Milanés en deça du Teſin, & ſecourut le Château de Crémone, la ſeule Place qui reſtoit aux François, & où il n'y avoit plus que huit Soldats, tous les autres avec les Officiers étant morts (*c*). Par là les François eurent encore un pié en Italie, le Roi conçut des eſpérances, & cela ouvrit une nouvelle ſource de miſeres pour le Royaume, qui avoit déja tant ſouffert de ces expéditions d'Italie.

Priſe de Fontarabie par les Eſpagnols. 1524.

L'envie que l'Empereur avoit de reprendre Fontarabie le détermina à envoyer le Connétable de Caſtille & le Prince d'Orange pour aſſieger cette Place, bien qu'ils ne ſe flataſſent gueres de réuſſir dans leur entrepriſe. Le Gouverneur s'appelloit Franget; il avoit une bonne Garniſon, ne manquoit de rien pour défendre la Place, & avoit l'exemple de M. du Lude, qui avoit ſoutenu un ſiege d'un an, étant dénué de tout. Mais s'étant laiſſé éblouir par les bonnes conditions qu'on lui offrit, & n'aiant pas grande capacité, car on ne le ſoupçonna point de manquer de courage, il ſe rendit. On lui fit ſon procès, & il fut condamné à etre dégradé de

(*a*) *Hall*, *Holingſhed*, *Herbert*.
(*b*) *Mezeray*, *Daniel* T. X. p. 126.
(*c*) *Daniel* l. c. p. 113.

Section IX. *Derniers Rois de la Maison de Valois.*

Les François abandonnent l'Italie.

Noblesse, quoiqu'il fût moins en faute, que ceux qui lui avoient confié un poste qui ne lui convenoit point (*a*).

En Italie, l'Amiral Bonnivet fut obligé de se tenir sur la défensive, ce qu'il fit pendant quelque tems; mais à la fin se voiant privé du secours qu'il attendoit & la plupart des Places où il avoit mis garnison prises, il fut obligé de faire retraite du mieux qu'il lui fut possible & son Armée souffrit beaucoup. Parmi ceux qui y perdirent la vie se trouva Pierre du Terrail, plus fameux sous le nom de Chevalier Bayard, à qui tous les François de son tems & les Historiens depuis sa mort donnerent le surnom de *Sans peur & sans reproche*, qui exprimoit son caractere. C'étoit un des hommes les plus vertueux & les plus braves de son tems, & un des plus habiles Officiers de France; il ne parvint cependant qu'à être Capitaine de Gendarmes; ce qu'on attribue à sa probité, & au mépris qu'il avoit pour tous les maneges de Cour. Vers la fin d'Avril l'Armée Françoise avoit repassé les Alpes, sans avoir pu conserver un seul Château dans le Milanés (*b*).

Clement VII *succede* à Adrien VI.

Le Pape Adrien VI. étoit mort en 1523, & le Cardinal de Medicis lui avoit succedé sous le nom de Clement VII. (*c*). Ce Pontife voulant profiter des circonstances pour procurer la paix envoya un Nonce en Angleterre. Il auroit réussi dans sa négociation, sans le Cardinal Wolsey, qui s'opposa à la paix, non qu'il ne la voulut point, mais parcequ'il ne vouloit pas que le Pape s'en mêlât, prétendant s'en faire un mérite auprès du Roi de France, & un honneur dans toute l'Europe, comme de son ouvrage.

Les affaires de François I. *prennent un tour favorable.*

Il ne laissa pas de représenter pour le présent au Roi son Maître, qu'il avoit une belle occasion d'abaisser la France pour jamais, en la partageant en deux Royaumes, dont l'un au moins releveroit de lui. Sur ce plan il conclut un nouveau Traité avec l'Empereur, en faveur du Connétable de Bourbon; Henri devoit lui donner de l'argent & l'Empereur lui fournir des Troupes; lui-même comptoit sur un soulévement en sa faveur aussitôt qu'il paroitroit avec une Armée capable de protéger ses partisans. L'idée du Connétable étoit de marcher droit à Lyon, & delà dans les Provinces où étoient ses Domaines, persuadé que la plupart de ses Vassaux prendroient les armes en sa faveur. Mais l'Empereur, qui lui donnoit une Armée & une Flotte, aima mieux qu'il entrât en Provence, & qu'il assiegeât Marseille, à quoi le Connétable fut obligé d'acquiescer, ne pouvant faire autrement (*d*). Il passa les Alpes au cœur de l'Eté, prit sans coup férir Antibes, Frejus & Grasse; Brignoles fit quelque résistance; après quoi Aix & Toulon se rendirent aussi. Vers la mi-Août le Connétable parut devant Marseille, & continua le siege pendant quarante jours; aiant fait bréche, il commanda les Troupes pour donner l'assaut, mais elles refuserent de marcher, principalement par la jalousie du Marquis de Pescaire; desorte, qu'apprenant que le Roi étoit en marche

(*a*) *Du Bellai* L. II. *P. d'Angleria* Ep. 795.

(*b*) Hist. du Chev. Bayard Ch. 55. *Du Bellai* l. c.

(*c*) *Henault*, *Guicciardin* & al.

(*d*) *Daniel* l. c. p. 141.

pour ſécourir la Place, il fut obligé de lever le ſiege & de repaſſer en Italie (*a*).

Section IX. Derniers Rois de la Maiſon de Valois.

Si François I. s'étoit contenté de cet heureux ſuccès, il auroit pu réparer ſes disgraces & faire une paix honorable. Mais ſe voyant à la tête d'une Armée de trente-cinq à quarante mille hommes, & aiant avec lui la plupart des Princes du Sang & des Grands Seigneurs, il propoſa par l'avis de l'Amiral Bonnivet de paſſer auſſi les monts, & de reconquérir le Milanés; ce qui fut réſolu & exécuté contre l'avis des plus ſages & des plus habiles Généraux, parceque le Roi le vouloit (*b*). Il laiſſa encore la Régence à ſa mere, bien qu'elle deſapprouvât cette expédition, & qu'il eut même évité d'avoir une entrevue avec elle. Il eut tout le ſuccès dont il s'étoit flaté, ſe rendit maître de Milan, & de la plus grande partie du Pays, engagea le Pape à renoncer à l'alliance de l'Empereur, & pour chaſſer entierement les ennemis du Milanés, il aſſiegea Pavie, bien que la ſaiſon fût fort avancée, & que ſon Armée eût beſoin de repos (*c*).

Il paſſe encore en Italie.

Siege de Pavie.

La ville de Pavie étoit forte; il y avoit une nombreuſe Garniſon d'Eſpagnols & de Lansquenets, & le Gouverneur Antoine de Leve paſſoit à juſte titre pour un des plus braves hommes, & un des plus habiles Capitaines de l'Empereur. Il eſt vrai que le Roi ne manquoit pas non plus de vaillans & d'habiles Capitaines; peut-être même en avoit-il trop, ainſi que ſemblent l'indiquer les divers changemens dans la maniere d'attaquer la Place, ce qui fut une des raiſons de la longueur du ſiege. Il eſt néanmoins certain, que quelques plauſibles raiſons qu'on puiſſe alléguer, le Roi commit dans la conduite de ce ſiege pluſieurs fautes, & quelques-uns diſent de fort grandes. L'importance de Pavie, avoit été le premier motif, qui lui en avoit fait entreprendre le ſiege, & c'étoit ce qu'il auroit dû examiner murement avant que de le commencer, & après l'avoir entrepris il ne devoit pas perdre ce point de vue. D'abord il détacha le Marquis de Saluces pour faire la guerre du côté de Genes, ce qu'il fit avec ſuccès; mais les avantages qu'il remporta ne compenſerent pas l'abſence des Troupes qu'il commandoit. Enſuite par le conſeil du Pape, qui ſuivant les apparences avoit de bonnes intentions, il fit un autre detachement de ſix-cens hommes d'armes, de quelque Cavalerie légere & de quatre mille Fantaſſins, pour faire une diverſion du côté du Royaume de Naples, afin d'obliger les Impériaux commandés par le Viceroi Lannoi d'abandonner le Milanés; ce Seigneur fut effectivement ſur le point de le faire, mais il ſe raviſa (*d*). Le Duc de Bourbon amena au camp ennemi douze mille Allemands, qu'il avoit levés de ſes deniers & de ceux de l'Empereur, ce ſecours rendit l'Armée ennemie ſupérieure à celle du Roi. Auſſitôt qu'il fut informé de l'arrivée de ces Troupes, il rappella le détachement du Duc d'Albanie; mais aiant reçu preſque auſſitôt un renfort de Suiſſes & de Griſons, il le contremanda (*e*).

(*a*) *P. d'Angleria* Ep. 800. *Du Bellai* L. II.
(*b*) *Daniel*, l. c. p. 152, 153.
(*c*) Le même, p. 158, *le Gendre*.
(*d*) Les mêmes.
(*e*) *Guicciardin* L. XV. *Daniel* ubi ſup. p. 163.

Section IX Derniers Rois de la Maison de Valois.

Mesures des ennemis pour faire lever le siege.

1525.

Les ennemis avoient leurs embarras. Pavie étoient aux abois; la Garnison étoit composée principalement d'Allemands, qui s'étoient mutinés faute de paye. Le Gouverneur Antoine de Leve se trouva tellement pressé par ces Lansquenets, qu'on le soupçonna d'avoir fait empoisonner leur Général, comme le seul moyen de les empêcher de livrer la Place. Les embarras étoient aussi grands & plus grands même dans leur Armée, où les Troupes étrangeres étoient sur le point de se débander, parcequ'on n'avoit pas dequoi les payer. Cela détermina le Viceroi, le Marquis de Pescaire & le Duc de Bourbon, de faire d'abord une entreprise sur Milan, & s'ils n'y réussissoient point d'attaquer le Camp du Roi (a). François I. n'en doutoit point, & il avoit délibéré déja sur le parti qu'il devoit prendre. Ses plus vieux Capitaines étoient d'avis qu'il levât le siege, & qu'il travaillât à rafraichir & à grossir son Armée. Le Pape, dont les intérêts étoient alors liés avec ceux du Roi, lui donna le même conseil par son Ambassadeur à Rome. François I. crut que son honneur étoit engagé dans cette entreprise, & qu'il ne pouvoit sans honte décamper de devant Pavie. Dans cette occasion, la Trimouille avança une maxime aussi vraye que courte, que le véritable honneur à la guerre étoit de réussir; & qu'aucune raison ne peut jamais justifier une défaite. Il fit voir au Roi que par un combat il risquoit son Armée, sa personne & son Royaume, & qu'il ne risquoit rien par la levée du siege; qu'à considerer l'état des deux Armées, les ennemis étoient presque sûrs de la victoire. Mais l'Amiral Bonnivet s'engagea à si bien disposer son camp, que les ennemis n'oseroient l'attaquer, & qu'il prendroit infailliblement Pavie; il n'en fallut pas davantage pour déterminer le Roi à rester (b). D'autres disent, qu'il avoit écrit à une de ses Maitresses, qu'il viendroit la voir après la prise de Pavie, & que ce fut-là le ridicule motif, qui lui fit risquer tout plutôt que de lever le siege (c). Quoiqu'il en soit, il vit bientôt, ou auroit dû voir qu'il devoit changer de résolution. Les Grisons qui étoient dans son Armée furent rappellés pour aller défendre leur propre Pays; desorte qu'il fut obligé de faire entrer dans les lignes, presque toutes les Troupes qui étoient dans Milan, & il fit fortifier son camp avec tout le soin possible. Les Généraux de l'Empereur résolurent de l'attaquer, parceque s'ils étoient victorieux, ils étoient sûrs de sécourir Pavie, & de recouvrer le Milanés; & d'un autre côté leur armée ne pouvoit manquer de se débander, s'ils ne le fesoient point. Ils prirent donc le parti le plus sage, & eurent sur le Roi de France l'avantage qu'il ne tenoit qu'à lui d'avoir sur eux.

Bataille de Pavie: où le Roi est défait & pris.

Le 24 de Fevrier, Fête de Saint Mathias & jour de naissance de l'Empereur, ils attaquerent le Parc & le Château de Mirabel, où étoit posté le Duc d'Alençon avec l'arriere-garde. Ils comptoient de l'emporter, supposé que le Roi ne sortit pas de ses retranchemens pour soutenir le Duc, & s'il en sortoit il perdoit l'avantage du terrein où il s'étoit fortifié. Les Armées etoient à peu près égales, & fesoient ensemble soixante mille hom-

(a) Annales de France.
(b) *Mezeray Daniel.*
(c) *Brantome.*

hommes. Ce que les Généraux ennemis attendoient ne manqua pas d'arriver, aussitôt que le Roi vit son beaufrere attaqué & qu'il étoit pressé, il s'avança à son secours (*a*). D'abord les François eurent l'avantage, à cause du grand feu de leur artillerie, bien postée & bien servie; l'Infanterie Espagnole ne put le soutenir & recula. Le Roi voulant profiter de sa bonne fortune, marcha de ce côté-là pour l'attaquer dans un chemin creux, mais par ce mouvement il se mit entre les ennemis & son artillerie, qui par là devint inutile. Le Viceroi s'étant avancé avec sa Gendarmerie, & un corps d'Arquebusiers, le Roi se trouva bientôt fort pressé. Sa Gendarmerie plia, & les Suisses oubliant leur ancienne bravoure prirent la fuite (*b*). Le Roi soutint l'effort des ennemis avec une grande intrépidité; François de Lorraine frere du Duc de ce nom, & Richard de la Pole, le dernier de la Maison de Suffolk, étant accourus à son secours avec des Lansquenets furent tués sur la place; l'Amiral Bonnivet eut le même sort, & ne fut plaint de personne; Galéas de Saint Severin, Grand Ecuyer de France, & un autre du même nom & de la même famille, Grand Maître d'Hotel y périrent pareillement, de même que Louis de la Trimouille, âgé de soixante-quinze ans. Le Maréchal de Foix & le Bâtard de Savoye furent pris, l'un & l'autre couverts de blessures, & moururent peu de tems après (*c*). Le Comte de St. Pol renversé par terre proche du Roi, fut cru mort; mais un Espagnol ne pouvant lui tirer un anneau qu'il avoit au doigt, voulut le lui couper, la douleur le fit revenir, & il guerit ensuite. Le Roi aiant tué cinq hommes avant que d'avoir son cheval tué sous lui, & deux après s'être relevé, se rendit enfin au Viceroi Lannoi. Les François perdirent entre neuf & dix mille hommes, parmi lesquels il y avoit un fort grand nombre de gens de qualité, outre ceux que nous avons nommés. Le Roi de Navarre & plusieurs autres personnes du premier rang furent pris (*d*).

SECTION IX. *Derniers Rois de la Maison de Valois.*

Ce qui se passa en France après ce désastre.

Voions à présent ce qui se passa en France après ce malheur. Celui que le Viceroi de Naples envoia à l'Empereur pour lui en porter la nouvelle passa par la France avec un sauf-conduit du Roi. Ce Prince le chargea aussi d'une Lettre pour Madame la Régente, qui ne contenoit que ces mots; *Madame, tout est perdu, hormis l'honneur* (*e*). La Duchesse d'Angoulême se trouva dans un fort grand embarras; le Royaume sans Roi, le Trésor Royal épuisé, point d'Armée, point d'Officiers, sans Alliés, & entourée d'ennemis. Les Flamands fesoient des incursions perpétuelles en France; plusieurs milliers de Paysans fanatiques attroupés en Alsace, menaçoient le Royaume d'une invasion prochaine; qui étoit d'autant plus à appréhender, qu'on n'avoit les moyens ni de la prévenir ni de la repousser. Le Roi d'Angleterre avoit assemblé de nombreuses Troupes & étoit prêt de passer à Calais. Et comme si tout cela ne suffisoit pas pour la mettre dans les plus terribles inquiétudes, il y avoit un Parti dans le Royaume, qui vouloit lui ôter la Regence pour la donner au Duc de Vendôme (*f*). Heureusement pour

(*a*) Annales de France.
(*b*) *Daniel* T. X. p. 174.
(*c*) Le même p. 175.
(*d*) Le même, *Mezeray*.
(*e*) *Ant. de Vera* Hist. de Charles V.
(*f*) *Du Bellai* L. III.

Section IX. *Derniers Rois de la Maison de* Valois.

elle & pour la France, ce Prince, qui après le Connétable étoit le chef de la Maison de Bourbon, fut assez généreux pour oublier, non seulement les injures faites à sa Maison, mais ses propres intérêts. Il alla trouver la Régente à Lyon, & l'assura qu'il n'avoit en vue que son service & le bien de l'Etat; aussi le fit-elle Chef du Conseil qu'elle forma des meilleures têtes du Royaume (*a*). Le fameux André Doria alla avec les Galeres de France prendre les debris des Troupes Françoises commandées par le Duc d'Albanie & les transporta dans leur Pays, ceux qui étoient dans le Milanés, revinrent comme ils purent. Le Duc d'Alençon mourut de chagrin de la perte de la bataille de Pavie, dont on rejettoit le blâme sur lui. Le Marquis de Saluces, perdit ses États, mais conserva son honneur & ses Troupes (*b*). Henri VIII. gouverné par le Cardinal Wolsey, joua un singulier rôle; il ne voulut pas accabler les malheureux, & assura la Régente qu'elle n'avoit rien à craindre de sa part; & en meme tems lui conseilla de n'entendre à aucun Traité, qui tendit à démembrer la France. Mais il tenoit un tout autre langage à l'Empereur; il lui fit dire que le tems étoit venu où cette puissante Monarchie étoit à leur discrétion; qu'il se contenteroit pour sa part de la Normandie, de la Guienne & de la Gascogne, à condition que l'Empereur le reconnoitroit pour Roi de France. Il exigeoit encore que l'Empereur entrât en personne dans la Guienne avec une nombreuse Armée, & qu'il partageât avec lui les frais de la guerre. Il prévoioit bien ce qui arriva. Ces propositions ne furent nullement du goût de l'Empereur, qui n'avoit pas envie de l'avoir pour voisin. Charles V. consentit donc à une tréve de six mois avec la Régente; & pour faire voir qu'il n'avoit pas besoin de l'amitié de l'Angleterre, il négocia son mariage avec la sœur du Roi de Portugal, bien qu'il fût engagé par les Traités avec Marie, fille de Henri VIII. (*c*). Cela fournit au Roi d'Angleterre le prétexte qu'il cherchoit, & le 30 d'Août il signa trois Traités avec les Plénipotentiaires de France (*). Les Flamands furent

(*a*) *Daniel* l. c. p. 187.
(*b*) *Guicciardin.*
(*c*) *Léonard*, *Du Bellai*, *Daniel* & al.

(*) Il y eut en tout cinq Traités de signés à Moore, le 30 d'Août 1525. Le premier contenoit une Ligue défensive entre la France & l'Angleterre, contre toute Puissance, spirituelle ou temporelle, qui attaqueroit l'un ou l'autre de ces deux Royaumes. Les Alliés des deux Rois étoient compris nommément dans la Ligue; mais de telle maniere que cet Article ne devoit pas être entendu de ceux qui avoient usurpé quelque chose sur l'un ou sur l'autre des deux Rois contractans, depuis la Ligue conclue, à Londres le 18 d'Octobre 1518. Par là l'Empereur qui venoit de conquérir le Duché de Milan, s'en trouvoit exclus. De plus Henri s'engageoit à solliciter fortement la liberté de François I. Le second Traité regardoit le payement de diverses sommes dues à Henri par le Roi de France, savoir, premierement par un Traité du 3 d'Août 1515, un million d'or. Par un autre du 12 de Janvier 1518, pour la restitution de Tournai, six-cens mille écus d'or. Par un autre du même jour vingt-trois mille livres tournois. Par un autre du 13 Novembre 1520, quatre-cens soixante-deux mille écus. Pour toutes ces sommes, la Régente s'engageoit, au nom du Roi son fils, de payer à Henri une somme de deux millions d'écus d'or, chacun de trente-cinq sols tournois, lesquels étant réduits en écus au soleil de trente-huit sols chacun, faisoient la somme de dixhuit-

repoussés en Picardie ; le Comte de Guise & le Duc de Lorraine, eurent le bonheur avec une poignée de monde, de tailler en pieces les Paysans Allemands. Retournons à présent au Roi François dans sa prison, dont nous parlerons succintement, aiant eu occasion de nous y étendre ailleurs. Il s'agit ici de l'Histoire personnelle de ce Monarque.

Derniers Rois de la Maison de Valois.

Comment le Roi fut traité.

Aussitôt après sa prise, les Généraux de l'Empereur lui rendirent leurs respects, & comme on le peut juger, furent fort bien reçus. Le Duc de Bourbon même obtint la permission de le voir, il s'entretint avec le Roi, & quelques-uns prétendent qu'il se reconcilia avec lui. Celui auquel le Roi fit le plus de caresses fut le Marquis de Pescaire. Au lieu de venir comme les autres avec des habits magnifiques, il parut devant ce Prince vêtu d'un simple habit de drap noir & comme en dueil, & le traita avec tant de marques d'un profond respect, que François I. fut charmé de ce Seigneur, qui passoit pour un des plus grands Capitaines & des plus habiles Politiques de son tems, mais qui étoit aussi un des hommes les plus rusés (*a*).

Propositions qu'il fait à

Pendant que le Roi fut à Pisighitone, il fit faire à l'Empereur des propositions pour sa liberté; ces propositions étoient de renoncer aux préten

(*a*) *Brantome.*

cens, quatrevingt-quatorze mille, sept-cens, trente-six écus, & trente deux sols tournois. Cette somme devoit être payée en divers termes, savoir quarante-sept mille, trois-cens, soixante-huit écus, dans quarante jours après la signature du Traité; une pareille somme le 1 Novembre suivant, & autant de six en six mois, jusqu'à ce que toute la somme fût payée. Cela fesoit en tout quarante payemens, & par conséquent toute la somme devoit être payée en vingt ans. Il étoit encore convenu dans le même Traité, que si Henri mouroit avant que d'avoir reçu l'entier payement des deux millions, les arrérages en seroient payés à ses héritiers & successeurs. Mais s'il survivoit à l'entier payement de cette somme, il recevroit pendant sa vie une pension annuelle de cent mille écus, laquelle cesseroit à sa mort. Pour assurer l'observation du Traité, la Régente devoit le jurer solemnellement en présence des Ambassadeurs d'Angleterre, & François I. devoit le ratifier & le jurer immédiatement après son retour en France. De plus on donnoit à Henri pour cautions le Cardinal de Bourbon, les Ducs de Vendôme & de Longueville, les Comtes de Saint Paul, de Maulevrier, de Brienne, le Sire de Montmorenci, les Seigneurs de Lautrec & de Brezé, les villes de Paris, Lyon, Orléans & Toulouse, Amiens, Bourdeaux, Tours & Rheims. Il faut remarquer que dans cette somme de deux millions d'écus d'or due à Henri, il n'étoit fait aucune déduction de ce qu'il avoit reçu de François I. depuis l'an 1515, jusqu'à la rupture arrivée entre eux. C'étoit-là tout le profit que Henri fesoit, mais qui n'étoit pas fort considerable, vu le peu d'exactitude du Roi de France à faire les payemens. Par un troisieme Traité la Régente s'engageoit à faire payer à Marie, sœur de Henri, Reine Douairiere de France, tous les arrérages qui lui étoient dûs de son Douaire, en divers termes, savoir cinq mille écus le jour de la signature du Traité, & pareille somme de six mois en six mois jusqu'à l'entier payement des arrérages. De plus elle promettoit de la faire jouir de son Douaire à l'avenir. Il y avoit encore un quatrieme Traité, qui portoit que le Roi d'Ecosse ne seroit censé compris au nombre des Alliés de la France, qu'en cas que les Ecossois ne commissent aucun acte d'hostilité après le 25. de Décembre suivant. Enfin par un cinquieme Traité, il étoit convenu que la Cour de France ne consentiroit ni directement ni indirectement que le Duc d'Albanie retournât en Ecosse pendant la minorité de Jaques V.

Section IX. Derniers Rois de la Maison de Valois.

L'Empereur & celles que ce Prince lui fait, rejettées de part & d'autre.

tions qu'il avoit fur le Royaume de Naples, fur le Duché de Milan, fur la Seigneurie de Genes, & l'hommage que l'Empereur lui devoit pour les Comtés d'Artois & de Flandres ; de l'aider à conquérir les villes d'Italie, fur lefquelles la Maifon d'Autriche prétendoit des droits, de lui donner une Armée de terre & une Flotte toutes les fois qu'il iroit en Italie en qualité d'Empereur ; enfin, comme il étoit veuf d'époufer la Reine Douairiere de Portugal, fœur aînée de Charles V. en tenant le Duché de Bourgogne comme la dot de cette Princeffe, qui pafferoit aux enfans qui naitroient de ce mariage (*a*). L'Empereur rejetta ces propofitions, & traita les prétentions fur Naples & le Milanés de frivoles, infinua qu'il n'avoit point befoin du fecours du Roi, & qu'il ne pouvoit regarder comme une rançon la ceffion des Domaines fur lefquels il avoit des droits inconteftables. De fon côté il fit propofer au Roi, de lui reftituer le Duché de Bourgogne purement & fimplement, de céder la Provence le Dauphiné & le Lyonnois au Duc de Bourbon pour les pofféder en titre de Royaume fans obligation d'hommage ; & de fatisfaire le Roi d'Angleterre. François I. répondit, qu'il pafferoit plutôt toute fa vie en prifon, que d'accepter ces propofitions (*b*).

Le Roi consent à être transporté en Espagne.

Cependant il paroiffoit affez difficile de le garder, les Princes d'Italie fefoient des complots pour l'enlever, & fi le Pape ne s'étoit laiffé intimider, & qu'il eût emploié à lever des Suiffes l'argent qu'il donna aux Impériaux, les affaires auroient bientôt changé de face. Les Galeres de France étant en mer, il étoit peu fûr de conduire le Roi de Genes à Naples par mer. La difficulté de le faire par terre étoit plus grande encore, parceque les Princes d'Italie pouvoient l'enlever en chemin. Le Viceroi Lannoi leva tous les obftacles, en perfuadant au Roi de paffer en Efpagne fur fes propres Galeres, montées par des Efpagnols, parcequ'en s'abouchant avec l'Empereur, ils pourroient plus aifément s'accommoder. Il fut donc conduit en Efpagne vers le milieu de Juin; mais à fon arrivée il fe trouva fort trompé ; on le logea dans le Chateau de Madrid fans qu'il vit l'Empereur. Etant tombé malade d'ennui & de chagrin, l'Empereur craignit de perdre tout le fruit de fa victoire par fa mort, ce qui l'engagea à l'aller voir & à le confoler (*c*). La Ducheffe d'Alençon fa fœur, qu'il aimoit tendrement, & qui étoit à tous égards une des plus aimables perfonnes de fon tems, vint à Madrid pour le voir & pour lui donner fes confeils. En fort peu de tems elle fe fit tant de créatures à la Cour de l'Empereur, que ce Prince ne favoit comment fe conduire. Le Roi fit mine de renoncer à tout, & chargea fa fœur, d'abord qu'elle feroit de retour en France de faire proclamer le Dauphin Roi, aimant mieux mourir en prifon, que de rendre fes fujets malheureux. Cependant cela cachoit des intrigues pour faire fauver le Roi, pour renouveller la guerre en Italie, & pour dépouiller Charles V. du Royaume de Naples, & le donner au Marquis de Pefcaire fon Général. L'Empereur en fut fi frappé, bien qu'il fût lui-même grand Politique, qu'il prit la ré-

(*a*) *Mezeray*, *Daniel* ubi fup. p. 196.
(*b*) *Sandoval*, *Antonio de Vera*.
(*c*) *Mezeray*, *Daniel*.

Section IX. *Derniers Rois de la Maison de Valois.*

ſolution de faire arrêter la Ducheſſe d'Alençon, le jour même que ſon Sauf-conduit expireroit. Elle fit échouer ce projet, en marchant jour & nuit, & le Roi de Navarre ſe ſauva en ce tems-là du Château de Pavie. Ces deux incidens déterminerent l'Empereur, à conclure ſon Traité avec le Roi, en lui feſant acheter ſa liberté le plus cherement qu'il lui ſeroit poſſible (*a*). En quoi il agit contre l'avis de ſes plus ſages & habiles Miniſtres, qui prévoioient que l'on n'obtiendroit point la jouiſſances de tous les avantages ſtipulés & que le Roi conſerveroit le deſir de ſe venger.

Traité de Madrid. 1526.

Cette grande affaire ſe termina au commencement de l'année 1526. Le Traité daté de Madrid le 14 de Janvier, étoit à tous égards auſſi avantageux à l'Empereur, que deſagréable pour le Roi & préjudiciable à la Nation Françoiſe, qu'il étoit poſſible (*). Ceux qui diſent, que la patience du Roi étoit épuiſée, & qu'il étoit déterminé de ſe procurer la liberté à tout prix, ce qu'il auroit pu faire à de beaucoup meilleures conditions, s'il avoit ſupporté ſa priſon avec plus de patience, lui font plus d'honneur & à ceux dont il ſuivit les conſeils, que d'autres qui prétendent non ſimplement excuſer, mais juſtifier ſa conduite, qui fut aſſurément extraordinaire & irréguliere. Il proteſta juridiquement en préſence de témoins & de Notaires de confiance, de la violence qu'on lui feſoit, & de nullité de tout ce qu'il ſigneroit. Après la ſignature du Traité, il fut gardé auſſi étroitement qu'il l'avoit été auparavant, & on le retint encore plus d'un mois à Madrid. Le lendemain d'un long accès de fievre qu'il avoit eu, le Viceroi de Naples vint dans ſa chambre, & lui dit qu'il venoit pour lui fiancer la Reine Douairiere Eléonore, dont il étoit le Procureur à cet effet, quoique cette Princeſſe ne fût qu'à quatre ou cinq lieues de Madrid. Enſuite l'Empereur le mena voir ſa future épouſe, & après la viſite le fit reconduire au Château de Madrid, malgré la répugnance qu'il avoit témoignee d'y rentrer (*b*). Le 21 de Fevrier, l'Empe-

(*a*) Les mêmes. (*b*) *Anton. de Vera* Hiſt. de Charles V.

(*) Les principaux articles de ce Traité qui a été ſi fort blâmé, étoient; Que le Roi épouſeroit Eléonore ſœur de l'Empereur, avec deux-cens mille écus de dot. Qu'il ſeroit mis en liberté le 10 de Mars, & qu'il donneroit le même jour ſes deux fils en ôtage à l'Empereur. Qu'il céderoit à l'Empereur le Duché de Bourgogne en toute Souveraineté. Qu'il ſe déſiſteroit de l'hommage que l'Empereur lui devoit pour les Comtés d'Artois & de Flandres. Qu'il renonceroit à toutes ſes prétentions ſur les Etats de Naples, de Milan, de Genes, Aſt, Tournai, Liſle & Heſdin. Qu'il porteroit Henri d'Albret à renoncer au Royaume de Navarre, ou au moins qu'il ne l'aſſiſteroit point. Que dans quarante jours le Duc de Bourbon & tous ceux qui l'avoient ſuivi ſeroient rétablis dans leurs biens. Qu'il rétabliroit Philibert de Châlons Prince d'Orange & le Marquis de Saluces dans leurs Etats. Qu'il ne donneroit aucune aſſiſtance au Duc de Gueldres & travailleroit après la mort de ce Prince, à faire tomber ſes villes à l'Empereur. Qu'il payeroit au Roi d'Angleterre cinq-cens mille écus que l'Empereur lui devoit. Qu'il prêteroit à l'Empereur, quand il iroit prendre la couronne Impériale en Italie, douze Galeres & quatre grands Vaiſſeaux, & des Troupes de terre, ou qu'il lui donneroit deux-cens mille écus. Enfin le Roi donna ſa foi, que s'il ne pouvoit faire exécuter ces articles, il ſe remettroit volontairement en priſon.

SECTION IX *Derniers Rois de la Maison de* Valois.

reur le conduisit un peu au delà de Madrid, & exigea de sa propre bouche les plus fortes assurances qu'il accompliroit le Traité. S'étant séparés, le Roi fut conduit avec une forte Garde à la frontiere; là il fut échangé contre ses deux fils aînés, sans qu'il eût le tems de les embrasser (*a*). Le Vicomte de Lautrec reçut le Roi, & aussitôt qu'il eut mis le pied sur ses terres, il monta un cheval Turc fort vite, sur lequel il gagna St. Jean de Luz au galop. Après s'y être un peu reposé, il alla à Baionne, & y fut reçu par la Regente & par toute la Cour, avec une joie inexprimable (*b*).

Mesures que le Roi prend pour ne le pas exécuter.

Il signa d'abord les Traités que la Régente avoit conclus avec le Roi d'Angleterre, & lui écrivit en même tems pour le remercier d'avoir contribué à sa délivrance (*c*). Les Espagnols le presserent fort de ratifier le Traité de Madrid; le Roi répondit, que ce Traité intéressoit en bien des articles ses sujets, & qu'il ne pouvoit le ratifier, avant que d'avoir assemblé les Etats de son Royaume. Au bout de deux mois il entra dans la sainte Ligue, qui s'étoit faite pour borner la puissance de l'Empereur en Italie, pour y rétablir la tranquillité, en un mot pour annuller ce qu'il y avoit de plus dur dans le Traité de Madrid (*d*). Au mois de Juin le Roi reçut publiquement les remontrances des Etats de Bourgogne; ils lui déclarerent sans cérémonie, qu'il n'avoit pu faire une aliénation aussi considerable, contraire aux Loix & aux sermens qu'il avoit faits à son sacre, & conclurent en disant, que s'il persistoit à vouloir les mettre sous une domination étrangere, ils en appelleroient aux Etats Généraux du Royaume. Le Viceroi de Naples & les autres Ministres Espagnols se trouverent à l'audience, & voiant bien qu'on les jouoit, parlerent fort vivement, & le Viceroi dit enfin au Roi, que pour ne manquer pas à sa parole royale, il ne lui restoit plus d'autre parti à prendre que de retourner au Château de Madrid, ainsi qu'en avoit usé le Roi Jean en pareil cas. Le Roi repliqua, que le Roi Jean avoit bien fait, qu'il étoit retourné auprès d'un Roi qui l'avoit traité en Roi, & que lui on l'avoit traité en Espagne d'une maniere à peine supportable à un simple Gentilhomme; qu'il avoit plusieurs fois protesté en présence des Ministres de l'Empereur contre l'injustice des demandes qu'on lui fesoit. Qu'au reste pour marquer la disposition où il étoit de satisfaire l'Empereur, autant qu'il lui étoit possible, il lui offroit pour le rachat des deux Princes ses enfans, deux millions d'or, au lieu du Duché de Bourgogne (*e*).

Publication de la Sainte Ligue.

Jusques-là on avoit tenu secret le Traité pour maintenir la paix en Italie, dans l'espérance que l'Empereur consentiroit à quelque adoucissement au Traité de Madrid; mais n'y aiant plus rien à attendre, on le publia, pendant que le Viceroi de Naples & les autres Seigneurs Espagnols étoient encore à la Cour de France. On lui donna le nom de Sainte Ligue, parceque le Pape en étoit le Chef; le Roi, les Vénitiens, les Suisses; les Florentins & le Duc de Milan y entroient (*f*); le Roi d'Angleterre en étoit

(*a*) *Daniel* T. X. p. 233.
(*b*) Le même.
(*c*) Mem. de *du Bellai* L. III. *Daniel* ubi sup.
(*d*) *Guicciardin.*
(*e*) *Daniel* l. c. p. 241.
(*f*) Recueil de Traités par *Léonard.*

déclaré le Protecteur. Cette Ligue n'étoit que défensive, & l'Empereur étoit maître d'y entrer, s'il avoit voulu relacher les deux Princes pour les deux millions qu'on lui offroit, & laisser le Duc de Milan & les autres Princes d'Italie paisibles possesseurs de leurs Etats. Le malheur ordinaire des Ligues, c'est que les Puissances contractantes ont toujours leur intérec particulier en vue, & en tâchant d'y accommoder leurs mesures, ils manquent le but de la Confédération en général (*a*). C'est ce qui arriva dans cette occasion. Le Roi cherchoit à obtenir ses enfans aux conditions qu'il avoit proposées, & il vouloit voir ce qu'il y avoit à espérer de ce côté-là, avant que d'agir contre l'Empereur, qui les avoit entre ses mains Sa lenteur fut cause que le Duc de Milan & le Pape furent les victimes de l'affaire. Le premier fut obligé de se rendre au Duc de Bourbon, & le second fut surpris par les Colonnes; c'est ce qu'on auroit prévenu si le secours de France fût entré à tems en Italie (*b*).

Prise de Rome.

Marguerite, Duchesse Douairiere d'Alençon, épousa Henri II. Roi de Navarre & François I. fit espérer à son beaufrere un puissant secours pour rentrer dans ses Etats (*c*). Au Printems de l'année 1527, le Roi envoya à Londres une magnifique Ambassade, composée de l'Evêque de Tarbes, du Vicomte de Turenne & du Président le Viste, & ils y conclurent un nouveau Traité avec le Roi d'Angleterre (*d*). Dans ces entrefaites, le Duc de Bourbon étoit allé attaquer Rome, & bien qu'il perdit la vie en montant à l'assaut, son Armée sous les ordres du Prince d'Orange, s'empara de la ville, & de la personne du Pape. Il n'est rien moins que certain que le Duc eût ordre de l'Empereur de faire cette entreprise, la nécessité seule semble l'y avoir engagé. Son armée étoit devenue ce qu'étoient les Compagnies du tems du Roi Jean; & quelques-uns prétendent, que s'il avoit survécu à la prise de Rome, il auroit marché vers Naples, & se seroit rendu maître de ce Royaume ou pour lui-même, ou pour faire sa paix avec le Roi de France en le lui restituant (*e*). Quoiqu'il en soit, la nouvelle de la marche du Duc de Bourbon vers Rome donna lieu à un nouveau Traité entre les Rois de France & d'Angleterre, par lequel ils s'engageoient d'envoyer en Italie une Armée de trente mille hommes de pié, & de mille Gendarmes (*f*). Mais avant que le Pape recueillit aucun avantage de ce Traité, il fut obligé de consentir de remettre à l'Empereur presque toutes les Places de quelque importance qu'il possedoit, de payer quatre-cens mille ducats, & de demeurer prisonnier jusqu'à l'exécution de ces articles.

Le Maréchal de Lautrec soumet Ge-

A la fin le Marchal de Lautrec arriva au commencement d'Août dans le Milanés avec une nombreuse Armée, vers ce tems-là François I. & Henri VIII. conclurent un troisieme Traité (*g*). Genes capitula, & se déclara encore une fois pour la France, le Maréchal de Lautrec conquit

(*a*) *Du Bellai.*
(*b*) *Guicciardin*, *Daniel.*
(*c*) *De Serres.*
(*d*) Act. Pub. de *Rymer.*
(*e*) *Sandoval*, *Mezeray.*
(*f*) *Du Tillet* Recueil de Traités, *Daniel* l. c. p. 262.
(*g*) Les mêmes.

SECTION X. *Derniers Rois de la Maison de Valois.*

...es & une grande partie du Milanés.

la plus grande partie du Milanés, & en mit le Duc en poſſeſſion (*a*). Au mois de Septembre le Roi conclut un quatrieme Traité avec Henri. Les armes des Confédérés prévalurent en Italie, & le ſecond d'Octobre le Maréchal de Lautrec emporta Pavie d'aſſaut, & dans les tranſports de leur fureur les François ſe vengerent cruellement de la funeſte bataille qu'ils avoient perdue devant cette Place (*b*). Lautrec paſſa enſuite le Po, ce qui fit que le Duc de Ferrare & le Marquis de Mantoue abandonnerent le parti de l'Empereur & embraſſerent celui des Confédérés. Les affaires changerent ainſi de face, & le Pape recouvra ſa liberté non par Traité, mais en ſe ſauvant du Château de St. Ange (*c*). La Princeſſe Renée fut promiſe à Hercule d'Eſt, & le Parlement, après plusieurs Lettres de juſſion, enrégiſtra les Lettres Patentes par leſquelles le Comté de Guiſe fut érigé en Duché-Pairie, en faveur de Claude de Lorraine, frere du Duc de ce nom (*d*).

François I. & Charles V. *ſe diffament l'un l'autre.*

Les Rois de France & d'Angleterre, en conſéquence des Traités faits entre eux, envoierent leurs Ambaſſadeurs en Eſpagne, accompagnés chacun d'un Héraut d'armes, pour demander à l'Empereur d'accepter les propoſitions qu'ils lui feſoient, & en cas de refus pour lui déclarer la guerre dans les formes. Il ſemble que la Cour de France avoit prévu la réponſe de l'Empereur; car le Roi avoit déja convoqué une Aſſemblée des plus Notables des trois Etats du Royaume; il leur propoſa la grande queſtion, s'il étoit tenu d'accomplir le Traité de Madrid, ou s'il ne l'exécutoit pas, s'il étoit obligé de retourner en Eſpagne (*e*)? L'Aſſemblée décida ces deux points négativement; elle répondit, que ſa perſonne étoit au Royaume & non à lui, & que la Bourgogne étoit membre de la Couronne, dont il n'étoit pas en droit de la ſeparer de ſon autorité; & elle lui offrit deux millions d'or pour la rançon de ſes fils (*f*). Après que les Ambaſſadeurs de France & d'Angleterre eurent fait leurs propoſitions les Herauts firent leur commiſſion publiquement, & Charles V., ainſi que nous l'avons dit ailleurs, traita le Héraut Anglois fort honnêtement, & celui de France avec mépris, il déclara, que François I. avoit manqué à ſa parole, & qu'il n'y avoit qu'une ſeule voie de terminer cette querelle entre gens d'honneur, ainſi qu'il l'avoit déja fait entendre auparavant (*g*). Le Roi fut fort irrité de cette réponſe, & envoia à l'Empereur un défi conçu en termes fort durs. Quand le Héraut de Charles apporta la réponſe, le Roi refuſa de l'écouter, en diſant que ſon Sauf conduit étoit limité par ces termes, *pour apporter la ſureté du camp, & non autrement*, & qu'ainſi il ne vouloit l'entendre que ſur ce ſeul point. Si ces deux Princes n'avoient donné en d'autres occaſions des preuves inconteſtables de leur courage perſonnel, toute cette Comedie, deſtinée à en donner grande opinion, auroit certainement fait tout le contraire (*h*).

En

(*a*) *Guicciardin*, *Brantome.*
(*b*) *Du Bellai*, *Belcar.*
(*c*) *Daniel*, *Mezeray*,
(*d*) *Henault.*
(*e*) *Mezeray*, *Ferron.* de reb. geſt. Gallor.
(*f*) Les mêmes.
(*g*) *Sandoval*, *Daniel.*
(*h*) Comm. de *Montluc.*

Section IX. Derniers Rois de la Maison de Valois.

Affaires d'Italie. 1528.

En Italie le Maréchal de Lautrec conquit tout le Royaume de Naples, à la réserve de Gaiette & de la Capitale, & Philippin Doria battit sur mer le Viceroi Moncade, qui fut tué. Mais les affaires changerent bientôt de face. Une maladie contagieuse se mit dans le camp des François qui assiegeoient Naples, desorte que de vingt-cinq mille Fantassins, il n'y en avoit pas quatre mille en état de combattre, & de huit-cens hommes d'armes, il n'en restoit pas cent (*a*). Le Maréchal de Lautrec mourut autant de chagrin que de maladie. Il n'avoit jamais été heureux, ni n'avoit haute opinion de lui-même; il avoit accepté le commandement de l'Armée malgré lui & parceque le Roi d'Angleterre & les Vénitiens avoient déclaré qu'ils n'agiroient point, à moins qu'il ne le prit. Ce qui le chagrina, ce fut qu'on ne lui envoia pas les secours nécessaires, & que les Vénitiens le seconderent foiblement. Le Marquis de Saluces, qui prit le commandement après la mort de Lautrec, leva le siege de Naples, & se retira dans Averse avec le peu de Troupes qui lui restoient; & là il fut obligé de se rendre prisonnier au Prince d'Orange (*b*). Dans le même tems il arriva une autre chose aussi fâcheuse. André Doria, un des plus grands Capitaines, & des hommes les plus illustres de son siecle, offrit au Roi François I. deux-cens mille écus d'or, pour disposer à son gré du Gouvernement de Genes, & pour la ville & le Port de Savone. Ce n'étoit ni par intérêt ni par ambition, mais par le généreux dessein de remettre sa Patrie en liberté, & de lui rendre une Place, qui pouvoit devenir sa rivale (*c*). Rien n'empéchoit le Roi de lui accorder cette grace, en considération des grands services qu'il lui avoit rendus; mais il avoit accordé les droits du Port de Savone à Anne de Montmorenci son Favori; & le Chancelier Du Prat, pour flater ce Seigneur, traita la proposition d'insolente & de séditieuse, & fit résoudre d'ôter le commandement des Galeres à Doria & de s'assurer de sa personne. On envoia à Genes M. de Barbesieux pour exécuter cette commission; Doria lui remit les Galeres du Roi, mais il mena les siennes à l'Empereur, & reprit bientôt Genes & Savone (*d*). D'autre part le Comte de St. Pol avec un corps de Troupes qu'il avoit amené reprit plusieurs Places dans le Milanés, & ranima un peu les espérances des Alliés, qui voioient bien, qu'une paix dans les circonstances présentes seroit leur perte (*e*).

Procédé de François I. *envers ses Alliés jusqu'à la paix de* Cambrai. 1529.

Tous les Historiens de France s'accordent à dire que François I. étoit franc, généreux & droit; mais en même tems ils rapportent des faits, qui ne s'accordent gueres avec cet éloge. Peut-être étoit-il naturellement tel, & que dans les affaires d'Etat, il se laissoit gouverner par ses Ministres. Peut-etre trouvera-t-on que c'est une foible excuse, c'est aussi ce que nous en pensons. Le Roi chargea ses Ministres de presser les Alliés de faire tous les efforts possibles, ce qu'ils ne pouvoient exécuter sans leur promettre de puissans secours, & en les assurant que de sa part il agiroit aussi avec vigueur (*f*). Il donna vraisemblablemant les mémes ordres

(*a*) *Du Bellai* L. III.
(*b*) Le même.
(*c*) Le même.
(*d*) *Mezeray*, *Brantome.*
(*e*) *Daniel.*
(*f*) *Hall*, *Holingshed*, *Stowe.*

SECTION IX. *Derniers Rois de la Maison de Valois.*

à ses Généraux; ensorte que jusques-là tout étoit en regle; mais en attendant il n'avoit en vue que d'obtenir des conditions plus avantageuses dans le Traité de paix, qui étoit actuellement sur le tapis. Ainsi ce grand Roi engageoit seulement ses Alliés à des démarches, dont il pût profiter à leurs dépens. En conséquence des ordres qu'il avoit donnés, le peu de Troupes Françoises qui étoient encore en Calabre agirent de concert avec les Vénitiens, & le Comte de St. Pol seconda aussi dans le Milanés le Duc de Milan & les Troupes de Venise commandées par le Duc d'Urbin, jusqu'au tems où son Armée fut entierement mise en déroute à la bataille de Landriano, le 22 de Juin, par Antoine de Leve, & lui-même pris, principalement par sa propre faute (*a*). Cet événement contribua à la conclusion du Traité de Cambrai. On l'a nommé à juste titre la Paix des Dames, car elle fut négociée absolument par la Princesse Marguerite d'Autriche, Gouvernante des Pays-bas pour l'Empereur, & par Madame mere du Roi (*b*). Elle fut publiée le 5 d'Août; par cette paix, au lieu d'avoir le Duché de Bourgogne, l'Empereur se réservoit les droits qu'il y avoit. Il devoit recevoir les deux millions d'écus, dont il a été si souvent parlé; dont douze-cens mille devoient être payés comptant, en retirant les deux fils du Roi; pour quatre-cens mille, il devoit donner en engagement les terres que la Duchesse de Vendome possedoit dans les Pays-bas; il devoit en payer quatre-cens mille au Roi d'Angleterre pour le compte de l'Empereur, outre cinq-cens mille au meme Prince, parceque l'Empereur s'étoit engagé à cette somme en cas qu'il n'épousât pas Marie d'Angleterre; François I. devoit aussi racheter de Henri la Fleur de Lys, joiau de prix que la Maison de Bourgogne avoit engagé pour cinquante mille écus (*c*). Il cedoit encore a l'Empereur la ville & le Château de Hesdin, renonçoit à l'hommage pour la Flandres & l'Artois, & à tous ses droits en Italie. Les Alliés du Roi resterent à la discretion de l'Empereur, sans qu'il y eût rien de stipulé en leur faveur; & ce qu'il y a de plus étrange, c'est que l'Evêque de Tarbes sollicitoit les Vénitiens de continuer la guerre, lorsque le Sénat reçut la nouvelle de la conclusion de la paix. Mais pour être toujours le même, François I. protesta contre le Traité avant que de le ratifier, & le Procureur-Général en fit autant, avant qu'il fût enrégistré au Parlement; mais ces protestations demeurerent secretes (*d*).

Générosité de Henri Roi d'Angleterre.

Le Roi d'Angleterre reçut fort froidement la nouvelle de la paix, & auroit vraisemblablement témoigné son mécontentement, si l'Ambassadeur de France, ne lui avoit en même tems dit, que son Maître avoit assez de pouvoir sur les Universités pour lui rendre service dans l'affaire de son divorce. Le Roi d'Angleterre fut si content de cette promesse, qu'il déchargea le Roi du payement des cinq-cens mille écus qu'il lui devoit pour le compte de l'Empereur, & par un autre trait de générosité, il envoia la fameuse fleur de Lys en présent à Henri, Duc d'Orléans son filleul (*e*). Heureusement pour les Italiens il s'eleva en ce tems-là de grands troubles

(*a*) *Guicciardin, Mezeray, Daniel.*
(*b*) *Brantome Dames* T. X, p. 326.
(*c*) *Mezeray.*
(*d*) *Daniel* l. c. p. 334.
(*e*) *Mezeray.*

en Allemagne, & les Turcs entrerent en Hongrie, ce qui obligea l'Empereur d'en agir équitablement envers eux, & de laisser Sforze en possession du Duché de Milan, ce qu'il n'auroit pas suivant les apparences fait sans cela.

Section IX. *Derniers Rois de la Maison de* Valois.

Les fils du Roi sont rendus. 1530.

Le Maréchal de Montmorenci, qui étoit alors dans la plus haute faveur, fut choisi par le Roi, pour aller recevoir les deux Princes, & la future Reine, & remettre la somme qu'on devoit payer comptant. Le Roi alla à Bourdeaux, tandis que le Maréchal se rendit à Baionne, & il regla tout avec le Connétable de Castille, qui étoit venu à Fontarabie. L'échange se fit vers la fin du mois de Juin, au même endroit, & avec les mêmes cérémonies qu'on avoit observées de part & d'autre, quatre ans auparavant pour la délivrance du Roi (*a*). François I. alla au devant de ses enfans & de la Reine Eléonore; & après avoir épousé cette Princesse, il fit avec elle une entrée publique à Bourdeaux. Eléonore avoit environ trente ans, & n'étoit rien moins que belle, mais elle ne manquoit pas d'esprit, desorte qu'en traitant avec distinction le Maréchal de Montmorenci, Favori du Roi, elle fut plus considerée qu'elle ne l'auroit été par sa qualité de Reine (*b*).

Le Roi rétablit les Lettres.

Le retour de la paix fournit au Roi l'occasion de s'appliquer à des objets, qui lui firent honneur. Nous avons parlé du soin que sa mere avoit pris de son éducation; & quoique les armes & les plaisirs ne lui eussent pas permis d'acquérir de grandes connoissances, il ne laissoit pas d'avoir du goût pour les Sciences en général. Guillaume Budé, un des plus grands Jurisconsultes de ce tems-là, Jean du Bellai, Evêque de Paris & puis Cardinal, & Pierre du Chastel, qui fut Evêque de Mâcon, eurent beaucoup de part à ses bonnes graces, parcequ'ils étoient savans. Le Roi leur donnoit de tems en tems les chefs sur lesquels il souhaitoit d'être instruit, & ils les lui expliquoient par des discours courts & méthodiques, qu'on lui lisoit pendant ses repas, & après qu'il les avoit pris. Jean Lascaris, Grec d'une noblesse distinguée, jetta les fondemens de la Bibliotheque Royale, en rassemblant des Manuscrits curieux; on y ajouta ensuite une Imprimerie. Par le conseil des Savans que nous avons nommés, il fonda dans l'Université de Paris des chaires en Langue Hebraïque & Grecque, & choisit pour les remplir François Vatable, & Pierre Danès. Par là & par d'autres soins de la même nature il mérita le glorieux titre de PERE & de RESTAURATEUR DES LETTRES (*c*). Il l'auroit encore mérité davantage, s'il avoit exécuté le dessein qu'il avoit formé de bâtir un magnifique College pour y faire instruire six-cens Etudians; mais il en fut détourné par le Chancelier Du Prat, qui lui représenta qu'étant toujours à la veille de rentrer en guerre avec l'Empereur, il devoit plutôt faire des fonds pour la soutenir, que de telles dépenses, qui n'étoient pas absolument nécessaires.

Mort de quelques

Cette année 1530 fut fatale à plusieurs personnes distinguées, dont il a été souvent parlé dans cette Histoire. Marguerite d'Autriche mourut dans

(*a*) *Daniel* l. c. p. 334. *Brantome.*
(*b*) *Mezeray.*
(*c*) Le même, *Henault.*

Section IX. Derniers Rois de la Maison de Valois.

les Pays-bas. Les François disent, qu'elle n'oublia jamais l'affront que lui avoit fait Charles VIII. en la renvoyant pour épouser Anne de Bretagne, & c'est là l'époque à ce que l'on prétend de la haine entre la France & la Maison d'Autriche. Le vieux Duc de Milan mourut en France, où il avoit passé ses jours tranquillement, pendant que toute l'Europe se disputoit ses Etats. Philibert de Châlons, Prince d'Orange, fut tué au siege de Florence; & cette ville après s'être bien défendue pendant onze mois, fut obligée de recevoir pour maître, de la main de l'Empereur, Alexandre de Medicis, qui avoit épousé sa fille naturelle (*a*).

Personnes distinguées.

Le Roi établit les grands Jours. 1531.

Le Couronnement de la Reine, & son entrée à Paris fournirent au peuple des spectacles & des Fêtes. Ensuite le Roi jugea à-propos de former une chambre ambulante de Magistrats fermes & integres, & les envoya dans les Provinces tenir *les grands jours*; ils jugeoient des crimes sans appel; & ils remédierent à de grands abus, qui s'étoient introduits, pendant la prison du Roi (*b*).

Mort de Madame d'Angoulême.

Au mois de Septembre mourut Madame mere du Roi, à laquelle l'Historien de Savoye (*c*) donne les plus grands éloges. Mais les Historiens de France en sont moins prodigues, parcequ'ils considerent que par sa haine contre le Connétable de Bourbon, & le Maréchal de Lautrec, elle fut cause qu'on perdit deux fois le Duché de Milan; que par ses intrigues Semblançai, un des plus sages & des plus vertueux Ministres que la France ait eus, souffrit injustement une mort honteuse, & qu'elle fut la grande protectrice du Chancelier Du Prat, qui étoit d'un caractere bien différent (*d*). Ils avouent cependant qu'elle gouverna bien pendant la prison du Roi, que le Royaume lui fut redevable de la paix de Cambrai, dont les peuples avoient grand besoin; car bien que le Roi d'Angleterre portât une partie des fraix de la guerre, c'étoit en déduction de ce que la France lui devoit, ensorte que cela ne soulageoit point le peuple.

Dessein d'unir la Bretagne à la Couronne. 1532.

Il y avoit longtems que François I. souhaittoit d'unir le Duché de Bretagne à la Couronne d'une façon plus solide qu'il ne l'étoit. Il consulta, comme il fesoit sur toutes ses affaires d'Etat, le Chancelier Du Prat son oracle, qui examina la matiere à fond, mais quoiqu'il eût le talent des expédiens, il trouva tant de difficultés, qu'il ne savoit quel moyen conseiller. Le Roi le chargea alors de conférer avec Louis des Deserts, Président au Parlement de Bretagne, homme de mérite & d'une grande probité. Le Chancelier lui communiqua les recherches qu'il avoit faites, & les moyens qu'on avoit imaginés pour faire réussir l'affaire. Le Président aiant tout entendu, dit au Chancelier qu'on ne s'y prenoit pas bien, & qu'il n'y avoit qu'une seule voie pour réussir, qui étoit de faire demander au Roi par les Etats de Bretagne l'union perpétuelle du Duché à la Couronne de France. Le Chancelier fit paroitre sa capacité, en mettant à l'écart tout ce qu'il avoit fait & en déclarant qu'il laissoit la conduite de cette dif-

(*a*) *Guicciardin*, *Daniel*.
(*b*) *Daniel* l. c. p. 337.
(*c*) *Guichenon* Hist. de la Maison de Savoye.
(*d*) *Daniel* l. c.

ficile affaire à un homme, qui lui avoit fait sentir en peu de mots, qu'il l'entendoit mieux que lui (*a*).

Le Roi y réussit.

Par l'avis du Président le Roi fit un voyage en Bretagne; il y remédia à quelques abus, fit divers actes populaires, caressa ceux qui avoient le plus de credit dans les Etats, & les gagna par des présens, des honneurs & des charges. Cela n'empêcha pas, qu'il n'y eut de grands débats, surtout de la part du Tiers Etat, quand on fit la proposition. Le Député de Nantes en particulier s'y opposa fortement, il représenta que c'étoit la perte de leurs privileges, que d'un Etat libre ils devenoient Province, & se privoient par là de tout ce qui leur restoit, qui étoit l'espérance de redevenir un jour ou l'autre une Principauté libre & indépendante. Il s'éleva surtout contre la maniere dont on vouloit s'y prendre, en les obligeant à forger eux-mêmes leurs chaines, à renoncer aux droits de leur naissance, & à solliciter comme une grace une chose qu'ils devoient regarder comme souverainement préjudiciable. Le Président qui s'attendoit à ces oppositions, obligea les amis de la Cour à laisser jetter ce premier feu des Députés. Il leur représenta ensuite en particulier, qu'ils se trompoient, & n'entendoient pas leurs intérêts. Il convint que les privileges & l'independance de la Bretagne étoient d'un grand prix pour les habitans, & qu'il falloit s'appliquer à les conserver; il leur montra ensuite, que ces privileges avoient souvent couru risque sous leurs Ducs; que la Bretagne avoit souvent été le théatre de la guerre; & que si jamais elle étoit séparée de la France, elle seroit tôt ou tard conquise, perdroit ses privileges, & seroit réduite en Province. Qu'au contraire par l'union à la Couronne, ils obtenoient tout ce qu'ils desiroient, & plus qu'ils ne pouvoient espérer d'une autre maniere; qu'en aiant le Roi de France, non pour Roi, mais pour Duc, ils s'assuroient la protection de cette couronne, sans perdre leur liberté. Pour ce qui étoit de demander eux-mêmes l'union, il leur prouva, que bien loin d'être honteux, cela étoit honorable & avantageux; que c'étoit une preuve de leur liberté, une obligation imposee au Souverain, & un Traité d'Union entre deux Etats. Les Députés se rendirent, & leur feu se rallentit peu à peu. Ce fut ainsi qu'en ménageant prudemment les esprits, les uns par des motifs d'intérêt, d'autres en leur donnant une juste idée de l'état des choses, le Président fit passer l'affaire d'une façon, que le Parlement de Paris fit des remontrances au Roi sur la condescendance qu'il avoit eue; parcequ'il voioit à regret que par la sagesse & l'autorité d'un seul homme, les libertés de la Bretagne étoient plus solidement assurées, que les siennes (*b*).

Il continue à être fort uni avec le Roi d'Angleterre.

Au mois d'Octobre le Roi eut à Calais une entrevue avec Henri VIII, qui servit à affermir la bonne intelligence qui regnoit entre eux. Ils se plaignirent l'un à l'autre de la conduite équivoque du Pape, & de la puissance excessive & de l'ambition de l'Empereur. Mais dans les circonstances présentes, ils convinrent seulement de mettre sur pié quatre-vingt mille hommes contre les Turcs; se proposant par là d'amuser l'Empereur, & de se faire honneur auprès des autres Puissances de l'Europe. Car il ne

(*a*) *Argentré* Hist. de Bretagne L. XII. (*b*) Le même.

ne paroît point que ni l'un ni l'autre euſſent véritablement ce deſſein, & ils n'avoient en vue que ce que nous avons dit, & de pouvoir armer par mer & par terre ſous ce prétexte, & ſans donner d'ombrage (*a*). L'Empereur les amuſa auſſi de ſon côté; il avoit beaucoup d'affaires ſur les bras en Allemagne, & ne ſavoit comment s'y prendre, ſurtout parceque l'Empereur des Turcs étoit à la veille de faire une irruption dans les Etats de Ferdinand ſon frere. Il emploia la médiation de la Reine ſa ſœur; François reçut les ouvertures qu'elle lui fit avec de grandes marques d'affection & d'honneteté, mais ſans s'y arrêter. Ces frivoles négociations de pure politique répondoient aux vues des deux Parties, qui cherchoient à maintenir la tranquillité, & à ſe procurer le tems de prendre leurs meſures, en attendant une occaſion favorable de faire éclater leurs véritables ſentimens.

Intrigues différentes.

Le Roi avoit bien des raiſons de croire que la paix ne ſeroit pas de longue durée. Il n'étoit pas plus content du Traité de Cambrai que de celui de Madrid; il étoit plus perſuadé que jamais de la juſtice des droits qu'il avoit ſur le Royaume de Naples & ſur le Duché de Milan, & très-chagrin d'avoir perdu la ſouveraineté de la Flandres, à laquelle il avoit été obligé de renoncer. Outre ces raiſons, qui étoient plus que ſuffiſantes, l'Empereur avoit pris pour ſa ſureté des précautions, qui ne pouvoient qu'inquieter François I. Il avoit obligé les Princes d'Italie à faire avec lui une Ligue défenſive, c'eſt-à-dire contre la France. Il avoit pris beaucoup de peine à détacher le Duc de Savoye du parti de la France, & pour cet effet lui avoit vendu le Comté d'Aſt, qui étoit fort à la bienſéance de ce Prince, mais qui étoit depuis longtems le patrimoine de la Maiſon d'Orléans. Ce qui feſoit le plus de peine encore au Roi, c'eſt que Charles V. négocioit fortement pour détacher les Suiſſes & les Griſons de l'alliance de France, par le moyen du même Duc de Savoye, qui avoit un très-grand crédit chez les Cantons. Le Roi réſolut de faire tous ſes efforts pour parer ce coup; & en même tems, il comprit ſagement qu'un Etat eſt toujours expoſé, tandis que la principale force de ſes Armées conſiſte en des Troupes mercenaires, deſorte qu'il ſe détermina à remédier à cet inconvénient, par l'établiſſement d'une Infanterie nationale; & comme vraiſemblablement il prit cette idée dans les converſations avec ſes ſavans amis, il voulut qu'on formât cette Infanterie ſur le modele des anciennes Legions Romaines, & en donna le nom aux différens Corps (*b*).

Il fait épouser Catherine de Medicis à son second fils Henri Duc d'Orléans. 1533.

Pour s'ouvrir encore l'entrée en Italie, il traita du mariage de ſon fils Henri, Duc d'Orléans, avec Catherine de Medicis, niece du Pape, qu'on appelloit la Ducheſſe d'Urbin. L'Empereur avoit propoſé de marier cette Princeſſe au Duc de Milan; mais quand Clement VII. parla à Charles V. de l'ouverture qu'on lui avoit faite de la part de la France, ce Prince l'exhorta à accepter l'offre qu'on lui feſoit, parcequ'il lui paroiſſoit qu'il étoit impoſſible que le Roi penſât ſérieuſement à une alliance ſi diſproportionnée (*c*). Il ſe trompa néanmoins; & bien que le Duc de Savoye, pour lui faire plaiſir, rendit l'entrevue du Pape & du Roi a Nice impraticable,

(*a*) *Belcar. Daniel* T. X. p. 356, 357. (*c*) *Guichardin, Daniel* l. c. p. 364.
(*b*) *Annal. de France, Daniel.*

Section IX. Derniers Rois de la Maison de Valois.

Clement s'embarqua à Genes, & vint aborder à Marseille le 4 d'Octobre (*a*). Le mariage s'y célebra avec une magnificence digne du Roi (*b*). Ce Prince travailla à engager le Pape à donner satisfaction au Roi d'Angleterre son ami & son Allié, & il paroit avoir agi avec autant de droiture que de zele, quelques soupçons qu'on ait voulu donner du contraire; nous ajouterons même qu'il auroit agi efficacement, si la Providence n'en eût ordonné autrement. Il ne put à la vérité empêcher le Pape de prononcer la sentence d'excommunication contre Henri, à l'occasion du mariage de ce Prince avec Anne de Boulen, mais il l'engagea de la tenir secrete, & envoia Jean du Bellai, Evêque de Paris pour négocier avec Henri. Ce Prélat sut si bien manier l'esprit du Roi d'Angleterre, qu'il l'empêcha de se soustraire d'abord à l'obéissance de l'Eglise Romaine. Du Bellai alla lui-même à Rome, bien qu'on fût au cœur de l'hiver; & il prit avec le Pape des mesures pour accommoder l'embarrassante affaire du divorce, & obtint qu'on différeroit de publier la sentence d'excommunication jusqu'à un certain jour, afin qu'on put avoir réponse de Henri, & savoir s'il acceptoit les conditions ou non. La réponse n'étant pas arrivée au tems précis, Du Bellai fit tous les efforts imaginables pour obtenir une surséance seulement de six jours; on la lui refusa & la sentence d'excommunication fut publiée (*c*). Deux jours après arriva la réponse du Roi d'Angleterre, avec des propositions dignes d'attention, mais il étoit trop tard (*d*). Cela prouve néanmoins que le Roi François I. & son Envoyé agissoient de bonne foi.

Mesures de l'Empereur.

En attendant, le Roi avoit toujours dessein de rompre avec l'Empereur, lorsqu'il s'en présenteroit une occasion favorable, & toutes les mesures qu'il prenoit tendoient à ce but. Charles V. ne l'ignoroit point, & ne négligeoit rien pour en faire appercevoir le public, afin qu'en cas de guerre, le blâme en retombât sur François I. Il lui avoit fait demander un secours d'hommes & d'argent contre les Turcs, mais d'une maniere à s'attirer un refus. Il ne manqua pas d'y donner un tour odieux dans la Diete, & de représenter en toute occasion le Roi comme son irréconciliable ennemi. Ce raffinement de Politique lui réussit aussi peu, qu'avec le Pape; car les Princes d'Allemagne en prirent occasion de négocier avec le Roi pour qu'il les assistât afin de maintenir leurs droits & libertés, ce qui ne pouvoit qu'être fort desagréable à l'Empereur (*e*).

Le Duc de Milan fait couper la tête à un Ministre du Roi, ce qui donne lieu à la guerre. 1534.

Pendant que ces deux Princes négocioient ainsi & formoient des Ligues secretement, il arriva une affaire qui alluma tout d'un coup la guerre. Il y avoit un Gentilhomme Milanois, oncle du Chancelier de Milan, qui par la faveur de Louis XII. s'étoit fait un établissement considerable en France. Le Roi l'envoia en qualité d'Ambassadeur au Duc de Milan, auquel seul il devoit communiquer ses Lettres de creance, parceque le Duc appréhendoit qu'il parut publiquement (*f*). L'Empereur soupçonnant la vérité, fit savoir au Duc, qu'à moins qu'il ne le satisfît sur cet article, il ne lui donneroit pas en mariage la Princesse de Danemarc sa niece. Le Duc de Milan,

(*a*) *Daniel* ubi sup. p. 369.
(*b*) Le même. *Chalons.*
(*c*) *Daniel* T. X. p. 373.
(*d*) *Du Bellai* L. IV.
(*e*) Annales de France. *Daniel.*
(*f*) *Du Bellai* ubi sup.

SECTION IX. *Derniers Rois de la Maison de Valois.*

pour dissiper ses ombrages, lui envoia les Lettres du Roi, par lesquelles il lui recommandoit seulement ce Gentilhomme, qui alloit à Milan pour ses intérêts particuliers & pour des affaires domestiques. Merveille, c'étoit son nom, eut en ce tems-là querelle avec un Seigneur de la Maison de Castiglione; celui-ci passant un jour devant l'Hotel de Merveille avec des gens armés, insulta ses domestiques; cela donna lieu à un combat, & Castiglione fut tué sur la place. François Sforze fit arrêter Merveille, & appréhendant qu'il ne déclarât le caractere public dont il étoit revêtu, il lui fit couper la tête sans autre forme de procès (*a*). Le Roi en fut extrémement irrité; il s'en plaignit même à l'Empereur; ce Prince répondit froidement que Merveille n'étoit qu'un particulier, Sujet du Duc, qui avoit droit de le punir d'un meurtre. L'Ambassadeur de France produisit alors des preuves évidentes que Merveille avoit le caractere d'Ambassadeur, & que le Duc de Milan l'avoit reconnu pour tel. L'Empereur en fut ravi, parcequ'il découvroit en même tems la fourberie de Sforze, & qu'il étoit par-là irréconciliable avec la Cour de France (*b*). Le Duc envoia à la vérité son Chancelier pour faire des excuses au Roi; ce Ministre, quoique neveu de Merveille, se chargea de cette commission, ce qui alluma davantage le feu, au lieu de l'éteindre. Avant la fin de l'année il arriva un événement qui chagrina la Cour de France, ce fut la mort du Pape Clement VII. qui avoit promis de donner à sa niece en mariage Modene, Pise, Livourne, Parme & Plaisance, & d'unir ses armes avec celle du Roi, pour la mettre en possession du Duché d'Urbin (*c*). Mais François I. qui connoissoit son ambition, & son attachement pour sa famille, auquel il avoit sacrifié plus d'une fois sa dignité, sa propre sureté & sa conscience, comptoit principalement sur son secours dans l'expédition qu'il meditoit. Et il n'est pas douteux, que le Pape, après avoir procuré la Souveraineté de Florence à son neveu, par le moyen de l'Empereur, ne souhaitat avec passion de voir sa niece Duchesse de Milan par les armes de la France. Sa mort fut donc un grand contretems, & il auroit été heureux pour les François qu'il eût paru assez grand au Roi, pour l'engager à renoncer à une entreprise, pour laquelle il avoit perdu son principal appui en perdant le Pape.

Le Roi fait la guerre au Duc de Savoye. 1535.

La guerre contre le Duc de Milan fut néanmoins résolue, & le Roi fit de grands préparatifs; mais pour entrer dans le Milanés, il falloit obtenir le passage par les Etats du Duc de Savoye; ce qui donna lieu à la guerre avec ce Prince. François I. n'en fut pas fâché, parcequ'il avoit divers sujets d'être mecontent du Duc, & il resolut de profiter de cette occasion pour lui faire éprouver son ressentiment. Mais avant que de commencer la guerre, il fit une demarche bien étrange à l'égard de la Religion. Marguerite, Reine de Navarre, sa sœur bien-aimée, avoit du goût pour les nouvelles opinions, c'est-à-dire qu'elle avoit du penchant à se faire Protestante. Elle avoit tant d'ascendant sur l'esprit du Roi son frere, qu'il fut sur

(*a*) *Daniel* l. c. p. 377.
(*b*) *Daniel* l. c. p. 378.
(*c*) *Guicciardin*, *Chalons*, *le Gendre*.

le point d'inviter Melanchthon de venir à sa Cour, mais le Cardinal de Tournon l'en dissuada. Là-dessus, quelques papiers contre la Transubstantion aiant été affichés au Louvre, le Roi fit brûler six personnes avec la derniere cruauté. A cette occasion, il tint cet étrange langage, que si son bras étoit infecté du venin de l'hérésie Luthérienne, il le couperoit lui-même, & qu'il ne l'épargneroit pas dans ses propres enfans (*a*). C'étoit un zele bien singulier, ou pour mieux dés plus ridicules en un Prince, qui avoit en ce tems-là un Envoyé du Turc à sa Cour, & qui dans la suite ne fit pas scrupule d'agir par mer & par terre de concert avec les Infideles. Après la barbare exécution dont nous avons parlé, le Roi partit pour Lyon, & fit entrer l'Amiral Chabot avec l'Armée en Savoye, dont il soumit en peu de tems la plus grande partie (*b*). Dans ces entrefaites les affaires changerent encore de face par la mort de François Sforze Duc de Milan. L'Empereur fit alors offrir au Roi, par Granvelle, l'investiture du Duché de Milan pour le Duc d'Angoulême, son troisieme fils. Cela donna lieu à de longues négociations, où de part & d'autre on affectoit beaucoup de sincerité, bien que les deux Partis n'en eussent gueres (*c*). Le Duc de Savoye, malgré le mauvais état de ses affaires, rejetta les propositions de paix que le Roi lui fit faire, & offrit à l'Empereur l'échange du Duché de Nice, & des autres domaines qu'il possedoit en deça des Alpes, pour d'autres en Italie; proposition qui irrita fort le Roi contre le Duc de Savoye, puisque si l'Empereur l'acceptoit, il avoit de ce côté-là l'entrée libre & pouvoit pénetrer jusques dans le cœur de la France (*d*).

SECTION IX. *Derniers Rois de la Maison de Valois.*

Charles V. étoit alors au plus haut point de sa gloire. Revenu triomphant de son expedition d'Afrique & aiant une nombreuse Armée & plusieurs grands Capitaines avec lui à Naples, il formoit de vastes projets, & dans cette vue il résolut d'amuser François I. en quoi il réussit parfaitement (*e*). De Naples il se rendit à Rome, & là en présence du Pape Paul III. de la maison de Farnese, & des Cardinaux, il fit en Espagnol un Discours, où il déclama amérement contre le Roi de France, & offrit même de vuider sa querelle avec lui dans un combat singulier, dans une Isle, sur un pont, ou dans un bateau. Mais quand les Ambassadeurs de France demanderent à l'Empereur, une copie de sa Harangue & si c'etoit un défi qu'il avoit fait au Roi leur Maître, & s'il avoit voulu imputer à ce Prince d'avoir fait quelque chose contre son honneur? L'Empereur refusa la copie & dit, que dans le feu du discours, il n'avoit parlé du Duel que comme d'un moyen de prévenir une grande effusion de sang, & que connoissant la valeur & la genérosité du Roi, il savoit bien qu'il ne le refuseroit point (*f*). Tout cela n'étoit qu'artifice, car l'Empereur avoit fait répandre en Allemagne une infinité de copies de son Discours, la plupart différentes les unes des autres, selon les differentes personnes à qui elles avoient

Charles V. *amuse le Roi.* 1536.

(*a*) *Florimond de Remond* Hist. de la naissance & des progrès de l'Hérésie L. VII.
(*b*) *Daniel* l. c. p. 385.
(*c*) *Mariana.*
(*d*) *Daniel* l. c. p. 386.
(*e*) Le même p. 398.
(*f*) Le même.

SECTION IX. *Derniers Rois de la Maison de* Valois.

été adreſſées (*a*). Dans le même tems ſes partiſans publierent par-tout, que le Roi avoit ſollicité les Turcs d'entrer en Hongrie; & on accuſa les François d'être les auteurs des incendies qu'il y eut en divers lieux d'Allemagne; deſorte qu'on les rendit ſi odieux que Guillaume du Bellai, Seigneur de Langei, que le Roi envoia pour négocier en Allemagne, n'oſa paroitre en public (*b*). Mais par l'adreſſe de ce Miniſtre, tous ces artifices furent dévoilés, & les projets qu'ils devoient favoriſer tournerent contre leurs auteurs, & furent très-préjudiciables aux affaires de l'Empereur, qui n'avoit d'autre vue, que d'empêcher le Roi de lever des Troupes dans l'Empire, de lui faire perdre ſon crédit parmi les Princes Allemands, & de faciliter ſes propres deſſeins (*c*).

L'Amiral Chabot *ſoumet une partie du Piemont.*

Durant toutes ces négociations l'Empereur affectoit de faire croire au Roi qu'il deſiroit de voir la paix conclue & ſignée par l'Amiral Philippe Chabot, Seigneur de Brion, ſeulement pour l'empêcher de prendre le commandement de l'Armée, & de conquérir le Piémont avec auſſi peu de peine qu'il avoit fait la Savoye. Le Roi s'en apperçut à la fin, & chargea l'Amiral d'entrer en Piémont, mais de ne commettre aucune hoſtilité contre l'Empereur. L'Amiral ſe rendit bientôt maître de Turin, de Foſſan & de Coni, & obligea le Duc de Savoye de s'enfermer dans Verceil. Il auroit même réduit cette Place, ſi l'Armée de l'Empereur ſous les ordres d'Antoine de Leve, qui étoit dans le voiſinage, ne l'avoit tenu en reſpect (*d*). Mais quand le Roi eut des avis certains que le vrai deſſein de l'Empereur étoit d'entrer en France avec cette nombreuſe Armée de vieilles Troupes, qu'il croioit invincibles, le Roi envoia ordre à l'Amiral de ramener ſon Armée, & il déclara le Marquis de Saluces, qui avoit été élevé avec lui & qu'il aimoit tendrement, ſon Lieutenant-Général en Italie, & le chargea de mettre Turin, Foſſan & Coni en état de défenſe autant qu'il ſeroit poſſible (*e*).

Guerre entre Charles V. & François I.

Le Marquis croiant, vu l'état préſent des affaires, que les François ne remettroient plus le pied en Italie, ſe déclara pour l'Empereur, & abandonna Coni; il auroit livré de même les autres Places; mais Montpeſat, qui commandoit dans Foſſan, fit une ſi belle défenſe, qu'il arrêta les ennemis un mois, & obtint à la fin une capitulation honorable. Claude d'Annebaut étoit dans Turin avec une bonne garniſon, & paroiſſoit ſi déterminé de ſe bien défendre, que l'Empereur craignant de perdre la belle ſaiſon, ſe contenta de faire bloquer la Place par un corps de dix mille hommes. Il prit ſa marche par le Comté de Nice, & entra en France au mois de Juillet, avec une Armée de cinquante mille hommes. Le Marquis du Guaſt y feſoit la fonction de Général de l'Infanterie, Ferdinand de Gonzague celle de Général de la Cavalerie, le Duc d'Albe commandoit la Gendarmerie, & Antoine de Leve avoit le commandement en chef ſous l'Empereur (*f*). Le Roi fit le Maréchal de Montmorenci, ſon Favori, Généraliſſime de ſes Troupes; il lui donna ordre de faire le dégat depuis les

(*a*) Memoires de Langei L. VI.
(*b*) *Daniel* l. c. p. 415.
(*c*) *Chalons.*
(*d*) Mem. de *Langei* L. VII.
(*e*) *Ferron.* de reb. geſt. Gallor.
(*f*) *Langei* l. c.

SECTION IX. *Derniers Rois de la Maison de Valois.*

Alpes jusqu'à Marseille, & depuis la mer jusqu'au Dauphiné; de camper avec l'Armée sous Avignon, pour la couvrir du Rhône & de la Durance; & de ne point hazarder de bataille (*a*).

Charles V. *entre en France, assiege Marseille, & souffre beaucoup dans sa retraite.*

L'Empereur ressentit bientôt l'effet de ces dispositions, car la disette des vivres diminua fort son Armée; il essaya inutilement d'attirer le Maréchal à un combat, & après avoir paru devant Arles, il vint enfin mettre le siege devant Marseille (*b*). Dans ces entrefaites, François Dauphin de France mourut à Tournon, le 12 d'Août, de poison; son Echanson qui fut saisi, en accusa à la question Ferdinand de Gonzague & Antoine de Leve, ce qui fit une grande tache à l'honneur de l'Empereur, mais suivant les apparences fort injustement (*c*) (*). Le 25 de Septembre Charles V. leva le siege de Marseille, après avoir perdu la moitié de son Armée par les maladies, & par les escarmouches. Il fut tellement inquieté & harassé dans sa retraite, qu'il ne lui restoit pas dix mille hommes en état de servir, quand il entra en Piémont, où il trouva ses affaires fort délabrées. Annebaut avoit forcé ses Troupes de lever le siege de Turin, & avoit une bonne Armée en campagne. Le Comte de Nassau, qui étoit entré en Picardie, ne fut pas plus heureux. Le Seigneur de Fleuranges, dit alors le Maréchal de la Mark, défendit Peronne si vigoureusement, que le Comte fut obligé de lever le siege après avoir donné deux assauts (*d*). C'est ainsi que par trois Places bien défendues le Roi dissipa une tempête, qui le menaçoit avec son Royaume d'une entiere ruine. L'Empereur perdit Antoine de Leve avec plusieurs autres braves Capitaines, & au moins quarante mille hommes de ses deux Armées. Il y fut si sensible, qu'après un court séjour en Piémont, il alla à Genes, où il s'embarqua pour l'Espagne.

Jaques V. *Roi d'Ecosse vient au secours de* François I. *& épouse sa fille.*

Dèsque Jaques V. Roi d'Ecosse apprit les grands préparatifs de l'Empereur pour entrer en France, il leva de son propre mouvement une Armée & équippa une Flotte pour la transporter en France, les vents contraires l'empêcherent d'y aborder; mais le Vaisseau sur lequel étoit ce Prince arriva à Dieppe; Jaques se rendit au camp où le Roi & le nouveau Dauphin étoient. Ce Prince aiant demandé la Princesse Madeleine fille du Roi, François I. ne crut pouvoir la lui refuser, après la maniere généreuse dont il en avoit agi. Mais il appréhenda que ce mariage n'altérât la bonne intelligence qui regnoit entre lui & le Roi d'Angleterre, laquelle avoit été si avantageuse aux deux Couronnes. Il lui envoia un Ministre, pour l'engager à consentir au mariage de son Neveu, ou au moins pour l'excuser.

(*a*) *Daniel* ubi sup. p. 427, 428.
(*b*) Le même p. 433.
(*c*) *Camusat* Melang Histor.
(*d*) Annal. de France, *Daniel*.

(*) Les Historiens de France parlent différemment de la mort de ce jeune Prince. Un Historien Italien rapporte qu'il mourut pour avoir bu de l'eau trop fraiche après s'être extrémement échauffé en jouant à la Paume (1). Un respectable Prélat attribue sa mort aux excès qu'il avoit fait avec une femme nommée Lestrange (2). Mais il paroit assez extraordinaire, qu'il ait été instruit plus que d'autres d'un pareil secret.

(1) *Jove* Hist. (2) *Belcarii*, Metensis Episcopi, rerum Gallicar. Commentarii.

SECTION IX. *Derniers Rois de la Maison de* Valois.

Mais Henri ne voulut pas en entendre parler (*a*). Le mariage ſe conclut néanmoins, & fut célebré le premier de Janvier 1537. Le Roi d'Ecoſſe partit peu après avec la nouvelle Reine, qui ne vécut que quelques mois (*b*). Si le Roi d'Angleterre avoit connu les ſentimens de cette Princeſſe, ſon mariage ne lui auroit pas tant déplu. Elle avoit été élevée principalement par ſa Tante, la Reine de Navarre, & étoit ſi ſincérement dans les principes de la Réformation, qu'il y a de l'apparence, que ſi elle avoit vécu, elle les auroit fait gouter au Roi ſon mari, qui étoit paſſionné pour elle.

Procédure au Parlement contre l'Empereur. 1537.

Le ſuccès dé la derniere campagne avoit tellement enflé le cœur à François I. qu'il joua le même role que Charles V. avoit fait l'année précédente en Italie. Il fit proceder contre ce Prince par devant le Parlement de Paris; cette Cour déclara qu'en violant le Traité de Cambrai, toutes les ceſſions faites par ce Traité étoient annullées, & que le Roi rentroit dans tous les droits de Souveraineté ſur les Comtés d'Artois, de Flandres & de Charolois. En conſéquence l'Empereur fut ſommé à ſon de trompe, ſous le nom de Charles d'Autriche, & comme vaſſal de la Couronne de France, de venir répondre devant le Parlement; & comme il ne comparut point, il fut condamné comme atteint de rebellion & de félonie, & les ſudits Comtés furent confiſqués & déclarés réunis à la Couronne (*c*). Après cette étrange & inutile oſtentation, le Roi entra avec ſon Armée dans l'Artois, & prit Hédin & quelques autres Places. Enſuite l'Armée Impériale ſous le commandement du Comte de Buren, couvrit le reſte, & aſſiegea Terouenne; Claude Annebaut y jetta du ſecours, mais en ſe retirant il fut fait priſonnier (*d*). Le Dauphin marcha alors avec une Armée au ſecours de la Place; mais par la mediation de la Reine de France & de Marie ſa ſœur, Gouvernante des Pays-bas, on conclut une tréve de quelques mois pour les frontieres de ce côté là (*e*). Cela donna au Roi le tems d'exécuter en quelque façon le Traité qu'il avoit fait avec Soliman Empereur des Turcs. Ce Prince remplit ſes engagemens très-ponctuellement, ce que le Roi de France ne fit point; mais il fut excuſable, en ce qu'il fit tout ce qui dépendoit de lui. Il fit partir avant lui le Dauphin & le Maréchal de Montmorenci pour entrer en Piémont. Ils forcerent le Pas de Suze, ſecoururent Turin, & rétablirent les affaires de ce côté-là (*f*). Le Roi les ſuivit; mais à la ſollicitation du Pape, il conſentit au mois de Novembre à une trêve, durant laquelle chacun demeuroit en poſſeſſion de ce qu'il tenoit. Le Duc de Savoye en eut beaucoup de chagrin, parce-qu'il voioit ſes ſujets & ſes Etats en proie également à ſes Alliés & à ſes Ennemis (*g*). Soliman, qui étoit entré en Hongrie, & avoit envoié une Flotte dans la Méditerranée pour joindre celle de France, ne fut pas moins trompé, & fort irrité.

(*a*) *Mezeray*, *Daniel*.
(*b*) Mem. de *Langei* L. VIII.
(*c*) *Daniel* l. c. p. 458.
(*d*) Mem. de *Martin du Bellai* L. VIII.
(*e*) *Daniel* ubi ſup. p. 463.
(*f*) *Daniel*.
(*g*) *Guichenon*.

Le Roi voulant recompenſer les ſervices du Maréchal de Montmorenci, qui depuis la mort du Chancelier Du Prat étoit ſon premier Miniſtre, lui donna l'épée de Connétable, & nomma Montejan & Annebaut Maréchaux de France (a). Cette promotion donnoit lieu de penſer que le Roi avoit deſſein de continuer la guerre avec plus de vigueur que jamais. Cependant à la ſollicitation du Pape Paul III. il conſentit à une entrevue avec l'Empereur & ce Pontife à Nice, la ſeule Place qui reſtoit au Duc de Savoye; auſſi eut-il bien de la peine à conſentir d'y recevoir le Pape. L'Empereur reſta à Villefranche, le Pape logea dans un Monaſtere proche de Nice, & le Roi à un quart de lieue delà; les deux Princes ne ſe virent donc point, mais ils communiquoient leurs ſentimens au Pape, qui conféroit alternativement avec eux (b). La Reine de France, ſœur de l'Empereur, alla par mer lui rendre une viſite, qui penſa leur être fatale à l'un & l'autre. On avoit fait à la hâte depuis l'endroit où la galere de la Reine devoit jetter l'ancre juſqu'au rivage un pont de cinquante pas; l'Empereur l'alla recevoir au bout de ce pont au ſortir de ſa galere, & en ce moment le pont s'étant rompu, ils tomberent tous deux dans la mer; heureuſement on les en tira auſſitôt, & ils en furent quittes pour la peur (c). Le Pape voiant que malgré tous ſes ſoins il étoit impoſſible d'ajuſter les choſes de façon à procurer la paix entre Charles V. & François I, il ſe contenta de faire ſes propres affaires, en feſant le mariage d'Octave Farneſe avec Marguerite d'Autriche, & en obtenant la prolongation de la tréve pour dix ans, durant laquelle le Roi demeuroit en poſſeſſion de ce qu'il tenoit en Piémont, & l'Empereur gardoit le reſte pour ſa ſureté (d). Après la concluſion de ce Traité, le Roi reprit le chemin de ſes Etats, & l'Empereur s'embarqua pour l'Eſpagne, vers la fin de Juin. Charles V. aiant été obligé par le vent contraire de relacher ſur les côtes de France, envoia un Gentilhomme de ſa Cour au Roi, qui étoit à Avignon, pour lui témoigner le deſir qu'il avoit de le voir & de s'entretenir avec lui. Le Roi répondit à cette civilité en feſant paroitre un egal empreſſement, & il ſe rendit à Aigues-mortes. Là il régala l'Empereur magnifiquement, ce Prince le régala à ſon tour dans ſa galere, où ils eurent une fort longue Conférence, après laquelle ils ſe ſéparerent après s'être donné de grandes marques d'eſtime & de cordialité (e), mais il ne parut pas qu'ils euſſent conclu rien d'important. Cette ſinguliere entrevue ne produiſit d'autre effet que de donner de l'ombrage à Henri VIII. qui ne pouvoit voir de bon œil une reconciliation entre ces deux Princes, ſurtout étant l'ouvrage du Pape, qu'il regardoit comme ſon ennemi déclaré. Cette année le Roi feſant ſon entrée à Laon, la preſſe fut ſi grande, que le Chancelier Antoine du Bourg, qui ſelon l'uſage d'alors l'accompagnoit monté ſur une mule, fut renverſé, & foulé aux pieds des chevaux, dont il mourut. Il eut pour ſucceſſeur Guillaume Poyet, que ſa capacité auroit rendu digne de ce poſte, auquel il parvint par ſon eſprit, qui l'avoit rendu fort agreable du Roi (f).

SECTION IX. *Derniers Rois de la Maiſon de Valois.*

Deux entrevues de l'Empereur & du Roi. 1538.

(a) *Mezeray.*
(b) *Daniel* T. X. p. 480.
(c) Là-même.
(d) Le même, p. 482.
(e) *Daniel* l. c. p. 483.
(f) Le même p. 495. *Mezeray.*

SECTION IX. *Derniers Rois de la Maison de Valois.*

L'Empereur passe par la France pour se rendre dans les Pays-bas.

1539.

Au commencement de l'année 1539, il y eut un nouveau Traité entre l'Empereur & le Roi, fait à Tolede, & assez singulier, puisqu'il portoit uniquement, que ces deux Monarques étoient convenus, qu'ils ne feroient desormais aucun Traité ni d'alliance, ni de mariage, ni aucun autre avec l'Angleterre, sans la participation & le consentement réciproque de l'un & de l'autre (*a*). Peu après la Trêve de dix ans fut confirmée. Le Dauphin Henri fit hommage à son pere, en qualité de Duc de Bretagne. Vers ce tems-là les Gantois, mécontens de Marie Reine de Hongrie, & sœur de l'Empereur, Gouvernante des Pays-bas, qui selon eux les vexoit & donnoit atteinte à leurs privileges, se révolterent, chasserent de la ville les Officiers de l'Empereur, & députerent au Roi, comme à leur Seigneur Souverain, pour se mettre sous sa protection (*b*). Jamais François I. ne pouvoit avoir une plus belle occasion de rentrer dans les droits qu'il avoit perdus par le Traité de Cambrai. Mais ce Prince n'écouta point la Politique, rejetta les offres des Gantois, & donna avis à l'Empereur de ce qui se passoit. Charles V. se trouva fort embarrassé, nonobstant le procédé généreux du Roi. Il voioit bien que sa présence étoit nécessaire dans les Pays bas, pour étouffer l'incendie; mais il ne savoit comment s'y rendre surement. Il craignoit la Flotte des Turcs, s'il y alloit par mer; & les troubles de religion rendoient le passage par l'Allemagne difficile & dangereux. Le chemin le plus court étoit de passer par la France, & c'étoit le plus sûr, si le Roi y consentoit. Il pria l'Evêque de Tarbes, alors Ambassadeur de France auprès de lui, d'en écrire au Connétable, pour lui ménager l'agrément du Roi, & donna sa parole à l'Ambassadeur d'accorder au Roi ou à un de ses fils l'investiture du Duché de Milan, demandant seulement, qu'on ne se prévalut pas de cette conjoncture pour lui proposer de faire d'autres Traités.

L'affaire fut mise en délibération dans le Conseil du Roi. Le Cardinal de Tournon fut d'avis, que l'Empereur s'engageât par écrit; mais le Connétable s'y opposa, disant qu'une promesse par écrit n'étoit pas plus sure, que la simple parole, dont on pouvoit s'assurer aisément; que l'investiture étant le retour d'une faveur, la meilleure voie de s'en assurer, étoit d'en relever le prix par la maniere de la faire. Comme cet avis s'accordoit avec le caractere généreux du Roi, il fut suivi. Le Dauphin & le Duc d'Orléans son frere, allerent à Baionne recevoir l'Empereur, & offrirent de demeurer en ôtage sur les terres d'Espagne, jusqu'à ce que l'Empereur fût arrivé dans les Pays-Bas. Mais il refusa poliment cette offre, & dit que la parole du Roi étoit l'unique sureté qu'il voulut prendre (*c*). Le Roi lui-même, quoiqu'indisposé alla au devant de lui jusqu'à Chatelleraut. On fit à l'Empereur dans le chemin tous les honneurs imaginables, de même qu'à Paris pendant le peu de séjour qu'il y fit. Quand il partit le Roi l'accompagna jusqu'à St. Quentin; le Dauphin & le Duc d'Orléans jusqu'à Valenciennes (*d*). On jugea alors que sans manquer à la bienséance, la bonne Politique vouloit, qu'on demandât à l'Empereur de

(*a*) *Daniel* l. c. p. 485.
(*b*) *Antonio de Vera*, *Daniel* p. 486. *Mezeray.*
(*c*) *Daniel* ubi sup. p. 488 *Mezeray.*
(*d*) *Mezeray.*

ratifier la promeſſe qu'il avoit faite, & que ce ſeroit là la preuve la plus certaine de ſon amitié, & un moyen efficace de parvenir à une paix durable. L'Empereur commença à biaiſer, le Roi conſentit qu'au lieu du Duché de Milan, il donnât les Pays-Bas en dot à ſa fille, qui épouſeroit le Duc d'Orleans, mais Charles V. fit naitre tant de difficultés, que le Roi ſe trouva trompé. Si l'on en croit les Hiſtoriens François ce ne fut pas ſur ce ſeul article; ils aſſurent que l'Empereur s'empara ſi bien de l'eſprit du Roi, que ce Prince lui fit confidence de ce qui s'étoit paſſé de plus ſecret entre lui & Henri VIII. Pendant qu'il lui feſoit eſpérer l'inveſtiture du Milanés, il l'engagea d'envoyer une Ambaſſade à Veniſe, pour diſſuader la République de faire ſa paix particuliere avec le Turc. Cette démarche fut inutile, & ne ſervit qu'à diminuer le crédit du Roi chez les Princes d'Italie, & à le brouiller avec Soliman (*a*); qui attribua à ingratitude ce qui n'étoit qu'un manque de conduite.

SECTION IX. *Derniers Rois de la Maiſon de Valois.*

Ces fautes eurent de fâcheuſes ſuites pour les Favoris du Roi. Ce Prince qui étoit ouvert, franc & généreux, devint chagrin, ſoupçonneux & de mauvaiſe humeur. Le Connétable en fut la victime, & ſe voiant disgracié, il ſe retira dans ſon Château de Chantilli, où il reſta durant tout le regne de François I. L'Amiral, qui tenoit le ſecond rang dans la faveur, avoit déja été disgracié. Le Roi s'étant un jour mis en colere contre ce Seigneur, le menaça de lui faire ſon procès. L'Amiral lui répondit qu'il pouvoit le faire, que ſa conduite étoit ſi irréprochable, qu'il ne craignoit rien. Le Roi le fit arrêter, & mettre en priſon au Château de Milan (*b*). Le Chancelier Poyet ſe chargea honteuſement de ſervir le Roi dans cette affaire, nomma des Commiſſaires tirés de divers Parlemens de France, & ſe mit à leur tête. Sur quelques preuves équivoques, & ſur ce que l'Amiral avoit mis de ſa propre autorité quelques droits ſur des Pêcheurs, le Chancelier, tant par promeſſes que principalement par menaces, obligea les Juges à le condamner à la perte de ſes charges & au banniſſement. Poyet avoit promis au Roi de trouver dans la conduite de l'Amiral dequoi le condamner à la mort, deſorte que quand il porta l'Arrêt au Roi, ce Prince s'en moqua, pardonna à l'Amiral & le fit venir; il lui dit; ,, vous voyez, ,, qu'il ne vous convenoit pas de me défier de vous faire votre procès. Il ,, eſt vrai Sire, reprit l'Amiral avec ſa fermeté ordinaire, mais du moins ,, on ne m'a convaincu d'aucune infidelité contre votre ſervice". Le Roi voulut s'aſſurer de ce fait par la lecture des informations; & voyant qu'il étoit vrai, il le fit déclarer autentiquement dechargé de tout crime par le Parlement, & le rétablit dans ſes charges; ce qui ne l'empecha pas de mourir du chagrin qu'il avoit pris dans ſa priſon (*c*). Le Chancelier éprouva une deſtinée plus fâcheuſe. La famille de l'Amiral attaqua ſa conduite, on l'accuſa de beaucoup de malverſations, & après avoir paſſé quatre ans en priſon, le Parlement le condamna à perdre ſa charge, à payer une amende de cent mille Livres, & à demeurer en priſon, pendant cinq au-

Disgrace du Connétable, de l'Amiral & du Chancelier.

(*a*) *Daniel* l. c. p. 492.
(*b*) Le même p. 494.
(*c*) *Mezeray*, *Henault*, *Daniel* p. 496 & al.

SECTION IX.
Derniers Rois de la Maison de Valois.

tres années (*a*). Il souffrit les deux premieres peines & fut élargi ensuite, parcequ'on lui fit grace des trois autres. Etant vieux & pauvre, il gagna sa vie à des consultations, parcequ'on estimoit ses lumieres, tandis qu'on méprisoit sa personne.

Dispositions à une rupture entre l'Empereur & le Roi. 1541.

Les anciens Favoris du Roi étant morts ou disgraciés, le Maréchal d'Annebaut tint auprès de ce Prince la place du Connétable, & Guillaume du Bellai, Seigneur de Langei eut le commandement en Piémont (*b*). Le grand but du Roi étoit de se préparer à la guerre. Il y avoit bien des difficultés à surmonter; l'Empereur étoit aussi puissant que jamais, & le Roi avoit perdu beaucoup de son crédit chez les Puissances étrangeres. Il fit un Traité d'alliance avec les Rois de Danemarc & de Suede, qui étoient intéressés à s'opposer à la puissance de Charlequint (*c*). Il gagna le Duc de Cleves, à qui l'Empereur disputoit ses droits sur la Gueldre, & pour se l'attacher davantage, il lui fit épouser Jeanne d'Albret, héritiere du Royaume de Navarre; mais comme la Princesse n'avoit qu'onze ans, le mariage ne fut jamais consommé.

Ambassadeurs du Roi à Venise & à la Porte, assassinés.

Comme les émissaires de l'Empereur avoient inspiré à Venise & à Constantinople de grands soupçons contre le Roi, il envoia pour desabuser le Sénat & le Grand Seigneur, Cesar Fregose & Antoine Rinçon. Le Marquis du Guast, Gouverneur du Milanés, informé du sujet de cette Ambassade, fit attaquer la barque, sur laquelle ils descendoient le Po, par la garnison de Pavie, & les deux Ambassadeurs furent tués. Quelques-uns de ceux qui les accompagnoient s'étant sauvés, instruisirent M. de Langei de ce qui s'étoit passé. Aussitôt que le Roi en fut informé, il s'en plaignit dans toute l'Europe, comme d'un noir attentat contre le droit des gens, & d'une violation manifeste de la Trêve. Le Gouverneur de Milan protesta constamment qu'il n'avoit aucune part à cet assassinat & l'Empereur assura qu'il n'avoit point été commis par son ordre. Le Roi voiant qu'il ne pouvoit obtenir de satisfaction par les voies de la douceur, résolut de se la procurer par l'épée, & c'étoit ce qu'il demandoit (*d*).

Guerre declarée. 1542.

Au Printems de l'année 1542, les Rois de France & de Danemarc déclarerent la guerre à l'Empereur. Ce Monarque avoit, contre l'avis du Pape, entrepris une seconde expédition en Afrique dans le dessein de ruiner Alger, & il avoit perdu sa Flotte & son Armée. Au commencement de l'Eté l'Armée Françoise, forte d'environ quarante mille hommes se mit en campagne. Elle etoit conduite par le Duc de Guise, Lieutenant-Général sous le Duc d'Orléans. Ce Prince entra dans le Duché de Luxembourg, s'empara de Damvillers, & puis d'Yvoi, Place très-forte. On prit ensuite Arlon; après quoi l'Armée assiegea Luxembourg, dont la garnison quoique nombreuse, & nonobstant la force de la Place, capitula aussi au bout de quelques jours; Vireton & Montmedi ne furent pas mieux défendues; & si le jeune Prince avoit écouté les sages conseils du Duc

(*a*) Mem. de *Langei* L. VIII. *Pasquier* Recherch. L. VI. Ch. 9.

(*b*) Annal. de France, *Daniel.*

(*c*) *Daniel* l. c. p. 497, 498. *Léonard* T. II.

(*d*) *Daniel* l. c. p. 503. Mem. de *Langei* L. IX.

Duc de Guise, tout le Duché auroit été conquis; le Duc de Cleves aiant ravagé tout le Brabant jusqu'aux portes de Louvain & d'Anvers (*a*). Mais il sépara brusquement son Armée, & se rendit à Montpellier où étoit le Roi son pere. René de Nassau, Prince d'Orange, reprit Luxembourg & quelques autres Places, il auroit même reconquis tout, sans le Duc de Guise qui défendit Yvoi, & reprit ensuite Montmedi. Le Prince d'Orange entra dans le Pays de Juliers, qu'il désola, pour venger les ravages que le Duc de Cleves avoit faits dans le Brabant. Le Dauphin avec une Armée plus forte que celle de son frere, & accompagné de M. de Montpesat, entra en Roussillon & assiegea Perpignan (*b*). Le Roi s'attendoit que l'Empereur qui étoit en Espagne, marcheroit au secours de la Place, & en ce cas-là il avoit dessein de venir se mettre à la tête de l'Armée pour le combattre. Mais le Duc d'Albe lui épargna cette peine. Ce Duc entra dans la Place avec les vieilles bandes Espagnoles, & y aiant trouvé l'Artillerie & toutes les munitions de guerre & de bouche, qui étoient restées de l'expédition d'Alger, il la défendit si vigoureusement, qu'au bout de trois mois le Roi envoia Annebaut, qui venoit d'être fait Amiral & le Comte de St. Pol, pour examiner l'état des choses. Ils furent d'avis de lever le siege, & par ordre du Roi l'Armée décampa vers la fin d'Octobre (*c*). L'Amiral alla en Piémont avec un renfort de Troupes, les François s'y étant tenus sur la défensive.

SECTION IX. *Derniers Rois de la Maison de Valois.*

Campagne de Flandres. 1543.

Au commencement du mois de Mars 1543, l'Armée du Duc de Cleves commandée par Martin van Rossem, défit l'Armée Impériale conduite par le Duc d'Arscot; quatre mille hommes resterent sur la Place, cinq mille furent pris, avec tout le bagage & toute l'Artillerie. Le Roi se mit aussi en campagne & se rendit à Cambrai; aiant pris la petite ville de Landreci, il la fit fortifier, & y mit une grosse garnison. Le Duc d'Orléans & le Maréchal d'Annebaut, soumirent presque tout le Duché de Luxembourg. Mais en même tems le Duc de Cleves se trouvant accablé de toutes les forces de l'Empereur fut obligé de faire sa paix aux conditions qu'il plut à Charlequint; ces conditions furent de renoncer à l'alliance de France, de renvoier Jeanne d'Albret en France, & de faire entrer une partie de ses Troupes avec leur Général au service de l'Empereur (*d*). Ce fut là un fâcheux coup pour la France; mais un plus fâcheux encore ce fut l'alliance de Henri VIII. avec l'Empereur, dont l'imprudence du Roi fut la seule cause. L'exécution du Traité en suivit de près la conclusion, & dix mille Anglois débarquerent peu de tems après dans les Pays-Bas. Aiant joint l'Armée de l'Empereur, elle alla mettre le siege devant Landreci, quoique le Roi fût encore en campagne, & par conséquent à portée de venir au secours de la Place. Mais aiant eu le bonheur d'y faire entrer deux fois du renfort, l'Empereur fut obligé de decamper de devant cette Place & de devant Guise, au lieu de marcher vers Paris, comme il en avoit menacé après la jonction des Anglois (*e*).

(*a*) *Haræus* Annal. Brabant.
(*b*) *Daniel* T. X. p. 506.
(*c*) Le même, p. 507. *Brantome.*
(*d*) *Daniel* l. c. p. 515. *Haræus* ubi sup.
(*e*) *Langey* L. X. *Daniel* l. c. p. 520.

Section IX. *Derniers Rois de la Maison de Valois.*

Le Château de Nice attaqué par les François & les Turcs.

Le Capitaine Polin, un des Agens du Roi, avoit trouvé moyen de dissiper les fâcheuses impressions que Soliman avoit prises contre François I., il rétablit la bonne intelligence entre eux, & le Grand Seigneur promit d'envoier une Flotte dans la Méditerranée; sur laquelle le Capitaine Polin s'embarqua (*a*). Les Historiens François sont eux-mêmes un peu embarrassés, quand il s'agit de ces Traités de leur Roi avec le Grand Seigneur, & ils se plaignent amérement de l'Empereur, d'avoir cherché à rendre le Roi odieux dans la Diete, au sujet de son alliance avec les Infideles. Ils n'en veulent pas moins à Charlequint, pour avoir fait savoir à Soliman, qu'avec un peu de condescendance il auroit engagé son bon ami à s'unir à lui pour attaquer l'Empire Ottoman avec toutes ses forces, sans en avoir aucun sujet (*b*). Nous n'avons aucune raison de nous jetter dans le même embarras, n'étant nullement obligés de dissimuler, bien moins de démentir la vérité; il est certain, que si François I. avoit pu gagner l'Empereur, il auroit agi contre le Turc; mais n'y aiant pas réussi il rechercha l'assistance du Turc contre l'Empereur & l'obtint. Soliman entra en personne en Hongrie, & envoia Barberousse avec une Flotte de cent-trente galeres dans la Méditerranée. Ce formidable Armement remplit de frayeur la ville d'Ostie, & toutes les côtes de l'Etat Ecclésiastique, sans pourtant y faire aucun mal, parceque le Capitaine Polin déclara qu'elles étoient sous la protection du Roi (*c*). Cette Flotte arriva sur les côtes de Provence, au commencement de Juillet, & François Comte d'Anguien, fils de Charles & frere d'Antoine Duc de Vendôme, le joignit avec vingt-deux galeres. Ils firent voile vers Nice, prirent la ville, mais ne purent se rendre maîtres du Château, qu'ils assiegerent pendant deux mois (*d*). Barberousse témoigna un égal mépris pour la Flotte Françoise & pour celui qui la commandoit. La premiere étoit si mal équippée, que les François furent obligés d'emprunter de la poudre & des boulets aux Turcs, & comme le Comte d'Anguien n'avoit que vingt-trois ans, Barberousse le regardoit & le traitoit comme un enfant. Le Comte fit connoitre son jugement en le souffrant, & fit bientôt voir que des hommes âgés, & même de grands hommes peuvent faire des fautes. Après cette malheureuse expédition, la Flotte Turque vint hyverner à Toulon, où l'on dit que Barberousse exerça ses pirateries, sans respecter même le pavillon de France. Au Printems, il demanda son congé au Roi, qui le lui accorda avec plaisir (*e*). Après cela on ne doit pas s'étonner que Charlequint ait reproché à son ennemi de s'être joint aux Turcs. Après le départ des deux Flottes ennemies, le Duc de Savoye & le Marquis du Guast prirent Montdovis en Piémont, & au mépris de la capitulation, ils passerent au fil de l'épée une partie de la garnison Suisse & pillerent les bagages. Vers la fin de l'année Boutieres, qui commandoit les François, prit Saint-Germain, & fut sur le point de se rendre maître d'Yvrée, qui étoit une Place importante, mais apprenant que le Comte d'Anguien venoit pour commander en sa place, il leva le sie-

(*a*) *Guichenon*, *Mezeray*.
(*b*) Mem. de *Montluc* & ceux de *Langei*.
(*c*) *Sleidan*, *Mezeray*.
(*d*) Mem. de *Montluc* L. I. *Daniel*.
(*e*) *Mezeray*.

Section IX. Derniers Rois de la Maison de Valois.

ge. Car le Comte lui aiant mandé de lui envoier une escorte, Boutieres alla au devant de lui avec toute l'Armée, pour que le Comte ne lui ravit pas l'honneur de la prise de la Place (*a*).

Vues du Roi & de Charlequint.

François I. & Charlequint avoient des vues fort différentes, en fesant la guerre, & on peut dire que celles du premier étoient bien bornées en comparaison de celles de l'autre. François vouloit avoir le Duché de Milan & il auroit été content pourvu qu'il l'acquit soit par la force soit par Traité. Mais Charlequint visoit à être maître de toutes les Puissances de l'Europe, & cherchoit à y parvenir par la perte de la France. François prit assez mal ses mesures pour acquérir le petit objet qu'il se proposoit; tandis que Charlequint prit si bien les siennes, qu'il fut sur le point de réussir dans son dessein; ensorte qu'on peut dire véritablement que François I. mit son Royaume au hazard pour un Duché. L'Empereur engagea à la Diete de Spire les Princes de l'Empire, tant Protestans que Catholiques-Romains, de déclarer la guerre au Roi au nom de l'Empire & de prometttre de lui fournir une Armée de vingt-quatre mille Fantassins & de quatre mille chevaux. Il sollicita en même tems le Pape de déclarer ce Prince ennemi du nom chretien, & les Suisses de renoncer à l'alliance de France. S'il avoit réussi à ces deux égards, le Roi étoit perdu, & malgré cela il fut bien près de sa ruine (*b*). Le Roi d'Angleterre convint avec l'Empereur, qu'il attaqueroit la France avec cinquante mille hommes d'un côté, tandis que l'Empereur y entreroit d'un autre côte avec une pareille Armée, & qu'après la jonction des deux Armées, elles marcheroient droit à Paris (*c*).

Bataille de Cerisolles, 1544.

François I. n'ignoroit pas tous ces projets, & néanmoins il céda à l'ardeur du Comte d'Anguien. Ce Général assiegeoit Carignan, & le Marquis du Guast assembloit une grande Armee pour secourir la Place, ainsi il étoit question d'une bataille; le Roi consentit que le Comte la hazardât. Ce fut contre l'avis de son Conseil, où l'on représenta que c'étoit risquer le salut de la France; parceque le Comte avoit les meilleures Troupes du Royaume, & que le Roi en avoit un pressant besoin ailleurs. Quelques fortes que fussent ces raisons, elles furent inutiles. Le jeune Général obtint la permission qu'il demandoit, & le quatorzieme d'Avril il donna la bataille de Cerisoles (*d*); il remporta une victoire complette sur une Armée supérieure à la sienne; les ennemis eurent dix mille morts, trois mille furent faits prisonniers, on prit l'Artillerie, les munitions & le bagage. Si l'on avoit profité de cette victoire, on auroit pu conquérir sans peine le Milanés; mais on n'en profita point, & véritablement on ne le pouvoit, car le Roi fut obligé de rappeller la plus grande partie de ses Troupes pour défendre ses frontieres & même sa Capitale. Le Comte d'Anguien ne laissa pas de faire tout ce qui fut en son pouvoir, il se rendit maître de Carignan, de Moncalier, de Saint Damien, de Vigon & de Pont d'Esture; mais ce qu'il y eut de plus avantageux c'est qu'il mit les ennemis dans l'im-

(*a*) Le même, *Daniel* l. c p 525.
(*b*) *Sleidan*, *Mezeray*, *Daniel*.
(*c*) *Herbert's* Hist. of Henri VIII. *Daniel* l. c. p 549.
(*d*) Mem. de *Montluc*, *Ferron.* de reb. gest. Gallor. *Mezeray*, *Daniel*.

SECTION IX. *Derniers Rois de la Maison de* Valois.

puiſſance d'entrer en France de ce côté-là (*a*). Ce fut-là le plus grand fruit qu'on recueillit de cette victoire.

La belle défense de S. Didier *ruine l'Armée Impériale & sauve la France.*

Le Comte Guillaume de Furſtemberg, qui avoit quitté le ſervice de la France, par quelque mécontentement, pour paſſer à celui de l'Empereur, aſſiegea Luxembourg, & prit cette ville en quinze jours. Commerci ſe rendit, auſſi-tôt que le Canon y eut fait breche. Ligni en Barrois fut emporté par ſurpriſe. L'Empereur forma enſuite le ſiege de Saint Diſier, cette Place n'étoit point forte, mais elle étoit défendue par M. de la Lande & par Louis de Beuil, Comte de Sancerre; ils ſoutinrent le ſiege pendant ſix ſemaines, & obtinrent une capitulation honorable à la fin (*b*). Le Roi d'Angleterre étoit arrivé à Calais dans le mois de Mai; mais voiant que l'Empereur s'occupoit à faire des conquetes; il ſuivit ſon exemple, & aſſiegea Boulogne & Montreuil (*c*). Si ces deux Princes avoient ſuivi leur premier projet, & avoient joint leurs Armées, qui auroient fait quatre-vingt mille hommes de pied & vingt-deux mille chevaux, François I. ſe ſeroit vu contraint d'abandonner ſa Capitale, & tout le Pays en deça de la Loire. Si même après la priſe de Luxembourg, l'Empereur avoit marché droit à Paris, il n'auroit rencontré aucune oppoſition; car le Roi comptant que cette Place tiendroit longtems, n'avoit point preſſé la marche des Suiſſes. Ce fut donc la défenſe de Saint-Diſier, qui dans cette conjoncture critique ſauva la France. Après la priſe de cette Place, l'Empereur fit ſommer le Roi d'Angleterre d'unir leurs Armées pour marcher droit à Paris; mais Henri lui fit dire, qu'il l'iroit joindre, quand il auroit pris Montreuil & Boulogne (*d*). L'Empereur, dont l'Armée étoit fort diminuée, entra ſi avant en Champagne, qu'il ſe vit en grand danger ou d'être défait par les Troupes du Dauphin, ou de périr faute de vivres; mais Epernai & Château-Thierri, lui aiant été livrés par trahiſon, il y trouva des vivres en abondance. Cela jetta l'épouvante dans Paris, & la plupart des habitans prirent la fuite. Mais l'Empereur au lieu d'approcher de cette ville, prit du côté de Soiſſons, & traita de la paix; il invita Henri à y prendre part, mais ce Prince refuſa abſolument d'y entrer (*e*).

Traité de Crépi, *où* Charlequint *dupe encore* François I.

Pour bien entendre ceci, il faut ſavoir qu'il y avoit à la Cour de France deux Partis, celui du Dauphin & celui du Duc d'Orléans ſon frere. Ce dernier étoit le Favori du Roi, & Anne de Puiſſeleu, Ducheſſe d'Etampes & Maitreſſe du Roi étoit dans ſes intérêts, parce-qu'elle haïſſoit Diane de Poitiers, Maitreſſe du Dauphin. Charlequint perſuada à la Ducheſſe qu'il aimoit le Duc d'Orléans, & qu'il ſouhaittoit de lui faire épouſer ſa fille. Le Dauphin prétendoit que ce n'étoit-là qu'un artifice; & croiant que le danger étoit paſſé, & ſe voiant en état de faire repentir l'Empereur de ſon invaſion, il n'étoit nullement pour la paix. La Ducheſſe, qui n'y voioit point d'apparence ſi l'Empereur étoit battu, trouva moyen de lui faire ſurprendre les magazins d'Epernai & de Château-Thierri. Cela produiſit le Traité de Crepi, par

(*a*) Les mêmes.
(*b*) Annal. de France. *Daniel* l. c. p. 549.
(*c*) *Langey* L. X.
(*d*) Le même.
(*e*) *Mezeray*, *Daniel* p. 562.

lequel l'Empereur promit de donner ou sa fille aînée, ou la seconde fille de son frere au Duc d'Orléans, avec le Milanés, ou les Pays Bas, les Comtés de Bourgogne & de Charolois; & l'on devoit se rendre reciproquement tout ce qu'on avoit pris de part & d'autre depuis la trêve de Nice (*a*). Ce qui engagea le Roi à hâter la conclusion du Traité, fut la nouvelle de la prise de Boulogne, Place forte, où il y avoit une nombreuse garnison, & qui étoit abondamment pourvue, mais où commandoit Vervin, jeune homme, dont la lâcheté fut punie dans la suite, car il eut la tête coupée (*b*). A l'égard de Montreuil, vieille Place, mal fortifiée & où il n'y avoit qu'une petite garnison, le Maréchal de Biez la sauva; car la moitié de l'Armée du Duc de Norfolk, qui l'assiegeoit, étant composée de Troupes de l'Empereur, il fut obligé de lever le siege, ces Troupes aiant eu ordre de se retirer après la signature du Traité de Crépi (*c*). Henri retourna en Angleterre immédiatement après la reddition de Boulogne. Le Dauphin, apprenant que les breches n'avoient point été réparées, surprit la Basse Ville, & auroit pris toute la Place, si ses Soldats ne s'étoient mis à piller le bagage des Anglois (*d*).

Section IX. Derniers Rois de la Maison de Valois.

Protestation du Dauphin; Massacre de Merindol & de Cabrieres.

Le Dauphin fut très-mécontent du Traité de Crépi, & fit secretement une protestation contre ce Traité; le Parlement de Toulouse en fit autant, parce que ce Traité étoit contraire à l'honneur & aux droits inaliénables de la Couronne. Il y avoit quelques restes des anciens Vaudois dans les villages de Merindol & de Cabrieres, le premier dans le Comtat d'Avignon, & le second en Provence. Quelques Zélateurs fesant un criminel usage de leur pouvoir, massacrerent ces pauvres gens, on en tua plus de trois mille à Merindol, & encore davantage à Cabrieres, & on saccagea vingt-deux villages. Action barbare, dont les principaux auteurs furent justement punis sous le regne suivant (*e*). 1545.

Flotte pour envahir l'Angleterre.

Le Roi, qui souhaitoit fort de recouvrer Boulogne, se détermina à emploier toutes ses forces par mer & par terre. Il prit à son service des Vaisseaux Genois, & nomma l'Amiral Annebaut commandant en chef de la Flotte, sur laquelle il y avoit quantité de Troupes de débarquement. Avant qu'elle mît à la voile, le Roi voulut donner un grand festin aux Dames de la Cour, à bord du Vaisseau Amiral, qui étoit de cent Canons. Mais pendant qu'on en fesoit les préparatifs le feu s'y mit, & l'on ne put jamais arrêter l'incendie (*f*). L'Amiral ne laissa pas de mettre en mer avec la Flotte, qui étoit de cent-vingt gros Vaisseaux, & de vingt-deux Galeres. Le dessein des François etoit d'attaquer la Flotte Angloise, qui étoit à Porsmouth, & leurs galeres les favorisoient beaucoup à cet égard; cependant après s'être canonnés quelque tems, les François trouverent les Anglois trop bien postés pour les attaquer. Ils firent ensuite descente dans l'isle de Wight, en trois différens endroits. On délibéra dans le Conseil de s'y fortifier, mais la négative l'emporta. Aiant quitté l'isle de Wight, ils firent quelques descentes sur les côtes,

(*a*) Les mêmes.
(*b*) *Daniel* ubi sup. p. 565.
(*c*) *Mezeray*.
(*d*) Le même, *Daniel* l. c. p. 566.
(*e*) *Daniel* l. c. p. 573, *Henault*.
(*f*) *Daniel* l. c. p. 574.

Section IX. *Divers Rois de la Maison de Valois*

avec affez peu de fruit, après quoi ils s'en retournerent dans leurs Ports (*a*). L'Armee de terre, fous la conduite du Maréchal de Biez, ne fut pas plus heureufe. Il avoit ordre de faire bâtir un Fort qui commandât le Port de Boulogne; mais il fut fi mal conftruit, qu'il n'étoit d'aucun ufage, & qu'il fallut le rafer. Le Maréchal ne laiffa pas de forcer les lignes d'Oye, fans profiter de fon avantage. Le Roi étoit venu en Picardie avec le Duc d'Orleans, dans le deffein de fe trouver au fiege de Boulogne; mais la faifon étoit fi avancée & l'Armée en fi mauvais état qu'il n'etoit pas poffible de l'entreprendre. Le Duc d'Orléans fut attaqué d'une maladie contagieufe qui regnoit, & mourut le 8 de Septembre, non fans foupçon de poifon (*b*). Le Roi en fut vivement touché. Cette année fe fit l'ouverture du Concile de Trente, où le Roi envoia fes Ambaffadeurs, qui y furent reçus avec beaucoup d'honneur. Mais cela ne le confola pas de la perte de fon fils, & du peu de fuccès de la guerre. qui lui avoit couté des fommes immenfes, aux dépens des peuples qui en avoient extrémement fouffert. Le Roi en eut beaucoup de chagrin.

Paix entre la France & l'Angleterre 1546.

Le Roi d'Angleterre & lui étoient également lâs de la guerre, & avec raifon; elle n'avoit répondu à l'attente ni de l'un ni de l'autre, & leur étoit fort onéreufe. La fanté de Henri n'étoit pas bonne, & François fe fentoit affoiblir; leurs fujets fouhaittoient également la paix & en avoient befoin. Nonobftant cela les propofitions faites jufques-ici rencontroient de grandes difficultés. François I. infiftoit fur la reftitution de Boulogne, & vouloit que les Ecoffois, comme fes Alliés fuffent compris dans le Traité; & Henri ne vouloit entendre ni à l'un ni à l'autre. A la fin on trouva des expédiens pour le premier article, & Henri confentit au fecond, à condition que les Ecoffois ne lui donneroient pas de nouveaux fujets de plaintes. L'Amiral de France & celui d'Angleterre furent les principaux Plénipotentiaires, & la paix fut conclue le 7 de Juin à des conditions affez onéreufes pour le Roi de France (*c*). Il confirma les Traités précédens, reconnut la validité des anciennes dettes, s'engagea à payer huit cens mille écus d'or dans l'efpace de huit ans, pour la reftitution de Boulogne & pour les fortifications qu'on y avoit faites, & cette ville devoit en attendant refter au pouvoir du Roi d'Angleterre. François I. fut auffi content de ce Traité que de celui de Crépi; ils n'étoient ni l'un ni l'autre avantageux & honorables, mais ils étoient néceffaires. Ce Prince defiroit fort de laiffer le Royaume en fureté & en paix. Il fentoit les fautes qu'il avoit faites, & vouloit les réparer, autant qu'il lui feroit poffible. Dans cette vue il vifita fes frontieres, ordonna de faire réparer plufieurs Places, furtout du côté de l'Allemagne, parceque l'Empereur, fous pretexte de chatier les Proteftans, affembloit une grande Armee. Lorfque l'Amiral Annebaut lui avoit demandé, après la mort du Duc d'Orléans, quelles étoient fes intentions par rapport au Milanes, & à la paix, il lui avoit repondu nettement qu'il ne fe croioit tenu à rien fur le premier article, & qu'il obferveroit le Traité de paix, fi on ne le provoquoit point; par où le Roi comprit, que ce fe-

(*a*) *Hall, Holingfhed.*
(*b*) *Mezeray, Daniel.*
(*c*) *Belcar. Leonard* T. II. *Daniel* p. 593.

SECTION IX. *Derniers Rois de la Maison de Valois.*

roit jusqu'à ce qu'il trouvât son compte à le rompre. François I. auroit pu dans cette conjoncture s'allier avec les Protestans d'Allemagne, comme le fit son successeur ; mais il en fut détourné par le Cardinal de Tournon ; ce Prélat l'engagea aussi à recommencer les persécutions de religion dans son Royaume, ce qui lui causa des troubles chez lui, & le perdit de réputation au dehors. Cela le détourna en même tems de l'exécution du projet qu'il avoit formé de remedier aux abus inombrables, qui s'étoient introduits sous son regne, par son indolence, ses fréquens besoins & par les conseils de mauvais Ministres, abus que son devoir & son interêt l'engageoient à réformer.

Mort de Henri VIII. *suivie de celle de* François I.

1547.

Au commencement de l'année suivante, il reçut à Saint-Germain en Laye la nouvelle de la mort de Henri VIII, & le chagrin qu'il en eut fut cause de la sienne, suivant quelques Auteurs (*a*). Nonobstant leurs fréquens demêlés ces deux Princes s'aimoient beaucoup & se ressembloient ; à peu près, même taille, même air, même son de voix, & mêmes inclinations ; Henri étoit de quelque chose plus âgé. François avoit compté sur son secours ; au cas qu'il fut attaqué par l'Empereur ; sa mort le fit changer de sentimens à l'égard des Protestans d'Allemagne, & il sentit qu'il falloit nécessairement qu'il se liât avec eux. Mais avant qu'il fût en état d'exécuter ce dessein ou d'autres, il fut pris d'une fievre lente, suite du mal que les excès qu'il avoit faits lui avoient causé. Il chercha du soulagement en fesant de l'exercice, & en changeant de lieu, mais ce fut envain ; comme il alloit d'une Maison de plaisance à l'autre, il se trouva si mal à Rambouillet, qu'il se prépara à la mort ; il l'envisagea avec fermeté, conseilla à son fils d'imiter ses vertus s'il en avoit eu quelques-unes, & d'éviter ses vices & ses foiblesses, qui n'étoient que trop nombreuses & trop connues (*b*). Il lui recommanda dans les termes les plus forts l'Amiral Annebaut, & de ne point rappeller le Connétable de Montmorenci ; mais, dit un célebre Historien (*c*), ce Prince oublia les avis de son pere, avant qu'il fût dans le cercueil. Il mourut le 31 de Mars (*d*), dans la cinquante-troisieme année de son âge, & la trente-troisieme de son regne, universellement regretté de ses sujets, malgré ses defauts (*). On ne doit pas être surpris des éloges qui lui ont été prodigués, parcequ'il donnoit pension à presque tous les Savans de l'Europe.

(*a*) Mem. de *Langei* L. X.
(*b*) *Ferron.* de reb. gest. Gallor. *Mezeray.*
(*c*) *Mezeray.*
(*d*) Le même, *Daniel* & al.

(*) François I. étoit d'une taille haute, & assez bien proportionnée. Il avoit le front large, les yeux vifs, le nez long, le teint blanc, & le poil noir. Il étoit adroit à ses exercices, vaillant, & aimoit fort les armes (1). Lorsque Louis XII se maria pour la seconde fois, il remporta beaucoup d'honneur dans un Tournoi. Au commencement de son regne, il arriva que dans un divertissement le Capitaine Lorges Sieur de Mortgommeri le blessa à la tête d'un tison, desorte qu'il fut obligé de se faire tondre, & qu'il porta depuis les cheveux courts, & la barbe longue, ce qui devint la mode (2). A la bataille de Pavie, il tua de sa propre main le dernier descendant mâle du fa-

(1) Mem. de *du Bellai*, *Ferron.* de reb. gest. Gallor. *Daniel.*
(2) *Pasquier* Recherch. L. VIII. Ch. 9.

Section IX. [illegible] Valois.

Henri II. monta sur le trône le jour même qu'il accomplissoit sa vingt-neuvieme année, & toute la Nation conçut de grandes espérances de son regne. On dit, qu'avant que de mourir, son pere lui recommanda de considerer l'Amiral Annebaut comme un de ses plus habiles & plus fideles

Henri II. lui succede.

meux Scanderberg (1). Il avoit de grands talens naturels, ainsi qu'il paroit par divers morceaux de Poësie de sa façon, que l'on a encore. A ses repas, durant ses recréations, & le soir avant que de s'endormir, il avoit des personnes qui lisoient auprès de lui; ce fut par là qu'il acquit une connoissance si générale des Sciences (2). Il étoit magnifique en tout, & introduisit non seulement les Belles Lettres, mais le goût des beaux Arts. Il bâtit ou rétablit plusieurs Maisons Royales, comme Fontainebleau, Saint-Germain en Laye, Chambord, le Château de Madrid au bois de Boulogne, & il commença le Louvre à Paris (3). Dans les premiers tems de sa vie il étoit libéral & même prodigue, mais noblement, il avoit de riches meubles, quantité de pierreries, & de beaux Tableaux, autant qu'aucun Prince de son tems. Il fesoit surtout de grandes dépenses en pensions qu'il donnoit à ceux qui se distinguoient par des talens supérieurs, il n'y avoit ni brave Capitaine, ni Savant distingué, à qui il n'en donnât ou n'en offrît. Quand il fut devenu infirme, il s'appliqua davantage à ses affaires, & devint si œconome, que quand il mourut, il avoit dégagé tout son Domaine, laissa quatre-cens mille écus d'or dans ses coffres, & un quartier de ses revenus prêt à y entrer (4). Claude de France, sa premiere femme, mourut au Château de Blois le 20 Juillet 1524, âgée de vingt-cinq ans (5). Il eut d'elle le Dauphin François, mort de poison à l'âge de dix neuf ans, Henri, qui lui succeda, & Charles Duc d'Orléans, mort à l'âge de vingt-quatre ans, de la même maniere, dit-on, que son frere aîné. Il eut aussi quatre filles de la Reine Claude, Louise & Charlotte, mortes en bas âge, Madelaine, mariée à Jaques V. Roi d'Ecosse, avec lequel elle ne vécut que sept mois, & Marguerite, qui après sa mort épousa Emanuel Philibert Duc de Savoye; on l'appelloit la Pallas de la France; elle mourut à Turin dans sa cinquante-cinquieme année, universellement aimée, estimée & admirée. Il n'eut point d'enfans de sa seconde femme Eléonore, sœur de Charlequint, & veuve du fameux Emanuel Roi de Portugal. Après sa mort elle retourna à la Cour de l'Empereur son frere, qui l'emmena avec lui en Espagne, où elle mourut âgée de soixante ans. De tous les foibles de François I. l'amour des femmes étoit le plus grand. Il fut fort épris de Marie d'Angleterre, femme de son prédécesseur, & l'on prétend que le Chancelier Du Prat dut sa fortune, au bon conseil qu'il lui donna de prendre garde de ne pas se donner un Maître. Il eut dans sa jeunesse une Maitresse qui s'appelloit Cureau, dont on croit qu'il eut Etienne Dolet, qui pour son impiété souffrit une mort infame. Il eut d'une autre Dame, qu'on ne nomme point, un fils appellé Vilcouvin. Ses amours avec Françoise de Foix, Comtesse de Châteaubriant firent beaucoup de bruit. Quelques-uns disent, que le mari de cette Dame, après une longue prison, la fit mourir; mais cela paroit démenti par son tombeau, sur lequel on voit qu'elle se reconcilia avec lui & mourut en 1537. Quoiqu'il en soit, il eut une autre galanterie qui lui fut fatale & à sa Maitresse, qui étoit mariée, le mari pour se venger lui donna un mal dont elle mourut misérablement, & le Roi après avoir langui plusieurs années, mourut du même mal. Sa derniere Maitresse fut Anne de Pisseleu, qui lorsqu'elle vint à la Cour fut appellée Mademoiselle d'Helli. Elle avoit un pouvoir extraordinaire sur l'esprit du Roi, bien qu'il voulut faire croire, qu'il ne se passoit rien de criminel entre eux. Elle épousa Jean de Bretagne, qui pour l'amour d'elle fut fait Duc d'Etampes. François I. avoit pour devise, une Salamandre dans le feu, avec ces mots, *nutrisco & extinguo, je nourris & j'eteins*; mais on n'en pénetre pas le sens, qui est au moins fort obscur. Ce Monarque fut enterré avec beaucoup de pompe à Saint-Denis où ses deux fils furent aussi enterrés, près de leur mere Claude.

(1) *[illegible] Daniel.*
(2) *Ferron. l. c. Daniel.*
(3) *Mezeray, Daniel.*
(4) *Mezeray.*
(5) Le même, *Daniel.*

Section IX. Derniers Rois de la Maison de Valois.

ses Serviteurs, de se défier du Connétable qu'il soupçonnoit d'intelligence avec Charlequint, & de veiller avec soin sur les Princes de la Maison de Lorraine (*a*). Henri pour suivre son inclination, ou pour faire voir qu'il étoit Roi ne suivit aucun de ces avis. Il disgracia Annebaut, & le dépouilla de ses charges, sans en donner seulement de raison. Il rappella d'abord le Connétable, & admit le Duc de Guise & ses enfans dans le Conseil (*b*). Son Sacre se fit à Rheims le 26 de Juillet, les six anciens Pairs furent représentés par six des nouveaux, & le Duc de Guise eut le pas sur le Duc de Montpenser, quoique Prince du Sang, parcequ'il étoit plus ancien Pair (*c*). Le Roi aimoit le changement, ou consentoit implicitement à ceux qu'on fesoit. La Duchesse d'Etampes se voiant négligée & méprisée se retira dans son Château, & devint zélée Protestante. Mais Diane de Poitiers, veuve de Louis de Brezé, que le Roi fit Duchesse de Valentinois, disposoit de tout à son gré, & fut la principale cause de tous les changemens. Le Chancelier fut disgracié, mais on ne put le dépouiller de sa charge, & les Sceaux furent donnés à Jean Bertrandi. Le Cardinal de Tournon fut exclus du Conseil, pour faire place au Duc d'Aumale fils du Duc de Guise. Les deux Secretaires d'Etat & plusieurs autres furent aussi congédiés (*d*). Ce ne fut pas tout. Le Roi quoique naturellement bon, fit aussi quelques exemples de sévérité. Edouard du Biez, Maréchal de France, fut non seulement disgracié, mais on lui fit son procès, & on le condamna pour s'être mal-conduit dans la derniere guerre, ou plutôt pour n'avoir pas été heureux, à perdre sa charge, & à une prison perpétuelle. Jaques de Couci de Vervins son Gendre perdit la tête, pour avoir rendu Boulogne, lorsque le secours approchoit pour en faire lever le siege; mais ce ne fut que deux ans après, parceque le procès traina longtems (*e*).

Il permet un duel en sa présence.

Après son Sacre, le Roi alla visiter ses frontieres, & à son retour il permit un duel entre Gui Chabot de Jarnac, & François de Vivonne de la Chateigneraye, qui avoient pris querelle pour des intrigues de femmes. Le premier étoit affoibli par une maladie, & l'autre étoit actif & vigoureux & fort aimé du Roi. La Cour fut présente au combat, ainsi que c'étoit quelquefois la coûtume. Contre toute attente, la Chataigneraye fut abattu par terre par Jarnac, il en eut tant de rage, qu'il refusa avec obstination de laisser bander sa playe par les Chirurgiens, & qu'il mourut de désespoir. Le Roi en fut si touché, qu'il s'engagea par serment à ne plus permettre de Duel (*f*).

Départ de la Reine Douairiere & de plusieurs Cardinaux.

La Reine Douairiere souhaittant de se retirer dans les Etats de l'Empereur son frere, le Roi y consentit, & lui assigna pour Douaire l'usufruit du Domaine Royal dans la Touraine & le Poitou (*g*). Les Ministres apréhendant que le séjour de douze Cardinaux à la Cour ne fût préjudiciable à leurs intérêts, & ne fit entrer trop d'Ecclésiastiques dans le Conseil, tâcherent de s'en défaire honnêtement. Sous prétexte de faire honneur au Pape

(*a*) *Mezeray*, *Daniel*, *De Thou* L. III.
(*b*) Les mêmes.
(*c*) Les mêmes.
(*d*) Les mêmes.
(*e*) *Daniel* T. XI p. 6.
(*f*) *Mezeray*, *de Thou* L. III.
(*g*) *De Thou* l. c.

SECTION IX. Derniers Rois de la Maison de Valois.

Paul III. qui avoit commencé à négocier un Traité avec le Roi, & d'avoir un plus fort Parti dans le Conclave, qu'on prévoioit n'être pas éloigné à cause du grand âge du Pape, ils en firent partir sept pour Rome, chargés de faire tous leurs efforts pour avancer les intérêts du Roi & pour traverser l'Empereur (*a*).

Renouvellement de l'alliance avec les Suisses.

La Reine devant accoucher vers la fin de l'année, le Roi chargea son Ambassadeur en Suisse de prier les Cantons de vouloir être Parreins de l'enfant, comme une marque de leur amitié. Ils l'accepterent avec plaisir & envoierent des Ambassadeurs pour assister à la cérémonie du Batême, qui se fit au mois de Décembre; un des Ambassadeurs porta la jeune Princesse à l'Eglise, & elle fut nommée Claude, comme sa grand-mere. Le but étoit de faire voir l'étroite union qu'il y avoit entre la Couronne de France & les Cantons, afin de faciliter le renouvellement de l'alliance à des conditions convenables aux vues du Roi. Elle fut effectivement renouvellée en 1550 (*b*). Il n'y eut que les Cantons de Berne & de Zurich qui ne voulurent pas y entrer, à cause des rigueurs qu'on exerçoit en France contre leurs freres Protestans; auxquels cela fut néanmoins inutile.

Secours envoyé en Ecosse. 1548.

Pour donner une nouvelle marque de sa faveur à François Duc d'Aumale, son Favori, le Roi le fit Pair de France. On attribua au crédit de cette famille, & à la politique de ce tems-là, la résolution que prit le Roi d'envoyer au secours des Ecossois une Flotte, qui portoit six mille hommes de Troupes, sous les ordres du Seigneur d'Essé. La Reine Douairiere d'Ecosse étoit fille du Duc de Guise, & sœur du Duc d'Aumale. Elle avoit secondé vigoureusement les vues de la France, en s'opposant au mariage de sa fille avec Edouard VI. Roi d'Angleterre, & par là elle avoit engagé le Royaume dans une guerre, qui l'avoit mis à deux doigts de sa perte. L'envoi de ce secours, quel qu'il fût pour les Ecossois en général, répondoit parfaitement aux vues du Roi, parcequ'il mit ceux qui tenoient pour la France en état d'exécuter le dessein formé depuis longtems, d'envoyer Marie leur Reine, qui n'avoit que six ans, pour être élevée à la Cour de France (*c*); ce qui lui fit perdre l'affection de ses sujets, & fut la véritable source de tous ses malheurs.

Soulévement en Guienne.

Pendant l'Eté le Roi parcourut la Picardie, la Champagne, la Bourgogne, la Savoye, & passa jusqu'en Piémont. Il vouloit mettre toutes les Places frontieres en état de défense, completter ses Troupes & encourager ses amis en Italie, aiant dessein de faire revivre ses prétentions dans ce Pays-là. D'ailleurs il étoit jaloux de Charlequint, qui étoit alors au plus haut point de sa puissance, & il avoit contre lui un ressentiment personnel, plus vif encore que celui de son pere, à cause de quelque mauvais traitement qu'il avoit reçu à Madrid dans le tems qu'il y étoit en ôtage. En passant par Moulins, il fit épouser Jeanne d'Albret, héritiere de Henri Roi de Navarre à Antoine de Bourbon, Duc de Vendôme. C'étoit cette Princesse que François I. avoit donnée en mariage au Duc de Cleves, &

(*a*) *Th. Cormerii* rer. Gestar. Henri II. regis Galliæ, Libri quinque. *De Thou* L. IV.

(*b*) *Cormer.* l. c. *Stettler* Chron. Bern. *Léonard* l. IV. *De Thou* ubi sup.

(*c*) Annal. de France, *Hail* & al.

que l'Empereur avoit obligé ce Prince de renvoier (*a*). Pendant que le Roi étoit occupé principalement des affaires étrangeres, il s'alluma subitement une espece de guerre civile dans le Royaume. Elle commença en Xaintonge & dans l'Angoumois, & le feu gagna bientôt la Guienne. La cause du soulévement fut la Gabelle, que les peuples ne pouvoient souffrir (*b*). Le sel étant une production naturelle de leur Pays, qu'ils regardoient comme un bien que la Providence leur accordoit, sans travail, l'impôt qu'on y avoit mis leur paroissoit injuste, & l'insolence de ceux qui le levoient le rendoit insupportable. Le Clergé & la Noblesse n'eurent que peu ou point de part à la sédition; ce n'étoit pas sur eux que tomboit la charge. Mais le Peuple, bien que digne de pitié, se rendit inexcusable, comme cela est ordinaire, par les violences horribles qu'il commit contre tous ceux qui refusoient de prendre parti avec lui (*c*). A la fin la flamme gagna jusques dans Bourdeaux. Malgré tous les soins que les Magistrats prirent, & les remontrances du Parlement, la populace assiegea d'abord le Sieur de Moneins, Gouverneur des Châteaux, & l'aiant attiré dehors, en promettant de ne point attenter à sa personne, les mutins le massacrerent avec un autre Gentilhomme (*d*). On fit marcher contre eux deux corps de Troupes, l'un sous les ordres du Connétable, & l'autre commandé par le Duc d'Aumale. Le Duc passa par la Xaintonge, & sans faire beaucoup de punitions, il rétablit la tranquillité (*e*). Mais le Connétable descendit du Languedoc le long de la Garonne, & bien que la ville de Bourdeaux lui eut envoié des Députés & qu'elle ouvrit ses portes, il n'y voulut entrer que par une brêche, aiant fait abattre une partie des murailles (*). Il fit occuper les places & les divers quartiers de la ville par ses Troupes, comme si elle eut été prise d'assaut, & plaça son canon aux endroits qu'il jugea convenables. Après une courte procédure, il déclara les Habitans déchus de tous leurs privileges, qu'il fit brûler; il fit dépendre les cloches, cent des principaux Bourgeois furent pendus & tous les autres desarmés, la ville fut condamnée à payer deux-cens mille Livres au Roi, & le Parlement suspendu de ses fonctions (*f*). Quelques-uns prétendent que ce qui l'animoit surtout, c'étoit la mort de Moneins, qui étoit son parent; & il y a quelque apparence, car il fit abattre une partie de l'Hotel de ville pour y bâtir une Chapelle, où l'on prieroit Dieu pour le repos de l'ame du Sieur de Moneins, il ordonna que les Jurats avec cent notables Bourgeois déterreroient le corps de ce Seigneur avec les ongles, & le porteroient, chacun d'eux aiant un flambeau à la main, dans l'Eglise de Saint-André. Plus de cinq mille Bourgeois assisterent à cette pompe funebre, portant tous des cierges (*g*). Le Roi modéra dans la suite en plu-

SECTION IX. *Derniers Rois de la Maison de* Valois.

(*a*) *Daniel* T. XI. p. 13 *De Thou* L. V.
(*b*) *Daniel* l. c. *Mezeray*.
(*c*) Annal. de France, *De Thou* l. c.
(*d*) *De Thou* ubi sup.
(*e*) *Mezeray*.
(*f*) Annal. de France L. VI. *De Thou* l. c.
(*g*) Les mêmes, *Mezeray*.

(*) Belleforêt, Auteur des Annales de France, & témoin oculaire de ce qui se passa à Bourdeaux ne dit rien de cette circonstance (1). REM. DU TRAD.

(1) Annal. de France, L. VI.

SECTION IX. *Derniers Rois de la Maison de* Valois.

ſieurs chefs la rigueur de la ſentence. Mais la différence du procédé du Connétable & du Duc d'Annale fit, que le premier fut dans la ſuite odieux au peuple, tandis que la Maiſon de Guiſe commença à regner ſur tous les cœurs. Le Roi fit exécuter les Edits contre les Proteſtans avec la derniere rigueur; il établit même une Chambre au Parlement de Paris pour connoitre de ces cauſes, parcequ'il trouvoit que les Tribunaux Eccléſiaſtiques n'uſoient pas aſſez de ſévérité contre les Hérétiques (*a*).

Entrepriſe ſur Boulogne. 1549.

Au mois de Fevrier 1549, la Reine accoucha d'un ſecond fils, qui fut nommé Louis & fait Duc d'Orléans (*b*). Les Aſtrologues, qui étoient alors fort en vogue, en prédirent des merveilles, mais leurs prédictions ne ſe vérifierent pas, ce jeune Prince étant mort avant qu'il eût trois ans. Les diviſions qu'il y avoit à la Cour d'Angleterre, & les ſoulévemens du peuple en diverſes Provinces, firent concevoir au Roi l'eſpérance de recouvrer aiſément Boulogne. Il réſolut de l'attaquer par ſurpriſe; dans cette vue, ſous prétexte de faire au mois de Juin la cérémonie du couronnement de la Reine & de ſon entrée à Paris, avec la magnificence qui convenoit, une grande partie de la Nobleſſe du Royaume eut ordre de s'y rendre avec une nombreuſe ſuite de Gendarmes (*c*). Mais cette ſplendeur fut bientôt obſcurcie par des ſpectacle bien différens. Le Sieur de Vervins fut alors exécuté, ſa tête & ſon corps coupé en quartiers furent mis ſur les Forts François les plus voiſins de Boulogne. On fit enſuite une Proceſſion ſolemnelle, qui ſe termina par le ſupplice de pluſieurs Proteſtans, qui furent brûlés de la façon la plus cruelle. Le Roi lui-même aſſiſta à ce tragique ſpectacle, & l'on dit (*d*) que les cris horribles d'un de ces malheureux, lui frapperent ſi vivement l'imagination, que toute ſa vie il en eut de tems en tems de très importuns & fâcheux reſſouvenirs. Au commencement d'Août, tout étant prêt pour l'expédition de Boulogne, l'Amiral Strozzi qui commandoit la Flotte Françoiſe, attaqua celle d'Angleterre proche de Guerneſey avec quelque avantage, parceque le calme lui procura le moyen de ſe ſervir de ſes galeres. L'Armée où ſe trouvoient le Roi, le Connétable, les Ducs de Vendôme & d'Aumale emporta les Forts des Anglois aux environs de Boulogne; mais la Place ſe défendit ſi bien, qu'on changea le ſiege en blocus (*e*). Vers la fin de l'année mourut Marguerite Reine de Navarre, tante du Roi, qui par ſes manieres engageantes, & par ſes grandes qualités s'étoit fait admirer de toute l'Europe (*f*). Elle avoit témoigné tant de zele pour les nouvelles opinions, qu'elle contribua beaucoup à leurs progrès rapides en France, & elle protégea autant qu'il lui fut poſſible les Proteſtans. Au commencement de l'année ſuivante, le Roi rétablit le Parlement de Bourdeaux dans l'exercice de ſes fonctions & dans ſes honneurs; & il permit aux habitans de retirer leurs cloches, pour une certaine ſomme, des lieux où elles avoient été transportées (*g*).

(*a*) *De Thou*, *Daniel.*
(*b*) *De Thou* L. VI. *Mezeray.*
(*c*) *Belcar* L. XXV. *De Thou* l. c.
(*d*) *Mezeray.*
(*e*) Annal. de France, *De Thou* ubi ſup.
(*f*) *Henault* & al.
(*g*) *Henault*, *De Thou.*

Section IX. Derniers Rois de la Maison de Valois.

Cession de cette Place & Paix conclue avec l'Angleterre. 1550.

Le blocus de Boulogne inquiettoit le nouveau Ministere d'Angleterre, car les affaires y avoient changé de face. Jean Dudley, Comte de Warwick, & ensuite Duc de Northumberland avoit supplanté le Protecteur Somerset, mais ne sachant comment sécourir Boulogne, qui étoit serrée de près, & aiant besoin d'argent, on traita de la vente de cette Place. Le Traité fut bientôt conclu ; il fut arrêté, que Boulogne seroit rendue à la France, moyennant la somme de quatre-cens mille écus, payables en deux termes, la moitié le jour que les François y entreroient, & l'autre à la mi-Août. L'Ecosse fut comprise dans le Traité, les Anglois restituerent les Forts qu'ils y avoient pris; chacune des Parties contractantes réserva ses droits & prétentions, & on donna réciproquement des ôtages pour la sureté de l'exécution du Traité (*a*). Jusques-ici la France n'avoit jamais fait de paix si avantageuse avec l'Angleterre; on remettoit véritablement les grands arrérages qui étoient dus par la France, & les pensions, qui avoient l'air d'un tribut, restoient éteintes, n'en étant fait aucune mention. Le Comte de Warwick sentit bien combien ce Traité étoit honteux à l'Angleterre, & il supposa une maladie pour se dispenser de le signer. Cela n'empêcha point qu'il ne fût ratifié & exécuté. La paix aiant été publiée, on convint pour faire voir la bonne intelligence qu'il y avoit entre les deux Cours, que les deux Rois s'envoyeroient réciproquement le collier de leur Ordre. Le Maréchal de Saint-André, Favori de Henri, porta celui de Saint Michel à Edouard, qui envoia celui de la Jarretiere à Henri (*b*). Claude Duc de Guise & Jean Cardinal de Lorraine, étant morts, François Duc d'Aumale prit le nom de Duc de Guise, & ses freres Charles & Louis, tous deux Cardinaux prirent l'un le nom de Cardinal de Lorraine, & l'autre celui de Cardinal de Guise (*c*).

Evénemens divers.

Le Roi publia un Edit pour empêcher les remises exorbitantes que le Clergé étoit obligé de faire à Rome, & pour remedier aux abus que commettoient les Notaires Apostoliques ; cet Edit déplut fort au Pape Jules III, de la Maison de Caraffe (*d*). Vers le même tems, l'affaire de Mérindol & de Cabrieres, arrivée sous le regne précédent, fut remise sur le tapis, & l'on exposa toutes les cruautés qui s'étoient commises; cependant les plus coupables demeurerent impunis, il n'y eut que Guerin, Avocat du Roi, qui paya pour tous les autres & perdit la tête. Les Protestans le regarderent comme une victime, & les Catholiques-Romains comme un Martyr. Charles de Cossé, Comte de Brissac, un des hommes les mieux faits & des plus polis de la Cour, fut envoié pour commander en Piémont pendant l'absence du Prince de Melphe, afin de l'éloigner de la Duchesse de Valentinois, qui l'aimoit ; & le Prince étant mort peu après de Brissac lui succéda dans le Gouvernement de Piémont, & dans la dignité de Maréchal (*e*). Les Tailles avoient tellement augmenté en ce tems-là, que plusieurs Habitans de la campagne, pour ne les point payer vinrent

(*a*) *Léonard*, *Hayward's* Life of Edward VI.

(*b*) *Hayward* l. c. & *Daniel*.

(*c*) *De Thou*, *Mezeray*.

(*d*) Les mêmes, *Henault*.

(*e*) *De Thou*, *Daniel*, *Mezeray*.

Section IX. Derniers Rois de la Maison de Valois.

se réfugier à Paris; mais le Roi donna un Edit pour fixer les bornes de la ville, afin qu'elle ne s'aggrandit pas trop.

Le Roi fait la guerre au Pape & à l'Empereur.

1551.

Tout étoit reglé, comme le Roi l'avoit souhaitté pour reprendre son ancien plan pour les affaires étrangeres. Le Pape Paul III. avoit eu pour but l'aggrandissement de sa Famille. Il avoit donné à Pierre-Louis Farnese, son fils naturel, la ville de Camerino, avec le titre de Duc, & l'avoit ensuite échangée pour Parme & Plaisance. Pierre-Louis étoit un des plus grands débauchés du monde, & il poussa la brutalité à un tel excès, que ses sujets conspirerent contre lui & le massacrerent. Ferdinand de Gonzague, Gouverneur de Milan pour l'Empereur, se saisit alors de Plaisance. Pierre-Louis laissa trois fils; Alexandre étoit l'aîné & son grand pere l'avoit fait Cardinal; Octavio, le second, avoit épousé la fille naturelle de l'Empereur, qui nonobstant cette alliance ne voulut pas lui rendre Plaisance, ni même consentir qu'il gardât Parme. Horace, le plus jeune des fils, étoit Duc de Castro, & le Roi avoit consenti qu'il épousât Diane sa fille naturelle. Le Pape pour accommoder les choses, prit la résolution de réunir Parme au Domaine du Saint-Siege. Octavio refusa absolument de se dé-saisir d'un si bel état, & écrivit au Cardinal son frere une Lettre, dont le vieux Pere fut si outré, que la fievre le prit, & qu'il en mourut (*a*). Jules III. lui succeda par la réunion de la Faction Françoise & de celle des créatures de son prédécesseur. Ce Pontife parut d'abord leur être favorable; mais bientôt il entra dans les vues de l'Empereur, & travailla à dépouiller Octavio Farnese de Parme, & quelques autres Princes d'Italie. Ils se jetterent entre les bras du Roi, qui déclara être dans le dessein de les proteger. Le Pape en fut fort irrité, & sous prétexte que Parme étoit un fief de l'Eglise, il déclara la guerre à Octavio Farnese comme à un rebelle, & demanda du secours à l'Empereur pour le réduire. Le Roi qui avoit entrepris de le soutenir, envoia les ordres nécessaires au Maréchal de Brissac, qui secourut si efficacement le Duc, que Gonzague, qui assiegeoit Parme, fut obligé de décamper (*b*).

Les Turcs font une diversion favorable pour lui.

Comme la guerre se fesoit au nom du Pape, & que l'Empereur n'agissoit qu'en qualité d'auxiliaire, Jules menaça le Roi des foudres de l'Eglise; surtout après que les Turcs eurent déclaré la guerre à l'Empereur. Soliman envoia une puissante Flotte dans la Méditerranée, qui fit une tentative sur l'isle de Malthe, saccagea celle de Goze, & fit des descentes en Sicile. Charlequint fit de grandes plaintes de ce que, pour avoir donné du secours au Saint-Siege, le Roi de France avoit commis des hostilités contre lui, & suscité les Turcs, à l'exemple de son pere. Henri se justifia, en fesant voir que l'Empereur avoit donné à Soliman assez de sujets de lui faire la guerre. Plusieurs Historiens François font encore valoir cette raison, & traitent les plaintes de l'Empereur de calomnies, Mais au fond leurs excuses sont très-frivoles, & ne peuvent frapper que ceux qui sont disposés à croire tout ce qui est favorable au Roi de France. Ce qu'ils alleguent, que l'Ambassadeur de France, qui étoit sur la Flotte des (*).

(*a*) *Daniel* T. XI. p. 29. (*b*) *Sleidan*, *De Thou*, *Daniel* l. c.

(*) Je ne sai où l'Auteur a pris que M. d'Aramont, Ambassadeur de France, étoit

Turcs, intercéda afficacement en faveur de l'Ordre de Malthe, eſt une preuve évidente du contraire; car ſi le Roi ſon Maître n'avoit pas été lié étroitement avec la Porte, il ne ſe ſeroit pas trouvé ſur la Flotte Ottomanne, ni n'auroit pu preſcrire à l'Amiral Turc ce qu'il devoit faire. Cette diverſion produiſit tout l'effet qu'on en attendoit; l'Empereur ne put ſeconder le Pape, ainſi qu'il ſe le propoſoit; & Jules dont la complaiſance pour ce Prince avoit pour principe la grande idée qu'il avoit de ſa puiſſance, voiant qu'il s'étoit trompé, prit un ton plus doux, & penſa à finir une querelle, qui avoit déja épuiſé ſes finances (*a*).

Section IX. Derniers Rois de la Maiſon de Valois.

Edits du Roi.

Auſſitôt que le Roi avoit pris la réſolution d'entrer en guerre avec le Pape, il ſe détermina ſagement d'empêcher ſes ennemis de tirer de ſon Royaume dequoi la ſoutenir, & par cette raiſon, il défendit d'envoyer de l'argent à Rome ſous quelque prétexte que ce fût. Ce fut-là pour le Pape un coup auſſi fâcheux, que les opérations militaires du Maréchal de Briſſac, qui fit la guerre avec infiniment plus de prudence, d'ordre & de ſuccès, qu'aucun des autres Généraux François n'avoient fait juſques-là en Italie (*b*). Pour pallier ſon procédé, & faire voir, que bien qu'ennemi du Pape, il avoit autant de zele que jamais pour l'Egliſe Romaine, le Roi publia à Châteaubriant un nouvel Edit très-ſévere contre les Proteſtans (*c*). La Baronnie de Montmorenci fut érigée en Duché-Pairie en faveur du Connétable, qui étoit toujours à la tête des affaires.

Ligue qu'il fait avec les Princes Proteſtans.

Ce Miniſtre négocia par l'Evêque de Baionne une Ligue avec les Princes Proteſtans d'Allemagne contre Charlequint, & le Traité fut conclu au mois d'Octobre. Les conditions furent, que le Roi pour les trois premiers mois de la guerre fourniroit deux-cens quarante mille écus, & dans la ſuite ſoixante mille par mois, après que la guerre pour la défenſe de la Liberté Germanique ſeroit déclarée; que ni le Roi, ni ſes Conféderés ne traiteroient jamais avec l'Empereur que de concert; que le Roi commenceroit par ſe rendre maître de Cambrai, de Toul, de Metz & de Verdun, pour les garder comme Vicaire du Saint-Empire (*d*).

Le Pape recherche la paix.

Le Pape pour faire voir combien il deſiroit la paix, envoya à la fin de l'année un Légat à Paris. Le Roi qui pendant cette querelle affectoit de maintenir les droits de l'Egliſe Gallicane, obligea le Légat non ſeulement de remettre ſes Pouvoirs au Parlement pour y mettre les bornes ordinaires, mais encore de ſigner les reſtrictions qu'on y ajouta (*e*) On voit par là, que le Parlement ou le Pape l'emportoit, ſuivant que le demandoit l'intérêt de la Cour.

(*a*) *De Thou*, *Daniel.*
(*b*) Les mêmes, *Mezeray.*
(*c*) *Henault*, *Mezeray.*
(*d*) *Sleidan*, *De Thou*, *Daniel.*
(*e*) *Daniel.*

ſur la Flotte Ottomanne; il n'y a rien de plus faux, comme on le peut voir dans les voyages de Nicolas de Nicolay, qui accompagnoit M. d'Aramont. Il s'agit de ce que l'Ambaſſadeur de France fit en faveur de l'ordre de Malthe pour ſauver Tripoli, en quoi il ne réuſſit point, bien loin de faire faire à l'Amiral Turc tout ce qu'il vouloit; ainſi qu'on le peut voir dans *Nicolay* L. I. Ch. 15, 17, 20, 22. & dans *Vertot*, Hiſt. de l'Ordre de Malthe L. XI. ſous le Grand Maître Jean d'Omedes. Ce qui ſe paſſa eſt bien différent de ce que notre Auteur dit ici, deſorte que ſon raiſonnement porte à faux. N'y auroit-il pas ici un peu de partialité? Rem. du Trad.

SECTION IX *Derniers Rois de la Maison de* Valois.

Le Roi se saisit de Toul de Metz & de Verdun. 1552.

Au commencement de l'année 1552, le Roi ratifia le Traité fait avec les Princes d'Allemagne, & pour fournir aux fraix de la guerre, il donna divers Edits onéreux pour les peuples (*a*). Maurice Electeur de Saxe & les autres Princes ligués, aiant reçu les subsides stipulés, se mirent en campagne, & agirent avec tant de vigueur, qu'ils furent sur le point de se saisir de la personne de l'Empereur. Aussitôt que le Roi les vit engagés, il fit avancer son Armée du côté de la Lorraine; c'étoit une des plus nombreuses & des plus belles, que la France eut encore mises sur pied. La Reine fut déclarée Régente durant l'absence du Roi, & pour contenter le peuple, on lui donna pour Conseil l'Amiral Annebaut, qui avoit été rappellé à la Cour. Lorsque le Roi entra en Lorraine, la Duchesse Douairiere, niece de l'Empereur, vint le saluer; il la combla d'honnêtetés; mais quand il fut arrivé à Nanci, il lui déclara nettement, que comme il importoit que la Lorraine fût en des mains amies, il étoit obligé d'y pourvoir pour la suite, & qu'il la prioit de trouver bon que le jeune Duc son fils passât en France pour y être élevé à sa Cour, & que pour le présent il falloit qu'elle confiât l'administration du Duché au Comte de Vaudemont, oncle du Duc (*b*). Toul & Verdun ouvrirent leurs portes à Henri; les habitans de Metz en firent difficulté; mais voiant le Connétable disposer tout pour les attaquer, ils reçurent garnison (*c*). La vérité est, que les Princes de la Maison de Lorraine établis en France, savoir François Duc de Guise, son frere Claude à qui il avoit cédé le Duché d'Aumale, & les deux Cardinaux, dont l'un étoit Evêque de Verdun, ne négligerent rien pour faciliter ces conquêtes, sans égard à ce qu'ils devoient à leur Maison & à leur Pays. Par là l'Empire perdit sa barriere, & la possession de la Lorraine devint fort incertaine.

Les Princes de l'Empire & les Suisses arrêtent ses conquêtes.

Le Roi entra ensuite en Alsace, & s'étendit depuis Haguenau jusqu'à Wissembourg; il voulut aussi s'assurer de Strasbourg, pour y passer le Rhin; mais les Habitans, qui craignoient d'avoir le sort de Metz, avoient fait une levée de cinq mille hommes, & on ne put ni par douceur ni par menaces les engager à mettre leur liberté au hazard (*d*). Les Princes Confédérés, desirant aussi d'arrêter les progrès du Roi, lui envoyerent des Députés pour le prier de ne pas pousser plus loin; afin de ne pas donner à leurs ennemis lieu de dire, que celui qu'ils nommoient le Protecteur de la Liberté Germanique, l'opprimoit. Les Suisses lui envoyerent des Ambassadeurs pour lui faire la même priere; le Roi les reçut très favorablement, & prit la résolution de se retirer, comme pour leur témoigner les grands égards qu'il avoit pour eux (*e*). C'étoit-là un vrai trait de bonne politique, mais fondé sur de tout autres motifs; Henri savoit que les Princes Confédérés traitoient avec l'Empereur, connoissoit le prix de ce qu'il tenoit déja, qu'il étoit résolu de garder, & avoit à pourvoir à la sureté de ses propres Etats; car Marie, Reine de Hongrie & Gouvernante des

(*a*) *Mezeray*, *Henault*.
(*b*) *De Thou* L. X. *Daniel* l. c. p. 61, 62.
(*c*) Les mêmes.
(*d*) Les mêmes, *Mezeray*.
(*e*) *De Thou* ubi sup. *Daniel* l. c.

des Pays-Bas, avoit fait entrer Martin van Rossem en Champagne, où il fesoit de grands ravages (*a*). Le Roi entra neanmoins dans le Duché de Luxembourg, & y prit Damvilliers, Yvoi & Montmedi; il donna aussi à Robert de la Mark des Troupes pour reprendre Bouillon, que l'Empereur avoit enlevé à son ayeul il y avoit trente un ans. Le Roi avoit tant fatigué durant cette campagne, qu'il tomba dangereusement malade à Sedan, ce qui allarma toute la Nation, & surtout les Favoris (*b*).

SECTION IX.

Derniers Rois de la Maison de Valois.

Trêve en Italie & Paix de Passau.

La guerre étoit suspendue en Italie. Le Maréchal de Brissac, quoique son Armée ne fut rien moins que nombreuse, s'étoit emparé de Sienne, & avoit remporté tant d'avantages, que le Pape, qui avoit conclu avec lui une trêve de deux ans, paroissoit pencher de son côté. L'Empereur, qui prétendoit toujours n'avoir agi que comme auxiliaire, voulut y être compris; desorte qu'Octavio Farnese demeura en possession de Parme (*c*). Charlequint savoit qu'aussitôt que les conjonctures le permettroient, il dépendoit de lui de recommencer la querelle. D'ailleurs il pensoit principalement à recouvrer les places qui avoient été enlevées à l'Empire, desorte qu'il souhaitoit d'être tranquille du côté de l'Italie, apprehendant que les François, secondés des Turcs, ne se rendissent maitres du Royaume de Naples. Henri qui avoit fait ce qu'il vouloit, consentit sans peine à la trêve, sans avoir égard aux intérêts des Turcs ses Alliés. Les Princes de l'Empire se conduisirent précisément par les mêmes motifs; ayant obtenu par le Traité de Passau tout ce qu'ils souhaitoient, ils laisserent leurs Troupes à la disposition de l'Empereur, à la réserve cependant d'Albert de Brandebourg.

L'Empereur assiege Metz & est obligé de lever le siege.

Charlequint vint devant Metz, vers la fin d'Octobre, avec une Armée de cent mille hommes de pied, de douze mille chevaux & une nombreuse Artillerie (*d*). La ville étoit grande, & si foible, qu'il pouvoit se flater avec raison de n'y trouver pas beaucoup de resistance. Le Duc de Guise s'y étoit enfermé avec deux Princes de sa Maison, trois Princes du Sang, cinquante Seigneurs de la premiere qualité, cinq cens Gentilshommes avec leur suite, & cinq mille hommes de la meilleure Infanterie de France. Durant le siege, Albert de Brandebourg, s'étant accommodé avec l'Empereur, surprit un corps de Troupes commandé par le Duc d'Aumale & le défit entierement, ce qui priva la garnison de Metz de tous secours, & de quelque diversion en sa faveur (*e*). Le Comte de Rœux entra en Picardie & y fit de terribles ravages; il prit Noyon, Roye, Nesle, Chauni & brûla la Maison Royale de Folembrai. Les Parisiens en furent si allarmés, que la ville fut fortifiée du côté de la Picardie, mais aux dépens des Bourgeois (*f*). L'Empereur eut donc tout le loisir & tout l'avantage possible pour pousser le siege de Metz. Mais la rigueur de la saison, les sorties continuelles de la garnison, la vigilance infatigable du Duc de Guise, & sa grande capacité pour la guerre rendirent tous les efforts de Char-

(*a*) Les mêmes.
(*b*) *Belcar. Le Gendre.*
(*c*) *De Thou* L. X. *Daniel* T. XI. p. 50, 51.
(*d*) *De Thou* L. XI. *Mezeray*, *Daniel* l. c. p. 73.
(*e*) Les mêmes.
(*f*) *Mezeray* & al.

SECTION IX. *Derniers Rois de la Maison de Valois.*

lequint inutiles. Ainsi après avoir été deux mois devant la Place, pendant lesquels son Armée étoit diminuée d'un tiers, il ne jugea pas à propos de hazarder un assaut, quoiqu'il y eût plusieurs brêches; au contraire, voiant la mortalité dans son camp augmenter tous les jours, & ses Troupes en mauvais état, il fut contraint de décamper (*a*). Le Duc de Guise auroit pu faire périr une partie de ses Troupes dans leur retraite, mais il les fit au contraire loger dans les villages & soigner dans les Hopitaux de la façon la plus généreuse, ne voulant pas après avoir triomphé d'une Armée Impériale se souiller du sang de gens malades & mourans. Mais la ville de Metz, qui est demeurée depuis ce tems-là à la France, n'a jamais repris son ancienne splendeur; parceque pour la défendre, le Duc de Guise fut obligé de détruire plus de trente Eglises en dedans & dehors la ville. Dans quelques-unes étoient les tombeaux de plusieurs Rois de la Race Carlovingienne, dont on transporta processionnellement les os dans la ville.

L'Empereur prend & rase Terouene, & s'empare de Hedin.

1553.

La délivrance de Metz fut célebrée avec toutes les marques possibles de joie (*b*); rien de plus naturel, mais on auroit dû en même tems penser à la campagne prochaine. L'Empereur avoit été repoussé avec perte; mais Charlequint n'étoit pas homme à perdre courage si aisément. Il recruta son Armée avec une diligence incroyable; ensorte qu'au Printems le Comte de Rœux mit le siege devant Terouenne. Cette Place étoit forte, mais mal pourvue de garnison & de munitions de guerre. L'Armée Françoise ne put se mettre en campagne qu'au mois de Juin; mais André de Montalabert, Seigneur d'Essé, qui s'étoit distingué en Ecosse, & qui sous le regne précédent avoit sauvé la France en défendant Landreci, eut ordre de se jetter dans Terouenne, ce qu'il fit avec une poignée de braves gens. Il la défendit avec ce courage qu'on attendoit, & soutint un assaut de plusieurs heures, mais malheureusement il fut tué (*c*). François de Montmorenci, fils du Connétable, prit le commandement, mais surpris par l'effet d'une mine, il demanda à capituler, pendant qu'on regloit les articles de la capitulation, les Allemands & les Flamans forcerent la bréche, & firent main basse sur tout ce qui se présenta à eux, sans distinction ni de sexe ni d'age; les Espagnols sauverent néanmoins les principaux Officiers; mais l'Empereur fit renverser la ville de fond en comble, desorte qu'à peine en reste-t il quelques vestiges (*d*). Le Comte de Rœux étant mort, le commandement de l'Armée Impériale fut donné à Cesar Ponce de Lalain, Seigneur de Bénicour; mais l'Empereur jugeant qu'il seroit plus avantageux qu'il y eût un Général d'un rang plus distingué, nomma Emanuel Philibert Prince de Piémont (*e*). Il entreprit le siege de Hedin, où le Maréchal de la Mark, gendre de Diane de Poitiers, commandoit. Horace Farnese Duc de Castro, qui venoit d'épouser Diane fille naturelle du Roi, s'y jetta avec plusieurs Seigneurs. Cela n'empêcha pas le Prince de Piemont d'attaquer la Place si vigoureusement, que le Maré-

(*a*) *De Thou* & *Daniel* l. c.
(*b*) *Daniel*. Chrons & al.
(*c*) Annal. de France, *Strada*, *De Thou* L. XII.
(*d*) *Daniel* l. c. p. 97, 98. *De Thou* l. c.
(*e*) Les mêmes.

chal fut obligé de capituler (a). Pendant qu'on traitoit, un Prêtre jetta une grenade, qui mit le feu à la mine, ce qui renversa la muraille, & plusieurs personnes de distinction furent ensévelies sous les ruines; les ennemis forcerent la ville, & passerent la garnison au fil de l'épée, à la réserve de quelques Officiers. Le Roi marchoit au secours de la Place à la tête d'une Armée de dix mille chevaux, & de cinquante-quatre mille Fantassins, avec cent pieces de canon. Cette puissante Armée ne fit néanmoins rien de mémorable, sinon qu'elle défit un corps d'Impériaux, commandés par le Duc d'Arscot, qui fut fait prisonnier avec cinq-cens hommes; six cens demeurerent sur la place, & le Prince d'Epinoi fut du nombre. Le Prince de Piémont évita d'en venir à une bataille, & empêcha que les François ne fissent le siege de Cambrai. Le Connétable en eut tant de chagrin, qu'il tomba malade & les Troupes furent mises en quartier d'Hiver. Le peuple murmura fort du peu de succès de la campagne, sans que le crédit du Connétable en souffrit (b).

Section IX. Derniers Rois de la Maison de Valois.

Guerre d'Italie.

La trêve en Italie fut presque aussitôt rompue que conclue. L'Empereur crut pouvoir reprendre Sienne, de concert avec le Duc de Toscane, & le Prince de Salerne persuada aux François, qu'ils pourroient se rendre maîtres du Royaume de Naples. Ces projets se détruisirent l'un l'autre. La Flotte Ottomanne, commandée par Dragut & Sinan Bacha arriva assez tôt sur les côtes de Naples, pour obliger les Impériaux de lever le siege de Sienne; mais le Prince de Salerne ne joignit pas cette Flotte assez promptement, pour exciter une révolte dans Naples, comme il auroit fait sans cela (c). M. de Termes, qui avoit défendu Sienne se servit des Flottes Turque & Françoise pour faire descente dans l'Isle de Corse, & conquit toute l'Isle, excepté Calvi; mais sur quelque mesintelligence entre lui & Dragut, ce dernier se retira avec sa Flotte, & les Genois reprirent toutes les Places, à la réserve de Fiorenzo & de la partie méridionale de l'Isle. Le Marechal de Brissac s'empara de plusieurs Places en Piémont, & y introduisit une discipline, qui n'a été gueres imitée. De part & d'autre on ne molestoit point les gens de la campagne, & ils fesoient leurs affaires aussi tranquillement qu'en pleine paix (d). Edouard VI. Roi d'Angleterre étant en mauvais état, & les Ministres de France sachant les vues de l'Empereur pour la succession, le Roi envoya Antoine de Noailles en Angleterre pour assurer le Duc de Northumberland de l'appui du Roi, ce qui ne servit qu'à encourager ce Seigneur à une entreprise qui le conduisit sur l'échaffaut (e). Le 12 de Decembre, la Duchesse de Vendôme accoucha de Henri, qui fut depuis Roi de France, sous le nom de Henri IV.

Henri II. entre dans les Pays-Bas avec trois Armées. 1554.

Le Pape Jules III crut qu'il étoit de son devoir, de travailler au moins à procurer la paix; mais l'Empereur fit de telles propositions, que le Roi de France ne daigna pas seulement y répondre; ensorte que l'entremise du Pape, bien loin de produire un Traité, ne donna pas seulement lieu à une

(a) Les mêmes.
(b) Les mêmes, *Mezeray.*
(c) *De Thou* l. c. *Daniel*, Mem. de *Montluc.*
(d) Les mêmes.
(e) *Mezeray*, *Daniel* l. c. p. 106 & suiv.

SECTION IX. *Derniers Rois de la Maison de Valois.*

négociation. Ce qui contribuoit principalement à rendre l'Empereur si fier, ce fut la conclusion du mariage de Philippe son fils avec Marie Reine d'Angleterre, malgré tous les efforts de la France, & l'éloignement des Anglois pour cette alliance. Le Roi ne laissa pas d'envoyer M. de Noailles, qui avoit travaillé à exclurre cette Princesse du trône, pour lui faire des complimens sur son mariage (*a*). Le Cardinal Pole, en passant par la France, déploya toute son éloquence très-sincérement pour adoucir les esprits, mais ce fut sans succès, quelque estime que le Roi lui témoignât personnellement. Le souvenir de ce qui étoit arrivé l'année précédente, engagea Henri à être non seulement en garde contre une surprise, mais à prévenir l'Empereur. Aiant assemblé en divers endroits soixante mille hommes, il entra dans les Pays-Bas avec trois Armées. La premiere commandée par le Connétable sous lui, l'autre par le Duc de Vendôme, & la troisiéme par le Maréchal de Saint-André (*b*). Le Connétable aiant donné le change aux Généraux de l'Empereur, alla investir Mariembourg, nouvelle ville à laquelle Marie Reine de Hongrie avoit donné son nom. Les deux autres Armées le joignirent; comme la Place étoit mal-pourvue, le Gouverneur & les Officiers furent faits, prisonniers de guerre. Le Roi fut si content de cette conquête, qu'il résolut de la garder, & non seulement il y mit garnison, mais pour en faciliter la correspondance avec la France, il fit fortifier Rocroi (*c*). Au commencement de Juillet, le Roi prit Bouvines d'assaut, & le Duc de Vendôme s'empara de Dinant, dont un Capitaine Espagnol défendit vaillamment le Château.

Bataille de Renti.

L'Empereur s'étant mis à la tête de son Armée, le Roi qui souhaitoit de l'engager à une bataille, ravagea tout le Pays, & rasa Maubeuge, Bavai, Binch & Mariemont. Binch étoit une petite ville avec un beau Château, & Mariemont une Maison de plaisance de la Reine de Hongrie. Le Roi y mit le feu, de même qu'au Château de Rœux, pour se venger des horribles dégats que le Comte de Rœux avoit faits par ordre de la Reine, & surtout pour avoir brûlé la Maison Royale de Folembrai (*d*). Il y avoit une haine personnelle entre Henri & Marie, pour certaines chansons offensantes, ce qui donna lieu à ces violences inhumaines. Quelque desagréable que fût pour l'Empereur une guerre qui se fesoit de cette maniere à laquelle il n'avoit que trop donné lieu, il ne put cependant être engagé à une action. Le Roi, aiant fait le degât dans le Cambresis, traversa l'Artois, & alla assieger vers la fin de Juillet Renti. Ce n'étoit qu'un Château, mais très-fort par sa situation, qui incommodoit fort le Boulonois (*e*). Charlequint, qui avoit sous lui Philibert Duc de Savoye & Ferdinand de Gonzague, marcha au secours de la Place, & vint camper si près de l'Armée Françoise, que les deux Camps n'étoient séparés que par une vallée assez étroite. Le 13 d'Août la bataille se donna. Le Roi s'y distingua à la tête des Suisses, & le Duc de Guise, le Héros des Historiens François, contri-

(*a*) *Daniel* l. c. p. 116. *Godwini* Annal. *Mezeray.*

(*b*) *De Thou* L. XIII. *Daniel* p. 118.

(*c*) *Mezeray.*

(*d*) Le même, *De Thou* l. c. *Daniel* l. c. p. 119.

(*e*) Les mêmes.

bua à faire remporter un grand avantage (*a*). Deux mille hommes couchés sur le champ de bataille, un grand nombre d'enseignes & d'etendards, & quelques pieces de canon prises furent des preuves certaines de la victoire des François; & elle auroit été complette, si le Connetable eut agi avec plus de promptitude. Il se souvint peut-être de la bataille de Pavie, & jugea qu'il y avoit du risque avec une Armée superieure en tête, & une forte garnison à dos. Quoiqu'il en soit le Roi jugea à-propos de lever le siege de Renti, & de se retirer. Cette retraite, disent quelques Historiens, diminua beaucoup de la gloire que le Roi avoit acquise dans le combat. Mais un meilleur Juge qu'eux en pensoit autrement, c'est l'Empereur lui-même. Un grand Seigneur étant venu lui faire sa Cour dans sa solitude de St. Just, lui dit, qu'il fesoit peindre une Galerie dans son Hotel, où il représentoit la fuite de l'Armée Françoise de devant Renti; l'Empereur lui repliqua gravement; „ il faut que votre „ peintre corrige son ouvrage; car ce ne fut point une fuite, mais une „ retraite, qui se fit avec gloire, & en très-bel ordre (*b*)". L'Armée entra ensuite en quartier d'Hiver.

Défait des François en Italie.

Une nouvelle scene s'ouvrit en Italie. Cosme de Medicis Duc de Toscane, qui avoit agi sous main comme auxiliaire, ou pour mieux dire comme Feudataire de l'Empereur; s'apperçut clairement, qu'il couroit autant de risque, sans en recueillir le meme avantage, que s'il se déclaroit ouvertement pour l'Empereur, & employoit toutes ses forces contre les François. Il commença par faire ses conditions avec l'Empereur, & fit ensuite ce que son intérêt demandoit, quand il n'en auroit point fait. Il mit une nombreuse Armée sur pié, & en donna le commandement au Marquis de Marignan, qui prétendoit etre son parent (*c*). Le grand but du Duc étoit la réduction de Sienne, où commandoit Pierre Strozzi, habile Capitaine, mais malheureux parcequ'il étoit opiniatre. Le Marquis assiegea Sienne inutilement, desorte qu'il changea le siege en blocus, avec aussi peu de fruit. Strozzi laissa le commandement de la Place à Montluc, & entra avec neuf ou dix mille hommes sur les terres du Duc de Florence. Le Marquis de Marignan le suivit, & forma le siege de Marciano. Strozzi s'avança pour sécourir la Place, & les deux Armées se trouverent campées à peu près de la même maniere, que celles de l'Empereur & du Roi devant Renti (*d*). La disette d'eau mit Strozzi dans la nécessité de décamper, il s'agissoit de savoir s'il feroit sa retraite de jour, ou s'il la feroit la nuit. Montluc qu'il consulta là-dessus, & dont la valeur & l'habileté étoient connues, lui conseilla de prendre le parti le plus sûr. Mais Strozzi, qui étoit fort chatouilleux sur le point d'honneur, entreprit de décamper en plein jour, devant une Armée supérieure, aussi fut-il bien battu & blessé dangereusement, avec perte de quatre mille hommes, de son bagage & de son Artillerie. Ce fut la nouvelle de cette

(*a*) Mem de *Tavanes*, *Daniel* p. 121-123.

(*b*) *Ant. de Vera* Vie de Charlequint, *Daniel*, p. 124.

(*c*) *De Thou* L. XIV. Comment. de *Montluc*, *Daniel* T. XI. p. 129.

(*d*) *De Thou* l. c. *Montluc* L. III. *Daniel* l. c. p. 131.

Section X. Derniers Rois de la Maiſon de Valois.

défaite, qui fit lever au Roi le ſiege de Renti. Le Maréchal Strozzi ne laiſſa pas de conſerver Sienne (*a*). M. de Termes ſe maintint dans l'Iſle de Corſe, & le Maréchal de Briſſac ſe rendit maître d'Yvrée, en quatre jours. L'Ambaſſadeur de France à Rome proteſta contre l'inveſtiture du Royaume de Naples, que le Pape donna à Philippe d'Autriche. Vers la fin de l'année la ville de Metz penſa être ſurpriſe par une conſpiration, trâmée par le Gardien des Cordeliers; la vigilance & la pénétration du Gouverneur la lui firent découvrir. Il fit tomber dans une embuſcade la garniſon de Thionville, qui s'étoit avancée dans le voiſinage de Metz, & il en demeura douze-cens hommes ſur la place (*b*).

La Campagne ſuivante en Italie. 1555.

Le ſiege de Sienne fut continué pendant tout l'Hiver. Montluc défendit la ville avec autant de conſtance que de courage; & il engagea les habitans à braver les efforts des ennemis & la famine, & à riſquer tout pour conſerver leur liberté. Les partis qu'il y avoit dans le Conſeil de France, furent cauſe qu'on n'envoya aucun ſecours au Maréchal Strozzi; la Reine, qui n'eut dans la ſuite que trop de crédit, en avoit alors ſi peu qu'elle ne pût ſoutenir ſon parent. Ainſi après un ſiege de huit mois, la ville de Sienne ſe rendit (*c*). Montluc fut conſulté ſur la capitulation, par laquelle la ville devoit être ſous la protection de l'Empereur, en conſervant ſes franchiſes, & la garniſon avoir la liberté de ſortir avec honneur, mais Montluc refuſa de la ſigner. Le Marquis de Marignan fut ſurpris; mais Montluc perſiſta dans ſa réſolution, ajoutant, que la République avoit fait une capitulation avantageuſe, & qu'il vouloit lui en faire recueillir le fruit en ſortant de la ville, mais que lui & ſa garniſon ne prétendoient ne devoir leur ſalut qu'à leur épée, au cas qu'on les attaquât dans leur retraite. Le Marquis jugea qu'une auſſi belle défenſe que Montluc avoit faite excuſoit cette façon de penſer ſinguliere, & lui laiſſa la liberté de faire comme il l'entendoit. Montluc à ſon retour en France fut fait Chevalier des Ordres du Roi, ce qui paſſoit alors pour un grand honneur, & enſuite eut le bâton de Maréchal (*d*). Le Maréchal de Briſſac en Piémont avoit projetté le ſecours de Sienne, avec la petite Armée qu'il commandoit; mais il y avoit auſſi un Parti contre lui, deſorte que le projet de cette expedition, qu'il communiquâ à la Cour fut rejetté. Mais comme il étoit maître d'agir dans ſon Gouvernement, il ſurprit Caſal le jour du Mardi-gras, dans le tems que les Officiers Imperiaux ſe divertiſſoient pour finir le Carnaval. Leur Général ſe ſauva dans le Château, & capitula au bout de quelques jours (*e*). Le Duc d'Albe fut envoyé pour commander en ſa place. Ce nouveau Général prit quelques villes par aſſaut, fit paſſer les ſoldats Italiens au fil de l'épée & envoya les François aux galeres. Mais le Duc d'Aumale étant arrivé avec un gros renfort, le Duc reçut pluſieurs échecs, & la campagne de ce côté-là finit comme elle avoit commencé, à l'avantage des François.

(*a*) Annal. de France, *Montluc* l. c.
(*b*) Annal. de France, *Daniel* ubi ſup. p. 140.
(*c*) *Montluc* l. c. *De Thou* & al.
(*d*) *Th. Cormieri* Hiſt. *De Thou.*
(*e*) Comment. de *Montluc*, *De Thou.*

Dans ces entrefaites, le Cardinal Pole mit sur le tapis une nouvelle négociation pour la paix, & le Roi parut s'y prêter de bon cœur. Mais les Historiens François avouent naturellement, que ce fut par l'apprehension de voir les Anglois se déclarer pour l'Espagne, comme ils firent dans la suite. La négociation fut néanmoins infructueuse, car bien que les finances des deux Monarques fussent épuisées, ni l'un ni l'autre ne souhaitoient sincérement la paix. Henri ne vouloit pas se desaisir de Metz, Toul & Verdun, mais il évitoit de le faire paroitre, pour ne pas irriter les Princes & les Villes de l'Empire, au contraire il témoigna être disposé à les rendre; mais il insista absolument sur la restitution du Milanés, que l'Empereur refusa; & ce Prince demanda de son côté la restitution du Duché de Bourgogne. Ensorte que le Cardinal Pole voiant que ses bonnes intentions étoient inutiles, mit fin aux Conférences, en marquant beaucoup de regret de l'opiniâtreté des deux Monarques (*a*).

Section IX. Derniers Rois de la Maison de Valois.

Négociations pour la paix inutiles.

La campagne en Flandres fit voir, qu'ils avoient aussi peu d'envie de la paix, qu'ils étoient hors d'état de faire la guerre. Les Impériaux avoient dessein d'assieger Mariembourg, ou au moins de bloquer cette Place, mais les François trouverent moyen de la ravitailler. Cela détermina Charlequint à faire construire deux nouvelles Forteresses pour couvrir ses Etats, Charlemont & Philippe-ville (*b*). D'autre part, les François ne purent rien entreprendre, ni même empêcher Guillaume de Nassau, Prince d'Orange, de faire le dégat en Picardie & de tailler en pieces l'Arriere-ban. Ainsi se terminerent les grandes opérations de la guerre pour cette année. Mais il se passa d'autres événemens, dont la connoissance est nécessaire pour la liaison de l'Histoire.

Campagne de Flandres.

L'Empereur Charlequint se sentant épuisé, jugea à-propos de se démettre de ses Etats héréditaires en faveur de son fils, ce qu'il fit par degrés, & avec toute la prudence & la dignité, qui avoient brillé dans toutes les actions de sa vie (*c*). C'étoit là un événement qui n'étoit rien moins qu'indifférent pour la France; le Roi ne put néanmoins y prendre aucune part ouvertement. Ses Ministres en Allemagne employerent toute leur habileté pour empêcher Ferdinand Roi des Romains de se démettre de cette dignité en faveur de Philippe, & ils y réussirent. La mort de Henri d'Albret Roi de Navarre fut un autre événement intéressant. Le Roi, soit de son propre mouvement, soit par le conseil de ses Ministres, avoit grande envie de se saisir des restes de ce petit Royaume, & de donner à Antoine Duc de Vendôme, qui en avoit épousé l'héritiere, un équivalent dans le cœur du Royaume. Mais soit qu'Antoine en eût avis ou quelque soupçon, il se hâta de se rendre en Bearn, & en prit possession, & le Roi ne jugea pas à-propos de l'y troubler (*d*); mais il en fut si piqué, qu'il démembra le Languedoc de son Gouvernement de Guienne, & refusa celui de Picardie à son frere Louis, Prince de Condé.

Charlequint *cede ses Etats à son fils.*

Mort de Henri d'Albret *Roi de Navarre.*

(*a*) *Du Chesne* Hist. d'Anglet. *Mezeray, Daniel.*

(*b*) Les mêmes.

(*c*) *Sleidan* & al.

(*d*) *Mezeray, De Thou.*

Section IX. *Derniers Rois de la Maison de Valois.*

Traité entre le Roi & le Pape Paul IV.

Le Pape Jules III. étant mort, Marcel II. lui succeda, c'étoit un homme d'une vertu exemplaire, & qui avoit une pieté raisonnable. Des Papes de ce caractere vivent rarement longtems. Il ne jouit du Pontificat que vingt-cinq jours, & eut pour successeur Jean Pierre Caraffe, âgé de quatre vingt ans. Il prit le nom de Paul IV, & au lieu de la vie religieuse & des mœurs austeres, qui sembloient l'avoir rendu digne de la thiare, il affecta la magnificence d'un grand Prince. Il avoit deux neveux, Jean & Charles; il nomma le premier Général de l'Eglise, & donna le chapeau de Cardinal à l'autre. A peine Paul IV. fut-il en possession du Pontificat qu'il entra en négociation avec le Roi pour la conquête du Royaume de Naples, ou plutôt pour en faire le partage. La proposition fut très-bien reçue à la Cour par le crédit des Princes de Lorraine; le Cardinal aspiroit au Papat, & le Duc de Guise à la Viceroyauté de Naples, d'autant plus qu'en qualité d'héritier de la Maison d'Anjou, il avoit lui-même quelques prétentions sur ce Royaume (*a*). Les meilleures têtes du Conseil n'approuvoient pas ce projet, mais leur opposition ne servit de rien. Il est vrai que le Connétable ne le goutoit pas non plus, & qu'il auroit pu le traverser efficacement; mais il se contenta de faire sentir les fâcheuses suites qu'il pouvoit avoir, n'étant pas fâché d'être défait du Duc de Guise, parcequ'il etoit en grande faveur auprès du Roi. Le Cardinal de Lorraine partit donc pour Rome afin de mettre la derniere main à cette affaire, & eut ordre de prendre avec lui le Cardinal de Tournon, qui avoit longtems demeuré à Rome. Ce dernier y alla pour obéir au Roi, mais protesta en même tems, qu'il desapprouvoit le dessein pour lequel on l'envoyoit, ce qui n'empêcha pas que le Traité ne se conclut au mois de Décembre (*b*). Mais pour des raisons qui intéressoient les deux Parties, on le tint secret, pour ne pas exposer d'abord le Pape à la vengeance de l'Empereur, & avoir le tems d'engager d'autres Princes dans la Ligue.

Trêve entre l'Empereur & le Roi. 1556.

L'absence du Cardinal de Lorraine laissa le Roi en état d'écouter d'autres conseils. Quelques-uns de ses Ministres & de ceux de l'Empereur s'étant assemblés pour traiter de l'échange des prisonniers, les Députés de l'Empereur demanderent à ceux de France, s'ils n'avoient pas pouvoir du Roi de traiter d'une tréve? La Cour en aiant été informée, & le Cardinal Pole renouvellant en meme tems ses instances, le Connétable profita de l'occasion pour faire donner aux Députés les instructions nécessaires (*c*). Le Pape, aiant été informé par le Cardinal de Tournon de cette négociation, subtilisa trop; persuadé que l'Empereur & le Roi d'Espagne son fils n'accepteroient jamais la trêve, qui laisseroit les François en possession de la principale partie du Piémont, de ce qu'ils tenoient encore en Toscane, de ce qu'ils avoient pris en Corse, & dans les Pays-Bas, Paul IV. dissimula, & ne s'opposa point à la treve, qui fut conclue le 5 de Fevrier 1556 dans l'Abbaye de Vaucelles auprès de Cambrai, parceque l'Empereur souhaitoit fort

(*a*) *Daniel* l. c. p. 184. *De Thou* L. XVI.
(*b*) *De Thou* ubi sup.
(*c*) *Mezeray*, *De Thou* L. XVII. *Daniel* T. XI. p. 191 & suiv.

Section IX. Derniers Rois de la Maison de Valois.

fort de procurer la paix à son fils (*a*). Le Pape fut fort chagrin de cette nouvelle, mais il n'en fut pas déconcerté, il résolut d'envoyer deux Cardinaux, Légats l'un à l'Empereur & au Roi d'Espagne, l'autre au Roi de France, pour les féliciter de la trêve, & pour les exhorter à entrer en négociation pour faire une paix solide. Mais son intention en envoyant le Cardinal Caraffe son neveu, Légat en France, étoit d'engager le Roi à rompre la Trêve, & à recommencer d'abord la guerre en Italie. Ce qui l'y engageoit, c'étoit que suivant le cours de la nature il ne pouvoit vivre longtems, & qu'il aspiroit ardemment à voir la Maison de Caraffe à l'égalité de celle de Medicis, ou au moins des Farneses. Le Cardinal Caraffe ne laissa pas de trouver des difficultés, le Connétable représenta vivement que la rupture de la trêve étoit également contraire à l'intérêt du Royaume & à l'honneur du Roi (*b*).

Elle est rompue.

Elle fut néanmoins résolue par le crédit du Duc de Guise, appuié de la Reine, &, ce qui étoit plus fort que tout, par les sollicitations de la Duchesse de Valentinois. La Reine desiroit de voir le Maréchal Strozzi son parent employé, & le Duc d'Aumale aiant épousé la fille de la Duchesse, cette Dame étoit toute dévouée à la Maison de Lorraine (*c*). Le Pape pour lever tous les obstacles, fit arrêter l'Agent du Roi d'Espagne, l'accusant de complotter contre le Gouvernement & même contre sa personne, déclara Philippe déchu du Royaume de Naples, & le menaça de même que l'Empereur de l'excommunication (*d*). Le Duc d'Albe reçut ordre alors d'entrer sur les terres de l'Eglise; & le Pape prétendit hautement que la trêve étoit rompue, ce qui le mettoit en droit de demander du secours à la France. Le Maréchal Strozzi, & Montluc se rendirent à Rome avec quelques Troupes, le Maréchal de Brissac commença les hostilités en Piémont, & le Duc de Guise se prépara à passer les monts à la tête d'une puissante Armée (*e*). Dans ces entrefaites le Roi d'Espagne gagna le Duc de Parme & les autres Farneses, en offrant de leur rendre Plaisance. Ainsi quoique le Pape eût répondu de toutes les Puissances d'Italie, il n'y en eut aucune qui voulut entrer dans la Ligue, & le Duc de Ferrare fut le seul qui demeura uni avec la France (*f*). Il est vrai que le Pape sollicita fortement les Vénitiens, & voiant que toutes ses sollicitations étoient infructueuses, il les menaça de leur attirer le Turc sur les bras, mais cette menace ne servit de rien.

Le Duc de Guise entre en Italie, & le Pape est cependant obligé de faire la paix avec l'Empereur. 1557.

Au commencement de l'année 1557 le Duc de Guise entra en Italie avec une Armée de vingt mille hommes, & par l'ordre du Roi il conféra avec le Maréchal de Brissac sur les opérations de la campagne. Le Maréchal observa, que le Roi avoit deux choses en vue, de sécourir le Pape que le Duc d'Albe serroit de près, & de recouvrer les terres sur lesquelles il avoit des droits en Italie. Il proposa pour réussir à ces deux égards de porter la guerre dans le Duché de Milan, parceque cela obligeroit le Duc d'Albe de sortir des terres de l'Eglise, & rendroit infailliblement le Roi maître d'une grande partie du Milanés (*g*). Ce plan étoit si sage,

(*a*) Les mêmes, *Léonard* T. II.
(*b*) *Daniel* l. c. p. 193.
(*c*) *Mezeray*.
(*d*) *Daniel* l. c. p. 198, 199.
(*e*) *Mezeray*.
(*f*) Comment. *de Montluc* L. IV. *Daniel* l. c. p. 203.
(*g*) *Daniel* l. c. p. 204.

qu'il n'y avoit rien à y opposer, cependant le Duc de Guise n'étoit pas porté à le suivre ; parcequ'il ne s'accordoit pas avec les ordres du Roi. On convint donc d'envoyer le Baron de Villars à la Cour, avec les mémoires de ce qui avoit été proposé de part & d'autre, afin de savoir les intentions du Roi ; mais le Duc de Guise avoit eu soin d'envoyer d'avance un Courier au Cardinal de Lorraine son frere. Le Baron appuya fort l'avis du Maréchal devant le Conseil, & il fut si vigoureusement soutenu du Connétable & du Maréchal de Saint-André, que le Roi ne put s'empêcher de l'approuver. Cependant après le Conseil, le Cardinal, la Reine & la Duchesse de Valentinois importunerent tellement le Roi, qu'ils obtinrent ordre exprès au Duc de Guise de conduire l'Armée à Rome, & l'on expédia le Courier la même nuit. Le Baron de Villars, qui en fut instruit, se trouva le matin dans l'appartement du Roi tout botté, & prêt à monter à cheval, comme pour recevoir ses derniers ordres, conformément à la resolution du Conseil. Henri fut surpris, mais il eut honte en même tems de tant de variations sur cette affaire, desorte qu'il s'en tint au parti qu'il avoit pris, & pour adoucir le chagrin du Maréchal de Brissac, il lui envoya une remise, qu'il n'auroit point obtenue sans cela (*a*). Nous avons rapporté cet incident avec quelque détail, parcequ'il peut donner une idée de la conduite du Roi pendant tout le cours de son regne. Le Duc de Guise s'étant avancé vers l'Etat Ecclésiastique, suivant ses ordres, sentit bientôt qu'il avoit fort mal pris ses mesures ; & après avoir été dupé par le Cardinal Caraffe, on lui déclara nettement que le Pape n'étoit pas en état d'accomplir le Traité, & qu'il falloit qu'il fît comme il pouvoit. Quoique Paul IV. ne pût fournir des Troupes à son Allié, il desiroit véritablement de seconder la France par ses intrigues ; & dans cette vue il traita avec le Duc de Toscane du mariage du fils de ce Prince avec Elizabeth de France fille aînée du Roi. Cosme de Medicis reçut cette proposition avec reconnoissance, & le Pape fit courir le bruit à Rome que ce mariage étoit conclu Le Roi d'Espagne en fut allarmé, & fit offrir au Duc la ville de Sienne ; comme c'étoit ce qu'il vouloit, il accepta le parti, & il ne fut plus question du mariage. C'est ainsi que les Medicis & les Farneses tirerent de cette guerre le fruit qu'ils vouloient, pendant qu'il fut absolument impossible au Duc de Guise de pénétrer dans le Royaume de Naples. Dans ces entrefaites arriva la nouvelle de l'entiere défaite de l'Armée Françoise à la bataille de St. Quentin, avec ordre au Duc de Guise de revenir promptement avec son Armée (*b*). Par son départ le Pape se trouvoit à la discrétion du Roi d'Espagne ; ce Monarque en agit avec lui avec tant de moderation par rapport à ses intérets personnels, avec tant d'egards pour son honneur, & des marques d'un si profond respect pour sa dignité, en ordonnant au Duc d'Albe d'aller à Rome faire au Pape des soumissions de sa part, qu'il le gagna entierement, ensorte que ce Pontife dit au Duc de Guise quand il eut son audience de congé, qu'il avoit peu fait dans cette guerre pour les intérets de son Maître, très-peu

(*a*) Le même, p. 205, 206. (*b*) *Daniel* l. c.p. 213. *De Thou.*

pour ceux de l'Eglise, & bien moins encore pour sa gloire particuliere (a). Le Maréchal de Brissac agit en Piémont avec autant de vigilance & de feu que dans les autres campagnes, & avec le même succès. Mais comme la jalousie du Roi l'avoit fait éloigner, la foiblesse de ce Prince priva la France de tous les avantages, qu'il avoit remportés par sa prudence & sa valeur.

Section IX. Derniers Rois de la Maison de Valois.

La Reine d'Angleterre declare la guerre à la France. Les Espagnols entrent en Picardie, & battent les François à St. Quentin.

Bien que le Roi n'allât pas en campagne cette année, il courut grand risque de la vie dans son propre Palais. Un jour allant à la Chapelle, un certain Caboche, qui avoit un petit office dans le bureau du Secretaire, tira son épée, & s'avançant à grands pas vers le Roi; *arrête! lui cria-t-il, j'ai ordre de Dieu de te tuer.* Les Suisses le saisirent, & le Parlement le condamna à être pendu (b). Au commencement de Juin, la Reine d'Angleterre envoya un Heraut d'Armes pour déclarer la guerre au Roi, & donna ordre en même tems d'embarquer douze mille hommes pour aller joindre l'Armée du Roi Philippe dans les Pays-Bas (c). La Cour de France en fut fort allarmée, ne s'attendant point à cette démarche. On avoit été si occupé de la guerre d'Italie, & tellement épuisé les finances, que la Picardie étoit fort dégarnie, & qu'il y avoit peu de Troupes, lorsque le Roi d'Espagne fit assembler, au commencement de Juillet, ses Troupes à Givet. Emanuel-Philibert Duc de Savoye en prit le commandement & l'Armée se trouva de cinquante mille hommes de pied, & de treize mille chevaux. Ce Général parut d'abord en vouloir à Mariembourg & ensuite à Rocroi, & tout d'un coup il vint au commencement d'Août mettre le siege devant Saint-Quentin, qui étoit alors la plus forte place frontiere de Picardie; mais comme la garnison étoit fort foible, elle n'auroit pu faire gueres de résistance. Gaspard de Coligni, Amiral de France & Gouverneur de Picardie, s'y jetta à travers le camp ennemi avec plusieurs gens de qualité, cinq-cens chevaux & deux-cens Fantassins, & disposa tout pour s'y bien défendre (d). Le Connétable son oncle aiant rassemblé une Armée de vingt-cinq mille hommes, résolut de faire entrer un secours d'Infanterie dans la ville. Dans cette vue, le 10 d'Août, jour de St. Laurent, il passa la Somme, & aiant surpris les ennemis, Dandelot frere de l'Amiral trouva moyen d'entrer dans la ville avec cinq-cens hommes de pied. Tous les Historiens conviennent, que si le Connétable avoit fait retraite d'abord que le secours fut entré, & avant que le Duc de Savoye fût revenu de sa surprise, qui l'avoit obligé de se sauver au quartier du Comte d'Egmont, il auroit pu la faire sans danger, mais il agit si lentement, & le Comte d'Egmont attaqua si vivement son arriere-garde, que ceux qui conduisoient l'Artillerie & le bagage commencerent à se debander; le Comte profita si bien du desordre, qu'il donna le tems au Duc de Savoye d'arriver avec toute l'Armée & de charger; ensorte qu'au bout d'une demie-heure toute l'Armée Françoise fut en deroute, avec perte de

(a) *De Thou* L. XVIII.

(b) Recueil des choses mémorables avenues en France depuis 1547 jusqu'au commencement de 1594 p. 53.

(c) *De Thou* L. XIX. *Daniel* p. 219. *Mezeray.*

(d) *Mezeray, Daniel,* p. 220.

Section IX. Derniers Rois de la Maison de Valois.

trois mille six-cens morts, d'autant de prisonniers, de tout le bagage & de toute l'Artillerie, à la réserve de deux pieces de Canon (*a*). Ce qu'il y eut de plus fâcheux & de plus honteux en même tems pour la France, c'est-qu'il périt un grand nombre de personnes du premier rang, outre ceux qui furent faits prisonniers. Le Duc d'Anguien, le Vicomte de Turenne, & six-cens Gentilshommes furent tués; le Connétable lui-même, les Ducs de Montpensier & de Longueville, le Maréchal de Saint-André, & plus de trois-cens autres Seigneurs ou Gentilshommes furent pris (*b*).

Réflexions sur la conduite des deux Partis.

On blâme extrémement le Connétable de s'être engagé de cette maniere contre l'avis du Maréchal de Saint-André, & après l'exemple de Strozzi, & de n'avoir pas fait défiler l'Infanterie le gros canon & le bagage d'avance, ainsi que le lui avoit conseillé un vieux Officier. Aussi le Connétable, se trouvant embarrassé, lui demanda-t-il, *Bon-homme que faut-il faire? Je n'en sai rien*, repartit-il, *mais il y a deux heures que je le savois bien.* Le Connétable fit encore une autre faute, ce fut de n'avoir pas laissé à l'arriere-garde des Arquebusiers, qui auroient arrêté la Cavalerie ennemie, & sauvé le reste de l'Armée, peut-être à leurs dépens. D'autre part on blâme fort le Duc de Savoye de n'avoir pas marché droit à Paris, ainsi qu'il auroit pu le faire, de l'aveu de tout le monde. Mais un Historien Espagnol demande sensément, si le retour auroit été aussi aisé? ajoutant, qu'il auroit pu lui arriver ce qui arriva au Duc son pere, lorsqu'il accompagna Charlequint dans son expédition de Provence, d'entrer en France en mangeant des Faisans, & d'en sortir en ne mangeant que des racines (*c*). Quoiqu'il en soit, le Duc de Savoye ne jugea pas que le pillage de la campagne pût égaler la prise de Saint-Quentin & de quelques autres Places qui incommodoient les frontieres des Pays Bas. Il retourna donc dans son camp devant la ville, où le Roi d'Espagne se rendit quelques jours après. L'Amiral de Coligni aiant reçu encore un secours travailla avec une diligence infatigable à réparer & à fortifier la Place. Les ennemis de leur coté pousserent leurs tranchées & attacherent le mineur en plusieurs endroits. Lorsqu'ils eurent fait toutes leurs dispositions, ils recommencerent à battre la ville avec tant de furie, qu'ils firent cinq brêches, & se préparerent à donner l'assaut général.

Saint-Quentin pris d'assaut.

Quelque peu d'espérance qu'eût l'Amiral de le pouvoir soutenir, il s'y détermina néanmoins, & le soutint avec toute la bravoure possible; mais par la lacheté d'un Officier les Espagnols étant entrés dans la Place, l'Amiral accourut accompagné seulement de quelques Officiers pour voir s'il y avoit du remede, mais il ne fut pas plutot arrivé, qu'il fut enveloppé de tous côtés & obligé de se rendre. La ville fut alors forcée de toutes parts, & la plus grande partie de la garnison passée au fil de l'épée (*d*). Plusieurs ont blamé l'Amiral d'avoir par son opiniatreté sacrifié un si grand nombre de braves gens; ce qui est assez étrange, puisque les Historiens les mieux informés conviennent que par sa défense obstinée il sauva la France, &

(*a*) *De Thou* L. XIX. *Mezeray*, *Daniel* [illegible] p. 224-228.
(*b*) Les mêmes.
(*c*) *Cabrera* L. IV. Ch. 8. apud *Daniel* l. c. p. 23[illegible].
(*d*) *Daniel* l. c. p. 231.

qu'ils avouent que si un corps de mille hommes seulement avoit passé l'Oise, tous les habitans de Paris se seroient sauvés. Mais un retardement de trois semaines leur donna le tems de se calmer; le Roi y vint en personne, & le Duc de Nevers & les autres Chefs qui avoient échapé de la défaite, rassemblerent les débris de l'Armée, qui fut renforcée de tous côtés. Cinquante Seigneurs de marque offrirent au Roi de garder cinquante Places à leurs dépens, & toutes les grandes villes fournirent à l'envi de grosses sommes; ensorte que Henri reconnut alors la vérité de ce que son pere lui avoit dit en mourant, que *les François étoient le meilleur peuple du monde.*

Section IX. *Derniers Rois de la Maison de Valois.*

Entreprise du Baron de Pollweiler.

Il est néanmoins assez difficile de dire, quel tour les choses auroient pris, si les Suisses ne s'en étoient mélés. Pendant que le Roi avec tous ses Ministres & ses Généraux travailloient à rassembler assez de Troupes pour arrêter les progrès du Duc de Savoye, ils furent déconcertés par une nouvelle irruption, sur laquelle le Duc fondoit suivant les apparences l'espoir de piller Paris (*a*) après la prise de Saint-Quentin. Le Baron Nicolas Pollweiler, avoit entrepris de lever un corps de Troupes pour aller en Hongrie contre les Turcs, & quand il fut en marche, le nombre de ses Troupes s'accrut jusqu'à dix mille hommes; alors il passa tout d'un coup le Rhin à Strasbourg, & contre le Traité de neutralité pour la Franche-Comté, il passa jusques dans la Bresse, dans le dessein d'aller à Lyon, où il avoit pratiqué des intelligences. Cette irruption causa tant de consternation dans le Royaume, qu'elle auroit dérangé toutes les mesures de Henri, si les Cantons de Berne, de Fribourg & de Soleure n'avoient mis garnison en plusieurs Places, & fait marcher des Troupes; desorte que Pollweiler renonça à son entreprise, & se retira avec précipitation en Alsace (*b*).

Conquêtes du Duc de Savoye.

Dans le mois de Septembre, le Duc de Savoye prit le Catelet, Ham, Noyon & Chauni, & il auroit vraisemblablement poussé ses avantages plus loin, si les Anglois, qui ne pouvoient supporter la fierté des Espagnols n'avoient demandé à s'en retourner, comme ils firent. Les Allemands se mutinerent faute de paye, & un grand nombre passerent au service de France. Ainsi le Duc de Guise, à son arrivée, se trouva en état d'arrêter les progrès du Duc de Savoye, quand il eut été joint par les quatorze mille Suisses que le Roi avoit levés de l'argent que les villes du Royaume lui avoient fourni. Pour qu'il pût agir plus efficacement le Roi le déclara Lieutenant-Général de ses Armées dedans & dehors le Royaume. On substitua ce titre à celui de Viceroi, qu'on avoit pensé à lui donner d'abord. C'est ainsi que le malheur de la France fut la source de la grandeur de la Maison de Guise (*c*). Mais dans le tems que le Roi la combloit ainsi d'honneurs, il se souvenoit de l'avis que lui avoit donné son pere, de ne pas la trop elever, bien qu'il fît tout le contraire; mais il crut que la nécessité l'excusoit, & il écrivit même au Connétable, qu'il lui gardoit tou-

(*a*) Annal. de France.
(*b*) Les mêmes.
(*c*) *Mezeray*, *Daniel* l. c. p. 212.

Section IX. *Derniers Rois de la Maison de* Valois.

jours sa place, qu'il l'aimoit, & auroit toujours beaucoup de déférence pour ses avis. Et à cet égard, il parut dans la suite, que le Roi pensoit ce qu'il disoit (*a*).

Le Duc de Guise prend Calais. 1558.

Le Duc de Guise d'autre part s'appliquoit à augmenter sa réputation, afin de conserver toujours son crédit, qui étoit déja aussi grand qu'un sujet pouvoit l'avoir. Heureusement pour lui, il découvrit que l'Amiral de Coligni, pendant qu'il étoit Gouverneur de Picardie, avoit formé le projet de surprendre Calais pendant l'Hiver, qu'il avoit même fait un plan du siege, & qu'il avoit fait reconnoitre la Place par quelques-uns des plus habiles Officiers qui servoient sous lui. Le Duc de Guise, aiant lu le projet de l'Amiral & entendu les Officiers qui avoient été du secret, vit que, malgré les difficultés apparentes, il ne falloit que bien conduire l'entreprise pour réussir, & dans la conjoncture présente le Connétable & l'Amiral étant tous deux prisonniers, il étoit maître de tout. Il donna ordre d'abord à tous les Armateurs de Normandie & de Bretagne de croiser, & de se rendre dans la Manche. Il détacha ensuite le Duc de Nevers avec un nombreux corps de Troupes, qui marcha vers Luxembourg, ce qui attira les Espagnols de ce côté-là. Quand tout fut prêt, il fit demander par les Boulonois des Troupes, pour les défendre contre les courses des Espagnols. Il envoya un gros détachement de ce côté-là qui fut suivi d'un autre, pour soutenir le premier, après quoi il marcha lui-même, bien sûr que ses Officiers exécuteroient ses ordres, & il arriva le premier de Janvier 1558 devant Calais. Il fit d'abord attaquer le Fort de Sainte-Agathe, que les Anglois abandonnerent pour se retirer dans celui de Nieulai. Le Duc le fit attaquer & en même tems le Risban; il reçut le Commandant du Fort à capitulation, mais la garnison du Risban fut obligée de se rendre prisonniere de guerre (*b*). Par là le Duc s'ouvrit la communication avec la Mer; & aiant reçu des Vaisseaux une grande quantité de claies poissées, les soldats s'en servirent pour passer le marais qui est autour de la ville. Il fit ensuite une fausse attaque à la porte de l'eau, ce qui attira l'attention des Anglois de ce côté-là, & ils se fatiguerent à s'y retrancher par derriere. Mais quand ils eurent achevé leur travail, le Duc commença à faire battre le Château, dont les murailles étoient vieilles, & qu'on avoit négligées, à cause d'un large & profond fossé, où la Mer entroit durant le flux. Mais le Canon aiant fait une grande bréche, le Duc y fit donner l'assaut, à basse marée, bien que les soldats eussent de l'eau jusqu'à la ceinture. La bréche fut emportée en peu de tems, & malgré deux assauts que les Anglois donnerent pour déloger les François, ils se maintinrent dans le Chateau (*c*). Le Gouverneur ne voiant plus d'apparence de résister, se rendit aux meilleures conditions qu'il put obtenir, qui n'étoient pas néanmoins fort avantageuses. C'est ainsi que le Duc de Guise prit en huit jours une place qui avoit couté un an de siege au victorieux Edouard III. Les Anglois l'avoient gardée pendant deux-cens dix ans, sans qu'on eut osé l'attaquer. On raconte differemment ce qui a trait à

(*a*) *Daniel* l. c.
(*b*) Le même, p. 244, 245.
(*c*) Le même, p. 247, 248.

SECTION IX. *Derniers Rois de la Maiſon de Valois.*

cette affaire. Quelques Hiſtoriens Anglois aſſurent, que le Roi Philippe pénétra le deſſein des François ſur Calais, qu'il en donna avis à la Reine Marie, & lui offrit de ſes Troupes pour y mettre en garniſon, mais qu'on rejetta cette propoſition, parcequ'on s'imagina que ce n'étoit qu'une ruſe de Philippe pour ſe mettre en poſſeſſion d'une ſi importante Place. Voici ſemble-t-il la vérité du fait. La force de Calais conſiſtoit dans ſa ſituation & les Forts qui couvroient la Place, & il y falloit par cette raiſon une nombreuſe garniſon; mais comme cela cauſoit une grande dépenſe, la plus grande partie des Troupes qui y étoient, avoient été joindre l'Armée de Philippe; tellement que le Gouverneur n'avoit que cinq-cens hommes, outre deux-cens-cinquante Bourgeois capables de porter les armes. Les François trouverent dans la ville une grande quantité de Canon, d'armes, de munitions de guerre & de bouche; mais il étoit impoſſible de faire une plus grande défenſe avec ſi peu de monde. Auſſi lorſque Mylord Wentworth, qui en étoit Gouverneur, que les François appellent Dumfort, fut tiré en cauſe devant les Pairs pour la perte de cette Place, il fut abſous (*a*). Le Château de Guines ſe rendit auſſi après un ſiege court, mais vif, & la garniſon de celui de Hames prit la fuite, bien que ſa ſituation le rendît preſque inacceſſible; enſorte qu'à la fin de Janvier il ne reſta plus rien aux Anglois de ce qu'ils avoient poſſedé pendant ſi longtems en France (*b*). Le Duc de Guiſe obligea tous les habitans Anglois de ſortir de Calais, & en donna le Gouvernement à de Termes, qui eut peu après le bâton de Maréchal de France (*c*), en conſideration des grands ſervices qu'il avoit rendus en Ecoſſe & en Italie.

Mariage du Dauphin avec Marie Reine d'Ecoſſe.

Durant ces conquêtes, le Roi tenoit à Paris les Etats, ou comme diſent d'autres une aſſemblée des Notables. La Magiſtrature y forma un quatrieme Ordre, qui prit ſéance entre la Nobleſſe & le Tiers-Etat. Le Roi demanda trois millions de Livres qui lui furent accordés ſans difficulté (*d*). L'Aſſemblée ne dura que huit jours, & après qu'elle fut ſéparée, le Roi alla en Picardie avec le Dauphin pour voir ſes nouvelles conquetes, & il entra dans Calais comme en triomphe. La Maiſon, ou comme on commençoit à l'appeller la Faction de Lorraine étoit alors prédominante; & pour aſſurer leur puiſſance, & la perpétuer en quelque façon les Guiſes preſſerent le mariage du Dauphin avec Marie Reine d'Ecoſſe, & il fut célebré le 24 d'Avril (*e*). Mais les Deputés, que les Etats d'Ecoſſe avoient envoyés pour y aſſiſter refuſerent de reconnoitre le Dauphin pour leur Roi; ils payerent cherement ce refus, quatre d'entre eux moururent avec de violens ſoupçons de poiſon, ce qui jetta quelque ombre ſur ce mariage, & vérifia la prediction du Connetable, qu'il ſeroit fatal aux deux nations. Mais le Cardinal de Lorraine & le Duc de Guiſe, oncles de la Reine, affermiſſoient pour le preſent leur pouvoir. Quelque tems après, ils obtinrent du Roi pour la Ducheſſe Douairiere de Lorraine la permiſſion de venir voir à Peronne le jeune Duc ſon fils. Elle amena avec elle

(*a*) *Holingſhed*
(*b*) Annales de France & al.
(*c*) *Mezeray*, *Daniel.*
(*d*) Les mêmes, *Henault.*
(*e*) *Mezeray.*

SECTION IX. *Derniers Rois de la Maison de Valois.*

le fameux Granvelle, Evêque d'Arras, & le Cardinal de Lorraine accompagna le jeune Duc. On ne sait pas bien, quel fut le véritable motif de cette entrevue, mais on croit communément & avec assez de vraisemblance, quelle fut la source des malheurs, auxquels la France fut depuis exposée (*a*). Granvelle apprit au Cardinal, que Dandelot, frere de l'Amiral étoit zelé Protestant. A son retour le Cardinal en informa le Roi, qui eut de la peine à le croire. Cependant il ne laissa pas de questionner publiquement là-dessus Dandelot, qui se trouvoit à son diner, il lui demanda en particulier ce qu'il pensoit de la Messe? Dandelot répondit d'un ton ferme, qu'il étoit persuadé que la Messe étoit une impieté. Le Roi prit un plat pour le lui jetter à la tête, mais s'étant contenu il le jetta par terre, & en blessa le Dauphin, qui s'étoit avancé entre lui & Dandelot. Ce Seigneur fut arrêté, & envoyé prisonnier au Château de Melun (*b*). Le Pape l'aiant appris fut fort scandalisé de ce que le Roi n'avoit pas sur le champ condamné Dandelot au feu. Le Roi lui ôta la charge de Colonel-Général de l'Infanterie, & la donna à Montluc, qui étoit attaché au Duc de Guise (*c*).

Prise de Thionville, & autres succès. Bataille de Gravelines où les François sont battus.

Ce nouveau Colonel-Général accompagna le Duc au siege de Thionville; & bien que ce fût une des plus fortes Places, elle fut prise en dixsept jours, mais elle couta la vie au Maréchal Strozzi, dont le bâton fut donné à de Termes (*d*). Ce Seigneur eut ordre d'entrer dans le Pays ennemi à la tête d'un petit corps de Troupes, en l'assurant que le Duc de Guise le soutiendroit. M. de Termes s'acquitta de sa commission avec autant de succès que de courage; il prit Dunquerque & Bergue-Saint-Vinox, poussa même jusqu'à Nieuport. Mais n'apprenant aucunes nouvelles du Duc de Guise; il fut obligé de faire retraite. Le Comte d'Egmont le suivit avec une Armée supérieure, & le contraignit de donner bataille proche de Gravelines, le 13 de Juillet. L'Armée Françoise se trouva exposée au feu du canon de dix Vaisseaux de guerre Anglois, desorte qu'elle fut bientôt en déroute; presqu'un tiers des Troupes resta sur la place; il y en eut autant de pris, & de ce nombre fut M. de Termes lui-même avec plusieurs personnes de distinction (*e*). Presque tous ceux qui échaperent furent assommés par les Paysans. Le Duc de Guise vint si bien à tems avec son Armée pour couvrir les frontieres, que cela rehaussa sa gloire aux yeux du peuple, quoiqu'il y eut des gens qui soupçonnerent que le Maréchal de Termes & ses Troupes avoient été sacrifiés pour donner du relief au Duc. L'Amiral Clinton fit une descente en Bretagne avec six mille Anglois; & s'empara de la ville de Conquet. Mais ils furent obligés de se rembarquer bientot, parceque le Duc d'Etampes, après avoir mis de grosses garnisons dans Brest & St. Malo, se trouva à la tête de quinze mille hommes de pied & de sept mille chevaux.

En

(*a*) *De Thou* L. XX.
(*b*) *Belcar.* L. XXVIII. *De Thou* l. c.
(*c*) *Daniel* ubi sup. p. 262.
(*d*) *Mezeray*, *Daniel* l. c. p. 267.
(*e*) Annal. de France, *Daniel* l. c. p. 268, 269.

SECTION IX. *Derniers Rois de la Maison de Valois.*

Affaires d'Italie.

En Italie, les affaires des François alloient assez mal, & toutes les sollicitations du Maréchal de Brissac pour obtenir du secours étoient inutiles. Le Cardinal de Lorraine pour autoriser son propre procédé, débita qu'il détournoit à son profit l'argent qu'on lui envoyoit pour l'entretien des Troupes. La Duchesse de Valentinois, dont il étoit la créature, sembloit l'avoir abandonné. Il obtint avec bien de la peine la permission de venir à la Cour pour se justifier ; & il le fit si efficacement, qu'il se rétablit entierement dans l'esprit du Roi, qui lui fit mille caresses. Il n'en fut pas néanmoins mieux en Piémont, parceque ceux qui étoient jaloux de sa gloire le regardoient comme un rival (*a*). Cela ne lui permit point de profiter des diversions que la Flotte Ottomane fit sur les côtes de Naples & de Sicile. Cette Flotte s'étant rafraichie en Provence, cela rendit les François fort odieux dans la Chretienté, sans qu'ils en tirassent aucun service.

Paix de Cateau Cambresis. 1559.

Vers la fin de l'Eté Henri & Philippe vinrent se mettre à la tête de leurs Armées, qui campoient pas loin l'une de l'autre, & il sembloit qu'ils avoient dessein de décider leur querelle par une bataille. Mais tout d'un coup les choses changerent de face. Les Princes de la Maison de Lorraine aiant fait quelques railleries de ce que la Duchesse de Valentinois se piquoit encore de beauté à l'âge de soixante-dix ans, la Duchesse à son tour inspira au Roi la résolution de faire la paix, & lui conseilla de ménager cette négociation par le moyen du Connetable (*b*) Philippe permit à ce Seigneur d'aller au camp du Roi qui le reçut avec toutes les marques d'estime & d'amitié possibles. Cependant cela ne produisit d'abord qu'une suspension d'armes, parceque Philippe insistoit sur la restitution de Calais, & Henri sur celle de la Navarre. Mais la mort de Charlequint & surtout celle de Marie Reine d'Angleterre donna à penser au Roi d'Espagne, & bientôt on tint des conferences à Cateau-Cambresis. Les Plénipotentiaires Espagnols & Anglois n'aiant pas été d'accord, firent les uns & les autres la paix separément (*c*) ; quoique le Dauphin, par ordre du Roi, eût pris les Armes d'Angleterre, comme si par la mort de Marie, il eut acquis des droits à cette Couronne, du chef de la Reine d'Ecosse sa femme. Démarche inutile pour la France, & qui fut fatale à cette Princesse.

Cette paix justifiée.

Les Princes de la Maison de Lorraine sentant que leur faveur diminuoit, presserent fort la conclusion du mariage arreté entre le Duc, Chef de leur Maison & Madame Claude de France, seconde fille du Roi ; & il se célebra au mois de Fevrier pendant les negociations de la paix (*d*). Le Duc de Guise & son frere, suivant les maximes de leur politique, blâmerent hautement le Traité de paix qui étoit si visiblement desavantageux à la France, puisqu'on rendoit cent quatrevingt-dixhuit Places fortes, pour Ham, le Catelet & Saint-Quentin. Mais le Connétable avoit persuadé au Roi, que pour etre réellement puissant il n'avoit pas besoin d'étendre ses domaines, mais que ses sujets fussent plus riches, qu'ils cultivassent

(*a*) *De Thou* l. c.

(*b*) *Daniel* ubi sup. p. 273. *De Thou* L. XXII.

(*c*) Les mêmes.

(*d*) Annal. de France.

SECTION IX. *Derniers Rois de la Maison de Valois.*

mieux leurs terres, & s'adonnassent aux arts & au commerce. En inculquant au Roi ces nouvelles maximes, il l'engagea à renoncer à deux autres, & lui fit sentir que l'une avoit été ruineuse, & l'autre honteuse à son prédécesseur, & qu'elles produiroient toujours le même effet, tant qu'elles regneroient dans son conseil. La premiere regardoit les prétentions de la Maison d'Orléans en Italie, qui ne servoient qu'à épuiser le Royaume de Troupes & d'argent, & à élever quelques nouvelles Familles d'Italie au rang de Princes. La seconde étoit l'étroite alliance avec les Turcs, qui avoit à la vérité rendu la France redoutable, mais lui avoit en même tems attiré la haine de tous les Princes de l'Europe. En renonçant à ces deux choses, la cession des Places que le Roi tenoit encore en Italie, étoit naturelle, & même la Politique la demandoit; & cela suffisoit pour justifier la disproportion apparente entre les Places que la France acquéroit par la paix & celles qu'elle cédoit. Le véritable équivalent pour toutes ces Places étoit Calais avec toutes ses dépendances, & les trois Villes impériales Metz, Toul & Verdun, qui étoient d'une bien plus grande conséquence pour la France, que tout ce qu'elle rendoit. Surtout si l'on considere que par cette restitution le Roi avoit dessein de gagner le Duc de Savoye, qui devoit épouser sa sœur.

Mort du Roi Henri II.

Au commencement de Juin, le Duc vint à Paris pour épouser la Princesse Marguerite, & le Duc d'Albe avec le Prince d'Orange qui avoient une suite de cent Seigneurs y arriverent pour le mariage de Madame Elizabeth de France avec le Roi Philippe. La cérémonie de ce dernier mariage s'étant faite, le Roi voulut qu'il y eut un Tournois, où lui-même devoit être le Tenant, avec les Ducs de Guise & de Nemours, & le Prince de Ferrare. Le Roi soutint plusieurs assauts le premier jour avec beaucoup d'applaudissement; il le fit de même le second, qui étoit le 30 de Juin. Sur le soir, il voulut rompre encore une lance avec le Comte de Montgommeri, Capitaine des Gardes & fils de M. de Lorges, qui passoit pour un des plus vigoureux & des plus adroits Chevaliers de France. Le Comte s'en excusa autant qu'il put, & la Reine conjura le Roi de ne plus courir; mais il s'obstina, & étant entrés tous deux dans la lice, avec la visiere de leur casque levée, ils coururent l'un contre l'autre & rompirent leurs lances, dont un éclat entra dans l'œil droit du Roi, qui chancela, & le Dauphin avec d'autres personnes de qualité accoururent à lui (*a*). Quelques-uns disent, qu'il perdit la connoissance & la parole, & qu'il ne les recouvra point. D'autres assurent, qu'il pardonna à Montgommeri, & défendit qu'on lui fit un crime de sa blessure. Après que le premier appareil fut levé, les Chirurgiens eurent peu d'espérance. Le Duc de Savoye prévoyant les difficultés qu'il y auroit pour la restitution de ses Etats, si son mariage ne s'accomplissoit point avant la mort du Roi, lui représenta de quelle conséquence il étoit que la cérémonie se fit. Le mariage fut donc celebré le 9 de Juillet (*b*), les uns disent dans la chambre du Roi, & les autres dans l'Eglise de Notre-Dame.

(*a*) *De Thou* ubi sup. *Daniel.* l. c. p. 294. *Mezeray.*

(*b*) *Daniel*, *Mezeray.*

Le Roi mourut le lendemain 10 de Juillet, dans la quarante-deuxieme année de son age, & la treizieme de son regne (*a*), extremement regretté de ses sujets, car malgré bien des défauts, il avoit la plupart des qualités qui font aimer un Roi en France. Il étoit brave, libéral & poli; bien qu'il ne fût pas fort lettré lui-même, il aimoit beaucoup les Savans, mais surtout les Poëtes. Sa mort fut un grand malheur pour la France, parcequ'il avoit dessein d'écarter les Guises, de diminuer les impôts & de prendre d'autres mesures pour le soulagement de ses peuples (*).

SECTION IX. *Derniers Rois de la Maison de Valois.*

(*a*) Les mêmes, & al.

(*) Ce grand Roi, auquel quelques Historiens François ont donné le surnom de *Belliqueux*, étoit effectivement guerrier, & fut assez heureux dans quelques-uns de ses entreprises, surtout contre les Anglois, sur lesquels il reprit Calais, qu'il conserva par une paix faite à-propos. Il étoit plus magnifique pour sa Cour, que pour ses bâtimens; il n'étoit pas fort délicat pour sa parure, quoiqu'on ait remarqué comme une preuve de sa magnificence, qu'il portoit des bas de soie (1). Il avoit quelque teinture des Sciences, & favorisoit fort les gens de Lettres, principalement les Poëtes, on le blâme d'avoir sous le titre spécieux de politesse & de galanterie, souffert à sa Cour toutes sortes de vices & le luxe, en sorte que pour satisfaire son goût & par une libéralité mal-entendue il dépensa de beaucoup plus grandes sommes que son pere n'avoit fait pour tous ses besoins. Il avoit épousé du vivant de son pere & de son frere Catherine de Medicis, fille de Laurent de Medicis, Duc d'Urbin, née à Florence le 13 d'Avril 1519, qui passoit pour jolie, quand il l'épousa, bien qu'elle n'eût que quatorze ans. Ce n'étoit pas à la vérité une beauté réguliere, mais elle étoit agréable, & comme elle avoit beaucoucoup d'esprit, & qu'elle avoit été bien élevée, elle s'appliqua principalement à relever ses charmes par sa sagesse, & par ses manieres affables. Avec cela, bien qu'elle eut, dix neuf ans de moins que la Maitresse du Roi, elle ne toucha jamais beaucoup le cœur de ce Prince, ni n'eut beaucoup de part aux affaires sous son regne. Quelque chagrin que cela lui fit, elle le dissimuloit, & s'occupoit principalement de l'éducation de ses enfans; elle étudia si bien leur caractere, qu'elle acquit sur leur esprit un ascendant qu'elle conserva presque toute sa vie. Après dix ans de stérilité, elle eut dix enfans, François Dauphin & Roi d'Ecosse du Chef de sa femme, Louis Duc d'Orléans qui mourut à l'âge de deux ans; Charles qui succeda à François son frere, Hercule, qui à sa confirmation reçut le nom de François; il fut successivement Duc d'Alençon, de Brabant & d'Anjou, & nous aurons à en parler dans la suite. On peut juger de son caractere par les noms que lui donnoient sa mere & Henri son frere; la Reine l'appelloit toujours son *fils égaré*, & Henri, en parlant, ne le nommoit jamais que *ce Scélérat*, & il chargea le Roi de Navarre, qui fut depuis son successeur, de le tuer; commission dont il n'étoit pas d'humeur de s'acquitter (2). Henri II. eut aussi cinq filles de Catherine; Elizabeth, destinée d'abord à Edouard VI. Roi d'Angleterre, demandée ensuite pour l'Infant Don Carlos, & mariée enfin à Philippe II.; elle mourut en couche le 3 d'Octobre 1568. Claude épousa Charles II. Duc de Lorraine; c'étoit la bien-aimée de la Reine, & l'on prétend que Catherine avoit dessein de mettre le fils aîné de cette Princesse sur le trône, si elle avoit survécu à Henri III. Marguerite épousa Henri Roi de Navarre. Victoire & Jeanne moururent en bas âge (3). Le Roi Henri II. eut outre cela plusieurs enfans naturels; d'une Dame Ecossoise, qui s'appelloit Fleming, Henri d'Angoulême, Grand Prieur de France & Gouverneur de Provence; de Philippe, Demoiselle Piémontoise, Diane d'Angoulême mariée d'abord à Horace Farnese, & ensuite à François de Montmorenci; ce fut alors que se donna l'Edit contre les mariages clandestins; de Madame de Savigni, il eut Henri de St. Remi. Il n'eut point d'enfans de la Duchesse de Valentinois (4). Les circonstances de la mort de ce Monarque furent si

(1) *Le Gendre.*
(2) *La Popeliniere, Brantome.*
(3) *Henault.*
(4) *Le même.*

SECTION IX. *Derniers Rois de la Maison de Valois.*

François II. *lui succede & les Guises sont maîtres du Gouvernement.*

FRANÇOIS II. n'avoit pas seize ans accomplis, à son avénement à la Couronne; c'étoit un Prince d'une constitution foible, & d'un esprit fort médiocre (*a*). Marie Reine d'Ecosse sa femme étoit aussi très-jeune, mais elle avoit infiniment plus de génie, sa mere & ses oncles aiant eu grand soin de son éducation (*b*). Suivant les Loix le Roi, quoique jeune & infirme, étoit majeur, & maître de se former un Conseil, qui gouvernât en apparence sous lui, mais qui de fait devoit le gouverner & lui & le Royaume. Ce fut-là ce qui donna lieu aux Partis, qui par degrés causerent les troubles dont le Royaume fut agité près de soixante dix ans (*c*) (*).

(*a*) *Mezeray*, *Daniel*.
(*b*) *De Thou* L. XXIII.
(*c*) Mem. de *Castelnau*, *Mezeray* & al.

extraordinaires, que l'on crut généralement qu'elle avoit été prédite par Luc Gauric, Astrologue célebre. Comme cet Art trompeur étoit fort à la mode en ce tems là, les plus judicieux Historiens de France eux-mêmes ont adopté ce conte. Ils disent que Catherine de Medicis aiant consulté Gauric sur la destinée de son mari & de ses enfans, il lui avoit prédit, que le Roi seroit tué en duel, & mourroit d'une blessure à l'œil; prédiction dont on se moqua, jusqu'à ce que l'événement l'eût vérifiée (1). Il y a de l'apparence que la premiere partie de ce narré est véritable, & une partie du reste, car la prédiction de Gauric portoit, que si Henri pouvoit surmonter les périls dont il étoit menacé la soixante-troisieme & la soixante-quatrieme année de son âge, il vivroit heureux jusqu'à soixante-neuf ans, dix mois, en quoi il se trompa de près de trente ans (2). Henri avoit pour devise un Croissant avec ces mots, *donec totum impleat orbem*, c'étoit en faveur de Diane de Poitiers (3). Son corps fut enterré à Saint-Denis, & le Connétable de Montmorenci fut chargé de ce soin par ceux qui l'exclurent du Gouvernement.

(*) Comme le court regne de François II. n'a été mémorable que par les factions & les intrigues, il est absolument nécessaire pour l'intelligence du texte, de faire connoitre succintement l'état de la Cour. La Maison de Guise étoit également nombreuse & puissante, le Duc de ce nom avoit cinq freres & deux sœurs. Nous parlerons d'abord de celles-ci. Marie, l'aînée des deux avoit épousé en premieres noces Louis Duc de Longueville, & ensuite Jaques V. Roi d'Ecosse, dont elle étoit veuve, Régente du Royaume & mere de la Reine de France. Louise étoit mariée à Charles de Croy, Prince de Chimai. François Duc de Guise étoit, suivant tous les Historiens de ce tems là un des hommes les plus accomplis de France, honnête modeste, affable, libéral, grand Capitaine, courtisan parfait, poli sans bassesse, & sincere sans être choquant; l'ambition étoit son seul vice, & plusieurs croient que sans son frere, il l'auroit fort modérée (4). Charles, Cardinal de Lorraine, Archevêque de Rheims, étoit un homme qui avoit de grands talens, cultivés par une excellente éducation, & un esprit hardi, il étoit éloquent & écrivoit admirablement; mais son ambition étoit sans bornes, il étoit entreprenant & vain dans la prospérité, mais n'avoit rien de cette intrépidité dans le danger, que son frere possedoit au suprême degré. Il n'étoit nullement ennemi de la Réformation, s'il avoit pu la faire à sa mode; on soupçonna qu'il avoit envie d'introduire la Confession d'Augsbourg, afin de gouverner l'Eglise de France sous le titre de Primat (5). Claude Duc d'Aumale, Louis Cardinal de Guise, le Grand Prieur de France & le Marquis d'Elbeuf, secondoient leurs freres, & rendoient leur Maison d'autant plus puissante, qu'ils étoient extrémement unis entre eux (6). Les Princes du Sang étoient tous de la Maison de Bourbon. Antoine, Roi de Navarre, qui en étoit le Chef, étoit doux modéré, indolent, adonné aux femmes, & moins estimé qu'il ne devoit l'être à cause de l'amour sincere qu'il avoit pour l'Etat, & du desir qu'il auroit eu de vivre tranquillement, s'il avoit été possible (7). Son frere Louis

(1) [illegible], [illegible], *Mezeray*.
(2) [illegible]
(3) Le même.
(4) [illegible]
(5) *De Serres*.
(6) Mem. de *Castelnau*.
(7) *De Thou*.

Les Princes du ſang, qui par la coutume & la conſtitution croioient être en droit d'être conſultés ſur les affaires d'Etat, furent exclus, parceque leur grand pouvoir donnoit de l'ombrage, comme s'ils avoient été moins à craindre étant mécontens, qu'en place. Le Connétable, ſes enfans & ſes neveux qui par le crédit qu'ils avoient eu ſous le dernier regne, formoient par eux-mêmes un Parti, furent auſſi éloignés; le Roi aiant déclaré qu'il avoit deſſein de confier le maniement des affaires aux Guiſes: il donna au Duc le commandement des armes dans le Royaume, & fit le Cardinal de Lorraine ſon premier Miniſtre. Ce fut là moins le choix du Roi, que celui des deux Reines. La Douairiere étoit perſuadée que ſi elle feſoit entrer les Princes du Sang dans les affaires, ils ſe rendroient bientôt les maîtres; & n'auroient pour elle qu'un reſpect apparent, parcequ'ils regarderoient l'autorité comme leur étant due. Pour le Connétable, elle le haïſſoit lui & toute ſa famille. D'autre part les Guiſes recherchoient ſon amitié, & comme ils étoient oncles de la jeune Reine, ils ne pouvoient aiſément être disgraciés. D'ailleurs elle avoit beſoin d'appui; elle exigea abſolument un article, qu'ils lui abandonnaſſent la Ducheſſe de Valentinois, à quoi ils ſe déterminerent au mépris de la reconnoiſſance qu'ils lui devoient, & de l'alliance qui étoit entre eux le Duc d'Aumale aiant épouſé la fille de la Ducheſſe (*a*). Le Maréchal de Saint-André s'attacha aux Guiſes; c'étoit un homme de plaiſir, abîmé de dettes, capable de donner de belles apparences à tout ce qu'il entreprenoit, & qui prit le parti des Guiſes, parceque ni ſon goût ni ſa ſituation ne lui permettoient pas de quitter la Cour.

(*a*) *De Thou* L. XXI.I. *Daniel* T. XI. p. 307.

Prince de Condé ne lui reſſembloit en rien, ſinon dans ſa paſſion pour les femmes. Il étoit petit, & n'avoit rien d'impoſant ni dans ſa perſonne, ni dans ſes manieres. Sa fortune étoit bornée, car il n'avoit que ſix mille livres de rente; mais il étoit brave, vif, entreprenant, éloquent quand il vouloit ſe donner la peine de parler, & également ferme dans le Conſeil & dans l'action (1). Le Duc de Montpenſier étoit un Prince de mérite, mais zelé Catholique-Romain, & fort attaché à la Cour. Le Prince de la Roche-ſur-Yon, ſon frere, imita ſon exemple, & ne changea point de parti (2). Le Connétable Anne de Montmorenci paſſoit à juſte titre pour l'homme le plus ſage de France. Il demeura toujours ferme dans l'ancienne religion, par les perſuaſions de ſa femme, qui ne ceſſoit de le faire ſouvenir, qu'il étoit le premier Baron de la Chretienté. Il avoit cinq fils; François, l'aîné, étoit Maréchal de France; Henri, qui prit le nom de Danville, fut auſſi Maréchal & enſuite Connétable. Ses autres fils étoient auſſi puiſſans. Gaſpard de Coligni, Amiral, de France, étoit neveu du Connétable, & le grand Rival du Duc de Guiſe; il étoit zélé Proteſtant, & ſes mœurs étoient conformes à ſes principes; c'étoit un des plus habiles hommes d'Etat & un des plus grands Capitaines de ſon ſiecle; mais malheureux, ce qui bien loin de faire tort à ſa gloire en releve l'éclat (3). Dandelot ſon frere Colonel-Général de l'Infanterie, étoit plus vif, mais non moins ferme. Il fut disgracié & mis en priſon pour ſa religion ſous le regne de Henri II. il ne la diſſimula jamais & la défendit vaillamment (4). Le troiſieme frere Odet, Cardinal de Chatillon & Evêque de Beauvais, reçut le Chapeau à l'âge de dix-ſept ans, ce qui n'empêcha pas qu'il ne devint zelé Proteſtant. Il ſe maria ſur la fin de ſa vie, & prit le nom de Comte de Beauvais. Il étoit indolent de ſon naturel, mais étant entré une fois dans les affaires, ce fut un habile négociateur (5).

(1) Le même.
(2) Mem. de *Caſtelnau*.
(3) Vie de Coligni.
(4) *De Thou*.
(5) *Brantome*.

Section IX. Derniers Rois de la Maison de Valois.

Changemens à la Cour.

L'élevation des Guises rendoit d'autres démarches nécessaires. On inspira au Roi de congédier le Connétable, sous prétexte qu'il avoit besoin de repos, & que son âge demandoit qu'il menât une vie tranquille; surquoi ce Seigneur se retira dans sa maison de Chantilli. On lui ôta sa charge de Grand-Maître de la Maison du Roi, pour la donner au Duc de Guise; mais pour adoucir ce coup, on donna le bâton de Maréchal à son fils aîné. On envoya le Prince de Condé en Flandres, pour porter au Roi d'Espagne la ratification du Traité de Cateau-Cambresis, & le collier de l'Ordre de St. Michel (a). Dans son absence, on disposa du Gouvernement de Picardie, que le feu Roi lui avoit destiné, en faveur du Maréchal de Brissac; ce Seigneur que la disgrace de son ancien ami avoit chagriné, fut surpris, & en même tems charmé de la justice que lui rendoient des personnes, de qui il n'en attendoit point. On ôta les Sceaux à Bertrandi qui étoit devenu Cardinal, & on les rendit au Chancelier Olivier. Tout cela joint à quelques autres changemens de la même nature, fit honneur aux nouveaux Ministres (b).

Assemblée des Mécontens à Vendôme. Sacre du Roi, & départ du Roi de Navarre.

Aussitôt que le feu Roi avoit été blessé, le Connétable avoit fait savoir cette nouvelle à Antoine Roi de Navarre, premier Prince du Sang, & l'avoit sollicité de revenir promptement à la Cour. Ce Prince se contenta de venir à petites journées jusqu'à Vendôme. L'Amiral de Coligni, ses deux freres Dandelot & le Cardinal de Chatillon avec plusieurs autres Seigneurs s'y rendirent, de même que le Prince de Condé à son retour de Flandres. Là ils conférérent sur l'état de leurs affaires; le Prince, Dandelot & quelques-autres concluoient à prendre les armes sans delai, sous prétexte que le Roi étoit entre les mains d'Etrangers. Mais le Roi de Navarre & les autres opinerent à suivre des voies plus douces (c). On engagea donc ce Prince à se rendre à la Cour; la Reine-Mere lui fit assez d'accueil, mais d'ailleurs on eut peu d'égards pour lui, & malgré sa qualité de Roi & de premier Prince du Sang, il courut risque, lorsqu'il arriva à Saint-Germain en Laye, de demeurer dans la rue, sans le Maréchal de St. André, qui par pure politesse lui préta une partie de son appartement (d). Il assista avec le Prince de Condé au Sacre du Roi, qui se fit le 18 de Septembre à Rheims, par le Cardinal de Lorraine, Archevêque de cette ville (e). Quelques jours après on appella le Roi de Navarre au Conseil, & on lut en sa présence une Lettre du Roi d'Espagne, qui portoit, qu'il avoit appris qu'il y avoit des mécontens dans le Royaume, & qu'il offroit tout le secours qu'on pouvoit demander, pour maintenir l'autorité du Roi. La Reine-Mere voyant que cette Lettre avoit produit l'effet, qu'on en attendoit, proposa au Roi de Navarre de conduire sa fille Elizabeth jusqu'aux frontieres d'Espagne; & lui fit entendre que cette occasion étoit favorable pour négocier touchant la restitution de son Royaume; elle lui promit de le seconder dans cette affaire de tout son pouvoir (f). Le Roi de Navarre accepta donc cette commission; il trouva le Duc

(a) *Castelnau* L. I. *Daniel* l. c. p. 309.
(b) Le même, p. 312.
(c) Le même, p. 313 315.
(d) *Mezeray*, *Daniel* l. c. p. 315.
(e) Les mêmes, [illegible]
(f) *De Thou* ubi sup. *Davila* L. 7.

d'Albe sur la frontiere, & sur les belles espérances que ce Seigneur lui donna, il se retira en Bearn, & abandonna les mécontens.

Edits populaires, Etablissement des Chambres ardentes, & mort d'Anne du Bourg.

Les Guises paroissoient si bien affermis, qu'ils sembloient n'avoir plus rien à craindre; ils ne laisserent pas de prendre toutes les mesures imaginables pour leur sureté, & ils eurent soin en même tems de cacher leurs vues, & de former les Edits publiés au nom du Roi de façon, qu'ils ne paroissoient faits que pour le bien public. Ils firent défendre de porter des armes à feu, & des habillemens propres à les cacher, pour empêcher les meurtres. Par un autre Edit on révoquoit toutes les aliénations du Domaine, & le Roi déclara qu'il ne vouloit pas que personne eut deux charges ou deux Gouvernemens ensemble. Par là les Guises mettoient leurs personnes en sureté, & étoient en état de gratifier leurs créatures. Ils firent ainsi une promotion de dixhuit Chevaliers de Saint Michel tout d'un coup, ce qui avilit cet Ordre, dont les plus Grands Seigneurs se fesoient honneur, ensorte qu'il tomba dans un mépris, dont il ne s'est jamais relevé (*a*). Après que les Guises eurent par ces diverses voies affermi pleinement leur autorité, & mis tout le monde dans la dépendance, ils firent éclater une fierté, qui grossit tout d'un coup le nombre de leurs ennemis, & donna lieu à une infinité de plaintes. Il y avoit à la Cour un grand nombre de personnes de toutes les Provinces, & particulierement des gens de guerre, qui demandoient leur payement ou des recompenses. Le Cardinal de Lorraine, importuné de leurs sollicitations, & ne sachant comment les satisfaire, fit publier un Edit, qui leur ordonnoit de se retirer incessamment, sous peine d'être pendus sans forme de procès. Le Roi étant allé à Blois pour changer d'air, on lui persuada que pour suivre les traces de son pere & exécuter ses dernieres volontés, il devoit créer une nouvelle Chambre dans chaque Parlement pour connoitre du crime d'hérésie. On les nomma les *Chambres ardentes*, parcequ'elles fesoient brûler sans misericorde tous les Protestans (*b*). Le Président Minard, homme violent, aiant été assassiné dans les rues de Paris, on vengea sa mort sur Anne du Bourg, neveu du Chancelier de ce nom & Conseiller au Parlement de Paris, Magistrat d'une constance à toute épreuve & d'une probité incorruptible. Il avoit été arrêté pour cause de religion sous le regne précédent, & fut étranglé & brûlé en Greve le 19 de Décembre. Il souffrit la mort avec une fermeté digne de lui, & de la cause pour laquelle il perdoit la vie (*c*).

Affliction des Protestans.

1560.

Ces violences firent naitre de nouvelles dispositions dans tous les esprits. Ceux qui avoient embrassé la Réformation, qui étoient en grand nombre, voyoient qu'il leur étoit impossible de servir Dieu de la maniere qu'ils pensoient lui être la plus agréable, sans s'exposer à la prison, aux tourmens & à la mort. Les plus sages Catholiques, parmi lesquels il y avoit quelques Prélats & plusieurs Ecclesiastiques, desapprouvoient ce procédé violent, & avoient du penchant à concilier les esprits par une réforme juste & raisonnable, faite par une autorité legitime; l'ignorance honteuse, & les vices plus scandaleux encore de la plupart des Ecclésiastiques, qui

(*a*) *De Thou* l. c. *Mezeray.*
(*b*) *Mezeray.*
(*c*) *De Thou* l. c. *Mezeray.*

Section IX. *Derniers Rois de la Maison de* Valois.

animoient la Cour à commettre ces cruautés, décréditoient leur cause infiniment plus, que l'autorité de la Cour ne pouvoit y donner de poids. L'Amiral & ses freres étoient Protestans déclarés; le Roi de Navarre & le Prince de Condé son frere avoient du penchant pour la Réligion Réformée. Il se tint une assemblée à Nantes où il se trouva cent cinquante Députés des Réformés de différentes Provinces. Ils y prirent la résolution de repousser la force par la force, comme la seule ressource qui leur restoit, c'est-à-dire de prendre les armes pour leur défense uniquement; ils élurent pour *Chef muet* le Prince de Condé, & sous son autorité Jean du Bari Seigneur de la Renaudie (*a*). C'étoit de l'aveu de tous les Historiens un homme habile & vaillant; mais on prétend qu'il avoit fait quelques fausses démarches, qui auroient eu de fâcheuses suites pour lui, si le Duc de Guise ne l'avoit tiré de peine. On assigna aux Réformés des Chefs dans chaque Province pour lever des Soldats. La Renaudie fut envoyé en Angleterre pour solliciter la Reine Elizabeth d'appuier les Réformés, & de leur fournir un secours d'argent. Ce qui le favorisa dans sa négociation fut l'imprudence, ou pour mieux l'ambition excessive des Guises. Non contens d'être les maîtres absolus en France & en Ecosse, ils aspiroient encore à l'être en Angleterre, & par cette raison ils appuioient les prétentions de leur niece a cette couronne, & s'efforçoient d'opprimer les Reformés d'Ecosse, ensorte qu'Elizabeth fut dans la nécessité de soutenir les mécontens de France & d'Ecosse pour son propre interêt (*b*).

Conjuration d'Amboise.

Les Réformés de France, instruits des sentimens de cette Princesse & de ceux des Princes d'Allemagne, résolurent de surprendre la Cour à Blois, de se saisir du Roi & de Messieurs de Guise, ou plutôt de se défaire de ceux-ci, & d'obliger le Roi de déclarer le Prince de Condé Lieutenant-Général du Royaume, en un mot de changer absolument la face des affaires (*c*). On fixa le 15 de Mars pour l'exécution; leurs Troupes devoient défiler vers Blois sans éclat, sous les Chefs de chaque Province, & peu à peu. L'affaire fut conduite avec un si profond secret, que la Cour n'en fut bien instruite, que lorsque la Renaudie en fit confidence à Pierre Avenelles Avocat de Paris, chez qui il logeoit. Avenelles, soit par crainte, soit par quelque autre motif en donna avis à la Cour (*d*). La chose parut si extraordinaire, qu'on eut bien de la peine d'abord à la croire. Cependant les Guises jugerent à-propos de pourvoir à la fureté du Roi & à la leur propre. Le Duc de Guise se fit confirmer le titre de Lieutenant Général du Royaume, & la Cour alla se loger au Chateau d'Amboise (*e*). Les Conjurés en furent instruits, mais se trouvant trop engagés, ils résolurent de pousser leur pointe, d'autant plus que le Prince de Condé étoit à la Cour, & qu'il y avoit encore plusieurs autres personnes, des bonnes intentions desquelles ils croioient avoir raison d'être persuadés. Les deux Partis sembloient

(*a*) *De Thou* L. XXIV. *Mezeray* T. V. p. m. 18.

(*b*) *Daniel* l. c. p. 350.

(*c*) Le même p. 352.

(*d*) Le même p. 353. *Mezeray* l. c. *De Thou* ubi sup.

(*e*) Les mêmes.

bloient ainsi s'accorder à mettre le Roi à une épreuve, qui devoit jetter l'Etat dans de grands troubles.

Elle échoue. Cruautés qu'on commet. Le Prince de Condé se justifie.

Le Duc de Guise prévit que le respect pour le nom du Roi, & sa propre autorité suffiroient pour assembler assez de Troupes, pour défaire ceux qui étoient de l'entreprise. Sa fermeté, son infatigable diligence & sa capacité pour la guerre firent que l'affaire se termina comme il l'avoit pensé. Le Comte de Sancerre défit les Troupes de Béarn. Le Duc de Nemours surprit le Baron de Castelnau, & le fit prisonnier avec ses principaux Officiers. Pardaillan fondit sur la Renaudie dans les bois; les deux Chefs aiant couru l'un sur l'autre, la Renaudie perça Pardaillan de deux coups d'épée; lui-même reçut alors un coup d'arquebuse à travers du corps qu'un Page de Pardaillan lui tira; il eut cependant encore assez de force pour tuer le Page de sa main. Son corps fut porté à Amboise & pendu à un gibet, ensuite il fut mis en quartiers. Trois des Chefs qui s'étoient rendus, furent mis à la question, & ensuite exécutés en présence de la Reine-Mere & des Dames de la Cour. Un d'eux, qui s'appelloit Villemongey, aiant trempé ses mains dans le sang d'un de ses compagnons, les leva au Ciel, en criant, *Seigneur venge notre cause!* Près de douze cens furent pendus, noyés ou décapités; les rues d'Amboise ruisseloient de sang. Le vieux Chancelier Olivier, après avoir fait tous ses efforts pour qu'on en usât avec plus de douceur, mourut de douleur à la vue de tant de sang (*a*). La Bigne, Secretaire de la Renaudie, fut appliqué à la question, pour l'obliger d'accuser le Prince de Condé, qui fut mis en arrêt; tout ce qu'on put tirer de lui fut, qu'il avoit oui dire, que le Prince favorisoit l'entreprise. Le Prince aiant demandé de se justifier devant le Conseil, le fit avec beaucoup de fermeté & d'éloquence, & finit en disant que comme il n'y avoit que des soupçons & des insinuations contre lui, il ne lui restoit qu'un moyen de prouver son innocence, qui étoit d'offrir le combat à quiconque le chargeroit. Le Duc de Guise, voiant l'impression que le discours du Prince avoit fait sur le Conseil, dit qu'il connoissoit si parfaitement la franchise & la générosité du Prince, qu'il étoit prêt à lui servir de second (*b*). C'étoit là une suite de la résolution prise de dissimuler ce qu'on savoit, pour empêcher le Prince de se mettre d'abord ouvertement à la tête des Protestans, si on l'épargnoit, ou de porter le Roi de Navarre, l'Amiral & ses freres de le faire, si on ôtoit la vie au Prince. Le Prince le sentit fort bien, desorte que malgré la feinte reconciliation que l'offre du Duc de Guise produisit, il alla joindre le Roi de Navarre en Béarn, aussitôt qu'il se vit en liberté (*c*)

On tâche d'[illegible] tous les Partis.

On n'avoit pas besoin d'une grande pénétration pour prévoir, que ce qui s'étoit passé, au lieu d'appaiser les troubles, pouvoit en exciter de nouveaux. On eut donc recours à la ruse pour achever ce qu'on avoit commencé par la force. On envoya la relation de ce qui s'étoit passé à Amboise au Connétable, en le chargeant de la part du Roi de la porter au

(*a*) *Mezeray*, *De Thou* l. c.
(*b*) *Mezeray* & *Daniel* l. c. p. 363.
(*c*) *Daniel* ubi sup.

Section IX. Derniers Rois de la Maison de Valois.

Parlement ; il s'acquitta de ſa commiſſion & donna de grands éloges au Duc de Guiſe, mais il paſſa ſous ſilence, ce qu'il y avoit de plus eſſentiel dans la relation qu'on lui avoit envoyée, ſavoir qu'on en vouloit à la perſonne du Roi, ſachant bien le contraire. Le Parlement écrivit au Roi & au Duc de Guiſe, auquel il donna dans ſa Lettre le glorieux titre de *Conſervateur de la Patrie* (*a*). On envoya de ſemblables relations par tout le Royaume, & le Roi écrivit au Roi de Navarre, & à l'Amiral de Coligni, pour les prier d'empêcher les tumultes & de maintenir la tranquillité; il envoya même l'Amiral en Normandie. La Reine-Mere conjura ce Seigneur de faire ce que le Roi attendoit de lui, & de lui écrire avec liberté ſes ſentimens touchant l'état préſent des affaires. Il le fit avec beaucoup de franchiſe, & lui marqua que la tranquillité de l'Etat dépendoit de deux choſes. La premiere d'éloigner de la Cour Meſſieurs de Guiſe, & la ſeconde d'accorder la liberté de conſcience; qu'il falloit qu'elle ſe rendit maitreſſe unique des affaires, & qu'enſuite ſa prudence lui feroit trouver les moyens de maintenir le calme dans le Royaume (*b*) Catherine gouta ce conſeil, mais il lui étoit impoſſible de le ſuivre dans la ſituation préſente des affaires. Michel de l'Hopital, fils du Medecin du Connétable de Bourbon, fut élevé par ſa faveur à la dignité de Chancelier. Il contribua à l'Edit de Romorentin, qui réſervoit aux Evêques la connoiſſance du crime d'héreſie, & donnoit aux Juges ſubalternes le droit de condamner les coupables à la mort, ſans appel; il ne prit dit-on ce parti que pour empêcher qu'on n'établit l'Inquiſition (*c*). Ce fut principalement par ſon avis qu'on prit la réſolution d'aſſembler les Princes du Sang, les principaux Seigneurs, les Miniſtres & des Evêques, & c'eſt cette Aſſemblée qu'on appella l'Aſſemblée des Notables, qui fut convoquée à Fontainebleau pour le mois d'Août (*d*). Vers le même tems on fit un Traité avec la Reine Elizabeth, par lequel on convint, que la Reine Marie renonceroit à toutes ſes prétentions à la Couronne d'Angleterre & qu'il y auroit liberté de conſcience pour les Proteſtans en Ecoſſe. La mort de la Reine-Douairiere avoit dérangé fort les projets des Guiſes; comme c'étoit une Princeſſe ſage & modérée, quoique fort attachée à la Religion Romaine, elle n'auroit jamais conſenti à des choſes préjudiciables à l'autorité de la Reine ſa fille (*e*).

Aſſemblée des Notables où l'on réſout de convoquer les Etats Generaux.

Quand la Cour partit pour Fontainebleau, les Guiſes créerent une nouvelle Garde ſous prétexte de pourvoir à la ſureté de la perſonne du Roi, mais autant pour la leur propre, compoſée de deux-cens Arquebuſiers à cheval; on en fit Capitaine Antoine du Pleſſis-Richelieu, qui à l'exception d'un courage déterminé, avoit beaucoup de mauvaiſes & peu de bonnes qualités. Le Connétable avec ſes fils, & l'Amiral avec ſes freres ſe trouverent à l'Aſſemblée, dont l'ouverture ſe fit le 21 d'Août. Le Roi aſſis ſur ſon trône avoit à ſes côtés les deux Reines, & les Princes ſes freres; le Duc de Guiſe & le Cardinal de Lorraine expoſerent l'état des

(*a*) *De Thou* L. XXV. *Mezeray* T. V. p. 22. *Daniel* T. XI p. 364.
(*b*) Mem. de *Caſtelnau* L. I. Ch. II.
(*c*) *De Thou* l. c. *Daniel* p. 367.
(*d*) Les mêmes.
(*e*) *Dupleix.*

Troupes & celui des Finances (*a*). A la seconde séance, l'Amiral présenta au Roi une requête en faveur des Réformés, à qui on commençoit à donner le nom de Huguenots. Le Duc de Guise & le Cardinal de Lorraine invectiverent vivement contre la requête; mais elle fut fortement appuiée par Montluc Evêque de Valence, & Charles de Marillac Archevêque de Vienne, qui s'expliquerent de la façon la plus forte contre l'ignorance & la corruption des Ecclésiastiques, insisterent sur la convocation d'un Concile National pour terminer les disputes de Religion, & dirent que puisque la flamme se montroit de toutes parts, il y auroit de la foiblesse à attendre de Rome dequoi l'éteindre, tandis qu'on étoit à portée de le faire. Enfin on résolut d'assembler les Etats Généraux, & de suspendre en attendant les poursuites contre les Réformés (*b*). La Cour consentit à l'Assemblée des Etats, dans l'espérance d'attirer tous les chefs des mécontens dans un même lieu, & de les saisir tous à la fois. Dans cette vue les Guises travaillerent avec tout le secret possible à se rendre les plus forts, & au lieu que les Etats avoient d'abord été assignés à Meaux, on nomma Orléans. Dans ces entrefaites les Partisans du Prince de Condé entreprirent de surprendre Lyon; ils échouerent, parceque le Roi de Navarre, instruit de l'affaire, envoya un contre-ordre; on blâme son irrésolution, mais au fond il paroit qu'il n'avoit pas dessein de se révolter. Tel étoit le triste état des choses en France

SECTION IX. *Derniers Rois de la Maison de* Valois.

Pendant que toute la Nation étoit en suspens, & que ceux qui avoient le bien de l'Etat à cœur, concevoient de grandes espérances que les Etats prendroient des mesures efficaces pour la réforme de tous les abus, & pour calmer la violente fermentation que les querelles civiles & religieuses avoient excitée, les Guises suivoient toujours leur plan. Ils prirent des mesures pour maintenir la tranquillité dans les Provinces, menerent le Roi à Orléans avec sa nouvelle Garde, & firent filer sous divers prétextes beaucoup de Troupes dans les environs & en firent entrer dans la ville. Au commencement d'Octobre le Roi écrivit au Roi de Navarre une Lettre, par laquelle il lui ordonnoit de se rendre aux Etats & d'y amener le Prince de Condé; ce dont ni l'un ni l'autre n'avoient envie (*c*). On leur envoya ensuite le Maréchal de Saint-André, pour les presser, & il leur engagea la parole du Roi qu'ils seroient en sureté. Le Cardinal de Bourbon leur frere, homme de probité & sans défiance, joignit ses sollicitations à celles du Maréchal; & si l'on en croit les Memoires du tems, on gagna par des présens les Maitresses du Roi & du Prince, pour seconder les autres. Ils se déterminerent donc enfin d'aller à Orléans, nonobstant tout ce que purent faire les vrais amis de la Maison de Navarre, pour faire sentir au Roi de Navarre & au Prince le risque qu'ils couroient (*d*). La Princesse vint à leur rencontre, & conjura son mari de ne pas aller plus avant. Les principaux Seigneurs & Gentilshommes Huguenots presserent

Le Prince de Condé condamné à mort, & le Roi de Navarre en grand danger.

(*a*) *De Thou* l. c. *Daniel* l. c. p. 378.
(*b*) *Mezeray* l. c. p. 26. *Daniel* p. 386. *De Thou.*
(*c*) *Castelnau*, *la Popeliniere.*
(*d*) *Mezeray* ubi sup. p. 29. *Daniel* p. 397, 398.

Section IX. *Derniers Rois de la Maison de Valois.*

inſtamment le Roi de Navarre de ſe mettre à leur tête, offrant de lui fournir dans peu vingt mille hommes. Les Princes ne laiſſerent pas de continuer leur chemin, mais à peine furent-ils entrés dans Orléans, qu'ils n'eurent que trop de raiſons de ſe répentir de s'être repoſés ſur les promeſſes qu'on leur avoit faites (*a*). Le Prince de Condé, après avoir eſſuié des reproches fort durs de la part du Roi, fut arrêté & mis en priſon; on donna auſſi des gardes au Roi de Navarre (*b*). On nomma des Commiſſaires pour faire le procès au Prince, c'étoient le Préſident Chriſtophle de Thou, Barthelemi Faye & Jaques Viole, Conſeillers au Parlement, avec Gilbert Bourdin Procureur Général & le Greffier Jean du Tillet pour y faire leurs charges. Le Prince demanda d'être renvoyé par devant les Pairs de France, les Chambres du Parlement de Paris & le Roi, Juges naturels des Princes du Sang; mais le Conſeil privé déclara cet appel nul & frivole. Les Commiſſaires continuerent leurs procédures & condamnerent le Prince à perdre la tête (*c*). M. de Thou dit que l'arrêt ne fut point ſigné; mais d'autres Hiſtoriens aſſurent qu'il fut ſigné par tout le Conſeil privé & par les Chevaliers de l'Ordre; le Chancelier & un Conſeiller du Parlement demanderent du tems, & le Comte de Sancerre refuſa généreuſement de le ſigner (*d*). Il s'agiſſoit après cela d'envelopper le Roi de Navarre dans la perte de ſon frere; comme il n'y avoit point de preuves contre lui, M. de Thou rapporte, que le Cardinal de Lorraine & le Maréchal de Saint-André formerent un complot contre ſa vie. Ils convinrent que le Roi manderoit le Roi de Navarre, & l'accableroit de reproches ſur ſes deſſeins criminels, & que ſi ce Prince répondoit avec quelque fierté, ainſi qu'il y avoit de l'apparence, des gens apoſtés l'aſſaſſineroient ſur le champ (*e*). Il fut donc appellé à cette fatale entrevue, & bien qu'il répondit avec fermeté au Roi, il le fit avec tant de reſpect, & prouva ſi viſiblement ſon innocence, que le Roi le congédia ſans faire attenter à ſa perſonne, & l'on aſſure que le Duc de Guiſe le voiant ſortir, s'écria d'un ton plein d'indignation & de colere, *ô l'homme timide & lâche* (*f*)! L'Hiſtorien ajoute, qu'il n'oſe aſſurer la vérité du fait, & qu'il ne le rapporte que ſur les Mémoires d'autres perſonnes; c'eſt ce qui rend le fait fort vraiſemblable, ſurtout quand on fait réflexion, que tout le monde convient que les Guiſes prévoyant qu'il ſeroit dangereux de mettre le Roi de Navarre en liberté après la mort de ſon frere, preſſerent la Reine-Mere de le faire périr, diſant qu'il falloit en deux coups & tout d'un tems couper la tête à la Rebellion & à l'Héréſie. Tel étoit le caractere de ces Princes, & la Politique de ce tems-là!

L'un & l'autre ſauvés par la mort imprévue du Roi.

Dans une conjoncture auſſi critique, & où la vie du Prince ne tenoit qu'à un fil, le jeune Roi aiant rebutté la Princeſſe de Condé, la Providence s'en mêla. Le Roi ſe diſpoſant un matin d'aller à la chaſſe, pour éviter de voir une exécution, dont la varieté ſeule diſtingua ce malheureux

(*a*) *De Thou* L. XXVI. *Daniel* l. c. p. 399.

(*b*) *Caſtelnau* L. II. Ch. II. *Daniel* p 400.

(*c*) *Mezeray*, *Daniel* p. 403. *De Thou* l. c.

(*d*) *Le Laboureur* ſur Caſteluau L. II. Ch. II.

(*e*) *De Thou* ubi ſup.

(*f*) Le même.

Section IX. *Derniers Rois de la Maison de Valois.*

regne, tomba en foiblesse, pendant qu'on lui fesoit le poil, & quand il fut revenu, il se plaignit d'un violent mal de tête. Il avoit depuis long tems une fistule à l'oreille, & les Medecins jugerent qu'il avoit un abcès dans la tête; desorte qu'ils déclarerent qu'il étoit en grand danger. Cette nouvelle changea la face des affaires (*a*). Le Cardinal de Lorraine & le Duc de Guise presserent la Reine-Mere de faire mourir le Roi de Navarre & le Prince de Condé. La Reine ne leur répondit que par des larmes, & leur demanda quelques heures pour delibérer. Elle manda le Chancelier de l'Hopital, qui étoit son conseil ordinaire. Ce Ministre saisit l'occasion de lui donner de justes idées des choses; il lui représenta, que quoiqu'elle fut Reine & mere de Rois, elle étoit femme & étrangere; que condamner à la mort le Roi de Navarre sans garder toutes les formes c'étoit une injustice qui la rendroit l'exécration de toute la France, & donneroit un exemple, dont elle auroit tout à appréhender. Que d'autre part, il étoit aussi dangereux de faire mourir le Prince de Condé, en laissant son frere en vie, parce que dès que le Roi seroit expiré, il faudroit le mettre en liberté, & qu'il auroit à sa dévotion, non seulement tous les Calvinistes du Royaume, mais encore une infinité de Noblesse, qui s'offriroit à lui pour le servir dans sa vengeance. Qu'en prenant un parti tout contraire, les Guises n'aiant d'autre appui que sa faveur, lui seroient soumis par nécessité, & les deux Princes par reconnoissance. Que le salut de l'Etat dépendoit absolument de la réunion des esprits, & que l'autorité qu'elle se seroit acquise sur les uns & sur les autres lui en faciliteroit les moyens (*b*). La Reine sentit combien ce conseil étoit sage, & le suivit avec fermeté & avec dignité. Elle fit appeller le Roi de Navarre dans son cabinet, & après l'avoir assuré qu'il ne tenoit qu'à elle de le perdre avec son frere, elle lui déclara qu'elle les sauveroit tous deux, à ces conditions, qu'il renonceroit à la Régence en sa faveur, après la mort du Roi, & qu'il se reconcilieroit avec Messieurs de Guise. Le Roi souscrivit sans peine au premier article, mais il en eut à consentir au second, cependant il s'y détermina. La reconciliation se fit d'abord en présence de la Reine, & pour l'affermir ils allerent dans la chambre du Roi; ce Prince se chargea de tout, & déclara que toutes les procédures contre le Roi de Navarre & le Prince de Condé, n'avoient été entreprises que par ses ordres, & que Messieurs de Guise en avoient été les simples exécuteurs & non les auteurs (*c*). Ce fut là la derniere action de ce pauvre Prince, qui mourut le 5 de Décembre, âgé de près de dixhuit ans, après un an & cinq mois de regne (*d*). On l'appella *le Roi sans vice*, titre plus glorieux que tout autre qu'on puisse donner, dit Mezeray, quand il a pour fondement; non pas l'imbécillité d'esprit, mais la sagesse & la vertu (*e*). Le soin du corps du Roi son pere & ses funerailles avoient été laissés au Connétable, parceque la Reine & les Guises avoient d'autres affaires. Mais celui de François II. fut tellement abandonné, qu'il n'y eut que les Sieurs

(*a*) Le même, *D'avila*, *Daniel* p. 405.
(*b*) *Daniel* p. 406, 407, *De Thou* l. c.
(*c*) *Daniel* p. 409, 410.
(*d*) Les mêmes Auteurs.
(*e*) *Mezeray* T. V. p. 33.

Section IX. *Derniers Rois de la Maison de Valois.*

Sanfac & la Broffe, qui avoient été fes Gouverneurs, qui en prirent foin. Cette extrême ingratitude des Guifes engagea quelqu'un à mettre fur le cercueil, *Tanneguy du Châtel où es-tu*? Fefant allufion à ce généreux Gentilhomme, qui avoit fait les funerailles de Charles VII. à fes propres dépens, bien qu'il n'ignorât pas que Louis XI. lui en feroit un crime (*a*). Les Huguenots regarderent la mort de François II. comme une délivrance pour eux, & comme un jugement du Ciel.

Avénement de Charles IX. *à la Couronne, le Connétable rappellé; il fe ligue avec les Guifes & le Maréchal de St. André.*

Charles Duc d'Orléans, qui avoit reçu le nom de Maximilien au Batême, monta fur le trône à l'âge de dix ans & demi (*b*). Le Connétable qui, fur la nouvelle de la maladie du Roi, étoit parti de Chantilli, fe trouvoit alors pas loin d'Orléans; la Reine-Mere lui manda de fe rendre fans tarder auprès d'elle, qu'elle avoit befoin de fes confeils, & qu'elle prétendoit qu'il rentrât dans l'exercice de fa charge de Connétable. Il fuivit exactement fes ordres, car en arrivant à Orléans, il fit appeller les Commandans des Corps de Garde qui étoient à la porte, & leur demanda ce qu'ils y fefoient, ajoutant que le Roi étoit en fureté au milieu de fes fujets, & là-deffus il leur ordonna de fe retirer. La Reine-Mere avoit la principale autorité comme Régente, fans en prendre néanmoins le nom, que la plupart des Hiftoriens ne laiffent pas de lui donner. Le Roi de Navarre eut la qualité de Lieutenant-Général du Royaume. Le Prince de Condé fe retira à la Fere en Picardie avec des gardes, jufqu'à ce qu'il eût été déclaré innocent (*c*). L'ouverture des Etats fe fit le 13 de Décembre (*d*). Les Orateurs de la Nobleffe & du Tiers-Ordre, invectiverent vivement contre la négligence, l'ignorance, le luxe & l'avarice des Eccléfiaftiques. Celui du Clergé d'autre part le prit fur un ton fort haut, demanda qu'on révoquât le Concordat, & que l'on rétablît la Pragmatique Sanction. On parla auffi de faire des recherches fur l'adminiftration des Finances, le Roi François I. aiant laiffé près de deux millions dans les coffres, tandis que la Couronne fe trouvoit actuellement endettée de près de quarante-trois millions. Mais comme plufieurs des Grands fe trouvoient intéreffés dans cette affaire, & qu'elle auroit mis les Guifes dans un grand embarras, on para le coup. On fit cependant quelques bonnes ordonnances pour l'adminiftration de la Juftice, on défendit de faire des pourfuites pour caufe de Religion, on rétablit les élections des Evêques, & on accorda une amniftie pour tout le paffé; après quoi les Etats furent prorogés jufqu'au mois de Mai. Le Connétable, le Duc de Guife & le Maréchal de Saint-André, fe réunirent, & on donna à cette confédération le nom de *Triumvirat*, cela détermina la Reine à fe tourner du côté du Roi de Navarre & des Princes. Au mois de Mars le Confeil déclara le Prince de Condé innocent, comme le Parlement fit enfuite (*e*). Le jour de Pâques les Triumvirs communierent enfemble, en figne de la fincérité de leur reconciliation, & le 15 de Mai le Roi fut facré à Rheims par le Cardinal de Lor-

1561.

(*a*) *Mezeray* l. c. p. 34. *De Thou* ubi fup. *Daniel* T. XI. p. 412.
(*b*) *Daniel* p. 415. *Henault.*
(*c*) *De Thou* l. c. *Caftelnau.*
(*d*) *Daniel* p. 417. *Mezeray* p. 37.
(*e*) *Caftelnau* L. III. Ch. 2.

Derniers Rois de la Maiſon de Valois.

raine (*a*). L'Amiral, qui étoit bon Réformé, voiant la Reine unie plus étroitement que jamais avec le Roi de Navarre, & perſuadé qu'il n'y avoit rien à craindre de la part du Chancelier, préſenta une nouvelle requête en faveur des Huguenots. Il fut réſolu d'en renvoyer l'examen au Parlement, le Roi, la Reine & la plupart des Princes du Sang s'y trouverent (*b*). Après de grands débats, on décida à la pluralité des voix, que la connoiſſance des crimes en matiere de Religion ſeroit renvoyée aux Tribunaux Eccléſiaſtiques; on défendit ſous peine de la vie toutes les Aſſemblées, même celles qui ſe faiſoient ſans armes, de prêcher & d'adminiſtrer les Sacremens, autrement que ſelon la maniere uſitée juſqu'à ce tems là dans l'Egliſe Romaine. On accuſa le Greffier Jean du Tillet, de n'avoir pas compté fidelement les ſuffrages. Quoiqu'il en ſoit ce fut ſur ce plan qu'on dreſſa l'Edit de Juillet, mais comme la Reine favoriſoit alors les Réformés elle y fit ajouter des adouciſſemens à St. Germain en Laye, où il fut donné (*c*). La jeune Reine Douairiere retourna en Ecoſſe au mois d'Août. Peu après les Etats s'étant raſſemblés, le Clergé pour conjurer la tempête qui le menaçoit, ſe taxa à une groſſe ſomme pour le Roi (*d*). Au mois de Septembre ſe tint le fameux Colloque de Poiſſi, entre les Prélats & les Miniſtres; le Cardinal de Lorraine & Théodore de Beze y firent valoir leur éloquence; cependant tout cela n'aboutit à rien, ſinon que le Roi de Navarre, ſous prétexte que les Miniſtres Proteſtans ne s'accordoient pas entre eux, quitta le parti des Réformés, & ſe réunit au Triumvirat (*e*).

Le Duc de Guiſe donne lieu à la premiere Guerre Civile.

1562.

Ce changement engagea la Reine à ſe lier plus étroitement avec le Prince de Condé & l'Amiral, ſans negliger de tâcher de regagner le Roi de Navarre. Mais ce Prince qui avoit toujours été irréſolu, demeura ferme dans le Parti qu'il avoit pris, parceque la Cour d'Eſpagne le flatoit tantôt de la reſtitution de la Navarre, tantôt de lui donner la Sardaigne comme un équivalent; les Guiſes lui offrirent même, dit on, la Reine d'Ecoſſe leur niece, moyennant qu'il fit caſſer à Rome ſon mariage avec Jeanne d'Albret, à cauſe de l'opiniâtreté de cette Princeſſe dans l'Héréſie (*f*). Pour contenter l'Amiral & le Prince de Condé la Reine convoqua une nouvelle Aſſemblée de Notables à St. Germain (*g*). On y fit un nouvel Edit, par lequel on accorda la liberté de conſcience aux Huguenots, juſqu'à ce que le Concile Général eût décidé ſur les points conteſtés. Bien loin d'appaiſer les troubles, cet Edit ne ſervit qu'à les augmenter. De part & d'autre on tâcha de ſe fortifier, & les Chefs des deux Partis conſentirent à ſortir de la Cour dans les mêmes vues. Le Prince de Condé négocioit avec le Duc de Wirtemberg, afin d'obtenir du ſecours pour le maintien de la Cauſe Proteſtante. Le Duc de Guiſe, ménagea une entrevue avec le Duc à Saverne, & perſuada à ce Prince que lui-même, ſon frere, & tous les Catholiques modérés n'étoient nullement éloignés de la Confeſſion d'Augsbourg, & que les Huguenots de France

(*a*) *Daniel* p. 428.
(*b*) Le même p. 430.
(*c*) *Caſtelnau* L. III. Ch. 3. *Daniel* l. c. p. 432.
(*d*) *Mezeray* l. c. p. 45. *Daniel* p. 435.
(*e*) *Daniel* p. 450 *Caſtelnau* l. c. Ch. 6.
(*f*) *Daniel* p. 451.
(*g*) *De Thou* L. XXIX.

Section IX. Derniers Rois de la Maison de Valois.

étoient des Calvinistes obstinés, également ennemis des Catholiques & des Lutheriens; desorte qu'il gagna le Duc (*a*). Le Duc de Guise s'en retournant à Paris passa par la petite ville de Vassi; ceux de sa suite insulterent les Huguenots, qui fesoient leurs dévotions dans une grange, on se dit des injures, & des injures on en vint aux coups. Il est vrai qu'on assure que le Duc fit tous ses efforts pour faire cesser le combat, où lui-même fut blessé d'un coup de pierre au visage; il y eut plus de soixante Huguenots de tués; & cela donna lieu à la premiere guerre civile (*b*). Les Triumvirs & le Roi de Navarre prévinrent le Prince de Condé & l'Amiral, & surprirent la Reine-Mere & le Roi, qu'ils conduisirent de Fontainebleau à Paris (*c*). Les Huguenots s'emparerent d'Orléans, de Bourges, de Lyon, de Tours, d'Angers, d'Angouleme, de Rouen, de Dieppe, du Havre de Grace & de plusieurs autres villes. Aiant conclu un Traité avec la Reine Elizabeth, ils lui remirent le Havre de Grace pour place de sureté, en considération du secours d'hommes & d'argent qu'elle promit (*d*).

Prise de Rouen & mort du Roi de Navarre.

D'autre part, le Maréchal de Saint-André passa avec des Troupes en Poitou, où il reprit Poitiers. Le Roi de Navarre, en qualité de Lieutenant-Général du Royaume se mit aussi en campagne, aiant sous lui le Connétable & le Duc de Guise. Après avoir pris Bourges, il alla mettre le siege devant Rouen vers la fin de Septembre. Le 25 d'Octobre, le Roi fut blessé en visitant la tranchée, & mourut un mois après de sa blessure; elle n'empêcha pas que la ville ne fût emportée d'assaut & pillée, & ce Prince y fit son entrée dans son lit par la brêche (*e*).

Bataille de Dreux.

La perte de Rouen détermina le Prince de Condé à marcher vers la Normandie, & le 19 de Décembre les deux Armées en vinrent aux mains proche de Dreux. Celle du Prince étoit de quatre mille chevaux, & de huit mille hommes d'Infanterie. L'Amiral commandoit l'avant garde, le Prince étoit au centre, & Dandelot au corps de réserve. L'Armée des Triumvirs consistoit en trois mille chevaux & treize mille hommes de pié. Le Maréchal de Saint-André commandoit la premiere ligne, le Connétable la seconde, & le Duc de Guise & ses amis, avec l'élite de l'Armée la troisieme. Le Connétable, qui aspiroit à avoir seul l'honneur de la victoire, chargea avec tant de précipitation, que n'étant pas soutenu à tems par les deux autres lignes, il fut défait, blessé & pris. Les Huguenots s'étant mis à piller, le Duc de Guise s'avança & fondit sur eux avec tant de furie, qu'ils furent bientôt mis en déroute, & que le Prince de Condé fut blessé & fait prisonnier. Le Maréchal de Saint-André aiant poussé trop loin fut enveloppé & tué par Baubigni, des biens duquel il avoit obtenu la confiscation (*f*). L'Amiral se retira avec la Cavalerie & les débris de l'Armée du Prince d'une façon qui lui fit beaucoup d'honneur. Les Triumvirs resterent maîtres du champ de bataille, mais la perte de leur côté fut la plus considérable.

Le

(*a*) *Castelnau* l. c. Ch. 10.
(*b*) *De Thou* l. c. *Castelnau* L. III. Ch. 7.
(*c*) Les mêmes, *Daniel* p. 464, 465.
(*d*) *Daniel* p. 496.
(*e*) *Castelnau* ubi sup. Ch. 13.
(*f*) *De Thou* L. XXXIV. *Daniel* p. 526.

Section IX. Derniers Rois de la Maison de Valois.

Siege d'Orléans, mort du Duc de Guise & premiere paix avec les Reformés.

1563.

Le Duc de Guise se trouva alors aussi puissant, qu'il l'avoit été sous le regne précédent; car la Reine-Mere, qui avoit paru favoriser les Huguenots, avoit perdu beaucoup de son autorité, & sans la modération du Roi de Navarre elle auroit perdu la vie, aiant entendu elle-même dire au Maréchal de Saint-André, dans une de leurs conférences, que les affaires n'iroient jamais bien, qu'on ne l'eut jettée dans la riviere. Pendant ces combats pour l'autorité, ce qui étoit au fond le vrai sujet de la guerre, l'intérêt du Royaume souffrit. Le Duc de Savoye se fit rendre la plupart des Places que les François tenoient encore en Piémont; & l'Empereur demanda la restitution de Metz, Toul & Verdun, & il auroit pu reprendre ces Places, s'il ne s'étoit laissé amuser par un Traité de mariage. Le Duc de Guise, qui voioit tout cela avec chagrin, résolut de finir la guerre le plus promptement qu'il seroit possible, & dans cette vue il assiegea Orléans; ce fut pendant le siege que le 9 de Fevrier Poltrot de Merey le blessa d'un coup de pistolet par derriere (*a*), blessure dont il mourut. Poltrot aiant été pris fut interrogé, il chargea l'Amiral, Théodore de Beze & quelques autres, ensuite il les déchargea, en un mot il varia continuellement (*b*). On l'envoya à Paris où il fut tiré à quatre chevaux. La Reine fit venir le Maréchal de Brissac pour continuer le siege d'Orléans, mais travailla en même tems à faire la paix; dans ce dessein elle fit tenir une conférence entre le Prince de Condé & le Connétable, qui ne s'accordant point, elle s'en mêla & la paix fut conclue à ces conditions, que les Huguenots poseroient les armes, & rendroient les villes qu'ils avoient prises, qu'ils renonceroient à leur Traité avec l'Angleterre, & qu'on leur accordoit la liberté de conscience (*c*). Comme le grand point étoit de recouvrer le Havre de Grace, on déclara la guerre à l'Angleterre, & le Prince de Condé, que la Reine avoit gagné en lui promettant de le faire Lieutenant-Général du Royaume, se signala au siege du Havre. Le Comte de Warwick, qui commandoit dans la Place, trompé par une Lettre supposée, capitula le 28 de Juillet (*d*).

Le Roi déclaré Majeur &c.

Le Roi entrant dans sa quatorzieme année fut déclaré Majeur au Parlement de Rouen; celui de Paris s'en plaignit, mais inutilement. Le Prince de Condé pressa la Reine de lui tenir parole, & les Huguenots lacherent des traits contre sa conduite qui n'étoit pas trop réguliere, cela fit que par dépit elle parut fort zelée Catholique, après avoir un an auparavant approuvé assez la doctrine des Protestans, dans une Lettre au Pape Pie IV. (*e*). La veuve & les enfans du Duc de Guise demanderent justice au Roi des auteurs de sa mort, contre l'ordre qu'il leur avoit donné avant que de mourir, aiant pardonné à tous ceux qui avoient eu part à sa mort, & recommandé fortement d'étouffer tout esprit de Parti. L'Amiral protesta toujours de son innocence & le Roi se réserva la connoissance de cette affaire. Le dernier jour de l'année mourut le Maréchal de Brissac, un des plus vaillans & des plus habiles Capitaines de France (*f*).

(*a*) *Castelnau* L. IV. Ch. 10. *De Thou* L. XXXIV. & al.
(*b*) *De Thou* l. c.
(*c*) *Castelnau* l. c. Ch 12 & al.
(*d*) *Daniel* l. c. p. 561.
(*e*) *De Thou*, *Castelnau* & al.
(*f*) Les mêmes.

SECTION IX. *Derniers Rois de la Maison de* Valois.

La Reine Mere gouverne; ses dangereux projets 1564.

La Reine-Mere se voioit alors maitresse absolue des affaires, mais il falloit dans les conjonctures présentes beaucoup de capacité pour les bien conduire: Le Pape, le Roi d'Espagne & le Duc de Savoye envoyerent des Ambassadeurs en France, pour solliciter des affaires qui les intéressoient. Le premier souhaitoit de faire recevoir les décrets du Concile de Trente, & comptoit beaucoup sur le crédit du Cardinal de Lorraine; mais le Parlement déclara, que pour ce qui regardoit les dogmes, il falloit s'en tenir aux décisions du Concile, mais nullement pour la discipline, parce-qu'elles étoient contraires aux Libertés de l'Eglise Gallicane, & aux Edits de pacification. La négociation avec l'Angleterre, commencée après le siege du Havre de Grace, continuoit toujours, & on conclut enfin une paix, dont les deux Royaumes avoient également besoin. La Reine, sous prétexte de visiter les Provinces, mena le Roi de lieu en lieu, & à la fin en Lorraine, où elle avoit dessein de s'aboucher avec le Roi des Romains, mais cette entrevue n'eut pas lieu, principalement par les intrigues du Roi d'Espagne. La Cour alla ensuite en Bourgogne, & de là à Lyon, où le Roi ordonna de bâtir une Citadelle. Les Catholiques étoient inquiets & avoient envie de reprendre les armes par les intrigues des émissaires d'Espagne & de la Maison de Guise; mais la Reine affectoit, car véritablement ce n'étoit qu'affectation, beaucoup d'équité & de modération. Cependant lorsqu'elle fut a Roussillon, Maison des Comtes de Tournon dans le Dauphiné, elle y donna un Edit au nom du Roi, qui modéroit beaucoup la liberté des Huguenots, & défendoit les Prêches à dix lieues à la ronde de l'endroit où la Cour se trouveroit (*a*). Dans le même tems, on fixa le commencement de l'année au premier de Janvier, au lieu qu'elle commençoit à Pâques; on fit quelques autres ordonnances en apparence pour le bien public, mais qui tendoient au fond à faciliter le projet de la Reine, de ménager la ruine des Protestans, sans mettre son autorité en danger. Elle trouva moyen encore de renouveller l'alliance entre la France & les Cantons Suisses, malgré tout ce que Philippe II. fit pour l'empêcher. Elle se lia aussi en apparence davantage avec l'Angleterre.

Le Cardinal de Lorraine est insulté à Paris.

Le Roi passa l'hiver en Provence & en Languedoc, aiant avec lui le jeune Duc de Guise, & la plupart des Chefs des Catholiques, qui paroissoient etre fort en faveur. En ce tems il arriva un incident à Paris, qui pensa rallumer la guerre. Le Cardinal de Lorraine, étant arrivé dans le voisinage de cette ville, avec une grande suite de gens bien armés, voulut venir à Paris dans le même équipage. Le Maréchal de Montmorenci, Gouverneur de l'Isle de France, le fit prier de n'en rien faire. Le Cardinal ne laissa pas d'y venir avec son équipage guerrier, il rencontra le Maréchal à la tete d'une grosse Troupe de Soldats, qui desarmerent les gens de sa suite, & un de ses domestiques, aiant fait résistance, fut tué sur la place. Les deux Parties porterent leurs plaintes à la Cour, & commençoient même a assembler leurs amis, mais le Roi n'aiant décidé en faveur de personne, l'affaire en demeura-là (*b*).

(*a*) *Daniel* T. XII. p. 53. (*b*) *Castelnau* L. VI. Ch. 2. *Daniel* l. c. p. 55, 56.

Section IX. Derniers Rois de la Maison de Valois.

Conférences de Baionne où la ruine des Protestans est résolue.

Après avoir passé à Bourdeaux, la Cour se rendit à Baionne, où la Reine eut une entrevue avec la Reine d'Espagne sa fille & avec le Duc d'Albe (*a*). On prit toutes les précautions possibles pour tenir secret ce qui se passa dans ces conférences; mais ces précautions mêmes, & cet air de mystere prouvoient assez que la Reine n'agissoit pas de bonne foi envers les Réformés, & avoit toujours de l'inclination à faire une ligue pour les perdre, & l'événement ne justifia que trop les conjectures qu'on fit. Après cette entrevue le Roi alla en Béarn, où la Reine de Navarre fut obligée de rendre aux Catholiques leurs Eglises, & de consentir que les Magistrats des villes fussent mi-partis, bien que le plus grand nombre de ses sujets fût Réformé. En s'en retournant à Paris, le Roi en fit de même en d'autres Provinces (*b*).

Ordonnance de Moulins.

1566.

Au commencement de l'année suivante, la Cour convoqua à Moulins en Bourbonnois les Députés des Parlemens & des autres Cours supérieures de France, afin de prendre des mesures efficaces pour le rétablissement de la Justice. Cela produisit la fameuse Ordonnance de Moulins, en quatrevingt-six articles (*c*). Ce fut là un fruit de la Politique du Chancelier; ce Ministre voiant qu'on n'écoutoit gueres ses avis sur les affaires d'Etat, s'appliqua d'une façon particuliere à celles de sa profession; & tournant toutes ses vues du côté du bien public, il fit faire dans ces tems de trouble sous ce regne plus de Loix avantageuses & utiles, qu'on n'en avoit jamais fait sous aucun autre; la maniere dont elles sont conçues prouve la droiture de son cœur, & celle dont elles sont couchées sa grande capacité, son grand savoir, & son éloquence. Ce fut à Moulins qu'on travailla à la reconciliation du Cardinal de Lorraine avec le Maréchal de Montmorenci, & de l'Amiral avec la Maison de Guise, on y réussit en apparence, mais sans qu'il en résultât rien de bon; & malgré tous les beaux dehors chacun conserva une haine secrete, & la résolution de la satisfaire à la premiere occasion (*d*).

Les intrigues de la Reine avec l'Espagne excitent une nouvelle guerre civile.

La dissimulation regnoit partout. Le Roi d'Espagne tâchoit de persuader à la Cour de France, que son grand but étoit l'extinction de l'Hérésie; & qu'à cet égard il vouloit agir de concert avec elle, tandis qu'il travailloit en même tems en Allemagne, en Italie & en Suisse à diminuer l'influence & le crédit de la France, & traversoit les négociations que la Reine y fesoit. D'autre part cette Princesse, qui ne l'ignoroit pas, feignoit d'avoir de grands ombrages de la conduite de Philippe II. & s'en expliquoit au Prince de Condé & à l'Amiral, mais elle avoit toute autre chose dans l'esprit; & se croiant en état de feindre avec Philippe, comme il fesoit avec elle, elle prit la résolution de profiter de son secours pour perdre les Reformés. Mais comme l'argent est le nerf de toutes les grandes entreprises, elle s'appliqua à regler les finances & fit quantité de réformes. Elle cassa, contre l'avis des plus

(*a*) *Mezeray* T. V. p. 88. *Daniel* ubi sup. p. 57.

(*b*) *Daniel* l. c. p. 58. *Castelnau* L. VI. Ch. I.

(*c*) *De Thou* L. XL. *Mezeray* l. c. p. 90 & al.

(*d*) *Castelnau* l. c. Ch. 2. *Davila* L. III. *Daniel* l. c. p. 59.

zelés Catholiques une bonne partie des Troupes, que le Roi avoit ſur pied, depuis les derniers troubles, moins encore pour épargner, que pour tromper le Prince de Condé & les Réformés (*a*). En conſéquence de cette noire Politique, elle envoya un Eccléſiaſtique à la Cour d'Eſpagne, pour faire entrer Philippe dans ſes vues, afin qu'il ne prit aucun ombrage des avis qu'il recevroit de ſon Ambaſſadeur en France, de la faveur qu'elle témoignoit au Prince de Condé, quoiqu'il conſeillât ouvertement, d'être en garde contre les deſſeins des Eſpagnols en Italie, & de lever une Armée pour veiller ſur les mouvemens du Duc d'Albe. Le Connétable aiant travaillé inutilement à ſe démettre de ſa charge en faveur du Maréchal de Montmorenci ſon fils, conſentit à la propoſition que lui fit le Prince de Condé, de s'en démettre en ſa faveur, ce qui chagrina fort la Cour. La Reine trouva néanmoins un expédient pour empêcher le ſuccès de ce projet, elle engagea ſon fils Henri, Duc d'Anjou, à ſe déclarer le compétiteur du Prince de Condé, ce qu'il fit avec tant de hauteur & de fierté, que le Prince en fut extrémement mortifié (*b*). L'Amiral & ſon frere Dandelot pénétrerent à la fin ces noires trâmes, & firent comprendre au Prince de Condé, que s'il étoit mal auprès du Roi & de ſon frere, il avoit encore plus à craindre de la Reine-Mere; que tandis qu'elle feignoit d'entrer dans ſes ſentimens à l'égard des deſſeins du Roi Catholique, & qu'elle avoit donné ordre de lever ſix mille Suiſſes, ſuivant ſon conſeil, elle ſe diſpoſoit à ſeconder les projets de ce Monarque, en ſe ſervant de concert avec lui de ces Troupes contre les Proteſtans. Le Prince d'Orange lui donna les mémes avis; & le Roi aiant témoigné du chagrin de ce que les Princes d'Allemagne l'avoient ſollicité en faveur des Réformés, & de ce que leurs Miniſtres avoient conféré avec le Prince, celui-ci fut convaincu qu'il étoit depuis longtems la dupe de la Reine, & que lui & les Réformés n'avoient d'autre reſſource pour ſe mettre en ſureté, que de ſe mettre inceſſamment en état de ſe défendre (*c*).

Deſſein du Prince de Condé & de l'Amiral de ſurprendre la Cour à Monceaux. 1567.

La marche du Duc d'Albe vers les Pays-Bas, ſembla inquietter extrémement la Cour, & l'on forma un Camp volant en Bourgogne; tandis que le véritable deſſein de la Reine étoit d'agir de concert avec lui. On reſſerroit de jour en jour les privileges des Réformés, comme ſi l'on avoit deſſein de les pouſſer à prendre les armes, & de fournir par là à la Cour un prétexte de les traiter auſſi rigoureuſement, que le Duc d'Albe feſoit leurs freres en Flandres. Il y en a méme qui prétendent que, comme le Duc d'Albe ne fit mourir les Comtes d'Egmont & de Horn, qu'à cauſe de leur zele pour le maintien des privileges de leur Patrie, la Reine avoit pris la ferme réſolution de profiter de la premiere occaſion pour faire arrêter le Prince de Condé & l'Amiral, de mettre le premier dans une étroite priſon, & de ſe défaire de l'Amiral. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que le Prince & l'Amiral ſe crurent dans un extréme danger, & formerent le hardi projet de ſurprendre toute la famille Royale à Monceaux en Brie. On expédia ſecretement des ordres aux Chefs du Parti d'aſſembler autant

(*a*) *De Thou*, *Caſtelnau* l. c. *Daniel* ubi ſup. p. 60.

(*b*) *Brantome* dans l'éloge du Pr. de Condé.

(*c*) *De Thou* L. XLII. *Davila* L. IV.

d'hommes résolus qu'ils pourroient sous main, & de se rendre sans bruit un certain jour à Rosai, petite ville proche de Monceaux, où la Cour n'avoit gueres de Troupes, bien que les Suisses, commandés par le Colonel Pfiffer ne fussent pas loin (*a*). Cette entreprise fut conduite avec tant de secret, que sans un incident imprévu elle auroit réussi. Le Sieur de Castelnau avoit été envoyé en Flandres pour complimenter le Duc d'Albe, peut-être meme pour prendre quelques mesures avec lui contre les Réformés. En revenant il rencontra quelques Réformés, qui alloient au rendez-vous, & il sut tirer d'eux le secret de l'entreprise (*b*). Quand il en fit rapport à la Cour, le Connétable traita la chose de chimere & de rêve; mais la Reine-Mere plus aisée à allarmer fit faire des perquisitions, qui ne permirent pas de douter de la vérité du fait. La Cour se retira avec précipitation à Meaux, & les Suisses aiant reçu ordre de s'y rendre, y vinrent en diligence. Le 26 de Septembre le Prince de Condé, l'Amiral & leurs Amis se trouverent en état d'assieger Meaux; & s'ils y avoient marché tout droit sans delai, & ne se fussent pas laissés amuser par le Maréchal de Montmorenci, ils auroient exécuté leur dessein. La Cour apprehendoit également & de rester à Meaux, & de se mettre en chemin pour gagner Paris, sans avoir de Cavalerie (*c*). On prit enfin le dernier parti sur la parole du Colonel Pfiffer, qui entreprit & exécuta cette retraite de dix lieues par un Pays ouvert, exposé continuellement aux attaques de la Cavalerie ennemie, qui le harassa pendant tout le chemin; le Roi, la Reine & les autres Dames étoient au centre des bataillons. Les Suisses reçurent pour ce service une paye extraordinaire, comme pour le gain d'une bataille (*d*).

Section IX. Derniers Rois de la Maison de Valois.

Bataille de St. Denis où le Connétable est mortellement blessé.

Ce fut-là le commencement de la seconde guerre civile. Le Prince de Condé bien loin d'etre deconcerté du mauvais succès de son entreprise, s'empara de Saint-Denis, & brûla vingt-quatre moulins, qui étoient hors des Fauxbourgs de Paris (*e*). C'est un fait si extraordinaire & presque incroyable, si tous les Historiens ne l'attestoient, que le Prince ait tenu cette Capitale bloquée pendant près de six Semaines avec moins de trois mille hommes. Les Parisiens se trouverent si pressés, que leurs murmures & leurs plaintes lasserent enfin la patience du Connétable, desorte qu'il sortit de la ville le 10 de Novembre pour attaquer les Reformés dans la plaine de Saint Denis. Son Armée étoit de trois mille Gendarmes & de seize mille hommes d'Infanterie, & le Prince de Condé n'avoit que douze-cens hommes de pied, & quinze-cens chevaux. Mais bien loin de fuir, il commença le combat, qui dura trois heures; il resta quelques centaines d'hommes de part & d'autres sur la place; le champ de bataille resta aux Catholiques, & les Réformés eurent tout l'honneur de cette journée, bien que leur perte fût la plus grande (*f*). Le Connétable aiant été abandonné de ceux qui étoient autour de lui, fut mortellement blessé par Robert Stuart,

(*a*) *Castelnau* L. VI. Ch. 4.
(*b*) Le même.
(*c*) *De Thou* l. c. *Mezeray* l. c. p. 95, 97. *Daniel* ubi sup. p. 81 & suiv.
(*d*) *Daniel* l. c.
(*e*) Les mêmes.
(*f*) Mem. de *Castelnau*, *De Thou*, *Mezeray*.

SECTION IX. *Derniers Ans de la Maison de Valois.*

& quoique le Connétable eût foixante-quatorze ans, il lui donna de la poignée de fon épée rompue un fi grand coup dans le vifage, qu'il lui caffa deux dents, & tous deux tomberent en même tems de leur cheval (*a*). Damville fon fils & le Duc d'Aumale le dégagerent, & le firent porter à Paris où il mourut deux jours après. La Reine le fit enterrer avec les plus grands honneurs ; cependant elle fut peut-être auffi contente d'être délivrée du Connétable, que de la victoire qu'elle avoit remportée (*b*). Le 15 de Novembre le Prince de Condé avec le refte de fes Troupes prit la route de Lorraine pour aller joindre le fecours qui lui venoit d'Allemagne, fous la conduite du Prince Cafimir, fils de l'Electeur Palatin, il étoit de fix mille chevaux & de quatre mille Lanfquenets. La Reine-Mere, pour ne pas nommer de Connétable, fit déclarer le Duc d'Anjou Lieutenant-Général, & l'envoya avec les Troupes qu'on put raffembler pour fuivre le Prince de Condé en queue (*c*). Cependant les flammes de la guerre fe répandirent dans toutes les Provinces ; les Réformés fe mirent par tout en défenfe, & s'emparerent d'autant de Places qu'ils purent ; tandis que les Catholiques, s'appuyant de l'autorité Royale, fe fervoient également des armes & des voies de la Juftice, & ruinoient les Réformés par la chicane & par l'épée. Les Efpagnols voyoient avec plaifir la folie de leurs voifins, ainfi que le prouva évidemment la conduite du Duc d'Albe ; car fi, comme le Connétable le lui avoit fait demander, il avoit envoyé avant la bataille de Saint Denis quatre ou cinq mille hommes, l'Armée du Prince de Condé auroit été enveloppée, & la guerre finie tout d'un coup (*d*).

Arrivée du fecours d'Allemagne & fiege de Chartres. 1568.

On croit généralement, que fans le peu de conduite du Duc d'Anjou, ou pour mieux dire des Généraux qui commandoient l'Armée dont il étoit le Chef, les Troupes du Prince de Condé & de l'Amiral auroient pu être diffipées, au lieu qu'elles eurent le bonheur de joindre à Pont-à-Mouffon le fecours d'Allemagne. Il arriva dans cette occafion une chofe fort finguliere. Le Prince avoit promis aux Allemands cent mille écus, auffitôt qu'ils l'auroient joint ; le Prince Cafimir les demanda d'abord, quoiqu'il n'y eut rien de plus miferable que l'Armée du Prince, la plupart des foldats n'aiant ni armes, ni habits, ni fouliers ; cependant ils bourfillerent volontairement pour faire une partie de la fomme (*e*). Avec ces Troupes le Prince traverfa une partie du Royaume & vint mettre le fiege devant Chartres vers la fin de Fevrier. Lignieres, Chevalier de l'Ordre défendit la Place vigoureufement ; mais fi le Prince avoit détourné dès le commencement la riviere d'Eure, comme il fit enfuite, la ville auroit couru grand rifque.

La Reine fait la paix pour furprendre les

Pendant le fiege on reprit les négociations, & dans le tems que la Place étoit prête à fe rendre, le Prince de Condé conclut la paix, malgré l'Amiral (*f*), aux conditions fuivantes ; la confirmation de l'Edit de pacification

(*a*) *Brantome* T. VII. p. 123. Edit. de 1740.
(*b*) *Mezeray.*
(*c*) *Daniel* T. XII. p. 106.
(*d*) *De Thou* l. c. *Daniel* p. 92, 93.
(*e*) *Mezeray* l. c. p. 103.
(*f*) *Daniel* ubi fup. p. 112. *De Thou* l. c.

Section IX. Derniers Rois de la Maison de Valois.

Chefs des Reformés.

fans restrictions ni interprétations; que le Roi payeroit le Prince Casimir & ses Troupes, & la restitution des Places dont les Réformés s'étoient saisis. Les deux Partis furent mécontens de cette paix, que ni les uns ni les autres n'avoient envie d'observer, & qui fut appellée la paix feinte ou la petite paix. Mais de part & d'autre on en avoit besoin. Si Chartres s'étoit rendu, le Roi auroit été obligé de quitter Paris, démarche dont la Reine savoit les conséquences. D'autre part, le Prince de Condé voioit qu'il alloit venir d'Allemagne & d'Italie des Troupes au secours des Catholiques, que les Réformés des Pays-Bas étoient pour le présent accablés, & qu'il couroit risque lui-même à tout moment d'être abandonné ou trâhi des Allemands, parcequ'il n'avoit pas de quoi les payer; & ceux-ci desiroient la paix, parcequ'ils comptoient bien que le Roi les payeroit; aussi la Cour fut-elle obligée d'emprunter cent mille écus de la Republique de Venise, & quatrevingt mille du Duc de Florence. Sancerre, Montauban, & plusieurs autres Places du Querci, du Vivarais, du Dauphiné & du Languedoc, refuserent de rentrer sous l'obéissance du Roi; la Rochelle ferma ses portes à la garnison qu'on y envoya, & devint depuis ce tems-là le boulevard des Réformés.

Projet de s'assurer du Prince & de l'Amiral qui donne lieu à la troisième guerre civile.

La Reine-Mere forma en ce tems-là un Conseil particulier, qu'on appella le Conseil du Cabinet; composé du Duc d'Anjou, qu'elle forma dès son enfance aux intrigues & aux ruses, du Chancelier, de Louis de Lansac, de Jean de Morvilliers Evêque d'Orléans, de Sebastien de L'Aubespine Evêque de Limoges, de Henri de Mesme, du Président de Birague, & de Villeroi Secretaire d'Etat. Il y en avoit meme parmi ceux-là qui étoient ses confidens particuliers, & dont elle proposoit aux autres les sentimens, comme les siens (*a*). Ce Conseil fut d'avis de poster des Troupes en divers endroits, pour tenir les Places qui refusoient de se soumettre en quelque façon bloquées, & pour veiller sur les Chefs des Réformés de façon qu'ils ne pussent rien entreprendre, ni se saisir à l'improviste de quelque ville considerable. La Reine suivit ponctuellement cet avis. Le Cardinal de Lorraine & le Président de Birague lui en donnerent un autre, auquel elle se tint surtout, ce fut de faire perir sous divers prétextes le plus de Huguenots qu'il seroit possible, surtout ceux qui avoient montre le plus d'ardeur, & de tacher de s'assurer de la personne du Prince & de l'Amiral, quand ils se trouveroient en même lieu. Le cas arriva à Noyers en Bourgogne, où l'Amiral vint voir le Prince. Le Maréchal de Tavanes eut ordre d'investir la Place & de les arreter tous deux. Mais les Troupes ne purent se mettre si promptement en mouvement, qu'ils n'en fussent avertis; ils se retirerent aussitot à la Rochelle (*b*), & laisserent un Officier avec quelques chevaux pour retarder ceux qui voudroient les poursuivre. Il fut battu, fait prisonnier & envoyé a la Cour, preuve évidente que ce n'étoit pas sans sujet que le Prince & l'Amiral s'étoient retires, comme la Cour voulut le faire croire. La Reine fut si chagrine de leur évasion, que voiant que le Chancelier y paroissoit moins sensible qu'elle n'auroit voulu, elle, lui ôta les sceaux, qu'elle donna à l'Eveque d'Orléans. On fut dans

(*a*) *Davila* L. IV. *Daniel* l. c. p. 126. (*b*) *Castelnau* L. VII. Ch. 1.

SECTION IX. *Derniers Rois de la Maison de Valois.*

la suite, que le Maréchal de Tavanes lui-même avoit fait avertir le Prince, parcequ'il ne vouloit rien faire contre son honneur (*a*). Le Prince ne fut pas plutôt à la Rochelle, que toutes les forces de Réformés vinrent l'y joindre. La Reine de Navarre avec le Prince de Béarn son fils, depuis Henri IV. s'y rendit avec un bon corps de Troupes. Dandelot assembla les Réformés en deçà la Loire & leur fit passer la Loire, nonobstant les Troupes du Roi, dont le nombre étoit fort supérieur. La Reine Elizabeth, oubliant les sujets de plainte que le Prince lui avoit donnés, ne consulta que son propre intérêt & le bien de la cause Protestante, desorte qu'elle lui envoya cent mille écus d'or, des canons & des munitions de guerre; desorte qu'il fut en état de se mettre en campagne. C'est ainsi que commença la troisieme guerre civile, moins de six mois après la derniere paix.

Bataille de Jarnac. Le Prince de Condé est tué. 1569.

La Reine voulut encore tenter la voie de la négociation, & pourque le Prince s'y prêtât, elle promit de lui fournir dequoi payer ses Troupes; mais comme cela auroit été avantageux au Prince & préjudiciable à ses propres affaires, elle manqua à son ordinaire de parole. Les grands froids étant passés, le Duc d'Anjou se mit en campagne avec une nombreuse Armée; la Reine l'employoit, malgré sa jeunesse, afin d'être aussi maitresse des Troupes, qu'elle l'étoit des Conseils. Ce jeune Général avoit avec lui le Maréchal de Tavanes, qui avoit mérité le bâton de Maréchal par cinquante ans de services, il étoit également prudent & brave, & en même tems si hardi, qu'il offrit à Catherine de Medicis, du vivant de son mari, de couper le nez à Diane de Poitiers. Il étoit ennemi juré des Protestans, parcequ'aiant eu quelque démêlé avec l'Amiral, celui-ci l'avoit mal-traité de paroles (*b*). Il avoit le secret de la Reine, & commandoit en effet au Duc. Il y avoit encore le Maréchal de Cossé, frere cadet du fameux Maréchal de Brissac, galant homme & bon Capitaine, mais qui aimoit la bouteille & le plaisir; & M. de Biron, qui fut depuis Maréchal de France, dont il suffira de dire, que bien qu'il fût Protestant dans le cœur, il étoit bon Catholique pour l'intérêt de sa fortune. Par leur conseil le Duc d'Anjou chercha à combattre le Prince de Condé, avant qu'il eut été joint par un grand secours que lui amenoit le Duc de Deux-Ponts. Il y réussit le 13 de Mars, auprès de Jarnac dans l'Angoumois. L'action dura longtems, mais ne fut pas meurtriere, les Réformés, qui furent battus, n'y perdirent que quatre-cens hommes & les vainqueurs deux-cens (*b*). Le Prince de Condé, qui avant le combat avoit été blessé à la jambe, auroit voulu l'éviter, mais quand une fois on en fut aux mains il agit en héros, mais aiant reçu plusieurs blessures il fut pris; & son cheval s'étant abatu sous lui deux Gentilshommes le mirent au pied d'un buisson. Un moment après le Baron de Montesquiou, Capitaine des Gardes du Duc d'Anjou, arriva, & lui cassa la tete d'un coup de pistolet (*d*). Cette détestable action,

(*a*) Voy, *Daniel* l. c. p. 128, 129.
(*b*) Mem. de *Tavanes.*
(*c*) *Daniel* l. c. p. 61. *Mezeray*, *De Thou* L. XLV.
(*d*) *Daniel* p. 159. *De Thou* l. c. *Mezeray*, *Brantome* Tom. VIII. p. 234.

action, qui sans être avouée resta impunie, fut généralement attribuée au Duc (*). Le corps du Prince fut mis sur une ânesse & porté à Jarnac; on le rendit ensuite à ses parens, & il fut inhumé avec le reste de sa famille à Vendôme (*a*). L'Amiral, dont le courage étoit supérieur à tous les revers, & dont la présence d'esprit augmentoit à proportion du danger, se retira en bon ordre. Il mit de bonnes garnisons avec d'habiles Commandans dans les Places les plus exposées, & se retira en

(*a*) *De Thou, Brantome.*

(*) Louis de Bourbon, qui porta le premier le titre de Prince de Condé, étoit septieme fils de Charles Duc de Vendôme, & le plus jeune frere de François Comte d'Anguien, qu'on soupçonna avoir été assassiné par les intrigues de Catherine de Medicis dans le tems qu'elle n'étoit que Dauphine (1). Nous avons déja dit qu'il étoit petit & assez mal-fait, mais son ame étoit toute autre, si l'on s'en rapporte au portrait qu'en fait un célebre Historien (2); la valeur, la constance, l'esprit, l'adresse, la sagacité, l'expérience, la politesse, l'éloquence & la libéralité, se trouvoient réunies en lui, en un degré éminent, il y eut peu de Seigneurs de son tems qui l'égalassent dans toutes ces vertus, & de l'aveu même de ses ennemis, il ne s'en est pas trouvé un seul qui l'ait surpassé. Mais il eut aussi ses foiblesses & ses défauts, & où est l'homme qui n'en ait? on pensa qu'il ne professoit pas sincerement la Religion Réformée; il étoit ambitieux, il embrassoit avec trop de précipitation un parti, & se laissoit aller trop facilement à le quitter, c'est ce qui parut par le Traité qu'il fit avec la Reine Elizabeth, tandis que pas un an après il combattit contre le Général & les Troupes, qui à sa requisition étoient venues à son secours (3). Mais son grand foible étoit les femmes. La Reine-Mere avoit auprès d'elle quantité d'aimables personnes, qu'on appelloit ses sirenes; c'étoit par leur moyen qu'elle tiroit les secrets de ceux qui l'aimoient le moins, & souvent les fesoit agir à son gré. Mlle. de Limeuil fut celle qui charma le Prince de Condé; étant devenue grosse, la Reine la reprit publiquement, & la chassa de la Cour. Cette infortunée Demoiselle trouva du courage dans son desespoir, & dit à la Reine, que quelque honteuse que pût être sa conduite, c'étoit le fruit de ses conseils, l'effet de ses ordres, & l'imitation de son exemple (4). Cette intrigue fut si publique qu'Eléonore de Roye, fille aînée du Comte de Rouci, premiere femme du Prince, & une des plus dignes femmes de son tems, en mourut de chagrin. Après sa mort plusieurs Dames aspirerent à l'honneur d'épouser le Prince, entre autres Marguerite de Lustrac, veuve du Maréchal de Saint-André, qui lui fit présent du beau Château & de la Terre de St. Valeri, qui est encore dans la famille du Prince (5). Il ne laissa pas d'épouser Françoise, fille du Marquis de Rothelin (6). De sa premiere femme il eut Henri Prince de Condé, François, le premier qui ait porté le titre de Prince de Conti, qui fut toujours sourd & muet, Charles, Cardinal de Bourbon, & plusieurs autres enfans morts jeunes. Il eut de sa seconde femme trois fils, dont aucun ne lui survecut que Charles qui devint Comte de Soissons (7). Nous avons parlé dans le texte du grand démêlé qu'il y eut entre le Duc d'Anjou & le Prince, qui fut à ce que l'on croit la source de la haine du Duc, laquelle produisit le lache assassinat par lequel le Prince perdit la vie à l'âge de trente-neuf ans (8). Quelques-uns prétendent qu'il fit frapper des monnoies d'or, où il prenoit le titre de Louis XIII. (9).

(1) Mem. de [illegible], *La Popeliniere.*
(2) *De Thou* L. XLVI.
(3) *Camden* Ann. p. 101, 102. *De Thou, Brantome.*
(4) Mem. de l'Estat de France sous Charles IX.
(5) *De Thou* & al.
(6) Le même.
(7) Hist. des Maisons Souv. de l'Europe p. 262.
(8) *De Thou.*
(9) *Brantome,* Traité des Monnoies de France p. 335.

SECTION IX. *Derniers Rois de la Maison de Valois.*

Poitou. Jeanne Reine de Navarre, la gloire de son sexe & de sa Maison, s'y rendit avec son fils Henri Prince de Béarn, & Henri Prince de Condé, ils furent reconnus pour Généraux de l'Armée, & tout le monde fit serment de les soutenir, jusqu'à ce qu'on eût obtenu une paix sûre & honorable (*a*).

Siege de Poitiers & autres événemens.

Dans le mois de Mai le Duc de Deux-Ponts prit la Charité & passa la Loire; il mourut peu après, & ses Troupes joignirent l'Amiral, qui se voiant une nombreuse Armée entreprit malheureusement le siege de Poitiers (*b*). Henri Duc de Guise se jetta dans la Place avec deux mille hommes, & acquit en la défendant autant de gloire que son pere à la défense de Metz. Au commencement de Septembre le Duc d'Anjou assiegea Chatelleraut, & l'Amiral leva le siege de Poitiers, après avoir brûlé une partie de ses gros bagages, & perdu quatre mille hommes & beaucoup de sa réputation. Pour augmenter son embarras, le Parlement le condamna à la mort comme rebelle, & mit cinquante cinq mille écus d'or sur sa tête; on comprit dans le même arrêt le Vidame de Chartres, & le Comte de Montgommeri (*c*).

Bataille de Montcontour.

Vers la fin du mois le Duc d'Anjou remporta quelque avantage dans la plaine de Saint Cler, & l'Amiral decampa sans faire sonner ni tambour ni trompette, Les Allemands se mutinerent quelques jours après, & il fut obligé de donner bataille à Montcontour le 3 d'Octobre (*d*). L'action commença à huit heures du matin & dura deux heures. L'Infanterie Françoise de l'Armée des Princes fit fort mal son devoir, & la Cavallerie Allemande aiant été mise en desordre se retira. L'Amiral perdit la moitié de son Armée, une partie de ses bagages & toute son Artillerie. On attribua la victoire des Catholiques aux dispositions qu'avoit fait M. de Tavanes. Il sembloit alors qu'il ne restoit presque plus de ressource aux Protestans, mais le courage de l'Amiral étoit inébranlable. Blessé & défait il rallia les débris de ses Troupes, se retira en bon ordre, & ne négligea rien pour réparer la perte qu'il avoit faite (*e*).

Siege de St. Jean d'Angeli.

L'Armée victorieuse, au lieu de le pousser à bout, assiegea St. Jean d'Angeli. De Piles, de la Maison de Clermont, y commandoit, aiant une garnison de deux mille hommes, d'ailleurs la ville étoit bien fortifiée. De Piles comprit bien que le salut des Réformés dépendoit de la durée du siege, desorte qu'il ne voulut entendre à aucune proposition, & qu'il se défendit avec une fermété étonnante. Le Roi & la Reine-Mere se rendirent au camp vers le milieu d'Octobre, pour avoir le plaisir de voir prendre la place d'assaut, mais ensuite ils se bornerent à l'espérance de la réduire par la famine. De Piles croyant qu'il n'y avoit pas de sureté à se rendre, & manquant de munitions, prit la résolution de se faire passage les armes à la main. Enfin M. de Biron s'en mêla: de Piles se rendit le 2 de Décembre à des conditions honorables, & sortit avec huit-cens hommes de

(*a*) *D'Avila*, Mem. de *Tavanes*.
(*b*) *Castelnau*, *Daniel*.
(*c*) *Daniel* l. c. p. 203, *Mezeray*.
(*d*) *De Thou* L. XLVI. *Daniel* l. c. p. 209 & suiv. *Mezeray*.
(*e*) *Davila* L. V. *Castelnau* L. VII. Ch. 10.

pied & cent chevaux (*a*). Pendant tout ce tems-là, la Rochelle étoit, comme bloquée de tous côtés; & à la fin de l'année les Réformés sembloient accablés, leurs forces étoient épuisées, & ils n'avoient aucune ressource apparente.

SECTION IX. *Derniers Rois de la Maison de Valois.*

Avantages que les Réformés remportent.

1570.

Dans cette fâcheuse situation, une circonstance les favorisoit, c'est qu'ils avoient à la tête de leurs conseils un petit nombre d'honnêtes gens, très-capables, qui n'avoient à cœur que le bien public, & n'ambitionnoient que de voir prospérer leur cause. La Reine de Navarre, au lieu d'accepter les propositions avantageuses que lui fesoit, même alors, Catherine de Medicis, se contenta de répondre en termes généraux, & d'entretenir la négociation. Sore, Pirate de Dieppe, qui commandoit plusieurs Vaisseaux au service des Protestans, obligea ceux qui bloquoient le port de la Rochelle par mer de se retirer. M. de la Noue, un des hommes les plus vaillans & les plus sages qu'il y eut parmi les Réformés, entreprit de les mettre plus au large: & après avoir pris plusieurs Places, il remporta un avantage considerable proche de Luçon; par là il rétablit fort les affaires de son Parti, & lui facilita les moyens de faire des levées. Les deux jeunes Princes de Béarn & de Condé entreprirent avec tout ce qu'ils purent assembler de Troupes une marche périlleuse, pour joindre le Comte de Montgommeri, qui commandoit dans les terres de la Reine de Navarre; ils en vinrent à bout, & par le pillage des environs de Toulouse ils appaiserent la Cavalerie Allemande, qui murmuroit de n'être point payée (*b*). Ils auroient bien fait plus, & se seroient vraisemblablement rendus maîtres de Bourdeaux, sans le fameux Montluc; par le moyen d'un moulin qu'il détacha, il rompit le pont qu'ils avoient fait sur la Garonne. Ils furent donc obligés de faire retraite, qui ne fut pas moins pénible que leur marche, & ils la firent avec la même ardeur & le même succès (*c*). Il fallut néanmoins avoir encore recours aux Princes d'Allemagne, & traverser toute la France avec le peu de Troupes qu'ils avoient, pour aller recevoir le secours. L'Amiral l'entreprit malgré les inombrables difficultés qu'il y avoit à surmonter, & l'exécuta avec autant d'habileté que de succès. Le Maréchal de Cossé, qui commandoit l'Armée du Roi, au défaut du Duc d'Anjou qui étoit tombé malade, arrêta l'Amiral à Arnai-le-Duc en Bourgogne. Dans le cours de ces expéditions, l'Armée des Réformés avoit fait une marche de douze-cens milles, pillé plus de cinquante petites villes, rançonné cent-cinquante, traversé sept ou huit Provinces, passé des rivieres, pénétré par des forêts, & passé par des endroits que l'on croyoit impraticables. Elle se trouvoit alors au milieu du Pays ennemi, n'étant que de quatre mille hommes, parmi lesquels il n'y avoit que douze-cens Fantassins, & elle avoit en tête une Armée de dix ou douze mille hommes de bonnes Troupes, avec un train d'artillerie, tandis qu'elle n'avoit pas un seul canon. La conduite du Maréchal de Cossé a été blamée, mais peut-être à tort. L'Amiral se posta sur une colline, dont le penchant étoit coupé par des chemins creux, où les soldats étoient la plupart

(*a*) *Mezeray*, *De Thou.*
(*b*) *Daniel* p. 238.
(*c*) Le même p. 239. *De Thou* ubi sup.

à l'abri du canon. Sa Cavalerie, composée de Gentilshommes & conduite par les Princes, fit plier celle du Maréchal, mais ne la poursuivit point, afin de ne pas perdre le seul avantage que les Réformés avoient, qui étoit celui du terrain (*a*). A la fin ils décamperent, & n'aiant aucun embarras de bagage ni de canon, ils firent une marche, qui sembloit marquer qu'ils avoient dessein de s'avancer vers Paris; ce qui obligea le Maréchal de se rapprocher pour couvrir cette ville.

Conclusion de la Paix. La Reine avoit toujours entretenu la négociation, & les Protestans malgré leur situation portoient fort haut leurs prétentions. Enfin elle ordonna à ses Plénipotentiaires de signer la paix; ce qu'ils firent à Saint-Germain en Laye le 8 d'Août (*b*). Les Articles au nombre de quarante-six étoient aussi favorables aux Réformés, qu'ils auroient pu les demander, s'ils avoient été victorieux dans les batailles, qu'ils avoient perdues. Les Edits donnés en leur faveur étoient confirmés, les autres révoqués; ils étoient rétablis dans toutes leurs charges, emplois & dignités; & on leur accordoit pendant deux ans pour places de sureté; la Rochelle, la Charité, Montauban, & Coignac. La premiere leur laissoit la mer libre pour recevoir les secours d'Angleterre, en cas d'une nouvelle guerre; la seconde étoit un passage sur la Loire; la troisieme étoit sur les frontieres du Languedoc & du Querci; & la quatrieme dans l'Angoumois, où ils étoient plus forts que dans aucune autre Province. A peine la paix fut-elle signée que de part & d'autre on témoigna du mécontentement; les Catholiques avec raison, & les Protestans parcequ'ils avoient de la peine à la croire sincere. Le Roi parut tout autre qu'il n'avoit fait jusques alors. Il ne manquoit certainement pas de talens pour le gouvernement & pour la guerre, quoique son éducation, ou plutôt le défaut d'éducation, sembloit ne le rendre propre ni à l'un ni à l'autre. Il commençoit à vouloir gouverner par lui même, aiant plus de vingt ans, & quoiqu'il fût fort emporté, & que dans la colere il jurât horriblement, il passoit pour n'être pas méchant. Il voulut être regardé comme auteur de la paix, donnant à entendre qu'il l'avoit faite malgré les oppositions de la Reine-Mere, des Espagnols & de la Maison de Guise. Il envoya le Maréchal de Cossé à la Rochelle pour régler tout ce qui étoit nécessaire pour l'exécution du Traité; ses instructions étoient si claires, & son procédé fut si net, que l'Amiral, qui n'avoit pas eu occasion de connoitre le Roi depuis son enfance, se flata que les choses avoient pris un nouveau tour, puisque ce Prince vouloit gouverner par lui-même; & les réponses de la Cour sur tout ce qu'on demanda sembloient confirmer ces idées avantageuses (*c*).

Mariage de Charles IX. La négociation pour le mariage du Roi, qui avoit trainé neuf ans, se termina enfin, & le 26 de Novembre il épousa à Mezieres Elizabeth d'Autriche, fille de l'Empereur Maximilien, Princesse d'un rare mérite, qui dans la fleur de la jeunesse avoit la sagesse de l'âge mûr, & qui conserva au milieu d'une Cour voluptueuse, une pureté de mœurs, qui auroit fait honneur à une Maison Religieuse, & cela sans aucune affectation ni austérité

(*a*) Les mêmes.
(*b*) *Mezeray*, *De Thou* L. XLVII. *Daniel*. p. 247.
(*c*) *Brantome*, *Daniel*.

(*a*). La Faction Espagnole & les Guises ne savoient que penser du changement arrivé dans les affaires, & ils furent encore plus inquiets du tour imprévu que prit une autre affaire, à laquelle ils avoient part. Don Sebastien Roi de Portugal avoit fait demander la Princesse Marguerite, sœur du Roi, qui avoit dixsept ans; le Ministre d'Espagne traversa ce mariage, la Maison de Guise s'imagina que c'étoit par complaisance pour elle, mais ce fut véritablement par d'autres raisons. Le Roi fit paroitre qu'il avoit dessein de marier sa sœur au Prince de Navarre, & aiant appris qu'il y avoit une intrigue pour lui faire épouser le Duc de Guise, pour lequel elle avoit de l'inclination, il fit appeller Henri d'Angoulême son frere naturel, auquel il dit avec emportement, ,, Tiens voila deux épées, il y en ,, a une pour te tuer, si demain que j'irai à la chasse, tu ne tues le Duc ,, de Guise de l'autre". Le Duc de Guise, qui fut informé de la chose, connoissant la violence du Roi, épousa peu après une veuve (*b*).

Section IX. *Derniers Rois de la Maison de* Valois.

Profonde dissimulation de ce Prince.

Il y avoit de l'apparence, que cette nouvelle face des affaires auroit affermi la tranquillité & la puissance de la France, si Charles IX. n'avoit jamais perdu ces deux grands objets de vue, & s'en étoit tenu en Prince d'honneur aux mesures qu'il avoit prises, au lieu de dissimuler pour réussir dans les plus indignes & les plus laches projets. Il montra aussi dans cette occasion une capacité, dont il auroit pu faire un usage plus avantageux. Et bien que l'on puisse soupçonner, & peut être prouver, qu'il agissoit entierement par les inspirations de la Reine-Mere, qui avoit donné les sceaux à Birague sa créature, & étoit toujours environnée de son Conseil Italien, s'il avoit fait ce qu'il prétendoit avoir dessein de faire, c'est-à-dire, s'il avoit congédié tous ceux qui avoient eu la principale part aux derniers troubles, rappellé les Montmorencis, & quelques-uns des Princes du sang, qui étoient Catholiques, il auroit assuré la tranquillité de la nation, & rendu au Royaume sa splendeur. Mais tant s'en faut qu'il prît ce parti; il feignit de bonnes qualités qu'il n'eût jamais; & pendant qu'il les affecta, elles produisirent une prospérité passagere, qui auroit dû faire impression sur lui, s'il avoit eu une ombre de bon naturel, l'obliger à changer de conduite, & à être réellement tel qu'il feignoit de paroitre. C'étoit-là si visiblement son intérêt, que ceux-là même, qui connoissoient un peu le fond de son cœur, & qui avoient plus à gagner que lui, s'y attendoient (*c*). Les égards qu'il eut pour la Justice, dans les affaires portées devant lui dans le Conseil, fit renaitre le respect qu'on devoit avoir pour elle, dans tout le Royaume. Ses sujets l'admiroient, ses voisins le respectoient & le recherchoient. Il renouvella les Traités avec l'Angleterre, les Princes d'Allemagne & le Grand Duc de Toscane. Il s'excusa adroitement d'entrer dans la Ligue contre le Turc, parcequ'on l'appelloit la Sainte Ligue, & qu'il croyoit que cela pourroit donner de nouveaux ombrages aux Réformés. Il fit à cette occasion au Légat du Pape un de ces complimens équivoques, qui lui étoient propres. ,, Assurez sa Sainteté de

(*a*) *De Thou* l. c. *Mezeray.*, *Brantôme.*

(*b*) Mem. de la Reine Marguerite, *Daniel.*

(*c*) Hist. de *Matthieu*, *De Thou*, *Daniel*, p. 250.

„ mon obéiſſance filiale; ô s'il m'étoit permis de m'expliquer davantage „ (*a*)!" Il penſoit continuellement à ſon deſſein, & ſans s'en ouvrir à perſonne il lâchoit quantité de mots, qu'on prenoit en un ſens alors, & que l'on s'apperçut dans la ſuite, mais trop tard, qui étoient ſuſceptibles d'un tout autre ſens. On voit par là qu'il poſſedoit à fond les maximes de politique de ſa mere, & qu'il ſavoit déguiſer ſous de belles apparences, le projet le plus noir & le plus barbare qu'on ait jamais conçu. Mais nous devons ſupprimer les réflexions, & nous contenter de rapporter des evénemens dont il n'y a point d'exemple dans l'Hiſtoire, & dont nous eſpérons pour l'honneur de l'humanité, que les ſemblables ne deshonoreront jamais aucun ſiecle ni aucun Pays. Ce que nous diſons n'eſt nullement pour flétrir la Nation Françoiſe, ſes propres Hiſtoriens en parlent ainſi.

Il trompe l'Amiral, qui vient à la Cour.

Charles IX. ſavoit que l'Amiral auſſi zelé Proteſtant que bon Patriote, avoit deſſein d'envoyer quelques Troupes dans les Pays-Bas, pour deux raiſons, qu'il expliqua avec beaucoup de candeur; l'une afin d'aider ſes freres à ſecouer le joug tirannique ſous lequel ils gémiſſoient; & l'autre, pour employer contre les Eſpagnols des eſprits inquiets, qui pouvoient ſans cela troubler la tranquillité de la France. Le Roi ne ſe borna pas à approuver ſa conduite, mais ſouhaita qu'il lui envoyât le Comte Louis de Naſſau pour conférer avec lui ſur certains points importans, & qu'il vint incognito, afin que l'affaire fût plus ſecrete (*b*). Il fit beaucoup de careſſes au Comte, l'entretint du projet qu'il diſoit avoir formé de faire la guerre à l'Eſpagne & de conquérir les Pays-Bas, & lui donna tant de marques de franchiſe, en rendant Orange à ſon frere, qu'il gagna entierement le Comte, & le renvoya ſi content à l'Amiral, qu'il leva tous les doutes de ce Seigneur, & le diſpoſa non ſeulement d'aller à la Cour, mais lui en fit naitre l'envie. Le Roi ne manqua pas de l'y inviter, & le fit d'une façon ſi ſimple & ſi naturelle, que l'Amiral auroit pu s'excuſer, s'il avoit voulu. Il ſe rendit dans le mois de Septembre à Blois, accompagné de cinquante Gentilshommes (*c*). Le Roi le reçut avec toute l'amitié poſſible, l'embraſſa, l'appella ſon pere, & lui dit; „ Nous vous tenons à préſent, vous ne devez pas croire que vous nous „ échaperez, quand vous le voudrez (*d*)". Il lui rendit ſes penſions, & lui fit préſent de cent mille livres. Quand l'Amiral lui demanda la permiſſion d'aller à ſa maiſon de Chatillon, il la lui accorda ſans balancer, & ajouta, ſur ce que ce Seigneur lui parla de quelques embelliſſemens qu'il y feſoit faire, *Je ſai bien que vous aimez fort le jardinage:* feſant alluſion à ce qu'on l'avoit trouvé dans ſa vigne une ſerpe à la main, immédiatement avant l'entrepriſe de Meaux, lorſque le Roi fut obligé de ſe ſauver à Paris. Au bout de quatre ou cinq ſemaines, le Roi lui manda, que ſa préſence étoit néceſſaire, pour le conſulter ſur des négociations avec l'Angleterre & ſur d'autres affaires importantes (*e*). Ce fut en ce tems-là que le Roi s'expliqua ſi naturellement ſur ce que ſes ſujets des deux Commu-

(*a*) *Mezeray.*
(*b*) *Matthieu, Mezeray.*
(*c*) *Mezeray, Davila.*
(*d*) *Brantome, Davila, Matthieu.*
(*e*) *De Thou* L. LI. *Mezeray.*

nions pouvoient très-bien vivre ensemble selon la charité Chretienne, & être fideles à leur souverain, sur le droit qu'il avoit, en qualité de Souverain de Flandres, d'en prendre les peuples sous sa protection, & sur la maniere dont les Espagnols l'avoient trompé, que l'Amiral en fut charmé. Le Roi lui fit encore plus de caresses qu'auparavant, & quoiqu'il apprit que le Cardinal son frere avoit été empoisonné en Angleterre, le chagrin que le Roi en témoigna, & le revenu des Bénéfices du Cardinal qu'il accorda à l'Amiral pour un an effacerent tous les soupçons (*a*). Le Roi dissimuloit si parfaitement, que les Guises & les Ecclésiastiques étoient indignés, & que les derniers disoient que le Roi prenoit le grand chemin de l'Hérésie. Les premiers appréhendoient fort, qu'un Prince qui possedoit si à fond l'art de tromper, & de cacher l'artifice & la trahison, en voiant combien il lui étoit utile, ne s'en servit contre ceux qui le lui avoient appris (*b*).

Mort de la Reine de Navarre qui retarde le mariage de son fils. 1572.

La négociation avec l'Angleterre alloit fort au gré des Réformés, & le Traité se conclut enfin. La Reine de Navarre se détermina à aller à la Cour, la Reine-Mere & le Roi vinrent au devant d'elle jusqu'à Blois; le Roi lui fit toutes sortes d'amitiés, l'appella sa Tante, & témoigna qu'il étoit charmé de sa politesse & de sa prudence. Le soir il demanda à la Reine-Mere, *s'il n'avoit pas bien joué son rolet?* & comme elle lui répondit qu'*oui*, *mais que ce n'est rien faire de commencer, si on n'acheve*, il repliqua, *qu'il les mettroit tous dans les filets* (*c*). Le Comte Louis de Nassau étoit vers ce tems-là revenu à la Cour, pour engager le Roi d'accomplir ses promesses; ce Prince non seulement lui tint parole, mais fit plus encore qu'il n'avoit promis, & lui dit qu'il n'etoit plus question que de consulter l'Amiral pour entrer en action contre les Espagnols; ce fut-là ce qui fit venir l'Amiral pour la troisieme fois à la Cour (*d*). La Reine de Navarre tomba malade au commencement de Juin, & mourut le 10 de ce mois (*e*). On crut assez généralement qu'elle avoit été empoisonnée, & quelques Historiens l'assurent positivement, & qu'elle l'avoit été par un certain René, Parfumeur Italien, qui lui avoit vendu par ordre de la Reine-Mere des gands parfumés. Il y a néanmoins toute apparence que ces soupçons étoient mal-fondés. On ouvrit son corps, & on y trouva un abscès au côté, qui ne pouvoit qu'être mortel. Ce fut vraisemblablement ce qui fit, que l'Amiral, le Prince de Condé & les autres grands Seigneurs Huguenots non seulement resterent à la Cour, mais furent moins disposés à déférer aux avis qu'ils recevoient de toutes parts, que la Cour méditoit leur perte. Comme c'étoit la vérité, cela seul suffit pour faire voir, que l'empoisonnement de la Reine de Navarre dans cette circonstance ne s'accordoit pas avec le projet général qu'on avoit formé (*f*). Teligni, qui étoit un des jeunes Seigneurs de France les mieux-faits, & qui par son mérite étoit devenu gendre de l'Amiral, paroissoit être le

(*a*) Mem. de la Reine Marguerite, *Daniel.*

(*b*) *De Serres*, *Cambden's* Annals of Q. Elizabeth.

(*c*) *Daniel* T. XII. p. 258.

(*d*) *Mezeray.*

(*e*) *De Thou* l. c. *Daniel* l. c. p. 266.

(*f*) *Daniel* p. 267.

Section IX. *Derniers Rois de la Maison de* Valois.

Favori du Roi, qui le trompoit si bien, qu'il se servit de lui pour retenir l'Amiral, qui avoit une grande opinion de la pénétration de son gendre (*). Quelque tems avant le mariage du Roi de Navarre, un Capitaine qui avoit servi sous l'Amiral, nommé Langoiran, étant venu un jour prendre congé de lui, ce Seigneur lui demanda pourquoi il quittoit Paris; *c'est*, répondit-il, *qu'on nous y fait trop de caresses, & j'aime mieux, me sauver avec les foux, que de périr avec ceux qui se croient trop sages* (*a*). La mort de la Reine de Navarre fit différer le mariage de son fils, qui ne laissa pas de se rendre à Paris, où il fut fort accueilli. Le 17 d'Août, le Cardinal de Bourbon le fiança avec la Princesse Marguerite, cette Princesse y avoit beaucoup de repugnance, & refusa de signer le contrat de mariage, & lorsque le lendemain le mariage se celebra, elle ne répondit point; mais le Roi qui étoit auprès d'elle, lui poussant la tete par derriere avec la main, ce signe forcé passa pour un consentement (*b*). Ce jour là qui étoit un Lundi, & les deux jours suivans se passerent en festins, & bals, & en toutes sortes de divertissemens. Le Vendredi 22 d'Août, l'Amiral retournant chez lui sur les onze heures du matin, on lui tira d'une fenêtre un coup d'arquebuse, qui lui emporta le second doigt de la main droite, & le blessa au bras gauche. Il s'arrêta & dit, *voilà le fruit de ma reconciliation avec le Duc de Guise* (*c*). L'après midi le Roi alla visiter l'Amiral, à qui il dit entre autres choses; *vous avez reçu la blessure, mais c'est moi qui l'ai sentie*; ce Prince lui accorda la permission de faire loger autour de son Hotel tous les Gentils hommes Huguenots, & fit faire défense à tous les Catholiques de passer de nuit dans ce quartier-là (*d*). Cela persua la l'Amiral de la sincerité du Roi, & l'empêcha de condescendre au desir de ses amis, qui vouloient qu'il se fît transporter ailleurs.

Le massacre des Protestans resolu.

Le soir la Reine tint un Conseil pour fixer l'exécution du projet qu'elle méditoit depuis tant d'années. Ceux qui assisterent à ce Conseil étoient Henri Duc d'Anjou, depuis Roi de Pologne & de France, Gonzague Duc de Nevers, Henri d'Angouleme Grand-Prieur de France & frere naturel du Roi, le Maréchal de Tavanes & Albert de Gondi, Comte de Retz. Ce fut-là qu'on résolut le massacre des Réformés en général, & ce fut avec quelque peine que le Duc de Nevers & le Maréchal de Tavanes obtinrent que le Roi de Navarre & le Prince de Condé avec les Maréchaux de Montmorenci & de Damville ne seroient pas enveloppés dans le massacre (*e*). On confia l'exécution du projet au Duc de Guise, qui se fit accompagner du Duc d'Aumale son oncle & du Grand Prieur. On posta des Gardes, & les Capitaines des quartiers eurent ordre de mettre les Bourgeois sous les armes, pour exécuter les ordres du Roi, le signal étoit le son de la cloche de l'Horloge du Louvre (*f*). Quelques-uns disent, que quand l'heure approcha, qui étoit

(*a*) Le même, p. 268.
(*b*) *Davila* L. V. *Daniel* l. c. p. 270.
(*c*) *Daniel* ubi sup.
(*d*) *Matthieu* L. VI.
(*e*) Le même Mem. de Tavanes, *Daniel* l. c. p. 272.
(*f*) *Mezeray* T. V. p. 153, 155.

(*) Le P. *Daniel* dit tout le contraire, *Téligni son gendre, homme d'un esprit très-pénétrant, appuyoit ces sortes d'avis*, c'est-à-dire les avis qui lui venoient. Rem. du Trad.

étoit celle de minuit, le Roi marqua de l'irrésolution, qu'il témoigna avoir horreur de répandre tant de sang, & le sang de ses sujets, de personnes qui étoient venus par son ordre, & sur sa parole, particulierement l'Amiral, qu'il avoit retenu par ses caresses; mais que la Reine-Mere lui reprocha sa foiblesse, lui fit un portrait effrayant du risque qu'il couroit, & le flata de l'espérance qu'il regneroit à l'avenir sans contradiction: on ajoute, que lui aiant arraché l'ordre de donner le signal, elle se hâta de le faire, de peur qu'il ne changeât encore de sentiment; ce qui arriva, dit-on, mais lorsqu'il étoit trop tard. On ne peut faire aucun fond sur tout cela, parcequ'il est visible que quelques Historiens tâchent d'excuser le jeune Roi aux dépens de sa mere, tandis que d'autres assurent que ce fut son propre ouvrage, & que quand on parla de ne se défaire que des principaux Chefs des Huguenots, il dit, *Hé bien puisqu'il le faut, je ne veux pas qu'il en reste un seul, qui me le reproche* (a).

SECTION IX. *Derniers Rois de la Maison de* Valois.

Massacre de la St. Barthelemi.

Aussitôt qu'on eut donné le signal, le Duc de Guise, accompagné du Duc d'Aumale, du Grand Prieur, de Capitaines & de Soldats Suisses Catholiques fit attaquer la maison de l'Amiral de Coligni. Ce Seigneur aiant compris, au bruit & au tumulte dequoi il étoit question, sortit de son lit, pendant qu'on forçoit & brisoit les portes, & fit à Dieu sa priere avec ferveur. A peine avoit-il achevé, que Besme le plus empressé des assassins entra dans la Chambre, & lui dit, *est-ce toi qui est Coligni? c'est-moi-même*, répondit ce Seigneur, & il ajouta; *Jeune homme tu devrois respecter mes cheveux blancs; mais fais ce que tu voudras, tu ne m'abrégeras la vie que de fort peu de jours.* Pour toute réponse Besme lui plongea son épée dans le corps (b). Le Duc de Guise, qui étoit resté dans la Cour demanda si l'affaire étoit faite? Besme aiant répondu qu'oui, on lui commanda de jetter son corps par la fenêtre; aussitôt qu'il fut à terre le Chevalier d'Angoulême, d'autres disent le Duc de Guise, lui essuia le visage, & l'aiant reconnu, il donna un coup de pied au cadavre (c). (*).

(a) Le même.
(b) *De Thou* L. LII *Daniel* l. c. p. 273, 274.
(c) *De Thou* l. c. *Mezeray* l. c. p. 158.

(*) Le P. *Daniel* n'a pas eu ici l'impartialité requise; *Le Duc de Guise*, dit-il, *le voiant mort à ses pieds, sut se contenir, pour ne pas laisser paroitre sur son visage ni dans ses paroles le plaisir qu'il eut &c.* (1) M. *De Thou* (2) dit, *qu'on prétend qu'il s'oublia jusqu'à donner plusieurs coups de pied à son cadavre.* D'*Aubigné* s'exprime en ces termes (3); *On dit qu'ils lui passerent le mouchoir sur le visage pour oster le sang, & le cognoistre; aussi que le Duc lui donna du pied sur le ventre, avant s'en aller par les rues.* L'Abbé *Perau*, Continuateur des *Hommes illustres de France* (4) dit: *comme les coups qu'il avoit reçus sur la tête & sur le visage avoient fait ruisseler le sang de façon qu'on ne pouvoit distinguer ses traits, le Duc de Guise, pour mieux s'assurer que c'étoit l'Amiral, prit un mouchoir & essuya lui-même le sang dont il étoit couvert;* je le cognoi *dit-il alors*, c'est lui-même; *puis il lui donna un coup de pied dans le visage.* Malgré quelque diversité, on voit assez que le *P. Griffet* a eu raison de dire (5), *que si la maniere dont* d'Aubigné *&* M. de Thou *se sont expliqués, ne rend pas ces circonstances absolument certaines, elle n'autorise pas non plus à dire avec tant d'assurance* ce que le P. Daniel a dit. REM. DU TRAD.

(1) *Daniel* T. XII. p. 274.
(2) *De Thou* L. LII.
(3) Hist. Univ. T. II. L. I. Ch. 4.
(4) Tom. XV. p. 624.
(5) Observations sur le regne de Charles IX. N. V.

Section IX. *Derniers Rois de la Maison de* Valois.

On l'abandonna enſuite à la populace, qui après lui avoir fait mille indignités, le traina à Montfaucon, où elle le pendit par les pieds avec une chaîne de fer & alluma du feu deſſous, qui le grilla ſans le conſumer. On lui coupa la tête, que l'on porta à la Reine-Mere, qui dit-on la fit embaumer & l'envoya à Rome (*a*). Le Roi lui-même vint voir le corps de l'Amiral au gibet. Le Maréchal de Montmorenci fit enlever les miſerables reſtes de ce cadavre, durant la nuit, & les fit enterrer dans la Chapelle de Chantilli. Dans le Louvre même, les Gentilshommes du Roi de Navarre & du Prince de Condé furent maſſacrés ſous les yeux du Roi. Deux d'entre eux bleſſés & pourſuivis par les aſſaſſins ſe ſauverent dans la chambre de la Reine de Navarre, & ſe jetterent ſur ſon lit, en la conjurant de leur ſauver la vie; elle ſortit & deux autres vinrent ſe jetter à ſes pieds; elle alla pour demander leur grace à la Reine-Mere, qui regardoit par les fenêtres cette horrible ſcene. Le Roi voiant les Huguenots, qui étoient de l'autre côté de la riviere fuir de tous côtés, tiroit lui-même ſur eux avec des arquebuſes (*b*).

Le maſſacre eſt avoué du Roi.

Il n'eſt pas de notre plan d'entrer dans le détail de toutes les circonſtances de ce tragique événement, ce qui demanderoit un volume; & nous nous félicitons d'en être diſpenſés; nous obſerverons ſeulement, que dans l'eſpace de trois ou quatre jours pluſieurs milliers de perſonnes périrent cruellement par toutes les voies que la fureur la plus effrénée peut ſuggérer. Pierre Ramus, Profeſſeur en Philoſophie & en Mathématiques, fut poignardé, après qu'on eut tiré une ſomme d'argent de lui, & jetté par la fenêtre, enſorte que les entrailles ſortoient de ſon corps. Denis Lambin, Profeſſeur Royal, en fut ſi effrayé, qu'il en mourut, quoiqu'il fût bon Catholique (*c*). Les deux premiers jours le Roi deſavoua que le maſſacre ſe fut fait par ſon ordre, & en jetta tout le blâme ſur la Maiſon de Guiſe. Mais le 28 d'Août il alla au Parlement, avoua que tout s'étoit fait par ſes ordres, & reçut les complimens qu'on lui fit là deſſus. Il ordonna qu'on fit le procès à l'Amiral, qui fut condamné comme criminel de Leze-Majeſté; & ce qu'il y eut de plus indigne c'eſt que deux Gentilshommes de mérite & reſpectables furent exécutés comme complices de la conſpiration de l'Amiral contre toute la Maiſon Royale, & même contre le Roi de Navarre, afin de mettre la couronne ſur la tête du Prince de Condé; conſpiration qui n'exiſta jamais, mais dont l'aveu leur auroit ſauvé la vie, propoſition qu'ils rejetterent avec indignation. Ils furent exécutés à la lueur des flambeaux; le Roi, la Reine-Mere, le Roi de Navarre & le Prince de Condé malgré eux, furent les ſpectateurs de cette tragédie, ils aſſiſterent auſſi au Jubilé qu'on célebra pour remercier Dieu du ſuccès d'une entrepriſe, qui deshonore la Religion Chrétienne (*d*), & qui couvre d'une infâmie éternelle tous ceux qui l'ont projettée, exécutée ou approuvée.

L'exemple de Paris ſuivi en d'autres villes.

Le jour qui précéda le maſſacre, on envoya ordre à tous les Gouverneurs des Provinces de fondre ſur les Huguenots, & de permettre aux peuples de tomber ſur eux. A la vérité avant la fin de la ſemaine, le

(*a*) Les mêmes.
(*b*) Mem. de Tavanes. *Daniel.*
(*c*) *De Thou* ubi ſup.
(*d*) *De Thou*, *Davila*, *le Gendre.*

Roi donna un Edit par lequel il assuroit les Réformés de sa protection, & que ce qui s'étoit passé n'étoit point en haine de la Religion; mais en même tems il expédia secretement des ordres directement contraires. En vertu de ces ordres, le massacre, qu'on appella les Matines de Paris par allusion aux Vêpres Siciliennes, se renouvella à Meaux, Orléans, Troies, Angers, Toulouse, Rouen, Lyon &c. ensorte que dans l'espace de deux mois, trente mille Réformés furent massacrés de sang froid, si l'on peut se servir de cette expression, en parlant de gens animés des plus détestables passions (*a*). La Charité sur la Loire, une des villes de sureté, fut surprise, & les habitans devinrent les victimes de la fureur de leurs ennemis. Les trois autres villes furent mieux sur leurs gardes, & servirent d'asile aux Reformés qui s'y réfugierent. Il y eut cependant quelques Provinces, dont les Gouverneurs agirent fort mollement, & n'appuyerent point les Catholiques furieux; quelques autres refuserent absolument d'exécuter les ordres du Roi, disant que leur épée étoit au service du Roi contre ses ennemis, mais non pour massacrer ses sujets (*b*). Le Roi de Navarre se laissa persuader de changer de Religion, & envoya même un Edit en Béarn, pour y défendre l'exercice de la Religion Réformée, auquel on n'obéit pourtant point. Le Prince de Condé donna plus de peine, & il parut très-ferme dans sa Religion, quoique le Roi qui entreprit sa conversion, se servit de l'argument le plus pressant en trois mots, *Messe*, *Mort*, *ou Bastille* (*c*). A la fin on se servit d'un Ministre qui avoit abjuré, lequel engagea le Prince à suivre son exemple; le Prince de Conti & le Comte de Soissons changerent aussi.

Section IX. Derniers Rois de la Maison de Valois.

Les Rochelois penserent à leur sureté, & le Comte de Montgommeri, qui s'étoit sauvé de Paris le jour du massacre, passa en Angleterre pour y solliciter du secours. La Cour envoya la Noue, un des meilleurs Officiers de France, & zelé Réformé, pour engager les Rochelois à se soumettre; mais par son avis ils prirent les mesures nécessaires pour faire une belle & vigoureuse résistance. Il ne trahit pas cependant la confiance qu'on avoit eue en lui, car tout en fortifiant la Rochelle, il exhorta les habitans de se soumettre à leur Souverain, pourvu qu'on leur assurât la paisible jouissance de leurs biens & le libre exercice de leur Religion (*d*).

Siege de la Rochelle.

Quand on vit que l'artifice étoit inutile, & que les sanglantes Matines de la St. Barthelemi avoient guéri les Réformés de leur crédulité, la Cour eut recours à la force. Biron eut ordre d'investir la Rochelle par terre, pendant que Strozzi & le Baron de la Garde la bloquoient par mer (*e*). D'autres Places s'étant révoltées dans le même tems, on assembla trois Armées. La premiere sous les ordres du Maréchal de Damville, assiegea Sommieres; cette ville ne fut prise qu'après s'etre bien défendue pendant deux mois, desorte que l'Armée se trouva ruinée, & le Maréchal hors d'état de prendre Nismes. M. de la Châtre, à la tête de la seconde, assiegea Sancerre. Cette ville nullement forte, ni même fortifiée soutint

(*a*) *Mezeray*, *Daniel* & al.
(*b*) Les mêmes, *De Thou.*
(*c*) *Mezeray*, *Daniel.*
(*d*) *Davila*, *De Thou* L. LIII. *Daniel* l. c. p. 290.
(*e*) Les mêmes.

Section IX. *Derniers Rois de la Maison de* Valois.

1573.

un siege de huit mois, durant lesquels il y périt deux mille personnes de la famine; & on dit qu'un pere se nourrit huit-jours du cadavre de sa fille, qui étoit morte, à la fin la Place se rendit à des conditions passables (*a*). La troisieme Armée, commandée par le Marquis de Villars, fait Amiral de France, marcha en Guienne & y reprit presque toutes les Places que les Huguenots y avoient. Mais la plus grande partie des forces de France étoit devant la Rochelle: le siege étoit commandé par le Duc d'Anjou, accompagné du Duc d'Alençon son frere, du Roi de Navarre, du Prince de Condé, du Duc de Montpensier, de tous les Princes de la Maison de Guise, du Duc de Nevers, du Maréchal de Cossé, & de la fleur de la Noblesse de France. Le siege dura huit mois; la ville soutint neuf grands assauts, & plus de vingt autres, dans un desquels le Duc d'Aumale fut tué (*b*). Le Comte de Montgommeri tenta de sécourir la ville avec une Flotte Angloise, mais sans succès (*c*). Nonobstant cet échec, & quoique M. de la Noue les eut quittés, les Rochelois continuerent à se defendre avec le même courage; ils établirent un si bon ordre, qu'ils jouissoient d'une parfaite santé, & étoient assez bien pourvus de vivres, pendant que les assiegeans souffroient de la disette & des maladies. Le Duc d'Anjou lui-même pensa être tué d'une balle de mousquet, si un Gentilhomme nommé de Vigne, n'avoit apperçu celui qui visoit à lui, desorte qu'aiant poussé le Duc à côté, il reçut lui-même le coup dans le corps (*d*). On reçut alors la nouvelle que le Duc d'Anjou avoit été élu Roi de Pologne, quoiqu'il eût trois redoutables Concurrens; on fit une nouvelle attaque générale, qui ne réussit point, desorte que le Duc, qui avoit déja perdu vingt-quatre mille hommes, résolut de terminer le siege en fesant la paix. Les Articles aiant été reglés, les Rochelois se soumirent, & supplierent le Duc d'Anjou d'entrer dans leur ville, ce qu'il refusa, selon que l'on en étoit convenu. Les Edits de pacification furent renouvellés, & les Rochelois promirent d'être desormais fideles au Roi (*e*). Ainsi finit la quatrieme guerre civile par une paix, que la Cour n'avoit nullement envie de garder, & à laquelle les Protestans ne se fierent point.

Henri *Duc d'Anjou est élu Roi de Pologne. Intrigues.*

Les malheurs de la France augmentoient tous les jours par de nouveaux troubles. Le Roi étoit extrémement jaloux du Duc d'Anjou son frere, qui avoit toujours été le bien-aimé de la Reine-Mere, & qui étant continuellement à la tête des Armées avoit presque autant d'autorité que le Roi son frere. Charles IX. fut donc très-content de son élection, & ne souhaitoit rien avec plus d'ardeur que de le voir sortir honnêtement de France. D'autre part, le Duc d'Anjou, que l'on avoit fait Roi en quelque façon malgré lui, aimoit une vie indolente & voluptueuse, la conversation de plusieurs jeunes gens, qu'il appelloit ses amis, & le Public ses Flateurs, jusqu'au tems qu'on leur donna un nom bien plus odieux, & étoit d'ailleurs fort épris de la Princesse de Condé; il ne pouvoit donc se résoudre au départ, malgré les instances des Ambassadeurs de Pologne; de-

(*a*) *Daniel* p. 301. *De Thou.*
(*b*) *Matthieu*, *De Thou*, *Mezeray.*
(*c*) Les mêmes *Daniel.*
(*d*) Les mêmes.
(*e*) Les mêmes.

Section IX. Derniers Rois de la Maison de Valois.

ſorte que le Roi dit à la Reine ſa mere, qu'il falloit que lui ou le Duc ſortit du Royaume (*a*). Le Duc de Guiſe étoit attaché au Duc d'Anjou, & offrit de le ſoutenir malgré le Roi, s'il n'avoit pas envie de partir. Il y avoit d'ailleurs un autre Parti plus redoutable & plus dangereux, compoſé de ceux qu'on appelloit *les Politiques*, parmi leſquels il y avoit des perſonnes des deux Religions, des Catholiques moderés tels que les Montmorencis, le Maréchal de Coſſé & M. de Biron; le Duc d'Alençon étoit leur Chef, & ce Prince avoit grande envie de ſe défaire de ſon frere, & peut-être même de ſes deux freres. Le Roi de Navarre & le Prince de Condé étoient entrés un peu dans ſes projets, qui n'étoient en apparence que la réformation de l'Etat, & l'expulſion des Etrangers. Les Réformés encouragés par ce Parti, & ſachant qu'ils n'avoient gueres à eſpérer ni du Roi, ni du Duc d'Anjou, commencerent à faire de nouvelles demandes, pour ſe procurer une ſureté réelle; dans cette vue ils formerent une Confédération générale, afin de connoitre mieux leurs forces, & de les employer dans l'occaſion: L'autorité Royale étoit tellement tombée dans l'eſpace d'un an, qu'on délibéra, ſi l'on ne céderoit pas à la néceſſité, en accordant ce qu'ils demandoient à des gens, qu'on avoit ménacés d'exterminer entierement. Le Roi voulut conduire ſon frere juſques ſur les frontieres, non par amitié, mais pour empecher qu'il ne ſe cantonnât dans quelque Province (*b*). Dans ce voyage il fut attaqué d'une fievre lente & maligne, dont les ſymptomes étoient très-mauvais. La Reine-Mere, diſant adieu au Duc d'Anjou en Lorraine, lacha des paroles fort étranges; *Allez, mon fils, prendre poſſeſſion de votre Royaume, vous n'y demeurerez pas longtems* (*c*). Cette Princeſſe étoit alors entierement la maitreſſe, Birague ſa créature étoit Chancelier, & il n'y avoit gueres que les Italiens qui avoient ſa confiance; auſſi ne penſoient-ils preſque qu'à trouver les moyens de piller le peuple, & au lieu d'un ſage Gouvernement fondé ſur les Loix, d'établir une domination tirannique, ſous la direction d'une femme ambitieuſe & de ſes inſolens Favoris.

Nouveaux troubles à la Cour. Le Duc d'Alençon chef d'un troiſieme Parti.

Les Cours de France & d'Angleterre diſſimuloient toujours de part & d'autre, parceque c'étoit dans le fond leur intérêt. La Reine-Mere appréhendoit qu'Elizabeth n'aſſiſtât les Huguenots, & Elizabeth craignoit toujours les Eſpagnols & la Reine d'Ecoſſe. Cependant les Réformés s'appercevant que, bien que la Cour n'eut pas conſenti à leurs demandes, elle n'avoit ôſé faire arrêter leurs Députés, réſolurent de ſuivre le projet de ſe mettre une fois pour toutes en etat de ſe défendre, & de pouvoir traiter comme Corps politique, & non comme des ſujets armés contre leur Souverain. Dans cette vue ils formerent une confédération, où par l'avis de M. de la Noue les Rochelois entrerent (*d*). Ils commencerent alors à remuer en diverſes Provinces & ſurtout en Normandie. La Cour fit lever trois Armées pour faire la cinquieme guerre civile, & dans le même tems la Reine-Mere preſſa vivement la négociation du mariage de la Reine Eli-

(*a*) *De Thou* L. LVII. *Mezeray* l. c. p. 373.

(*b*) *Mezeray*, *De Thou*, *Daniel*.

(*c*) *Mezeray*.

(*d*) *De Thou* l. c. *Daniel* ubi ſup. p. 32[illegible].

SECTION IX. *Derniers Rois de la Maison de Valois.*

zabeth avec le Duc d'Alençon; Elizabeth par des raisons mentionnées plus haut sembloit favoriser cette recherche, & elle accorda même à ce jeune Prince, qui affectoit de n'être point ennemi des Protestans, un saufconduit pour venir en Angleterre; quoiqu'il l'eût sollicité avec ardeur, il n'en profita point après l'avoir obtenu, parcequ'il étoit entré dans des intrigues assez extraordinaires. Ses Amis solliciterent ouvertement pour lui la Lieutenance-Générale du Royaume, comme son frere l'avoit eue. Le Roi avoit de l'éloignement à la lui accorder, & la Reine-Mere encore plus; cependant on ne pouvoit gueres le refuser (*a*).

Entreprise des Reformés, qui échoue. 1574.

Dans ces entrefaites, les Réformés de Normandie s'avancerent avec un Corps de Cavalerie près de Saint Germain, où se trouvoit la Cour. Leur dessein étoit d'enlever le Duc d'Alençon, qui y avoit consenti; mais ils vinrent dix jours trop tôt, desorte qu'il n'étoit pas prêt (*b*). L'allarme ne laissa pas d'être fort chaude; les Catholiques feignant de croire qu'on vouloit leur payer la Saint-Barthelemi en même monnoye, se retirerent avec précipitation à Paris; la Reine-Mere & ses Dames furent du nombre; le lendemain le Roi s'étant fait conduire à Vincennes, fit défense au Duc d'Alençon & au Roi de Navarre de sortir du Château, & on les garda à vue: il traita cette affaire comme une nouvelle conspiration formée contre sa personne (*c*). Les Maréchaux de Montmorenci & de Cossé, étant venus pour se justifier, furent arretés & envoyés à la Bastille. Le Prince de Condé & les freres du Marechal de Montmorenci auroient eu le même sort, si le Prince, qui étoit dans son Gouvernement de Picardie, n'avoit pris le sage parti de se retirer à Strasbourg, & là à l'exemple du Ministre qui l'avoit seduit, il déclara que sa reconciliation à l'Eglise Romaine avoit été forcée, & à sa priere il fut de nouveau reçu à la communion de l'Eglise Protestante (*d*). La Mole, qui avoit trahi le Duc d'Alençon son Maitre, & étoit un etrange composé de superstitution & de débauche, eut la tete coupée, de même que le Comte de Conconas, Gentilhomme Piémontois, qui sans avoir de Religion avoit eu grande part à la Saint Barthelemi; Tourtai, homme de moindre qualité, fut roué (*e*). Le Duc d'Alençon fit une confession fort lâche, mais le Roi de Navarre fit paroitre beaucoup de resolution & de fermeté, & parla avec une si grande liberté à la Reine-Mere, qu'il lui fit perdre contenance (*f*). Il attribua tous les troubles du Royaume à ses artifices, & soutint qu'elle ne les avoit excités que pour se rendre nécessaire.

Mort de Charles IX.

Cependant cette Princesse, qui ne négligeoit rien pour réussir dans ses vues en faveur du Roi de Pologne son fils, fit donner au Duc de Lorraine son gendre le titre de Lieutenant-Général du Royaume, & sous pretexte de la nouvelle conspiration, elle fit courir risque a ceux qui étoient le plus portés, ou au moins qui étoient le plus en état de la traverser; alors elle commença à agir plus ouvertement & plus hardiment en Souveraine. Le mal-

(*a*) *De Thou* l. c. *Daniel.*
(*b*) Mem. de Marguerite L. I. *Mezeray* l. c p. 178.
(*c*) Les mêmes.
(*d*) *Mezeray*, *De Thou.*
(*e*) *De Thou*, *Daniel.*
(*f*) *Mezeray*, *De Thou.*

heureux Charles approchoit peu à peu de sa fin, dans les plus grandes agonies & les plus terribles souffrances. Il n'etoit plus gueres le maître de ses actions, & quoiqu'il eût visé au pouvoir absolu, il sentoit alors qu'il n'avoit plus aucune autorité. Pour la recouvrer, il forma des projets de réforme, déclara souvent tout haut qu'il ne prétendoit qu'à une autorité conforme aux Loix, qu'il vouloit laisser l'administration de la Justice à ses Parlemens; celle des affaires militaires aux Maréchaux, & ne se reserver à lui-même que le soin de réformer la Cour & de soulager le Peuple. Quelques-uns ajoutent, qu'il avoit résolu de chasser de la Cour ceux qui avoient conseillé le massacre. Mais il est difficile de juger des autorités sur lesquelles tout cela est fondé, & quand même l'on supposeroit la vérité de ces déclarations, on ne peut savoir qu'en penser, ce Prince étant si connu pour sa profonde dissimulation; ce qu'il y a de certain c'est que sa mere le fit agir jusqu'à la fin. Elle l'engagea d'abord à écrire des Lettres à tous les Gouverneurs des Provinces, pour leur ordonner d'obéir à sa mere, & un peu avant sa mort elle le porta à charger le Chancelier Birague, de dresser & de sceller les Lettres Patentes par lesquelles il lui donnoit la Régence du Royaume (*a*). Le matin du jour qu'il mourut, il fit venir le Duc d'Alençon, le Roi de Navarre, le Cardinal de Bourbon, le Chancelier, le Secretaire d'Etat & plusieurs autres personnes du premier rang, & déclara en leur présence, le Roi de Pologne son frere pour son Successeur, & la Reine-Mere Régente jusqu'à l'arrivée de ce Prince, & envoya les Lettres Patentes au Parlement (*b*). Il mourut le 30 Mai jour de la Pentecôte, dans le milieu de la quatorzieme année de son regne, & âgé à peu près de vingt-quatre ans (*c*). Comme le bruit s'étoit répandu, sur quelques mots qu'il avoit lachés lui-même, que sa maladie n'étoit pas naturelle, on ouvrit son corps, & on dit, qu'il ne s'y trouva aucune marque de poison, ce qui dissipa les soupçons qu'on avoit conçus contre le Duc d'Alençon. D'autres prétendent qu'il périt par le moyen d'un homme qui entendoit les mysteres de la Magie de façon à ne donner aucune prise (*d*). L'opinion commune en ce tems-là fut, que sa mort n'étoit pas à la vérité naturelle, mais un jugement de Dieu, & la punition des cruautés qu'il avoit commises, & qu'il avoit attribuées d'une façon impie à des motifs de Religion (*).

(*a*) *De Thou, Mezeray.*
(*b*) Les mêmes.
(*c*) *Henault.*
(*d*) *De Thou, Mezeray.*

(*) Il est peu de Princes, dont on ait plus maltraité la mémoire, que celle de Charles IX. Nous avons été obligé dans le Texte de parler de quelques-unes de ses qualités personnelles, nous éviterons ici les répétitions autant qu'il sera possible. Il étoit grand, bienfait, robuste, mais un peu vouté; il avoit le teint pâle & plombé, le nez aquilin, l'œil fier & un peu féroce. Ce Prince avoit reçu de la nature d'excellentes qualités & des vertus, que M. de Cipierre ou Sipierre, ainsi que Brantome le nomme, son Gouverneur & M. Amiot son Précepteur cultiverent, tant qu'ils furent auprès de lui. Il avoit une grande pénétration, la mémoire heureuse, un jugement exquis; il parloit facilement, bien & avec dignité. Il aimoit les Belles-Lettres & ceux qui les cultivoient, principalement les Poëtes; il fut le grand protecteur de Ronsard. On rapporte de lui

SECTION IX. *Derniers Rois de la Maison de* Valois.

La mort de Charles IX. laissa la France dans une situation nouvelle & tout-à-fait particuliere. La Reine-Mere étoit en possession de l'autorité, mais

Interregne.

un mot touchant les Poëtes, qui est assez juste; „ Que les Poëtes étoient comme les „ bons chevaux, qu'il faut bien nourrir, mais qu'il ne faut pas trop engraisser". Il chantoit bien & fesoit lui-même des vers. Il composa un Livre de la Venerie, qui a été imprimé depuis. Il avoit beaucoup de courage, & étoit fort sobre; aiant une fois pris un peu trop de vin, & s'étant porté à des violences, il n'en gouta presque plus dans la suite. Il étoit naturellement retenu & gueres adonné aux femmes (1). Voyons présentement comment un Prince qui avoit tant de belles qualités a pu se conduire si mal. Il avoit deux mauvaises qualités, qui se trouvent rarement ensemble, il étoit extrémement dissimulé, & en même tems emporté jusqu'à la fureur. Il aimoit passionnément la chasse, & en prenant plaisir à répandre le sang des animaux, il en vint à répandre celui des hommes sans peine. Il juroit à tout propos, habitude qu'il avoit prise avec le Comte de Retz dont sa Mere s'étoit servie pour le corrompre. Il étudia de bonne heure les hommes & les connoissoit bien. Il se mettoit aisément en colere, & s'appaisoit difficilement. La nature de ses amusemens contribuoit à augmenter la violence de son tempérament, car outre la chasse, il aimoit fort la Paume, & travailloit aussi des ouvrages de fer à la forge. Il s'échauffoit encore le sang par des danses violentes par lesquelles il se fatiguoit avec toute sa Cour. Un plaisir singulier qu'il prenoit & qui fait bien connoitre son caractere, c'étoit de fabriquer de la fausse monnoie, & rien ne le divertissoit davantage que lorsqu'il avoit trompé quelqu'un (2). Le libertinage qui regnoit à sa Cour, ou pour mieux dire à celle de sa mere ruina ses mœurs & son tempérament. La néceffité où il se trouva de ménager des Partis opposés lui apprit à déguiser ses sentimens, & les entreprises qu'on fit contre lui, firent naitre dans son cœur un vif desir de vengeance. Delà vient qu'on a dit, & avec vérité, qu'à l'âge de vingt ans il surpassoit Tibere en dissimulation, & qu'il étoit aussi cruel que Néron. Après le massacre de la St. Barthelemi, il avoit quelque chose de plus féroce dans les yeux qu'auparavant. Il dormoit peu, & depuis ce tems-là son sommeil étoit souvent interrompu par des angoisses qui le prenoient tout d'un coup; & pour le rendormir on fesoit chanter des Pages. Il dissimula dans les derniers momens de sa vie, car il témoigna beaucoup d'amitié à son frere, qu'il haïssoit, & un grand respect à sa mere, qu'il avoit dessein d'envoyer en Pologne faire visite à son fils chéri; mais cela étoit en quelque façon excusable, par la tendresse qu'il avoit pour sa femme & sa fille, qu'il laissoit entre les mains de Catherine. Il avoit épousé Elizabeth d'Autriche, fille de l'Empereur Maximilien, Princesse d'un rare mérite, ainsi que nous l'avons dit. Elle passa le reste de sa vie à Vienne, & ne voulut jamais vendre les charges des terres, qu'on lui avoit assignées pour son Douaire (3). Elle refusa Philippe II. qui auroit fort voulu l'épouser, & mourut le 2 de Janvier 1592, dans la trente-huitieme année de son âge. Charles IX. eut d'elle une fille, qui s'appelloit Marie-Elizabeth, dont la Reine d'Angleterre étoit Marraine. Cette jeune Princesse mourut n'aiant pas six ans; elle tenoit tant du caractere de son pere, qu'elle étoit fort choquée que Henri III. son oncle, ne la venoit pas voir plus souvent. Le Roi Charles eut aussi un fils de Marie Touchet, fille du Lieutenant Particulier au Présidial d'Orléans, & non pas d'un Apothicaire, comme plusieurs l'ont écrit. Ce fils fut Charles de Valois, successivement Grand-Prieur de France, Comte d'Auvergne & Duc d'Angoulême. Nous aurons occasion de parler dans la suite plus d'une fois, de ce Seigneur & de sa mere. Outre Marie Touchet, le Roi Charles IX. eut au moins deux autres Maitresses, qui sont connues. L'une étoit une jeune Démoiselle d'une grande beauté & d'une vertu héroïque, qui ne voulut jamais entendre aux sollicitations du Roi; ce Prince bien loin d'en être fâché, la visita toujours par estime, & lui donna les plus grandes marques de respect tant qu'il vécut. Il eut encore pour Maîtresse la femme de Charles de Gondi, Seigneur de la Tour, Grand-

(1) *Masso* Vit. Caroli IX. *De Thou*, *Daniel*.
(2) *Brantome* T. IX. p. m. 451.
(3) *Mezeray*.

mais en même tems généralement haïe, excepté de ses créatures, qu'elle avoit tirés de la poussiere & qu'elle soutenoit contre tout le monde. Le Chancelier engagea le Parlement à envoyer des Députés à la Reine-Mere pour la prier d'accepter la Régence. Elle obligea le Duc d'Alençon & le Roi de Navarre d'écrire conjointement avec elle aux Gouverneurs des Provinces, pour faire connoitre à tout le Royaume leur bonne intelligence. Elle les transfera du Bois de Vincennes au Louvre, dont elle fit murer tous les passages, à l'exception de la grande porte, & mettre de doubles grilles aux fenêtres de leurs appartemens. Les deux Maréchaux étoient encore à la Bastille, & les Parisiens aiant témoigné une maligne joie de leur emprisonnement, la Reine en confia la garde aux Compagnies Bourgeoises. Elle envoya un Abbé Italien à la Rochelle pour négocier ou plutôt pour acheter une treve, tandis que dans le même tems elle leva des Troupes Suisses & Allemandes. Les Reformés tinrent, avec sa permission une assemblée à Milhaud en Rouergue; ils y reçurent des Lettres du Maréchal de Damville & du Prince de Condé, & firent une Ligue avec le premier comme Gouverneur de Languedoc, & déclarerent le Prince Chef, Gouverneur-Général & Protecteur de la Confédération, mais ils bornerent son autorité, en lui donnant un Conseil (*a*). La Reine-Mere étoit fort mécontente de ces démarches, bien qu'elle dissimulât son chagrin. Le 26 de Juin, sous prétexte de venger la mort du Roi son mari,

(*a*) *Mezeray*, *Daniel* T. XII. p. 353.

Grand-Maître de sa Garderobe, frere du Comte de Retz & l'Evêque de Paris. On débita en ce tems-là, que la Reine-Mere lui dit en confidence que le Roi avoit dessein de se défaire de lui, pour jouir plus commodément de sa femme; & que ce fut ce qui engagea la Tour à donner du poison au Roi, mais il le suivit cinq semaines par la même voie. M. de Thou ne parle point de ce fait; mais il avoue, que les Chirurgiens & les Medecins qui ouvrirent son corps, y trouverent des taches livides, qui augmenterent les soupçons, qu'on avoit, qu'il étoit mort de poison; aiant surmonté son premier mal par la vigueur de la jeunesse & la force de son tempérament. Dans les derniers jours de sa vie, son sang étoit tellement atténué, qu'il lui sortoit pas les pores. Le Chancelier de l'Hopital avoit fait pour ce Prince une devise que l'on voit sur diverses Médailles. C'étoient deux Colomnes, entre lesquelles étoient les Armes de France, entourées du Collier de l'ordre de St. Michel, & surmontées d'une Couronne fermée, avec cette inscription, *Pietate & Justitia.* Le Roi lui-même fit frapper une Médaille à l'occasion de la St. Barthelemi, où l'on voit la date du 24 Août 1572, avec cette inscription *Pietas excitavit Justitiam, la Piété a armé la Justice.* Au revers il étoit représenté sur son trône, tenant à la main droite une épée, & à la gauche une main de Justice foulant aux pieds les Rebelles, & autour se lisoient ces paroles *Virtus in Rebelles.* Observons, que peu après la St. Barthelemi, il parut une nouvelle Etoile, qui donna lieu à bien des conjectures, suivant le goût de ce tems-là. Celle de Beze, qui osa prédire que la mort du sanguinaire Herode par l'ordre duquel le massacre avoit été fait, n'étoit pas éloignée, fut d'abord fort critiquée; mais quand elle sembla vérifiée par la mort du Roi, on la respecta comme une Prophetie (1). Après le diner, qui suivit les obseques, le Parlement envoya commander à Amiot Grand Aumônier, de lui venir dire graces *comme Roi*, ce qu'il refusa de faire & même se cacha. Il arriva quelque chose de semblable à l'enterrement de Louis XIV. (2).

(1) Mém. pour servir à l'Hist. de France T. I. p. 26. (2) [illegible] T. I. p. 381.

Section IX. *Derniers Rois de la Maison de* Valois.

mais dans le fond pour inspirer de la terreur à ses ennemis de tous les Partis, elle fit décapiter publiquement l'infortuné Comte de Montgommeri, après lui avoir fait souffrir une cruelle question, quoiqu'on lui eût promis la vie, quand il s'étoit rendu (*a*). Elle reçut du Roi des Lettres Patentes qui lui confirmoient la Régence; & aiant envoyé le Maréchal de Retz sur les frontieres de Champagne pour recevoir les Troupes étrangeres qu'elle avoit fait lever, elle partit pour Lyon, emmenant avec elle le Duc d'Alençon & le Roi de Navarre, mais elle laissa les deux Maréchaux sous bonne & sûre garde (*b*).

Henri III. *s'échape de Pologne & retourne par l'Allemagne & l'Italie en France.*

Henri III. avoit vingt-trois ans à son avénement à la Couronne. Il en reçut la nouvelle à Cracovie, le quatorzieme jour après la mort de son frere. Dès-ce moment-là il prit la résolution de s'échaper, mais il dissimula fort finement, & empécha les Polonois de suivre les mesures violentes qu'ils avoient d'abord dessein de prendre, qui étoient d'arrêter tous les François, & de les faire mourir si le Roi quittoit la Pologne (*c*). Il partit néanmoins peu de jours après qu'il eut reçu la nouvelle, & suivit M. de Bellievre Ambassadeur de France si promptement, qu'il le joignit sur les terres de l'Empereur. Le grand Chambellan ne laissa pas de l'atteindre, le Roi lui dit les raisons de son départ, lui fit présent d'un diamant de grand prix, & le pria de pourvoir à la sureté des François qui étoient restés en Pologne (*d*). L'Empereur Maximilien II. le reçut très-bien à Vienne, où il se reposa quelques jours. Ce Prince en agit avec lui d'une façon bien rare parmi les Princes; il lui indiqua les fautes qu'on avoit commises sous les regnes de son pere & de ses freres, lui conseilla de regagner la confiance de ses sujets, d'accorder aux Protestans des conditions raisonnables, & de les observer ponctuellement. Maximilien lui donna une escorte, & le fit accompagner de ses deux fils, jusques sur les terres de Venise (*e*). Il fut reçu avec tout le respect dû à sa dignité, & la République lui donna le meme conseil que l'Empereur. Il fut si charmé de la réception qu'on lui fit à Venise, qu'il appella toujours depuis les neuf jours qu'il y passa, les jours enchantés (*f*). De Venise il alla à Turin, où le Duc & la Duchesse de Savoye lui firent de grands honneurs, mais il les paya trop cher, parcequ'ils l'engagerent à rendre Pignerol & deux ou trois autres Places, qu'il avoit encore en Piémont. Le Maréchal de Damville vint le trouver à Turin, & fut d'abord en grande faveur; l'arrivée de quelques émissaires de la Reine-Mere, firent changer le Roi, qui eut même dessein de le faire arrêter; mais le Duc de Savoye, sur la parole duquel le Maréchal étoit venu, lui donna une escorte pour s'en retourner. Le Maréchal arrivé en Languedoc jura que de sa vie, il ne verroit le Roi qu'en peinture. Sur la fin d'Août le Roi partit pour Lyon; le Duc de Savoye l'accompagna encore, comme il avoit fait à son départ de Venise, avec une escorte de six mille hom-

(*a*) *De Thou* L. LVIII. *Mezeray*, Journal de Henri III. p. 3-5. Edit. de 1720.

(*b*) *De Thou* l. c. *Mezeray*.

(*c*) *Daniel* l. c. p. 359.

(*d*) *De Thou*, *Daniel* l. c. p. 363.

(*e*) Les mêmes.

(*f*) *Mezeray*.

Section IX. Derniers Rois de la Maison de Valois.

mes: circonſtance nouvelle & extraordinaire, qu'un Roi de France eût besoin de la protection du Duc de Savoye pour traverſer ſurement une partie de ſes propres Etats. Malgré cette précaution, les Réformés qui étoient en armes ne laiſſerent pas d'enlever une partie de ſon bagage, ce qui l'allarma, & le piqua vivement. Le 5 de Septembre, il arriva à Lyon, la Reine-Mere vint au devant de lui, & lui preſenta le Duc d'Alençon & le Roi de Navarre (*a*).

Premieres actions de ce Prince.

A ſon retour en France, Henri III. ſembla avoir deſſein de s'appliquer aux affaires & de ſe conduire en Roi. Il reçut le Duc d'Alençon & le Roi de Navarre aſſez froidement, écouta favorablement leurs excuſes, & les mit en liberté. Il donna le bâton de Maréchal à Montluc pour reconnoitre ſes grands & longs ſervices, car d'ailleurs ſon grand âge & ſes infirmités le mettoient hors d'etat d'en rendre de nouveaux (*b*). Le Roi partagea régulierement ſon tems, pour faire croire qu'il vouloit s'occuper des affaires d'Etat. Il étoit toujours amoureux de la Princeſſe de Condé, & parla à la Reine-Mere de la faire ſéparer d'avec ſon mari. Mais dans le tems qu'il ſe flatoit de cette eſpérance, la Princeſſe mourut ſubitement à Paris, comme la Ducheſſe de Savoye étoit morte peu auparavant à Turin (*c*). Nonobſtant tous les bons conſeils qu'on lui avoit donnés à Vienne & à Veniſe, le Roi ſe détermina à continuer la guerre contre les Huguenots, & à les pouſſer avec toute la vigueur poſſible. Le Maréchal de Damville leva alors le maſque, aſſembla les Etats de Languedoc, & publia un Manifeſte par lequel il ſe déclaroit Chef d'une Confedération, pour rétablir la paix dans le Royaume, remettre les Loix en vigueur, & pour chaſſer les Etrangers de la Cour & de la France (*d*). Le Roi alla de Lyon à Avignon; ce fut-là qu'il donna les premiers eſſais de l'étrange caractere qui le rendit mépriſable & ridicule. Il aſſiſta à une proceſſion de Penitens, & la complaiſance du Cardinal de Lorraine, qui étoit du nombre, couta la vie à ce Prélat; les uns diſent qu'il fut ſaiſi du froid, en marchant la nuit nuds pieds, & d'autres aſſurent qu'il fut empoiſonné. C'étoit certainement un grand homme, que les Catholiques idolâtroient, & que les Reformés abhorroient & redoutoient. La Reine-Mere, ſuivant ſa coûtume parloit de lui, tantôt comme d'un grand Politique & d'un Saint, tantôt comme du fléau de la France, & de l'auteur des troubles qui duroient depuis ſi longtems (*e*), auxquels elle avoit néanmoins autant de part que le Cardinal.

Conſpiration contre la vie du Roi.

1575.

Le Roi ne tint pas longtems les belles réſolutions qu'il avoit priſes. Il paſſoit la plus grande partie de ſon tems avec ſes jeunes Favoris, auxquels le Public donna le nom infâme de Mignons, & avec les Dames, par les charmes & l'adreſſe deſquelles la Reine-Mere ſe flatoit de le gouverner comme elle avoit fait ſes autres freres, & qui lui ſervoient auſſi à amaſer le Duc d'Alençon & le Roi de Navarre (*f*). Le tems de ſon Sacre

(*a*) *De Thou* l. c. *Daniel* l. c. p. 372. *Mezeray*.
(*b*) Comment. de *Montluc* L. VII.
(*c*) *Mezeray*.
(*d*) *Daniel* ubi ſup. p. 375.
(*e*) Journ. de Henri III. p. m. 9.
(*f*) *Le Laboureur* ſur Caſtelnau.

SECTION IX. *Derniers Rois de la Maison de* Valois.

aiant été fixé, il partit pour Rheims; mais il apprit en chemin une nouvelle à laquelle il ne s'attendoit gueres. Fervaques un des Favoris de son frere, s'étant déguisé en Paysan, vint le trouver pendant la nuit, & se jettant à ses pieds lui découvrit une conspiration contre sa vie. Le Roi en parut frappé, mais la Reine-Mere n'y ajouta que peu de créance. Cependant Henri envoya un de ses valets de chambre, nommé Barat, qu'il instruisit de ce qu'il avoit à faire. Barat alla au rendez-vous des Conjurés, & à son retour rapporta, qu'il y avoit deux-cens Gentilshommes des plus déterminés, qui avoient formé ce dessein (*a*). Le Roi fit venir le Duc d'Alençon, & le menaça de la mort; ce Prince se jetta à ses pieds, confessa tout & obtint son pardon. Les Conjurés, sachant qu'ils étoient découverts, sortirent du Royaume (*b*). Henri fut sacré à Rheims le 13 de Fevrier par le Cardinal de Guise; mais la cérémonie se fit avec si peu d'ordre, qu'on oublia de chanter le *Te Deum*; quand on lui mit la couronne sur la tête, il dit assez haut qu'elle le blessoit, & elle lui roula deux fois de la tête, comme si elle eût voulu tomber. Le lendemain, il épousa Louise de Lorraine, fille du Comte de Vaudemont (*c*).

Evénemens divers.

La guerre contre les Protestans continuoit avec assez peu de succès; mais Montbrun, qui avoit pillé le bagage du Roi, aiant été fait prisonnier, perdit la tête, par arrêt du Parlement de Grenoble (*d*). Il fut remplacé par le fameux Lesdiguieres. En conséquence d'une negociation commencée les Confédérés firent présenter au Roi, par leurs Députés, une requête qui consistoit en quatrevingt douze Articles; ils demandoient la tenue des Etats Généraux, le rabais des tailles au même point où elles étoient sous Louis XII., qu'on eût à punir les Athées, les Blasphémateurs, les Magiciens, & à exécuter les Ordonnances contre les infames débauches, qui provoquoient la colere de Dieu contre la France. Le Roi fut fort irrité de cette requête, sans pourtant rompre la négociation (*e*). On chercha à se défaire du Maréchal de Damville par les voies à la mode, c'est-à-dire qu'on l'empoisonna, mais il eut le bonheur d'en réchaper. Cependant sur le bruit de sa mort la Reine-Mere obtint du Roi un ordre à Souvré, un de ses Favoris, d'étrangler le Maréchal de Montmorenci. Souvré étoit le seul honnete homme qui fût auprès du Roi. Il reçut l'ordre, uniquement pour en différer l'exécution; & aussitôt qu'on sut que Damville n'étoit pas mort, la Reine fit révoquer l'ordre. Souvré persuada au Roi que le seul moyen de lui faire oublier le passé, de même qu'au Maréchal de Cossé, c'étoit de les mettre en liberté comme l'on fit (*f*). Dans le mois d'Août le Roi fut attaqué d'un violent mal d'oreille; il ne douta pas qu'il ne fût empoisonné; ce fut à cette occasion qu'il fit venir le Roi de Navarre dans sa chambre, & le conjura de le défaire de ce méchant, désignant le Duc d'Alençon, & de s'assurer par là la Couronne à lui-même. Le Roi de Navarre le consola, mais

(*a*) *Matthieu* L. VII. *Daniel* l. c. p. 382 & suiv.

(*b*) Les mêmes.

(*c*) *De Thou* L. LX. Journal de Henri III. p. m. 9, 10. *Mezeray*.

(*d*) *De Thou* l. c. *Mezeray* l. c. p. 205.

(*e*) *Daniel* l. c. p. 389. *De Thou* L. LX.

(*f*) *De Thou* L. LXI.

en même tems lui déclara qu'il n'acheteroit jamais une couronne à ce prix (*a*), & le Roi guérit bientôt. Le Duc d'Alençon, mécontent d'etre gêné, s'échapa le 15 de Septembre, & se rendit à Dreux, où il eut bientôt beaucoup de Noblesse autour de lui. Peu de tems après, un Corps d'Allemands entra en France; le Duc de Guise les attaqua & les défit, il fut dans cette occasion blessé au visage, ce qui lui fit donner le nom de Balafré (*b*).

Section IX. *Derniers Rois de la Maison de Valois.*

Nonobstant cet heureux succès, la Reine-Mere souhaitoit fort de rétablir la paix, en quoi elle etoit secondée par le Marechal de Montmorenci. Mais les Reformés se defioient tellement d'elle & meme du Duc d'Alençon, qu'elle ne put obtenir qu'une tréve de six mois, à des conditions très-dures, les principales furent, que le Roi payeroit les Troupes Allemandes lévées par le Prince de Condé; qu'il accorderoit une Garde au Duc d'Alençon; qu'il congédieroit ses Troupes, & qu'il donneroit aux Protestans six villes de sureté, savoir Angouleme, Niort, Saumur, Bourges, la Charité & Metieres; mais les Gouverneurs d'Angoulême & de Bourges refuserent de livrer ces Places, desorte que les Confédérés se contenterent de Saint-Jean d'Angeli & de Coignac. Cette tréve, que la Reine-Mere négocia en personne, fut publiée le 22 de Decembre (*c*).

Tréve de six mois.

Depuis que le Duc d'Alençon avoit quitté la Cour, le Roi & la Reine-Mere croyoient fermement que le Roi de Navarre n'avoit plus de liaisons avec lui, & ils n'étoient en peine que de ce que le Prince de Condé n'avoit pas consenti à la Tréve. Au commencement de Fevrier, ils eurent le chagrin de voir qu'ils s'étoient trompés. Sous prétexte d'une partie de chasse, le Roi de Navarre se retira, & prit si bien ses mesures, qu'il arriva heureusement dans son Gouvernement de Guienne, & déclara d'abord qu'il n'avoit fait profession de la Religion Romaine que par force, & qu'il avoit toujours été dans le cœur de la Religion Réformée, dans laquelle il avoit été élevé (*d*). L'évasion de ce Prince allarma fort la Cour, quand elle apprit que le Prince de Condé s'avançoit avec les Allemands, & que le Duc d'Alençon l'étoit venu joindre, & avoit pris le commandement de l'Armée, forte de trente cinq mille hommes. Le Duc de Mayenne commandoit l'Armée du Roi, à la place du Duc de Guise son frere, dont la blessure n'étoit pas encore guérie; il n'avoit que dixhuit mille hommes. La Reine-Mere, qui suivoit toujours son ancien systeme, négocioit de tous côtés, & enfin à l'aide du Maréchal de Montmorenci, elle conclut la paix vers le milieu de Mai; les Articles du Traité, au nombre de soixante-trois, furent déduits dans l'Edit de pacification. On y accorda aux Réformés la liberté entiere de conscience, avec l'exercice public de leur Religion sans restriction, excepté qu'ils ne le pourroient faire qu'à deux lieues des endroits où se trouveroit la Cour, & à la même distance de Paris. On institua les Chambres mi-parties, composées d'un nombre égal de Conseillers &c. Catholiques & Reformés. La mémoire de l'Amiral de Coligni, & de tous ceux qui avoient été condamnés par la Justice, fut réhabilitée; on ac-

Conclusion de la Paix. 1576.

(*a*) *Matthieu* ubi sup. *Daniel* p. 386.
(*b*) *Mezeray* p. 207. *Daniel* p. 401. *De Thou* l. c.
(*c*) Les mêmes.
(*d*) *De Thou* L. LXII. *Daniel* p. 404.

Section IX. *Derniers Rois de la Maison de* Valois.

corda aux Particuliers toutes leurs demandes, excepté au Roi de Navarre. Cet Edit sembloit promettre quelque calme à l'Etat, & il attira néanmoins sur la France de plus grands maux que ceux qu'elle avoit encore éprouvés.

Commencement de la Ligue.

Les Guises profiterent de cette occasion, pour exécuter le projet que le Cardinal de Lorraine avoit déja formé en faveur du Pere du Balafré, nous parlons de la fameuse Ligue Catholique; elle fut d'abord signée par Jaques d'Humieres en Picardie, & peu après par Louis de la Trimouille Duc de Thouars, en Poitou, & en fort peu de tems par tous les Catholiques ardens du Royaume (*a*). Il étoit parlé dans le projet de la Ligue du Roi avec respect, mais il lui étoit aise de s'appercevoir qu'elle sappoit son autorité par les fondemens. Les Protestans avoient déja leurs Chefs, & désormais les Catholiques s'attachoient au Chef de la Ligue, & étoient obligés par les termes même dans lesquelles elle étoit conçue, d'exécuter tout ce qu'il leur commanderoit pour le bien de la Cause, envers & contre tous, sans exception. Le Roi pour en prévenir les dangereuses suites, résolut de s'en déclarer lui-même le Chef, par l'avis de son Conseil, bien que par là il derogeât à ce qu'il avoit fait, & que le grand but de la Ligue fût d'annuller l'Edit de Pacification (*b*). D'ailleurs le Pape & le Roi d'Espagne en étoient les Protecteurs, ainsi il ne pouvoit prendre un parti plus indigne de lui, en qualité de Roi, que celui auquel il se détermina. Il est vrai qu'il n'étoit déja rien moins que Roi à divers égards; son frere avoit l'Anjou, la Touraine & le Berri, & plus de cent mille écus de pension. Le Prince de Condé devoit avoir le Gouvernement de Picardie, & Peronne pour sa résidence; & en attendant il s'étoit saisi de Brouage, & restoit armé. Le Roi de Navarre avoit ses propres domaines en Guienne; le Maréchal de Damville tranchoit du Souverain en Languedoc; & ce qui choquoit le plus les François, c'est que le Prince Casimir devoit avoir la Seigneurie de Château Thierri en Principauté, une Compagnie de cent hommes d'armes, la charge de quatre mille Reistres, douze mille écus d'or de pension, outre sept-cens mille argent comptant, & en attendant qu'on fût en état de le payer, on lui donna pour quartier l'Evéché de Langres, qu'il ruina en y vivant à discretion (*c*).

Etats de Blois; le Roi se déclare pour la Ligue & recommence la guerre. 1577.

Vers la mi-Novembre, les Etats s'assemblerent à Blois, le Roi fit une fort belle harangue, & le Chancelier Birague une fort ennuyeuse. Avant la fin de l'année, ils annullerent l'Edit de Pacification, & envoyerent des Députés au Roi de Navarre, au Prince de Condé & au Maréchal de Damville, pour les inviter de venir à l'Assemblée; mais ce fut inutilement. Quant au Duc d'Alençon, il s'étoit deja accommodé avec la Cour, & l'on soupçonna fortement, qu'il s'étoit conduit par les avis de sa mere, pendant tout le tems qu'il en avoit eté éloigné (*d*). Au commencement de l'année 1577, les Etats se déclarerent absolument contre toute tolérance pour les Reformés, & qu'on ne souffriroit d'autre Religion que la Catho-

(*a*) *De Thou* L. LXIII. *Mezeray*, *Daniel* p. 410 & suiv.

(*b*) *Matthieu*, Mem. de *Marguerite*.

(*c*) *Mezeray* p. 212, 213. *De Thou* & al.

(*d*) Les mêmes.

lique, le Roi se déclara chef de la Sainte Ligue, c'est le nom qu'on lui donna, la formule en fut envoyée dans les Provinces pour la faire signer; & on résolut de recommencer la guerre contre les Réformés. Le but du Roi étoit d'obtenir de l'argent, & les Etats finirent sans lui en accorder. Le Duc d'Alençon, aiant sous lui les Ducs de Guise & d'Aumale, prit quelques Places entre autres la Charité; & à tout prendre les Catholiques remporterent l'avantage presque partout sur les Réformés. Ce fut en grande partie l'effet de la mésintelligence entre les Chefs du Parti. Les Rochelois étoient jaloux du Prince de Condé, le Roi de Navarre n'agissoit que foiblement, & le Maréchal de Damville cherchoit à se maintenir en Languedoc dans l'indépendance; on le soupçonna même d'avoir des intelligences avec la Cour, ce qui engagea les Réformés à se saisir de Montpellier & de quelques autres Places de son Gouvernement.

Nouvelle paix. Heureusement pour eux la division étoit encore plus grande à la Cour; le Roi étoit extrémement jaloux du Duc d'Alençon, & redoutoit encore davantage le Duc de Guise (*a*). Le Duc de Montpensier, plus qu'à-demi mécontent, saisit cette occasion pour proposer de faire la paix, qui fut précédée d'une trêve dans le mois de Septembre, & conclue dans le mois suivant; le Roi la signa à Poitiers, & le Roi de Navarre à Bergerac (*b*). Par ce Traité l'Edit de Pacification fut rétabli, avec quelques restrictions, qui choquerent fort les Reformés les plus zelés. Mais le Prince de Condé, qui connoissoit parfaitement leurs intérêts, & qui sentoit sa propre situation, en fut si content, que le Courier, qui lui en apporta la nouvelle à Saint-Jean d'Angeli, étant arrivé de nuit, il la fit publier sur le champ aux flambeaux (*c*). Cependant le luxe & la débauche regnoient toujours à la Cour, & ne fesoient qu'augmenter; nous n'en citerons que deux exemples. Le premier est l'établissement des Comediens Italiens (*d*), qui jusques-là n'avoient pas paru en France. Leurs bouffonneries étoient accompagnées de tant d'indécences, que malgré les Lettres Patentes du Roi qu'ils présenterent au Parlement, la Cour leur défendit de jouer, sous peine d'une grosse amende: mais le Roi, d'ailleurs fort inconstant, prenoit tant de plaisir à leurs représentations, qu'ils recommencerent par sa permission & sa jussion. L'autre exemple est l'avanture de M. de Villequier un des Favoris de Henri; aiant découvert par une Lettre que sa femme étoit grosse d'un autre, qui avoit empoisonné sa propre femme, & la sollicitoit de l'empoisonner lui aussi, il la poignarda avec sa fille de chambre, dans le Château de Poitiers où étoit le Roi, & pas loin de l'appartement de ce Prince; ce qui n'empêcha point qu'il n'obtint son pardon aussitôt qu'il le demanda: ce qui fit dire; que quoiqu'elle fût assez libérale de ses faveurs, elle les avoit réfusées au Roi (*e*).

Négociations de la Reine-Me- Il y avoit toujours une grande animosite entre les Catholiques & les Réformés, & malgre la paix il se fesoit de part & d'autre de fréquentes entreprises. Les troubles de la Cour étoient plus grands que jamais; les Fa

(*a*) *Mezeray, la Popeliniere.*
(*b*) *De Thou* L. LXIV. *Daniel* T. XII. p. 44.
(*c*) *Matthieu* L. VII. Mem. de *Sulli* L. I.
(*d*) Journal de Henri III. p. 18.
(*e*) Le même, p. 19, 20. *De Thou* l. c.

Section IX. *Derniers Rois de la Maison de* Valois.

voris du Duc de Guise avoient de fréquentes querelles avec les Mignons du Roi, & quelquefois en tuoient; le Roi prodigue envers eux pendant leur vie, les fesoit enterrer magnifiquement après leur mort, sans oser les venger (*a*). Le Duc d'Alençon avoit aussi ses Favoris, & il prit si fort leur parti dans les querelles qu'ils avoient avec les Mignons du Roi, qu'il quitta encore la Cour, ce qui fit craindre de nouveaux troubles. La Reine-Mere s'entremit, & pour sauver la France, elle tourna les vues de son fils du côté de l'Angleterre & des Pays-Bas, bien qu'il n'en agit avec elle ni avec la tendresse d'un fils, ni avec le respect qu'il lui devoit comme Reine (*b*). Elle alla ensuite à Nerac, où le Roi de Navarre tenoit sa Cour, sous prétexte de lui mener la Reine Marguerite sa femme, mais dans le dessein de gagner ce Prince s'il étoit possible, ou au moins de regler diverses difficultés pour prévenir une nouvelle guerre (*c*). Dans cette vue, elle mena avec elle quelques-unes de ses Dames, & passa quelques mois en Guienne. On dit que la Reine de Navarre toucha tellement le cœur d'un grave Magistrat, qui avoit l'oreille de sa mere, qu'elle fit tourner les choses à l'avantage du Roi son mari; ainsi qu'on le verra plus bas.

...re avec le Roi de Navarre. 1578.

Evénemens divers.

Le Maréchal de Bellegarde, à son retour de Pologne, avoit été en grande faveur auprès du Roi, mais il n'y fut pas longtems; pour se venger il se saisit du Marquisat de Saluces, & s'y maintint malgré la Cour, par l'appui du Duc de Savoye (*d*) & du Roi d'Espagne. La Reine-Mere ne trouva pas de meilleur expédient pour le gagner, qu'en lui confirmant le Gouvernement dont il s'étoit emparé. Pendant l'absence de la Reine-Mere, le Roi continuoit toujours à vivre dans la mollesse & la débauche; il ne pensoit qu'à piller le peuple, & il envoya à une fois vingt deux Edits Bursaux, dont le Parlement n'en voulut enregistrer que deux; mais le Roi le força d'enregistrer quelques-uns des autres, les moins onéreux. Le Chancelier Birague aiant obtenu le chapeau de Cardinal, le Roi donna les sceaux à Chiverni, creature de Birague. Quelque miserable que fût la France, les Pays-Bas l'étoient encore davantage, y aiant quatre ou cinq Princes qui s'en disputoient le Gouvernement, chacun à la tête d'une Armée. Pour aggraver les malheurs, les Catholiques appellerent le Duc d'Alençon, qui suivant son caractère turbulent, accepta leurs offres, & augmenta par là les troubles qu'il devoit appaiser (*e*).

Institution de l'Ordre du St. Esprit. 1579.

Le premier jour de l'an 1579, le Roi exécuta un projet, qu'il méditoit depuis longtems, & qui est le plus beau de tout son regne. L'Ordre de St. Michel étoit depuis longtems fort avili par le grand nombre de ceux à qui on l'avoit donné, sans distinction, jusques-là qu'on appelloit par derision le Collier de cet Ordre, *le Collier à toutes bêtes.* Sans l'abolir le Roi institua celui du Saint Esprit (*f*); le nombre des Che-

(*a*) *Mezeray* T. V. p. 231. Journal de Henri III. p. 23, 24.
(*b*) *De Thou.*
(*c*) Mem. de la Reine Marguerite L. III.
(*d*) *Guichenon* Hist. de la Maison de Savoye. [illegible] l. c. p. 4[illegible].
(*e*) [illegible] p. 27. *Strada.*
(*f*) *Mezeray* l. c. p. 240. *Daniel*, p. 250. Journal de Henri III p. 28, 29.

Chevaliers fut limité à cent, & le Roi en unit pour jamais la Grande Maitrise à la Couronne de France. Les Statuts furent dressés avec beaucoup d'habileté & de soin; le grand but du Roi étoit de s'attacher quantité de Noblesse, de détacher des Seigneurs de la Ligue, parceque par un des Statuts le Chevalier doit faire serment, de ne prendre gages, pensions, ni état d'aucun Prince quelconque que du Roi; il avoit encore en vue de gagner par cet honneur les grands Seigneurs Réformés, n'y aiant que des Catholiques qui y pussent être admis.

Section IX. *Derniers Rois de la Maison de Valois.*

Nouvelles Places de sureté accordées aux Réformés.

Dans ces entrefaites, les Conférences de Nerac se terminerent entierement à l'avantage des Réformés par l'adresse de la Reine de Navarre, non pour l'amour de son mari, mais par haine pour son frere; on leur accorda encore trois Places de fureté en Guienne, jusqu'au mois d'Août suivant, & onze dans le Languedoc jusqu'au mois d'Octobre (*a*). La Reine-Mere passa de Guienne en Languedoc, aiant grande envie d'avoir une entrevue avec le Maréchal de Bellegarde, qui étoit fort lié avec Lesdiguieres, & avec le Duc de Savoye; on soupçonnoit même qu'il l'étoit aussi avec le Roi d'Espagne. Le Maréchal aiant fait difficulté de passer les monts, la Reine engagea le Duc de Savoye de l'accompagner. Elle entendit les justifications de Bellegarde, feignit de les approuver, & le confirma dans son Gouvernement. Quelques-uns crurent que la mort du Maréchal fut la clé du desir ardent que la Reine avoit eu pour cette entrevue; car il mourut six jours après son retour à Saluces. On donna cependant son Gouvernement son fils, mais comme il étoit jeune encore on nomma pour commander en son nom Jean Louis de Nogaret de la Valette, depuis Duc d'Epernon. La Reine fit aussi de grandes caresses au Maréchal de Damville, que nous appellerons dans la suite Montmorenci, son frere aîné étant mort; on crut qu'il avoit été empoisonné, car en ce tems-là les Grands mouroient rarement de mort naturelle.

La guerre recommence.

1580.

A son retour à la Cour, la Reine-Mere trouva une nouvelle bande de Favoris, mais nul changement dans la conduite du Roi. Le Duc d'Alençon passa au mois d'Août incognito en Angleterre, parceque Simier son Envoyé auprès de la Reine Elizabeth, s'étoit mis fort bien dans l'esprit de cette Princesse, en lui fesant connoitre certains traits hardis de quelques-uns de ses Ministres (*b*) La Reine le reçut de façon, qu'elle le renvoya fort persuadé, que s'il étoit maître des Pays-Bas, il obtiendroit sa main & sa couronne. La Reine-Mere, après avoir pris tant de peines pour faire la paix, avoit conçu de nouveau l'envie de recommencer la guerre vers la fin de l'année précédente; au moins toute la France en jugea ainsi, parceque le Maréchal de Damville demanda au Roi de Navarre la restitution des Places de sureté, & le Roi les lui refusa tout net. Il avoit deja pris ses mesures avec le Prince de Condé & Lesdiguieres; le premier surprit le 30 Novembre la Fere en Picardie, & passa ensuite en Allemagne pour obtenir un secours de Troupes des Princes Protestans (*c*).

(*a*) Mem. de la Reine Marguerite L. III. *Daniel* p. 446. *Mezeray.*

(*b*) *De Thou* L. LXVIII. *Mezeray*, *Daniel* p. 458

(*c*) Les mêmes.

SECTION IX *Derniers Rois de la Maison de* Valois.

Le Roi de Navarre surprend Cahors.

Dans la derniere guerre, les Réformés avoient trouvé le Roi de Navarre trop indolent; le dernier Traité de Nerac leur avoit donné meilleure opinion de lui; mais ne l'aiant que peu ou point connu comme guerrier, ils trouverent qu'il s'étoit trop hâté de prendre les armes. Ils avoient quelque apparence de raison, mais c'étoit tout; de soixante Places, où le Roi, le Prince de Condé & Lesdiguieres avoient des intelligences, ils ne purent s'emparer que de trois, & les Réformés jugeant par l'événement blâmoient ce qu'ils ne comprenoient point. Le Roi de Navarre fut fort piqué des marques de froideur qu'on lui donnoit, qui avoisinoient même le mépris. Il proposa dans son Conseil de guerre de surprendre Cahors, Capitale du Querci, Place forte par sa situation, où il y avoit une nombreuse garnison, & un Commandant nommé Verins, connu pour homme de valeur & d'expérience. Ceux qui composoient le Conseil, déconseillerent cette entreprise, qui leur paroissoit fort hazardeuse, Quoiqu'ils pussent représenter au Roi, il leur répondit tranquillement, que tout lui seroit possible avec des gens aussi braves qu'il les connoissoit tous. Il arriva que la nuit qu'il fit l'attaque, il survint un furieux orage. Il se servit du petard, invention encore nouvelle, & dont on ne s'étoit pas encore servi en France; il força par ce moyen la porte du Pont-neuf, & tailla en pieces la garde qui y étoit; & fit sauter ensuite la porte de la ville par un second petard; le bruit du tonnerre empêcha les habitans de distinguer celui du petard (*a*). Verins ne laissa pas de faire une défense opiniâtre, il disputa le terrein pied à pied; ensorte qu'il se passa cinq jours avant qu'on pût le chasser de la Place. Le Roi à la tête de ses Gardes emporta la derniere & la plus forte barricade (*b*). Ce fut un grand coup pour ce Prince; non seulement il s'assura d'une Place importante, mais il donna à ceux de son parti une haute idée de son intrépidité & de son activité. Ce succès fut suivi d'un revers. Le Roi de Navarre avoit eu des démêlés avec l'Amiral de Villars, Lieutenant du Roi en Guienne, & la Reine-Mere avoit à sa propre requisition mis à la place de l'Amiral le Maréchal de Biron, son ami. Mais le Maréchal lui fit bientôt comprendre, qu'il n'étoit plus question d'amitié, quand il s'agissoit de son devoir, desorte que le Roi ne put faire aucuns progrès en Guienne (*c*).

La paix conclue.

Dans ces entrefaites l'Armée Royale, commandée par le Maréchal de Matignon, alla mettre le siege devant la Fere; & elle se trouva si bien pourvue à tous égards, qu'on appella ce siege, *le siege de velours*. La Place se défendit vigoureusement pendant plus de deux mois, & se rendit à la fin d'Août à des conditions honorables. Il se passa quelques autres actions peu importantes; mais les Etats des Pays-Bas aiant offert au Duc d'Alençon la Souveraineté de leur Pays, celui ci, qui étoit reconcilié avec le Roi son frere, lui offrit sa médiation pour finir la guerre civile; le Roi non seulement accepta la proposition avec joie, mais encore il lui promit que s'il réussissoit, il travailleroit tout de bon à son établissement. Le Duc s'aboucha avec le Roi de Navarre au Château de Flex sur la Dordogne,

(*a*) *D'Aubigné* T. II. L. IV. Ch. 7.
(*b*) *De Thou* ubi sup. *Daniel* p. 462.
(*c*) *De Thou* l. c. *Daniel* p. 463.

dans le Périgord; là le dernier, après avoir conferé avec les Députés des Protestans, trouva les conditions que le Roi offroit si modérées, que l'on conclut bientôt le Traité, par lequel l'Edit de Poitiers fut confirmé, selon le reglement fait à Nerac, & les villes de fureté laissées aux Protestans pour six ans (*a*). Le Prince de Condé s'opposa fortement à cette paix, parcequ'il avoit fait un Traité avec l'Electeur Palatin pour avoir une nouvelle Armée d'Allemands, & qu'il lui avoit promis des villes de fureté, en attendant qu'il acquittât les sommes considérables qu'il lui avoit promises. Les Protestans ne voulurent point entendre à la proposition de mettre quelques-unes de leur fortes Places entre les mains d'Etrangers; d'autre part, l'envie de prevenir cette nouvelle invasion, avoit été un des principaux motifs, qui avoient porté le Roi à la paix. Les deux Partis ne goutant donc point ce projet, le Roi de Navarre, du consentement des Réformés, ratifia la paix vers la fin de Novembre, le Roi en fit autant un mois après, & fit vérifier le Traité au Parlement de Paris (*b*). Cela donna un grand relief au Roi de Navarre; la Reine sa femme n'acquit pas moins d'honneur; car par sa capacité & par ses intrigues elle avoit mis les affaires de son frere sur un très-bon pied dans les Pays-Bas; il est vrai qu'elle n'auroit peut-être pas si bien réussi, sans la mort de D. Juan d'Autriche, arrivée fort à-propos pour ses desseins, & quoiqu'on l'attribuât au poison, le soupçon n'en tomba ni sur elle ni sur son frere.

Le Duc d'Alençon entre dans les Pays-Bas.

Immédiatement après la conclusion de la paix, le Roi de Navarre informa le Roi, que ce n'étoit pas par nécessité qu'il l'avoit faite, comme il sembloit, le Roi d'Espagne lui aiant offert autant d'argent & de Troupes qu'il en auroit besoin pour se rendre maître de la Guienne, & continuant encore à le presser de les accepter. Il assura encore la Cour, qu'il n'entroit point dans l'entreprise du Prince de Condé; qui persistoit à ne point consentir à la paix. Il tint si fidelement sa parole, que le Duc de Mayenne n'eut gueres de peine à obliger Lesdiguieres & les autres mécontens d'accepter la pacification (*c*). Ce procédé du Roi de Navarre fit également plaisir au Roi & au Duc d'Alençon. Ils se crurent si sûrs d'obtenir la main de la Reine Elizabeth, que le Roi envoya en Angleterre une magnifique Ambassade, pour faire dans les formes la demande. Le Prince Dauphin, fils du Duc de Montpensier en fut le chef (*d*). Les Ambassadeurs eurent dans le mois d'Avril 1581. leur premiere audience publique, qui se passa avec toute l'agrément & tout la magnificence possible. On dressa le Traité de mariage, & celui d'une alliance entre la France & l'Angleterre contre l'Espagne; les Protestans zeles en Angleterre murmurerent hautement d'un projet qui ramenoit le Papisme dans le Royaume; & les partisans de la Ligue en France insinuoient que le traité d'alliance & le mariage prouvoient que le Roi & son frere n'avoient que trop de penchant pour l'Hérésie; nonobstant tout ce que le Roi faisoit afin de passer non seulement pour zele Catholique, mais pour un parfait bigot. Le Prince

(*a*) *De Thou* L. LXXII. *D'Aubigné* T. II. L. IV. Ch. 22.

(*b*) *Davila* p. 491. *Mezeray* l. c. p. 25[illegible].

(*c*) Les mêmes.

(*d*) Relation de l'Ambassade du Prince Dauphin dans les Mem. du Duc de Nevers T. I.

Section IX. *Derniers Rois de la Maison de* Valois.

de Parme, successeur de Don Juan d'Autriche dans le Gouvernement des Pays-Bas mit le siege devant Cambrai; le Duc d'Alençon s'avança au secours de la Place avec une Armée supérieure à celle du Prince, qui leva le siege. Etant entré dans la ville le Duc obligea le Gouverneur Flamand, qui avoit tout sacrifié pour son service d'en ceder le Gouvernement à Jean de Balagni, fils de Montluc, Evêque de Valence; ce qui causa du mécontentement (*a*). Trouvant de plus en plus des difficultés dans son entreprise, le Duc prit la résolution de passer en Angleterre, afin de lever par sa présence les obstacles qui se rencontroient à l'alliance entre les deux Couronnes contre l'Espagne; le Roi son frere insistant à ce qu'elle fût précedée du mariage, tandis que la Reine Elizabeth demandoit la conclusion de l'alliance pour contenter ses sujets, avant qu'on fit le mariage.

Il passe en Angleterre Conduite. mysterieuse de la Reine Elizabeth *dans l'affaire de son mariage.*

Le Duc d'Alençon arriva au mois de Novembre à la Cour d'Angleterre; où il fut reçu avec toutes les marques possibles d'estime & d'affection (*b*). Les Historiens François disent, qu'on dressa un Acte de la forme de la célébration du mariage, & que la Reine mit un anneau au doigt du Duc, en lui disant qu'elle le fiançoit dès ce moment-là (*c*). Nos Historiens parlent de l'anneau (*d*), mais ne disent rien de l'Acte; tous conviennent, qu'elle revoqua d'abord tout ce qu'elle avoit fait, mais sans rompre néanmoins tout-à-fait le mariage, qu'elle prétendoit seulement différer. On peut néanmoins soupçonner avec fondement, que tout cela n'étoit qu'un manege dont peu de personnes avoient le secret. La Reine se trouvoit dans des conjonctures critiques; elle connoissoit parfaitement le caractere de ceux à qui elle avoit à faire; elle savoit qu'il étoit de son intérêt de les duper, & tout bien consideré, elle croyoit, qu'ils ne seroient pas fort portés, peut-être pas même en état de s'en ressentir, quand ils verroient qu'ils avoient été abusés. Si le Duc échoua à l'égard du point capital de son voyage il ne laissa pas d'y trouver son compte à divers autres égards. Le bruit seul de son mariage lui donna du crédit; la Reine lui donna tout l'appui qu'il pouvoit desirer dans les Pays-Bas; elle lui fournit quelques Troupes, lui fit présent à une fois de cent mille écus; elle feignit de le retenir à sa Cour malgré lui, afin que son retour sans être marié ne portât aucun préjudice à ses affaires; elle lui fit de grands présens, & le fit accompagner honorablement de quantité de Noblesse (*e*). La conduite de cette Princesse embarrassa tous les Politiques de son tems, & elle n'a pas moins intrigué les Historiens, qui ont entrepris de l'expliquer. Un jour Bodin, Chancelier du Duc d'Alençon, dit à Elizabeth qu'il travailloit à l'éloge de grands personnages de ce temslà, & qu'il n'avoit garde de manquer d'y donner place à sa Majesté, mais que cet endroit de son Histoire l'embarrassoit; elle lui répondit. *Savez-vous, Monsieur Bodin, ce que l'on dira quand vous le mettrez? On dira*

(*a*) *Daniel* l. c p 506 Mem. de Sulli T. I. L II p. 154, 155, Edit. de 1747 in 12o.

(*b*) *Daniel* p 514.

(*c*) Cet acte est dans la Bibliotheque de M. Foucaut, avec la signature de l'Evêque de Lincoln, des Comtes de Suffex de Bedford, de Leicestre, de Hatton & de Walsingham.

(*d*) *Strypes* Annals.

(*e*) *Daniel* T. XII. p. 517.

SECTION IX. *Derniers Rois de la Maison de Valois.*

que vous aurez cru un menteur, & qu'un sot l'aura écrit (*a*). Le trait est curieux, & nous laissons au Lecteur a y faire ses réflexions. Un Historien Flamand conjecture, que la Reine chercha principalement à empêcher le mariage du Duc d'Alençon avec une fille du Roi d'Espagne ; ce qui n'auroit convenu ni à elle, ni au Prince d'Orange, qui soupçonnoit toujours que les Espagnols avoient de l'influence dans le Conseil de France (*b*).

Les affaires vont assez mal dans les Pays-Bas 1582.

Après le retour du Duc dans les Pays-Bas, on lui rendit les plus grands honneurs, tant par respect pour la Reine d'Angleterre, qu'à cause de sa naissance & des services qu'il avoit rendus aux Etats (*c*). Pour lui inspirer une fermeté, qui n'étoit pas naturelle chez lui, il fut installé solemnellement à Anvers, dans le mois de Mars, Marquis du St. Empire, & Duc de Brabant (*d*). Mais cette solemnité, destinée à lui faire honneur, lui fit recevoir un affront publiquement. Le Prince d'Orange aiant été blessé au visage par un nommé Jaurégui, ami d'un Marchand qui avoit fait banqueroute, la populace, qui soupçonna le Duc d'Alençon, se souleva & désarma tous les François. Le Prince, malgré sa blessure, eut soin de rétablir le calme en peu de tems, mais le Duc ne put oublier sitôt ce qui venoit d'arriver. Il alla ensuite à Gand, où il fut salué Comte de Flandres. Nonobstant tous ces beaux titres ce Prince n'avoit gueres d'autorité, les Etats se la réservoient; comme cela étoit naturel, puisqu'ils combattoient pour la liberté, & non pour changer de Maître. Il n'étoit pas aisé de faire digérer ce procédé à leur nouveau Duc; d'ailleurs ceux qui étoient autour de lui n'étoient pas d'humeur à souffrir qu'il demeurât dans l'inaction, quand même il y auroit été porté. Ils l'avoient suivi dans l'espérance de faire fortune, & il falloit pour cela qu'il eut le pouvoir de les recompenser. On lui indiqua les moyens de se rendre plus puissant, & il eut l'imprudence de vouloir s'en servir. Pendant qu'il méditoit de grands desseins, le Prince d'Orange découvrit par sa vigilance une conjuration contre la vie du Duc & la sienne, & même contre celle du Roi de France. Le Chef du complot étoit le fils d'un Espagnol nommé Salcede, qui avoit levé un Régiment à ses propres dépens pour le service du Duc & il avoit engagé dans la conjuration un Italien nommé François Baza, & un Banquier. Ce dernier dans l'espérance d'obtenir sa grace, confessa tout, mais ensuite il se tua lui-même dans la prison (*e*). Salcede varia dans ses interrogatoires, pour être transféré à ce que l'on croit à Paris, espérant d'être délivré en chemin. Quand il y fut il revéla d'étranges choses à la question, que le Roi étoit à portée d'entendre; mais il se retracta avant sa mort. Il fut écartelé (*f*). Le bruit courut qu'il avoit été atteint & convaincu d'avoir voulu livrer Calais & Dunquerque au Duc de Parme, & attenter à la vie du Prince d'Orange & du Duc d'Alençon; mais on a cru généralement, qu'il avoit révelé la conspiration des Guises, ce qui consterna le Roi & la Cour

(*a*) Le même p. 516.
(*b*) *Strada* T. II. L. IV.
(*c*) Le même.
(*d*) *De Thou* L. LXXV. *Daniel* l. c. p. 518.
(*e*) *Mezeray* T. V. p. 256. Journal de Henri III. p. m. 48, 49.
(*f*) Le même. *Mezeray* l. c. *Daniel* l. c. p. 521.

Section IX. Derniers Rois de la Maison de Valois.

(*a*). Cette même année, la Reine-Mere fit partir Strozzi avec une Flotte pour les Isles Açores, afin de soutenir Don Antoine qui prétendoit à la Couronne de Portugal, sur laquelle la Reine elle-même avoit formé aussi des prétentions; une partie de la Flotte de Strozzi fut prise par les Espagnols, & ils traiterent les prisonniers d'une façon cruelle, sous prétexte qu'ils étoient des Pirates (*b*). Quant aux affaires domestiques de France, le Roi ne paroissoit occupé que du soin d'élever les Ducs de Joyeuse & d'Epernon, ses deux principaux Favoris. Vers la fin de l'année, on introduisit le Calendrier Grégorien, en retranchant dix jours. L'alliance de la France avec les Cantons Suisses fut aussi renouvellée; ce qui étoit de conséquence (*c*).

Le Duc d'Alençon entreprend de se saisir d'Anvers & d'autres Places.

L'année suivante commença par une étrange scene. Quoique la Cour de France prétendit ne prendre aucune part à la guerre des Pays-Bas, il étoit cependant de notorieté publique que le Roi permettoit à son frere de lever des Troupes en France, & que la Reine-Mere & la Reine Elizabeth lui fournissoient dequoi les soudoyer. Philippe II. ne l'ignoroit point, mais il dissimuloit, parcequ'il n'étoit pas en situation de s'en venger; il ne laissoit pas d'avoir ses intrigues, dont les effets ne furent que trop tôt clairement connus. Le Duc d'Alençon, après avoir déliberé sur les plaintes de ses créatures, & sur le projet qu'on lui proposoit pour y remedier, prit la résolution de se servir des Troupes Françoises pour se saisir des villes, où elles étoient en garnison. Cette entreprise qui s'exécuta dans le mois de Janvier, échoua par l'habileté & le courage du Prince d'Orange, desorte qu'après avoir perdu quantité de braves gens en voulant surprendre Anvers, & un plus grand nombre encore dans la retraite précipitée, le Duc fut obligé de se retirer à Dunquerque (*d*).

Il se retire en France.

Il entra ensuite secretement en négociation avec les Espagnols; offrit de leur remettre les Places qu'il tenoit, à condition qu'ils lui fourniroient de l'argent pour payer ses Troupes, & qu'ils lui donneroient un petit équivalent dans les environs de Cambrai. Comme le Duc de Parme étoit lent dans ses procédés, le Prince d'Orange eut avis de cette négociation, & avec sa prudence ordinaire rompit le coup; en acceptant la médiation du Roi, il fit obtenir les Places en question aux Etats à de meilleures conditions (*e*). Le Duc voiant qu'il n'avoit plus rien à espérer dans les Pays-Bas, & qu'il s'étoit perdu d'honneur par son entreprise imprudente & malentendue, se retira fort chagrin en France, à la grande joie des Espagnols & des Etats. Une partie de ses Troupes, commandée par le Maréchal de Biron, fut battue par le Prince de Parme; la petite garnison qu'il avoit mise dans Dunquerque fut obligée de rendre cette importante Place, ce qui augmenta le dégoût général qu'on avoit pour ce malheureux Prince, quoiqu'il ne fût déja que trop grand. Sa conduite changea aussi les sentimens du Roi pour lui & le mepris succéda à la jalousie (*f*).

(*a*) Journal de Henri III. p. 50.
(*b*) *Daniel* l. c. p. 535 *Mezeray*.
(*c*) *Mezeray*, *De Thou*.
(*d*) *Strada* T. II. L. V.
(*e*) *De Thou* L. LXXVII.
(*f*) *Mezeray* l. c. p. 268.

Conduite déréglée du Roi.

Cependant le Roi lui-même ne se conduisoit pas mieux que son frere, car si le Duc avoit dissipé ses revenus, & contracté d'immenses dettes par ses folles entreprises, le Roi étoit précisément dans le meme cas. Car après avoir épuisé ses Finances, foulé le peuple au plus haut point, il avoit à peine dequoi fournir à l'entretien de sa Maison. Il avoit marié le Duc de Joyeuse à la sœur de la Reine sa femme, & quelques-uns disent, qu'ils avoient formé l'étrange projet de partager son Royaume entre lui & le Duc d'Epernon (*a*). Ce fut pour quelque dessein de cette nature, qu'il envoya Joyeuse à Rome. La Reine de Navarre etoit venue voir la Reine sa mere; on la soupçonna d'avoir fait tuer un courier que le Roi envoyoit à ce Duc, pour avoir le paquet dont il étoit porteur; le Roi l'obligea de quitter la Cour d'une façon tout-à-fait honteuse, & l'envoya au Roi de Navarre son mari; ce Prince ne voulut pas d'abord la recevoir, étant ainsi noircie; mais le Maréchal de Matignon le força de la reprendre (*b*). La Reine-Mere étoit déchue de tout son pouvoir, que les Mignons & les Guises partageoient; elle les haïssoit donc également, mais elle cabaloit avec les uns & les autres pour rentrer en crédit. D'autre part, le Roi d'Espagne travailloit à exciter de nouveau la guerre civile, tantôt en fesant de grandes offres au Roi de Navarre, tantôt en fesant des propositions au Maréchal de Montmorenci, avec lequel il conclut meme un Traité, dont il se servit pour engager le Duc de Guise à se lier avec lui.

Si l'on en croit quelques Historiens, il y avoit une sorte de politique dans la conduite de Henri III; il craignoit les Protestans & haïssoit les Guises; il tâchoit donc, en élevant ses Favoris, & en n'accordant les emplois & les graces qu'à leur recommendation, de former un nouveau Parti dans le Royaume qui lui fut dévoué. Mais si c'avoit été là son dessein, il se seroit sauvé assurément lui-même, ou les auroit avertis de veiller à son salut. Au lieu qu'il dissipa en Mascarades, en funerailles, en Processions, en dons plus de millions que ses prédécesseurs n'en avoient dépensé dans leurs guerres, & il les leva par des voies infiniment plus violentes qu'eux. Tandis que s'il avoit pris avis des gens sages; qui ne manquoient pas même sous son regne, s'il avoit modéré ses dépenses, respecté la justice, soulagé le peuple, il auroit été assez puissant pour contenir les Huguenots; & les Guises, surtout si ses coffres avoient été bien fournis. Un Roi qui n'est pas pauvre, & qui a soin des interêts de ses sujets, est toujours en sureté. Mais Henri, qui se croyoit le plus habile Politique de son tems, parcequ'il avoit lu quelques Auteurs Italiens, & qu'il écoutoit des conseils de ce Pays-là, fut soupçonné d'incapacite, tandis qu'il affectoit le faste des Monarques d'Orient, & se fesoit voir rarement au peuple. Enfermé avec ses Mignons, il ne donna que trop lieu aux bruits les plus infâmes, & les efforts qu'il fit pour les étouffer, par des actes extravagans d'une dévotion feinte, fournirent à ses ennemis un prétexte de le faire passer pour un Prince sans religion & pour Athée (*c*).

(*a*) Le même p. 270.
(*b*) Le même, p. 271, 272.
(*c*) *Du Verdier* Prosopographie T. III.

SECTION IX. *Derniers Rois de la Maison de Valois.*

Intrigues des Guises avec le Duc d'Alençon Mort de ce Prince. 1584.

Ce qu'il y a de certain c'eſt que ſes raffinemens de politique, au lieu de le maintenir, ne ſervirent qu'à le perdre, en irritant les deux Partis déja formés; & ſurtout les Guiſes. Voyant que le Roi les haïſſoit, qu'il travailloit par toutes les voies poſſibles à les abaiſſer, & à diminuer leur crédit, ils recommencerent les intrigues, pour leſquelles leur famille avoit été décriée dès ſon entrée en France (*a*): Dans la vue de s'élever, ils cabalerent avec le Duc Alençon, Héritier préſomptif de la Couronne. Depuis que ſes affaires étoient ruinées dans les Pays-Bas, il avoit erré de lieu en lieu comme un homme égaré, honteux de ce qu'il avoit fait, & ne ſachant quel parti prendre. Le Duc de Guiſe le trouva dans cette diſpoſition, & le charma en lui feſant concevoir l'eſpérance de ſe voir encore à la tête d'un puiſſant parti; il parut donc quelques jours être abſolument à la diſpoſition des Guiſes. Mais ſoit par un effet de ſon inconſtance naturelle, ſoit par quelque autre motif, il ſe rendit à la Cour pendant le Carnaval, lorſqu'on l'y attendoit le moins, ſe jetta aux pieds du Roi, & lui découvrit tout ce qu'il ſavoit. Cette démarche lui procura un accueil très-favorable, & ſuivant toute apparence les deux freres ſe reconcilierent ſincérement (*b*). Le Duc s'en retourna enſuite à Château-Thierri, où ſa ſanté alla toujours en empirant, la Reine-Mere vint le voir, & voyant qu'il étoit hors d'eſpérance, elle emporta les effets les plus précieux. Il avoit une fievre étique, & un violent accès de toux lui aiant rompu une veine dans la poitrine, il languit quelques jours & mourut le 10 de Juin (*c*). On crut néanmoins en France & ailleurs, qu'il avoit été empoiſonné, & ce qui donna peut-être plus de crédit à ce bruit qu'il ne méritoit, ce fut l'attentat ſur la vie de la Reine Elizabeth par Parry, & le barbare aſſaſſinat du Prince d'Orange, la même année (*d*).

Projets des chefs de la Ligue.

La mort de Monſieur, frere du Roi, malgré ſes défauts, fut regardée avec raiſon comme un grand malheur pour la France, & la ſource des troubles qui ſuivirent, dont ce Prince n'avoit pas voulu être l'auteur. Il eſt queſtion de voir quels étoient les deſſeins de la Maiſon de Guiſe, les précautions que le Roi prit pour s'y oppoſer, & comment les Guiſes ne laiſſerent pas de trouver moyen d'exciter une guerre civile, & d'être appuyés par quelques-unes des premieres Maiſons du Royaume. Nous ne pouvons entrer dans un détail exact de tout, la nature de notre ouvrage ne comporte qu'un expoſé auſſi ſuccint que ſincere qu'il eſt poſſible. La premiere aſſemblée des Ligueurs ſe tint proche de Nanci dans une maiſon du Sieur de Baſſompierre; ceux qui s'y trouverent furent le Duc de Lorraine, les Ducs de Guiſe & de Mayenne, le Cardinal de Guiſe, pluſieurs de leurs Confidens, & quelques Agens de la Cour d'Eſpagne. Ils délibererent ſur les moyens de ſoulever le peuple; on expoſa fort au long les fautes du Gouvernement, les abus qui regnoient, l'oppreſſion des peuples, ce qui n'étoit pas difficile; on les attribua aux Mignons & à leurs créatures, auſſi bien qu'à

(*a*) Brief diſcours & véritable des principales Conjurations de ceux de la Maiſon de Guiſe, contre le Roi & ſon Royaume, les Princes de ſon ſang & ſes Eſtats.

(*b*) *Mezeray* l. c 276.

(*c*) La même, Journal de Henri III. p. 70.

(*d*) *Mezeray* p. 277.

qu'à l'incapacité du Roi, de qui l'on ne pouvoit plus rien espérer. On ne parla pas alors de l'appréhension d'un Successeur hérétique de la couronne, parceque le Duc d'Alençon vivoit encore, & que les Ligueurs espéroient de l'avoir à leur tête. On garda aussi le silence sur la Religion, pour ne pas mettre les Protestans dans la nécessité de s'attacher à Henri, & pour ne pas se priver du secours du Prince Casimir, qui aiant plus d'une fois tiré de bonnes dépouilles de la France, n'étoit pas éloigné de prendre part à une nouvelle entreprise, pourvu que ce ne fût ni contre les Protestans, ni contre le Roi de Navarre. La découverte de leurs projets & la mort du Duc d'Alençon ne découragerent ni ne dissiperent les Ligueurs, au contraire ils jugerent que cela mettoit leurs affaires sur un meilleur pied, parcequ'ils avoient le prétexte populaire du danger où l'on étoit de voir un Prince hérétique sur le trône. Ce qui les embarrassoit le plus, c'étoit de trouver un Prince pour mettre à leur tête. La Reine-Mere avoit certainement en vue de changer l'ordre de la succession en faveur du Prince de Lorraine son petit-fils, & le Duc pere du Prince, vouloit qu'on le déclarât chef de la Ligue. Mais le Duc de Guise, qui avoit dessein de l'être lui-même, préféra son intérêt particulier à celui de sa Maison. Par cette raison il appuya Charles Cardinal de Bourbon, vieux & foible, qui s'imaginoit depuis longtems avoir droit à la couronne, sous prétexte que passant par héritage à la branche de Bourbon, il étoit d'un degré plus proche que son neveu; d'ailleurs il s'étoit montré, peut-être par ce motif, Catholique zélé & même emporté (*a*).

Section IX. Derniers Rois de la Maison de Valois.

Le Roi envoie le Duc d'Epernon au Roi de Navarre.

Le Roi n'ignoroit pas toutes ces intrigues, & on dit même qu'il parla fort nettement au Cardinal sur ce sujet. Il jugea à-propos de faire plus; comme il avoit marié le Duc de Joyeuse, un de ses Favoris, dans la Maison de Lorraine; il chargea le Duc d'Epernon d'une commission importante pour le Roi de Navarre; elle consistoit, à l'informer des desseins des Guises, en l'assurant de sa part qu'il étoit très-bien intentionné pour lui, & à l'exhorter à rentrer dans le sein de l'Eglise Catholique, comme le moyen le plus sûr de lui assurer la Couronne. Le Duc s'acquitta de sa commission fidelement, & fit valoir toutes les raisons d'intérêt & de politique mais sans succès. Le Roi de Navarre le reçut néanmois très-bien, lui dit qu'il conservoit pour le Roi toute la reconnoissance & tout l'attachement possible, mais il s'excusa sur l'article de la religion d'une façon sage & modérée (*b*). Du Plessis Mornay, qui étoit fort en faveur auprès de ce Prince, crut lui rendre un grand service en rendant ses sentimens publics; il le fit à sa maniere, en attribuant à son Maître un grand zele pour la Religion Réformée. Cela dissipa à la vérité les appréhensions que le voyage du Duc d'Epernon avoit données aux Ministres, mais fournit en même tems aux Ligueurs un prétexte de décrier les deux Rois, l'un comme un Hérétique obstiné & l'autre comme fauteur de l'Hérésie (*c*).

(*a*) *Mezeray* l. c. p. 278. Journal de Henri III p. 73, 74.

(*b*) Vie du Duc d'Epernon par *Girard* T. i. p. 72.

(*c*) *De Thou* L. [illegible] *Mezeray* l. c.

Section IX. *Derniers Rois de la Maison de Valois.*

A son retour, le Duc d'Epernon forma le projet d'arrêter le Duc de Guise; il en eut avis, & se retira dans son Gouvernement de Champagne, bien déterminé à prendre les armes, d'autant plus que le Roi de Navarre avoit reconcilié le Maréchal de Montmorenci avec Henri III. dans le tems que ce Prince étoit sur le point d'attaquer le Maréchal (*a*). Le Roi, comme s'il fût revenu à lui-même, donna au mois de Novembre un Edit par lequel il défendoit toutes les confédérations & les associations, sous peine de Leze-Majesté; il supprima soixante-six Edits pécuniaires, qui avoient été vérifiés au Parlement, diminua les tailles de sept cens mille Livres, se fit voir en public & affecta de paroitre populaire (*b*).

Démarches populaires du Roi.

Traité des Guises avec l'Espagne.

D'autre part, les Guises firent un Traité avec l'Espagne, par lequel ils s'engagerent à reconnoitre le Cardinal de Bourbon pour Roi de France, après la mort de Henri III., de faire recevoir le Concile de Trente dans le Royaume & de faire rendre Cambrai au Roi d'Espagne, à condition qu'il fourniroit aux Ligués cinquante mille écus, d'autres disent cinquante mille pistoles par mois pour faire la guerre aux Huguenots. Ce Traité fut négocié secretement à Joinville, & conclu le 31 de Décembre 1584 (*c*).

Le Pape approuve la prise d'armes.

Il importoit aux Guises & à leur Faction de faire approuver leurs desseins par le Pape; ils envoyerent si souvent le P. Claude Matthieu à Rome, qu'on lui donna le nom de courier de la Ligue. Les réponses qu'il apporta n'étoient pas aussi satisfaisantes qu'on les attendoit. Le Pape approuva qu'on prit les armes pour maintenir la Religion Catholique; mais condamna tout attentat contre la vie du Roi (*d*).

Manifeste du Cardinal de Bourbon. La Ligue prend les armes.

1585.

Les Etats des Pays-Bas voiant que leurs affaires alloient en empirant, envoyerent des Députés à Henri III. pour lui offrir la Souveraineté sans restriction, que ce Prince ne jugea pas à-propos d'accepter (*e*). Mais parcequ'il leur avoit donné audience, malgré tous les efforts de l'Ambassadeur de l'Espagne pour l'empêcher; les Espagnols forcerent le Duc de Guise de se déclarer, avant qu'il eût les forces nécessaires pour se soutenir. Tout ce que les Ligueurs purent faire ce fut d'emmener le Cardinal de Bourbon à Peronne; là ils publierent un Manifeste sous son nom; il y prenoit la qualité de premier Prince du Sang, & insinuoit ses prétentions à la Couronne; cette piece contenoit une peinture affreuse de l'état du Royaume, & en mêlant le faux avec le vrai, on y vilipendoit la conduite du Roi de façon à le rendre également odieux & méprisable (*f*). Le Duc de Guise se mit en campagne avec environ cinq mille hommes, & surprit Verdun, mais il manqua Metz par le bon ordre que le Duc d'Epernon y avoit mis (*g*). On fit aussi une entreprise sur Bourdeaux, que le Marechal de Matignon fit échouer, ensorte qu'il sauva cette ville au Roi. Les Ligueurs surprirent Marseille, mais les Royalistes l'emporterent le lendemain, & firent pendre les principaux Conjurés. Le Parlement de Provence donna aussi un Arrêt, par lequel il déclaroit perturbateurs du re-

(*a*) *Mezeray* p. 279.
(*b*) *Mezeray* T. V. p. 281. Journal de Henri III. p. 74.
(*c*) *Mezeray* l. c. *Daniel* T. XII. p. 547, 548.
(*d*) *Daniel* l. c. p. 552, 553.
(*e*) *De Thou* ubi sup. *Mezeray* l. c. p. 282.
(*f*) *De Thou* l. c. Mem. du Duc de Nevers T. I.
(*g*) *Mezeray* l. c. p. 283.

pos public ceux qui prendroient les Armes ſans ordre du Roi. Cela n'empecha pas les Ligueurs de s'emparer de la ville & de la citadelle de Lyon (*a*). Si le Roi avoit ſuivi le conſeil du Maréchal d'Aumont, qu'il ſe fût mis en campagne, & eût fait paroitre du courage, il auroit ſans peine diſſipé les Troupes de la Ligue, & obligé le Duc de Guiſe à ſortir du Royaume.

SECTION IX. *Derniers Rois de la Maiſon de* Valois.

Paix conclue avec les Ligueurs.

Mais la Reine-Mere avoit en grande partie repris ſon crédit, ainſi qu'il parut par une foible apologie de ſa conduite, que le Roi publia, à la fin de laquelle il promettoit ſes bonnes graces à tous ceux qui renonceroient à toutes ligues & aſſociations (*b*). La Reine alla enſuite à Rheims, où elle conféra avec le Duc de Guiſe & le Cardinal de Bourbon; ils lui remirent un écrit inſolent, par lequel ils demandoient, que le Roi contraignit les Huguenots de lui remettre les villes de ſureté qu'ils avoient; qu'il renonçât à la protection de Geneve; qu'il accordât aux Ligueurs pluſieurs villes de ſureté, de l'argent pour payer leurs Troupes, & qu'il révoquât tous les Edits donnés en faveur des Huguenots (*c*). La paix fut conclue, au commencement de Juillet, à ces conditions, & le 18 du méme mois, elle fut confirmée par un Edit du Roi. Il envoya peu après des Députés au Roi de Navarre, pour le ſolliciter encore de rentrer dans le ſein de l'Egliſe Catholique. Henri III. cherchoit à gagner du tems, au lieu que les Guiſes avoit en vue de rendre le Roi de Navarre de plus en plus odieux, & irréconciliable avec les Catholiques. Le Maréchal de Montmorenci ſe ligua avec ce Prince & le Prince de Condé (*d*).

Ligue des Seize etablie à Paris

L'Edit par lequel le Roi mettoit le ſceau à la paix, étoit daté de Nemours. Quand le Roi de Navarre le lut, il en fut ſi accablé, que penſant profondément aux maux qui alloient fondre ſur le Royaume, la partie de ſa mouſtache du côté où il avoit la tête appuyée ſur ſa main, lui blanchit tout à coup, circonſtance, que l'Hiſtorien qui la rapporte, aſſure avoir appriſe de la bouche même du Roi (*e*). Quelque touché que ce Prince fut de l'Edit, il n'abattit point ſon courage, & ne l'empêcha pas de ſe conduire toujours avec autant de prudence que de réſolution. Quant au malheureux Henri III., il alla à Paris afin de demander des ſubſides, pour une guerre, qu'il condamnoit dans le cœur. A proprement parler ſa Capitale n'étoit plus à lui. Un Bourgeois, nommé la Rocheblond, avoit formé un Ligue particuliere dans Paris; pour entretenir la correſpondance entre ceux de ſon Parti, & en connoitre mieux la force, il partagea les ſeize quartiers de Paris entre ſix perſonnes, d'où leur vint le nom de *Seize*; ces Factieux, que le Duc de Guiſe autoriſa, ſe rendirent bientôt redoutables au Roi & au Royaume; & tant que le monde ſubſiſtera, leur mémoire ſera odieuſe aux gens ſages & raiſonnables (*f*). Ceux qui entroient dans cette Ligue déclaroient par ſerment, qu'elle ſe feſoit contre l'Héréſie,

(*a*) *Daniel* p. 561.
(*b*) Le méme p. 563 *De Thou* L. LXXXI.
(*c*) *Daniel* l. c p. 565, 566. *De Thou* l. c.
(*d*) *Mezeray* p. 280. *De Thou.*
(*e*) *Matthieu* L. VIII.
(*f*) *De Thou* L. LXXXVI. *Daniel* p. 576. *Maimbourg* Hiſt. de la Ligue T. I. p. m. 81 & ſuiv.

l'Hypocrisie & la Tyrannie, c'est-à-dire contre le Roi de Navarre & Henri III.

Le Pape excommunie le Roi de Navarre & le Prince de Condé.

Sixte V. venoit de succeder à Grégoire XIII. Ce nouveau Pape condamna la conduite de son Prédécesseur qui avoit favorisé la Ligue, & se conduisit lui-même d'une façon non moins extraordinaire. Il parla du Cardinal de Bourbon, comme d'un homme foible, prévenu & qui avoit de bonnes intentions, & des autres Chefs de la Ligue comme ils le méritoient; il prévit & prédit tous les maux qui arriverent dans la suite; & comme s'il eût voulu lui-même accomplir sa prophetie, il accorda au Duc de Nevers une Bulle par laquelle il excommunioit tous ceux qui prendroient les armes contre le Roi; & au commencement de Septembre, il en publia une autre, par laquelle non seulement il excommunioit le Roi de Navarre & le Prince de Condé, mais les déclaroit, de la façon la plus altiere & dans les termes les plus méprisans, déchus de leurs dignités & inhabiles à succeder (*a*). Cette Bulle fit grand bruit, mais ne produisit nullement l'effet qu'on en attendoit. Les plus sages Catholiques, surtout ceux qui étoient versés dans l'Histoire & qui connoissoient les Loix du Royaume, l'envisagerent comme un trait de l'autorité Papale très-mal fondé. C'est ce qui en détermina un grand nombre à aller joindre le Maréchal de Montmorenci, comme les Protestans se retiroient auprès du Roi de Navarre, du Prince de Condé & de M. de Lesdiguieres (*b*).

La guerre recommence.

Il étoit tems; car le 15 d'Octobre le Roi ordonna à tous ses sujets, par un Edit, de revenir à la Religion Catholique dans l'espace de quinze jours, sous peine de perdre leurs biens, & cet Edit fut exécuté à la rigueur (*c*). Le Roi de Navarre usa de représailles dans ses terres; il publia aussi son appel de la Bulle du Pape aux Pairs de France quant au Civil, & sur l'article de la Religion au Concile Général, auquel il cita le Pape, sous peine de passer pour l'Antechrist; il fit même afficher cet appel dans les principaux carrefours de Rome. La guerre commença de tous côtés, sans grand avantage de part ni d'autre, sinon que le Prince de Condé échoua dans une entreprise sur Angers, fut obligé de débander ses Troupes, & se sauva avec quelque peine en Angleterre (*d*).

1586. Aussitôt que la saison le permit, le Roi eut cinq Armées en campagne, dont les Généraux ne prenoient ordre que d'eux-mêmes, & agissoient selon leurs différentes vues. Le Duc de Mayenne étoit avec la plus nombreuse en Guienne, très-sincérement résolu d'exterminer les Huguenots, & s'il étoit possible de perdre le Roi de Navarre. Le Maréchal de Matignon en commandoit une autre dans le voisinage de Bourdeaux, son grand but étoit de servir le Roi, & il pensoit qu'il ne pouvoit mieux le faire, qu'en épargnant, autant qu'il dépendoit de lui le sang des sujets de son Maître. Le Maréchal se joignit au Duc de Mayenne, mais bientôt ils se brouillerent tellement, qu'ils ne firent pas grand chose ni l'un ni l'autre. Le Duc en cherchant à se saisir du Roi de Navarre ruina son Armée. Il est vrai

(*a*) *De Thou* L. LXXXII. *Daniel* p. 573. *Mezeray* p. 291, 292.

(*b*) *Mezeray* ubi sup. *Daniel* l. c. p. 582.

(*c*) Les mêmes.

(*d*) *Daniel* p. 583, 584.

que par l'imprudence de ce Prince, qui étoit allé voir une de ses Maitresses, il pensa le prendre; mais le Roi de Navarre se sauva tant par sa diligence, que par la connivence d'un des Officiers du Duc (*a*) Le Duc d'Epernon commandoit une troisieme Armée en Provence & en Dauphiné, & n'agissoit que pour le service du Roi, en tenant les Protestans & les Ligués en respect (*b*). Le Duc de Guise avec une petite Armée en Champagne & en Bourgogne fit plus que tous les autres. Joyeuse se ruina un bon corps de Troupes, à prendre quelques bicoques; ce qui fit connoitre au Roi, qu'il l'avoit abandonné pour servir la Ligue. Le Duc de Mayenne, de retour de l'Armée, fit de grandes plaintes de ce qu'on l'avoit laissé manquer de tout, fait échouer ses desseins, & ruiné son Armée faute de paye. Le Roi alla donc au mois de Juin au Parlement, y tint son lit de Justice, & força la Cour d'enrégistrer vingt-sept Edits bursaux; mais il eut soin en même tems de faire répandre parmi le peuple, que cet argent n'étoit point pour son service, & que les Edits n'étoient point de son invention; mais qu'ils étoient dictés par la nécessité pour soutenir la Ligue (*c*).

Suite de la guerre.

Le Prince de Condé aiant obtenu un secours considerable de la Reine d'Angleterre, fesoit la guerre en Xaintonge avec succès. Le Roi de Navarre s'y rendit, & pour faire plaisir aux Rochelois, il s'engagea dans une entreprise, qui s'il y avoit bien pensé ne lui auroit pas paru valoir la peine qu'il prit, & le risque qu'il courut, C'étoit l'attaque de Brouage du côté de la mer, non pour prendre la Place, mais pour en boucher le port, pour attirer par là tout le commerce à la Rochelle (*d*). Le Prince de Condé obtint un autre avantage considerable en épousant une Princesse de la Maison de la Trimouille; par là il gagna le Duc de ce nom frere de sa femme, qui embrassa la Religion Reformée & se déclara pour ceux qui la defendoient, bien que son pere eût été le Chef de la Ligue en Poitou (*e*). On envoya le Maréchal de Biron pour rétablir les affaires dans ces quartiers-là, mais il n'y fit pas de grands exploits. Il arriva en ce tems-là à Aix une avanture qui mérite d'etre rapportée. Le Chevalier d'Angoulême, Grand Prieur de France, haïssoit fort un Gentilhomme Italien nommé Altoviti; l'aiant apperçu à la fenêtre d'une Maison vis-à-vis de celle où il étoit, le Chevalier alla à lui, & lui donna de son épée au travers du corps. Altoviti, quoique mortellement blessé, saisit son ennemi & lui donna de son poignard dans le bas ventre; quelques Gentilshommes du Chevalier accoururent & percerent l'Italien de plusieurs coups, dont il mourut, mais le Chevalier ne lui survécut que de quelques heures. Ce dernier avoit été du Conseil, où le massacre de la St. Barthelemi avoit été projetté, & il avoit été un des plus furieux acteurs de cette sanglante tragédie (*f*). Le Roi donna le Gouvernement de Provence, que le Chevalier avoit, au Duc d'Epernon; & le poste de Grand Prieur à son neveu, le fils naturel de Charles IX.

(*a*) *D'Aubigné* T. III. L. I. Ch. 8. *Daniel* p, 590. 591.
(*b*) *De Thou* L. LXXXVI.
(*c*) Le même. Journal de Henri III, p. 82. *Cayet* T. I.
(*d*) *D'Aubigné* T. III. L. I. *Daniel.*
(*e*) *De Thou* ubi sup. *Mezeray* l. c. p. 294.
(*f*) Les mêmes, *Daniel* T. XIII. p 1, 2.

SECTION IX. Derniers Rois de la Maison de Valois.

Ambassade des Princes d'Allemagne.

Dans le tems que le Roi de Navarre s'étoit vu menacé de la guerre, il avoit envoyé Pardaillan aux Princes Protestans d'Allemagne pour leur demander du secours Avant que d'armer, ils envoyerent une Ambassade solemnelle au Roi, pour le prier de donner la paix à ses sujets, & de leur accorder les privileges que les Edits de Pacification leur avoient assurés. Le Roi retarda tant qu'il put de donner audience aux Ambassadeurs, & enfin après les avoir écoutés, il leur répondit brusquement, que comme il ne se mêloit point de ce qu'ils fesoient dans leurs Etats, il ne savoit pas de quel droit ils vouloient se mêler de ce qui se passoit dans les siens (*a*). Il vouloit par là faire plaisir à la Ligue.

Trêve entre les deux Partis.

Cependant le Roi, prévoyant bien les fâcheuses suites que cela auroit, se servit de sa mere, qui aimoit à négocier, pour traiter avec le Roi de Navarre. Elle se fit accompagner du Duc de Nevers & du Maréchal de Biron, pour les consulter; elle mena aussi avec elle plusieurs jeunes Beautés, mais qui ne lui rendirent pas autant de service, qu'elles avoient fait en d'autres tems (*b*). Elle n'avoit pas le pouvoir d'accorder la tolérance aux Réformés, & ceux-ci ne vouloient point entendre parler de paix sans cette condition, ensorte que les Conférences aboutirent à une trêve de deux ou trois mois (*c*). Le Baron de Rosni, Ministre du Roi de Navarre étant venu en ce tems-là à la Cour, Henri III. lui dit, qu'il consentoit que son Maître prit vingt mille Suisses à sa solde, moyennant qu'il en pût faire passer seize mille vers Paris, pour s'en servir contre la Ligue (*d*).

Le Maréchal de Montmorenci étoit toujours le maître en Languedoc, & à la tête des Politiques. Sa situation étoit peut-être la plus singuliere qu'on ait jamais vu; le Roi approuvoit sa conduite, quoiqu'elle eût l'air d'une révolte. Le Roi de Navarre avoit beaucoup d'égards pour lui, parcequ'il comptoit sur son appui, en cas que le Roi vint à mourir; il se fesoit en même tems bien payer par le Roi d'Espagne & par le Duc de Savoye. On le consideroit même beaucoup à Rome, parcequ'il appelloit les Protestans, Hérétiques, & qu'il traitoit ceux de la Ligue en rebelles (*e*).

Mort de Marie d'Ecosse. 1587.

Au commencement de l'année 1587, Marie Reine d'Ecosse eut la tête tranchée sur un échaffaut. La source de tous ses malheurs fut qu'elle étoit issue de la maison de Guise par sa mere. Le Roi envoya M. de Bellievre pour solliciter en sa faveur, comme il fit effectivement en public, mais l'on croit que la haine que le Roi avoit pour la Ligue, fut cause que ni lui ni la Reine-Mere ne furent fâchés de la mort de cette Princesse; quelques Mémoires l'insinuent, & peut-être donna t-on a entendre à Elizabeth, que c'étoit l'unique moyen d'être tranquille (*f*).

Conjuration contre le Roi assoupie.

Le Duc de Mayenne, sous prétexte du chagrin qu'il avoit eu, étoit toujours à Paris, où conjointement avec les Seize il ne negligeoit rien pour rendre le Roi odieux, & pour lui imputer tous les malheurs de la Nation. Il en vint même jusqu'à prendre des mesures avec eux, pour s'assurer de la personne du Roi, & l'envoyer prisonnier au Duc de Guise.

(*a*) *De Thou* l. c. *Daniel* T. XII. p. 594.
(*b*) *Mezeray*, *De Thou*, *Daniel* p. 596.
(*c*) Les mêmes.
(*d*) Mem. de Sulli T. I. L. II. p. m 221.
(*e*) *Daniel* T. XIII p. 4, 5.
(*f*) *Cambden*, *Brantome*.

SECTION IX. *Derniers Rois de la Maison de Valois.*

Mais le Roi découvrit le complot & le fit manquer; il ne crut pas cependant qu'il fût de la prudence de le punir. Comme le Duc jugea à-propos de se mettre en sureté, le Roi se contenta de lui dire, quand il vint prendre congé de lui; *Quoi mon Cousin, abandonnez-vous ainsi les bons Ligueurs de Paris* (*a*)?

Précautions prises contre l'invasion des Allemands.

L'Armée de la Ligue Protestante d'Allemagne, dont le Prince Casimir avoit le nom de Général, s'assembloit en Alsace; & quoiqu'on prétende qu'elle n'étoit pas de plus de vingt mille hommes, elle ne laissa pas de jetter la terreur en France. Le Roi prit les meilleures mesures qu'il put pour prévenir les suites de cette invasion; bien que les émissaires de la Ligue publiassent que c'étoit lui qui avoit appellé les Allemands & qu'il s'entendoit avec eux (*b*). Le Duc de Guise, qui eut une entrevue avec lui à Meaux, lui déclara en face ces soupçons & lui dit des insolences, que le Roi écouta & souffrit avec une grande patience (*c*). Ce Prince se détermina à partager ses forces en trois corps; il donna le premier au Duc de Guise, le second au Duc de Montpensier, & se réserva le troisieme; ces trois Corps, étoient postés de façon, que le Duc de Guise devoit agir conjointement avec les Troupes du Duc de Lorraine; le Duc de Montpensier devoit empêcher les Allemands de se rendre maîtres de quelque Place forte; & le Roi avec le Corps le plus nombreux se chargeoit de leur disputer le passage de la Loire (*d*).

Quoique ce Prince fût lui-même cause des embarras où il se trouvoit, & par cette raison moins digne de pitié, il faut avouer néanmoins que sa situation étoit cruelle. Si l'Armée Allemande passoit la Loire & se joignoit au Roi de Navarre, il appréhendoit de se trouver à la discrétion des Huguenots; d'autre part, s'ils étoient battus & ruinés, il n'avoit pas moins à craindre de la Ligue. Dans une conjoncture si critique sa conduite fit voir combien il étoit blamable depuis qu'il étoit monté sur le trône. Il prit dans le Cabinet ses mesures avec prudence, agit en campagne avec courage, ménagea tous les incidens avec dextérité, & se tira de tous ces embarras beaucoup mieux que ses Amis ne s'y attendoient.

Bataille de Coutras, où le Roi de Navarre remporte la victoire.

Outre les trois corps dont nous venons de parler, le Roi en donna un autre au Duc de Joyeuse, destiné contre le Roi de Navarre, afin de l'empêcher de joindre ses Alliés (*e*). Au commencement d'Août les Allemands passerent le Rhin, & ravagerent la Lorraine; leur Armée étoit alors de trente-cinq mille hommes, aiant été grossie par les Suisses, les Troupes Françoises, & par celles du Duc de Bouillon. Le Duc de Joyeuse avoit une Armée plus nombreuse que celle du Roi de Navarre, il étoit accompagné de quantité de Noblesse, qui s'imaginoit que rien ne pouvoit lui résister, & qu'il n'y avoit pas de châtiment que ne méritassent ceux qui le fesoient. Le Duc marcha donc droit au Roi de Navarre, qui avoit avec lui le Prince de Condé & le Comte de Soissons. Le 20 d'Octobre les deux Armées en vinrent aux mains à Coutras; le Roi de Navarre rem-

(*a*) *De Thou* l. c. *Daniel* l. c. p. 19.
(*b*) Mem. de la Ligue.
(*c*) *Daniel* l. c. p. 21, 22. *De Thou* L. LXXXVII.
(*d*) *Mezeray* l. c. p. 305.
(*e*) *Daniel* l. c. p. 23 *De Thou* ubi sup.

SECTION IX. *Derniers Rois de la Maison de* Valois.

porta une victoire complette; le Duc de Joyeuse & quatre-cens Gentilshommes demeurerent sur la place, avec près de cinq mille hommes. Ce fut la premiere victoire que les Réformés remporterent; on en fit honneur au seul Roi de Navarre, qui commanda en grand Capitaine, & combattit en vaillant Soldat. Mais il ne profita pas de cette importante victoire; au lieu de s'avancer pour joindre ses Alliés, il sépara ses Troupes pour les faire agir en divers endroits, & alla en Béarn voir sa Maitresse, faute pour laquelle un célebre Historien ne trouve d'autre excuse, sinon que ce fut la derniere de cet ordre qu'il fit (*a*). Elle ne laissa pas d'être fatale à ses Alliés, qui après avoir eu deux actions avec le Duc de Guise, voiant que l'Armée du Roi leur barroit le passage, prêterent l'oreille aux propositions qu'on leur fit. Au mois de Novembre, les Suisses accepterent quatre cens mille écus, & s'en retournerent; & dans le mois de Décembre les Reitres firent un pareil Traité (*b*). Les Seigneurs de Paris exalterent les succès du Duc de Guise, tandis qu'on en étoit redevable aux sages précautions du Roi. Ils se servirent de cette occasion, pour obtenir d'une Assemblée secrete des jeunes Docteurs de Sorbonne la décision suivante, *qu'on pouvoit ôter le Gouvernement aux Princes, qu'on ne trouvoit pas tels qu'il falloit, comme l'administration au Tuteur qu'on avoit pour suspect.* Le Roi en aiant éte informé, manda au Louvre la Faculté de Théologie, & lui fit sur cela une sévere réprimande, & la menaça d'en faire faire justice par son Parlement; mais l'impunité leur inspira plus de hardiesse, que la réprimande ne leur donna de honte (*c*).

Conduite insolente des Ligueurs envers le Roi. 1588.

Nous voici parvenus à l'année, où l'on vit les troubles de France dans leur premiere crise. Le Duc de Bouillon mourut, & ne laissa qu'une seule fille, sous la tutelle du fameux M. de la Noue; la Maison de Lorraine jetta les yeux sur ses Etats, & tant à cause du voisinage que de leur importance, elle résolut de s'en emparer (*d*). Cela donna lieu à une Assemblée qui se tint à Nanci, où se trouva le Duc de Guise avec ses principaux Partisans; on y délibéra sur cette entreprise, & sur les affaires de France. A l'égard de ces dernieres on dressa un insolent Mémoire, qui contenoit onze Articles; on y prescrivoit au Roi à quelles conditions on lui en laisseroit le titre. Premierement, il devoit se déclarer plus ouvertement pour la Ligue. En second lieu, faire publier le Concile de Trente dans son Royaume. Troisiemement établir l'Inquisition dans les principales villes de France; consentir qu'on ne donneroit la vie à aucun prisonnier héretique, à moins qu'il n'abjurât sa Religion; éloigner tous ses amis; qui seroient remplacés par des personnes en qui la Ligue put se confier. Les autres Articles étoient du même goût, ou pires encore (*e*). Le Roi aiant reçu cet écrit, ne put s'empêcher d'etre emu en le lisant, mais s'étant contenu, il feignit de ne le pas trop desapprouver (*f*). Le Duc de Guise se rendit à Soissons, & de là il envoya ordre aux Seize de se bien fournir d'armes dans

(*a*) *D'Aubigné* T. III. L. I. Ch. 15. Voy. Mem. de Sulli L. III.
(*b*) *Daniel* p. 61.
(*c*) *Cayet* Pref. T. I. Journal de Henri III p. 95, 96.
(*d*) *Dani*[illegible] p. [illegible], 69.
(*e*) *D'Aubigné* T. III. L. I. Ch. 13.
(*f*) *Daniel* l. c. p. [illegible]2.

SECTION IX. *Derniers Rois de la Maison de Valois.*

dans tous les quartiers, pour en venir à un foulévement général. Il fit prendre les devans à quelques Seigneurs & à des Officiers, qui fe logerent en divers endroits pour être à portée de conduire la Bourgeoifie. Le Roi avoit un fidele ferviteur, nommé Poulain, qui l'informoit de toutes les démarches des Factieux, & des lieux où ils tenoient leurs affemblées; il auroit pu faire enlever tout d'un coup tous les Chefs du Parti, & c'étoit fon deffein, mais la Reine Mere & Villequier, dont la fidelité fut toujours fort fufpecte, l'en diffuaderent (*a*). Il fit même une fauffe démarche, car il manda le Préfident de Neuilli, qui étoit un des Chefs des Seize, le reprimanda fur fes pratiques féditieufes, & le menaça de le faire pendre & tous ceux de fa faction, ce qui les rendit furieux (*b*). Le Roi crut pourvoir fuffifamment à fa fureté, en fefant défenfe au Duc de Guife de venir à Paris. La Ducheffe de Montpenfier, fœur du Duc, forma le projet de faire enlever le Roi, quand il iroit à Vincennes, & de le faire conduire à Soiffons; ce complot auroit infailliblement réuffi fans Poulain, qui en donna avis au Roi quelques heures avant qu'il dût partir (*c*).

Les Barricades.

Le 9 de Mai le Duc de Guife vint à Paris, malgré la défenfe expreffe du Roi, & pria la Reine-Mere de le préfenter au Roi. Ce Prince confentit à le voir, & fa premiere penfée fut de le faire poignarder dès qu'il feroit entré au Louvre, mais Villequier le fit changer encore de réfolution (*d*). Le Duc en allant au Louvre fut fuivi d'une foule de peuple, & on n'entendoit de tous côtés que *Vive Guife, vive le Défenfeur de l'Eglife & de la Religion Catholique, le Sauveur de Paris!* Il fortit fain & fauf de l'audience, mais il en vit affez pour fentir le rifque qu'il avoit couru (*e*). Le lendemain le Roi ordonna par un Edit à tous les étrangers de fortir de Paris; mais voiant qu'il n'étoit point obéi, il ordonna de faire entrer dans la ville quatre mille Suiffes & deux mille Fantaffins François; mais comme ils n'avoient point ordre de tirer, les Ecoliers de l'Univerfité barricaderent promptement les rues, le peuple prit les armes, les Suiffes furent en grande partie defarmés, & le Roi en quelque façon bloqué dans le Louvre (*f*). La Reine-Mere alla à l'Hotel de Guife, & le Duc l'amufa longtems, en attendant qu'il fût plus exactement informé de l'état des chofes; & dès qu'il eut des avis certains, il répondit nettement qu'il ne lui convenoit point de fortir de Paris, & d'abandonner à la fureur des mauvais Confeillers du Roi les bons Catholiques de Paris. Cela fe paffa le 12 de Mai, que les François ont appellé la journée des barricades (*g*). Le lendemain la Reine alla encore trouver le Duc de Guife pour lui faire des propofitions d'accommodement; elle l'entretint jufqu'à ce que quelqu'un vint dire au Duc à l'oreille que le Roi étoit parti; il dit alors brufquement à la Reine, *Madame, vous m'amufez & vous me perdez* (*h*). Le Roi étoit forti de Paris, non fans peine & fans danger; on dit qu'aiant

(*a*) *De Thou* L. XC. *Daniel* ubi fup.
(*b*) *Daniel* l. c. p. 73.
(*c*) Le même p. 76. *De Thou* l. c.
(*d*) *Daniel*, p. 77, 78.
(*e*) Le même, p. 79.
(*f*) *D'Aubigné* l. c. Ch. 19. *Daniel* l. c. p. 82.
(*g*) *Daniel* l. c.
(*h*) *Davila* L. IX. *Daniel* p. 89.

SECTION IX. *Derniers Rois de la Maison de Valois.*

fait quelque chemin, il se tourna, & jura qu'il ne rentreroit jamais que par la breche dans cette séditieuse ville. Dans le tems du plus grand trouble, le Duc de Guise envoya un homme de qualité au Comte Edouard Strafford Ambassadeur d'Angleterre, pour lui offrir une sauve garde. Le Comte le reçut honnêtement, & lui dit que s'il étoit à Paris sans titre & comme simple particulier, il se tiendroit très-obligé de l'offre de M. de Guise & iroit l'en remercier, mais qu'en qualité d'Ambassadeur de la Reine, il ne pouvoit recevoir dans la Capitale de France de sauve garde que de la part du Roi. Il ajouta, qu'il rendroit compte à la Reine sa Maitresse de ce qu'il avoit vu, sans déguiser la vérité, ce qui lui à mérité à juste titre les éloges des Historiens François (*a*). Le Duc de Guise pour faire parade de son autorité rétablit d'abord la tranquillité dans Paris, & pour la maintenir il démit ceux des Magistrats qui lui étoient suspects, se saisit de la Bastille, & disposa de tout comme il lui plut.

Accommodement entre le Roi & les Guises.

Le Roi se rendit à Chartres, après avoir couché à Trapes. Il publia là un Manifeste pour informer les principales villes de son Royaume de ce qui s'étoit passé à Paris; le Duc de Guise en publia aussi un; & plusieurs villes & Provinces se déclarerent les unes pour un Parti, les autres pour l'autre (*b*). La Reine-Mere suivit le Roi a Chartres avec les Députés de la ville de Paris, qui venoient lui demander pardon du passé. Cette députation fut suivie de celle du Parlement, que le Roi reçut avec beaucoup de bonté, & il dit aux Députés à leur départ, qu'il pardonnoit sincérement aux Parisiens, mais que s'ils retomboient dans leur faute, il s'en vengeroit; qu'ils prissent bien garde de ne pas le contraindre de transporter ailleurs les avantages dont ses prédécesseurs & lui les avoient comblés, & de les priver de sa présence, de la résidence des Cours, des Tribunaux & des Ecoles, bienfaits auxquels ils étoient redevables des richesses dont ils avoient si fort abusé (*c*). Le Parlement ne manqua pas de s'acquitter de sa commission avec tant de dignité & de courage, que cela fit une grande impression sur les Parisiens; le Duc de Guise s'en appercevant, resolut de faire promptement la paix avec le Roi (*d*). Le Roi étoit allé à Rouen, où le Traité d'accommodement fut bientôt conclu; il consistoit en dix Articles, qui n'étoient pas fort différens des onze de Nanci; le dernier contenoit une Amnistie générale pour tout le passé (*e*). La formidable Flotte d'Espagne aiant paru à la hauteur de la Bretagne, contribua beaucoup à determiner le Roi. L'Edit de pacification fut publié au mois de Juillet, & les Etats furent convoques à Blois pour le mois de Septembre (*f*). L'Edit fut appellé l'Edit de Réunion. Il y a de l'apparence que le Roi avoit pris sa derniere résolution, quoique quelques-uns croient qu'il se laissoit déterminer par les circonstances, & n'emploioit que des expédiens; quoiqu'il en soit il fit grand accueil aux Chefs de la Ligue, ne fit pas difficulté de declarer le Cardinal

(*a*) *De Thou* ubi sup. *Daniel* p. 86, 87.
(*b*) *Daniel* p. 95.
(*c*) *De Thou* L. XCI.
(*d*) *Daniel* l. c. p. 101.
(*e*) *Cayet* T. I. *De Thou* l. c. *Daniel* p. 105, 106.
(*f*) Les mêmes.

de Bourbon premier Prince du Sang, & donna au Duc de Guise le pouvoir de Lieutenant-Général du Royaume pour le Militaire, & au titre près tous les droits & toutes les prérogatives du Connétable (*a*). Ce qui fit encore plus de plaisir aux Ligueurs, c'est qu'il ôta au Duc d'Epernon le Gouvernement de Normandie, pour le donner au Duc de Montpensier, & le premier fut congédié de la Cour (*b*). De Rouen, le Roi retourna à Chartres, & ne voulut point aller à Paris, quelques instances qu'on lui fît. Le Duc de Guise vint le trouver à Chartres (*c*), & fut reçu avec tant de marques de faveur, que tout le monde fut persuadé de la sincérité de la reconciliation, surtout parceque le Roi ne parloit que de maintenir la Religion Catholique & de convertir ou d'exterminer les Huguenots. La Reine-Mere fit beaucoup de caresses au Duc de Guise, qu'on attribua au desir qu'elle avoit de faire passer la couronne à son petit-fils le Marquis de Pont à Mousson. Quel qu'en fût le motif, le Duc en fut très-satisfait, & elle lui donna tant & de si fortes preuves de confiance, qu'il compta entierement sur elle.

SECTION IX. *Derniers Rois de la Maison de Valois.*

Triste état de la France en ce tems-là.

Il est bien difficile de se faire une juste idée de l'état de la France en ce tems-là; la multitude des Gouverneurs & le peu d'obéissance fesoient, qu'il n'y avoit dans la plus grande partie du Royaume nulle autorité légitime. Le Roi lui-même étoit si changeant & si irrésolu, tellement au pouvoir de la Reine-Mere & de ses créatures, on se servoit si cavalierement de son nom & de son autorité, même à son insu, qu'on le fesoit agir, au moins en apparence, contre ses propres intérêts, & pour la perte de ses meilleurs amis. Ce fut par quelque trait de ce genre, que la Reine Mere & Villeroi, qui haïssoient le Duc d'Epernon, envoyerent un ordre du Roi au Maire d'Angoulême, de chasser le Duc de cette ville, où il étoit entré pour son service. En conséquence de cet ordre, de quelque façon qu'il eût été obtenu, on entreprit d'assassiner le Duc, qui se sauva par son intrépidité; il se défendit dans le Château avec ses seuls domestiques & quelques amis, & ils furent trente heures sans manger, avant que d'être secourus (*d*). Le Duc de la Valette, frere du Duc d'Epernon, voiant le tour que prenoient les affaires, fit une ligue offensive & défensive avec Lesdiguieres, comme de Souverain à Souverain (*e*). Le Maréchal de Montmorenci l'étoit effectivement dans son Gouvernement, il fesoit des levées d'argent & de Troupes, comme il le trouvoit bon; mais par le soin qu'il prenoit de l'administration de la Justice, & par la magnificence avec laquelle il vivoit de son propre bien, il maintenoit la tranquillité & le bon ordre (*f*). Le Duc de Savoye, après avoir offert au Roi, au Duc de Guise & à M. de Lesdiguieres son secours, moyennant qu'il eût le Marquisat de Saluces, se voiant éconduit par tout, se rendit maître d'une partie de ce Marquisat, & en particulier de Carmagnoles (*g*). Il y avoit dans cette Place quatre-cens

(*a*) *Daniel* l. c. p. 109.
(*b*) Vie du Duc d'Epernon.
(*c*) *D'Aubigné* T. III. L. II. Ch. 4. *Daniel* p. 110.
(*d*) Les mêmes.
(*e*) Hist. du Connétable Lesdiguieres L. III. Ch 4. p. 163. 166.
(*f*) *De Thou* L. XCII.
(*g*) *Daniel* p. 117. *Gui*[illegible].

Section IX. *Derniers Rois de la Maison de Valois.*

pieces de Canon, & une infinité de munitions de guerre, qui auroient suffi au Roi pour réduire ses sujets rebelles, si on les avoit employés convenablement. Paris étoit entierement à la dévotion du Duc de Guise, qui en confia le soin aux Seize, soutenus d'un nombre infini de ses amis, c'est-à-dire de ceux qui vouloient faire fortune à tout prix; car en de pareilles circonstances, les gens qui n'ont rien à perdre sont ceux qui ont la plus belle occasion de s'avancer. Le Roi privé de ses amis, entouré de ses ennemis, sans forces & sans alliés, avoit tout le loisir de considerer la ruine de son autorité, & de connoitre le facheux labyrinthe, où son indolence & son luxe l'avoient jetté. La vue du danger lui fit prendre courage, ce qui prouve qu'il ne manquoit nullement de talens.

Disgraces des principaux Ministres & de la Reine-Mere.

Le premier de Septembre il arriva à Blois, & y fit une démarche à laquelle on ne se seroit jamais attendu; le Chancelier de Chiverni, Bellievre Surintendant des Finances, Brulart, Villeroi & Pinart Secretaires d'Etat, qui avoient eu jusqu'alors le maniment de toutes les affaires, eurent ordre de quitter la Cour & de se retirer chez eux (*a*). Les sceaux furent donnés à Montholon Avocat de Paris, zelé Catholique, & homme d'honneur, mais peu versé dans les affaires d'Etat. Dès ce moment, le Roi n'eut plus aucune confiance en la Reine-Mere. Le Roi avoit honte de tout ce qu'on lui avoit fait accorder, & il étoit vivement piqué des Lettres que le Pape Sixte V. avoit écrites au Duc de Guise & au Cardinal de Bourbon, où il comparoit le premier aux Macchabées. Il étoit aussi très-bien instruit du véritable dessein de la Ligue, qui étoit de l'enfermer dans un Couvent, & de mettre le Duc de Guise ou quelque autre Prince de la Maison de Lorraine sur le trône. Il n'ignoroit pas que la Reine-Mere avoit part à ces projets, qu'au moins elle en avoit connoissance, dans l'espérance de gouverner sous le nom de Henri de Lorraine son petit-fils. L'Assemblée des Etats fut très-nombreuse; le Clergé avoit cent-trente quatre députés, & dans ce nombre quatre Archevêques & vingt-un Evêques; qui choisirent pour Présidens les Cardinaux de Bourbon & de Guise. La Noblesse avoit cent-quatrevingt Députés, qui eurent pour Présidens le Comte de Brissac & le Baron de Magnac. Les Députés du Tiers-Etat étoient au nombre de quatrevingt-onze, qui choisirent pour presider la Chapelle Marteau, Prévôt des Marchands de Paris. Tous zelés Ligueurs, ce qui peut faire juger du caractere de cette Assemblée.

Ouverture des Etats.

Le Roi en fit l'ouverture le 16 d'Octobre par une harangue sage & grave, qu'il prononça avec beaucoup de grace & de majesté. Il protesta qu'il n'y avoit personne en France qui eût plus de zele que lui pour le maintien de la Religion Catholique, & qu'il étoit d'avis, qu'on fit une Loi fondamentale du Royaume, qu'aucun Prince Hérétique ne pourroit monter sur le trône. Il ajouta, qu'il regardoit toutes Ligues, Associations & levées de Troupes, sous prétexte de religion comme illegitimes, & qu'aucun particulier ne pouvoit en faire sans se rendre coupable de Leze-Majesté, & qu'il vouloit bien sur cet article oublier le passé (*b*). Le Duc & le Cardinal de Guise changerent de couleur, & ils obligerent le

(*a*) *De Thou* ubi sup. *Cayet* T. I. (*b*) *De Thou* ubi sup.

Roi d'adoucir ces traits, avant que de faire imprimer sa harangue. Il fut aussi contraint de faire serment d'observer l'Edit de réunion, & de ratifier sa reconciliation avec le Duc de Guise, en communiant avec lui (a). Il ne laissa pas de s'appercevoir bientôt que sa sureté étoit incompatible avec les vues du Duc, que celui-ci, malgré les apparences, s'entendoit avec le Duc de Savoye, qu'il avoit tout credit dans les Etats, qui vouloient exclurre nommément le Roi de Navarre de la Couronne; il vit qu'ils avoient dessein de borner son autorité, & quelques-uns des Princes de la Maison de Lorraine lui déclarerent secretement, qu'ils desapprouvoient la conduite & les vues du Duc de Guise. Ce qui l'irrita encore davantage fut un discours insolent de la Duchesse Douairiere de Montpensier sœur du Duc de Guise, qu'on lui rapporta; maniant des ciseaux d'or qu'elle portoit à sa ceinture, elle avoit dit „ que le meilleur usage qu'elle en espéroit bientôt „ faire, étoit de s'en servir à couper les cheveux de l'indigne Prince qui „ occupoit le trône de France, afin qu'après qu'on l'auroit renfermé dans „ un Monastere, un autre plus digne que lui de gouverner le Royaume „ fût mis en sa place, & réparât le tort que la lacheté de son predécesseur „ auroit fait à la Religion & à l'Etat (b) ". Le Roi prit donc la resolution de se défaire du Duc de façon ou d'autre.

Section IX. Derniers Rois de la Maison de Valois.

Dans cette fâcheuse perplexité, il fit venir ses amis dans son cabinet, & on ne peut mieux dépeindre sa triste situation qu'en les nommant; il n'y avoit que le Maréchal d'Aumont, Nicolas D'Angennes Sieur de Rambouillet, & Beauvais-Nangis; c'etoient-là les seuls en qui il pût se confier dans sa détresse; il leur exposa tout ce qu'il avoit à craindre du Duc de Guise, ses entreprises, & la nouvelle tentative qu'il fesoit actuellement, pour se faire donner la charge de Connétable, malgré lui, par les Etats (c). Ils lui demanderent un jour pour méditer sur une affaire de cette importance. S'étant rendus au jour & à l'heure marquée avec Louis d'Angennes, frere de Nicolas, à qui le Roi voulut que le secret fût communiqué, le Maréchal d'Aumont proposa de faire arreter le Duc de Guise avec tous ceux de sa famille, & que le Roi leur fît faire leur procès dans les formes. Tous les autres jugerent que cela etoit impossible, & le Roi lui-même fut de cet avis: on résolut donc de se defaire du Duc. Le Roi voulut confier l'exécution de ce dessein à Crillon, Maître de Camp du Régiment des Gardes; ce Gentilhomme répondit librement à la proposition, que l'office de Bourreau ne lui convenoit point, mais que s'il s'agissoit de tuer le Duc de Guise dans un duel, il l'assuroit qu'il ne le manqueroit point au péril de sa vie (d). Le Roi ne parut point offensé de cette liberté; il s'adressa alors à Loignac premier Gentilhomme de sa chambre, qui accepta la commission sans balancer. Le Roi avoit auprès de lui quarante-cinq Gentilhommes Gascons, dont le Duc d'Epernon avoit formé depuis quelque tems une nouvelle Garde pour ce Prince; on les appelloit les quarante-cinq (e); c'étoient tous des gens dé-

Le Roi concerte avec quelques serviteurs fideles les mesures pour se défaire du Duc de Guise.

(a) Mezeray p. 329.
(b) Daniel l. c. p. 135. De Thou L. XCIII.
(c) De Thou l. c. Daniel p. 138.
(d) Mezeray p. 330 Daniel, p. 141.
(e) Daniel T. XIII. p. 141.

SECTION IX. *Derniers Rois de la Maison de Valois.*

terminés, qui haïſſoient perſonnellement le Duc, parceque ſous prétexte de retrancher la dépenſe de la Maiſon du Roi, il travailloit à les faire caſſer. Le Roi en choiſit neuf pour être les Miniſtres de ſa vengeance. Il fut encore obligé de confier ſon ſecret à Ornano, Bonnivet, La Grange, Montigni, & d'Entragues, auxquels il donna ſes ordres. Larchant un des Capitaines des Gardes alla trouver le Duc le ſoir du 22 de Décembre, pour l'avertir que le lendemain matin le Roi vouloit tenir Conſeil & expédier beaucoup d'affaires avant les fêtes; après quoi, il dit au Duc qu'il le ſupplioit d'employer ſon autorité pour faire donner aux Gardes de ſa Compagnie leur paye, parceque ſans cela la plupart ſeroient obligés de ſe retirer; ſur ce que le Duc lui promit de faire ce qu'il demandoit, il le ſupplia de trouver bon qu'il lui préſentât un Placet lorſqu'il entreroit au Conſeil (*a*). Tant de mouvemens ne purent ſe faire, ſans donner quelque ombrage, & ſi le Duc de Guiſe n'évita pas le péril, ce ne fut pas faute d'en avoir été averti. Le jour qui précéda l'exécution, il trouva ſous ſa ſerviette un billet, par lequel on lui donnoit avis de prendre garde à lui, qu'on lui préparoit un mauvais tour. L'aiant lu, il prit ſon crayon & écrivit au bas, *on n'oſeroit*, & le jetta ſous la table (*b*). Cependant il ne laiſſoit pas de faire quelques réflexions ſur ce ſujet mais il croioit s'être trop avancé pour reculer. D'ailleurs l'Archevêque de Lyon, qui eſpéroit d'obtenir le chapeau de Cardinal par ſa recommendation, l'engagea à laiſſer le commandement des deux Armées de la Ligue aux Ducs de Mayenne & de Nevers, pour faire ſa charge de Grand-Maître de la Maiſon du Roi, avec toute l'autorité des anciens Maires, & par cette raiſon de ne pas quitter le Roi.

Mort du Duc de Guiſe.

Le 23 de Décembre de grand matin, le Roi étant avec ſes quatre amis dans ſon cabinet, ordonna à Loignac de faire entrer les neuf Gardes; il leur parla en peu de mots ſur le ſervice qu'il attendoit d'eux, & fit apporter autant de poignards qu'ils étoient d'hommes, & leur dit en les leur mettant à la main; „ C'eſt ici une exécution de Juſtice que je vous commande de „ faire ſur l'homme le plus criminel de mon Royaume, & que les Loix „ divines & humaines me permettent de punir, & ne pouvant le faire „ par les voies ordinaires de la Juſtice, je vous autoriſe à le faire par „ le droit que me donne ma puiſſance Royale". Il les plaça alors à l'entrée d'un cabinet, qui étoit à gauche en entrant dans ſa chambre, & ſe retira dans un autre avec les quatre Seigneurs que nous avons nommés (*c*). Ceux qui étoient du Conſeil ſe trouverent de grand matin dans l'antichambre; les Cardinaux de Vendôme & de Gondi, les Maréchaux d'Aumont & de Retz, les Sieurs Nicolas de Rambouillet & d'O s'y rendirent les premiers, & un peu après vinrent le Cardinal de Guiſe & l'Archevêque de Lyon. Le Duc de Guiſe arriva le dernier, & trouva Larchant avec la plupart de ſes Gardes, pour lui préſenter le Placet dont il lui avoit parlé; ils le ſuivirent juſqu'à la porte de l'antichambre, s'étant rangés des deux cotés de l'eſcalier; il entra dans l'antichambre, en laiſſant ſa ſuite dehors. Il ſentit alors une eſpece de foibleſſe: un valet de

(*a*) Le même p. 142. *De Thou* l. c.
(*b*) *Daniel* p. 144. *De Thou* ubi ſup.
(*c*) *Daniel* p. 143. *De Thou* l. c.

chambre du Roi lui présenta quelques prunes; & un mouchoir pour s'essuyer l'œil qui étoit souvent humide (*a*). Sur les huit heures du matin, le Secretaire d'Etat vint dire au Duc que le Roi le demandoit dans son Cabinet. Il y alla & entra dans la chambre par une courte Galerie, qui la séparoit de l'antichambre. La porte aiant été aussitôt fermée, comme c'étoit la coutume, il tourna vers le Cabinet de la gauche; aiant levé la tapisserie & s'étant un peu panché parceque la porte étoit un peu basse, il fut à l'instant atteint de six coups de poignard, qui ne lui laisserent que le tems de s'écrier, *Mon Dieu ayez pitié de moi* (*b*); il poussa dit-on un si grand soupir, qu'on l'entendit dans l'antichambre. Le Cardinal de Guise & l'Archevéque de Lyon accoururent, mais les gardes qui étoient à la porte leur présenterent la pointe de la hallebarde. Ils furent arrétés sur le champ tous deux, & conduits dans une chambre au plus haut du Château (*c*). La porte de la Chambre du Roi aiant été ouverte, tous les Seigneurs y entrerent & le Roi leur dit, en adressant la parole au Cardinal de Vendôme; *Je suis maintenant Roi, que ceux qui sous prétexte de religion entreprendront de troubler l'Etat, apprennent par cet exemple ce qu'ils doivent attendre de moi.* Il alla ensuite chez la Reine-Mere, qui étoit malade, & lui dit, *Madame, je suis Roi à présent, je n'ai plus de Compagnon, le Duc de Guise est mort.* On dit, que sans blâmer & sans approuver ce qu'il avoit fait, elle lui demanda seulement, s'il avoit prévu les suites de la mort du Duc de Guise; *Oui* dit-il, *Madame, j'ai donné de bons ordres. Je le souhaite*, reprit-elle, *& que tout tourne à votre avantage.* Cela s'accorde avec ce que la plupart des Historiens assurent, que cette Princesse ignora entierement le dessein du Roi; le fait n'est pourtant rien moins que certain (*).

(*a*) *Daniel* l. c. p. 145.
(*b*) *Cayet* T. I. *De Thou* ubi sup. *Daniel* p. 146.
(*c*) Les mêmes.

(*) Les Historiens François en général, & même la plupart des Mémoires particuliers, conviennent que la Reine ignora entierement le projet de tuer le Duc de Guise, & qu'elle n'eut aucune part aux mesures qu'on prit. Cependant il y a une Relation curieuse de cette affaire, écrite par un homme, que tout le monde convient qui avoit autant de part à la confiance du Roi que personne, qui en donne une autre idée. Cet Auteur est Miron, Medecin du Roi, dont on trouve la relation dans un Ouvrage peu recherché, & qui ne laisse pas d'être assez rare (1). Il est fort exact dans tout ce qu'il rapporte, & en particulier sur l'article dont il s'agit ici. Il dit, que le 10 de Novembre, la Reine-Mere, aiant reçu des Lettres de la Duchesse d'Aumale, elle fit prier le Roi de lui envoyer quelqu'un de ses Confidens, & l'Auteur lui-même fut chargé de l'aller trouver de la part du Roi. *Dites au Roi mon fils*, lui dit-elle, *que je le prie de prendre la peine de descendre dans mon cabinet, pourceque j'ai chose à lui dire qui importe à sa vie, à son honneur & à son Etat.* Miron l'alla aussitôt répéter au Roi, qui descendit chez sa mere avec Miron & un autre Favori. Ils entrerent dans le Cabinet de la Reine-Mere, qui se mit à la fenêtre avec le Roi, tandis qu'ils demeurerent éloignés dans un coin du Cabinet; ils n'entendirent point la conversation du Roi avec sa mere; mais quand elle fut finie la Reine-Mere dit au Roi assez haut, *Monsieur mon fils, il s'en faut*

(1) Cette Piece curieuse tirée des MSS. de M. Dupuy, se trouve dans l'Histoire Générale des Cardinaux par *Aubery*, Paris 1649, T. V. p. 551.

Section IX. *Derniers Rois de la Maison de Valois.*

Plusieurs Ligueurs arrêtés.

Cependant on arrêta dans le Château les Ducs d'Elbœuf & de Nemours, Anne d'Est mere de ce Duc & du Duc de Guise, le Cardinal de Bourbon & le Prince de Joinville, fils du Duc de Guise. François Du Plessis de Richelieu Grand-Prévôt de l'Hôtel étant sorti du Château avec ses Archers, se saisit du Président de Neuilli, de la Chapelle-Marteau, de Compan, de Catteblanche, Députés de la ville de Paris, de Vincent le Roi Lieutenant-Général d'Amiens. Urbain de Laval Bois-Dauphin & le Comte de Brissac, qui devinrent depuis Maréchaux de France, furent aussi mis en arrêt dans leurs maisons. Péricard Secretaire du Duc de Guise fut saisi

dépêcher, c'est trop longtems attendre, mais donnez si bon ordre que vous ne soyez plus trompé, comme vous le fûtes aux barricades de Paris. Le Roi étant ainsi confirmé, au jugement de l'Auteur; dans le dessein qu'il avoit formé de se défaire du Duc de Guise, s'y prit d'une façon bien singuliere. Il affecta de donner plus que jamais dans la dévotion, & fit construire au dessus de sa Chambre de petites cellules pour y mettre des Peres Capucins, il parut de jour en jour plus indolent & moins appliqué aux affaires, lâchant de tems en tems qu'il vouloit se décharger du poids du Gouvernement sur la Reine-Mere & sur le Duc de Guise, pour s'occuper uniquement de la Religion. Cela fit l'effet qu'il se proposoit, le Cardinal de Guise & l'Archevêque de Lyon le regarderent comme un pauvre homme sans esprit, qui ne pensoit qu'à se rendre propre pour un Monastere, où ils avoient dessein de le confiner. Delà résulterent deux choses. Le Roi se trouva libre de prendre toutes ses mesures sans donner de soupçon, & cela les porta à des insolences si ouvertes, qu'elles ne pouvoient que justifier le coup auquel il se préparoit. Les Cellules dont nous avons parlé, au lieu d'être pour des Capucins étoient destinées pour ceux des quarante cinq, dont il avoit besoin dans cette conjoncture critique. Il suivit son plan froidement & constamment jusqu'au bout. Il fit faire un Journal de ses occupations pendant la semaine, & le fit signer dans le Conseil le Samedi auparavant. Le Lundi le Roi devoit faire telle & telle chose, le Mardi telle autre, & le Vendredi, jour de la mort du Duc de Guise, il devoit aller à Notre-Dame de Cleri, pour y faire ses dévotions. Cet étrange procédé dans un tems si critique étonna également la Faction qui cherchoit à le perdre, & ses amis, qui croyoient que le Roi avoit perdu l'esprit. Mais ce fut ce prétendu voyage qui lui fournit les moyens de faire les derniers préparatifs pour cette Tragédie, sans donner de soupçon. Le Jeudi le Duc de Guise poussa l'insolence plus loin qu'il n'avoit jamais fait avec le Roi, il se plaignit de ses ombrages & de ses soupçons mal-fondés, & demanda absolument de se démettre de la Lieutenance-Générale, malgré tout ce que le Roi put faire pour l'engager à la garder. Le Duc savoit que les choses étoient à leur crise, & pensoit qu'il n'y avoit plus qu'un pas à faire, que quelques-uns disent qui étoit de se saisir de la personne de son Maître & de le mener à Paris pour en faire ce qu'il jugeroit à-propos (1). C'est au moins, à ce que l'on croit le complot dont le Roi fut instruit par la Reine-Mere. D'autre part Henri regarda la résolution du Duc de se démettre de la Lieutenance-Générale, comme un trait de mépris de son autorité, étant persuadé que son dessein étoit de recevoir ce même poste ou la dignité de Connétable des Etats, comme dédaignant de le tenir de la faveur, ou même du consentement du Roi (2). Ce fut ce qui fit qu'il persista dans la résolution de se défaire de lui; ce fut sous prétexte d'aller à Notre-Dame de Cleri, que le Conseil fut indiqué de si bon matin, & les préparatifs de ce voyage servirent à couvrir les mouvemens, que l'exécution du noir dessein du Roi requéroient. Si nous en croyons la Relation de Miron, la Reine-Mere fut le principal auteur de la mort du Duc; cependant à en juger par la réunion de plusieurs circonstances, il y a beaucoup d'apparence que le Roi ne lui communiqua point les mesures qu'il prit, & qu'elle fut réellement surprise de l'événement.

(1) *Le Gendre.* (2) Mem. de la Ligue.

Section IX. Derniers Roi de la Maison de Valois.

saisi avec tous ses papiers (*a*). Le lendemain, Le Guast, Capitaine des Gardes, vint avec un Sergent & trois soldats prendre le Cardinal de Guise, sous prétexte que le Roi le demandoit ; il le conduisit jusqu'à une Galerie obscure, où les soldats le massacrerent à coups de hallebardes (*b*). Il étoit plus violent que son frere, & entre autres discours insolens qu'il avoit tenus, il avoit dit, *que son plaisir seroit de tenir la tête du Roi, quand le Barbier le raseroit chez les Capucins* (*c*). Les corps des deux freres furent brûlés & les cendres jettées au vent, afin qu'il n'en restât ni relique ni mémoire. Le Roi tâcha aussi de se saisir des Ducs de Mercœur & de Mayenne, mais aiant été avertis à tems, ils s'échaperent, comme le Duc de Nemours fit ensuite. A la premiere nouvelle de la mort du Duc de Guise les Parisiens furent fort consternés; mais aussitôt qu'ils apprirent qu'Orléans & d'autres villes s'étoient declarées pour la Ligue, ils reprirent courage, se saisirent des postes les plus importans de la ville, & renonçant à tout respect pour le Roi, ils l'appelloient publiquement Tiran, Apostat, Bourreau, Traitre, & de tous les noms que la fureur la plus brutale peut suggérer, ils briserent ses statues, déchirerent les tableaux où il étoit representé, arracherent son nom & ses armes par tout où ils se trouvoient (*d*).

Mort de la Reine-Mere. 1589.

La Reine-Mere, quoique malade, se fit porter chez le Cardinal de Bourbon, qui d'abord qu'il la vit lui dit, *Ah Madame ce sont de vos tours, vous nous avez tous amenés à la boucherie.* Elle lui répondit avec un de ces sermens, qui etoient alors fort à la mode, qu'elle n'avoit aucune part à ce qui s'étoit fait (*e*). Cette conversation fit tant d'impression sur elle, que l'on croit qu'elle hâta sa mort qui arriva le 5 de Janvier 1589, dans la soixante-dixieme année de son âge (*f*) (*).

(*a*) *De Thou* l. c. *Daniel* ubi sup. p. 148.

(*b*) Les mêmes.

(*c*) Lettres du Roi au Marquis de Pisani du 24 Decembre. Hist. des Cardinaux T. V. p. 614.

(*a*) *Cayet* T. I.

(*e*) *De Thou* L. XCIV.

(*f*) Le même, *Daniel* p. 154. *Mezeray* & al.

(*) Cette fameuse Reine Catherine, veuve de Henri II, & mere de François II. de Charles IX. & de Henri III, Rois de France, étoit née à Florence le 13 d'Avril 1519 (1). Quant à sa personne elle étoit plutôt agréable, que belle surtout dans les derniers tems de sa vie étant devenue fort replette. Tout le monde convient qu'elle avoit de grandes qualités naturelles, perfectionnées par l'âge & par l'exercice ; une grande capacité, beaucoup de pénétration, l'esprit vif & le jugement profond ; elle excelloit surtout en tout ce qui convient dans les Cours ; polie, affable & engageante, magnifique au plus haut point, sans regarder à la dépense, libérale jusqu'à la profusion; elle avoit un air de majesté, une grande présence d'esprit, & étoit admirablement fertile en expédiens, même au milieu des plus grands dangers. Mais elle avoit une ambition démesurée, qui ne respectoit ni la Nature ni l'Humanité. Elle se croyoit née pour commander seule, & que l'obéissance étoit le partage de tous les autres. Elle formoit des Partis, afin d'etre la maitresse en les balançant, & elle sacrifioit à cela toute religion & toute probité. Quelque fois elle [illegible] tous les Réformés, & le plus souvent elle les persecutoit. Elle prit tantôt le parti des Guises contre les Princes, tantôt celui des Princes contre la Maison de Lorraine. Non contente d'être Mere des Rois, elle vouloit être

(1) Memoires pour l'Histoire de France T. I. p. 261.

SECTION IX
Derniers Rois de la Maison de Valois.

Embarras du Roi.

Le Roi se flata que les affaires prendroient un meilleur tour dans les Etats, & dans cette vue, il conduisit les prisonniers au Château d'Amboise, où il en confia la garde à du Guast, le même qui avoit par son ordre fait massacrer le Cardinal de Guise. Il relacha le Comte de Brissac, & renvoya à Paris tous les Députés de cette ville, excepté Charles-Marteau, avec Vincent le Roi, sur la promesse qu'ils lui firent d'appaiser le peuple; il se contenta de les faire jurer qu'ils reviendroient s'ils ne réussissoient pas dans leur commission (a). Mais il vit bientôt que toutes ses esperances

(a) *De Thou* l. c *Daniel* p. 160 & 169.

leur Maitresse & leur Souveraine. Elle négligea l'éducation de ses enfans dans leur bas âge, & les laissa corrompre dans leur jeunesse, afin de pouvoir les gouverner toujours. Ce fut par là qu'elle se rendit insupportable à Charles IX & suspecte à Henri III. Pour bien juger de son caractere, il n'y a qu'à examiner sa Cour & ses Favorites. Sa Cour étoit composée d'hommes intrigans, dont l'habileté consistoit à inventer mille moyens de piller & de dépouiller le peuple, dissolus dans leurs mœurs, emportés & aveuglément dévoués à ses volontés. Quant aux Dames qui avoient sa faveur, elles sont assez connues dans l'Histoire, qu'elles deshonorent. En un mot le siecle de Catherine de Medicis, car c'est ainsi qu'on peut nommer un intervalle de plus de trente ans, où son génie & son exemple servirent de Loi en France, fut un assemblage de toutes sortes d'infâmies. Beaucoup de superstition, plus d'Athéisme encore, un entêtement extravagant, pour l'Astrologie, de la magnificence sans dignité, une Politique raffinée qui sappoit l'Etat dans ses fondemens, une affectation du pouvoir absolu qui aboutit à une entiere anarchie, un esprit de dissipation, qui laissoit l'industrie sans esperance, & effaçoit presque tout sentiment de probité. Après avoir passé une longue vie dans le luxe, elle mourut en apparence de la goute, devenue mortelle par l'accablement de son esprit, & par l'idée du mépris auquel elle alloit être exposée (1). Le Roi ne la quitta point dans sa derniere maladie, & lui témoigna la tendresse qu'il avoit naturellement, & qui auroit paru en d'autres occasions, si elle ne l'avoit étouffée (2) Elle nomma par son Testament pour ses héritiers la Grande Duchesse de Toscane & le Comte d'Auvergne, mais ils n'eurent pas grand chose de son héritage, car elle laissa pour huit-cens mille écus de dettes. Elle affecta de gouverner jusqu'au dernier moment, & y parut plus propre sur son lit de mort qu'elle ne l'avoit été durant sa vie; elle dit au Roi son fils, „ Je vous laisse pour dernieres paroles, lesquelles je vous prie avoir en mémoire pour le „ bien de votre Etat, que vous aimiez les Princes de votre sang, & que vous les teniez „ toujours auprès de vous, & principalement le Roi de Navarre. Je les ai toujours „ trouvés fideles à la Couronne, étant les seuls qui ont intérêt à la succession de votre „ Royaume, Souvenez-vous que si vous voulez rendre la paix, qui est si nécessaire à „ la France, il faut que vous accordiez la liberté de conscience à vos sujets, aiant obser- „ vé que les Allemands & plusieurs Princes Souverains de mon tems, n'ont jamais pu pa- „ cifier avec les armes les troubles qu'ils ont eus en leur Pays pour la Religion (3)". Sa mort ne fut pas sitôt sue à Paris, que les Ligueurs dirent publiquement, que si on apportoit le corps à Paris pour l'enterrer à St. Denis dans le tombeau qu'elle avoit fait faire pour elle & pour son mari, ils le traineroient à la voirie ou le jetteroient dans la riviere (4), parce qu'ils croyoient qu'elle avoit eu part à la mort du Duc & du Cardinal de Guise. Pour à Blois, elle ne fut pas morte, qu'elle fut oubliée. Le Roi, contre sa coutume fit déposer son corps sans cérémonie, & ce ne fut que plus de vingt ans après qu'il fut transporté dans la Chapelle qu'elle avoit fait batir à Saint-Denis (5).

(1) De Thou L. XCIV.
(2) Le même.
(3) [illegible] T. XIII. p. [illegible]
(4) Journal de Henri III. p. m. 104, 105.
(5) [illegible]

étoient vaines; la plupart des Députés des Etats se retiroient de Blois sans dire adieu, ensorte que pour sauver les apparences, il congédia les Etats. Plusieurs des grandes villes se déclarerent pour la Ligue, que le Pape & le Roi d'Espagne appuyoient publiquement. Mais ce qui l'inquieta le plus & fit le plus de tort à sa réputation, ce fut la conduite de du Guast, qui traita avec les Ligueurs de la rançon des prisonniers; & lorsque le Roi instruit de ce qui se passoit les lui redemanda, il eut l'insolence de marchander avec lui, & pour trente mille écus qu'il se fit payer sur le champ, il lui remit le Cardinal de Bourbon, le Duc d'Elbœuf & le jeune Duc de Guise (*a*). Il retint l'Archevêque de Lyon & la Chapelle-Marteau avec la liberté de les rendre à ceux qui lui en donneroient la plus grosse rançon; & ce furent les Ligueurs avec lesquels il fit marché peu de tems après (*b*). Si le Roi, au lieu d'écouter les timides conseils du Maréchal de Retz, avoit suivi ceux du Maréchal d'Aumont & de M. de Rambouillet, & eut marché droit à Paris, il auroit étouffé la guerre civile dès sa naissance (*c*); mais l'envie de temporiser, qui lui fut toujours fatale, l'emporta & donna lieu aux troubles qui durerent tant d'années, & mirent la France à deux doigts de sa ruine, après l'avoir mis au tombeau par une mort prématurée.

Les Ligueurs de Paris renoncent à l'obéissance du Roi, & declarent le Duc de Mayenne Lieutenant-Général du Royaume.

Cependant les Ligueurs de Paris réduisoient leur révolte en Systême. Soixante-dix Docteurs de Sorbonne oserent décider, que les François étoient déliés du serment de fidelité, qu'ils avoient fait à Henri de Valois, & qu'ils pouvoient lever de l'argent & prendre les armes (*d*), & par un autre Decret ils défendirent de faire mention du Roi dans les Prieres publiques (*e*). Les Seize, qui étoient de fait les Tribuns du Peuple, avoient nommé le Duc d'Aumale Gouverneur de Paris; de concert avec lui Bussi le Clerc, Procureur séditieux, que le Duc de Guise avoit fait Gouverneur de la Bastille, apprenant que le Parlement étoit assemblé pour faire une Députation au Roi, s'y rendit suivi d'une troupe de gens armés, & emmena plus de cinquante tant Présidens que Conseillers; il les conduisit tous en robe & en bonnet à la Bastille, au travers d'une foule de peuple, qui les chargeoit de mille injures (*f*). Les Factieux formerent ensuite un nouveau Parlement, & mirent par force le President Brisson à la tête de ce Corps; le Sieur de Molé fut obligé d'accepter la charge de Procureur-Général, parcequ'on le menaça de la mort s'il la refusoit. Ce nouveau Parlement déclara nul le serment que les Députés avoient fait de retourner à Blois, supposé qu'ils ne pussent ramener les esprits des Parisiens, cette Cour jura aussi de ne se jamais départir de la Ligue, & de poursuivre la vengeance de la mort du Duc & du Cardinal de Guise. A l'arrivée du Duc de Mayenne, le Conseil de l'Union, qui étoit de quarante membres, fut augmenté, & il déclara le Duc *Lieutenant Général de l'Etat Royal & Couronne de France*, titre inconnu & inintelligible, mais en vertu duquel il fut revêtu d'une puis-

(*a*) Les mêmes.
(*b*) *Daniel* p. 162.
(*c*) *De Thou* ubi sup. *Daniel* p. 159.
(*d*) *Maimbourg* Hist. de la Ligue T. II. p. m. 118, 119.
(*e*) Mem. de la Ligue T. II.
(*f*) Journal de Henri III. p. m. 105, 106. *De Thou* l. c.

Section IX. Derniers Rois de la Maison de Valois.

ſance comme ſouveraine ; ils auroient même été prêts à lui donner le titre de Roi, s'il n'avoit ſagement moderé leur emportement (*a*). Rouen & une grande partie de la Normandie ſe déclara en faveur de la Ligue, Lyon & Toulouſe ſuivirent cet exemple, de même que toute la Bretagne, les villes de Bourges, d'Aix, d'Arles, & de Toulon. Le Maréchal de Matignon ſauva Bourdeaux au Roi, & le Maréchal d'Aumont conſerva Angers, mais la Picardie & l'Auvergne embraſſerent la Ligue (*b*). L'Ambaſſadeur d'Eſpagne alla à Paris, ce qui indiquoit aſſez quel parti ſon Maître prenoit. Le Pape penchoit auſſi pour la Ligue, qui avoit en la perſonne du Cardinal Pellevé un Agent également actif & habile ; le Roi avoit de ſon côté à Rome le Marquis de Piſani qui le ſervoit bien. Dans toutes les Provinces on levoit des Troupes pour le Roi & pour la Ligue ; la religion étoit le prétexte, mais l'intérêt & l'eſprit de vengeance étoient les vrais motifs qui feſoient agir. Pendant tout ce tems-là on feſoit toujours la guerre aux Réformés, mais foiblement, parceque la Ligue n'étoit pas à portée de les attaquer, & que le Roi & la Nobleſſe qui étoit avec lui n'y étoient pas portés. Il eſt vrai que pour ſauver les apparences, ils ſe déclaroient hautement en termes très-forts contre l'Héréſie & les Hérétiques, tandis qu'ils négocioient ſecretement avec eux, parcequ'il étoit évident que ſans leur ſecours le Roi étoit perdu, & la conſtitution de l'Etat renverſée.

Le Roi s'accommode avec le Roi de Navarre.

Le malheur des Princes eſt la pierre de touche du zele & de la fidelité. Henri III. ſe trouva à Blois abandonné de preſque tous ceux qu'il avoit élevés & comblés de bienfaits, décrié par le Clergé qu'il avoit protegé & déteſté des Bigots, auxquels il avoit toujours fait la cour. Ce fut là un bonheur pour lui, parceque cela fit place à ceux qu'il auroit toujours dû avoir auprès de ſa perſonne. A la réſerve du vieux Cardinal de Bourbon, qui étoit en priſon, & que la Ligue, digne d'un tel Roi, appelloit Charles X. tous les Princes du Sang ſe rendirent auprès de lui, non pour avoir des dignités, mais pour ſacrifier leurs vies & leurs biens pour ſon ſervice. Le Cardinal de Lenoncour, le Maréchal Duc de Montmorenci, les Ducs d'Epernon & de Nevers & d'autres Seigneurs vinrent le trouver avec tout ce qu'ils purent raſſembler de forces. Par leur conſeil il ſe retira à Tours, & il donna le 4 de Mars un Edit par lequel il transféroit le Parlement de Paris & la Chambre des Comptes dans cette ville (*c*). Il avoit négocié avec le Duc de Mayenne, & par amour pour la paix, & pour montrer ſon attachement conſtant à l'Egliſe Romaine, il lui avoit offert & à ceux de la Maiſon de Lorraine le gouvernement du tiers du Royaume, mais ils eſpéroient ſi bien d'être maîtres de toute la France, qu'ils rejetterent ſes offres (*d*). Le Roi de Navarre au contraire publia une Déclaration, par laquelle il offroit ſa perſonne & ſes Troupes au Roi, ſans condition. Diane d'Angoulême, fille naturelle de Henri II. ménagea la reconciliation des deux Rois, qui ſe conſomma dans une entrevue qu'ils

(*a*) *De Thou* l. c. *Daniel* p. 173, 174, *Mezeray* l. c. p. 340, 341.

(*b*) Les Auteurs cités.

(*c*) Les mêmes.

(*d*) Hiſt. de la vie du Duc d'Epernon T. I. p. 248, 249.

eurent à la fin d'Avril. Quelques personnes avertirent le Roi de Navarre, qu'il pourroit avoir le même sort que le Duc de Guise; pour les contenter ce Prince prit quelques precautions à la premiere rencontre, mais le lendemain il vint accompagné d'un seul Page pour saluer le Roi, ce qui contribua à rendre leur union plus sincere (*a*). Pendant que le Roi de Navarre assembloit ses Troupes, le Duc de Mayenne pensa enlever le Roi. Un détachement de Cavalerie du Duc n'étoit pas à plus de cent pas de Henri, lorsqu'un meunier l'avertit du danger, il gagna à toute bride le fauxbourg de Tours, que Crillon avec une partie du Regiment des Gardes défendit vaillamment mais la ville & le Roi couroient risque, si les Troupes du Roi de Navarre n'étoient arrivées le 7 de Mai (*b*). Le Pape aiant excommunié le Roi pour la mort du Cardinal de Guise, l'emprisonnement du Cardinal de Bourbon & son union avec le Roi de Navarre, le Roi en fut fort consterné; mais le Roi de Navarre lui dit, *Sire, marchons à Paris, si nous vainquons nous aurons l'absolution* (*c*), Le Duc d'Aumale avec les Milices de Paris vint assieger Senlis, que le Roi avoit surpris. La Noue & le Duc de Longueville avec une poignée de monde battirent d'Aumale & firent lever le siege, ce qui encouragea les deux Rois à poursuivre leur entreprise. Dans leur marche ils reprirent plusieurs Places, les unes se rendirent & d'autres furent emportées d'assaut, Etampes fut de ces dernieres, & le Baron de Saint Germain qui y commandoit eut la téte tranchée (*d*) Nicolas de Harlai Sieur de Sanci, que le Roi avoit envoyé en Suisse sans argent pour lever des Troupes, s'acquitta de cette commission en vendant ses pierreries & une partie de son bien; & arriva à Conflans avec dix mille Suisses, deux mille Lansquenets & quinze-cens Reistres. Le Roi lui dit en l'embrassant, *que les recompenses n'égaleroient point le service qu'il venoit de lui rendre, mais qu'elles passeroient ses espérances* (*e*). L'Armee des deux Rois se trouva alors forte de plus de trente mille hommes, Le dernier jour de Juillet ils investirent Paris; le Roi etablit son quartier à Saint Cloud, & le Roi de Navarre le sien à Meudon (*f*).

Assassinat de Henri III *par* Jaques Clément.

Lorsque l'Armée Royale s'approcha de Paris, les Parisiens rappellerent le Duc de Mayenne d'Alençon, qu'il avoit pris, pour venir les défendre. Il prit les meilleures mesures possibles, & se posta lui-méme avec quatre mille hommes dans les fauxbourgs de Saint Honoré, bien résolu de s'ouvrir une passage à la derniere extrémité ou de perir. On croit en général que Paris n'auroit pu tenir longtems, parceque le Roi pouvoit couper de tous côtés les vivres; & que les habitans étant une fois pressés par la disette, les Royalistes qui etoient en grand nombre auroient mis le Duc de Mayenne & les Ligueurs acharnés en quelque façon entre deux feux. Mais un coup imprevu les sauva. Jaques Clément, Moine Dominiquain,

(*a*) *Daniel* T. XIII p. 198, 199.
(*b*) *Cayet* T. I. *D'Aubigné* T. III. L. II. Ch. 18.
(*c*) Journal de Henri III. p. 117. *Daniel* l. c. p. 216, 217.
(*d*) *Daniel* p. 215.
(*e*) *De Thou* L. XCVI. *D'Aubigné* l. c. Ch. 22.
(*f*) *Daniel* p. 223.

SECTION IX. *Derniers Rois de la Maison de* Valois.

natif du village de Sorbonne dans le Senonois, jeune homme sans lettres, d'un esprit foible, qui avoit sucé tout le venin des sermons fanatiques & séditieux qu'il entendoit tous les jours; poussé d'ailleurs par des gens plus habiles que lui, mais qui avoient peut-être le cœur plus mauvais, entreprit de dissiper l'Armée Royale en assassinant le Roi. Pour faciliter son entreprise, on lui fit obtenir sous de faux prétextes un passeport du Comte de Brienne, & une fausse Lettre de créance sous le nom du premier Président de Harlai, qui étoit à la Bastille. Il sortit de Paris le jour même que le Roi arriva à Saint Cloud; il rencontra en chemin M. de la Guesle, Procureur-Général & son frere, qui alloient au quartier du Roi, & leur aiant dit qu'il avoit un avis important à donner au Roi, un de ces Messieurs le prit en croupe & le mena à Saint Cloud (*a*). Comme il étoit trop tard pour parler au Roi, Clément soupa avec les gens du Procureur-Général fort gayement, & dormit si tranquillement qu'il fallut l'éveiller le lendemain matin (*b*). M. de la Guesle le présenta au Roi; Clément lui parla hardiment & lui présenta sa Lettre de créance; pendant que le Roi la lisoit, ce malheureux tira un couteau de sa manche, & l'aiant enfoncé dans le ventre du Roi l'y laissa (*c*). Ce Prince retira lui-même le couteau de la playe, dont il donna à l'assassin un ou deux coups dans le visage. La Guesle le frappa au visage & sur l'estomac avec la garde de son épée, & le renversa; deux des Gardes du Roi le massacrerent imprudemment (*d*) (*).

(*a*) *De Thou* l. c. Observat. du P. *Griffet* sur le regne de Henri III.
(*b*) *Griffet* l. c.
(*c*) *Daniel* p. 226.
(*d*) *Mezeray*, *Daniel* & al.

(*) Nous avons rapporté dans le Texte le fait aussi clairement, que nous l'avons pu sur l'autorité des meilleurs Historiens. M. de la Guesle a donné une Relation circonstanciée de ce tragique événement depuis le moment qu'il rencontra Jaques Clément jusqu'à la mort de ce Scélérat. Quelques-uns ont dit qu'il lui passa son épée au travers du corps, mais il assure lui-même positivement le contraire; il dit, que l'assassin se tenoit ferme vis-à-vis du Roi, après que ce Prince l'eut blessé au visage; & que lui dans la crainte qu'il n'eût d'autres armes, le frappa au visage & sur l'estomac avec la garde de son épée & le renversa dans la ruelle entre les deux lits qui étoient dans la chambre du Roi (1). En ce tems-là il n'y eut aucun doute que Jaques Clément ne fût l'assassin. On publia à Paris une pompeuse Relation de son martyre, & son Ordre ne rougit point de son action & de celui qui l'avoit commise, au contraire un de ses Confreres publia une autre Relation, où il attribuoit son attentat à une révélation du Ciel (2), ce qui fut fatal au Prieur de son Convent, qui aiant été fait prisonnier environ six mois après, fut exécuté comme complice du crime, ou au moins comme l'aiant encouragé; il le nia néanmoins à la question, & à sa mort il protesta de son innocence, & qu'il détestoit l'attentat commis. On lit dans la Lettre de M. la Guesle, que quelqu'un dit pendant le souper à Jaques Clément, que le bruit couroit que les Religieux de son Ordre avoient formé une entreprise sur la vie du Roi, à quoi il répondit hardiment & sans changer de couleur, qu'il y en avoit *partout de bons & de mauvais*. On remarqua aussi son couteau, qui étoit neuf, avec une longue lame & un manche noir; & quelqu'un aiant pris garde qu'il s'en servoit fort bien à couper les morceaux, lui dit, vous oublieriez plutôt votre Bréviaire que votre couteau, à quoi il repliqua, voila mon

(1) Mem. pour servir à l'Histoire de France T. I. p. [illegible]
(2) Discours véritable de l'estrange & subite mort de Henri de Valois, advenue par permission divine à St. Cloud, ayant assiégé la ville de Paris, le Mardi premier d'Août 1589.

D'abord la playe du Roi ne parut point fort dangereuſe, au moins on le publia ainſi, mais de fréquentes foibleſſes firent bientôt connoitre qu'il étoit en danger. Le Roi de Navarre averti accourut d'abord au quartier du Roi, dès qu'il fut inſtruit du funeſte accident qui étoit arrivé. Il y a des relations fort differentes de la converſation de ces deux Princes, peut-être également mal-fondées; on convient généralement, que le Roi embraſſa tendrement le Roi de Navarre, l'appella ſon cher frere, le déclara ſon Suc-

SECTION IX. *Derniers Rois de la Maiſon de Valois.*

couteau & voici mon Bréviaire (1). Nonobſtant tout cela on a voulu faire douter que Jaques Clément ait été l'aſſaſſin. On dit, que pendant que le Roi liſoit la Lettre qu'il lui préſenta, quelqu'un qui étoit proche de ce Prince lui donna un coup dans le ventre, & que le Moine fut d'abord étourdi & enſuite maſſacré pour qu'on ne découvrit pas la vérité. D'autres inſinuent qu'on expédia le Moine auparavant, & qu'un autre revêtu de ſon habit commit le parricide. Mais il n'y a point de preuves de cela; on allegue ſeulement qu'un valet de pied du Comte d'Auvergne déclara ſur ſon lit de mort, que ce n'étoit point un Jacobin qui avoit tué le Roi, & que Madame d'Entragues, fille du Comte, avoit ſouvent aſſuré la même choſe (2). Il ſemble à la vérité qu'on a aſſez bien prouvé, que Jaques Clément avoit fait profeſſion d'être fidele au Roi, & qu'on s'étoit ſervi de lui pour porter des Lettres de Blois & de Tours à Paris; ce qui explique bien pourquoi on ne ſe défia pas de lui, mais ne le juſtifie pas de l'aſſaſſinat. Au contraire il eſt évident, que les Ligueurs étoient bien perſuadés qu'il avoit fait le coup, puiſqu'ils ordonnerent à leurs créatures de le célebrer comme un Martyr, qu'ils expoſerent ſon portrait avec des rayons comme un Saint, & qu'ils recompenſerent ſa mere & quelques-uns de ſes parens (3). Une petite circonſtance encore ſemble mettre la choſe hors de doute; avant ſon départ de Paris on le vit occupé à recoudre ſes ſouliers avec une aiguille & du fil; quelques-uns de ſes confreres rioient de ſa ſimplicité, & lui aiant demandé combien cet ouvrage dureroit, il leur répondit, qu'il dureroit aſſez pour le chemin qu'il avoit à faire: ce qui prouve qu'il comptoit de périr dans ſon entrepriſe (4). La ſource de toutes ces varietés eſt l'imprudence qu'on eut de le tuer ſur le champ, quelque choſe que la Gueſle fit pour l'empêcher, & de jetter ſon corps par la fenêtre ſans l'examiner; après quoi Richelieu, Grand-Prévôt de l'Hotel, le fit tirer à quatre chevaux & brûler enſuite, par ordre de Henri IV (5). Mais ce qu'il y a de plus difficile à ſavoir, ce ſont les auteurs de l'aſſaſſinat, dont les Hiſtoriens ne parlent qu'avec retenue & obſcurément, ceux-là mêmes qui à d'autres égards ſemblent avoir été les mieux inſtruits, avouent qu'ils ne peuvent rien dire de certain ſur cet article; qu'il eſt couvert d'un nuage impénétrable, & doit être renvoyé au tribunal de Dieu. On convient cependant que le bruit public accuſoit le Duc de Mayenne & la Ducheſſe de Montpenſier ſa ſœur. Le premier deſavoua le crime de la façon la plus forte; mais la Ducheſſe y applaudit, & il y en a même qui prétendent qu'elle avoit engagé le Scélérat à commettre ce crime en lui accordant les dernieres faveurs; on prétend qu'une des principales cauſes de ſa haine contre le Roi, étoit quelle avoit échoué dans une intrigue de galanterie avec lui, ce qui l'avoit miſe en fureur. Il eſt certain qu'elle & ſa mere allerent en Caroſſe de la façon la plus indécente annoncer la mort du Roi au Peuple, & que la Ducheſſe de Nemours étant entrée dans l'Egliſe des Cordeliers monta ſur les marches du grand autel & déclama violemment contre le Roi (6). Elles diſtribuerent auſſi à leurs Amis des écharpes vertes, au lieu des noires qu'ils avoient portées depuis la mort du Duc de Guiſe. Mais ſi ce procédé étoit inexcuſable, même en des femmes, celui de Sixte V le fut bien plus, qui n'eut pas honte d'élever en plein Conſiſtoire le zele du parricide, au deſſus de celui d'Eleazar & de Judith (7); choſe abominable, où regne la ſuperſtition & l'ignorance.

(1) *Mathieu.*
(2) La Fatalité de St. Clou Art. 23.
(3) Mem. de la Ligue.
(4) Fatalité de St. Clou.
(5) Journal de Henri III. p. 11[illegible].
(6) Mem. de la Ligue.
(7) Fatalité de St. Clou Art. 18.

Section IX. *Derniers Rois de la Maison de Valois.*

cesseur, & exhorta les Princes & les Seigneurs qui étoient présens à le reconnoitre pour leur légitime Souverain & à le soutenir, & mourut le lendemain le second d'Août, vers les quatre heures du matin, dans la trente-neuvieme année de son âge & la seizieme de son regne (*a*) (*).

S E C-

(*a*) Les Auteurs cités.

(*) L'infortuné Henri III. étoit né le Samedi 20 de Septembre 1551. & non le jour de la Pentecôte, comme on le dit communement (1). On lui donna au Batême les noms d'Alexandre-Edouard; il eut pour Parrains Edouard VI. Roi d'Angleterre, & Antoine de Bourbon Duc de Vendôme, & la Princesse de Navarre femme du Duc fut sa Marraine. A sa confirmation on lui donna le nom de Henri. Pendant qu'il fut Duc d'Anjou, il étoit actif, ambitieux & plein d'une généreuse ardeur, mais dans la suite il changea entierement; quelques-uns disent que ce fut après le court séjour qu'il fit à Venise; mais véritablement ce changement arriva après le massacre de la St. Barthelemi (2). Il avoit naturellement de la bonté, & croyoit sincérement les vérités du Christianisme; desorte que depuis ce tems-là il eut l'esprit agité, ensorte qu'il cherchoit quelquefois à écarter ses frayeurs par la débauche, & en d'autres occasions de les calmer par des pratiques superstitieuses. La seule excuse qu'on peut alleguer c'est sa jeunesse, & peut-être aussi le pouvoir que la Reine-Mere avoit sur lui. Après son retour de Pologne il devint indolent & capricieux; & avec ces nouveaux défauts, il ne laissa pas d'être toujours opiniâtre; car quoiqu'il changeât souvent d'avis, c'étoit par inconstance & non par égard pour les conseils. Peut-être que les Liguëurs & les Huguenots ont exaggeré ses débauches, car ils le haïssoient également. Cependant il est certain que depuis l'avanture qu'il eut à Venise & depuis la mort de la Princesse de Condé, il se livra à des desordres infâmes, dont voici une preuve incontestable. D'Aubigné étant prisonnier de M. de St. Luc, qui étoit un de ceux qu'on appelloit les Mignons du Roi, ce Seigneur lui raconta ce qui suit. Ennuyé & honteux de certains desordres auxquels le Roi se livroit quelquefois, il concerta avec la Maréchale de Retz & le Duc de Joyeuse, gens assez peu scrupuleux, de faire peur au Roi là-dessus, de percer la muraille de la ruelle du lit de ce Prince, & d'y passer une sabarcane d'airain, par où une nuit, se disant un Ange envoyé du Ciel, il lui fit de la part de Dieu de terribles menaces sur ses vices & ses débauches. Le Prince effrayé pensa en perdre l'esprit, desorte que le Duc de Joyeuse lui découvrit le mystere. Il en fut si irrité contre Saint Luc, que celui-ci fut obligé de se sauver promptement, & de se retirer dans son Gouvernement de Brouage, où il se déclara depuis pour la Ligue (3). La nuit il prenoit quelquefois au Roi des frayeurs qui le fesoient cacher sous son lit, & dèsqu'il tonnoit il descendoit toujours aux basses voutes du Louvre. Il se peut qu'il y avoit en cela quelque chose qui venoit de tempérament, car on remarquoit qu'en hiver, il étoit sujet à une bile noire, & qu'alors il étoit fort dangereux de l'irriter. Quelques-uns prétendent qu'on en avertit le Duc de Guise, & qu'il perdit la vie pour n'avoir pas profité de l'avis. Quoiqu'il en soit, le Roi n'eut qu'une rechute avant sa mort, qui se manifesta dans sa négociation avec le Duc de Mayenne, après quoi il reprit son ancien courage, & parut tel qu'il avoit été, quand il étoit Duc d'Anjou. M. de Thou assure que pour la défense de Tours, il donna ses ordres en grand Capitaine, & fit paroitre l'intrépidité d'un vaillant soldat. Il fut bon mari pour la Reine Louise de Lorraine, qui se retira après sa mort à Moulins, où elle passa le reste de ses jours en de continuels exercices de pieté, étant morte environ douze ans après le Roi. Après avoir reçu la blessure dont il mourut, ce Prince se comporta avec beaucoup de pieté & de constance, ainsi qu'il paroit par le certificat des Princes & des Seigneurs, qui étoient auprès de lui, qui s'assemblerent le lendemain de sa mort pour dresser & signer cet acte (4). La haine qu'on portoit à ce Prince

(1) [illegible] Théatre d'Honneur L. III.
(2) De Thou L. XCVI.
(3) D'Aubigné T. II. L. IV. Ch. 16.
(4) Voy. à la suite du Journal de Henri III.

Section X. *Histoire de* Henri IV.

SECTION X.

Histoire du regne de Henri IV, *surnommé* le Grand, *Roi de* France *&* *de* Navarre, *Fondateur de la Branche de* Bourbon, *qui occupe à présent le trône.*

Henri IV. *est reconnu Roi de France.*

HENRI Roi de Navarre étoit dans sa trente-sixieme année, quand par la mort de son prédécesseur il fut appellé au trône par le droit de sa naissance (*). Cependant à l'exception des Huguenots, il trouva peu de

Prince est sans exemple; car après qu'on eut embaumé son corps, ses entrailles aiant été mises dans un coffre, on le perça à coups de poignard de façon que la graisse en découloit (1). On a prétendu conclure de là qu'il y avoit auprès de lui des gens capables de faire, ce que l'on attribue à Jaques Clément. Ses entrailles furent enterrées dans un lieu secret de l'Eglise de Saint Cloud, où dans la suite Henri IV. fit mettre une Epitaphe. On porta son corps à Saint Corneille de Compiegne, où le Duc d'Epernon l'accompagna; il y demeura jusqu'à l'an 1610, qu'il fut apporté à Saint Denis (2).

(*) Nous nous proposons de donner dans cette Note, aussi succintement qu'il nous sera possible, la généalogie de Henri IV. & en conséquence de faire voir le droit qu'il avoit à la Couronne de France. Nous avons tiré cette Généalogie des meilleurs Auteurs, que nous ne citons point, parceque les citations seroient trop nombreuses. Robert sixieme fils de Saint Louis naquit en 1256; son pere lui donna le Comté de Clermont. Il fut fait Chevalier à Paris en 1279 à un Tournois, où il reçut tant de coups sur la tête, qu'il eut toujours depuis l'esprit dérangé. Il ne laissa pas d'épouser Béatrix fille unique de Jean de Bourgogne & d'Agnes de Bourbon, de laquelle Béatrix hérita la Baronnie de Bourbon. Robert eut d'elle plusieurs enfans, & mourut en 1318. Louis, son fils aîné échangea le Comté de Clermont avec Charles le Bel, qui en 1327 érigea la Baronnie de Bourbon en Duché Pairie, en sa faveur. Louis épousa Marie fille du Comte de Hainault, de laquelle il eut une nombreuse postérité; entre autres Pierre qui lui succeda, & Jaques tige des Comtes de la Marche. Louis mourut en 1342. Pierre I. Duc de Bourbon, que Philippe de Valois fit Grand Chambellan, épousa Isabelle, fille de Charles de France, Comte de Valois, dont il eut un fils & sept filles. Il fut tué en combattant vaillamment à côté du Roi Jean à la journée de Poitiers en 1356 Son fils Louis II. étoit un des plus riches Princes de son tems; il fut un des ôtages qu'on donna aux Anglois pour le Roi Jean, paya une rançon de cent mille Livres, & en dépensa quarante mille pendant qu'il fut à Londres. Il eut quelque part au Gouvernement sous le regne de Charles VI, & passa pour un des hommes les plus illustres de son tems. Il épousa Anne fille du Comte de Clermont en Auvergne, & mourut en 1410. Jean son fils se qualifioit Duc de Bourbon & d'Auvergne, Comte de Forez, de Clermont & de Montpensier, Seigneur de Beaujeu & de Dombes, Pair & Chambellan de France. Il commandoit l'avantgarde à la bataille d'Azincourt & fut fait prisonnier; il demeura dix neuf ans en Angleterre. Les Comtes de Montpensier descendent de Louis son second fils; il mourut en 1434. Charles I. Duc de Bourbon, son fils aîné, suivit la fortune du Roi Charles VII., il eut d'Agnes, fille de Jean Duc de Bourgogne, six fils & cinq filles Jean son fils aîné, fut Duc de Bourbon, Philippe mourut jeune, Charles fut Cardinal & Archevêque de Lyon, Pierre fut Seigneur de Beaujeu, Louis Evêque de Liege, & Jaques Chevalier de la Toison d'Or. Des filles, Marie épousa Jean Duc de Calabre; Isabelle Charles, dernier Duc de Bourgogne, elle fut mere de Marie de Bourgogne, qui porta dans la Maison d'Autriche ce riche héritage;

(1) *Matthieu* T. II. L. I. (2) *Mezeray.*

Section X. *Histoire de* Henri IV.

perſonnes qui fiſſent paroitre beaucoup de zele pour ſon ſervice. Il réſolut de ſe ſervir de ce petit nombre auſſi promptement, & auſſi utilement qu'il pourroit. Le Maréchal de Biron fut un des premiers, le Roi le chargea d'aller faire prêter ſerment aux Suiſſes, pour les engager à demeurer à ſon ſervice, perſuadé que cet exemple entraineroit les autres. Mais il avoit déja été prévenu; Sanci Colonel-Général des Suiſſes, ſans aller faire ſa cour au Roi, les avoit déja diſpoſés à faire ce qu'il deſiroit, choſe de la derniere conſéquence (*a*). Il y avoit cependant un grand parti parmi les Catholiques, qui étoient les Sieurs d'O, de Manou, d'Entragues, de Château-vieux, de Dampierre, & pluſieurs autres. Après avoir délibéré avec le Duc de Longueville, n'aiant nulle envie de reconnoitre le Roi, & moins encore de ſe joindre à la Ligue, ils vinrent trouver le Roi, & d'O portant la parole, lui déclara au nom de tous, qu'ils ne prétendoient pas conteſter le droit que ſa naiſſance lui donnoit à la Couronne, mais qu'ils s'attendoient qu'il ſe feroit Catholique. Pendant ce Diſcours, le Roi chan-

(*a*) *De Thou* L. XCVII.

Catherine fut mariée à Adolphe de Flandres, Duc de Gueldres; Jeanne épouſa le fils du Prince d'Orange, & Marguerite Philippe, Comte de Breſſe, depuis Duc de Savoye, dont elle eut Louiſe mere de François I. Le Duc Charles mourut en 1456. Jean II. ſurnommé le Bon, fut Connétable de France, & eut trois femmes, mais ne laiſſa point d'enfans, étant mort en 1488. Pierre, Seigneur de Beaujeu ſon frere, devint Duc de Bourbon. Il avoit épouſé Anne de France, fille aînée de Louis XI., & fut deux fois Régent du Royaume. Il mourut en 1503, ne laiſſant qu'une fille unique, qui étoit Suſanne Ducheſſe de Bourbon; elle épouſa Charles de Montpenſier, Connétable de France, & Duc de Bourbon en vertu de ce mariage. Il fut tué devant Rome en 1527, & la branche de Montpenſier finit en lui. Celle de la Marche étant auſſi éteinte, les grands biens de cette Maiſon paſſerent à Charles de Bourbon, Comte de Vendôme, qui épouſa Françoiſe fille de René Duc d'Alençon, & veuve du Duc de Longueville; il en eut Antoine, François Comte d'Enguien, qui fut tué par un coffre qu'on lui jetta ſur la tête, Charles Cardinal de Bourbon, que les Ligueurs appellerent Charles X, Jean Duc d'Enguien, tué à la bataille de Saint Quentin, & Louis de qui ſont deſcendus les Princes de Condé & de Conti. Charles eut auſſi ſix filles; Marguerite épouſa François de Cleves Duc de Nevers, les autres ou moururent jeunes, ou furent Religieuſes; Charles mourut en 1538. Antoine de Bourbon, Duc de Vendôme, épouſa Jeanne d'Albret, fille unique & héritiere de Henri I. Roi de Navarre, dont il eut Henri Roi de France & de Navarre, & Catherine, mariée à Henri de Lorraine Duc de Bar, étant âgée de près de quarante ans. Comme nous avons parlé de Henri de Bourbon dans l'Hiſtoire de Navarre, & dans la Section précédente, il ſeroit inutile d'en rien dire ici. Mais pour mettre ſon droit dans tout ſon jour, nous allons préſenter ſa généalogie d'une autre façon, en ligne droite depuis Saint Louis, *Robert* Comte de Clermont, fils de ce Monarque, étoit pere de Louis I. Duc de Bourbon; Louis fut pere de Jaques Comte de la Marche, pere de Jean Comte de la Marche; Jean étoit pere de Louis Comte de Vendôme; Louis pere de Jean Comte de Vendôme; Jean étoit pere de François, & François de Charles Duc de Vendôme, Pere d'Antoine Roi de Navarre, dont Henri étoit fils; ce Prince étoit donc le dixieme deſcendant en ligne directe de Saint Louis; deſorte que M. de Thou a raiſon de dire, que ſi la Religion n'avoit pas fait obſtacle, il ne pouvoit y avoir gueres de doute ſur le droit du Roi de Navarre; & néanmoins il n'étoit parent de ſon prédéceſſeur qu'au vingt-deuxieme degré (1).

(1) *Daniel* T. III. p. 235.

gea plusieurs fois de couleur, & parut plus embarrassé qu'il ne l'avoit jamais été. Mais s'étant remis, il leur dit, qu'il étoit surpris de voir qu'ils eussent d'autres pensées que celle de venger le parricide qui venoit d'être commis, dont il étoit quant à lui uniquement occupé; qu'il ne trouvoit pas moins étrange qu'ils voulussent l'obliger de changer brusquement de Religion; que pour tout homme qui en avoit, ce n'étoit pas l'affaire d'un moment, & qu'il étoit dans le dessein d'examiner murement la chose, ainsi qu'elle le méritoit (*a*). Dans ce moment Givri entra, & par un discours brusque & imprévu fit plus que toutes les raisons & toute l'éloquence du monde n'auroient pu faire; „ Sire, *dit-il*, je viens de voir la fleur de „ votre brave Noblesse, qui se réserve à pleurer son Roi mort, quand „ elle l'aura vengé. Elle attend vos commandemens; vous êtes le Roi „ des braves, & vous ne serez abandonné que des poltrons". Le Maréchal de Biron, Sanci, grand nombre de jeune Noblesse, & tous les Colonels des Suisses vinrent en même tems prêter serment de fidelité (*b*). Cela fit un bon effet sur les Seigneurs Catholiques, qui s'assemblerent; & minuterent quelques conditions, moderées en elles-mêmes, & modestement énoncées; ils les présenterent au Roi, qui les agréa & les signa le 4 d'Août; après quoi ils firent aussi serment de fidelité (*c*). Le Duc d'Epernon, sous prétexte que les Maréchaux de Biron & d'Aumont avoient signé avant lui, refusa de souscrire, & se retira avec les Troupes qu'il commandoit, ce qui fut très-préjudiciable aux affaires du Roi (*d*). Dans ces entrefaites les Seigneurs de Paris firent éclater leur joie de la mort de Henri III.; mais le Duc de Mayenne se comporta avec beaucoup de prudence & de dignité. Il rejetta la proposition de ceux qui vouloient l'élever sur le trône, aussi bien que celle d'offrir la Couronne à Philippe II. Il se contenta de publier une Déclaration tant en son nom, qu'au nom de tout le Conseil de l'Union, où il exhortoit tous les Princes, les Gentilshommes &c. à renouveller le serment qu'ils avoient fait de vivre & de mourir dans la Religion Catholique, & à reconnoitre pour Roi le Cardinal de Bourbon (*e*), parceque le Roi de Navarre étoit hérétique. Il se conservoit par là la protection du Roi d'Espagne & du Duc de Savoye, demeuroit le Maître absolu à l'ombre d'un Roi prisonnier, & en même tems se ménageoit une porte honnête, par laquelle il pouvoit se retirer avec décence, si la nécessité le requéroit, où s'il y trouvoit son avantage.

SECTION X. *Histoire de* Henri IV.

Le Roi voyant que son Armée s'affoiblissoit tous les jours, jugea à propos de lever le siege de Paris, & de prendre la route de Normandie avec ses Troupes qui lui restoient. Chemin fesant il s'empara de plusieurs Places; mais il auroit eu de la peine à se rendre maître de Dieppe ou d'Eu. La premiere de ces villes lui étoit d'une grande conséquence, parcequ'elle lui ouvroit la communication avec l'Angleterre, la seule Puissance de l'Europe dont il pût espérer du secours. Le Commandeur de Chattes en étoit

Le Roi leve le siege de Paris & marche en Normandie.

(*a*) *D'Aubigné* T. III. L. II. Ch. 24.
(*b*) *De Thou* l. c. *Daniel* ubi sup. p. 240.
(*c*) *Daniel* p. 241.
(*d*) Vie du Duc d'Epernon T. I. p. 274.
(*e*) Mem. de Villeroi T. I.

Section X. *Histoire de* Henri IV.

Gouverneur; il vint au devant du Roi avec toute sa garnison & lui dit en l'abordant, qu'il avoit laissé la ville & le Château sans soldats, afin que Sa Majesté y mit telle garnison qu'elle jugeroit à-propos, & qu'il se soumettoit à lui sans aucune condition & sans réserve (*a*). C'étoit un grand coup, & un parent du Commandeur, Gouverneur de la ville & du Château de Caen, suivit son exemple.

Le Duc de Mayenne vient l'attaquer & est repoussé.

Le Duc de Mayenne aiant donné à entendre aux zelés Parisiens que les Troupes du Roi s'étoient dissipées en Normandie, & que s'il l'y suivoit il seroit perdu d'abord, on lui fournit de l'argent & des Troupes, & aiant tiré encore du secours de Lorraine, il marcha en Normandie avec une Armée de plus de trente mille hommes. Comme le Roi n'en avoit que sept mille, le Duc forma le dessein ou de reprendre Dieppe, ou d'y assieger le Roi; & s'il avoit agi avec vigueur il auroit pu réussir (*b*). Sa lenteur donna le tems au Roi de se retrancher vers le village d'Arques; & en quelque façon sous le canon du Château qui y est. Le Duc vint l'y attaquer le 21 de Septembre. Au commencement de l'action les Ligueurs eurent de l'avantage par une insigne trahison. Leurs Lansquenets voiant que leurs compatriotes défendoient le premier retranchement du Roi, feignirent de vouloir se ranger au Parti de ce Prince, mais aussitôt qu'on leur eut aidé à passer le retranchement; ils attaquerent ceux qui les avoient reçus, & un de leurs Capitaines eut même la hardiesse de vouloir attenter à la personne du Roi. A la fin le Duc de Mayenne fut battu & perdit six-cens hommes (*c*). On attribua le mauvais succès du Duc principalement à deux causes, savoir que la plupart de ses Troupes étoient de nouvelles levées, & que la mesintelligence se mit entre lui & le Marquis Du Pont, fils du Duc de Lorraine, le même à qui la Reine-Mere auroit voulu faire tomber la Couronne & qui auroit espéré d'être déclaré Roi (*d*). Peu après cette victoire, le Roi reçut l'agréable nouvelle que les Cantons Suisses & la République de Venise l'avoient reconnu pour Roi de France. Il lui vint aussi un secours de quatre mille Anglois (*e*).

Le Roi marche à Paris.

Vers la mi-Octobre il marcha promptement vers Paris, & le 31 de ce mois, il prit ses quartiers à la vue de cette ville. Les Parisiens furent étrangement allarmés; ils avoient cedé leurs fenêtres qui donnoient sur la rue St. Antoine à ceux qui leur avoient promis de leur faire voir le *Béarnois* mené en triomphe; on leur avoit fait accroire que le Roi avoit été entierement défait à la journée d'Arques, & on leur avoit envoyé dix huit étendards qu'on avoit fait faire, pour servir de preuve de la victoire (*f*). Le premier de Novembre le Roi fit attaquer trois des Fauxbourgs, où les Parisiens perdirent sept ou huit-cens hommes, quatorze enseignes, & quatorze ou quinze pieces de Canon (*g*). Si celui du Roi étoit arrivé assez-tôt, ou que le Duc de Mayenne ne fût pas entré dans la ville avec son

(*a*) *Daniel* l. c. p. 252.
(*b*) Mem. de la Ligue.
(*c*) *Daniel* p. 260-265. Mem. de *Sulli* L. III.
(*d*) *Daniel* p. 267.
(*e*) Le même p. 268. *Mezeray* T. VI. p. 16.
(*f*) *Daniel*, p. 269.
(*g*) Lettre du Roi du 11 de Nov. 1589, dans les Mem. de *Du Plessis Mornay* T. II. p. m. 39. *Cit. du Trad.*

Section X. Histoire de Henri IV.

Armée, la Place auroit été emportée d'aſſaut. Les Pariſiens firent pendre deux ou trois Bourgeois qui étoient Royaliſtes ; & le Roi par repréſailles fit ſubir le même ſort à un des Membres du Conſeil de l'Union (*a*). Le 21 de Novembre le Roi fit ſon entrée à Tours, & le même jour le Duc de Mayenne fit proclamer Roi publiquement le Cardinal de Bourbon ſous le nom de Charles X. (*b*). Quelques-uns des Seize & les plus emportés des Eccléſiaſtiques ne laiſſerent pas de propoſer de faire le Roi d'Eſpagne Protecteur de la Ligue ; mais le Duc de Mayenne fit différer la choſe juſqu'à l'arrivée du Pape. Aiant reconnu que le Légat étoit dans les intérêts de l'Eſpagne, il propoſa de déclarer le Pape Protecteur de la Ligue, ce que les Eccléſiaſtiques approuverent ; le Légat n'eut rien à dire, & les Seize furent obligés d'acquieſcer. Il déclara enſuite, que puiſqu'il gouvernoit au nom du Roi, quoiqu'il fût priſonnier à Fontenai-le-Comte en Poitou, il vouloit établir un Conſeil Privé, & caſſer celui de l'Union, parcequ'une telle Aſſemblée ſentoit trop la République. Ce fut-là un coup de foudre pour les Seize. Il fit enſuite l'Archevêque de Lyon Garde des Sceaux à la place du Sieur de Montholon, qui n'avoit plus voulu exercer cet emploi après la mort du feu Roi (*c*).

Pluſieurs villes ſe déclarent pour le Roi & d'autres pour le Cardinal de Bourbon.

Quelques-unes des grandes villes & quelques Parlemens ſe déclarerent pour le Roi, d'autres pour la Ligue, & d'autres affecterent de reſter neutres. Le Maréchal de Matignon fit prendre ce parti à la ville de Bourdeaux, & rendit par là plus de ſervice au Roi, que s'il s'étoit déclaré pour lui (*d*). Le Duc d'Epernon, bien qu'il affectât une eſpece d'indépendance & qu'il eût une meilleure Armée que le Roi, agit courageuſement & avec ſuccès contre la Ligue ; il ne fit pourtant pas de démarches pour ſe reconcilier avec le Roi, de peur que ce Prince ne lui empruntât ſon argent. Le Duc de Savoye demanda au Parlement de Grenoble de le reconnoitre pour Roi de France ; ce qui lui aiant été refuſé, il auroit accepté le Royaume d'Arles, mais la Valette, frere aîné du Duc d'Epernon, l'empêcha de rien obtenir, aiant ſacrifié ſes Troupes, ſon bien & enfin ſa vie même pour le ſervice du Roi (*e*).

Le Duc de Mayenne défait à la bataille d'Ivri. 1590.

Le Duc de Mayenne s'étant rendu maître de Pontoiſe au commencement de l'année 1590, alla mettre le ſiege devant Meulan. Le Roi marcha en perſonne au ſecours de la Place avec un petit détachement, ce qui obligea le Duc à décamper. Mais auſſitôt que le Roi fut retourné ſur ſes pas pour joindre ſon Armée, le Duc reprit le ſiege, mais inutilement ; le Roi s'étant avancé avec ſon Armée, le Duc ſe retira pour éviter une bataille (*f*). Se voiant ſupérieur, le Roi aſſiegea Dreux. Mais le Prince de Parme aiant envoyé un puiſſant ſecours des meilleures Troupes de ſon Armée, le Duc de Mayenne marcha avec une Armée de plus de ſeize mille hommes pour ſécourir la Place ; le Roi vint à lui à Ivri avec environ dix ou douze mille hommes. Le Duc n'avoit nulle envie de combattre, mais il ne put l'éviter. La bataille ſe donna le 14 de Mars ; ce que le Roi dit à ſes Troupes

(*a*) *Daniel* T. XIII. p. 271.
(*b*) Le même, p. 279.
(*c*) Le même, p. 292, 293.
(*d*) Hiſt. de Matignon L. II.
(*e*) *Cayet* T. I.
(*f*) Memoir. de la Ligue.

Section X. *Histoire de Henri IV.*

mérite d'être rapporté; montrant aux soldats son casque surmonté d'un pennache blanc, *enfans*, leur dit-il, *si les Cornettes vous manquent*, *voici le signe du ralliement*, *vous le trouverez toujours au chemin de la victoire & de l'honneur. Dieu est pour nous* (*a*). Il s'exposa beaucoup; il étoit présent quand le Comte d'Egmont fut tué, & tailla en pieces trois Cornettes Walonnes, qui vouloient l'envelopper. Le Duc de Mayenne fut entierement mis en déroute; perdit son canon, tout son bagage, & tout ce qu'il pouvoit perdre (*b*). A la fin du combat, il ne restoit plus de Troupes ennemies en corps, qu'un gros Bataillon Suisse, auquel plusieurs François s'étoient joints, qui se retiroit en ordre & fesoit bonne contenance, bien qu'environné des Troupes du Roi. Ce Prince envoya un Trompette à ces Suisses pour leur offrir bon quartier de sa part; tous l'accepterent, & aiant mis les armes bas, ils consentirent de passer à son service (*c*). Il y eut environ cinq-cens hommes de tués du côté du Roi, & les Ligueurs perdirent de façon ou d'autre presque autant de monde, qu'il y en avoit dans l'Armée du Roi. Le Maréchal de Biron, qui commandoit le corps de réserve, ne combattit point, & néanmoins contribua beaucoup à la victoire, en se présentant avec son corps de réserve dans tous les endroits où son secours étoit nécessaire. Après l'action, ce Maréchal fit au Roi un compliment qui montre qu'il étoit aussi bon Courtisan, qu'habile Capitaine; *Sire*, lui dit-il, *vous avez fait aujourd'hui le devoir du Maréchal de Biron*, *& le Maréchal de Biron a fait ce que devoit faire le Roi* (*d*). Le Duc de Mayenne étoit perdu sans ressource, s'il n'avoit persuadé aux habitans de Mante que le Roi avoit été tué, desorte qu'ils le reçurent & qu'il passa la Seine. Il tâcha aussi d'arrêter l'Armée victorieuse en négociant la paix, & le Roi faute d'argent ne pouvoit aussi agir; cependant le 8 de Mai la ville de Paris se trouva entierement bloquée (*e*).

Mort du Cardinal de Bourbon.

Le même jour, ou suivant d'autres le lendemain, le Cardinal de Bourbon mourut dans sa prison d'une retention d'urine, à l'âge de soixante-sept ans (*f*). Il étoit persuadé que sa Royauté n'étoit qu'une Comédie; car il affectoit depuis la mort de Henri III., lorsqu'il parloit du Roi, de l'appeller non pas le Roi de Navarre, mais simplement *le Roi mon neveu.* Les Ligueurs continuerent à faire battre monnoye à son coin pendant cinq ans, & obtinrent un Décret de la Sorbonne, confirmé par arrêt du Parlement pour exclure Henri de Bourbon de la Couronne (*g*).

Siege de Paris, que le Roi est obligé de lever.

Le Duc de Nemours étoit Gouverneur de Paris & s'acquittoit de son devoir avec beaucoup de capacité. On fit un régiment d'Ecclésiastiques, au nombre de treize-cens hommes; le Légat s'étant arrêté pour les voir passer, son Secretaire fut tué tout proche de lui. Les Parisiens souffrirent horriblement de la famine, & malgré leurs sermens de n'entendre à aucun Traité, ils furent contrains d'entrer en négociation (*h*). Le Roi auroit pu

(*a*) *Daniel*, p. 302. *De Thou* L. XCVIII.
(*b*) *Daniel* l. c. p. 307. *Mezeray*, *De Thou* l. c.
(*c*) Les mêmes.
(*d*) *Daniel* p. 309.
(*e*) Mem. de Villeroi T. I.
(*f*) *Cayet* T. I. & al.
(*g*) *Daniel* p. 331-333.
(*h*) *Davila* L. XI. *Daniel* p. 338.

certainement se rendre maître de la Place, en refusant de laisser passer une infinité de vieillards, de femmes & d'enfans que le Duc de Nemours avoit mis hors de la ville. Quelques-uns de ses Généraux & la Reine d'Angleterre lui firent des reproches de cette compassion à contre tems (*a*); mais Henri IV. étoit un Prince qui se seroit exposé à tous les reproches du monde, plutôt qu'à ceux de son cœur. A la fin le Prince de Parme, par obéissance aux ordres du Roi Catholique, & contre son propre sentiment, marcha au secours de Paris, & comme il étoit sans contredit un des plus grands Capitaines de son tems, il ménagea si bien ses mouvemens, que le Roi fut obligé de lever le siege dans le tems que la Place étoit sur le point de tomber entre ses mains (*b*). Il eut outre cela d'autres mortifications; le Duc de Savoye s'empara de Frejus & d'Antibes, & fut reçu en triomphe à Aix, où le Parlement le déclara Gouverneur & Lieutenant-Général en Provence, *sous la Couronne de France* (*c*). Ce revers de fortune fit que quelques-uns quitterent le parti du Roi & se jetterent parmi les Ligueurs, tandis que d'autres étoient mécontens sur l'article de la Religion; ce qu'il y avoit de plus fâcheux, c'est que le Roi manquoit d'argent, & quelquefois à un tel point, qu'il étoit obligé d'aller chercher à diner (*d*). Un autre malheur pour le Roi fut la mort du Pape Sixte V. dans le tems qu'il étoit prêt à rompre avec les Espagnols, & de tenter de leur enlever le Royaume de Naples. Il eut pour Successeur Urbain VII, qui ne siegea que treize jours, auquel succeda Grégoire XIV, né sujet du Roi d'Espagne, & l'ennemi le plus déclaré que le Roi eut jamais. Avant la fin de l'année, le Roi tenta de surprendre Paris; il y auroit réussi, si un Jésuite, un Avocat & un Libraire, qui étoient en sentinelle, n'avoient donné l'allarme à la vue du premier des assaillans qui parut au haut d'une échelle, qu'ils renverserent dans le fossé; desorte que les Troupes du Roi furent obligées de se retirer (*e*).

La Journée des farines. 1591.

Comme ce Prince avoit principalement en vue la prise de Paris, il ne se découragea point. Le 20 de Janvier 1591 il envoya plusieurs Chariots chargés de farine, conduits par soixante Capitaines, déguisés en Paysans, afin de se saisir de la porte de Saint-Honoré, ignorant que les Ligueurs l'avoient fait terrasser par derriere; enforte que ce projet, quoique parfaitement bien conduit, échoua. Cette journée s'appella *la Journée des farines* (*f*).

Le Pape déclare le Roi hérétique & relaps.

Le Pape étant entierement à la dévotion des Espagnols, déclara Henri, hérétique, relaps, persécuteur de l'Eglise, excommunié, privé de ses Royaumes & de tous ses Domaines, ordonnant à tous les Ecclésiastiques qui suivoient son parti de se séparer de lui sous peine d'excommunication, & d'être déclarés déchus de toutes leurs dignités & de leurs bénéfices; il ordonnoit aussi par une autre Bulle à la Noblesse du parti du Roi de l'abandonner. Ces deux Bulles causerent une grand fracas par toute la France (*g*). Dans ces entrefaites, le Roi aiant reçu de la Reine d'Angleterre de l'ar-

(*a*) *Daniel* p. 336.
(*b*) *De Thou.*
(*c*) *Bouche* Hist. de Provence T. II. L. X.
(*d*) *D'Aubigné* T. III. L. III. Ch. 8.
(*e*) *Cayet* T. I. *Davila* L. XI.
(*f*) *Daniel* l. c. p. 373, 374.
(*g*) Le même p. 368.

Section X *Histoire de* Henri IV.

gent & des munitions, le Maréchal de Biron reprit plusieurs Places en Normandie. Par le conseil du Chancelier de Chiverni, à qui il avoit rendu les sceaux, le Roi assiegea Chartres, dont il se rendit maître avec beaucoup de peine. Quelque tems après la ville de Louviers en Normandie aiant été surprise, l'Evêque d'Evreux, Ligueur opiniâtre y fut fait prisonnier. On trouva dans ses papiers un Ecrit, où il approuvoit l'assassinat de Henri III. & soutenoit qu'on pouvoit traiter de même le Roi son successeur. Aiant refusé de retracter cette doctrine détestable & impie, il fut condamné à une prison perpétuelle (*a*).

Ses Bulles condamnées. Edit de Mantes.

Le Parlement de Chalons sur Marne, déclara tous les Actes du Pape contre le feu Roi & le Roi regnant, nuls, abusifs, scandaleux, séditieux, ordonna de les faire brûler par la main du bourreau, decerna prise de corps contre le Nonce du Pape, & promit une recompense à quiconque le livreroit à la Justice (*b*). Le 4 de Juillet, le Roi donna à Mante un Edit par lequel il cassoit, révoquoit & annulloit ceux que les Ligueurs avoient extorqués à son prédécesseur, & accordoit la liberté de conscience par tout le Royaume (*c*). Au mois d'Août il prit Noyon à la vue du Duc de Mayenne, & reçut l'agréable nouvelle que le Vicomte de Turenne avoit obtenu seize mille Allemands pour son service.

Intrigues des Seize.

Pendant le siege de Noyon, il apprit que le jeune Duc de Guise s'étoit sauvé du Château de Tours. A cette nouvelle il se contenta de dire, *Plus j'aurai d'ennemis & plus j'aurai d'honneur à les battre* (*d*). Il ne fut pas longtems sans entendre parler d'un autre Concurrent, auquel ni lui ni personne n'avoit jamais pensé, c'étoit le Cardinal de Bourbon, fils de Louis Prince de Condé, qui prétendoit être le plus proche héritier Catholique de la Couronne de la Maison de Bourbon. Les Seize, qui avoient repris leur pouvoir dans Paris, étoient portés pour le Duc de Guise sous la protection de l'Espagne. Le Roi en fut bientôt instruit, & il eut le bonheur de se saisir de leur Agent & de la Lettre dont il étoit porteur pour le Roi d'Espagne; il l'envoya au Duc de Mayenne, afin qu'il connut ce qu'il avoit à craindre de cette dangereuse faction (*e*). Il consentit aussi que le Duc envoyât le Président Janin en Espagne, pour tâcher de pénétrer les véritables intentions de Philippe II. Le Roi connoissoit le Président pour honnête homme, & ne doutoit pas qu'il ne se dégoutât de la Cour d'Espagne. Il ne se trompa point; Janin trouva Philippe II. si prévenu qu'il seroit bientôt maître de la France, qu'à tout propos il répétoit au Président, *ma ville de Paris*, *ma ville d'Orléans*, *ma ville de Rouen* &c (*f*). Janin entendit parler aussi de l'Infante d'Espagne comme Reine de France, & d'un nouveau Roi en vertu de son mariage avec elle. Philippe II. prétendoit, que la Couronne appartenoit à l'Infante, comme la plus proche parente du feu Roi, & il se bornoit à la lui ceder en la mariant à l'Archiduc Ernest. Le Roi à la tête d'une Armée de trente-cinq mille hommes mit le siege devant Rouen.

Dans

(*a*) *De Thou* L. CI.
(*b*) Le même & *Daniel* p. 368.
(*c*) *Cayet* T. I. Mem. de la Ligue T. I.
(*d*) *Daniel* T. XIII. p. 388.
(*e*) Le même, p. 394.
(*f*) *Dupleix* Hist. de France T. V. p. 52.

Violences qu'ils commettent & leur punition.

Dans ces entrefaites, les Seize firent proceder par devant le Parlement contre un Parisien, pour avoir écrit un lettre à son oncle, qui étoit dans le Parti du Roi. Mais le Parlement n'aiant rien trouvé dans la lettre de criminel, l'accusé fut absous. Irrités de cet arrêt, Bussi, Louchart, le Normand & Anroux, les plus furieux de la Cabale, se saisirent, le 15 de Novembre, d'abord du Président Brisson, & ensuite de Larcher & de Tardif deux Conseillers, & dès le même jour ces trois Magistrats furent condamnés à être pendus, & l'arrêt fut exécuté dans la prison. Le Duc de Mayenne, aiant été instruit de cette violence, vint à Paris avec un petit corps de Cavalerie. Dès qu'il fut arrivé il tint une Assemblée à l'Hotel de ville, se contenta de blâmer l'emportement de ceux qui avoient eu part à ce desordre, & au sortir de l'Assemblée mena quelques-uns des Seize souper avec lui; le repas se passa fort gayement. Cependant le Duc fit durant la nuit poser des corps de gardes en divers endroits de la ville, & dès les quatre heures du matin fit enlever dans leurs maisons quatre des principaux Factieux, & les fit pendre dans la salle basse du Louvre (*a*). Bussi le Clerc obtint la vie, en rendant la Bastille; mais les soldats pillerent l'argent & le butin qu'il avoit amassé. Il se sauva à Bruxelles où il vécut plusieurs années accablé de misere & d'infâmie (*b*).

Le Pape Gregoire XIV. mourut vers ce tems-là; c'étoit un événement favorable pour le Roi, parceque ce Pontife donnoit tous les mois un subside à la Ligue, & qu'il avoit envoyé un corps de Troupes pour la secourir, mais qui fut de peu d'utilité. Innocent IX. qui lui succéda, n'eut pas le tems de rien faire, étant mort peu après. Le Duc de Savoye, qui s'étoit emparé de Marseille, fut bien battu par la Valette (*c*). Le Roi eut aussi le plaisir d'apprendre que son parti grossissoit tous les jours dans Paris, & qu'il étoit au moins aussi fort que la Faction Espagnole, & que celui du Duc de Mayenne; qui le favorisoit plutôt que l'autre.

Siege de Rouen levé. 1592.

La nouvelle République des Provinces-Unies, envoya au commencement de l'année 1592 au Roi une Flotte de quarante-cinq vaisseaux avec un secours de trois mille hommes, qui fut fort agréable à Henri (*d*), que le siege de Rouen commençoit à inquieter. Il avoit devant cette ville une plus nombreuse Armée, qu'il n'avoit encore eue, & qui, avec un secours d'un corps d'Anglois sous les ordres du Comte d'Essex, n'étoit gueres moins que de quarante mille hommes. Mais la Place fut courageusement defendue par André de Brancas de Villars, un des plus vaillans hommes de son tems, & qui suivant quelques-uns etoit le meilleur Capitaine de la Ligue (*e*). L'Armée des Ducs de Parme & de Mayenne n'étoit gueres que de vingt-quatre mille hommes, & elle avoit une longue marche à faire par un Pays, qui auroit embarrassé tout autre Genéral que le Duc de Parme. Son Armée marchoit fort serrée, la Cavalerie dans le centre, l'Infanterie sur les ailes, les uns & les autres couverts à droite & à gauche

(*a*) *Daniel* l. c. p. 396, 397.
(*b*) Là même.
(*c*) Hist. de Lesdiguieres L. V. Ch. 2. *Bouche* Hist. de Provence T. II. L. X.
(*d*) *De Thou* L. CII *Daniel* l. c. p. 433.
(*e*) *D'Aubigné*, *Mezeray*.

Section X. *Histoire de Henri IV.*

de deux files de chariots, & l'Artillerie à la queue. Le Duc de Parme fit le voyage, comme s'il eut été queſtion d'une partie de plaiſir, ſans armes dans un petit chariot découvert, d'où il donnoit ſes ordres ſans s'émouvoir (*a*). Le Roi aiant de la peine à croire que les Ducs duſſent arriver ſitôt, voulut s'inſtruire par lui-même de leur route, & s'avança avec un gros corps de Cavalerie, laiſſant le ſoin du ſiege au Maréchal de Biron. Il prit les devans avec un fort petit corps, & alla juſqu'au delà d'Aumale, où il rencontra les ennemis, qu'il attaqua, mais bientôt il fut obligé de ſe retirer à toute bride. On convient qu'il fit paroitre un grand feu dans l'action, beaucoup d'intrépidité au milieu du plus preſſant danger, & une extréme prudence dans ſa retraite, aiant été bleſſé aux reins (*b*). On dit, que la prudence du Duc de Nevers, qui prévit le danger où le Roi s'expoſoit & qui s'avança à la tête de quelques Troupes pour favoriſer ſa retraite, l'empêcha d'être pris ou tué. Le Duc de Parme loua ſa retraite, mais dit en même tems qu'il avoit cru avoir affaire à un Général d'Armée, & non pas à un Capitaine de Chevaux-Légers. Les Ducs prirent Neuchâtel, & dans l'abſence du Roi Villars fit une ſortie avec tant de vigueur & de ſuccès, qu'il n'avoit preſque plus beſoin de ſecours (*c*). Le Duc de Parme après avoir fait entrer du ſecours dans Rouen au commencement de Mars mit ſon Armée en quartiers de rafraichiſſement au delà de la Somme, comme n'aiant plus de deſſein. Mais le Roi aiant rétabli tout devant Rouen, preſſa le ſiege ſi vivement que Villars fit ſavoir aux Ducs, qu'il ſeroit contraint de capituler, s'il n'étoit ſécouru en moins de huit jours. Le Prince de Parme raſſembla promptement ſes Troupes, & parut le 20 d'Avril à la vue des quartiers de l'Armée du Roi. Henri apprehendant de ſe trouver entre deux feux, leva le ſiege, qui avoit duré cinq mois (*d*). Le Prince de Parme propoſa alors d'aller attaquer le Roi dans ſon camp, mais le Duc de Mayenne, qui avoit toujours été battu, ne fut point de cet avis. Les Ligués aſſiegerent donc Caudebec, où le Prince de Parme fut bleſſé au bras droit (*e*). La Place ne laiſſa pas d'être priſe.

Belle retraite du Prince de Parme.

Dans ces entrefaites le Roi avoit tellement renforcé ſon Armée, qu'il ſerra le Prince de Parme à ſon tour. Le Maréchal de Biron aiant enlevé un des quartiers des ennemis, le Baron de Biron ſon fils demanda ſix mille hommes tant de Cavalerie que d'Infanterie, avec leſquels il aſſuroit qu'il déferoit toute l'Armée, ennemie, ſon pere lui répondit; „ je „ crois que vous le pourriez faire, mais alors la guerre ſeroit finie, & on „ nous envoyeroit planter des choux à Biron (*f*)". Le Roi ne laiſſa pas de prendre ſi bien ſes meſures, que le Prince de Parme ſe trouva acculé entre l'Armée du Roi & la Seine, qui eſt fort large dans cet endroit. Dans cette ſituation, le Prince de Parme fit conſtruire, en un demi-jour, deux Forts vis-à-vis l'un de l'autre ſur les bords de la riviere, & aiant fait amener une grande quantité de bateaux, qu'il couvrit de poutres & de

(*a*) *Le Gendre* T. I. p. 745. Edit. in-fol.
(*b*) *Daniel* ubi ſup. p. 439.
(*c*) *De Thou* l. c. *Daniel* l. c. p. 441, 442.
(*d*) *Cayet* T. II. *Davila* L. XII.
(*e*) *De Thou* l. c. *Daniel* p. 445.
(*f*) *Daniel* p. 447.

planches, il fit un pont, sur lequel pendant la nuit, qui étoit fort obscure, il fit passer son Armée, son Artillerie & son bagage, desorte que quand le Roi en eut avis, le Prince se trouva de l'autre côté de la riviere, & sa retraite si bien couverte par des Forts & des redoutes, que les Royalistes en furent simples spectateurs (*a*). Le Prince de Parme fut si satisfait de ce coup, qu'on dit qu'il envoya un Trompette au Roi, pour lui demander ce qu'il pensoit d'une telle retraite ? Le Roi, qui étoit de mauvaise humeur, lui répondit brusquement, qu'il ne se connoissoit point en retraites, & que la plus belle retraite du monde il l'appelloit une fuite (*b*). Le Prince de Parme marcha avec une si grande diligence, qu'il ne mit que quatre jours pour se rendre de Caudebec à Charenton; delà il continua sa route vers les Pays-Bas, & prit chemin fesant Epernai (*c*). En attendant, on négocioit toujours; le Roi souhaitoit de s'accommoder avec le Duc de Mayenne (*d*); & les Espagnols firent proposer secretement à Henri, que s'il vouloit céder à leur Maître les Duchés de Bourgogne & de Bretagne ils abandonneroient le parti de la Ligue, & l'aideroient à s'établir sur le trône de France.

SECTION X. *Histoire de* Henri IV.

Mort du Maréchal de Biron.

En d'autres endroits les affaires n'alloient pas trop bien pour le Roi. Les Princes de Conti & de Dombes assiegerent Craon sur les confins de l'Anjou; & le Duc de Mercœur étant venu au secours de la Place, eut le bonheur de les défaire entierement (*e*). Cette déroute ranima le Parti de la Ligue de ce côté-là. Le Roi envoya alors le Maréchal d'Aumont pour commander en Bretagne, & donna le Gouvernement de Normandie au Prince de Dombes, devenu Duc de Montpensier par la mort de son pere. Henri avoit repris Caudebec & fait fortifier Quillebœuf, pour bloquer par là Rouen; le Duc de Mayenne assiegea Quillebœuf, mais inutilement (*f*). Le Roi résolut de reprendre Epernai, & en vint assez aisément à bout, mais il en couta la vie au Maréchal de Biron, qui eut la tête emportée d'un boulet de canon, en allant reconnoitre la Place (*g*). Brantome prétend, que c'est trop peu dire, que de l'appeller le plus grand Capitaine de France, & qu'il étoit le plus grand homme de guerre qu'il y eût alors dans la Chretienté. Le Roi lui avoit sans contredit de grandes obligations cependant on croit que ce Prince fut moins touché de sa perte, parcequ'il le soupçonnoit d'avoir fait échouer le siege de Rouen, sachant qu'il n'auroit pas le gouvernement de cette ville, & parcequ'il avoit empêché son fils de défaire l'Armée du Prince de Parme. Il étoit homme de Lettres, fort poli, & avoit une grande capacité; mais il avoit deux grands défauts, il aimoit le vin & l'argent. Les Ligueurs disoient communément, qu'ils auroient pu l'avoir quand ils auroient voulu, pourvu qu'ils eussent assez d'argent pour l'acheter. Après la prise d'Epernai, le Roi congédia les Troupes Allemandes, commandées par le Prince d'Anhalt; il leur donna

(*a*) *De Thou* L. CIII. *Mezeray* T. VI. p. 73. *Daniel* p. 451.
(*b*) *Daniel* p. 452.
(*c*) *Davila* L. XIII.
(*d*) Mem. de Villeroi T. I. Mem. de du Plessis Mornay T. II.
(*e*) *Cayet* T. II.
(*f*) *Cayet* l. c. *Mezeray* l. c. p. 77.
(*g*) *Davila* L. XIII. *De Thou.*

Section X. *Histoire de* Henri IV.

quelque argent, & promit de les satisfaire dans peu de tems pour le reste de ce qu'il leur devoit. Ils furent reconduits jusqu'à la frontiere par le Vicomte de Turenne, devenu Duc de Bouillon par son mariage avec l'héritiere de la Maison de la Mark, qu'il avoit obtenue par la faveur du Roi, qui y trouvoit son intérêt (*a*). Il lui importoit que Sedan & Bouillon fussent en des mains amies; les fils des Ducs de Lorraine & de Nevers avoient prétendu à la Princesse; le premier étoit ennemi déclaré du Roi & son Compétiteur, & il ne se fioit pas trop à l'autre. Ce fut ce qui l'engagea à faire épouser cette héritiere au Vicomte de Turenne, & peu après son mariage, il le fit Maréchal de France (*b*).

Succès des armes du Roi.

Le Maréchal aiant conduit les Allemands, paya au Roi son bâton à son retour, en sécourant Beaumont, que le grand Maréchal de Lorraine assiegeoit. Sept-cens Lorrains demeurerent sur la place, leur canon fut pris avec plusieurs drapeaux, & leur Général tué. Le Roi fit présent au Duc de Bouillon de l'artillerie, excepté une piece qu'il réserva pour se souvenir de ce service (*c*). En Languedoc, le Duc de Joyeuse qui commandoit pour la Ligue, fut entierement défait par Themines; deux mille hommes périrent, le bagage & vingt-deux Enseignes furent pris, avec cinq pieces de canon, & le Duc se noya au passage du Tarn (*d*). Le Duc de Savoye fut battu par Lesdiguieres, qui passa les monts, & fit des courses jusqu'aux portes de Turin (*e*). Le Duc d'Epernon, devenu Gouverneur de Provence par la mort de son frere la Valette, reprit Antibes & les Espagnols échourent dans une entreprise sur Baionne (*f*).

Assemblée des Etats à Paris. 1593.

Les choses en étoient venues à une crise tant pour la Ligue que pour le Roi. A l'égard de ce dernier, les Catholiques de son parti, lui donnerent à entendre, que malgré la complaisance qu'ils avoient eue jusques-là sur l'article de la Religion, en recevant les raisons qu'il donnoit, il étoit nécessaire qu'il s'expliquât nettement; ce que le Roi prit fort bien; & quoiqu'il ne fit pas d'abord ce qu'ils souhaitoient, il les contenta en leur expliquant avec candeur les motifs qui l'avoient rendu si indécis sur un point de cette importance. D'autre part, le Duc de Parme, en appuiant les Catholiques zélés, avoit forcé le Duc de Mayenne de se résoudre à une démarche qu'il avoit jusqu'alors soigneusement évitée, qui étoit de convoquer les Etats pour proceder à l'élection d'un Roi. Les Espagnols souhaitoient que l'Assemblée se tint à Soissons ou à Rheims, parceque ces villes étoient plus proches des Pays-Bas que Paris, & par conséquent plus commodes pour le Prince de Parme, qui devoit assister aux Etats de la part du Roi son Maître. Mais le Duc de Mayenne, qui avoit toujours évité d'en venir là, se voiant contraint, tint bon quant au lieu, & voulut que l'Assemblée se tint à Paris. N'ignorant pas que le Prince de Parme sous prétexte de soutenir les résolutions des Etats, viendroit avec une Armée, le Duc appréhendoit qu'il ne se rendit maître de Rheims ou de Soissons. Il l'emporta

(*a*) *Daniel* l. c. p. 400.
(*b*) Le même p. 401.
(*c*) *Baluze* Hist. de la Maison d'Auvergne p. 793.
(*d*) *Daniel* p. 472, 473.
(*e*) Hist de Lesdiguieres L. IV. Ch. 6.
(*f*) Hist. du Duc d'Epernon T. I. L. IV.

donc pour Paris, mais il y a de l'apparence qu'il auroit eu bien de la peine à maintenir son autorité, si le Prince de Parme étoit entré pour la troisième fois en France; mais pendant qu'il assembloit ses Troupes à Arras la mort vint mettre fin à ses travaux (*a*), & aux inquiétudes du Duc de Mayenne qui, comme il le craignoit le plus, le haïssoit aussi par conséquent. Quelque embarrassante que fût la situation du Duc, & il est en effet difficile d'en concevoir une qui le fut davantage, Mayenne étoit plus propre à s'en démêler, qu'à combattre l'ennemi, bien qu'il ne manquât pas de courage, mais sa circonspection qui lui étoit nuisible dans le dernier cas, lui étoit favorable dans le premier. L'Edit qu'il publia pour la convocation des Etats étoit daté du 5 de Janvier, & écrit avec décence & gravité, aussi bien qu'avec beaucoup d'art & de retenue. Il y justifioit sa conduite, défendoit le droit de Charles X. à la Couronne, reprochoit à Henri de Navarre son opiniâtre attachement à l'Hérésie, mais d'une façon qui ne plut point aux Ligueurs, & qui ne déplut point au Roi. Il fixoit le 17 du mois pour l'Assemblée, invitant tous les Catholiques en général à s'y trouver pour prendre les mesures nécessaires au bien du Royaume (*b*). Le Légat du Pape publia aussi un écrit rempli de fiel & de passion où il donnoit le nom d'Etats Généraux à l'Assemblée convoquée à Paris, terme que le Duc avoit évité, & où il fesoit assez connoitre que le but étoit de faire élire un Roi (*c*).

Ce qui se passe dans les Etats.

L'ouverture des Etats se fit le 26 de Janvier, le Duc de Mayenne la fit par un discours, dans lequel il exposa le triste état du Royaume & la nécessité d'avoir un Roi qui rétablit l'ordre. La premiere séance se passa en cérémonies selon la coutume. Dans la seconde on en vint au fait. Le Légat proposa, qu'avant toutes choses, les Membres des Etats s'obligeassent par un serment solemnel à ne se reconcilier jamais avec le Roi de Navarre, quand même il embrasseroit la Religion Catholique; il fut secondé de toute la Faction Espagnole (*d*). Le Duc de Mayenne rejetta hautement cette proposition, & la plus grande partie de l'Assemblée lui applaudit. L'Archevêque de Lyon, battit adroitement le Légat de ses propres armes, en disant, que si l'on en venoit à ce serment, ce seroit lier les mains, au Pape, & attenter sur son autorité (*e*). Avant la troisieme séance, arriva un Trompette du Roi, chargé d'un paquet adressé à M. le Comte de Belin Gouverneur de Paris, dans lequel étoit un Ecrit intitulé, *Proposition des Princes*, *Prélats*, *Officiers de la Couronne* &c. par lequel ils demandoient une Conférence entre les Députés des deux Partis, en convenant d'un lieu entre Paris & Saint Denis. La Faction Espagnole vouloit supprimer cet Ecrit. Le Duc de Mayenne le fit remettre aux Etats, mais suspendit la délibération jusqu'au retour du voyage qu'il étoit obligé de faire, pour aller au devant du Duc de Feria, Ambassadeur du Roi d'Espagne.

Dispute du Duc de

Les deux Ducs se rencontrerent à Soissons, & eurent dispute ensemble. Le Duc de Feria vouloit qu'on abolit la Loi Salique, & qu'en conséquen-

(*a*) *De Thou*, *Daniel*.
(*b*) *De Thou* L. CV. *Daniel* l. c. p. 501.
(*c*) Les mêmes.
(*d*) Les mêmes.
(*e*) Les mêmes.

Section X. *Histoire de Henri IV.*

Mayenne avec le Duc de Feria.

ce on donnât la Couronne à l'Infante d'Eſpagne. Le Duc de Mayenne lui répondit que cela étoit impoſſible, & que jamais les Députés n'entendroient à cette propoſition ; d'autant plus que l'Armée d'Eſpagne commandée par le Comte de Mansfeld n'étoit que de cinq mille hommes, & que les ſecours d'argent n'étoient pas à proportion plus conſiderables. Le Duc de Feria reprit, que quand l'Infante ſeroit déclarée Reine, le Roi d'Eſpagne employeroit tous ſes tréſors, & feroit marcher cinquante mille hommes de pied & dix mille chevaux pour appuyer les droits de ſa fille. Le Duc de Mayenne repliqua, qu'il s'agiſſoit du préſent & non de l'avenir. Feria lui dit fierement, qu'il étoit mieux inſtruit de la diſpoſition des Etats, & qu'on n'auroit pas beſoin de ſon crédit pour faire reconnoitre l'Infante. Mayenne lui répondit avec plus de hauteur encore, que s'il ne conſentoit à cette élection, toute la Terre n'étoit pas capable de la faire réuſſir, qu'il étoit en ſon pouvoir de tourner toute la France contre les Eſpagnols, & que s'il l'entreprenoit, il les mettroit tous en huit jours hors du Royaume (*a*). Les autres Miniſtres d'Eſpagne firent bientôt changer de ton au Duc de Feria, & ils trouverent moyen de le reconcilier avec le Duc de Mayenne. On offrit à ce dernier, s'il vouloit favoriſer l'élection de l'Infante, le Duché de Bourgogne en Souveraineté, le Gouvernement de Picardie ſa vie durant, le titre & l'autorité de Lieutenant-Général du Royaume ſous la Reine, d'acquitter toutes ſes dettes, & outre vingt-cinq mille écus qu'on lui remettroit inceſſamment, un billet de deux-cens mille autres, & des Lettres Patentes de Général des Troupes d'Eſpagne (*b*). Mayenne parut accepter ces offres, & après la priſe de Noyon, les deux Ducs allerent comme bons amis enſemble à Paris.

Les projets des Eſpagnols échouent dans les Etats.

On rendit au Duc de Feria tous les honneurs poſſibles quand il parut dans l'Aſſemblée des Etats. Mais il s'apperçut bientôt qu'il n'y avoit pas autant de crédit qu'il avoit cru, & que celui du Duc de Mayenne étoit plus grand, qu'il n'auroit pu ſe l'imaginer. Il en eut une preuve convaincante par la reſolution qu'on prit de conſentir à la Conférence propoſée par les Catholique du parti du Roi (*c*). Elle commença le 29 d'Avril à Surêne; l'Archevêque de Bourges etoit à la tête des Commiſſaires du Roi, & l'Archevêque de Lyon étoit le Chef de ceux de la Ligue (*d*). Durant les Conférences, le Roi crut être en droit de faire le ſiege de Dreux (*e*). En attendant le Duc de Feria n'étoit pas oiſif à Paris. Il remarqua que la Faction des Seize étoit fort piquée des Conférences, & de l'eſpérance qu'on donnoit de la converſion prochaine du Roi. Il en conclut que ceux de ce parti étoient aveuglément dévoués à la Cour d'Eſpagne, enſorte qu'il propoſa ouvertement aux Etats de déclarer l'Infante Reine de France, & l'Archiduc Erneſt qu'elle devoit épouſer Roi (*f*). Cette propoſition révolta même les plus ardens des Seize, & ils déclarerent formellement, qu'ils ne pourroient jamais ſe réſoudre à prendre deux Souverains étrangers. Le Duc de Feria propoſa alors, que l'Infante prit un époux parmi les Princes Fran-

(*a*) *Davila* L. XII.
(*b*) *De Thou*, *Daniel* l. c. p. 512.
(*c*) Les mêmes.
(*d*) Les mêmes.
(*e*) *Davila* ubi ſup.
(*f*) *De Thou* L. CVI. *Daniel* l. c. p. 535.

çois, comprenant sous ce nom ceux de la Maison de Lorraine, mais que ce fût le Roi d'Espagne qui le choisît. Cela donna lieu à des débats & à des delais, & en même tems les Espagnols reçurent un coup du côté où ils ne l'attendoient point; le Parlement, par un Arrêt du 28 de Juin, se déclara contre tout Traité pour transférer la Couronne en la main de Princes ou de Princesses étrangers, comme étant contraire à la Loi Salique, & aux Loix fondamentales du Royaume. Le Duc de Mayenne affecta d'etre mécontent du President le Maitre; on ne laissa pas de croire generalement qu'il avoit été moins surpris de cet arret, qu'il ne le prétendoit (*a*). Le Duc de Feria proposa alors de déclarer l'Infante Reine, & qu'elle épouseroit le Duc de Guise (*b*). S'il avoit fait cette proposition d'abord, il n'est pas impossible qu'il n'eût réussi; le Duc de Mayenne fit des difficultés sur les pouvoirs des Ministres Espagnols à cet égard, & le Duc de Guise, qui prévoyoit que sa fortune étoit perdue pour jamais, s'il fesoit paroitre du goût pour cette ouverture, & qu'elle ne réussit point, se comporta avec beaucoup de froideur & de prudence.

C[illegible] Roi.

Pendant toutes ces discussions à Paris, le Roi prit son parti, entendit la Messe le 25 de Juillet à Saint-Denis, reçut l'absolution de l'Archevêque de Bourges (*c*), & en conséquence on publia une tréve de trois mois, qui devoit commencer le premier d'Août. Cela causa un extrême chagrin aux Ligueurs determinés, & quelques-uns de leurs Prédicateurs furieux dirent en chaire, qu'on ne devoit ajouter aucune foi à la conversion du Roi, quand même un Ange du ciel l'attesteroit.

Attentat contre sa vie.

Les plus furieux Ligueurs, qui se trouvoient dans une situation aussi fâcheuse, que lorsque Henri III. parut devant Paris, jugerent qu'il falloit avoir recours à leur grand expédient, dont les maximes débitées en chaire assuroient le succès. Ces discours de gens, qu'il croyoit des hommes de Dieu, inspirerent à Pierre Barriere, Batelier de la Loire, qui avoit été soldat dans les Troupes de la Ligue, le dessein d'attenter à la vie du Roi. Il s'ouvrit de son dessein à plusieurs Ecclésiastiques qui le confirmerent dans sa résolution, entre autres à un de Paris. Le dernier qu'il consulta à Lyon fut un Dominiquain Florentin, qui s'appelloit Séraphin Bianchi; cet honnête homme le remit au lendemain pour recevoir sa réponse. Le Dominiquain pria le Sieur Brancaleon, Gentilhomme domestique de la Reine Douairiere, de se trouver chez lui, & de bien envisager l'homme qui s'y rendroit à l'heure qu'il lui marqua. Ce Gentilhomme ne manqua pas au rendez-vous & il observa Barriere à loisir; quand ce scélérat se fut retiré. Bianchi dit à Brancaleon dequoi il s'agissoit, & le conjura d'aller trouver promptement le Roi pour l'avertir du péril qu'il couroit (*d*). Le peu de sureté qu'il y avoit dans les chemins empêcha Brancaleon de se rendre à la Cour avant Barriere, dont il avoit cependant envoyé le portrait au Roi. Ce Prince l'avoit rencontré sur un chemin, & aiant été obligé de mettre pied à terre, lui avoit donné son cheval à tenir le prenant pour un Paysan. Brancaleon l'aiant reconnu à Melun, il fut ar-

(*a*) *Mezeray, le Gendre.*
(*b*) *Daniel* l. c. p. 539.
(*c*) Le même, *Mezeray* & al.
(*d*) *Matthieu* Hist. de Henri IV. L. I.

SECTION X. *Histoire de* Henri IV.

réte. Il confeſſa ſon deſſein, & nomma ceux qui l'avoient encouragé & même exhorté à ce crime. Barriere ajouta, qu'on lui avoit perſuadé, s'il etoit ſurpris, de dire que c'étoit le Comte de Soiſſons qui l'avoit engagé à ce parricide; mais comme il dit cela en préſence du Comte lui-même, qu'il ne connoiſſoit point, on vit bien que c'étoit un artifice; ce Scélérat fut tiré à quatre chevaux le dernier d'Août (*a*).

Avantages remportés dans les Provinces par les Royaliſtes.

Le Maréchal de Matignon agit vigoureuſement, & aſſiegea Blaye, s'étant aſſuré du ſecours d'une Flotte Hollandoiſe qui étoit à la Rochelle & de quelques Vaiſſeaux Anglois. La Flotte d'Eſpagne aiant paru, il y eut un combat, où l'avantage fut à peu près égal; trois ſemaines après, le Maréchal monta lui-même ſur le meilleur Vaiſſeau, alla livrer bataille aux Eſpagnols & les battit. Cependant quelques jours après, ils entrerent dans la riviere pendant une nuit obſcure, & ravitaillerent la Place (*b*). Le Maréchal partit peu après pour la Cour, aiant eu ordre du Roi de lui amener le plus de Troupes qu'il pourroit. Lesdiguieres contituoit à remporter des avantages ſur le Duc de Savoye; il eut auſſi le bonheur de défaire trois mille Eſpagnols, dont la plupart reſterent ſur la place (*c*). Le Duc d'Epernon s'étoit rendu ſi odieux en Provence, que le Roi envoya ordre à Lesdiguieres d'aider les Provençaux à ſe delivrer de la tirannie de ce Seigneur (*d*). Le Maréchal de Montmorenci conduiſit tout avec tant de prudence en Languedoc, que le Roi l'honora de l'épée de Connétable à cauſe des grands ſervices qu'il lui avoit rendus (*e*). Il permit auſſi aux Réformés de tenir une Aſſemblée & ils lui préſenterent un Mémoire qui contenoit plus de quatrevingt articles (*f*). Le Roi leur donna toute la ſatisfaction qui dépendoit de lui, & leur promit dans la ſuite d'autres marques de ſa faveur & de ſa reconnoiſſance; ils ne furent pas contens néanmoins, & le Roi de ſon côté ne le fut pas d'eux.

Le Duc de Mayenne negocie encore avec les Eſpagnols.

Il y avoit cependant toujours des négociations ſecretes entre le Roi & le Duc de Mayenne, qui ſe ſervoit principalement du vieux Secretaire Villeroi & du Préſident Janin, l'un & l'autre bons Catholiques, mais zelés pour le bien de l'Etat, & ſincerement attachés au ſervice du Roi (*g*). Mais le Duc avoit d'autres vues, qu'il ne leur confioit point; il avoit fait renouveller le ſerment d'union dans les Etats, & recevoir le Concile de Trente purement & ſimplement; mais les Députés des Provinces avoient été d'avis, d'y mettre cette reſtriction, que ce ne ſeroit qu'autant qu'il ſeroit compatible, avec les Libertés de l'Egliſe Gallicane: cela parut ſi raiſonnable, qu'on ne put le refuſer, ce qui rendit la réception du Concile ſans effet. Ces démarches déplaiſoient fort au Roi, ſurtout quand il apprit que le Duc de Mayenne traitoit de nouveau avec les Eſpagnols, qui devoient lui fournir douze mille Fantaſſins & ſix mille Chevaux (*h*). Le fait

(*a*) *De Thou* L. CVII. *Daniel* l. c. p. 563-565.

(*b*) *De Thou* l. c. Hiſt. de Matignon L. III. Ch. 21.

(*c*) Hiſt. de Lesdiguieres L. IV. Ch. 12.

(*d*) *Bouche* Hiſt. de Provence L. X. & les Auteurs cités déja.

(*e*) *Daniel* l. c. p. 575.

(*f*) Le même p. 581.

(*g*) Mem. de du *Pleſſis-Mornay* T. II. *M[illegible]*

(*h*) *De Thou* l. c. *Davila* L. XIII.

fait est que le Duc ne vouloit pas se désaisir de l'autorité, & qu'il cherchoit tous les moyens possibles d'en demeurer en possession.

Section X.

Histoire de Henri IV.

Il fait arrêter le Duc de Nemours.

Il étoit jaloux du Duc de Nemours, son frere uterin, qui avoit aspiré à la main de l'Infante, & qui ne se cachoit gueres du dessein de se faire une Souveraineté de son Gouvernement du Lyonnois & des Provinces voisines. Dans cette vue, il vouloit faire bâtir deux citadelles à Lyon, pour se rendre maître absolu dans cette ville. Le Duc de Mayenne résolut de prévenir les ambitieux projets de ce Prince, & aussitôt qu'il eut conclu la tréve avec le Roi, il envoya le fameux Pierre d'Espinac Archevêque de Lyon dans son Diocese. Ce Prelat sut si bien gagner le peuple, que les Lyonnois firent des barricades sur le modele de celle de Paris, arrêterent le Duc de Nemours d'abord dans son Hotel, & de là il fut conduit & renfermé au Château de Pierre-Encise (*a*). Le Duc de Mayenne etoit plus excusable à cet égard, qu'en traitant avec l'Espagne du mariage de son fils avec l'Infante, promettant de rassembler alors les Etats, qui étoient tacitement séparés & de faire proceder d'abord à l'élection d'un Roi (*b*). Le Roi, qui étoit bien informé de cette intrigue, & de la conduite des Agens du Duc à la Cour de Rome, en parla si fortement à M. de Villeroi, que ce Ministre pour lui prouver la droiture de ses intentions, prit congé du Duc de Mayenne peu après & se retira avec toute sa famille à Pontoise dont son fils étoit Gouverneur (*c*). Villeroi passoit alors pour une des meilleures têtes de France.

Meaux se soumet au Roi.

Depuis cinq mois que le Roi alloit publiquement à la Messe, nulle ville considerable ne s'étoit déclarée pour lui, cela étoit d'autant plus extraordinaire, qu'on avoit vu les gens de qualité venir de tous côtés lui rendre leurs respects, & que parmi ceux de la Ligue, on l'appelloit le Roi tout court, sans ajouter le titre de Navarre (*d*). Mais trois raisons contribuoient à cette inaction. Les uns vouloient faire leurs conditions, & vendre leur soumission aussi cherement qu'il leur seroit possible; plusieurs attendoient que le Pape prononçât sur la validité de l'absolution du Roi; & un grand nombre espéroient que le Duc de Mayenne mettroit bientôt fin aux troubles par une paix générale (*e*). Il arriva enfin un événement qui tira les François de leur lethargie. Louis de l'Hopital Marquis de Vitri avoit été le seul homme de qualité, qui à l'exemple du Duc d'Epernon avoit après la mort du feu Roi quitté le Camp Royal; mais il avoit fait plus que le Duc, s'étant devoué au service de la Ligue, qui l'avoit fait Gouverneur de Meaux. Il avoit souvent sollicité le Duc de Mayenne de faire sa paix avec le Roi, puisque le sujet de la guerre avoit cessé par la conversion de ce Prince; quand il vit que ses efforts étoient inutiles, il resolut de suivre les mouvemens de sa conscience. Le 24 de Decembre il fit sortir toute la garnison de la ville, & assembler les Magistrats, leur remit les clés des portes & leur dit; que l'honneur l'empechoit de livrer la ville que la Ligue lui avoit confiée au Roi, mais qu'il alloit reconnoitre ce

(*a*) *De Thou* l. c. *Daniel* p. 566.
(*b*) *Cayet*, *Davila* L. XIV.
(*c*) *Daniel* p. 583.
(*d*) Mem. de la Ligue, *Davila* l. c.
(*e*) *De Thou* L. CVIII.

Prince & lui rendre ses respects, leur laissant la liberté de prendre telle résolution qu'ils voudroient (*a*) Les Magistrats après avoir un peu déliberé entre eux, résolurent de suivre l'exemple de leur Gouverneur, & au sortir de leur assemblée ils crierent tous *vive le Roi!* Le peuple y repondit par un cri semblable, & le lendemain jour de Noël, ils mirent des gardes à la porte de l'Hotel de Madame de Vitri, qui avoit voulu se retirer avec ses enfans & ses domestiques, parcequ'ils l'avoient priée de rester jusqu'à ce qu'ils eussent envoyé des Députés au Roi pour lui faire leurs soumissions, & pour le prier de leur renvoyer leur Gouverneur (*b*). Quand les Deputés eurent audience du Roi, ils furent si troublés, qu'ils ne purent ouvrir la bouche, ils se contenterent de se jetter à ses pieds. Henri après les avoir regardés un moment fondit en larmes, & les fesant lever leur dit „ Ne venez pas demander pardon comme ennemis, mais „ comme des enfans à leur pere, qui est toujours prêt à les recevoir dans „ ses bras (*c*)". A leur priere il renvoya le Marquis de Vitri à Meaux. Cet accueil fit plus d'impression sur les Ligueurs que n'auroit pu faire une grande defaite. Le Roi convaincu de la mauvaise foi du Duc de Mayenne, déclara que la treve ne subsistoit plus (*d*); les Ligueurs en avoient fort abusé, surtout dans les derniers tems.

Le Pape Clement *se conduit d'une maniere équivoque afin de se déclarer pour le parti le plus fort.*

Il est tems à present de dire quelque chose de la conduite de la Cour de Rome. Il y avoit un peu plus d'un an, que les Princes & les Seigneurs Catholiques du Parti du Roi avoient envoyé le Cardinal de Gondi & le Marquis de Pisani, pour négocier avec le Pape, nonobstant le mauvais accueil que ses Prédécesseurs avoient fait au Duc de Luxembourg. Le Pape ne voulut pas leur permettre de venir à Rome, desorte qu'ils furent obligés de s'arreter, l'un à Florence, & l'autre sur les terres de Venise, c'étoit par crainte pour les Espagnols & pour sauver les apparences avec la Ligue (*e*). Seraphin Olivieri, Auditeur de Rote, prit la liberté de donner un petit conseil fort sage au Pape; „ Saint Pere, *lui dit il*, Clement „ VII a perdu l'Angleterre pour faire plaisir à Charles V, Clement VIII. „ est sur le point de perdre la France, par complaisance pour Philippe „ II (*f*)". Le Roi, après son changement de Religion, envoya le Sieur de la Clielle avec une Lettre fort respectueuse pour le Pape, & la Clielle essuya toutes les difficultés de la Politique Romaine avec une patience infinie. Le Pape avoit à sa Cour un nommé Jaques Sannesio, homme d'assez bon esprit, mais qui ne brilloit pas; il s'ouvrit à lui, & le chargea de parler des affaires de France à Arnaud d'Ossat, qui étoit une espece d'Agent de la Reine Douairiere; ce fut par lui que la Clielle reçut les avis dont il avoit besoin (*g*). Ensuite le Roi fit partir en qualité de son Ambassadeur à Rome le Duc de Nevers, accompagné de deux Ecclésiastiques de distinction. Il fut aussi traité avec une sorte d'insolence mysterieuse, & reçu comme Duc de Nevers, mais non comme Ambassadeur d'un Roi que

(*a*) Mem. du Duc de Nevers T. II.
(*b*) Cayet, *De Thou*.
(*c*) Mem. pour servir à l'Hist. de France T. II. p 103.
(*d*) *Davila* L. XIV.
(*e*) Le même L. XIII.
(*f*) Le même, L. XIV.
(*g*) *De Thou* L. CVII. *Daniel* c.p. 550.

le Pape ne reconnoiſſoit point. Dans une des audiences qu'il eut, il ſe jetta aux pieds du Pape, & le conjura avec larmes d'avoir pitié des malheurs de la France, mais inutilement; le Pape fut ému dit l'Hiſtorien (*a*), mais non fléchi. Le Duc de Nevers, en changeant de langage fit plus d'impreſſion. Il repréſenta à Clement qu'il avoit été trompé par les Eſpagnols & par ſon Légat; que le Parti de la Ligue s'affoibliſſoit; que les Eſpagnols n'étoient pas en état de le ſoutenir; que Henri étoit déja maître des deux tiers du Royaume, & que la plus grande partie de la Nobleſſe s'étant déclarée pour lui, il ſeroit aſſurément bientôt en poſſeſſion du reſte. C'étoit là le grand point. Le Pape commença à voir que la converſion du Roi étoit ſincere; & bien qu'il ne changeât point encore de manieres, il donna à entendre au Duc, qu'il ne devoit pas y prendre garde; que quoiqu'il le traitât comme un chien, & ſon Maître comme un Herétique relaps excommunié, ils pouvoient eſpérer avec le tems, c'eſt-à-dire à meſure que les affaires du Roi prendroient de plus en plus un tour favorable, un traitement plus doux. Le Pape étoit ſemble t il, pieuſement diſpoſé à abandonner les François rebelles, auſſitôt qu'il ſeroit bien décidé qu'ils étoient incapables de ſe ſoutenir eux-mêmes.

Pluſieurs grandes Villes & quelques Provinces ſe ſoumettent au Roi.

1594.

Au commencement de l'année 1594, le Roi alla à Meaux, où il fit en faveur des habitans tout ce qu'ils pouvoient eſpérer; il confirma tous les Magiſtrats dans leurs charges; exempta le peuple de tout tribut pour neuf ans; & non ſeulement il rendit le Gouvernement de la ville à Vitri, mais en donna la ſurvivance à ſon fils; & pour marquer aux habitans ſa confiance, il ne laiſſa pour toute garniſon que la ſeule compagnie de gendarmes du Gouverneur (*b*). Le Marquis de Vitri publia un Manifeſte adreſſé à la Nobleſſe de France, pour juſtifier ſa conduite, & les Bourgeois de Meaux en publierent un de la meme teneur qu'ils adreſſerent à la ville de Paris (*c*). La Garniſon de Saint Denis attaqua Charenton & en chaſſa les Ligués & le Roi prit la Ferté-Milon (*d*), enſorte que Paris ſe trouva encore en quelque façon bloqué, tandis que les habitans de cette ville étoient tous les jours allarmés par de fâcheuſes nouvelles. Les Lyonnois aiant eu avis, que les Eſpagnols avoient deſſein d'envoyer des Troupes pour s'aſſurer de leur ville, réſolurent de s'en aſſurer eux-mêmes, ils manderent le Colonel Alphonſe Ornano pour les ſoutenir, prirent les armes & ſe déclarerent pour le Roi (*e*), au grand chagrin de l'Archevêque; non que le changement lui déplut, mais parcequ'il n'en avoit pas l'honneur, & qu'il perdoit le profit qu'il en auroit eſpéré, qui étoit d'obtenir avec le tems, par le moyen du Roi, le Chapeau rouge, auquel il aſpiroit ardemment, ce qui avoit beaucoup contribué aux troubles. Le Sieur de la Châtre, qui avoit les Gouvernemens de l'Orléanois & du Berri, jugea auſſi qu'il étoit tems de faire ſa paix, & aiant expliqué ſes ſentimens aux Magiſtrats d'Orléans, ils concoururent avec lui (*f*), enſorte

(*a*) Le même, p. 561, 562.
(*b*) *De Thou* L. CVIII. *Cayet* T. II.
(*c*) *De Thou*, *Daniel* p. 588.
(*d*) Le même, p. 593.
(*e*) Mem. du Duc de Nevers T. II.
(*f*) Les mêmes. *Cayet* l. c.

SECTION X. *Histoire de Henri IV.*

que vers la mi-Fevrier, ces Provinces furent détachées de la Ligue. Le Roi confirma la Chatre dans son Gouvernement & dans la dignité de Maréchal de France. Il etoit un des quatre Maréchaux que le Duc de Mayenne avoit crees à l'ouverture des Etats; à cette occasion, Chanvalon lui avoit dit, *qu'il fesoit des Bâtards qui se feroient légitimer à ses dépens*; M. d'Alincour Gouverneur de Pontoise remit aussi cette importante Place au Roi, par le conseil de M. de Villeroi son pere (*a*).

Sacre du Roi à Chartres.

Henri voulut alors faire la cérémonie de son Sacre & choisit pour cela la ville de Chartres, parceque Rheims étoit encore en la puissance de la Ligue. Le Dimanche 27 de Fevrier le Sacre se fit avec grand appareil par Nicolas de Thou Evéque de Chartres, assisté de cinq autres Evéques, qui représentoient les Pairs Ecclésiastiques, comme le Prince de Conti, le Comte de Soissons, le Duc de Montpensier, les Ducs de Luxembourg, de Retz & de Ventadour y firent les fonctions des anciens Pairs Laïques. Comme on ne put se servir de la Sainte Ampoulle de Rheims, on fit venir celle de Saint Martin, qui se garde dans l'Abbaye de Marmoutier à Tours (*b*). Le Légat, soit par zele pour la Ligue, soit à la sollicitation de la Faction des Seize, publia une Lettre (*c*), adressée à tous les bons Catholiques de France, par laquelle il les avertissoit que le Pape n'avoit pas voulu recevoir le Duc de Nevers comme Ambassadeur de France, & que sa Sainteté etoit résolue de ne jamais donner l'absolution au Roi. Le Légat se promettoit que cette Lettre feroit un grand effet; elle eut effectivement de grandes suites, mais bien différentes de celles qu'il en attendoit; car comme il ne rendoit nulle raison du refus de l'absolution du Roi, elle fut regardee comme un effet des artifices des Espagnols pour fomenter la guerre en France. Aussi un grand nombre de Gentilshommes quitterent les Troupes de la Ligue pour passer dans celles du Roi. Le Legat, qui etoit Eveque de Plaisance, étoit né sujet du Roi d'Espagne, & fort zélé pour la Ligue.

Le Duc de Mayenne sort de Paris dont il laisse le Gouvernement au Comte de Brissac.

On peut juger que le Duc de Mayenne étoit en de grandes inquiétudes, sa situation devenant de jour en jour plus dangereuse. Il avoit en dernier lieu écouté plus que jamais les propositions de la Cour d'Espagne, par des raisons que les Historiens n'expliquent point, & le Roi avoit des preuves de ses intrigues. Cela fit perdre au Duc plusieurs de ses anciens amis dans Paris, sans qu'il en acquit gueres de nouveaux. La Faction des Seize le haïssoit mortellement; les Politiques du parti du Roi detestoient sa mauvaise foi, & il étoit méme suspect aux Espagnols (*d*). Dans ces fâcheuses conjonctures, il se retira avec sa famille à Soissons, laissant le Gouvernement de Paris au Comte de Brissac. Il exigea de ce Seigneur, avant que de partir, une promesse très expresse de bien veiller à la conservation de cette ville (*e*). Quand le Comte de Brissac vint à examiner les choses à fond, il comprit qu'il lui étoit impossible de tenir parole, parceque la plupart des principales familles avoient de l'inclination pour le

(*a*) Mem. pour servir à l'Hist. de France T. II.

(*b*) *De Thou* l. c. Mem. pour servir à l'Hist. de France, T. II. p. 186

(*c*) Mem. de Villeroi T. I.

(*d*) *Davila* L. XIV.

(*e*) *De Thou* L. CIX. *Daniel* T. XIV. p. 7.

Section X. Histoire de Henri IV.

Roi, enſorte qu'il réſolut pour ne pas être emporté par le torrent, de ſe laiſſer aller au courant. Il concerta tout avec Lullier Prévôt des Marchands, Langlois Echevin, qui étoient dans les intérêts du Roi, & avec le Préſident le Maitre & le Procureur Général Molé (*a*). Afin de pouvoir communiquer ſurement ce qui ſe paſſoit au Roi, il convint de prendre quelques gens de Juſtice pour arbitres de quelques différends de famille, qu'il avoit avec le Sieur de Saint-Luc ſon beaufrere. Ils ſe virent à l'Abbaye de Saint Antoine, & après avoir pris ſecretement leurs meſures, ils ſe ſéparerent en apparence fort mécontens l'un de l'autre (*b*). Saint-Luc, de retour à la Cour ſe déchaina contre ſon beaufrere, & le Roi parloit de lui en public comme d'un partiſan outre des Eſpagnols. La Porte neuve, bouchée depuis bien du tems, étoit celle par laquelle les Troupes du Roi devoient entrer. Briſſac feignant qu'il vouloit la faire murer, en fit tirer la terre, afin qu'on la pût ouvrir. Il y poſta & à celle de Saint Denis les Echevins Neret & Langlois avec de nombreuſes gardes de leur intelligence.

Les Troupes du Roi ſont reçues dans Paris.

Le jour dont on convint pour introduire les Troupes du Roi dans Paris fut le 22 de Mars (*c*). Le Duc de Feria & Don Diegue d'Ibarra, furent avertis qu'il y avoit quelque deſſein; ils firent part de leurs ſoupçons au Comte de Briſſac qui alla les trouver. Il tâcha de les raſſurer, & ajouta que quoiqu'il ne crût pas qu'il y eut rien à craindre, il alloit lui-même faire la ronde ſur les murailles; il le fit à minuit accompagné de quelques Capitaines Eſpagnols, auxquels le Duc de Feria commanda en ſecret, au cas qu'il ſe fît quelque mouvement, de commencer par tuer le Comte. Ce Seigneur les reconduiſit ſur les deux heures à leur quartier, & il dit un peu en colere au Duc de Feria, qu'on prenoit trop aiſément l'allarme ſur des bruits populaires; mais en ſe retirant, il commanda au corps de garde le plus proche du logis des Eſpagnols, de tirer ſur eux, s'ils ſortoient (*d*). Les Troupes du Roi furent introduites ſans bruit & ſur les cinq heures du matin le Roi entra lui-même par la Porte neuve, avec le reſte des Troupes commandées par le Duc de Retz. Le Comte de Briſſac vint au devant de ſa Majeſté, & lui préſenta une belle écharpe en broderie. Ce Prince l'embraſſa, lui donna la ſienne, & le fit ſur le champ Marechal de France (*e*). Tout ſe paſſa aſſez tranquillement; un corps de garde de ſoixante Lanſquenets aiant refuſé de crier *vive le Roi*, fut taillé en pieces, & deux ou trois Ligueurs qui entreprirent d'ameuter la populace eurent la tête caſſée. Le Cardinal de Pellevé, Archevêque de Rheims, le grand incendiaire de la Ligue, étoit alors malade au lit; au moment qu'on vint lui dire que le Roi etoit maître de la ville & que tout y étoit tranquille, il ſe tourna de l'autre côté ſans dire mot & expira (*f*). Le Roi alla à Notre-Dame entendre la Meſſe & fit chanter le *Te Deum*. Après avoir diné au

(*a*) *Cayet* T. III. Mem. de Sulli L. VI. & al.
(*b*) *Daniel* l. c. p. 8.
(*c*) Le même, p. 9.
(*d*) *Cayet*, *D'Aubigné* T. III. L. IV. Ch. 3. Mem. pour ſervir à l'Hiſt. de France T. II. p. 191.
(*e*) Les mêmes, p. 199. *De Thou* l. c.
(*f*) Les mêmes Memoir. p. 204, 205.

Section X. *Histoire de* Henri IV.

Louvre, il alla à la Porte de Saint-Denis pour voir ſortir les Troupes d'Eſpagne, qui étoient au nombre de trois mille hommes, à qui il accorda les honneurs de la guerre. Le Duc de Feria, Diegue d'Ibarra & Jean Baptiſte Taxis le ſaluerent profondément en paſſant. Le Roi leur rendit le ſalut, & leur dit en riant, „ Recommandez-moi, Meſſieurs à votre „ Maître, mais n'y revenez plus (*a*)". A cette heure-là toutes les boutiques de Paris étoient déja ouvertes & il regnoit dans la ville la meme tranquillité, que s'il ne s'étoit rien paſſé. Le Roi recompenſa tous ceux qui avoient eu part à cet heureux événement, & ſe contenta de bannir quelques-uns des plus opiniâtres Ligueurs, & ſurtout les Eccléſiaſtiques (*b*). Le 30 de Mars, le Parlement de Paris rétabli par ſa réunion avec ceux de Châlons & de Tours, déclara nul tout ce qui s'étoit fait contre l'Autorité Royale depuis la derniere année du regne de Henri III. Le Recteur de l'Univerſité vint demander humblement pardon au Roi; la Faculté de Théologie caſſa & annulla tous les décrets qu'elle avoit faits en faveur de la Ligue; enſorte que la tranquillité fut parfaitement rétablie dans la Capitale (*c*).

Rouen & *pluſieurs autres villes ſuivent l'exemple de* Paris.

Villars, qui avoit ſi bien défendu Rouen pour la Ligue, & que le Duc de Mayenne avoit recompenſé de ce ſervice, en lui donnant le titre d'Amiral de France, traita avec le Roi de la reddition de cette ville; le Baron de Rosni fut chargé de ménager cette affaire. Villars demanda douze-cens mille Livres, ſoixante mille Livres de penſion, d'être continué dans ſon Gouvernement & trois autres articles qui étoient plus difficiles à digérer que les premiers; d'abord, que pendant trois ans ſon Gouvernement fût indépendant de celui de la Normandie en général; en ſuite que la dignité d'Amiral lui fût confirmée, & que Feſcamp, qui avoit été remis au Roi, fut uni à ſon Gouvernement de Rouen. Le Roi paſſa tout, appaiſa le Duc de Montpenſier, qui étoit Gouverneur de Normandie, fit Biron Maréchal de France pour le dédommager de la charge d'Amiral, & le Gouverneur de Feſcamp eut lieu d'etre content auſſi (*d*). Quantité d'autres Places firent leurs conditions, ou ouvrirent leurs portes ſans rien ſtipuler. Le Duc d'Elboeuf de la Maiſon de Lorraine, qui s'étoit ſaiſi du gouvernement de Poitiers (*e*), malgré le Duc de Mayenne, ſe déclara pour le Roi, qui le fit Gouverneur de Poitou. Le Maréchal d'Aumont, ſoutenu d'une Flotte Angloiſe ſous la conduite du Chevalier Martin Forbisher (*f*), battit les Ligués & les Eſpagnols en Bretagne, & enleva une partie de cette Province au Duc de Mercœur.

La Champagne & la Provence ſe ſoumettent.

Le Sieur de Saint Paul, que le Duc de Mayenne avoit fait Maréchal de France, & Lieutenant-Général de Champagne, en uſoit fort mal avec le Duc de Guiſe Gouverneur de la Province (*g*). Ce jeune Prince, qui avoit beaucoup de cœur, lui aiant parlé en faveur des bourgeois de Rheims, qu'il

(*a*) *Daniel* l. c. p. 13.
(*b*) *Mezeray* l. c. p 117.
(*c*) *Cayet*, Mem. p. ſ. à l'Hiſt. de France T. II.
(*d*) *Daniel*, T. XIV. p. 28. Mem. de Sulli L. \
(*e*) *Daniel* l. c.
(*f*) Le même, p. 41.
(*g*) Le même, p. 35.

voyoit, Saint Paul ne se contenta pas de lui repondre d'un ton brusque, mais mit la main sur la garde de son epée. Le Duc tira la sienne, & la lui passa au travers du corps. Les bourgeois dont il avoit épousé la querelle & qui d'ailleurs etoient bien-intentionnés pour lui se soumirent à lui. Immédiatement après il traita avec le Roi, & quoique ce Prince lui refusât ce qu'il demandoit, il ne laissa pas d'accepter les propositions qu'on lui fit, & fit rentrer la Province sous l'obéissance du Roi (*a*). La ville d'Aix s'étant déclarée pour le Roi, Lesdiguieres par son ordre, chassa le Duc d'Epernon de Provence (*b*); le Roi en donna le Gouvernement au Duc de Guise, contre l'avis du Chancelier de Chiverni & d'une partie du Conseil (*c*). Dans l'Automne le Roi assiegea & prit Laon; après quoi Amiens avec une grande partie de la Picardie se déclara pour lui (*d*). Le Pape continuoit toujours à faire un personnage équivoque; après avoir obligé le Duc de Nevers à quitter Rome, & reçu les Agens de la Ligue avec de grands égards, il assura d'Ossat qu'il étoit très-bien intentionné pour le Roi, & qu'il ne manqueroit pas de le faire voir en son tems. Le Duc de Lorraine fit très-sagement la paix, & Balagni bâtard de Montluc Evêque de Valence, qui avoit le Cambresis, se soumit au Roi, & fut confirmé dans la dignité de Maréchal de France, que le Duc de Mayenne lui avoit conférée.

Henri, irrité de la conduite des Espagnols, & aiant meilleure opinion de ses forces qu'auparavant, étoit porté à déclarer la guerre à Philippe, & à attaquer les Pays Bas; il en avoit assurément de bonnes raisons, au moins très-plausibles, mais il y étoit principalement poussé par ceux qui y trouvoient leur intéret. Gabrielle d'Estrées sa maitresse vouloit avoir une Principauté pour son fils; Balagni l'homme le plus avare de son tems avoit envie de piller; mais le Duc de Bouillon avoit de plus grandes vues. Sa femme, heritiere de la Maison de la Mark étoit morte sans enfans, & il retenoit les domaines de cette Princesse, en vertu disoit il d'une donation testamentaire qu'elle lui en avoit faite; il pensoit à les étendre, & en même tems à faire une diversion en faveur du Prince d'Orange, dont il avoit fiancé la sœur (*e*). Le Roi gouta le projet, mais il resolut d'y bien penser. Etant revenu de Picardie à Paris, le jour même de son arrivée, qui étoit le 26 de Decembre (*f*), d'autres (*g*) disent le 27, étant dans sa chambre du Louvre, deux Gentilshommes entrerent, qu'il alloit embrasser, lorsqu'il reçut un coup de couteau, à la levre, qui lui fit sauter une dent (*h*). Quelques Historiens disent que ce fut à la levre d'en haut (*i*), & d'autres d'autant poids parlent de celle d'en bas (*k*) (*); quoiqu'il en soit l'assassin

Section X
Histoire de Henri IV.

Le Roi blessé à la levre par Jean Chastel.

(*a*) *Davila* L. XIV. *Mezeray*.
(*b*) *Bouche* Hist. de Provence, Hist. de Les [illegible]
(*c*) *Davila* l. c. p. 37.
(*d*) Le même.
(*e*) *Mezeray* T. VI. p. 126, 127.
(*f*) Mem. de Sulli L. VII. T. II. p. 453. Edit. in 8vo. 1747.
(*g*) *De Thou* L. CXI.
(*h*) Le même, [illegible] l. c.
(*i*) *Davila* p. 6
(*k*) *De Thou*, *Mezeray* l. c. p. 127.

(*) La question est décidée par la Lettre du Roi à Du Plessis-Mornay du 27 Decembre 1594, où ce Prince dit que le coup ne lui a porté [illegible]

Section X. *Histoire de* Henri IV.

vouloit le frapper à la gorge, & le coup manqua parceque le Roi se baissa. Le Comte de Soissons qui etoit auprès de lui, aiant apperçu un jeune homme, qu'il ne connoissoit point & qui avoit l'air effaré, le saisit & dit tout haut. *Voilà l'assassin, si ce n'est pas lui c'est moi.* On vit ensuite le couteau à terre. L'assassin nia d'abord, mais ensuite il avoua son crime (*a*). Il s'appelloit Jean Chastel, étoit âgé de dixneuf ans & fils de Pierre Chastel, riche Marchand Drapier. Ce jeune homme étoit libertin & débauché; effrayé des remords de sa conscience, il se rappella l'abominable doctrine de ce tems-là, qu'il pouvoit expier ses péchés en tuant le Roi. Elevé chez les Jésuites, il avoit puisé ces principes parmi eux (*b*). Cela donna lieu à des recherches exactes chez ces Peres, & on trouva dans les papiers du P. Guignard beaucoup d'ecrits de sa main, où il traitoit Henri III de Néron, de Sardanapale, son assassinat étoit justifié & loué; à l'égard de Henri IV. il disoit, que malgré sa prétendue conversion, il devroit se croire trop heureux, si on se contentoit de le raser & de le renfermer dans un Couvent pour y faire penitence. Le Parlement condamna par un arret Jean Châstel comme criminel de Leze-Majesté, son pere à être banni de Paris à jamais & pour plusieurs annees du Royaume, parceque son fils lui avoit révélé son dessein, & qu'il n'en avoit pas donné avis, ou ne l'avoit pas renfermé, quoiqu'il l'en eut fortement repris. Le P. Jean Gueret, sous qui Chastel avoit étudié fut banni à perpétuité; & le P. Guignard condamné à être pendu (*c*), non pour avoir composé les horribles Ecrits trouvés dans ses papiers, mais pour les avoir gardés malgré l'arrêt qui défendoit expressément de conserver des pieces de cette nature. La maison de Chastel fut rasée, & on érigea à la place une pyramide; les Jésuites furent bannis (*d*). Les autres Parlemens du Royaume suivirent l'exemple de celui de Paris, à la réserve de ceux de Bourdeaux & de Toulouse, & c'est ainsi que cette affaire finit. Neuf ans après les Jésuites furent rappellés, malgré les oppositions du Parlement, & les Ecrits des plus habiles Jurisconsultes du Royaume contre eux.

Henri IV. *déclare la guerre à l'Espagne.* 1595.

Au commencement de l'année 1595, le Roi fit une grande promotion de Chevaliers de l'Ordre du St. Esprit, pour s'attacher davantage la Noblesse. Il déclara en même tems la guerre à l'Espagne, & prit à son service les Troupes de Lorraine, qui fesoient environ six mille hommes (*e*). Le Duc de Mayenne étoit encore maître de la Bourgogne & de quelques Places en Picardie, qui incommodoient beaucoup; mais au commencement de Fevrier Beaune se souleva contre lui, les Bourgeois appellerent à leur secours le Maréchal de Biron, qui s'assura de la ville pour le Roi. Le Duc de

(*a*) *De Thou* ubi sup.
(*b*) Le même & Sully l. c, *Matthieu* T. II. L. I. *Cayet* L. VI. p. 452.
(*c*) Les Auteurs cités.
(*d*) Les mêmes.
(*e*) *Daniel* l. c. p. 96. & al.

haute du côté droit. Mr. de Lomenie dans une Lettre au même, du 28 Decembre dit, que Châtel *frappa le Roi en la lèvre de dessus*; il paroit aussi par ces deux Lettres que le coup se fit le 27 & non le 26. voy. *Mem. de du Plessis Mornay* T. II. p. 483 & p. 485. Rem. du Trad.

Section X. Histoire de Henri IV.

de Nemours, qui s'étoit ſauvé de Pierre-Encise, & emparé de Vienne, avec quelques Troupes Suiſſes que le Duc de Savoye lui avoit fournies, tâchoit de bloquer Lyon (*a*). Le Connétable de Montmorenci s'étant avancé de ce côté-là avec un corps de Troupes, non ſeulement fit lever le blocus, mais recouvra Vienne. Le Duc de Nemours fut ſi ſenſible à cette perte, qu'il en mourut de chagrin; d'autres diſent que ce fut de poiſon. Vers la mi-Mai Autun ouvrit ſes portes au Maréchal de Biron (*b*). Encouragés par ces exemples, les habitans de Dijon chaſſerent le Vicomte de Tavannes, & ſe déclarerent pour le Roi, qui ſe rendit peu après en Bourgogne pour commander ſon Armée en perſonne (*c*). Avant ſon départ, il chargea du ſoin des frontieres de Picardie, le Duc de Nevers, le Comte de St, Pol, le Duc de Bouillon & l'Amiral de Villars; il nomma le Prince de Conti Chef des Conſeils qu'il laiſſa à Paris, ce qui chagrina fort le Comte de Soiſſons, mais le Roi ne l'aimoit point (*d*). Le deſſein du Roi étoit de contenter l'ambition de ſa Maitreſſe, par la conquête de la Franche-Comté, pour la donner à ſon fils Ceſar, en réſervant la Souveraineté aux Cantons Suiſſes, pour les empêcher de prendre ombrage de cette conquête, & les engager à protéger ce nouveau Prince, en cas qu'il vint lui-même à mourir ſans laiſſer d'enfans légitimes. Cette entrepriſe étoit hazardeuſe, & néanmoins le Roi s'y porta avec tant d'ardeur, qu'elle penſa lui couter la vie; en quoi, vu la ſituation de la France, il ſe montra meilleur pere que Roi, puiſque ſa mort auroit rallumé une nouvelle guerre civile.

Par une heureuſe témérité, il fait échouer les deſſeins des Eſpagnols & oblige le Duc de Mayenne de ſe retirer à Chalons ſur Saone.

Le Roi fit ſon entrée à Troies le 30 de Mai, & delà ſe rendit en Bourgogne. Il apprit en arrivant que Velaſco, Connétable de Caſtille, étoit entré dans la Franche-Comté avec une Armée de quinze mille hommes de pied & de trois mille chevaux, & qu'il avoit été joint par le Duc de Mayenne (*e*). Henri apprehendant qu'ils n'euſſent deſſein de ſécourir les Châteaux de Dijon & de Talan, donna ſes ordres pour aſſurer le ſiege de ces deux Places, & en même tems il s'avança à la tête d'un corps de Cavalerie pour retarder la marche des Eſpagnols, afin qu'on eût le tems de prendre ces deux Châteaux. Il ne prit que cinq-cens chevaux, & donna rendez-vous à ſes Troupes à Lux & à Fontaine-Françoiſe, determiné à livrer bataille à l'ennemi. S'étant avancé pour reconnoitre les Eſpagnols, il rencontra leur avant garde, la chargea, & donna les plus grandes preuves de ſa valeur, aux dépens de ſa prudence (*f*). Les Troupes qu'il attaqua & diſperſa etoient celles du Duc de Mayenne, qui alla ſur le champ prier le Connétable de ne pas manquer une victoire certaine. L'Eſpagnol lui répondit gravement, *qu'il ſavoit ce qu'il avoit à faire*, & pour le lui prouver il ne branla point. Le Duc lui fit alors de fortes inſtances, pour qu'il lui donnat ſeulement quinze-cens chevaux, mais ce fut envain (*g*). Dans ces entrefaites le Roi maintenoit toujours le combat,

(*a*) *Davila* L. XIV.
(*b*) *Daniel* l. c. p. 100. *Mezeray*, *De Thou* l. CXII.
(*c*) Les mêmes.
(*d*) Les mêmes.
(*e*) Les mêmes.
(*f*) *Mezeray* l. c. p. 134.
(*g*) *Daniel* l. c. p. 105. 106.

Section X. *Histoire de Henri IV.*

& il vit arriver fort à-propos huit-cens chevaux de ses Troupes; ce qui obligea le Connétable à rassembler sa Cavalerie & à se retirer (*a*). Quelques Historiens (*b*) ont pris occasion de là de dire, que le Roi avec deux-cens chevaux, parlant des Escadrons qu'il commandoit, avoit défait une Armée de quinze mille hommes, ce qui est bien éloigné de la vérité. Ce qu'il y a de certain, c'est que par cette heureuse témérité, il réussit dans son dessein, les deux Châteaux furent pris, & il se trouva en état de donner bataille aux Espagnols. D'autre part le Duc de Mayenne, voiant qu'il ne pouvoit obtenir du Connétable de rien faire pour lui, & qu'il ne lui restoit plus que deux Places, fut sur le point de passer en Savoye. Dans cette fâcheuse situation le Roi eut la bonté de lui faire dire, que s'il vouloit se retirer à Chalons sur Saone, il lui accorderoit une trêve de trois mois, pendant laquelle ils pourroientt traiter de la paix, Le Duc accepta la proposition sans hésiter (*c*), prit congé du Connétable sous prétexte de conserver ce qui lui restoit, & alla à Chalons.

Le Roi va à Lyon.

Après avoir fait le dégat dans la Franche-Comté, dont les Suisses ne voulurent pas permettre qu'il fît la conquête, le Roi jugea à-propos d'aller à Lyon, où il avoit des affaires importantes. Il fit son entrée dans cette ville avec une grande magnificence; l'Archevêque autrefois l'ame de la Ligue vint à la tête du Clergé lui rendre son obéissance (*d*). M. de Bois-Dauphin, qui tenoit quelques Places en Anjou & dans le Maine, traita avec le Roi, & les lui remit. Il étoit un des Maréchaux de la création du Duc de Mayenne, mais le Roi ne lui permit pas d'en prendre le titre dans le Traité, mais dès qu'il fut signé & que Bois-Dauphin lui eut rendu ses respects, il le confirma dans sa dignité de Maréchal de France (*e*). Henri se flatoit aussi de conclure la paix avec le Duc de Savoye, mais il n'y eut qu'une trêve (*f*). Lesdiguieres vint à Lyon pour faire sa cour au Roi, & pour recevoir ses ordres; il s'agissoit principalement de chasser de Provence le Duc d'Epernon, qui y causoit plus d'embarras que jamais, le Roi lui aiant envoyé une personne de confiance pour l'engager à quitter le Gouvernement de cette Province, avec ordre de lui dire que s'il n'obéissoit au plutôt, le Roi viendroit lui-même l'en chasser, le Duc répondit en furie; „ Hé bien qu'il vienne je lui servirai de Fourier, non „ pas pour lui préparer des logis, mais pour brûler tous ceux qui seront „ sur son passage (*g*)". Cette réponse insolente fit moins de peine au Roi, que la nouvelle qu'il apprit, que le Duc, malgré toutes ses protestations de fidelité, s'étoit vendu à l'Espagne, & que le Roi Catholique lui donnoit une pension considerable tous les mois (*h*). Ce qui consola le Roi, c'est qu'après des peines infinies & une patience sans exemple, le Pape lui donna, quoique d'une façon peu agréable, l'absolution le 17 de Septembre, en la personne de ses deux Agens du Perron & d'Ossat (*i*), qui furent tous

(*a*) *Cayet* T. III.
(*b*) *Dupleix*, *le Gendre.*
(*c*) *De Thou* l. c. *Mezeray* l. c. p. 135.
(*d*) *Cayet* T. III.
(*e*) *Daniel* l. c. p. 109.
(*f*) *Cayet* ubi sup.
(*g*) Hist. de Lesdiguieres L. V. *Bouche* Hist. de Provence L. X. *Daniel* p. 115.
(*h*) Lett. d'Ossat, T. II. Lett. du 17 Janvier 1596.
(*i*) *Davila* L. XIV. *Mezeray*, Lett. d'Ossat T. I. p. 478-492.

deux honorés de la Pourpre dans la suite. Mais tandis que sur ces bonnes nouvelles le Roi se divertissoit avec sa Maitresse, & s'amusoit agréablement à Lyon, les affaires changerent de face en Picardie; les Espagnols parurent être dans le dessein d'y faire voir qu'ils pouvoient faire la guerre avec plus de succès pour eux-mêmes, que pour soutenir leurs Alliés, qu'ils avoient à la vérité sécourus quelquefois, mais jamais appuyés tout de bon.

Le Comte de Fuentes pren. Dourlens *&* Cambrai.

Au commencement de la campagne le Duc de Longueville, qui entroit à cheval dans Dourlens, fut tué (*a*) d'une bale de mousquet, lorsque la garnison fesoit une salve pour lui faire honneur. D. Pedre de Guzman Comte de Fuentes assiegea le Catelet avec une Armée de quinze mille hommes & un bon train d'Artillerie. Dans ces entrefaites M. d'Humieres projetta de surprendre Ham, ville forte, où les Espagnols avoient une garnison de seize-cens hommes, outre les Troupes du Duc d'Aumale qui étoient dans le Château. L'entreprise réussit, mais il en couta la vie à d'Humieres & à plusieurs autres Officiers qui furent tués dans l'attaque, & les François irrités firent main basse sur la garnison (*b*). Le Catelet s'étant rendu, le Comte de Fuentes investit Dourlens, secondé du Sieur de Rosne, à qui le Roi avoit refusé de le confirmer dans la dignité de Maréchal de France, ce dont il eut lieu de se repentir. Le Duc de Nevers avoit dessein de venir se mettre à la tête de l'Armée Françoise pour sécourir la Place; mais le Maréchal de Bouillon, le Comte de Saint Pol & l'Amiral de Villars, qui n'avoient pas envie d'être commandés par le Duc, résolurent de le prévenir avant son arrivée. Mais quand ils voulurent exécuter leur dessein, ils ne furent pas d'accord, ce qui le fit échouer, L'Amiral & M. Sesseval furent faits prisonniers & massacrés de sang-froid, parcequ'ils avoient abandonné la Ligue. Dourlens fut pris peu après. Le Parlement de Paris, irrité de la part que le Duc d'Aumale avoit à cette affaire, le déclara criminel de Leze-Majesté au premier chef, & son Effigie vetue à l'Espagnole avec l'écharpe & les Jarretieres rouges fut trainée par le Bourreau & coupée en quatre quartiers (*c*). Le Comte de Fuentes attaqua ensuite Cambrai, & en partie par force, en partie par l'assistance des habitans, il se rendit maître de la ville & de la Citadelle. Aussitôt que Henri eut la nouvelle du siege de cette Place, il partit pour venir la sécourir, mais il apprit en chemin qu'elle étoit rendue. Il vouloit néanmoins poursuivre sa route, & sur ce que le Duc de Nevers lui représenta l'inutilité de ce voyage, le Roi qui étoit vif lui fit une réponse si brusque, que le Duc en tomba malade & mourut au bout de quinze jours (*d*), après avoir refusé une visite que le Roi vouloit lui faire. Il passoit pour un des plus vaillans hommes de son tems, & étoit d'une probité à toute épreuve. Le Roi aiant assemblé les Troupes qu'il destinoit pour le secours de Cambrai, fit bloquer la Fere. En attendant ce Prince n'étoit pas peu embarrassé à concilier les demandes qu'on lui fesoit de la part de Rome, avec celles des Huguenots ses anciens amis.

(*a*) *Cayet* ubi sup.
(*b*) *De Thou* l. c *Daniel* p. 124.
(*c*) Les mêmes.
(*d*) *Matthieu* Hist. de Henri IV. L. II.

Section X. *Histoire de Henri IV.*

La paix conclue avec le Duc de Mayenne. 1596.

Au commencement de l'année 1596, le Roi finit ſon Traité avec le Duc de Mayenne, dont il publia les articles par un Edit fait à Folembrai dans le mois de Janvier. Dans cet Edit (*a*), le Roi parle du Duc en termes honorables, promet un entier oubli du paſſé, le décharge de tout compte des deniers publics; le rétablit lui & les ſiens dans tous leurs biens; déclare qu'il n'y a aucune charge contre les Princes & les Princeſſes de ſa maiſon, touchant le meurtre du feu Roi, lui laiſſe pour ſix ans Chalons ſur Saone, Seure & Soiſſons pour villes de ſureté, & le Gouvernement de Châlons à ſon fils aîné, en le détachant de celui de Bourgogne; ſe charge d'acquitter ſes dettes jusqu'à la concurence de trois-cens cinquante mille écus, & de mettre toutes ſes dettes publiques au nombre de celles de la Couronne. Pluſieurs trouverent ce Traité trop avantageux au Duc, & il parut extraordinaire à tout le monde que le Roi eût traité avec lui expreſſément comme Chef de Parti, en promettant oubli du paſſé à tous ceux qui avoient ſuivi le parti du Duc, qui voudroient être compris dans le Traité. Quelques-uns l'attribuent à Gabrielle d'Eſtrées, mais il y a plus d'apparence que d'autres motifs y engagerent le Roi. Quelques favorables que fuſſent les conditions, le Duc auroit pu en obtenir de plus avantageuſes, s'il avoit traité plutôt. Mais il avoit toujours déclaré, qu'il attendoit l'abſolution du Pape, qu'il vouloit traiter comme Chef de la Ligue, & que tous ſes engagemens publics & particuliers fuſſent remplis. Il reſta ferme à cet égard & par là ſe fit eſtimer du Roi. Ce Prince étoit perſuadé que le Duc connoiſſoit à fond les affaires & les intérêts du Royaume tant au dedans qu'au dehors; & il éprouvoit de ſi fâcheux effets du reſſentiment du Duc d'Aumale & du Sieur de Roſne, qu'il réſolut de ne pas forcer un homme du poids du Duc de Mayenne à ſe jetter entre les bras des Eſpagnols. Il conſidera que depuis le commencement de la guerre, le Duc avoit toujours temoigné un grand reſpect pour ſa perſonne; & que quelques fautes qu'il eût faites, il lui avoit évidemment ſauvé la Couronne, en empêchant les Etats de procéder à l'élection d'un Roi; qui auroit été ſuivie, d'une longue, incertaine & peut-être malheureuſe guerre (*b*). Peu après il vint trouver le Roi à Monceaux, que ce Prince avoit donné avec le titre de Duché à la belle Gabrielle; le Roi lui fit un accueil des plus favorables, ce qui l'attacha le reſte de ſa vie à ſon ſervice.

Impoſteur nommé La Ramée.

Il parut en ce tems-là, à Rheims un certain François la Ramée, qui prétendoit être le légitime Roi de France. Il ſe diſoit fils de Charles IX. & d'Eliſabeth d'Autriche femme de ce Prince, que la Reine-Mere l'avoit fait expoſer, & qu'il avoit été élevé comme le fils du Gentilhomme dont il portoit le nom. Quelques Seigneurs donnoient dans ces chimeres. Il paroit que cet homme étoit autant Fanatique qu'Impoſteur; on ne laiſſa pas de le condamner à être pendu, ce qui fut exécuté (*c*).

Les Ducs de Joyeuſe & de Ne-

Le Duc de Joyeuſe, qui après la mort de ſon frere étoit ſorti de chez les Capucins & avoit quitté le nom de frere Hugue, pour ſe mettre à la tête d'une des Armées de la Ligue, fit auſſi ſa paix, rendit Toulouſe &

(*a*) *De Thou* L. CXV. *Daniel* l. c. p. 351. *Mezeray* l. c. p. 150.

(*b*) *Matthieu*, *Mezeray*, *Daniel*.

(*c*) *Daniel* T. XIV. p. 156.

SECTION X.

Hiſtoire de Henri IV.

fut fait Maréchal de France. Le nouveau Duc de Nemours prit le même parti & fut fort bien traité (*a*).

...mours ſe ſoumettent.

Le Duc de Guiſe ſurprend Marſeille.

Le Duc de Guiſe ſe trouvoit aſſez embarraſſé dans ſon Gouvernement de Provence; il avoit à faire aux Eſpagnols aux Ligueurs, au Duc de Savoye & au Duc d'Epernon; ayant peu d'argent & peu de Troupes. Dans cette fâcheuſe ſituation il forma le projet de ſurprendre Marſeille, quoiqu'il y eût une Flotte Eſpagnole dans le Port. Il eut le bonheur d'en venir heureuſement à bout, par le moyen d'un Corſe nommé Pierre de Libertat, & au hazard de ſa propre vie. Quand Henri IV. en reçut la nouvelle, il dit plein de joie, *c'eſt maintenant que je ſuis Roi* (*b*). Bientôt le Duc de Guiſe pouſſa ſi vivement le Duc d'Epernon, qu'il penſa à ſe retirer; & les Provençaux afin de hâter ſon départ lui firent un préſent de cinquante mille écus, & un de trente mille pour les Officiers de ſes Troupes. Le Duc ſe rendit enſuite à la Cour, & le Roi lui donna peu après le Gouvernement du Limouſin (*c*), plutôt par politique que par inclination.

Le Cardinal Albert fait avec ſuccès une irruption en France.

Le Blocus de la Fere qui avoit duré tout l'hiver, fut changé en ſiege, que le Roi commandoit en perſonne. Le Cardinal Archiduc Albert avoit pris le Gouvernement des Pays-Bas; il avoit apporté beaucoup d'argent & amené de nouvelles Troupes, enſorte qu'outre le corps d'Armée qu'il oppoſoit aux Etats des Provinces-Unies, il pouvoit en former une de vingt mille hommes, bien pourvue d'artillerie, avec laquelle il réſolut de porter la guerre en France, & un incident extraordinaire le mit en état de faire au delà de ce qu'il ſe propoſoit. Henri par des raiſons particulieres n'avoit pas voulu comprendre le Sieur de Roſne dans le Traité d'accommodement avec le Duc de Mayenne. Une de ces raiſons étoit, qu'il avoit commencé à faire ſonder lui-même de Roſne pour l'engager à quitter les Eſpagnols. De Roſne s'y trouva fort diſpoſé, & fit dire au Roi, qu'il devoit vingt mille ecus à Bruxelles, & que ſi Sa Majeſté vouloit lui fournir dequoi s'acquitter de cette dette, il ne tarderoit pas à ſe rendre auprès de ſa perſonne pour lui offrir ſes ſervices (*d*). Cette négociation ne fut pas aſſez ſecrete, & les Eſpagnols en eurent connoiſſance. L'Archiduc envoya querir de Roſne, qui en ſe rendant chez l'Archiduc reçut un billet avec ces mots, *Sauvez-vous ſi vous pouvez autrement vous êtes perdu.* Il déchira le billet après l'avoir lu, continua ſon chemin & entra dans la Salle où ſe tenoit le Conſeil, en feſant bonne contenance; il leur dit, Meſſieurs j'étois ſur le point de vous venir trouver, pour vous faire une propoſition de la derniere importance. On le pria de ſe retirer pour un moment. D. Diegue d'Ibarra, qui haïſſoit le Duc de Mayenne & tous ceux qui étoient à lui, fut d'avis de le punir ſans l'entendre; mais le Comte de Fuentes repreſenta, que de Roſne avoit rendu de grands ſervices, que c'étoit un habile Officier, & qu'il étoit capable d'executer de grands desſeins, deſorte qu'il fut réſolu de l'écouter (*e*). De Roſne propoſa de ſe rendre maître de Calais & aſſura que la choſe etoit non ſeulement poſſible,

(*a*) Le même, p. 153.
(*b*) Le même, p. 165.
(*c*) Le même, p. 167.
(*d*) Le même, p. 169.
(*e*) *De Thou* L. CXVI. *Daniel* l. c p. 170.

Section X. Histoire de Henri IV.

mais fort aisée. On fut charmé de son projet, & il se tira ainsi du mauvais pas où il se trouvoit. On lui laissa la conduite de l'entreprise, & avant que Henri fût bien instruit du danger, les principaux postes furent forcés & la ville prise. Le mauvais tems empêcha les Hollandois de secourir la Place, & les Anglois qui le pouvoient le refuserent (*). Le Roi, qui s'étoit

(*) La perte de Calais étoit non seulement considerable en elle-même, mais elle fit beaucoup de tort au Roi. Les fortifications étoient en fort mauvais état, & le Gouverneur étoit très-négligent ; ce qui venoit sans doute de ce qu'on ne craignoit rien de la part des Anglois, & que les Finances du Roi n'étoient pas en fort bon état. Il y eut néanmoins d'autres circonstances qui hâterent la prise de la Place. De Rosne dont la vie & la fortune dépendoient de la réussite de cette entreprise, s'empara du pont de Nieulé & du Fort de Risban, avant que le Gouverneur, la garnison & les habitans fussent revenus de leur premiere surprise. Le Roi lui-même fit voir son activité & son courage en s'embarquant avec des Troupes pour forcer le Port, mais les vents contraires l'en empêcherent, aussi bien que les Hollandois. Les François rejettent entierement le blâme de la prise de Calais sur la Reine Elizabeth. Ils disent, que le Comte d'Essex étoit alors dans la Manche avec une nombreuse Flotte, sur laquelle il y avoit beaucoup de Troupes, & que si le Comte eût fait seulement semblant de venir attaquer le camp Espagnol, il auroit fait lever le siege. M. de Sanci que le Roi avoit envoyé en Angleterre, fit de grandes instances à la Reine Elizabeth sur ce sujet, qui lui répondit „ Je vois bien que Calais est perdu, si je n'en „ entreprends la défense, & je le ferai, si le Roi me le veut laisser. Madame, *repartit* „ *Sanci*, le Roi est tout proche, pour empêcher qu'il ne se perde, ou pour être à portée de le reprendre, s'il se perdoit. Mais quoi, *reprit la Reine*, puisqu'il est perdu, „ n'aimez-vous pas mieux qu'il soit entre mes mains, qu'en celles des Espagnols? „ Nous voulons, *repliqua Sanci*, qu'il ne soit ni à l'un ni à l'autre : mais nous aimerions „ encore mieux qu'il fut aux Espagnols qu'à vous". La Reine choquée de cette réponse, lui dit un peu émue ; „ Monsieur l'Ambassadeur, je ne crois pas que le Roi vous „ ait chargé de me tenir un tel langage. Non Madame, *reprit Sanci*, il ne me l'a pas „ commandé; mais c'est qu'il n'a jamais cru qu'au terme où sont ses affaires, votre „ Majesté eût voulu faire une telle demande. Le Roi mon Maître chérit si parfaitement l'honneur de votre amitié, qu'il ne voit rien au monde qui puisse l'en dédommager, s'il la perdoit. Si vous teniez Calais vous deviendriez son ennemie; car la „ France ne peut tenir pour amis ceux qui la dépouillent de si belles pieces. On a employé trop de tems & trop de peine pour en faire sortir les Anglois. Si les Espagnols le prennent, ils n'y demeureront pas si longtems, & nous sommes persuadés, „ Madame, que vous joindrez vos forces aux nôtres pour les en chasser". La Reine dit, qu'elle feroit savoir ses intentions au Roi par l'Ambassadeur qu'elle avoit auprès de lui. C'étoit Milord Sidney, qui dit à Henri, que bien que la Reine eut des desseins importans pour le bien de ses Etats, elle étoit disposée à secourir Calais, pourvu qu'il consentit à l'engager à la Couronne d'Angleterre jusqu'au payement des grandes sommes que la Reine lui avoit prêtées. Le Roi, tournant le dos à l'Ambassadeur lui dit, *que s'il avoit à être mordu, il aimoit autant l'être d'un Lion que d'une Lionne.* Nos Historiens Anglois s'accordent à rapporter la chose de la maniere suivante. La Flotte qu'on équippoit étoit destinée contre Cadiz, & n'étoit nullement aussi prête, que le disent les Historiens François. Au contraire lorsqu'on apprit que Calais étoit en danger, la Reine envoya le 9 d'Avril, qui étoit le Vendredi Saint, des Ordres au Lord Maire & aux Aldermen de Londres, de presser mille hommes pour secourir la place, dès le soir le nombre fut complet, on les équippa & ils auroient pu se mettre en marche pour Douvres dès le lendemain matin, mais le Samedi après midi on les congedia. Le jour de Pâques, à dix heures du matin, les mêmes ordres aiant été donnés, & les portes de l'Eglise fermées, on enrola mille hommes avant midi, dont on fit partir la meilleure partie dès le soir pour Douvres, & le reste suivit le lendemain; d'autres Troupes défilerent aussi de divers endroits de ce côté-là; mais ils revinrent au bout de huit

avancé dans le voisinage avec un Corps de Cavalerie, retourna à son camp devant la Fere. Calais se rendit le 22 d'Avril (*a*). La Fere capitula le 22 de Mai (*b*); c'étoit une Place de conséquence; mais le Roi eut beaucoup de chagrin de la perte d'Ardres, qui fut prise le lendemain par le sieur de Rosne, qui en avoit entrepris le siege, malgré l'opposition de presque tout le Conseil de guerre Espagnol. Il ne jouit pas longtems de la gloire qu'il avoit acquise, aiant été tué la même année par un boulet de canon au siege de Hulst (*c*).

Embarras du Roi. Le Cardinal de Medicis, que le Pape avoit envoyé en qualité de Légat en France, fit son entrée à Paris le 25 de Juillet, & le Roi eut tout sujet de se louer de sa conduite. Il reçut froidement des gens qui avoient envie d'exciter de nouvelles disputes entre le Roi & la Cour de Rome, & fit tout ce qui dépendoit de lui pour maintenir la tranquillité du Royaume (*d*). Le Roi ne laissoit pas d'avoir encore bien des embarras. Le Duc de Mercœur se soutenoit encore en Bretagne par le secours des Espagnols, & amusa le Roi par des négociations peu sinceres, bien que Henri eût permis à la Reine Douairiere, sœur du Duc d'aller le voir, & de lui offrir tout ce qu'il pouvoit desirer. Les Huguenots, poussés par les Ducs de Bouillon & de la Trimouille, furent sur le point de prendre des résolution dangereuses, que le Roi eut bien de la peine à prévenir (*e*). D'ailleurs l'argent lui manquoit tellement, que dans son camp devant la Fere, il n'avoit pas les choses les plus nécessaires à la vie (*f*). Henri ne perdit pourtant pas courage, il envoya le Maréchal de Biron dans l'Artois, où il fit le dégat comme les Espagnols l'avoient fait en France. L'état de ses affaires l'obligea à faire une Alliance offensive & défensive avec l'Angleterre & les Etats Généraux (*g*); & pour mettre ordre aux affaires du Royaume, il convoqua une Assemblée des Notables à Rouen; on y fit quelques bons reglemens, & on prit quelques mesures pour contenter les Huguenots (*h*). La Reine d'Angleterre envoya au Roi l'Ordre de la Jarretiere, comme une marque de la sincérité de sa reconciliation avec lui (*i*). Les Huguenots qui avoient transferé leur assemblée de Loudun à Vendôme, & de là à Chatelleraut, continuoient à donner beaucoup de peine au Roi, malgré tout ce qu'il pouvoit faire pour les tranquilliser (*k*). Il soupçonna dans leur procedé plus de faction & d'intrigue que de zele de Religion; car tandis que le Royaume étoit attaqué, ils fortifioient leurs Places & y mettoient des garnisons, au lieu de lui envoyer des Troupes; & pour fournir à la dépense ils saisirent les deniers Royaux. Dans leurs Requêtes ils prenoient des libertés, qui cha-

(*a*) *Mezeray*, *Daniel* p. 174.
(*b*) Les mêmes.
(*c*) *Cayet* T. III. *Daniel* p. 179.
(*d*) *De Thou* l. c. *Daniel* p. 182.
(*e*) Le même, p. 185 & suiv.
(*f*) Le même, p. 189.
(*g*) *De Thou* ubi sup.
(*h*) *Sulli* Mem. L. VII.
(*i*) *Cambdeni* Annal. Elizabeth, p. 732.
(*k*) *Sulli* l. c.

jours, Calais étant pris. La raison qu'on en donna, c'est que les François aimoient mieux qu'il fût entre les mains des Espagnols qu'en celle des Anglois; on prétend même que Henri avoit dit à ce sujet, nous sommes anciens ennemis, & tout nouvellement amis.

Section X. *Histoire de* Henri IV.

grinoient d'autant plus le Roi, que les zelés Catholiques en témoignoient une maligne joie, & que les Ducs de Savoye & de Mercœur demandoient des conditions plus avantageuses qu'auparavant & paroissoient moins portés à la paix que jamais.

Surprise d'Amiens par les Espagnols. 1597.

Les choses en étoient là lorsqu'un événement imprévu consterna le Roi & toute la France (*a*). Don Ferdinand Tello Portocarrero, Gouverneur de Dourlens, forma le projet de surprendre Amiens. Le Roi qui savoit que cette Place étoit exposée, avoit eu dessein d'y envoyer quelques Compagnies Suisses, mais les Bourgeois s'y étoient opposés, & de peur de les mécontenter le Roi n'avoit pas voulu les contraindre à recevoir cette garnison. Portocarrero, pour mieux prendre ses mesures, y étoit venu plusieurs fois déguisé, tantôt d'une maniere, tantôt de l'autre. A la fin il exécuta son dessein, & se rendit maître de la Place, le 11 de Mars, sans grande effusion de sang (*b*).

Rosni *encourage le* Roi.

La nouvelle de ce malheur, toucha plus le Roi, que tout ce qui lui étoit jamais arrivé. Il envoya quérir le Baron de Rosni & se plaignit vivement à lui qu'il étoit environné de difficultés & de dangers, & qu'il n'avoit nuls moyens de se défendre; que les Huguenots étoient sur le point de se révolter d'un côté, & que de l'autre les Espagnols le poussoient vivement; que le petit nombre de Troupes qu'il avoit ne méritoit gueres le nom d'Armée, & que la disette d'argent, quoique très-grande, ne l'étoit pas tant, que le manque de ressources & de crédit. Rosni le consola, & lui promit un projet qui le tireroit de peine. Au bout de quelques heures il revint avec un Mémoire, qui releva le courage du Roi; ce Prince le copia de sa propre main, & résolut de s'en faire honneur, non pour diminuer le prix du service que le Baron lui rendoit, mais pour y donner plus de poids. L'affaire réussit; il leva par prêt volontaire trois-cens mille écus, engageant sa parole Royale de les rembourser avec l'intérêt dans deux ans; il augmenta la Gabelle, & tira des Financiers deux millions & demi de Livres, pour se mettre à couvert de toutes recherches. Pour prévenir à l'avenir les malversations il confia l'administration des Finances au Baron de Rosni (*c*). Il se trouva à la faveur de ces mesures en état d'assieger Amiens.

Embarras qui jette dans le Roi.

Pendant qu'on fesoit les préparatifs nécessaires pour cetre entreprise, le Roi fut oblige de venir à Paris, par les fâcheux restes d'une maladie que ses excès lui avoient causée; il passa trois semaines dans sa chambre fort tristement. Quelques-uns de ceux qui étoient auprès de lui, & qui n'étoient pas d'humeur à lui cacher la verité, lui firent connoitre le véritable état de ses affaires, qui n'avoit jamais eté si mauvais. La prise d'Amiens avoit refroidi cet empressement qu'on avoit auparavant à demander grace, & à expier ses fautes en donnant du secours. C'étoit un souffle qui ranimoit les débris de la Ligue mourante; & le Duc de Mercœur, qui avoit persisté dans sa révolte, sur l'espérance de quelque changement de cette nature,

(*a*) *De Thou* L. CXVIII.

(*b*) *Cayet* T. III. *D'Aubigné* T. III. L. IV. Ch. 17.

(*c*) Mem. de Sulli L. IX.

nature, recevoit à bras ouverts ceux qui se retiroient en Bretagne, & encourageoit tous ceux qui pouvoient faire révolter de petits Châteaux ou des villages dans son voisinage. Le Duc de Savoye fesoit la guerre fort vivement, & il auroit certainement fait bien du mal à la France, si Lesdiguieres, sans aucun secours, n'avoit fait avorter ses desseins. Le Duc de Florence, qui avoit été un des premiers à reconnoitre le Roi, le crut alors si mal dans ses affaires, que, sans chercher de prétexte, il s'empara de l'Isle & du Château d'If, qui commande en quelque façon le Port de Marseille (*a*). Mais ce qui chagrinoit le plus le Roi, c'étoit que les Ducs de Montpensier, de Bouillon & de la Trimouille fesoient tous leurs efforts pour former un tiers Parti sous le nom de *Bons François*, sous la protection de la Reine d'Angleterre (*b*) & en conséquence de cet étrange projet, les Huguenots refusoient de lui envoyer des Troupes, sous prétexte qu'ils apprehendoient une nouvelle Saint Barthelemi de Campagne; dont le Roi abhorroit la seule idée. Dans cette perplexité le Roi eut recours au Parlement d'une façon bien différente de celle qu'il avoit employée pour faire enregistrer l'Edit en faveur du Duc de Mayenne. Il fut plus heureux que son prédécesseur; ses disgraces toucherent; ses anciens amis s'attacherent plus fortement à lui, & les nouveaux firent des efforts auxquels il ne s'attendoit point, & qui justifioient sa conduite à leur égard.

Siege d'Amiens, & prise de cette Place.

Le Baron de Rosni écrivit fortement aux Huguenots sur leur procedé, & leur représenta la folie qu'il y avoit à former un Parti contre un Prince, qui etoit porté à faire pour eux tout ce qu'ils pouvoient raisonnablement demander. Lesdiguieres, sur lequel ils comptoient beaucoup, leur fit savoir, non seulement qu'il desapprouvoit leur conduite, mais que s'ils continuoient, il tourneroit ses armes contre eux. A la fin le crédit de Rosni, les menaces de Lesdiguieres, & la condescendance du Roi qui leur accorda tout ce qu'ils demandoient, firent qu'ils se tranquilliserent, & le Tiers Parti s'evanouit. Le Duc de Mayenne se donna beaucoup de mouvement; il dit à ses anciens amis, que l'unique moyen de prouver qu'ils avoient agi ci-devant par principe, étoit de n'épargner ni leur personnes ni leurs bourses pour le service du Roi, la Reine d'Angleterre envoya quatre mille hommes de pied, & quand le Roi se rendit en personne au siege d'Amiens, il grossit bientôt son Armée jusqu'à trente mille hommes (*c*). Mais pendant qu'il avoit pris ses mesures, les Espagnols avoient fortifié Amiens, où il y avoit une nombreuse garnison, commandée par Portocarrero; ce Gouverneur fesoit de fréquentes sorties; heureusement pour les François il fut tué d'une mousquetade (*d*). Les assiegés élurent alors pour Gouverneur Don Jerome Caraffe, Marquis de Montanegre, homme d'un grand sang froid, mais intrepide. Il suivit le plan de son prédécesseur, fit des retranchemens dans la ville, & donna le tems à l'Archiduc de marcher à son secours avec une Armée de vingt-cinq mille hommes, de vieilles Troupes, & les meilleures qui fussent au service d'E-

(*a*) *Mezeray* T. VI. p. 171.
(*b*) Le même, p. 170.
(*c*) *Mezeray* l. c. p. 173
(*d*) *Daniel* l. c. p. 220. *Mezeray* p. 175.

ſpagne. Leur approche cauſa de grands débats dans le Conſeil du Roi. Le Maréchal de Biron fut d'avis d'aller combattre les ennemis; le Duc de Mayenne s'y oppoſa fortement. Le Roi prenant la parole, lui demanda ce qu'il jugeoit donc à-propos de faire? „ Votre deſſein, Sire, reprit le „ Duc, eſt de prendre Amiens, & non point de gagner une bataille. Vos „ retranchemens ſont très-forts, laiſſez votre Armée derriere, & ne „ mettez pas votre Royaume au hazard avec une Armée égale à la vôtre, „ & compoſée d'excellentes Troupes. Je connois les Eſpagnols, ils ne „ hazarderont pas volontiers, & n'entreprendront pas de vous forcer (*a*)". Le Roi s'en tint à cet avis. L'Archiduc s'avança vers les lignes, & une terreur panique ſaiſit ceux qui étoient dans les tranchées, deſorte qu'ils prirent la fuite. Mais le grand feu de l'Artillerie Françoiſe arrêta les Eſpagnols, & l'Archiduc par un excès de précaution perdit une occaſion favorable. S'étant néanmoins avancé pour attaquer l'endroit le plus foible des retranchemens, le Duc de Mayenne poſta ſi bien ſix pieces de canon, qu'elles firent un terrible effet parmi les Eſpagnols, qui ſe retirerent. S'ils avoient avancé ſeulement deux-cens pas, ils auroient réuſſi. Le Duc fit fortifier les endroits foibles du retranchement de façon que le lendemain l'Archiduc n'oſa l'attaquer, & prit le parti de ſe retirer. Amiens ſe rendit à des conditions honorables le 25 de Septembre (*b*). Le Roi porta lui-même les nouvelles de la priſe de la Place à Arras où l'Archiduc étoit malade; il s'avança avec ſon Armée juſques près des murs de la ville, & la ſalua de quelques volées de canon. Il réſolut de finir la campagne par le ſiege de Dourlens, pour éloigner l'ennemi davantage de ſes frontieres; mais la mauvaiſe ſaiſon, & la fatigue de ſes Troupes l'obligerent à décamper, enſorte qu'il auroit mieux valu ne point entreprendre ce ſiege (*c*).

Changement favorable dans les affaires du Roi. Le Roi fut reçu à Paris avec de grandes démonſtrations de joie. Ses affaires avoient entierement changé de face, & il ſe voyoit ſur le point d'être tout-à-fait maître de ſon Royaume. Lesdiguieres, quoique contraint de lever de l'argent ſur ſon crédit, avoit déconcerté tous les deſſeins du Duc de Savoye, nonobſtant les ſecours que lui donnoit l'Eſpagne; il avoit pris cinq ou ſix Places, battu pluſieurs fois ſes Troupes, & répouſſé ſon Armée quand elle l'avoit attaqué dans ſon camp, enſorte que le Duc fatigué par ce vieux Renard, ainſi qu'il appelloit Lesdiguieres, n'aiant jamais pu le ſurprendre, commença à penſer ſérieuſement à la paix (*d*), d'autant plus qu'il apprit, que le Roi Catholique avoit deſſein de la faire par la médiation du Pape. Henri étoit fort porté à conclure avec l'un & l'autre, quoiqu'il eût découvert que la Cour de Madrid avoit encore des partiſans dans Paris, reſtes de la Faction des Seize, qui avoient tenu des aſſemblées après la ſurpriſe d'Amiens. Aiant été ſurpris, ſept furent pendus & d'autres bannis. Deux Avocats, l'un de Beauvais & l'autre de Paris, par le moyen deſquels le Duc de Mer-

(*a*) *Daniel* p. 223, 223.
(*b*) Le même, p. 224 & ſuiv. *Mezeray* p. 177, 178. *De Thou* l. c.
(*c*) *Mezeray*, p. 179.
(*d*) *Daniel* l. c. p. 240.

cœur entretenoit commerce en Flandres avec l'Archiduc, furent par arrêt du Parlement rompus vifs dans la place de Greve. Mais le Roi fit grace à un Chartreux, nommé Pierre Ouin, Breton de naissance, que les Espagnols avoient engagé à gagner quelqu'un pour tuer le Roi: celui à qui il en avoit parlé étant mort, lui-même se découvrit par son indiscretion; aiant été arrêté, on lui fit son procès dans les formes, après quoi le Roi lui pardonna (*a*). Le Roi consentit aussi, que le Maréchal de Brissac, qui commandoit en Bretagne; fit une trêve avec le Duc de Mercœur pour le reste de l'année, qui devoit commencer à la mi-Octobre; il envoya M. de Villeroi sur la frontiere pour regler avec M. Richardot, Ministre de l'Archiduc, le lieu & le tems des Conférences. Le Duc de Luxembourg qui avoit été déja deux fois à Rome, y retourna en qualité d'Ambassadeur du Roi, & fut fort bien reçu; mais d'Ossat, un des plus habiles & des plus integres Ministres du Roi, eut toujours le secret des affaires. A cet égard, il fut plus heureux que la plupart de ses prédécesseurs; la France n'aiant jamais eu ni de plus habiles Ministres, ni de plus grands Capitaines que sous le regne de Henri IV.

SECTION X. *Histoire de* Henri IV.

Reduction de la Bretagne. 1598.

Pendant que ses Ministres traitoient de la paix, le Roi méditoit une expédition pour achever de rétablir la tranquillité au dedans du Royaume. Dans cette vue, il envoya le Connétable pour commander en Picardie avec un petit corps d'Armée, sachant bien que les Espagnols n'avoient ni la volonté ni les forces nécessaires pour rien entreprendre & il donna ordre au Maréchal de Brissac de recommencer la guerre en Bretagne, & de n'entendre à aucune proposition. Le Maréchal exécuta ses ordres avec courage & heureusement. Au commencement de Fevrier, Henri se mit en marche pour la Bretagne avec deux mille chevaux & douze mille hommes de pied. A son approche, six ou sept des principaux Seigneurs se soumirent & firent leur paix (*b*). Le Duc de Mercœur en fut si consterné, qu'il résolut de faire son accommodement aux meilleures conditions qu'il pourroit. Il fut la dupe de sa politique jusqu'à la fin; car comme dans les commencemens il s'étoit flaté d'obtenir le Duché de Bretagne en vertu des droits prétendus de sa femme, il ne doutoit pas alors qu'il ne fût compris dans le Traité de paix, en qualité d'Allié de l'Espagne. Mais se voyant sur le point d'être attaqué par une Armée Royale, & d'être abandonné en même tems de ses partisans, il fut contraint d'avoir recours à un expédient, qui bien qu'il lui réussit au delà de ses espérances étoit une ressource qui ne lui étoit pas fort agréable à lui-même, & très-mortifiante pour la Duchesse sa femme, héritiere de la Maison de Penthievre, & une des femmes les plus glorieuses de France; ce qu'il y eut de plus humiliant pour elle, c'est qu'elle fut obligée d'aller elle-même trouver le Roi à Angers, & d'en faire la proposition (*c*). C'étoit de marier leur fille unique au fils naturel du Roi, que les Courtisans appelloient Cesar-Monsieur, pour plaire au pere & pour flater la mere. La proposition fut acceptée; le Roi donna à son fils le Duché de Vendôme & après la mort de sa mere celui de Beaufort. D'autre part la

(*a*) *De Thou* ubi sup.
(*b*) *Mezeray*, p. 185. *Daniel* p. 245.
(*c*) *Daniel* l. c. Mem. de Sulli L. IX. T. III. p. 180.

Section X. Histoire de Henri IV.

jeune Princeſſe devoit avoir les Duchés d'Etampes, de Penthievre & de Mercœur. Le Duc fut auſſi obligé de ſe démettre du Gouvernement de Bretagne en faveur de ſon gendre. Pour mettre la derniere main à cette affaire, le Roi fit fiancer d'abord le jeune couple, & bénir peu après le mariage par le Cardinal de Joyeuſe, avec la même magnificence, que ſi c'eût été un fils de France légitime (*a*). Le Roi alla enſuite à Rennes tenir les Etats de Bretagne, & delà à Nantes. Dans l'eſpace de deux mois qu'il demeura dans cette Province, il amaſſa douze-cens mille écus en argent comptant, dont les deux tiers provenoient du don des Etats: ce fut là un ſecours qui vint fort à-propos, l'épargne étant preſque épuiſée par les dépenſes de la guerre, & par les grandes ſommes que l'établiſſement de ſon fils avoient couté au Roi, ce jeune Prince étant devenu par là un des plus riches de France.

Edit de Nantes.

En ce tems-là les Réformés avoient auſſi changé d'idées, & ils travailloient à faire regler leurs affaires une fois pour toutes; ils avoient donc ſuivi le Roi de Blois à Nantes. Ce fut-là qu'ils obtinrent enfin le fameux Edit, qui porte le nom de cette ville, qui leur procura du repos pour un tems, & qui auroit dû leur aſſurer à perpétuité un établiſſement ſolide en France. Les Commiſſaires de la part du Roi étoient MM. de Schomberg, De Thou, Jeannin & de Calignon; ceux des Réformés les Sieurs Conſtans, la Mothe, de Caſés & Chamier, Miniſtre de Montelimar, & un des hommes les plus illuſtres de leur Communion. Quelques-uns (*b*) lui font honneur de la compoſition de l'Edit, qui étoit bien conçu & très-favorable aux Réformés. Il eſt certain qu'en ce que le Roi fit pour eux, il y eut au moins autant de politique & d'appréhenſion, que de reconnoiſſance & d'affection. D'une part ils l'avoient fort alienés d'eux par leur conduite & par l'ingratitude de leurs chefs, qui ne cherchoient qu'à ſe rendre redoutables, ſous prétexte de zele de Religion. D'autre part les Seigneurs de la Ligue Catholique lui avoient rendus depuis peu d'importans ſervices, & témoignoient beaucoup de zele pour ſa perſonne & pour ſon Gouvernement. Mais la crainte qu'il eut, que ſi les Huguenots prenoient les armes, ils n'appellaſſent encore des Etrangers dans le Royaume, qu'ils ne retardaſſent la paix avec l'Eſpagne, & ne lui fourniſſent un pretexte de renouveller la Ligue, le détermina à leur accorder des conditions avantageuſes. Mais ſurtout le deſir extrême d'avoir la paix, pour remedier aux abus, & aux griefs dont ſes Sujets de tous les ordres ſe plaignoient, l'engagerent à accorder cet Edit, & à le maintenir après l'avoir donné, avec cette fermeté digne d'un Roi, qui peut ſe rendre témoignage, qu'il n'a eu en vue que la tranquillité générale & le bien public, & que ce qu'il a fait peut y contribuer (*). Henri étoit également éloquent & ferme, quand il étoit bien ſûr que ſes meſures étoient juſtes.

(*a*) *Sulli* ubi ſup. p. 181. (*b*) *Varillas*, *Bayle*.

(*) Ce fameux Edit eſt daté à Nantes le 13 d'Avril 1598. Outre qu'il rétablit de la façon la plus ſolide tous les privileges accordés jamais aux Réformés par les autres Rois, & en particulier par ſon prédéceſſeur, il y en a d'autres, auxquels on n'avoit jamais penſé, & qu'on n'avoit jamais demandé; entre autres que les Réformés étoient declarés capables de toutes les Charges, Emplois & Dignités; que leurs enfans pou-

Ces Conférences pour la paix avec l'Espagne continuoient toujours heureusement à Vervins, sous la médiation du Cardinal de Florence, Légat du Pape, & de François de Gonzague, Evêque de Mantoue, Nonce du Pontife. Les Plénipotentiaires de France étoient Messieurs de Bellievre & de Silleri, qui furent successivement Chanceliers de France; de la part de l'Archiduc, le Roi d'Espagne n'aiant voulu traiter que par lui, c'étoient le Président Richardot, le Commandeur de Taxis & le

voient étudier dans les Colleges & Universités, & qu'il y auroit des Chambres mi-parties en divers endroits. Les Réformés furent si contens de cet Edit, qu'ils envoyerent des Députés au Roi pour le remercier, & qu'ils firent faire des prieres pour sa prospérité. Son illustre Historien (le Duc de Sulli) qui étoit bon & zélé Réformé, loue fort la prudence, la modération & la fermeté que Henri témoigna en accordant & en maintenant cet Edit. Il fait connoitre en détail les circonstances où se trouvoit son Maître quand il le donna, & fait voir par là qu'il desiroit ardemment d'étouffer parmi ses sujets les querelles civiles & religieuses, disposition à laquelle il donne de grandes louanges. Il nous apprend aussi, qu'aussitôt que l'Edit fut signé, il résolut de ne plus ménager le Duc de Bouillon & de lui parler nettement. Ce Seigneur étoit alors retenu au lit par la goutte; le Roi alla lui rendre visite & aiant fait sortir tout le monde de la chambre, il lui dit d'écouter sans l'interrompre tout ce qu'il avoit à lui dire, & commença par le détail de toutes ses différentes manœuvres, afin de lui faire voir qu'il n'en ignoroit aucune. Le Duc voulut prendre la parole pour s'excuser; mais il fut arrêté par sa Majesté, qui lui dit que sans autre justification; dès ce jour elle oublioit tout le passé, & qu'après avoir pardonné tout ce que la malice la plus noire avoit pu suggérer à ses ennemis, elle n'avoit garde d'exclure de ses graces un ancien Serviteur, dont elle avoit été longtems satisfaite. Mais ensuite le Roi avertit le Duc, en prenant un ton d'autorité, de profiter du conseil qu'il vouloit bien lui donner, comme son Ami, de ne se souvenir de sa conduite passée, que pour en prendre une directement opposée, parceque s'il arrivoit qu'il se laissât encore aller à manquer de respect pour son Roi & son Maître, il étoit résolu de l'en punir. Il parla aussi avec la même liberté à ses Parlemens, & comme il parloit bien, on l'écoutoit ordinairement avec plaisir, & ce qu'il disoit fesoit impression. Il dit aux Députés du Parlement de Paris, qui lui avoit fait de fortes remontrances sur ce qu'il lui avoit ordonné d'enrégistrer l'Edit; qu'il étoit surpris qu'ils doutassent qu'il fût Catholique, tandis que le Pape & le Roi d'Espagne en étoient persuadés. Il leur avoua que l'Edit étoit le fruit de la nécessité, non une nécessité telle que quelques-uns s'imaginoient, mais celle d'établir une paix générale & solide. Il leur dit que l'état du Royaume & la sureté de la Religion Catholique le demandoient; qu'en matiere de Religion on ne devoit point user de violence; que dans le tems qu'il étoit lui-même Réformé & le Chef des Réformés, il avoit toujours reconnu que la persécution leur étoit avantageuse; qu'en poussant des gens qui ont de la conscience & du courage à l'extrémité, on procuroit aux Huguenots des Troupes invincibles, qui restoient telles, même après leurs défaites; qu'il étoit ridicule de prétendre faire changer de religion aux gens, en les combattant, que s'ils avoient dessein de convertir les Huguenots, le vrai moyen étoit de réformer leur vie, & de se conduire conformément à leurs principes. Il ajouta, qu'il étoit Roi Catholique, mais aussi un Berger, qui vouloit ramener ses brebis dans la bergerie avec douceur. Il s'étendit sur les peines qu'il s'étoit données pour réunir & appaiser les partis, en leur accordant tout ce qu'ils pouvoient raisonnablement desirer, nonobstant les injures qu'on lui avoit faites. Il dit, que ce n'étoit point par crainte qu'il tenoit ce langage, qu'il savoit où trouver vingt mille hommes, qui feroient de sa volonté la Loi; mais qu'il ne vouloit pas être un Tiran, chose qu'il détestoit. Qu'il seroit toujours prêt à écouter leurs remontrances, & même celles du moindre de ses sujets. Il finit en leur conseillant de n'avoir à l'avenir d'autre émulation, que celle de se disputer la gloire à qui seroit meilleur Chretien & le meilleur sujet. On reçut ses avis comme ils le méritoient & l'Edit fut vérifié.

Section X. Histoire de Henri IV.

Sieur Verreyken, qui occupoit un emploi considerable dans les Bays-Bas (*a*). Comme de part & d'autre on souhaittoit fort la paix, elle auroit été bientôt conclue, sans les égards qu'on devoit aux Alliés. La Reine d'Angleterre envoya en France le Chevalier Robert Cecil, & les Etats-Généraux le Comte Justin de Nassau, pour engager le Roi à ne point faire la paix, & même pour lui proposer de faire un nouveau Traité d'alliance, par lequel les Puissances Maritimes s'engageroient à lui fournir un bon corps de Troupes pour grossir son Armée, & de les soudoyer eux-mêmes (*b*). Le crédit de la Cour de Rome, & les avantages que le Roi se promettoit de la paix, le déterminerent à rejetter ces offres, & à faire tous ses efforts pour faire entrer ses Alliés dans ses vues & les engager aussi à faire la paix avec l'Espagne. Ils n'y voulurent absolument point entendre, non que la Reine fût si fort contre la paix, mais parcequ'elle étoit résolue de ne pas séparer ses intérêts de ceux de la République; & les Etats aiant intercepté quelques Lettres de Philippe, étoient trop bien instruits des sentimens de la Cour de Madrid, pour penser à faire la paix (*c*). D'autre part les Espagnols eurent bien de la peine avec le Duc de Savoye, qui ne vouloit point entendre à la restitution du Marquisat de Saluces, quoiqu'il l'eût enlevé à la France en tems de paix. A la fin on convint de remettre l'affaire à l'arbitrage du Pape. Le Traité de Vervins fut signé le 2 de Mai (*d*), mais il ne fut publié que le 12 de Juin, pour donner quelque satisfaction à la Reine d'Angleterre & aux Etats, qui ne laisserent pas de blâmer fort le procedé du Roi; & bien que les derniers eussent le plus de sujet d'en être mécontens, la premiere en parut la plus piquée. Cette grande affaire, qui avoit été terminée dans l'espace de quatre mois, fit grand plaisir au Roi; il est vrai que sa joie fut un peu troublée par les reproches que lui fit la Reine d'Angleterre, qui lui furent d'autant plus sensibles, qu'il avoit de grandes obligations à cette Princesse (*e*). L'Archiduc envoya à Paris le Duc d'Arscot & l'Amirante d'Arragon, qui assisterent dans Notre-Dame au serment que le Roi fit d'observer le Traité. Il envoya au mois de Juillet à Bruxelles le Maréchal de Biron, qu'il fit alors Duc & Pair, avec Messieurs de Bellievre & de Silleri, pour une pareille cérémonie de la part de l'Archiduc (*f*). Circonstance dont nous n'aurions point parlé, si ce voyage n'avoit donné commencement aux intrigues, qui couterent si cher à la France, & qui conduisirent enfin le malheureux Maréchal sur l'échauffaut. Les Ministres d'Espagne étoient depuis si longtems accoutumés aux trâhisons, qu'ils avoient de la peine à y renoncer.

Traité avec le Grand Duc de Toscane.

Cette même année le Roi conclut aussi par le ministere d'Offat un Traité avec le Grand Duc de Toscane; où de part & d'autre on fit paroitre beaucoup de complaisance. Le Roi avoit découvert quelques intrigues du Duc en Provence, qu'il jugea à-propos de dissimuler, à cause des services que ce Prince lui avoit rendus, dans les tems les plus fâcheux. D'autre part le

(*a*) *De Thou* L. CXX. *Mezeray* T. VI. p. 182 *Daniel* l. c p. 267.
(*b*) Mem. de Sulli T. III. L. IX p. 198.
(*c*) *Mezeray* l. c. p. 189.
(*d*) Le même, p. 190. *Daniel* p. 269.
(*e*) *Mezeray* l. c.
(*f*) *Daniel* p. 273, 274.

Grand Duc aiant consenti à évacuer les Isles de Marseille à condition que le Roi se déclareroit son débiteur de deux-cens mille écus d'or, & lui donneroit pour caution douze personnes en France qu'il nommeroit, il renonça volontairement à la caution, sachant que cet article fesoit de la peine au Roi. Ce Traité & celui de Vervins se firent & s'exécuterent en même tems, & par là le Roi devint entierement maître de son Royaume (*a*). Avant la fin de l'année le Roi mit un excellent ordre dans ses Finances, licencia une partie de ses Troupes & prit des précautions contre les desordres qui pouvoient en arriver; il satisfit aux remontrances du Clergé de France, & se rétablit d'une dangereuse fievre, dans le même tems que Philippe II. son ancien ennemi mourut, ce qui assura la continuation de la paix; le fils de Philippe n'étoit pas d'un caractere à recommencer une guerre, qui avoit épuisé ses Etats, & sans quelques-uns des anciens Ministres, le Duc de Lerme auroit été fort disposé à laisser le reste de l'Europe en paix.

SECTION X. *Histoire de* Henri IV.

Idée de l'administration du Baron de Rosni.

Au commencement de l'année, le Roi par le conseil du Baron de Rosni, remit au peuple le reste des impôts qui étoit dû, & qui alloit à vingt millions (*b*). Ce Ministre observa très-sagement, que le Roi pouvoit bien donner ce qui ne pouvoit jamais se payer, & en même tems s'en fit un motif d'œconomie pour l'entretien de la Cour, & des pensions que le Roi donnoit. La grande maxime de Rosni étoit, que dans le maniment des Finances, on avoit moins besoin d'un grand genie & d'une longue experience, que de jugement & de probité. Il mit en œuvre tous les moyens possibles pour acquitter les dettes de son Maître, & pour maintenir l'Etat sur un pied honorable sans opprimer le peuple. Ce qui fait l'éloge du Roi, c'est que ces talens lui firent chérir son Ministre, & en effet ce Prince étoit véritablement le pere de ses sujets. Il se fesoit une peine de les charger, & étoit charmé de les voir à leur aise. Le Baron de Rosni non content d'être bon œconome, & de faire son devoir avec la plus scrupuleuse fidelité, voulut que le Roi lui-même fût au fait de ses affaires, malgré sa vivacité naturelle, qui ne lui permettoit pas de s'appliquer longtems (*c*). De Rosni réduisit tout le systéme de Finances en abregés sommaires, par lesquels le Roi voyoit dans un petit espace les différentes branches de recette & de dépense. Il est presque inconcevable en combien peu de tems cet habile homme débrouilla le Chaos où ses prédécesseurs avoient mis les affaires, & y remit l'ordre. Il levoit les revenus de la façon la plus prompte & la moins dispendieuse, parcequ'il étoit persuadé que tout homme employé à cela étoit perdu pour l'Etat, qui ne laissoit pas de l'entretenir. Il diminua toutes les dépenses publiques, mais en même tems il payoit tout le monde ponctuellement, & avoit soin que le Roi eut dans son épargne dequoi pourvoir aux dépenses qui pouvoient survenir, sans avoir besoin de charger le peuple, ou d'emprunter. Voilà un exposé succint de l'administration de ce grand Ministre, auquel nous n'ajouterons qu'un seul trait, c'est qu'au lieu de faire servir son

(*a*) *Daniel* l. c. p. 278.
(*b*) Mem. de Sulli T. III. p. 295, 296.
(*c*) *Mezeray* l. c. p. 211.

Miniſtere à ſon avantage, en ſe feſant des amis, il ne balança point à ſe faire des ennemis, en ſe mettant toujours entre ſon Maître & d'avidité des Courtiſans, qui ne ceſſoient de demander au delà de ce qu'ils avoient mérité (*a*). Sous le regne de Henri, ils ne purent lui nuire; mais ſous le regne ſuivant ils eurent aſſez de crédit pour le dépouiller de ſa charge, moyennant quoi les Finances retomberent dans le même deſordre & dans la même confuſion d'où il les avoit tirées.

Le Roi marie ſa ſœur. 1599.

Le mariage de l'Archiduc Albert avec l'Infante d'Eſpagne, engagea le Roi à hâter celui de ſa ſœur avec le Duc de Bar. Il y eut cependant quelques difficultés à cauſe de la différence de Religion; le Pape avoit écrit au Duc pour le détourner de ce mariage, ne voulant point accorder de diſpenſe, ce qui n'empêcha point le Roi de les faire marier par Charles de Bourbon, Archevêque de Rouen, ſon frere naturel. Nonobſtant ſon mariage & la promeſſe de ſe faire inſtruire, la Princeſſe vécut & mourut bonne & zelée Proteſtante, ſans enfans & ſans être heureuſe. Avant ſon départ, elle preſſa le Roi de faire vérifier l'Edit de Nantes (*b*). On en avoit différé la vérification juſqu'après le départ du Légat du Pape, & ce delai avoit donné le tems à quelques têtes chaudes du Clergé de ſoulever tout le monde contre l'Edit, mais ſurtout contre un Article, qui permettoit aux Réformés d'admettre dans leurs Synodes toute ſorte d'Etrangers, ſans la permiſſion du Roi; article qui y avoit été mis pour faire plaiſir au Duc de Bouillon, & qui étoit conçu de façon à donner trop d'avantage au Clergé Catholique. Le Roi le fit modifier, du conſentement des Réformés, dont pluſieurs le deſapprouvoient, & moyennant quelques autres modifications, il obligea le Parlement de l'enrégiſtrer, de la meme façon qu'il s'y étoit pris à l'égard de l'Edit en faveur du Duc de Mayenne. Mais quoique ſes ordres fuſſent précis, il les appuya de ſi bonnes raiſons, qu'au jugement des perſonnes impartiales, il fit voir qu'il avoit autant en vue la tranquillité & le bien général de ſes peuples, que de contenter les Proteſtans (*c*). Quelques Hiſtoriens diſent (*d*), que ſa ſœur ne voulut pas quitter Paris, qu'elle ne vit cette grande affaire terminée, & elle le fut au mois de Fevrier.

Il a envie d'épouſer la Ducheſſe de Beaufort.

Le Roi ne réuſſit pas auſſi bien par rapport au divorce & au mariage qu'il méditoit; qui étoient plutôt des projets d'un ſimple particulier que d'un Roi. Il ſouhaitoit d'obtenir du Pape la caſſation de ſon mariage avec Marguerite ſœur de Henri III., cette Princeſſe n'en étoit nullement éloignée & elle y conſentit enſuite; mais aiant appris que le Roi vouloit épouſer la Ducheſſe de Beaufort, elle déclara qu'elle s'y oppoſeroit de tout ſon pouvoir. Le Pape témoigna auſſi beaucoup d'éloignement pour cet étrange & à quelques égards abſurde projet. Le Roi n'y renonça cependant que lorſqu'il fut délivré des importunités de cette Dame par la maniere tragique dont elle mourut (*e*); il en fut extrémement affligé, mais comme les

(*a*) Voy. en Général les Mémoires de Sulli.

(*b*) Mem. de Sulli l. c. p. 357 & ſuiv.

(*c*) Les mêmes, p. 367, 368.

(*d*) *Matthieu.*

(*e*) Mem. de Sulli ubi ſup. p. 384 & al.

les choses violentes ne sont pas de durée, sa douleur se calma bientôt (*). Ses Courtisans approuvoient par complaisance, ce que les moindres de ses sujets deploroient.

(*) Le grand foible de Henri IV étoit, que ses Galanteries influoient tellement sur sa conduite, qu'il est impossible de rendre l'Histoire de son regne un peu intelligible, sans parler de ses amours. La Dame dont il s'agit ici étoit fille d'Antoine d'Estrées, Seigneur de Cœuvres lez Soissons, Grand Maître de l'Artillerie, & de Françoise Babou de la Bourdaisiere. M. d'Estrées étoit homme d'honneur, & fort mécontent de la conduite de sa femme, qui étoit en intrigue avec le Marquis d'Alegre Meillan, Gouverneur d'Issoire en Auvergne, & elle fut tuée dans un soulévement qu'il y eut contre son Galant. La sœur de Madame d'Estrées, qui s'appelloit Isabeau, épousa le Marquis de Sourdis, & du vivant de son mari elle étoit Maitresse déclarée du Chancelier de Chiverni. A l'égard de la belle Gabrielle sa niece, ses amours avec le Roi commencerent en 1591; son pere s'y opposa de tout son pouvoir, mais le penchant de la jeune personne & les conseils de Madame de Sourdis sa tante, la jetterent bientôt entre les bras du Roi, qui s'exposa, dit-on à de grands hazards pour elle; ce qu'il y a de certain c'est que cette passion mit quelquefois sa personne en danger, plus souvent encore son autorité, & toujours sa réputation. Il est parlé d'elle sous tant de noms différens, qu'un Lecteur ordinaire peut aisément s'y brouiller; elle est appellée la belle Gabrielle, à cause de sa beauté; Mademoiselle de Cœuvres du nom de son pere; plus souvent Madame de Liancourt & Madame de la Roche Guyon, à raison de son mariage avec Nicolas d'Amerval, Seigneur de Liancourt & de la Roche Guyon; ensuite la Marquise de Monceaux & Duchesse de Beaufort, titres que le Roi lui donna. Suivant quelques Historiens elle eut beaucoup de part à la conversion du Roi; ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle fut présente à la cérémonie, ce qui étoit fort indécent. La Ligue pensa à se servir de cette Dame pour se défaire du Roi, même depuis sa conversion, & par cette raison un des Prédicateurs fut fortement repris pour avoir déclamé contre la vie scandaleuse que le Roi menoit avec elle. Henri étoit si peu maître de sa passion, qu'il la fit venir au siege d'Amiens, mais les murmures de l'Armée, & les remontrances hardies du Maréchal de Biron, l'obligerent de l'éloigner. Après la mort de M. de Saint Luc elle obtint pour son pere la charge de Grand Maître de l'Artillerie, ce ne fut pourtant pas sans peine, parce que le Roi destinoit cette place au Baron de Rosni. Ce grand Homme nous apprend, que le Roi tint bon contre les larmes, mais qu'il céda à la menace que la Dame fit de se jetter dans un Couvent; mais il ne dit pas, ce qui est pourtant vrai, que le Pere de M. d'Estrées avoit eu cette charge & s'en étoit acquitté avec honneur, ensorte qu'on applaudit beaucoup au choix du Roi, quand il la donna au fils. La Duchesse de Beaufort avoit l'ambition de devenir Reine; on croit même que ce fut un des grands motifs qui firent qu'elle sollicita si vivement le Roi de se faire Catholique, parcequ'elle avoit absolument besoin du Pape par plusieurs raisons, pour parvenir à son but. Le Roi lui-même desiroit ardemment de l'épouser. Il en toucha quelque chose au Cardinal de Medicis, lorsqu'il étoit Légat en France, mais le Cardinal lui répondit si froidement, que lorsque le Roi envoya M. de Silleri à Rome pour obtenir la cassation de son mariage, il eut ordre surtout de ne point parler au Cardinal de la Duchesse. Quand le Roi tomba malade à Monceaux, elle le pressa fort vivement, & obtint de telles assurances, qu'elle tint à Madame de Rosni des discours, par lesquels il paroissoit qu'elle regardoit la chose comme certaine. Sa mort fut aussi remarquable que sa vie. Elle avoit accomcompagné le Roi à Fontainebleau & y avoit passé une grande partie du Carême, étant grosse; mais Henri ne voulant pas, pour éviter le scandale, qu'elle s'y trouvât avec lui pendant les Fêtes, jugea à propos qu'elle les allât passer à Paris. Il la conduisit jusqu'à Melun, & quand elle prit congé de lui elle lui recommanda ses enfans, ses domestiques & tout ce qui lui appartenoit avec tant de tendresse, qu'il sembloit qu'elle comptoit ne le revoir jamais. A son arrivée à Paris elle alla loger chez Sebastien Zamet, originaire de Lucques; il avoit été employé longtems dans les Finances, & le Roi l'aimoit parcequ'il étoit plaisant & enjoué. Un trait assez singulier qui le regarde, & qui

Section X
Histoire de Henri IV.

Quelque peu que cela convienne à la dignité de l'Histoire, il est absolument nécessaire de continuer celle des amours du Roi, parcequ'ils produisirent quelques-uns des événemens les plus mémorables de son regne. Trois semaines après la mort de la Duchesse de Beaufort, qui l'avoit tiré d'un des plus grands embarras où il se fût jamais vu, il se jetta dans un nouveau labyrinthe, en commençant de nouvelles amours avec Henriette Balzac d'Entragues, fille de la fameuse Madame Touchet, Maitresse de Charles IX, dont elle avoit eu le Comte d'Auvergne. Le Roi pour obtenir Melle d'Entragues lui donna une promesse de mariage; & ce qu'il y eut de plus singulier, c'est qu'avant que de remettre cette promesse, il la montra à M. de Rosni, qui la prit & la déchira. Le Roi lui demanda s'il étoit fou? *Il est vrai Sire*, reprit M. de Rosni, *je suis un fou: & plût à Dieu que je fusse tout seul en France* (*a*)! Cela n'empêcha pas le Roi d'écrire une autre promesse & de la donner. De Rosni crut à l'air de Henri qu'il étoit disgracié, & il le pensoit encore, quand le Roi ajouta aux autres charges dont il étoit revêtu, celle de Grand Maître de l'Artillerie (*b*).

Le Roi obtient la dissolution de son mariage.

L'affaire de la dissolution du mariage du Roi alloit aussi bien à Rome, que le Roi pouvoit le souhaiter. La Reine Marguerite, après la mort de la Duchesse de Beaufort, aiant fait tout ce qu'il falloit pour la faciliter, le Pape nomma son Nonce & deux autres Prelats, & sur ce que la Reine déclara qu'elle avoit été forcée par le Roi son frere à ce mariage, & qu'elle n'y avoit jamais donné son consentement, il fut déclaré nul, & les parties mises en liberté de contracter un autre mariage (*c*). D'Ossat, devenu Car-

(*a*) Mem. de Sulli T. III. p. 416.
(*b*) Le même, p. 429. *Daniel* p. 300.
(*c*) *Daniel* 290. Lett. du Cardinal d'Ossat T. III.

mérite d'être rapporté, c'est qu'il dit au Notaire, qui fesoit le contrat de mariage de sa fille de le qualifier Seigneur de dix sept-cens mille écus, titre qu'on lui donna toujours depuis. Il la traita avec tout le soin possible, & lui procura tout ce qu'il savoit qu'elle aimoit. Un jour aiant mangé un citron après diner, elle se trouva fort mal; cela s'étant passé, elle alla entendre Ténebres, & à son retour elle alla prendre l'air dans le Jardin, où elle fut attaquée d'apoplexie. Aussitôt qu'elle fut un peu revenue, elle se fit transporter chez Madame de Sourdis sa Tante, où elle mourut dans de violentes convulsions, au mois d'Avril. Le peuple & même des gens qui prétendoient être plus sages, prétendirent que le Diable l'avoit étranglée, parceque son visage resta hideusement défiguré & noirci. Mezeray & d'autres Historiens donnent à entendre qu'elle avoit été empoisonnée. Le Pape Clement VIII. crut que c'étoit un coup du ciel accordé à ses prieres, prévoyant les malheurs auxquels la France auroit été exposée, au cas que le Roi l'eût épousée, & eut voulu faire légitimer les enfans qu'il avoit d'elle; ce qui étoit effectivement un des plus étranges projets, qui ait jamais été conçu par un homme sage. On prétend qu'elle avoit bien des qualités aimables, & qu'elle n'étoit pas si généralement haïe, que les Historiens modernes le disent. Quant à son mariage avec Monsieur de Liancourt, homme de qualité & fort riche, mais mal-fait, ce fut un artifice du Roi pour la tirer des mains de son pere; car ce mariage ne fut jamais consommé, & fut ensuite cassé. Elle étoit d'un esprit médiocre & avoit un grand foible pour l'Astrologie, quoique dans des appréhensions continuelles, parceque ses devins ne lui annonçoient jamais que des choses désagréables. Le Roi eut d'elle Cesar Duc de Vendôme, né au mois de Juin 1594, mort à Paris le 22 d'Octobre 1665; Alexandre, Grand Prieur de France, mort en 1629, & Catherine-Henriette, mariée à Charles de Lorraine Duc d'Elbœuf, & morte en 1663.

dinal, & M. de Silleri négocierent cette affaire, & ensuite le mariage du Roi avec Marie de Medicis, niece du Grand Duc de Toscane (*a*). Il fut conclu plus promptement que Henri ne s'y attendoit; mais quand il vit l'affaire faite, il s'y prêta de bonne grace, & déclara que puisqu'il étoit de l'intérêt de ses sujets qu'il se mariât, il le feroit. Son Ministre dit, que ce Prince, que tous les périls de la guerre n'avoient jamais effrayé, contre la vie duquel cette même année trois Moines avoient conspiré sans qu'il en fût fort troublé, trembloit à la seule idée des querelles domestiques, tandis qu'il continuoit à se conduire de la façon la plus propre à les exciter.

SECTION X. *Histoire de* Henri IV.

Mécontentement de quelques Seigneurs.

Ceux qui avoient principalement part à la confiance du Roi étoient M. Pomponne de Bellievre, que le Roi avoit fait Chancelier après la mort de M. de Chiverni; c'étoit un homme d'une grande capacité & d'une probité à toute épreuve, M. de Silleri, qu'il avoit envoyé à Rome, le Président Jeannin & le Baron de Rosni; tous gens propres à répondre aux intentions du Roi, qui étoient de rétablir l'ordre & la justice par tout le Royaume, de remédier aux ravages causés par les guerres civiles, & d'abolir les innovations préjudiciables aux droits de la Couronne & au bonheur public. Ces projets, tout justes & nécessaires qu'ils étoient, ne plaisoient pas également à tout le monde, & révoltoient surtout les Grands Seigneurs, qui ne pensoient pas seulement qu'ils fussent tenus à la soumission, ou qu'ils eussent un Maître. De ce nombre étoient le Connétable de Montmorenci, le Maréchal Duc de Bouillon, les Ducs de la Trimouille & de Montpensier; le Duc d'Epernon étoit encore plus mécontent que les autres, & le Maréchal de Biron l'emportoit sur lui; ce dernier étoit devenu tellement vain, qu'il ne pouvoit plus soutenir la pensée de n'être que sujet; & on doit être d'autant moins surpris qu'il eut perdu le respect dû à son Roi, puisqu'il s'exaltoit lui-même au dessus des plus grands Capitaines.

Voyage du Duc de Savoye à la Cour de France. 1600.

Les Agens du Duc de Savoye avoient informé leur Maître de tout ce qui se passoit, & surtout de ces apparences de mécontentement parmi les Grands, afin qu'il profitât de ces mesintelligences. Il en avoit déja agi de maniere avec le Pape, que celui-ci avoit renoncé à la qualité d'Arbitre, qu'on lui avoit donnée par le Traité de Vervins, par rapport au Marquisat de Saluces. Le Duc prit la résolution de venir à la Cour de France, & cela dans deux vues. La premiere de gagner le Roi & ses Ministres par ses souplesses, pour garder le Marquisat, étant bien résolu à ne s'en pas désaisir, quelque chose qui arrivât. Son autre vue étoit de prendre des liaisons avec les mécontens, pour exciter des brouilleries (*b*). Henri auroit volontiers évité cette visite, mais rien ne put en détourner le Duc, qui s'estimoit le plus habile négociateur de l'Europe, & se flatoit de se faire des partisans à la Cour de France. Il fut reçu avec tous les égards imaginables & traité avec la derniere politesse & magnifiquement, & le Duc de son côté surpassa toutes les idées qu'on avoit de lui (*c*). Il

(*a*) Mem. de Sulli l. c. p. 418, 419.

(*b*) *De Thou* L. CXXIII. *Guichenon* Hist. de Savoye.

(*c*) Mem. de Sulli l. c. p. 430 & suiv.

fit sa cour au Roi avec autant d'adresse que d'assiduité, sans bassesse ni flaterie; il conversoit avec les Seigneurs de la Cour avec des manieres aisées & affables, sans avilir son rang; il dépensa en présens bien quatre-cens mille écus, en un mot il n'oublia rien pour réussir dans son projet, sans pourtant avancer le moins du monde. Il se passa un mois entier, sans que le Roi lui parlât de rien, & enfin quand on en vint à parler d'affaires, le Roi déclara nettement qu'il demandoit la restitution du Marquisat de Saluces ou un équivalent (*a*). Ce dernier parti sembla être le plus du goût du Duc, & il proposa tantôt un équivalent, tantôt un autre. Enfin le Traité fut signé à Paris le 27 de Fevrier, par lequel il fut réglé que le Duc restitueroit Le Marquisat, ou céderoit l'équivalent marqué, & que le Duc opteroit au premier de Juin suivant. A juger par la maniere dont cette affaire se traita, le Roi & ses Ministres n'avoient pas sujet de croire que le Duc exécutât le Traité. Ce fut par cette raison que quelques-uns du Conseil proposerent au Roi de l'arrêter, comme le plus sûr moyen d'avoir le Marquisat de Saluces sans qu'il lui en coutât une guerre. Mais le Roi déclara qu'il vouloit imiter la conduite de François I. & ne point manquer à sa parole pour quelque avantage que ce fût. Il le fit entendre au Duc, qui renonça au dessein de s'échaper secretement, & au commencement de Mars il partit pour ses Etats; le Roi suivi de toute la Cour l'accompagna jusqu'au pont de Charenton, & lui donna le Baron de Lux pour le conduire jusques sur la frontiere (*b*). A son arrivée à Bourg en Bresse, qui fesoit partie de ses Etats, il écrivit une Lettre de remerciment au Roi, & se rendit à Chamberi, où il resta jusqu'au 20 de Mai, & delà alla à Turin (*c*), & promit aux Ministres du Roi de leur faire savoir sa résolution sur l'option qu'il devoit faire.

Henri IV. *fait la guerre au Duc de Savoye.*

Pendant son séjour à la Cour de France, le Duc avoit tâché de persuader au Roi, qu'il étoit entierement détaché de l'Espagne, il avoit même insinué qu'il seroit bien aise que Henri fit revivre les prétentions de ses prédecesseurs sur le Duché de Milan. Aussitôt qu'il fut de retour chez lui, il envoya son Chancelier à Madrid, pour obtenir du secours de Philippe III. en cas de rupture (*d*). L'Envoyé fut reçu d'abord fort froidement, on lui dit qu'on savoit les propositions que le Duc avoit faites à Paris; le Chancelier nia tout, ce qui fit que les Ministres d'Espagne l'assurerent qu'on sécoureroit le Duc puissamment, & on expédia les ordres nécessaires au Comte de Fuentes, Gouverneur du Milanés. Le Duc demanda un delai, quand on le somma d'opter, & à la fin il déclara, que le Traité de Paris étoit trop onéreux & qu'il ne pouvoit le tenir (*e*). Le Roi qui avoit pris ses mesures, fit attaquer la Bresse, la Savoye & le Comté de Nice en meme tems. Le Maréchal de Biron se rendit maître de toute la Bresse, à la reserve de la Citadelle de Bourg (*f*). Chamberi & la plus grande partie de la Savoye furent aussi soumises sans beaucoup de difficulté. Mais le

(*a*) *De Thou* l. c. voy. aussi *D'Aubigné* T. [illegible], *Daniel*.

(*b*) [illegible] *De Thou* l. c.

(*c*) *Sulli* l. c. *Daniel* p. 316.

(*d*) *Daniel* l. c.

(*e*). Sulli l. c. *De Thou* L. CXXV.

(*f*) *De Thou* l. c. *Daniel* p. 318.

Duc de Guise échoua dans l'entreprise de surprendre le Château de Nice. Tout cela se passa dans le mois d'Août. Au commencement de Septembre le Roi prit Miolans, & Lesdiguieres s'empara de Conflans, passage dans la Tarentaise, & de Charbonniere (*a*), qui est la clef de la Maurienne; il fut ensuite rappellé pour satisfaire la jalousie du Maréchal de Biron. Mais ce qui consterna le plus le Duc de Savoye ce fut la prise de Montmelian, qu'il regardoit comme imprénable, mais le Baron de Rosni, qui avoit assuré le Roi qu'il prendroit cette Place, & qui avoit dit au Duc en badinant, que les nouveaux canons qu'il avoit fait fondre étoient destinés pour ce siege, le Baron de Rosni dis-je fit guinder six canons sur une montagne qui la commandoit, & où l'on ne croyoit pas qu'il fût possible, d'en conduire; delà il battit la place de façon que le Gouverneur promit de se rendre, s'il n'étoit pas sécouru dans un certain tems. Le Duc s'avança à la tête de quinze mille hommes pour sécourir la Place, mais les neiges & les Troupes du Roi l'empêcherent de passer & Montmelian se rendit (*b*). Cette reddition fut suivie d'une autre disgrace, le Maréchal de Biron prit au cœur de l'Hiver le Fort de Sainte Catherine, une autre des Places imprénables du Duc, qui avoit couté infiniment à fortifier, & qu'il regardoit comme un frein pour Geneve, le Roi la fit démolir à la sollicitation des Genevois (*c*). Le Duc en eut beaucoup de chagrin, & comme il s'étoit engagé imprudemment dans la guerre, il fut obligé de penser sérieusement aux moyens de la faire finir, ce dont il fut redevable à la médiation du Pape.

Il épouse Marie de Medicis.

Après la prise du Fort de Sainte Catherine, le Roi se rendit à Lyon, où la Princesse de Florence l'attendoit depuis huit jours (*d*). Bellegarde grand Ecuyer de France & Favori du Roi, avoit été envoyé à Florence pour porter au Grand Duc la procuration du Roi pour épouser la Princesse, ce qu'il avoit fait le 5 d'Octobre. Après de grandes réjouissances, dans lesquelles le Grand Duc fit briller une magnificence extraordinaire, les Galeres de Florence, du Pape & de Malthe amenerent la nouvelle Reine à Marseille où elle arriva le 3 de Novembre, accompagnée de la Grande Duchesse de Florence sa tante, de la Duchesse de Mantoue sa sœur, de D. Antonio de Medicis son frere & de plusieurs autres personnes de qualité. Elle y fut reçue par le Connétable, le Chancelier, les Ducs de Nemours & de Ventadour, avec le Duc de Guise Gouverneur de la Province, quatre Cardinaux, plusieurs Princesses & des premieres Dames de la Cour. Ce brillant cortege l'accompagna à Aix & delà à Avignon; d'où elle remonta le Rhône par Vienne & arriva à Lyon. Le Roi s'y étant rendu, le Cardinal Aldobrandin Légat du Pape fit la cérémonie du mariage (*e*). Le Roi, bien que naturellement ménager n'épargna rien pour que tout se fît avec la magnificence convenable. Les affaires ne laisserent pas d'aller leur train, & en particulier le Traité avec le Duc de Savoye, qui se négocioit par le Cardinal Légat. Le Roi souhaitoit la paix, dont le Duc avoit ab-

(*a*) Hist. de Lesdiguieres L. VI. Ch. 12.
(*b*) *De Thou.* l. c. *Sulli* ubi sup.
(*c*) *Daniel* l. c. p. 324.
(*d*) *Mezeray* l. c. p. 238.
(*e*) Le même, p. 239, *Daniel.* p. 332.

SECTION X. *Histoire de Henri IV.*

folument besoin, le Pape avoit aussi ses raisons pour la conclure promptement, & tous dissimuloient. L'adresse avec laquelle chacun jouoit son rôle, fut cause qu'à la fin toute la négociation fut suspendue, mais le Baron de Rosni par son habileté la renoua, & la termina conformément aux desirs du Roi (*a*).

Causes & suites de la guerre de Savoye.

On ne trouve peut-être pas dans l'Histoire de France d'exemple d'une guerre entreprise avec plus de résolution, conduite plus habilement & terminée plus heureusement, que celle-ci; & c'est ce qui fut cause en grande partie que ce fut la derniere guerre étrangere qu'il y eut sous le regne de Henri IV. Mais pour bien entendre toute cette affaire, il faut aussi savoir l'Histoire secrete; parceque par le simple récit des événemens, il semble que le Duc, quoiqu'il fût un des plus habiles & des plus déliés Politiques de son tems, entreprit la guerre fort imprudemment, la fit foiblement, & par conséquent fut aisément vaincu, ce qui n'est pourtant rien moins que vrai. Nous avons parlé des raisons qui l'engagerent à venir en France, il s'en expliqua lui-même un peu trop clairement, en disant *qu'il y étoit venu non pour recueillir, mais pour semer* (*b*). Il sema effectivement, & se flatoit d'une abondante recolte, bien que son attente fut trompée. Il ne vit que peu de Troupes, la difficulté qu'on fit de lui montrer l'Arsenal & les Magazins lui fit croire qu'ils étoient vuides; d'ailleurs la grande oeconomie de Rosni lui persuada que l'épargne étoit épuisée. Il crut qu'il n'avoit gueres rien à craindre d'un ennemi qui étoit dans cette situation. Il étoit parfaitement instruit des Partis qu'il y avoit en France & la vivacité des Chefs lui paroissoit un sûr garand, que si la guerre s'allumoit au dehors, il y auroit des mouvemens au dedans. Il comptoit d'ailleurs sur le bon état de ses Places, bien fortifiées, pourvues abondamment de tout & où il y avoit de nombreuses garnisons. Il fesoit encore fond sur l'effet qu'avoient produit ses libéralités. On a de la peine à croire, & c'est néanmoins un fait, qu'il fut trompé à tous ces égards par la vigilance & l'activité du Baron de Rosni, qui comme Ministre conseilla la guerre, & en qualité de Grand-Maître de l'Artillerie conduisit les sieges. Le Maréchal de Biron étoit dans ses intérêts, & d'abord tâcha de lui rendre service, mais quand il fut une fois à la tête des Troupes, la vanité le porta à faire des conquetes. Ses amis étoient continuellement autour du Roi & fesoient pour lui tout ce qui dépendoit d'eux, mais le Roi entendoit mieux le metier de la guerre qu'eux, & Rosni & Lesdiguieres servirent leur Maître avec tant de fidélité & de courage, qu'ils rendirent inutiles tous les efforts des amis du Duc. Dès le commencement de la guerre, une femme proposa à un Prince du Sang, qui étoit fort mécontent, d'empoisonner le Roi; mais cette femme lui fit tant d'horreur, qu'il alla incontinent la dénoncer & elle fut brûlée vive (*c*). Les Espagnols, malgré leurs grandes promesses, ne firent presque rien, & sur le tout les forces du Duc n'étoient pas proportionnées à son projet, & ne suffisoient pas pour le tirer d'embarras. Ses grandes pertes le déterminerent a faire une paix

(*a*) Mem. de Sulli ubi sup. p. 520 & suiv. *Daniel* p. 325.

(*b*) *Matthieu. Daniel* p. 353.

(*c*) Mem. de Sulli l. c. p. 442, 443.

desavantageuse; le chagrin qu'il en eut le porta à continuer ses intrigues, dans l'espérance de recouvrer par-là ce qu'il avoit perdu par la guerre. La bonne fortune de Henri lui donna un nouveau courage, desorte qu'il s'appliqua avec plus de soin que jamais à mettre ses affaires sur un bon pied au dedans, & à maintenir l'honneur de sa Couronne de façon à se faire respecter au dehors. Il savoit que c'étoit delà que dépendoient sa grandeur & sa sureté.

Section X. Histoire de Henri IV.

Une insulte faite au Comte de la Rechepot à Valladolid pensa le brouiller avec la Cour d'Espagne; mais le Pape s'entremit & procura au Roi la satisfaction qu'il demandoit. On decouvrit des intelligences que le Comte de Fuentes avoit pratiquées pour surprendre Marseille, & l'Archiduc Albert pour s'emparer de Metz (*a*). Pendant que l'Archiduc assiegeoit Ostende, le Roi jugea à-propos d'aller à Calais, pour faire voir qu'il étoit prêt à défendre ses frontieres, si l'on fesoit quelque entreprise de ce côté-là. C'étoit au mois d'Août, & il arriva que pendant que le Roi étoit à Calais, la Reine Elizabeth se trouva a Douvres; elle lui envoya le Chevalier Thomas Edmonds pour lui faire compliment, & lui écrivit une Lettre fort polie (*b*). Henri fit passer la mer au Baron de Rosni, comme par simple curiosité pour voir Londres; cela n'empecha pas que ce Seigneur ne vit la Reine & ne s'entretint avec elle; il admira cette Princesse & n'oublia rien de ce qui pouvoit la confirmer dans l'amitié qu'elle avoit pour son Maître (*c*). Quelques Historiens (*d*) assurent qu'elle avoit une extrême envie de s'aboucher avec le Roi; à quoi il n'y a cependant gueres d'apparence, vu l'age de cette Princesse, & la situation de ses affaires (*e*).

Le Roi fait un voyage à Calais. 1601.

Le Roi envoya aussi le Marechal de Biron avec deux-cens tant Seigneurs que Gentilshommes, pour témoigner à la Reine combien il étoit sensible à son attention. La Reine étoit allée à Basing, quand il arriva, & elle lui fit une reception fort gracieuse. Elle distingua parmi les Seigneurs qui l'accompagnoient le Comte d'Auvergne & M. de Crequi, gendre de M. de Lesdiguieres (*f*). Elle eut une longue, & si ce qu'on dit est vrai, une singuliere conversation avec le Maréchal, elle l'entretint de l'insolence du Comte d'Essex, qu'elle avoit fait decapiter au mois de Fevrier, & elle ajouta, que le Roi Henri son frere feroit bien en pareil cas d'imiter son exemple, & de ne pas risquer sa sureté & son autorité par une clémence hors de saison (*g*). Quant à ce que quelques Historiens (*h*) disent qu'elle lui montra la tete du Comte sur la Tour, c'est ce qui est aussi ridicule que faux, puisqu'il est certain que la tête du Comte d'Essex, avoit été enterrée avec son corps. Cambden (*i*) a fort bien remarqué, que peut-être la Reine entra dans quelques détails touchant le Comte, pour détourner le Maréchal des dangereuses intrigues où il étoit engagé, & qui quelques mois après lui firent avoir le meme sort que le Comte d'Essex,

Le Maréchal de Biron va complimenter la Reine d'Angleterre.

(*a*) *Winwood's* Memorials T. I. p. 342. *De Thou*, Lettre du Card. d'Ossat T. IV.
(*b*) Mem. de Sully T. IV. p. 33.
(*c*) Le même.
(*d*) *Daniel* l. c. p. 345.
(*e*) Voyez là-dessus Sully dans l'endroit cité, *Cit. du Trad.*
(*f*) *De Thou* l. c. Hist. de Lesdiguieres L. VII. Ch. 3. p. 423.
(*g*) *De Thou* L. CXXVI.
(*h*) Le même, *Mezeray*.
(*i*) Annal. Elizab. p. 777.

SECTION X. *Histoire de Henri IV.*

Naissance du Dauphin.

A son retour le Maréchal trouva le Roi à Fontainebleau, où le 27 de Septembre la Reine accoucha du Dauphin (*a*); le Pape, qui fut son Parrain, lui donna le nom de Louis. Le goût pour l'Astrologie étoit alors si grand en France, que le Roi engagea La Riviere son premier Medecin à tirer l'Horoscope du Dauphin; & ce Medecin prononça là-dessus un jugement également mystérieux & inintelligible. Le Duc de Savoye s'étoit engagé dans la guerre, qui lui avoit été si fatale par sa crédulité sur cet article, cet entêtement fut encore plus funeste au Maréchal de Biron; le sage & grand Duc de Sulli n'étoit pas même exempt de ce foible. La naissance du jeune Prince donna une grande joie à toute la France, d'autant plus, qu'il y avoit plus de quatrevingts ans qu'il n'étoit né de successeur de la Couronne avec la qualité de Dauphin (*b*). La naissance du jeune Prince étoit aussi d'une grande conséquence pour les affaires du Roi, & en assurant la succession, elle y donnoit en quelque maniere une nouvelle face au dedans & au dehors du Royaume; mais en même tems elle fit que les Conjurés hâterent leurs mesures, & cette précipitation donna lieu aux découvertes qu'on fit peu après. Ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'Anne d'Autriche, fille de Philippe, qui épousa depuis Louis, étoit née cinq jours avant lui. Henri fit présent à la Reine de Monceaux, & la ville de Paris d'une tenture de tapisserie, conformément à la promesse qu'on lui en avoit faite, si elle mettoit un fils au monde (*c*).

Etablissement de la Chambre Royale.

Le Roi établit une Chambre Royale pour faire la recherche de ceux qui avoient malversé dans la recette des revenus, mais qui ne fit pas grand chose. Le Baron de Rosni, depuis Duc de Sulli, l'attribue à ce qu'on se borna à condamner à des amendes. Mais un autre Historien assure, que non seulement on fit bien payer les coupables, mais encore les innocens, & par cette raison, il met cette Chambre de pair avec une autre pareille établie sous le regne de Henri III. & il ajoute qu'on imita encore cet exemple sous le regne suivant (*d*).

Envoyé de Mahomet III en France.

Mahomet III. Empereur des Turcs, envoya en France un Renegat François, que quelques Historiens honorent de la qualité d'Ambassadeur, qui avoit trois points principaux dans ses Instructions. Le premier de prier le Roi de n'entrer point dans la Ligue des Princes Chretiens, que le Pape vouloit faire contre la Porte. Le second de disposer l'Empereur à une trêve avec lui. Le troisieme de rappeller en France le Duc de Mercœur son Vassal, qui commandoit les Armées de l'Empereur en Hongrie. Le Roi lui donna des réponses générales sur les deux premiers points, & sur le troisieme il répondit, que quoique le Duc de Mercœur fût son vassal, il l'étoit aussi de l'Empereur, & en cette qualité lui devoit son service (*e*). Il y a beaucoup d'apparence, que le Duc de Mercœur, peu satisfait de sa situation en France, étoit charmé de trouver une si belle occasion de faire briller son courage & sa capacité militaire contre les Infideles, & il acquit effectivement de la gloire. Le

(*a*) Tous les Auteurs cités.
(*b*) *Daniel* p. 347. & al.
(*c*) *Sulli* T. IV. p. 56.
(*d*) *Dupleix.*
(*e*) *Cayet* sous l'an 1601.

Le Duc de Nevers l'avoit accompagné; Mercœur mourut de maladie l'année suivante à Nuremberg, en revenant en France pour y lever de nouvelles Troupes (*a*). En ce tems-là les jeunes Seigneurs de France avoient l'ame si guerriere, & cherchoient tellement à se former à l'Art militaire, que plusieurs des Réformés allerent servir dans l'Armée des Etats, comme le Prince de Joinville fit dans celle de l'Archiduc (*b*). Il n'est pas impossible, que la Cour vit cela de bon œil, parceque cela occupoit des gens remuans, qui auroient pu causer du mouvement dans le Royaume.

SECTION X. *Histoire de* Henri IV.

Commencement de l'affaire du Maréchal de Biron.

Nous avons déja parlé des dispositions du Maréchal de Biron, de ses mécontentemens & de ses intrigues, dont le Baron de Rosni etoit mieux instruit que personne. Après la guerre de Savoye, le Maréchal demanda au Roi une gratification de trente mille écus, que ce Prince lui accorda sans balancer, & comme l'état des Finances ne permettoit pas de payer cette somme d'abord, M. de Rosni lui en fit toucher sur le champ la moitié en argent comptant, & lui assigna l'autre dans un an. Le Maréchal parut très-content, & témoigna en avoir plus d'obligation au Ministre qu'au Roi qui lui fesoit ce present. Rosni au lieu d'accepter son compliment, tâcha de lui faire prendre d'autres sentimens, & le Maréchal feignit de bien recevoir ce qu'il lui disoit. Mais cette conversation donna à Rosni une telle idée du Marechal, qu'il crut devoir avertir le Roi d'être sur ses gardes contre un homme de ce caractere, qu'aucune obligation ne pouvoit retenir, & que ses talens rendoient capable d'exécuter tout ce que son ressentiment bien ou mal fondé lui dicteroit. Le Roi lui répondit qu'il connoissoit parfaitement Biron, que la vanité étoit son grand foible; & que quoique capable d'une grande indiscrétion, il étoit certain que malgré ses folies il seroit toujours aussi prompt & zelé à le servir que jamais. Ainsi au lieu de le disgracier, & d'eloigner ce mécontent des affaires, il tâcha de l'employer, ce qu'il regardoit comme le véritable remede à son mal (*c*). C'étoit dans cette vue que le Roi l'avoit envoyé en Ambassade en Angleterre l'année précédente, & qu'au commencement de celle-ci, (1602), il l'employa dans une autre négociation, qui étoit de la derniere conséquence pour l'Etat, & que les plus habiles Ministres n'avoient gueres avancée. C'etoit le renouvellement de l'alliance avec les Cantons Suisses, & que le Roi, à cause de la difficulté qu'il y avoit, souhaitoit de faire non seulement pour sa vie, mais encore pour celle du Dauphin (*d*). Cette affaire étoit également importante & difficile, d'autant plus que le Roi d'Espagne, Prince puissant, & le Duc de Savoye le plus politique de son tems la traversoient de tout leur pouvoir. Les Ministres qu'on avoit employés jusques-là n'avoient presque rien fait avec toutes leurs raisons. Le choix que le Roi fit de Biron, prouve la pénétration de Henri, & qu'il connoissoit mieux le Maréchal que personne, & peutetre qu'il ne se connoissoit lui-meme. Son caractere martial, sa franchise, sa generosité, sa magnifique depense, firent beaucoup d'impression sur les Suisses, & donnerent tant de poids à ses raisons, qu'ils ne purent lui rien

(*a*) *Daniel* l. c. p. 348.
(*b*) Le meme.
(*c*) Mem. de Sulli T. IV. p. 71-75.
(*d*) *Mezeray* T. VI. p. 257.

Section X. *Histoire de* Henri IV.

refuser & qu'il obtint ce qu'il demandoit, & les conditions du Traité furent réglées. Ce fut-là, ainsi que le disent véritablement les Historiens François (*a*), le dernier, & nullement le moindre service qu'il rendit au Roi & à la Couronne. Il ne faut donc pas être surpris, qu'on ait regardé comme un trait d'ingratitude, que le Roi ait quelques mois après fait perdre la tête à ce Seigneur. Mais pour juger raisonnablement, il faut peser les faits & les circonstances dont ils furent accompagnés.

Desordre des affaires publiques & ses causes.

Dans un tems où l'on se feroit attendu, que par les bonnes intentions du Roi & par les soins infatigables de son Ministre, les affaires publiques auroient dû avoir un aspect favorable, les moins clairvoyans s'appercevoient qu'elles n'avoient jamais été plus embarrassées (*b*). Il s'étoit répandu dans les Provinces des bruits sourds; le Roi n'avoit plus sa bonne humeur ordinaire; la Cour avoit quelque chose de sombre; on tenoit de fréquens conseils, qui duroient longtems, sans qu'on en démêlât les raisons, ce qui donnoit lieu à divers bruits, qui augmentoient l'inquiétude (*c*). Tout cela ne venoit pas de la même cause; de quelque côté que le Roi se tournât, il trouvoit de nouveaux sujets de chagrin. Divers Seigneurs quittoient la Cour; les uns se retiroient dans leurs Gouvernemens, les autres dans leurs Terres. Le Clergé se plaignoit qu'on donnoit les Evêchés & les Bénéfices à la recommandation de femmes, & que l'on les conféroit quelquefois à des enfans. Les Seigneurs & les Gentilshommes se plaignoient qu'on ne les consideroit point, & que depuis que l'Etat étoit tranquille, les gens de robe s'étoient emparés de tous les emplois & de l'oreille du Roi. Les Huguenots n'étoient pas moins mécontens; ils croyoient que le Roi étoit aliené d'eux, & que c'étoit plus par crainte que par inclination qu'il témoignoit des égards pour eux. Parmi les impositions que l'Assemblée de Rouen avoit mises, il y en avoit une, qu'on appelloit la Pancarte, qui étoit universellement détestée (*d*). C'étoit la lévée d'un sou par livre sur toutes les denrées qui entroient dans les villes, & les Partisans avoient dressé une Pancarte ou Tarif, contenant le prix de toutes les marchandises, qui étoit attachée dans les Bureaux à toutes les portes des villes. Il y eut des soulévemens en divers lieux; le Roi alla à Blois & delà à Poitiers, pour faire finir ces murmures. Sa présence & quelques actes de sévérité firent cet effet; le nouvel impôt fut levé par tout, & peu après, le Roi étant satisfait de l'obéissance de ses sujets l'abolit (*e*). Il étoit plus à plaindre qu'à blâmer de l'avoir mis. Ses dettes étoient immenses, son revenu n'alloit gueres à plus d'un million de Livres sterling (*f*), tout le monde lui demandoit, & l'on taxoit ce Prince de manque de parole & d'ingratitude, parcequ'il ne fesoit point ce qu'il n'étoit pas en état de faire, tandis que les efforts qu'il avoit faits pour cela avoient causé un mécontentement universel. D'ailleurs il étoit instruit des intrigues des émissaires d'Espagne en plusieurs Provinces; il voyoit qu'on fesoit par mer & par terre des armemens, qui donnoient beaucoup à penser, & que

(*a*) Le même & al.

(*b*) *Windwood's* Memorials T. I. p. 385, 403, 404.

(*c*) Mem. de Sulli T. IV. *Cayet.*

(*d*) *Mezeray* ubi sup.

(*e*) *Mezeray* l. c. Mem. de Sulli l. c. p. 115, 116.

(*f*) *Winwood* ubi sup.

ſes Alliés étoient mécontens. Il étoit convaincu que pluſieurs de ſes ſujets avoient conſpiré contre ſa perſonne & ſon Gouvernement, & quand il vint à approfondir les choſes, il eut lieu de douter s'il lui reſtoit un ſeul ami, tant la liſte des mécontens étoit nombreuſe, le Baron de Roſni même s'y trouvoit (*a*). Au milieu de tous ces embarras, ce que le Roi redoutoit le plus lui arriva; c'eſt à-dire qu'il lui ſurvint une querelle domeſtique (*b*); les choſes allerent ſi loin, que le Roi penſa à renvoyer la Reine à Florence, au moins d'éloigner d'elle tous les Italiens, également haïſſables & haïs en France. Le Baron de Roſni l'en diſſuada, & Henri lui dit à cette occaſion, *ſouvenez-vous que peut-être vous & moi nous nous en repentirons un jour* (*c*).

Le Roi eſt parfaitement inſtruit de la conſpiration du Maréchal de Biron.

De nouvelles découvertes déterminerent le Roi à revenir bruſquement à Fontainebleau, bien réſolu de ſe tirer de tous ces embarras par quelque coup de vigueur; & quelque néceſſaire qu'il fût, ce ne fut qu'avec répugnance qu'il prit ce parti, ainſi qu'on le voit par le témoignage unanime des Hiſtoriens les mieux inſtruits de ce tems là; ce qui met le fait hors de doute ce ſont les dépeches de l'Ambaſſadeur d'Angleterre qui étoit alors à la Cour de France, qui parle du Roi comme d'un Prince ſoupçonneux, timide, changeant, ſujet à la crainte, & dont la colere n'étoit pas fort à redouter (*d*). Etrange portrait de Henri IV.! Mais on en ſera moins ſurpris, ſi l'on fait réflexion, que celui qui l'a tracé jugeoit abſolument ſur les apparences, & qu'il ne pouvoit avoir les lumieres que nous avons aujourdhui. D'autre part, le Roi & ſes Miniſtres avoient leurs défauts; la vie déréglée de ce Prince le rendoit néceſſairement mépriſable, c'eſt à quoi il ſeroit à ſouhaiter que ſes ſemblables fiſſent réflexion; mais ſi les Rois ſont hommes, ce qu'ils font comme hommes, ne laiſſe pas d'affecter leur caractere en qualité de Rois. Le Baron de Roſni étoit un grand Miniſtre & un honnête homme, mais il étoit d'une humeur auſtere, haut dans ſes manieres, & trop peu complaiſant pour ſon Maître & pour ſes ſujets. D'ailleurs les griefs dont nous avons parlé n'étoient nullement imaginaires, quelque néceſſaires que ſoient les impôts, ils ſont toujours à charge à ceux qui doivent les porter. Le Duc de Bouillon le dit au Roi, quand ce Prince, qui avoit de grands ſoupçons contre lui, lui parla. Ces ſoupçons l'engagerent à preſſer le Duc de reſter quelque tems à la Cour; le Duc répondit fort adroitement, qu'il alloit au plutôt regler ſes affaires domeſtiques, afin de pouvoir reſter auprès du Roi toute ſa vie, s'il le falloit, & moyennant cela il ſe mit en ſureté (*e*). Le Duc d'Epernon en agit plus noblement, quand le Roi lui fit la même propoſition, il l'accepta d'abord, & offrit au Roi de demeurer près de ſa perſonne ſix mois, & ſi ce tems ne ſuffiſoit pas, il lui jura qu'il ne le quitteroit point, que ſes ſoupçons ne fuſſent entierement diſſipés; le Roi fut très-content & le Duc tint parole (*f*). Le principal etoit d'avoir Biron en ſa puiſſance,

(*a*) Mem. de Sulli l. c. p. 84.
(*b*) *Winwood* l. c. p. 406, 407. *Sulli* ubi ſup. p. 111 & ſuiv.
(*c*) Le même, p. 114. *Cit. du Trad.*
(*d*) *Winwood* ubi ſup. p. 407, 411.
(*e*) *Sulli* l. c. p. 102-106.
(*f*) Le même, p. 101.

Section X. Histoire de Henri IV.

aiant assez de preuves des trahisons de ce Seigneur; La Fin, qui avoit été son grand confident, avoit tout découvert, & avoit justifié ce qu'il avançoit par des pieces originales de la propre main du Maréchal (*a*), qu'il avoit mis entre les mains de La Fin, pour qu'elles fussent en sureté. Le Baron de Lux, autre Confident du Maréchal & qui lui étoit fidele, se trouvoit alors à la Cour, le Roi l'amusa & La Fin en fit autant, en l'assurant qu'il avoit trompé les Ministres par de fausses informations, & que le Maréchal n'avoit qu'à profiter du tems pour mettre ses affaires en tel état, qu'il n'eût rien à craindre, malgré les soupçons du Roi (*b*). Telle étoit la situation de Henri, qui étoit encore bien loin d'être déterminé à la perte d'un homme, qui avoit conjuré la sienne.

Le Maréchal vient à la Cour & est arrêté.

A son retour de Suisse, le Maréchal de Biron s'étoit retiré dans son Gouvernement de Bourgogne, & avoit mis dans les plus fortes Places des Gouverneurs, sur lesquels il croyoit pouvoir compter. Le Roi qui ne pouvoit plus soutenir l'état d'incertitude où il se trouvoit, envoya ordre au Maréchal de venir à la Cour; il s'en excusa, sur ce qu'il avoit avis que les Espagnols devoient faire passer un grand nombre de Troupes par la Franche-Comté, sous prétexte de les envoyer dans les Pays-Bas, ensorte que sa présence étoit nécessaire en Bourgogne (*c*). Le Roi lui envoya alors le Sieur des Escures, intime ami du Maréchal, mais qui n'entroit pas dans ses intrigues, & ensuite le Président Jeannin, qui le détermina à se rendre à Fontainebleau, dans la persuasion que le Roi le croyoit innocent, ou au moins qu'il n'avoit que des soupçons (*d*). Ce qui y contribua encore, c'est que la plupart des villes de Bourgogne étoient sans défense par l'adresse du Baron de Rosni. Celui-ci en qualité de Grand Maître de l'Artillerie, lui avoit fait entendre, que tous les Canons, qui étoient dans les Places de Bourgogne, avoient besoin d'être réfondus, & il avoit consenti que le Maréchal envoyât des gens à Lyon, pour voir embarquer les nouvelles pieces qu'il lui envoyoit, à la place des vieilles qu'on fesoit partir. Rosni fit ensuite arreter les premieres en chemin; ensorte que Biron se trouva desarmé; il jura aussi qu'il s'en vengeroit (*e*). Le Duc d'Epernon le sachant près de Paris, lui envoya une personne de confiance, pour lui dire de sa part, que si sa conscience lui reprochoit quelque chose, il lui conseilloit de recourir à la clémence du Roi. Il regarda cet avis comme une injure, mit la main sur la garde de son épée, & menaça de faire périr ses accusateurs. Il arriva le 13 de Juin à Fontainebleau. Le Roi le reçut en apparence très-gracieusement, & le pressa trois fois ce jour-là de lui parler à cœur ouvert; il lui envoya aussi le Baron de Rosni & le Comte de Soissons dans la même vue, mais sans fruit (*f*). Henri ne pouvoit se résoudre à punir un homme qui l'avoit si longtems & si utilement servi, & qui alloit etre la victime de ses intrigues; mais le Maréchal insistant tou-

(*a*) *Winwood* l. c. p. 403, 421.

(*b*) *Daniel* l. c. p. 360. *De Thou* L. CXXVIII.

(*c*) *Daniel* p. 361. *Winwood* l. c. p. 407, 409.

(*d*) *Mezeray* l. c. p. 262.

(*e*) Mem. de Sulli l. c. p. 117, 118.

(*f*) Le même, p. 122 & suiv. *Daniel* l. c. p. 363. *Mezeray* p. 263.

jours ſur ſon innocence, demandoit le nom de ſes accuſateurs, & méloit même les menaces avec ſes proteſtations. Le Roi aiant fait aſſembler ſon Conſeil ſecret, reſolut enfin de faire arreter le Maréchal & le Comte d'Auvergne. En rentrant dans ſon appartement, après avoir vu le Marechal, il lui dit, *Adieu Baron de Biron, vous ſavez ce que je vous ai dit.* En ſortant de l'Antichambre, Vitri Capitaine des Gardes l'arrêta, & le Comte d'Auvergne le fut dans un autre endroit; ils ſe préparoient tous deux à s'échaper cette nuit-là, ſur les avis réitérés que leurs amis leur avoient donnés (*a*).

SECTION X. *Hiſtoire de Henri IV.*

Le Procès du Maréchal de Biron; il eſt condamné & executé.

Les deux priſonniers furent menés par la riviere à la Baſtille, & le Roi arriva le même jour à Paris. Le 18 de Juin, ce Prince envoya commiſſion au Parlement, pour faire le procès au Marechal de Biron. Ce Seigneur ſe conduiſit de la plus folle maniere devant les Commiſſaires qui l'interrogerent, tantôt il nioit tout, tantôt il confeſſoit au dela de ce qu'il falloit. Quand on lui confronta La Fin, il declara d'abord qu'il le reconnoiſſoit pour homme d'honneur, ſon ami & ſon parent; mais quand on lut ſa depoſition au Maréchal, il l'accuſa, avec aſſez de vérité des crimes les plus infames (*b*). Il dit auſſi, que ſi le Secretaire de La Fin étoit préſent, il le démentiroit; le Duc de Savoye l'avoit fait arreter, & le Maréchal croyoit que le Duc l'avoit fait mourir. Mais cet homme s'étoit ſauvé de priſon, & on le fit paroitre devant le Maréchal, qui en fut étrangement conſterné, & il en conclut que le Roi d'Eſpagne & le Duc de Savoye l'avoient trahi (*c*). Son propre Secretaire Hebert, & pluſieurs Ecrits de ſa main dépoſerent auſſi contre lui. On fit comparoitre le Maréchal au Parlement le 27 de Juillet, où il y avoit cent-douze Juges de toutes les Chambres aſſemblées, mais il ne s'y trouva aucun des Pairs, bien qu'ils euſſent été ajournés deux fois pour aſſiſter au jugement. Le Maréchal, qui avoit repris ſes eſprits, ſe comporta d'une toute autre maniere qu'il n'avoit fait juſques-là. Il parla longtems & avec éloquence, fit valoir ſes ſervices qui etoient effectifs, au lieu que ce dont il etoit accuſé n'étoient que quelques paroles emportées, des rêves ambitieux, des fumées politiques, qui n'avoient jamais eu d'effet (*d*). Son diſcours fut ſi touchant, qu'il tira des larmes des yeux du premier Preſident & de pluſieurs des Juges. Si l'on eût opiné ſur le champ, on croit, que peut-être il auroit obtenu grace; mais comme il étoit trop tard, on remit l'affaire au 29 de Juillet, qui étoit le Lundi, & les Juges le condamnerent tous d'une voix à la mort (*e*). Il fut exécuté le 31 dans la Baſtille; il ne ſe poſſeda point du tout, & ne fit rien paroitre de cette intrépidité, qui lui avoit acquis à juſte titre une ſi grande réputation (*f*) (*). Le Baron de Fonta-

(*a*) *Daniel*, p. 365, *Mezeray*.
(*b*) *Cayet* Chronol. Septenaire ſous l'an 1602 *Daniel* p. 368, 370.
(*c*) *Matthieu* T. II. L. III.
(*d*) *Winwood* l. c. p. 423 & ſuiv. *Cayet* ubi ſup.
(*e*) Les mêmes.
(*f*) *Daniel* l. c. p 374-376. *Mezeray* & al.

(*) Ce ſera vraiſemblablement faire plaiſir au Lecteur, & lui fournir en même tems des éclairciſſemens néceſſaires, que de dire quelque choſe de ce qui regarde le perſonnel-

nelle fut rompu vif comme son complice. Le Comte d'Auvergne eut sa grace par les sollicitations de Mademoiselle d'Entragues sa sœur, & parce-

lement un homme dont la bonne & la mauvaise fortune ont été si extraordinaires. Charles de Gontaut, Baron de Biron, étoit le fils aîné d'Armand de Biron, Maréchal de France, issu d'une ancienne & noble famille, quoique pas d'une Maison illustre proprement. Il n'étoit rien moins qu'agréable dans sa personne; dune taille fort médiocre & replet; il avoit la tête petite, les yeux creux & quelque chose de perçant & de malin dans le regard. Il n'étoit point ignorant, quoiqu'il n'aimât pas les Lettres. Il avoit lu & possédoit non seulement les Historiens François & Latins, mais aussi les Grecs. Mais quoiqu'il fût naturellement vain, il cachoit plutôt ses connoissances qu'il n'en fesoit parade. C'étoit un grand Capitaine à tous égards, non moins distingué par une conduite judicieuse que par son intrépidité Il avoit servi Henri IV. depuis son avénement à la Couronne avec autant de courage que de succès, surtout au siege d'Amiens, où il se surpassa lui-même, & fit au delà de ce que son Maître espéroit. Si les honneurs qu'il obtint furent une effet de la reconnoissance de Henri, ils furent aussi la cause de sa perte. Quand le Roi revint triomphant à Paris après la prise d'Amiens, il dit à quelques-uns de ceux qui vinrent le complimenter en montrant le Maréchal, „ Voila „ MM le Maréchal de Biron, que je présente volontiers à mes amis & à mes enne„ mis". Le Roi ne se borna point à de simples louanges, il le fit Maréchal, Duc & Pair de France, lui donna des Terres, des Pensions, lui accorda de tems en tems des gratifications, & le Gouvernement important de la Bourgogne avec de gros appointemens. Mais il étoit impossible de le contenter, parcequ'il étoit impossible de l'empêcher d'avoir toujours besoin Son foible étoit le jeu, auquel il perdit dans l'espace d'un an cinq-cens mille écus. Sa vanité étoit si excessive, que tous ses discours ne rouloient que sur les défauts des autres, ou sur ses propres louanges, ensorte qu'il étoit universellement haï, à l'exception de ses créatures & de ceux qui étoient liés avec lui. D'ailleurs il étoit sobre, dormoit peu, s'appliquoit aux affaires, qu'il ménageoit avec dexterité & en général heureusement. Le Roi regardoit ses plus mauvaises qualités plus comme des foiblesses que comme des vices, l'aimoit sincérement, & disoit du bien de lui en toute occasion. Biron au contraire n'avoit nul égard pour le Roi, en parloit avec mépris, & exaltoit ses propres services, ce dont il auroit pu se dispenser, puisque par le commandement du Roi on en avoit fait l'énumération dans ses Patentes, qui portoient qu'il avoit reçu trente-cinq blessures. Il disoit que le Roi étoit mesquin à faire pitié en des choses absolument nécessaires, & prodigue pour ses Maitresses. Il le taxoit de négligence pour les affaires, d'inconstance dans ses résolutions, & d'oublier les services de ses amis. Lorsque sur l'aveu qu'il fit au Roi à Lyon de ses intrigues, ce Prince lui eut pardonné, il dit publiquement, „ Qu'il prenne garde „ de me fâcher, je sais comment il faut m'y prendre pour faire sentir aux Rois & aux „ Empereurs mêmes mon ressentiment". Nonobstant tout cela le Roi auroit fort souhaité de le sauver & avoir quelque autre victime. Le Maréchal lui-même le dit lorsqu'il étoit trop tard; il disoit souvent à ceux qui étoient auprès de lui; „ Il y en a plu„ sieurs aussi coupables que moi, mais il n'y en a pas un de si malheureux". Il étoit fort entêté de l'Astrologie Judiciaire, & ne laissa pas de persister dans ses intrigues, quoique les Devins lui prédissent sa perte plutôt par leur pénétration que par leur art trompeur. Il marqua une extrême foiblesse dans sa disgrace, conjurant le Chancelier & tous ceux qui l'approchoient d'intercéder pour lui auprès du Roi, ne demandant qu'à être enfermé entre quatre murailles, chargé de chaines, pourvu qu'il eût la vie. Il n'accusa cependant personne, & chercha seulement à faire retomber le blâme de son crime sur La Fin, qui étoit disoit-il un sorcier, qui l'avoit ensorcellé. Il n'avoit pas quarante ans. En permettant que Biron subit la rigueur des Loix le Roi fit un acte de justice malgré lui, & perdit l'avantage qu'il se proposoit, de tirer de la bouche de cet infortuné Seigneur un détail exact de toute la conspiration. Mais le Baron de Lux, qui fit sa paix, suppléa à son défaut, & mit deux heures entieres à faire ce détail au Roi. Il justifia bien ce que Biron avoit dit, qu'il y en avoit nombre aussi coupables que lui. Mais cela même fit renoncer Henri au dessein d'user de sévérité, le nombre

qu'il étoit le dernier mâle de la Maiſon de Valois. Le Baron de Lux, qui ſavoit tous les ſecrets de Biron, vint à la Cour après la mort de ce Seigneur, & révéla tant de choſes, que le Roi jugea à-propos de faire ſemblant de les ignorer, pour ne pas réduire à l'extrémité ceux qui avoient intrigué avec les Cours d'Eſpagne & de Savoye (*a*). La Reine d'Angleterre & le Roi d'Ecoſſe envoyerent des Ambaſſadeurs au Roi pour lui faire des complimens ſur la découverte d'une ſi dangereuſe conſpiration. Le Roi d'Eſpagne & le Duc de Savoye en firent autant, mais le Roi reçut leurs complimens d'une façon bien différente. Ce Prince prit toutes les précautions néceſſaires pour ſa ſureté; il envoya le Maréchal de Lavardin avec des Troupes en Bourgogne, dont il donna la Lieutenance-Générale à M. de Bellegarde, ſous Monſieur le Dauphin, qui en fut nommé Gouverneur (*b*).

SECTION X. *Hiſtoire de* Henri IV.

Au mois de Septembre les Cantons Suiſſes & les Griſons envoyerent une Ambaſſade ſolemnelle, qui étoit compoſée de quarante deux perſonnes, qui furent reçus avec beaucoup de diſtinction, & traités avec toute l'honnéteté & l'eſtime poſſible. Ils firent trois demandes. La premiere, l'augmentation de la ſomme de quatre-cens mille écus, qu'on devoit leur payer tous les ans. La ſeconde, la conſervation des privileges de ceux de leur nation qui trafiquoient en France. La troiſieme, qu'on leur donnât les deux déclarations, qu'on leur avoit promiſes, l'une pour les cinq petits Cantons, touchant la continuation de leur alliance avec les Duchés de Milan & de Savoye; l'autre pour les Cantons Proteſtans, qu'ils ne ſeroient point obligés de faire la guerre en France contre les Réformés. Le Roi s'excuſa ſur le premier article, à cauſe de l'épuiſement de ſes Finances, & il accorda les deux autres (*c*). Le 20 d'Octobre, le Traité fut ſolemnellement juré dans l'Egliſe de Notre-Dame, d'abord par les Ambaſſadeurs & enſuite par le Roi. A leur départ il leur fit préſent à chacun d'une chaine d'Or, avec une médaille d'un or, dont avoit depuis peu découvert une mine vers la Breſſe (*d*). Cette année le Roi donna pluſieurs Edits pour le

Ambaſſade des Cantons Suiſſes & des Griſons.

(*a*) *Cayet* Chronol. Septenaire. *Winwood's* Memorials T. I. p. 415.
(*b*) *Daniel* l. c. p. 379.
(*c*) *Winwood* l. c. p. 441. *Daniel* p. 382, 383
(*d*) *De Thou* L. CXXIX. *Daniel* p. 385.

des mécontens de qualité étoit ſi grand, que Sulli même n'a pas oſé en donner les noms; & le Roi ne ſachant à qui ſe fier jugea qu'il étoit non ſeulement de la prudence, mais d'une abſolue néceſſité de diſſimuler. Nos Miniſtres Anglois ignoroient ce ſecret, quand ils taxoient Henri d'irréſolution & de timidité; ce Prince n'avoit peut-être pas un ſeul véritable ami dans ſa Cour & dans ſon Conſeil ſinon Roſni, & encore étoit-il accuſé. Ce fut-là la cauſe de la haine du Roi pour la Maiſon d'Autriche, & nous verrons qu'il eut pendant le cours de ſon regne bien des raiſons de s'y confirmer. Il reconnut que cette Maiſon étoit ſon irréconciliable ennemie; qu'elle perſiſtoit toujours à débaucher ſa Nobleſſe, afin de diviſer ſon Royaume. Ce fut ce qui le détermina à prendre le ſage parti de ruiner cette redoutable Puiſſance, dont le voiſinage ne laiſſoit aucune autre en ſureté; mais il étoit néceſſairement obligé de tenir ſon deſſein ſecret, afin de prendre de juſtes meſures pour l'exécuter. Telle fut l'iſſue de la conſpiration de Biron, & ce fut ce qui engagea Henri à uſer de diſſimulation. C'eſt à quoi il faut faire attention, pour mieux comprendre la ſuite de l'Hiſtoire.

SECTION X. Histoire de Henri IV.

rétablissement de la Police, entre autres un contre les Duels, par lequel toutes les querelles d'honneur devoient être portées devant le Connétable & les Maréchaux de France, & ceux qui malgré l'Edit fesoient ou acceptoient des défis, étoient déclarés criminels de Leze-Majesté (*a*). Il étoit bien tems de publier cet Edit, car la fureur des duels alloit à un tel excès, qu'il y avoit des années où l'on comptoit quatre mille Gentilshommes tués de cette maniere. Cet Edit n'eut pourtant pas un grand effet, & on prétend qu'il y eut un peu de la faute du Roi, qui en de certaines occasions laissa échaper des traits de raillerie, contre quelques-uns de ceux qui avoient refusé de tirer l'épée (*b*).

Entreprise sur Geneve.

Le Duc de Savoye, secondé du Comte de Fuentes Gouverneur de Milan, aiant entrepris de surprendre Geneve, manqua son coup par le courage & l'entrepidité des Bourgeois. Henri prit quelque part à cette querele en faveur des Génévois; le Nonce du Pape prévoyant que le Roi d'Espagne y entreroit en faveur du Duc de Savoye, s'entremit; l'affaire fut mise en négociation, & se termina en 1603 par un Traité (*c*).

Commencement de la culture de la soie en France. 1603.

Au commencement de l'année 1603, le Roi fit les premieres démarches pour établir les manufactures de soie en France, & à sa gloire éternelle c'est à ses propres lumieres que cet établissement fut dû; Rosni son premier Ministre s'y opposa fortement par des raisons dignes de cette ignorance, qui est toujours l'effet d'une éducation bornée, quoique excellente d'ailleurs, & toujours indigne d'un grand génie (*d*). L'amour du Roi pour ses peuples le rendoit grand Politique. Ses soins ne se bornoient pas à telle ou telle classe de ses sujets, il s'étudioit à les rendre tous heureux. La grande raison qu'il fit valoir à Rosni, c'est que le peuple étoit oisif en France, & par là miserable. Il crut donc devoir favoriser l'industrie, & particulierement cette sorte d'industrie dont le peuple recueilliroit naturellement le plus de fruit. Car Henri étoit du petit nombre de Princes, qui desirent de voir leurs sujets à leur aise, & il disoit avec chaleur, qu'il souhaitoit de voir le tems, où chaque Paysan de France auroit un chapon à mettre à la broche ou au pot. Les legitimes intentions de ce Prince furent, couronnées d'un heureux succès, & il eut la satisfaction de voir encore de son tems la culture de la soie seule faire entrer dans le Royaume plus d'argent, que presque toutes les autres marchandises ensemble (*e*).

Voyage à Metz.

Au Printems le Roi alla à Metz. Le Duc d'Epernon, qui en étoit gouverneur, y avoit mis deux de ses créatures, pour commander dans la ville & dans la citadelle; ces deux hommes s'étoient attiré la haine des Bourgeois, & manquoient également à la reconnoissance envers le Duc, & au respect dû au Roi. Henri les destitua tous deux, & y mit des gens de confiance, ce qui étoit son principal dessein. Quelques Princes d'Allemagne vinrent le visiter à Metz; il les reçut avec beaucoup de civilité & de distinction, & n'oublia rien pour gagner leur confiance (*f*). Ce fut pendant ce voyage, qu'il

(*a*) *Mezeray* l. c. p. 274 *Cayet* ubi sup. *Daniel* p. 386.

(*b*) *Daniel* l. c.

(*c*) Mem. de Sully l. c. p. 274.

(*d*) *Carew's* Relation of the State of France under King Henri IV. Mem. de Sully T. V. p. 74 & suiv.

(*e*) *Carew* ubi sup.

(*f*) *Cayet* l. c.

Section X. Histoire de Henri IV.

qu'il rendit ses bonnes graces aux Jesuites, & promit de procurer leur rappel en France, ce qui souffrit néanmoins bien des difficultés. Henri alla de Metz à Nanci pour voir la Duchesse de Bar, sa sœur.

Traité avec l'Angleterre.

Il auroit resté plus longtems dans ces quartiers-là, s'il n'avoit appris la mort de la Reine Elizabeth, qu'il regretta beaucoup. Il fut sur le point de la suivre, car dans le mois de Mai, il eut une retention d'urine, qui le mit à l'extrémité, mais la force de son tempérament & l'habileté de ses Medecins le tirerent d'affaire (*a*). Il envoya en Angleterre le Baron de Rosni, qu'il fit Marquis, pour négocier avec le Roi Jaques, ce qu'il fit si heureusement, qu'en quelques semaines, il conclut un Traité, qui fut signé à Hamptoncourt le 30 de Juillet, par lequel les deux Rois s'engageoient à se sécourir réciproquement, en cas qu'ils fussent attaqués (*b*) Le Comte de Soissons critiqua la conduite de Rosni, après le retour de ce Seigneur, mais le Roi prit son parti, & fut fort content du succès de sa négociation (*c*).

Rappel des Jesuites.

Ce Monarque voulant faire preuve de son attachement à l'Eglise Romaine & même a la Cour de Rome, dont bien des gens doutoient néanmoins, fit deux choses importantes. La premiere de faire effacer au Synode de Gap l'article par lequel les Réformés vouloient déclarer dans leur Confession de Foi, que le Pape etoit l'Antechrist (*d*). La seconde fut le rétablissement des Jésuites, que le Pape sollicita vivement & que le Roi lui-même avoit promis à la Societé; quelques uns de ses Ministres & le Parlement même de Paris s'y opposerent fortement; mais le Roi, qui avoit envie d'être bien avec cette puissante Societé, par crainte plutôt que par affection, les rappella en fesant usage de son Autorité Royale (*e*).

Etablissement en Canada. Canal de Briare &c.

Cette même année le Roi accorda par Lettres Patentes de faire un établissement en Canada. Ce fut encore contre le sentiment de M. de Rosni, qui prétendoit, qu'il n'y avoit aucune sorte de richesses à espérer de tous les Pays du Nouveau Monde, qui sont au delà du quarantieme degré de Latitude, & que les avantages qu'on vantoit étoient de pures chimeres (*f*). L'expérience a demontré que le Roi avoit raison & que son Ministre se trompoit. L'année suivante, on commença le canal de Briare pour joindre la Seine à la Loire (*g*). C'est une chose surprenante, qu'au milieu d'une multitude d'affaires importantes & difficiles, Henri eût le tems de penser à des objets de cette nature, d'en discerner l'utilité, & de s'écarter de son grand systême d'épargner, non pour son plaisir ou pour son avantage, mais pour le bien général de ses sujets (*h*). Ce fut par le même principe, qu'il accorda les secours nécessaires pour établir des verreries de Cristal, & pour encourager les Etrangers, qu'on y emploioit & en d'autres Manufactures (*i*).

Mort de la

Catherine Duchesse de Bar, sœur du Roi mourut au commencement de

(*a*) *Sulli* l. c. p. 253.
(*b*) *Daniel* ubi sup. p. 406, 407. Mem. de Sulli L. XV tout entier.
(*c*) Mem. de Sulli T. V. p. 28.
(*d*) Le même, p. 67, 68.
(*e*) Voy. le même, *Daniel* & al.
(*f*) Mem de Sulli T. V p. 87.
(*g*) Le même p. 293. *Daniel* p. 436.
(*h*) *Carew* ubi sup. *Sulli* l. c.
(*i*) *Cayet*, *Carew*.

Section X. Histoire de Henri IV.

Duchesse de Bar & du Cardinal d'Ossat.

l'année 1604, après avoir passé des jours fort tristes avec son mari. Le Roi en fut fort affligé, & les Réformés encore davantage, car elle avoit été constante dans la profession de leur Religion, & ils étoient assurés d'avoir en elle un avocat, tant qu'elle vivroit. Le Pape venoit d'accorder la dispense pour son mariage, bien que de Religion différente, mais elle n'arriva qu'après sa mort (*a*). C'étoit le Cardinal d'Ossat qui avoit obtenu la dispense, ce fut le dernier service qu'il rendit à Rome, étant mort peu après. La plupart des Historiens François en parlent comme d'un homme d'une capacité supérieure, & d'une probité incorruptible, c'étoit par ses grands talens qu'il étoit parvenu au Cardinalat, & par sa droiture il étoit au dessus de sa dignité. Quelques-uns ont néanmoins prétendu, que ce Cardinal étoit tellement Ecclésiastique dans l'ame, qu'il travailla de tout son pouvoir à faire revivre dans le Conseil de Henri les sentimens de la Ligue, c'est-à-dire d'unir le Roi avec l'Espagne, de le réduire à une entiere soumission pour le Pape, & de le ramener imperceptiblement & par degrés à l'ancien systême de la Maison de Valois, dont la grande vue étoit l'extinction de l'Hérésie, ou en d'autres termes la ruine des Huguenots (*b*).

Un Commis de Villeroi revele les secrets de l'Etat aux Espagnols.

On n'avoit pas même renoncé à d'autres voies, si l'on ne réussissoit pas par celles de la douceur; c'est ce qui parut par la découverte que fit l'Ambassadeur du Roi à Madrid; il s'apperçut que les Ministres d'Espagne étoient instruits des plus secretes résolutions de la Cour de France avant lui; & il ne fut pas longtems à savoir par quelle voie cela se fesoit. Un nommé Rafis, qui avoit été ardent Ligueur, s'étoit réfugié à Madrid; cet homme offrit à l'Ambassadeur, de lui découvrir tout le mystere, s'il vouloit obtenir sa grace & quelque recompense. L'Ambassadeur lui donna sa parole pour l'un & pour l'autre; Rafis lui apprit, que Nicolas l'Hôte, Commis de M. de Villeroi, Secretaire d'État, fesoit part aux Ministres Espagnols de tous les secrets dont il étoit informé, moyennant une pension de douze-cens écus d'or qu'on lui donnoit. L'Ambassadeur envoya Rafis avec son propre Secretaire en France; mais la Cour d'Espagne aiant appris leur depart, dépécha un courier à son Ambassadeur à Paris pour qu'il avertit l'Hote de prendre garde à lui. Le courier arriva à propos, & l'Hôte s'échapa dans le tems que le Roi avoit donné ordre de l'arrêter (*c*). On le poursuivit, & espérant de passer la Marne à la nage, il se noya (*d*). Quelques-uns disent que ce fut par accident, d'autres l'attribuent au desespoir, d'autres enfin prétendent que son guide lui fit ce tour (*e*). Il courut à cette occasion des bruits fort desavantageux pour Villeroi, & si l'on en croit M. de Rosni son ennemi, ils n'étoient pas tout à-fait sans fondement. Villeroi lui-même écrivit son Apologie, qui a été imprimée depuis; il ne put néanmoins jamais dissiper les soupçons, quoique l'état des affaires du Roi, & peut-être son inclination, car Villeroi avoit acquis beaucoup de pouvoir sur son esprit, le fissent rentrer dans le Conseil, & lui attirassent autant de confiance que jamais (*f*).

(*a*) *Daniel* l. c. p. 425.
(*b*) *Mezeray* l. c. p. 292. Mem. de Sulli ubi sup. p. 127.
(*c*) Mem. de Sulli p. 135 & suiv. *Daniel* p. 427, 428, *Mezeray* p. 299, 300.
(*d*) Les mêmes.
(*e*) Les mêmes.
(*f*) *Sulli* ubi sup.

SECTION X. *Hiſtoire de* Henri IV.

L'année précédente le Roi avoit jugé à-propos de donner le Gouvernement de Poitou au Marquis de Roſni, non tant pour l'avantage de ce Seigneur que pour le ſien propre. Cette année Henri l'envoya prendre poſſeſſion de ce Gouvernement, afin de tenir les Réformés tranquilles, & de contrebalancer le crédit du Duc de la Trimouille, & d'autres Seigneurs, qui conjointement avec le Duc de Bouillon, cherchoient à ſe rendre redoutables en affectant un grand zele pour leur Religion (*a*). M. de Roſni réuſſit, & fit ſentir aux Miniſtres les plus éclairés, que l'eſprit de faction ne ſervoit qu'à aliener le Roi, & à donner de l'avantage aux Catholiques, qui inſinuoient continuellement que les principes de la Religion Reformée portoient aux cabales, tandis que réellement ils ne pouvoient être bons Proteſtans, ſans être bons ſujets. L'Eſpagne conclut en ce tems-là un Traité avec l'Angleterre, mais le Roi Jaques eut ſoin que ce fût ſans préjudice de l'alliance défenſive avec la France (*b*). Cependant le Roi d'Eſpagne, contre ſes maximes ordinaires, voiant que la balance du commerce avec la France n'étoit point à l'avantage de ſes ſujets, avoit mis un droit de trente pour cent ſur toutes les marchandiſes de France. Henri en fut ſi piqué, qu'il défendit tout commerce avec l'Eſpagne, quoique ſes affaires ne fuſſent pas encore ſur un fort bon pied, puiſque les dettes de l'Etat avoient été évaluées à trois-cens trente millions. Comme les Eſpagnols n'avoient nullement deſſein d'en venir à une guerre, ils ſe ſervirent de leur reſſource ordinaire d'employer la médiation du Pape; on négocia donc, le nouvel impôt fut aboli & la defenſe du commerce levée (*c*).

Nouveaux embarras du Roi.

Les affaires domeſtiques du Roi donnoient cependant autant de peine que celles de l'Etat; il avoit également à ſouffrir de la mauvaiſe humeur de la Reine & des caprices de ſa Maitreſſe, deſorte qu'il n'avoit pas un moment de repos. La Reine le rendoit malheureux non ſeulement par ſa jalouſie, ſon humeur chagrine, & par ſa froideur, mais encore par ſa complaiſance pour les Italiens qui étoient à ſon ſervice; ils lui fourroient continuellement de nouvelles demandes en tête, tournant tout à leur profit, & vendant même aux Eſpagnols tous les ſecrets qu'ils pouvoient découvrir. Quant à Mlle d'Entragues, devenu Marquiſe de Verneuil, elle étoit devenue infiniment plus inſupportable; elle traitoit le Roi avec hauteur, & la Reine avec mépris, elle contrefeſoit ſa démarche, ſes geſtes, ſa prononciation, même devant le Roi. Quelquefois elle feſoit comparaiſon de ſes enfans avec ceux de cette Princeſſe; quelquefois elle diſoit que le Roi devenoit vieux & jaloux; d'autrefois elle pretendoit que ſa conſcience ne lui permettoit plus de continuer à vivre comme elle feſoit. A la fin Henri ſe rebuta, prit cette inſolente femme au mot, réſolut de la quitter, & pour contenter la Reine il retira la promeſſe de mariage qu'il lui avoit donnée, moyennant vingt mille écus en argent, & la promeſſe du bâton de Maréchal pour M. d'Entragues ſon pere, qui n'avoit jamais vu la guerre (*d*).

Brouilleries domeſtiques.

En ce tems-là on decouvrit une nouvelle conſpiration, où Me de Verneuil & toute ſa famille entroient. On en eut la premiere connoiſſance par

Découverte d'une nou-

(*a*) Le même p. 213, *Mezeray* p. 305.
(*b*) Mem. de Sulli l. c. p. 319.
(*c*) Le même.
(*d*) *De Thou* L. CXXXII. *Mezeray* p. 303.

velle Conspiration.

des Lettres du Comte d'Auvergne qui furent interceptées. Ce Seigneur qui avoit eu part à la conspiration de Biron, aiant obtenu sa grace, avoit volontairement offert de faire le métier d'espion envers l'Espagne, & sous prétexte des correspondances qu'il entretenoit pour cela avec les Espagnols, il leur découvroit tout ce qu'il pouvoit apprendre des secrets de l'Etat. Sur les avis qu'il eut que ses intrigues étoient découvertes, il se retira en Auvergne, & là il prit toutes les précautions possibles pour ne pas être arrêté; mais cela n'empêcha point qu'il ne fût saisi à une revue, & conduit à la Bastille, où on le mit dans le même appartement qu'avoit occupé le Maréchal de Biron (*a*). On reconnut bientôt que sa sœur avoit part à ses intrigues, & que sous prétexte de rompre avec le Roi, elle avoit dessein de passer avec ses enfans en Espagne, aiant entretenu correspondance avec les Ambassadeurs de cette Couronne en France & en Angleterre. Son pere fut aussi arrêté, & elle fut gardée dans sa maison (*b*). Le Roi paroissoit fort irrité, & pleinement résolu d'abandonner les coupables à la rigueur des Loix; desorte qu'il ordonna au Parlement d'instruire leur procès. Au milieu de toutes ces affaires chagrinantes, le Roi travailloit fortement à exécuter les projets faits pour acquitter les dettes de la Couronne, pour rétablir l'ordre & la justice dans les Provinces, & pour augmenter le trésor qu'il avoit en réserve; il employa dans ces vues des expédiens qui ne furent pas approuvés de tout le monde. Les besoins de l'Etat étoient grands à la vérité; mais en levant de l'argent, le Roi & son Ministre se laisserent trop aller à l'envie d'accumuler.

Les Coupables sont condamnés par le Parlement, mais le Roi adoucit la Sentence. 1605.

Le Parlement travailla avec chaleur au procès des Criminels; le Comte d'Auvergne jetta tout le blâme sur sa sœur, & celle-ci lui rendit la pareille. Le vieux d'Entragues se comporta avec plus de constance & de dignité, il se chargea de tout, afin que la peine retombât sur lui. Le premier de Fevrier le Parlement rendit l'arrêt par lequel le Comte, M. d'Entragues & un Anglois nommé Morgan, qui avoit eu part aux intrigues furent condamnés à perdre la tête, & la Marquise de Verneuil à passer le reste de ses jours dans un Couvent (*c*). Malgré tout ce que l'on avoit fait, l'arrêt ne sortit point son effet. Le Roi commua la peine de mort statuée contre le Comte d'Auvergne, en celle de prison perpétuelle, par plusieurs raisons, mais surtout parcequ'il remit au Roi la Lettre d'association entre lui, le Maréchal de Biron & le Duc de Bouillon; ce qui prouvoit son peu de sincérité lors du procès de Biron. Quant à la derniere conspiration il nia absolument qu'il eût fait aucun Traité avec l'Espagne, ce qui étoit cependant vrai, & il trouva qu'on le traitoit bien durement, en ne le mettant pas en liberté de recommencer ses cabales (*d*). Le vieux d'Entragues eut ordre de se retirer dans sa maison de Malherbes, la Marquise à Vernueil, & Morgan fut banni du Royaume (*e*).

Affaire de Châtelle-raut.

Ces troubles ne furent pas finis, qu'ils furent suivis d'autres. Le Roi étoit convaincu, & ce qui étoit bien plus, il pouvoit convaincre tout le

(*a*) *Daniel* p. 431-433, Mem. de Sulli T. V. 244. 215.
(*b*) Les mêmes.
(*c*) Les mêmes.
(*d*) *Cayet*, *Mezeray*, *Daniel*.
(*e*) *Sulli*, *Mezeray*.

Section X. *Histoire de* Henri IV.

monde, que le Duc de Bouillon avoit formé des desseins contre son Gouvernement; mais il ne vouloit pas agir, qu'il ne fût assuré des Reformés, qui estimoient beaucoup le Duc & avoient de grandes liaisons avec lui. Le Roi dans cette vue envoya le Marquis de Rosni à leur Assemblée générale à Chatelleraut, où il y avoit des affaires importantes à traiter. Si l'on en croit Sulli, on craignoit que les Réformés ne formassent une espece de République, ou de corps distinct dans le Royaume, par une association entre eux, & on attribuoit ce projet au Duc de Bouillon, à Lesdiguieres, Du Plessis-Mornay, d'Aubigné & quelques-autres. Le Corps des Réformés n'envisageoit pas ce projet sous ce point de vue, & quand on le lui fit connoitre, il le condamna. Les plus ardens protestoient que si Henri étoit immortel, ils n'auroient jamais pensé à rien de semblable; mais que leurs appréhensions pour l'avenir, & le juste soin qu'ils devoient à la sureté de leur posterité les avoient portés à l'appuier. Cependant sur ce qu'on leur laissa les places de sureté pour trois ans encore, & sur les fortes assurances qu'on leur donna des bonnes intentions du Roi, tout tourna à la satisfaction de ce Prince, & ce ne fut pas-là un des moindres services que le Marquis de Rosni rendit à son Maître (*a*).

Marguerite de Valois *donne des lumieres par une nouvelle conjuration.*

Pendant que Henri & son Conseil étoient en suspens sur les avis qu'ils avoient reçus de quelques intrigues dans le Périgord, le Querci & la Guienne, la Reine Marguerite fournit toutes les lumieres qu'on pouvoit souhaiter, le Roi en fut si content, qu'il lui permit de demeurer à Paris, ce qu'elle souhaitoit ardemment (*b*). Ces mouvemens, auxquels les Espagnols avoient aussi part, & pour lesquels ils avoient avancé quelque argent, couterent la vie à quelques Gentilshommes, & auroient été funestes à d'autres, s'ils n'avoient eu recours à la clémence du Roi, à qui ils découvrirent tout & par là obtinrent leur grace. Henri ne laissa pas d'aller avec un Corps de Troupes dans les Provinces de delà la Loire, pour châtier les Rebelles & soumettre les Places qui appartenoient au Duc de Bouillon. Il fit l'un & l'autre sans peine; car le Duc aiant tiré ses principaux confidens de son Pays, ordonna aux Commandans de ses Places de les remettre au Roi à la premiere sommation, & en même tems il écrivit au Roi une Lettre fort soumise, où il fesoit de si grandes protestations d'obéissance & de fidelité, que le Roi ne savoit qu'en penser (*c*). Dans ce voyage, le Roi passa pas fort loin de la Rochelle, qui lui envoya des Députés pour le complimenter. Le Marquis de Rosni les amena à l'audience du Roi, ils présenterent à ce Prince les clefs de leur ville, & dirent qu'ils venoient supplier sa Majesté de ne pas passer si près de cette Place sans leur faire l'honneur d'y entrer, que quoiqu'elle fût à la tête d'une Armée Catholique, elle n'y seroit pas reçue avec moins de respect & de soumission, que lorsqu'elle y venoit autrefois à la tête des Troupes de la Religion; & que si leurs portes n'étoient pas assez grandes, ils abattroient trois-cens brasses de murailles. Le Roi fut ravi de ce compliment imprévu, embrassa les Députés,

(*a*) Mem. de Sulli T. VI. p. 116.
(*b*) *Daniel* p. 441, 442.
(*c*) Sulli l. c. p. 150, 151.

SECTION X. Histoire de Henri IV.

Nouvelles trahisons dans les Provinces & autres évenemens.

s'entretint familierement avec eux, & leur donna des marques de l'affection la plus cordiale (*a*).

Henri laissa en grande partie au Marquis de Rosni le soin de faire justice. Deux Gentilhommes Provençaux, nommés Luquisses eurent la tête tranchée pour avoir entrepris de livrer Narbonne aux Espagnols; dix ou douze autres eurent le même sort (*b*). Dans le fond il parut qu'on avoit découvert les Traitres plutôt que le fond de la trahison; les coupables ne purent dire autre chose, que les raisons particulieres qui les y avoient engagés; les uns croioient que la Religion Catholique couroit risque; d'autres vouloient soutenir la Cause Protestante par les armes; plusieurs avoient dessein de venger la mort du Maréchal de Biron. Un Forçat de Marseille donna avis au Duc de Guise, que le Baron de Mairargues, Seigneur des plus qualifiés de Provence, qui devoit l'année suivante être élu Viguier ou premier Magistrat de Marseille, s'étoit ouvert à lui du dessein de livrer la ville aux Espagnols. La qualité de l'accusé, & la condition de l'accusateur rendoient la chose peu vraisemblable, sur ces entrefaites on tint les Etats de Provence, & Mairargues fut député à la Cour pour présenter le Cahier. On veilla de près sur ses démarches & l'on s'apperçut bientôt qu'il avoit un fréquent commerce avec Zuniga, Ambassadeur d'Espagne. Peu après on l'arrêta dans son logis, pendant qu'il étoit en grande conférence avec Bruneau, Secretaire de l'Ambassadeur; on trouva dans un des bas de Bruneau un Mémoire des services qu'on attendoit de Mairargues, qui fut décapité le 19 de Décembre, & son corps mis en quartiers (*c*). Le même jour, le Roi passant sur le Pont neuf, un homme perça au travers des Gardes, le saisit par derriere, le renversa sur la croupe de son cheval, & l'auroit tué d'une bayonette qu'on trouva sur lui, si dans ce moment il n'avoit été saisi par des valets de pied. Il s'appelloit Jean de Lisle; quand on l'interrogea, il dit qu'il étoit Roi de tout le monde, & qu'il avoit voulu se défaire de Henri qui lui retenoit une partie de son Empire. On fit des informations, & il fut attesté que depuis longtems il étoit véritablement fou & furieux. Le Roi le fit enfermer (*d*). Henri ôta les sceaux au Chancelier à cause de son grand âge, & les donna à M. de Silleri, ce qui ne fit nullement plaisir au bon homme, qui ne put s'empêcher de dire, *qu'un Chancelier sans sceaux étoit un corps sans ame* (*e*). L'envie extrême que le Roi avoit de payer ses dettes, engagea de Rosni à faire des recherches sur les rentes de l'Hotel de ville de Paris; mais Miron Prevôt des Marchands s'y opposa si fortement, que le Roi jugea à-propos de laisser tomber cette affaire (*f*). Il y eut cette année trois Papes, Clément VIII, qui mourut au mois de Mars, le Cardinal de Medicis, qui prit le nom de Léon XI & ne vécut que vingt-cinq jours après son election, & le Cardinal Borghese, qui prit le nom de Paul V; ce dernier n'etoit nullement desagréable au Roi qui depuis sa con-

(*a*) Le même, p. 163, 164.
(*b*) Le même, p. 165.
(*c*) Le même, l. c. *Daniel* p. 445, 446.
(*d*) *Perefixe* Hist. de Henri le Grand P. III. *Daniel* p. 447.
(*e*) *Mezeray* T. VI. p. 323.
(*f*) Le même, p. 324.

version avoit de grands égards pour la Cour de Rome; si c'étoit par crainte ou par respect, c'est ce qui n'est pas décidé.

Section X.

Histoire de Henri IV.

Le Duc de Bouillon se soumet.

1606.

Le Roi, déterminé à rétablir la tranquillité dans le Royaume, & à éteindre cet esprit d'indépendance & de cabale, qui étoit la source de ses chagrins & des troubles de l'Etat, résolut si sa santé le permettoit, étant fort attaqué de la goutte, de marcher en personne à Sedan, pour faire sentir au Duc de Bouillon qu'il n'étoit que sujet. Comme il avoit dessein de donner le commandement de l'Armée, en cas qu'il ne put marcher en personne, au Marquis de Rosni, il le créa Duc & Pair, en érigeant sa Terre de Sulli en Duché-Pairie, & il fut reçu au Parlement en cette qualité à la fin de Fevrier (*a*). D'abord après Henri déclara le dessein qu'il avoit de tourner ses armes contre Sedan, & chargea Sulli de préparer l'équipage d'Artillerie nécessaire. Il y avoit quatre ans que le Duc de Bouillon n'avoit paru à la Cour, durant ce tems-là, il avoit formé des liaisons fort étroites avec plusieurs Princes d'Allemagne, dont il se flatoit que l'intercession lui seroit utile auprès du Roi, mais ce Prince n'aiant pas voulu écouter sur cet article les Cantons Suisses, le Duc ne trouva pas moyen d'engager d'autres Princes à s'entremettre en sa faveur. Il ne manquoit pourtant pas de Médiateurs à la Cour, la Reine & Villeroi s'intéressoient pour lui. Quand le Roi à la tête de vingt-cinq mille hommes fut à deux lieues de Sedan, le Duc demanda à traiter & l'affaire fut terminée le dernier d'Avril (*b*). Le Duc consentit que le Roi mit garnison dans Sedan pour quatre ans, & le Roi lui accorda l'abolition de tout le passé, dont l'acte devoit-etre vérifié au Parlement (*c*). Aussitôt que le Traité fut signé le Duc vint rendre ses devoirs au Roi; ce Prince fit son entrée dans Sedan, y demeura trois jours, & revint triomphant à Paris. Le Duc de Bouillon le suivit peu après, & au grand étonnement de tout le monde fut non seulement bien reçu, mais rentra si bien en grace, qu'au bout d'un mois Henri lui remit la ville & le Château de Sedan (*d*).

Procès de la Reine Marguerite contre le Comte d'Auvergne.

La Reine Marguerite porta devant le Parlement un procès contre le Comte d'Auvergne, qui étoit toujours prisonnier, pour le Comté d'Auvergne & quelques autres domaines, dont Henri III. lui avoit fait donation, les aiant hérités de la Reine Catherine de Medicis sa mere, à qui ils avoient eté donnes par contrat de mariage avec Henri II. Mais Marguerite prétendoit que par le même contrat ces biens avoient eté substitués aux filles, au défaut des mâles. Elle avoit déja un procès devant le Parlement de Toulouse pour le Comté de Lauragais, qui lui fut adjugé, & le Parlement de Paris lui rendit aussi justice (*e*). Cette Princesse aiant été mise en possession de ces domaines, elle en fit quelque tems après donation au Dauphin; elle s'en réserva seulement l'usufruit, auquel elle renonça encore depuis, pour une grosse pension qu'on lui assura (*f*).

(*a*) Mem. de *Sulli* l. c. p. 210, 211.
(*b*) *Mezeray* l. c. p 335.
(*c*) Le même, *Daniel* p. 452. *Sulli* ubi sup.
(*d*) Les mêmes.
(*e*) *Daniel* p. 453
(*f*) Le même & *Mezeray*.

Section V. Histoire de Henri IV.

Le Roi court risque de la vie. Ses nouvelles galanteries.

Au milieu de tant de profpérités & dans le tems que le Roi paroiffoit plus heureux que jamais, il penfa perdre la vie par un malheureux accident. Revenant de Saint-Germain, où il avoit été voir fes enfans, il avoit avec lui dans fon caroffe la Reine, les Ducs de Montpenfier & de Vendôme & la Princeffe de Conti; les chevaux n'aiant pas bien enfilé le Bac de Neuilli, le caroffe verfa dans la riviere. Le Roi fe fauva à la nage; le Seigneur de la Châtaigneraie fauva la Reine, & les autres furent auffi fécourus. Ce fervice valut à la Châtaigneraie, outre un beau préfent de pierreries que lui fit la Reine, la charge de Capitaine des Gardes de cette Princeffe (*a*). On établit une nouvelle Chambre de Juftice, pour rechercher les Financiens fur le crime de faux, qui avoit été excepté, lorfqu'ils avoient acheté l'abolition du paffé. Ces Chambres furent la honte du regne de Henri & celle de fon Miniftre, les plus riches, qui étoient les plus coupables, fe racheterent en payant fix-cens mille écus, & ils s'en rembourferent au double par les taxes qu'ils mirent fur les fubalternes (*b*). La Marquife de Verneuil étoit mieux que jamais avec le Roi, quoiqu'il eût une nouvelle Maitreffe, à laquelle il donna le titre de Comteffe de Moret. Sa foibleffe à cet égard lui fit grand tort, & l'empécha d'avoir cette autorité abfolue, qu'il auroit acquife fans cela par fes grandes qualités; car celui qui ne fait pas être maître de lui-même eft rarement bien obéi.

Il accommode le Pape & les Venitiens. Naiffance du Duc d'Orléans &c.

1607.

Le Pape Paul V. s'étant brouillé avec la République de Venife, l'excommunia fans grand fujet. Le Roi envoya le Cardinal de Joyeufe à Rome pour accommoder les différends, en quoi il réuffit heureufement à la fatisfaction du Roi. La naiffance du Duc d'Orléans le 16 d'Avril (*c*), fut un grand fujet de joie pour Henri, comme cela affuroit davantage la fucceffion, il fe flatoit que cela contribueroit à fon repos & à fa fureté, & que les Efpagnols auroient moins d'envie d'intriguer, en voiant fa famille augmenter. Cet événement le délivroit encore d'autres inquiétudes, & le difpenfoit de diffimuler autant avec les Princes du Sang, dont aucun n'étoit fort en faveur. Le Prince de Conti qui étoit l'aîné avoit peu de génie & étoit fourd. Le Prince de Condé fon neveu, qu'on avoit regardé comme l'héritier préfomptif de la Couronne jufqu'à la naiffance du Dauphin, étoit jeune & étourdi. Le Comte de Soiffons, frere du Prince de Conti, ne manquoit pas de capacité, mais il avoit une efpece de gravité Efpagnole & étoit fi entêté de fa naiffance, que le Roi qui étoit d'une humeur toute differente, ne l'aima jamais, quoique ce Prince lui eut rendu des fervices (*d*). Les difputes dans le Confeil étoient quelquefois fort vives: Silleri Garde des fceaux & Villeroi etoient toujours d'un avis, & Sulli d'un autre, ce dernier regardoit les deux autres comme des créatures de la Cour de Rome, & comme des gens qui n'étoient pas fort ennemis des Efpagnols. D'autre part, ils inftruifoient quelquefois le Roi des murmures du peuple contre les impôts, & ils n'étoient nullement favorables aux projets de Sulli de faigner les Financiers, ainfi qu'il fefoit prefque tous les ans. Ce

(*a*) Les mêmes.

(*b*) *Mezeray* p. 340.

(*c*) Mem. *de Sulli* l. c. p. 330 & al.

(*d*) *Carew's* Relat. of the Court of France.

ce qui n'empecha pas que plusieurs d'entre eux, apres plusieurs saignées, ne laissassent en mourant des biens immenses; ce qui prouve jusques à quel point le pauvre peuple devoit avoir souffert, puisque le Roi avoit dans son épargne plus d'argent qu'aucun de ses prédécesseurs (*a*). Cette année les Réformés tinrent un Synode à la Rochelle, où le Duc de Sulli rendit beaucoup de service au Roi; car, bien que plusieurs d'entre eux crussent que ce Seigneur n'étoit pas assez zelé pour leur Parti, ils entendoient rarement ses justifications sans être persuadés, sachant qu'il étoit fort haï des zélateurs du Parti Catholique, & par les restes de la Faction Espagnole (*b*), qui n'avoient alors que trop de crédit à la Cour.

Edit pour réunir ses Etats patrimoniaux à la Couronne.

Au mois de Juillet, le Roi publia un Edit, par lequel il unit à la Couronne tous ses Etats patrimoniaux, à la réserve de la Principauté de Béarn (*c*). Il avoit eu dessein une fois de les donner à sa sœur, mais le Procureur-Général s'étoit opposé à l'Edit, comme contraire à l'intérêt de la couronne; la mort de la Princesse termina le différend.

Affaires des Pays-Bas.

Les affaires des Pays-Bas lui donnerent beaucoup d'embarras; car malgré les secours continuels qu'il avoit donnés aux Etats, ils déclarerent qu'ils n'étoient plus en situation de pouvoir continuer la guerre. D'autre part il ne convenoit pas aux vues de Henri dans cette conjoncture qu'ils fissent la paix. On fit quelques propositions de mettre les Etats sous la protection de la France, de façon, qui fit croire aux Politiques de Hollande, que c'étoit à quoi l'on visoit. Les plus judicieux pensoient autrement; ils se souvenoient que dans leur plus grande détresse, la Reine Elizabeth les avoit sécourus d'hommes & d'argent, en refusant la Souveraineté de leurs Provinces qu'on lui avoit offerte. Ils consideroient une grande partie des secours qu'ils recevoient de France, comme fournis réellement par l'Angleterre, en vertu du Traité que Henri avoit fait avec Jaques I.; se rappellant aussi les secours qu'ils avoient donnés au Roi du tems de la Ligue, ils trouvoient qu'il y avoit quelque chose d'intéressé dans ces nouvelles propositions (*d*). Ils penserent donc sérieusement à traiter avec les Archiducs, mais en qualité de peuples libres; nous verrons plus bas qu'elle part le Roi prit à cette négociation.

Manufactures établies.

Il s'occupoit alors à établir deux Manufactures, une de Tapisseries pour laquelle il fit venir des ouvriers des Pays-Bas Espagnols, & une de Toiles dont les principaux ouvriers venoient des Provinces-Unies. Il leur donna des gages & de bons établissemens à tous (*e*). Le Duc de Sulli avoue franchement qu'il étoit mauvais connoisseur en tout cela, qu'il le croioit en quelque façon inutile, & d'un prix excessif, & qu'il le manda au Roi, qui l'avoit chargé d'examiner piece après piece un ameublement complet auquel il fesoit travailler. Henri à l'ordinaire ne fut pas de son avis, & après avoir vu le meuble, il écrivit à Sulli, qu'il n'avoit vu de sa vie de si belle marchandise, ni à si bon marché (*f*). Les Etrangers de son tems (*g*)

(*a*) Le même, *Daniel*, *Mezeray*.
(*b*) Mem. de Sulli T. VI. p. 342 & suiv.
(*c*) *Daniel* p. 472.
(*d*) Sulli p. 367 & suiv. *Winwood* T. II.
(*e*) Mem. de Sulli l. c. p. 426.
(*f*) Le même p. 427.
(*g*) *Carew* ubi sup.

Section X. Histoire de Henri IV.

& la Postérité ont rendu justice à la conduite du Roi à cet égard; & il faut avouer à son honneur, que comme jamais Prince n'eut des vues plus justes que lui en des choses de ce genre, il n'y en a eu gueres qui ayent suivi leur projet avec plus de persévérance & de succès, parcequ'il ne plaignoit pas la dépense; car bien qu'il aimât l'argent, & qu'à quelques égards il fût fort ménager, il avoit de fort justes idées sur des objets de cette nature. Il savoit, que les gens ne quitteroient pas leur Patrie, sans l'espérance d'un grand gain; & qu'après en être sortis, ils seroient portés à y retourner, à moins qu'on ne les arrêtât par des gratifications. Le Duc d'Epernon obtint la permission d'entrer en carosse dans la cour du Louvre sous prétexte d'incommodité, & quand le Roi vit quel honneur on attachoit à cette permission, il l'accorda aussi au Duc de Sulli (*a*). Les Princes du Sang avoient auparavant seuls ce privilege; dans la suite on l'accorda à tous les Ducs & Pairs & Officiers de la Couronne.

Traité avec les Etats Généraux. 1608.

La grande affaire qui étoit alors sur le tapis étoit la négociation en Hollande, qui intéressoit non seulement les Parties mêmes, mais la France, l'Angleterre, & jusqu'à un certain point toute l'Europe. Tous les Etats & leurs Historiens sont naturellement portés à justifier leur propre conduite aux dépens de tout le monde, de là vient que les Relations que les François, les Anglois & les Hollandois ont données de cette affaire, sont très-différentes. Ici il convient de suivre les récits des François. Ils disent, que le Roi & ses Ministres étoient d'abord fort contraires à la paix, mais voiant que Barnevelt & ses amis la vouloient, ils jugerent qu'il seroit avantageux pour eux d'en être les Médiateurs conjointement avec le Roi de la Grande Bretagne. Les Ministres de la part de la France étoient le Président Jeannin & M. de Buzenval, le premier un des meilleurs Negociateurs de France, & le second très-habile homme. Mais les Etats croiant qu'il étoit absolument nécessaire de convaincre les Espagnols, qu'ils n'avoient ni lassé ni desobligé leurs Alliés, souhaitoient fort de faire une nouvelle Ligue défensive avec la France & l'Angleterre, afin qu'il parut qu'ils avoient de l'appui, en cas que la Négociation se rompit, ou que l'Espagne n'observât pas le Traité, si on venoit à le conclure. Cette affaire traina en longueur, mais au commencement de 1608 le Roi d'Angleterre n'étant pas encore prêt, le Traité de Ligue défensive fut conclu entre la France & les Etats Généraux, d'une façon qui convenoit parfaitement aux intérêts des Parties contractantes; car quoique la puissance de l'Espagne fût fort affoiblie, Philippe III. n'aiant ni la capacité ni l'application de son pere, cependant tant qu'il restoit quelques uns des Généraux & des Ministres de la vieille Cour, l'Espagne étoit encore redoutable. Henri fit donc très-sagement de conserver toujours les terres des Etats pour sa barriere, & de les attacher à ses intérêts par cette complaisance. Cela étoit d'autant plus nécessaire, que leur Marine devenoit tous les jours plus puissante, & que la France n'en avoit presque point, bien que Sulli en connût bien toute l'importance; mais

(*a*) Mem. de Sulli T. VII. p. 183.

Section X. Histoire de Henri IV.

les projets du Roi, & l'acquit des dettes de la Couronne ne permettoient pas d'en faire la dépense.

Naissance du Duc d'Anjou & intrigues des Espagnols.

Le 25 d'Avril, la Reine mit au monde un troisieme fils, à qui on donna le titre de Duc d'Anjou (*a*), mais après la mort de son frere on l'appella Duc d'Orléans. Un peu auparavant étoit mort Henri de Bourbon Duc de Montpensier, qui avoit épousé l'Heritiere de la Maison de Joyeuse; il ne laissa qu'une fille, qui épousa depuis le Duc d'Orléans. Le Roi Catholique, sous prétexte d'envoyer un Ambassadeur en Allemagne, ordonna à D. Pedre de Tolede de passer en France, & de faire quelques propositions au Roi. C'étoit un double mariage, du Dauphin avec l'Infante d'Espagne, & d'une fille de France avec le Prince des Asturies, on soupçonna aussi qu'il parla d'une Ligue entre les deux Couronnes, pour contraindre les Protestans à se faire Catholiques ou a quitter le Royaume. Il y avoit dans le Conseil de France un Parti, qui goutoit ces projets, & l'on croit que le double mariage plaisoit fort a la Reine; mais Henri & ceux qui avoient sa confiance n'y voulurent point entendre (*b*) La vérité est que Henri n'étoit pas tranquille, quand il étoit a Paris, apprehendant fort, & non sans raison, les intrigues des Espagnols. Ce qui augmentoit ses craintes, c'étoient des bruits qui couroient de complots & de conspirations contre sa personne, ce qui alla si loin qu'il y eut quelques personnes exécutées pour avoir voulu le faire mourir par art magique. A la fin Don Pedre partit & retourna en Espagne, ce qui prouve clairement que les affaires dont il étoit chargé, quelles qu'elles fussent, étoient en France & non en Allemagne (*c*).

Chagrins domestiques du Roi.

Les chagrins domestiques du Roi augmentoient plus qu'ils ne diminuoient; quelquefois la Marquise de Verneuil étoit en aussi grande faveur que jamais, ce que la Reine souffroit fort impatiemment, & quand elle étoit moins dans les bonnes graces, cette Princesse etoit plus chagrine encore, parceque le Roi lui fesoit alors davantage de caresses. Ce Prince qui pardonnoit aisément le tort que ceux de la Maison de Lorraine avoient fait à la Couronne, & les insultes qu'il en avoit reçues, perdoit patience quand ils se méloient de ses amours, & témoignoit un ressentiment également contraire à son caractere & à sa dignite (*d*). Cette conduite du Roi ne pouvoit manquer d'influer sur sa Cour & sur ses sujets; aussi leurs mœurs devinrent-elles de plus en plus corrompues, principalement par son exemple; la fureur du jeu étoit plus grande que jamais; les personnes de tout ordre portoient la débauche au delà de toute expression; les duels étoient aussi frequens qu'ils l'avoient jamais été; enfin la superstition & l'Atheisme obscurcissoient la Religion. Tel est le portrait que tracent les Historiens du tems (*e*). Il falloit le placer ici, parceque nous viendrons bientôt à des événemens, qui, vu ce que nous venons de dire, paroitront naturels, & dont on ne pourroit sans cela rendre de raison.

(*a*) *Daniel* p. 511. Mem. pour servir à l'Hist. de France T. II. p. 250.

(*b*) *Mezeray* p. 368. Mem. de Sulli l. c. p. 170.

(*c*) *Perefixe*, *Chalons*.

(*d*) Voy Sulli.

(*e*) *Matthieu*, *Mezeray*.

Section X. *Histoire de* Henri IV.

Grandes offres qu'il fait à Sulli qui les refuse.

A meſure que Henri vieilliſſoit, il devenoit ſoupçonneux, & étoit plus craintif lorsque ſes affaires étoient ſur un bon pied, que dans le tems qu'il étoit environné d'ennemis au dehors, & au milieu des Factions au dedans. Il nourriſſoit des doutes ſur la fidelité du Duc de Sulli même, non tant pour le tems de ſa vie, que pour la ſuite. Pour s'attacher davantage cet illuſtre Seigneur, il lui offrit une de ſes filles naturelles pour ſon fils le Marquis de Roſni, avec une dot conſiderable & deux des meilleurs Gouvernemens, & l'épée de Connétable pour lui-même, après la mort du vieux Connétable de Montmorenci, à condition néanmoins que lui & ſon fils ſe feroient Catholiques. Sulli le remercia très-humblement, & quand l'occaſion ſe préſentoit, il prévenoit le Roi ſur les calomnies qu'on lui inſinuoit ſans ceſſe contre les Réformés; tantôt il l'empêchoit de ſe mettre en marche avec des Troupes pour arrêter des ſoulevemens imaginaires; tantôt il lui fourniſſoit le moyen de contenter les Proteſtans par de legeres faveurs (*a*). Ce fut dans cette vue que Sulli aſſiſta à l'Aſſemblée qui ſe tint cette année à Gergeau; tout s'y paſſa tranquillement & à la ſatisfaction du Roi, quoiqu'il y eut des têtes chaudes, qui étoient diſpoſées à faire paſſer des demandes, qui auroient pu cauſer bien du trouble (*b*).

Henri rejette les offres des Moriſques, qu'on chaſſe d'Eſpagne.

Ce qu'il y a de certain, c'eſt que les ombrages que Henri prenoit des Proteſtans, quoique mal-fondés, empêcherent ce Prince, d'ailleurs ſi pénétrant, de porter un coup mortel à l'Eſpagne & de rendre ſon Royaume plus floriſſant qu'aucun de ceux de l'Europe. Il y avoit environ trois ans que les Moriſques, qui gémiſſoient ſous la tirannie Eſpagnole, & qui appréhendoient de plus grands maux, avoient imploré le ſecours du Roi, & lui avoient offert de ſe ſoulever, s'il vouloit les aſſurer d'une Armée de vingt mille hommes. Là-deſſus on avoit envoyé un Capitaine Gaſcon & Huguenot, nommé Panniſſaut, pour s'inſtruire ſur les lieux de l'état des choſes. Il les trouva diſpoſés à accepter toutes les conditions que le Roi voudroit leur preſcrire; & bien que ce fuſſent de très-mauvais Chretiens par la haine qu'ils portoient aux Prêtres, Panniſſaut vit jour à en faire de bons Proteſtans; parceque leur éloignement pour la Religion Chretienne n'étoit au fond, qu'une averſion pour l'idolatrie & la ſuperſtition. Ce rapport déplut à Henri ou au moins à ſes Miniſtres, on rappella Panniſſaut, & on envoya le Capitaine la Claverie, Gaſcon Catholique, pour prendre des informations; & ſur ſon rapport le Roi remercia les Moriſques de leurs offres, refuſa abſolument de les ſoutenir en Eſpagne, & de leur donner aucun établiſſement dans ſon Royaume. Les Auteurs François les plus dépréoccupés (*c*) avouent que ce fut une grande faute contre la ſaine Politique, & conviennent que ſi l'on avoit permis à ces gens-là de s'établir dans les Landes de Bourdeaux, une Colonie de ſix-cens mille perſonnes induſtrieuſes, auroit autant augmenté ſa puiſſance, que celle d'Eſpagne s'affoibliſſoit en s'en privant. Cette année 1608 fut appellée en France l'année du grand Hiver, dont les ſuites ſe firent rude-

(*a*) Mem. de Sulli T. VII. p. 69.
(*b*) Le même, p. 74, 75.
(*c*) *Sulli* l. c. p. 130 & ſuiv. Eſſai Polit. ſur le Commerce.

ment ſentir; enſorte qu'en pluſieurs Provinces le peuple étoit entierement hors d'état de payer les Tailles, & ſur les requêtes préſentées pour obtenir du ſoulagement, le Roi écrivit lui-même à Sulli; „ Dieu m'a donné mes „ ſujets pour les conſerver comme mes enfans; que mon Conſeil les traite „ avec charité. Les aumônes ſont très-agréables à Dieu, particulierement „ en cet accident; j'en ſentirois ma conſcience chargée: qu'on les ſoulage „ de tout ce qu'on jugera que je le pourrai faire (*a*)". Nous trouvons dans l'ouvrage d'un Hiſtorien curieux (*b*) de ce tems-là, que les revenus de cette année montoient à ſeize millions.

Nouveaux chagrins qu'il s'attire. 1609.

Au commencement de l'année 1609 il ſe fit deux mariages que le Roi avoit fort à cœur. Le premier étoit celui du Duc de Vendôme, ſon fils naturel avec la fille du feu Duc de Mercœur; ce mariage étoit arrêté depuis longtems, mais la Ducheſſe Douairiere avoit toujours travaillé à l'empêcher, & avoit porté les choſes ſi loin, que le Roi étoit fort embarraſſé. A la fin le P. Cotton Jéſuite, ſon Confeſſeur trouva moyen d'accommoder tout, le mariage fut célébré avec grande pompe, & peu après les nouveaux mariés partirent pour la Bretagne, dont le Duc étoit Gouverneur. L'autre mariage fut celui du Prince de Condé, avec la fille du Connétable de Montmorenci, dont nous n'aurions pas parlé, s'il n'avoit été la ſource de pluſieurs autres événemens que nous ne pouvons paſſer ſous ſilence (*c*). La Princeſſe avoit eté promiſe à Baſſompiere & le Prince de Condé ſur le point d'épouſer la fille du Duc de Mayenne; le Roi rompit ces deux mariages & fit celui dont nous parlons; il donna des marques ſi frappantes de faveur à la jeune Princeſſe, que les Courtiſans les moins clairvoyans ſoupçonnerent qu'il y avoit quelque choſe de plus. Bientôt cela vint aux oreilles de la Reine, ce qui expoſa le Roi aux reproches les plus violens de la part de cette Princeſſe, comme aux railleries de la Marquiſe de Vernueil (*d*). Nous ne les rapporterons point, parceque nous n'écrivons point l'Hiſtoire d'une avanture galante, mais que nous indiquons au Lecteur les véritables cauſes de quelques événemens auſſi grands que terribles. Mais avant que d'entrer dans ce détail, il faut reprendre le récit des négociations en Hollande, ſous la médiation de Henri, qui furent conduites avec autant d'habileté que de ſuccès.

Trêve entre les Etats generaux & les Archiducs.

On a vu plus haut que le Roi après s'être oppoſé à la paix, avoit travaillé à la procurer. Il avoit ſes raiſons pour l'un & pour l'autre. Si les Etats avoient continué vigoureuſement la guerre, & l'avoient conduite ſelon ſes vues, cela ce ſeroit accordé parfaitement avec ſes interêts; mais quand il vit que Barnevelt, qui étoit l'oracle des Etats, & que le puiſſant Parti dont il etoit le chef, avoient beaucoup de penchant pour la paix, il prit d'autres meſures, & ne pouvant faire continuer la guerre à ſon gré, il envoya des Miniſtres pour ménager la paix; ils ſe conduiſirent avec autant de prudence que de dignité, & voiant qu'ils ne pouvoient réuſſir, ils prirent un autre tour, negocierent une treve de douze ans, qu'ils firent

(*a*) *Sulli* p. 92.
(*b*) Mem. pour ſervir à l'Hiſt. de France T. II.
(*c*) *Mezeray* p. 371, 372. *Daniel* p. 512.
(*d*) Mem. de Sulli p. 163 & alibi.

Section X *Histoire de* Henri IV.

conclure presque contre le sentiment des deux Parties (*a*). Maurice Prince d'Orange, qui avoit de grands talens, temporisa tant qu'il crut que la négociation ne réussiroit point; mais aussitôt qu'il s'apperçut qu'elle étoit sur le point de se terminer, il s'y opposa vivement, & il fit paroitre tant de feu qu'il desobligea le Roi de France & celui d'Angleterre, sans pourtant emporter ce qu'il vouloit. Dans le fond la trêve fut conclue à des conditions que les Archiducs furent charmés d'accepter, qui étoient très-avantageuses aux Etats; parceque leur souveraineté étoit expressément reconnue; fort honorables pour les Ministres de France, surtout pour le Président Jeannin, & très-agréables à la Cour d'Angleterre, parcequ'elle se flatoit d'être payée au moins en partie des grosses sommes que les Etats lui devoient (*b*). S'il nous est permis de pénétrer dans les secrets des Rois, il semble que Henri, qui méditoit le dessein d'attaquer la Maison d'Autriche, souhaita d'abord que les Etats continuassent la guerre, jusqu'à ce qu'il fût prêt à agir; mais voiant qu'il ne pouvoit réussir sans découvrir ses projets aux Etats, à quoi il n'étoit pas disposé, il entra dans leurs vues, dans le dessein de les faire servir aux siennes & d'abord de persuader aux Espagnols, qu'il ne pensoit point à la guerre, & ensuite de les engager par la conclusion de la trêve à desarmer dans les Pays-Bas. Mais quelques bien concertées que fussent ses mesures, il ne parvint pas à son but, ainsi que nous le verrons plus bas, tant par des accidens qu'il ne pouvoit prévoir, que parcequ'il se laissa guider par ses passions.

Chagrins du Roi.

Le Roi souhaitoit ardemment de jouir de la paix domestique, tandis que sa maniere de vivre y mettoit un obstacle presque insurmontable; cette envie d'avoir la paix chez lui l'avoit engagé en plus d'une occasion de faire & de souffrir des choses, qui ne convenoient ni à un homme de bon sens, ni à sa dignité en qualité de Roi, tandis que ce n'étoient que des pailliatifs, qui après un calme de quelques jours, causoient des tempêtes d'une bien plus longue durée; tempêtes qui s'élevoient de tous côtés, qui touchoient ses sujets comme lui-même, & qu'il n'étoit pas en son pouvoir d'appaiser (*c*). Il y avoit dans son Conseil un Parti Catholique, composé de gens habiles & actifs, qui ne pouvoient souffrir que les Protestans jouissent de l'exercice public de leur Religion, & la grande confiance que le Roi avoit en Sulli. Ils avoient insinué à la Reine, qui comme tous les Italiens étoit fort bigote, qu'il n'y avoit de sureté pour elle & pour ses enfans à moins qu'elle ne se mît à la tete des Catholiques, & qu'elle n'engageât le Roi à changer de systême, en s'unissant étroitement avec Rome & l'Espagne. Il se peut que la Reine fut plus portée à entrer dans ces idées, par la connoissance qu'elle avoit des intrigues de la Marquise de Verneuil avec la Cour de Madrid, & par l'envie d'engager le Roi Catholique à ne plus protéger cette Dame & ses enfans, comme aussi d'unir les intérêts de cette Cour avec les siens. Quels que fussent ses motifs, il est certain que la Reine

(*a*) *Daniel*, *Mezeray*, *Winwood* T. II. Mem. d'Auberi du Maurier

(*b*) Mem. pour servir à l'Hist. de France, *Winwood* l. c. Mem. de Sulli.

(*c*) Mem. de Sulli, *passim*. Mem. pour servir à l'Hist. de France T. II.

avoit ses Agens à la Cour d'Espagne, & que l'Ambassadeur du Duc de Florence étoit aussi bien ou mieux instruit de ce qui se passoit dans le Cabinet de S. M. T. C. que l'Ambassadeur qui représentoit sa personne. Quand Henri en fut informé, car cela ne pût lui être longtems caché, il y fut extrémement sensible, sur tout quand il s'apperçut de l'effet que cela fesoit sur ses sujets, & qu'un Jésuite qui prêchoit devant lui, sous prétexte de réfuter l'article que tenoient plusieurs Protestans que le Pape étoit l'Antechrist, eut l'insolence de l'apostropher en chaire, & de lui dire, „ S'il est vrai, Sire, que le Pape soit l'Antechrist, que sera-ce de „ votre abjuration & de votre absolution? Que sera-ce de votre Mariage? „ Où en est la dispense? Que deviendra Monsieur le Dauphin (*a*)?" On parloit communément dans les deux Cours du double Mariage, quoique rien ne fût moins du goût du Roi, qui redoutoit plus l'alliance de l'Espagne, que le ressentiment de toute autre Puissance. Tout cela l'inquiettoit & non seulement l'embarrassoit dans la conduite de ses propres affaires, mais fesoit un mauvais effet parmi ses Alliés, donnoit des ombrages en Angleterre & en Hollande, & en le fesant soupçonner de mauvaise foi, diminuoit fort la confiance que ces deux Nations avoient eue jusques-là en lui, qui étoit absolument nécessaire pour la réussite de ses desseins. C'est ce qui paroitra par une legere ébauche des projets de ce Monarque.

Son dessein d'abaisser la Maison d'Autriche.

Quand Henri fit la paix de Vervins, il assura de la façon la plus forte la Reine Elizabeth & les Etats Généraux d'une inviolable amitié, & de la vive reconnoissance qu'il avoit des secours que ces deux Puissances lui avoient donnés. On regarda alors ces protestations comme des politesses d'usage, & plus Henri tâcha d'en persuader la sincerité, & moins on y ajouta de foi. Ce fut dans la vue de faire cesser cette froideur, & de donner, autant qu'il étoit possible, une juste idée de son plan, qu'il fit faire quelques ouvertures à la Reine Elizabeth l'année qui précéda la mort de cette Princesse, & qu'il en fit parler plus clairement & d'une façon plus forte par le Marquis de Rosni à Jaques I., qui parut avoir meilleure opinion du projet de ce Seigneur qu'aucun de ses Ministres (*b*). Les Etats de leur côté, sur quelques indications qu'on leur avoit données, ne firent pas difficulté d'insinuer au Roi, que la Trêve conclue par sa médiation ne dureroit qu'autant que cela lui conviendroit. Henri étoit persuadé que la Maison d'Autriche aspiroit à la Monarchie Universelle; & s'il lui eût resté quelque doute à cet égard, les projets que les Espagnols avoit formés avec le Maréchal de Biron, le Comte d'Auvergne & le Duc de Bouillon, lui parurent une preuve décisive. Il résolut donc de sapper les fondemens de la grandeur de cette Maison; de rétablir la liberté de l'élection au trône de l'Empire, & aux Royaumes de Hongrie & de Bohême, de limiter l'autorité Impériale, tant que la Maison d'Autriche en seroit en possession, & de renfermer l'Espagne dans ses bornes naturelles (*c*). Henri concevoit parfaitement que ce projet étoit impraticable, tant que la France resteroit foible & brouillée, épuisée d'hom-

(*a*) Mem. de Sulli T. VII. p. 242. note 26. Mem. pour servir à l'Hist. de France l. c.

(*b*) Mem. de Sulli L. XIV. XV. *Winwood's* Memorials.

(*c*) *Daniel* p. 526, *Mezeray* p. 369, 370.

Section X. Histoire de Henri IV.

mes & d'argent, & plus portée que jamais aux divisions. Il travailla donc à lever ces difficultés & le fit avec succès; il acquitta une grande partie des dettes de la Couronne, pacifia les dissensions intestines, rassura ses sujets Protestans, ne négligea rien pour attacher à son service les honnêtes gens de la Ligue; & s'appliqua avec le même soin à encourager l'Agriculture, les Manufactures & le Commerce; afin que ses peuples fussent en état d'agir avec vigueur, quand il en feroit tems; il avoit rempli ses coffres, & renouvellé son alliance avec les Suisses (a). Ses amours & les suites qu'ils eurent lui firent du tort; & l'avidité qu'il témoigna pour amasser de l'argent, jointe au caractere dur & austere de Sulli furent les principaux obstacles.

Remontrances [illegible] Roi.

Les Ministres de la Faction Catholique en tirerent tout le parti qu'ils purent & ce n'étoit pas peu de chose (b). Le Maréchal d'Ornano, qui leur étoit fort attaché, mais qui étoit en même tems honnête homme & pas moins attaché au Roi, prit la liberté de s'adresser à lui-même & de lui dire franchement ses sentimens. Il l'assura qu'en Guienne les peuples étoient infiniment plus mécontens que sous le regne précédent; le Roi là-dessus se fâcha, & le Maréchal de son côté haussa le ton, il dit que les peuples avoient raison, qu'alors on les pilloit pour un petit nombre de Mignons, qui dépensoient ce qu'on leur avoit donné aussitôt qu'ils l'avoient entre les mains, & qu'à présent on pilloit sur eux des millions, sans qu'on sut ce qu'ils devenoient; il ajouta que l'amour des peuples fesoit la force des Princes, & non les trésors & les armées; qu'il se souvenoit des barricades de Paris, & trembloit de voir encore, ce qui étoit arrivé. Les Courtisans furent surpris de l'insolence du Maréchal; & le Roi dit, qu'il avoit parlé en honnête homme; que son zele grossier valoit mieux qu'une basse flaterie, & qu'il étoit tems que son peuple fût instruit de l'usage auquel étoit destiné l'argent qu'on avoit levé. Il se presenta une occasion favorable d'exécuter son dessein, & il ne la laissa pas échaper, bien qu'il ne fût secondé de présque aucun de ses Ministres, à la réserve de Sulli, à qui il avoit confié ses projets, & qui s'étoit attiré la haine des autres, en travaillant à les faire réussir.

[illegible] de Cleves & de Juliers [illegible]

L'occasion ou l'évenement dont nous parlons fut la mort de Jean Guillaume, Duc de Cleves & de Juliers, sans postérité, desorte que ses sœurs ou ceux qui les représentoient prétendoient également à sa succession. Il y avoit d'ailleurs deux autres Pretendans; l'Electeur de Saxe qui soutenoit que tous les Etats du défunt lui étoient dévolus, en vertu d'un Pacte de famille, si la Maison de Cleves n'avoit point d'héritiers mâles; l'autre étoit l'Empereur, qui prétendoit que Cleves & Juliers étoient des Fiefs masculins, qui lui appartenoient, ou qui devoient au moins rester en sequestre entre ses mains, jusqu'à ce qu'on vit à qui ils devoient revenir (c). Parmi les autres Pretendans, au nombre de dix ou douze, il se trouvoit deux Princes dont les droits paroissoient mieux fondés que ceux des autres, savoir l'Electeur de Brandebourg & le Duc de Neubourg; le premier en qualité de

(a) Voy. *Sulli & Carew.*
(b) Sulli [illegible].
(c) Mezeray l. c. p. 375 & suiv. Mem de Sulli l. c. p. 368 & suiv.

de gendre de la sœur aînée du feu Duc, & l'autre comme mari de la seconde de ses sœurs. Ces deux Princes jugerent qu'il valoit mieux faire un accommodement entre eux, que de courir les risques d'une querelle; étant convenus à cet égard entre eux, ils demanderent à Henri sa protection, particulierement contre l'Empereur, qui avoit envoyé l'Archiduc Léopold pour surprendre Juliers, ce qui n'étoit pas fort difficile, parceque le Gouverneur étoit depuis longtems créature de l'Espagne (*a*). Le Roi promit à ces Princes son appui, & mit d'abord en œuvre les instrumens qu'il préparoit depuis tant d'années pour abaisser la Maison d'Autriche. Toutes les Puissances auxquelles il s'adressa étoient si bien disposées, les offres qu'il fesoit si raisonnables, & le plan pour l'exécution si bien concerté, qu'on ne trouve dans l'Histoire gueres d'exemples d'une Confédération aussi promptement conclue, & où toutes les Parties entrassent avec plus de plaisir & de résolution (*b*). Ce qui n'est que peu ou point contesté, c'est que ce ne fut pas uniquement pour assurer la succession de Cleves, que le Roi renonça tout d'un coup aux dispositions pacifiques, où il avoit été si longtems; les meilleurs Historiens jugent qu'il y a beaucoup d'apparence, qu'il se proposoit l'execution du dessein dont nous avons parlé. Mais il avoit encore un autre projet, infiniment moins praticable, si l'on en croit un homme, qui si ce projet a été réel, peut à juste titre en être regardé comme l'auteur. Il importe de donner une idée de ce projet (*), qui

(*a*) *Mezeray* p. 378. (*b*) Mem. de Sulli L. XXVII. *Perefixe*, *Matthieu.*

(*) Ce grand dessein, c'est le nom qu'on lui donne généralement, étoit absolument une production du génie du Roi, & le grand sujet de ses méditations, si nous en croions le Duc de Sulli, & à qui pourroit-on s'en rapporter sur un fait de cette nature, si ce n'est à lui? Ce Seigneur nous apprend encore que la prémiere fois que le Roi lui en parla, il regarda ce Système politique plus comme une preuve du feu de son imagination que de la solidité de son jugement; mais ensuite, quand le Roi se fut expliqué plus en détail, qu'il eut exposé ses raisons, répondu aux objections, & proposé les moyens d'accomplir ce grand dessein, Sulli y entra, & le vit sous un autre point de vue. Au fond pourtant ce grand dessein n'a passé, même parmi les Politiques, que pour une Utopie Royale, & c'est comme telle que nous l'exposerons succintement (1). Le Roi concevoit qu'on pouvoit former des Puissances de l'Europe une espece de République Chrétienne, en les rendant aussi égales en forces qu'il seroit possible; que cette République pourroit être maintenue dans une paix perpetuelle, en remettant la décision de tous les différends à un Conseil Général, composé de gens sages, habiles & désintéressés; après quoi il ne lui paroissoit pas difficile de renverser l'Empire Ottoman. Le nombre des Puissances étoit réduit à quinze; la Papauté, l'Empire, la France, l'Espagne, la Hongrie, la Grande-Bretagne, la Bohême, la Lombardie, la Pologne, la Suede, le Danemarc, la République de Venise, celle des Provinces-Unies, les Cantons Suisses, & la République d'Italie, qui comprenoit les États de Florence, de Genes, de Lucques, Modene, Parme, Mantoue &c. Pour mettre de l'égalité entre les Puissances, on devoit donner l'Empire au Duc de Baviere, le Royaume de Naples au Pape, la Sicile aux Vénitiens, le Milanés au Duc de Savoye, qui par cette acquisition devoit être fait Roi de Lombardie; les Pays-Bas Autrichiens devoient être annexés aux Provinces-Unies; la Franche-Comté, l'Alsace & le Trentin donnés aux Suisses. Par ce partage Henri ne se réservoit rien pour lui-même, que la gloire d'un si grand dessein, & la satisfaction de voir l'Europe, ou pour mieux dire la Chretienté à couvert de la dis-

(1) Mem. de Sulli Liv. XXX.

SECTION X
Histoire de Henri IV.

quelque singulier qu'il puisse paroitre à un Politique spéculatif, ne laisse pas d'être non seulement curieux mais utile.

La retraite du Prince de Condé l'y anime.

Au milieu de ces négociations & de ces préparatifs, il arriva une chose qui selon les apparences contribua à faire agir le Roi avec plus de vivacité, & que la plupart des Historiens ont regardée comme la cause de ses entreprises, par le bruit qu'elle fit. La passion de Henri pour la Princesse de Condé, à laquelle il se livra avec tout le feu & toute l'indiscretion d'un jeune homme, avoit tout-à-fait changé la face des affaires à la Cour. La Reine & la Marquise de Vernueil, qui au Printems étoient plus brouillées que jamais, étant également irritées, commencerent à se haïr moins, ou au moins parurent avoir moins d'aversion l'une pour l'autre, & réunirent leurs efforts pour arrêter les progrès de la nouvelle passion du Roi (*a*). Le Prince de Condé dont la jalousie alloit au plus haut point, alla en Picardie dans l'Automne, pour avoir un prétexte de tirer la Princesse de la Cour; il la laissa à Breteuil; le Roi alla déguisé lui rendre visite, & un accident aiant rendu sa passion publique, elle devint le sujet ordinaire des entretiens de la Cour. Le Prince étant revenu peu après, on lui fit entendre que pour faire cesser les bruits injurieux qui couroient, on s'attendoit qu'il rameneroit la Princesse à la Cour. Il feignit de prêter l'oreille aux raisons qu'on lui allégua; mais aiant pris ses mesures, il partit

(*a*) Journal de Henri IV. *Le Grain.*

fension & de la guerre dans la suite. C'étoit en conséquence de cette réunion si elle avoit jamais eu lieu, que les prodigieux armemens par mer & par terre, dont il est parlé dans le texte, se fesoient. Des Politiques plus profonds ont regardé ce projet comme une belle vision, que le Roi avoit conçue, pour faire gouter son véritable & unique dessein d'abaisser la Maison d'Autriche, en unissant tous les Princes de l'Europe, & toutes les Religions qui retiennent les fondemens du Christianisme, qu'il croioit pouvoir réduire à trois principales. Le Duc de Savoye, bien que le plus grand Politique de son tems, fut enchanté de ce beau phantôme, ce qui lui couta cher après la mort du Roi, aiant été laissé à la merci des Espagnols. On peut néanmoins surement conclure du tout, que Henri persistoit dans ses premiers sentimens, & qu'il pensoit qu'il n'y avoit ni paix ni sureté pour lui, tant que la Maison d'Autriche seroit en état de lui nuire. Ce fut-là ce qui lui donna une aversion décidée pour le double mariage, que la Reine & quelques-uns de son Conseil souhaitoient si fort; au lieu qu'il avoit dessein de marier le Dauphin à l'héritiere de la Lorraine, & de donner sa fille au Prince de Piemont. Nous ne pouvons mieux finir ce détail, qu'en rapportant ce qu'on a nommé par proverbe les dix souhaits de Henri IV (1). Il demandoit à Dieu dix choses. 1. La grace & les biens spirituels. 2. De conserver jusqu'à la mort l'usage de toutes les facultés de son esprit & de tous les membres de son corps. 3 De voir la Religion Réformée dans une situation fixe & tranquille. 4. D'être delivré de sa femme (la premiere) & d'en retrouver une selon son humeur, qui lui donnât des Princes, qu'il eût le tems d'élever & d'instruire lui-même 5 De rendre à la France son ancienne splendeur. 6. De conquérir sur l'Espagne soit la Navarre, soit la Flandre & l'Artois. 7. De gagner une bataille en personne contre le Roi d'Espagne, & une autre contre le Grand Seigneur 8. De faire rentrer dans son devoir, sans être obligé d'avoir recours à des remedes violens la Faction Huguenote, qui avoit pour Chefs, les Duc de Bouillon & de la Trimouille 9. De voir ces deux hommes & le Duc d'Epernon réduits à implorer sa clémence. 10. Enfin de pouvoir accomplir ses grands desseins; mais il ne s'expliquoit pas sur ce dernier.

(1) Les mêmes T. VIII. p. 10, 11.

ſous prétexte de l'aller chercher, l'alla prendre, & la mena le dernier de Novembre à Landreci ſur les terres de l'Archiduc. Le Roi en fut ſi tranſporté qu'il dépécha M. de Praſlin, Capitaine des Gardes, à l'Archiduc pour le menacer de la guerre, s'il ne lui remettoit le Prince entre les mains. Cela fit balancer l'Archiduc à lui accorder ſa protection, & il ne l'auroit vraiſemblablement pas reçu, ſans le Marquis de Spinola, qui avoit le ſecret de la Cour d'Eſpagne, ce Seigneur détermina l'Archiduc à recevoir le Prince (*a*). Le Roi envoya alors le Marquis de Cœuvres, qui étoit aimé du Prince, pour tâcher de le ramener, & s'il ne pouvoit y réuſſir d'enlever la Princeſſe. Le projet de cet enlevement étoit ſi bien concerté, que le Roi en croioit le ſuccès infaillible. On prétendoit que c'étoit ſur les inſtances du Connétable, pere de la Princeſſe, qui vouloit qu'elle fût remiſe entre les mains de la Ducheſſe d'Angoulême qui l'avoit élevée. Le Roi comptant l'affaire ſure en eut tant de joie, qu'il ne put la cacher, & qu'il en fit confidence à la Reine, qui relevoit de couche, aiant donné le jour à Henriette-Marie, depuis femme de Charles I. Roi d'Angleterre. La Reine parut recevoir agréablement cette nouvelle, & elle étoit certainement charmée de la ſavoir, car elle en fit auſſitôt part à Ubaldini Nonce du Pape, & le conjura de dépêcher ſur le champ un courier au Marquis de Spinola. Le courier arriva à Bruxelles avant midi, le jour même que le ſoir on devoit enlever la Princeſſe; l'expédient dont on ſe ſervit pour prévenir le coup, fut que l'Archiducheſſe l'envoya prendre pour loger dans le Palais (*b*). Le Roi eut beaucoup de chagrin de cette affaire, & comme ſes préparatifs de guerre ſe pouſſoient fort vivement, pendant toutes ces intrigues, il n'eſt pas ſurprenant qu'en ce tems-là tout le monde & le peuple en particulier ait attribué à la paſſion du Roi une guerre, dont on ignoroit les motifs, & qu'après ſa mort ceux qui étoient aſſez habiles pour en démêler les vrais motifs, ayent néanmoins favoriſé l'opinion publique. Parmi tous ces mouvemens, qui attiroient les yeux de l'Europe entiere ſur la Cour de France, finit l'année 1609.

Alliances du Roi avec d'autres Puiſſances. 1610.

La nouvelle année dévoila la grandeur du projet du Roi, & les moyens qu'il avoit de l'exécuter; il avoit une Armée de quarante mille hommes, preſque toute de vieilles Troupes, outre ſix mille Suiſſes, qui devoient le joindre ſur la frontiere, & quatre mille Gentilshommes, qui devoient le ſuivre à l'Armée, qui devoit s'aſſembler à Châlons vers la mi-Mai (*c*). Les négociations pour former une Ligue générale furent conduites avec tant de ſecret, que le Public n'en fut inſtruit, qu'en en apprenant la concluſion (*d*). M. de Leſdiguieres traita avec le Duc de Savoye; il lui propoſa la conquête du Milanés, en abandonnant la Savoye au Roi, & le Duc entra dans les vues de Henri (*e*). Les Princes d'Allemagne tinrent une Aſſemblée en dépit de l'Empereur, dans laquelle ils approuverent la propoſition du Roi de rétablir la liberté dans l'Empire (*f*). Le Miniſtre de France

(*a*) Mem. de Baſſompierre T. I. p. 227-231. Edit de la Haye 1692 in 12.

(*b*) *Daniel* l. c. p. 520, 521.

(*c*) *Matthieu*, *Mezeray*.

(*d*) *Winwood's* Memorials T. III. p. 120

(*e*) Mem. de Sulli l. c. p. 355. *Daniel* p. 527.

(*f*) Mem. de Sulli, *Mezeray*.

SECTION X. *Hiſtoire de Henri IV.*

ne réuſſit pas moins bien en Angleterre, & les Princes d'Italie témoignerent beaucoup de penchant à accepter les propoſitions qu'on leur feſoit. Suivant quelques calculs les forces des Alliés devoient monter à deux-cens mille hommes d'Infanterie & à cinquante mille chevaux avec une Flotte de ſix-vingt vaiſſeaux. Ce qu'il y a de plus certain, c'eſt que Sulli aſſura le Roi, qu'il avoit plus de quarante millions à ſa diſpoſition & que tous les fraix du Gouvernement payés, il entroit annuellement ſix millions dans ſon épargne. L'Artillerie pour l'Armée conſiſtoit en cinquante canons de fonte, ce qui n'eſt rien d'extraordinaire aujourdhui, mais ce qu'on n'avoit pas encore vu. Comme le Roi devoit commander en perſonne, la Reine fut déclarée Régente avec un Conſeil, outre d'autres Conſeils pour les affaires des grands Gouvernemens, afin que tandis que le Roi ſeroit occupé à exécuter ſes grands deſſeins, l'ordre fût maintenu dans le Royaume (*a*). Tous ces arrangemens pris, le Roi écrivit à l'Archiduc une Lettre par laquelle il lui demandoit paſſage ſur ſes terres, pour aller chaſſer de Juliers l'Archiduc Léopold; l'Archiduc y conſentit, parcequ'il ne pouvoit s'y oppoſer (*b*). Dans ces entrefaites, le Prince de Condé, ne ſe croiant pas trop en ſureté dans les Pays-Bas, paſſa en Allemagne & de là à Milan. Le Comte de Fuentes ennemi juré du Roi, ſous pretexte de faire honneur au Prince lui donna des Gardes à pied & à cheval (*c*), & fit courir le bruit que le Roi avoit mis ſa tête à deux-cens mille écus. Dans le même tems les émiſſaires d'Eſpagne publioient que par pluſieurs raiſons, qui n'étoient pas nouvelles, le mariage du Roi avec Marie de Medicis étoit nul, & que le Prince de Condé étoit l'heritier préſomptif de la Couronne. Miſerable artifice! ſur lequel néanmoins les Eſpagnols ſembloient faire fond; & au grand étonnement de toute l'Europe, tandis que le Roi feſoit de ſi prodigieux préparatifs contre eux, la Maiſon d'Autriche paroiſſoit ne prendre aucunes précautions pour ſe defendre.

[illegible] Prince [illegible] au [illegible] de la [illegible].

A meſure que le tems d'entrer en action approchoit, ce Prince avoit de plus fréquentes conférences avec le Duc de Sulli à l'Arſenal, dans leſquelles ils regloient tout ce qui regardoit la grande entrepriſe, & l'adminiſtration intérieure de l'Etat (*d*). Il y avoit une autre affaire, qui cauſoit bien plus d'inquiétude au Roi, & lui feſoit plus de peine que tous ſes vaſtes projets; c'etoit l'envie extrême que la Reine avoit d'etre couronnée ſolemnellement. D'où lui venoit ce deſir, c'eſt ce qu'on ne peut dire avec quelque certitude; mais ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'elle fit valoir des raiſons ſpécieuſes pour l'appuier. Il n'étoit pas aiſé de diſſuader cette Princeſſe de ce qu'elle s'étoit mis une fois dans l'eſprit, & le Roi n'étoit pas d'un caractere a lui rien refuſer, quelque répugnance qu'il pût y avoir. Il y avoit d'ailleurs d'autres perſonnes, à qui une pareille cérémonie devoit déplaire, entre autres la Reine Marguerite, qui ne pouvoit refuſer de s'y trouver ſans fletrir la Reine, & y aſſiſter ſans ſe deshonorer elle meme (*e*). Le Comte de Soiſſons etoit ſi mecontent, qu'il avoit quitté la Cour.

(*a*) Sulli l. c. p. 372, 373.
(*b*) Le même, p. 359, 360. *Daniel* p. 528.
(*c*) Mezeray p. 37[illegible].
(*d*) Sulli T. VII. *paſſim.*
(*e*) Mem. pour ſervir à l'Hiſt. de France T. II.

Section X. *Histoire de* Henri IV.

Mais rien n'égaloit l'agitation & la frayeur du Roi, après qu'il eut donné ses ordres pour contenter la Reine & que le jour du Sacre fut fixé. Si nous en croions le Duc de Sulli l'idée de cette cérémonie troubloit davantage le Roi que tout ce qui lui étoit jamais arrivé en sa vie. Il en vint même jusqu'à dire, que ce sacre seroit cause de sa mort & qu'il ne sortiroit jamais de Paris, où il se croioit moins en sureté qu'à la tête de son Armée. Cependant il ne put jamais se resoudre à révoquer les ordres qu'il avoit donnés, ni à ne prendre aucune part à cette vaine cérémonie qu'il redoutoit si fort (*a*). On prétend que sa frayeur venoit des bruits qui couroient de conspirations formées contre sa personne, & cela étoit d'autant plus vraisemblable, qu'on en avoit tramé déja plusieurs, & un celebre Historien (*b*) assure, qu'on écrivoit de tous côtés la mort du Roi. Nous ne parlerons point de ces bruits, & de divers prognostics, dont plusieurs ont peut-être été inventés après la mort tragique du Roi, ils font le sujet d'un volume (*c*). Mais à l'égard des frayeurs de Henri & des bruits publics, ce sont des faits qu'on ne peut contester, & qu'il a fallu par cette raison rapporter, bien que l'on ne puisse en rendre de raison. Ce que le Duc de Sulli rapporte paroit plus inexplicable encore, c'est que le Roi lui dit, qu'on lui avoit prédit, „ Qu'il devoit être tué à la premiere magnificence „ qu'il feroit, & qu'il mourroit dans un carosse", Que c'étoit cette idée qui lui inspiroit tant d'horreur pour ce *maudit Sacre*, c'est ainsi qu'il parloit. La réponse de Sulli semble neanmoins l'expliquer jusques à un certain point; *Sire*, dit-il, *je me suis plusieurs fois étonné en vous entendant crier dans un carosse, de vous voir si sensible à un si petit danger, après vous avoir vu plusieurs fois intrepide au milieu des plus grands périls* (*d*). Cela fait voir que la prediction, quelle qu'elle fût n'avoit proprement pas trait à aucune cérémonie publique, mais regardoit simplement un carosse. Le Roi lui-même en avoit déja fait deux fois l'application en ce sens; une fois à un grand risque qu'il courut en allant voir la Duchesse de Beaufort, & la seconde lorsqu'il fut en danger de se noyer, quand son carosse tomba dans la riviere à Neuili. Ce fut donc la répugnance qu'il avoit pour le Sacre de la Reine qui lui dicta cette nouvelle prediction, & qui associa l'idée du danger d'assister à cette cerémonie, avec les frayeurs qu'il avoit ordinairement en carosse; & neanmoins la prédiction ne fut pas exactement accomplie; car s'il fut tué en carosse, ce ne fut pas dans la cerémonie, ni en rien qui eut du rapport au Sacre. Ses frayeurs étoient donc confuses, & ne servirent qu'à lui causer du trouble, sans le porter à rien faire pour sa conservation.

Quoique le Duc de Sulli eût donné ordre d'interrompre les préparatifs du couronnement, l'obstination de la Reine l'emporta, & le 12 de Mai on proclama que le lendemain Jeudi treizieme, la Reine seroit couronnée publiquement à Saint-Denis, la cérémonie se fit avec beaucoup de magnificence par le Cardinal de Joyeuse; & la Reine parut

Couronnement de la Reine.

(*a*) Mem. de Sulli l. c. p. 381 & *suiv.*
(*b*) *Mezeray* T. VI. p. 382.
(*c*) *Matthieu* Histoire de la mort deplorable de Henri IV.
(*d*) Mem. de Sulli ubi sup. p. 38[illegible].

Section X. *Histoire de Henri IV.*

fort gaye & fort contente (*a*). Son entrée solemnelle fut fixée au Dimanche suivant, & on fit de grands préparatifs; on éleva des arcs de triomphe, & on fit pour la rendre magnifique tout ce que Henri avoit toujours méprisé, & ce qui charmoit la Reine (*b*). Le Vendredi matin, 14 de Mai, on remarqua que le Roi avoit été plus longtems dans son Oratoire qu'à l'ordinaire. Après en être sorti il envoya dire au Duc de Sulli de venir le trouver aux Tuileries; mais aiant appris que le Duc étoit indisposé, & qu'on l'avoit trouvé dans le bain, il lui fit dire, qu'il viendroit le lendemain matin à l'Arsenal, & lui ordonnoit de l'attendre en robe de chambre & en bonnet de nuit, afin que le Duc ne fût pas incommodé de son dernier bain (*c*). Il conféra le matin avec Villeroi, Nerestan & d'Escures, qu'il avoit envoyé reconnoitre les chemins & les passages du Duché de Juliers; d'Escures l'assura qu'ils étoient beaucoup meilleurs qu'on ne l'avoit dit; ce qui parut lui faire grand plaisir (*d*) Le Roi alla ensuite entendre la Messe aux Feuillans, où Ravaillac le suivit, qui confessa depuis que si le Duc de Vendôme n'étoit survenu, il l'auroit tué-là. Après le diner, Henri s'entretint quelque tems avec le Président Jeannin & avec M. Arnaud, Intendant des Finances, touchant quelques réformes qu'il avoit dessein de faire quand la guerre seroit finie, voulant diminuer le nombre des Officiers des Finances, & abolir les impôts les plus onéreux au peuple. Après qu'ils se furent retirés, il parut fort agité, vint à la fenêtre, & portant la main à son front, dit tout bas; „ Mon Dieu! j'ai quel„ que chose là-dedans qui me trouble fort, je ne sais ce que j'ai (*e*)". Un peu avant quatre heures après midi il monta en carosse, où il fit mettre le Duc d'Epernon à sa droite; à la portiere du même côté étoient Messieurs de Lavardin & de Roquelaure, à l'autre portiere le Duc de Montbazon & le Marquis de la Force, & sur le devant M. de Liancour & le Marquis de Mirebeau. Le cocher lui aiant demandé où il souhaitoit d'aller, il lui répondit d'un ton un peu chagrin, *mettez-moi hors d'ici.* Ravaillac demeura longtems au Louvre & pensoit faire son coup entre les deux portes; mais il trouva que le Duc d'Epernon étoit à la place où il jugeoit que le Roi se devoit mettre (*f*), desorte qu'il suivit le carosse.

Circonstances particulieres qui précederent la mort du Roi, qui est tué dans son carosse.

Quand on fut hors de la Cour, on demanda encore au Roi, où iroit le carosse; il dit à la Croix-du-Tiroir, & quand il y fut, il dit au cimetiere Saint Innocent. Le carosse entra dans la rue de la Feronnerie, qui étoit alors fort étroite & encore retrecie par les boutiques adossées au mur du cimetiere des Innocens; il fut obligé de s'arrêter à cause d'un embarras formé par la rencontre d'une charrete chargée de vin & d'une autre chargée de foin (*g*). Le Roi avoit renvoyé ses Gardes, & fait ouvrir le carosse de tous côtés, pour voir les préparatifs de l'entrée de la Reine, après quoi il avoit dessein d'aller à l'Arsenal pour s'entretenir avec M. de Sulli

(*a*) Mem. p. servir à l'Hist. de France T. II. p. 301.
(*b*) Journ. de Henri IV. T. II p. 302.
(*c*) Mem. de Sulli T. VII. p. 401, 402.
(*d*) *Mathieu.*
(*e*) Le même.
(*f*) Le même.
(*g*) Mem. p. servir à l'Hist. de France T. II. p. 305. *Daniel* p. 530 & al.

fur ce que d'Efcures, lui avoit rapporté. Les valets de pied avoient pris par dedans le cimetiere Saint-Innocent, à la réferve de deux, dont l'un s'avança pour faire défiler les Charretes, & l'autre s'étoit arreté pour renouer fa jarretiere. Ravaillac profita de ce moment, mit le pied fur une des roues du caroffe, & avec un couteau trenchant des deux côtés porta un coup au Roi dans le tems que ce Prince étoit tourné vers le Duc d'Epernon, lifant une Lettre (*a*), ou felon d'autres penché vers le Maréchal de Lavardin (*b*). La plupart des Hiftoriens affurent que Henri s'écria, *je fuis bleffé*; mais dans l'inftant même l'affaffin redoubla d'une fi grande viteffe, qu'il lui donna un fecond coup proche de l'oreille du cœur dans la veine cave, qui en fut coupée, deforte qu'il expira fur le champ (*c*). Quelques-uns difent, qu'il porta un troifieme coup, qu'un des Seigneurs reçut dans fa manche (*d*); mais cela eft fort douteux. Au contraire, ces Seigneurs favoient fi peu comment le coup s'étoit fait, qu'ils ne voioient pas feulement l'affaffin, & que s'il eût jetté fon couteau fous le caroffe, on n'eût fu à qui s'en prendre, mais il le tint froidement à la main. Un des Gentilshommes ordinaires qui fuivoit le caroffe, accourut l'épée à la main pour le percer, mais les Seigneurs lui crierent fagement de ne le pas faire & qu'il y alloit de fa tête (*e*). Ils firent abattre les portieres du caroffe, reprirent le chemin du Louvre, en difant au peuple que le Roi n'étoit que bleffé (*f*) (*).

(*a*) *Winwood* T. III. p. 158. *Matthieu.*
(*b*) *Matthieu.*
(*c*) *Winwood* ubi fup. *Daniel* l. c.
(*d*) *Daniel* l. c.
(*e*) *Daniel* l. c. p. 531.
(*f*) Le même.

(*) Henri étoit d'une ftature médiocre, plutôt grand que petit, il avoit les yeux vifs, le nez aquilin, le teint vermeil, le poil brun, mais qui avoit commencé à grifonner dès l'âge de trente-trois ans. Il étoit d'une excellente conftitution, & malgré fa vie peu reglée il ne laiffoit pas de jouir d'une bonne fanté, finon qu'il avoit quelquefois la goute. Il étoit galant & grand Capitaine. Il avoit des manieres fort familieres, mais favoit prendre un air de majefté quand il le faloit. Dans les grandes occafions où la magnificence convenoit, il montroit qu'il s'y entendoit, bien qu'il ne l'aimât point. Il étoit franc & ouvert; naturellement éloquent, il écrivoit bien & facilement. Il railloit agréablement, & fouffroit fort bien la raillerie & même qu'on le reprit, pourvu que ce fût à bonne intention. Son courage lui fit furmonter, & fon adreffe fouvent éviter les dangers. Il aimoit fes fujets, & fit bien des chofes pour leur avantage; il encouragea les manufactures & le commerce, favorifa ceux qui envoyerent des Vaiffeaux en Amerique & accorda des Lettres Patentes pour l'établiffement d'une Compagnie des Indes Orientales. S'il avoit de grandes qualités, il avoit auffi de grands défauts, fa paffion pour les femmes etoit fans contredit un des plus confiderables. Elles ne le gouvernoient pas néanmoins pour lui faire prendre ou disgracier fes Miniftres. Il étoit encore trop favorable aux duels, & quoiqu'il fit des Edits pour les defendre, il temoignoit du mépris pour ceux qui obéiffoient aux Edits. Il avoit une forte paffion pour le jeu, qui eut de terribles fuites, parcequ'elle mit en vogue un vice, feul capable de mettre le defordre dans un Etat. Il aimoit l'argent, mais il favoit auffi en faire un bon ufage: ayant remarqué combien la chérté à cet égard avoit été préjudiciable à fes prédéceffeurs, il chercheroit à éviter cet inconvénient par une conduite oppofée à la leur. Outre ces défauts, il y avoit un peu de legereté & de vanité dans fon caractere; mais on voit par fes Lettres qu'il connoiffoit fes foibles, autant que qui ce fût, & qu'il s'efforçoit, [illegible], de

Section X. *Histoire de* Henri IV.

Ce qui suivit sa mort.

Aussitôt que le carosse fut au Louvre, on porta le corps du Roi dans son cabinet & on le coucha sur un lit; si nous en croyons Mezeray les Grands le quitterent bientôt (*a*), desorte qu'il y fut exposé durant quelques heures à qui le vouloit voir; il n'y eut que Monsieur le Grand, Bassompierre & le Duc de Guise, qui au lieu d'aller faire leur Cour, vinrent pleurer leur Maître, le Duc de Guise l'embrassa même (*b*). Quand on ouvrit son corps, on trouva qu'il avoit deux coups, l'un étoit leger & l'autre mortel, mais on fut en doute lequel des deux étoit le premier. Tous les Medecins & Chirurgiens présens, au nombre de plus de vingt trouverent toutes les parties si bien conditionnées, qu'il auroit pu vivre naturellement encore longtems (*c*). Ses entrailles furent envoyées d'abord à Saint-Denis sans aucune cérémonie. Son cœur fut remis aux Jésuites, & porté selon sa volonté à leur College de la Fleche (*d*). Le corps fut embaumé pour être enterré avec les cérémonies accoutumées. Les Ducs d'Epernon & de Bellegarde se souvinrent alors qu'on n'avoit point fait les obséques de Henri III. leur ancien Maître, ils allerent donc à Compiegne, firent transporter son cercueil, qui fut porté à Saint-Denis huit jours avant celui de son successeur; & par là fut vérifiée une prédiction, faite suivant toute apparence après coup. Le 29 de Juin le corps du Roi fut porté aussi à Saint Denis avec les cérémonies ordinaires; le peuple donna les plus grandes marques de douleur, & les Etrangers qui s'intéressoient à la liberté de l'Europe, & au bien de la Cause Protestante regretterent infiniment ce grand Prince.

Ainsi finit ses jours Henri IV. premier Roi de la Maison de Bourbon, dans la cinquante-huitieme année de son âge, la trente-huitieme de son regne comme Roi de Navarre, & la vingt-unieme depuis son avénement à la Couronne de France. Les Etrangers comme ses sujets se sont accordés à lui donner le surnom de *Grand*, qu'il méritoit certainement en qualité de Roi, mais non comme homme. On voit comment il étoit fait, par sa belle statue équestre en bronze qui est sur le Pont neuf à Paris, faite par ordre

(*a*) *Mezeray* p. 388.
(*b*) Mem. de *Bassompiere* T. I. p. 245.
(*c*) Le même.
(*d*) *Matthieu* L. IV.

s'en corriger. Il étoit populaire & dissimuloit sans malice, au contraire il pardonnoit si aisément & si sincérement, qu'au tems de sa mort, ses plus implacables ennemis étoient devenus ses amis. Il n'eut point d'enfans de Marguerite de Valois sa premiere femme, mais il eut de Marie de Medicis, la seconde, trois fils, le Dauphin, le Duc d'Orléans qui mourut un an après lui, & Jean Baptiste Gaston, depuis Duc d'Orléans. Il eut aussi trois filles du même mariage, savoir Elizabeth qui épousa Philippe IV. Roi d'Espagne, Christine mariée à Victor Amedée Duc de Savoye & Henriette-Marie Reine d'Angleterre par son mariage avec Charles I. Nous avons parlé des enfans naturels qu'il eut de la Duchesse de Beaufort & de la Marquise de Verneuil. Il eut encore de Jaqueline de Beuil, Comtesse de Moret, Antoine de Bourbon Comte de Moret, qui fut tué à la journée de Castelnaudari en 1632, quoique d'autres prétendent qu'il se fit Hermite, & qu'il n'est mort en Anjou qu'en 1693. Enfin Henri eut de Charlotte des Essarts, Dame de Romorantin deux filles, dont l'une fut Abbesse de Fontevrault & l'autre de Chelles.

ordre des Grands-Ducs Ferdinand & Cosme de Medicis; & que tous les bons François regardent avec respect.

SECTION XI. *Histoire de* LOUIS XIII. *jusqu'à la mort du Maréchal* d'Ancre.

SECTION XI.

Histoire du regne de LOUIS XIII. *surnommé* le Juste *depuis son avénement à la Couronne jusqu'à la mort du Maréchal* d'Ancre *&* *à l'exil de la Reine-Mere à* Blois.

Le Parlement déclare la Reine Régente.

La nouvelle de la mort du Roi mit la Reine toute en pleurs; le Chancelier de Silleri se servit de raisons assez singulieres pour modérer sa douleur, il lui dit que le Roi ne mouroit jamais en France, qu'il falloit reserver ses larmes pour un autre tems & penser à elle & à ses enfans (*a*), que dans cette conjoncture l'Etat avoit besoin de sa vigilance plutôt que de ses larmes. Son conseil fut suivi, le Parlement, assemblé le même soir au couvent des Augustins, déclara la Reine Régente, par les soins & les menaces du Duc d'Epernon (*b*). Le Duc de Sulli, qui alloit de l'Arsenal au Louvre, reçut des avis, qui l'obligerent de se retirer à la Bastille, il envoya en même tems enlever tout le pain qu'il put trouver aux halles & chez les boulangers; comme s'il avoit dessein de garder la Bastille à tout hazard. On le détermina cependant à la fin d'aller au Louvre, où on lui fit en apparence un accueil si favorable qu'il renonça aux mesures qu'il avoit prises (*c*). Le lendemain matin le Roi alla au Parlement tenir son lit de Justice & là la Régence & la Tutelle du Roi fut confirmée à la Reine, qui promit que le jeune Roi auroit toujours beaucoup d'égard aux avis de cet illustre corps. L'absence du Prince de Condé & du Comte de Soissons, fit que tout se passa avec moins de difficulté. Le Comte de Soissons arriva le lendemain, & parla haut, mais il étoit trop tard, & quoiqu'il ne manquat ni d'amis, ni de capacité, les manieres affables, & les promesses de la Reine le mirent hors d'état de causer beaucoup d'embarras; cependant on le gagna ensuite par les avantages que la Reine lui accorda (*d*). Le 22 de Mai on confirma l'Edit de Nantes, & on publia une Déclaration à ce sujet pour rassurer les Réformés. Après avoir pourvu à ce qui intéressoit les vivans, on eut le loisir de penser à ce qui étoit dû au mort, ensorte que le 27 de Mai l'assassin, par la main infame duquel Henri le Grand avoit perdu la vie, souffrit un supplice aussi rigoureux que le méritoit l'énorme attentat qu'il avoit commis (*).

(*a*) *Griffet* Hist. de Louis XIII. T. XVII. de l'Edit. de *Daniel*, in 8vo. p. 4.

(*b*) Hist. du Duc d'Epernon P. II. p. 164.

(*c*) Mem. de Sulli T. VIII. p. 31 & suiv. *Bassompierre* l. c. p. 217.

(*d*) Hist. de la Mere & du Fils, *Griffet* ubi sup. p. 21.

(*) Cet infame assassin s'appelloit François Ravaillac, natif d'Angoulême, & étoit

SECTION XI. *Histoire de* Louis XIII. *jusqu'à la mort du Maréchal* d'Ancre.

Il persista jusqu'à la fin à dire qu'il n'avoit point de complices, que personne ne l'avoit engagé ni sollicité à ce crime, & qu'il n'avoit parlé à âgé de 31 ou 32 ans. Son pere étoit Solliciteur de procès, & il avoit eté élevé à la même profession; mais en aiant perdu un en son nom, pour une succession, cela le chagrina extrêmement. Il se fit ensuite Maître d'Ecole, & recevoit quelques petites charités de ceux dont il instruisoit les enfans, avec cela il avoit bien de la peine à vivre. Il s'étoit jetté un fois dans les Feuillans, & y avoit été Novice, mais on l'avoit mis dehors pour ses rêveries extravagantes. Quelque tems après il avoit été emprisonné pour un meurtre, & suivant quelques-uns condamné à être pendu, mais en aiant appellé au Parlement, il avoit été déchargé de la peine de mort, & condamné à faire amende honorable (1). Lorsqu'on l'eut arrêté après l'assassinat du Roi, il fut gardé avec si peu de soin, que toutes sortes de gens lui parloient; on remarqua surtout qu'un Jésuite lui dit, *Mon ami n'accusez pas les gens de bien* (2). Le lendemain il fut mené de l'Hotel d'Epernon à la Conciergerie, qui est la prison du Parlement. Au premier interrogatoire il répondit hardiment, ,, Qu'il l'avoit fait, & le feroit encore si cela ,, étoit à faire". Quand on lui dit, que le Roi bien que dangereusement blessé, vivoit encore & pouvoit guérir, il s'en moqua & dit, qu'il l'avoit expédié & étoit bien sûr qu'il étoit mort (3). Dans les interrogatoires suivans il avoua, qu'il y avoit longtems qu'il avoit eu dessein de tuer le Roi, parcequ'il souffroit deux Religions dans le Royaume, & qu'il avoit cherché à avoir une audience de lui pour lui faire des remontrances. Il dit encore, qu'il avoit cru que les grands préparatifs du Roi étoient destinés à faire la guerre au Pape, & que selon lui, faire la guerre au Pape, c'étoit la faire à Dieu (4). Il parloit d'une façon toute ridicule des révélations qu'il avoit eues. Il prétendoit avoir parlé au P. d'Aubigny Jésuite, & avoir communié de sa main, mais quand il lui fut confronté, le Pere lui dit, qu'il étoit un effronté menteur, & qu'il ne l'avoit jamais vu, qu'en ce moment-là. Nous n'avons point de détail des trois derniers interrogatoires, mais on assure qu'il persista toujours à dire qu'il n'avoit point de complices; que personne ne l'avoit porté à cet attentat, qu'il n'avoit que trois quarts d'écu & quelque menue monnoye en poche, & que s'il avoit manqué son coup, il auroit été obligé de s'en retourner chez lui, faute de subsistence (5). Rien ne l'étonna davantage que l'horreur que le peuple témoigna pour lui, ne s'y attendant point. On fut obligé de le garder pour le mettre à couvert de la fureur des autres prisonniers, qui l'auroient assommé. Les bouchers de Paris demanderent qu'on le leur mit entre les mains, disant qu'ils l'écorcheroient tout vif, & le laisseroient vivre dans cet état douze jours. Quand on l'appliqua à la question, il soutint toujours qu'il avoit agi de son propre mouvement, & qu'il ne pouvoit accuser personne. Le jour de l'exécution, on le conduisit au Parvis de Notre-Dame pour y faire amende honorable, & ensuite à la Greve, où étant sur l'échaffaut on l'attacha sur une croix. On lui brûla avec du souffre la main droite où il avoit tenu le couteau; on lui tenailla les mammelles, les bras, les cuisses & les jambes, & on arrosa ses playes de plomb fondu, d'huile bouillante, de poix résine, de cire & de souffre fondus. Le peuple refusa de prier pour lui. Quand suivant la sentence il fut question de le tirer à quatre chevaux, y en aiant un qui paroissoit foible, il se trouva un des spectateurs qui offrit le sien, ce qui dit-on affecta fort le coupable. On dit, qu'il fit alors une déclaration que le Greffier Voisin écrivit, mais si mal, qu'on ne pouvoit en lire un seul mot (6). Il demanda avec instance l'absolution, que son Confesseur lui refusa à moins qu'il ne révélât ses complices, ,, Donnez-là moi, dit ,, Ravaillac, conditionnellement & qu'au cas que ce que je vous ai protesté n'avoir ,, point de complices, soit vrai". Ce que le Confesseur fit. Son corps se trouva si robuste, qu'il résista à la force des chevaux qui le tiroient, & que le Bourreau fut à la fin obligé de le couper en quartiers que le peuple traina par les rues. La maison où il étoit né fut démolie, son pere & sa mere eurent ordre de vuider le Royaume, avec de-

(1) *Dupleix* Hist. de Louis XIII. *Mezeray*.
(2) Journal de Henri IV. *Mezeray*, Mem. de S[illegible] T. VIII p. [illegible] & al.
(3) Mem. p. servir à l'Hist. de France T. II. p. 321.
(4) Suite de l'Hist. de de Thou L. III.
(5) Mercure de France.
(6) Mem. de Condé T. VI.

personne de fon deffein de tuer le Roi. Plufieurs circonftances ont néanmoins fait douter de la vérité de cette déclaration, bien qu'on n'ait jamais découvert le fond de cette horrible affaire (*a*) (*). SECTION XI. *Hiftoire de* Louis XIII. *jufqu'à la mort du Maréchal d'Ancre.*

(*a*) Mem. p. fervir à l'Hift. de France T. II. p. 321. *Winwood* T. III. p. 170-174 & al.

fenfes d'y jamais revenir, fous peine d'être pendus, fans autre forme de procès; on fit défenfe à fes freres, fœurs, oncles & parens de porter le nom de Ravaillac, fous les mêmes peines (1) Tel fut le fupplice de cet exécrable monftre, qui s'étoit porté à ce crime fur les fermons & les Ecrits féditieux des Jéfuites, que Henri avoit rappellés par crainte plutôt que par affection, & auxquels il avoit legué fon cœur.

(*) Il eft certain qu'en ce tems-là on n'ajouta point foi aux déclarations de Ravaillac, ni à ce qu'on públia de fon procès. Un illuftre Prélat qui a écrit la vie de Henri IV (2) parlant de Ravaillac dit; ,, Si l'on demande qui furent les démons & les furies qui lui ,, infpirerent une fi damnable penfée, & qui le poufferent à effectuer fa méchante dis- ,, pofition, l'Hiftoire répond qu'elle n'en fait rien, & qu'en une chofe fi importante il ,, n'eft pas permis de faire paffer des foupçons & des conjectures pour des vérités affu- ,, rées. Les Juges mêmes qui l'interrogerent n'oferent en ouvrir la bouche, & n'en ,, parlerent jamais que des épaules, c'eft-à-dire en hauffant les épaules". Un autre célebre Hiftorien (3) dit qu'il y a eu fur ce fujet deux opinions différentes; felon lui, les uns étoient perfuadés que l'affaffinat de Henri IV. étoit l'ouvrage de quelques Grands du Royaume, qui immolerent ce Prince à leurs anciens reffentimens; les autres crurent que l'Efpagne fit ce coup par les Partifans qu'elle avoit dans le Royaume. Il parle encore avec beaucoup d'autres de Lettres écrites de Bruxelles, Anvers, Malines & Bois-le-duc, avant le 15 de Mai, qui marquoient que c'étoit le bruit commun dans ces Provinces que Henri IV. avoit été tué. Il y a encore une troifieme opinion (4), qui eft que ce complot devoit aboutir à une révolte, & même à une efpece de Saint-Barthelemi dans Paris, & qu'elle ne manqua à s'exécuter, que parceque les Conjurés voyant le Roi mort, ce qui étoit leur grand & principal objet, regarderent comme inutile de pouffer les chofes plus loin ce qui furprit Ravaillac; l'horreur générale que le peuple fit paroitre put auffi les étonner, & les porter à tirer le meilleur parti qu'ils pourroient de ce qui étoit fait, plutôt que de rifquer de faire découvrir tout & leur propre fureté en pouffant les chofes plus loin. Nous devons encore obferver, que bien que dans ce qui a été publié du procès de Ravaillac, on ne trouve rien de fes voyages à Naples & en d'autres lieux, comme néanmoins de bons Auteurs en parlent avec certitude, il y a des raifons de croire, que ces voyages n'étoient nullement inventés (5). Il y a dans un Ouvrage Anglois curieux & de bonne autorité, une circonftance qui ne fe trouve dans aucun Hiftorien François, c'eft que Ravaillac avoit été il n'y avoit pas longtems à Bruxelles (6). Entre autres circonftances qui ont fait douter que Ravaillac ait dit la vérité, on peut mettre ce qu'on trouva dans fes poches quand il fut arrêté, il y avoit un chapelet, un cœur de coton enfermé dans un Reliquaire, où il prétendoit qu'il y avoit du bois de la vraye croix, bien qu'on n'y trouvât rien quand il fut découfu; il dit que c'étoit un Chanoine d'Angoulême qui le lui avoit donné. On lui trouva auffi un papier, fur lequel étoient peintes les armes de France, un fecond avec des caracteres, & un troifieme avec une profe rimée, qui exprimoit les fentimens qu'un homme doit avoir en allant au fupplice (7). Quelque tems après l'exécution de l'affaffin, un jeune garçon de treize ans, qui étoit chez un Tifferand, dit que s'il avoit le couteau & les papiers de Ravaillac, il traiteroit le jeune Roi comme ce Regicide avoit fait le vieux. Le Prévôt de Paris le condamna à être pendu, mais on ignore fi la fentence fut exécutée (8). Mais un fait bien plus extraordinaire eft celui du Prévôt de Pluviers ou Petiviers, ville en Beauce; éloignée de deux Journées de Paris, qui dit le jour même que Henri fut

(1) *Griffet* l. c. p. 24.
(2) *Perefixe* Hift. de Henri le Grand P. III. p. 410.
(3) Suite de de Thou L. III.
(4) Journal de l'Etoile p. 150.
(5) Mem. de Sulli T. VII. p. 393 note 17.
(6) *Winwood* T. III. p. 158.
(7) *Griffet* Obferv. fur la mort de Henri IV.
(8) *Matthieu* Hift. de Louis XIII.

SECTION XI. *Histoire de* Louis XIII. *jusqu'à la mort du Maréchal d'Ancre.*

Arrangemens pris à la Cour.

Auffitôt qu'on apprit à Milan la nouvelle de la mort du Roi, le Comte de Fuentes fit tous fes efforts pour engager le Prince de Condé à profiter de l'occafion pour fon avantage particulier, mais le Prince réfifta à fes follicitations avec fermeté, réfolu de retourner en France. Il arriva à Paris le 19 de Juillet, mais il avoit auparavant eu un long entretien avec le Duc de Sulli, & n'étoit nullement content du tour qu'avoient pris les affaires ; mais comme il étoit à l'étroit pour une perfonne de fon rang, il accepta fans balancer les offres qu'on lui fit d'un Hotel convenable, d'une bonne fomme d'argent, d'une penfion confiderable, avec promeffe du premier Gouvernement qui feroit à fa bienféance (*a*). On forma un Confeil de Régence fort nombreux, où l'on admit tous ceux qui pouvoient prétendre au droit d'y entrer, mais il y avoit auffi un Confeil fecret compofé de ceux en qui la Reine avoit le plus de confiance, ou pour mieux dire Conchini qui gouvernoit cette Princeffe. On envoya le Maréchal de la Châtre avec un corps de douze mille hommes au fecours des Princes d'Allemagne ; la ville de Juliers fe rendit à lui le 2 de Septembre. Quant au Duc de Savoye, on le laiffa dans la peine & réduit à faire fa paix avec l'Efpagne comme il pourroit ; il fut obligé d'envoyer le Prince Philibert fon fils à Madrid, pour demander pardon à S. M. C. circonftance moins flétriffante pour lui que pour la Cour de France (*b*). Le

(*a*) Mem. de la Régence de Marie de Medicis, *Griffet* Hift. de Louis XIII. p. 36.

(*b*) Hift. de la Mere & au Fils, *Matthieu* Hift. de Louis XIII.

tué, *Aujourdhui le Roi eft tué ou bleffé.* Après la mort du Roi, il fut arrêté & amené prifonnier à Paris, mais avant qu'il pût être interrogé on le trouva mort & étranglé dans fa prifon, avec les cordons de fon caleçon. Il fut pendu par les pieds, le 19 de Juin, en la place de Greve (1). Ce qui augmenta les foupçons que la mort de cet homme fit naître, c'eft qu'il avoit deux fils Jéfuites, & qu'il étoit ferviteur de la Maifon d'Entragues. Mais peut-être ne trouvera-t-on gueres rien de plus certain, que ce qui fe voit dans un Auteur Anglois de notre tems, à qui l'on doit une collection très-curieufe voici fes propres termes (2) „ J'inférerai ici une remarque que je copierai fur l'Original „ des Recueils faits par Robert Sidney, fecond Comte de Leicefter, qui a été Ambaf-„ fadeur en France depuis l'an 1636 jufqu'à l'année 1641. Monfieur de Bouillon & moi, „ *dit-il* nous entretenant à Paris, en 1636, de plufieurs chofes qui regardoient le Roi „ Henri IV & fa mort, je dis que je croiois que le coup étoit parti d'Efpagne. Le „ Duc me répondit, qu'il étoit perfuadé que les Efpagnols n'y avoient pas eu plus „ de part que moi & lui. Cela venoit d'un autre côté, dit-il, infinuant, à ce que je „ m'imaginai, qu'il s'agiffoit de la Reine-Mere aidée des petits Collets, c'eft-à-dire „ des Jéfuites. J'en fai quelque chofe, ajouta-t-il, car le Préfident Jeannin & moi „ fûmes nommés pour interroger l'exécrable Ravaillac, & pour mettre ordre à tout „ ce qui regardoit cette affaire, mais il ne voulut rien avouer ; nous remarquâmes „ feulement que bien qu'il fût fou en quelque façon en toute autre chofe ; il ne laiffoit „ point de fe fervir pour juftifier l'action qu'il avoit commife de toutes les raifons les plus „ fubtiles que le plus habile Jéfuite pouvoit faire valoir, & qu'il s'obftina toujours à „ croire que le Roi étoit hérétique dans le cœur, & par cela même hors de l'Egli-„ fe, qu'il étoit donc permis & qu'on étoit même obligé de le tuer. Il parut, dit „ Bouillon, qu'on lui avoit bien fait la leçon, & qu'il la favoit en perfection". Il femble avec cela, qu'on lui avoit appris encore mieux à garder le fecret.

(1) [illegible] de France Ann. 1610 fol. 493. J[illegible] de Henri IV. p. 133.

(2) [illegible] Negotiations of Sir Thomas Ed-monds p. 312 [illegible] Lettre from M. Ca[illegible] to M. [illegible], [illegible] p. 131.

17 d'Octobre le jeune Roi fut sacré solemnellement à Rheims par le Cardinal de Joyeuse. La Cour avoit entierement changé de face en ce tems-là; les fideles Serviteurs du feu Roi etoient traités fort froidement, & les Partisans d'Espagne avoient l'oreille de la Reine. On partagea la direction des affaires de l'Etat, les Honneurs, les Gouvernemens, les Survivances, les pensions & des sommes immenses entre ceux qui pouvoient faire le plus de peine (*a*). Quant au Duc d'Epernon, qui étoit au dessus des recompenses de cette nature, il eut un appartement au Louvre, pour que la Reine fût toujours à portée de le consulter; & les Secretaires lui communiquoient le contenu des dépêches qu'ils recevoient. Parmi les Ambassadeurs qui vinrent pour faire des complimens de condoléance à la Reine & de félicitation au jeune Roi sur son avénement à la Couronne, Mylord Wotton vint de la part du Roi d'Angleterre, & de la part de l'Espagne le Duc de Feria. Le Public vit le premier avec plaisir (*b*), mais temoigna le plus grand mécontentement au sujet du second, parcequ'il étoit fils de ce Duc de Feria, qui avoit commandé la Garnison Espagnole de Paris du tems de la Ligue (*c*).

SECTION XI. *Histoire de* Louis XIII. *jusqu'à la mort du Maréchal d'Ancre.*

Les querelles entre les Princes & les Grands Seigneurs de la Cour donnerent bien du chagrin à la Reine, & ne causerent pas moins de trouble dans l'Etat; mais au milieu de ces mesintelligences entre eux, ils s'accordoient très-bien dans toutes les mauvaises mesures, quand ils croioient y trouver leur avantage commun. Le Duc de Sulli s'y étoit pris de toutes les façons pour faire prendre à la Reine une juste idée des affaires, & pour l'engager à gouverner avec moderation & prudence. Quelquefois ses avis étoient fort bien reçus, & en d'autres occasions très-froidement. Ses démêlés dans le Conseil avec les Princes, plusieurs Seigneurs & les principaux Favoris, la maniere vive dont il s'opposa à la dissipation de l'argent qui lui avoit été confié, & les conseils qu'il donna à la Reine de ne se mettre entre les mains d'aucun Parti, en formerent un très-puissant contre lui (*d*). Le Chancelier, le Secretaire Villeroi & le Président Jeannin, qui n'avoient jamais été de ses amis, se mirent à la tête de ses ennemis; son aversion connue pour la dissipation, qui étoit l'article prédominant, ne lui laissoit point de ressources. Il fit les meilleures conditions qu'il lui fut possible, & s'etant demis de ses charges de Surintendant des Finances & de Gouverneur de la Bastille, il se retira au mois de Fevrier à sa maison de Sulli (*e*). On mit la regie des Finances en commission, mais le Président Jeannin en eut proprement la direction avec la qualité de Controlleur-Général. Le Duc de Bouillon, non content de voir le Duc de Sulli disgracié, cherchoit à le perdre entierement; dans cette vue il persuada à la Reine de permettre aux Protestans de tenir une Assemblée générale à Chatelleraut, où il entreprit de les engager à abandonner le Duc de Sulli (*f*). Ensuite sous prétexte que cette ville étoit dans le Gouvernement de ce Sei-

Disgrace du Duc de Sulli. 1611.

(*a*) *Winwood* T. III. p. 227.
(*b*) Negociat. of Sir. Tho. Edmondes p. 325.
(*c*) *Matthieu* l. c Mercure de France, Edit de 1756. Journal de l'Etoile.
(*d*) Les mêmes.
(*e*) Mem de Sulli L. XXIX
(*f*) Mem de *Rohan* T. I. P. I. p. 6.

Section XI. *Histoire de Louis XIII. jusqu'à la mort du Maréchal d'Ancre.*

gneur, il fit transférer l'assemblée à Saumur; malgré toutes ses intrigues pour obtenir la Présidence, on la déféra à M. du Plessis-Mornay. Il ne réussit pas mieux dans ses autres projets, l'Assemblée exhorta premierement le Duc de Sulli à ne se point défaire du Gouvernement de Poitou, ni de sa charge de Grand-Maître de l'Artillerie, & ensuite par un acte solemnel, elle le recommanda à la Reine comme un habile Ministre & un fidele Serviteur de la Couronne. La seule autre affaire importante qui passa, c'est que le Roi laissa encore aux Réformés les Places de sureté pour cinq ans (*a*); car bien que la Reine-Mere & les Favoris les haïssent extrémement, ils les craignoient (*b*).

Affaire de la D'Escouman.

Pendant que la Cour étoit toute occupée d'intrigues particulieres, & que le plus grand Seigneur de France étoit Italien, savoir Conchini, qu'on appelloit Marquis d'Ancre du nom d'une Terre qu'il avoit achetée, il y eut des affaires desagréables, qui troublerent un peu la gaieté que les Grands affectoient mal à-propos. Ce furent les procédures du Parlement à l'occasion de la découverte qu'on prétendoit avoir faite des auteurs de l'assassinat du feu Roi, mais elles retomberent sur la personne qui avoit fait la découverte, ceux qu'elle avoit accusés étant ou innocens, ou trop puissans pour être déclarés coupables, furent déchargés (*c*) (*). Le 3 d'Octobre, le Duc

(*a*) Les mêmes, *Griffet* l. c. p. 63.

(*b*) Mem. de *Rohan*, Negociat. of *Edmondes*, Mem. de la Régence T. I. p. 75.

(*c*) Mem. de Sulli T. VII. p. 387 & suiv not. 16. Journ. de l'Etoile, Mercure François.

(*) La personne dont il s'agit étoit Jaqueline Le-Voyer, du village d'Orsin, entre Epernon & Ablis, femme d'Isaac de Varennes, Sieur de Coman, d'Escoman, ou d'Escouman, femme d'une vie déréglée, qui avoit été souvent en prison, & qui étoit alors dans la derniere misere, circonstances qui décréditoient beaucoup tout ce qu'elle pouvoit dire. Elle donna par écrit sa déclaration contenant un détail circonstancié de la Conjuration qui avoit fait perdre la vie à Henri IV, dont elle disoit auteurs le Duc d'Epernon & la Marquise de Verneuil. Le Roi, la Reine & tous ceux auxquels elle s'adressa, ne voulurent point l'entendre & la traiterent de folle. Elle s'adressa enfin à la Reine Marguerite, qui, bien qu'instruite de la vie libertine de cette femme, jugea l'affaire trop importante pour l'étouffer; elle fit venir plusieurs personnes de qualité pour entendre ce que la Coman racontoit, qui répéta ce qu'elle avoit dit exactement & avec fermeté. On l'arrêta alors, & aiant été interrogée par le Parlement, plusieurs personnes furent decrétées de prise de corps & confrontées avec elle. On dit que pendant ces procédures, la Reine Régente dit que c'étoit une mauvaise femme, qui accusoit tout le monde, & qu'elle ne savoit si enfin elle ne l'accuseroit point elle-même. Parmi les personnes qu'elle nomma & qu'on lui confronta, étoient la Villiers-Hotman, la Présidente Saint André & Charlotte du Tillet sa sœur. Le Dimanche 30 Janvier 1611, la Marquise de Verneuil fut ouie pendant quatre heures du Premier Président, sans être arrêtée. Le 5 de Mars, on remit le jugement à un autre tems, & en même tems les personnes qui avoient été mises en prison, furent élargies. Le 31 de Juillet, il y eut arrêt définitif, qui déclare la Marquise de Verneuil, la Demoiselle du Tillet, Sauvage, valet de Chambre du Sieur d'Entragues, Pere, & Gaudin, purs & innocens de l'assassinat du Roi, & condamne la demoiselle d'Ecoman à finir ses jours entre quatre murailles; & il est ordonné que toutes les pieces du Procès seront supprimées. Un Auteur de ce tems-là marque néanmoins diverses circonstances pour prouver que l'accusation intentée par cette femme étoit fausse & malicieuse; il insiste en particulier, sur qu'elle étoit prisonniere à la Conciergerie lorsque Ravaillac y fut conduit, & que ce fut la premiere fois qu'elle en entendit parler; que ceux auxquels elle fut confrontée la convainquirent de plusieurs mensonges, & entre autres de ne pas connoitre Ravaillac

de Mayenne, qui avoit fait une si grande figure à la tête de la Ligue, mourut, ce qu'on regarda comme un grand malheur pour la France, car non seulement il avoit été fort fidele à Henri IV, mais depuis sa mort il se conduisoit en homme d'honneur & de probité; disant tout haut dans le Conseil, qu'il ne convenoit gueres à des Princes & à des Seigneurs de ne se conduire que par des motifs d'intérêt; avant que de mourir il ordonna à son fils de persévérer dans sa Religion & dans la fidé-

(1); ce dernier fait ne s'accorde pourtant gueres à ce qu'on dit, qu'elle étoit dans la même prison que lui, où il est certain qu'il étoit assez mal gardé. Malheureusement pour ceux qui veulent faire passer toute cette découverte pour une calomnie; le Duc de Sulli en parle tout autrement, sur des circonstances qui lui étoient bien connues. Voici en substance son récit. Quelque tems avant l'assassinat de Henri IV, Mr. de Schomberg étant à diner chez lui, un Page vint apporter un billet à ce Seigneur, qu'il lui glissa avec un fort grand mystere. M. de Schomberg le montra au Duc, le billet étoit de Mademoiselle de Gournai, qui le prioit qu'elle pût lui parler tout présentement pour une affaire de grande conséquence. Schomberg alla la trouver, revint au bout d'une demie-heure, & rapporta au Duc, que Mademoiselle de Gournai avoit appris d'une femme, qui étoit la d'Ecoman, qu'il y avoit une conspiration formée contre la personne du Roi, où entroient la Marquise de Verneuil, Monsieur N. (vraisemblablement le Duc d'Épernon) & quelques autres. M. de Schomberg en parla au Roi. Le Duc de Sulli ajoute, que la d'Ecoman a soutenu hautement sa déposition, & qu'elle est morte en y persistant (2). On a aussi un Factum du Capitaine la Garde, qui avoit vu Ravaillac à Naples, lequel avoit dit qu'il apportoit une Lettre du Duc d'Epernon pour le Viceroi de Naples. La Garde alla en faire part à l'Ambassadeur de France à Venise, ensorte que la nouvelle arriva assez-tôt en France, pour que le Roi en fut instruit. Henri vit cet Officier après son retour en France, le remercia, & lui dit qu'il avoit pris des mesures pour la sureté de sa personne. Le Roi envoya alors la Garde en Allemagne pour des affaires; en revenant en France, il apprit la mort du Roi, & il fut attaqué par des gens armés, qui le percerent de coups & le laisserent pour mort. Ensuite on l'arrêta & on le mit en prison, sans qu'il en fût la raison; lorsque les Juges étoient sur le point de le mettre en liberté, parcequ'ils ne trouvoient rien à sa charge, un Exempt vint le tirer de prison, lui mit entre les mains un Brevet de six-cens livres de pension, & les provisions de Controlleur de Bieres de Paris. De plus, quoique les derniers Interrogatoires de Ravaillac ayent été supprimés, on en trouve les Minutes dans les MSS de la Bibliotheque du Roi de France; & un Auteur a cru y trouver des preuves, que le Criminel a cherché à tromper ses Juges, & que ses Juges de leur côté semblent craindre de lui demander, comment il a connu le Duc d'Épernon. Il nia toujours fortement qu'il eût été en Italie. L'Auteur ajoute, que le Duc d'Épernon & la Marquise de Verneuil se donnerent plusieurs rendez-vous, qu'on entendit de leur propre bouche quelque chose de leur projet, & qu'on le rapporta à Henri IV., mais que ce Prince soit par aveuglement, soit par excès de bonté négligea cet avis. Il y a de l'apparence qu'on ne verra jamais le fond de cette affaire parfaitement éclairci, si l'on s'en rapporte à l'avis du nouvel Editeur des Memoires de Sulli, qu'il n'y a rien de mieux à faire aujourdhui que de tirer absolument le rideau sur ce mystere d'iniquité. „ On devroit encore prendre ce parti, *ajoute-t-il*, quand même il „ seroit vrai, comme quelques personnes en sont persuadées, qu'il y a un petit nom- „ bre de Cabinets dans Paris, qui peuvent fournir de nouveaux éclaircissemens. Ceux „ qui pourroient avoir chez eux ces sortes de Pieces, sont très-louables de les cacher „ avec le plus grand soin, & devroient même se résoudre à les brûler". Cet Ecrivain auroit bien fait de donner les raisons de son sentiment, parceque faute de ces éclaircissemens la mémoire de personnes innocentes peut rester flétrie par des accusations graves, tandis que de nouvelles lumieres serviroient à les justifier.

(1) Mercure François, A. 1611 p. 14 & suiv. (2) Mem. de Sulli T. VII. p. 376 391.

Section XI. Histoire de Louis XIII. jusqu'à la mort du Marechal d'Ancre.

lité due au Roi, & ne lui donna sa bénédiction qu'à cette condition (*a*). Peu après mourut aussi le Duc d'Orléans, frere du Roi, âgé de quatre ans & demi; sa mort ne laissa pas d'influer sur les affaires de la Cour; Gaston son cadet qu'on avoit appellé jusques-là Duc d'Anjou, eut le titre de Duc d'Orléans & fut regardé comme héritier présomptif de la Couronne; la Reine avoit toujours fait paroitre une grande indifférence pour le jeune Prince mort & beaucoup de prédilection pour Gaston (*b*). Les Jésuites, qui étoient en grand crédit à la Cour, n'étoient pas sur le même pied avec le Parlement & le Peuple; le Livre de Mariana, où il enseigne les détestables principes par lesquels Ravaillac s'étoit conduit, avoit été brûlé par la main du Bourreau, on saisit & supprima un ouvrage du Cardinal Bellarmin, comme injurieux à la Puissance Civile. D'autre part, Richer Docteur de Sorbonne écrivit un Traité fameux sur la Puissance Ecclesiastique & Civile, où il combattit vivement les prétentions outrées des Papes sur le temporel des Rois; ce qui piqua fort le Clergé, & nous verrons plus bas que la Cour de Rome n'eut pas de repos, qu'elle n'eût trouvé le moyen de forcer plusieurs années après ce savant homme à se retracter (*c*). Vers la fin de l'année les Jésuites présenterent requête pour avoir permission d'ouvrir leurs leçons pour l'instruction de la jeunesse, mais sur les représentations de l'Université de Paris, le Parlement la leur refusa. Les Jésuites voiant qu'ils ne pouvoient réussir qu'en souscrivant aux Statuts, les signerent; avec cela on ne put engager le Parlement à leur accorder leur Requête, desorte que l'ouverture de leur College fut différée pendant plusieurs années (*d*).

Double mariage avec l'Espagne. 1612.

A la fin le grand changement arrivé dans le Conseil de France, éclata publiquement par la déclaration du double mariage avec l'Espagne; comme c'étoient le Pape & le Grand-Duc de Toscane qui avoient negocié cette alliance, elle déplut à bien des gens; mais la Reine se flatoit d'y trouver un appui solide de son autorité, & la sureté de sa famille. Pour donner à cette union tout le lustre possible, on envoya le Duc de Mayenne, en qualité d'Ambassadeur extraordinaire à Madrid, où il signa le Contrat de mariage de l'Infante avec le Roi; d'autre part, le Duc de Pastrane vint aussi à Paris, pour signer celui du Prince des Asturies avec Madame Elizabeth de France (*e*). On jugea à propos d'envoyer le Duc de Bouillon en Angleterre pour faire gouter ces alliances au Roi Jaques, & pour lui proposer le mariage de la Princesse Christine avec le Prince de Galles; le Duc étoit encore chargé d'autres affaires importantes, & il ne réussit gueres en tout, mais il fit fort bien ses propres affaires; son grand but etoit de proposer le mariage de son neveu l'Electeur Palatin, avec la Princesse Elizabeth, fille aînée de Jaques; sa proposition fut fort bien reçue, & le mariage s'accomplit depuis (*f*).

Il

(*a*) Mem. de la Régence, *Matthieu* Hist. de Louis XIII.

(*b*) Journal de l'*Etoile*, *Matthieu* l. c.

(*c*) Mercure François, *l'Etoile*.

(*d*) *Matthieu* ubi sup.

(*e*) Mem. de la Régence, Mercure François.

(*f*) *L'Etoile*, Negociat. of Sir Edmondes.

Le Prince de Condé & le Comte de Soissons quittent la Cour.

Il s'en falloit de beaucoup que le double mariage fût gouté généralement en France non plus que dans les Pays étrangers. Dans l'Automne le Prince de Condé & le Comte de Soissons partirent de la Cour (*a*), & publierent les raisons de leur retraite, qui étoient fortes; ils disoient, qu'on n'assembloit le Conseil que pour la forme, & que les Princes n'étoient consultés que par maniere d'acquit; que la Reine écoutoit des Etrangers, qui ignoroient les véritables intérêts de la France & ne s'en embarrassoient point; que les Trésors amassés par le feu Roi avoient été dissipés sans fruit; que les Gouvernemens avoient été donnés à des gens sans mérite & presque inconnus, pendant que les anciens & fideles Serviteurs de la Couronne étoient restés sans recompense. Ces plaintes étoient fondées, mais les Princes oublioient, qu'ils étoient eux-mêmes en grande partie auteurs de ces maux, & qu'ils étoient par conséquent moins en droit de s'en plaindre (*b*). Au fond ces plaintes, quoique fondées, n'étoient que pour jetter de la poudre aux yeux, & nullement pour obtenir la réforme des abus, au contraire ils vouloient s'en servir pour augmenter le mal, en obtenant de nouvelles graces & des gratifications pour eux-mêmes, ainsi qu'il parut par la promptitude avec laquelle ils s'accommoderent ensuite. Le Marquis d'Ancre, qui avoit gouverné jusques-là, en se ménageant entre les Princes & les Ministres, bien qu'il fût lié secretement avec les derniers, changea alors de systême, & commença à flater les Princes, qui sur les espérances qu'il leur donna revinrent à la Cour, quoique pas tout-à-fait contens. Mais le Comte de Soissons étant mort en sa maison de Blandi, cela facilita les choses au Favori, qui commença alors à se tourner du côté du Prince de Condé. Ce ne furent pas là les seuls troubles qu'il y eut cette année, les divisions parmi les Protestans en occasionnerent d'autres (*c*).

Divisions parmi les Reformés.

Si nous voulons parler impartialement, nous devons avouer, que parmi les Réformés memes, les motifs politiques avoient plus d'influence que ceux de religion, & que les intérêts particuliers l'emportoient souvent sur l'intérêt général. Ils avoient en ce tems-là à leur tete quelques-uns des plus grands hommes de France, & peut-etre de toute l'Europe, tels étoient les Ducs de Bouillon & de la Trimouille, le Maréchal de Lesdiguieres, les Ducs de Sulli & de Rohan & M. du Plessis Mornay (*d*). Mais ils étoient fort divisés entre eux, ce qui les rendoit très-incommodes à la Cour, & leur étoit préjudiciable à eux-mémes. Le Duc de Rohan, qui étoit fort vif, se saisit sous un prétexte spécieux de la ville de Saint-Jean-d'Angeli, ce que quelques-uns ont regardé comme le premier acte d'hostilité sous ce regne, bien que ce ne fût pas vraisemblablement le dessein du Duc; l'affaire s'accommoda ensuite. Mais le Maréchal Duc de Bouillon, qui tenoit le parti de la Cour, leur fesoit espérer un mariage avec l'Angleterre, jusqu'à la mort du Prince Henri, & ensuite avec Charles nouveau Prince de Galles. Ce Seigneur donna à la Reine & à ses Ministres de

(*a*) Mem. de la Régence, Mem. de *Rohan*

(*b*) *Du Pleix* Hist. de Louis XIII. *Le Grain.*

(*c*) Vie de du Plessis, Mornay, Mem. de la Régence.

(*d*) Mem. de Rohan, Vie de du Plessis-Mornay, *Winwood* T. III.

Section XI. Histoire de Louis XIII. jusqu'à la mort du Maréchal d'Ancre.

grandes lumieres sur les affaires des Réformés, & fit sa Cour à leurs dépens, représentant leurs Assemblées de Privas & de la Rochelle, comme des Assemblées séditieuses (*a*). Pour ce qui est de l'état général du Royaume, & de la condition du peuple, on avoit à la vérité aboli quelques-uns des impôts les plus onéreux, immédiatemement après la mort de Henri IV. mais l'exemple de la Cour avoit introduit par tout le luxe & l'oisiveté à un tel point, que l'on vit bientôt la misere devenir générale; cela donna lieu à un Edit fort singulier, on défendoit à toutes personnes, sous de rigoureuses peines, de donner l'aumône dans les rues & de soulager les mendians; comme si en fermant leurs entrailles à la compassion, on remédioit à la misere des autres. Cela pouvoit à la vérité obliger ces malheureux à quitter Paris, & éloigner des yeux des Ministres des objets dont la vue leur reprochoit leur incapacité & leur peu de soin (*b*).

Le Chevalier de Guise tue en un mois de tems les Barons de Luz pere & fils. 1613.

Il étoit bien difficile, même aux gens les plus prudens & les plus expérimentés, engagés dans les intrigues de la Cour, de marcher longtems dans ces labyrinthes de dissimulation & de fausseté, avec quelque sureté. Le Baron de Luz, qui passoit pour un des Courtisans les plus déliés, avoit quitté le parti des Guises, liés alors avec les Ministres, pour se livrer aux Princes. Les Guises en furent fort piqués, ensorte que le Chevalier de Guise, attaqua le Baron, quoiqu'âgé, dans la rue, & le tua sur la place (*c*). La Reine en fut avec raison fort irritée, chargea le Parlement de poursuivre le Chevalier, & emploia son autorité pour faire sortir de l'Hotel de Guise la Noblesse qui s'y étoit assemblée; mais le Chancelier fut si timide & silent, que l'affaire traina en longueur, de façon que la colere de la Régente eut le tems de se calmer. Un nouvel incident auroit dû semble-t-il la rallumer. Le fils du Baron de Luz, voiant que la qualité du meurtrier de son pere le mettroit à couvert de la Justice malgré les promesses de la Reine, lorsqu'il s'étoit jetté à ses pieds & lui avoit demandé justice, résolut de se la faire à lui-même suivant la mode du tems; il fit appeller le Chevalier de Guise, & eut le même sort que son pere (*d*). Au lieu de regarder avec horreur un homme qui dans l'espace d'un mois avoit tué le pere & le fils qu'elle aimoit, la Reine témoigna à l'exemple de la Cour, qu'elle consideroit comme une grande générosité, qu'un homme de la qualité du Chevalier de Guise eût bien voulu mesurer son épée avec celle d'un simple Gentilhomme, non seulement elle accorda sa grace au Chevalier, mais le nomma Lieutenant-Général du Roi en Provence; ensuite pour rendre la contradiction plus sensible, elle donna un Edit sévere contre les duels (*e*). Le triomphe du Chevalier ne fut pas de longue durée; il périt l'année suivante de l'éclat d'un canon, auquel il voulut mettre le feu & qui creva (*f*).

Le Marquis d'Ancre se ...

Le Marquis d'Ancre étoit toujours fort lié avec les Princes, & les secondoit de tout son pouvoir pour perdre les Ministres; mais il manqua

(*a*) Mem. de la Régence, Mercure François, Mem. de Rohan.
(*b*) *Winwood's* Memorials T. III.
(*c*) *Henault*, *Le Vassor* Hist. de Louis XIII. L. IV.
(*d*) Les mêmes.
(*e*) Les mêmes.
(*f*) *Henault*, Mercure François.

Section XI. Histoire de Louis XIII. jusqu'à la mort du Maréchal d'Ancre.

son coup; les Ministres trouverent moyen d'avoir une audience de la Reine, lui firent sentir que le Favori préféroit ses intérêts particuliers aux siens, qu'en les abandonnant & en se mettant entre les mains des Princes, elle seroit obligée de recevoir les Ministres qu'ils lui donneroient, perdroit bientôt toute son autorité, & n'auroit plus que le simple titre de Régente (*a*). La Reine convaincue de cette vérité éloigna le Marquis de ses bonnes graces, qu'elle ne lui avoit accordées qu'en considération de la Galigaï sa femme; celle-ci avoit un si prodigieux pouvoir sur l'esprit de la Régente, que le peuple, & dans la suite le Parlement par complaisance, l'attribua à la magie (*b*). Le Marquis se trouva fort embarrassé, & à la fin il conseilla aux Princes d'avoir recours à l'expédient ordinaire & de se retirer de la Cour. Ils suivirent son conseil. Le Prince de Condé, & les Ducs de Bouillon & de Nevers partirent par l'avis d'un homme, qu'ils auroient à peine daigné regarder, il y avoit dix ans (*c*). Cet expédient n'aiant pas eu le succès qu'il en attendoit, le Marquis en employa un autre; il entra en liaison avec M. de Villeroi, & conclut le mariage de sa fille avec le petit-fils de ce Ministre; en conséquence de cette nouvelle liaison, il proposa de reconcilier les Princes avec les Ministres, aux dépens du Duc d'Epernon & de la Maison de Guise (*d*). Il rentra par ce moyen dans les bonnes graces de la Reine. Vers la fin de l'année le Maréchal de Fervaques étant mort on donna le bâton à M. de Souvré Gouverneur du Roi, mais celui-ci l'ayant remis peu après au Roi, on le donna au grand étonnement de toute la France au Marquis d'Ancre: celui-ci se crut alors trop grand Seigneur pour marier sa fille dans la famille de Villeroi, desorte qu'il rompit sans beaucoup de cérémonie le mariage projetté (*e*). Une preuve du luxe & de l'esprit de dissipation qui regnoit, c'est qu'on publia un Edit qui défendoit de porter de l'or & de l'argent sur les habits. On établit aussi une Chambre de Justice pour réformer les abus qui s'étoient glisses dans les Hopitaux & autres Maisons de Charité; sujettes toujours à cet inconvénient dans les tems de nécessité (*f*).

Maréchal d'Ancre avec les Princes.

Les Princes se retirent de la Cour. 1614.

Au dernier changement arrivé à la Cour, le Duc d'Epernon, qui en entendoit le manege autant qu'homme de son tems, se retira à Metz fort mécontent. Mais la rupture entre le Maréchal d'Ancre & M. de Villeroi aiant de nouveau changé la face des affaires; les Princes sans consulter le Maréchal, résolurent de se retirer de la Cour, de se lier ensemble & de menacer d'une guerre civile, si la Reine ne consentoit à leurs demandes. Le prétexte étoit le bien public & la réformation des abus qui s'étoient glissés dans l'Etat. Le véritable motif étoit que le tems de la Majorité du Roi approchoit, & qu'alors des entreprises de cette nature, auroient été plus hazardeuses (*g*). Le Prince de Condé partit le premier, le Duc de

(*a*) Hist. de la Mere & du Fils, Mem. de la Régence, *[illegible]* ubi sup.

(*b*) Mem. de la Régence, *Dupleix* Hist. de Louis XIII.

(*c*) Mercure François.

(*d*) Le même, Mem. de Bassompiere, *Le Vassor* T. I. p. 451.

(*e*) Hist. de la Mere & du Fils.

(*f*) *Du Pui* Hist. de Louis XIII. Mercure François.

(*g*) Mem. de la Régence, Hist. de la Mere & du Fils.

SECTION XI. *Histoire de* Louis XIII. *jusqu'à la mort du Maréchal* d'Ancre.

Mayenne le suivit, & puis le Duc de Nevers & le Duc de Longueville; le Duc de Bouillon se retira le dernier; il s'étoit toujours jusques-là ménagé avec la Cour, & promit en partant d'employer ses bons offices pour empêcher les Princes de s'écarter de leur devoir. Le Duc de Vendôme étant aussi sur le point de se retirer, la Reine le fit arrêter (*a*). Les Princes s'assemblerent à Mezieres, d'où le Prince de Condé envoya un Manifeste en forme de Lettre à la Régente, où les anciennes plaintes étoient renouvellées dans la forme la plus propre à faire impression. La Reine, par le conseil de ses Ministres, publia une longue réponse à ce Manifeste, elle y déclaroit le dessein où elle étoit d'assembler les Etats Généraux, quand le Roi son fils seroit Majeur; elle nioit la plupart des faits avancés, & tournoit l'article des libéralités excessives, qu'on lui reprochoit, & qu'elle ne pouvoit nier, contre ceux-mêmes, qui en avoient profité (*b*). Les choses ne demeurerent pas longtems dans cet état, le Conseil de la Reine étant partagé. Le Duc d'Epernon, qu'on avoit rappellé de Metz, le Duc de Guise & M. de Villeroi vouloient qu'on soutint le Manifeste de la Reine par les armes, d'autant plus que les Parlemens auxquels le Prince avoit envoyé le sien, n'avoient point répondu & que la plupart des Seigneurs avoient remis le paquet qui leur étoit adressé à la Régente, sans l'ouvrir. Mais le Chancelier & le Maréchal d'Ancre opinerent à tenter la voie de la négociation, le premier par un effet de sa timidité naturelle, & l'autre pour rendre service aux Princes (*c*), ce dernier avis, qui n'étoit pas le meilleur, fut suivi. La Reine envoya des Commissaires dont le Duc de Ventadour étoit le chef pour traiter; les conférences se tinrent d'abord à Soissons, & ensuite à Sainte-Menehould & ce fut là que se conclut le Traité, que le Sieur de Bullion porta à la Reine. On y regla, que les Etats Généraux seroient convoqués, & qu'on redresseroit les autres griefs; mais les principaux articles furent secrets. Le Prince de Condé devoit avoir Amboise jusqu'à la tenue des Etats, avec quatre-cens cinquante mille livres, le Duc de Mayenne cent mille écus & la survivance du Gouvernement de Paris; le Duc de Longueville une pension de cent mille livres, & les autres à proportion; outre cela le Roi devoit déclarer par Lettres Patentes, qu'ils n'avoient rien fait contre son service (*d*).

Le Traité de Sainte-Menehould est confirmé.

Ce Traité déplut fort à la Cour. Les Princes n'avoient que peu de forces, & la Reine avoit déja un bon corps de Troupes; & elle avoit obtenu du Duc de Rohan, moyennant une somme d'argent, qu'il donnât sa démission de la charge de Colonel Général des Suisses, dont elle revêtit M. de Bassompiere (*e*). Les Ducs de Guise & d'Epernon, Bellegarde, le Cardinal de Joyeuse & Villeroi, vouloient qu'on rejettât le Traité, comme injurieux à l'autorité Royale, pour le maintien de laquelle ils témoignoient un grand zele. Le Chancelier, le Maréchal d'Ancre & le Président Jeannin qui avoit été un des Commissaires de la Reine, étoient pour

(*a*) Mercure François, *Winwood* T. III.
(*b*) *Du Pui* l. c. Hist. de la Mere & du Fils & al.
(*c*) Les mêmes.
(*d*) Mercure François, *Matthieu* l. c. Mem. de la Régence.
(*e*) Mem. de Bassompiere T. I. p. 328 & suiv. Mem. de Rohan T. I. P. I.

la paix, à quoi d'abord la Reine elle-même n'étoit pas portée. Elle avoit été néanmoins si allarmée, au commencement de ces troubles, de tout ce que les Mécontens publioient contre elle, qu'elle eut la pensée d'aller au Parlement se démettre de la Regence. Barbin son Maître d'Hotel, plus courageux que ses Ministres, la fit renoncer à ce dessein, en lui représentant qu'elle sacrifieroit son repos, sa réputation, & la sureté de son fils, pour faire plaisir à ses ennemis (*a*). Mais lorsqu'elle se vit des forces supérieures, & qu'elle entendit tous les jours les discours du Duc d'Epernon, qui sur ces sortes d'affaires passoit pour un oracle, elle témoigna une fermeté digne de son rang. Elle changea neanmoins bientot de sentiment; le Chancelier, qui s'apperçut que le retardement du double mariage étoit l'article qui lui tenoit le plus au cœur, insinua qu'on pourroit le regler à sa satisfaction; le Marechal d'Ancre lui fit voir, que quoique les Ducs d'Epernon & de Guise tinssent le meme langage, ils ne laissoient pas de se haïr mortellement; mais ce fut le Président Jeannin qui la persua la efficacement (*b*). Il lui fit remarquer que les Princes avoient beaucoup d'amis secrets; que le Duc de Rohan engageroit infailliblement les Réformés à prendre leur parti; que les Princes d'Allemagne, le Duc de Lorraine & le Roi Catholique meme leur avoient offert du secours, desorte qu'il valoit mieux pacifier les choses jusqu'à la Majorite du Roi, d'autant plus qu'elle approchoit (*c*). Nonobstant tout cela, on ne sait pas trop quel tour les affaires auroient prises, si Villeroi n'avoit changé d'avis; il avoit rompu avec le Chancelier, & avoit tâche de l'éloigner; mais voiant qu'il ne pouvoit y réussir, il se jetta dans l'autre Parti, & la Régente persuadée par ses raisons, consentit au Traite, qui fut signé & publié vers la mi-Mai après que l'article du double mariage eut éte modifié (*d*).

Les troubles n'etoient pas encore finis. Le Duc de Vendôme qui avoit été arreté & retenu prisonnier au Louvre au mois de Fevrier, s'étant échapé quelques jours après alla tout droit en Bretagne; mais il y trouva tout declaré contre lui, le Duc de Montbazon qui commandoit au nom du Roi, & le Parlement disposé à le soutenir. Il ne laissoit pas pourtant d'avoir des amis, ou pour mieux dire il trouva tant de gens affectionnés encore à la Maison de Mercœur, qu'il s'empara du Fort de Blavet, & commença à le fortifier. Peu à peu son Parti grossit tellement, qu'il ne voulut point accepter le Traité de Sainte Menehould, quoiqu'il y eût été compris (*e*). Au bout de quelques semaines on vit aussi que le Prince de Condé, bien que maître d'Amboise, travailloit à se saisir de Poitiers. Ce fut alors que la Reine pour la premiere fois écouta des conseils plus sages; aiant assemblé une petite Armee de bonnes Troupes, elle mena son fils d'abord a Poitiers, & dela en Bretagne, & elle fut convaincue par expérience, que la presence du Roi a la tete de ses Troupes étoit la voie la plus courte & la plus efficace d'appaiser les troubles. Le Prince de Condé,

Section XI. *Histoire de* Louis XIII. *jusqu'à la mort du Marechal* d'Ancre.

Troubles excités en Bretagne par le Duc de Vendôme.

(*a*) Hist. de la Mere & du Fils, Hist. d'Epernon.
(*b*) *Matthieu* ubi sup.
(*c*) Mercure François.
(*d*) Abreg. Chron. De l'Hist. de France, T. XI Edit. de 17[illegible]5.
(*e*) Mem. de la Régence, Hist. de la Mere & du Fils.

SECTION XI. *Histoire de* LOUIS XIII. *jusqu'à la mort du Maréchal d'Ancre.*

qui peu auparavant s'étoit plaint de l'Evêque & du Maire de Poitiers, parcequ'ils avoient conſervé cette ville au Roi, prit alors le parti de la ſoumiſſion, & demanda des Lettres d'abolition (*a*). Le Duc de Vendôme jugea à-propos d'en faire autant, & ſouhaita d'être compris dans le Traité, qu'il avoit rejetté avec tant de mépris. La Reine, après avoir fait raſer Blavet, retourna à Paris vers le milieu de Septembre.

Majorité du Roi.

Le Roi étant entré dans ſa quatorzieme année, ſignala le premier acte de ſa Majorité en confirmant l'Edit de Nantes & tous les autres Edits contre les Duelliſtes & les Blaſphemateurs (*b*). Le lendemain il alla tenir ſon Lit de Juſtice au Parlement, & y déclara en peu de mots qu'il prenoit lui-même le Gouvernement du Royaume; il décida à cette occaſion que les Cardinaux précéderoient les Pairs Eccléſiaſtiques, ce qui fit que les derniers n'aſſiſterent point à la cérémonie. Conformément au Traité de Sainte-Menehould, les Etats s'aſſemblerent à Sens, d'où ils furent transférés à Paris, où ils ſiegerent longtems & firent peu de choſe. La Reine-Mere ſe trouva alors plus libre qu'elle ne l'avoit été juſques là, car bien que le Roi ne fit rien ſans ſon avis, tout ſe feſoit au nom & par l'autorité de ce Prince (*c*).

Assemblée des Etats où il ne se fait rien d'important.

Le grand but des Princes en inſiſtant ſur la convocation des Etats, étoit de les faire entrer dans l'examen des principaux articles de la Lettre ou du Manifeſte du Prince de Condé, & ils ſe flatoient d'y réuſſir. Mais les Miniſtres connoiſſoient mieux le terrein, ils laiſſerent agir les Etats à leur gré, perſuadés que les trois Ordres ſe croiſeroient les uns les autres, ce qui arriva auſſi, & ils ſe ſéparerent le 23 de Fevrier 1615 ſans avoir rien fait de digne d'attention. Une choſe parut fort extraordinaire; c'eſt que quoiqu'ils ſe fuſſent plaints hautement de la multitude des Offices, le Maréchal d'Ancre, créa, pendant leurs ſéances trois Tréſoriers des penſions, dont il ſe fit bien payer (*d*). Les Princes ſe tournerent alors du côté du Parlement, qui aiant été hautement inſulté par le Duc d'Epernon, prêta d'autant plus volontiers l'oreille à leurs inſinuations, & il cauſa quelque embarras aux Miniſtres par ſes remontrances (*e*). Le Prince de Condé pour donner une marque de ſa ſincerité remit Amboiſe, qui lui avoit été accordé juſqu'à la tenue des Etats. Le Maréchal d'Ancre, dont la puiſſance alloit juſqu'au prodige, engagea la Reine, malgré elle, à en donner le Gouvernement à un jeune homme, qui paroiſſoit être dans les bonnes graces du Roi (*f*). C'étoit M. de Luynes, qu'il vouloit s'attacher par cette faveur, eſpérant même d'obliger le Roi (*). Le Parlement continua toujours

(*a*) Abr. Chronol. l. c.

(*b*) Mercure François, Hiſt. de la Mere & du Fils.

(*c*) Mem. de la Régence, *Matthieu* Hiſt. de Louis XIII.

(*d*) Mem. de la Régence, Hiſt. de la Mere & du Fils.

(*e*) Abregé Chron. *ubi ſup.*

(*f*) Mem. de la Régence, Hiſt. de la Mere & du Fils.

(*) Si nous en croions des Auteurs, qui avoient le moyen d'être bien inſtruits de l'Hiſtoire de ce tems-là, le Favori du Roi n'étoit pas d'une grande naiſſance. Son Grand-pere étoit Guillaume Segur, Chanoine de Marſeille; il avoit une Ménagere, qui s'appelloit Albert, dont il eut un fils, qu'il nomma de Luynes, du nom d'une petite Mai-

ſes délibérations, bien qu'il n'ignorât point de quel œil la Cour les regardoit, & que le Roi avoit défendu aux Princes & aux Pairs de ſe trouver à ſes délibérations, enfin il donna un arrêt, qui fut ſupprimé par un autre du Conſeil. Ce qui n'empecha pas que la vénération que le peuple avoit pour le Parlement ne tint la Cour en reſpect (*a*).

Section XI. Hiſtoire de Louis XIII. jusqu'à la mort du Maréchal d'Ancre.

Pendant ces démelés, le Prince de Condé n'avoit point paru, mais bientot après il donna de nouvelles marques de mécontentement. Le Maréchal d'Ancre avoit pris depuis peu poſſeſſion de ſon Gouvernement d'Amiens, & ſur quelque leger mécontentement il fit aſſaſſiner le Sergent-Major de la citadelle; il voulut même faire pendre le Prévot ſans forme de procès; mais les Officiers de la Garniſon aiant proteſté qu'ils abandonneroient la Place, le Maréchal ordonna de le relacher, quoiqu'il eût deja la corde au cou (*b*). Le Prince de Condé publia un nouveau Maniféſte, contenant les ſujets de plainte qu'il avoit; il y expoſoit les inſolences du Marechal d'Ancre, la diſſipation du Tréſor du Roi, le peu

Le Prince de Condé ſe revolte encore.

1615.

(*a*) Mercure François & al. (*b*) Mercure François.

ſon qu'il avoit entre Aix & Marſeille (1). Il en eut encore un ſecond fils, qui prit le parti des armes, qui ſe fit quelque réputation & fut connu dans le monde ſous le nom de Capitaine de Luynes. Il acquit quelque bien, dont le revenu n'alloit qu'à douze-cens Livres par an, qui provenoient d'un Pré, appellé Brante, & d'une petite Isle du Rhone, nommée Cadenet. Son fils aîné fut Page du Comte de Lude, & il fit entrer bientôt ſes deux freres dans la même Maiſon. Leur civilité & leur diligence les y firent aimer, & dans la ſuite M. de Varennes les recommanda à Henri IV. qui donna a l'aîné une penſion de quatre-cens écus, dont les trois freres ſubſiſterent juſqu'au tems qu'ils furent mis auprés du Dauphin, alors les appointemens de l'aîné furent augmentés juſqu'à douze-cens écus. La reſſemblance du nom d'Albert avec celui d'Albret, fit prendre à M. de Luynes les airs d'un homme de grande qualité, & fit qu'il donna à ſes freres les noms de M. de Cadenet, & de M. de Brante. Il étoit ſi bienfait, que quand on demandoit en France, comment il étoit parvenu en ſi peu de tems à une ſi grande fortune, on répondoit communément, *vous ne l'avez jamais vu*, comme ſi la vue ſeule de ſa perſonne ſuffiſoit pour juſtifier la faveur dont ſon Maître l'honoroit. D'abord M. de Luynes ne ſe mêla que des plaiſirs de ſon Maître, les premieres marques de ſa faveur durent leur origine au préſent qu'il fit au Roi de deux Pies-grieches, que l'on avoit dreſſées à fondre ſur les petits oiſeaux, comme les oiſeaux de proye fondent ſur le gibier. Ce fut par de petits ſervices de cette nature, que de Luynes s'inſinua dans la faveur de Louis; il affecta de ne penſer qu'à des amuſemens, pour ne pas ſe rendre ſuſpect à ceux qui ſans cela auroient pris ombrage de ſa faveur; ils crurent qu'il ne ſavoit rien faire au delà de ce dont il affectoit de s'occuper, & il ne leur monta pas à l'eſprit que ce jeune chaſſeur avoit l'ambition de s'élever plus haut, deſorte qu'ils furent les dupes de leur raffinement & de ſon artifice. C'eſt ce que dépeint élégamment un Noble Vénitien (2); mais il n'eſt pas bien poſſible de rendre ce qu'il dit parceque le tour y fait beaucoup, *Prevaleva il Signor de* Luynes, *Gentilhuomo d'Avignon, di non alti natali, assunto i tre otto appreſſo il Re, acciochè con le caccie, con gli uccelli, e con altri minuti piaceri lo tratteneſſe. Ma egli conqueſi l'irreti, in modo tale, che face preſſo tutti il regno ſua preda.* La Fortune ne lui fut pas moins favorable, qu'elle l'avoit été à Concini, elle l'éleva plus promptement & plus haut, & quand elle ne put le faire monter davantage, elle le fit mourir dans une conjoncture critique, comme ſi elle avoit voulu prévenir ſa chute. [J'ajouterai ici que ſi l'Auteur Anglois avoit conſulté M. le Laboureur (3) qu'il cite dans l'Original, il auroit vu une Genealogie de M. de Luynes bien differente de celle qu'il a adoptée, Rem. du Trad.]

(1) Hiſt. de la Mere & du Fils T. I. p. 262. Bernard Hiſt. de Louis XIII. L. IV.
(2) Nani L. III.
(3) *Le Laboureur* Addit. aux Mem. de Caſtelnau L. VI. p. 415.

Section XI. *Histoire de Louis XIII. jusqu'à la mort du Maréchal d'Ancre.*

de soin à découvrir les assassins du feu Roi, l'introduction des Juifs, des Sorciers & des Magiciens, le mépris pour les Alliés naturels de la France, & l'infraction des Edits en faveur des Huguenots; il finissoit en demandant que le Roi retardât son mariage, jusqu'à ce que les affaires domestiques de son Etat fussent réglées (*a*). Le Roi, ou pour mieux dire la Reine-Mere persistant à vouloir achever le double mariage, & à s'avancer à ce dessein sur la frontiere avec une Armée, elle engagea le jeune Roi à aller à la Bastille pour y prendre deux millions & demi, comme il fit; il vit à cette occasion le Comte d'Auvergne, à qui il promit la liberté, qu'il n'obtint néanmoins qu'assez longtems après. Les Princes qui suivoient le parti du Prince de Condé étoient les Ducs de Longueville, de Mayenne & de Bouillon, avec plusieurs Seigneurs; d'autre part le Roi avoit avec lui, les Ducs de Guise, d'Elbœuf, d'Epernon & d'Uzés. Après avoir pourvu du mieux qu'il fut possible à la sureté de Paris, il se mit en voyage ou en marche vers la frontiere, environ la mi-Août, avec une escorte de douze-cens chevaux, & de quatre mille hommes de pied (*b*).

Guerre Civile peu importante des deux côtés.

L'Armée Royale contre les Princes étoit commandée par le Maréchal de Bois-Dauphin, & composée d'environ douze mille hommes. Cela n'empêchoit point, que le mécontentement du peuple ne fût si grand, & les prétextes des Mecontens si spécieux, s'ils avoient eu réellement en vue ce qu'ils disoient dans leurs Manifestes, que leurs Troupes grossissoient tous les jours, qu'ils remporterent divers avantages sur l'Armée du Roi, & que les Ducs de Nevers & de Vendôme s'étant déclarés pour eux, & le Duc de Bouillon aiant obtenu un renfort de Cavalerie Allemande, le Prince de Condé résolut de passer la Loire pour joindre l'Armée Protestante commandée par le Duc de Rohan (*c*). Malgré la guerre civile, l'échange des deux Princesses se fit dans l'Isle des Faisans; le Roi & la Reine firent leur entrée dans Bourdeaux, & y reçurent la bénédiction nuptiale le 25 de Novembre. Le reste de l'année se passa d'une part à conclure un Traité entre les Princes & les Réformés, quoique le Roi eût declaré les premiers rebelles & criminels de Leze-Majesté (*d*). D'autre part le Roi partit de Bourdeaux avec peu de Troupes, commandées par le Duc de Guise; le nombre en étoit fort diminué par la retraite des Suisses Protestans, qui s'en étoient retournés chez eux. Quelques Historiens se recrient sur leur procedé dans cette occasion, bien qu'il fût parfaitement dans les termes de leur Capitulation, car ils ne se retirerent qu'après que les Protestans de France eurent pris les armes, & par conséquent s'ils avoient servi, ç'auroit été contre ceux de la méme religion qu'eux. Ce fut au commencement de ces troubles que mourut la Reine Marguerite de Valois, qui durant ce regne avoit vécu en fort bonne intelligence avec la Cour, & n'avoit pris aucune part aux Factions & aux intrigues de l'Etat (*e*) (*).

On

(*a*) Mem. de la Régence, *Mathieu* Hist. de Louis XIII.

(*b*) Mem. de la Régence, Hist. de la Mere & du Fils.

(*c*) Mem. de Rohan.

(*d*) Les mêmes. Mercure François.

(*e*) Tous les Historiens de France.

(*) Nous avons parlé si souvent & assez amplement de cette Princesse, comme Reine, que

On a vu rarement qu'un Prince aussi jeune que Louis, dont le Royaume étoit si rempli de troubles, ait pu les appaiser sans préjudicier à l'Autorité Royale; on doit donc être moins surpris de l'issue de la guerre civile, qui fut telle, qu'on devoit naturellement s'y attendre. Le Roi & la Reine avoient assez de gens avec eux, qui les sollicitoient de pousser la guerre vigoureusement, & d'affermir une fois pour toutes l'Autorité Royale contre tous ceux qui s'y opposoient (a). Mais d'autres représentoient que la ruine de toute la France ou d'une partie ne pouvoit jamais être avantageuse au Roi; que l'issue de la guerre étoit toujours incertaine; que les Pro

SECTION XI. Histoire de Louis XIII. jusqu'à la mort du Marechal d'Ancre.

Quelques personnes de la Cour & le Prince travaillent pour la paix.

(a) Hist. du Duc d'Epernon, Hist. de la Mere & du Fils.

que nous nous bornerons ici à sa vie privée. Tous les Historiens conviennent unanimement, que sa qualité de fille, de sœur & de femme de Roi l'élevoit moins encore au dessus des personnes de son sexe, que sa beauté & son esprit. La vivacité de son esprit, la douceur de sa voix, ses manieres affables, sa facilité à s'exprimer, son air majestueux, & la dignité qui regnoit dans toutes ses actions, & qu'elle conserva jusqu'à sa mort, la firent regarder comme une personne incomparable, malgré tous ses écarts. Henri III, son frere, qui ne l'aimoit point, rendit ses galanteries si publiques, qu'il fut impossible à son mari de continuer à avoir seulement les apparences d'un commerce honnête avec elle. Il l'envoya au Château d'Usson en Auvergne, où elle étoit sous la garde du Marquis de Canillac, qui devint bientôt son prisonnier, & perdit dit-on sa liberté, en contemplant trop les bras de cette Venus; elle demeura plusieurs années dans ce Château, & y passa son tems d'une maniere que l'Histoire nous dispense de rapporter. Elle donna son consentement à la cassation de son mariage en des termes qui lui font honneur, „ Il „ est juste, dit-elle, que je me soumette à la volonté de celui qui a soumis la fortune „ par sa valeur". Après la naissance du Dauphin, elle vint à Paris & logea d'abord à l'Hotel de Sens, mais un de ses Favoris ayant été assassiné à la porte, elle ne voulut plus y rentrer. Elle se retira au Fauxbourg Saint-Germain, & fit bâtir un Hotel, & y tint sa Cour avec plus de magnificence que de régularité. Elle étoit la derniere de la Maison Royale de Valois, & possédoit la qualité distinctive de cette Maison, savoir la libéralité au plus haut point. Jamais elle ne donnoit qu'en s'excusant sur la médiocrité du don, quoique considerable, & bien qu'il surpassât l'attente de celui qu'elle favorisoit, il ne la contentoit pas elle-même, & ne lui ôtoit pas l'envie de donner davantage. Il est vrai que ses générosités étoient souvent mal-entendues; mais cela venoit de ce qu'elle avoit pour maxime, qu'il valoit mieux recompenser souvent des apparences, que de laisser une seule fois le vrai mérite sans recompense. Son Palais étoit le Sanctuaire des gens de Lettres, elle parloit avec facilité & une correction, que peu de femmes ont. Ses Poësies sont des preuves incontestables de son génie; ses Mémoires n'ont pas leurs pareils pour l'élégance & la délicatesse, & si elle n'avoit pas manqué d'une vertu, on auroit pu avec fondement la mettre au nombre des Muses & des Graces. C'est quelque chose d'étonnant que le courage & la constance avec laquelle elle soutint son malheur, ou le changement de sa fortune; & si sa condition eut quelle chose de singulier, elle soutint cette singularité d'une façon toute extraordinaire. La Duchesse de Valois s'attira le même respect, qu'on auroit pu avoir pour la Reine de France. Au lieu de fuir le Roi, la Reine ou la Cour, elle se concilia leur estime & même leur amitié. En déclarant le Dauphin son héritier, il devint en quelque façon son fils; elle l'alloit voir régulierement, de même que les autres enfans du Roi, & leur témoignoit une tendresse décente. Aussi Henri lui rendoit-il quelquefois visite, la Reine plus souvent, & après la mort du Roi ces deux Princesses vécurent en sœurs. Jusqu'à la fin de sa vie elle fut inégale, mêlant les plaisirs avec la dévotion; l'amour des Sciences avec la vanité, un grand fond de charité, avec beaucoup d'injustice; car quoiqu'elle visitât fréquemment les Eglises, qu'elle fit plus ou moins de [illegible] à presque toutes les Maisons religieuses de Paris, & qu'elle ordonnât que son corps fût enterré dans la Chapelle d'un Monastere qu'elle avoit fondé, elle laissa des dettes. Elle mourut le [illegible] de Mars 1615, âgée environ de soixante ans.

SECTION XI. *Histoire de* LouisXIII. *jusqu'à la mort du Maréchal* d'Ancre.

testans appelleroient des Etrangers à leur secours; que des conquêtes pouvoient rendre la puissance de quelques personnes trop grande & dangereuse, & que dans le fonds une paix même desavantageuse étoit préférable à une longue & ruineuse guerre. D'autre part le Prince de Condé, le Duc de Bouillon, & quelques autres, souhaitoient la paix pour leur avantage particulier, disent les Historiens de France; mais les Ducs de Sulli, de Rohan & de la Trimouille, & les Députés de l'Assemblée des Protestans, étoient fort éloignés de desirer un accommodement. La vérité est, que les derniers se conduisoient sagement & avec résolution; ils représentoient au Prince de Condé, qu'il avoit été trop loin, pour pouvoir jamais se fier à la Cour; qu'après avoir pris deux fois les armes contre son Souverain, il ne pouvoit trouver sa sureté, qu'en fesant des conditions, qui ne lui laissassent plus rien à craindre, & qu'en se maintenant dans son Gouvernement, où environné des Protestans, il ne seroit pas aisé de le forcer (*a*). Mais lorsqu'ils s'apperçurent que le Prince étoit toujours porté à traiter, ils insisterent pour qu'il demandât des conditions, qui rendissent la paix solide.

Traité de Loudun. 1616.

Au commencement de l'année, le Roi vint en Poitou avec son Armée, comme s'il avoit dessein de signaler sa premiere campagne par une bataille, & il consentit néanmoins que le Chevalier Thomas Edmondes, Ambassadeur d'Angleterre, fit quelques ouvertures de paix. Comme cela demandoit que les Princes eussent une conférence ensemble, on forma le projet de les enlever, & le Duc de Guise fut chargé de l'exécution; comme l'affaire échoua, on soupçonna le Duc d'avoir fait avertir le Prince de Condé; s'il le fit il agit en homme qui avoit plus d'honneur, que ceux qui sous prétexte de traiter, vouloient faire, ce qu'ils désesperoient d'exécuter durant la guerre déclarée. On convint enfin de s'assembler à Loudun & d'une suspension d'armes (*b*). Le Duc de Vendôme, qui avoit affecté une espece de neutralité, & avoit obtenu de l'argent & des commissions du Roi pour lever des Troupes, ne tint point la suspension d'armes, ce qui obligea le Roi d'envoyer un corps de Troupes contre lui; il fut contraint alors de lever le masque & de se déclarer pour les Princes, afin de profiter de leur protection. Il seroit inutile d'entrer dans le détail des négociations; il suffira de dire que les Princes obtinrent presque tout ce qu'ils demanderent; on promit de remédier aux griefs publics; on donna aux Réformés toute sorte de sureté; on ôta le Gouvernement d'Amiens au Maréchal d'Ancre, & on annulla tous les Edits par lesquels les Princes & ceux de leur Parti avoient été déclarés rebelles (*c*). Ce qui plut extrêmement au Prince de Condé, c'est qu'il fut déclaré chef du Conseil, comptant que par là il seroit maître des affaires, mais ceux qui engagerent la Reine à passer cet article avoient d'autres idées. Le Traité fut conclu au commencement de Mai; ce qu'il y eut de plus extraordinaire, c'est qu'outre cinquante-sept articles contenus dans l'Edit, qu'on envoya au Parlement,

(*a*) Mem. de la Régence, Mem. de Rohan.

(*b*) Mercure François T. IV. Mem. de la Régence, *Winwood* T. III. Negociat. of Edmondes.

(*c*) Mem. de la Régence & al.

pour le vérifier, il y avoit un Acte d'articles secrets, contenant des gratifications particulieres, qui étoit cacheté. Le Parlement eut beaucoup de peine à vérifier ce qu'il ignoroit, mais sur les assurances qu'on lui donna que ces Articles ne contenoient rien de plus que les articles secrets de l'Edit de Nantes, il consentit enfin à les passer pour rendre la paix à l'Etat (*a*). Le Prince de Condé fut au fond la dupe de ce Traité par sa propre faute, aiant pris le Gouvernement de Berri & de Touraine, au lieu de celui de Guienne, moyennant une gratification de cinq-cens mille écus.

SECTION XI. *Histoire de* Louis XIII. *jusqu'à la mort du Maréchal* d'Ancre.

Disgrace du Chancelier.

Le Prince ne se rendit pas, après la conclusion de la paix, d'abord à la Cour, où il se fit quelques grands changemens. Le Chancelier avoit fait quelque chagrin à Villeroi; ce Secretaire, conjointement avec le Président Jeannin, avoit eu si grand soin de faire comprendre à la Reine que le Chancelier étoit un homme timide & qui manquoit de capacité, que cette Princesse résolut de s'en défaire (*b*). Aussitôt que le Chancelier s'apperçut qu'il étoit menacé de disgrace, il s'adressa à Villeroi & à Jeannin, & leur dit qu'ils se trompoient par rapport à eux-mêmes, à lui & à celui qu'ils vouloient lui donner pour successeur, que sa disgrace seroit le prélude de la leur. Ils travaillerent alors à le maintenir, mais inutilement; la Reine lui ôta les sceaux & les donna à Guillaume du Vair, premier Président du Parlement de Provence, homme d'une grande capacité dans sa profession, & qui auroit paru supérieur à cette dignité, s'il n'en avoit jamais été revêtu.

Le Parlement mortifie le Maréchal d'Ancre.

Le Maréchal d'Ancre essuya une grande mortification de la part du Parlement. Il étoit resté à Paris pendant l'absence de la Cour; un jour s'étant présenté à la porte de la ville avec toute sa suite pour sortir; la Garde Bourgeoise l'arrêta, un Cordonnier qui commandoit, lui demanda son passeport, suivant les ordres du Roi; le Maréchal ménaça, mais envain, & fut obligé de s'en retourner. Après le retour de la Cour, il fit ordonner à deux de ses valets de donner des coups de bâton au Cordonnier, ce qu'ils firent avec tant de violence qu'ils le laisserent pour mort; le Guet arrêta les deux coupables; l'Ecuyer que le Maréchal avoit chargé de ses ordres se sauva; mais les deux valets furent condamnés, par le Parlement à être pendus; & malgré tout ce que le Maréchal & sa femme purent faire, la sentence fut exécutée. Cette avanture ne servit qu'à les rendre plus odieux (*c*).

Retour du Prince de Condé à la Cour.

Les Ducs de Mayenne & de Bouillon firent tous leurs efforts pour retarder le retour du Prince de Condé à la Cour, afin d'y avoir plus de pouvoir; le Maréchal d'Ancre en fut picqué parcequ'il comptoit beaucoup, mais sans juste raison, sur le Prince. A la fin le Prince arriva à Paris, & par le crédit du Maréchal, il eut presque seul la direction des affaires; mais l'un & l'autre firent voir qu'ils n'y étoient pas propres. Le Maréchal, fier de la protection du Prince, négligea ses nouveaux amis les Ducs de Mayenne & de Bouillon, & pour faire sa cour au Prince, il rompit avec

(*a*) Hist. de la Mere & du Fils, Mem. de *Bassompiere* T. I. p. 396 & suiv.

(*b*) Les mêmes, Mem. de la Régence.

(*c*) Mercure François T. IV. Hist. de la Mere & du Fils.

Section XI. *Histoire de* Louis XIII. *jusqu'à la mort du Maréchal* d'Ancre.

les Ducs de Guise & d'Epernon ses anciens amis (*a*). Le Duc de Bouillon qui gouvernoit entierement le Prince, l'engagea à faire dire au Maréchal d'Ancre, qu'il retiroit la parole qu'il lui avoit donnée de le proteger; ce qui intimida tellement le Maréchal, qu'il partit pour la Normandie, où sa femme ne put le suivre, à cause d'une grande foiblesse qu'elle eut (*b*).

Le Prince de Condé est arrêté.

Le Prince, qui étoit le Maître de faire tout ce qu'il vouloit, ne fit rien, il affectoit de paroitre s'être séparé des Réformés, & néanmoins le Duc de Bouillon avoit toujours plus de pouvoir sur son esprit que jamais. Dans quelques-unes de leurs assemblées secretes, on avoit insinué que le Prince pourroit être mis sur le trône, s'il vouloit suivre l'ancien projet du Maréchal de Biron, & partager le Royaume en Gouvernemens indépendans. La Cour en aiant été instruite, la Reine-Mere fit arrêter le Prince de Condé au Louvre par M. de Themines, qui pour ce service fut fait Maréchal de France (*c*). En ce tems-là Mylord Hay, depuis Comte de Carlile, étoit Ambassadeur extraordinaire du Roi Jaques I. pour complimenter le Roi sur son mariage; il fit demander une audience, pour demander par quelles raisons on traitoit de cette façon le premier Prince du Sang; comme il ne fut pas content de la réponse qu'il reçut, parceque la Cour le soupçonnoit de quelque intelligence avec le Prince, il prit congé & retourna en Angleterre (*d*). L'emprisonnement du Prince de Condé allarma tellement plusieurs Grands, que les Ducs de Vendôme, de Guise, de Mayenne, de Nevers, de Rohan, de Sulli, de la Trimouille, de Candale fils aîné du Duc d'Epernon, de Bouillon, le Marquis de Cœuvres & le Président le Jay se retirerent de la Cour. Au bout de quelques semaines le Prince fut transferé à la Bastille, & il se fit des changemens dans le Ministere; on ôta les sceaux à du Vair, parcequ'il parloit avec trop de liberté, & on les donna à Mangot, qui avoit été fait secretaire d'Etat à la place de Villeroi; Mangot eut alors pour successeur l'Evêque de Luçon, depuis le fameux Cardinal de Richelieu, & Barbin, qui avoit été Maître d'Hôtel de la Reine-Mere, fut fait Controlleur-Général des Finances (*e*). Ce fut le Maréchal d'Ancre qui les plaça tous. Aux premieres nouvelles de la prison du Prince, dont le Maréchal fut sans doute bien aise, & dont on le croyoit l'auteur, la populace de Paris pilla sa maison & celle de son Secretaire. Sa vanité fesoit qu'il laissoit volontiers croire que la prison du Prince étoit son ouvrage; oubliant combien il s'étoit trompé il n'y avoit pas longtems en se croyant en sureté sous la protection du Prince de Condé, il retomba dans la même erreur. Il crut sa fortune plus assurée que jamais, parceque les Princes avoient quitté la Cour, que le Sceau, la plume & l'argent étoient entre les mains de ses Créatures, & que la Reine sur laquelle il avoit tant de pouvoir étoit triomphante. Ce qui le confirma dans son sentiment, c'est qu'on engagea le Duc de Guise à abandonner

(*a*) Mem. de la Régence, Hist. de la Mere & du Fils.

(*b*) Les mêmes.

(*c*) Mem. de la Régence p. 227 & suiv. Hist. de la Mere & du Fils.

(*d*) Mem. de la Régence p. 236. Mercure François l. c.

(*e*) Mem. de Bassompiere T. I. Hist. de la Mere & du Fils.

Section XI. Histoire de Louis XIII. jusqu'à la mort du Maréchal d'Ancre.

le parti des Princes; il ne garda donc plus de mesures, & parloit & agissoit en maître (*a*).

La Reine-Mere se prepare à faire la guerre aux Mécontens.

La Reine-Mere, bien qu'elle aimât véritablement la Galigaï, & qu'elle souffrit pour l'amour d'elle les impertinences du Maréchal, consultoit sur les affaires importantes des gens plus habiles que lui, particulierement Barbin & l'Evêque de Luçon. Ce fut par leur avis qu'elle publia au nom du Roi une déclaration, où après avoir exposé tout ce qu'on avoit fait pour contenter les Princes, il y avoit un compte exact des sommes qu'on leur avoit données, afin que l'on connut clairement les motifs de ces zélateurs du bien public. Cette démarche se fit pour rétablir la tranquillité domestique. A l'égard de l'étranger, on envoya le Baron de Tour à Londres pour appaiser le Roi Jaques, qui fesoit grand cas du Prince & du Duc de Bouillon. M. de la Noue alla en Hollande pour empêcher la République de prendre part à ces querelles, & le Comte de Schomberg fut envoyé à l'Electeur Palatin, & aux autres Princes d'Allemagne, non seulement pour les informer des motifs de la conduite du Roi, mais aussi pour lever un petit corps de Cavalerie & quatre mille hommes de pied. Enfin on assembla trois Armées pour agir contre les Mécontens avec toute la vigueur possible, au nom du Roi. La premiere, qui marcha en Champagne, étoit de douze mille Fantassins & de deux mille chevaux, 1617. commandée par le Duc de Guise, le Maréchal de Themines & le Sieur de Pralain. Elle se mit en campagne vers la mi-Fevrier, & soumit plusieurs Places du Duc de Nevers, entre autres Château-Porcien & Rhetel, ce qui occupa l'Armée jusqu'à la fin de Mars. La seconde, qui agissoit dans le Nivernois, étoit environ de neuf mille hommes, commandée par le Maréchal de Montigny; elle n'eut pas moins de bonheur; le Maréchal fit le second fils du Duc de Nevers prisonnier, & obligea la Duchesse de capituler (*b*). La troisieme Armée, sous les ordres du Comte d'Auvergne, que la Reine avoit fait sortir de la Bastille, après une longue prison, étoit d'environ quatorze mille hommes; le Comte commença par nettoyer l'Isle de France, & alla assieger le Duc de Mayenne dans Soissons. Ayant reçu de l'Artillerie de la Bastille, il en fit un si grand feu, qu'il étoit sur le point de donner l'assaut, lorsque la face des affaires changea d'une façon si extraordinaire, que ceux qu'on avoit traité jusques-là de rebelles, furent reconnus pour amis du Roi & pour des sujets fideles. Il est vrai que quelques-uns des plus habiles gens de France ne sentirent pas la nécessité de cette subite révolution (*c*).

Le Maréchal d'Ancre hâte sa propre ruine.

Nous avons déja parlé de l'étrange conduite du Maréchal d'Ancre, qui travailloit de jour en jour à sa propre perte & la hâtoit par les voies mêmes qu'il employoit pour la prévenir. C'étoit lui qui avoit élevé Barbin & l'Evêque de Luçon aux grands emplois qu'ils occupoient; il prit ombrage d'eux & chercha à leur rendre tant de mauvais offices, qu'ils demanderent à se retirer (*d*). Il ne pouvoit ignorer combien il étoit haï du peu-

(*a*) *Matthieu* Hist. de Louis XIII.

(*b*) Mercure François l. c. Mem. de la Régence.

(*c*) Mem. de Rohan *ubi sup.*

(*d*) *Griffet* Hist. de Louis XIII. sous l'an 1617.

Section XI. *Histoire de* Louis XIII. *jusqu'à la mort du Maréchal* d'Ancre.

ple, & néanmoins il fesoit tout ce qu'il y avoit de plus propre à l'irriter. Il fut cause que le Baron de Heurtevan fut décapité, pour avoir eu des intelligences avec les Princes, quoiqu'il en eut eu lui-même, & il travailla avec plus de chaleur encore à faire avoir le même sort à un Gentilhomme Ecossois, nommé Stuart, qui passoit pour un des hommes les mieux faits de son tems, & qui avoit été parfaitement bien reçu à la Cour (*a*). En même tems il étoit mal avec de Luynes, qui avoit toute la faveur du Roi; ce Favori avoit fait proposer au Maréchal de lui donner une de ses nieces en mariage, mais sa femme s'y étoit opposée, dans la crainte que son mari se voyant appuyé auprès du Roi par cette alliance, ne voulut plus dépendre d'elle.

De Luynes travaille à le perdre.

De Luynes, qui prit la chose d'une autre maniere, appréhenda que le Maréchal ne rejettât son alliance, que parcequ'il avoit dessein de le faire chasser, il insinua ses soupçons au Roi, qui bien qu'il n'eût que quinze ans, commençoit à montrer cette humeur jalouse, qui fut toujours son caractere dominant (*b*). De Luynes lui dit, que cet Italien, que le Roi son pere haïssoit, sans avoir pu l'écarter, gouvernoit à présent le Royaume; que tous les Ministres étoient de son choix, ou placés à sa recommendation; que les Princes n'étoient persécutés que parcequ'ils ne vouloient pas se soumettre à cet insolent étranger; que non content d'être à la tête du Gouvernement, & de disposer de toutes les grandes charges à sa volonté, il étoit sur le point de chasser les fideles Serviteurs du Roi, pour mettre ses créatures auprès de sa personne. Quand de Luynes s'apperçut que cela avoit fait impression sur l'esprit du jeune Monarque, il alla plus loin, & lui fit sentir l'ambition demesurée que la Reine-Mere avoit de gouverner, le peu d'autorité qu'elle lui laissoit de choisir même ses propres Officiers, & la grande tendresse qu'elle avoit pour le Duc d'Orléans. Ce qui sembloit donner de la vraisemblance à ces rapports, quoique peu important & accidentel en soi, c'est que la Reine empêcha une compagnie de Cavalerie, qui portoit son nom, de se rendre au camp devant Soissons, pour garder sa personne & celle du Roi, parcequ'il n'y avoit point alors d'autre Cavalerie pour couvrir les petites parties que le Roi fesoit à la campagne: Luynes donna à cette action un tour malin, disant que c'étoit pour s'assurer de la personne du Roi (*c*). Le premier expédient auquel ce jeune Prince pensa, pour se tirer de ce qu'il appelloit sa captivité, ce fut de se mettre à la tête de cette Compagnie, d'aller en personne au camp devant Soissons, de tâcher d'entrer dans la ville & de déclarer le Duc de Mayenne son Lieutenant-Général contre le Maréchal d'Ancre & ses adhérens. Mais après mûr examen cela se trouva impraticable. Dans ces entrefaites les Serviteurs de la Reine lui proposerent d'éloigner le Maréchal & sa femme, comme des gens devenus insupportables, à quoi elle parut assez disposée (*d*). Quelques amis de la Galigaï lui insinuerent qu'elle feroit prudemment de se retirer, à quoi elle

(*a*) Le même.
(*b*) *Matthieu* Hist. de Louis XIII & al.
(*c*) Mercure François l. c. Hist de la Mere & du Fils.
(*d*) Mem. de la Régence, Hist. de la Mere & du Fils.

se résolut sans peine, & d'abord elle ordonna d'emballer ses meilleurs effets; mais quand on en parla au Maréchal, bien loin d'y entendre seulement, on dit qu'il fit cette étrange réponse, „ J'ai été jusques ici le mignon de la fortune, qui ne m'a jamais abandonné, je ne veux pas aussi „ l'abandonner quelque part qu'elle me conduise, je veux faire voir au „ monde jusqu'où elle peut porter un homme qui a le courage de la suivre (a)". Peut-être l'auroit-on fait changer de sentiment; mais de Luynes qui avoit la même ambition ne lui en donna pas le tems; il sollicitoit sans cesse son Maître de s'affranchir de toute gêne, & à la fin indiqua le moyen par lequel la chose s'effectua.

Le Maréchal d'Ancre est tué.

Il proposa au Roi de donner ordre ou de tuer le Maréchal, ou de le mettre entre les mains du Parlement, pour qu'il ne leur donnât plus d'embarras; le Roi choisit le dernier; & le Favori proposa d'abord de charger Vitri, Capitaine des Gardes, de l'arrêter, à quoi le Roi acquiesça (b). De Luynes parla à Vitri & lui demanda s'il étoit résolu d'exécuter tout ce qui lui seroit commandé de la part du Roi? Vitri ne balança point à le promettre sous serment. Alors de Luynes, qui ne vouloit pas avoir une longue conversation avec Vitri, de peur de donner quelque soupçon, lui dit qu'il n'avoit qu'à se rendre la nuit aux Tuilleries à une certaine heure qu'il y trouveroit des gens que le Roi avoit chargés de lui faire savoir ses intentions, & qu'il dévoit écouter tout ce qu'ils lui diroient, comme s'il l'entendoit de la propre bouche de Sa Majesté. Vitri alla ponctuellement au rendez-vous, & fut de la derniere surprise d'y trouver Tronçon, homme peu considéré, Marsillac qui avoit trahi le Prince de Condé, Deagent Commis du Controlleur-Général Barbin, avec un Jardinier du Château; mais comme il étoit embarqué, il écouta ce qu'ils avoient à lui dire. L'affaire fut pendant trois semaines sur le tapis, on la communiqua même à beaucoup de personnes, sans qu'il en transpirât rien. Enfin on fixa le 24 d'Avril pour l'exécution du projet; Vitri s'assura de plusieurs Gentilhommes déterminés, les principaux étoient du Hallier son frere, Persan son beaufrere, Bournonville beaufrere de Persan, Guichaumont & Rigaud Exempt des Gardes du Corps. Vers les dix heures du matin le Maréchal vint au Louvre précédé d'environ quarante Gentilshommes, à qui il donnoit pension, & suivi à quelque distance d'un grand nombre d'autres, mais les portes du Louvre aiant été fermées aussitôt que le Maréchal y fut entré, les derniers ne purent le suivre. Il s'arrêta sur le petit point, & s'appuya sur la balustrade pour lire une Lettre; Vitri suivi de ses amis s'avança, les Gentilshommes du Maréchal, s'imaginant que le Roi venoit, leur firent place; alors Vitri le prit d'une main par le bras, & lui dit qu'il l'arrêtoit par ordre du Roi, moi reprit vivement le Maréchal, oui vous, repliqua Vitri d'un ton élevé & en jurant; le Maréchal fit un pas en arriere, & porta la main sur son épée, sur quoi Vitri dit tout haut, tuez-le, & du Hallier lui tira un coup de pistolet dans le cœur, Persan un autre dans la tête, & Guichaumont un troisieme dans le ventre (c).

(a) Les mêmes.
(b) Les mêmes.
(c) Les mêmes.

Section XI. Histoire de Louis XIII. jusqu'à la mort du Maréchal d'Ancre.

Changemens à la Cour.

Vitri & ceux qui l'accompagnoient se mirent à crier *Vive le Roi*. Aussitôt le Roi parut à la fenêtre, & leur ôta son chapeau avec un air de satisfaction. On arrêta le Comte de Pene fils du Maréchal, & la Galigaï sa femme fut enfermée dans la même chambre où on avoit mis d'abord le Prince de Condé (*a*). On ôta à la Reine-Mere tous ses Gardes, & on mit à leur place des Gardes du Roi, ce qui lui fit comprendre qu'elle étoit prisonniere. Le Roi envoya une Lettre aux Gouverneurs de Province, où il fesoit la rélation de la mort du Maréchal, & avouoit que tout s'étoit fait par ses ordres; il fit Vitri Maréchal de France, & lui fit donner une charge de Conseiller de robe-courte au Parlement de Paris, afin qu'il y eût séance, & il prêta serment devant cette Cour en qualité de Maréchal (*b*). Cela fut suivi d'un changement total; on ôta les Sceaux à Mangot, Barbin fut mis à la Bastille; on rendit les Sceaux à du Vair, Villeroi reprit les fonctions de Secretaire d'Etat, Jeannin fut rappellé, le Roi écrivit au Duc de Longueville, qui étoit le plus proche des mécontens, de venir à la Cour; il écrivit aussi aux autres Princes; le Duc de Mayenne envoya au Roi les clés de Soissons, après en avoir ouvert les portes à ses Troupes, & revint au bout de quelques jours avec le Comte d'Auvergne. On fit le procès à la Galigaï; & elle souffrit la mort avec une constance, qui fit oublier toutes ses folies; la Reine-Mere fut exilée à Blois (*c*). M. de Luynes eut tous les biens du Marechal, qui étoient immenses, avec sa charge de premier Gentilhomme, la Lieutenance de Normandie & ses Gouvernemens. Vitri, comme nous l'avons dit, eut le bâton de Maréchal, Du Hallier la Compagnie des Gardes qu'avoit son frere, & Persan le gouvernement de la Bastille. De Luynes auroit voulu conserver Richelieu, mais il ne lui fut pas possible, les anciens Secretaires furent remis en place, mais on lui accorda d'abord séance dans le Conseil & ensuite on lui permit de suivre la Reine-Mere (*d*).

Evénemens particuliers qui suivirent la mort du Maréchal.

Tous les Princes & Seigneurs mécontens revinrent à la Cour, sans qu'il fût parlé de Traité; le nouveau Favori engagea le Roi à envoyer une Déclaration au Parlement, par laquelle il disoit qu'il étoit content de leurs services, & annulloit tout ce qui avoit été fait contre eux; elle fut enrégistrée sans difficulté, comme les autres. Il paroit qu'on étoit très-porté a faire honneur au Roi, au moment qu'il prenoit les rênes du Gouvernement; on peut en juger par le surnom de *Juste*, qu'on lui donna, à cause de ce qui venoit d'arriver au Maréchal & à la Maréchalle d'Ancre. Il y eut quelques-autres actes de Justice qu'il faut rapporter, pour éclaircir parfaitement cet endroit de l'Histoire. Parmi ceux à qui on avoit confié le projet de la perte du Marechal, il y avoit un certain Travail, qui ayant abjuré la Religion Reformée, s'étoit fait Capucin, & n'avoit pas fait grand honneur à cet Ordre. Cet homme avoit beaucoup d'esprit, mais nulle probité. On lui avoit promis, ou il s'étoit promis à lui-meme l'Archevéché de Bourges, mais quand le Prélat qui en étoit en possession fut obligé de s'en démettre, & que Travail vit qu'on l'avoit donné à un autre, il en eut tant

(*a*) Les mêmes.
(*b*) *Griffet* Hist. de Louis XIII. l. c.
(*c*) Le même, Hist. de la Mere & du Fils.
(*d*) Les mémes.

tant de ressentiment, qu'il alla trouver Bressieux un des principaux Officiers de la Reine, auquel il communiqua un infâme projet qu'il avoit formé. Il fut condamné sur des preuves évidentes, pour avoir voulu engager Bressieux à empoisonner la Reine. D'autres prétendent, avec plus de vraisemblance, qu'il lui avoit fait part du dessein de se défaire de Luynes, par compassion, disoit-il, pour la Reine-Mere; quoiqu'il en soit, il fut rompu vif (*a*). Un autre nommé Gignier amusa de Luynes d'une prétendue conspiration des Princes contre lui & contre le Roi; il alla même jusqu'à accuser le Duc de Vendôme de vouloir les empoisonner tous deux, à un repas qu'il devoit donner, après le Batéme de sa fille. Le Roi aiant été averti, feignit d'être incommodé pour ne pas aller à la collation. Le Duc s'étant apperçu de quelques marques de mécontentement, vint trouver Luynes, offrit de se constituer prisonnier, & demanda qu'on examinât à fond l'affaire, quelle qu'elle fût. Cela fit découvrir la fourberie, & il en couta la tête à Gignier; il avoua naturellement que voiant que les complots étoient à la mode, il en avoit forgé un pour son avantage, mais qu'il avoit mal tourné & l'avoit conduit sur l'échaffaut (*b*).

Le Maréchal de Lesdiguieres sauve le Duc de Savoye, attaqué par les Espagnols.

Pendant tous ces mouvemens en France, les Espagnols attaquerent le Duc de Savoye, sous des prétextes spécieux, mais dans la vue principalement de se rendre absolument les maîtres en Italie, & d'en fermer l'entrée aux François pour toujours. Le Maréchal de Lesdiguieres, l'ancien ennemi du Duc, leva une Armée pour le sécourir. L'Ambassadeur d'Espagne s'en plaignit à la Cour, avant que la Reine eût été dépouillée de son autorité. On envoya ordre à Lesdiguieres de congédier ses Troupes. Le Marechal, accoutumé depuis longtems à se conduire à sa guise & persuadé qu'il connoissoit mieux les intérêts de l'Etat que ceux qui lui envoyoient de pareils ordres, les mit en poche, & entra en Piemont (*c*). Son arrivée sauva le Duc, mais après lui avoir rendu de grands services il fut obligé de retourner en Dauphiné, sur la nouvelle de la révolte des Princes. Après la révolution dont nous avons parlé, Lesdiguieres reçut de nouveaux ordres de la Cour de retourner en Savoye. Pendant qu'il se préparoit à cette expédition, plusieurs Seigneurs & Gentilshommes vinrent le joindre pour apprendre le metier de la guerre sous un aussi habile Général. Le Maréchal trouva le Duc réduit à l'extrémité, Don Pedre de Tolede étant dans le cœur de ses Etats avec une Armée supérieure. Lesdiguieres s'apperçut d'abord à la maniere dont les Espagnols étoient postés, qu'on pouvoit les attaquer avec avantage. Le Duc lui laissa la liberté de faire ce qu'il jugeroit-à-propos, & le vieux Général les dissipa en moins de huit jours, & en fit entre quatre & cinq mille prisonniers. Il assembla ensuite vingt mille hommes & étoit sur le point d'entrer dans le Milanés, lorsqu'un courier lui apporta un Traité de paix, que le Duc de Savoye jugea qu'il étoit de son intéret de signer, dans les conjonctures presentes (*d*).

(*a*) Mercure François, Hist de la Mere & du Fils III P. I. p. 10 & suiv.

(*b*) *Le Vassor* Hist. de Louis XIII. T.

(*c*) Hist. de Lesdiguieres L. IX. Ch. 1-4.

(*d*) Le même l. c. Ch. 6 & suiv.

SECTION XI. *Histoire de Louis XIII. jusqu'à la mort du Maréchal d'Ancre.*

Il étoit naturel à M. Luynes de tâcher d'établir son autorité le plus solidement qu'il étoit possible & de souhaiter d'entrer en possession de la Lieutance du Roi en Normandie; cependant il sentoit la nécessité de ne pas quitter le Roi. Ou il avoit de la capacité, ou il écouta de bons avis, puisqu'il trouva moyen de concilier ses divers intérêts, en engageant le Roi à convoquer une Assemblée des Notables à Rouen dans le mois de Decembre (*a*). Luynes y obtint tout ce qu'il pouvoit desirer par rapport à l'approbation de la révolution dont il étoit l'auteur; on y proposa aussi diverses choses pour le bien public; le Roi reçut les propositions fort gracieusement, & promit d'en délibérer avec son Conseil. La présence du Roi rétablit la tranquillité dans la Province, & fournit à M. Luynes l'occasion qu'il cherchoit de s'assurer de ses divers Gouvernemens. Ce fut pendant ce voyage de la Cour que mourut le fameux de Villeroi, qui avoit, avec quelques interruptions, été Secretaire d'Etat plus de cinquante ans; il avoit beaucoup de génie & de capacité, sans avoir eu l'esprit cultivé par l'étude; c'étoit un habile Négociateur & un Ministre consommé; il promettoit difficilement; mais tenoit exactement parole, quand il avoit promis; né avec du bien, il ne l'augmenta que de deux mille livres de rente (*b*). Cette même année mourut aussi le Président de Thou, dont la mémoire en qualité d'Historien ne périra jamais.

Assemblée des Notables à Rouen.

Luynes *épouse la fille du Duc de Montbason.*

Il ne manquoit à Luynes que d'appuyer sa fortune par quelque grande alliance. Il avoit pensé à épouser Mademoiselle de Vendôme, & à devenir par là en quelque sorte beaufrere du Roi; mais s'appercevant que cela lui attireroit trop d'envieux, il céda prudemment cette Princesse au Duc d'Elbœuf, & se contenta d'épouser la fille aînée du Duc de Montbason (*c*). Quoiqu'il se conduisît en tout cela avec beaucoup d'adresse, & qu'il eût tout pouvoir sur son Maître, à qui il avoit donné un Jésuite pour Confesseur afin de s'en assurer davantage, & que ce Confesseur eût juré de ne rien faire sans son aveu, Luynes ne put s'attirer l'applaudissement du Public, ni faire taire entierement l'envie. Au contraire on semoit tous les jours des bruits sourds à son desavantage, & le peuple disoit hardiment, qu'on n'avoit pas changé de taverne, mais seulement de bouchon; d'autres se plaignoient avec la même aigreur & moins de respect, que la tirannie n'étoit point éteinte, & que la Nation n'avoit fait que changer de Tiran. Ses deux freres partageant sa faveur & son crédit, on afficha à leur appartement dans le Palais, ces mots; *ici logent les trois Rois*. Mais il lui étoit aisé de pardonner ces traits de satire, qui lui auroient été dans le fond utiles, s'ils l'avoient rendu circonspect (*d*).

(*a*) *Henault*, *Daniel* Journ. Hist. de Louis XIII & al.

(*b*) *Mercure* François, *Griffet* Hist. de Louis XIII.

(*c*) Mem. de la Régence & al.

(*d*) *Matthieu* Hist. de Louis XIII.

SECTION XII.

Suite du regne de Louis XIII. *surnommé le* Juste, *depuis qu'il eut pris le Gouvernement en main jusqu'à sa mort.*

Section XII. *Suite du regne de* Louis XIII. *jusqu'à sa mort.*

LA Reine-Mere, qui s'étoit vue prisonniere dans le Palais de son Fils, ne se trouva pas de meilleure condition à Blois, bien qu'à son départ le Roi l'eût assurée de la façon la plus forte, qu'il lui seroit toujours bon fils. Luynes feignit aussi de vouloir se reconcilier avec elle, & employa le Duc de Montbason son beaupere, & le Duc de Rohan, auquel il étoit allié par son mariage, qui étoit un des plus dignes & des plus sages Seigneurs de France (*a*). Mais comme dans le fond ce n'étoit pas son intention, parcequ'il appréhendoit que la Reine ne reprit bientôt son autorité, il prit d'autres mesures, qui lui parurent plus convenables à ses vues. D'abord il crut qu'il falloit ôter à la Reine Richelieu Evêque de Luçon, quoiqu'il eût témoigné de l'affection pour lui, mais l'éloignement de ce Prélat lui parut nécessaire, non seulement parcequ'il avoit été lié particulierement avec le Maréchal d'Ancre, mais parcequ'il étoit persuadé de son inviolable attachement pour la Reine, & de sa capacité supérieure, ensorte qu'il ne pouvoit rien espérer de ses ruses, tant que la Reine auroit un homme aussi pénétrant auprès d'elle; il eut donc ordre de se retirer à un Prieuré qu'il avoit en Anjou (*b*), & là il reçut une Lettre de cachet pour se rendre dans son Diocese. Pour donner de l'occupation à son génie actif, il publia un Ecrit contre les Protestans; la Cour instruite de son application à l'étude, ne crut pas qu'il donnât toute son attention à la Théologie & on s'imagina qu'il travailloit à des Mémoires pour justifier la conduite de la Reine-Mere pendant la Régence, desorte qu'il eut ordre de même que son frere de se retirer à Avignon (*c*). Quand il fut à cette distance, Luynes crut pouvoir agir surement. Il gagna la plupart des Dames qui étoient auprès de la Reine; il permit que Barbin, qui étoit toujours prisonnier à la Bastille écrivît à cette Princesse & en reçût des Lettres; ces Lettres passoient par les mains d'un parent de Barbin, lequel le trâhit & montroit à Luynes toutes les Lettres. Après qu'il en eut fait l'usage qu'il vouloit, il fit faire le procès à Barbin, & ne pouvant réussir à lui faire perdre la vie, il le fit condamner au bannissement, & engagea le Roi, sous pretexte d'adoucir la sentence de l'aggraver, en commuant la peine en prison perpétuelle (*d*). Luynes fit resserrer ensuite la Reine-Mere plus qu'elle ne l'avoit été, & enfin lui envoya le P. Arnoux Jésuite, Confesseur du Roi, pour lui faire gouter ce traitement, & lui dire qu'il fesoit tous les efforts possibles pour la reconcilier avec le Roi, mais que pour cela il falloit qu'elle signât un Ecrit, où elle promettroit sous serment, de n'avoir aucune correspondance au dedans ni au dehors du Royaume qui pût préju-

Artifices de Luynes *pour tenir la Reine-mere prisonniere.*

(*a*) Mem. de Rohan L. I.

(*b*) Mem. de Bassompierre, *Bernard* Hist. de Louis XIII

(*c*) Mercure François, Hist. de la Mere & du Fils.

(*d*) Mem. de Rohan, Hist. de la Mere & du Fils.

Section XII. Suite du regne de Louis XIII. jusqu'à sa mort.

dicier au service du Roi, de l'avertir de toutes les intrigues contraires à sa volonté dont elle auroit connoissance, & de ne pas quitter Blois sans la permission du Roi (*a*). Arnoux revint à la Cour avec cette Piece; mais le Confesseur de la Reine, qui étoit aussi un Jésuite, aiant reconnu l'artifice de son confrere, l'assura que son serment étoit nul, & lui dit, que comme Luynes compteroit sans doute beaucoup sur cet Ecrit, cela pourroit lui faciliter les moyens de s'échaper (*b*), parceque ses émissaires seroient moins exposés.

Démêlé du Duc d'Epernon avec du Vair; le Duc se retire à Metz. 1618.

Tandis que Luynes prenoit toutes ses précautions pour être entierement maître du Roi, comme l'unique moyen d'assurer sa fortune, & qu'il amusoit par de belles mais trompeuses promesses ceux qui souhaitoient la liberté du Prince de Condé & celle de la Reine, il facilita l'une & l'autre par les mesures qu'il prit pour y mettre obstacle. Le Duc d'Epernon avoit eu querelle avec le Garde des sceaux touchant la préséance dans le Conseil du Roi, & il avoit engagé plusieurs Ducs & Pairs dans son parti; la querelle alla enfin si loin, qu'il y eut des paroles fort vives en présence du Roi. Louis, bien que seul, le prit si haut avec le Duc d'Epernon, qu'il fit plus que ses Ministres, car il effraya tellement le Duc, que ce Seigneur résolut de quitter la Cour, & partit pour Metz dont il étoit Gouverneur, & où il vivoit & agissoit en Souverain (*c*). Sa querelle avec du Vair ne servoit qu'à cacher le véritable sujet de son mécontentement de la Cour; c'étoit que Luynes avoit procuré à M. de Gondi, si bien connu depuis sous le nom de Cardinal de Retz, le chapeau rouge, qui avoit été promis à l'Archevêque de Toulouse, fils du Duc (*d*).

L'Abbé Ruccellaï engage le Duc à tenter de tirer la Reine de Blois.

Un des Agens de la Reine-Mere étoit l'Abbé Ruccellaï, Italien d'origine. Son pere, qui avoit été employé dans les Finances, lui avoit procuré en Benéfices trente mille livres de rente, & lui en avoit laissé encore davantage en mourant. C'étoit un homme actif & intrigant, capable de faire toutes sortes de personnages, & qui à la réserve des deux qualités dont nous avons parlé, n'avoit point de caractere à lui. Il avoit été ami du Maréchal d'Ancre, & avoit suivi la Reine à Blois; mais comme ce triste séjour lui déplut, il revint à la Cour par le crédit de M. de Bassompiere (*e*). Il s'étoit mis en tête que le Duc de Bouillon, qui avoit toujours passé pour l'homme de France le plus consommé en fait d'intrigues, étoit le seul qui pût rétablir la Reine-Mere. Il fit donner de faux avis contre lui-même à de Luynes, ce qui engagea le Favori à lui faire ordonner de se retirer dans une Abbaye qu'il avoit, pas loin de Sedan; c'étoit ce qu'il demandoit pour pouvoir entrer en liaison avec le Duc de Bouillon. Ce Seigneur, qui n'avoit pas grande opinion de Ruccellaï, ne laissa pas de le recevoir civilement, & au bout de quelque tems prit assez de confiance en lui; il lui dit, que son âge, ses infirmités,

(*a*) *Griffet* Hist. de Louis XIII. sous l'an 1618.

(*b*) Abregé Chron sous l'an 1618.

(*c*) Hist. d'Epernon T. II. L. VII. Mem. de Bassompiere T. I. p. m. 451, 453.

(*d*) Mem. de Rohan T. I. P. I. p. m. 112, 113.

(*e*) Mem. de Bassompiere l. c. p. 454.

& le grand éloignement ne lui permettoient pas d'agir pour le service de la Reine-Mere, mais que le Duc d'Epernon étoit très-propre à la mettre en liberté (*a*). Cela ne plut nullement à l'Abbé, qui étoit fort mal avec le Duc d'Epernon, depuis une querelle qu'il avoit eue avec le neveu du Duc, qui avoit ménacé de le faire châtier; d'ailleurs le Duc de Bouillon & le Duc d'Epernon étoient brouillés, desorte qu'il ne pouvoit attendre de secours de ce côté-là. Il retourna à son Abbaye, & envoya le Secretaire du Maréchal d'Ancre à Metz avec une Lettre de créance de la Reine-Mere; il réussit au delà de ses espérances par le moyen du Marquis de la Valette & de l'Archevêque de Toulouse, tous deux fils du Duc (*b*). Quand les choses furent bien avancées, Ruccellaï se rendit à deux lieues de Metz, & fit demander au Duc la permission d'y entrer; le Duc se mit dans une furieuse colere, & déclara qu'il ne vouloit avoir rien à démeler avec cet Italien, qui étoit son ennemi, & par conséquent qu'il ne prétendoit pas le mettre en état de se venger de lui. Ruccellaï aiant été informé de cette réponse, fit savoir au Duc que le Secretaire n'étoit que son Agent, qu'il avoit en main les Chiffres du Duc, qu'il avoit vu ses Lettres, ensorte que s'il avoit cherché à se venger, il n'avoit tenu qu'à lui (*c*). Le Duc le laissa alors entrer dans Metz & le logea dans son Palais, où il demeura caché pendant un mois, & aprés avoir tout reglé ensemble, Ruccellaï s'en retourna aussi secretement qu'il étoit venu. Ensorte, que bien que de Luynes eut des espions à Metz, il n'eut aucune connoissance de ce qui se passoit, bien que par d'autres raisons l'Abbé lui fût fort suspect.

Abolition de la Paulette. *Les Jesuites ouvrent leur College de Clermont.*

Voyons ce qui se passa par rapport aux affaires publiques. Au commencement de l'année Luynes fit abolir la Paulette, & promit de faire aussi cesser la vénalité des charges, ce qu'il ne fit pourtant point (*d*). Au mois de Mai le Roi donna au Duc de Mayenne le Gouvernement de Guienne, dont le Prince de Condé s'étoit démis par le Traité de Loudun; de Luynes eut celui de l'Isle de France, que le Duc de Mayenne avoit, & il se démit de la Lieutenance de Normandie en faveur du Colonel d'Ornano (*e*). Le Roi aiant voulu rendre les Biens Ecclésiastiques du Béarn au Clergé Catholique, trouva de grandes oppositions à ses volontés. Il est certain qu'un des projets de Luynes étoit de se former un parti pour se soutenir, en travaillant à la ruine des Protestans, & l'affaire du Béarn étoit un essai de ce dessein, qui caractérisa son administration. Il savoit bien que c'étoit le moyen de gagner le Clergé & les Catholiques emportés; & il croyoit pouvoir réussir peu à peu, sans exciter une nouvelle guerre civile, en semant la division parmi les Réformés, & en se servant adroitement de promesses & de recompenses; il se trompa à la vérité jusques à un certain point, cependant son projet ne réussit malheureusement que trop, ainsi qu'on le verra dans la suite (*f*). Le Prince Maurice de Nassau,

(*a*) *Griffet* Hist. de Louis XIII sous l'an 1618

(*b*) Relat. du Card. de la Valette.

(*c*) Hist. d'Epernon *ubi sup.*

(*d*) Mercure François, Mem. de la Régence.

(*e*) Mem. de Rohan, Mem. de la Régence.

(*f*) Mem. de Rohan.

SECTION XII. *Suite du regne de Louis XIII jusqu'à sa mort.*

étant devenu par la mort de son frere, Prince d'Orange, envoya pour faire hommage au Roi de cette Principauté; mais sous prétexte que le Roi avoit recouvré de nouveaux titres, cet hommage ne fut point reçu, parcequ'on exigea une Formule différente de celle dont on usoit auparavant (*a*). Il arriva aussi un Chaoux de Constantinople pour renouveller les anciens Traités, & pour faire quelques excuses, du mauvais traitement qu'on avoit fait à la Porte à l'Ambassadeur de France. Vers la fin de l'année, pour recompenser les services du P. Arnoux, le Roi accorda de sa seule autorité aux Jésuites la liberté d'ouvrir leurs Ecoles pour l'instruction de la jeunesse (*b*).

Evasion de la Reine-Mere, que le Duc d'Epernon conduit à Angoulême. 1619.

Le Duc d'Epernon, aiant demandé permission au Roi d'aller dans son Gouvernement de Xaintonge, sans pouvoir l'obtenir, ce Seigneur prit la résolution au commencement de l'année 1619 de partir, malgré les ordres réitérés du Roi de rester à Metz. Il prit de fort grandes précautions; pendant quinze jours il fit paroitre son équipage, sortant tantôt par une porte, tantôt par une autre; en même tems, pour faire croire qu'il ne pensoit plus à son départ, il fit prendre les devans à l'Archevêque de Toulouse son fils. Enfin, il laissa le Marquis de la Valette son autre fils pour commander dans Metz, avec ordre de tenir les portes de la ville fermées pendant trois jours, & de faire patrouiller par tout, & il partit à la tête de cent chevaux (*c*). En passant par Dijon, il chargea un Officier de mander de sa part au Duc de Bellegarde que la faim l'avoit chassé de Metz; il pria cet Officier de ne point envoyer sa Lettre par un courier exprès. L'Officier le lui promit, mais il ne tint pas parole à l'égard du courier, car il en envoya un, & ce fut par là que la Cour apprit que le Duc d'Epernon étoit parti de Metz. Comme il étoit inutile de le poursuivre, de Luynes lui écrivit une Lettre fort honnête & lui envoya l'aveu du Roi pour continuer son voyage (*d*). D'Epernon le fit heureusement, mais fut fort surpris de n'avoir aucunes nouvelles de la Reine-Mere, un accident assez extraordinaire en étoit la cause. Ruccellaï avoit un Page, nommé de Lorme, dont il s'étoit déja servi, il l'envoya avec des dépêches, qui contenoient le projet du Duc, en lui recommandant un grand secret. Ce Page s'imagina qu'en portant le paquet à M. de Luynes, il en tireroit une grosse recompense. Au lieu d'aller à Blois, il se rendit à Paris, & se présenta trois jours de suite à la porte de Luynes sans pouvoir lui parler. Un Conseiller au Parlement, qui avoit le secret de la Reine-Mere, aiant appris par hazard que de Lorme étoit à Paris, se douta de la trahison. Il lui fit demander hardiment son paquet au nom de M. de Luynes & donner en même tems cinq cens écus; mais peu après on le mit hors d'état de rien révéler (*e*). Ce fut-là ce qui empêcha la Reine-Mere d'être informée de l'arrivée du Duc, jusques à ce qu'un de ses domestiques l'en vint avertir. Elle prit aussitôt la résolution de se sauver de Blois, ce qu'elle fit la nuit de 21 au 22 de

(*a*) *Daniel* Journ. Hist. de Louis XIII.
(*b*) Mercure François.
(*c*) Hist. d'Epernon T. II.
(*d*) Abregé Chron. sous l'an 1619.
(*e*) Hist. d'Epernon l. c.

Fevrier; elle descendit par une fenêtre qui étoit si haute qu'il fallut deux échelles (a). La Reine rencontra en chemin l'Archevêque de Toulouse fils du Duc, & fut conduite à Loches, où le Duc vint la recevoir à la tête de cent-cinquante Cavaliers; & delà elle alla à Angoulême (b), dans le tems que la Cour prenoit des mesures pour la transférer à Amboise, & pour l'y tenir prisonniere, ensorte que sa fuite fut aussi à-propos que bien exécutée.

La Cour en est allarmée.

Pendant que la Cour étoit toute occupée des réjouissances qui se fesoient pour le mariage du Prince de Piemont avec Madame Christine sœur du Roi, on y reçut la nouvelle de l'évasion de la Reine-Mere, qui étonna beaucoup. Dans les premiers momens le Roi & ses Ministres ne parloient que de marcher à la tête de cent mille hommes pour remettre la Reine au pouvoir du Roi, & punir le Duc d'Epernon. Le Duc de Mayenne & le Comte de Schomberg eurent ordre de commencer la guerre, & le Duc de Nevers d'assembler une Armée pour former le siege de Metz (c). Le Roi trouva néanmoins à-propos de consulter le Duc de Bouillon; ce Seigneur lui représenta en termes respectueux que c'étoient des ennemis de l'Etat que ceux qui lui conseilloient de faire la guerre à sa Mere, & de déclarer rebelles des gens de la premiere qualité, parcequ'ils aidoient une veuve, Mere de leur Roi. Le Duc lui fit connoitre que le meilleur parti étoit de ménager un accommodement; & il finissoit en l'assurant de la façon la plus forte de sa fidelité (d). On commença donc à négocier, & on continua malgré les Manifestes les plus virulens que la Reine-Mere publia; elle accusoit Luynes & ses freres d'abuser de la jeunesse du Roi, d'avoir foulé la justice aux pieds par la mort de la Maréchale d'Ancre & de plusieurs autres personnes, pour s'emparer de leurs biens, d'avoir volé des millions des coffres du Roi, exilé la veuve de Henri IV, & voulu la confiner dans un Couvent ou dans une prison pour toute sa vie, & de tenir en prison le Prince & la Princesse de Condé, de l'innocence desquels elle étoit convaincue il y avoit longtems (e). Comme le Traité n'avançoit que fort lentement, Luynes proposa de rappeller l'Evêque de Luçon, & le Roi lui écrivit de sa propre main (f). Ce Prélat ne fut bien reçu de personne que de la Reine seule, quand il arriva à Angoulême. L'Abbé Ruccellaï le haïssoit comme son rival, & le Duc d'Epernon se défioit de lui. D'abord ils voulurent l'exclure du Conseil, ensuite après avoir consenti qu'il y entrât, ils l'en exclurent. Bientôt les choses changerent de face; l'Abbé Ruccellaï proposa à Marie de Medicis d'abandonner le Duc d'Epernon, & de lui enlever la ville d'Angoulême pour faire sa paix avec la Cour. La Reine rejetta ce conseil, en méprisa l'auteur & informa le Duc de ses projets (g).

(a) Le même, *Griffet* ubi sup. sous l'an 1619.

(b) Le même, Mem. de Rohan L. I.

(c) Hist. d'Epernon T. II. L. VIII.

(d) Hist. de la Mere & du Fils T. II. p. 335. Lettre du Maréchal de Bouillon au Roi du 4 Mars 1619.

(e) Extrait des raisons & plaintes que la Reine Mere du Roi fait au Roi son fils in 8vo. 1619.

(f) Hist. de Louis XIII & des principaux Evénemens arrivés pendant ce regne dans tous les Pays du Monde T. III. p. 137.

(g) Vie du Duc d'Epernon T. II. L. VIII. Hist. de la Mere & du Fils T. II. p. 358-360.

Section XII. Suite du regne de Louis XIII. jusqu'à sa mort.

La paix est concluë par l'adresse de l'Evêque de Luçon.

D'autre part, le Duc d'Epernon, voiant qu'aucun des grands Seigneurs ne se déclaroit pour la Reine Marie, commença à avoir meilleure opinion des conseils de l'Evêque de Luçon, qui desapprouvoit les Lettres piquantes qu'on avoit fait écrire à la Reine, & vouloit qu'on levât de bonnes Troupes. Dans ces entrefaites les Troupes du Roi prirent plusieurs Places, & l'on projetta de faire sauter la Reine en mettant le feu aux poudres du Magazin d'Angoulême (a). Enfin l'accommodement se conclut au grand contentement de la Cour; la Reine obtint de considerables avantages pour elle & pour ceux qui avoient suivi son parti, car ils furent rétablis sans exception dans leurs charges, leurs biens & dans les bonnes graces du Roi. La Reine eut la liberté de demeurer en tel lieu du Royaume qu'il lui plairoit de choisir, avec la jouissance de ses revenus, & la disposition de toutes les charges de sa Maison, & du domaine dans toutes les Terres dont elle avoit l'usufruit; & en donnant sa démission du Gouvernement de Normandie, elle devoit avoir celui d'Anjou, avec les Châteaux d'Angers, du Pont de Cé & de Chinon pour sureté (b). Les ennemis de Richelieu (c) l'ont accusé d'avoir trahi dans cette occasion les intérêts de la Reine, & de les avoit sacrifiés à son intérêt particulier; mais cela n'est rien moins que prouvé; car quoique le Gouvernement dont la Reine se démettoit fût bien plus considerable que celui qu'elle prenoit, le dernier l'accommodoit mieux, parcequ'il étoit dans le voisinage du Duc d'Epernon & des Protestans. Au reste la Reine obtint ces conditions, non parcequ'elle avoit des forces ou qu'elle pouvoit s'en procurer, mais uniquement par le poids de son nom, par un effet de l'affection naturelle du Roi & des appréhensions de Luynes. D'ailleurs l'accommodement fut tout-à-fait au gré du Duc d'Epernon, & il ne paroit point que l'Evêque de Luçon en ait tiré aucun avantage, sinon que la Reine donna le Gouvernement du Château d'Angers à son frere. Le Marquis de Thémines, Capitaine des Gardes de la Reine-Mere, l'aiant tué en duel par jalousie, Marie de Medicis donna son Gouvernement à l'oncle de l'Evêque de Luçon, & disposa des autres à la recommandation de ce Prélat.

Entrevue du Roi & de sa Mere.

Quoique l'accommodement eût été conclu au mois d'Avril, & que l'on s'attendit au retour de la Reine-Mere, elle ne marqua pas beaucoup d'empressement à se rendre à la Cour, & à faire ce qu'on lui demandoit. On attribua ces difficultés à l'Evêque de Luçon, & avec raison, parcequ'il croioit que le Traité étant conclu, on devoit l'exécuter également de part & d'autre. Cela donna lieu a de nouvelles négociations, qui se terminerent à l'avantage de la Reine. Le projet de faire sauter le Château d'Angoulême, quoique formé auparavant, ne fut découvert qu'après la conclusion de la paix; la Reine ne voulut pas néanmoins en punir les Auteurs, mais le Roi fut oblige de le faire pour son propre honneur, bien qu'ils n'eus-

(a) Mem. de Rohan L. I. & al.

(b) Traité de la Paix par l'heureux accord & amiable reconciliation du Roy avec la Reine sa mere. Ensemble tout ce qui s'est passé tant d'une part que d'autre à ce sujet depuis le voyage du Roy jusqu'à présent Paris 1619 8vo.

(c) Mem. de Rohan *ubi sup.*

n'eussent rien concerté ou promis que par les ordres de son Favori (a). On accorda au Duc d'Epernon & à tous les adhérens de la Reine des Lettres d'abolition (b). Il est vrai que le Roi fit difficulté de rétablir deux Capitaines aux Gardes qui avoient suivi sa mere; mais la Reine tint bon, & le Roi fut enfin obligé de consentir. Enfin toutes les difficultés étant applanies, Marie de Medicis se détermina à avoir une entrevue avec son fils. Le Duc d'Epernon l'accompagna jusqu'à la frontiere de son Gouvernement, en se séparant de lui, la Reine lui fit présent d'un trés-beau diamant (c); ce fut-là toute la recompense qu'il eut, pour avoir dépensé deux-cens mille écus pour son service, risqué sa réputation, sa famille & sa fortune. L'entrevue du Roi & de la Reine aiant été réglée. Cette Princesse s'avança vers Tours, & le Roi en partit pour aller au devant d'elle. Ils se virent à Cousieres, Maison du Duc de Montbason, & s'embrasserent l'un l'autre avec de grandes marques de tendresse (d). Ils se rendirent à Tours, & y resterent onze jours, mais la Reine-Mere ne put se résoudre d'aller à Paris, & dit nettement qu'elle n'étoit pas d'humeur à se voir menée en triomphe, elle promit cependant qu'elle suivroit bientôt le Roi. Elle alla donc à Angers, & la Cour retourna à Paris (e). Le Favori & sa Famille s'élevoient de jour en jour, mais leur grandeur ne paroissoit pas fort solidement établie.

Section XII. Suite du regne de Louis XIII. jusqu'à sa mort

De Luynes, appréhendant pour sa fortune, craignant que la Reine-Mere ne reprit son crédit, & poussé par ceux qui avoient plus de raison de le redouter encore que lui, résolut d'exécuter enfin un dessein, qu'il méditoit depuis longtems. Il alla à Vincennes, & le 20 d'Octobre mit le Prince de Condé en liberté (f), qui pour lui faire honneur l'accompagna au Parlement, pour y prêter serment en qualité de Duc & Pair de France. Le Roi avoit érigé en sa faveur la Terre de Maillé proche de Tours, que son frere lui céda, en Duché-Pairie (g). La déclaration que Louis publia touchant l'elargissement du Prince de Condé, fut conçue en des termes qui choquerent extrémement la Reine-Mere, dont on blâmoit assez ouvertement la Régence. Elle le témoigna si vivement, que la querelle, entre les deux Cours se ralluma plus que jamais, ensorte que le Royaume se vit menacé de nouveaux troubles. Tout cela eut de l'influence sur les affaires étrangeres, ainsi qu'il parut surtout par la mort du Pensionnaire Barnevelt en Hollande, pour lequel le Roi s'intéressa en vain.

Le Prince de Condé est mis en liberté & se joint au Duc de Luynes.

Au commencement de l'année 1520, le Roi fit une promotion de cinquante-neuf Chevaliers de l'Ordre, & le Duc de Luynes pour ne pas se faire des ennemis voulut qu'on fit une sorte d'élection, ce qui a été suivi depuis (h). Il ne réussit pourtant pas dans ses vues, car lui & ses freres

Mécontentement de la Reine-Mere. 1620.

(a) Procès verbal de la Conspiration faite en la ville d'Angoulême, ensemble l'exécution publique, qui s'en est ensuivie, Paris 1619 & al.

(b) Articles accordés à M. le Duc d'Epernon. Hist. de la vie d'Epernon *ubi sup.*

(c) Vie du Card. de Richelieu T. I. p. m. 36.

(d) Hist. de la Mere & du Fils T. II. p. 385. 386.

(e) Les mêmes.

(f) Les mêmes, *Griffet* Hist. de Louis XIII. sous 1619.

(g) Les mêmes.

(h) Mercure François & al.

SECTION XII. *Suite du regne de Louis XIII. jusqu'à sa mort.*

aiant été compris dans la promotion, plusieurs de ceux qui y avoient ou prétendoient y avoir autant de droit furent mécontens. Les Protestans s'étoient assemblés à Loudun sans la permission du Roi, & y continuoient leurs séances malgré les ordres qu'ils reçurent de se séparer, & ce qui choqua peut-être encore davantage, c'est qu'ils envoyerent des Deputés à la Reine-Mere pour l'assurer de leur respect. Cette Princesse de son côté vouloit que le Roi fît aussi une déclaration pour la justifier au moins autant que celle qui avoit été donnée en faveur du Prince (*a*). Comme les coffres du Roi étoient vuides, on prépara divers Edits bursaux; Du Vair Garde des Sceaux s'y opposa d'abord, mais la crainte de perdre sa charge l'engagea ensuite à y acquiescer. Le Roi porta lui-même ces Edits au Parlement & les fit vérifier en sa présence, nonobstant les remontrances courageuses que lui firent le Premier Président Verdun & l'Avocat-Général Servin (*b*).

Elle a un Parti parmi les Grands Seigneurs.

L'union du Prince de Condé avec de Luynes & le crédit que cela lui donnoit auprès du Roi causerent un mécontentement secret parmi les Princes & les Grands Seigneurs, qui prétendoient que leurs services étoient mal recompensés. Bientôt le mécontentement alla si loin, que la plupart se retirerent de la Cour. Le Duc de Mayenne alla dans son Gouvernement, le Comte de Soissons, le Duc de Vendôme, le Grand Prieur, les Ducs de Nevers, de la Trimouille, de Rohan, de Retz & d'autres se rendirent à Angers auprès de la Reine-Mere, ensorte qu'elle sembloit être à la tête d'un Parti puissant & bien lié (*c*). Cela inquietta fort le Roi, & son Favori encore plus, surtout quand il apprit que le Duc d'Epernon, auquel il avoit rendu des services essentiels, entroit dans les vues de la Reine. Tout ce qu'on put faire pour gagner cette Princesse fut inutile, elle se plaignit qu'on n'avoit point tenu les promesses qu'on lui avoit faites, & dit, que pour revenir avec sureté à la Cour, il falloit que quelque Puissance étrangere, ou les Parlemens du Royaume intervinssent pour garantir le Traité; cela étonna de Luynes & déplut fort au Roi.

Elle est contrainte de s'accommoder.

Il est certain que dans ce conflit la Reine-Mere avoit de grands avantages, & qu'elle auroit pu se ménager de très-bonnes conditions pour elle & pour ses adherens. Mais le Prince de Condé & d'autres personnes qui étoient auprès du Roi conseillerent à ce Prince d'entretenir toujours la négociation, & en même tems de se mettre en campagne & de marcher en Normandie; le Duc de Longueville, qui en avoit pris le Gouvernement, au lieu de celui de Picardie qu'il avoit cedé au Duc de Luynes, travailloit à soulever cette Province en faveur de la Reine-Mere (*d*). Louis prit le parti qu'on lui proposoit avec beaucoup de resolution, & après avoir

(*a*) Vie du Card. de Richelieu T. I. p. 39 & suiv. Mem. de Rohan L. I.

(*b*) Harangue faite au Roy par le Premier Président en la Grande Chambre, le 18 Fevrier 1620, Paris 1620, 8vo. Remontrances faites au Roy par M. Louis Servin son Avocat-General en sa Cour du Parlement, en son Lit de Justice le Mardi 18 de Fevrier 1620 in 8vo.

(*c*) Mem. de Bassompierre T. II. Vie de Richelieu l. c. p. 150.

(*d*) Mem. de Rohan *ubi sup.* *Griffet* Hist. de Louis XIII. sous l'an 1620.

communiqué son dessein au Parlement, & expédié ses ordres aux Gouverneurs qui étoient demeures fideles, il se mit en marche au commencement du mois de Juillet, pour aller tout droit à Rouen. A son approche le Duc de Longueville abandonna la ville & se retira à Dieppe; Caën ouvrit aussi ses portes au Roi, & le Château se rendit au bout de quelques jours (*a*). Cet heureux succès ne fit qu'animer le Roi; ce Prince commençoit à agir par lui-même, donnoit souvent ses ordres sans consulter personne, inspiroit du courage à ses Troupes en rejettant tous les conseils timides, & en donnant le gouvernement des Places qu'il prenoit à ceux qui s'étoient distingués pour son service. Il est difficile de concevoir quel effet cela fit, & combien cela augmenta le courage de l'Armée Royale; ensorte qu'en moins d'un mois le Roi s'avança dans le voisinage du Pont de Cé, dont la conservation étoit de la derniere conséquence pour la Reine-Mere. Si cette Princesse avoit suivi les conseils du Duc de Rohan, le Roi auroit eu bien de la peine à finir la querelle. Ce grand homme lui conseilla d'aller à Bourdeaux, où elle feroit déclarer un grand Parlement pour elle, & mettroit une Armée de trente mille hommes entre elle & le Roi (*b*). La Reine étoit assez portée à suivre cet avis, & on ne sait par quelle raison elle prit un aussi mauvais parti que celui de rester à Angers. Les uns disent que le Duc d'Epernon la dissuada de se retirer en Guienne, parcequ'il appréhendoit de perdre son crédit, si elle étoit une fois entre les mains du Duc de Mayenne; d'autres attribuent cette résolution à l'Evêque de Luçon, par le même motif (*c*). Il se peut fort bien que le Duc fut l'auteur de ce conseil, & que le Prélat prévoyant les conséquences, engagea la Reine à conclure le Traité, qui étoit depuis si longtems sur le tapis, avant que les affaires en vinssent à de fâcheuses extrémités. Il fut donc signé le 7 d'Août (*d*); mais le Roi ne l'aiant pas encore reçu, ou feignant de l'ignorer, fit attaquer le Pont de Cé, le 8; le Duc de Retz, qui y commandoit, se retira mécontent de la Reine, & la ville fut prise; la guerre finit par cette action, & la paix fut publiée. Les ennemis de Richelieu l'ont accusé d'avoir sacrifié la Reine & son Parti à son ambition; & les Amis de ce fameux Ministre prétendent au contraire, qu'il empêcha qu'elle & ses Partisans ne fussent les victimes de leur imprudence. Ce qui se passa dans la suite a fait adopter généralement le sentiment des premiers, bien qu'il ne soit appuié d'aucune preuve décisive.

Section XII. *Suite du regne de* Louis XIII. *jusqu'à sa mort.*

Par ce nouveau Traité on confirma celui d'Angoulême: le Roi accorda une amnistie à tous les adhérens de la Reine qui mettroient les armes bas dans huit jours, & les continua dans leurs charges, mais il ne voulut pas rendre celles dont il avoit disposé pendant la guerre. Par un article secret le Roi promit de demander un chapeau de Cardinal pour l'Evêque de Luçon, & ce Prélat promit sa niece bien aimée au neveu de Luynes. Le

Luynes *sacrifie l'intérêt de la France à ses intérêts particuliers.*

(*a*) Le Voyage du Roy en Normandie & la réduction du Château de Caën à l'obéissance de S. M. &c. Paris 8vo. Mercure François T. VI.

(*b*) Mem. de Rohan L. I.

(*c*) Vie de Richelieu T. I. p. 59, 60.

(*d*) Mercure François T. VI. Articles accordés par le Roy à la Reine sa mere, & en sa faveur à ceux qui l'ont assistée en ces derniers mouvemens, Paris 1620, 8vo.

SECTION XII. *Suite du regne de* LOUIS XIII. *jusqu'à sa mort.*

Roi & la Reine-Mere eurent une entrevue à Brissac (*a*), la Reine parut fort contente, & on lui fit de belles promesses. Louis charmé du succès de son expédition, & voulant arrêter toutes les ligues, alla dans le mois de Septembre à Bourdeaux, afin de borner la puissance du Duc de Mayenne, & après avoir bien établi son autorité en Guienne, il passa en Béarn pour faire rendre les Biens Ecclésiastiques & pour y rétablir la Religion Romaine, n'y aiant point de Catholiques dans le Pays; il fit dire à Navarreins la Messe en sa présence, cinquante ans après qu'elle y avoit été abolie (*b*). Si le Marquis de la Force, qui étoit Gouverneur de cette Principauté, n'avoit pas temporisé d'abord, & cherché à concilier son intérêt avec sa conscience, il auroit pu parer le coup avec le secours des Réformés, qui tenoient une Assemblée à la Rochelle; mais alors le mal fut sans remede. D'abord pour appaiser le peuple, & prévenir toute effusion de sang, on promit de maintenir les Béarnois dans leurs Privileges, & de leur laisser l'ancienne forme de leur Gouvernement; mais aussitôt que le Roi se vit le maître, il unit la Principauté de Béarn à la Couronne de France, érigea la Chancellerie de Pau en Parlement, & en changeant la forme du Gouvernement, abolit tout d'un coup leurs privileges (*c*). Pour assurer ce changement, il mit de bonnes garnisons dans les Places fortes & revint à Bourdeaux, d'où il se rendit à Paris. Nonobstant ces succès l'Assemblée générale des Réformés continua ses séances à la Rochelle, malgré les ordres qu'on lui avoit envoyés de se séparer, sous peine de crime de Leze-Majesté (*d*). Cadenet, frere de Luynes fut honoré du bâton de Maréchal de France (*e*); le Vicomte d'Aubeterre le reçut aussi; on lui donna en même tems trois-cens mille livres pour se demettre du Gouvernement de Blaye, qui fut donné au frere du Favori, & ce qui fut encore plus honteux pour la France, c'est qu'on souffrit que Cadenet enlevât la Comtesse de Chaulnes dans les Pays-Bas. Son frere de Luynes empêcha que l'on ne donnât du secours à l'Electeur Palatin, élu Roi de Bohême, & fut l'auteur de plusieurs autres démarches contraires à ce qu'on regardoit comme le véritable intérêt de la France, & cela par les mêmes motifs qui avoient porté la Cour l'année précédente d'abandonner le Parti Arminien en Hollande.

Causes de la premiere guerre contre les Réformés sous ce regne. 1621.

Comme l'Assemblée de la Rochelle continuoit toujours, malgré les ordres réitérés du Roi, on regardoit les Réformés comme de rebelles, & le Conseil du Roi ne pensoit qu'aux moyens de les ruiner entierement. A en croire les Historiens de France en général, ils attirerent l'orage sur eux, en secouant le joug de l'autorité Royale, en établissant un Conseil Souverain, en partageant les Provinces en cercles, en un mot en formant dans le cœur de la Monarchie une République conforme à l'esprit de leur Religion. C'est-là un portrait fidele de leur conduite, en le supposant tracé,

(*a*) Hist. du Duc d'Epernon T. II. L. VIII. L'Entrevue du Roy & de la Reine sa Mere au Château de Brissac & du depuis à Tours, Paris 1620. 8vo.

(*b*) *Daniel* Journal Hist. du regne de Louis XIII, p. m. 16. *Bernard* Hist. de Louis XIII.

(*c*) Mem. de Rohan L. II. *Daniel* l. c. p. 17.

(*d*) *Daniel* ubi sup.

(*e*) Le même.

comme il y a de l'apparence, pour justifier le traitement qu'on leur fit, mais il paroitra fort différent, tracé par le pinceau de la vérité. Ces Huguenots prétendus Républicains par principe de Religion, avoient sacrifié leurs biens & leurs vies pour mettre Henri IV. sur le trône; ils avoient même consenti à son changement de religion, pour qu'il pût en jouir en paix; par là ils avoient mérité un état solide, qu'ils avoient obtenu par l'Edit de Nantes, minuté murement, dressé avec soin, muni de l'autorité Royale, enregitré au Parlement de Paris, en un mot rendu solemnel & inviolable par tous les moyens possibles (*a*).

Section XII. Suite du regne de Louis XIII. jusqu'à sa mort.

Apologie des Reformés contre les Historiens François.

Nonobstant tout cela, la Cour avoit semé la division parmi leurs principaux Chefs, elle tâchoit de corrompre les uns, ménaçoit les autres, & sous divers prétextes spécieux, elle sappoit les fondemens de leurs privileges, suivant le projet de Luynes, qui cherchoit à gagner le Clergé & les Catholiques zélés, dans la vue de s'en faire un appui, au cas qu'il perdit un jour la faveur du Roi (*b*). C'est ce qu'avouent les mêmes Historiens, qui flétrissent du nom odieux de Rebellion, ce qui n'étoit dans le fond que le desir naturel de pourvoir à sa propre conservation. L'année d'auparavant la Reine-Mere & les Seigneurs de son Parti avoient bien formé un plan qu'on pouvoit avec plus de raison appeller un renversement de la Constitution de l'Etat, puisqu'il consistoit à former quatre grands Conseils, par l'avis & le concours desquels le Roi devoit gouverner (*c*). Ce que la Reine-Mere & ses partisans avoient entrepris pour leur interêt, l'Assemblée de la Rochelle le fit par nécessité; les premiers étoient poussés par le desir de partager le credit, l'autorité & les trésors avec le Favori du Roi; les autres ne cherchoient qu'a défendre leurs légitimes droits, animés par les motifs louables de la Religion & de la Justice (*d*). Mais c'est ce que la Cour ne comprenoit point, aiant des idées toutes contraires, imbue de l'autorité d'une Eglise qui prétend être infaillible, & conduite par de jeunes gens, qui croyoient légitime tout ce qui pouvoit contenter leurs passions. Ce sont-là, autant que nous en pouvons juger, les causes de cette fatale guerre.

On détache Lesdiguieres des Reformes.

Pour réussir dans le dessein d'abattre ou au moins d'affoiblir les Huguenots, on jugea qu'il falloit détacher de leur parti le plus grand homme qu'ils avoient, qui étoit en même tems le plus grand homme de France C'étoit le Maréchal Duc de Lesdiguieres, qui de simple volontaire s'étoit élevé par sa valeur & par sa capacité aux premieres dignités, sans les avoir recherchées. On lui avoit envoyé le bâton de Maréchal, & les Lettres Patentes de Duc & de Pair de France, & à present on résolut de lui offrir l'épée de Connétable, moyennant qu'il embrassât la Religion Romaine (*e*). La commission étoit delicate, & Luynes dirigé par de plus habile gens que lui, choisit un des hommes les plus déliés & fort intrigant savoir le fameux

(*a*) Memoir. de Deageant, Mem. de Rohan l. c. *Grammondi* Hist. Gallæ.

(*b*) *Bernard* Hist. de Louis XIII. *Auberi* Hist. de Richelieu, Mem. de Deageant

(*c*) Memoire de la Reine-Mere pour l'établissement de plusieurs Conseils, fait à Angers le 8 de Juillet 1620.

(*d*) Mem. de Rohan l. c. Vie de du Plessis Mornay Hist. de Lesdiguieres.

(*e*) Hist. de Louis XIII. T. IV P. I. p. 44. & suiv. & al.

Section XIV. Suite du regne de Louis XIII. jusqu'à sa mort.

Deageant, qui étant Commis de Barbin avoit supplanté son Maître, tramé la perte du Maréchal d'Ancre, frayé à de Luynes le chemin pour s'élever, & qui étoit également haï & craint de ce Favori & de tous les Ministres, mais si estimé du Roi, qu'ils n'osoient entreprendre de l'éloigner que par des voies indirectes, en lui donnant une commission dont tout autre étoit incapable. Deageant avoit toujours été fort lié avec Lesdiguieres, il connoissoit toute la difficulté de la négociation dont on vouloit le charger, & les motifs de ceux qui vouloient l'emploier; il ne laissa pas néanmoins d'accepter la commission (*a*). Il leur dit, qu'il lui seroit impossible de réussir, si le Maréchal avoit le moindre soupçon de son dessein, desorte qu'ils acheterent pour lui la charge de Premier Président de la Chambre des Comptes à Grenoble, où Lesdiguieres fesoit sa résidence en qualité de Gouverneur de Dauphiné. Deageant s'y rendit pour prendre possession de son nouvel emploi, & il ne fut pas longtems sans réussir dans l'épineuse affaire dont il étoit chargé (*b*). Dans ces entrefaites le Favori avoit changé de vues; il envoya Bullion pour engager Lesdiguieres à renoncer à la dignité qu'on l'avoit pressé d'accepter, pour la céder à de Luynes. Cette negociation devoit etre cachée à Deageant, mais le Maréchal s'en ouvrit d'abord à lui, se plaignit du procedé qu'on avoit avec lui, & menaça de s'en venger (*c*). Deageant, après avoir exaggeré l'injure & fait remarquer au Maréchal qu'il avoit lui-même aussi sujet d'être mécontent, lui dit que la vengeance étoit au dessous d'un homme tel que lui, que son mérite rendoit superieur à tous les honneurs, qu'en demandant l'épée de Connétable pour de Luynes, ce seroit lui dans le fond qui en disposeroit, ce qui étoit bien plus glorieux que s'il l'acceptoit, & qu'en se contentant de la dignité de Maréchal-Général, il auroit réellement tout le pouvoir de Connétable, & feroit voir à tout le monde, que le Roi avoit donné à son Favori un fourreau doré, au lieu d'une épée qu'il ne savoit pas manier, qui seroit véritablement entre les mains du Maréchal avec un moindre titre. Lesdiguieres suivit son conseil, accepta les faveurs solides qu'on lui offroit & céda le titre au Favori, qui se vit par là exposé, à l'envie de toute la Cour, & en même tems perdit l'affection du Roi, qui des soupçons passa à la haine (*d*); car ce Prince étoit jaloux d'une autorité, dont il ne savoit pas se servir, & haïssoit bientôt ceux à qui il la confioit pour sa commodité.

Luynes est [illegible]

Le 2 d'Avril, le Duc de Luynes fut installé par le Roi dans la charge de Connétable en grande cérémonie (*e*); la garde & le fourreau de l'épée, que le Roi lui présenta étoient garnis de diamans & de pierres, qui valoient, disoit-on, trente mille écus. Son frere Cadenet, étoit déja Maréchal de France, & nouvellement arrivé de son Ambassade d'Angleterre, fut fait Duc & Pair de France, sous le titre de Duc de Chaulnes, qui lui venoit de sa femme; l'autre frere du Connétable prit la qualité de Duc de

(*a*) Hist. de Lesdiguieres L. X. Ch. 8.

(*b*) Mem. de Deageant p. 250 & suiv. Hist. de Lesdiguieres l. c.

(*c*) Hist. de Lesdiguieres *ubi sup.* Ch. 9.

(*d*) Mem. de Bassompiere T. II. p. m. 112.

(*e*) Les Cérémonies Royales faites en baillant par les mains du Roi l'épée de Connétable à M. le Duc de Luynes, Paris 1621, 8o.

Section XII. *Suite du regne de Louis XIII, jusqu'à sa mort*

Luxembourg, aiant épouſé l'héritiere de cette Maiſon. Le Roi ſe mit en campagne au mois de Mai, accompagné du nouveau Connetable, du Prince de Condé, du vieux Comte d'Auvergne devenu Duc d'Angoulême, du Comte de Soiſſons, des Maréchaux de Chaulnes, de Roquelaure, du Pleſſis-Praſlin, de Lesdiguieres & de Saint Geran (*a*). Le Duc de Mayenne agiſſoit auſſi ſous ſes ordres, & le Duc d'Epernon avoit déja chaſſé le Marquis de la Force du Béarn. Il eſt vrai qu'on avoit commencé il y avoit longtems à travailler à la ruine des Réformés, en corrompant par promeſſes ou par menaces leurs principaux Chefs, & en ſemant la diſcorde parmi eux, comme ſi toutes les forces de la France n'avoient pas été ſuffiſantes pour les réduire, à moins qu'ils n'y contribuaſſent eux-mêmes. Vers la mi-Mai, on ſe ſaiſit de la ville & du Château de Saumur, qui étoit le paſſage le plus important qu'ils avoient ſur la Loire, M. du Pleſſis-Mornay, qui en étoit Gouverneur, s'étant fait un ſcrupule de réſiſter au Roi (*b*). Un grand nombre de Places furent priſes & brûlées. Au mois de Juin le Roi aſſiegea Saint Jean d'Angeli dans les formes; M. de Soubiſe, frere du Duc de Rohan, qui y commandoit, fit une vigoureuſe défenſe; mais après trente-quatre jours de ſiege, la ville ſe rendit, & le Roi pardonna à la garniſon, mais ſans capitulation (*c*). Les Ducs de Bouillon, & de la Trimouille avec M. de Chatillon abandonnerent alors le parti des Réformés. Clerac ſe défendit vigoureuſement, & fut priſe après un ſiege aſſez court. Le 17 d'Août, le Roi inveſtit Montauban, perſuadé que la priſe de cette ville feroit perdre courage aux Réformés. Son Armée étoit de vingt-cinq mille hommes; mais la Place étoit très-bien fortifiée, & il y avoit une nombreuſe garniſon, commandée par le Marquis de la Force, qui ſe défendit avec autant d'habileté que de courage. Le ſiege fut long & meurtrier, & au bout de trois mois le Roi fut obligé de le lever. Il couta la vie au Duc de Mayenne & à pluſieurs autres perſonnes de diſtinction, & le nouveau Connétable y perdit ſa réputation & la faveur du Roi. Le dernier trait de ſon crédit fut la disgrace du P. Arnoux, & la derniere negociation de quelque importance qu'il entreprit, ce fut de tâcher de détacher le Duc de Rohan des Réformés, en quoi il ne réuſſit point (*d*). Au mois de Décembre il fut attaqué d'une fievre pourprée, dont il mourut le 15. Après la mort de du Vair, il avoit été fait Garde des Sceaux, que le Chancelier n'avoit pas voulu reprendre. Après avoir eſſuyé les fatigues d'une longue & ſanglante campagne contre ſes propres ſujets, qui finit moins heureuſement qu'elle n'avoit commencé, & pendant laquelle le Roi eut des preuves convaincantes, qu'il travailloit à la ruine de ſes meilleurs & de ſes plus braves ſujets, ce Prince retourna à Paris chagrin & mécontent, nonobſtant les applaudiſſemens de ſes Courtiſans, qui vouloient lui perſuader, qu'il égaloit Céſar en valeur & Caton en vertu. Il eſt vrai que quant à la valeur perſonnelle & l'habileté comme Officier d'Infanterie, le Roi avoit acquis à juſte titre de

(*a*) *Daniel* Journ. Hiſt. p. m. 19.

(*b*) Mem. de Rohan L. II. Vie de du Pleſſis Mornay L. IV.

(*c*) Mem. de Rohan l. c. Mem. de Baſſompiere T. II & al.

(*d*) Les mêmes.

SECTION XII. *Suite du regne de Louis XIII. jusqu'à sa mort.*

la réputation; mais il sentoit qu'elle lui coutoit trop cher, & qu'il étoit impossible de parvenir à une solide grandeur par la ruine de son Royaume. Mais les Ecclésiastiques & ceux de leur parti l'assiegeoient tellement, qu'il ne voulut pas entendre à une paix générale, & qu'il persista à fomenter des animosités parmi les Protestans, & à corrompre ceux qui, quoiqu'ils en disent, n'avoient d'autre Religion que leur intérêt, & ne pensoient qu'à eux-memes. Insensiblement cet esprit devint dominant, & au lieu de vertu, d'honneur & de zele pour le bien public, on ne vit plus que cabales & intrigues, même parmi ceux à qui leur naissance & leur rang auroient dû inspirer d'autres sentimens.

On résout de continuer la guerre. 1622.

Le Roi arriva à Paris au mois de Janvier 1622, aiant laissé le Duc d'Angoulême & le Maréchal de Themines aux environs de Montauban avec des Troupes (*a*). Le Cardinal de Retz & le Comte de Schomberg étoient à la tete des affaires. La Reine-Mere étoit assez en faveur, mais sans avoir de crédit (*b*). La Politique des Ministres, excepté en ce qui regardoit les Protestans qu'ils haïssoient & persécutoient furieusement, étoit foible & remplie de mauvaise foi; car tandis que l'Ambassadeur du Roi à Rome sollicitoit, par son ordre, le Chapeau de Cardinal, pour l'Evêque de Luçon, Louis fit savoir au Pape, qu'il ne seroit pas fâché qu'on n'eût pas d'égard à sa demande (*c*). Le Prince de Condé, qui aimoit l'argent & l'autorité, sollicita le Cardinal de Retz & Schomberg de s'unir avec lui, afin de former un Triumvirat, qu'il imaginoit que rien ne pourroit rompre. La guerre continuoit toujours, même au cœur de l'Hiver; le Maréchal de Themines s'empara de Bourniquet & de Négrepélisse; mais les habitans de cette derniere Place se souleverent & égorgerent la garnison (*d*). Le Duc d'Elbœuf battit le Marquis de la Force le premier de Fevrier, & à la fin du même mois le Marquis de Lusignan à la tête d'un petit corps de Protestans surprit Clerac; le Maréchal de Lesdiguieres & le Duc de Montmorenci étoient aussi en campagne. Le premier qui étoit encore extérieurement Réformé, & s'intéressoit sincerement aux malheurs de sa Patrie, se servoit du crédit qu'il avoit à la Cour pour y faire gouter des conseils pacifiques; il insinuoit en même tems que la guerre se fesoit avec tant de fureur, qu'elle étoit plus propre à dépeupler le Pays qu'à le soumettre (*e*). Le Roi mit l'affaire en délibération dans le Conseil; la Reine-Mere, le Chancelier de Silleri, M. de Vic Garde des Sceaux & M. de Puisieux opinerent fortement pour la paix. Le Prince de Condé, le Cardinal de Retz, le Duc de Guise & le Comte de Schomberg furent d'avis de continuer la guerre, parcequ'ils y avoient un intérêt visible; leur avis ne laissa pas de prévaloir, principalement en aigrissant le Roi par leurs déclamations contre le manque de fidelité des Huguenots & les cruautés qu'ils avoient commises. Il auroit été aisé d'y répondre si Lesdiguieres avoit été présent; quoiqu'il en soit le Roi fut si irrité, qu'il résolut de commander son Armée en personne (*f*). Le

(*a*) *Daniel* Journ. Hist. de Louis XIII. p. m. 22.
(*b*) *Henault*, Vie de Richelieu T. I. p. 92.
(*c*) Vie de Richelieu l. c. p. 93.
(*d*) Mem. de Rohan L. II. *Daniel* ubi sup.
(*e*) Hist. de Lesdiguieres.
(*f*) Mem. de Bassompiere T. II. Mem. de Rohan l. c.

SECTION XII. *Suite du regne de* LOUIS XIII. *jusqu'à sa mort.*

Le Roi defait Soubise.

Le Roi étoit fur tout fort fenfible à deux chofes, la mort du Préfident Du Cros, & l'invafion du Poitou. Du Cros étoit premier Préfident du Parlement de Grenoble, Réformé, & fort moderé, le Duc de Lesdiguieres l'avoit envoyé à Montpelier pour traiter d'accommodement avec le Duc de Rohan. Les habitans de Montpelier, qui fondoient toutes leurs efpérances fur le Duc de Rohan, fachant que Lesdiguieres les avoit abandonnés, prirent ombrage de l'arrivée du Préfident; ils fe perfuaderent que, fous prétexte de traiter de paix, il n'étoit venu que pour détacher le Duc de Rohan de leur Parti, deforte que dans la chaleur de leur reffentiment, quarante d'entre eux confpirerent d'affaffiner le Préfident, ce qu'ils firent de la façon la plus lâche, & la plus inhumaine (*a*). Le Duc de Rohan fe donna tous les mouvemens poffibles pour découvrir les affaffins, mais il ne put en faire faifir que quatre, qu'il fit pendre. M. de Soubife étoit entré en Poitou & s'étoit faifi de plufieurs poftes; mais comme il n'avoit pas dequoi payer fes Troupes, il ne put les empêcher de piller & de commettre de grands défordres. Le Roi aiant affemblé une petite Armée de huit mille hommes de pied & de mille chevaux, marcha droit à Soubife, au commencement d'Avril; ce Seigneur fe retira avec environ fept mille hommes dans l'ifle de Rié, où il fe cantonna (*b*). Cette Ifle eft féparée de la terre ferme par un petit bras de Mer, qu'on pouvoit paffer à baffe marée, non pourtant fans grand rifque. Le Roi accompagné du Prince de Condé, de quantité de Nobleffe & de fes meilleurs Officiers le paffa pendant la nuit, fe rendit maître des retranchemens fans coup férir & Soubife fe fauva avec quatre-cens hommes. Quinze-cens hommes de fes Troupes furent tués, il y en eut autant de prifonniers, qui furent envoyés aux Galeres, les autres furent affommés par les Payfans (*c*). Baffompiere loue extraordinairement le courage & l'intrépidité du Roi dans cette occafion.

Prise de plusieurs Places & conclusion de la paix.

Au commencement de Mai, le Duc d'Elbœuf affiegea Tonneins, dont le Marquis de la Force s'étoit emparé; le fiege dura quarante jours, & le Marquis tenta inutilement deux fois d'y jetter du fecours. Après la prife de la ville, on la réduifit en cendres. Le Maréchal de Vitri & le Duc d'Epernon prirent Royan, mais ils perdirent bien du monde & même quelques perfonnes de diftinction. Le Marquis de la Force s'étoit jetté dans Sainte-Foi. Quant on le fomma, il déclara qu'il ne fe rendroit qu'au Roi, ce qu'il fit à des conditions très-favorables aux habitans; on peut juger de l'intérêt que la Cour avoit à le gagner, par le prix qu'il reçut de fa foumiffion. Le Roi lui donna le baton de Maréchal de France & deux-cens mille écus, pour le dédommager du Gouvernement de Bearn (*d*). Cet exemple fut fi efficace; que plufieurs Seigneurs Réformés, & entre autres le Duc de Sulli, firent leur accommodement & rendirent les Places qu'ils tenoient. Au commencement de Juin, le Prince de Condé affiegea Negrepeliffe. On étoit réfolu de faire un exemple de cette ville & des habitans; & ce qu'il y a d'étrange, c'eft qu'il paroit que des deux côtés on étoit re-

(*a*) *Grammondi* Hift. Galliæ L. VII. à la fin. Hift. de Lesdiguieres L. XI. Ch. 2.

(*b*) Mem. de Baffompiere T. II. p. 158 & fuiv.

(*c*) Le même p. 166. *Le Vaffor* Hift. de Louis XIII. T. IV. p. 392.

(*d*) Les mêmes.

SECTION XII. *Suite du regne de Louis XIII. jusqu'à sa mort.*

solu aux dernieres extrémités; quand on somma les habitans, ils ne voulurent entendre à rien; ils vendirent cherement leurs vies, mais aiant été à la fin forcés, on passa tout au fil de l'épée sans distinction d'âge, de sexe ni de condition, à la réserve de dix hommes. Quand on les amena devant le Roi, il leur dit qu'ils méritoient tous la corde, & au lieu de lui demander pardon, ils prierent qu'on les pendît aux arbres de leurs jardins, ce qui leur fut accordé; la ville fût brûlée (*a*). La ville de Saint-Antonin se défendit vigoureusement pendant douze jours, & le Roi y perdit plusieurs bons Officiers; elle se rendit à discrétion. Vers la fin de Juin Louis envoya le Comte de Soissons pour bloquer la Rochelle. Le Roi, le Prince de Condé & le Duc de Vendôme prirent plusieurs Places dans les mois de Juillet & d'Août; mais dans le mois de Septembre les Troupes Royales furent obligées de lever le siege de Briteste, cela n'empêcha point qu'on n'engageât le Roi à faire le siege de Montpelier, quoique les habitans offrissent de recevoir le Connétable de Lesdiguieres. Le Prince de Condé toujours passionné de commander & toujours malheureux, y perdit sa réputation, & les Troupes du Roi. Le Duc de Fronsac, MM. de Beuvron, de Canillac, Zamet, Senecei, Fabregues, Saint-Brez, Lussan, Montbrun y furent tués. On peut juger par là des fâcheux effets de cette guerre. Pour la finir, & pour avoir l'entrée dans Montpelier, on conclut avec le Duc de Rohan la paix générale (*b*). L'Edit de Nantes fut confirmé, & à considerer les événemens de la guerre & le manque de ressources, le Duc obtint des conditions avantageuses pour son Parti, & quelque chose pour lui même, car il eut une bonne somme d'argent; mais comme il en fut redevable à ses liaisons avec le Chancelier & avec M. de Puisieux, il perdit son crédit à la Cour quand ils furent disgraciés.

Divers changemens.

Il parut par la conclusion de la paix que le Prince de Condé avoit perdu tout le sien. Il avoit été mécontent que le Marquis de la Force eût obtenu le bâton de Maréchal, plus encore que l'épée de Connétable eût été donnée à Lesdiguieres, & pas moins qu'on eût donné les Sceaux à Caumartin; mais la paix le chagrina à un tel point, que ne pouvant plus se soutenir depuis la mort du Cardinal de Retz, il prit le parti de faire un voyage en Italie. L'Évêque de Luçon reçut enfin le Chapeau de Cardinal, & desormais nous l'appellerons le Cardinal de Richelieu (*c*). Grégoire XV. érigea cette année le siege de Paris en Archevêché, dont les Évêques de Chartres, de Meaux & d'Orléans furent déclarés Suffragans, & on y a ajouté depuis l'Évêque de Blois (*d*). Le Roi fit aussi Maréchaux de France Charles de Crequi, marié successivement à deux filles du Connétable de Lesdiguieres, Gaspard de Coligni, Sieur de Châtillon, petit fils du fameux Amiral, & le galant François de Bassompiere (*e*). Le Roi fit son entrée publique dans Montpelier, Arles, Lyon & Avignon, & après avoir passé une partie de l'hiver dans les Provinces il retourna à la fin de l'année à Paris, où il fut reçu en Conquérant, quoiqu'il n'eut fait que massacrer & ruiner ses propres sujets.

(*a*) Mem. de Puysegur & al.
(*b*) Mem. de Rohan L. I.
(*c*) Vie de Richelieu T. I. p. 102.
(*d*) *Bernard* Hist. de Louis XIII.
(*e*) Mem. de Bassompiere T. II.

SECTION XII. *Suite du regne de* Louis XIII. *jusqu'à sa mort.*

Les Ministres se perdent tous par leurs divisions.

La fin de la guerre donna lieu aux intrigues. Le Chancelier & M. de Puisieux son fils étoient en grand crédit, & desiroient ardemment de perdre le Comte de Schomberg Surintendant des Finances & Grand-Maître de l'Artillerie ; ils y auroient réussi plutôt qu'ils ne firent, sans le Maréchal de Bassompiere, à qui il avoit rendu bien de mauvais offices, & qui lui rendit service par pure générosité, parcequ'il avoit été son ancien ami & qu'il étoit mal-traité (*a*). Les Protestans commencerent à murmurer; car le Chancelier & Puisieux étant zélés Catholiques, & fortement prévenus pour l'Espagne, cherchoient à empêcher le Traité de Montpelier d'avoir son effet, & à rendre secretement la paix plus préjudiciable aux Réformés que la guerre. Le sage Duc de Rohan, qui tâcha de s'y opposer, fut arrêté à Montpelier; mais comme il savoit se servir de la plume aussi bien que de l'épée le Roi desavoua ses Ministres, & on redressa les choses pour quelque tems, mais on ne fit rien pour guérir le mal radicalement (*b*). La Reine-Mere fut admise dans le Conseil, sous la condition que l'Evêque de Luçon n'y entreroit pas (*c*), ce qui vu son caractere devoit le chagriner. On ne voit pas cependant qu'il ait fait de grands efforts pour s'en procurer l'entrée; il s'appercevoit aisément que dans l'état présent des choses, les Ministres & les Favoris se traversant sans cesse les uns les autres, les affaires s'embrouilleroient de façon que le Roi & les Ministres le rechercheroient, ce que l'envie ou la prévention les avoit empéché de faire jusques alors. Il est vrai que quelques-uns prétendent que pour dissiper son chagrin il composa quelques-unes des Histoires & des Satires de ce tems-là, qui dévoiloient les fautes des Ministres, & fesoient voir évidemment combien la fortune de quelques familles particulieres coutoit cher au Public. Si le fait est vrai, le ressentiment l'emporta sur la raison, puisqu'il est certain, non seulement que son propre Ministere fut attaqué de la même maniere, mais même que quelques-unes des pieces qu'on lui attribue, furent réimprimées contre lui. Quoiqu'il en soit, il est incontestable que par rapport aux Affaires étrangeres & au maniment des Finances, les Ministres du Roi consultoient plus leur propre intérêt que celui de leur Maître. Au lieu de profiter des troubles d'Allemagne, où ils auroient pu occuper les Protestans à soutenir le Roi de Bohême, & prévenir par là que ce Royaume ne fut uni aux Etats héréditaires de la Maison d'Autriche, ils resterent tranquilles spectateurs, & souffrirent que l'Empereur accablât ce Prince, & non seulement le dépouillât d'un Royaume, auquel il avoit tout droit en vertu de son élection, mais encore de ses Etats héréditaires & de la qualité d'Electeur. Ils ne se donnerent aucune peine pour desabuser le Roi Jaques I. & le laisserent persister dans le projet bizarre & mal-conçu de marier son fils avec l'Infante d'Espagne, lequel, s'il avoit réussi auroit été aussi préjudiciable à leurs intérêts qu'aux siens. Bien plus ils firent la même faute que ce Prince, & soit par crainte ou par envie d'obliger l'Espagne, ils agirent en Italie d'une façon qui n'étoit ni honorable, ni bien uniforme. Cette année moururent le Maréchal Duc de 1623.

(*a*) Le même.

(*b*) Mem. de Rohan L. III. Mercure François.

(*c*) Le même, *Hennuit.*

SECTION XII. *Suite du regne de* Louis XIII. *jusqu'à sa mort.*

Disgrace du Chancelier de son Fils, & de M. de la Vieuville. 1624.

Bouillon, le Maréchal de Saint Geran, & le fameux Pierre Jeannin, Président du Parlement de Bourgogne, lequel décéda à l'âge de quatre vingt-quatre ans (*a*).

Caumartin Garde des Sceaux étant mort, le Roi les rendit au Chancelier de Silleri; ce Ministre avec Puisieux son fils, Secretaire d'Etat, continuoit à diriger les affaires conjointement avec le Marquis, ensuite Duc de Vieuville, à qui ils avoient fait donner la Surintendance des Finances, en la place du Comte de Schomberg, qui avoit été leur ennemi, & qu'ils n'aimoient point (*b*). La reconnoissance de la Vieuville, s'il en eut quelqu'une, ne dura pas longtems; il rendit de mauvais offices auprès du Roi à plusieurs personnes & particulierement au Chancelier & à son fils. Ce qu'on alléguoit de moins fâcheux contre le Chancelier c'étoit son âge & ses infirmités; à l'égard de son fils on le taxoit de présomption, d'avoir souvent envoyé des ordres aux Ministres de France dans les Cours étrangeres, sans les communiquer au Roi & au Conseil, & de plusieurs autres fautes. Tout cela fit tant d'impression sur le Roi, qu'au commencement de l'année 1624, il donna les Sceaux à M. d'Aligre; peu après il donna audience aux Ambassadeurs étrangers, sans que M. Puisieux fût présent (*c*). Comme c'étoient-là des avant coureurs de la disgrace de cette Famille, ses ennemis ne manquerent pas d'en profiter pour aigrir le Roi. De ce nombre étoient la Reine-Mere & le Prince de Condé, qui étoit de retour d'Italie, quoiqu'ils ne s'accordassent pas en d'autres choses, ils étoient assez d'accord pour perdre le Chancelier & son Fils. La Reine-Mere étoit choquée de ce qu'ils ne lui donnoient pas plus de part aux affaires; le Prince de Condé étoit mécontent d'eux par la même raison, & surtout parcequ'ils avoient fait conclure la paix, ce qui lui avoit fait perdre son crédit. Enfin le 4 de Fevrier, le Roi leur envoya ordre de se retirer de la Cour, ajoutant, qu'il avoit reçu plusieurs accusations contre eux, qu'il vouloit bien ne pas approfondir, quoiqu'il leur permît de se justifier à leurs risques. Le Chancelier, vieux & infirme acquiesça sans replique; mais M. Puisieux répondit, qu'on ne pouvoit avoir avancé contre eux que des calomnies, & qu'il étoit en état de le faire voir; cependant ils se retirerent tous deux (*d*). Le département de la guerre & celui des affaires étrangeres, que Puisieux avoit en même tems, furent partagés entre quatre Secretaires. Le Conseil étoit alors composé du Cardinal de la Rochefoucault, du Connétable de Lesdiguieres, du Garde des Sceaux d'Aligre, du Duc de la Vieuville Surintendant des Finances & de M. Bullion (*e*). La Reine-Mere voulut profiter de cette occasion pour y faire entrer le Cardinal de Richelieu; à quoi la Vieuville répugnoit beaucoup. Mais la Reine Mere, à qui il avoit de grandes obligations le pressa tant, qu'il dit à cette Princesse, qu'elle ne connoissoit pas le Cardinal, qu'il prévoyoit sa perte à lui, & qu'il craignoit qu'elle même ne s'en repentit un jour; mais qu'il aimoit mieux risquer sa

(*a*) Mercure François, *Griffet* sous l'an 1623

(*b*) *Bernard* Hist. de Louis XIII.

(*c*) Mem. de Rohan L. III. Mem. de Bassompierre T. II.

(*d*) Hist. de Richelieu T. I. p. 110, 111. Mem. de Bassompierre l. c.

(*e*) Mercure François, Henault.

fortune, que de ne pas donner à sa Majesté la satisfaction qu'elle desiroit (a). Le Roi lui-même n'étoit nullement prévenu en faveur du Cardinal; il regla donc que Richelieu viendroit au Conseil pour y dire simplement son avis sur les affaires proposées, mais qu'il ne traiteroit d'aucune affaire dans sa Maison avec les Ambassadeurs étrangers, & n'y donneroit point d'audience publique en qualité de Ministre (*b*). Le Cardinal en acceptant ces restrictions, les tourna en grace; il dit, que la délicatesse de sa santé ne lui permettoit pas de se charger du poids des affaires, ce qui avoit engagé le Roi de le dispenser de ce travail, faveur dont il lui avoit plus d'obligation, que de l'honneur qu'il lui fesoit de l'appeller au Conseil. Ce n'étoit pourtant pas peu de chose, parceque sa dignité de Cardinal lui fit avoir séance vis-à-vis du Cardinal de la Rochefoucault, au dessus du Connétable, bien que les Secretaires d'Etat lui eussent autrefois disputé la préséance (*c*).

SECTION XII. *Suite du regne de* Louis XIII. *jusqu'à sa mort.*

Le Cardinal de Richelieu *entré dans le Conseil se voit bientôt à la tête.*

Depuis quelque tems on traitoit du mariage de Charles Prince de Galles, avec la Princesse Henriette-Marie sœur du Roi. Les Comtes de Holland & de Carlisle étoient venus à Paris en faire la demande, & nonobstant les restrictions dont nous avons parlé, la nature de l'affaire fit que le Cardinal fut mis à la tête des Commissaires nommés pour la traiter. Il la ménagea avec tant d'habileté, malgré les grandes oppositions de la Cour de Rome, qu'il se vit bientôt à la tête du Ministere (*d*). M. de la Vieuville avoit depuis longtems paru y être; mais en s'efforçant de perdre ou d'éloigner ceux qui lui déplaisoient, ou qui n'étoient pas contens de lui, il excita tant de plaintes contre lui, que le Cardinal n'eut pas de peine à le faire disgracier & à l'envoyer prisonnier au Château d'Amboise (*e*), comme il avoit fait mettre à la Bastille le Colonel d'Ornano Gouverneur du frere du Roi. Marillac lui succeda, dans la direction des Finances, mais le Cardinal de Richelieu eut soin d'avoir une connoissance si détaillée des divers départemens, que les Ministres subalternes n'étoient pas les maîtres de conduire les affaires à leur gré, de contrevenir aux ordres du Cardinal aussi peu qu'à ceux du Roi (*f*). Mais bien que Richelieu disgraciât ou fît disgracier ses Rivaux, il ne laissa pas de rendre justice à leurs projets, & par cette raison il adopta celui de Luynes pour ruiner les Protestans, & en violant plusieurs articles du dernier Traité, il les porta à prendre les armes, afin qu'on pût dire qu'ils s'étoient attirés la guerre. Par la même raison il suivit les vues qu'avoit déja eues la Vieuville, pour faire prendre un nouveau tour aux affaires en Italie; les Venitiens avoient à la vérité conclu un Traité avec le Duc de Savoye pour affoiblir la puissance de Espagnols; mais jusques ici on n'avoit encore rien entrepris pour exécuter le Traité. Aussitôt que Richelieu fut en crédit, il envoya le Marquis de Cœuvres, en qualité d'Ambassadeur extraordinaire en Suisse, qui y leva des Troupes, avec lesquelles il chassa celles du Pape de la Valteline, & s'en rendit maî-

(*a*) *Le Vassor* Hist. de Louis XIII. T. IV. p. 660
(*b*) Le même.
(*c*) Hist. de Richelieu T. I. p. 114, 115.
(*d*) Mem. de Deageant.
(*e*) Mem. de Rohan l. c. & al.
(*f*) Mem. de Deageant, Mem. de Bassompiere T. II.

Section XII. Suite du regne de Louis XIII. jusqu'à sa mort.

tre (*a*). Cela donna lieu à des représentations fort vives de la part du Pape & de l'Espagne, mais le Cardinal répondit au Nonce & à l'Ambassadeur d'Espagne, qu'il étoit Ministre du Roi aussi bien que Cardinal, & qu'il sauroit bien soutenir l'un & l'autre caractere. Il s'embarrassoit d'autant moins de ces représentations, qu'il avoit conclu un Traité avec les Etats-Généraux, & qu'il savoit que l'Angleterre étoit très-disposée à entrer en ligue contre l'Espagne. Le vieux Chancelier de Silleri étant mort au mois d'Octobre, d'Aligre lui succeda (*b*). Le Roi étant en ce tems-là brouillé avec la Reine sa femme & fort jaloux de son frere, jugea à-propos de vivre en parfaite harmonie avec la Reine-Mere; ensorte que le Cardinal paroissoit n'avoir rien à craindre des intrigues, & peut-être que lui-même le croioit; mais ce calme ne dura pas longtems.

Mariage du Roi Charles I. avec Henriette-Marie de France. 1625.

Comme le Cardinal avoit eu lieu d'exercer sa prudence & son habileté durant l'année précédente, il eut occasion de faire preuve de son courage & de son activité en 1625, par une guerre civile & étrangere. Mais avant que d'en parler, remarquons que le mariage du Prince de Galles & de la Princesse Henriette-Marie, arrêté dès le mois de Novembre, fut celebré avec une grande pompe le 11 de Mai de cette année. Le Duc de Chevreuse représenta Charles, devenu Roi d'Angleterre, & le Cardinal de la Rochefoucault donna la bénédiction nuptiale (*c*). La nouvelle Reine partit de Paris peu après, la Cour la conduisit jusqu'à Amiens; pendant ce voyage le Duc de Buckingham, Favori de Charles, se conduisit si imprudemment, qu'il ulcera contre lui le Cardinal de Richelieu, & s'attira la haine de tous les François. Ce fut en ce tems-là, selon la remarque d'un judicieux Historien Italien (*d*), que commencerent les malheurs de l'Europe sous trois jeunes Rois, dont aucun ne manquoit de capacité pour gouverner, s'ils avoient voulu s'en servir, mais ils se livrerent aveuglément à leurs Favoris; Louis XIII. au Cardinal de Richelieu, Philippe IV. au Comte Olivarez, & Charles I. au Duc de Buckingham. De ces trois Ministres le second étoit le plus infatigable, le troisieme le plus franc & le plus généreux, & le premier sans contredit le plus prudent & le plus heureux.

Seconde guerre contre les Réformés, qui finit par le Traité de la Rochelle.

Si l'on s'en rapporte aux Historiens François la seconde guerre contre les Réformés sous ce regne, fut commencée par M. de Soubise, sans que son Parti y concourut, & cela au mépris de l'autorité Royale, & en tems de paix. Voici la vérité du fait. Par le Traité de Montpelier, cette ville devoit rester libre, & la Rochelle au même état qu'avant la guerre; malgré cela on avoit laissé jusques ici garnison dans Montpelier, & il y en avoit une très-forte dans le Fort Louis, construit pendant la guerre pour brider la Rochelle (*e*). La cause immédiate de la seconde rupture fut qu'on équippoit une Escadre dans le Port de Blavet, aujourd'hui l'Orient, pour bloquer la Rochelle. Dans cette conjoncture critique, M. de Soubise offrit d'entrer dans le Port de Blavet avec quelques Vaisseaux, pour enlever ou détruire ceux du Roi qu'il y trouveroit, & ruiner les ma-

(*a*) Les mêmes, *Griffet* sous l'an 1624. 1625. *Le Vassor* T. V. p. 165, 166.
(*b*) Les mêmes.
(*c*) Mercure François, *Griffet* sous l'an
(*d*) *Nani.*
(*e*) Mem. de Rohan L. III.

gazins préparés pour la perte des Réformés. Il fut trahi & son dessein découvert, ce qui n'empêcha point qu'il n'entrât dans le Port, & qu'il ne se rendit maître des vaisseaux qui y étoient; mais il y fut enfermé pendant trois semaines; alors à la faveur d'un bon vent il força le passage & en sortit avec son Escadre & ses prises, n'aiant perdu que deux vaisseaux qui échouerent en sortant (*a*). Peu après le Duc de Rohan son frere prit les armes (*b*), & la guerre se fit avec beaucoup de vivacité; la plus grande partie des Réformés craignit de prendre le parti des deux freres, ce qui les exposa à bien des disgraces. Comme les Puissances Maritimes étoient alliées avec la France, le Duc de Montmorenci, avec une Flotte composée de vaisseaux François, Anglois & Hollandois, attaqua dans le mois de Septembre celle de la Rochelle & la battit, non sans grande perte de son côté, après quoi il s'empara des Isles de Rhé & d'Oleron (*c*). Dans ces entrefaites les clameurs des Anglois aiant obligé Charles I. de promettre du secours aux Rochelois, il envoya le Comte de Holland & le Chevalier Dudley Carleton pour ménager la paix, qui avoit déja été accordée au reste des Réformés. Ils y réussirent au commencement de l'année suivante, & du consentement de Louis XIII, le Roi de la Grande Bretagne fut garant de l'exécution du Traité, dont le principal article étoit que le Fort Louis seroit démoli dans six mois; ensorte que bien que les Réformés eussent perdu par la guerre, ils gagnerent à la paix (*d*).

Section XII. Suite du regne de Louis XIII. jusqu'à sa mort.

Quant à la guerre d'Italie, le Connétable de Lesdiguieres & le Maréchal de Crequi son gendre y agirent à titre d'auxiliaires du Duc de Savoye, en apparence contre les Genois, & effectivement contre les Espagnols, d'abord avec beaucoup d'avantage & ensuite avec quelque perte. Les Espagnols étant entrés en Piemont assiegerent Verue; ayant été obligés de lever le siege l'Armée du Duc de Feria fut battue dans sa retraite (*e*). La Cour d'Espagne fit arrêter les vaisseaux de France dans ses ports, & saisir tous les effets des François, dans le mois d'Avril, & au Mois de Mai Louis XIII. en usa de même envers les Espagnols (*f*). Le Pape envoya le Cardinal Barberin en France pour prevenir une rupture entre les deux Couronnes, qui y étoient fort disposées; cependant au mois de Mars on conclut un Traité a Mouçon (*g*), mais sans l'entremise du Légat, par lequel la Souveraineté de la Valteline étoit assurée aux Grisons, qui restoient aussi maîtres des passages, mais on ne devoit y souffrir que l'exercice de la Religion Catholique; conditions qui n'étoient pas aussi favorables à la France & à ses Alliés, que celles du Traité précédent, mais l'état des affaires rendoit la paix nécessaire, par des raisons qu'on verra dans la suite. En 1625 le Roi donna enfin le bâton de Maréchal de France à Henri Comte de Schomberg, Seigneur d'une grande capacité dans les affaires civiles & militaires, qui avoit été employé en plusieurs Ambassades avec honneur,

Traité de Mouçon. 1626.

(*a*) Le même, *Grammondi* Hist. Gall. L. XIV.
(*b*) Mem. de Rohan l. c.
(*c*) Le même. *Griffet* sous l'an 1625
(*d*) *Carenaon* Hist. des Guerres civiles d'Anglet.
(*e*) Hist. de Lesdiguieres L. XII. Ch. 9.
(*f*) *Daniel* journ. Hist. de Louis XIII. p. m. 30
(*g*) Le même, p. 31.

SECTION XII. *Suite du regne de Louis XIII. jusqu'à sa mort.*

avoit fait les fonctions de Grand Maître de l'Artillerie, & été Surintendant des Finances, & qui étoit également propre au Cabinet & à la Guerre.

Comme le Cardinal de Richelieu s'étoit attiré la haine des zélés Catholiques & des Partisans de l'Espagne, en prenant part à la guerre d'Italie, il irrita par le Traité de Mouçon les Alliés de la France, & se fit plusieurs nouveaux ennemis, sans regagner aucun de ceux qu'il vouloit obliger. A dire la verité il n'y eut jamais des tems plus mauvais que ceux dont nous parlons, ni de Cour où les hommes fussent plus attachés à leurs intérêts particuliers & plus corrompus, & où ils eussent moins de sentimens d'honneur, de vertu & de Religion, que celle de France alors. Le Roi avoit conçu de bonne heure de la jalousie contre son frere, & cela par le principe le plus bas qu'on puisse imaginer, il prenoit ombrage des talens supérieurs du Duc d'Anjou, & de ses manieres engageantes & affables, soutenues de sentimens nobles & généreux. Le Sieur de Breves, qui étoit son Gouverneur (*a*), lui fut ôté sans en donner de raison, & sans qu'on colorât seulement ce procedé, & qui auroit pu en dire le veritable motif? On lui fit une gratification de cinquante mille écus, & de Luynes, alors Favori du Roi, plaça auprès du Duc son ancien Maître le Duc de Lude, qui inspira bientôt à son éleve le goût du plaisir, & entre autres choses indignes d'un Prince lui apprit à jurer. Après la mort de ce Seigneur, on lui donna le Colonel d'Ornano, qui au lieu de remedier au mal qu'avoit fait son prédécesseur, acquit sur l'esprit du jeune Duc un crédit, dont il fut redevable à une complaisance toujours fatale aux personnes de son rang (*b*). Pour contenter sa propre ambition M. d'Ornano inspira à ce Prince de demander l'entrée au Conseil d'Etat, à l'âge de seize ans, ce fut là le sujet pour lequel la Vieuville fit arrêter d'Ornano. Monsieur en témoigna beaucoup de ressentiment, & quand le Cardinal de Richelieu entra dans le Ministere, il fit mettre le Colonel en liberté, & le rétablit dans son poste. Cela n'empêcha point d'Ornano de se mettre à la tête du parti, où étoient entrés les ennemis du Cardinal, qui avoient certainement de mauvais desseins. Le pretexte étoit qu'on s'opposoit au mariage de Monsieur.

Cause de la jalousie de Louis XIII. contre son frere.

Cabale contre Richelieu qui la ruine. 1626.

Henri IV. son pere avoit eu dessein de le marier à la fille unique du dernier Duc de Montpensier, une des plus riches héritieres de France. La Reine-Mere avoit toujours ce mariage en vue, & par cette raison le Cardinal Ministre le favorisoit. Le Duc de Guise, qui avoit épousé la Duchesse Douairiere de Montpensier le souhaitoit aussi. La Cabale qui le traversoit n'agissoit que par des motifs d'intérêt & d'ambition. La Reine étoit à la tete de ce Parti, appréhendant de voir des enfans de ce mariage, tandis qu'elle n'en avoit point elle-même; le Duc de Savoye, piqué de la derniere paix fit offrir secretement à Monsieur, par l'Abbé Scaglia son Ambassadeur, la jeune Princesse de Mantoue sa petite-fille. Le Prince de Condé & le Comte de Soissons traversoient de tout leur pouvoir

(*a*) Les Historiens de France en général. (*b*) Mem. de Rohan L. IV. Mem. de Deageant.

SECTION XII
Suite du regne de Louis XIII. jusqu'à sa mort.

voir le mariage, par le même motif, qu'il les éloignoit de la Couronne; le Duc de Vendôme & le Grand Prieur son frere par haine pour le Cardinal, & plusieurs autres par la même raison; le Roi lui-même par un effet de son humeur jalouse n'y étoit gueres porté. Mais Baradas son Favori, lui aiant fait entendre, soit que le fait fût vrai, soit qu'il fût faux, qu'il y avoit une Faction, dont le dessein etoit de l'enfermer dans un Couvent, de mettre son frere sur le trône & de lui faire épouser la Reine, le Roi changea d'avis, & pressa vivement le mariage de son frere avec la Princesse de Montpensier (*a*). Pour engager d'Ornano à se servir du credit qu'il avoit sur Monsieur pour l'y porter, on lui promit le bâton de Marechal de France; cela fournit à son éleve un prétexte de solliciter vivement qu'on lui tint parole, desorte qu'il reçut, le bâton au mois d'Avril (*b*). Il ne laissa pas d'entrer dans le projet formé par l'Abbé Scaglia, de tuer le Cardinal à Fleuri; mais le coup fut prévenu, parceque le dessein fut revélé par Henri de Tallerande, Marquis de Chalais, Grand-Maître de la Garderobe, qui y avoit été engagé par la Duchesse de Chevreuse sa Maitresse. Le Cardinal évita le danger, & cacha d'où lui étoit venu l'avis (*c*). Peu auparavant, il avoit fait arrêter & mettre à la Bastille le Maréchal d'Ornano; Monsieur en fut fort irrité, & demanda au Cardinal si c'étoit par son avis que cela s'étoit fait, Richelieu lui répondit qu'oui (*d*); aiant fait la même question au Chancelier d'Aligre, ce Ministre eut la foiblesse de lui répondre negativement (*e*), ce qui fit que peu de tems après on lui ôta les Sceaux, qui furent donnés à Marillac, créature de la Reine-Mere. Monsieur, par l'avis de ses associes, & particulierement de Chalais, que la Duchesse de Chevreuse avoit engagé de nouveau dans la Cabale, forma le projet de se saisir du Cardinal, afin de l'échanger contre le Marechal d'Ornano; ce projet échoua encore. La Cour alla ensuite à Blois, & Richelieu s'étant logé ailleurs, le bruit courut qu'il étoit disgracié; mais ce n'étoit qu'une feinte pour y attirer le Duc de Vendôme, qui fut arrêté avec le Grand Prieur son frere, & tous deux furent conduits a Vincennes (*f*). Le Comte de Chalais fut pareillement arrêté, Deageant, Modene & d'autres furent mis à la Bastille; le Comte de Soissons prit alors le parti de passer en Italie (*g*).

Le Duc d'A[illegible] de M[illegible] qu[illegible] voris.

Monsieur étant laissé à lui-même, & la Princesse de Montpensier aiant joint la Cour à Nantes, ce Prince soit qu'il en devint amoureux, soit qu'il crût adoucir le Roi par son mariage, le conclut, & le 6 d'Août le Cardinal de Richelieu leur donna la bénediction nuptiale (*h*). Ce mariage fut avantageux pour Monsieur personnellement, il eut les Duchés d'Orleans, de Chartres & de Blois pour son appanage, la Princesse lui apporta ceux

(*a*) *Vittorio Siri* Memorie recondite T. VI. p. 133. Mem. de Rohan L. IV. *Nani* Hist. Veneta L. VI. Mem. de la Rochefoucault, Mem. d'un Favori du Duc d'Orléans.

(*b*) Mem. de Rohan l. c. & al.

(*c*) Mem. d'Auberi T. I. p. 284.

(*d*) Hist. de Richelieu T. I. p. 286.

(*e*) La même.

(*f*) Mem. de Rohan *ubi sup. Vittorio Siri* l. c. p. 139, 140.

(*g*) Mem. de Bassompiere T. II. Mem. de Deageant

(*h*) *Daniel* Journ. Hist. p. m. 32.

Section XII. Suite du regne de Louis XIII. jusqu'à sa mort.

de Montpensier & de Chatelleraut, on lui donna outre cela des pensions (*a*). Mais ses amis ne s'en ressentirent pas, comme il l'avoit espéré. On nomma des Commissaires pour faire le procès au Comte de Chalais; ils le condamnerent comme criminel de Leze-Majesté, pour avoir conseillé à Monsieur de sortir des Etats de son frere, bien qu'il fût lui-même domestique du Roi. Chalais, soit qu'on lui eût fait espérer la vie, soit par foiblesse ou pour la décharge de sa conscience, fit une ample confession, qui ne lui servit de rien, car il fut décapité & souffrit la mort avec beaucoup de fermeté & de constance (*b*). Le Maréchal d'Ornano auroit eu suivant les apparences le même sort, s'il ne fût mort à Vincennes d'une retention d'urine; il protesta avant que de mourir, qu'il n'étoit entré dans aucune conspiration contre le Roi (*c*). Les ennemis de Richelieu ont dit, qu'étant amoureux de la Duchesse de Chevreuse, il avoit laché la bride à son ressentiment dans cette occasion, qu'en donnant de fausses espérances à Chalais, il l'engagea à confesser tout ce qu'il voulut, & alors l'abandonna à son malheur, en un mot que ses intrigues dans toute cette affaire furent aussi inexcusables que la conduite des Conjurés. Ce ne sont-là néanmoins que des soupçons, ou tout au plus des assertions; au lieu que les faits ont été vérifiés par des preuves incontestables & sont consignés dans l'Histoire. Mais ils disent la vérité sur l'article de la Commission extraordinaire, qu'en cela le Cardinal en agit fort mal, puisque Chalais auroit pu être convaincu par les voies ordinaires de la Justice, & que ce fut-là un dangereux exemple, qui ne fut que trop imité dans la suite. Quoiqu'il en soit, il fit retomber sur ses ennemis l'orage qu'ils avoient excité, s'affermit plus que jamais dans le Ministere, persuada au Roi que sa Majesté avoit besoin pour sa conservation, qu'il fût puissant, & obtint pour sa propre sureté un privilege fort extraordinaire, qui étoit d'avoir des Gardes, qui l'accompagnoient partout, même à la Cour (*d*).

Brouillerie avec l'Angleterre. Mort de Lesdiguieres.

Quoique la Conjuration fût dissipée, elle ne laissa pas de produire de fâcheux effets. La Duchesse de Chevreuse, veuve du Connétable de Luynes, que le Roi haïssoit, après l'avoir fort aimée, s'étoit acquis beaucoup de pouvoir sur l'esprit de la jeune Reine, & auroit pu en avoir sur le premier Ministre, si elle avoit voulu; elle reçut ordre de se retirer, mais passa en Lorraine, où elle commença à intriguer de nouveau. Le Comte de Soissons n'étoit pas non plus oisif à Rome. Mais celui qui fit le plus de mal fut l'Abbé de Scaglia, que le Duc de Savoye envoya en Angleterre; il s'insinua dans les bonnes graces du Duc de Buckingham, & engagea ce Favori à porter le Roi son Maître de renvoyer tous les Domestiques François de la Reine, à la réserve de son Confesseur. Cette action causa une si grande mesintelligence entre les deux Cours, que Louis envoya le Maréchal de Bassompiere à Londres pour ménager un accommodement (*e*). L'actif & artificieux Italien ne s'en tint pas là, comme il cherchoit à allu-

(*a*) *Bernard* Hist. de Louis XIII. & al.
(*b*) Mem. de Bassompiere l. c. *Vittorio Siri* ubi sup. p. 158 & suiv.
(*c*) *Griffet* sous l'an 1626.
(*d*) Hist. de Richelieu T. I. p. 309.
(*e*) Mem. de Rohan L. IV. *Rushworth's* Collect. T. I. p. 423.

mer la guerre entre les deux Nations, il engagea le Duc de Bukingham à entrer dans une étroite correfpondance avec le Duc de Rohan; & comme on avoit le fpécieux prétexte que le Roi de la Grande Bretagne étoit garant du dernier Traité fait avec les Proteftans, on fit concevoir au Duc de Rohan des efpérances, qui furent la fource de nouveaux troubles (*a*). Dans le cours de cette année moururent plufieurs perfonnes de diftinction; tel fut le Connétable de Lesdiguieres, lequel pourroit être regardé comme un des hommes les plus illuftres, auffi bien que des plus heureux que la France ait jamais produits, s'il n'avoit deshonoré fes grandes qualités par les plus grands vices. Les Maréchaux de Roquelaure, de Pralin & de Souvré moururent auffi (*b*). Vers la fin de l'année il y eut une Affemblée des Notables aux Tuilleries, dont on efpéroit beaucoup, & qui ne produifit prefque rien, fi ce n'eft un Edit contre les Duels, fous peine de dégradation de Nobleffe. Le Gouvernement de Bretagne aiant été ôté au Duc de Vendôme, fut donné par le confeil de Richelieu au Maréchal de Thémines; cela parut d'autant plus extraordinaire, que le fils du Maréchal avoit tué le frere aîné du Cardinal (*c*).

SECTION XII. *Suite du regne de* Louis XIII. *jusqu'à fa mort.*

Le Cardinal rifque beaucoup en changeant fon fyftème politique.

1627.

Le Roi informé du mauvais état de la Marine, & n'aiant pas envie de rendre le Duc de Montmorenci, qui étoit Amiral, plus puiffant, engagea ce Seigneur à fe demettre de fa charge, dont il le dédommagea, après quoi il la fupprima comme il fit auffi celle de Connétable, au commencement de 1627. On fe propofa de ne jamais rétablir la derniere; mais les affaires de la Marine furent mifes fous l'infpection immédiate du Cardinal de Richelieu, à qui le Roi donna peu après toute l'autorité d'Amiral fous le titre de Grand-Maître, Chef & Surintendant-Géneral de la Navigation & du Commerce de France (*d*), inventé pour donner moins de jaloufie, fans en diminuer le pouvoir. Le Cardinal eut encore le crédit de faire disgracier Baradas Favori du Roi, qui commençoit à être trop fier de l'inclination que le Prince avoit pour lui; mais Louis ne pouvant fe paffer de Favori, on lui donna Saint Simon. Comme le premier n'avoit joui de fa faveur que fix mois, la fortune de Baradas a paffé en Proverbe, pour défigner une profpérité de courte durée. La Cour jugea auffi de changer, ou au moins de paroitre changer de maximes; & comme c'eft-là un point important pour l'intelligence de cette Hiftoire, nous croions devoir travailler à l'éclaircir, d'autant plus que nous ne trouvons point à qui renvoyer le Lecteur pour le fatisfaire à cet égard. Tous les Hiftoriens conviennent que dès le commencement de fon Miniftere, le Cardinal eut deux objets principaux en vue, la deftruction des Réformés & l'abbaiffement de la Maifon d'Autriche; ils s'accordent encore à dire, qu'il perfifta conftamment à vouloir réuffir dans l'un & dans l'autre de ces projets, & qu'il en vint à bout (*e*). Nous en convenons avec eux, mais nous penfons que par rapport à la maniere dont il s'y prit, il faut

(*a*) *Bernard* Hift. de Louis XIII. Mem. de Rohan l. c.

(*b*) *Daniel* Journ. Hift. *ubi fup.*

(*c*) *Auberi* Hift. de Richelieu L. I. Ch. 9.

(*d*) *Daniel* l. c. *Griffet* Hift. de Louis XIII. fous l'an 1627.

(*e*) *Bernard* Hift. de Louis XIII. *Henault*, Mem. de Baffompiere l. c. *Vittorio Siri.*

SECTION XII. *Suite du regne de Louis XIII. jusqu'à sa mort.*

quelque éclairciſſement. Voici le fait. En entrant dans le Miniſtere, Richelieu ſe propoſa l'abbaiſſement de la Maiſon d'Autriche; il en avoit de bonnes raiſons, & de Luynes l'avoit négligé par des conſiderations perſonnelles. Cette Maiſon étoit devenue très-redoutable à la France, parceque l'Empereur viſoit à être le maître abſolu en Allemagne, tandisque le Roi d'Eſpagne étoit ſur le point de le devenir en Italie. On pouvoit commodément entreprendre de s'oppoſer à cette grande puiſſance, parceque les Princes d'Allemagne & d'Italie, la Couronne de la Grande Bretagne, & la République de Hollande, étoient très-diſpoſés à ſe liguer avec la France pour ce deſſein. Le Cardinal, en habile Politique réſolut de ſe prévaloir de ces avantages, & commença par un acte de vigueur, en envoyant le Marquis de Cœuvres pour recouvrer la Valteline, & en donnant du ſecours au Duc de Savoye.

Ce ſujet éclairci.

Mais lorsqu'il vit que ces démarches allarmoient la Cour de Rome autant que celle d'Eſpagne, qu'elle commençoit à le traiter d'Hérétique ou au moins de fauteur d'Hérétiques, & que cela ranimoit la Faction Eſpagnole en France, il jugea à-propos de changer de conduite, c'eſt-à-dire par rapport à l'exécution de ſes projets, mais non à l'égard de ces projets mêmes. Il avoit taché auparavant de cajoler les Proteſtans, en inſinuant l'envie qu'il avoit d'abaiſſer l'Eſpagne; mais à préſent il donna à entendre aux émiſſaires de Rome & d'Eſpagne, qu'il agiroit contre les Réformés, plus lentement, mais plus ſurement ſous des apparences de paix, qu'en tems de guerre, que s'il avoit abandonné le Duc de Savoye, ç'avoit été pour ſauver la Valteline; ce qu'il jugeoit abſolument néceſſaire pour maintenir les choſes dans l'état où elles étoient, juſques à ce qu'il pût exécuter l'autre partie de ſon plan Il eſt certain qu'il l'exécuta avec toute l'habileté imaginable, ce qui n'empécha pas que ce prompt changement ne l'expoſât autant, qu'il l'auroit été en ſuivant ſon premier projet (*a*). Les Eſpagnols perſiſterent dans leurs ſoupçons; le Duc de Savoye demeura toujours également implacable & ardent à ſe venger; les Anglois accuſerent à juſte titre le Cardinal de mauvaiſe foi, parcequ'il leur avoit fait eſpérer de ſe joindre à eux contre l'Eſpagne, & les en avoit en quelque façon aſſurés; & les Princes d'Allemagne n'étoient pas moins choqués, en ſe voiant trompés dans l'eſperance qu'ils avoient conçue d'une Ligue générale, qui ſe négocioit à la Haye, & qui n'eut point lieu, par ce changement de meſures de la part de Richelieu. Les Réformés de France furent encore plus allarmés, & avec raiſon. Ils voyoient qu'on leur enlevoit pluſieurs de leurs villes de ſureté, qu'on mettoit des Magiſtrats Catholiques dans la plupart de leurs grandes villes, qu'on avoit bâti une Citadelle à Montpelier, que le Port de la Rochelle étoit en quelque maniere bloqué par le Fort Louis, & par la garniſon de l'iſle d'Oleron, où on avoit fait des fortifications, & dont le Cardinal payoit la garniſon de ſes propres deniers (*b*).

C[illegible] de la [illegible] avec [illegible] le Réfor-més.

Nous avons vu plus haut, que par le conſeil du Duc de Backingham, qui gouvernoit la Cour de Londres, on avoit fait des ouvertures aux Réformés d'un ſecours de la part de l'Angleterre. Ce fut par le canal du Duc de Soubiſe, qui s'étoit retiré en Angleterre, & comme il étoit naturel, il

(*a*) *Bernard* Hiſt. de Louis XIII. *Auberi* l. c. (*b*) Mem. de Rohan L. IV.

s'adressa au Duc de Rohan son frere; mais ce Seigneur s'excusa d'entretenir directement correspondance avec le Duc de Buckingham, à cause du danger qu'il y avoit, la Cour de France aiant toujours du soupçon contre lui; mais il envoya M. de Saint Blancard pour instruire la Cour de Londres de la situation des Réformés, & ensuite il reçut un Agent du Duc, avec lequel il prit les arrangemens nécessaires (*a*). L'Agent Anglois, si nous en croyons le Duc de Rohan, promit plus qu'on ne pouvoit tenir; car il lui fit espérer qu'on feroit invasion par trois endroits, dans l'isle de Rhé, à l'embouchure de la Garonne, & en Normandie; le Duc de Rohan s'engagea de joindre les Anglois avec un bon corps de Troupes, aussitôt qu'ils auroient fait descente. Il y a tout lieu de croire que la Cour d'Angleterre comprit que le Duc de Rohan traitoit au nom de tout le Corps des Réformés de France. En vertu de ces arrangemens les Anglois commencerent à enlever les Vaisseaux François; & Buckingham s'imaginant qu'il intimideroit la Cour en parlant haut, voulut venir en qualité d'Ambassadeur à Paris. Louis s'y opposa, ce qui piqua tellement le Duc, que la France aiant usé de représailles, on en vint à une rupture, sans autre formalité (*b*). Les François attribuent la conduite du Duc à sa passion pour la Reine de France, & à son aversion pour le Cardinal, qui n'est pas douteuse. Mais il ne sera pas inutile d'observer, qu'il y avoit quelque chose de plus, & que la conduite du Duc ne fut pas aussi extravagante qu'on le prétend généralement. On a vu plus haut, que dans le tems du mariage de Charles I. avec la sœur de Louis XIII. la premiere affaire publique du Ministere de Richelieu, & dans laquelle il agit avec tant de fermeté, qu'il menaça la Cour de Rome de passer outre sans dispense, si l'on continuoit à différer de la donner, on a vu dis-je qu'on présuma généralement que la France se joindroit à l'Angleterre pour faire la guerre à l'Espagne; le Cardinal aiant fait connoitre qu'il ne pouvoit le faire, si les Rochelois n'étoient contraints d'accepter la paix, il engagea Buckingham à envoyer les Vaisseaux de son Maître pour seconder les François; ce qui souleva toute la Nation Angloise contre lui, & fut un des principaux fondemens de l'accusation portée à sa charge. Alors Buckingham changea de systême aussi bien que Richelieu, pressa la Cour de France de faire la paix à des conditions raisonnables avec les Rochelois, & s'en constitua garant s'ils l'acceptoient. Mais lorsqu'ils l'eurent acceptée, & que le Duc vit que la France ne vouloit ni seconder l'Angleterre contre l'Espagne, ni accomplir le Traité fait avec les Réformés, il ne lui resta plus d'autre ressource, surtout après le mauvais succès de la Flotte qu'il avoit envoyée à Cadiz, pour regagner l'affection de la Nation Angloise, que de rompre comme il fit avec la France, en faveur des Protestans; & ce ne fut pas tant la faute des mesures qu'il prit, que la maniere dont il les exécuta qui perdit ce Favori (*c*). D'autre part, le Cardinal toujours maître de lui-même, & dont le genie égaloit la grandeur de ses projets, profita de cette occasion pour faire un Traité avec l'Espagne

Section XII. Suite du regne de Louis XIII. jusqu'à sa mort.

(*a*) *Rushworth's* Collect. T. I. p. 424.
(*b*) Mem. du Duc de Rohan l. c.
(*c*) *Vittorio Siri* T. VI. Mem. de *Bassompiere*, *Clarendon*.

Section XII. Suite du regne de Louis XIII. jusqu'à sa mort.

contre les Anglois (*a*), par lequel il engagea la Faction Espagnole en France à agir de concert avec lui. Dans le même tems il conclut un autre Traité avec les Hollandois, par lequel il s'engageoit à leur donner tous les ans un million de livres pour soutenir la guerre contre l'Espagne (*b*); quand les Espagnols s'en plaignirent, on leur répondit, que c'étoit pour empêcher les États Généraux de sécourir l'Angleterre & les Rochelois; le Cardinal regardoit ce Traité comme provisionnel, en attendant qu'il eût mis les affaires au point, de se servir de leur alliance pour l'exécution des autres parties de son plan.

Mort de la Duchesse d'Orléans.

Au milieu de toutes ces intrigues politiques, la Duchesse d'Orléans, après être accouchée d'une fille le 29 de Mai, mourut le 4 de Juin; ce qui fut un événement très-important (*c*). Depuis son mariage le Duc aimoit sa femme si tendrement, & la Duchesse le ménageoit avec tant de prudence, qu'au lieu des jalousies & des mécontentemens qui avoient troublé jusques-là la famille Royale, tout y étoit tranquille & serein. Mais on peut dire que cette paix expira avec elle. L'ancienne jalousie du Roi se ranima, & il fut bien aise que son frere n'eut qu'une fille de son mariage (*d*). On avertit les Confidens du Duc d'Orléans, de n'épargner rien pour l'amuser & le divertir, & on promit, s'il en étoit besoin, de fournir de l'argent pour rendre ses plaisirs plus vifs. Pour y contribuer aussi de sa part, le Cardinal céda sa Maison de Limours; Louis pria la Reine-Mere de ne point penser à remarier le Duc, priere qu'elle ne gouta point (*e*). Mais les mesures les plus justes manquent quelquefois; on fut bientôt obligé de changer de systême. Le Roi tomba dangereusement malade (*f*), & l'on reçut nouvelle de la descente des Anglois, desorte qu'il falloit donner le commandement de l'Armée au Duc d'Orléans, ce qui déplaisoit fort au Cardinal qui ne savoit comment l'éviter. Les Ducs de Buckingham & de Rohan auroient pu tirer de cette circonstance & de plusieurs autres de grands avantages, si leurs desseins avoient été mieux conduits; mais, ainsi que nous le verrons, ils étoient si mal concertés, où furent accompagnés de tant de desastres inévitables, qu'ils furent dans l'impuissance de recueillir, aucun fruit d'un Armement puissant en soi, & qui avoit beaucoup couté à la Couronne d'Angleterre.

Le Duc de Buckingham arrive à la Rochelle avec une puissante Flotte.

Le Duc de Buckingham arriva à la rade de la Rochelle le 20 de Juillet avec une Flotte de cent vaisseaux, sur laquelle il y avoit entre sept & huit mille hommes de Troupes de débarquement (*g*). Il fut fort surpris de voir que les Rochelois lui fermassent leurs portes & leur port, pour empêcher que personne ne vint de sa part (*h*). Le Duc de Rohan dit en termes exprès, que cela vint de ce que le Maire & ceux qui gouvernoient étoient gagnés par la Cour; quelle qu'en fût la raison, la Flotte fut également préjudiciable aux Rochelois & à ce Seigneur lui-même. Sa femme & sa

(*a*) *Griffet* sous l'an 1627.
(*b*) *Le Vassor* T. V. p. 587.
(*c*) Mem. de Bassompiere T. II. p 405. Mercure François 1627.
(*d*) *Vittorio Siri* l. c. p. 263-265.
(*e*) Mem. de Bassompiere l. c. p. 409.
(*f*) *Griffet* sous 1627. Mem. de Bassompiere *ubi sup.* p. 408.
(*g*) *Rushworth's* Collect. T. I. p. 425.
(*h*) Mem. de Rohan L. IV.

mere, qui s'étoient réfugiées à la Rochelle, trouverent moyen avec beaucoup de peine d'y faire entrer M. de Soubise, qui étoit venu sur la Flotte Angloise, & M. Beecher Secretaire du Duc de Buckingham, pour exposer le dessein de sa venue, ce qu'il fit fort éloquemment (*a*); il dit, que le Roi de la Grande Bretagne les aiant engagés à faire la paix, sur les fortes assurances qu'on lui avoit données qu'ils seroient en sureté & en liberté, avoit appris qu'ils n'avoient ni l'une ni l'autre, qu'ils couroient grand risque d'être bloqués, & qu'ils ne savoient comment l'empêcher, ni comment se défendre; qu'aiant en-vain travaillé à leur procurer les avantages stipulés pour eux dans le Traité, il avoit envoyé le Grand Amiral d'Angleterre pour exécuter par force, ce qu'on avoit refusé à son intercession. Les Rochelois envoyerent des Députés au Duc, pour remercier le Roi de la Grande Bretagne des soins qu'il avoit d'eux, & pour lui dire, que fesant partie du Corps entier des Eglises Protestantes de France, ils ne pouvoient rien faire que de concert avec ces Eglises; ensorte qu'ils laisserent au Duc de Buckingham la liberté de faire ce qu'il jugeroit à-propos. Si, comme le Duc de Rohan le remarque judicieusement, au lieu de conseil, ils avoient demandé l'assistance des Réformés, ils auroient mis leurs affaires sur un bon pied, avant que la Cour eût pu s'y opposer (*b*); ou si le Duc de Buckingham avoit suivi l'avis de M. de Soubise, qui le quitta malheureusement pour aller conferer avec les Chefs des Réformés; il vouloit qu'on fit d'abord descente dans l'isle d'Oleron, qui est très-abondante, qui d'ailleurs étoit presque toute peuplée de Réformés, où il n'y avoit aucune Forteresse qui pût résister, & peu de Troupes; ce projet ne pouvoit manquer de réussir, & l'Amiral Anglois auroit obligé les François d'abandonner l'isle de Rhé, en les attaquant de tous côtés. Mais Buckingham changea d'avis, fit descente dans l'isle de Rhé, où M. de Thoiras commandoit; le Duc battit Thoiras à son débarquement, & s'il avoit poursuivi sa victoire en allant droit au Fort, il l'auroit emporté (*c*). Mais Buckingham aiant perdu quelques jours à s'établir dans l'isle, & à faire débarquer ses équipages, M. de Thoiras en profita pour jetter dans le Fort tout ce qu'il put rassembler de provisions, & pour mettre en état de défense une Place, qui avoit quatre bastions, dont deux n'étoient pas achevés.

Ce Duc se retire honteusement de l'isle de Rhé.

Cette entreprise commencée mal, fut continuée malheureusement à tous égards & pour dire la vérité, mal conduite. Le Duc de Buckingham assiegea le Fort de Saint-Martin dans les formes, sans prendre les precautions nécessaires. D'abord les assiegés avoient abandonné un puit, dont ils avoient absolument besoin, mais ils le recouvrerent bientôt & le mirent en sureté. Le Duc méprisa de se rendre maître du petit Fort de la Prée, qui défendoit un des endroits où l'on pouvoit faire descente, ensorte que ce fut par là que passerent les petits secours qu'on envoya, & que les vaisseaux Anglois étoient obligés de se tenir à quelque distance. Mais la plus grande faute du Duc fut qu'il eut la complaisance de se laisser amuser par des négociations, dont M. de Thoiras ne se servoit que pour gagner du tems,

(*a*) *Rushworth* l. c. p. 426.
(*b*) Mem. de Rohan *ubi sup.*
(*c*) Le même & *Rushworth* l. c. p. 426, 427.

Section XII. Suite du regne de Louis XIII. jusqu'à sa mort.

En attendant le Cardinal agissoit avec cette vigueur & cette prudence qui ont caractérisé son Ministere. Il envoya sous le commandement du Duc d'Angouleme un petit corps de Cavalerie avec trois mille hommes de pied dans le voisinage du Fort Louis. D'abord il fit croire aux Rochelois que ces Troupes n'étoient pas destinées contre eux, mais à garder les côtes contre les Anglois, ce qui fit que les premiers furent moins en garde. Peu après il fit marquer dans les villages aux environs de la Rochelle des quartiers pour vingt-cinq mille hommes; les Rochelois en aiant donné avis aux Anglois, cela les empêcha d'attaquer le Fort Louis; qu'ils auroient pu emporter en un jour. Pour hâter les préparatifs, & pour qu'il ne manquât rien, le Cardinal fit des avançes de sa propre bourse, & vendit sa vaisselle & ses pierreries (*a*). Quelques-uns disent que cela n'étoit pas nécessaire, tous conviennent qu'il fit la chose finement, & que ce fut par ses ordres qu'on envoya deux convois au Fort de Saint Martin. Le Duc de Rohan, qui remplit ses engagemens en prenant les armes, eut à surmonter des difficultés incroyables, & essuya une infinité de contre tems; d'un côté le Parlement le déclara Criminel de Leze-Majesté, & de l'autre il fut desavoué de la plupart des Protestans, par timidité, par des vues d'intérêt particulier, ou parceque'ils étoient gagnés (*b*). Au mois d'Octobre le Roi arriva au Camp devant la Rochelle, étant accompagné de son frere, du Comte de Soissons, des Ducs de Guise, d'Angouleme & de Nemours, des Maréchaux de Schomberg, de Bassompiere & d'Etrées, des Ducs de la Trimouille, de Bellegarde, de Crequi, de Chevreuse, de Montbason, de Retz & de la Rochefoucault, avec l'élite de la Noblesse de France (*c*). Le 6 de Novembre le Duc de Buckingham, aiant reçu un renfort d'Angleterre, fit donner un assaut général au Fort de Saint-Martin, & fut repoussé avec une perte considerable (*d*). Deux jours après le Maréchal de Schomberg débarqua avec un corps de Troupes, dont le nombre surpassoit celui des Anglois, desorte que le Duc de Buckingham souffrit beaucoup dans sa retraite, malgré la valeur de ses gens. Enfin s'étant rembarqué, il mit à la voile le 17 du mois, sans avoir rien fait, qui répondit à la grandeur de ses titres & a la réputation de ses compatriotes (*e*). Malgré la rigueur de la saison, & toutes les intrigues des ennemis de Richelieu, l'Armée Royale demeura devant la Rochelle, & le Ministre eut assez de pouvoir sur son Maître, pour l'y retenir aussi, bien qu'il ne fût que relevé d'une maladie dangereuse, & d'une constitution delicate, qui pouvoit etre facilement derangee par trop d'application & d'exercice.

Etat de la Rochelle, quand Louis XIII [illegible].

On dit, que le Cardinal de Richelieu avoit médité le siege de la Rochelle depuis dix ans, mais il est au moins aussi certain qu'il auroit pu y penser encore dix, ans, si son bonheur ne lui avoit fourni l'occasion favorable, où si les defiances hors de saison, & en meme tems une confiance mal fondée tant des Rochelois que du Duc de Bukingham, n'avoient ruiné les affaires des

(*a*) *Bernard* Hist. de Louis XIII *Rushworth* l. c.

(*b*) Mem. de Rohan L. IV. Mem. de Bassompiere T. II.

(*c*) *Daniel* Journ. Hist. p. m. 33.

(*d*) Le même p. 34. *Griffet* sous l'an 1627.

(*e*) *Rushworth* ubi sup.

des uns & de l'autre. Richelieu étoit exactement informé de la situation des choses, il apperçut que l'occasion étoit favorable & la saisit. Il se détermina à assieger une Place d'une grande étendue, très-bien fortifiée, pourvue d'une nombreuse Artillerie & de munitions de guerre, défendue par des habitans courageux, attachés à leur Religion & déterminés, & qui avoient pour Maire M. Guiton, qui étoit un homme d'un grand sens, de beaucoup d'expérience, & d'un courage invincible. L'Armée du Roi n'étoit que de vingt-trois mille hommes. Ce Prince, comme nous l'avons dit, se trouva au siege, mais le Cardinal y commanda, aiant sous lui le Duc d'Angoulême & les Maréchaux de Schomberg & de Bassompiere (*a*). La Circonvallation étoit de trois lieues, où il y avoit treize Forts avec des redoutes, garnis d'Artillerie; mais le grand point étoit de fermer le Port; on essaya d'enfoncer des pieux pour en embarrasser l'entrée, mais ce fut inutilement. On tenta aussi la voie d'une barre avec aussi peu de succès. Le Cardinal fesant réflexion sur ce que Cesar avoit fait à Durazzo & Alexandre le Grand à Tyr résolut de faire une digue. Quand il en fit la premiere proposition, ceux qui étoient naturellement des Juges compétens, la traiterent de ridicule; ils dirent qu'il y avoit bien des choses qui fesoient belle figure sur le papier, & qui réussissoient fort mal quand il s'agissoit d'en venir à la pratique. A la fin Louis Metezeau & Jean Tiriot, dont les noms méritent d'être conservés, entreprirent d'exécuter le projet du Cardinal. On commença l'ouvrage le 2 de Décembre; le dessein étoit de faire une digue solide qui barrât un canal qui avoit sept-cens-quarante toises de largeur, où la Mer rouloit avec beaucoup de violence, & quand le vent étoit fort, avec une impétuosité, à laquelle il sembloit ridicule de vouloir opposer aucun ouvrage humain. On enfonçoit dans la mer de longues poutres de douze en douze pieds, liées ensemble par d'autres poutres mises en travers; on jettoit entre ces poutres des pierres seches, sans autre ciment que celui de la vase que la mer portoit dans les intervalles. On éleva la digue si haut, que dans les plus hautes marées les soldats y étoient à sec. Elle avoit par le bas environ douze toises de largeur, & quatre seulement par le haut, desorte qu'elle étoit en glacis. On éleva à chaque bout un Fort, & on laissa au milieu une ouverture de quatre toises, pour donner un libre cours à l'eau de la Mer, & dans cet espace vuide on fit couler à fond des navires vuides remplies de pierres maçonnées, on fit devant cette ouverture un double rang de pilotis, & il y avoit devant ceux-ci trente-cinq Bâtimens, attachés les uns aux autres. Cette prodigieuse digue fut achevée au mois de Mai 1628 (*b*). Cet ouvrage éclipsa entierement tout ce qui se fesoit du côté de terre, qui sans cela auroit paru extraordinaire. Les Troupes étoient bien logées, régulierement payées, & de tems en tems on fesoit des gratifications aux Officiers & aux soldats; d'ailleurs on fournissoit aux derniers, quand ils en avoient besoin, des chapeaux, des souliers & des capottes. Les marchés étoient bien fournis, en sorte que les vivres & les rafraichissemens ne manquoient point. Les malades & les

(*a*) *Bernard* Hist. de Louis XIII. Mem. de Bassompiere l. c.

(*b*) Hist. du Richelieu T. I. p. 262, 263.

Section XII. *Suite du regne de Louis XIII. jusqu'à sa mort.*

blessés en petit nombre étoient traités avec grand soin dans les Hopitaux, que le Roi, le Cardinal & les Maréchaux visitoient souvent eux-mêmes (*a*).

Comme la réduction de la Rochelle paroissoit encore assez éloignée, le Roi jugea à-propos de retourner à Paris, & avant que de partir, nomma par une commission spéciale le Cardinal son Lieutenant-Général, avec ordre au Duc d'Angoulême & aux deux Maréchaux de lui obéir en tout (*b*).

Elle est prise par famine. 1628.

Vers la mi-Mai, on vit paroitre la Flotte Angloise, commandée par le Comte de Denbigh; elle étoit assez nombreuse & assez puissante pour tout entreprendre, & néanmoins elle ne fit presque rien, la diguée étant achevée & défendue par de bonnes batteries. Deux des Officiers Anglois se plaignirent de la lacheté des autres, qui ne laisserent pas d'alleguer bien des excuses; dont la meilleure étoit peut-être, que la plupart des Vaisseaux étoit loués, ou servoient par force, ainsi après avoir fait entrer dans la ville un petit secours de bled, ils remirent à la voile, en promettant de revenir bientôt (*c*). Cependant le Cardinal tentoit toutes sortes de voies, soit par surprise soit par négociation (*d*). Mais les Rochelois fesoient si bonne garde, qu'ils firent manquer toutes ses entreprises, & ils étoient si fermes, que quoique le peuple ne vécut que de coquillages & d'herbe, ils ne voulurent jamais entendre à des conditions honteuses. Pour hâter l'Armement qui se fesoit à Portsmouth, le Roi Charles se rendit dans le voisinage de cette ville, le Duc de Buckingham y alla lui-même & le 23 Août V. St. il y fut assassiné par Jean Felton. Cet accident bien loin de retarder, hâta l'expédition, car le Duc de Rohan que l'on peut bien en croire, assure, que par les soins & la présence du Roi on travailla plus en dix ou douze jours, que l'on n'avoit fait en plusieurs semaines (*e*). Cette Flotte mit à la voile le 17 de Septembre. Les Espagnols, conformément au Traité conclu avec eux, avoient envoyé une Flotte pour seconder celle de France; mais après une courte apparition, elle se retira sans avoir presque rien fait. Mais par sa grande activité, le Cardinal avoit assemblé quarante Vaisseaux de guerre, qui étoient en ordre de bataille devant la digue, outre trente Galiotes qui étoient de l'autre côté pour empêcher les Rochelois de rien entreprendre. La Flotte Angloise, commandée par le Comte de Lindsey, consistoit dit-on en cent-cinquante Bâtimens de tout ordre; elle canonna deux ou trois fois celle de France, sans grande perte de part ni d'autre. Les Anglois négocierent avec aussi peu de succès qu'ils avoient combattu; ensorte que les assiegés réduits à la derniere extrémité se rendirent le 30 d'Octobre (*f*). On leur accorda la jouissance de leurs biens & l'exercice de leur Religion; mais les grands privileges, dont ils étoient en possession depuis trois-cens ans, furent abolis, & toutes leurs fortifications rasées. De vingt-mille habitans qu'il y avoit dans la ville, lorsqu'elle fut investie, il n'en restoit pas quatre mille, parmi lesquels il n'y avoit pas cent hommes en état de porter les armes. Le Roi fit son entrée dans la Rochelle le premier de Novembre vers les dix heures du

(*a*) *Bernard* ubi sup.
(*b*) *Auberi* Hist. de Richelieu T. II. C. 17.
(*c*) *Rushworth* l. c.
(*d*) Mem. de Rohan L. IV.
(*e*) Le même p. m. 179.
(*f*) Mem. de Bassompierre T. II. p. 515. Mem. de Puysegur p. 50. Mem. de Rohan L. IV.

matin (*a*). Sur le Midi il s'éleva une tempête qui ébranla fort la digue, & peu de jours après il y en eut quarante toises d'emportées. Si la Flotte de l'Amiral Denbigh étoit arrivée quinze jours plutôt, il auroit ravitaillé la Place, ou si les Rochelois avoient pu tenir encore quinze jours, ils auroient été sécourus. Mais la Providence en avoit disposé autrement, & Richelieu se vanta qu'il avoit pris la Rochelle malgré trois Rois; Philippe IV. qui avoit fourni des secours d'argent aux Rochelois, Charles I. qui dépensa des sommes immenses à faire des tentatives inutiles pour les sécourir, & Louis XIII. qui par ses inquiétudes & ses défiances lui avoit donné plus de peine que les deux autres. Cette importante conquête, dont le Pape Urbain VIII. félicita le Roi par un Bref, ne couta pas beaucoup de sang, mais bien quarante millions de livres (*b*).

SECTION XII. *Suite du regne de Louis XIII. jusqu'à sa mort.*

Le Duc de Nevers devient Duc de Mantoue sous la protection du Roi de France.

Aussitôt que le siege de la Rochelle fut fini, & que le Roi, après avoir mis ordre à tout dans ces quartiers-là, fut revenu triomphant à Paris, le Cardinal proposa une nouvelle expédition aussi fatigante & périlleuse que celle que le Roi venoit de terminer, malgré les clameurs des Courtisans & les murmures des deux Reines (*c*). Vincent de Gonzague, Duc de Mantoue, étoit mort il y avoit environ un an, laissant sa succession ouverte. Il regardoit Charles de Gonzague Duc de Nevers, son cousin-germain comme son légitime héritier dans tous les Etats qu'il possedoit à titre de Fiefs de l'Empire, & la jeune Princesse de Montferrat sa niece comme héritiere de tout ce qui pouvoit échoir aux femmes. Il avoit invité le Duc de Rhetelois, fils aîné du Duc de Nevers, de se rendre à Mantoue, dans le dessein de le marier avec sa niece, & le mariage se fit effectivement la même nuit que Vincent mourut, les uns disent par son ordre, d'autres, après qu'il fut expiré. Les Venitiens & la plupart des autres Puissances d'Italie reconnurent le Duc de Nevers pour Duc de Mantoue, mais l'Empereur trouva à-propos de donner l'investiture du Duché au Duc de Guastalla; le Duc de Savoye forma des prétentions sur le Montferrat, & le Roi d'Espagne fit un Traité avec ces deux Princes, par lequel il s'engagea à les sécourir d'hommes & d'argent pour soutenir leurs prétentions, pourvu qu'ils reçussent Garnison Espagnole dans Mantoue & dans Casal, ce que leur intérêt les engagea d'accepter (*d*). Le Cardinal, qui regardoit les Protestans comme subjugués, tourna ses pensées vers l'autre partie de son plan, & représenta au Roi, que puisque la Maison d'Autriche regardoit le nouveau Duc de Mantoue comme déchu de ses droits parcequ'il étoit né en France, Sa Majesté étoit obligée de le proteger.

Le Roi passe les Alpes. 1629

Les foibles restes de la Faction Espagnole, que le Cardinal avoit en quelque façon anéantie, tâcherent de faire échouer ce projet, & la Reine-Mere, se porta de bon cœur à s'y opposer. Le Duc de Nevers avoit toujours été du nombre des mécontens durant la Régence de cette Princesse, & ce qui lui fesoit le plus de peine encore, c'est que le Duc d'Orléans étoit épris de Marie de Gonzague fille du Duc, ce qui l'avoit empêché de gouter

(*a*) *Daniel* Journ. Hist. de Louis XIII. p. 36. & al.
(*b*) *Griffet* sous l'an 1628.
(*c*) Mem. de Bassompiere T. II. p. 521, 522. Mem. de Brienne T. II. p. 2.
(*d*) *Nani*, *Vittorio Siri*, *Auberi*.

Section XII *Suite du regne de Louis XIII jusqu'à sa mort.*

le choix de sa mere, qui vouloit lui faire épouser Anne de Medicis, seconde fille du Grand Duc; ce refus avoit fort chagriné la Reine. Quoique le Cardinal témoignât en toute occasion une grande complaisance pour la Reine-Mere, il demeura ferme dans son projet, & assura son Maître que s'ils se mettoient promptement en campagne, il feroit lever le siege de Casal, au Printems (cette Place étoit attaquée par D. Gonzale de Cordoue & se défendoit vigoureusement,) & qu'il acheveroit de soumettre le Duc de Rohan & les autres Protestans avant la fin de l'Eté (*a*). Le 14 de Fevrier 1629 le Roi arriva à Grenoble avec son Armée; il fit demander au Duc de Savoye le passage par ses Etats; ce Prince tâcha de gagner du tems, dans l'espérance que les Espagnols pourroient prendre Casal. Mais par l'avis du Cardinal le Roi marcha & négocia en même tems, il passa les Alpes malgré les frimats & la neige, étant à pied à la tete de ses Troupes, & le 6 de Mars il força le fameux pas de Suse, qui quoique très-bien fortifié fut mal défendu; le lendemain la ville & le Château se rendirent. Le Cardinal profita si bien de ce succès, que le Duc de Savoye consentit promptement à un Traité, par lequel il s'engagea à donner passage & à fournir des vivres aux Troupes qui marchoient au secours du Duc de Mantoue, & de porter le Général Espagnol à lever le siege de Casal (*b*). En conséquence de cet accommodement, M. de Thoiras fut envoyé avec trois mille hommes de pied & environ quatre-cens chevaux pour prendre possession de cette importante Place. Le Roi eut la satisfaction, avant son départ de conclure deux Traités de conséquence; le premier étoit un Traité d'alliance avec les Venitiens & le Duc de Savoye, pour maintenir la paix en Italie, & l'autre avec le Roi de la Grande Bretagne par la médiation des Ambassadeurs de Venise (*c*).

Rigueur du Roi envers les Reformés.

Malgré tout ce qui s'étoit passé avant & après le siege de la Rochelle, le Duc de Rohan continua à faire la guerre, toujours avec vigueur, & quelquefois avec succès. Pour se soutenir, il fit un Traité avec le Roi d'Espagne; ce Monarque lui promit un subside annuel de trois-cens mille pieces de huit pour entretenir un certain nombre de Troupes, tant d'Infanterie que de Cavalerie, moyennant le libre exercice de la Religion Catholique dans toutes les Places, qui seroient au pouvoir du Duc durant la guerre, & la tolérance de cette Religion, si le Duc réussissoit dans le projet de former un Etat indépendant en France (*d*). On voit par là si c'étoient-là des guerres de Religion, puisque le Roi Catholique traitoit avec les Protestans de France, armés contre leur Souverain, avec lequel il étoit en paix, & au secours duquel il avoit envoyé une Flotte pour les réduire. Ce qu'il y a de plus extraordinaire encore, c'est que dans le préambule de ce Traité, il est dit que le Roi d'Espagne l'a conclu par des raisons d'Etat, & par ressentiment du puissant secours donné par la France aux Hérétiques rebelles des Pays-Bas (*e*). Le Duc de Rohan avoit en ce tems-là des forces

(*a*) *Griffet* ubi sup.
(*b*) Mem. de Puysegur. p. 34.
(*c*) *Bernard* Hist. de Louis XIII. & al.
(*d*) Mem. de Rohan L. IV.
(*e*) Recueil de Pieces pour servir à l'Hist. de Louis XIII. T. II. p. 522.

considerables sur pied en Languedoc, en Guienne & dans les Cevennes, & entre autres Places fortes dont il étoit maître, on comptoit Nismes, Usez, Montauban, Castres, Privas, Alais, Milhaud, Sainte-Afrique. Au mois de Mai, le Roi assiegea Privas, Place forte dans le Vivarais; elle se défendit vigoureusement pendant douze jours, ensorte que le Roi y perdit quelques centaines d'hommes. A la fin les assiegés se trouvant fort pressés & sans espoir de secours, la Garnison se retira dans le Château, & une partie des habitans dans les montagnes. Ceux qui étoient dans le Château furent obligés de se rendre à discrétion; le feu aiant été mis aux poudres, on en prit occasion de dire qu'ils avoient voulu faire sauter ceux qui étoient entrés dans la Place, desorte qu'on les fit perir de differentes manieres, & un grand nombre furent pendus en présence du Roi, car ce Prince étoit naturellement severe (*a*). Le Cardinal, qui avoit la fievre, ne fut pas présent, circonstance dont on a eu soin d'instruire le Public (*b*). Le sort de Privas effraya ceux d'Alais; ensorte que quoique la Place fût bien fortifiée, & que le Duc de Rohan l'eût pourvue de tout pour se bien défendre; ils commencerent à traiter aussitôt qu'il fut eloigné, & obtinrent par l'entremise du Cardinal une capitulation assez avantageuse qui fut exécutée de bonne-foi.

Section XII. Suite du regne de Louis XIII jusqu'à sa mort.

Richelieu eut soit d'en informer le Duc de Rohan, & lui fit dire qu'il pouvoit traiter pour lui-même & de la paix générale; que s'il attendoit l'extrémité, il s'exposoit avec tous les Réformes à une totale ruine. Le Duc étoit convaincu que cela n'étoit que trop vrai; n'aiant tiré aucun avantage de son Traité avec l'Espagne & de ses intelligences avec le Duc de Savoye; il résolut donc de profiter de l'avis, mais il traita honorablement pour tout le Parti Reformé & du consentement d'une Assemblée. Le Traité fut signé le 27 de Juin (*c*); les Réformés furent rétablis dans la jouissance de leurs biens, obtinrent le libre exercice de leur Religion & tous les privileges qui leur avoient été accordés par l'Edit de Nantes, mais toutes les fortifications de leur villes de sureté furent rasées, & par là ils se trouverent dans l'impuissance de se defendre. Les Ducs de Rohan & de Soubise eurent leur pardon & furent rétablis dans leurs biens. Le Roi ne voulut point voir le premier, & l'obligea même à sortir de France pour quelque tems, desorte qu'il partit pour Venise; on lui donna pour adoucir son exil une bonne somme d'argent (*d*). Le Cardinal engagea le Roi à retourner à Paris, à cause des chaleurs du Languedoc, où la peste étoit même en quelques endroits; mais lui-meme resta en Languedoc, & alla à Montauban; les habitans de cette ville avoient refusé d'effectuer le Traité, parceque leurs fortifications devoient être rasées, & que cette commission regardoit le Prince de Condé; le connoissant capricieux & cruel, ils se seroient défendus contre lui jusqu'à l'extrémité, mais ils ne se firent aucune peine de recevoir le Cardinal avec ses Troupes. Il y demeura deux jours, fit un accueil fort gracieux à tout le monde, & même

Le Duc de Rohan se soumet, & est obligé de sortir de France.

(*a*) Mem. de Rohan l. c.
(*b*) *Auberi* Hist. de Richelieu L. III. Ch. 7.
(*c*) Mem. de Rohan *ubi sup.*
(*d*) *Bernard* Hist. de Louis XIII.

Section XII. Suite du regne de Louis XIII. jusqu'à sa mort.

aux Miniſtres, qu'il reçut à titre de Gens de Lettres. Il fit exécuter ponctuellement le Traité, laiſſa la ville telle qu'il l'avoit trouvée & permit aux habitans de démolir eux-mêmes leurs fortifications; il les paya même de leur peine. Après avoir mis ordre à tout il revint à Paris, où il trouva la Cour remplie de trouble, & il ſe vit lui-même en une telle ſituation, que dès le lendemain de ſon arrivée il demanda au Roi la permiſſion de ſe retirer chez lui (*a*).

Démêlé entre la Reine-Mere & le Duc d'Orléans.

Nous avons parlé plus haut du reſſentiment de la Reine-Mere contre le Duc de Mantoue, principalement à cauſe de la paſſion que Monſieur témoignoit pour la fille du Duc; cela fut cauſe que ce nouveau Souverain fut protegé & perſécuté en même tems par la France; on lui fit ſavoir qu'il ne devoit eſpérer aucun ſecours, à moins qu'il ne fît venir ſa Fille en Italie, & quand il envoya un Gentilhomme pour la venir prendre, elle fut arrêtée en chemin, parceque Monſieur menaça d'en venir aux dernieres extrémités, ſi on la feſoit partir. Il feignit alors de ſe refroidir, & la Reine-Mere réſolut de nouveau de la faire ſortir du Royaume; mais elle révoqua ſes ordres, en apprenant que le Duc d'Orléans avoit deſſein d'enlever la Princeſſe de Gonzague en chemin, & de ſe retirer avec elle en Flandres. Marie de Medicis en fut ſi irritée, que pendant que le Roi étoit à l'Armée, & qu'elle étoit Régente, elle fit arrêter la Princeſſe de Mantoue, avec la Ducheſſe de Longueville ſa tante, qui furent menées par ſon ordre à Vincennes. Monſieur ſe retira à Joinville, qui appartenoit au Duc de Guiſe, & le Roi ne put s'empêcher de témoigner qu'il n'approuvoit pas la violence de ſa Mere; il regarda d'ailleurs la conduite de ſon frere avec mépris, très-content que le Cardinal eût affermi l'autorite Royale de façon que tous ſes ſujets de quelque rang qu'ils fuſſent la reſpectoient également (*b*). La Reine-Mere s'étoit flatée que le Cardinal entreroit dans toutes ſes vues; mais quand elle vit qu'il ne deſapprouvoit pas la paſſion de Monſieur, & qu'elle étoit brouillée avec ſes deux fils, elle le traita fort durement, lui reprocha qu'il lui devoit ſa fortune, & qu'il étoit le plus ingrat & le plus perfide de tous les hommes. Dans le même tems, le Duc d'Orléans ſe retira à Nanci & publia un Manifeſte, dans lequel il accuſoit le Cardinal de toutes ſes disgraces, en lui donnant l'odieux titre de Maire du Palais, le taxant d'uſurper l'Autorité Royale, d'être l'auteur de ſon exil & de toutes les miſeres de la France (*c*). Le Cardinal demanda alors au Roi la permiſſion de ſe retirer, mais Louis, qui le regardoit comme un Martir auſſi bien que comme ſon Miniſtre, la lui refuſa (*d*). Mais pendant qu'ils étoient embarraſſés par ces brouilleries domeſtiques, les affaires étrangeres prirent un tour, qui obligea le Roi de faire le Cardinal, ce que Monſieur l'avoit nommé; ce qui fait voir que quelques Princes, qui ſont incapables d'être jamais des Politiques, peuvent par hazard être Prophetes.

(*a*) Hiſt. de Richelieu T. I. p. 463.

(*b*) Mem. de Brienne T. II. ſous l'an 1629. Hiſt. de Richelieu T. I. p. 460.

(*c*) Les mêmes.

(*d*) Hiſt. de Richelieu l. c. p. 463, 464.

Section XII. *Suite du regne de Louis XIII. jusqu'à sa mort.*

Le Cardinal repasse les Monts. 1630.

Le Duc de Savoye avoit été forcé de faire le Traité de Suse & d'accorder passage aux Troupes de France; lors donc qu'il vit le Roi embarqué dans la guerre contre les Huguenots, il se persuada, qu'il y auroit assez de tems pour dépouiller le Duc de Mantoue, avant que les Troupes Françoises pussent passer les Alpes. Dans cette supposition, il recommença la guerre conjointement avec l'Empereur & le Roi d'Espagne, & Spinola mit le siege devant Casal (*a*). Dans cette conjoncture, il n'y avoit d'autre remede, que celui dont on s'étoit deja servi, qui étoit d'envoyer une Armée au delà des Monts, le plus promptement qu'il seroit possible. La nécessité des affaires étoit si pressante, que le Roi déclara par Lettres Patentes le Cardinal son Principal Ministre (*b*). Il y avoit longtems qu'il l'étoit en effet, mais comme il sembloit que c'étoit sa qualité de Cardinal qui lui donnoit la prééminence, le Roi jugea à-propos de l'attacher à sa personne, & de le qualifier dans les Lettres Patentes, non Premier Ministre, ce qui auroit pu se rapporter à la préséance, mais Principal Ministre pour désigner que le Cardinal avoit sa confiance. Comme il fut résolu qu'il commanderoit l'Armée, Louis le nomma peu après Lieutenant-Général représentant la personne du Roi, avec le pouvoir de recevoir & d'écouter les Ambassadeurs, d'en envoyer, & de conclure comme si le Roi même étoit présent, & donnoit son consentement (*c*). Les Maréchaux de Crequi, de la Force, de Bassompiere & de Schomberg devoient servir sous lui, pour le distinguer d'eux & de tous les autres Généraux, on inventa le nouveau titre de Généralissime; ce fut par la même raison que le Pape Urbain VIII. donna par un Bref le titre d'Eminence aux Cardinaux, qu'on ne qualifioit auparavant que de très-illustres. Revêtu ainsi d'une autorité plus étendue, & honoré de titres plus relevés qu'aucun sujet n'en avoit jamais eus, Richelieu se rendit à Lyon, rejetta quelques propositions qu'on lui fit, & même refusa une entrevue avec le Prince de Piemont. Il continua sa marche malgré la rigueur de la saison, & arriva au mois de Fevrier à Suse, avec vingt-trois mille hommes de pied & trois mille chevaux (*d*). Il somma le Duc de Savoye d'exécuter le Traité de Suse, c'est-à-dire d'accorder le passage libre à l'Armée, de lui fournir des vivres & de joindre un Corps de ses Troupes a celles du Roi, pour sécourir le Duc de Mantoue. Le Duc de Savoye prit mal ses mesures, il chercha à amuser le Cardinal, lequel de son côté fut sur le point de l'enlever à Rivoli, d'où il fut bien aise de se retirer promptement à Turin. Richelieu ne l'y laissa pas longtems en repos; il fit avancer l'Artillerie de ce côté-là, & marcha avec l'Armée vers cette ville. Aiant obligé par là le Duc à prendre des précautions contre un siege, il investit brusquement l'importante Forteresse de Pignerol, s'en rendit maître en deux jours, aussi bien que du Château, & par là s'ouvrit le passage tout droit de Dauphiné en Italie (*e*). Cette grande conquête fit cette an-

(*a*) *Danie.* Journ. Hist p. 38.
(*b*) Recueil de Pieces pour servir à l'Hist. de Louis XIII T. II. p. 530.
(*c*) Hist. de Richelieu *ubi sup.* p. 476.
(*d*) Le même.
(*e*) Mem. de Brienne T. II. Mem. des principales Actions du Maréchal du Plessis p. 2.

Section XII. Suite du regne de Louis XIII. juſqu'à ſa mort.

née autant d'honneur au Cardinal, que le ſecours de Caſal l'année précédente, augmenta la confiance que le Roi avoit en lui, & découragea les ennemis de ce Miniſtre. Quoiqu'ils fuſſent appuyés par la Reine regnante & par la Reine-Mere, ils n'oſoient dire ouvertement ce qu'ils penſoient, mais ils ſe contentoient de faire des inſinuations ſecretes & des critiques indirectes; ils diſoient entre autres choſes, que le Roi s'étoit dépouillé de toute ſon autorité en faveur du Cardinal, & ne s'étoit réſervé que le pouvoir de guérir les écroüelles. Cependant Louis fut ſi content du Cardinal, qu'il partit pour Lyon, auſſitôt que la ſaiſon le permit, afin d'être plus proche de ſon Armée & de ſon Miniſtre, lequel avoit réſolu de ſe rendre maître de la Savoye (*a*).

Le Duc de Mantoue devient paiſible poſſeſſeur de ſes Etats, par le Traité de Ratisbonne.

On a blâmé le Cardinal, comme ſi le bonheur imprévu de la priſe de Pignerol, lui avoit fait abandonner ſon premier deſſein, qui étoit de ſécourir le Duc de Mantoue, preſſé de tous côtés, pour s'emparer de la Savoye; effectivement le Roi y entra & s'en rendit entierement maître, excepté de Montmelian (*b*). Il eſt néanmoins très-vraiſemblable que le Cardinal, qui négocioit un Traité à Ratisbonne, eſpéroit qu'au pis aller, il procureroit la reſtitution du Mantouan en rendant la Savoye; & que ſi, nonobſtant ce delai, il pouvoit ſécourir Caſal, cela pourroit influer beaucoup ſur le Traité. Il n'y a cependant gueres lieu de douter, que quelles qu'ayent été ſes idées, les intérêts de la Couronne & de ſon Miniſtere emportoient la balance. Les Troupes Françoiſes remporterent quelques avantages en Italie; mais les négociations du Signor Jules Mazarin furent bien plus utiles; après avoir été Capitaine de Cavalerie, on le vit paroitre pour la premiere fois ſur le théatre du Monde, comme Eccléſiaſtique & Politique; il fit conclure une ſuſpenſion d'armes, à condition que Caſal ſeroit rendu, ſi la Place n'étoit ſécourue avant la fin d'Octobre (*c*). Ce qu'il y eut de plus avantageux pour les vues du Cardinal, ce fut la mort du Duc de Savoye, qui fit perdre aux Eſpagnols leur plus fidele Allié. Il ne laiſſoit pas d'avoir encore de grandes difficultés à ſurmonter. Le Duc de Montmorenci avoit conduit un ſecours de huit mille hommes en Italie, qui ſe fondirent en quelques mois, à ſon retour il fut remplacé par Marillac, à qui le Roi avoit donné le bâton de Maréchal de France à Alais (*d*). Il étoit néanmoins très-difficile d'exécuter les ordres du Roi, qui étoit retourné à Lyon, où le Cardinal l'avoit ſuivi; il falloit traverſer le Pays ennemi pour aller au ſecours de Caſal. Les Maréchaux de la Force, de Schomberg & de Marillac ſe virent pourtant obligés de l'entreprendre. Heureuſement le Traité de Ratisbonne les tira de peine; par ce Traité l'Empereur s'engageoit à donner au Duc de Nevers l'inveſtiture de Mantoue, & les hoſtilités devoient ceſſer dans quinze jours (*e*). Mais l'Armée Eſpagnole étant encore devant Caſal, demandoit qu'on exécutât la capitulation; Mazarin fut encore obligé de s'entremettre, avec plus de dan-

(*a*) Hiſt. de Richelieu T. I. p. 494, 495.
(*b*) Mem. de Brienne *l. c.*
(*c*) Hiſt. de Richelieu *ubi ſup.* p. 503, 504.
(*d*) Mem. de Brienne *l. c.*
(*e*) Hiſt. de Richelieu *l. c.* p. 507. *Vittorio Siri* T. VII. p. 230.

danger pour sa personne que pour les deux Armées, allant de l'une à l'autre, dans le tems qu'elles étoient sur le point d'en venir aux mains; enfin il ménagea un Traité, qui mit fin à la querelle, délivra Casal, & procura à M. de Thoiras le bâton de Maréchal de France, pour le recompenser de la belle défense qu'il avoit faite (*a*). Retournons à présent en France, où nous verrons le Cardinal courir plus de risque par les intrigues de la Cour, qu'il n'en avoit couru dans le camp, quoiqu'il s'y exposât quelquefois sans nécessité.

Section XII. Suite du regne de Louis XIII. jusqu'à sa mort

Le Cardinal court risque d'être disgracié.

Pendant le séjour du Roi à Lyon, ce Prince tomba malade dans le mois de Septembre; il avoit une fievre violente, que rien ne pouvoit calmer & se trouvoit fort accablé, son ventre enfla d'une maniere qui étonna & déconcerta les Medecins, ils déclarerent positivement qu'il n'avoit pas longtems à vivre (*b*); la Reine-Mere & quelques autres croyoient en avoir plus de certitude encore par l'Astrologie. Le Cardinal se trouva alors dans une grande détresse; il étoit Gouverneur de Brouage, Place forte sur la côte, mais il ne savoit comment s'y rendre. Il s'adressa à Bassompiere Colonel-Général des Suisses, le priant de lui assurer ces Troupes, ce que Bassompiere refusa (*c*). Le Roi envoya chercher le Duc de Montmorenci, & lui recommanda le Cardinal en pleurant; le Duc lui promit de conduire le Cardinal à Brouage en toute sureté. Dans le même tems la cause de la maladie du Roi se déclara, c'étoit un abcès dans le Mésentere, qui creva & s'écoula par le bas, desorte que ce Prince se trouva bientôt fort soulagé (*d*). On vit alors éclater les desseins de la grande Cabale contre le Cardinal, les deux Reines & le Duc d'Orléans en étoient les Chefs, mais dans le fond ils étoient les instrumens d'autres personnes. La Reine-Mere etoit gouvernée par Vautier son premier Medecin, d'ailleurs la Princesse de Conti, dont Bassompiere étoit amoureux, la Duchesse d'Elbœuf, la Duchesse d'Ognano, le Garde des Sceaux & le Maréchal de Marillac son frere animoient cette Princesse contre le Cardinal (*e*). La Comtesse du Fargis, la femme la plus adroite de France, disposoit de la jeune Reine comme il lui plaisoit, & le Duc d'Orleans étoit toujours entre les mains de ses Favoris, qui avoient soin de l'animer autant qu'il leur étoit possible, afin de vendre ensuite plus cher sa soumission. Tous ceux dont nous venons de parler, soutenus de la Faction Espagnole, qui quoique fort affoiblie subsistoit encore, & étoit appuyée par les Ministres d'Espagne, attaquerent le Cardinal auprès du Roi; on représenta à ce Prince, que le Cardinal s'étoit emparé de toute l'autorite, qu'il avoit amené les choses au point que la plus grande partie de la Cour dependoit de lui, qu'il travailloit à marier sa niece avec le Comte de Soissons, pour lui mettre la couronne sur la tête (*f*). Tout cela se disoit avec tant d'assurance, & se répétoit par tant de personnes, que Louis qui étoit fort jaloux de son auto-

(*a*) Hist. de Richelieu *ubi sup.* p. 515, 516.
(*b*) Mem de Brienne T. II. p 18.
(*c*) Preface du Journal de Bassompiere.
(*d*) Mem de Brienne *l. c.* p. 20. Hist. de Richelieu *l c.* p. 517.
(*e*) *Vittorio Siri* ubi sup. p. 282
(*f*) Mem de Bassompiere T. II. Mem. de Brienne *ubi sup.*

SECTION XII. *Suite du regne de Louis XIII. jusqu'à sa mort.*

rité, y entendoit quelquefois, ou feignoit d'y ajouter foi. De l'autre côté, le Cardinal le prioit instamment de considerer par quelles voies il lui avoit fait recouvrer son autorité, qui étoit entre les mains de la Reine, de ses Favoris & des Princes du sang; la prédilection qu'elle avoit pour le Duc d'Orléans; ses liaisons avec la Cour d'Espagne; l'incapacité de ses Créatures pour le maniment des affaires, & l'embarras où sa Majesté se trouveroit, si une fois elle tomboit en de pareilles mains (*a*).

Il se rétablit contre toute espérance & devient plus puissant que jamais.

Tout ce que le Roi put faire pour son propre repos ce fut de remettre la décision de la querelle jusqu'à ce qu'il fût à Paris. Il travailla de tout son pouvoir à reconcilier sa Mere avec le Cardinal; la Reine y consentit enfin, on fixa le jour, que le Ministre & sa niece viendroient lui demander pardon. Madame de Combalet entra la premiere & se jetta aux pieds de la Reine, qui au lieu de lui pardonner, l'accabla d'injures & de reproches. Le Cardinal fut traité de la même façon, ce qui étonna fort le Roi; le Cardinal se contenta de dire à la Reine, qu'il l'avoit servie assez longtems, pour savoir qu'elle ne pardonnoit jamais, & qu'ainsi pour ne causer pas de peine au Roi, il demandoit à se retirer & à résigner ses emplois (*b*). Le Roi tout éperdu sembla y consentir, mais pour avoir le tems de faire ses réflexions, il s'en retourna, & alla ensuite à Versailles, c'étoit le 11 de Novembre. Tout le monde s'empressa à faire sa cour au Luxembourg à la Reine-Mere, pleinement persuadé, qu'elle seroit la Maitresse. Dans ces entrefaites, Saint-Simon, Favori du Roi, fit entendre à ce Prince, que la Reine-Mere n'avoit point oublié la mort du Maréchal d'Ancre, qu'elle consultoit perpetuellement les Astrologues sur le tems de sa mort, que le plus grand crime du Cardinal étoit son trop grand attachement à son Maître. Louis fit alors venir son Ministre, lui fit connoitre ses ennemis & ce dont ils l'accusoient, en ajoutant, qu'il vouloit que le Cardinal continuât à le servir, & qu'il le maintiendroit contre toutes les intrigues de ses ennemis. Aussitôt que cela fut public, le Palais de la Reine se trouva desert, ce qui fit donner à ce jour le nom de *Journée des Dupes* (*c*). Vautier fut envoyé à la Bastille, on ôta les sceaux à Marillac, & il fut arrêté, le Marechal eut le même sort dans l'Armée qu'il commandoit, Madame du Fargis fut chassée honteusement de la Cour; la Reine-Mere elle-même fut obligée de dissimuler pour ne pas avoir le même sort. Mais bien qu'on gardât toutes les bienséances avec elle, elle vit bien qu'elle avoit perdu la partie, que le Cardinal étoit maître de l'esprit du Roi, & que ce Prince la craignoit plus qu'il ne l'aimoit. Si au lieu de s'amuser à recevoir des complimens, elle avoit suivi le Roi à Versailles, elle auroit triomphé.

Le Cardinal gagne les Princes d'Allemagne & d'Italie contre

Au milieu de ces troubles & de ces divisions de la Cour, le Cardinal travailloit avec toute l'application & l'activité possible aux affaires d'Etat. Au commencement de l'année 1631. il conclut un Traité avec le Roi de Suede, par lequel la France s'engageoit à payer à ce Prince quatre-cens mille écus par an, qui de son côté devoit agir avec une Armée de tren-

(*a*) Hist. de Richelieu.
(*b*) Mem. de Brienne T. II. Hist. de Richelieu & al.
(*c*) *Henault* & al.

te six mille hommes, pour rétablir les Princes de l'Empire, qui avoient été dépouillés par la Maison d'Autriche (*a*). Dans le même tems, on négocioit en Italie, pour y maintenir la tranquillité, & le Cardinal fit sentir aux Espagnols qu'ils avoient perdu la supériorité en fait de Traites, dont ils avoient été si longtems en possession. Car dans le même tems & dans le même lieu où l'on négocioit publiquement, Richelieu conclut un Traité secret avec le Duc de Savoye, par lequel ce Prince cédoit Pignerol à la France pour des Terres qu'on ôta au Duc de Mantoue. Ce Traité fut signé le 31 de Mars; & vers la mi-Avril on signa le Traité public de Querasque, par lequel les Espagnols s'imaginerent avoir trompé les François, en fesant ceder au Duc de Savoye les Terres dont nous avons parlé. En vertu de ce traité Pignerol devoit-être rendu au Duc, qui en prit possession par une garnison, qui ignoroit, qu'il y avoit un plus grand nombre de François cachés dans la citadelle. Au mois de Mai la France fit avec l'Electeur de Baviere un Traité de la même teneur que celui qu'elle avoit fait avec la Suede (*b*). Au mois d'Octobre, sous prétexte que le Traité de Querasque n'avoit pas été ponctuellement exécuté, on en signa un avec le Duc de Savoye, par lequel ce Prince consentoit de recevoir dans Pignerol pour six mois une garnison Françoise, afin de cacher celle qui y avoit toujours resté. On envoya aussi un bon corps de Troupes pour prendre possession de Casal, du consentement du Duc de Mantoue, & à l'entiere satisfaction des Princes d'Italie, qui commençoient à parler en gens libres, & ne se fesoient pas difficulté de demander justice de ceux qui pendant une longue suite d'années les avoient traités en Maîtres. Le Cardinal s'étant ainsi étroitement lié avec les Princes d'Allemagne & d'Italie, ne se fit plus un scrupule de rendre le Roi absolu dans ses Etats, & de faire sentir aux personnes de tout rang que les choses avoient bien changé de face depuis le tems qu'il étoit entré dans le Ministere; ce qui lui fit un grand nombre d'ennemis secrets, & peu de véritables amis.

Section XI. *Suite du regne de Louis XIII. jusqu'à sa mort.*

la Maison d'Autriche. 1631.

Peu de tems après la feinte reconciliation, la Reine-Mere recommença à se répandre en plaintes contre le Cardinal; le Duc d'Orleans fit plus; il alla chez le Cardinal fort accompagné, dans l'intention à ce que l'on crut de faire quelque coup extraordinaire, mais il se contenta de lui faire de grands reproches, & quitta la Cour (*c*). Au mois de Fevrier, le Roi engagea la Reine-Mere à le suivre à Compiegne, & après avoir fait inutilement tous ses efforts pour l'appaiser, il partit brusquement, & la laissa avec une Garde (*d*). La Princesse de Conti, les Duchesses d'Elbœuf, de Lesdiguieres, & d'Ognano furent exilées, le Maréchal de Bassompiere & quelques autres furent envoyés à la Bastille (*e*). Le Duc d'Orléans se retira en Lorraine, où il s'engagea avec la Princesse Marguerite sœur du Duc, & il fit presenter au Parlement une requete, où il se déclaroit Partie contre le Cardinal. Le Roi en vint alors aux dernieres extrémités, justifia son

La Reine-Mere est arrêtee à Compiegne, & se sauve en Flandres.

(*a*) *Bernard* Hist. de Louis XIII.
(*b*) *Auberi* Hist. de Richelieu.
(*c*) Mem. de Brienne T. II. Hist. de Richelieu & al.
(*d*) *Henault* & al.
(*e*) *Bernard* & les autres.

SECTION XII. *Suite du regne de* Louis XIII. *jusqu'à sa mort.*

Ministre, établit une Chambre de Justice, & prit, dit-on, des mesures pour renvoyer sa Mere à Florence. La Reine-Mere s'échapa de Compiegne, & se sauva en Flandres vers le milieu de Juillet (*a*). La nouvelle Cour de Justice condamna un Medecin nommé, Duval aux galeres, pour avoir prédit la mort du Roi; le Duc de Rouannés, le Marquis de la Vieuville, la Marquise du Fargis & le P. Chanteloube furent condamnés à mort & exécutés en effigie. Vers la fin de l'année le Roi marcha en Lorraine, & il contraignit le Duc de faire un Traité aux conditions qu'il prescrivit & à chasser de ses Etats tous ceux qui s'y étoient réfugiés (*b*). Pendant tous ces troubles, le Roi érigea la Terre de Richelieu en Duché-Pairie, dont le titre devoit passer à ses héritiers en général tant mâles que femelles, desorte qu'on le nomma le Cardinal Duc (*c*), comme on appelloit Olivarez le Comte-Duc; Louis donna aussi à son Ministre le Gouvernement de Bretagne vacant par la mort du Maréchal de Themines.

Exécution du Maréchal de Marillac. 1632.

Le Roi & le Cardinal, qui se défioient avec raison du Duc de Lorraine, l'obligerent de leur remettre Marsal, ce qui néanmoins ne le retint point ainsi qu'ils s'y attendoient (*d*). La Reine-Mere écrivit une Lettre au Parlement, dans laquelle elle accusoit le Cardinal de vouloir faire tomber la couronne sur la tête du Comte de Soissons. Cela ne produisit d'autre effet, que de procurer une fin tragique à un des plus fideles Serviteurs de cette Princesse, nous parlons du Maréchal de Marillac. Une Cour ex-extraordinaire de Justice le condamna à la mort pour péculat, & la sentence fut exécutée en Greve le 10 de Mai (*e*). Ce fut-là une des actions les plus dures, & dans l'opinion du Public une des plus injustes que le Cardinal ait faites. On allégua pour la justifier, que la Reine-Mere avoit gagné le Maréchal pour favoriser les Espagnols au préjudice du service du Roi, mais qu'on n'en avoit pas voulu parler dans son Procès, par respect pour cette Princesse; comme si l'on devoit plus d'égards aux Princes qu'à la Justice. Le véritable crime du Maréchal étoit, qu'il avoit dit à Lyon parmi ceux de sa Cabale, que le plus court expédient pour se délivrer du Cardinal étoit de le tuer, & qu'il avoit offert de le faire lui-même. Son frere le Garde des Sceaux mourut peu après de chagrin (*f*). Le Roi & le Cardinal, aiant appris que le Duc de Lorraine assembloit des Troupes & tâchoit de tirer du secours d'Allemagne, s'avancerent avec une petite Armée & s'emparerent de plusieurs Places; comme ils étoient sur le point d'investir Nanci, le Duc conclut à Liverdun un Nouveau Traité (*g*) par lequel il confirma celui de Vic, & pour sureté de sa parole il donna Stenai, Jamets & Clermont, les deux premieres Places pour quatre ans, & la derniere pour toujours. Cette courte guerre étoit d'une fort grande conséquence, parcequ'elle empêcha le Duc, Prince très-habile quoiqu'inconstant, & un des meilleurs Capitaines de l'Europe, d'exécuter le projet qu'il

(*a*) Mem. de Brienne l. c. p. 60. Hist. de Richelieu L. III.
(*b*) Les Auteurs cités.
(*c*) Hist. de Richelieu T. II. p. 11.
(*d*) Mem. de Beauvau p. m. 21.
(*e*) Relation véritable de ce qui s'est passé dans le procès du Mar. de Marillac, Journal de Richelieu T. II. p. 1. *Vittorio Siri* T. VII. p. 495 & suiv.
(*f*) Hist. de Richelieu T. II. p. 51.
(*g*) Mem. de Beauvau p. 23.

avoit formé, qui auroit pu être fatal à la France, puisque s'il avoit une fois introduit les Allemans en Lorraine, il auroit prévenu tout ce qui arriva dans la suite.

Section XII. *Suite du regne de Louis XIII, jusqu'à sa mort*

Le Duc d'Orléans penetre jusqu'en Languedoc, où il est défait, & le Duc de Montmorenci pris.

Pendant que le Roi étoit occupé en Lorraine, le Duc d'Orléans entra en Bourgogne avec quinze-cens hommes Flamands, Italiens & Espagnols, outre cinq-cens François, mais la plupart mal équipés, plusieurs n'aiant point d'épée, & d'autres point de bottes; il publia un Manifeste, où il prenoit le titre de Lieutenant-Général du Roi, invitant tous les bons François de se joindre à lui contre le Cardinal de Richelieu, perturbateur du repos public, ennemi du Roi, de la Maison Royale & du Royaume (*a*). Il somma Dijon de lui ouvrir les portes, & comme on le refusa, il brûla les fauxbourgs. Le Maréchal de la Force le suivit avec un petit Corps, le Duc fut obligé de passer en Auvergne, & delà entra en Languedoc, où le Maréchal de Schomberg le suivit (*b*). Monsieur y fut reçu par le Maréchal-Duc de Montmorenci, le dernier de cette illustre Maison, qui ne le cédoit à aucun de ses ancêtres en belles qualités, & qui leur étoit fort supérieur du côté de la vertu solide; malheureux d'avoir promis à Monsieur de le soutenir, s'il venoit dans son Gouvernement, & doublement malheureux d'avoir cru qu'aucun engagement pouvoit le dispenser de son devoir envers son Souverain. Il reçut Monsieur avec les honneurs dûs à sa naissance, & aiant assemblé ceux du Clergé, de la Noblesse & du Tiers-Etat qui étoient de son Parti, donnant à cette Assemblee, qui se tint à Pezenas, le nom d'Etats de Languedoc, il se déclara hautement contre le Cardinal (*c*). D'autre part le Parlement de Toulouse le déclara lui & ses adherens rebelles. Il assembla bientôt cinq mille hommes avec quantité de Volontaires, & s'avança contre le Marechal de Schomberg, qui n'avoit que douze-cens chevaux, & environ mille hommes d'Infanterie. Le Maréchal se plaça dans un poste avantageux proche de Castelnaudari; le Duc de Montmorenci vint l'y attaquer le premier de Septembre, & combattit en Heros, mais s'exposa comme un simple soldat; il fondit sur la Cavalerie du Roi, sans attendre son Infanterie; la plupart de ceux qui l'accompagnoient furent tués, & son cheval blessé de plusieurs coups s'abattit sous lui, desorte qu'il fut pris couvert de blessures (*d*). A cette nouvelle son Infanterie tourna le dos, & Monsieur avec quelques débris de sa Cavalerie se retira à Beziers. Il traita alors de son accommodement, qu'il conclut, il obtint pardon pour lui, pour ses domestiques & pour le Duc d'Elbœuf, promit de ne s'éloigner pas d'une lieue, de l'endroit que le Roi lui assigneroit pour sa résidence, sans permission, & qu'il aimeroit & estimeroit sincérement le Cardinal de Richelieu (*e*). Procedé lâche qui le deshonora plus que sa révolte.

Montmorenci est condamné

Le Roi fit faire le procès au Duc de Montmorenci par des Commissaires, dont le Garde des Sceaux M. de l'Aubespine de Chateau neuf étoit

(*a*) *Griffet* Hist. de Louis XIII. sous l'an 1632.

(*b*) *Vittorio Siri* l. c. p. 555, 556. *Bernard* Hist. de Louis XIII L. XVI. *Aubery* Hist. de Richelieu L. IV. Ch. 30.

(*c*) Hist. de Richelieu *ubi sup.* p. 57.

(*d*) Les Auteurs cités.

(*e*) *Le Vassor* T. VII. p. 310.

Section XII. Suite du regne de Louis XIII. jusqu'à sa mort.

le Chef. En qualité d'Ecclésiastique, il fut obligé d'avoir une dispense de Rome, pour assister à une affaire où il s'agissoit de la vie; mais nous ignorons d'où il eut la dispense pour être Juge d'un Seigneur, du Pere duquel il avoit été Page. Les Commissaires condamnerent le Duc comme criminel de Leze-Majesté, & malgré l'intercession de toute la France, il fut décapité à Toulouse le 30 d'Octobre (*a*). C'étoit un des Seigneurs les mieux faits, les plus aimables & des plus illustres du Royaume. Il mourut avec autant de courage que de marques de pieté, ferme sans férocité, humble sans crainte; il chargea son Confesseur de demander pardon au Cardinal de sa part. Mais s'il est vrai, qu'il eut été le premier qui avoit informé le Roi de la Cabale de Lyon, il n'avoit nullement besoin de demander pardon; & cela prouve que si le Cardinal avoit de grandes qualités, la reconnoissance n'étoit pas de ce nombre. Monsieur qui étoit à Tours, & qui s'étoit contenté d'envoyer un Gentilhomme pour demander la vie du Duc au Roi, écrivit à ce Monarque une Lettre, où il lui disoit, qu'il auroit racheté la vie de Montmorenci aux dépens de la sienne (*b*); après quoi pour soutenir son caractere inconstant, il se retira une seconde fois en Flandres; s'il l'avoit fait plutôt, il auroit peut être sauvé M. de Montmorenci, il est vrai qu'on peut dire pour l'excuser, que ce fut l'espérance de le sauver, qui engagea Monsieur à prendre le parti de la soumission. Le Roi pour faire voir que la Justice seule l'avoit porté à la sévérité, donna tous les biens de Montmorenci au Prince de Condé (*c*), qui avoit épousé sa sœur, ce qui le rendit fort riche, de pauvre qu'il étoit.

& exécuté à Toulouse.

Caractere de la Reine-Mere & du Duc d'Orléans.

Pendant que la Cour étoit en Languedoc, la Reine-Mere envoya dix hommes résolus pour enlever Me. de Combalet, niece du Cardinal, mais ayant été découverts, ils furent arrétés. Le Roi écrivit lui meme à cette Dame, pour lui témoigner qu'il se réjouissoit de ce qu'elle avoit heureusement évité un si grand danger, ajoutant que si le complot eut réussi, il seroit allé dans les Pays-Bas la demander à la tete de cinquante mille hommes (*d*). Quand Monsieur arriva à Bruxelles, sa Mere en étoit partie pour ne le pas voir; elle étoit mécontente de ce que par le Traité de Beziers, il s'étoit engagé à n'entretenir aucun commerce avec elle & avec ses adhérens, la vérité est qu'elle étoit gouvernée par le P. Chanteloube; & si l'on fait réflexion sur ces deux traits, on reconnoitra le caractere de la Mere & du Fils, passionnés l'un & l'autre de gouverner, ils ne pouvoient souffrir que d'autres gouvernassent, & néanmoins ils étoient incapables de se gouverner eux-mêmes, & se servoient du pouvoir qu'ils avoient pour satisfaire les inclinations & les passions des autres; se haïssant réciproquement à cause de cette disposition, qu'ils appercevoient l'un chez l'autre, sans la voir en eux-memes. Vers la fin de l'année, c'est-à-dire le 16 de Novembre, les Suedois perdirent le grand Gustave-Adolphe leur Roi, & ne laisserent pas de gagner la bataille de Lutzen. Nous avons

(*a*) Mem. de Brienne T. II. p. 85. Mem. de Beauvau p. 27 & al.

(*b*) Lettre de Gaston au Roi, datée de Montereau-Faut-Yone le 12 Novembre 1632 dans *Bernard* Hist. de Louis XIII. L. XVI.

(*c*) Les Auteurs cités.

(*d*) *Vittorio Siri* T. VII. p. 575, 576. *Le Vassor* l. c. p. 413.

peu ou point parlé des victoires de ce Prince, quoiqu'elles eussent été remportées en grande partie par les secours d'argent & pour l'avantage de la France, parceque nous serons obligés d'en traiter plus amplement dans une autre partie de cette Histoire, il est néanmoins absolument nécessaire de rapporter de cette guerre, ce qui peut servir à développer la Politique du Cardinal de Richelieu, à faire connoitre quels avantages on en retira, & à nous mettre en état d'en faire voir clairement les conséquences, ce qui ne peut se faire commodément ailleurs.

Politique de Richelieu en faisant entrer les Suedois dans l'Empire.

Depuis bien des années il y avoit eu des démêlés entre la Maison d'Autriche & la France; & quoiqu'on eut quelquefois pris les armes, elles n'étoient proprement ni en paix, ni en guerre. D'une part le Roi se plaignoit que l'Empereur, mais surtout l'Espagne, avoient assisté secretement les Huguenots, fomenté des intrigues & même des conspirations en France, & donnoient actuellement retraite à la Reine-Mere & au Duc d'Orléans, & que l'on avoit fourni des Troupes & de l'argent à ce Prince pour sa derniere entreprise. D'autre part la Maison d'Autriche se plaignoit avec autant de raison, que le Cardinal avoit assisté ses ennemis par tout, & particulierement qu'il avoit fomenté la guerre en Allemagne, & avoit empeché les Hollandois de faire la paix. Les disputes de Religion avoient donné lieu à une Ligue Catholique & à une Ligue Protestante dans l'Empire. L'Empereur étoit le Chef de la premiere, où étoient entrés l'Electeur de Baviere, les Electeurs Ecclésiastiques & les Princes spirituels en général, un petit nombre de Princes Temporels & quelques villes. Dans la Ligue Protestante étoient les Electeurs de Saxe, de Brandebourg, Palatin, les Ducs de Brunswick, de Wirtemberg de Mecklenbourg & de Poméranie, le Landgrave de Hesse, & presque toutes les riches villes de commerce. Cependant l'Empereur & ses Alliés avoient eu tant de bonheur, que les Protestans auroient suivant les apparences été accablés, si la France, ou pour mieux dire le Cardinal de Richelieu ne s'en fût mêlé. On a vu, que tant que le Connétable de Luynes avoit été en faveur, il avoit préféré ses intérêts particuliers & ceux de sa Famille, à ceux de l'Etat, & qu'il avoit sacrifié l'Electeur Palatin, qui avoit pris le titre de Roi de Bohême, tandis que si ce Prince avoit été sécouru tout de bon, il auroit certainement conservé son Royaume & maintenu la liberté de l'Allemagne. Quand Richelieu entra dans le Ministere, le premier étoit déja perdu, & la seconde en grand danger. Il ne convenoit pas d'entreprendre une guerre, mais il distribua l'argent si à-propos & fournit en meme tems des prétextes si spécieux, qu'il engagea quelques-unes des Puissances Catholiques à embrasser la neutralité, & par le Traité dont nous avons parlé, il porta les Suedois à agir si puissamment & si heureusement que la face des affaires changea entierement, & que dans l'espace de deux ans & demi que Gustave-Adolphe fut en Allemagne, il battit les Bavarois & les Impériaux trois fois, & soumit la Pomeranie, la Basse Saxe, la Franconie, la Baviere, le Palatinat & l'Electorat de Mayence. Tel étoit l'état des affaires, quand ce Monarque fut tué (a); par son courage héroïque & par son habileté il avoit ranimé les

(a) *Puffendorf* introd. à l'Hist. *Vittorio Siri* T. VII. *Aubery* L. IV.

SECTION XII. *Suite du regne de* Louis XIII. *jusqu'à sa mort.*

espérances éteintes de son Parti, humilié l'Empereur, & à la fin, dit-on, donné de l'ombrage à la France; il est au moins certain que le Cardinal empêcha une entrevue entre les deux Rois, bien qu'il proposât de conférer lui même avec Gustave-Adolphe; mais ce Prince avoit l'ame si grande, qu'il croyoit que tous les Rois étoient egaux, à la réserve de la difference que le mérite mettoit entre eux; il prétendit donc que si le Cardinal vouloit conférer, ce devoit être avec un de ses Ministres (*a*). Quelques-uns ont insinué (*b*) que ce trait de noble fierté couta la vie à ce Prince, mais s'il fut tué en trahison, il y a de l'apparence que le coup venoit d'ailleurs (*c*). Il faut néanmoins convenir que Richelieu ne parut pas fort affligé de sa mort, & qu'il prit ses mesures aussi promptement & avec autant de prudence que s'il l'avoit prévue; cette preuve de sa capacité a vraisemblablement donné lieu aux soupçons qu'il y avoit eu part. Les instructions qu'il donna à M. de Feuquieres pour renouveller le Traité avec les Suedois (*d*) & pour ménager ses négociations de la façon qu'il fit à Heilbron, empecherent la Ligue de se rompre par ce tragique événement, & mit la guerre sur le meme pied, ou sur un pied plus avantageux pour la France qu'auparavant; car sans exposer ses Troupes, & en ne donnant que des subsides, elle affoiblit ses ennemis, attacha les Princes de l'Empire à ses interets, & étendit même ses frontieres jusqu'au Rhin, sans donner d'ombrage. Telle fut la conduite & l'habileté de ce grand Ministre, qui bien que blamable à l'égard des moyens qu'il employa, eut toujours la grandeur de son Maître en vue autant que la sienne propre.

Création du Parlement de Metz. Le Duc de Rohan envoyé dans la Valteline. 1633.

Au commencement de l'année 1633 le Roi créa un Parlement à Metz (*e*), ce qui procura deux avantages; d'abord cela fit entrer une grosse somme dans les coffres, de la part de ceux qui acheterent les charges, & de l'autre dispensa les habitans des trois Evêchés d'aller plaider à la Chambre impériale de Spire, & l'on ne pouvoit choisir de circonstance plus favorable, qu'un tems où la guerre étoit si furieusement allumée en Allemagne, qu'on ne pouvoit aller d'une ville à l'autre avec quelque sureté. Le Duc de Rohan, qui étoit fort consideré à Venise, quoiqu'il fût exilé, reçut à l'imprevu la commission d'Ambassadeur extraordinaire auprès des Grisons, & fut déclaré Lieutenant-Général des Troupes que le Roi avoit ou pourroit avoir dans la Valteline (*f*). Les Espagnols en furent si allarmés, que leur Ambassadeur eut ordre d'en faire de grandes plaintes au Roi & au Cardinal; il représenta, que sous divers pretextes la France assistoit par tout les ennemis de la Maison d'Autriche; que le Roi son Maître souhaitoit fort de faire une paix solide & durable, & qu'il s'attendoit que les Troupes Françoises évacueroient Casal & Pignerol, & qu'on retireroit celles qui, sous prétexte de sécourir l'Electeur de Treves, fesoient actuellement la guerre dans le cœur de l'Empire. Richelieu repondit, que le

(*a*) Hist. de Richelieu T. II. p. 42. Sam. Puffendorf Comment. de rebus Suecicis ab expeditione Gustavi Adolphi in Germaniam ann. 1628 ad abdicat. Christinæ 1654. fo. Ultrajecti 1686.

(*b*) *Puffendorf.*

(*c*) *Vittorio Siri* T. VII.

(*d*) Recueil de Pieces pour servir à l'Hist. de Louis XIII. T. III. p. 21.

(*e*) *Herault, Daniel* Journ. Hist.

(*f*) Hist. de Richelieu l. c. p. 103.

le Roi ne souhaitoit pas moins la Paix que S. M. C. mais qu'il ne pouvoit abandonner ses Alliés, ni ceder Pignerol, qu'il avoit acheté du Duc de Savoye, depuis le Traité de Querasque (*a*). Il ajouta d'un air dégagé, que s'ils desapprouvoient sa maniere de conduire les affaires, ils se fesoient tort à eux-mêmes, puisqu'il ne fesoit que les imiter, ce qu'il prouva par quantité de faits.

Section XII. Suite du regne de Louis XIII. jusqu'à sa mort.

Nouvelle guerre en Lorraine dont le Duc est obligé de livrer sa Capitale.

Dans le mois de Juillet le Cardinal partit avec le Roi (*b*) pour marcher contre le Duc de Lorraine; ce Prince avoit donné souvent des commissions pour lever des Troupes, & quand elles étoient levées, il les avoit fait passer au service de l'Empereur ou des Espagnols, sans aucun égard au dernier Traité fait avec le Roi. Louis se rendit bientôt maître de Saint Mihel & de Luneville; le Duc envoya alors le Cardinal de Lorraine son frere pour négocier encore. Le Roi dit franchement au Cardinal, que son mécontentement contre le Duc venoit du mariage de son frere avec la Princesse Marguerite, qui étoit nul aiant été contracté sans son consentement; il demanda que la Princesse fût remise entre ses mains pour faciliter la dissolution du mariage. Le Cardinal se servit d'un passeport du Roi qu'il avoit pour faire sortir sa sœur de Nanci, & l'envoya en Flandres à Monsieur. Le Roi en fut si irrité, qu'il investit Nanci, & demanda que cette ville fut mise en dépôt entre ses mains. Le Duc conclut donc un nouveau Traité avec Richelieu, dont cet article fesoit partie (*c*), mais il y manqua aussitôt. A la fin se flatant d'engager le Roi à modérer les conditions qu'il avoit prescrites, le Duc se rendit au quartier de Louis; ce Monarque, par l'avis de Richelieu, le fit si bien garder, sous prétexte de lui faire honneur, qu'il l'obligea à remettre sa Capitale, qui sans cela n'auroit pas été aisément prise (*d*). Après avoir rapporté ce qui se passa cette année par rapport aux affaires étrangeres, voyons ce qui se passa en France même.

Nouvelles revolutions à la Cour.

En revenant de Languedoc à Paris, l'année précédente, le Cardinal avoit été si mal, qu'on l'avoit même crut mort. Il étoit assez naturel qu'il y eût des gens qui pensassent à lui succeder, & M. de Chateauneuf Garde des Sceaux fut du nombre (*e*). Quelques-uns prétendent qu'il avoit dansé à un Bal, pendant que le Cardinal étoit à l'extrémité; d'autres, qu'il aimoit la Duchesse de Chevreuse, & lui avoit écrit des Lettres, où il traitoit le Cardinal injurieusement (*f*). Quoiqu'il en soit, Richelieu qui étoit aussi vindicatif que jamais aucun Ministre le fût, non seulement lui fit ôter les Sceaux, mais l'envoya prisonnier au Château d'Angoulême (*g*). Il fit mettre à la Bastille le Chevalier du Jars, intime ami de Châteauneuf, & l'on dit, qu'il engagea les Juges à le condamner à mort, sur de foibles preuves, en leur donnant parole que l'arrêt ne seroit point exécuté; il tint sa promesse, mais ce ne fut qu'au moment qu'on alloit executer le Chevalier, que l'on cria grace (*h*). On peut prendre une idée de la Cour de France en ce tems-là,

(*a*) *Auberi* L. IV.

(*b*) Mem. de Beauvau p. 35. Mem. de Pontis T. II.

(*c*) *Griffet* Hist. de Louis XIII sous l'an 1633.

(*d*) Mem. de Beauvau p. 44. Mem. de Pontis T. II.

(*e*) Mem. de Brienne T. II. p. 84.

(*f*) *Vittorio Siri* T. VII. p. 594 & suiv.

(*g*) Mem. de Brienne *ubi sup.* p. 86.

(*h*) Hist. de Richelieu T. II. p. 95, 96.

SECTION XII. *Suite du regne de Louis XIII. jusqu'à sa mort.*

par le trait suivant. Le Maréchal d'Etrées commandoit alors l'Armée du Roi dans l'Electorat de Treves; il étoit ami particulier de Châteauneuf, & fut bientôt informé de sa disgrace & de l'emprisonnement de du Jars, il sut en même tems que ses deux Lieutenans-Généraux avoient reçu un paquet de la Cour; se souvenant alors de ce qui étoit arrivé au Maréchal de Marillac, il s'imagina qu'il étoit perdu, & se retira dans le Pays ennemi. Quatre jours après il sut que la Cour n'avoit jamais pensé à le faire arrêter, & il envoya un Gentilhomme au Roi & au Cardinal, pour leur demander pardon de sa retraite, avouant ingénument la peur qu'il avoit eue; on rit à la Cour de sa frayeur & il reçut ordre de retourner à Treves (*a*). Ce n'étoit pas seulement en France que le Cardinal se fesoit craindre, le Pape Urbain VIII. fut obligé à sa requisition de nommer pour commissaires l'Archevêque d'Arles, & les Evêques de Boulogne, de Saint Flour & de Saint Malo, pour informer contre les Evêques de Lodeve, de Saint Pons, d'Albi, d'Usez & de Nismes, accusés d'avoir eu part à la révolte du Duc de Montmorenci. Les trois premiers furent absous, & on déposa les trois autres (*b*). La Reine-Mere ennuyée de la longueur de son exil, & piquée du procedé de Monsieur, sollicita le Roi de lui permettre de revenir en France, l'assurant en même tems qu'elle n'avoit eu aucune connoissance de l'irruption de Monsieur en Languedoc. Le Roi lui répondit, que quant à l'irruption, Monsieur n'auroit pu l'entreprendre, si elle n'avoit mis ses pierreries en gage pour lui fournir de l'argent, & que tant qu'elle n'abandonneroit pas à sa Justice les gens qui lui donnoient de mauvais conseils, il ne pouvoit se croire en fureté avec elle dans sa Cour (*c*).

Le Duc de Lorraine cede ses Etats au Cardinal son frere. 1634.

Charles IV. Duc de Lorraine, ne pouvoit se résoudre à exécuter le Traité de Nanci, aiant une grande aversion pour la France, & une haine implacable pour le Cardinal; il se flata de procurer quelque avantage à ses sujets, en cédant ses Etats à son frere, comme il fit, mais cette démarche ne produisit pas l'effet qu'il en attendoit. Le Cardinal Duc de Lorraine épousa la Princesse Claude, sœur de Nicole femme de son frere (*d*). Le Cardinal de Richelieu, à la niece duquel le Cardinal Duc avoit prétendu depuis un an, en fut si irrité, qu'il ordonna au Maréchal de la Force d'investir les nouveaux mariés dans Luneville, & la Place s'étant bientôt rendue, il les conduisit prisonniers à Nanci, où la Duchesse Nicole étoit déja (*e*). Le premier d'Avril, le Duc & la Duchesse, ennuyés de leur prison, s'échaperent, le premier déguisé en Paysan, & l'autre avec une hotte sur le dos (*f*). En peu de tems toute la Lorraine fut conquise & traitée comme Province de France. Les Etats-Généraux aiant rompu les négociations avec l'Espagne pour un Tréve, le Roi signa le 15 d'Avril (*g*) un Traité avec eux, par lequel il s'engageoit à leur payer un subside de deux millions, pourvu que d'un an ils ne fissent ni paix, ni trêve avec l'Espagne. La mort de Walstein Duc de Fridland fut un coup chagrinant pour le Cardinal (*h*),

(*a*) Le même p. 79.
(*b*) *Daniel* Journ. Hist. p. 44.
(*c*) *Vittorio Siri* T. VII. p. 693.
(*d*) Mem. de Beauvau, p. 47.
(*e*) Le même.
(*f*) Le même, p. 49.
(*g*) Recueil de Pieces pour servir à Hist. de Louis XIII. T. III. p. 254.
(*h*) Hist. de Richelieu T. II. p. 185. Mem. de Brienne T. II. p. 88.

Section XII. Suite du regne de Louis XIII. jusqu'à sa mort.

qui à ce que l'on prétend avoit contribué à le faire révolter contre l'Empereur. Par un Edit du premier de Juillet (*a*) le premier Méridien fut fixé à l'isle de Fer la plus Occidentale des Canaries, & par le même Edit on déclara de bonne prise tous les Vaisseaux Espagnols & Portugais qui seroient pris au delà, jusqu'à ce que ces deux Couronnes ouvrissent leurs Ports dans les deux Indes aux Vaisseaux qui porteroient pavillon de France.

Bataille de Nordlingue, qui change la face des affaires.

Le 6 de Septembre, les Suedois commandés par le Duc de Weymar & le Maréchal Horn, furent totalement défaits à Nordlingue par les Impériaux & leurs Alliés, avec perte de vingt mille hommes & de soixante-dix pieces de Canon (*b*). Ce grand coup obligea le Cardinal de changer de mesures; il avoit jusques-là, comme un trait de politique nécessaire & raffiné, fait sentir à la Maison d'Autriche les malheurs de la guerre par les armes & l'argent de la France, sans se déclarer ouvertement contre elle, & il s'en étoit même glorifié dans quelques discours au Parlement. Mais les Alliés de France, qui pensoient depuis longtems autrement, furent contraints par la conjoncture de dire hardiment leur sentiment. Ils dirent, que si la France ne se déclaroit point, les Espagnols étoient maîtres d'assister si puissamment les Impériaux, que ceux-ci auroient la supériorité sur les Alliés; que par là on donnoit réellement l'avantage à la Maison d'Autriche, ainsi que la France le sentiroit, si jamais les Princes Protestans d'Allemagne étoient forcés de s'accommoder, puisque les Impériaux fondroient avec toutes leurs forces sur la Lorraine, & que les Espagnols entreroient en même tems en Picardie. Le Cardinal se contenta d'abord de renouveller les Traités avec la Couronne de Suede, le Duc de Wirtemberg, le Landgrave de Hesse, & les autres Princes Protestans, qui étoient encore en armes; il s'engagea à fournir une grosse somme d'argent, & par une autre qu'il donna aux Suedois, il les porta à céder Philipsbourg & quelques autres Places à la France; il stipula de plus, que quand la France déclareroit la guerre, on lui remettroit l'Alsace en dépôt. Ce Traité fut signé à Paris le premier de Novembre (*c*). Dans le même mois, le Maréchal de la Force reprit la ville de Heidelberg, & força les Impériaux de lever le siege du Château avec perte; service qui lui procura de considerables gratifications du Roi.

Retour du Duc d'Orléans à la Cour.

La Reine-Mere continuoit toujours de solliciter son retour, elle condescendit même jusqu'à écrire au Cardinal, pour lui demander de s'interposer en sa faveur, ce qui l'embarrassa extrémement. Il ne laissa pas de faire la même réponse qu'il avoit déja faite, mais en nommant ceux qu'il vouloit que la Reine-Mere remit entre les mains du Roi, c'étoient le P. Chanteloube qui avoit cherché à le faire assassiner, l'Abbé de Saint-Germain qui avoit écrit quantité de libelles contre lui, & l'Abbé Fabroni, qui avoit tiré l'horoscope du Roi & prédit que ce Prince n'avoit que peu de tems à vivre (*d*). La Reine vit que si elle acquiesçoit à ce qu'on exigeoit, elle perdroit la confiance de tout le monde, desorte qu'elle rejetta la proposition, & c'étoit suivant les apparences ce que le Cardinal demandoit. Ce Ministre

(*a*) *Daniel* Journ. Hist. de Louis XIII. p. 47. *Henault*

(*b*) Les mêmes *Griffet* Hist. de Louis XIII. sous l'an 1634.

(*c*) Recueil de Pieces concernant l'Hist. de Louis XIII. T. III. p. 282.

(*d*) *Vittorio Siri* T. VII. p. 761. Hist. de Richelieu. T. II. p. 161.

Section XII. Suite du regne de Louis XIII. jusqu'à sa mort.

traitoit toujours avec Monſieur, ou pour mieux dire avec Puilaurens ſon Favori, & l'accommodement étoit preſque fait; Monſieur ne laiſſa pas de ſigner le 12 de Mai un Traité avec le Marquis d'Aytone (*a*), qui commandoit dans les Pays-Bas, par lequel il s'engagea à ne retourner point en France de deux ans & demi, quelque changement qui pût arriver; d'autre part les Eſpagnols promettoient de lui donner quinze mille hommes, pour faire une nouvelle tentative en France. Le véritable but de ce Traité étoit de cacher ſes négociations avec le Cardinal, & de mieux faire ſes conditions. Le Vaiſſeau qui portoit la ratification du Roi d'Eſpagne, aiant fait naufrage ſur les côtes de France, cette Piece tomba entre les mains de Richelieu, & ſervit à hâter la concluſion du Traité avec Monſieur (*b*). Le Parlement & une Aſſemblée du Clergé de France ne laiſſerent pas de déclarer le mariage de ce Prince nul, ſous prétexte que la Maiſon de Lorraine avoit commis un rapt de ſa perſonne & que les deux Ducs l'avoient contraint d'épouſer leur ſœur. Le 8 d'Octobre le Duc d'Orléans s'échapa de Bruxelles (*c*), ſans dire adieu ni à ſa Mere ni à ſa Femme, & ſe rendit à la Cour, où il fut très-bien reçu.

Déclaration de guerre contre l'Eſpagne. 1635.

Nous voici à l'époque où la ſituation embarraſſée des affaires étrangeres penſa faire quitter au Cardinal le timon de l'Etat, comme il avoit été ſur le point de le faire une autre fois par les ſuites des intrigues de Lyon. Le fameux P. Joſeph & Bullion Surintendant des Finances lui firent reprendre courage, comme le même Capucin & le Cardinal de la Valette l'avoient fait la premiere fois (*d*). L'année commença par un fâcheux revers. Les Impériaux ſurprirent Philipsbourg, Place importante, qui avoit couté quatre-cens mille écus qu'on avoit donnés aux Suedois, d'ailleurs les magazins étoient pleins de toutes ſortes de munitions, & il y avoit plus de deux-cens mille écus en argent comptant (*e*). Les Eſpagnols & les Impériaux avoient alors une ſupériorité ſi viſible, qu'au commencement de Fevrier le Roi ſe vit obligé de faire un nouveau Traité avec les Etats Généraux (*f*), par lequel il s'engagea à déclarer la guerre à l'Eſpagne, & d'agir conjointement avec les Hollandois dans les Pays-Bas avec une Armée de trente mille hommes. Ce Traité contenoit (*g*) un partage que les deux Puiſſances feſoient des Pays-Bas Eſpagnols, ſi ces Provinces n'acceptoient pas la propoſition de ſe ſoulever contre leurs Maîtres, & de former une République, comme les ſept autres avoient fait. Ce Traité qui ſembloit lier la France & la République plus étroitement que jamais, fut la premiere ſource des défiances qui alienerent les Hollandois de la Couronne; les gens ſages parmi eux, s'appercevant, combien le Roi avoit envie de devenir leur voiſin, prirent ombrage d'une Puiſſance, qu'ils n'avoient juſques-là point appréhendée. D'ailleurs Frederic-Henri Prince d'Orange haïſſoit le Cardinal, par certaines raiſons, & il fut le ſeul des ennemis de ce Miniſtre, qui put ſe vanter de lui avoir fait ſentir ſon reſſentiment

(*a*) *Auberi* Hiſt. de Richelieu T. I. p. 425.
(*b*) *Vittorio Siri* T. VIII. p. 84.
(*c*) *Auberi* l. c. p. 428.
(*d*) Hiſt. de Richelieu *ubi ſup.* 213.
(*e*) Le même, p. 212.
(*f*) Recueil de Pieces concernant le regne de Louis XIII *ubi ſup.* p. 289.
(*g*) Là même, p. 296.

(*a*). Les Espagnols ne furent pas sitôt informés de ce Traité, qu'ils formerent le projet de surprendre Treves; le Gouverneur de Luxembourg l'exécuta, surprit & tailla en pieces la garnison Françoise, pilla le Palais de l'Electeur & l'emmena prisonnier en Flandres, pour s'être mis sous la protection de Louis (*b*). Le Cardinal saisit cette occasion pour déclarer la guerre à l'Espagne (*c*), & publia un long Manifeste, auquel les Espagnols ne tarderent pas de répondre. La Reine-Mere avoit écrit au Roi une longue Lettre pour le dissuader d'une guerre, qu'elle lui représenta comme aussi nécessaire à son Ministre, que fatale pour lui-même. Cette Lettre fut envoyée à Mazarin, Nonce du Pape, qui après l'avoir communiquée à Richelieu la présenta au Roi. Ce Prince l'aiant lue, lui dit, que le respect qu'il avoit pour sa mere l'empêchoit d'y répondre, pour ne pas lui reprocher sa partialité pour les Espagnols & le peu d'égard qu'elle avoit pour son honneur & pour ses intérêts (*d*).

SECTION XII. *Suite du regne de Louis XIII. jusqu'à sa mort.*

En conséquence du Traité conclu avec les Etats Généraux, l'Armée Françoise, commandée par les Maréchaux de Chatillon & de Brezé se mit en marche pour joindre celle du Prince d'Orange à Mastricht. Les deux Maréchaux avoient six mille chevaux & vingt-quatre mille hommes de pied. Ils rencontrerent l'Armée Espagnole, commandée par le Prince Thomas de Savoye, forte de seize mille hommes; elle étoit postée si avantageusement, que les Espagnols n'appréhendoient point du tout d'etre attaqués. Mais les François vifs & ardens à l'ouverture de la campagne, fondirent sur eux avec tant d'impétuosité, qu'ils furent totalement défaits, il en resta quatre mille sur la place, on prit quinze-cens prisonniers, avec leur bagage & toute leur Artillerie. Cette action qu'on appella la bataille d'Avein, se passa le 20 de Mai (*e*). L'Armée victorieuse continua sa marche vers Mastricht, où elle joignit le Prince d'Orange, qui en prit le commandement. Ils attaquerent Tirlemont, Place forte & l'emporterent l'épée à la main; la ville fut saccagée & il s'y commit de grands desordres, que les Hollandois rejettoient sur les François, & les François sur les Hollandois (*f*). Ils allerent ensuite assieger Louvain, mais par la mesintelligence entre les Généraux ils furent obligés de lever le siege. Ils entrerent alors en quartiers de rafraichissement: mais ceux des François, furent si mauvais, que cette florissante Armée se fondit de façon, que les débris revinrent en France par petites troupes. Ce mauvais succès chagrina extrémement le Cardinal, d'autant plus qu'il excita de grands murmures en France, où le poids des impôts & d'autres maux indisposoient fort les peuples. Du côté de l'Allemagne, les affaires sembloient prendre de plus en plus un mauvais tour; les Electeurs de Saxe & de Brandebourg firent la paix avec l'Empereur, & la plûpart des Princes de l'Empire suivirent leur exemple; le Cardinal avoit bien de la besogne à maintenir les Suedois en état de continuer à faire diversion de ce côté-là, quoiqu'il eût envoyé

Commencemens de cette guerre assez peu favorables, & mécontentement général.

(*a*) *Auberi* Mem. de Hollande, p. 268, 269

(*b*) Hist. de Richelieu *ubi sup.* p. 215, 216.

(*c*) Là même p. 236.

(*d*) *Auberi* Hist. de Richelieu T. II.

(*e*) *Henault*, *Griffet* sous l'an 1635.

(*f*) Hist. de Richelieu *l. c.* p. 238.

SECTION XII. *Suite du regne de* LOUIS XIII. *jusqu'à sa mort.*

son grand ami le Cardinal de la Valette pour assister le Duc de Weymar. Le Roi s'impatienta de voir non seulement la Lorraine, mais ses propres Etats courir risque, desorte qu'après s'être laissé dissuader de se mettre à la tête de l'Armée en Allemagne, il se mit à la tête de quelques Troupes en Champagne, dont le Comte de Soissons fut déclaré Général; il entra en Lorraine & prit Saint Mihel, dont les habitans s'étoient soulevés (*a*). Louis s'en retourna bientôt, parceque le Comte de Cramail lui fit remarquer, qu'il couroit risque d'être enlevé par le Duc de Lorraine. Le Cardinal pour cacher la véritable cause de ce retour, envoya le Comte à la Bastille (*b*), & fit disgracier le Comte de Soissons. Vers la fin d'Octobre, pour mettre les choses sur un meilleur pied, il fit un Traité avec le Duc de Weymar, par lequel le Roi s'engageoit à lui payer quatre millions de livres par an, pour entretenir une Armée de dix-huit mille hommes; il lui accorda outre cela divers avantages personnels.

Ligue en Italie.

Le Cardinal, pour donner partout de l'occupation à la Maison d'Autriche, projetta & fit conclure en Italie une Ligue; les Ducs de Savoye, de Parme & de Mantoue y entrerent, & le Maréchal de Crequi alla les joindre avec seize mille hommes. Les freres du fameux Maréchal de Thoiras étant entrés imprudemment dans les intrigues de Lyon, ce grand-homme étoit devenu suspect & conséquemment avoit été disgracié; sur les fortes instances du Duc de Savoye, on lui permit d'entrer au service de ce Prince. Le Maréchal de Créqui investit Valence avec les Troupes Françoises, & l'Armée Espagnole, commandée par Carlo Colonne marcha au secours de la Place. Le Duc de Savoye vint malgré lui à ce siege, & se porta encore avec plus de repugnance à attaquer l'Armée Espagnole; le Maréchal ne laissa pas de fondre sur eux avant qu'ils fussent retranchés, & les auroit vraisemblablement battus, si le Duc l'avoit secondé vigoureusement; comme il ne fut point soutenu, il fut obligé de se retirer, ce dont il fit de grandes plaintes. On soupçonna que le Maréchal de Thoiras avoit fort contribué à cet échec. Ce qu'il y a de certain, c'est que cette mesintelligence entre les chefs fit échouer le projet du Cardinal de conquérir le Milanés en une campagne; les suites auroient été bien plus fâcheuses, si le Duc de Rohan n'avoit défait les Impériaux dans la Valteline; sans cela ils seroient entrés avec vingt mille hommes dans le Milanés, & le 14 de Novembre ce Général battit aussi les Espagnols à Morbegno, où ils etoient sous les ordres de Serbellon (*c*); services dont on reconnut le prix dans le tems même, mais qui furent bien mal payés dans la suite, par un effet de la jalousie qu'on avoit contre lui, & à cause de son attachement inviolable à sa religion.

Puilaurens *favori de Monsieur arrêté & empoisonné.*

Il nous reste encore à rendre compte des intrigues de cette année. On avoit exécuté fidelement tout ce qui avoit été promis au Duc d'Orléans, & après quelque délai, on satisfit pleinement Puilaurens son Favori; on lui donna une somme d'argent, qui le mit en état d'acheter la Terre d'Aiguillon; il épousa Mademoiselle de Pontchâteau, cousine du Cardinal, & fut

(*a*) *Griffet* ubi sup.
(*b*) *Vittorio Siri* T. VIII. p. 339.
(*c*) Hist. de Richelieu T. II. p. 249. 250.

fait Duc & Pair de France (*a*). Cette grande fortune ne dura pas long-tems, car il parut bientôt que le Cardinal & lui ne pouvoient vivre en bonne intelligence. Le Roi vouloit abſolument rompre le mariage de ſon frere, le Cardinal ſouhaita que Puilaurens y disposât ſon Maître & ne voulut pas croire qu'il ne pût y réuſſir. D'autre part Puilaurens auroit bien voulu avoir part aux affaires, ce qui indispoſa tellement le Cardinal qu'il engagea le Roi à faire arrêter ce Favori au Louvre & à l'envoyer priſonner à Vincennes, où il mourut le premier de Juillet; & l'on ſoupçonna qu'il n'étoit pas mort de mort naturelle (*b*). On tâcha d'appaiſer le Duc d'Orléans ſon Maître, en lui donnant entrée dans le Conſeil; mais la perte de ſon Favori & l'empriſonnement de quelques-uns de ceux qui étoient à lui, ne changerent rien à ſes diſpoſitions ſur l'article de ſon mariage; il ſoutint toujours qu'il n'avoit point été ſéduit ni violenté par les Princes de Lorraine; que ſon mariage étoit de ſon propre choix; qu'il ſe feſoit un point de conſcience de demeurer attaché à ſa femme, à qui il envoyoit cinq mille écus par mois; & il feſoit paroitre à cet égard autant de réſolution & de fermeté, qu'il avoit de foibleſſe & d'inconſtance en toute autre choſe (*c*).

Section XII. Suite du regne de Louis XIII. jusqu'à sa mort.

La guerre en Allemagne & en Italie continue sans grand ſuccès.

1636.

En Allemagne les Impériaux ſe rendirent maîtres de Maience, mais le Cardinal de la Valette & le Duc de Weymar les obligerent de lever le ſiege de Colmar (*d*). Le Roi aiant envoyé le Prince de Condé faire le ſiege de Dole, en Franche-Comté, les Impériaux firent une irruption en Bourgogne, où ils auroient certainement pu faire quelque choſe d'important, ſi le deſir de piller ne les avoit portés à ſe répandre de tous côtés, au lieu de ſe rendre maîtres de quelque Place forte. Le Roi & ſon Miniſtre furent ſi allarmés de cette invaſion, qu'on jugea à-propos de faire un nouveau Traité avec la jeune Reine de Suede (*e*) & un autre avec le Landgrave de Heſſe (*f*), par l'un & par l'autre on s'engageoit à leur payer des ſubſides, pour l'entretien des Troupes qu'ils feroient agir contre l'ennemi commun. Les Eſpagnols attaquerent auſſi le Royaume de leur côté, ils prirent & brûlerent Saint-Jean de Luz, & auroient pris Baionne, ſi le Duc de la Valette, profitant de leur lenteur, n'avoit fortifié cette ville. La Flotte, qu'on envoya pour chaſſer des Iſles de la côte de Provence les Eſpagnols qui s'en étoient emparés l'année précédente, échoua dans ſon entrepriſe. Elle étoit commandée par l'Archevêque de Bourdeaux; le Maréchal de Vitri Gouverneur de Provence en fut ſi piqué, qu'il l'empêcha d'agir juſqu'à l'arrivée des Galeres d'Eſpagne, ce qui fit manquer cette expédition (*g*). En Italie les affaires n'allerent gueres mieux que l'année précédente. Le Duc de Savoye battit à la vérité les Eſpagnols dans le mois de Juin, mais il ne voulut pas profiter de ſa victoire, parcequ'il s'étoit engagé par le Traité à céder des Terres aux environs de Pignerol, à

(*a*) Hiſt. de Richelieu *ubi ſup.* p. 180, 181.
(*b*) Mercure François de 1635.
(*c*) Hiſt. de Richelieu l. c. p. 195, 196.
(*d*) *Henault* & al.
(*e*) Recueil de Pieces concernant l'Hiſt. de Louis XIII. T. III. p. 355.
(*f*) Là-même p. 359.
(*g*) *Le Vaſſor* Hiſt. de Louis XIII. T. VIII. p. 312, 313.

Section XII. *Suite du regne de* Louis XIII. *jusqu'à sa mort.*

proportion des conquêtes qu'il feroit dans le Milanés, desorte que pour éviter l'un, il n'entreprit point l'autre. Le brave Maréchal de Thoiras, qui étoit avec ce Prince, fut tué au siege d'une petite ville, en donnant des ordres pour une batterie. Le Duc de Parme eut le malheur de se voir depouillé de la plus grande partie de ses Etats par les Espagnols; mais le Duc de Rohan étant toujours victorieux dans la Valteline les empêcha d'agir de ce côté-là avec autant de vigueur & d'avantage, qu'ils auroient fait sans cela.

Les Espagnols entrent en Picardie.

Le Cardinal-Infant s'étant apperçu que par le grand nombre de projets qu'on formoit de part & d'autre, la frontiere de Picardie étoit dégarnie, résolut d'entrer en France de ce côté-là avec tout ce qu'il pourroit rassembler de Troupes. Il donna le commandement de l'Armée au Prince Thomas de Savoye, auquel se joignirent Picolomini & Jean de Wert, Général hardi, qui commandoit un corps de Troupes irrégulieres, qui fesoient trembler par tout où elles se jettoient. Cette Armée investit la Cappelle au commencement de Juillet, & la Place se rendit au bout de six jours, le Baron du Bec qui y commandoit n'aiant pas cru pouvoir la défendre plus longtems. Le Catelet fut pris au bout de deux jours, M. de Saint Leger s'étant rendu avant que l'ennemi eût fait breche. Le Cardinal, pour couvrir la faute qu'il avoit faite, en négligeant de mettre les Places en état de défense, fit condamner le Baron du Bec & M. de Saint-Leger comme Traitres, qui avoient été d'intelligence avec les Espagnols. Il maltraita même de paroles le Duc de la Valette, pour avoir pris le parti du Baron du Bec, & fit disgracier le Duc de Saint Simon (*a*), Favori du Roi, auquel il avoit de grandes obligations, parceque le Duc soutenoit M. de Saint Leger qui étoit son oncle. Cette rigueur fut inutile. Les Espagnols passerent la Somme, malgré une petite Armée que commandoit le Comte de Soissons, & d'abord investirent Corbie, que M. de Soyecourt Lieutenant-Général de la Province rendit au bout de huit jours, quoiqu'il eût dixhuit-cens hommes de garnison, & que Corbie passât pour une Place forte (*b*). Les Parisiens voiant que Jean de Wert n'étoit plus qu'à deux journées d'eux, furent fort consternés. Le Roi étoit si chagrin, qu'il parloit à peine au Cardinal; ce Ministre s'enferma dans son Palais, ne sachant quel parti prendre. Bullion son ancien ami, qui par sa faveur étoit Surintendant des Finances, lui conseilla de se montrer en public sans Gardes, car moi, lui dit-il, qui suis dix fois plus haï que vous, je traverse tout Paris suivi seulement de deux Laquais. Richelieu suivit ce conseil, & les Parisiens charmés de cette marque de confiance le comblerent de bénédictions, après l'avoir accablé d'injures la veille (*c*). Cela ne fit point changer le Roi, & la froideur de ce Prince découragea tellement le Cardinal, qu'il dit au P. Joseph, qu'il avoit dessein de quitter le Ministere, afin de se mettre en sureté. Le rusé Capucin lui représenta que ce n'étoit pas le moyen de se mettre à couvert, & qu'un Ministre qui avoit mis

(*a*) *Griffet* sous l'an 1636.
(*b*) Hist. de Richelieu T. II. p. 272.
(*c*) *Le Vassor* T. VIII. p. 398, 399.

SECTION XII. *Suite du regne de Louis XIII. jusqu'à sa mort.*

mis le Royaume & sa personne en danger, devoit penser à les en tirer. Le Cardinal travailla alors à renforcer l'Armée, emprunta de l'argent de tous côtés, demanda un Laquais à ceux qui en avoient deux, & un cheval à ceux qui en avoient au delà de deux; fit cesser tous les ouvrages publics, & prit les Maçons & les Charpentiers pour recrues, demanda des Troupes de toutes parts, desorte qu'en peu de tems il forma une Armée de trente ou trente-cinq mille hommes. Il étoit déterminé à la commander en personne; mais le Comte de Soissons aiant refusé de servir sous lui, il en fit donner le commandement au Duc d'Orléans, dans la supposition que ces deux Princes ne s'accorderoient pas longtems, & qu'il auroit par là un prétexte de les éloigner tous deux, ou au moins d'en engager un à entrer dans ses vues (*a*).

Conspiration contre la vie du Cardinal.

C'étoit là une des résolutions les plus dangereuses qu'il eut jamais prises. Quand le Roi vit son frere à la tête d'une Armée, il devint de si mauvaise humeur, qu'on n'osoit presque l'approcher. D'autre part, Monsieur & le Comte de Soissons, contre l'attente du Cardinal, s'accordoient parfaitement, & même si bien, qu'après s'être communiqué leurs sujets de plainte, ils prirent la résolution de faire assassiner le Cardinal, à la sortie du Conseil, que le Roi tenoit à Amiens. Quatre de leurs Gentilshommes se chargerent de cette indigne action, & ils étoient entierement maîtres de la personne du Ministre. Au jour marqué, le Roi vint de bonne heure au Conseil; Monsieur & le Comte entretinrent longtems le Cardinal, tandis que les quatre assassins étoient autour de lui, prêts à faire leur coup, aussitôt que Monsieur leur auroit donné le signal en portant la main au chapeau (*b*). Mais tout d'un coup, Monsieur les quitta brusquement, & remonta l'escalier. Un des quatre le suivit, & lui demanda à quoi il pensoit, le Duc lui répondit que sa conscience ne lui permettoit pas de tremper ses mains dans le sang d'un Cardinal & d'un Prêtre. Le Cardinal ignora en ce tems-là le risque qu'il avoit couru, & il n'en fut instruit dans la suite que par le Duc de la Valette, qui avoit été du complot. La campagne ne fut pas longue; vers le milieu de Septembre les Espagnols furent obligés de repasser la Somme, & le 10 de Novembre on reprit Corbie (*c*). Le 20 du même mois le Duc d'Orléans & le Comte de Soissons s'enfuirent de Paris à onze heures du soir, le premier à Blois, & le second à Sedan, le Cardinal leur aiant fait donner de faux avis que le Roi avoit dessein de les faire arrêter, tandis qu'il persuada au Roi, que cette retraite si brusque étoit une preuve convaincante qu'ils étoient coupables; ils ne laisserent pas d'être traités avec beaucoup de douceur, par le conseil du Ministre. On permit au Comte de jouir de ses rentes & de ses pensions sans l'obliger de revenir; & le Roi offrit à son frere d'approuver son mariage, pourvu qu'il promit par écrit de n'entretenir aucune intelligence avec les Etrangers, & de ne point troubler la tranquillité de l'Etat (*d*). Le Cardinal avoit fort indisposé contre lui Frederic Henri Prince d'Orange, par sa hauteur, & le Prince l'avoit obli-

(*a*) *Griffet* ubi sup.
(*b*) Hist. de Richelieu T. II. p. 280.
(*c*) *Griffet* Hist. de Louis XIII. sous l'an 1636.
(*d*) Hist. de Richelieu *ubi sup.* p. 284.

SECTION XII. *Suite du regne de Louis XIII. jusqu'à sa mort.*

gé de rechercher son amitié par des manieres opposées, chose assez difficile; pour gagner ce Prince, le Cardinal ordonna à l'Ambassadeur de France de donner à Frederic-Henri le titre d'Altesse, au lieu de celui d'Excellence; il fut assez heureux de réussir, ce qui fut très-avantageux à la France, & contribua à la tirer de l'embarras où elle se trouvoit (*a*).

Guerre d'Allemagne & dissolution de la Ligue d'Italie. 1637.

Les affaires des Suedois n'alloient pas trop bien en Allemagne, quoique le Duc de Weymar défit les Troupes du Duc de Lorraine dans le mois de Juin. L'Empereur Ferdinand II. étant mort, la France fit difficulté de reconnoitre son fils Ferdinand III, bien qu'il eût été élu Roi des Romains dans toutes les formes; mais quand on vit que personne ne suivoit cet exemple, & que les autres Princes desapprouvoient ce procédé, il fallut renoncer à l'opposition (*b*). Du côté de l'Italie les affaires tournerent mal. Le Duc de Parme étoit assiegé dans Plaisance, & les François ne sachant comment le dégager, il fut obligé d'accepter les conditions que les Espagnols lui offrirent, qui étoient assez raisonnables; par là & par la mort des Ducs de Mantoue & de Savoye, la Ligue d'Italie se trouva rompue (*c*). Le Cardinal n'en fut pas fort fâché, parceque cela le mettoit en état d'épargner, & les fraix indispensables de la guerre montoient si haut, que l'œconomie devenoit également nécessaire & difficile. Il ne laissa pas d'être extrémement sensible à la perte de la Valteline, & avec juste raison, puisque c'étoit uniquement par sa faute.

Le Duc de Rohan obligé d'abandonner la Valteline.

Il haïssoit le Duc de Rohan, & bien que ce Seigneur eût servi le Roi avec autant de fidelité que de succès, on n'avoit aucun soin de lui envoyer de l'argent; ce qui étoit tout ce qui lui manquoit pour mettre les affaires de ce côté-là sur un pied favorable. Les Grisons, à qui il devoit un million pour leur paye, entrerent en négociation avec les Espagnols pour obliger le Duc à évacuer la Valteline. Il les engagea néanmoins à lui donner deux mois, & par faveur spéciale il obtint une prolongation de deux autres mois, mais le Cardinal ne voulut pas lui envoyer d'argent, & ne daigna pas même lui répondre. Dans cette extrémité, sa prudence lui suggéra un expédient pour sauver son honneur & les Troupes du Roi son Maître, il s'engagea à sortir du Pays en un certain nombre de jours, & se constitua pour ôtage de l'accomplissement de la convention; par là tout le blâme retomba sans contredit sur le Cardinal, & l'honneur du Duc fut à couvert (*d*).

Les Isles de Provence reprises.

La Flotte fut plus heureuse cette année, que la précédente, quoiqu'elle fût encore commandée par le Comte de Harcourt & par l'Archevêque de Bourdeaux. Après avoir fait une descente en Sardaigne à la fin de Fevrier, le Comte en fit une dans l'isle de Sainte Marguerite à la fin du mois de Mars, & aiant chassé les Espagnols des Forts avec perte, il les obligea d'abandonner cette isle & ensuite celle de Saint Honorat; ce qui se seroit peut-être fait dès l'année précédente, si l'Archevêque de Bour-

(*a*) *Auberi* Mem. de Hollande.

(*b*) *Le Vassor* Hist. de Louis XIII. T. IX. p. 128.

(*c*) *Le Vassor*, *Griffet* & al.

(*d*) Manifeste du Duc de Rohan sur les affaires des Grisons & de la Valteline. *Auberi* Vie de Richelieu L. V. Ch. 58, *Nani* Hist. Veneta L. X. 1637.

Section XII. Suite du regne de Louis XIII. jusqu'à sa mort.

deaux n'avoit eu querelle avec le Maréchal de Vitri, qui lui donna quelques coups de canne (*a*), violence qui le fit mettre depuis à la Bastille. Le Duc de la Valette, qui avoit encouru la disgrace du Cardinal & qui par cette raison ne put obtenir de secours de la Cour, ne laissa pas d'obliger les ennemis d'abandonner trois ou quatre petites Places, dont ils s'étoient emparés en Guienne, en leur coupant les vivres, & les chassa de la Province sans Armée. Les Espagnols pour se venger, assiegerent Leucate. La Place n'étoit pas extrémement forte, & le Sieur de Barri, qui en étoit Gouverneur n'avoit qu'une foible garnison. Il ne laissa pas de se défendre un mois entier, & donna par là le tems au Duc de Halluin de venir à son secours avec l'Armée qu'il avoit assemblée en hâte. Le Duc attaqua les Espagnols, les battit, leur tua deux mille hommes & leur prit trente-sept pieces de Canon; action dont il fut d'abord recompensé par le bâton de Maréchal de France; il prit le nom de Schomberg, comme son pere, quoiqu'il fût Duc & Pair du chef de sa femme (*b*).

Campagne de Flandres & la Capelle reprise.

Le Cardinal de la Valette, qui avoit avec lui le Duc de Candale son frere aîné, fit la guerre heureusement dans les Pays-Bas, réduisit Cateau-Cambresis, Bavai, Maubeuge & Landrecies, toutes petites Places, mais importantes par leur situation. Le Maréchal de Chatillon prit Yvoi dans le Luxembourg & ensuite Damvilliers. Le Duc de Longueville se rendit maître de plusieurs Places en Franche-Comté. Le Roi avoit fort grande envie de se mettre en campagne pour reprendre la Capelle; mais par les informations données au Cardinal, il parut que l'entreprise n'étoit pas assez aisée & assez sûre pour y hazarder la réputation du Roi. Cependant dans le mois de Septembre le Cardinal de la Valette, par l'avis d'un Conseil de guerre, l'investit & prit cette Place en dix jours (*c*). Bien que le Roi sentit l'importance de ce succès, il fut néanmoins mécontent de n'en avoir pas l'honneur; le Cardinal fut obligé de faire venir le Journal de la campagne, pour convaincre le Roi que ce siege n'avoit pas été entrepris par ses ordres, mais uniquement par l'avis d'un Conseil de guerre, sur ce qu'on avoit trouvé que le siege d'Avesnes avoit trop de difficultés. Cela contenta le Roi, au moins en apparence. Mais ce n'étoit pas là ce qui donnoit le plus d'inquietude au Ministre.

Richelieu *fait échouer les projets de ses ennemis & punit leurs desseins.*

Au commencement de l'année, il avoit engagé son Maître de s'avancer jusqu'à Orleans avec ses gardes Françoises & Suisses. Cela fut très-efficace pour fixer les irresolutions de Monsieur. Ce Prince commençoit à attirer tous les mécontens à Blois, & avoit fort loué l'honneur & la politesse des Espagnols, comme s'il eût oublié la déplorable fin du Duc de Montmorenci, & la situation disgracieuse où il s'étoit trouvé lui-même à Bruxelles. Mais appréhendant à présent pour sa liberté, il traita volontiers, accepta l'offre qu'on lui fit de ne plus s'opposer à son mariage, fit de nouveau serment de fidelité au Roi; & fut très-content de ce qu'à sa priere, le Roi avoit mis en liberté le Chevalier de Grignan & l'Abbé de la Riviere. Les François ont dit plaisamment du dernier, qu'il connois-

(*a*) *Le Vassor* T. IX. p. 207.
(*b*) Le même, p. 244 & suiv.
(*c*) Le même p. 389 & suiv.

SECTION XII. *Suite du regne de* Louis XIII. *jusqu'à sa mort.*

ſoit mieux que perſonne combien ſon Maître valoit, parcequ'il l'avoit vendu aſſez ſouvent (*a*). Les mauvaiſes humeurs du Duc d'Orléans étoient chagrinantes, mais celles du Roi étoient terribles; le Cardinal ne fut pas longtems ſans en faire l'épreuve. Louis parut d'abord rêveur, enſuite mélancolique, & enfin ſombre. Le P. Cauſſin ſon Confeſſeur en étoit la cauſe. Il lui avoit rempli l'eſprit de ſcrupules & enfin il réduiſit à quatre points ce qu'il y avoit à la charge du Cardinal. L'exil de la Reine-Mere où on la laiſſoit dans une ſi grande indigence, qu'elle manquoit des choſes les plus néceſſaires à la vie. Le trop grand pouvoir du Cardinal, qui uſurpoit toute l'autorité Royale, & qui n'en laiſſoit au Roi que le nom. L'oppreſſion des peuples, réduits à la derniere miſere, par les impoſitions exorbitantes. Enfin que le ſang des ſujets ſervoit à fournir des ſubſides aux Hérétiques, tels que les Suedois, les Proteſtans d'Allemagne & les Hollandois. Le Roi lui demanda, s'il pouvoit lui nommer quelqu'un qui eût autant de capacité que le Cardinal, mais c'étoit à quoi le Confeſſeur n'avoit pas ſeulement penſé, étant guidé plus par la bigotterie que par l'ambition. Le Roi lui demanda enſuite s'il ſoutiendroit, bien en face du Cardinal tout ce qu'il avoit avancé? Il s'y engagea à un jour marqué (*b*). En attendant, il ſe crut en quelque façon chargé de trouver un autre Premier Miniſtre, & fit confidence de ce qui s'étoit paſſé au Duc d'Angoulême, qui lui promit de le ſoutenir. Mais le Duc connoiſſant l'humeur vindicative du Cardinal, & n'aiant pas grande opinion de l'eſprit du Jéſuite, alla trouver Richelieu, & l'informa de ce qu'il venoit d'apprendre. Sur cet avis, le Cardinal ménagea ſi bien tout auprès du Roi, que le jour aſſigné il étoit plus en faveur que jamais. Quand le P. Cauſſin vint, il apprit que depuis longtems le Roi étoit enfermé dans ſon cabinet avec le Cardinal. Après avoir attendu, il eut ordre de s'en retourner à Paris, & le même ſoir fut arrêté & conduit à Quimpercorentin en Bretagne (*c*). Il avoit été engagé dans cette périlleuſe affaire par le P. Monod Confeſſeur de la Ducheſſe Régente de Savoye, ſœur du Roi; & Monod fut auſſi l'année ſuivante la victime de la vengeance du Cardinal, qui fit déclarer nettement à la Ducheſſe, que le Roi ne pouvoit avoir de confiance en elle, tant que le P. Monod ſeroit auprès de ſa perſonne, deſorte qu'il fut arrêté & envoyé priſonnier à Montmelian (*d*). Richelieu fit auſſi ſentir tout le poids de ſon crédit à la Reine, au ſujet de ſes correſpondances avec la Ducheſſe de Chevreuſe, qui étoit alors autant haïe du Roi & du Cardinal, qu'elle en avoit été aimée. Le Marquiſat de la Force fut érigé en Duché Pairie en faveur du Maréchal de ce nom. C'eſt encore cette année que le Cardinal inſtitua l'Academie Françoiſe, qui devoit être compoſée de quarante Membres, dont l'occupation ſeroit de polir & de perfectionner la Langue Françoiſe. On prétend que par là le Cardinal voulut ſe déclarer le Protecteur des Lettres, afin de s'attacher plus particulierement les Savans & ceux qui auroient des talens (*e*).

(*a*) Mem. de Montreſor.
(*b*) *Vittorio Siri* T. VIII. p. 573.
(*c*) Hiſt. de Richelieu *ubi ſup.* p. 316, 317. *Henault.*
(*d*) Les mêmes.
(*e*) *Daniel* Journ. Hiſt. de Louis XIII.

Section XII. Suite du regne de Louis XIII. jusqu'à sa mort.

Campagne en Allemagne & en Italie. Mort des Ducs de Savoye & de Rohan & du Maréchal de Crequi. 1638.

Au commencement de l'année 1638 le Roi mit sa personne & son Royaume sous la protection de la Vierge (*a*). Le Duc de Weymar s'étant rendu en Suisse, eut plusieurs conférences avec le Duc de Rohan ; il fut si charmé de sa conversation qu'il l'engagea à venir dans son Armée. Weymar assiegea Rhinfeld, Place forte, qu'on regarde comme la principale des villes Forestieres. Le 28 de Fevrier Jean de Wert vint attaquer le Général Suedois, le battit, lui prit quelques pieces de Canon & l'obligea de lever le siege. Le Duc de Weymar, qui étoit bien informé revint le 3 de Mars, defit entierement les Imperiaux, leur prit douze pieces de Canon & fit leur quatre Généraux prisonniers. Pour faire sa Cour au Roi, il envoya Jean de Wert sous bonne escorte à Paris. Le Duc de Rohan fut dangereusement blessé au premier combat de Rhinfeld, & mourut le 13 d'Avril dans un Château du Canton de Berne, où il s'étoit fait transporter (*b*). Il fut enterré à Geneve & les Venitiens reçurent avec reconnoissance le don qu'il leur fit en mourant des armes qu'il avoit coutume de porter (*c*). La Cour de France ne le regretta gueres, quoiqu'il fût un des plus grands hommes de son siecle. Le Duc de Weymar prit ensuite Rhinfeld, Fribourg, & enfin Brisach, après un long siege & après avoir battu deux fois les Imperiaux (*d*). En Italie les affaires allerent assez mal. La Duchesse de Savoye ne vouloit faire avec la France qu'une ligue défensive, mais le Cardinal, en la menaçant que le Roi l'abandonneroit, l'obligea de conclure une ligue offensive & défensive (*e*). Les Espagnols aiant investi le Fort de Bremo, le Maréchal de Crequi marcha au secours de la Place. Lorsqu'il fut à la vue du camp des ennemis, il prit une lunette d'approche pour examiner leurs retranchemens, s'appuyant contre un arbre. Un canonnier pointa contre lui un Canon, si juste, que le boulet emporta le bras gauche du Maréchal, lui perça le ventre & entra dans l'arbre contre lequel il étoit appuyé. C'est ainsi que périt ce grand hommme le 27 de Mars (*f*). On envoya le Cardinal de la Valette pour commander en sa place ; mais il ne put empêcher la prise de Verceil, après laquelle il se tint sur la défensive. Le 4 d'Octobre mourut le jeune Duc de Savoye (*g*), auquel succeda Charles-Emanuel son frere. Le Cardinal de Savoye & le Prince Thomas disputerent la Régence à la Duchesse, mais elle l'emporta par l'appui du Roi son frere.

Le Prince de Condé est obligé de lever le siege de Fontarabie.

On résolut d'agir offensivement du côté d'Espagne. Le Comte-Duc avoit fait entrer les Espagnols deux fois en France ; pour s'en venger le Cardinal résolut de faire le siege de Fontarabie, contre le sentiment du Duc de la Valette, qui s'excusa de commander l'Armée qui devoit le faire (*h*). Le Cardinal, pour mortifier le Duc d'Epernon & sa famille, fit nommer le Prince de Condé Lieutenant-Général du Roi en Guienne & dans les Provinces adjacentes ; le Duc d'Epernon eut ordre de ne point sortir de

(*a*) *Henault.*

(*b*) Le même, *Le Vassor* Hist. de Louis XIII. T. IX. p. 501.

(*c*) Les mêmes.

(*d*) Abregé Chronol. de l'Hist. de France, T. XII p. 96 Edit. de 1756.

(*e*) *Griffet* Hist. de Louis XIII. sous l'an 1638.

(*f*) Le même, *Henault.*

(*g*) *Le Vassor* l. c. p. 546. *Griffet* l. c.

(*h*) *Le Vassor* l. c. p. 628.

Section XII. *Suite du regne de* Louis XIII. *jusqu'à sa mort.*

sa maison de Plassac, & le Duc de la Valette d'accompagner le Prince. Condé entra en Navarre au commencement de Juillet, prit Iron, Figuero & Port du Passage, où il trouva douze bons Vaisseaux & cent cinquante pieces de Canon. L'Archeveque de Bourdeaux, chargé de le seconder avec la Flotte, battit celle d'Espagne, composée de quatorze Galions & de quatre Fregates; tous les vaisseaux, à l'exception d'un seul qui se sauva furent brûlés ou coulés à fond; quatre ou cinq mille hommes, qui étoient sur cette Flotte périrent (*a*). Comme cette Flotte devoit sécourir Fontarabie, on compta cette Place perdue, malgré sa belle résistance. Mais le Prince de Condé fit une grande faute en abandonnant le Port-du-Passage, car il facilita par là le moyen à l'Amirante de Castille de marcher au secours de Fontarabie avec quinze mille hommes & environ douze-cens chevaux. La Place étoit réduite à l'extrémité, desorte qu'il résolut de risquer tout pour la sauver. Il attaqua le 7 de Septembre les retranchemens des François, qui étoient dix neuf mille hommes de vieilles Troupes. Les Officiers firent bien leur devoir, mais le premier retranchement aiant été forcé, la confusion se mit parmi les François; le Prince de Condé & l'Archevêque de Bourdeaux se retirerent sur la Flotte, embarquerent ce qu'ils purent de Troupes & se sauverent. Le Duc de la Valette, à qui on avoit ôté son poste pour l'envoyer dans un quartier éloigné, accourut, rallia les débris de l'Armée & fit sa retraite en bon ordre (*b*). Le Prince ne laissa pas de jetter tout le blâme sur lui, & le Duc prévoyant qu'il seroit la victime de l'affaire, nonobstant le credit de son frere auprès du Cardinal, passa en Angleterre (*c*). On lui fit son procès, il fut condamné à être décapité, & la sentence fut exécutée publiquement en Greve en effigie, malgré les protestations du Président de Bellievre & de quelques autres. Si le Cardinal avoit le pouvoir d'abaisser ceux qu'il vouloit, sans aucun sujet, il prétendoit aussi au privilege d'élever sans qu'on le meritât. Son neveu M. de Pontcourlai attaqua avec quinze Galeres Françoises autant de Galeres Espagnoles devant Genes, le premier de Septembre; il perdit trois des siennes, mais il battit les Espagnols, leur en prit six, & acquit beaucoup de réputation, bien que sa conduite personnelle n'eût en rien contribué à la victoire (*d*). Ce furent là les premiers commencemens de la Puissance navale de France, que le Ministre avoit fort à cœur.

Campagne de Flandres. Le Marechal de Chatillon entra avec une bonne Armée dans l'Artois, & après avoir ravagé le Pays, il investit vers la fin de Mai Saint Omer, mais après avoir été devant la Place sept semaines & y avoir perdu beaucoup de monde, le Prince Thomas de Savoye l'obligea de lever le siege. Le Roi en fut si mécontent, que peu après le Marechal reçut ordre de se retirer chez lui; le Marechal de la Force eut alors le commandement de l'Armee (*e*). Le Maréchal du Hallier ne laissa pas de reprendre au mois de Septembre le Catelet; c'étoit la seule Place qui restoit aux Espagnols de celles qu'ils avoient prises.

(*a*) *Le Vassor* T. IX. P. I. p. 637. Hist. de Richelieu T. II. p. 3[illegible].

(*b*) Abregé Chronol. *ubi sup.* p. 102. *Griffet* l. c.

(*c*) *Le Vassor* T. IX. P. II. p. 14, 15.

(*d*) Hist. de Richelieu l. c. p. 343.

(*e*) *Daniel* Journ. Hist. p. 56 & al.

Les querelles à la Cour ne furent pas moins vives cette année, qu'elles l'avoient été, & le crédit & l'autorité du Ministre parurent avec plus d'éclat que jamais. La Reine-Mere, après avoir été quelque tems en Hollande, passa en Angleterre; elle engagea Bellievre Ambassadeur de France, par le détail de ses malheurs, à écrire au Cardinal. Elle le pria de faire savoir à ce Ministre, que comme les choses avoient changé de face; elle régloit ses desirs sur son état présent; qu'elle ne cherchoit nullement à se mêler des affaires du Gouvernement, ni même à être à la Cour; qu'elle se soumettroit à tout ce qu'il voudroit, & ne demandoit que la permission d'être dans quelque ville de France, & d'y avoir du pain & du repos. L'Ambassadeur manda ce qu'elle lui avoit dit, mais sans effet (*a*). La Reine-Mere avoit une fois déclaré en présence du Roi, qu'elle ne se reconcilieroit jamais avec le Cardinal, & ce Ministre, soit par crainte, soit par ressentiment, fut toujours son implacable ennemi. Il mortifia aussi extrémement la Reine regnante. Aiant découvert qu'elle entretenoit correspondance avec le Cardinal Infant son frere, il la fit interroger par le Chancelier (*b*), quoiqu'elle fut grosse. La Reine soutint son rang, si indignement avili, elle dit que la Nature l'obligeoit d'aimer son frere & sa Patrie, qu'elle n'avoit jamais écrit rien de contraire à ce qu'elle devoit au Roi, ou à la France; & qu'elle n'avoit eu d'autre but que de procurer la paix. Le 5 de Septembre elle accoucha à S. Germain en Laye de Louis son fils aîné (*c*), surnommé depuis le Grand, après vingt-trois ans de mariage; événement qui remplit tout le Royaume d'une joie inexprimable.

SECTION XII Suite du regne de LOUIS XIII. *jusqu'à sa mort.*

Le Cardinal est inexorable pour la Reine-Mere, & insolent envers la Reine regnante.

Le Cardinal ne se contenta pas de faire voir qu'il avoit plus de pouvoir sur l'esprit de son Maître que la Mere & la Femme de ce Prince, il fit plus, il lui ôta Mademoiselle de la Fayette sa Maitresse, en gagnant un de ses valets de chambre, & en supposant des billets; ce qui fut cause qu'elle se retira dans un Couvent. Ce fut-là que le Roi fut instruit par elle-même de l'intrigue (*d*); le valet de chambre fut disgracié, mais sans que le crédit du Cardinal en souffrit le moins du monde, ainsi qu'il paroit par le trait suivant. Il fit ériger Aiguillon en Duché-Pairie (*e*) en faveur de Madelaine de Vignerot, plus connue sous le nom de Madame de Combalet, avec cette clause singuliere, *pour en jouir par la dite Dame, ses héritiers & successeurs, tant mâles que femelles, tels qu'elle voudra choisir.* En vertu de cette clause, elle appella par son Testament de 1674, au Duché d'Aiguillon Marie-Therese sa niece, à laquelle elle substitua son petit-neveu Louis Marquis de Richelieu, dont le fils, le Comte d'Agenois, a été déclaré Duc d'Aiguillon par Arret du Parlement de 1731, contradictoire avec tous les Pairs de France (*f*).

Aiguillon érigé en Duché-Pairie.

Le Duc Bernard de Saxe-Weymar, qui avoit jusques ici rendu de si grands services à la France, commença à donner de l'embarras au Cardinal. Il étoit Prince de naissance & Soldat de profession; il avoit appris le me-

Mort du Duc de Weymar. 1639.

(*a*) *Le Vassor* ubi sup. p. 37-39.
(*b*) Hist. de Richelieu l. c. p. 345.
(*c*) Voyez tous les Historiens de France.
(*d*) Hist. de Richelieu *ubi sup.* p. 346, 347.
(*e*) Etat de France T. II. p. 303.
(*f*) *Henault* p. 636. Edit. de 1761.

SECTION XII. *Suite du regne de Louis XIII. jusqu'à sa mort.*

tier de la guerre ſous Guſtave-Adolphe, mais ſon Armée étoit à lui, bien qu'à la ſolde de la France; elle étoit compoſée de toutes ſortes de nations, mais principalement d'Allemands. Vers la fin de l'année 1638 elle étoit diminuée, mais au Printems de l'année ſuivante, il la rétablit & la groſſit par la réputation de ſa généroſité, de ſon équité, & des égards qu'il avoit pour le mérite. Le Comte de Guebriant & le Vicomte de Turenne avoient ſervi ſous lui, & étoient tout à la fois ſes Lieutenans & ſes Eleves. Par un article ſecret du Traité fait avec lui, il devoit avoir l'Alſace avec une penſion conſiderable. Il avoit envie de garder Briſach, pour ſe faire une Principauté en y joignant d'autres Places des environs. Cela ne plaiſoit nullement au Cardinal, qui vouloit avoir Briſach pour la France; il preſſa le Duc de venir à Paris afin de prendre des meſures pour la campagne prochaine; mais Weymar n'y voulut pas entendre, ſous prétexte que les Impériaux feſoient de grands préparatifs pour l'accabler, & qu'ainſi ce n'étoit pas un tems propre à faire des voyages. Le Comte de Guebriant eut ordre de lui toucher quelque choſe de Briſach, pour ſavoir s'il ne voudroit pas vendre cette Place, ou prendre en échange la Franche-Comté, qu'on lui aideroit à conquérir, & qu'on lui feroit aſſurer par un Traité de paix. Le Duc lui, répondit bruſquement, que *demander à une fille vertueuſe ſa virginité & à un brave homme ſon honneur, c'étoit la même choſe* (*a*). Il ne laiſſa pas d'envoyer le Colonel d'Erlach à Paris pour regler les opérations de la campagne. Le Cardinal tira parole de lui que ſi le Duc venoit à mourir, il remettroit Briſach à la France pour une certaine ſomme. Au retour de cet Officier, le Duc ouvrit la campagne dès le mois de Janvier, & s'empara de pluſieurs petites Places, mais le 18 de Juillet il mourut à Neubourg, après une courte maladie (*b*). Il n'eſt gueres douteux qu'il ne ſoit mort de poiſon, & il eſt certain auſſi que le Cardinal ne fut pas fâché de ſa mort; mais il ne s'enſuit pas delà que ce ſoit lui qui l'ait fait empoiſonner, bien que quelques Hiſtoriens l'ayent ſoupçonné. Ce Prince mourut à l'âge de trente-ſix ans, il donna par ſon Teſtament ſes conquêtes à celui de ſes freres qui en voudroit prendre poſſeſſion ſous la protection des Couronnes de France & de Suede. A l'égard de l'Armée, il ordonna qu'après ſa mort elle ſeroit commandée par le Major-Général d'Erlach, le Colonel Ohem, le Comte de Naſſau & le Colonel Roſen. La France, après bien des négociations conclut un Traité avec ces Directeurs; en vertu duquel le Major-Général d'Erlach remit Briſach pour la ſomme ſtipulée, comme un autre Officier fit Fribourg, mais l'un & l'autre demeurerent Gouverneurs de ces deux Places, avec des Garniſons moitié Françoiſes & moitié Allemandes. L'Electeur Palatin, qui aſpiroit au commandement de l'Armée, partit d'Angleterre pour s'y rendre, mais il fut arrêté en France, par où il voulut paſſer *incognito*, & le Cardinal engagea les Directeurs à recevoir le Duc de Longueville pour leur Chef (*c*).

Il

(*a*) Hiſt. de Richelieu T. II. p. 397, 398.

(*b*) Le même, p. 399.

(*c*) Le même p. 4?5.

Section XII. Suite du regne de Louis XIII. jusqu'à sa mort.

Affaires de Piemont & fameuse retraite du Comte de Harcourt.

Il se passa cette année en Piemont plus d'événemens importans que dans aucune des précédentes. Vers la mi-Mars, le Cardinal de Savoye & le Prince Thomas son frere, oncles du Duc regnant, conclurent à Vaniero un Traité avec le Marquis de Leganez, par lequel ce dernier s'engagea à les mettre en possession de la tutelle de leur neveu, à laquelle ils prétendoient ; ils s'engageoient à réunir leurs efforts pour chasser les François, & il fut reglé que les Places qui se soumettroient volontairement aux Princes, leur resteroient, & que celles qui seroient prises par force appartiendroient au Roi d'Espagne (*a*). Avant la fin du mois le Prince Thomas se présenta devant Chivas, qui se rendit à la premiere sommation ; cela donna tant de crédit à son parti, que les villes de Quiers, de Montcallier & d'Ivrée se déclarerent pour lui, Verrue & Crescentia se soumirent peu après. Au commencement de Mai il se rendit maître de Trino, qui fut fort mal défendue. Ces pertes obligerent la Duchesse Régente à conclure le premier de Juin un Traite avec le Roi son frere, par lequel elle consentit de recevoir garnison Françoise dans Carmagnole, Savillan & Querasque, jusqu'à la paix. Ses affaires alloient effectivement bien mal, quoique le Cardinal de la Valette eût repris Chivas. Elles empirerent, lorsque le Prince Thomas surprit le 27 de Juillet la ville de Turin, & cela si brusquement, que la Duchesse eut à peine le tems de se sauver dans la Citadelle avec ses pierreries (*b*). Environ six semaines après le Cardinal de la Valette épuisé de fatigue & de chagrin mourut à Rivoli. Le Pape lui refusa les honneurs que l'on a accoutumé de rendre aux Cardinaux décédés, parcequ'il avoit commandé des Armées contre les Catholiques, & qu'il avoit quelquefois agi de concert avec les Heretiques (*c*). Le Comte de Harcourt, qui commandoit la Flotte, eut ordre d'aller prendre sa place. Vers ce tems-là la Duchesse alla à Grenoble pour s'aboucher avec le Roi son frere. Le Cardinal lui représenta sans détour, que ses sujets avoient plus d'affection pour ses beaufreres que pour elle, & que les Espagnols ne cessoient de faire entrer des Troupes dans ses Etats, ensorte qu'il ne lui restoit d'autre ressource pour sa sureté & pour sauver son honneur, que de mettre Montmelian entre les mains du Roi son frere, & d'envoyer le jeune Duc son fils à Paris pour y être elevé avec le Dauphin. Le Roi lui-même la pressa sur cet article, mais elle lui répondit par des larmes, & s'en retourna sans autre secours que des promesses (*d*). Le Comte de Harcourt envoya M. de la Motte-Houdancourt pour surprendre Quiers, ce qu'il fit vers la fin du mois d'Octobre, après quoi le Comte alla se camper avec son Armée auprès de cette ville, pour la mettre en état de défense. Il y resta environ un mois ; le Marquis de Leganez vint camper derriere lui avec l'Armée Espagnole, tandis qu'il avoit le Prince Thomas en front avec ce qu'il avoit pu rassembler de Troupes. Le Comte ne laissa pas de prendre si bien ses mesures, qu'il décampa avant le jour & se fit passage malgré l'Armée du Prince avant que

(*a*) *Griffet* Hist. de Louis XIII. sous l'an 1639

(*b*) Le même, Hist. de Richelieu l. c. p. 377.

(*c*) Le même, p. 384.

(*d*) *Vittorio Siri* T. VIII. p. 749, *Nani*, L. XI.

Section XII. *Suite du regne de Louis XIII. jusqu'à sa mort.*

Guerre en Roussillon & dans les Pays-Bas.

les Espagnols fussent informés de sa marche. Il fit ensuite dresser un pont, défendu par un double rang de mousquetaires, sur lequel il fit passer le reste de son Armée, sans que les Espagnols pussent l'empécher. Cette action fut regardée comme une des plus belles de toute la guerre (*a*).

Par le conseil de Richelieu, le Roi résolut d'agir offensivement contre l'Espagne; il envoya le Prince de Condé avec une Armée pour assieger Salces, tandis que l'Archevêque de Bourdeaux avec la Flotte, allarmoit & insultoit les côtes (*b*). Les raisons que Richelieu donna de cette entreprise etoient, que quelque peu de succès que les irruptions des Espagnols en France eussent eues, ils ne laissoient pas de croire que leur Maître étoit invincible & redoutable à ses voisins; mais que s'ils étoient une fois attaqués chez eux, ils changeroient bientôt de sentiment, & qu'accablés d'impôts comme ils l'étoient & mécontens du gouvernement dur & haut d'Olivarez, quelques-unes des Provinces ne manqueroient pas de se soulever, quand elles verroient que les Etrangers étoient disposés & en état de les soutenir. Il est vrai que la campagne de cette année ne procura pas grand avantage, sinon que Salces fut pris, après un siege de cinq semaines; mais à la fin les conjectures du Cardinal se vérifierent de façon, que, selon la remarque d'un célebre Historien Italien (*c*), au lieu que par tout ailleurs les conseils humains suivent les événemens, il sembloit que c'étoient les conseils de Richelieu qui régloient les evénemens. Nonobstant tout cela, les affaires n'allerent pas par tout aussi bien. Au commencement de Juin le Marquis de Feuquieres avoit investi Thionville, Place forte, mais qu'il auroit infailliblement prise, parcequ'elle manquoit de vivres & de munitions, & que la garnison étoit foible. D'ailleurs il avoit si bien pris ses mesures, que le Gouverneur, qui s'étoit absenté pour des affaires indispensables, ne put y rentrer. Mais le Général Picolomini marcha avec tant diligence & si secretement, qu'il attaqua à l'improviste les retranchemens de Feuquieres, les força & fit six mille prisonniers, parmi lesquels se trouva le Général lui-méme, il mourut à Thionville de ses blessures & de chagrin. Picolomini assiegea alors Mouzon, où M de Refuge soutint avec une garnison peu nombreuse un assaut général qui sauva la place; car le M. de Chatillon, ayant rassemblé les débris de l'Armée de Feuquieres, vint à son secours (*d*). Mais le plus grand effort fut contre Hedin, que le Marquis de la Meilleraye, cousin-germain du Cardinal assiegea & prit, au bout de trente-huit jours de tranchée ouverte. Il recut le Roi au haut de la breche, & le Prince, qui s'appuyoit sur l'épaule de Puysegur, prit une canne que Puysegur avoit à la main & dit au Marquis; „ La Meilleraye, je vous fais Ma-„ réchal de France. Voilà le bâton que je vous en donne (*e*)". Il étoit déja Grand-Maître de l'Artillerie; pour lui donner cette charge, on avoit fait le vieux Duc de Sulli, âgé de près de quatre-vingts ans Maréchal de France. Le premier d'Août, le Maréchal de Chatillon prit Ivoi en quatre jours, & fit raser cette Place. Le 5 du même mois, le nouveau

(*a*) Hist. de Richelieu *ubi sup.* p. 289, *Griffet* sous l'an 1639.
(*b*) *Vittorio Siri* l. c. p. 779.
(*c*) *Nani ubi sup.*
(*d*) *Le Vassor* T. IX. P. II. p. 241 & al.
(*e*) Mem. de Puysegur, p. 174.

Maréchal battit les Espagnols proche de la Riviere d'Aa, leur tua deux mille hommes, en fit trois-cens prisonniers & prit quatre pieces de Canon (*a*).

Quand aux affaires domestiques de cette année, elles fournirent des preuves plus fortes encore, s'il étoit possible, du pouvoir absolu de Richelieu, que celles qu'on a vues jusques ici. Il jugea qu'il falloit répondre aux sollicitations de la Reine-Mere, mais il trouva à-propos que ce fût au nom du Roi. La Lettre fut écrite en termes très-forts, on y fit entrer tout ce qui pouvoit justifier ou pallier les mauvais traitemens qu'on avoit faits à cette Princesse, & enfin on y disoit, que le Roi ne pouvant se persuader qu'elle eut changé de disposition, tout ce qu'il pouvoit lui conseiller etoit d'aller à Florence, où il lui fourniroit dequoi vivre selon sa qualité. Cette Lettre écrite par Chavigni fut portée au Roi, qui la signa (*b*). La Reine d'Angleterre écrivit d'une façon touchante en faveur de sa Mere, & fit passer en France un homme de distinction pour appuyer ses sollicitations, offrant d'être caution de la conduite de la Reine-Mere, si on vouloit lui permettre de retourner en France, mais tout cela ne fit aucun effet (*c*). Madame de Seneçai, premiere Dame d'honneur de la Reine-regnante, dont elle avoit la confiance, n'avoit pas par cette raison recherché la faveur du Cardinal; ce Ministre jugea à-propos de la faire congédier sans autre raison, sinon que le Roi le trouvoit bon. La Reine tâcha de se conserver cette Dame en s'adressant au Cardinal, qui lui répondit, que puisqu'elle lui fesoit l'honneur de le consulter, il ne pouvoit lui donner de meilleur conseil, que d'obeir au Roi (*d*). Après la retraite de Mademoiselle de la Fayette, le Roi avoit témoigné beaucoup d'attachement pour Mademoiselle de Hautefort; d'abord cela plut fort à la Reine & au Cardinal; à la premiere parceque le Roi venoit plus souvent dans sa chambre, & au second, parcequ'il savoit que cette Demoiselle étoit d'un caractere doux, & qu'elle ne s'embarrassoit pas d'affaires d'Etat. S'étant à la fin apperçu qu'elle étoit intime amie de Mademoiselle de Chemeraut, qui avoit beaucoup d'esprit, il en prit ombrage, & résolut de donner au Roi un Favori, qui diminuât ses assiduités auprès de sa Maitresse; car Louis ne ressembloit point du tout à son pere; il n'y avoit rien de criminel dans ses amours, & à peine de la galanterie; & comme il n'y cherchoit d'autre plaisir que celui de la conversation, il étoit assez indifférent sur l'article. Le Cardinal jetta les yeux sur Henri d'Effiat, Seigneur de Cinq-Mars, second fils du Maréchal d'Effiat, qui devoit sa fortune à Richelieu. Ce jeune homme étoit bienfait, avoit l'esprit vif, & étoit fort adroit en toutes sortes d'exercices, mais son caractere étoit haut & peu flexible; il eut soin de le cacher au Cardinal. Il étoit Maître de la Garderobe, & en voulant le faire Favori de Louis, Richelieu choquoit l'inclination de ce Prince, qui avoit donné des marques visibles d'aversion pour Cinq Mars; mais par les instructions de son Patron le jeune-homme vint à bout de s'insinuer dans les bonnes graces du Roi. Ce fut au siege de Hedin, que ce Prince commença à lui

SECTION XII. *Suite du regne de Louis XIII. jusqu'à sa mort.*

Nouvelles preuves du pouvoir du Cardinal sur l'esprit du Roi.

(*a*) Mem. d'Auberi T. II. p. 338.
(*b*) Hist. de Richelieu *ubi sup.* p. 353.
(*c*) *Vittorio Siri* T. VIII. p. 640.
(*d*) *Onero* Hist. de' Correnti tempi, T. II. L. II p. 555. Hist. de Richelieu l. c. p. 408, 409.

Section XII. Suite du regne de Louis XIII. jusqu'à sa mort.

témoigner de la faveur, en lui donnant une pension assez considerable. A leur retour à Paris, il se trouva si bien établi dans l'esprit du Roi, que les deux Demoiselles dont nous avons parlé eurent ordre de se retirer de la Cour, parcequ'elles avoit mal parlé de Cinq-Mars. Son plus grand mérite étoit d'écouter les plaintes du Roi le soir, & d'en instruire fidelement le Cardinal (*a*). Les Dames ne furent pas les seules qui éprouverent le ressentiment du Cardinal; il le fesoit sentir au Pape continuellement, en laissant à Rome le Maréchal d'Etrées en qualité d'Ambassadeur, tandis que ce Seigneur, n'étant que Marquis de Cœuvres avoit fait mourir un de ses prédecesseurs de chagrin, & que dès le premier moment de son arrivée, il s'étoit brouillé avec ce Pontife. C'étoit ce qui avoit engagé Urbain VIII. à envoyer M. Scoti, en qualité de Nonce extraordinaire à Paris. Le Cardinal, à qui il ne déplaisoit pas moins que le Maréchal au Pape, engagea le Roi à adresser une Lettre de Cachet au Parlement & aux Agens du Clergé, pour leur ordonner de signifier de sa part aux Evêques qui étoient à Paris, une défense d'avoir aucune communication avec M. Scoti Nonce extraordinaire du Pape, qui reçut de plus grandes mortifications encore que celle-là; tant Richelieu étoit peu disposé à garder des mesures avec ceux contre lesquels il étoit piqué (*b*). Le Cardinal allegua plusieurs raisons, & quelques-unes assez spécieuses, des ombrages que le Roi avoit pris de la conduite de la Cour de Rome. Mais M. Scoti ne fit pas difficulté de publier, que les véritables motifs du procedé que l'on tenoit à son égard, étoient le refus du chapeau de Cardinal pour Mazarin, que Richelieu avoit choisi pour remplacer le fameux Pere Joseph, & le delai des Bulles d'Abbé de Citeaux pour le Cardinal, que celui-ci étoit résolu d'avoir, & que le Pape étoit déterminé de ne point accorder (*c*).

Le Chancelier envoyé en Normandie pour appaiser une sedition.

1640.

Il arriva en ce tems-là une chose, qui ne s'étoit jamais vue en France, & peut-être dans aucun Pays. Les peuples de Normandie se trouvant accablés sous le poids des impôts, les ouvriers dans les villes & les paysans à la campagne, s'assemblerent & refuserent de payer aucune taxe. On appella cette Sédition, la Sédition des *pieds nuds* (*d*). La singularité fut dans le châtiment. Le Chancelier Seguier vint en Normandie, comme une espece de Connétable de robe, accompagné de six mille hommes de Troupes réglées; elles étoient commandées par le Colonel de Gassion, qui tous les jours portoit le drapeau blanc dans la chambre du Chancelier, & prenoit l'ordre de lui; il étoit aussi accompagné de M. de la Vrilliere, Secretaire d'Etat; & bien que le grand Sceau restât à Paris, la postérité croira le contraire; car tous les arrets du Conseil des Finances furent datés pendant trois mois du lieu où le Chancelier se trouvoit. Il commença par interdire le Parlement de Rouen, pour ne s'être pas assez fortement opposé aux rebelles, & ce Magistrat les traita de façon à ne pas en-

(*a*) Hist. de Richelieu *ubi sup.* p. 410-414.
(*b*) Recueil de Pieces concernant l'Hist. de Louis XIII. T. III. p. 390.
(*c*) Hist. de Richelieu l. c. p. 387.
(*d*) *Daniel* Journ. Hist. *Griffet* Hist. de Louis XIII. sous l'an 1640 au commencement.

couvrir le même reproche. Les Troupes en massacrerent bon nombre & l'on fit pendre ou rouer ceux qui furent pris. En un mot il fit sentir aux Habitans de Normandie, quel étoit l'esprit du Gouvernement de Richelieu, le plus dur & le plus impérieux qu'il y eut jamais. Après avoir rétabli la tranquillité, en exterminant ceux qui s'étoient soulevés, Seguier rétablit le Parlement dans ses fonctions, & retourna à Paris chargé de la haine des Normans, qui lui mérita l'estime & l'approbation du Ministre.

SECTION XII. *Suite du regne de Louis XIII. jusqu'à sa mort.*

Affaires d'Allemagne.

Il ne se passa rien de fort important en Allemagne; le Duc de Longueville, qui commandoit l'Armée du feu Duc de Weymar, fut obligé de se joindre aux Suedois, qui sans cela n'étoient pas en état de tenir tête aux Impériaux. Il y eut de grandes jalousies entre lui & le Maréchal Banier; celui-ci tâchoit de débaucher les Troupes du Duc, & de les engager à servir la Suede, & le Duc ne se prêtoit que difficilement à toutes les opérations, qui ne tendoient pas directement à l'avantage de la France (*a*).

Le Comte de Harcourt fait lever le siege de Casal & prend Turin.

En Italie les affaires prirent un tout autre tour. Les Espagnols avoient à tous égards la supériorité, si ce n'est sur l'article essentiel des Généraux. Une négociation pour la paix, & une espece de suspension d'armes furent cause qu'on se tint tranquille au commencement de l'année; les deux Partis témoignoient une forte envie de voir la paix rétablie en Italie, mais ce n'étoit qu'en apparence, afin de réussir dans leurs vues particulieres. Le Cardinal Maurice de Savoye, maître du Comté de Nice, paroissoit fort attaché à son frere & aux Espagnols, & il ne laissoit pas de prêter l'oreille aux propositions de sa belle-sœur & des François (*b*). Le Prince Thomas étoit maître de Turin, & de plusieurs autres Places, actuellement lié étroitement avec les Espagnols, mais avec cela nullement éloigné d'entendre aux propositions qu'on lui fesoit, qu'il communiquoit quelquefois aux Espagnols, afin de s'attirer plus de considération, & de plus grands avantages, Le Marquis de Leganez, Gouverneur du Milanés, passoit dans l'esprit de tout le monde pour habile Négociateur; mais personne que lui-même ne le croyoit grand Capitaine. Il avoit fait un Traité secret avec la Duchesse de Mantoue, en vertu duquel il ne doutoit pas qu'il ne surprit Casal. Le Gouverneur François découvrit les intelligences qu'il avoit, lorsqu'il parut devant la Place, & en prévint les suites. Leganez fut donc obligé de l'investir & de l'assieger dans les formes; la ville étoit mal pourvue, les habitans mal intentionnés, & il n'y avoit nulle espérance de secours. Le Gouverneur ne laissa pas de faire son devoir & de se bien défendre. Le Comte de Harcourt étoit éloigné, & n'avoit qu'une petite Armée; il résolut cependant de tenter le secours de Casal, & écrivit au Cardinal, qu'il feroit lever le siege, ou périroit devant la Place. Il prit si bien ses mesures & fit une si grande diligence, que le 29 d'Avril il attaqua les Espagnols dans leurs Lignes, qui n'étoient point à moitié finies, les força malgré leur opiniâtre résistance, & par là réussit dans son dessein. Leganez perdit cinq mille hommes, qui furent tués, noyés ou faits prisonniers, outre douze pieces de Canon & presque tout son bagage. Ce qu'il

(*a*) *Puffendorf* de reb. Suecic. L. XII. *Le Vassor* T. X. P. I. p. 166 & suiv.

(*b*) *Vittorio Siri* T. VIII. p. 835 & suiv. *Le Vassor* ubi sup. p. 41.

Section XII. *Suite du regne de Louis XIII. jusqu'à sa mort.*

y eut de plus inexcusable, c'est qu'on trouva dans sa tente ses papiers, & entre autres le Traité secret qu'il avoit fait avec la Duchesse de Mantoue (*a*). Le Comte de Harcourt, après avoir secouru Casal, retourna promptement en Piemont, & y entreprit quelque chose de fort singulier. Le Prince Thomas assiegeoit la citadelle de Turin avec les Troupes qu'il avoit dans la ville ; le Comte de Harcourt vint l'assieger lui-même, & se trouva bientôt assiegé dans son camp par l'Armée Espagnole, sous les ordres du Marquis de Leganez. Dans cette position, le tout dépendoit de l'arrivée des convois ; & ce fut-là que le Vicomte de Turenne donna les premieres preuves de ce génie supérieur, qui le rendit depuis le premier Capitaine de son tems. Après bien des travaux & des dangers le Comte de Harcourt vit son entreprise couronnée d'un heureux succès ; il força les Espagnols de se retirer, & obligea le Prince Thomas de se rendre le 24 de Septembre (*b*). Peu après ce Prince entra en négociation avec Mazarin, que le Cardinal envoya tout exprès en Italie.

Mauvais succès du Prince de Condé & victoire du Duc de Brezé.

Nous avons parlé plus haut de l'invasion du Roussillon par le Prince de Condé & de la prise de Salces. Après y avoir mis une bonne garnison & en avoir donné le gouvernement à M. d'Espenan, le Prince remit le commandement de l'Armée au Maréchal de Schomberg (*c*). Cependant le Marquis de Spinola arriva avec l'Armée Espagnole devant Salces le 20 de Septembre de 1639 & emporta d'assaut les dehors. Le Gouverneur ne laissa pas de se défendre si vigoureusement, que le Prince de Conde eut le tems d'assembler une Armée, & ayant passé les montagnes qu'on croyoit impraticables il arriva à la vue du camp des Espagnols à la tête de vingt-deux mille hommes d'infanterie, & de quatre mille cavaliers, parmi lesquels on comptoit environ deux mille Gentilshommes volontaires. Les Espagnols furent fort consternés, & si le Prince les eût fait attaquer sur le champ, il les auroit selon les apparences battus, Comme on étoit vers la fin d'Octobre, & que c'étoit l'après midi, il differa l'attaque jusqu'au lendemain ; mais sur le minuit il se leva une si horrible tempete, que l'Armée extraordinairement incommodée se débanda en grande partie. Néanmoins le Prince, qui avoit encore quatorze mille hommes, attaqua le 2 de Novembre les retranchemens des Espagnols, aiant avec lui le Maréchal de Schomberg & le Duc de Saint Simon ; il fut repoussé avec perte de trois mille hommes, & se retira. D'Espenan ne laissa pas de se défendre jusqu'au 6 de Janvier de cette année, qu'il fut obligé de se rendre à des conditions honorables (*d*). Il ne se passa rien de fort remarquable depuis, au moins sur terre ; mais la Flotte Françoise, commandée par le Duc de Brezé, battit les Espagnols devant Cadiz le 22 de Juillet, & leur brûla un vaisseau & quatre Galions. Cette victoire fit grand plaisir au Cardinal, tant en elle même, que par rapport à l'amitié qu'il avoit pour le vainqueur.

(*a*) Hist. de Richelieu T. II. p. 433, 434.
(*b*) *Daniel* Journ. Hist. p. 63.
(*c*) Hist. de Richelieu T. II. p. 391.
(*d*) *Daniel* l. c. p. 62. Hist. de Richelieu *ubi sup.* p. 396.

Le Roi avoit deux Armées dans les Pays-Bas, l'une commandée par le Maréchal de Chatillon, & l'autre par le Maréchal de la Meilleraye. Le projet du Cardinal etoit de faire attaquer Charlemont sur la Meuse, mais les pluies excessives ne permirent pas d'exécuter ce dessein. Les deux Généraux se concerterent si bien pour faire le siege d'Arras, qu'ils parurent devant la Place le même jour. Il se trouva à ce siege trois Maréchaux de France, MM. de Chaunes, de Chatillon & de la Meilleraye, presque toute la jeune Noblesse y servoit en qualité de Volontaires. Le Gouverneur se trouva absent, quand la ville fut investie, desorte qu'elle fut défendue par le Colonel Boyle, Officier Irlandois au service d'Espagne, qui fit tout ce qu'on pouvoit attendre d'un homme de courage (*a*). Le Cardinal-Infant, le Duc Charles de Lorraine & le Général Lamboi assemblerent une nombreuse Armée pour sécourir la Place: ce qu'ils tacherent de faire d'abord en coupant les vivres aux Assiegeans (*b*). Le Cardinal envoya ordre à M. du Hallier, frere du Maréchal de Vitri, d'escorter un grand convoi au camp; mais en méme tems le Roi le lui defendit, parcequ'il craignoit que si ce corps de Troupes étoit défait, les Espagnols n'entrassent dans le Royaume. Du Hallier balança d'abord sur ce qu'il devoit faire, mais les menaces du Cardinal l'emporterent sur les ordres du Roi (*c*). Du Hallier executa ses ordres avec beaucoup de conduite. Les Maréchaux qui étoient devant Arras, instruits de sa marche, le Maréchal de la Meilleraye s'avança a sa rencontre avec trois mille chevaux, & trois mille hommes de pied (*d*). Le Cardinal Infant profita de son absence pour attaquer les retranchemens des François, ce qu'il fit si vigoureusement, qu'il emporta le quartier de Rantzau, & il auroit peut-être remporté une victoire complette, si les Troupes du Maréchal de la Meilleraye & de du Hallier n'étoient arrivées, ce qui l'obligea de faire retraite; & Arras se rendit le 9 d'Août, après trente-neuf jours de tranchée ouverte (*e*). Le Roi resta pendant tout le siege à Amiens, où il fut extrémement incommodé. On s'attendoit que du Hallier seroit recompensé du bâton de Maréchal de France, mais il avoit fait une faute impardonnable en balançant entre les ordres du Cardinal & ceux du Roi, ensorte que quoiqu'il continuat à servir avec honneur, il n'obtint le baton qu'après la mort de Richelieu.

Section XI. Suite du regne de Louis XIII. jusqu'à sa mort.

Campagne des Pays-Bas. Siege & prise d'Arras.

Le 21 de Septembre la Reine accoucha d'un second fils, qu'on appella Duc d'Anjou (*f*). Le Cardinal appréhendant qu'elle n'acquit plus d'autorité, s'efforça de lui faire oublier les mésintelligences passées; mais ce fut inutilement, la Reine se contenta de politesses générales; Richelieu comprit si bien ce que cela signifioit, qu'il prit toutes les mesures possibles pour se soutenir, au cas que le Roi vint à mourir (*g*). Comme il avoit envie de remettre la direction des affaires étrangeres a Mazarin, il donna à entendre a la Cour de Rome, qu'on rappelleroit le Maréchal d'Estrées, pourvu que le Pape donnat a Mazarin le chapeau de Cardinal, & nous verrons

Naissance du Duc d'Anjou.

(*a*) La même, p. 417.
(*b*) Là-même.
(*c*) La même p. 418.
(*d*) *Griffet* sous l'an 1640.
(*e*) Le même, Hist. de Richelieu l. c. p. 419
(*f*) La même p. 447.
(*g*) La meme, p. 448.

SECTION XII. *Suite du regne de* Louis XIII *jusqu'à sa mort.*

qu'il le lui envoya en Piemont vers la mi-Décembre de l'année suivante. Dans celle-ci, voiant que le Comte d'Agué, qui avoit beaucoup de pouvoir sur l'esprit de la Duchesse Regente, traversoit leurs desseins, Mazarin par ordre de Richelieu, fit arrêter le Comte chez M. du Plessis-Praslin, & conduire à Pignerol, d'où on le transféra en France (*a*).

Révolte des Catalans & Revolution de Portugal.

L'année finit par deux grands événemens, qui furent à la vérité des effets de la Politique de Richelieu, mais non directement & immédiatement comme plusieurs l'ont prétendu; nous parlons de la Révolte des Catalans & de la Révolution de Portugal. La premiere fut causée par les excès que commirent les Troupes qui avoient servi au siege de Salces, après la fin de la campagne, elles prirent des quartiers dans la Catalogne, & comme elles étoient mal-payées, elles y vécurent en quelque maniere à discretion. Toute la Principauté se souleva, les Catalans tuerent le Viceroi, & résolurent de s'ériger en Etat independant, mais aiant trouvé que l'exécution de ce projet surpassoit leurs forces, ils se mirent sous la protection de la France, ainsi que nous le verrons dans la suite. Quant à la révolution de Portugal, tant s'en faut que le Cardinal y eût part, qu'au contraire quand la nouvelle en vint à Paris, il n'y ajouta point de foi. Il est vrai que quand il n'en put plus douter, non seulement il donna au Roi Jean IV. les plus fortes assurances de secours, mais des avis qui contribuerent beaucoup à l'affermir sur le trône (*b*), parceque la diversion que ce Prince fesoit étoit d'une conséquence infinie pour la France.

Campagne d'Allemagne. 1641.

Les Troupes de France en Allemagne étoient commandées par le Comte de Guebriant, & agissoient conjointement avec les Suedois, commandés par le Général Banier, & avec les Troupes de Hesse & de Lunebourg. Vers la fin de Janvier, les deux Généraux bombarderent Ratisbonne, où l'Empereur se trouvoit à la Diette, qui y étoit assemblée. Le 29 de Juin, l'Armée des Alliés, sous la conduite du Comte de Guebriant, car Banier étoit mort, défit les Impériaux commandés par l'Archiduc Léopold & Picolomini. Les Impériaux ne laisserent pas de prendre de nouvelles forces; l'Armée Suedoise, commandée par Torstenson, se trouva assez occupée à défendre ce que les Suedois avoient conquis & les Princes de Lunebourg firent leur paix avec l'Empereur. Le jour de Noël les Plénipotentiaires de ce Prince & ceux d'Espagne d'une part, & ceux de France & de Suede de l'autre signerent à Hambourg les Préliminaires de la Paix générale, qui devoit se traiter à Munster & à Osnabrug. Le même jour le Traité entre les Couronnes de France & de Suede fut renouvellé, afin que de part & d'autres les autres négociations ne donnassent aucun ombrage, & qu'on n'appréhendât point que les intérets des deux Couronnes fussent séparés (*c*).

Affaires d'Italie.

Le Prince Thomas de Savoye nonobstant le Traité qu'il avoit fait avec la France, prit de nouvelles liaisons avec l'Espagne, qui sur ses representations eut la complaisance de rappeller le Marquis de Leganez; elle envoya dans

(*a*) La-même, p. 441, 445.
(*b*) *Auberi le Vassor.*

(*c*) *Puffendorf* Comment, de reb. Suec. L. XIII, *Le Vassor* T. X. P. II. p. 119.

dans le Milanés le Comte de Sirvela, avec lequel le Prince Thomas ne s'accorda pas mieux, & sous la conduite duquel les affaires allerent plus mal encore. Le Vicomte de Turenne se rendit maître de Montcalvo, & assiegea ensuite Yvrée (*a*), la seule Place de conséquence que le Prince Thomas eût. Son frere naturel la défendit vigoureusement, ce qui donna le tems au Prince d'engager les Espagnols à marcher à son secours, dans le tems que le Comte de Harcourt revenu de Paris avoit repris le commandement de l'Armée Françoise. Sur la nouvelle de l'approche des Espagnols, il décampa & s'avança pour leur livrer bataille; c'étoit ce que demandoit le Prince, parceque l'Armée Espagnole étoit le double plus nombreuse que celle du Comte. Quand ils furent en présence, le Prince Thomas rangea la Cavalerie en ordre de bataille, & dans le même tems Sirvela fit retirer l'Infanterie ; le Comte de Harcourt attaqua la Cavalerie, ce qu'il fit d'abord avec assez de succès, mais ensuite il fut repoussé, desorte qu'il alla reprendre le siege d'Yvrée. Le Prince Thomas détermina alors les Espagnols à aller attaquer Chivas (*b*); le Comte de Harcourt étant venu au secours de la Place, on jetta un si grand renfort dans Yvrée, que le Général François désespéra de la prendre. Il fut mettre ensuite le siege devant Coni, qui se rendit le 15 de Septembre, après quarante six jours de siege (*c*). Le Prince Thomas & les Espagnols reprirent Montcalvo, qui n'étoit pas équivalente à Coni, place de grande importance; mais pour ne donner aucun ombrage aux Princes d'Italie, cette Place fut remise à la Duchesse-Régente (*d*). Avant que de quitter l'Italie, nous dirons que le Prince de Monaco, de la Maison de Grimaldi, que les Espagnols avoient traité fort mal, prit la résolution de se mettre sous la protection de France. On croit généralement que le Traité fut négocié par le Nonce Grimaldi, qui passa à Monaco en allant à Paris; il fut signé le 8 de Juillet (*e*). Le Roi s'engagea à donner au Prince, pour dédommagement des biens qu'il possédoit dans le Royaume de Naples, autant de terres en France, dont partie seroit érigée pour lui en Duché-Pairie, sous le titre de Duché de Valentinois, & partie pour son fils sous les titres de Marquisat & de Comté. Ces deux Princes ménagerent leurs affaires avec une grande dextérité, surprirent & chasserent la garnison Espagnole, & le 18 de Novembre reçurent les François dans Monaco (*f*). Antoine de Grimaldi, arriere-petit-fils du Duc de Valentinois, n'aiant point d'enfans mâles, maria en 1715 sa fille Louise Hippolite de Grimaldi à M. de Matignon, lequel par Lettres Patentes, enregistrées au mois de Decembre 1716, devint Duc & Pair de France sous le titre de Duc de Valentinois (*g*).

Section XII. Suite du regne de Louis XIII. jusqu'à sa mort.

Le premier dessein des Catalans, après leur révolte, avoit été de s'ériger en République libre, avec le secours de la France; mais les Espagnols les aiant attaqués vivement, tandis que le Cardinal ne les sécouroit que foiblement,

Campagne de Catalogne Siege de Tarra-

(*a*) *Vittorio Siri* Mercur. T I p. 338.
(*b*) Le même, Hist. de Richelieu T. II. p. 469.
(*c*) La même, p. 470.
(*d*) La même, p. 471.
(*e*) Recueil de Pieces concernant l'Hist. de Louis XIII. T III. p. 423. *Henault* Abreg. Chron. p. m 643.
(*f*) *Nani* L. XI *Henault* ubi sup.
(*g*) *Henault* ubi sup.

SECTION XII. *Suite du regne de* LOUIS XIII. *jusqu'à sa mort.*

Campagne de Tarragone & disgrace de l'Archevêque de Bourdeaux.

ils s'apperçurent bientôt que l'exécution de leur projet étoit impossible. Si on les avoit traités avec quelque modération, il y a de l'apparence qu'ils se seroient rangés de nouveau sous l'obéissance du Roi d'Espagne. Mais les Espagnols aiant fait marquer avec un fer chaud tous ceux qu'ils prenoient, comme des esclaves, cela les mit au désespoir, ils fortifierent Barcelone, & par un Traité se soumirent à la France en stipulant la conservation de leurs privileges (*a*). Ce fut alors qu'on envoya le Comte de la Mothe-Houdancourt à leur secours, avec cinq mille hommes; ce fut lui qui leur conseilla de fortifier le Montjoui, qui couvre Barcelone. Vers la fin de Mars les François eurent le bonheur de prendre cinq vaisseaux de guerre & deux galeres dans la Baye de Roses. Dans le mois de Mai le Comte de la Mothe s'étant emparé de Constantin & de plusieurs petites Places, forma le blocus de Tarragone, où il enferma le Prince de Bottero, avec la meilleure partie des Troupes que les Espagnols avoient en Catalogne; ils se défendirent avec un grand courage (*b*). Le Duc de Ferrandine, qui commandoit les galeres d'Espagne, entreprit de secourir la Place, quoique M. de Sourdis Archevêque de Bourdeaux fût devant la ville avec la Flotte de France. Il fit une tentative le 4 de Juillet avec quarante-une galeres, dont il en perdit douze, sans autre fruit que d'avoir montré autant de courage & de conduite qu'il étoit possible. Il ne se découragea point, & sa Flotte aiant été considerablement renforcée, il surprit le 20 d'Août l'Archevêque, lui fit perdre trois vaisseaux & jetta un grand secours dans Tarragone, ensorte que le Comte de la Mothe décampa, après avoir été plus de trois mois devant la Place. L'Archevêque de Bourdeaux se vit disgracié à son retour, sans avoir été entendu. Tous les Officiers de la Flotte se souleverent contre lui, les ennemis du Cardinal crierent & ses amis crierent plus haut encore, ensorte que Richelieu fut obligé d'abandonner l'Archevêque, qui eut ordre de se retirer à Carpentras (*c*). Le Traité avec les Catalans fut ratifié au mois de Septembre, le Roi jura l'observation de leurs privileges, & le Marquis de Brezé fut nommé Viceroi de Catalogne. Le Cardinal s'appercevant qu'il étoit impossible de soutenir efficacement ces peuples sans être maître du Roussillon, donna ordre au Prince de Condé de l'attaquer; il se rendit maître d'Elne, & le Vicomte d'Arpajou alla bloquer Perpignan, Place, forte par elle-même & bien fortifiée, qu'on avoit dessein d'assieger l'année suivante (*d*).

Nouveau Traité avec le Duc de Lorraine, & alliance avec le Portugal.

Avant que de parler de la campagne en Flandres, nous devons dire un mot d'un nouveau Traité avec le Duc de Lorraine. Entre autres écarts de ce malheureux Prince, il avoit épousé la Comtesse de Cantecroix, bien que sa premiere femme fût vivante, & qu'il ne possédât la Lorraine que du chef de cette Princesse. Comme ses affaires étoient désespérées, qu'il se trouvoit sans argent, sans Etats, & avec des Troupes affamées, qui lui fesoient des ennemis par tout où il alloit; sa nouvelle épouse lui persuada de traiter avec la France. Il vint sur un simple passeport à Paris, & y fut

(*a*) *Vittorio Siri* Mercur. T. I. L. I. Hist. de Richelieu l. c. p. 482.

(*b*) La même.

(*c*) La même, p. 490, 491. *Griffet* sous l'an 1641.

(*d*) *Vittorio Siri* ubi sup. L. II.

mieux reçu qu'il n'avoit lieu de s'y attendre. Le Cardinal s'étoit apperçu, que la saisie de la Lorraine avoit donné de fâcheuses impressions contre la France à tous les Princes, desorte qu'il fut bien aise d'avoir une occasion de rendre au Duc ses Etats. Il le fit par un Traité signé le 29 de Mars (*a*), aux conditions suivantes; que Nanci resteroit en dépôt entre les mains du Roi; que Clermont, Stenai, Jamets & Dun, avec toutes leurs dépendances demeureroient réunies à la Couronne; que les fortifications de Marsal seroient rasées, & qu'il donneroit à la Duchesse Nicole six-vingt mille livres de pension. Le 2 d'Avril, il jura ce Traité, & fit hommage pour le Duché de Bar le 10, (*b*), après quoi il s'en retourna dans ses Etats. La Comtesse de Cantecroix, dont le Cardinal s'étoit servi pour engager le Duc à traiter, fut fort mécontente qu'on eût négligé ses intérêts (*c*); mais il n'étoit pas en la puissance de Richelieu de favoriser son mariage, sachant bien qu'il ne pouvoit en parler ni au Roi, ni à la Cour de Rome. Le premier de Juin, le Roi conclut une alliance offensive & défensive avec Jean IV. Roi de Portugal (*d*); & par le moyen de la Cour de France, les Etats Généraux, invités à accéder au Traité, conclurent une tréve de dix ans avec le Portugal, qui fut signée le 10 de Juin (*e*), & par laquelle ils s'engagerent à agir conjointement avec les Portugais dans la Mediterranée contre les Espagnols.

SECTION XII. Suite du regne de Louis XIII. jusqu'à sa mort

Guerre de Sedan, mort du Comte de Soissons & soumission du Duc de Bouillon.

Nous avons parlé de la retraite du Comte de Soissons à Sedan, où il vivoit sous la protection du Duc de Bouillon; l'Archevêque de Rheims, devenu Duc de Guise par la mort de son pere & du Prince de Joinville son frere s'y étoit aussi retiré, & tous deux y attiroient tous les mecontens qui n'avoient pas fui hors du Royaume (*f*). Les ennemis du Cardinal de Richelieu assurent, qu'il força ces Princes à demander du secours à l'Espagne, afin d'avoir un prétexte de les perdre; ce qu'il y a de plus sûr, c'est qu'ils traiterent avec les Espagnols pour perdre ce Ministre. Ce fut suivant les apparences dans cette vue qu'ils dresserent un Manifeste virulent (*g*) au nom du Comte de Soissons, qui y dépeignoit l'administration de Richelieu des plus noires couleurs; ce Manifeste auroit peut-être produit quelque effet, s'il avoit paru à tems. Le Cardinal, qui étoit parfaitement informé de leurs desseins, ordonna au Maréchal de Chatillon d'aller avec dix ou douze mille hommes bloquer Sedan, ce qu'il fit avec succès (*h*). D'autre part, le Général Lamboi, par ordre du Cardinal-Infant, marcha au secours des Princes de Paix, c'est le titre que prenoient les Chefs des Mécontens. Le Maréchal de Chatillon se posta de façon, qu'il auroit été difficile de l'attaquer, mais le Cardinal lui envoya ordre de donner bataille à tout prix; il fut ponctuellement obéi. Cela occasionna la bataille de Marfée, le 6 de Juillet; le Maréchal fut battu

(*a*) Mem. de Beauvau p. 60, 61, 72, 73. *Vittorio Siri* Mercur T. I. L. II. p. 289, 291. Recueil de Pieces concernant l'Hist de Louis XIII. T. III. p. 397

(*b*) *Henault* p. m. 643. *Le Vassor* T. X. P. I p. 417 & suiv.

(*c*) Hist. de Richelieu T. II. p. 463.

(*d*) Recueil de Pieces &c. *ubi sup.* p. 411.

(*e*) Hist. de Richelieu, *Le Vassor*.

(*f*) Mem de Montresor.

(*g*) Les mêmes p. 379

(*h*) *Auberi* Hist. de Richelieu T. II. p. 735.

Section XII. *Suite du regne de* Louis XIII. *jusqu'à sa mort.*

& son armée dispersée. Au fort de l'action le Comte de Soissons fut tué (*a*) On a parlé si différemment de cette mort, que le parti le plus sûr est d'avouer avec un célebre Historien (*b*), qu'elle fut un mystere qu'on n'a jamais bien pénétré. De quelque façon qu'elle fut arrivée, les vaincus profiterent de la victoire. M. de Puysegur étant allé à Sedan traiter de l'échange des prisonniers, engagea le Duc de Bouillon à faire quelques démarches (*c*), qui se terminerent à un accommodement. Il fut un peu retardé par l'obstination du Roi à refuser au Comte de Soissons les honneurs de la sépulture, il avoit ordonné de faire le procès à sa mémoire (*d*); mais le Duc de Bouillon ne voulut absolument entendre à aucun accommodement, à moins qu'on ne se relachât sur cet article. Puysegur dit au Roi (*e*), que le Comte s'appelloit Louis de Bourbon, comme sa Majesté, & que son nom & son rang méritoient du respect. A la fin, les choses s'ajusterent; le Roi étant venu en personne au camp devant Doncheri, que Lamboi avoit pris après la bataille de Marfée, la ville capitula, & le Duc de Bouillon vint rendre ses devoirs au Roi (*f*). Par le Traité, signé le 8 d'Août, le Duc obtint le pardon de tous ceux qui avoient suivi le parti des Princes, la neutralité pour son Etat de Sedan & le rétablissement de ses pensions & de ses appointemens. Le Roi & le Cardinal le reçurent parfaitement bien, & le Cardinal lui dit quand il partit, „ Vous „ avez fait la guerre en Héros, & la paix en Homme d'Etat, & s'il n'y „ avoit eu ni desobéissance ni rebellion dans votre entreprise, je l'estime„ rois autant qu'aucune action du fameux Spinola, tant elle a été bien „ conduite depuis le commencement jusqu'à la fin (*g*)." Le Duc de Lorraine, n'aiant point joint le Maréchal de Chatillon, comme il y étoit engagé par le Traité, M. du Hallier eut ordre d'attaquer la Lorraine, & le dépouilla encore de ses Etats (*h*).

Campagne de Flandre.

Le Maréchal de la Meilleraye, Favori & cousin du Cardinal, commandoit dans les Pays-Bas, & après quelques marches & contremarches pour dépayser l'ennemi, il alla investir, Aire une des plus importantes Places de l'Artois. Il commença à travailler aux lignes de circonvallation le 25 de Mai, ce qui n'empêcha point le Général Bec de faire entrer dans la Place cinq-cens hommes de vieilles Troupes (*i*). Le Gouverneur ne défendit que foiblement divers Forts qui étoient autour de la ville, & même les dehors, ce qui fit que le Maréchal se flata d'en être bientôt maître. Mais il s'apperçut que ce n'avoit été que pour ménager les soldats; quand il attaqua le corps de la Place, le Gouverneur se défendit avec autant de résolution que de valeur. Le Cardinal-Infant souhaitoit fort de le secourir, mais il s'y trouvoit fort embarrassé. Les Hollandois, en conséquence d'un nouveau Traité fait avec le Roi assiegeoient Gennep. Toutes les di-

(*a*) Mem. de Montresor p. 398. Mem. de Puysegur p. 207.

(*b*) *Daniel* Journ. Hist. de Louis XIII. p. m. 65.

(*c*) Mem. de Puysegur, *Le Vassor* T. X, P. II. p. 55 & suiv.

(*d*) Recueil de Pieces concernant l'Hist. de Louis XIII. T. III. p. 429.

(*e*) *Le Vassor* ubi sup. p. 62.

(*f*) *Vittorio Siri* Mercur. T. II. L. I. p. 15.

(*g*) *Auberi* Mem. T. II. p. 736.

(*h*) Mem. de Beauvau p. 77-79.

(*i*) Hist. de Richelieu T. II. p. 472.

versions que le Cardinal-Infant essaya furent inutiles. Il fut obligé d'attendre l'Armée de Lamboi, qui étoit allé à Sedan, pour tenter le secours d'Aire, mais alors il étoit trop tard, car le Maréchal aiant offert des conditions honorables au Gouverneur, il se rendit le 26 de Juillet, lorsque le Cardinal-Infant n'étoit pas loin & dans la ferme résolution de hazarder une bataille pour faire lever le siege. On croit que le Gouverneur fit sa paix avec le Cardinal-Infant, en lui fesant comprendre qu'il lui seroit plus aisé de recouvrer Aire, qu'il ne l'auroit été de la sécourir. Il prit effectivement si bien ses mesures, que le Maréchal fut obligé de décamper avec assez de précipitation pour que son Armée ne manquât pas de vivres; ce fut tout ce qu'il put alleguer pour se justifier de n'avoir pas détruit entierement ses lignes, où les Espagnols entrerent aussitôt qu'il fut parti (*a*). Il avoit une meilleure excuse de n'avoir laissé que peu de poudre à la garnison d'Aire, car elle lui manquoit. Le Cardinal-Infant ne poussa le siege que lentement, parcequ'il savoit bien que le Gouverneur ne pouvoit pas tenir longtems; mais étant tombé malade dans son camp, il se fit porter à Bruxelles où il mourut (*b*). D. François de Mello, qui avoit la conduite du siege, le continua, quoique les François fissent plusieurs diversions pour le faire lever. A la fin Aire étant réduite à l'extrémité retomba entre les mains de son ancien maître, le 17 de Décembre, au grand regret du Cardinal & du Roi, qui à l'exception de Bapaume & de quelques autres petites Places ne gagnerent rien de ce côté ici. Le Prince d'Orange sur les instances de Richelieu, étoit aussi entré en Flandre avec son Armée, dans le dessein d'attaquer le Sas de Gand, mais le Comte de Fuentes, que les François appellent le Comte de Fontaines, s'y étant rendu avant lui avec sept mille hommes de pied, & quarante compagnies de Cavalerie, l'obligea de se retirer à Berg-op-zoom (*c*). On pensa que si tout autre avoit été dans le cas du Maréchal de la Meilleraye, il auroit été disgracié.

SECTION XII. *Suite du regne de* LOUIS XIII. *jusqu'à sa mort.*

Bonheur tout particulier de Richelieu pendant cette année,

Pendant le cours du long Ministere du Cardinal de Richelieu, il n'y a pas eu d'année qui lui ait été & aux siens plus favorable que celle-ci. Cinqmars, Favori du Roi étoit devenu grand Ecuyer par la démission du Duc de Bellegarde, & on le nommoit Monsieur le Grand, suivant l'usage de la Cour de France. Il eut au commencement de l'année une grande querelle avec le Roi, qui vraisemblablement auroit amené la disgrace de ce Favori, dont l'humeur étoit tout-à-fait incompatible avec celle de son Maître, si le Cardinal ne s'en étoit mêlé, & ne les avoit reconciliés (*d*). Pour quelque tems cela rétablit la tranquillité & les rendit tous contens. Le Roi s'ouvroit à M. le Grand de ce qu'il pensoit; Cinqmars en instruisoit le Cardinal, qui averti de tout régloit sa conduite sur ce qu'il apprenoit; mais ce calme ne dura pas longtems, ainsi que nous le verrons. Tous les efforts du Cardinal pour pousser la fortune de sa niece Combalet, aiant été inutiles, sinon qu'il l'avoit faite Duchesse; il produisit sur la scene une autre niece, Claire-Clemence de Maillé-Brezé

(*a*) La même, p. 475. *Griffet* ubi sup.
(*b*) Hist. de Richelieu l. c. p. 477.
(*c*) La même p. 476.
(*d*) La même, p. 448-450.

SECTION XII. *Suite du regne de* Louis XIII. *jusqu'à sa mort.*

fille du Maréchal, qui épousa au mois de Fevrier (*a*) le Duc d'Anguien, fils du Prince de Condé. Ce mariage se célebra avec une magnificence Royale; il y eut un Ballet superbe à cette occasion, qui représentoit la prospérité des armes de France, ou pour mieux dire les triomphes du Ministere du Cardinal. Ce mariage mit la patience du Comte de Soissons à bout, qui prit alors la qualité de Premier Prince du Sang, & n'oublia pas cet article dans son Manifeste. Il arriva cette année une autre affaire de conséquence, d'une autre nature. Certains Hermites, qui sous prétexte de se retirer du Monde, demeuroient dans un lieu écarté du Duché de Vendôme, où ils commettoient bien des crimes, furent arrêtés par ordre du Duc, & mis en prison. S'étant échapés, ils vinrent à Paris, où ils furent arrêtés. Pour se sauver de la potence, ils accuserent le Duc de Vendôme de les avoir fait mettre en liberté pour assassiner le Cardinal (*b*). D'abord que le Duc en fut averti, il envoya le Duc de Beaufort, son second fils, à Paris, non seulement pour donner les plus fortes assurances de son innocence, mais aussi pour offrir de venir en personne pour être confronté avec les Accusateurs; la proposition fut acceptée (*c*). La peur l'aiant pris, il passa en Angleterre (*d*), où il se joignit aux Ducs de Soubise & de la Valette, ce qui donna un air de vraisemblance à une accusation, qui dans le fonds étoit fausse. Vers la fin de l'année, la Cour de Rome, en retour de quelques marques de complaisance que Richelieu lui avoit données, envoya le chapeau de Cardinal à Mazarin (*e*) son bon ami, sur lequel il se reposoit en grande partie des affaires étrangeres, au moins de celles d'Italie, que Mazarin entendoit parfaitement.

Querelle de Cinqmars avec le Cardinal, que le Grand Ecuyer cherche à perdre. 1642.

Passons à présent aux intrigues de la Cour, pour developper comment Richelieu que nous venons de voir au plus haut point de grandeur, se vit en 1642 sur le bord du précipice, & crut même pour sa sureté devoir s'éloigner de son Maître. La principale source des querelles entre Monsieur le Grand & son Maître, c'étoit la passion que le premier avoit pour Marion de Lorme, fille célebre par sa beauté, mais dont la réputation & la naissance n'étoient que fort communes (*f*). Tant que Cinqmars ne fut occupé que de ses plaisirs, il persista dans son attachement pour le Ministre, & rejetta même quelques propositions du Comte de Soissons, comme contraires à la reconnoissance qu'il devoit à l'auteur & à l'appui de sa fortune. Etant devenu amoureux de Marie de Gonzague Princesse de Nevers (*g*); l'ambition s'empara de lui, parcequ'elle lui déclara qu'elle ne le prendroit, point à moins qu'il ne fût Duc & Pair; il n'en fallut pas davantage pour lui tourner la tete. Il s'ouvrit des grandes vues qu'il avoit au Cardinal; ce Ministre le traita avec tant de hauteur, lui rappella si vivement qu'il n'étoit qu'un simple Gentilhomme, que c'étoit lui qui avoit tiré sa famille de

(*a*) *Vittorio Siri* Mercur. T. I. L. I. p. 231.
(*b*) *Recueil* de Pieces concernant l'Hist. de Louis XIII. *ubi sup.* p. 395
(*c*) Hist. de Richelieu T. II. p 501. *Griffet* sous l'an 1641.
(*d*) *Le Vassor* T. X. P. I. p. 455. Hist. de Richelieu *ubi sup.*
(*e*) Hist. du Ministere du Card. Mazarin P. I. p. 26, 27.
(*f*) *Griffet* l. c Hist. de Richelieu l. c. p 448.
(*g*) Les mêmes.

Section XII. *Suite du regne de* Louis XIII. *jusqu'à sa mort.*

l'obscurité &c. que le jeune homme résolut de faire servir la perte de son bienfaiteur de fondement à la grandeur qu'il ambitionnoit (*a*). Il y avoit déja eu quelques autres brouilleries entre eux. Le Favori avoit fait chasser un valet de chambre du Roi, qui étoit dans les intérêts du Cardinal ; & celui-ci de son côté avoit engagé le Roi à ne point faire entrer Monsieur le Grand au Conseil, où il l'avoit admis une fois. Mais ces playes auroient pu se guérir ; au lieu qu'après la reprimande dont nous avons parlé, ils observoient à peine les regles de la civilité entre eux. Cinqmars ne vouloit pas dissimuler son ressentiment, & quand il en auroit eu la volonté, il manquoit de la prudence nécessaire.

Il se ligue avec les Ducs d'Orléans & de Bouillon.

Aussitôt qu'on s'apperçut de cette mesintelligence, & qu'elle ne déplaisoit nullement au Roi, tous les ennemis du Cardinal devinrent les partisans de Monsieur le Grand, & si celui-ci eût été un homme de tête, il auroit vraisemblablement réussi dans ses projets; mais jamais il n'auroit pu porter les choses aussi loin qu'il fit, sans deux amis, qui étoient plus habiles que lui, savoir MM. de Thou & de Fontrailles. Le premier étoit fils du célebre Historien Jaques-Auguste de Thou; il avoit de grandes qualités & étoit savant, desorte qu'il étoit généralement aimé. Il est néanmoins certain qu'il étoit fort intrigant; qu'il avoit déja une fois ménagé des correspondances entre la Reine & la Duchesse de Chevreuse, & qu'aiant été découvert le Cardinal s'étoit contenté d'une exhortation à ne plus faire de faute (*b*). Quant à Fontrailles, il avoit le malheur d'être bossu, & le Cardinal avec toutes ses grandes qualités, ne laissoit pas que de s'abaisser quelquefois jusqu'à s'égayer aux dépens de ce Gentilhomme ; Fontrailles crut pouvoir lui faire voir que s'il avoit le corps mal-fait, il avoit la tête bonne. Dans le tems que le Duc de Bouillon s'étoit accommodé avec le Roi, Monsieur le Grand lui fit quelques ouvertures, qui avoient été reçues fort froidement; mais par le moyen de M. de Thou, ils devinrent amis; & dans le tems que le Duc se préparoit à venir à Paris, à la sollicitation de Cinqmars, il reçut un ordre du Cardinal de s'y rendre pour le service du Roi. A son arrivée, on lui dit, que le Roi avoit jetté les yeux sur lui pour commander son Armée en Italie; preuve que le compliment que le Cardinal lui avoit fait étoit assez sincere. M. de Thou engagea ses deux amis à entrer en liaison avec Monsieur, mais il ne se trouva à aucune de leurs entrevues. Dans une de ces Conférénces, ils convinrent d'agir tous de concert contre le Cardinal, & qu'en cas de besoin, le Duc recevroit Monsieur dans Sedan. Le Duc d'Orléans proposa de traiter avec l'Espagne, ce que M. de Bouillon desapprouva d'abord. Il représenta, qu'il savoit par expérience que les Espagnols étoient toujours prêts à faire des Traités, mais fort tardifs à les exécuter. Considerant néanmoins, que Sedan seroit fort exposé si le Duc d'Orléans s'y retiroit sans avoir d'appui, il consentit à la proposition, & Fontrailles fut envoyé à Madrid avec un plein-pouvoir de Monsieur, ou des blancs-signés qu'il pouvoit remplir comme il le jugeroit à-propos; ils convinrent aussi, que le Duc de Bouillon accepteroit le commandement de

(*a*) Les mêmes. (*b*) *Vittorio Siri* Merc. T. II. p. 567.

Section XII. *Suite du regne de* Louis XIII. *jusqu'à sa mort.*

l'Armée. Il alla remercier le Cardinal de la confiance que le Roi avoit pour lui; en le congédiant le Cardinal lui dit; „ Tout le passé est oublié; prenez garde de ne plus faire de faute, car une rechute seroit „ mortelle (*a*)".

Le Cardinal engage le Roi à aller en Roussillon.

Richelieu n'avoit pas le moindre soupçon de ces intrigues, mais comme il savoit que Cinqmars étoit devenu son ennemi, & qu'il ne laissoit pas d'être également en faveur auprès du Roi, il résolut de faire aller le Roi en Roussillon pour faire le siege de Perpignan; il avoit préparé pour cette expédition une puissante Armée, sous les ordres des Maréchaux de la Meilleraye & de Schomberg. On dit que le Roi avoit beaucoup de répugnance pour ce voyage, & que ses Medecins le lui déconseilloient; en ce cas-là il faut que le Cardinal eût encore bien du pouvoir sur son esprit, & pas moins sur les Medecins, puisqu'il engagea ce Prince à faire le voyage, & les Medecins à l'approuver (*b*). Il projettoit aussi, d'obliger la Reine & le Duc d'Orléans à suivre le Roi, & de mettre les deux jeunes Princes dans le Château de Vincennes, dont Chavigni étoit Gouverneur. Quelques Historiens ont fait de cela un grand crime au Cardinal, comme aiant eu dessein de se rendre maître de toute la Famille Royale. Nous verrons dans la suite, que s'il avoit des soupçons contre la Reine, ils étoient fondés, bien qu'elle obtint du Roi par ses larmes de rester avec ses enfans à Saint-Germain (*c*). Le Duc d'Orléans fut dispensé du voyage parcequ'il avoit ou feignit d'avoir la goute. Le Roi partit de Paris au commencement de Fevrier. Dans tous les autres voyages le Cardinal avoit évité de prendre les mêmes quartiers que le Roi, à cause de l'incommodité que cela causoit à l'un & à l'autre; mais à celui-ci, il appréhendoit tellement le crédit de Cinqmars, qu'il fit les mêmes journées que le Roi. Cette précaution pensa être fatale à Richelieu; car Monsieur le Grand, entre autres projets qu'il avoit formés pour se défaire de lui, avoit eu la pensée de le tuer de sa propre main, & il l'auroit fait à Briare, si Monsieur n'eut été absent, & qu'il croioit sa présence nécessaire pour le soutenir. En chemin fesant, le Roi donna luimême à Valence le chapeau de Cardinal à Mazarin (*d*), & il se rendit à Narbonne le 21 de Mars. Richelieu y tomba si malade, qu'il ne put suivre le Roi au siege de Perpignan, qui voulut s'y trouver, puisqu'il avoit pris la peine de venir si loin, & refusa d'avoir la complaisance de rester auprès du Cardinal, dont les Medecins desespéroient. Les Politiques pensoient que sa fortune n'étoit pas moins desespérée que sa santé; ils savoient que Cinqmars parloit mal de lui au Roi, & qu'il étoit écouté sur cet article, quoique sa propre faveur diminuât. Quelques-uns de ses amis s'en apperçurent, & lui conseillerent d'être plus assidu auprès du Roi, mais il leur fit cette étrange réponse, qu'il ne pouvoit souffrir la mauvaise odeur de l'haleine de ce Prince (*e*). Lorsqu'il s'apperçut néanmoins que le Roi sup-

(*a*) Hist. de Richelieu *ubi sup.* p. 532.
(*b*) La même, p. 529.
(*c*) *Le Vassor* T. X. P. II. p. 269, 270. Hist de Richelieu l. c. p. 531.
(*d*) Hist. du Ministere de Mazarin P. I. p. 26, 27. *Vittorio Siri* Merc. T. II. L. I. p. 313.
(*e*) Hist. de Richelieu *l. c.* p. 547.

ſupportoit ſon abſence ſans inquiétude, il demeuroit une heure ou deux ſeul dans l'Antichambre, quand le Roi étoit couché, & ſortoit alors comme s'il venoit d'auprès de lui, ainſi qu'il avoit coutume dans le tems de ſa plus grande faveur.

Section XII. *Suite du regne de Louis XIII jusqu'à sa mort.*

Campagne de Roussillon.

Parlons à préſent des opérations de la guerre en Rouſſillon, le grand objet de cette campagne. Nous avons expoſé les raiſons politiques du Cardinal pour éloigner ſi fort le Roi de ſa Capitale; mais il avoit pour maxime de ne point employer de prétextes, qui ne puſſent en même tems paroître les veritables motifs des actions, qu'il vouloit colorer. Le projet de cette expédition étoit ſi bien concerté, qu'il obligea le Comte-Duc ſon rival, de changer malgré lui de ſyſteme, c'eſt-à-dire de laiſſer mettre le Roi Catholique en campagne, & en renonçant à tout autre ſoin, de ſe ſervir de toutes les forces de la Monarchie pour ſauver Perpignan (*a*). Le Maréchal de Brezé, Viceroi de Catalogne, & le Maréchal de la Mothe-Houdancourt qui y commandoit, donnerent bien de l'embarras aux Eſpagnols, dont les Troupes devoient traverſer la Catalogne pour ſe rendre dans le Rouſſillon. Le Maréchal de la Mothe en particulier tua ou fit priſonniers le 31 de Mars, trois mille cinq-cens chevaux, commandés par Don Pedre d'Arragon, qui fut obligé de ſe rendre priſonnier (*b*). Le Maréchal de la Meilleraye à l'ouverture de la campagne, jugea qu'il étoit abſolument néceſſaire de ſe rendre maître de Collioures, bon port, bien fortifié, & défendu par un Château qui paſſoit pour imprenable. Le Marquis de Mortare y commandoit avec une nombreuſe garniſon; & il ſe défendit auſſi très-vigoureuſement. Ce ſiege dura un mois, la Place ſe rendit enfin au commencement d'Avril (*c*). On comptoit que le Château ne pouvoit être pris que par famine; on ne laiſſa pas de travailler à miner le rocher, bien qu'on ſe promit peu de ſuccès; aiant fait ſauter une mine, on crut d'abord qu'elle n'avoit fait que peu ou point d'effet, & il ſe trouva qu'elle en avoit fait un fort grand, car bien que les fortifications n'euſſent point ſouffert, elle boucha le puits qui fourniſſoit l'eau aux aſſiegés, qui furent obligés de capituler (*d*). Le Roi étant arrivé au mois de Mai devant Perpignan, fit lui-méme le plan des lignes de circonvallation & de contrevallation; mais étant aſſuré par le témoignage de pluſieurs perſonnes, qui avoient été dans la Place, qu'il y avoit peu de vivres, ce Prince réſolut d'agir lentement pour ménager ſes Troupes. C'étoit-là un artifice de Don Flores d'Avila, Gouverneur de Perpignan; ſachant le mauvais état des affaires de ſon Maître, & voulant donner le plus de tems qu'il ſeroit poſſible pour venir à ſon ſecours, il fit diſtribuer d'abord les vivres avec beaucoup d'oeconomie, quoiqu'il fût très-bien fourni (*e*). Pendant tout ce tems là, le Cardinal continuoit à être fort mal à Narbonne, & il ſe trouva en ſi grand danger qu'il fit ſon Teſtament le 23 de Mai (*f*), perſuadé qu'il ne pouvoit en revenir. Peu de tems après le Roi tomba dangereuſement malade au Camp,

(*a*) *Nani* Hiſt. Venet. L. XII.
(*b*) Hiſt. de Richelieu *ubi ſup.* p. 535, 536.
(*c*) La même, p. 537.
(*d*) Là même.
(*e*) *Nani* ubi ſup.
(*f*) Hiſt. de Richelieu T. II p. 538.

Section XII. Suite du regne de Louis XIII. jusqu'à sa mort.

ensorte que Monsieur le Grand sollicita ouvertement les Troupes de se déclarer pour le Duc d'Orléans; mais les Maréchaux de la Meilleraye & de Schomberg se contenterent de les exhorter en termes généraux à la fidelité; desorte que l'Armée se trouva divisée en deux Factions, les Royalistes & les Cardinalistes (*a*). M. de Thou, voulant aller à l'Armée, tâcha d'engager le Comte de Brienne Secretaire d'Etat, de demander à la Reine de lui donner des blancs-signés, pour qu'il pût écrire en son nom les Lettres qu'il jugeroit à-propos, adressées aux principaux Officiers; cette Princesse l'auroit fait, si le Comte ne l'en avoit fortement dissuadée (*b*). En allant à l'Armée, De Thou rencontra Fontrailles, qui lui fit un long détail de sa négociation en Espagne, dont il n'avoit aucune connoissance, & ç'auroit été un bonheur pour lui qu'il n'en eût rien appris alors; car quoiqu'il la desapprouvât de la façon la plus expresse, la seule connoissance qu'il en eut lui couta depuis la vie. Le Roi étant rétabli, le Cardinal le fit prier de venir à Narbonne; parcequ'il avoit appris qu'il y avoit eu un Agent François en Espagne; mais Louis étoit alors si indisposé contre son Ministre, qu'il reçut cette sollicitation très-froidement. Mais au bout de quelques jours il reprit ses premiers sentimens, par des raisons, que nous devons chercher en Flandre.

La défaite du Maréchal de Grammont allarme si fort le Roi, qu'il se reconcilie avec le Cardinal.

Comme il étoit impossible d'avoir de grandes Armées par tout, le Roi par l'avis du Cardinal résolut de se tenir uniquement sur la défensive du côté des Pays-Bas. Dans ce dessein on envoya le Comte de Harcourt avec une petite Armée pour couvrir la Picardie, pendant qu'il y avoit un autre corps de Troupes pour le même dessein en Champagne, commandé par le Comte de Guiche, que le Roi fit Maréchal durant son voyage, & qui fut appellé le Maréchal de Grammont (*c*). Don Francisco de Mello qui commandoit l'Armée Espagnole prit Lens en deux jours; il assiegea ensuite la Bassée, qui se rendit au bout de vingt-six jours. Les deux Armées Françoises s'étoient jointes pour arrêter les conquêtes des ennemis; mais ceux-ci aiant partagé la leur en deux Corps, les François furent obligés d'en faire autant; le Comte de Harcourt alla camper près de Hedin, & le Maréchal de Grammont à Honnecourt; il s'y retrancha, aiant l'Escaut à dos, un bois qu'il croioit imprénable à droite, & une ravine qui s'étendoit jusqu'à la riviere à gauche (*d*). M. de Puysegur, Officier expérimenté, lui conseilla de passer l'Escaut, & le Comte de Rantzau lui donna encore le même conseil; mais il croioit pouvoir couvrir le Pays & que les Espagnols n'auroient pas le courage de l'attaquer (*e*). Il se trompa; Don Francisco de Mello prit si bien ses mesures, que le 26 de Mai, il l'attaqua de tous côtés. Le Marechal de Grammont défendit ses lignes très-courageusement, mais les ennemis s'étant rendus maîtres du bois, les François tournerent le dos. La perte fut considerable, il y eut quinze-cens hommes de tués & deux mille prisonniers, & les Espagnols prirent tout le bagage avec le canon, & cent mille écus en argent (*f*). Ce fut la faute des Espagnols s'ils ne ruinerent

(*a*) Là-même.
(*b*) Mem. de Brienne T. II. p. 145, 146.
(*c*) Mem. de Puysegur p. 230.
(*d*) *Le Vassor* T. X. P. II. p. 357, 358.
(*e*) Mem. de Puysegur, p. 232.
(*f*) *Le Vassor* ubi sup. p. 361, 362, Hist. de Richelieu l. c. *Henault* p. m. 649.

SECTION XI. Suite du regne de Louis XIII jusqu'à sa mort.

pas toute l'Armée Françoise. Le Maréchal de Grammont desespéré de sa defaite, s'arrêta assez longtems dans l'Abbaye de Honnecourt, à dessein de se laisser prendre prisonnier. La nouvelle de cette disgrace engagea le Roi à écrire un billet fort obligeant au Cardinal, l'assurant qu'il l'aimoit plus que jamais, & le priant de donner les ordres nécessaires pour réparer ce malheur, qui le chagrina extrémement (*a*). Plusieurs Historiens François ont prétendu que le Maréchal se laissa battre par ordre du Cardinal, comme s'ils croioient que tous les événemens dépendoient de ce Ministre. Il est certain que le Maréchal avoit épousé sa parente & étoit fort bien avec lui; il est vrai encore qu'au lieu de le blâmer, Richelieu lui écrivit une Lettre pour le consoler (*b*). Mais ceux qui avancent ce fait devroient dire aussi, que le Cardinal avoit du pouvoir sur les Espagnols, puisque tandis que rien ne les empêchoit d'aller tout droit à Paris, ils profiterent peu ou point de leur victoire.

Cinqmars & de Thou sont arrêtés.

Dans le tems que le Roi étoit allarmé de la défaite de Honnecourt, Fontrailles arriva au camp devant Perpignan, pour presser Cinqmars de penser à se mettre en sureté. Le Grand Ecuyer avoit fait prier Monsieur de se retirer à Sedan; mais ils avoient eu l'imprudence de ne point demander au Duc de Bouillon les ordres nécessaires pour y être reçus. Monsieur envoya le Comte d'Aubijoux en Italie pour les avoir, & M. de Bouillon les lui donna. Fontrailles, qui voyoit les conséquences de ces delais, prit congé du Grand Ecuyer, & on prétend qu'il lui dit en le quittant, „Monsieur vous qui êtes grand & bienfait, vous ne serez pas trop raccourci „ quand on vous aura coupé la tête; mais moi qui suis petit & bossu, je „ serois étrangement défiguré, si je venois à perdre la mienne. Ainsi „ vous trouverez bon que je la conserve (*c*)". Ce fait n'a gueres de vraisemblance, & on prétend que Fontrailles lui-même l'a démenti (*d*). Ce qu'il y a de certain, c'est que Fontrailles se retira en Angleterre. Dans le même tems le Cardinal avoit reçu, on ne sait par qui, une copie du Traité conclu à Madrid, le 13 de Mars, par lequel le Roi Catholique promettoit de fournir à Monsieur douze mille Fantassins, cinq mille chevaux, une grosse somme d'argent, & de donner des pensions considerables au Duc de Bouillon & à Monsieur le Grand (*e*). Le Roi, sous prétexte qu'il avoit la fievre alla à Narbonne, où M. de Thou fut arrêté le 13 de Juin; Cinqmars, qui s'étoit caché le fut le lendemain, & le 23 du même mois le Duc de Bouillon, qui chercha à s'échaper eut le même sort à Casal (*f*). Le Cardinal, qui s'étoit embarqué à Agde, pour se retirer en cas de besoin en Italie, se trouvoit alors à Tarascon; le Roi s'y rendit pour le visiter, & comme ils étoient tous deux malades, leurs lits furent placés dans la même chambre. Le Cardinal se plaignit amérement de ce que le Roi l'avoit abandonné lorsqu'il étoit mourant, le Roi pleura & lui raconta tout ce qui s'étoit passé, qui étoit beaucoup, puisqu'on dit que son Favori lui avoit proposé une fois

(*a*) Hist. de Richelieu l. c. p. 550.
(*b*) *Le Vassor* ubi sup. p. 360, 361.
(*c*) Le même p. 565.
(*d*) Là-même.
(*e*) Mem. de Me. de Motteville T. I. *Nani* L. XII.
(*f*) Mem. de Montresor, Mem. de Motteville *ubi sup.* p. 92.

Section XII. Suite du regne de Louis XIII. jusqu'à sa mort.

de tuer le Cardinal. Richelieu après avoir obtenu de Louis plein-pouvoir d'agir comme il le jugeroit à propos, sans le consulter, lui conseilla de continuer son voyage pour Paris, & se chargea de faire tout ce qui ne convenoit pas à un Roi (*a*).

Monsieur confesse tout, & MM Cinq-mars & de Thou sont condamnés & décapités.

Quant à Monsieur, il se conduisit comme il avoit toujours fait; il alla se cacher en Auvergne, pour ne pas être arrêté, & envoya l'Abbé de la Riviere pour négocier, & en même tems écrivit au Cardinal & à M. de Chavigni en suppliant, avouant sa faute & demandant pardon, mais en termes généraux; preuve que c'étoit la frayeur seule qui le fesoit agir, & non qu'il se repentit, ainsi qu'il vouloit le faire croire; mais on ne le quitta pas à si bon marché. Au contraire, quoiqu'il eût brûlé l'Original du Traité, il fit une ample confession de ce qu'il contenoit, & de tout ce qui l'avoit précédé & suivi (*b*). Pendant que le Cardinal étoit à Tarascon, on apprit la mort de la Reine-Mere, & il lui fit faire un service magnifique (*c*). La tendresse du Roi pour sa mere se reveilla à cette occasion, & il ne put s'empêcher de témoigner de la douleur d'avoir été l'auteur de la misere de celle qui lui avoit donné la vie. Le Cardinal alla de Tarascon à Lyon, & aiant fait venir le Chancelier, il le mit à la tête des Commissaires nommés pour instruire le procès de MM. de Cinqmars & de Thou. Ils nierent tous deux absolument le Traité, & comme on ne pouvoit le produire, ni en prouver l'existence par des témoins, les Commissaires ne savoient quel parti prendre, car Monsieur déclara qu'il s'enfuiroit plutôt jusqu'au bout du Monde, que d'être confronté avec ses amis. Laubardemont, un des Commissaires, tira ses confreres d'embarras, il persuada au Grand Ecuyer que M. de Thou avoit tout avoué, desorte que Cinqmars fit une Confession qui les perdit tous deux (*d*). Pendant qu'on fesoit leur procès, on reçut la nouvelle si longtems attendue de la reddition de Perpignan, au bout de plus de trois mois de siege; la France gagna par là une Place de grande importance, bien garnie de munitions de guerre, y ayant dequoi armer vingt mille hommes (*e*). Le 13 de Septembre MM. de Cinqmars & de Thou furent décapités (*f*); l'un & l'autre fort regrettés, sur tout le dernier. Ils moururent tous deux avec beaucoup de constance & de pieté, & en détestant leur ambition, qui si elle n'avoit pas été fatale pour eux, l'auroit été pour l'Etat, de l'aveu même de ceux qui à d'autres égards n'auroient pas eu d'éloignement pour leurs desseins.

Le Duc de B[illegible] cede Sedan.

Le jour que ces deux infortunés furent exécutés, le Cardinal partit de Lyon, & à la premiere couchée, il écrivit au Roi une Lettre qui commençoit par ces mots. *Sire vos armes sont dans Perpignan & vos ennemis sont morts* (*g*). Toutefois sa conduite étoit assortie à ce langage si fier. Il étoit si malade qu'il ne pouvoit se lever. Il fit faire une espece de Litiere magnifique, dans laquelle étoit son lit, avec une petite table & une

(*a*) Mem. de Motteville l. c. Mem. de Montresor p. 16[illegible].

(*b*) Les Historiens cités en général.

(*c*) Mem. de Brienne T. II. p. 1[illegible]9 Hist. de Richelieu T. I. p. [illegible].

(*d*) Mem. de Motteville T. I. p. 94. *Le Vassor* ubi sup.

(*e*) Hist. de Richelieu *l. c.* p. 568.

(*f*) Mem. de Brienne *l. c.* p. 147. Mem. de Motteville *ubi sup.* p. 95.

(*g*) *Griffet* l. c. Hist. de Richelieu *ubi sup.* p. 56[illegible].

choisie pour une personne qui s'entretenoit avec lui. Cette Litiere étoit portée par dixhuit hommes; le Cardinal avoit résolu de choisir des Paysans pour cela, mais ses Gardes s'offrirent de lui rendre cet office (*a*). Il alla ainsi comme en triomphe à petites journées à Paris, entrant dans les villes & dans les maisons où il devoit loger par la breche, affectant d'imiter Alexandre, qui fut porté ainsi à Babylone, comme il l'avoit imité en fesant faire la digue de la Rochelle. Par son avis, le Roi accepta la Principauté de Sedan & accorda sa grace au Duc de Bouillon, qui avoit été transféré d'Italie au Château de Pierre-Encise (*b*). L'intérêt fit agir le Roi, & le Cardinal agit par égard pour le Prince d'Orange, qui dans le tems que le Cardinal étoit menacé de disgrace, déclara franchement à M. d'Estrades, Ambassadeur de France, qu'il avoit écouté des propositions de paix avec l'Espagne, dans la pensée que si le Ministre étoit éloigné des affaires, on ne pourroit desormais faire aucun fond sur la France, & le Prince pria l'Ambassadeur d'en informer le Roi. Richelieu fut lui-même si frappé de ce service, qu'au milieu de sa grandeur, il ne savoit comment exprimer la reconnoissance qu'il en avoit (*c*). Le Duc de Bouillon fit une cession pure & simple de Sedan, dont Mazarin prit possession le 29 de Septembre; après cela on mit le Duc en liberté, & on lui accorda des Lettres d'abolition. On lui fit espérer un équivalent pour Sedan, mais il ne l'eut qu'en 1651, que par un Traité d'échange on lui donna les Duchés d'Albret & de Château-Thierri, avec les Comtés d'Auvergne & d'Evreux &c. il se réserva aussi ses droits, sur le Duché de Bouillon, dont sa Famille a été mise depuis en possession (*d*).

Section XII. Suite du regne de Louis XIII. jusqu'à sa mort.

Derniere maladie & mort du Cardinal de Richelieu.

Au mois d'Octobre, le Cardinal fit une espece d'entrée triomphante dans Paris, quoique toujours dans un état de langueur & d'infirmité. Le repos sembla lui donner du soulagement; il reprit donc les affaires, & ses délassemens ordinaires, ensorte que plusieurs de ceux qui lui étoient le plus attachés se flatoient extrêmement. Il souhaitoit de regler les opérations de la campagne prochaine en présence du Roi, mais il ne vouloit point aller à Saint-Germain où le Roi se trouvoit, parceque c'étoit, disoit-il, un lieu trop ouvert & peu sûr pour lui; il proposa donc au Roi un autre lieu, & demanda, que ses propres Gardes pussent l'accompagner, & qu'ils se mélassent en nombre égal avec ceux du Roi. Louis par égard pour ses services, ou par foiblesse lui accorda ces demandes (*e*). Mais ce Monarque n'écouta pas avec la même complaisance une autre demande; le Cardinal exigea que le Roi congédiât quatre Capitaines aux Gardes, qu'il nomma; bien qu'il ne soupçonnât point leur fidélité pour le Roi, ils lui étoient odieux par leurs liaisons avec le Grand Ecuyer, & parcequ'ils n'avoient jamais recherché sa protection. D'abord le Roi fit difficulté de chasser ces Officiers; le Cardinal lui envoya Chavigni pour le presser de les renvoyer; Louis dit à Chavigni, que le Cardinal avoit aussi des gens qui lui deplaisoient; & sur ce qu'il demanda au Roi qui ils étoient, ce Prince le nomma

(*a*) La-même p. 558, 559.
(*b*) La même p. 554.
(*c*) Hist. de Richelieu *l. c.* p. 587.
(*d*) *Auberi* Mem. T. II. p. 766 *Henault* p. m. 648. *Le V[illegible]* abr. ap. p. 6[illegible]1.
(*e*) Hist. de Richelieu ubi sup. p. 585, 586.

Section XII. Suite du regne de Louis XIII. jusqu'à sa mort.

lui-même avec Des Noyers, Secretaire d'Etat comme lui. Chavigni aiant rapporté au Cardinal les sentimens du Roi, le Ministre le renvoya avec un écrit par lequel il demandoit la démission de ses emplois : Louis la lui refusa ; & consentit par force à éloigner les quatre Officiers ; mais il leur fit dire qu'il conserveroit toujours pour eux la même bienveillance, & qu'en tems & lieu il leur en donneroit des marques (*a*). Ce fut-là la derniere & peut-être la plus éclatante preuve de l'autorité du Cardinal, car vers la fin de Novembre son mal devint désespéré. Il avoit été pendant plusieurs années incommodé des hémorroïdes, dont il avoit beaucoup souffert, jusqu'à ce qu'un Medecin les lui arrêta. L'humeur acre qui étoit dans son sang se jetta sur le bras, mais l'aiant gueri, l'humeur forma deux abcès au dessus des poumons, dont il mourut le 4 de Decembre, dans la cinquante-huitieme année de son âge & la dix-huitieme de son Ministere. Il supporta son mal avec une patience admirable, & envisagea la mort avec une constance & une tranquillité étonnante. Le Roi le visita deux fois, & Richelieu l'assura qu'il n'avoit rien fait que pour la gloire de sa Majesté & pour le bien du Royaume ; il lui donna plusieurs conseils importans, & lui recommanda ses parens & ses serviteurs (*b*).

Ce qui se passa en Allemagne, en Italie, en Lorraine, en Roussillon & en Catalogne.

Nous avons été obligés de renvoyer jusqu'à la fin de l'année une partie des opérations de la campagne, qui sont trop importantes néanmoins pour les passer sous silence. Le 17 de Janvier, le Comte de Guebriant força les Généraux de l'Empereur Lamboi & Merci dans leurs retranchemens à Kempen, deux mille hommes demeurerent sur le champ de bataille, on fit cinq mille prisonniers, tout le bagage & le Canon resta au vainqueur & ce qui rendit la victoire complette, c'est que les deux Généraux ennemis furent pris ; aussi cette belle action valut-elle au Comte le bâton de Maréchal de France. Pendant le reste de la campagne, il se rendit maître de l'Electorat de Cologne & fit une puissante diversion en faveur des Suedois. Ceux-ci sous le commandement de Léonard Torstenson défirent les Impériaux en deux batailles, & prirent le Château de Leipsig (*c*). Les choses n'allerent pas si bien en Lorraine, où M. du Hallier fut obligé de lever le siege de la Motte avec perte de son bagage (*d*). Du coté de Piemont, les Princes de Savoye firent au mois de Juin un Traité avec la France & avec la Duchesse leur belle sœur, par lequel ils abandonnerent les Espagnols. Le Prince Thomas fut déclaré Général des Troupes de France en Italie & prit Nice, Verrue & Tortone, avant la fin de l'année. En Roussillon, après la prise de Perpignan, les Maréchaux de Schomberg & de Meilleraye se rendirent maîtres de Salces ; mais la plus belle action de toute l'année fut celle du Maréchal de la Mothe-Houdancourt, qui le 7 d'Octobre (*e*) remporta une victoire sur le Marquis de Leganez à Lérida, quoique les Espagnols eussent le double de monde. Cela mit le comble aux disgraces de ce malheureux Général ; &

(*a*) La même p. 587, 588. *Griffet* ubi sup.

(*b*) Mem. de Brienne *ubi sup.* p. 151. Mem. de Motteville T. I. p. 112. *Henault*, Hist. de Richelieu l. c. p. 591 & suiv.

(*c*) *Puffendorf* L. XIV. *Le Vassor*, *Griffet* & al.

(*d*) Mem. de Beauvau p. 79.

(*e*) *Henault* & al.

donna lieu à la disgrace du Comte-Duc Olivarez, que l'on peut regarder comme un nouvel avantage pour la France; car il est très-apparent, qu'il auroit repris le dessus, après la mort de son rival Richelieu, s'il n'avoit perdu son autorité.

Section XII. Suite du regne de **Louis XIII.** *jusqu'à sa mort.*

Les prisonniers élargis & les Exilés rappellés.

1643.

L'année 1643 offrit une nouvelle scene, & ceux qui avoient été si longtems fatigués par le procedé dur du Cardinal de Richelieu, se promirent plus de liberté & de douceur sous le Gouvernement de Louis XIII. Quelques-uns assurent, que le Roi lui-même le pensoit aussi, & qu'il déclara qu'il ne vouloit plus de Gouverneur, & que pour le peu de tems qui lui restoit à vivre, ce qu'il envisageoit sans trouble & sans frayeur, il vouloit se conduire par lui-même. Mais d'autres prétendent avec plus de verité, que durant le reste de ce regne, la Cour demeura aussi soumise aux volontés du Cardinal de Richelieu, qu'elle l'avoit été durant sa vie. Il se peut fort bien néanmoins que le Roi ait fait de pareilles déclarations, & ce qui sembla les confirmer, c'est que ceux qui étoient prisonniers à la Bastille, tels que les Maréchaux de Vitri & de Bassompiere, le Comte de Cramail & plusieurs autres furent élargis (*a*), & que les Exilés, tels que le Duc de Vendôme, son fils le Duc de Beaufort, avec d'autres furent rappellés. Tout cela ne peut cependant contrebalancer la déclaration du Roi aux Cours Souveraines, & aux Ministres Etrangers, qu'il n'y avoit rien de changé dans la conduite des affaires. Aussi dès le jour même de la mort du Cardinal de Richelieu, le Roi fit entrer dans son Conseil le Cardinal Mazarin, les autres Ministres furent continués dans leurs fonctions, & Louis fit exécuter ponctuellement le Testament de Richelieu (*b*). Ce Prince avoit rendu un Edit par lequel, en déclarant que Monsieur ne pourroit jamais avoir la Régence, il le privoit en même tems de son Gouvernement & supprimoit ses Compagnies de Gendarmes & de Chevaux legers, mais après la mort du Cardinal Monsieur eut permission de revenir à la Cour, où il ne fut que froidement accueilli (*c*). La guerre se fit avec vigueur en Catalogne; le Maréchal de la Mothe-Houdancourt obligea les Espagnols de lever le siege de Flex, & peu après celui de Mirabel (*d*). Le 29 de Mars, le Prince de Monaco fit hommage au Roi pour le Duché de Valentinois, & ce Monarque l'assura qu'il étoit dans le dessein de soutenir ses Alliés d'Italie (*e*). Peu après il donna le bâton de Maréchal à M. du Hallier, qu'on appella le Maréchal de l'Hopital.

Etat du Roi & de la Cour après la mort de Richelieu.

Il y avoit près de quatre ans que le Roi étoit attaqué de beaucoup d'infirmités, quelques-uns croient que les fréquens voyages qu'il fit, & où il se fatigua plus que sa constitution foible & délicate ne le comportoit, contribuerent à les augmenter. Il s'appercevoit plus que personne que sa santé s'affoiblissoit, desorte qu'il pensa sérieusement à régler la Régence pendant la minorité de son fils. Il y avoit deux Partis à la Cour, celui de la Reine & celui de Monsieur; le Roi n'aimoit ni l'un ni l'autre, mais il ne haïssoit pas la Reine; d'ailleurs l'expérience du passé lui avoit appris

(*a*) Mem. de Brienne *l. c.* p. 161. Mem. de Motteville *ubi sup.* p. 113.
(*b*) Mem. de Brienne *ubi sup.* p. 153.
(*c*) *Henault* p. m. 652. 653.
(*d*) [illegible] p. m. 70.
(*e*) [illegible]

Section XII. Suite du regne de Louis XIII. jusqu'à sa mort.

que l'Etat ne pouvoit être en de plus mauvaises mains que dans celles de Monsieur. Le P. Sirmond son Confesseur, oubliant ce qui étoit arrivé au P. Caussin son confrere, lui proposa d'associer Monsieur à la Régence, ce qui fut cause que le Roi le renvoya (*a*). Le Prince, qui pendant la vie du Cardinal avoit témoigné quelque dégout pour M. de Chavigni, prit tant de confiance en lui après la mort de ce Ministre, que M. des Noyers demanda sa démission de sa charge de Secretaire d'Etat, présumant que Louis le refuseroit, & qu'il lui donneroit plus de part à sa confiance; mais il se trompa, & on lui permit de se retirer (*b*). Le Roi fit exercer sa charge par commission à M. le Tellier Intendant de l'Armée d'Italie, fort connu du Cardinal Mazarin, qui le trouva si utile, qu'il ne voulut jamais s'en défaire. Le Comte de Brienne se défit de sa charge par un autre motif; il étoit attaché à la Reine, & voiant qu'il ne pouvoit alors la servir efficacement, il crut ne pouvoir lui donner de plus grande marque de son zele, que de se réserver pour le tems de la Régence. La Reine avoit mis sa principale confiance dans Potier Evêque de Beauvais; le Duc de Beaufort s'attacha à elle; le Duc de la Rochefoucault lui assura le Duc d'Anguien, fils du Prince de Condé. Chavigni voiant que le Roi avoit pris son parti à l'égard de Monsieur se tourna du côté de la Reine. L'Evêque de Beauvais, pour donner une preuve de sa capacité, accepta les offres que Mazarin lui fit faire de rendre ses services à la Reine, & M. de Brienne fit au delà de ce que les Courtisans ont coutume de faire, il dit à ce Prélat, qu'il souhaitoit qu'il n'eût pas sujet de s'en repentir. La Reine, sur la parole du Nonce du Pape accepta les offres de Mazarin, & ce fut là ce qui fit entrer ce Cardinal dans le Ministere, où il fit une si grande figure sous le regne suivant (*c*).

Déclaration du Roi pour la Régence après sa mort.

Enfin, après mûre délibération, le Roi publia le 19 d'Avril la déclaration pour la Régence, qui avoit été minutée par Chavigni & mise en forme par le Chancelier. Par cette Déclaration la Reine eut seule la Régence & la garde de ses enfans. L'Edit contre Monsieur fut révoqué, & le Roi le nomma chef des Conseils sous la Régente, & Lieutenant-Général dans toute l'étendue du Royaume; en l'absence de Monsieur, le Prince de Condé devoit occuper sa place; & au défaut de l'un & de l'autre le Cardinal Mazarin (*d*); Bouthillier Surintendant des Finances & Chavigni son fils devoient être du Conseil, où toutes les affaires passeroient à la pluralité des voix. La Reine eut la disposition des charges qui viendroient à vaquer à la réserve de celles de Secretaires d'Etat, qui ne pourroient être remplies que de l'avis du Conseil. Le Cardinal Mazarin eut la nomination des Benéfices. Cette déclaration aiant été lue, la Reine & le Duc d'Orléans firent serment de s'y conformer, & le lendemain elle fut enrégistrée au Parlement, circonstance qui sembloit la rendre plus autentique, mais qui ne signifioit rien en effet. Pour contenter entierement son frere, le Roi consentit à son mariage avec la Princesse Marguerite de Lorraine,

(*a*) *Henault* ubi sup.
(*b*) Mem. de Brienne l. c. p. 165.
(*c*) Le même, p. 167, 168.
(*d*) Le même, p. 170.

raine, à condition qu'il seroit célebré de nouveau en France, ce qui fut exécuté après la mort du Roi (*a*). Pour mettre dans ses intérêts le Prince de Condé, le Cardinal fit donner le commandement de l'Armée au Duc d'Anguien, qui devoit avoir sous lui le Maréchal de l'Hopital. Le Roi ne laissa personne en disgrace que Châteauneuf & la Duchesse de Chevreuse; le premier étoit toujours prisonnier à Angoulême & l'autre étoit en Angleterre; il ordonna de ne rappeller ni l'un ni l'autre à la Cour. Le Cardinal de Richelieu l'avoit imbu de l'ingratitude de Châteauneuf, qui aiant reçu les Sceaux lorsqu'il ne s'y attendoit point, cent mille écus de gratification dans l'espace d'un an, & le Gouvernement de Touraine, n'avoit pas laissé d'entrer dans des intrigues. La Duchesse de Chevreuse avoit beaucoup de pouvoir sur la Reine, & avoit été la principale cause des brouilleries entre eux; c'étoit une femme galante & intrigante, & l'Histoire de ce tems prouve qu'elle eut beaucoup de part aux affaires qui donnerent infiniment du chagrin au Roi (*b*). A cet égard on ne suivit pas les sages dispositions du Roi.

SECTION XII. *Suite du regne de* Louis XIII. *jusqu'à sa mort.*

Après avoir fait tous ces arrangemens, Louis ne pensa plus qu'à mourir, & fit paroitre une tranquillité & un courage surprenant. Aiant apperçu le Duc de Beaufort & d'autres, dont il ne croioit pas être aimé, dans le tems qu'on fit la lecture de la Déclaration pour la Régence, il dit à quelqu'un qui étoit auprès de lui; *ils viennent voir si je partirai bientôt.* Un jour les fenêtres de sa Chambre étant ouvertes, il montra les clochers de Saint-Denis, *voilà*, dit-il, *un lieu où je demeurerai longtems*, *mon corps sera bien secoué*, *car les chemins sont mauvais* (*c*). C'étoit une fievre lente qui le consumoit, & qui ne lui laissa que la peau & les os. Un jour, il appella M. de Pontis, & lui montra ses bras tout décharnés, *tien Pontis*, lui dit-il, *voilà cette main*, *regarde ce bras*, *voilà quels sont les bras du Roi de France* (*d*). Environ deux heures avant sa mort, appercevant Seguin Medecin de la Reine à côté de son lit, il lui fit signe d'approcher & lui donnant le bras, *Tâtez-moi le pouls*, dit-il, *& dites-moi je vous prie jusqu'à quelle heure vous croyez que je puis aller*, *mais tâtez-le bien*, *car je serai bien aise de le savoir au vrai.* Seguin, après avoir examiné son pouls; lui dit froidement, *Sire*, *votre Majesté peut vivre encore deux ou trois heures tout au plus.* Le Roi joignant alors les mains, dit, *Hé bien mon Dieu j'y consens*, *votre volonté soit faite* (*e*). Il mourut le 14 de Mai 1643, jour de son avénement à la Couronne, dans la quarante-deuxieme année de son âge, après avoir regné trente-trois ans accomplis (*f*). Un excellent Historien (*g*) a fait son portrait en peu de mots; il étoit tout aussi vaillant que Henri IV. mais d'une valeur sans chaleur & sans éclat, qui n'eût pas été bonne pour conquérir un Royaume. La Providence l'avoit fait naitre dans le moment qui lui étoit propre; plutôt, il eût été trop foible; plus tard,

Mort de Louis XIII.

(*a*) *Henault* & al.
(*b*) Mem. de Motteville.
(*c*) Les mêmes, p. 118 & suiv.
(*d*) Mem. de Pontis T. II. p. m. 229.
(*e*) Mem. de Motteville T. I. p. 119, 120
(*f*) Mem. de Brienne T. II. p. 173. Mem. de Puysegur, p. 240. *Henault.*
(*g*) *Henault* p. m. 655.

SECTION XIII. *Regne de* LOUIS XIV. *jusqu'à la Paix des Pyrénées.*

trop circonspect; fils & pere de deux de nos plus grands Rois, il affermit le trône, encore ébranlé, de Henri IV, & prépara les merveilles du regne de Louis XIV.

SECTION XIII.

Histoire du regne de LOUIS XIV. *dit* LE GRAND, *depuis son avénement à la Couronne, jusqu'à la* Paix des Pyrenées, *& à son mariage, avec l'Infante* Marie Therese d'Autriche.

La Reine declarée Régente sans restriction.

LOUIS XIV. n'avoit pas cinq ans, quand son pere mourut. Le premier acte de la Régence fit voir, combien les Rois se trompent, en s'imaginant que les vivans se gouverneront par la volonté des morts. Louis XIII. avoit sagement fait la Déclaration pour la Régence, il avoit obligé la Reine & le Duc d'Orléans de faire serment de s'y conformer, en présence de toute la Cour, & l'avoit fait enrégistrer au Parlement. En attendant la Reine prenoit des mesures pour la rendre inutile, & elle étoit assurée avant la mort du Roi, de réussir. Le 18 de Mai, elle alla au Parlement & là fit un petit discours, elle dit que sa douleur étoit inexprimable, qu'elle n'avoit rien qui l'adoucit jusqu'à ce que les Députés de la Cour fussent venus rendre leurs respects à son fils; qu'affligée, consternée & ne sachant où se tourner, elle venoit chercher à se rassurer par les avis du Parlement, & pour regler sa conduite sur ses conseils (*a*). Ce fut là le compliment de la Reine, dont le Chancelier expliqua les intentions. Le Parlement déja tout préparé à s'y conformer, & charmé d'avoir occasion de faire valoir son autorité, lui deféra sans restriction la Régence & la Tutelle, & cela du consentement du Duc d'Orléans & du Prince de Condé (*b*). En un mot sans casser directement la Déclaration du Roi, on ne laissa pas de l'annuller. La haute faveur à laquelle le Cardinal Mazarin parvint peu après, & où il se maintint pendant toute sa vie, a fait croire, qu'il fut l'auteur de toute cette affaire; mais tant s'en faut qu'il fut le seul qui témoigna de la répugnance pour la démarche de la Reine; il ne se fit pas même une peine de s'en expliquer, & disposa tout pour s'en retourner en Italie (*c*). On a cru encore que c'étoit un trait de Politique, mais le Cardinal pensoit sérieusement à la retraite.

Le Cardinal Mazarin a la confiance de la Reine.

La Reine n'avoit pas néanmoins dessein de le perdre, & elle ne savoit comment le retenir. Elle communiqua son embarras au Comte de Brienne, qui lui conseilla d'offrir à Mazarin ce qu'il perdoit; elle le fit, & le Cardinal accepta d'abord la proposition, & gagna bientôt la confiance de la Reine à l'exclusion de ceux qui l'avoient elevé (*d*). Le vieux Evêque de

(*a*) *Auberi* Hist. du Card. Mazarin T. I. p. 145. Edit de 1730.

(*b*) Mem. de Motteville l. c. p 133.

(*c*) Mem. de Brienne T. II. p. 178.

(*d*) Les mêmes, p. 180.

Beauvais, tout petit génie qu'il étoit s'en apperçut, ou on le lui dit; il se conduisit alors si mal, que quoiqu'il eût été admis au Conseil, on lui donna ordre de se retirer dans son Diocese, où il mourut peu de tems après (*a*). La Reine oubliant ce que son mari lui avoit recommandé, permit à M. de Chateauneuf de revenir dans sa Maison, & rappella la Duchesse de Chevreuse & M. de Hautefort (*b*). Au commencement de sa Régence, sa reconnoissance pour ceux qui lui avoient été attachés dans le tems de ses peines, étoit si vive, & son ressentiment contre d'autres si violent, qu'elle donna toute sa confiance au Duc de Vendôme & à ses fils, particulierement au Duc de Beaufort; elle lui confia la personne du Roi, quand il fut conduit de Saint-Germain à Paris (*c*). Elle parut aussi avoir envie de dépouiller les parens & les créatures de Richelieu, afin de pouvoir gratifier ses propres Favoris, Mais bientôt ses intérêts & ses inclinations changerent, non par inconstance, mais parcequ'elle envisagea les objets sous un autre point de vue.

SECTION XIII. *Regne de* Louis XIV. *jusqu'à la paix des Pyrenées.*

Etat de la guerre en Allemagne & en Piemont, & defaite de la Flotte Espagnole.

Pendant que la Cour étoit dans une fermentation continuelle par toutes ces intrigues, la guerre continuoit avec des succès différens. Le Maréchal de Guebriant, un des plus braves & des plus habiles Généraux de France, assiegea Rotweil, qui se rendit le 19 de Novembre, mais il fut blessé mortellement, & mourut au commencement de Décembre. La Reine le fit enterrer dans l'Eglise de Notre-Dame de Paris & voulut que les Cours Souveraines assistassent à ses funerailles (*d*). Après sa mort, il y eut de grandes divisions dans l'Armée, & le commandement fut donné à Rantzau; le Duc Charles de Lorraine, le Général Merci & Jean de Werth battirent ce nouveau Général à Tudelingen, il fut fait prisonnier avec la plupart des Officiers Généraux & six mille hommes, il perdit aussi toute son artillerie & son bagage. La perte de Rotweil fut le premier fruit de cette victoire (*e*), qui enfla extremement le cœur aux Imperiaux. Le Prince Thomas de Savoye commandoit toujours en Italie, avec le Vicomte de Turenne & M. du Plessis Praslin (*f*) Les Espagnols furent longtems occupés au siege de Tortone, qu'ils prirent enfin; & les François avec les Piemontois se rendirent maîtres d'Ast & de Trin. Peu après le Vicomte de Turenne fut rappellé, & par l'indisposition du Prince Thomas, M. du Plessis-Praslin fut chargé du commandement de l'Armée; il finit la campagne par la prise du pont de Sture, Place importante, qui ouvroit la communication entre le Piemont & le Montferrat (*g*). En Catalogne le Maréchal de la Mothe-Houdancourt soutint la reputation qu'il avoit acquise; il ne put cependant empécher le Roi d'Espagne de prendre Monçon. La vérité est, que l'éloignement des lieux & les mouvemens qui agitoient la Cour, étoient cause que les Armées n'étoient pas si bien fournies, & qu'on n'avoit pas tant d'egard aux demandes des Généraux que du tems de Richelieu. Cela n'empêcha point que Brezé neveu

(*a*) Mem. de Motteville T. I.
(*b*) *Henault* p. m. 658.
(*c*) Mem. de Brienne l. c. p. 176, 177.
(*d*) *Henault* p. m. 664.
(*e*) Mem. de Beauvau p. 83. *Henault* ubi sup.
(*f*) Mem. du Duc de Navailles p. 26.
(*g*) Là-même, Abregé Chron. de l'Hist. de France T. XII. p. m. 247, Edit. de 1755.

SECTION XIII. *Regne de* Louis XIV. *jusqu'à la Paix des Pyrenées.*

de ce Miniſtre, devenu Duc de Fronſac par ſa mort, ne battit le 3 de Septembre la Flotte Eſpagnole à la vue de Carthagene, & ne prit deux de leurs plus gros vaiſſeaux (*a*).

Bataille de Rocroi.

Mais ce qui affermit la Régence, & conſola la Cour du mauvais tour que les affaires avoient pris ailleurs, ce fut l'heureux ſuccès des armes du Roi en Flandres. Le Duc d'Enguien, âgé de vingt deux ans, commandoit l'Armée, aiant ſous lui le Maréchal de l'Hopital & le Maréchal de Camp Gaſſion. Son Armée étoit compoſée de quinze mille hommes de pied & de ſept mille chevaux; celle d'Eſpagne étoit environ de vingt-ſix mille hommes, ſous les ordres de Don Franciſco de Mello, qui avoit mis le ſiege devant Rocroi, ſur la frontiere des Pays-Bas du côté des Ardennes. Le Duc d'Enguien aiant reçu par un courier la nouvelle de la mort du Roi Louis XIII. réſolut de ſécourir la Place & de donner bataille aux Eſpagnols. Le Maréchal de l'Hopital fit tous ſes efforts pour l'en diſſuader, mais ce fut en-vain. L'action fut vive; l'aile gauche des François, commandée par le Maréchal fut rompue, & il eut un bras caſſé, mais Gaſſion aiant diſperſé l'aile gauche des Eſpagnols, paſſa derriere leur corps de bataille, & vint à ſon ſecours; il prit la Cavalerie Eſpagnole en flanc & la tailla en pieces. Leur Infanterie, qui formoit un bataillon quarré, au centre duquel étoit le Comte de Fuente, qui à cauſe de la goutte ſe feſoit porter en chaiſe, tenoit ferme & repouſſa le Duc d'Enguien, qui l'attaqua à la tête de ſa Cavalerie; mais l'Infanterie Françoiſe étant arrivée, les Eſpagnols furent rompus, & maſſacrés avec leur Général. Ils eurent huit mille hommes de tués & on fit ſept mille priſonniers (*b*). Cette défaite fut déciſive, & l'Infanterie Eſpagnole ne s'en eſt jamais remiſe. Le Duc d'Enguien aſſiegea enſuite Thionville, & la prit après ſix ſemaines de tranchée ouverte (*c*), quoique les Eſpagnols y euſſent fait entrer deux mille hommes avant que la Place fût inveſtie. Elle ſe rendit le 10 d'Août & Sirk le 2 de Septembre; ce qui mit fin à la campagne. Le Vicomte de Turenne reçut le bâton de Maréchal de France le 26 de Novembre, & Monſieur Gaſſion le 27; le Marquis de Geſvres l'auroit eu auſſi, s'il n'avoit pas été tué au ſiege de Thionville (*d*).

Intrigues de la Cour, M. de Beaufort eſt arrêté.

Les brouilleries à la Cour augmentoient de jour en jour. La Faction de Vendôme, à qui le Prince de Condé donna le nom des *Importans*, perſécutoit la Reine ouvertement, & blâmoit ſa conduite en ſecret. Le Duc de Beaufort étoit grand, bienfait, mais avoit peu d'eſprit, il étoit néanmoins propre, à ſe faire aimer de la populace, dont il parloit le langage; il fut fort piqué de la préférence que la Reine donnoit au Cardinal Mazarin ſur lui, & comme il avoit grand nombre de gens de la Cour à ſa dévotion, il ſe conduiſit de façon qu'au lieu de faire ſes affaires, il fit celles de ſon ennemi, enſorte qu'il fut arrêté lorſqu'il s'y attendoit le moins

(*a*) *Henault.*

(*b*) *Quinci* Hiſt. Milit. de Louis XIV. p. 2. Hiſt. du Prince de Condé, p. 40.

(*c*) *Henault*, Hiſt. du Prince de Condé p. 45 & ſuiv.

(*d*) Mem. de Brienne T. II. p. 221, 222. Edit. de 1695.

SECTION XIII. *Regne de* Louis XIV. *jusqu'à la paix des Pyrenées.*

(*a*). On l'accuſa d'avoir fait une entrepriſe contre la vie du Cardinal, mais il ſoutint qu'on n'avoit eu d'autre deſſein que de l'intimider. Quelles que fuſſent ſes vues cette affaire lui ôta & à ſa Famille toute pretention à la faveur. Le Duc de Vendôme ſon pere, & le Duc de Mercœur ſon frere aîné eurent ordre de ſe retirer dans une de leurs Maiſons de campagne ; & peu après Madame de Hautefort & la Ducheſſe de Chevreuſe furent encore diſgraciées (*b*). La Reine ſentoit aſſez que le poids du Gouvernement étoit trop peſant pour elle, enſorte qu'au bout de quelque tems elle s'en déchargea entierement ſur le Cardinal ; ce Miniſtre lui perſuada de ſe déſiſter de la réſolution qu'elle avoit priſe de dépouiller les parens & les amis de ſon Prédéceſſeur. Il lui dit, que c'étoient en général des perſonnes de mérite, qui avoient rempli les poſtes qu'ils occupoient avec honneur ; que c'étoit de ſa Majeſté ſeule qu'ils pouvoient eſpérer de la protection, & devoient par conſéquent lui demeurer attachés ; qu'en leur ôtant leurs emplois, elle ne pourroit aiſément les donner à d'autres, qui s'en acquittaſſent mieux, & qui lui obéiſſent plus conſtamment. La Ducheſſe d'Aiguillon, à qui ſon oncle avoit aſſuré le gouvernement du Havre de Grace, témoigna à la Reine tant de reſpect & l'aſſura ſi fortement d'une fidelité éternelle, que peu à peu elle entra très-avant dans ſa faveur (*c*). Mais le Chancelier, le Surintendant des Finances & Chavigni ſon fils ne laiſſoient pas d'etre encore les objets du reſſentiment de la Reine. A l'égard du Chancelier, le Cardinal repréſenta ſi vivement le ſervice qu'il avoit rendu dans le Parlement au ſujet de la Régence, que la Reine ſe détermina enfin à le ſouffrir ; mais Bouthilier eut ordre vers la fin de l'année de ſe retirer ; & la place de Surintendant des Finances fut donnée au Préſident le Bailleul (*d*), homme d'une intégrité incorruptible, mais trop doux pour cet emploi ; par cette raiſon on lui donna pour adjoint d'abord M. d'Avaux, & enſuite M. Emery. Cela fut avantageux au Chancelier, car ſi on lui avoit ôté les ſceaux on les auroit donnés au Préſident, M. Chavigni eut ordre de ſe défaire de ſa charge de Secretaire d'Etat. La Reine le haïſſoit à cauſe des limitations contenues dans la Déclaration du feu Roi, tandis qu'il croioit avoir bien mérité en empêchant qu'il n'y en eût davantage, à quoi le Roi avoit été très-porté. Le Cardinal Mazarin lui avoit de grandes obligations, & peut-être ſe ſeroit-il intéreſſé avec plus de chaleur pour lui, ſi ſa capacité eût été moins connue, ou qu'il eût eu moins d'expérience dans les affaires. Sa place fut donnée au Comte de Brienne (*e*), qui avoit vendu la ſienne ; pour garder néanmoins quelques meſures avec M. de Chavigni, le Cardinal lui procura l'entrée au Conſeil. En conſéquence des Préliminaires ſignés à Hambourg MM. de Longueville, d'Avaux & Servien, allerent en qualité de Plénipotentiaires en Allemagne en paſſant par la Hollande (*f*).

(*a*) Mem. de Motteville T. I. p. 167, 187.
(*b*) *Henault* p. m. 660. Mem. de Motteville T. I.
(*c*) Mem. de Motteville l. c. *Riencourt* Hiſt. de Louis XIV.
(*d*) Mem. de Brienne *ubi ſup.* p. 182.
(*e*) Les mêmes, p. 185.
(*f*) Abregé Chronol. de l'Hiſt. de France T. XII. p. 252.

SECTION XIII. *Regne de* Louis XIV. *jusqu'à la Paix des Pyrenées.*

Continuation de la guerre en Allemagne & en Italie. 1644.

La Reine & son Ministre étoient obligés à de grandes complaisances pour le Duc d'Orléans & pour le Prince de Condé; & les choses alloient d'autant mieux, que le peu de sincerité de part & d'autre, les engageoit à se conduire avec d'autant plus de circonspection. Le Duc témoigna souhaiter d'avoir le commandement d'une Armée, & on ne put le lui refuser. Il fut réglé qu'il commanderoit dans les Pays-Bas, parcequ'il y avoit le plus d'espérance qu'il agiroit avec succès. La difficulté de rétablir les affaires en Allemagne, bien loin d'effrayer le Duc d'Enguien, l'engagea à accepter le commandement dans ce Pays-là, aiant sous lui les Maréchaux de Grammont & de Turenne. Les Plénipotentiaires en passant par la Hollande, conclurent un nouveau Traité avec les Etats Généraux, auxquels ils donnerent le titre de *Hauts & puissans Seigneurs* (*a*); le Prince d'Orange promit d'agir de concert avec Monsieur, auquel il conseilla d'attaquer Dunquerque & Gravelines. On renouvella aussi le Traité d'alliance avec le Portugal, & on accorda un subside à Ragotski, qui fit une irruption en Hongrie, & par là une diversion fort nécessaire en faveur des Suedois. Le Général Merci, qui commandoit l'Armée Bavaroise avoit pris Fribourg, avant que les François fussent en état de paroitre en campagne, au moins avec une Armée capable de lui faire tête. A la fin, le Duc d'Enguien aiant rassemblé environ vingt-six mille hommes marcha au Général Merci, qui étoit campé fort avantageusement pour couvrir sa nouvelle conquête. Il attaqua ses retranchemens le 3 d'Août, & les força avec beaucoup de peine d'un côté. Merci decampe alors, va se poster sur une montagne & s'y retranche aussi fortement qu'il l'avoit été; le Duc l'attaque le 5, mais sans pouvoir le forcer; mais le 9 Merci quitta son poste, laissant six pieces de Canon avec une partie de son bagage, & fit une belle & glorieuse retraite (*b*). Le Duc d'Enguien, sans s'arreter à reprendre Fribourg, prit la résolution de se rendre maître du Rhin. Il alla attaquer Philipsbourg, qui se rendit le 9 de Septembre. Cette prise fut suivie de celle de Maience, de Worms & d'Oppenheim, & le Maréchal de Turenne s'empara de toutes les places le long du Rhin jusqu'à Landau (*c*). Il ne se passa rien de fort important en Italie; le Prince Thomas prit Santia, après un long siege, & obligea les Espagnols d'abandonner le Château d'Ast, qu'ils avoient surpris (*d*) Le Pape Urbain VIII. étant mort la France s'opposa à l'élevation du Cardinal Pamphilio; mais le Cardinal Antoine Barberin, en ce tems-là Protecteur de France, aiant été gagné, & l'Ambassadeur de France qui se confioit trop en lui, trompé, Pamphilio fut élevé au Papat & prit le nom d'Innocent X. La Cour de France en fut si piquée, qu'elle ôta au Cardinal Antoine la protection des affaires de France; l'Ambassadeur fut rappellé & disgracié (*e*).

(*a*) Corps Univ. Diplomatique du Droit des Gens, T. VI. p. 294 *Henault.*, p. m. 666.

(*b*) *Quinci* Hist. Milit. de Louis XIV. T. I. p. 22. Hist. du Prince de Condé, p. 69 & suiv.

(*c*) Hist. du Prince de Condé, p. 79 88.

(*d*) *Quinci* ubi sup p 34, 35.

(*e*) Mem. de Brienne *ubi sup.* p. 228, 229. Mem. de Motteville T. I. p. 233.

Le Maréchal de la Mothe est battu devant Lérida.

Le Maréchal de la Mothe qui commandoit toujours en Catalogne, fut obligé de lever le siege de Tarragone, pour marcher au secours de Lérida, que le Roi Catholique assiegeoit en personne. Le Maréchal, quoiqu'avec une Armée inférieure, livra bataille à l'ennemi le 15 de Mai; & eut le malheur d'être battu avec perte de deux mille hommes, de son canon & de son bagage. Il ne laissa pas de donner dans cette occasion une grande preuve de son habileté & de sa présence d'esprit, en fesant entrer un grand convoi de vivres dans la Place, pendant le feu de l'action; cela n'empêcha point Lerida de se rendre après six semaines de siege (*a*). Nonobstant les services qu'il avoit rendus, le Cardinal Mazarin le rappella, le fit arrêter à Lyon & mettre à Pierre-Encise, en le chargeant beaucoup. Le Maréchal se défendit, en disant que depuis la mort du Cardinal de Richelieu on avoit négligé de lui envoyer les secours nécessaires, & que dans l'action de Lerida il auroit défait les Espagnols, si sa Cavalerie avoit fait son devoir. Il dit même, que cela ne venoit ni de manque de zele & de courage, mais de certains ordres secrets envoyés par M. le Tellier. Le Cardinal voulut lui faire son procès (*b*), mais après avoir traîné à plusieurs tribunaux, le Parlement de Grenoble le justifia pleinement quatre ans après, & il sortit de prison, nonobstant tout ce qu'on avoit pu faire contre lui.

Le Duc d'Orléans prend Gravelines & revient à la Cour.

Le Duc d'Orléans, aiant sous lui les Maréchaux de la Meilleraye & de Gassion, entra en Flandres, & contre l'avis du Prince d'Orange investit Gravelines, après s'être saisi de plusieurs Forts qui couvroient la Place (*c*) Les Etats-Généraux promirent d'envoyer une Flotte pour en faciliter la prise, elle s'avança effectivement sous le commandement du fameux Amiral Tromp; mais il arriva trop tard pour rendre beaucoup de service, & le Gouverneur Don Fernand de Solis fut obligé de se rendre le 28 de Juillet, après quarante-huit jours de tranchée ouverte (*d*). Le 7 de Septembre, le Prince d'Orange prit le Sas de Gand (*e*), Place d'une grande importance, qui est toujours depuis restée à la République, & qui donne à ses Troupes l'entrée libre dans le Brabant. Le Duc d'Orléans ambitionnoit de la réputation, mais il n'aimoit pas à s'engager en des entreprises difficiles ou périlleuses, desorte qu'il ne se fit plus rien d'important de ce côté-là. Il ne laissa pas d'être reçu à son retour à la Cour, avec toutes les démonstrations possibles de respect (*f*); ce qui lui fit grand plaisir.

Commencement des brouilleries qui donnerent lieu à la guerre civile.

Les démarches précipitées de la Reine au commencement de sa Régence donnerent lieu aux brouilleries qui commencerent bientôt à troubler le Royaume. Le Conseil d'Etat aiant mis un impôt sur les nouvelles Maisons bâties contre les termes de l'Edit pour fixer l'étendue de Paris, cela causa une sédition parmi le Peuple, dont le Parlement prit le parti. On pensa d'abord à la reprimer par la force, mais la modération naturelle de Mazarin fit changer d'avis, & la Reine, par reconnoissance de l'af-

(*a*) Hist. de Louis XIV. T. I. p. 44.

(*b*) Mem. de Motteville T. II. p. 36, 47, 56, 373.

(*c*) Mem. de Puysegur p. 244.

(*d*) *Quinci* Hist. Milit. de Louis XIV, T. I. p. 19.

(*e*) Mem. de Frederic Henri Prince d'Orange p. 322. in 4to.

(*f*) Mem. de Brienne T. II. p. 226.

Section XIII. *Regne de* Louis XIV. *jusqu'à la Paix des Pyrenées.*

fection que les Parisiens lui avoient toujours témoignée leur pardonna (*a*). Cela n'empêcha point que la Cour n'eût de nouvelles disputes avec le Parlement, qui voyoit que l'occasion étoit favorable d'étendre son autorité. La Reine manda des Députés de la Cour, & les fit reprimander par le Chancelier (*b*), mais avec peu d'effet. Ceux qui composoient ce Corps résolurent de faire du compliment que la Reine leur avoit fait une concession, & la firent bien repentir de la promesse qu'elle avoit faite de prendre leurs avis & de les suivre. Si l'esprit qui les animoit avoit été réellement, ce qu'il paroissoit, un vrai zele pour le bien de l'Etat, & un sincere desir de contribuer au soulagement du peuple, il auroit été très-louable, & vraisemblablement il l'auroit emporté, si l'on avoit suivi des voies modérées. Mais ce n'étoit rien moins que cela; M. de Châteauneuf sorti de prison & qui avoit eu permission de venir demeurer dans la Maison de Mont-rouge étoit le principal auteur de ces dissensions. Il s'étoit promis de succeder au Cardinal de Richelieu, ou au moins d'avoir les Sceaux; se voiant trompé dans ses vues, il oublia la grace qu'on lui avoit faite, & inspira par les discours qu'il tenoit à tous ceux qui venoient le voir, au Parlement l'envie de controler le Gouvernement, & d'y avoir part en en blâmant la conduite (*c*). La maladie dont le Cardinal Mazarin fut attaqué fut un autre malheur (*d*); elle retarda le cours des affaires, & fit paroitre une multitude de Prétendans; mais en même tems elle fournit un prétexte du peu de vigueur qu'on témoignoit pour le maintien de l'autorité Royale. Mazarin, qui entendoit fort bien les affaires étrangeres, ne connoissoit pas aussi bien les intérêts domestiques de la France, & ne put jamais se resoudre à renoncer à cet équitable principe, que la Reine tenant la Régence du Parlement, elle ne pouvoit avec bienséance le traiter durement. Ce Ministre, si doux en apparence, en agit lui-même fort durement avec le Duc Charles de Lorraine, en lui prescrivant des conditions qu'un Souverain ne pouvoit accepter. Le Duc qui avoit sa politique particuliere, s'en apperçut bientôt, mais continua de négocier; il fit modérer quelques articles, expliquer d'autres, & conclut à la fin (*e*). Sa vue étoit de se ménager de meilleures conditions avec les Espagnols, ainsi qu'il fit, après quoi il refusa de ratifier le Traité avec le Cardinal, ensorte qu'à la fin l'obstination de ce Ministre fut cause que le Duc gagna seul à l'affaire. La Reine d'Angleterre, que les troubles de ce Royaume avoient obligée de se réfugier en France, aiant passé quelques mois aux eaux de Bourbon, vint passer l'hiver à Paris, où elle fut traitée avec beaucoup de respect. Le 6 d'Octobre mourut Elizabeth de France, Reine d'Espagne, fort regrettée (*f*). Elle commençoit à avoir du credit dans le Conseil d'Espagne & s'en servoit pour procurer le soulagement du peuple.

Le Maréchal de Tu-

Léonard Torstenson, Général des Suedois, aiant remporté une grande Victoire sur les Impériaux à Tabor, le 6 de Mars, envoya le Général Ro-

(*a*) Les mêmes p. 227.
(*b*) Mem. d'Omer Talon T. III.
(*c*) Mem. de Motteville T. I.
(*d*) Mem. de Brienne *ubi sup.* p. 229.
(*e*) Corps Univ. Diplomatique T. VI. P. I. p. 300.
(*f*) Mem. de Motteville T. I. p. 283, 289.

Rosen avec un corps de Cavalerie joindre le Maréchal de Turenne, qui s'avançoit vers la Franconie. Il passa le Rhin & le Mein, & détacha Rosen pour observer les mouvemens du Général Merci, qui ne le cédoit en habileté à aucun Capitaine, & continuoit à se retirer. Rosen, après l'avoir suivi quatre jours, vint réjoindre le Maréchal de Turenne, & lui rapporta que les ennemis s'étoient retirés. Là-dessus, le Maréchal cédant à l'importunité des Allemands, & à cause que la saison devenoit rude, mit les Troupes en quartiers de rafraichissement. Merci l'avoit prévu, & avoit suivi Rosen lentement; le 5 de Mai, il attaqua les quartiers des François à Mariendal, les emporta sans peine, fit un grand carnage, & prit six pieces de Canon avec tout le bagage. Turenne repassa le Mein, & se retira sous Philipsbourg. C'est là seule disgrace que ce Maréchal ait jamais essuyée, & c'est peut-être ce qui le rendit si humble dans ses victoires. Au moins est-il certain, que quand on le louoit de celles-ci, il rappelloit toujours l'affaire de Mariendal, & donnoit à Merci les louanges qu'on vouloit lui donner à lui-même. Le Duc d'Enguien, destiné à commander en Allemagne, accourut à son secours, après avoir aidé en chemin au Marquis de Villeroi à prendre la Motte, où le Duc de Lorraine avoit toujours garnison; & où Magalotti, Officier Italien, à qui le Cardinal destinoit le bâton de Maréchal, avoit été tué.

Turenne surpris par Merci. 1645.

Les Troupes Françoises s'étant réunies, marcherent sous les ordres du Duc & des Maréchaux de Grammont & de Turenne, pour assieger Heilbron. S'étant rendus maîtres de Wimphen, qui leur ouvroit un passage sur le Nekre, ils s'avancerent vers Nortlingue; ils trouverent proche de cette ville le Général Merci, posté encore plus avantageusement qu'à Fribourg. Le Duc d'Enguien ne laissa pas de se déterminer à l'attaquer, ce qu'il fit le 3 d'Août. Il donna au Maréchal de Grammont le commandement de l'aile droite, qui étoit opposée aux Bavarois; le Marquis de Castelnau étoit au centre; le Maréchal de Turenne commandoit l'aile gauche où étoit toute la Cavalerie Allemande, & étoit opposée à l'aile droite des ennemis, où le Général Merci se trouvoit. Le Duc ne prit aucun poste particulier. L'action commença par l'attaque d'un village où les Bavarois s'étoient retranchés; le Marquis de Castelnau s'y porta avec beaucoup de vigueur; il fut sur le point d'être repoussé, mais le Duc d'Enguien étant venu à son secours ce poste fut emporté (*a*). Le Maréchal de Turenne força avec beaucoup de peine une éminence qui étoit entre le village & l'aile droite des ennemis, qu'il mit en déroute avec un grand carnage; & le Général Merci fut tué sur la place (*b*). Le Maréchal de Grammont avec l'aile qu'il commandoit fut battu & fait prisonnier; & si le Général Gleen ne s'étoit pas arrêté à vouloir entreprendre de piller le bagage, il auroit pu faire changer la fortune de cette journée, ou au moins faire une honorable retraite, mais ses Troupes aiant été dispersées par les vainqueurs il fut lui-même fait prisonnier. Les Impériaux eurent deux mille hommes de tués & treize-cens prisonniers, & on leur prit quinze pieces de Ca-

Bataille de Nortlingue où Merci est tué.

(*a*) Hist. du Prince de Condé p. 98. (*b*) Hist. du Pr. de Condé *ubi sup.* Hist. de Mazarin T. I, p. 294.

Section XIII. *Regne de Louis XIV. jusqu'à la Paix de Pyrenées.*

non, mais la victoire couta cher aux François. Nortlingue & Dunkespiel se rendirent, & l'Armée victorieuse alla investir Heilbron (*a*). Le Duc d'Enguien étant tombé malade, laissa le commandement de l'Armée au Maréchal de Turenne qui continua le siege de Heilbron, mais il fut obligé de le lever, à l'approche de l'Archiduc Léopold & du Général Galas, qui venoient au secours de la Place avec une Armée supérieure à la sienne (*b*). Les Impériaux aiant repris Nortlingue & Dunkespiel, entrerent en quartiers d'hiver. Le Maréchal étoit sur le point d'en faire autant, quand il apprit qu'il n'y avoit qu'une garnison fort foible dans Treves; il s'avança donc à l'improviste de ce côté-là & investit la Place, qui se rendit le 19 de Novembre (*c*), M. de Turenne y rétablit l'Electeur, dont les Plénipotentiaires François à Munster avoient obtenu la liberté. C'étoit la seule chose importante qu'ils firent dans l'espace de deux ans, à cause de la mesintelligence qui étoit entre eux. M. Servien avoit la confiance du Ministre, le Duc de Longueville croyoit qu'elle lui étoit due par sa qualité, pendant que le Public pensoit que M. d'Avaux étoit celui qui la méritoit le plus (*d*).

Affaires d'Italie.

Du côté d'Italie il y eut un Traité conclu le 3 d'Avril entre le Roi & la Duchesse de Savoye, en vertu duquel le jeune Duc rentra dans Turin & dans toutes les autres Places où il y avoit garnison Françoise. L'exécution de ce Traité prit tant de tems, que les Espagnols en auroient pu tirer avantage, si leurs forces dans le Milanés avoient été à peu près aussi considerables, que dans les tems passés; mais, pour dire la vérité, cette longue guerre avoit tellement épuisé les deux Couronnes, que dans les lieux éloignés on n'agissoit qu'avec langueur. Durant la campagne d'Eté, lorsque les Espagnols avoient pour ainsi dire le champ libre, le Marquis de Serra qui commandoit dans le Milanés, se rendit seulement maître du Château de Capriara, qu'il rasa. Dans l'Automne le Prince Thomas se mit en campagne avec les Troupes Françoises & Piémontoises, & assiegea Rocca de Vigevano, qui se rendit le 12 de Septembre (*e*). Mais bien que la campagne finit par là, nous ne pouvons encore quitter l'Italie. Innocent X. qui devoit son exaltation aux Barberins, ne fut pas sitôt affermi sur le siege Pontifical, qu'il les maltraita, quoiqu'ils lui eussent sacrifié leur attachement à la France; & ils furent obligés d'avoir recours à la protection de cette Couronne, ou pour mieux dire à celle du Cardinal, qui par son crédit seul fit qu'elle s'intéressa fortement en leur faveur. Le Cardinal Antoine Barberin & son Frere Thadée Préfet de Rome, avec sa famille se retirerent à Paris, où ils furent reçus avec tous les égards possibles (*f*). Nous ne pouvons entrer dans le détail des motifs du Cardinal Mazarin, dont les uns ont blâmé la conduite, tandis que les autres l'ont louée. Il suffira de dire que les Barberins apporterent avec eux de grosses sommes,

(*a*) Mem de Motteville T. I p. 304. 305.
(*b*) Hist. du Pr. de Condé [illegible]
(*c*) *Daniel* Journ. Hist. de Louis XIV.
(*d*) *Vittorio Siri* Mercur. T. IV. P. I. p. 299.
(*e*) Abregé Chronol. de l'Hist. de France T. XI. p. 266. *Henault* p. m. 676.
(*f*) Mem. de Motteville T. I. p. 281, 282. *Henault* ubi sup.

qu'ils prêterent de bonne grace pour pouſſer la guerre en Italie; en conſideration dequoi Mazarin donna au Cardinal l'Archevêché de Rheims & la charge de Grand Aumônier de France.

SECTION XIII. Regne de Louis XIV. jusqu'à la Paix des Pyrenées.

Le Miniſtre fut obligé pour ſon propre honneur de veiller ſoigneuſement aux affaires de Catalogne, où le Maréchal de la Mothe avoit été remplacé par le Comte de Harcourt avec le titre de Viceroi. Il ouvrit la campagne vers la fin de Mars par le ſiege de Roſe, Port important, fort par ſa ſituation, bien fortifié, & où il y avoit une garniſon de trois mille hommes de pied & de trois-cens chevaux. Le Comte du Pleſſis-Praſlin commandoit le ſiege, & le Comte de Harcourt le couvroit. La Place fut bien défendue, & Don André de Cantelme, qui commandoit l'Armée Eſpagnole, ne ſe trouva pas aſſez fort pour en entreprendre le ſecours, deſorte qu'elle ſe rendit le dernier de Mai, après quarante-neuf jours de tranchée ouverte (*a*). Le Comte fut fait Marechal de France, & on l'envoya auſſitôt en Piemont, pour ſeconder le Prince Thomas (*b*). Après ſon départ le Comte de Harcourt paſſa la Segre pour combattre les Eſpagnols, qui étoient campés entre Liorens & Balaguier. La bataille ſe donna le 22 de Juin, les Eſpagnols furent battus avec perte de trois mille hommes, tues ou priſonniers, cette victoire fut ſuivie de la priſe de Balaguier (*c*). Le plus mémorable événement de cette année fut la dangereuſe conſpiration trâmée par la Baronne d'Alby pour remettre Barcelone entre les mains des Eſpagnols; un grand nombre des habitans étoient entrés dans le complot; mais il fut découvert ſur le point de l'exécution par la grande vigilance du Gouverneur, qui fit avertir le Viceroi; quelques-uns des principaux conjurés furent exécutés (*d*), & on mit les mécontens dans l'impuiſſance de remuer deſormais.

Le Comte de Harcourt prend Roſe & bat les Eſpagnols à Liorens.

Les plus grands efforts ſe firent du côté de la Flandres, ou commandoit le Duc d'Orléans, aiant ſous lui le Maréchal de Gaſſion & le Comte de Rantzau. Les Eſpagnols étoient foibles, & la grande diverſion que fit le Prince d'Orange facilita les progrès des François. Caſſel fut emporté d'aſſaut, ce qui fraya le chemin à Mardyk. Ce n'étoit alors qu'un Fort très-bien fortifié & couvert de marais. Les Eſpagnols y avoient mis une garniſon de douze-cens hommes, avec les munitions & les vivres néceſſaires, & le Général Picolomini étoit dans le voiſinage avec ſon Armée, pour donner aux aſſieges tout le ſecours poſſible. Le ſiege ſe fit avec beaucoup de circonſpection, & la Flotte Hollandoiſe commandée par l'Amiral Tromp bloqua la Place par Mer. Elle ſe rendit le 10 de Juillet après vingt jours de tranchée ouverte (*e*); & le Comte de Rantzau fut fait Maréchal de France, après avoir abjuré la Religion Proteſtante. Pour aſſurer cette conquête, le Maréchal de Gaſſion fut envoyé pour s'emparer du Fort de

Campagne en Flandres.

(*a*) *Henault* p. m. 674. *Quinci* Hiſt. Milit. T. I. p. 50.

(*b*) Mem. de divers exploits & actions du Maréchal du Pleſſis-Praſlin, Paris 1676. 4to.

(*c*) Faſtes des Rois de France T. II. p. 298.

(*d*) Voyez Conjuration de la Donna Hyppolite d'Arragon, Baronne d'Alby ſur la ville de Barcelone, dans le *Recueil de diverſes Pieces curieuſes pour ſervir à l'Hiſtoire*, p. 43 & ſuiv. Cologne 1664. *Cit. du Trad.*

(*e*) *Quinci* T. I. p. 37.

SECTION XIII Regne de Louis XIV. jusqu'à la Paix des Pyrenées.

Link, qu'il prit encore dans le même mois, aiant été blessé dans l'attaque (a). Les deux Maréchaux attaquerent ensuite Bourbourg, qui se rendit au bout de dix jours, & la garnison resta prisonniere de guerre. Menin, Bethune, Lilers suivirent, pendant que le Prince d'Orange étoit occupé au siege de Hulst, Place forte & importante. Les Espagnols le voiant occupé, assemblerent toutes les forces qu'ils avoient en Flandres, pour reprendre quelques-unes des Places qu'ils avoient perdues; ils y réussirent, car ils reprirent Cassel & Mardyk (b); mais d'un autre côté le Prince d'Orange prit Hulst le 14 de Novembre, après quoi les Armées entrerent en quartiers d'hiver.

Nouvelles disputes avec le Parlement, & autres causes de l'embarras du Cardinal.

Cependant le Cardinal se trouvoit tous les jours en de nouveaux embarras avec le Parlement; souvent il ne s'agissoit que de bagatelles, desorte qu'il étoit visible que ce grand & puissant corps prenoit plaisir à troubler & à embarasser son Ministere. Il ne laissoit pas d'avoir quelques amis, qui lui conseilloient d'agir avec vigueur, & de faire sentir au Parlement, que quoique les Rois soient mineurs, l'autorité Royale ne se ressent point de leur jeunesse & est toujours la même, & qu'aiant déclaré la Reine seule Régente, ils lui devoient la même obéissance que ses autres sujets. Mais le Cardinal consideroit qu'il étoit étranger, qui n'avoit d'autre appui que la Reine; il n'avoit pas de justes idées de la constitution de la France, & adoptoit implicitement ce que les autres lui en disoient; d'ailleurs il avoit aussi plusieurs faux amis, qui ou prenoient plaisir, ou avoient intérêt à le voir embarrassé, desorte qu'il ne savoit quel parti prendre. La Reine ne manquoit pas de fermeté, au contraire dans les audiences qu'elle donnoit aux Députés du Parlement, elle marquoit beaucoup de résolution & de dignité, & le Chancelier fesoit fort bien son devoir dans ces occasions. Les Parlementaires ne laissoient pas de gagner quelque chose à chaque dispute, ce qui les encourageoit à en susciter une nouvelle, aussitôt que l'autre étoit terminée. A l'égard des levées d'argent, on jugea à-propos de faire agir le Roi lui-même; il vint en personne tenir son lit de Justice, & conformément à la coutume, les Edits furent enrégistrés par respect pour la présence du Roi, sans opposition (c). Pour tirer le meilleur parti possible de cet expédient, le Roi porta dix-neuf Edits Bursaux en même tems; cela fournit une si belle occasion, que l'Avocat Général Omer Talon fit un discours éloquent & hardi, auquel la Reine, plus attentive au spectacle qu'à l'importance de ce qui se passoit, ne put s'empêcher d'applaudir (d); ce ne fut pas aussi sans bien des complaisances, qu'une affaire de si grande conséquence passa, & encore même avec bien des difficultés. Le Cardinal n'étoit pas moins embarrassé des Négociations à Munster; les Espagnols y travailloient assidument & avec beaucoup d'adresse à détacher les Etats Généraux de la France, & l'Empereur en fesoit autant à l'égard des Suedois. Mazarin fit paroitre plus d'habileté sur cet article, & avec l'assi-

(a) Hist. du Maréchal de Gassion, T. III. p. 115 Cit. du Trad.
(b) Mem. de Bussi Rabutin T. I. p. 78, 79.
(c) Mem. d'Omer Talon T. III.
(d) Mem. de Motteville T. I. p. 311, 312.

ſtance du Comte de Brienne, il mit les Plénipotentiaires de France en état de lier bien leur partie avec leurs Alliés (*a*).

Section XIII. Regne de Louis XIV. jusqu'à la Paix des Pyrenées.

Ladislas Roi de Pologne aiant demandé la Princeſſe Marie de Gonzague en mariage, le Traité fut bientôt conclu, & le 6 de Novembre les Ambaſſadeurs Polonois épouſerent la Princeſſe au nom de leur Maître (*b*). La Maréchale de Guebriant la conduiſit en Pologne, & fut la premiere & peut-être ſera-t-elle la derniere, qui eut le titre d'Ambaſſadrice, qu'elle ſoutint très-bien. Quelques mauvais contes avoient paſſé à Varſovie avant elle, & avoient fait tant d'impreſſion ſur l'eſprit du Roi qu'il avoit preſque perdu l'envie de ſe voir marié; mais l'Ambaſſadrice ménagea ſi bien l'affaire que non ſeulement elle vit la Princeſſe ſur le trône, mais que le Roi conçut pour elle-même une ſi haute eſtime, qu'il voulut qu'on lui rendit les mêmes honneurs, qu'on avoit fait à l'Archiducheſſe qui avoit amené ſa premiere femme en Pologne (*c*). Cette même année l'héritiere de l'illuſtre Maiſon de Rohan épouſa le chevalier Chabot, deſcendu de l'Amiral de ce nom, qui n'étoit rien moins que riche. La mere de cette Demoiſelle en fut ſi irritée, qu'elle fit paroitre un jeune homme, nommé Tancrede, qu'elle aſſuroit être ſon fils & celui du Duc de Rohan, & par conſéquent le légitime héritier de la Famille; cela donna lieu à un long procès, qui fut décidé en faveur de ſa fille, contre un fils qui paroiſſoit dans une circonſtance ſi critique (*d*).

Mariage de la Princeſſe Marie de Gonzague & de Mlle de Rohan.

Louis XIV. aiant ſept ans accomplis, on jugea qu'il étoit tems de le retirer des mains des femmes. Mais comme l'éducation de ce Prince étoit de la derniere conſéquence pour la Reine & pour ſon Miniſtre, on jugea à-propos de la confier au Cardinal lui-même, qui fut créé par Lettres Patentes Surintendant de l'éducation du Roi (*e*). Le Marquis de Villeroi, créé Maréchal, fut nommé ſon Gouverneur, & l'Abbé de Beaumont, plus connu ſous le nom de Peréfixe, depuis Archevêque de Paris, ſon Précepteur (*f*). Mais ſoit que ce fût par la faute de ce dernier, comme on le prétend communément, ſoit qu'effectivement le Roi n'eût pas de diſpoſition à apprendre les langues, il eſt certain qu'il ne fit pas grand progrès dans ce qu'on appelle les Sciences; mais d'autre part il n'eſt pas moins certain, qu'il apprit par la converſation du Maréchal de Villeroi & du Cardinal même, ce qu'il convient le plus à un Roi de ſavoir, qu'il s'accoutuma à penſer avant que de parler, & à juger des perſonnes & des affaires ſans préjugé & ſans paſſion. La calomnie a imputé à la Reine & au Cardinal le deſſein de l'élever dans l'ignorance, pour le gouverner plus aiſément, & pour demeurer plus longtems les maîtres; mais l'attachement du Roi pour le Cardinal, ſon affection & ſon reſpect pour le Maréchal de Villeroi ſemblent détruire des ſoupçons de cette nature. Il eſt certain que le Cardinal ſentoit lui-même les défauts de l'éducation du Roi; mais qu'en

Le Roi eſt tiré des mains des femmes, & le Maréchal de Villeroi eſt nommé ſon Gouverneur. 1646.

(*a*) Negociations ſecretes de Munſter &c. T. I.

(*b*) Mem. de Motteville T. I. p. 319 321.

(*c*) Les mêmes p. 337-340. *Henault* p. m. 677.

(*d*) Mem. de Motteville *ubi ſup.* p 313.

(*e*) Les mêmes, p 347.

(*f*) *De Voltaire*, Siecle de Louis XIV. T. II. p. 4. Berlin 1751 in 12.

Section XIII. Regne de Louis XIV. jusqu'à la Paix des Pyrenées.

même tems il difoit, qu'ils étoient en grande partie inévitables, & qu'il avoit travaillé avec quelque fuccès à les corriger, à mefure que le Roi avançoit en âge, autant qu'il lui avoit été poffible; & les perfonnes impartiales ont jugé qu'il ne difoit rien à cet égard de contraire à la vérité (*a*). Cela n'a pas empêché qu'on n'ait été perfuadé que ce n'eft pas fans fondement que fon Précepteur a été blâmé, & qu'on s'apperçut trop tard qu'il manquoit des talens néceffaires pour le pofte qu'on lui avoit confié.

Difputes dans le Parlement & retardement des Négociations à Munfter.

Les Préfidens Gayan & Barillon étant morts vers la fin de l'année précedente, cet événement reveilla la mauvaife humeur du Parlement au commencement de celle-ci, par deux raifons. La premiere étoit, que le Préfident Barillon mourut dans la Citadelle de Pignerol, où il avoit été envoyé comme l'auteur de la premiere querelle. C'étoit un Magiftrat qui avoit de grands talens & de la probité, mais d'une fi étrange humeur, qu'il étoit toujours à la tête de quelque Parti. Il avoit été conftamment attaché à la Reine, pendant fes disgraces, & l'avoit fort fervie pour faire annuller les limitations de la Déclaration du Roi. Mais après cela, il fut le premier à murmurer contre la Cour, & le dernier à s'appaifer; enforte qu'après avoir fouvent eu de la condefcendance pour fes caprices, & facrifié beaucoup à fon reffentiment, la Reine l'avoit fait arrêter malgré elle, & l'avoit envoyé à Pignerol (*b*). La feconde raifon qui donna lieu au mécontentement du Parlement, c'eft qu'on donna les deux places de Préfident à deux jeunes Confeillers, en leur accordant une difpenfe d'âge. La Cour aiant cedé, les Chambres eurent querelle enfemble, comme fi la paix & le foin de faire leur devoir, euffent été le plus infupportable de leurs griefs. Durant ces débats ils avancerent un peu trop ouvertement une maxime, qu'il leur importoit le plus de cacher, *qu'ils regardoient l'Autorité Royale comme incomplette pendant une Minorité* (*c*). L'embarras caufé par ces animofités hors de faifon étoit moins grand encore que celui que donnoit la divifion entre les Plénipotentiaires à Munfter, où les Miniftres de l'Empereur & de l'Efpagne fefoient tous leurs efforts pour féparer la France de fes Alliés. Le Roi Catholique propofa entre autres chofes, de laiffer à la Reine Régente à regler les conditions de la Paix, en déclarant, qu'il étoit fi perfuadé de fa fageffe & de fa Religion, qu'il étoit prêt à s'en rapporter à elle pour accommoder les différends entre fon Frere & fon Fils. Mais par le confeil de Mazarin, la Reine, après avoir témoigné combien elle étoit fenfible à la confiance du Roi fon frere, déclara que dans une affaire d'une fi grande importance, elle ne pouvoit s'en rapporter à elle-même, & qu'elle n'entendroit jamais à aucune condition de paix que de concert avec fes Alliés, & qu'elle ne traiteroit point ailleurs qu'à Munfter (*d*). Le Traité avec les Etats Généraux fut renouvellé (*e*), & les mefures neceffaires pour continuer la guerre aiant été prifes, les Troupes eurent permiffion d'agir, comme fi

(*a*) Hift. de Louis XIV. T. I. p. 163, 164.
(*b*) Mem. d'Omer Talon T. IV. p. 57. Mem. de Motteville T. I. p. 226, 227.
(*c*) Mem. d'Omer Talon *ubi fup.*
(*d*) Hift. de Louis XIV. *l. c* p. 170, 171.
(*e*) Corps Univ. Diplom. T. VI. P. I. p. 343.

l'on avoit perdu toute espérance de Paix. Ceux qui prétendent que Richelieu avoit commencé cette guerre pour se rendre nécessaire à son Maître, peuvent avec autant de raison soutenir, que Mazarin la continua pour maintenir son autorité, en maintenant celle de sa Maitresse. Il est certain que ses ennemis lui ont toujours reproché, qu'il n'avoit nullement envie de la Paix générale, quoiqu'il fit profession du contraire.

Section XIII. Regne de Louis XIV. jusqu'à la Paix de Pyrenées.

Campagne d'Allemagne & d'Italie, où le Cardinal force le Pape de plier.

Le Maréchal de Turenne commandoit en Allemagne, le seul endroit où la situation des affaires publiques ne permettoit pas au Cardinal de faire grand chose. Toute l'Armée n'étoit que de huit mille hommes, & tout ce qu'on pouvoit espérer, c'étoit que le Maréchal tâcheroit de se joindre aux Suedois, ce qui étoit suivant les apparences très-difficile, sinon impossible. Turenne lui-même regarda ce projet comme chimérique & fit des dispositions fort différentes. Il engagea enfin le Landgrave de faire un Pont près de Wesel, sur lequel il passa le Rhin, & marcha avec tant de diligence qu'il entra en Baviere, sans que les Impériaux pussent l'atteindre; là il joignit les Suedois & assiegea Augsbourg (*a*), il fut néanmoins contraint de lever le siege au mois d'Octobre. Cependant cette jonction avec les Suedois détermina principalement les Electeurs de Baviere & de Cologne à conclure un Traité de neutralité, pour sauver leur Pays (*b*); ce qui fut aussi avantageux à la France, qu'auroit pu l'être une Victoire. Ce qui fut cause que l'Armée étoit si foible en Allemagne, c'est qu'on fit de grands efforts en Italie; le Cardinal Mazarin étant résolu d'employer toutes les forces de la France pour humilier le Pape; Innocent X., non seulement persécutoit toujours les Barberins, mais avoit refusé le chapeau de Cardinal à l'Archevêque d'Aix, frere de Mazarin; il avoit même donné une Bulle pour obliger tous les Cardinaux de resider à Rome, & de ne s'en absenter que par sa permission expresse (*c*). Mazarin connoissoit à fond la Cour de Rome, & savoit que la crainte seule pouvoit la rendre souple. Le Prince Thomas eut ordre d'assieger Orbitello sur les côtes de Toscane; le Duc de Brezé eut le commandement d'une Flotte, sur laquelle il y avoit cinq mille François pour renforcer l'Armée du Prince de Savoye. La Flotte Espagnole commandée par Pimentel vint au secours de la Place; le Duc de Brezé mit à la voile pour la combattre, ce qu'il fit le 14 de Juin; on dit qu'il avoit l'avantage lorsqu'il fut tué malheureusement par un boulet de canon, à la fleur de son âge, n'aiant que vingt-sept ans (*d*). Le Comte d'Oignon son Vice-Amiral, au lieu de continuer le combat, ou de penser à ce qui pouvoit arriver à l'Armée de terre, prit la route des côtes de France, pour s'assurer de Brouage & des autres Places, dont le Duc de Brezé étoit Gouverneur, en vertu du Testament de Richelieu son oncle. Cette action qui auroit dû semble-t-il causer la disgrace du Comte, fit sa fortune (*e*). Le Prince Thomas après avoir perdu la meilleure partie de

(*a*) *Henault.* p. m. 677.

(*b*) Recueil des Traités de Confédération & d'Alliance entre la Couronne de France & les Princes & Etats Etrangers, *Leonard* T. III. p. 401.

(*c*) Hist. de Louis XIV. T. I. p. 181, 182.

(*d*) Mem. de Motteville T. I. p. 361. Mem. de Navailles p. 36.

(*e*) Hist. de Louis XIV. [illegible]

Section XIII. Regne de Louis XIV. jusqu'à la Paix des Pyrenées.

ses Troupes devant Orbitello, fut contraint de lever le siege. Mazarin ne laissa pas de persister dans sa résolution, fit équipper une Flotte plus puissante, sur laquelle il embarqua un corps de Troupes, & en donna le commandement aux Maréchaux de la Meilleraye & du Plessis-Praslin. Ils prirent Piombino & Portolongone (*a*). Mais la crainte seule de cet Armement avoit déja obligé le Pape de rétablir les Barberins dans leurs dignités. Cela fit beaucoup d'honneur au Cardinal (*b*), parceque dans le tems qu'ils étoient tout-puissans, ils avoient été ses ennemis personnels, bien qu'il eût été leur créature; ainsi la générosité seule le porta à les protéger. Le Duc de Modene encouragé par le succès des armes de France, se déclara pour cette Couronne, & reçut des Troupes Françoises dans son Pays.

Le Comte de Harcourt est obligé de lever le siege de Lerida.

Le Comte de Harcourt commandoit toujours en Catalogne, & se croyoit en possession de battre les Espagnols; ceux-ci après toutes leurs méprises & leurs disgraces furent obligés de confier encore le commandement de leurs Troupes au Marquis de Leganez. Le Comte de Harcourt, bien que son Armée ne fût pas supérieure à celle des Espagnols, projetta de battre d'abord le Marquis & de prendre ensuite Lerida. D'autre part, le Marquis sachant bien que ce n'étoit pas son talent que de donner bataille, l'évita soigneusement. A la fin le Comte investit Lerida, Place forte & bien pourvue de tout. Le Marquis le laissa tranquille pendant six semaines, ensuite harcela ses fourageurs, enfin s'avança en ordre de bataille vers ses retranchemens; il fit cette manœuvre plusieurs fois, & se retira à la fin, comme s'il désespéroit de pouvoir réussir. Dans ces entrefaites, il avoit fait préparer un grand convoi, escorté de quinze-cens hommes d'élite. Le 21 de Novembre ils s'approcherent de la Place d'un côté, tandis qu'il les suivoit à quelque distance de l'autre côté. Le Comte de Harcourt s'apperçut bien que l'affaire étoit sérieuse, fit les dispositions nécessaires pour le bien recevoir, & défendit ses lignes avec beaucoup de courage & d'intrépidité. Mais tandis qu'il étoit occupé d'un côté, les Espagnols qui escortoient le convoi, forcerent un de ses quartiers & entrerent dans Lerida. Aussitôt que le Comte en fut instruit, il leva le siege & se retira en bon ordre, mais il fut obligé d'abandonner son canon & une grande partie de son bagage (*c*). Ce malheur fit oublier tous ses services, & porta le Cardinal à le rappeller. Mais comme il n'étoit pas moins habile Courtisan que grand Capitaine, quoiqu'il arrivât disgracié à la Cour, il n'y eut pas été longtems, qu'il parvint à une haute faveur.

Le Duc d'Orleans prend Courtrai & le Duc d'Enguien Dunquerque.

Du coté de Flandres les Espagnols se mirent en mouvement dès le commencement de Mai, pour renforcer les garnisons des Places les plus exposées. Le Maréchal de Gassion alla à Menin avec deux-cens chevaux; il y apprit que l'Infanterie des ennemis étoit sur un côté du Canal, & leur Cavalerie de l'autre, & marcha si secretement & avec tant de célérité, qu'il surprit six Regimens de Cavalerie, qui étoient dispersés dans des villages

(*a*) Mem. de Motteville l. c. p. 335. Mazarin T. I. p. 42, 43. *Henault* l. c.
(*b*) *Galeazzo* Hist. du Ministere du Card. *Henault* p. m. 779.
(*c*) Mem. de Motteville T. I. p. 392.

troupes, dont il tua une partie, & fit prisonnier ou chassa le reste (a). A l'ouverture de la campagne le Duc d'Orléans commandoit l'Armée, ayant sous lui le Duc d'Enguien avec les Marechaux de Gassion & de Rantzau (b). L'Armée étoit de trente mille hommes, avec laquelle ils investirent vers la mi-Juin Courtrai (c). Les ennemis au nombre de vingt-cinq mille hommes, etoient commandés par le Duc de Lorraine & les Généraux Bec & Lamboi; ils se camperent si proche des François, qu'ils se canonnoient de part & d'autre avec assez de succès. L'Abbé de la Riviere qui ne quittoit pas Monsieur, n'étoit nullement à son aise, & le fesoit voir si fort dans toutes les occasions, & sa timidité influoit tellement, que la réputation de son Maître en souffrit. La Place ne laissa pas de se rendre le 28 de Juin, après quinze jours de tranchee ouverte (d). L'Armée Françoise aiant joint ensuite celle des Hollandois, le Duc de Lorraine se retira sous le canon de Bruges. On s'attendoit à de grands exploits, après la jonction des deux Armees, & elles auroient pu effectivement faire quelque chose de considerables, si les Etats-Generaux & le Prince d'Orange meme n'eussent changé de sentimens, & n'avoient conçu autant d'ombrage de leurs Alliés que de leurs ennemis. Après quelques disputes pour le commandement, ils se séparerent; on ne laissa que six mille François sous les ordres du Marechal de Grammont avec le Prince d'Orange; le reste de l'Armee Françoise marcha vers Courtrai, & peu après assiegea Bergue Saint-Vinox, qui se rendit au bout de trois jours. La prise de cette Place facilita le siege de Mardyk, qui fut fort meurtrier, parceque on ne pouvoit l'investir entierement du coté de Dunquerque, desorte que la garnison étoit relevée aussi facilement, que les Troupes Françoises dans les tranchées. On ne l'auroit certainement pas prise, si les Hollandois pour sauver les apparences, après avoir différé autant qu'ils avoient pu, n'avoient envoyé Tromp avec leur Flotte devant Dunquerque; cela obligea bientôt la Place de capituler, ce qu'elle fit le 24 d'Août, & la garnison resta prisonniere de guerre (e). Le Duc d'Enguien se signala à ce siege, & y fut même blessé, ce qui n'empêcha pas le Duc d'Orléans de lui laisser le commandement de l'Armee, parceque son Favori lui avoit persuadé de retourner à la Cour. Ce changement effraya tellement les Espagnols, que le Marquis de Caracene se retira avec ses Troupes avec tant de précipitation, qu'il abandonna Furnes, & par là facilita l'execution du projet du Duc d'Enguien, qu'il avoit caché jusques là avec soin, & qu'on vit alors qui étoit le siege de Dunquerque. Son Armée étoit si fort diminuée, qu'elle n'etoit plus que de dix mille Fantassins & de cinq mille chevaux; toute son Artillerie consistoit en quinze pieces de gros canon & quelques pieces de campagne. Il y avoit dans Dunquerque une garnison de deux mille cinq-cens hommes de pied & de trois cens chevaux, commandée par le Marquis de Leide. Le Duc d'Enguien, malgré toute la diligence possible, mit trois semaines à finir

SECTION XIII. Regne de Louis XIV. jusqu'à la Paix des Pyrenées.

(a) Abregé Chronol. de l'Hist. de France T. XII. p. 285

(b) Mem. de Puysegur p. 251.

(c) Mem. de Motteville *ubi sup.* p. 367.

(d) Mem. de Puysegur p. 252. Mem de Bussi Rabutin T. I. p. 108

(e) Mem. de Puysegur p. 253.

Section XIII. Regne de Louis XIV. jusqu'à la Paix des Pyrenées.

ses lignes, mais alors aussi parut Tromp avec la Flotte Hollandoise. On ouvrit la tranchée le 24 de Septembre; le siege fut poussé avec vigueur, & la ville se défendit bien; mais comme elle n'avoit nulle espérance d'être secourue, le Duc engagea le Gouverneur à capituler à des conditions honorables, si dans trois jours il ne recevoit pas de secours. La Capitulation fut signée le 7 d'Octobre, & l'Armée Espagnole n'aiant point paru, les François se virent maîtres de cette importante Place (*a*). Le Duc d'Enguien aiant pourvu à la sureté de Courtrai, mit ses Troupes en quartiers d'hiver, & retourna pour recevoir la recompense de ses services à la Cour, où sa présence ne fut néanmoins nullement agréable.

Il demande la Place de Surintendant des Mers, que la Reine prend pour elle-même.

Nous avons déja remarqué que la mort du Duc de Brezé fut regardée comme un événement important, c'est ce qu'il est bon d'expliquer. Le Duc d'Enguien aiant épousé la sœur du Duc prétendit avoir évidemment droit aux Charges & aux Gouvernemens du défunt; le service que rendit le Comte d'Oignon consista en ce qu'il mit la Reine & le Ministre en état de voir comment ils éluderoient la demande du Duc d'Enguien, en se rendant maître de Brouage & des Isles voisines. Le Prince de Condé sollicita vivement, le Duc lui-même écrivit du camp de Mardik en termes très mesurés mais pressans, & ce qu'il y eut de plus extraordinaire, c'est qu'il engagea le Duc d'Orléans d'écrire en sa faveur. La Reine fut si embarrassée qu'elle ne trouva pas d'autre expédient, que celui de Richelieu, pour éluder la demande du Duc, & de se faire expédier pour elle-même le brevet de la Surintendance du Commerce & de la Navigation. Le Parlement fit quelque difficulté de le vérifier, mais il y consentit, lorsqu'il fut instruit de la véritable raison. Quand le Duc d'Enguien vit qu'il étoit impossible d'obtenir ce qu'il souhaittoit, il parut disposé à accepter un équivalent (*b*). On lui offrit les villes qui avoient été détachées de la Lorraine, il les refusa, & proposa de lui donner une Armée suffisante pour conquérir la Franche-Comté, qu'il posséderoit en en fesant hommage à la Couronne de France; mais la Cour n'étoit pas disposée à rétablir l'ancien Duché de Bourgogne, qui avoit autrefois causé tant de peine à la France, entre les mains des Princes du Sang. Pendant le cours de cette dispute mourut le 26 de Décembre Henri de Bourbon, Prince de Condé (*c*), qui avoit de grands défauts & de grandes vertus & réunissoit de bonnes & de mauvaises qualités, qui se rencontrent rarement ensemble, il aimoit la justice & aimoit en même tems l'argent. Il naquit le plus pauvre & mourut le plus riche homme de sa qualité en Europe. Dans le tems qu'il se maria il n'avoit pas au delà de cinq-cens livres sterling de rente, & lorsqu'il mourut on comptoit qu'il en avoit cinquante mille. Le Duc d'Enguien hérita de son pere, avec le titre de Prince de Condé, ses grands biens, & par la faveur de la Régente il eut aussi tous ses Gouvernemens & ses charges, desorte qu'il ne fut plus question d'équivalent, le caractere généreux du jeune Prince fit qu'il eut honte d'en parler davantage. Armand Prince de Conti son frere, &

(*a*) Mem. de Motteville T. I. p. 383. 95, 96.
(*b*) Hist. du Prince de Condé p. m. 125. (*c*) Mem. de Motteville, T. I. p. 394, Mem. de Mll. de Montpensier T. I. p. 395.

SECTION XIII. Regn. de Louis XIV. jusqu'à la Paix des Pyrenées.

& la Duchesse de Longueville sa sœur ne s'étoient pas encore mêlés des affaires d'Etat.

Négociations pour la Paix. 1647.

Les Plénipotentiaires continuoient de traiter à Munster & à Osnabrug; les Catholiques à Munster, & les Protestans à Osnabrug. Les Ministres de France, bien qu'habiles gens furent étrangement dupés. M. d'Avaux qui avoit beaucoup de capacité & de droiture, sollicita le Duc de Longueville de signer la Paix, l'assurant que les conditions proposées étoient très-favorables pour les intérêts de la France. Le Duc lui-même le trouvoit aussi; mais M. Servien l'empêcha de signer, en lui fesant entendre, qu'il y en avoit encore de plus avantageuses à espérer (*a*). Servien avoit la confiance de la Cour, ou pour mieux dire du Cardinal, qui se trouvant dans un extrême embarras de la part du Parlement d'un côté, & de celle des Princes du Sang de l'autre, pensoit que si la Paix étoit une fois faite ils concourroient ensemble à sa ruine.

Campagne d'Allemagne qui fait beaucoup d'honneur au Maréchal de Turenne.

En Allemagne, le Maréchal de Turenne commandoit un petit corps de Troupes, qui ne méritoit gueres le nom d'Armée, mais par sa jonction avec les Suedois & les Hessois, il avoit obligé les Electeurs de Baviere & de Cologne de signer le Traité d'Ulm. Il repassa ensuite le Rhin, par ordre de la Régente, pour aller en Flandres, après avoir soumis plusieurs Places & rendu service & aux Suedois & au Landgrave de Hesse. Les Alliés ne laisserent pas de trouver mauvais qu'on le rappellât; Wrangel Général Suedois engagea Rosen à tâcher de détacher les Officiers Allemands & Suedois avec les Troupes qui restoient de l'Armée du Duc de Saxe-Weymar; pour parer ce coup, le Maréchal fut obligé de faire arrêter Rosen; cela irrita tellement les Troupes qu'il commandoit qu'elles se mutinerent. Turenne tenta inutilement les voies de la douceur pour les ramener, après quoi, il les attaqua & les dispersa, puis continua sa route (*b*). L'Électeur de Baviere, qui n'avoit abandonné l'Empereur que pour sauver son Pays, jugea l'occasion favorable pour recommencer la guerre, s'imaginant que ce qu'il avoit cherché depuis si longtems, étoit enfin arrivé, & qu'après ce qui venoit de se passer les François & les Suedois n'agiroient jamais de concert. Le Maréchal de Turenne le voyoit bien & en appercevoit toutes les conséquences; l'aiant représenté fortement à la Cour, on lui envoya avec des renforts ordre de repasser encore le Rhin; & malgré tous les obstacles qu'il eut à vaincre il vint au secours des Suedois; ce procedé effaça tellement le souvenir des mesintelligences passées, qu'ils prirent ensemble des quartiers dans la Baviere, & punirent ainsi l'Électeur de sa perfidie, en rompant la paix (*c*).

Continuation de la guerre en Italie & en Catalogne.

L'Italie fournit divers événemens importans, que nous rapporterons ailleurs. Nous dirons seulement que le Connétable de Castille, qui commandoit les Espagnols remporta quelques avantages en Piemont, & il auroit fait sans doute beaucoup plus, sans la diversion qu'on fit du côté du Modenois, où un petit corps de François commandés par M. de Navailles se

(*a*) Mem. de Brienne T. II. p. 237, 238. *l. c.* p. 293.
(*b*) Abregé Chron. de l'Hist. de France (*c*) Le même, p. 295. *Henault* p. m. 683.

Section XIII. Regne de Louis XIV. jusqu'à la Paix des Pyrenées.

soutint, jusqu'à ce qu'aiant été joint par le Maréchal du Plessis-Praslin, & par les Troupes du Duc de Modene, ils furent en état d'agir offensivement (*a*). Vers la fin de l'année le Duc de Guise fit son voyage romanesque à Naples, où il fit des choses incroyables; & il est moralement certain qu'il auroit réussi dans son entreprise, sans la jalousie de Mazarin; il envoya à la vérité une Flotte à Naples, qui auroit pu faire tout & qui ne fit rien (*b*). Le Prince de Condé commanda en Catalogne, mais avec une Armée fort au dessous de sa qualité, & de ce qu'il y avoit à faire, quoiqu'elle fût composée de bonnes Troupes & d'excellens Officiers (*c*). Le Prince, considérant plus le but pour lequel il étoit venu que les forces qu'il avoit, renvoya la Flotte qui auroit pu lui rendre de grands services s'il avoit attaqué quelque Port, & résolut d'assieger Lerida, devant laquelle le Maréchal de la Mothe & le Comte de Harcourt avoient échoué. Don Antonio de Brito, qui avoit si bien soutenu les autres sieges, y commandoit encore, & les Espagnols, connoissant l'importance de cette Place, lui avoient laissé une garnison de trois mille hommes, bien pourvue de tout. Le Prince parut devant la Place vers le milieu de Mai, mais n'ouvrit la tranchée que le 27, ce qu'il fit suivant la coutume Espagnole, au son des violons, ce qu'on lui a bien reproché dans la suite. Après avoir continué quelque tems le siege, on s'apperçut qu'on avoit formé l'attaque du plus mauvais côté, & que le meilleur parti étoit de recommencer sur nouveaux fraix. Mais en ce tems-là l'Armée Espagnole avança vers Lerida, dont le Gouverneur n'avoit gueres donné de repos aux Assiegeans. Le Prince se determina alors sagement à se retirer à tems, & aiant renvoyé le bagage & l'artillerie, il leva le siege le vingt-unieme jour après l'ouverture de la tranchée sans perdre un seul homme (*d*). Le reste de la campagne se passa à empêcher les Espagnols de remporter d'autres avantages, & à prendre une ou deux petites Places sur les frontieres d'Arragon; le Maréchal de Grammont, qui commandoit sous le Prince, y acquit beaucoup d'honneur; & le Prince lui-même acquit par sa disgrace devant Lerida, ce degré de circonspection qui lui manquoit pour être un grand Capitaine.

Campagne de Flandres & mort du Maréchal de Gassion.

Les Espagnols s'étant liés plus étroitement encore avec l'Empereur, résolurent de faire de grands efforts en Flandres; dans cette vue ils donnerent le Gouvernement des Païs-Bas & le commandement de l'Armée à l'Archiduc Léopold, qui renforcé par quelques Régimens Allemands se mit en campagne au commencement du mois de Mai. D'autre part Mazarin fort embarrassé à trouver de l'argent, fut très-content de ce que les Medecins du Duc d'Orléans lui ordonnerent d'aller prendre les eaux de Bourbon, & il donna le commandement de l'Armée aux Maréchaux de Gassion & de Ranzau. L'Archiduc assiegea Armentieres, & prit cette Place malgré la vigoureuse résistance du Gouverneur, après quatorze jours

(*a*) Abregé Chron. *ad ann.* p. 297.
(*b*) Voy. les Mem. du Duc de Guise.
(*c*) Mem. de Motteville *ad ann.* p. 419.
(*d*) *Limiers* Hist. de Louis XIV. T. I. p. 110. *De Larrey* Hist. de Louis XIV T. I. p. 101. Hist. du Prince de Condé p. [illegible] 131.

de tranchée ouverte (*a*). Il mit ensuite le siege devant Landreci; Gassion vouloit l'attaquer dans ses lignes mais Rantzau s'y opposa; ils convinrent alors de faire une diversion. Rantzau attaqua les Forts de la Knoque, de Nieudam & de l'Ecluse, pendant que Gassion assiegea la Bassée; il pressa vivement cette Place, parcequ'il savoit que Landreci ne pouvoit tenir longtems, & que l'Archiduc lui tomberoit bientôt sur les bras. En deux jours il se rendit maître du chemin couvert, & commença à battre en breche. Il se disposa ensuite à donner l'assaut, & en même tems fit dire au Gouverneur, que s'il emportoit la Place l'épée à la main, il feroit main basse sur les hommes, les femmes & les enfans. Le Gouverneur demanda quatre heures pour se consulter; mais le Maréchal mit une bougie devant lui, & dit à l'Officier qui étoit venu lui faire cette proposition, qu'il pouvoit rapporter au Gouverneur, que si dans trois quarts d'heure il ne lui remettoit une porte il ne devoit attendre aucun quartier, pour lui, ni pour les habitans. La Place se rendit (*b*); & à peine Gassion y étoit-il entré, qu'il apprit que Landreci s'étoit rendu la veille, qui etoit le 18 de Juillet, & que l'Archiduc s'avançoit au secours de la Bassée. Dans le même tems le Maréchal Rantzau prit Dixmude. Le 24 de Septembre, le Maréchal de Gassion investit Lens, dont il poussa le siege avec la même ardeur qu'il avoit fait celui de la Bassée; mais en attaquant le chemin couvert, comme il s'efforçoit d'arracher un pieux, il reçut un coup de mousquet à la tête, dont il mourut le 2 d'Octobre (*c*), dans la trente-huitieme année de son âge. Il étoit mal avec la Cour quand il mourut, pour avoir jetté par terre une Lettre impertinente du Cardinal (*d*), & pour s'être récrié sur les dépenses inutiles d'un Opera, dans un tems où plusieurs Places frontieres étoient en mauvais état. La France perdit en sa personne un grand Capitaine & un homme d'honneur (*e*). M. de Villequier continua le siege & força Lens à se rendre le lendemain de la mort du Maréchal. L'Archiduc en revanche assiegea & reprit Dixmude, ce qui mit fin à la campagne (*f*).

Origine des troubles de la Cour & appréhensions de Mazarin.

Si les événemens de la guerre n'étoient pas heureux, les intrigues de la Cour donnoient plus de peine au Cardinal que jamais. Le Duc de Longueville avoit aspiré à la charge d'Amiral, dans le même tems que le Prince de Condé; & n'aiant pu l'obtenir, il avoit demandé un dédommagement, qu'il obtint; car c'étoit la foiblesse du Cardinal, qu'il ne recompensoit pas volontiers les services & qu'il donnoit rarement par amitié, mais sa timidité le fesoit paroitre généreux, lorsqu'il ne l'étoit point. Le Duc avoit déja le Gouvernement de Normandie, on y ajouta celui de la ville & de la citadelle de Caen, & on acheta pour lui une Seigneurie considerable dans le voisinage de sa Principauté de Neufchatel; cependant, lorsque la Cour eut dessein d'aller en Normandie, le peuple témoigna tant de repugnance pour ce voyage, qu'on y

(*a*) Mem. de Puysegur, p. 260. Mem. de Motteville T. I p. 399.

(*b*) *Quinci* Hist. Milit. de Louis XIV. T. I. p. 20. Mem. de Motteville T. II. p. 42.

(*c*) Hist. du Marech. de Gassion T. IV. p. 211. Mem. de Motteville *l. c.* p. 76.

(*d*) Mem. de Motteville *ubi sup.* p. 82.

(*e*) *Henault* p. m. 681.

(*f*) *Auberi* Hist. du Card. Mazarin T. I p. 379.

Section XIII. Regne de Louis XIV. jusqu'à la Paix des Pyrenees.

renonça. Le Parlement n'étoit pas plus traitable, il rejettoit ou limitoit les Edits, selon que cela convenoit à ses vues. Mazarin fit fort valoir l'Autorité Royale, refuta les raisons du Parlement, négocia toujours, & enfin lui accorda ce qu'il demandoit (*a*). Le Duc d'Anjou eut une violente maladie, dont les plus habiles douterent qu'il pût revenir (*b*). Il commençoit à être mieux, quand le Roi tomba malade, & fut attaqué de la petite verole (*c*), ce qui consterna toute la Nation. Le Cardinal négocia & fit des présens, mais si ce qu'il appréhendoit fût arrivé, il y a grande apparence que la plupart de ces ressources achetées lui auroient manqué. Charles Prince de Galles & peu après Jaques Duc d'York, fils de l'infortuné Roi de la Grande Bretagne étoient avec la Reine leur Mere à la Cour de France, ce qui lui donnoit un air de splendeur & de magnificence, & fournit aux flateurs de ce tems-là l'occasion d'appeller Paris l'asile des Princes. A Munster les affaires prirent un nouveau tour, les Plénipotentiaires Hollandois accepterent les propositions des Espagnols; le Prince d'Orange, qui étoit vieux & usé de fatigues & d'infirmités, ne s'opposa plus à une Paix séparée (*d*). Les uns disent qu'il se laissa persuader par de bonnes raisons; d'autres prétendent que les Espagnols avoient gagné la Princesse à force de présens; on ajoute, que le Cardinal Mazarin; malgré des promesses réitérées, oublia de lui envoyer une paire de riches boucles de diamans, ce qui la piqua fort (*e*). La Reine Régente, à qui l'expérience avoit appris à juger plus sainement des affaires que par le passé, commença à appréhender la mauvaise humeur du Parlement, & la complaisance naturelle de son Ministre, qui alloit vraisemblablement augmenter, parcequ'il fesoit venir d'Italie un neveu & trois nieces pour les établir en France; cela augmenta l'aversion que le peuple avoit pour lui, & le porta à suivre de plus en plus ce qu'il appelloit des conseils modérés, tandis qu'il sacrifioit les intérêts de l'Etat, & qu'il se servoit de l'argent arraché aux peuples pour gagner ceux qui prétendoient avoir pitié de leur misere & vouloir les proteger.

Le Parlement attaque le Ministre plus par ambition que par zele pour le bien public. 1648.

L'année 1648 est la plus importante de toute la Régence, mais les événemens sont en si grand nombre & si compliqués, que pour les rendre intelligibles, nous sommes obligés de changer de méthode & de commencer par les disputes du Parlement avec le Ministre. Ce fut dans cette conjoncture que le Cardinal devint odieux; il mérita dans la suite de l'etre, mais il fut alors respecté & triomphant. S'il continuoit la guerre, c'étoit parcequ'il n'osoit pas faire la paix; les grandes taxes qu'il levoit étoient absolument nécessaires pour subvenir aux besoins de l'Etat; & s'il y avoit quelques abus dans l'usage des Finances, c'étoit à Monsieur & au Prince de Condé qu'il falloit s'en prendre, le premier aimant à dissiper, & le second étant avide; tous deux prenoient ce qui leur plaisoit. Ils se firent par là des amis, & cela fit au Cardinal beaucoup d'ennemis. L'épuisement du

(*a*) Mem. d'Omer Talon T. IV.
(*b*) Mem. de Motteville T. I. p. 52.
(*c*) *Auberi* Hist. du Card. Mazarin T. I. p. 376.
(*d*) Negociations secretes de Munster T. IV. Mem de Brienne T. II. vers la fin.
(*e*) Mem. de Motteville l. c. p. 403-406.

tréſor l'obligeoit d'être œconome, ce qu'on appelloit avarice, ſa modeſtie paſſoit pour artifice, & on attribuoit ſa modération à foibleſſe. Dans le tems dont nous parlons, il ne donnoit aucun lieu à ces imputations; il n'étoit nullement riche, mais induſtrieux & infatigable; il donnoit de bonnes paroles à tout le monde; il ignoroit la conſtitution de la France, ce qui le rendoit quelquefois trop déciſif, & après réflexion faite trop complaiſant. Il devint dans la ſuite, ce qu'on diſoit qu'il étoit à préſent; mais le Parlement n'étoit pas alors en ſituation de le contrecarrer. L'année précédente ce Corps s'étoit concilié l'affection du peuple en s'oppoſant à l'Edit du Tarif, qui portoit une impoſition générale ſur toutes les denrées qui entroient dans la ville de Paris. Pour trouver de l'argent la Cour créa douze nouveaux Maîtres des Requêtes, mais les autres refuſerent de les recevoir, & le Parlement commença à avouer ſes principes, que pendant une Minorité on ne pouvoit pas créer de nouvelles charges (*a*). Il ſurvint de nouveaux incidens; la Cour défendit aux Chambres de s'aſſembler, & elles ne laiſſerent pas de s'aſſembler malgré la défenſe (*b*). Il eſt ſingulier & néanmoins très-vrai que la Reine étoit pour prendre des meſures vigoureuſes, & le Miniſtre pour les voies de la douceur. La raiſon n'en eſt pas difficile à deviner, le dernier avoit plus à craindre que la Reine. Le premier Préſident étoit d'abord dans les intérêts de la Cour, mais quand il eut lieu de douter d'etre ſoutenu, il commença à reculer, ce qui mit le Parlement en état de porter les choſes plus loin (*c*). Ces querelles domeſtiques eurent beaucoup d'influence ſur les affaires étrangeres; elle ranimerent le courage abatu des Eſpagnols, encouragerent les Hollandois à ſuivre leurs nouveaux principes, & empecherent le Miniſtre de continuer la guerre avec vigueur, en le mettant en meme tems dans l'impuiſſance de faire une bonne paix générale. C'eſt ainſi que ceux qui crioient le plus haut étoient cauſe du mal dont ils ſe plaignoient, comme on l'a vu en d'autres Pays.

Section XIII. Regne de Louis XIV. juſqu'à la Paix des Pyrenées.

Le Maréchal de Turenne aiant rejoint au Printems les Suedois commandés par Wrangel, réſolut d'attaquer les Impériaux, qui étoient ſous les ordres du Général Melander & du Duc de Wirtemberg; eux pour éviter le combat paſſerent le Danube; mais le Maréchal l'aiant paſſé auſſi à Lauſingen, les ſuivit avec tant de diligence, qu'il les atteignit, & battit une partie de leur Armée; le General Melander perdit la vie dans le combat. Le Duc de Wirtemberg avec douze-cens chevaux & deux bataillons ſe poſta dans un champ, où il ſe défendit ſi bien, qu'il empecha une entiere défaite. On appella cette action la bataille de Zuſmarhauſen ou Summerhauſen (*d*); elle ſe donna le 17 de Mai; les Impériaux y perdirent quatre mille hommes, dix pieces de canon, & la meilleure partie de leur bagage. Pour faire preuve de leur victoire les François & les Suedois

La Conduite du Maréchal de Turenne oblige l'Empereur de conclure le Traité de Munster.

(*a*) Mem. de Retz T. I. L. II. Mem. de Joli T. I. p. 4. Mem. d'Omer Talon T. IV.

(*b*) Mem. de Retz *l. c.* p. 108.

(*c*) Les mêmes, *Omer Talon* l. c.

(*d*) *[illegible]* p. m. 683. *Daniel* Journ. Hiſt. de Louis XIV. p. 82.

Section XII. *Regne de Louis XIV. jusqu'à la Paix des Pyrenées.*

assiegerent Rain, petite ville qui n'est pas loin d'Augsbourg, & qui se rendit bientôt. Par là le vieux Electeur de Baviere se vit contraint d'abandonner ses Etats & de se retirer à Saltzbourg (*a*). Cela procura à l'Armée victorieuse la liberté de piller & de lever des contributions jusques à la Riviere d'Inn; ce fut un avantage indicible, puisque le Maréchal se vit en état, non seulement de faire subsister ses Troupes, mais de les enrichir, au lieu qu'elles se seroient dissipées faute de paye. Un autre corps de Suedois, sous les ordres du Comte de Koningsmark, entra en Bohême, & pilla une partie de la ville de Prague, où il fit un butin immense. Dans cette fâcheuse situation, l'Empereur fatigué en même tems par les représentations de l'Electeur, qui menaçoit de quitter son parti pour toujours, conclut enfin la paix (*b*), malgré tout ce que les Espagnols purent faire pour l'empêcher. C'est par cette raison, qu'avant que de rapporter les opérations de la guerre en d'autres endroits, nous exposerons clairement & d'une maniere concise la nature & les conséquences de la Paix à l'égard de la France.

Les Hollandois se défient de la France, & font une Paix séparée.

Nous avons observé plus haut, que les Espagnols & les Hollandois commencerent à s'entendre environ deux ans après le commencement des Conferences; ce qui fut en quelque façon l'effet des avances que firent les Plénipotentiaires d'Espagne, mais principalement celui des fausses vues de ceux de France, bien qu'habiles gens. Le Duc de Longueville, qui avoit toujours en tête sa Souveraineté de Neufchatel, ne parloit que de Souveraineté, & témoigna tant d'éloignement pour le maintien des libertés & des droits des villes Impériales & des Seigneuries en Alsace, qu'il fit craindre aux Ministres de la République le voisinage de la France. M d'Avaux, Ministre prudent & moderé fit une étrange bevue, quand il passa en Hollande pour se rendre en Allemagne. Après avoir eu plusieurs conférences avec les principaux Membres de l'Etat, il crut devoir suivre l'exemple du Président Jeannin, & en prenant congé des Etats il leur recommanda fortement leurs sujets Catholiques. La différence des circonstances & celle des termes furent cause que ces Harangues produisirent aussi des effets bien différens; celle du Président avoit été bien reçue, & on prit la seconde en mauvaise part, elle donna aux Etats fort mauvaise opinion du meilleur des Ministres de France. Quant à M. Servien, qui avoit la confiance du Cardinal, il avoit aussi beaucoup de son tour d'esprit, il parloit & écrivoit de façon, qu'on ne pouvoit gueres savoir ce qu'il pensoit. Il y avoit du feu dans ses raisonnemens, il s'exprimoit bien, & ses conclusions sembloient bien tirées, mais n'étoient nullement enoncées clairement. Il travailloit à faire réussir le projet formé par le Cardinal, de faire l'echange des Pays-Bas & de la Franche Comté contre la Catalogne & le Roussillon; & les Espagnols qu'il pressoit vivement là-dessus, communiquoient fidelement ses propositions aux Hollandois. Ils en prirent l'allarme, & s'ils continuerent la guerre & les négociations de concert avec la France, ce ne fut qu'en apparence; la proposition

(*a*) Hist. de Louis XIV. T. I. p. 263.

(*b*) Corps Univ. Diplom. du Droit des Gens T. I. P. I. p. 450.

position qu'on fit de donner le Marquisat d'Anvers au Prince d'Orange, au lieu de le gagner, fut cause qu'on perdit les Etats. Les Espagnols qui leur avoient offert des conditions très-avantageuses pour une Treve, offrirent de la convertir en Paix stable, ce qui fut accepté; les Etats demanderent le concours de la France pour la forme, & pour marquer un respect apparent pour les Traités, & la Paix fut signée le 30 de Janvier, sans cela; les Espagnols la regarderent comme un grand point qu'ils avoient gagné, & ce fut un exemple dont l'Empereur profita pour conclure un pareil Traité avec les Suedois.

Section XIII. Regne de Louis XIV. jusqu'à la Paix des Pyrenées.

Avantages que la France obtient par le Traité de Munster.

Le Traité d'Osnabrug avec les Protestans fut signé le 6 d'Août, & celui de Munster avec les Catholiques le 24 d'Octobre. Les dernieres victoires du Marechal de Turenne, & l'adresse avec laquelle il s'étoit reconcilié avec les Suedois, contribuerent plus à faire prendre aux affaires un tour favorable pour la France, que toutes les ruses du Cardinal & toute la dextérité des Plénipotentiaires. A dire la verité le Traité ne pouvoit être plus avantageux & plus honorable. On accordoit à la France la suprême Seigneurie sur les Evêchés de Metz, Toul & Verdun & sur Moyenvic; l'Empereur & l'Empire cédoient au Roi tous leurs droits sur Pignerol, ainsi que sur Brisach, le Langraviat de la haute & basse Alsace, le Suntgaw & la Préfecture Provinciale des dix Villes Impériales situées en Alsace; le Roi devoit avoir droit de tenir garnison à Philipsbourg, mais on ne devoit point construire de nouvelles Forteresses entre celle-là & Basle. La France augmentoit ainsi considerablement ses Domaines & sa Puissance, & ce n'étoit rien encore en comparaison des avantages qu'elle retira des effets naturels de ce Traité. On assura la liberté de l'Empire & la balance entre les deux Religions; tout cela devoit être attribué à la France, & dépendoit de son appui. Les Suedois obtinrent des Domaines dans l'Empire, & par là on les attachoit pour jamais à la France, & les deux Couronnes avoient toujours l'entrée libre dans l'Empire. C'est ainsi que le grand projet de Richelieu d'abattre & de limiter la puissance de la Maison d'Autriche en Allemagne, se trouva parfaitement exécuté. Il est vrai que cela semble démenti par le dernier intervalle de l'Histoire du regne de Louis XIV. mais si l'on considere, que ce qui est arrivé alors doit être entierement attribué à la mauvaise conduite de la France, ou plutôt à M. de Louvois, qui renonçant à la douce influence de Protecteur, pour user du pouvoir tirannique de Conquérant, força tous les Etats de l'Empire à soutenir la Maison d'Autriche dans la défense de ses droits & des leurs, on aura une idée juste des choses, & on sera convaincu que les grands avantages obtenus par le Traité de Munster furent sacrifiés pour un tems par l'ambition démesurée de Louis XIV. & par la brutalité naturelle de son Ministre. Mais nous avons vu de notre tems l'esprit de ce Traité revivre, & les Armées Françoises appellées par les Princes d'Allemagne dans le cœur de l'Empire.

Campagne d'Italie & de Catalogne.

Mais finissons cette digression politique, pour revenir aux opérations de la guerre. Le Marquis de Navailles, qui s'étoit maintenu dans ses quartiers sur le Po, aiant été joint par le Maréchal du Plessis-Praslin & par le Duc de Modene, s'avança avec l'Armée des Alliés pour attaquer

celle d'Espagne, commandée par le Marquis de Caracene, dont les lignes étoient tirées depuis l'Oglio jusqu'au Po. Ce fut principalement par sa bonne manœuvre & par son exemple qu'elles furent forcées le 30 de Juin, & que les Espagnols furent obligés de se retirer avec grande perte à Cremone (*a*). Les Alliés mirent le siege devant cette ville (*b*); mais n'aiant pas assez de Troupes pour investir une Place d'une si grande étendue, & la mesintelligence s'étant mise entre les Généraux, ils furent obligés de le lever. La révolte de Naples, que le Duc de Guise avoit ménagée & conduite avec la prudence d'un habile Politique & la valeur d'un Héros, n'aboutit à rien (*c*), faute du moindre secours; le Cardinal Mazarin permit qu'on crût que cela venoit de son aversion pour le Duc, & des soupçons qu'on lui attribuoit, pour cacher la véritable raison, qui étoit qu'il n'avoit pas les moyens de le soutenir. Le Duc aiant été fait prisonnier par les Espagnols (*d*), profita habilement de l'opinion qu'on avoit & sauva sa vie en se déclarant ennemi de la France; on l'envoya alors en Espagne; aussitôt qu'il y fut arrivé, le Cardinal declara à son tour, qu'il n'avoit rien fait que par ordre & sous l'autorité de la Couronne de France, & par conséquent qu'on devoit le considerer comme prisonnier de guerre & non comme prisonnier d'Etat. Le Maréchal de Schomberg commandoit en Catalogne, quoique le Cardinal par un trait d'ambition, qui ne s'accordoit gueres avec la modération qu'il affectoit, eut donné le titre de Viceroi au Cardinal Archeveque d'Aix son frere, qui mourut dans le tems qu'il étoit sur le point d'entrer en fonction. Le Maréchal, qui n'avoit qu'une petite Armée, investit Tortose le 4 de Juillet, & Don Francisco de Melo s'étant avancé au secours de la Place, le Maréchal sortit de ses lignes pour lui livrer bataille; le Général Espagnol l'évita par ordre exprès de sa Cour. M. de Schomberg continua le siege, & aiant trouvé la breche praticable, il donna l'assaut & emporta la Place l'épée à la main le 10 de Juillet (*e*). Ce fut une action des plus sanglantes, non seulement la garnison & la plupart des habitans perirent, mais on trouva morts sur la breche l'Evêque avec une demie-pique à la main & plusieurs Prêtres & Religieux. La campagne finit par cette conquête. Le Comte de Harcourt, qui savoit que le Cardinal n'aimoit pas Schomberg, dit fort genereusement à ce Ministre, que bien que Lerida fût une Place plus forte, Tortose étoit la plus importante des deux; & qu'il étoit fort extraordinaire que le Maréchal de Schomberg, dans des circonstances plus fâcheuses qu'aucun de ses prédecesseurs, eût par son courage & par sa conduite executé une aussi grande entreprise, tandis que le petit nombre d'amis qu'il avoit encore à la Cour l'auroient estimé fort heureux, si à la fin de l'année il eut mis le peu de Troupes qu'il commandoit en quartiers d'hiver sans perte.

Siege d'I- Le Prince de Condé commandoit dans les Pays-Bas, aiant avec lui les

(*a*) *Henault* p. m. 681. Abregé Chron. de l'Hist. de France *ubi sup.* p. 316.
(*b*) Mem. du Duc de Nevers p. 73.
(*c*) Voy. les Mem. du Duc de Guise L. V.
(*d*) Mem. de Motteville T. II. p. 165.
(*e*) *Henault* p. m. 681. Abregé Chron. de l'Hist. de France, *ubi sup.*

Maréchaux de Grammont & de Rantzau; il ouvrit la campagne par le siege d'Ipres, qu'il poussa vigoureusement (*a*). L'Archiduc se présenta devant ses lignes avec une belle Armée, mais il les trouva en si bon état, qu'il n'entreprit point de les forcer. Le Prince ne rencontra plus alors de grandes difficultés, desorte que la Place se rendit le 28 de Mai après treize jours de tranchée ouverte (*b*). Dans ces entrefaites l'Archiduc avoit attaqué Courtrai (*c*); Place moins grande, mais plus importante. Le Comte de Paluau, qui en étoit Gouverneur, servoit en qualité de Lieutenant-Général dans l'Armée du Prince de Condé; & il avoit mené la plus grande partie de sa garnison au siege d'Ipres, ensorte que l'Archiduc prit Courtrai sans beaucoup de peine, & la citadelle ne tint pas longtems. Cette disgrace fut suivie d'une autre; le Maréchal de Rantzau entreprit de surprendre Ostende, mais au lieu de réussir, ses troupes, les meilleures de l'Armée Françoise, furent faites prisonnieres, L'Archiduc prit aussi Furnes. Les Flamands qui n'étoient pas accoutumés à tant de bonheur, parloient de l'Armée de France avec mépris, parcequ'elle se conduisoit avec plus de circonspection qu'à l'ordinaire. La véritable raison de cette lenteur étoit, que le Prince, aiant appris que Monsieur prenoit un grand ascendant dans le Conseil, jugea qu'il étoit de son intérêt de faire un tour à la Cour, où il ne fit cependant que peu de séjour (*d*). Après son retour, il résolut de profiter de la premiere occasion de combattre; aiant appris que l'Archiduc marchoit vers Lens, il le suivit, bien qu'il n'eût que quatorze mille hommes. Il entra dans la plaine où Lens est située, le 19 d'Août, & eut le chagrin de voir que la Place avoit été prise. Il persista néanmoins dans le dessein de livrer bataille, & attaqua l'ennemi le lendemain; il commandoit lui-meme l'aile droite, le Maréchal de Grammont la gauche, & le Marquis de Chatillon le corps de bataille. Au commencement de l'action les Espagnols eurent de l'avantage, plusieurs Officiers de distinction aiant été tués ou pris; mais le Prince aiant fait une nouvelle disposition, fondit si vigoureusement sur l'ennemi qu'il remporta une victoire complette, bien que l'Archiduc se distinguât extrémement tant par sa conduite que par sa valeur. Les Espagnols eurent environ trois mille hommes de tués, & on fit cinq mille prisonniers; ils perdirent plus de trente pieces de canon, & autant d'étendards & de drapeaux. Le 21 d'Août on reprit Lens, & le 10 du mois suivant Furnes, où le Prince de Condé reçut un coup de mousquet aux reins; après quoi les deux Armées entrerent en quartiers d'hiver. Le succès de cette campagne fut d'une plus grande conséquence au dedans qu'au dehors du Royaume.

SECTION XIII. *Regne de* Louis XIV. *jusqu'à la Paix des Pyrenées.*

Ipres & la Courtrai.

Bataille de Lens.

Le feu étoit cependant fort allumé à Paris, & le Cardinal fut plus redevable de son salut à la fermeté de la Reine qu'à la sienne propre. Le Duc de Beaufort s'échapa du Donjon de Vincennes (*e*). Le Parlement donna un Arrêt pour l'union de toutes les Cours Souveraines, afin de déliberer

Les deux Partis des Frondeurs *& des* Mazarins.

(*a*) Mem. de Puysegur p. 265.
(*b*) Hist. du Prince de Condé p. m. 138.
(*c*) Mem. de Puysegur p. 266 & suiv.
(*d*) Mem. de Motteville T. II. p. 269, 273.
(*e*) Mem. de Joli T. I. p. 8, 9. Mem. de la Rochefoucault p. m. 45.

Section XIII. *Regne de* Louis XIV. *jusqu'à la Paix des Pyrenées.*

sur les Edits du Roi. Cet Arrêt fut caſſé par un Arrêt du Conſeil, & on défendit en même tems les Aſſemblées, mais inutilement (*a*). Le 14 de Juillet le Parlement révoqua par un Arrêt tous les Intendans (*b*), & ordonna qu'on informeroit de leurs malverſations, & la Reine fut obligée de le confirmer par une déclaration. Le dernier du même mois le Roi alla au Parlement tenir ſon lit de Juſtice, pour faire paſſer une Déclaration remplie de pluſieurs articles ambigus, & en même tems il interdit les Aſſemblées. Les Chambres ſe raſſemblerent le 17 d'Août au mépris de l'Autorité Royale; & ce fut alors que les différens Partis prirent les noms de *Frondeurs* & de *Mazarins*, qu'on s'étoit donné par forme d'injure. Le Cardinal voyant que les voies de la douceur ne ſervoient de rien, & que les conceſſions qu'on feſoit donnoient ſeulement lieu à former de nouvelles prétentions, prit la réſolution d'agir avec plus de vigueur. Le 26 d'Août, que le *Te Deum* fut chanté à Notre-Dame pour la victoire de Lens, il fit arrêter le Préſident de Blancmeuil & le Conſeiller Brouſſel (*c*). Cela mit le deſordre dans Paris, bientôt les chaines furent tendues, & l'on vit comme du tems de la Ligue des Barricades. La Reine & toute la Cour furent dans de terribles appréhenſions toute la nuit, & le lendemain la ſédition alla ſi loin, que la Reine fut obligée de promettre l'élargiſſement des priſonniers (*d*). Peu après elle ſortit de Paris & alla avec le Roi à Ruel, delà à Fontainebleau & enfin à Saint-Germain. Le Cardinal attribua, mais ſans preuve poſitive, les mauvaiſes humeurs du Parlement à Châteauneuf & à Chavigni; il exila le premier, & fit arrêter le ſecond qu'il envoya au Havre de grace; cela ne ſervit qu'à exciter un nouvel orage (*e*). Le Parlement perſiſta dans ſes prétentions & les porta plus loin; à la Cour il y avoit une infinité d'intrigues & peu de ſincérité. Le Duc d'Orléans & le Prince de Condé amuſoient la Reine par de belles promeſſes, ſans lui donner aucun ſecours effectif. Le Cardinal fut obligé de mettre Chavigni en liberté (*f*). Le Parlement manqua ſon objet, & traita le Miniſtre comme l'unique auteur des troubles, tandis qu'il y avoit le moins de part, & qu'il étoit plus porté à un accommodement que perſonne. Il exclut le Cardinal des Conferences qu'on tint, & ce fut néanmoins par ſon avis que tout fut accommodé par la Déclaration du Roi du 24 d'Octobre (*g*), qui fut vérifiée par le Parlement. Par cette Déclaration le Roi remettoit dix millions des Tailles, deux millions des Droits d'entrée, & ce qui étoit bien plus important, on ſtatua, qu'on ne pourroit tenir perſonne, même particulier du Royaume, en priſon plus de trois jours ſans l'interroger. La Cour pour ſe faire des créatures diſtribuoit libéralement les titres. Le Duché de Rohan fut rétabli en faveur de M. Chabot, qui en avoit épouſé l'héritiere. La Terre de Coeuvres fut érigée en Duché-Pairie ſous le nom d'Eſtrées, en faveur du Maréchal de ce nom.

(*a*) Mem. de Retz T. I. p. 106 & ſuiv.
(*b*) Les mêmes p. 111.
(*c*) Les mêmes, p. 119. Mem. de Brienne T. III. p. 12. Mem. de Joli T. I. p. 12, 16.
(*d*) Mem. de Joli T. I. p. 22. Mem. de Retz T. I. L. II.
(*e*) Mem. de Retz *l. c.* p. 153.
(*f*) Mem. d'Omer Talon T. V. & al.
(*g*) Mem. de Retz *ubi ſup.* p. 165.

Section XIII. Regne de Louis XIV. jusqu'à la Paix des Pyrenées.

Le Comté de Guiche fut aussi érigé en Duché-Pairie sous le nom de Grammont, de même que le Comté de Tresmes sous le nom de Gesvres (*a*). On ramena par la crainte l'Abbé de la Riviere, qui gouvernoit le Duc d'Orléans, & qui étoit fort piqué de n'avoir pas le chapeau de Cardinal qui lui avoit été promis (*b*); tout parut donc pacifié à la fin de l'année, bien qu'il n'y eût presque personne de content; car quand des gens sans mérite s'élevent, ils ne sont jamais conters des places qu'ils occupent, parcequ'il est aussi naturel qu'ils restent dans la bassesse, que de monter si haut.

Le Parlement déclare le Cardinal, perturbateur du repos public & ennemi au Royaume. 1649.

Ce calme artificiel ne dura pas longtems; le Parlement, sous prétexte des contraventions faites à la derniere Déclaration, reprit ses Assemblées, & tout s'y conduisit comme auparavant. La plupart ne savoient ni par qui, ni par quel esprit ils étoient menés; quantité de Grands Seigneurs étoient mécontens; ils vouloient avoir du pouvoir, des Places où ils pussent faire les Maîtres, & de gros appointemens; & nonobstant ces vues particulieres ils suggéroient à leurs partisans de vanter hautement leur zele pour le bien public. La Reine s'appercevoit bien des dispositions du Parlement, & soupçonnoit les auteurs de ces dissensions; mais elle ne soupçonnoit pas qu'ils fussent en aussi grand nombre, ni d'une qualité aussi distinguée, qu'il parut par la suite. Elle fit part de ses appréhensions au Duc d'Orléans & au Prince de Condé, leur fit sentir que l'État souffroit, & que le Roi, elle-même & la Famille Royale n'étoient pas en sureté à Paris, nonobstant toute la condescendance qu'elle avoit eue à leur requisition. Il fut donc résolu de se retirer ou plutôt de s'échaper pour aller à Saint-Germain, ce qui s'exécuta le 6 de Janvier à quatre heures du matin (*c*). Les Parisiens furent fort étonnés du départ de la Famille Royale & des Princes; mais bientôt la crainte leur inspira du courage. Le 8, le Parlement déclara par un Arrêt solemnel le Cardinal Mazarin perturbateur du repos public & ennemi du Royaume (*d*). Dans cette conjoncture les Chefs cachés furent obligés de se déclarer, le Prince de Conti, les Ducs de Beaufort, de Longueville, de Bouillon & de la Rochefoucault avec tous leurs amis offrirent leurs services au Parlement. Le Prince de Conti fut déclaré Généralissime, & les Ducs d'Elbœuf, de Bouillon & le Maréchal de la Mothe-Houdancourt Lieutenant-Généraux. Mais l'ame du Parti étoit le Coadjuteur de Paris, si fameux depuis sous le nom de Cardinal de Retz, homme d'un génie supérieur, mais qui avoit de grands vices. Le Parlement se cottisa pour lever une Armée, & dans l'espace de cinq ou six semaines on leva & dissipa dix fois autant d'argent, que le montant des impôts, qui avoient donné naissance à ces troubles, ou pour mieux dire servi de prétexte à ces querelles (*e*). Le Prince de Condé bloqua Paris avec une Armée de six ou sept mille hommes; & quoiqu'on n'y manquât

(*a*) Etat de la France T. II. p. 307-309. *Henault* p. m. 688.

(*b*) Mem. de la Rochefoucault p. m. 51 & suiv.

(*c*) Mem. de Retz T. I. p. 171.

(*d*) Les mêmes, p. 195. Mem. de Joli T. I. p. 35, 39.

(*e*) Mem. d'Omer Talon T. V. Mem. de Motteville T. III.

pas abſolument de vivres, il ne s'en fallut gueres. Le Prince de Conti pour relever le courage des Pariſiens, s'empara de Charenton & y mit trois mille hommes. Le Prince de Condé pour leur faire ſentir leur foibleſſe fit attaquer ce poſte par le Duc de Chatillon avec une poignée de monde; le Duc l'emporta après quelque réſiſtance, mais il eut le malheur d'être bleſſé à mort (*a*), & mourut, laiſſant après lui une meilleure réputation qu'aucun des gens de ſa qualité. Au ſignal donné par Paris, d'autres Parlemens & d'autres Provinces ſe révolterent, deſorte que tout le Royaume étoit en combuſtion. On a écrit là-deſſus des volumes entiers, & nous ſommes obligés de nous borner à quelques lignes. Toute la conduite des Mécontens fut extravagante & ridicule; leurs Troupes furent battues toutes les fois qu'elles combattirent; ils refuſerent de recevoir un Héraut que le Roi leur envoya (*b*); ils donnerent audience à un Moine, qui prit la qualité d'Agent d'Eſpagne; ils rechercherent bien loin le ſecours des ennemis déclarés de l'Etat & négligerent ce qu'ils avoient en leur pouvoir. S'ils avoient ſuivi le conſeil du Duc de Bouillon, la ſeule bonne tête qu'il y eût parmi eux, & qu'ils euſſent envoyé le quart de l'argent qu'ils avoient amaſſé à ſon frere le Maréchal de Turenne, qu'il avoit gagné, il auroit pu amener l'Armée d'Allemagne à leur ſecours; & faute de cela ils furent obligés de faire la Paix, à quoi la Cour étoit fort portée.

Noble procedé du Premier Préſident à la concluſion de la Paix.

On convint de s'aſſembler à Ruel; le Parlement, les Princes & la ville de Paris y envoyerent leurs Députés; ceux du Roi furent le Duc d'Orléans, le Prince de Condé, le Cardinal, le Chancelier, le Maréchal de la Meilleraye, l'Abbé de la Riviere, M. le Tellier & le Comte de Brienne (*c*). La négociation fut pluſieurs fois ſur le point de ſe rompre; les Députés etoient dans de grandes appréhenſions, s'ils ne s'en tenoient pas à la rigueur à leurs inſtructions; le Prince de Condé fut extrêmement vif; piqué de la haine que les Pariſiens avoient fait paroitre contre lui, il ſe conduiſit de façon à ſe faire haïr davantage. L'accommodement fut ſigné le 11 de Mars (*d*); mais ce ne fut qu'à la fin du mois, que le Parlement & le Peuple y conſentirent & le confirmerent. Le Premier Préſident Matthieu Molé acquit une gloire immortelle. Ses Collegues ſe feſoient une peine de ſigner à Ruel, mais lui prenant la plume dit „ C'eſt pour le bien public, il faut nous riſquer ". Il fit paroitre à ſon retour la même intrépidité contre les ennemis de la paix parmi les Princes & dans le Parlement; & après y avoir couru de grands riſques, il refuſa de ſe retirer ſecretement & de ſe cacher au Peuple. La populace reſpecta ſa vertu; & ſon courage & ſa prudence ſauverent la Capitale & le Royaume. Aucun des Partis n'eut ſatisfaction par le Traité; le Parlement demeura en liberté de s'aſſembler; ce que la Cour avoit voulu empecher, & la Cour conſerva ſon Miniſtre, dont le Parlement & le Peuple avoient demandé l'éloignement. On accorda une Amniſtie générale, & de cette façon la tranquilité ſe rétablit pour le preſent, ſans que

(*a*) Mem. de Retz *l. c.* p. 231.
(*b*) Les mêmes, p. 233-236.
(*c*) Mem. de Brienne T. III. p. 38.
(*d*) Mem. de Retz *ubi ſup.* p. 319, 320. *Henault* p. m. 609.

la haine d'aucun des Partis se rallentit. Le Coadjuteur assure qu'il ne voulut pas être compris dans l'Amnistie. Le Cardinal Mazarin prétendit qu'il y étoit compris, non à la vérité nommément, mais en termes généraux. Le premier prétendoit faire parade de courage, & l'autre avoit dessein de marquer du mépris.

Section XIII. Regne de Louis XIV, jusqu'à la Paix des Pyrenées.

Etat de la guerre au dehors.

Au commencement de l'année, il y avoit en Allemagne une Armée, mais point de guerre. Le Maréchal de Turenne la commandoit; elle n'étoit à la vérité gueres que de sept ou huit mille hommes, mais dans une situation singuliere. Ces Troupes étoient aussi bonnes qu'aucunes qu'il y eût en Europe, mais c'étoit un assemblage de Suedois, de Suisses, d'Allemands & de Flamands comme de François, mal payés, & prets à se donner à quelque Puissance que ce fût, qui leur donneroit de l'argent. Le Maréchal lui-même, que le Duc de Bouillon son frere sollicitoit depuis longtems, voyoit que les circonstances etoient favorables, croyoit avoir sujet de se plaindre, & souhaittoit de soutenir les intérèts de sa Maison, desorte qu'il commença à intriguer avec les Officiers & les Soldats dans l'espérance de les gagner en faveur du Parlement, afin de les faire servir à ses vues ou plutôt à sa passion; car il se peut fort bien que le reste ne fut que le pretexte, & son attachement pour Me. de Longueville le vrai motif de son manque de fidelité. Voilà ce qui prouve, combien il importe à un Etat, que la Religion & les Mœurs soient respectées par les personnes du premier rang; car il semble qu'on ne peut gueres douter que de quelque maniere qu'on les veuille colorer, les troubles de la France, qui couterent la vie à tant de personnes, ruinerent la fortune de tant d'autres, & anéantirent les privileges de toute la Nation, tirerent leur origine de la coqueterie de cinq ou six Dames de qualité, qui joignant à beaucoup de legereté, un cœur corrompu sacrifierent tout à leurs plaisirs, suivant le caractere de leur sexe, qui lorsqu'il a renoncé à une vertu, respecte rarement les autres. Mazarin étoit très-bien instruit des dispositions de l'Armée d'Allemagne & de celles du Général; il envoya donc ordre au Général d'Erlach de travailler de son mieux à faire échouer les desseins du Maréchal de Turenne; & malgré l'extrême disette d'argent où étoit la Cour, il envoya Hervart Intendant des Finances avec cinq-cens mille Livres pour appuyer les efforts d'Erlach. Aussi réussit-il parfaitement, ensorte qu'au lieu de debaucher ses Troupes, comme il auroit fait si les Parisiens lui avoient envoyé de l'argent, M. de Turenne fut obligé de se retirer, & s'estima fort heureux de n'avoir pas été arrêté (*a*). Les Espagnols ne laisserent pas echaper une si belle occasion que celles des troubles. Ils se mirent de bonne heure en campagne, prirent Ipres le 8 de Mai & Saint Venant le 10. Mais après la paix de Paris & l'arrivée des Troupes d'Allemagne, le Comte de Harcourt à la tête de trente mille hommes vint mettre le siege devant Cambrai (*b*). La Place étoit grande & mal fortifiée, & on croit généralement que le Comte l'auroit prise, si les Troupes Allemandes n'y avoient laissé entrer un secours considerable, desorte que le Comte de

(*a*) Mem. de Motteville T. III. p. 201. T. I. p. 343. Mem. de Joli T. I. p. 43. Mem. de Retz

(*b*) Mem. de Puysegur, p. 291, 292.

SECTION XIII. *Regne de Louis XIV. jusqu'à la Paix des Pyrenées.*

Harcourt leva le siege le 3 de Juillet. Quelque tems après le Cardinal Mazarin vint à l'Armée, non sans quelque appréhension; il fut néanmoins mieux reçu qu'il ne l'avoit espéré, & on lui rendit les mêmes honneurs qu'on avoit fait autrefois au Cardinal de Richelieu, ce dont il fut fort satisfait (*a*). L'Armée prit ensuite Condé & quelques autres petites Places, qui ne valoient pas la peine d'être gardées, & vers la fin d'Août ou au commencement de Septembre la campagne finit (*b*). Les affaires tournerent assez mal en Italie; le Duc de Modene fut contraint de se raccommoder avec les Espagnols, & de subir les conditions qu'ils voulurent lui prescrire (*c*). En Catalogne Don Juan de Garai commandoit pour le Roi Catholique; il se rendit maître de Constantine & d'autres Places; il menaça même Barcelone d'un siege, mais M. de Marsin sauva cette ville, bien qu'il fût hors d'état de faire d'ailleurs rien (*d*).

Retour de la Cour à Paris, & premiers symptomes de nouveaux troubles.

Après avoir tenu la Cour en mouvement pendant tout l'Eté, le Cardinal revint à Paris avec leurs Majestés au mois d'Août, non sans quelque appréhension (*e*). Ses Partisans avoient fait courir le bruit que le Roi étoit revenu par son conseil, ce qui fit qu'on le reçut avec satisfaction & même avec joie. Mais ce retour ne finit point les troubles; la Reine n'étoit nullement contente d'être obligée de se contraindre & de dissimuler, en recevant bien ceux qui le méritoient le moins, & en accordant des graces à des gens qui devoient s'estimer heureux d'être échapés au châtiment dont ils étoient dignes. Le Duc d'Orléans ne put résister à la tentation de se rendre populaire, ni le Prince de Condé aux sollicitations continuelles de la Duchesse de Longueville sa sœur. Le Cardinal Mazarin pensa alors à prendre d'autres mesures, & n'aiant pu gagner l'estime des François par son mérite, il chercha à établir sa fortune, à faire des alliances, & à se venger du pillage de sa Maison & de la dissipation de sa Bibliotheque, en les dépouillant & en opprimant leur liberté, ce qui n'avoit point été d'abord son intention. Il ne s'occupa donc plus que de son propre intérêt, & comme il étoit plus maître de ses passions, & plus habile en intrigue que personne, il n'est pas surprenant qu'il ait réussi dans un tems d'intrigues. Cependant l'Etat, le Gouvernement & la Famille Royale souffroient extrémement. La guerre se fesoit avec desavantage par tout, & il y avoit moins d'espérance que jamais de faire une bonne paix. Les Frondeurs se fortifioient, les coffres étoient vuides, le peuple n'étoit point soulagé, la Maison du Roi retranchée en grande partie, faute d'argent pour l'entretenir, & tandis que les Particuliers acqueroient des titres, du crédit & des richesses par leurs crimes, le Public, qui payoit tout, étoit sur le penchant de sa ruine; chose d'autant plus croyable, qu'elle est arrivée ailleurs.

La Reine fait arrêter les Princes

Toutes ces intrigues sourdes, qui étoient devenues à la mode, & avoient banni de la Cour la candeur & la droiture, produisirent au commencement

(*a*) Les mêmes, p. 300.

(*b*) Les mêmes, p. 304.

(*c*) Abregé Chron. de l'Hist. de France T. XII. p. 357.

(*d*) Le même, p. 356.

(*e*) Mem. de Joli *ubi sup.* p. 60. Mem. de Retz T. II. p. 12.

ment de l'année 1650 une subite & grande révolution à la Cour. Le Prince de Condé fier de ses grands services traita tout le monde avec tant de hauteur, que malgré son credit, il perdit insensiblement l'affection & l'estime qu'on avoit pour lui. Il s'étoit mis dans l'esprit de se rendre maître absolu, dans un tems & dans un Pays, où l'autorité legitime bien loin de se faire obeir, avoit de la peine à se faire respecter. La maniere dont il fit paroitre ses sentimens, fit que tous les Partis se liguerent contre lui. Il avoit, dit-on, excité un nommé Jersai à faire une déclaration d'amour à la Reine (*a*) & lui accorda sa protection, quoique banni de la Cour pour ce sujet. Il traversa le mariage de la niece du Cardinal dans la Maison de Vendôme, parcequ'il crut que le Ministre vouloit se passer de lui (*b*). Dans ces entrefaites, le Prince prétendit qu'on avoit voulu l'assassiner; il en accusa les Frondeurs, & les poursuivit si vivement au Parlement, qu'ils s'apperçurent que leur sureté demandoit sa perte. La Reine & le Cardinal s'aboucherent avec le Coadjuteur par l'entremise de Me de Chevreuse, & ils conclurent dans leurs Conferences l'emprisonnement des Princes; on gagna le Duc d'Orléans, & on obtint même de lui d'éloigner l'Abbé de la Riviere son ancien Favori, de peur qu'il ne revelat le secret. Les mesures ainsi prises; le Prince de Condé, le Prince de Conti & le Duc de Longueville furent arrêtés au Conseil (*c*) le 18 de Janvier, & conduits tous trois au Bois de Vincennes. Le peuple de Paris fit des feux de joie, après s'être soulevé à l'occasion de l'arret de Broussel; celui-ci fut alors bien venu de la Reine, & on confirma le gouvernement de la Bastille à son fils. La Duchesse de Longueville s'échapa & se sauva en Normandie (*d*). Le Duc de Bouillon se retira à Turenne, & le Marechal son frere se jetta dans Stenai, où il rassembla quelques amis & Serviteurs des Princes & entra en negociation avec les Espagnols (*e*). Cette etrange union de la Cour avec les Frondeurs obligea le Cardinal d'ôter les Sceaux au Chancelier Seguier, son meilleur ami & fidele Serviteur de la Reine, pour les donner à Chateauneuf (*f*). Quand on lui demanda les Sceaux, il dit que comme on les lui otoit sans sujet, il les remettoit sans peine.

Section VII. Regne de Louis XIV. jusqu'à la Paix des Pyrenées.

Et les Parisiens s'en rejouissent. 1650.

L'emprisonnement des Princes alluma une nouvelle guerre civile, avant que l'autre fût bien éteinte. La Duchesse de Longueville tacha de soulever la Normandie (*g*). Les amis du Prince avoient pris les armes en Bourgogne, & la Guienne en consequence d'une Declaration du Parlement étoit encore soulevée, depuis les derniers troubles. La Cour commença par la Normandie; la seule présence du Roi y retablit l'ordre, & la Duchesse de Longueville fut obligée de s'embarquer & de passer en Hollande, delà elle revint à Stenai auprès du Maréchal de Turenne, & aiant trouvé moyen de réunir la révolte sous un chef, elle eut le courage

Soulévement en Normandie, en Bourgogne & en Guienne, bientôt appaisés.

(*a*) Mem. de Retz T. II. p. 53. Mem. de Joli T. I. p. 61.
(*b*) Mem. de Tavannes, p. 13.
(*c*) Mem. de Brienne T. III. p. 71. Mem. de Joli *l. c.* p. 83. Mem. de Retz *ubi sup.* p. 59.
(*d*) Mem. de la Duchesse de Nemours p. m. 66.
(*e*) Mem. de Retz *ubi sup.* p. 60, 61. Hen... p. m. 692.
(*f*) Mem. de Retz *l. c.* p. 76. Hen... *ubi sup.*
(*g*) Mem. de Tavannes p. 36. Mem. de Retz *l. c.* p. 61.

Section XIII. Regne de Louis XIV. jusqu'à la Paix des Pyrenées.

d'aller par terre à Bourdeaux, où le Duc de Bouillon & son autre admirateur le Prince de Marsillac devenu Duc de la Rochefoucault & la Princesse de Condé avoient été reçus; elle eut le bonheur d'arriver, quoiqu'elle eût été une fois arrêtée en chemin. Les troubles furent bientôt appaisés en Bourgogne, sans qu'il y eût beaucoup de sang répandu. Bien que cela procurât quelque satisfaction au Ministre, sa joie étoit fort troublée par la nécessité où il étoit d'être éloigné de Paris, où il avoit laissé le Duc d'Orléans entre les mains des Frondeurs, quoiqu'ils eussent concouru à la prison des Princes, ils négocioient avec le Duc leur reconciliation avec eux pour perdre le Cardinal. Dans cette dangereuse situation, Mazarin fit partir la Cour pour Bourdeaux, afin que la présence du Roi encourageât la petite Armée que commandoit le Maréchal de la Meilleraye; aussi réussit-il dans son dessein, car malgré les courageux efforts des Ducs de Bouillon & de la Rochefoucault, les Royalistes gagnerent tous les jours du terrein, & le Cardinal offrant des conditions plus avantageuses qu'on ne devoit espérer, le Parlement de Bourdeaux ne voulut pas se sacrifier & les habitans de la ville aux intérêts ou aux caprices de ces Seigneurs. Aussitôt que ceux-ci s'en apperçurent ils prirent part au Traité, & firent leurs conditions; ils allerent avec la Princesse de Condé & le Duc d'Enguien son fils rendre leurs respects à la Reine & eurent plusieurs Conférences avec le Cardinal, qui allarmerent extrémement les Frondeurs à Paris (*a*).

Le Cardinal ne laisse pas d'être obligé de sortir de Paris.

En retournant à cette Capitale, la Reine tomba malade, principalement du chagrin que lui avoit causé la mauvaise réception qu'on lui avoit faite à Bourdeaux, nonobstant l'amnistie générale qu'elle avoit accordée à tous ceux qui avoient eu part à la révolte. Son indisposition (*b*) augmenta, non seulement par les incommodités du voyage, qui ne pouvoient être gueres plus grandes, mais aussi par le déplaisir qu'elle avoit de voir que les Espagnols soutenoient ses sujets rebelles, & portoient la guerre dans le cœur du Royaume, comme le feu Roi & elle-même l'avoient fait chez eux; ce qu'il y avoit de plus fâcheux encore c'est qu'ils le fesoient avec tant de succès, qu'elle trouvoit aussi peu de respect & de soumission dans la Capitale, qu'elle avoit fait à Bourdeaux. Le Cardinal ne fut pas mieux traité, & même plus mal encore. Les Frondeurs avoient presque entierement gagné le Duc d'Orléans, & traitoient en même tems avec les Princes du mariage du Prince de Conti avec la fille de la Duchesse de Chevreuse (*c*); car les intrigues de quelques Dames continuoient d'être les véritables sources des troubles qui agitoient le Royaume. Le Duc d'Orléans, le Garde des Sceaux, le Coadjuteur, & les autres témoignoient toujours de grands égards pour le Ministre; il les payoit en même monnoye, n'ignorant pas leurs sentimens, non plus que ceux du Duc de Beaufort; quoiqu'il eût fait avoir au Duc de Vendôme son pere la charge de Surintendant des Mers, dont la Reine avoit donné sa demission en sa faveur, avec la survivance au Duc lui-même; mais Beaufort ne put se résoudre à être reconnoissant

(*a*) Mem. de la Rochefoucault p. m. 138, 139. Mem. de Retz T. II. p. 84.

(*b*) Mem. de Brienne T. III p. 84, 87.

(*c*) Mem. de Joli T. I. p. 93.

Section XIII. *Regne de* Louis XIV. *jusqu'à la Paix des Pyrenées.*

en cessant d'être populaire (*a*). Dans cette conjoncture, le Cardinal prit la résolution de quitter Paris & la Cour pour aller en Champagne à l'Armée du Maréchal du Plessis-Praslin, afin de ranimer le courage des Troupes & de mortifier les mécontens, qui avoient donné des marques visibles de satisfaction. Comme le Maréchal de Turenne s'étoit avancé assez près de Paris, on avoit jugé à-propos de transférer les Princes au Havre de Grace; ainsi il y a lieu de penser, que le Cardinal jugea qu'il seroit plus en sureté au milieu d'une Armée, commandée par un Général à qui il pouvoit se fier, que dans une ville pleine d'intrigues, & où tous ceux qui y avoient part étoient capables de tout ce qui pouvoit contribuer à l'avancement de leurs intérêts. Mais avant que de parler des événemens qui suivirent son arrivée dans l'Armée du Maréchal, il faut dire un mot de ce qui se passa pendant la campagne de cette année.

Disgraces en Italie & en Catalogne & défaite des Espagnols à Rhetel.

Les troubles domestiques en France étant aussi grands, il est aisé de comprendre, qu'on ne pouvoit envoyer par tout les secours nécessaires, & par conséquent que les Armées qui étoient les plus éloignées souffroient le plus. En Italie Portolongone se rendit aux Espagnols le 15 d'Août après un siege de quarante-sept jours (*b*). Les affaires allerent encore plus mal en Catalogne; le Duc de Mercœur, qui avoit la qualité de Viceroi, aiant fait arrêter le Comte de Marsin, qui cabaloit en faveur du Prince de Condé, se rendit maître de Salces; mais les Espagnols lui firent bientôt sentir leur supériorité, en prenant Flix, Tortose, Balaguier & d'autres Places (*c*). En Lorraine, le Comte de Ligneville reprit plusieurs Places pour le Duc (*d*), mais à la fin il fut battu par le Marquis de la Ferté Senneterre. Ce qui fut le plus embarrassant, c'est l'attaque que fit du côté de la Champagne l'Armée Espagnole, commandée par l'Archiduc Léopold, le Marquis de Fuensaldagne & le Maréchal de Turenne, qui par ses intrigues se trouva réduit à servir en qualité de Lieutenant-Général parmi des Etrangers contre la Couronne de France, après tous les honneurs dont il avoit eté comblé. Cette Armée prit le Catelet le 15 de Juin; l'Archiduc assiegea alors Guise, mais le Maréchal du Plessis-Praslin lui fit lever le siege le premier de Juillet. M. de Turenne ne laissa pas de prendre la Capelle le 3 d'Août (*e*): il s'avança alors avec quatre mille chevaux vers le Château de Vincennes pour délivrer les Princes, & il auroit réussi suivant les apparences, si on ne l'avoit trahi. Monzon ou Mouzon se rendit aux Espagnols le 6 de Novembre. Le Maréchal du Plessis-Praslin couvroit Rheims, avec son Armée, qui n'étoit que de quinze mille hommes (*f*). Quand le Cardinal Mazarin y arriva, le Maréchal s'étoit determiné à faire le siege de Rhetel. Comme c'étoit un homme singulier, il laissa le Cardinal: à la Cour il étoit civil mais réservé, de difficile accès & fort œconome; dans le camp ce n'étoit plus le même, il avoit trois ou quatre tables, vivoit familierement avec les Officiers & avoit grand soin des soldats.

(*a*) Mem. de Retz T. II. L. III.
(*b*) *Henault* p. m. 693. Abregé Chron. de l'Hist. de France T. XII. p. 374.
(*c*) Les mêmes.
(*d*) Mem. de Beauvau, p. 99.
(*e*) *Henault* & Abregé Chron. *ubi sup.*
(*f*) Mem. de Puysegur, p. 308, 309.

Section XIII. Regne de Louis XIV. jusqu'à la Paix des Pyrénées.

Il avoit apporté de Paris des souliers & de bons surtouts, qu'il leur fesoit distribuer, & très-souvent quelque argent. Rhetel se rendit le 13 de Decembre. La saison étant fort rude, l'Armée se mit en quartiers dans les villages des environs le 14. Les ennemis, commandés par d'Estevan de Gomara & le Maréchal de Turenne, l'attaquerent le lendemain, & après une action fort vive furent battus (*a*). M. de Turenne eut bien de la peine à se sauver dans un bois; les Espagnols perdirent quatre mille hommes avec quelques-uns de leurs meilleurs Officiers, huit pieces de canon & plusieurs Etendards & Drapeaux; Don Estevan fut fait prisonnier (*b*). On auroit cru que cette victoire remportée au moins sous les yeux du Ministre devoit lui faire honneur, même parmi les Parisiens; cependant à son retour il les trouva généralement indisposés contre lui; bien qu'on chantât le *Te Deum*, il n'y eut gueres de réjouissances qu'au Palais Royal.

Le Cardinal est contraint de sortir pour la premiere fois du Royaume 1651.

L'année 1651 commença par de nouveaux troubles. Le Duc d'Orléans ne pouvoit se passer de Favori, & quoiqu'il eut plus de sens que ceux en qui il se confioit & qu'il exécutât même fort bien leurs mauvais desseins, il ne vouloit jamais agir sans consulter, & se fier à lui-même pour ses propres intérêts. Il aimoit l'autorité & affectoit l'indépendance; il avoit en ce tems-là presque tout ce qu'il pouvoit souhaiter; il auroit pu le conserver & rendre la tranquillité à la France, si en s'unissant de bonne-foi avec la Reine & le Ministre, il avoit demandé décisivement que le Roi épousât Mademoiselle. Il est vrai que la Reine n'y étoit pas portée, mais le Cardinal croyoit ce mariage avantageux, si on pouvoit engager le Duc à être ferme. Mais il étoit alors entre les mains du Coadjuteur, qui voyant que le Cardinal n'avoit pas envie de lui procurer le chapeau rouge, poussa le Duc d'Orléans à assurer son autorité par une autre voie. La plus grande partie du Parlement vouloit la liberté des Princes; la Duchesse de Chevreuse avoit réconcilié avec le Duc d'Orléans, & avoit proposé trois articles, que le Duc d'Enguien épouseroit la seconde fille de Monsieur; le Prince de Conti la sienne, & qu'on feroit M. de Chateauneuf Premier Ministre. Avec tout cela ce Parti-là même étoit plus porté à se lier avec le Cardinal, qui ignoroit absolument l'intrigue. Le Duc de la Rochefoucault conféra souvent avec ce Ministre, lui fit connoitre en termes obscurs le risque qu'il couroit, & le pressa de se mettre à couvert en donnant la liberté aux Princes (*c*). On n'apperçoit point dans aucun des Mémoires de ce tems-là que la conduite du Cardinal dans cette occasion ait été celle d'un habile Politique. Il raffina si fort & retarda tant qu'à la fin tous les Partis se liguerent contre lui, & l'attaquerent si vertement, qu'il fut obligé de se retirer. Il est vrai que MM. d'Aumont, de la Ferté-Imbault, appellé le Maréchal d'Etampes, & la Ferté-Senneterre, à qui il avoit fait donner, aussi bien qu'au Comte de Grancey, le baton de Maréchal après la bataille de Rhetel, l'assuroient de leur attachement & de leur estime; mais il n'osa penser à exciter une guerre civile dans la Capitale de France. Le 6 de

(*a*) Mem. de Brienne *l. c.* p. 86. Mem. de Retz *ubi sup.* p. 152.

(*b*) Mem. de Retz *l. c.*

(*c*) Mem. de la Rochefoucault, p. m. 143, 144.

Fevrier, il fortit de Paris & alla au Havre de Grace, fe flatant à ce que l'on dit de faire croire aux Princes, qu'ils lui étoient redevables de leur liberté, mais il fe trompa, ils favoient qu'il y étoit forcé, deforte qu'ils le traiterent fort froidement (*a*). En attendant la Reine fe trouvoit dans la plus facheufe fituation; le Duc d'Orléans délibéra avec le Coadjuteur, de lui oter le Roi & de la renfermer dans un Couvent, ou de prendre lui-même le Gouvernement de l'Etat avec la qualité de Lieutenant-Général du Roi. La premiere fortie de cette Princeffe de Paris avoit donné tant d'ombrage au Peuple, que pendant un mois elle fut prifonniere dans le Palais; on refpecta fi peu fon autorité, fon rang & même fon fexe, qu'elle fut forcée de laiffer entrer à minuit la populace dans fa chambre & d'ouvrir les rideaux du lit du Roi, pour faire voir qu'il y étoit (*b*). Cela dura jufqu'à l'arrivée des Princes; alors le Parlement proceda contre le Miniftre, & donna un Arrêt qui portoit que tous les Etrangers feroient exclus du Confeil du Roi, & tous les Cardinaux, même les François (*c*). Le Prince de Condé fe voyant fans rival par l'éloignement du Cardinal & par fon union avec le Duc d'Orléans, crut pouvoir négliger les Frondeurs. Quoique la Ducheffe de Chevreufe lui eût rendu la parole qu'il avoit donnée dans fa prifon, par rapport au mariage de Mademoifelle de Chevreufe avec le Prince de Conti, afin que ce fut une affaire de choix, il voulut qu'il parut que la Reine le forçoit à rompre ce mariage. Cela détermina la Ducheffe de Chevreufe, la Princeffe Palatine & le Coadjuteur lui-même à changer de mefures, & malgré tout ce qui s'étoit paffé d'offrir leurs fervices à la Reine, que le Prince continuoit à perfécuter par caprice, par orgueil ou par reffentiment, fecondé par le Duc d'Orléans, qui agiffoit contre fon caractere naturel.

Nouvelle révolution dans les affaires, qui donne lieu au retour du Cardinal.

Le Cardinal, après avoir paffé par le Pays de Liege, alla à Breuil à quelque diftance de Sedan. Delà il entretenoit un commerce régulier, non feulement avec la Reine, mais auffi avec les Chefs des différens Partis, qui confpiroient à le tromper & à négocier en même tems avec lui (*d*). Le Coadjuteur fe voyant meprifé du Prince de Condé, & le Cardinal l'aiant affuré de lui faire avoir le Chapeau, entra dans les intrigues pour le faire revenir, avec le même feu, qu'il avoit montré pour fon eloignement; on propofa dans quelques Confeils d'arrêter le Prince, ou même de le faire affaffiner (*e*). La Reine fut mieux confeillée; elle rappela Chavigni à la priere du Prince, pour mieux perfuader au Parlement qu'elle n'avoit pas deffein de faire revenir le Cardinal. Elle congédia auffi le Tellier, Servien & de Lyonne, uniquement parceque le Prince pretendoit qu'ils étoient amis de Mazarin (*f*). S'appercevant que toutes ces complaifances n'adouciffoient pas le Prince, elle envoya par l'avis des Frondeurs, un Ecrit au Parlement contre lui, & quoique le Duc d'Orleans y eût confenti, & eût même fait quelques changemens au Mémoire, il envoya un autre Ecrit

(*a*) Mem. de Retz *l. c.* p. 187-203. Mem de Joli T. I. p. 120.
(*b*) Mem. de Motteville T. IV.
(*c*) Mem. de Retz T. II. p. 204.
(*d*) Mem. de Motteville *ubi sup.*
(*e*) Les mêmes, T. V. p. 85, 86.
(*f*) La même

Section XIII. Regne de Louis XIV. jusqu'à la Paix des Pyrenées.

pour la justification du Prince (*a*). La Reine s'appercevant néanmoins qu'elle avoit repris plus d'autorité, résolut de s'en servir, elle ôta les Sceaux à M. de Chateauneuf & les donna au Premier Président de Molé (*b*). C'étoit au mois d'Août; mais voiant qu'elle ne pouvoit le soutenir, elle rendit les Sceaux au Chancelier Seguier. Par un étrange effet des passions l'ambition rendit Chateauneuf humble, il promit tout à la Reine & au Cardinal pour rentrer en grace. Le Roi aiant été déclaré Majeur le 7 de Septembre, il parvint à ce qui avoit été l'objet de toutes ses intrigues, & fut mis à la tête du Conseil du Roi, les Sceaux furent encore remis au Premier Président (*c*). Ce changement, & les instances de la Duchesse de Longueville sa sœur, déterminerent le Prince de Condé à exciter une nouvelle guerre civile; il se retira en Guienne, dont il avoit échangé le Gouvernement avec le Duc d'Epernon pour celui de Bourgogne. Il y fut joint par les Ducs de la Rochefoucault, de Beaufort, de Nemours, de Richelieu, le Prince de Tarente, le Marquis de la Force, & par M. Marsin, qui lui amena les Troupes qui devoient défendre la Catalogne. La Cour ne lui donna pas le tems de se fortifier, elle s'avança vers Bourges, dont M. de Chateauneuf engagea les habitans à quitter le parti du Prince, & à ouvrir leurs portes à leurs Majestés (*d*). Le Comte de Harcourt commanda l'Armée qu'on opposa au Prince, & dans l'embarras où la Reine se trouvoit elle invita le Cardinal Mazarin, qui étoit à Cologne, de venir joindre la Cour à Poitiers. Le Parlement en fut si irrité, que quoiqu'il fût d'ailleurs assez bien intentionné, il donna le 29 de Decembre un Arrêt, par lequel il proscrivoit ce Ministre, & offroit cinquante mille écus à ceux qui le représenteroient en justice vif ou mort (*e*), laquelle somme devoit être prise sur la vente de ses meubles & de sa Bibliotheque. Les Espagnols avoient en ce tems-là soumis presque toute la Catalogne, & assiegeoient Barcelone; ils reprirent aussi plusieurs Places dans les Pays-Bas, & ils auroient pu faire plus, s'ils avoient uniquement employé leurs armes, au lieu de faire avec les Mécontens des Traités, par lesquels ils leur promirent de grands secours, & prodiguerent des sommes immenses à tous les Partis, non par aucune prédilection pour tel ou tel, mais parcequ'ils croyoient que tout ce qui contribuoit à troubler la France étoit avantageux à l'Espagne.

Le Duc d'Orleans & le Parlement se declarent contre la Cour. 1652.

Le Cardinal Mazarin, escorté par six mille hommes commandés par le Maréchal d'Hoquincourt se rendit à Poitiers, avec plusieurs personnes de qualite (*f*), à qui il avoit donné des Gouvernemens & qui lui étoient demeurés toujours constamment attachés. Il avoit aussi détaché du parti des Mécontens le Duc de Bouillon & le Maréchal de Turenne, leur enlevant par là les meilleures têtes qu'ils eussent. Le Parlement continua à s'accommoder comme par le passé à tous les Partis, & par là n'eut la confian-

(*a*) Mem. de Retz *ubi sup.* p. 355 & suiv.

(*b*) Mem. de Joli T. I. p. 162.

(*c*) Mem. de Brienne T. III. p. 107. Mem. de Motteville T. V. p. 85.

(*d*) Mem. de Retz T. III. p. 2. Mem. de Brienne T. III. p. 111.

(*e*) Mem. de Joli T. I. p. 180. Mem. de Retz *ubi sup.* p. 41.

(*f*) Mem. de Joli *l. c.* Mem. de la Duchesse de Nemours p. m. 133.

ce d'aucun. Il avoit vérifié l'Edit par lequel la Reine déclaroit le Prince de Condé criminel de Leze-Majesté. Il mit la tête du Cardinal à prix & commença à procéder contre le Maréchal d'Hoquincourt pour l'avoir protégé (*a*). Le Duc d'Orléans fit le même personnage ; il s'étoit déclaré souvent de la façon la plus forte pour l'Autorité Royale, & ne laissa pas de conclure vers la fin de Janvier un Traité avec le Prince de Condé (*b*), se réservant néanmoins la liberté de continuer à vivre bien avec le Coadjuteur, ennemi mortel du Prince. Il fit aussi entrer en France un corps de Troupes, qui étoient au service des Espagnols, qui se joignit à celles que commandoient les Ducs de Beaufort & de Nemours. Mademoiselle fut envoyée par son pere à Orléans, & par sa presence seule elle engagea cette ville à se déclarer pour le Prince. Mais ce qui dévoile bien le tour d'esprit qui regnoit en ce tems-là, elle fit savoir d'abord à la Reine qu'elle n'étoit pas irréconciliable, mais qu'une personne qui avoit autant de capacité & de crédit qu'elle, ne pouvoit s'acquérir qu'au prix d'une Couronne, en un mot qu'elle s'attendoit à épouser le Roi (*c*).

Section XIII. Regne de Louis XIV. jusqu'à la Paix des Pyrenées.

Le Maréchal de Turenne empêche deux fois que le Roi & la Cour ne soient enlevés.

Quelque étrange que cela puisse paroitre, elle auroit pu peut-être réussir dans son dessein, par la force. La surprise d'Orléans mit la Cour dans un si grand embarras, qu'elle fut obligée de se loger à Gien, où il y a un bon pont sur la Loire, n'y aiant que peu de Troupes avec le Roi. A peine y étoit-elle arrivee, que le Duc de Beaufort vint se poster de l'autre côté & fit attaquer le Pont. Le Maréchal de Turenne se trouvoit à Gien, & sa presence sauva le Roi & la Reine. Il prit deux ou trois-cens hommes qui étoient là, mais qui n'avoient ni poudre ni balles, les posta dans les maisons voisines du Pont, fit ouvrir la porte, & s'avança l'épée à la main en criant fort haut à ses Troupes de ne point faire feu, que les ennemis ne fussent bien à portée. Cela surprit le Baron de Sirol, qui commandoit les rebelles, & l'engagea à se barricader de son côté, au lieu d'avancer. Le Marechal d'Hoquincourt étant survenu avec les Gardes, attaqua la barricade, Sirol fut tué & ses Troupes se retirerent (*d*). La hardiesse de Turenne dans cette occasion empécha le Roi & la Reine d'être faits prisonniers. Les Ducs de Beaufort & de Nemours aiant eu querelle, le Prince de Condé, dont les affaires n'alloient pas trop bien en Guienne, quitta son Armée, & accompagné seulement de quelques amis, fit avec beaucoup de peine & de danger cent-vingt lieues pour venir se mettre à la tete de ses Troupes sur la Loire; il y arriva le 26 de Mars. Sa présence rétablit l'ordre & rendit le courage à ces Troupes. Le Maréchal d'Hoquincourt aiant mis une partie de l'Armée du Roi en quartiers à Bleneau, trop loin du reste commandé par le Maréchal de Turenne, le Prince l'attaqua pendant la nuit le 6 d'Avril, enleva deux de ses quartiers & auroit assurément battu toute l'Armée & peut-etre pris toute la Famille Royale à Gien, si M. de Turenne ne s'étoit avancé avec quatre mille hommes, & posté

(*a*) Mem. de Retz *l. c.* p. 43.
(*b*) Mem. d'Omer Talon T. VIII. P. I. p. 80.
(*c*) Mem. de Brienne *l. c.* p. 138. Mem. de [illegible]
(*d*) Mem. de Retz T. III. p. 103, 104.

Section XIII. Regne de Louis XIV. jusqu'à la Paix des Pyrenées.

fur une hauteur derriere un bois. Le Prince voiant une affez grande ouverture fit avancer fa cavalerie pour attaquer M. de Turenne, dont les Troupes marchoient lentement comme pour fe retirer. Mais auffitôt qu'une partie de l'Armée du Prince eut défilé, l'artillerie du Maréchal falua fi brufquement fur la droite, tandis que lui même fondit fur les ennemis en front & fur la gauche, que le Prince fut obligé de fe retirer avec perte (*a*).

Le Duc de Lorraine entre en France, & on l'engage à fe retirer en lui donnant de l'argent.

La conduite du Duc d'Orléans & du Parlement étoit fi finguliere, que le Prince jugea devoir quitter fon Armée pour aller à Paris où il fut bien reçu (*b*), quoique le Parlement l'eût déclaré criminel de Leze-Majesté. Après fon départ, les Maréchaux de Turenne & d'Hoquincourt entreprirent de furprendre fon Armée, qu'il avoit laiffée aux environs d'Etampes, la forcerent de fe retirer dans les Fauxbourgs de cette ville, & dans l'un ils tuerent douze-cens hommes de la meilleure Infanterie du Prince. Les deux Maréchaux affiegerent enfuite le refte dans Etampes, & fuivant les apparences les auroient contraints de fe rendre, fi le Duc de Lorraine payé par les Efpagnols n'étoit entré en France, pour venir à leur fecours (*c*). Cela changea tellement la face des affaires que M. de Turenne trouva l'Armée du Roi en grand danger, étant obligée de faire tête à différens corps de Troupes; mais on dit que l'or de France engagea le Duc à fe retirer, comme celui d'Efpagne l'avoit fait venir. Le Prince négocia avec la Cour par l'entremife du Duc de Rohan, & envoya enfuite des Députés à Saint-Germain pour renouer la négociation. Les demandes qu'il faifoit pour lui & pour ceux de fon Parti étoient exorbitantes, tandis que le Duc d'Orléans & lui avoient toujours affuré qu'ils n'avoient d'autre vue que l'expulfion d'un Miniftre étranger, l'honneur de la France & le foulagement du peuple, qui étoit obligé de payer des impôts au Roi & aux Princes. Le Cardinal Mazarin rendit fes propofitions publiques, & eut foin de faire voir à tout le Monde, que bien que le premier article des inftructions des Députés portat, qu'ils n'auroient aucun commerce avec lui, fous quelque pretexte que ce fût, cela n'étoit que pour tromper les dupes de Paris, puifqu'ils n'avoient pas fait difficulté de conférer avec lui tous les jours à Saint-Germain.

Les Troupes du Prince font battues & fe fauvent dans Paris.

Le Prince voiant qu'il ne réuffiffoit ni du côté du Parlement ni du côté de la Cour, fe mit de nouveau à la tête de fes Troupes, qui étoient campées à Saint-Cloud, aiant la riviere entre lui & le Maréchal de Turenne. Mais le Prince aiant eu avis que le Maréchal de la Ferté s'avançoit par derriere avec un autre corps, il jugea à propos de fe retirer vers Charenton, & il y paffa la riviere; le Maréchal de Turenne le preffa fi vivement qu'il fe refugia dans le Fauxbourg Saint Antoine, où les Parifiens avoient fait quelques retranchemens pour fe garantir du pillage de leurs bons amis les Lorrains. Ce fut-là que fe paffa le 2 de Juillet l'action fameufe, dont le Roi fut fpectateur du haut d'une éminence, & dans laquelle le Prince & le

(*a*) Les mêmes, p. 107-109.
(*b*) Les mêmes p. 110.
(*c*) Mem. de Motteville T. V. p. 133. *Henaut* p. m. 698.

le Maréchal de Turenne firent tout ce qu'on pouvoit attendre des plus grands Capitaines (*a*). Cependant le Maréchal de la Ferté aiant paru, le Prince étoit perdu, si Brouſſel par ordre de Mademoiſelle n'avoit fait tirer le canon de la Baſtille ſur l'Armée du Roi, dans le même tems qu'on ouvroit la porte de Saint Antoine aux Troupes du Prince, ce qui mit fin au combat. Il périt beaucoup de braves gens de l'un & de l'autre Parti, le Cardinal y perdit ſon neveu. Le Prince ſe vanta de la victoire, parcequ'il reſta maître de Paris. Lui & le Duc d'Orléans firent un uſage immoderé de leur pouvoir; pour mettre les Pariſiens dans une dépendance abſolue comme du tems de la Ligue, on tint une Aſſemblée générale à l'Hotel de ville; pendant qu'on y délibéroit toute ſorte de gens en armes vinrent attaquer l'Hotel de ville, mirent le feu aux portes, tuerent beaucoup de perſonnes de tous les Partis, & firent racheter cherement à d'autres leur vie (*b*). On n'a jamais bien ſu qui fut l'auteur de cette violence; ce qu'il y a de certain c'eſt que M. le Prince auroit pu l'arrêter, qu'on l'y ſollicita & qu'il ne le fit point. Le Parlement ne laiſſa pas le 20 de Juillet de déclarer le Duc d'Orléans Lieutenant-Général de la Couronne, & le Prince Général des Armées, pour remettre le Roi en liberté, le Cardinal Mazarin le tenant, diſoit-on captif (*c*). Le 6 d'Août le Roi donna une Déclaration par laquelle il transféroit le Parlement à Pontoiſe, où ce Prince étoit alors. La plupart des Préſidens & une vingtaine de Conſeillers obéirent. Le Garde des Sceaux à leur tête demanda au Roi avec inſtance d'éloigner le Cardinal. On fit une longue réponſe, qui étoit une apologie fort travaillée de ce Miniſtre, mais qui finiſſoit par conſentir au départ du Cardinal. Le 19 d'Août il partit pour Sedan (*d*), laiſſant les affaires de l'Etat entre les mains du Prince Thomas de Savoye & le commandement de l'Armée au Maréchal de Turenne.

Section XIII. Regne de Louis XIV. jusqu'à la paix des Pyrenées.

Le Prince de Condé s'étant retiré, le Roi entre en triomphe dans Paris.

La derniere ſedition avoit fait perdre aux Princes l'affection des Pariſiens; il ne reſtoit à Paris que la lie du Parlement, & encore étoit-ce par force qu'il feſoit ce qu'ils exigeoient. La Cour ne laiſſoit pas d'être dans la plus grande inquiétude, parceque l'Armée Eſpagnole marchoit droit à Paris. On ſonda le Duc de Longueville, pour ſavoir ſi le Roi ſeroit en ſureté en Normandie; la réponſe n'aiant été nullement favorable, on délibéra s'il ſe retireroit à Lyon. L'Armée du Maréchal de Turenne n'étoit que de huit mille hommes, & c'étoit ſur elle que rouloit le ſort du Roi & de l'Etat. Dans cette extrémité on conſultoit principalement le Duc de Bouillon, qui avec ſes défauts étoit peut-être l'homme le plus capable de ſon tems. Lui & le Maréchal ſon frere s'oppoſerent à ces démarches foibles, comme peu ſûres & honteuſes. Le Maréchal s'avança avec ſa petite Armée vers Compiegne, ce qui pour tout autre Général au-

(*a*) Mem. de Motteville T. V. p. 128, 129. Mem de Navailles p. 142, 143. Mem de Joli T. II. p 13, 14. Mem. de Tavannes p 168 & ſuiv. Mem. de Retz T. III. p. 170-173.

(*b*) Mem de Tavannes p. 178 & ſuiv. Mem. de Motteville *ubi ſup* p. 150. Mem. de la Rochefoucault p. m. 248, 249.

(*c*) Mem. d'Omer Talon T. VIII. P. II. p 54.

(*d*) Mem. de Joli T. II. p. 20.

Section XIII. *Regne de Louis XIV. jusqu'à la Paix des Pyrenées.*

roit pu paroitre téméraire & imprudent. Mais le talent particulier de ce grand homme étoit, qu'il ne se trompoit gueres dans le jugement qu'il portoit de l'effet que ses mouvemens produiroient chez l'ennemi. Il avoit sauvé la Famille Royale à Gien par sa prudente témérité, à Bleneau par son activité, & il la sauva encore en prévoyant que les Espagnols, qui avoient une haute idée de sa prudence, soupçonneroient quelque mystere dans le mouvement qu'il fesoit. Cela ne manqua point, & le Comte de Fuensaldagne rebroussa chemin pour couvrir la Flandres, laissant le Duc de Lorraine avec une Armée aussi forte que celle du Maréchal, pour seconder les Princes. Le Duc s'avança vers Paris; le Maréchal se posta à Saint-Germain près de Cressi, où la Cour lui envoya ordre de rester, parcequ'elle traitoit avec le Duc de Lorraine, qui avoit promis de ne pas marcher en avant. Turenne aima mieux risquer sa tête que de se fier aux promesses du Duc, & jugea à propos d'aller camper à Villeneuve-Saint-George; & comme son Armée étoit fort inférieure à celle des Ennemis, il s'y retrancha. Le Prince, qui avoit joint le Duc, crut être si sûr de le battre ou de l'affamer, qu'ils parlerent de disposer des Charges & des principaux Gouvernemens du Royaume. Les choses demeurerent environ un mois dans cet état; alors M. de Turenne profitant de l'absence du Prince, du Duc & des principaux Officiers qui étoient à Paris, décampa & gagna Corbeil & Melun, sans perte & sans être attaqué. Vers ce tems-là les Royalistes étoient devenus si puissans dans Paris, que le Prince de Condé jugea à propos d'en sortir le 15 d'Octobre (*a*) & d'aller se jetter entre les bras des Espagnols. Le 21, le Roi entra en triomphe dans sa capitale, d'où le Duc d'Orléans se retira en même tems (*b*). Il alla tout droit au Louvre, d'où il envoya ordre au fils Broussel de remettre d'abord la Bastille, sous peine d'être pendu à la porte; il obéit sur le champ. Le lendemain le Roi tint son lit de Justice (*c*); on lut la Déclaration, portant l'amnistie générale de tout ce qui avoit été fait pendant les troubles, une autre pour le rétablissement des Compagnies Souveraines à Paris, & une troisieme qui défendoit au Parlement de se mêler à l'avenir d'affaires d'Etat; on donna ordre à trois Présidens & à neuf Conseillers de sortir de Paris, le bon homme Broussel etoit du nombre, mais on permit qu'il demeurât caché à cause de son grand âge. Le Coadjuteur devenu Cardinal, en dupant Mazarin à Rome, fut d'abord reçu avec beaucoup de caresses, mais le 19 de Decembre il fut arreté & conduit à Vincennes (*d*). Il étoit le chef des Frondeurs, & sa prison anéantit cette Faction. Avant que de parler des affaires de la guerre, qui continuoit toujours, disons un mot du sort de quelques-uns de ceux, qui par leur ambition & leur avarice avoient excité les troubles. Chateauneuf qui avoit été exilé, au premier retour du Cardinal, mourut de chagrin

(*a*) Les mêmes, p. 26. Hist. du Prince de Condé p. m. 565.

(*b*) Mem. de Joli *l. c.* p. 23. Mem. de Retz T. III. p. 247.

(*c*) Mem. d'Omer Talon T. VIII. P. II. p. 106 & al.

(*d*) Mem. de Retz *ubi sup.* p. 279 & suiv. Mem. de Joli T. II. p. 42.

dans sa maison de Montrouge, & Chavigni de rage & de désespoir d'avoir été maltraité par le Prince; le Duc de Beaufort tua son beaufrere le Duc de Nemours en duel d'un coup de pistolet; le Prince de Conti & la Duchesse de Longueville étoient bloqués dans Bourdeaux, où s'étant brouillés ensemble, ils cabaloient l'un contre l'autre.

Ce qui se passe en Catalogne, en Italie & en Flandres.

La désertion du Comte de Marsin pour mener ses Troupes au Prince de Condé, fit perdre en Catalogne ce qui avoit couté tant de sang & de trésors. Le Maréchal de la Mothe rendit Barcelone par capitulation le 13 d'Octobre, avec tout ce qu'il tenoit dans la Principauté, excepté Roses; mais il obtint des conditions avantageuses pour les Troupes Françoises, & la conservation des privileges des Catalans. En Italie, on perdit Casal, & on eut bien de la peine à engager le Duc de Mantoue à demeurer neutre, & le Duc de Savoye de se déclarer pour l'Espagne (*a*). La Cour offrit alors au Roi de Portugal de s'engager à ne point faire de paix avec l'Espagne sans l'y faire comprendre, moyennant qu'il donnât deux millions d'écus, payables en cinq ans, mais dont on payeroit d'abord huit cens mille. Les Portugais trouverent cette somme exorbitante, & se plaignirent hautement ensuite, de ce qui n'étoit que l'effet de leur jugement précipité (*b*). En Flandres les Espagnols furent maîtres de faire tout ce qu'ils purent, sinon tout ce qui leur plut. La France n'avoit point d'Armée à leur opposer, & par conséquent les Gouverneurs des Places ne pouvoient espérer de secours. Ils abandonnerent Mardyck dans le mois d'Avril. L'Archiduc à la téte de trente mille hommes assiegea Gravelines, qui se rendit le 18 de Mai après soixante-neuf jours de siege (*c*). Il attaqua ensuite Dunquerque, que le Comte d'Estrades défendit. Le Duc de Vendôme eut ordre d'équipper une Flotte pour sécourir la Place, ce qu'il fit avec beaucoup de peine & de dépense; mais la Flotte Angloise par ordre de Cromwel l'attaqua, & tous les vaisseaux furent pris à la réserve de trois. Il paroit qu'il aimoit mieux en ce tems-là que Dunquerque fût entre les mains des Espagnols que des François; il changea depuis de sentiment. Cette ville se rendit le 16 de Septembre, après trente-neuf jours de tranchée ouverte (*d*). Ces succès persuaderent aux ennemis qu'ils pourroient prendre des quartiers d'hiver en Lorraine, l'Armée du Prince de Condé & du Duc de Lorraine étant au moins de vingt-cinq mille hommes.

Le Maréchal de Turenne oblige le Prince de se retirer en Flandres.

Le Prince prit Rhetel & Chateau Porcien vers la fin d'Octobre, & dans le mois de Novembre Sainte-Menehoud. Il marcha ensuite à Bar-le-Duc, en quoi il fit, selon M. de Turenne, une grande faute, cette Place etant forte, & son Armée fort exposée. Il eut néanmoins le bonheur de prendre la plus grande partie de la garnison dans la basse ville, desorte qu'il fut bientôt maître de la Place, contre toute attente. Il s'empara encore de Ligni, de Voyd & de Commerci. Le Maréchal de Turenne arriva vers ce tems-là à Stainville avec douze mille hommes; il passa la Meuse le plutôt qu'il lui fut possible, poussa le Prince de Voyd à Commerci, de

(*a*) Mem de Brienne *l. c.* p. 169 Abregé Chron. de l'Hist. de France T. XII. p. 419, 420.

(*b*) Mem. de Brienne *ubi sup.* p 140 & suiv.

(*c*) *Henault* p. m. 700.

(*d*) Là-même.

Section XIII. Regne de Louis XIV. jusqu'à la Paix des Pyrenées.

Commerci à Saint-Michel, & en six jours dans le Luxembourg. Le Prince avoit affoibli son Armée, en dispersant son Infanterie dans tant de Places; le Maréchal le savoit, & le poussa si vivement qu'il ne lui donna pas le tems de rassembler ses troupes, ni de se retrancher. Le Maréchal de la Ferté, qui commandoit en Lorraine reprit alors toutes les Places. Pendant le siege de Bar-le-Duc, le Cardinal Mazarin arriva au camp, avec un renfort considerable, & le Prince tenta envain de sécourir la Place, Après qu'elle fut prise, l'Armée entra en Champagne, & malgré la rigueur de la saison reprit Château Porcien & Vervins. C'est ainsi que le Maréchal de Turenne tint au Roi la parole qu'il lui avoit donnée, d'empêcher les ennemis de prendre des quartiers d'hiver en France (*a*).

Retour du Cardinal Mazarin & son application à retablir le bon ordre.

1653.

La Reine ne pouvoit se persuader que l'Autorité Royale fût solidement établie, tant que le Cardinal Mazarin seroit hors du Royaume; on envoya donc le Comte de Navailles vers la mi-Janvier avec une bonne escorte pour aller prendre ce Ministre à Sedan (*b*). Quand il fut près de Paris le Roi, accompagné du Duc d'Anjou, alla au devant de lui, & le ramena dans son carosse, avec des marques visibles de joie (*c*). Pour la rendre aussi publique qu'il étoit possible, il fut invité à un grand repas à l'Hotel de ville (*d*). Le Cardinal ménagea tout fort habilement; le Parlement avoit engagé ses fonds pendant la guerre & les rentes de l'Hotel de ville étoient mal payées, le Cardinal y remédia d'abord, & fit voir évidemment qu'on s'étoit trompé sur son sujet & qu'il étoit un grand Ministre. Le Garde des Sceaux avoit jusques-là fait ses fonctions, sans renoncer à la place de Premier Président, mais comme cela étoit sujet à divers inconveniens on donna la charge de Premier Président à M. de Bellievre (*e*). Le Coadjuteur, bien qu'en prison, ne pouvoit se tenir tranquille, & son parti donnoit toujours de l'inquiétude à la Cour. Ce n'est pas qu'il fût un Héros tel qu'il se dépeint dans ses Mémoires; tant s'en faut, car ses amis aiant promis une somme de cinquante mille écus pour le mettre en liberté, le Cardinal de Retz rompit l'affaire, de peur que celui dont on se servoit ne le fit périr dans l'exécution (*f*). Il fut meme sur le point d'accepter les offres qu'on lui fit pour donner sa démission de ses droits à l'Archevéché de Paris, mais ses amis lui en firent honte. Le Pape prit chaudement son parti, non tant pour l'amour de lui, que par pique contre la Cour de France, ou pour mieux dire contre Mazarin. Sa Sainteté fut fort offensée de l'injure faite à un Prince de l'Eglise, menaça d'envoyer un Legat pour épouser sa cause, & de porter les choses aux dernieres extrémités. Le Ministre fit remarquer à cette occasion au Nonce (*g*), que quand le Parlement avoit mis sa téte à prix, au mépris de l'Autorité Royale, le Pape ne s'en étoit gueres mis en peine. Le Parlement, qui ne s'intéressoit que peu ou point pour d'autre autorité, que pour la sienne propre, protesta contre l'envoi d'un Légat & pria le Roi de ne le point recevoir (*h*).

(*a*) Là-même.
(*b*) Mem. de Navailles p. 151, 152.
(*c*) *Gualdo* Hist. du Ministere du Card. Mazarin. P. II. p. 45-47.
(*d*) *Voltaire* Siecle de Louis XIV. T. I. Ch. 4. p. m. 89.
(*e*) Hist. de Louis XIV. T. II. p. 25.
(*f*) Mem. de Joli T. II p. 55.
(*g*) Mem. de Brienne T. III. p. 165.
(*h*) Mem. de Joli *ubi sup.* p. 57.

Les restes de la rebellion sont étouffés.

Les semences de rebellion, qui restoient encore en diverses Provinces furent étouffées peu à peu. Bellegarde, la seule Place de Bourgogne encore soumise au Prince de Condé, avoit pour Gouverneur le Comte de Bouteville, si fameux depuis sous le nom de Maréchal de Luxembourg. Il défendit la Place opiniâtrement contre le Duc d'Epernon, Gouverneur de la Province, qui avoit le courage de son pere. Quand la breche fut praticable, & que le Comte vit qu'on se disposoit à donner l'assaut, Bouteville fit savoir au Duc qu'il pourroit entendre à une capitulation, s'il étoit sommé. Le Duc répondit, qu'on ne sommoit que des ennemis & non des rebelles. Le Comte ne laissa pas d'obtenir des conditions favorables, & la Place se rendit le 8 de Juillet (*a*). D'autres Places en divers endroits du Royaume furent prises aussi ; les Habitans de quelques-unes chasserent leurs garnisons, & ouvrirent les portes aux Troupes du Roi. Les seules qui tinrent bon furent celles du Gouvernement du Comte Doignon & la ville de Bourdeaux. A l'égard des premieres, Brouage & l'isle d'Oleron étoient de si grande conséquence, que le Cardinal écouta les propositions du Comte, qui remit ces Places moyennant une somme de quatre-cens mille livres, & le bâton de Maréchal de France, & il parut depuis à la Cour sous le nom du Maréchal Foucault (*b*). Le Prince de Conti & la Duchesse de Longueville capitulerent dans Bourdeaux, & le Comte de Marsin eut la liberté de se retirer avec deux mille cinq-cens hommes pour aller joindre le Prince de Condé. Les Habitans firent aussi leurs conditions (*c*). Pour affermir solidement l'Etat, & pour avoir une Infanterie sur laquelle on pût compter, le Cardinal renouvella très-sagement l'ancienne alliance avec les Cantons Suisses (*d*). Mais nous ne trouvons point qu'on ait témoigné la moindre reconnoissance aux Réformés, qui dans tous ces troubles etoient restés inviolablement attachés à la Cour (*e*), avoient enlevé la Rochelle aux rebelles, & avoient par devoir défendu d'autres Places, quoique les fortifications fussent rasées. La plupart des Historiens François, par des raisons de politique, ont gardé le silence sur ces services, dont la mémoire doit étre conservée dans un Ouvrage consacré à la vérité.

Campagne en Italie & en Catalogne.

Du côté d'Italie, les Espagnols avoient proposé au Duc de Savoye de lui aider à reconquérir Pignerol, & il n'avoit pas tout-à-fait rejetté la proposition. Il falloit donc à tout événement envoyer un habile Général avec une Armée en ce Pays-là ; on y envoya le Maréchal de Grancei avec toutes les Troupes dont on pouvoit se passer & il arriva assez tôt pour rompre la négociation. Le Marquis de Caracene Gouverneur du Milanés en fut piqué, & aiant reçu des renforts considerables de Naples & de Sicile il passa le Tanare dans le dessein de surprendre l'Armée Françoise. Mais le Maréchal, qui avoit de bons avis, décampa dans le tems que les Espagnols passoient, espérant de pouvoir tomber sur eux avant qu'ils eussent le tems de se former ; mais quand il fut à la vue de leur Armée, il la trouva

(*a*) Hist. de Louis XIV. T. II. p. 233.
(*b*) *Henault*, p. m 702
(*c*) Abrégé Chron. de l'Hist. de France *ubi sup.* p. 425.
(*d*) Corps Univ. Diplomat. T. VI. P. II. p. 65.
(*e*) Hist. de Louis XIV. *l. c.* p. 240, 241.

Section XIII. Regne de Louis XIV. jusqu'à la Paix des Pyrenées.

en ordre de bataille. Cette action qui se passa le 23 de Septembre, est appellée dans l'Histoire la bataille de la Roquetta (*a*). Le Maréchal se vanta d'avoir remporté la victoire, parcequ'il obligea les ennemis de repasser la riviere. L'Armée Françoise, conjointement avec le Duc de Savoye, passa la Sessia & prit le Château de Carpignano; ensuite elle se mit en quartier d'hiver. Le Marquis du Plessis Belliere commandoit en Catalogne, & rompit les mesures des Espagnols qui vouloient assieger Roses. Le Maréchal d'Hoquincourt étant arrivé, assiegea Gironne, & fut battu par Don Juan d'Autriche, qui vint au secours de la Place, & se rendit ensuite maître de Lampourdan. Le Maréchal aiant été renforcé par les Troupes de Guienne entra de nouveau en Catalogne au mois de Decembre, & ravitailla Roses, que les Espagnols bloquoient, il battit aussi un corps de Cavalerie Espagnole; & auroit peut-etre poussé ses avantages plus loin, si la rigueur de la saison ne l'avoit obligé de rentrer dans ses quartiers (*b*).

Campagne en Champagne & en Picardie.

Les plus grands coups se portoient du côté des Pays-Bas. Le Prince de Condé avoit reçu le titre ronflant de Généralissime du Roi d'Espagne, & on étoit convenu qu'il auroit tout ce quil pourroit conquérir en France, pour se faire une Principauté de ce côté-là. Les Espagnols avoient certainement des forces supérieures, mais elles étoient divisées, il y en avoit une partie dans le Luxembourg sous les ordres du Prince & du Duc de Lorraine, & l'autre étoit en Flandres sous le commandement du Comte de Fuensaldagne. Le Maréchal de Turenne avoit environ dix sept mille hommes; il prévit que le Prince voudroit assembler son Armée vers Rhetel, pour avoir toute la Champagne devant lui. Bien que la saison fût mauvaise, le Maréchal fit une si grande diligence qu'il alla le premier de Juillet prendre possession du camp, que le Prince avoit marqué pour les Espagnols, & Rhetel se rendit le 5 (*c*). Cela rompit les mesures du Prince de Condé, qui entra en Picardie & s'avança jusqu'à Roye; mais comme Turenne le talonnoit sans relache il ne put s'emparer d'aucune Place importante; comme la saison s'avançoit, il se détermina vers la mi-Septembre au siege de Rocroi, ce qui ne fut pas fort du goût des Espagnols. Les Maréchaux de Turenne & de la Ferte assiegerent Mouzon, qui se rendit le 28 de Septembre, comme Rocroi fit au Prince le 30 (*d*). On finit la campagne par le siege de Sainte-Menehoud, que Montal defendit aussi courageusement que le Colonel Wolfe avoit fait Mouzon. La Place se rendit le 26 de Novembre après trente-cinq jours de tranchée ouverte. Cette Place étoit une de celles qui appartenoient au Prince de Condé, désorte que les Espagnols ne s'empresserent pas à la secourir (*e*). On avoit à la verité toute sorte d'égards pour la personne du Prince, mais on ne suivoit gueres ses avis, sans cela la campagne auroit été plus avantageuse aux Espagnols. Le peu de tems que M. de Turenne avoit été parmi eux, l'avoit si bien mis au fait de leur caractere & de leur façon d'agir, qu'il

(*a*) Mem. de Montglat T. IV. p. 34. *Herault* p. m. 70[illegible].

(*b*) Hist. de Louis XIV. *ubi sup.* p. 2[illegible]6-258.

(*c*) Mem. de Puysegur p. 368. Hist. du Prince de Condé p. [illegible].

(*d*) La même p. 379. *Herault* ubi sup.

(*e*) Hist. du Prince de Condé p. 380.

comprenoit ce qui se passoit dans leurs Conseils de guerre aussi clairement, que s'il y avoit été présent, & il prenoit ses mesures en conséquence. On fit cette année, outre le Maréchal Foucault, deux autres Maréchaux, M. de Miossans qui fut appellé le Maréchal d'Albret, & M. de Paluau qu'on nomma le Maréchal de Clerambaut.

Section XIII. Regne de Louis XIV. jusqu'à la Paix de Pyrenées.

Grand pouvoir du Cardinal Mazarin, qui fait tout plier devant lui. 1654.

L'année 1654 commença très-agréablement pour le Ministre. Le Prince de Conti, qui depuis la reddition de Bourdeaux s'étoit retiré à Pezenas, s'y chagrinoit lui-même & tout le monde. Comme il ne manquoit pas dans le fond d'esprit, & qu'il avoit eu une bonne éducation, il prit enfin la résolution de se tirer de peine. Il avoit été destiné à l'Eglise & possedoit de grands Bénéfices; il écrivit au Ministre, & lui offrit de les lui résigner, moyennant un établissement convenable avec une de ses nieces. On peut présumer que le Cardinal ne balança point, il donna le choix au Prince, qui se determina en faveur de Mlle Martinozzi, la plus aimable des trois nieces du Cardinal. Le Prince de Condé écrivit à son frere avec toute l'aigreur possible, sans faire réflexion qu'il avoit eu pour Richelieu la même complaisance, que le Prince de Conti avoit pour Mazarin. Le mariage se célébra au mois de Fevrier (*a*), & le Prince & la Princesse de Conti passerent toute leur vie pour le couple le plus heureux de France. Cela n'empêcha pas que le Parlement ne fit le procès au Prince de Condé, qu'il condamna par contumace comme criminel de Leze-Majesté à perdre la vie, & il fut dépouillé de toutes ses Charges & de ses Gouvernemens (*b*). On donna un arrêt pareil contre tous ses Partisans & ses amis, avec cette difference, qu'on exprimoit le genre de mort auquel ils étoient condamnés. On découvrit peu de tems après que le Prince avoit formé de son côté le dessein de faire assassiner le Cardinal Mazarin. Un certain Ricoux avec deux ou trois autres, gagnés pour commettre cet assassinat, furent pris & exécutés. Mais le Cardinal, soit par un effet de sa douceur naturelle, soit pour soutenir le caractere de modération qu'il affectoit, n'inquietta point des personnes de qualité qui avoient eu part à l'affaire & particulierement une Dame de la premiere distinction, qui avoit trempé dans cette intrigue & dans plusieurs autres (*c*). Il n'est pas impossible, que cette disposition feinte ou naturelle du Cardinal, n'ait encouragé le Parlement à tenter ses anciens procedés. Un jour qu'il s'étoit assemblé extraordinairement, ce qui allarma le Cardinal, le Roi partit de Vincennes en habit de chasse, entra au Parlement en grosses bottes & le fouet à la main, alla s'asseoir dans la Place du Premier Président, & dit, qu'il ne prétendoit pas qu'ils s'assemblassent extraordinairement sans sa permission (*d*). Cette demarche fit plus d'effet que tous les Edits & toutes les Déclarations n'avoient fait jusques-là; on cessa les assemblées, & même de faire des remontran-

(*a*) Mem. de Motteville T. V. p. 168. Mem. de Brienne *l. c.* p. 173 Abregé Chron. de l'Hist. de France *ubi sup.* p. 432, 433.

(*b*) Hist. du Prince de Condé p. 392. Siecle de Louis XIV. T. I. Ch. 4. p. m. 89.

(*c*) Mem. de Motteville *l. c.* p. [illegible].

(*d*) Les mêmes, p. [illegible]. [illegible] Hist. du Card. Mazarin T. II. p. [illegible].

ces; mais le Parlement ne laissa pas de murmurer autant que jamais, & de souhaiter ardemment d'avoir l'occasion d'aller plus loin; c'étoit au Ministre d'empêcher autant qu'il lui étoit possible qu'elle ne se présentât.

Le Cardinal de Retz se sauve de prison.

L'affaire du Cardinal de Retz devenoit tous les jours plus embarrassante; il desiroit la liberté, & pour l'obtenir il avoit commencé à traiter de sa démission. Dans ces entrefaites l'Archevêque de Paris son oncle mourut le 21 de Mars; le Chapitre, sans en donner connoissance au Roi, reconnut le Cardinal de Retz, qui prit possession du Siege par Procureur. On eut beau témoigner combien le Roi en étoit offensé, le Chapitre fut ferme, & si le Cardinal l'avoit été, les choses auroient été portées bien loin. Son impatience ne le permit pas; il craignoit que Mazarin ne le traitât, comme il auroit traité Mazarin, s'il l'avoit eu en son pouvoir; & cela étouffa l'héroïsme, qu'il affectoit, & qui regne encore dans ses Mémoires. Il consentit à donner sa démission, pourvu qu'on le mit entre les mains du Maréchal de la Meilleraye, à quoi la Cour donna les mains (*a*). Il fut donc transféré de Vincennes au Château de Nantes; ses amis le solliciterent de se sauver, & de venir à Paris desavouer sa démission & faire les fonctions Archiépiscopales, ce qui auroit pu allumer un feu difficile à éteindre. Mais en se sauvant il étoit si troublé qu'il tomba de cheval & se démit l'épaule (*b*); on le porta dans une maison du Duc de Brissac, ensuite il se retira chez le Duc de Retz, & delà en Espagne (*c*), Mais nonobstant l'exemple du Prince de Condé, il refusa de prendre des engagemens avec les Espagnols, & demanda qu'on lui permit seulement de poursuivre son voyage pour Rome (*d*). A son arrivée il y fut traité avec tous les égards que le Pape croyoit dûs à l'ennemi capital de Mazarin. Le 7 de Juin, le Roi fut sacré à Rheims (*e*) par l'Evéque de Soissons, parceque le Duc de Nemours, nommé à cet Archevêché n'avoit pas encore l'Ordre de Prêtrise. Le Roi aiant appris, que malgré tous les services que le Duc de Lorraine avoit rendu aux Espagnols, ils l'avoient fait arreter & envoyé en Espagne, publia un Edit (*f*) par lequel il étoit enjoint à tous les sujets de ce Prince de quitter le service d'Espagne & de se retirer dans ses Etats, ou d'entrer dans les Troupes de France; ce qui produisit quelque effet par le concours de la Duchesse Nicole.

Campagne d'Italie & nouvelle entreprise du Duc de Guise sur Naples.

Il ne se passa rien de remarquable en Italie. Le Marquis de Caracene ne put à la vérité empêcher le Maréchal de Grancei d'entrer durant l'Eté dans le Milanés, mais il ménagea si bien le peu de forces qu'il avoit, qu'il empecha le Maréchal d'y prendre des quartiers d'hiver, ensorte que chaque Parti eut tour à tour l'avantage (*g*). Nous avons parlé plus haut de l'en-

(*a*) Mem. de Joli *l. c.* p. 68. Mem de Motteville *ubi sup.* p. 173. *Gualdo* Hist. du Ministere de Mazarin P. III. p. 200, 202. Mem. de Retz T. III. p. 3[illegible]7.

(*b*) Mem. de Joli *ubi sup.* p. 89. Mem. de Retz *l. c.* p. 320.

(*c*) Les mêmes p. 330-334. *Gualdo* l. c. p. 210.

(*d*) Mem. de Joli *l. c.* p. 106. *Gualdo* l. c. p. 216. Mem. de Retz *l. c.* p. 335.

(*e*) *Henault*, p. m. 702. Abregé Chron. de l'Hist. de France T. XII. p. 435, 436.

(*f*) Mem. de Montpensier T. II. p. 9. Mem de Montglat T. IV. p. 55. *Gualdo* ubi sup. p. 267, 268, 276, 277 & suiv.

(*g*) Abregé Chron. de l'Hist. de France *ubi sup.* p. 4[illegible]8.

l'entreprise & de l'emprisonnement du Duc de Guise; les Espagnols l'avoient remis en liberté à la recommandation du Prince de Condé, & dans l'espérance qu'il exciteroit quelques troubles en France; mais à son retour, ou il trouva la face des affaires si changée, qu'il désespéra de pouvoir brouiller, ou le bon accueil que lui firent le Roi & son Ministre lui en ôta l'envie. Mais comme il avoit beaucoup de vanité, & du courage & de la capacité, il se vanta qu'il avoit encore de grandes intelligences dans le Royaume de Naples; son éloquence naturelle & la connoissance que le Cardinal avoit du caractere des Napolitains, engagerent le Ministre à consentir à une nouvelle expédition. Il fit équipper une Flotte de quarante vaisseaux ou Galeres, sur laquelle le Duc s'embarqua & nonobstant divers obstacles il arriva dans le Golphe de Naples, & le 15 de Novembre se rendit maître de Castellamare (*a*). Il publia alors un Manifeste par lequel il promit plus qu'il n'étoit capable de tenir, mais les Napolitains étoient si fort changés, ou si effrayés des suites d'une révolte, qu'au lieu de prendre les armes en sa faveur, ils lui refuserent même des vivres, desorte qu'il fut obligé d'abandonner sa conquête & de regagner les ports de Provence (*b*). Quelques-uns ont dit, que par cette entreprise le Cardinal s'étoit donné autant de ridicule que le Duc; mais il y a beaucoup d'apparence que ce Ministre eut dessein de rendre le Duc irréconciliable avec les Espagnols, en ce cas-là il atteignit son but, & délivra la France de toute appréhension de la part de la Maison de Guise.

Section XIII. Regne de Louis XIV. jusqu'à la Paix des Pyrenées.

Campagne de Catalogne sous le Prince de Conti.

Le Prince de Conti, à qui le Roi avoit offert toutes les charges & les Gouvernemens de son frere, qu'il refusa généreusement, commanda en Catalogne. Quoiqu'il n'eût pas une Armée nombreuse, elle étoit composée de bonnes Troupes, commandées par quelques-uns des meilleurs Officiers qu'il y eût en France; de ce nombre étoient le Marquis de Candale, le Comte de Merinville, & le Comte de Bussi Rabutin. Il entra en campagne au mois de Juin, & le 5 de Juillet il prit Villefranche, Capitale du petit Comté de Conflans, après quatre jours de tranchée ouverte. Il s'empara ensuite de Castillon & ravitailla Roses (*c*). Dans l'Automne il mit le siege devant Puicerda, Place forte par sa situation, où il y avoit une bonne garnison. Au commencement du siege il eut le malheur de perdre son principal Ingénieur, perte si grande qu'il auroit vraisemblablement été obligé de lever le siege, si la garnison n'en avoit fait une plus grande en la personne du Gouverneur. Cela découragea tellement les assiegés, qu'ils se rendirent le 22 d'Octobre après quatorze jours de tranchée ouverte (*d*). Cette conquête rendit le Prince maître de la Cerdagne, pour la couvrir il pris le Château de Belver. Là-dessus les habitans d'Urgel & de Montcallier prirent les armes, chasserent le peu de Troupes Espagnoles qui étoient dans ces Places, & reçurent celles du Prince de Conti (*e*), ce qui termina la campagne.

(*a*) Le même, p. 439. *Quinci* Hist. Milit. de Louis XIV. T. I. p. 193. *Gualdo* l. c. p. 331.

(*b*) Les mêmes.

(*c*) Mem. de Bussi Rabutin T. I. 402. *Gualdo* ubi sup. p. 297.

(*d*) *Gualdo* p. 400.

(*e*) Abregé Chron. de l'Hist. de France *ubi sup.* p. 438.

Section XIII. *Regne de Louis XIV. jusqu'à la Paix des Pyrenées.*

Campagne dans les Pays-Bas.

On résolut de l'ouvrir du côté des Pays-Bas par le siege de Stenai (*a*). Place qui appartenoit au Prince de Condé, qu'on avoit détachée de la Lorraine sous Louis XIII. & que le Prince avoit arrachée à la Cour avec d'autres Places. La garnison étoit nombreuse & commandée par le Comte de Chamilli, & Stenai étoit une bonne Place, bien pourvue de munitions de guerre & de bouche. Le projet de ce siege fut formé par M. Fabert, Gouverneur de Sedan, à qui le Cardinal avoit de grandes obligations, l'aiant reçu & protegé dans ses disgraces & témoigné une grande fidelité par rapport à la Famille & aux trésors de ce Ministre, qu'il lui avoit confiés. Stenai fut investi le 19 de Juin; les Maréchaux de Turenne & de la Ferté commandoient l'Armée qui couvroit le siege; elle étoit environ de seize mille hommes. Le Roi fit sa premiere campagne à ce siege & eut occasion de voir combien M. Fabert avoit perfectionné l'Art de la guerre. Le Prince de Condé, qui avoit intérêt de conserver cette Place, souhaita que les Troupes de Lorraine lui aidassent à la sécourir; mais le Duc François, que les Espagnols avoient fait venir pour commander les Troupes de son frere, refusa de les prêter pour cette expédition, à moins que le Prince ne lui cédât Clermont (*b*). Le Prince proposa alors d'aller assieger Arras, dans l'espérance que cela obligeroit l'Armée Françoise de lever le siege de Stenai. L'Archiduc Léopold, le Prince de Condé & le Comte de Fuensaldagne assiegerent donc cette grande ville, & pousserent leurs travaux avec vigueur. Les Maréchaux de Turenne & de la Ferté vinrent se poster dans le voisinage des Espagnols qui avoient vingt-cinq mille hommes. Turenne tenta toutes les voies imaginables pour les obliger de lever le siege, sans risquer une bataille, ou forcer leurs lignes, mais ce fut inutilement (*c*). A la fin Stenai se rendit le 6 d'Août, après trente-six jours de tranchée ouverte, & la plupart des Troupes qui avoient servi au siege allerent sous les ordres du Maréchal d'Hoquincourt joindre M. de Turenne. Ce Général se détermina, contre l'avis & l'inclination de la plupart de ses Officiers, d'attaquer les lignes des ennemis; il exécuta ce dessein le 25 d'Août avec tant de succès, que les Espagnols perdirent tout leur canon & leur bagage; il est vrai que le Prince de Condé acquit autant de gloire par sa retraite, que le Maréchal par sa victoire (*d*); car le Roi d'Espagne écrivit lui-même au Prince en ces termes, „ Mon Cousin on m'avoit dit que tout étoit perdu, mais Votre Altesse a sauvé „ tout". Il faut remarquer que la prise de cette même ville en 1640 avoit été aussi utile au crédit du Cardinal de Richelieu, que la levée du siege le fut cette année au Cardinal Mazarin, qui eut la vanité de s'attribuer tout le succès de la campagne. Il ne se pouvoit en effet rien de plus ridiculement insolent que la conduite des Premiers Ministres de France & d'Espagne, qui gouvernoient ces deux Royaumes avec une

(*a*) Mem. de Brienne T. III. p. 171. Mem. de Montglat T. IV. p. 57. Mem. de Puysegur, p. 381. Hist. du Prince de Condé, p. m. 396.

(*b*) Hist. du Prince de Condé *l. c. Gualdo* ubi sup. p. 220 & suiv.

(*c*) Mem de Brienne *l. c.* p. 175. Mem. de Navailles p. 158. *Gualdo* l. c. p 227 & suiv.

(*d*) Mem. de Puysegur, p. 3[illegible]-393. Hist. du Pr. de Condé p. m. 402. 403.

Section XIII. Regne de Louis XIV, jusqu'à la Paix des Pyrenées.

autorité absolue, & continuoient la guerre uniquement par animosité, tandis qu'elle ruinoit l'industrie & le commerce & rendoit les peuples malheureux. Don Louis de Haro gouvernoit Philippe IV avec le même empire, que Mazarin Louis XIV., il n'étoit pas encore question du nom de ce Prince dans le Monde, & jamais on n'avoit parlé du Roi d'Espagne. Il n'y avoit alors aucune tête couronnée en Europe qui eût une gloire personnelle. La seule Christine, Reine de Suede, gouvernoit par elle-même & soutenoit l'honneur du trône (*a*). Mais cette Princesse résigna la Couronne à son cousin Charles Gustave, neveu du grand Gustave-Adolphe, & se retira en France, où elle ne fut considerée que des Gens de Lettres (*b*).

Traité entre la France & l'Angleterre. 1655.

Pendant que la France étoit déchirée par des divisions intestines, l'Angleterre étoit au plus haut point de puissance & de grandeur; l'Usurpateur Cromwel étoit rédouté & recherché de toutes les Puissances de l'Europe. La Politique l'avoit engagé à signer un Traité avec la Hollande, tandis que toute la Nation demandoit à grands cris la continuation de la guerre, pour se venger des insultes qu'elle avoit reçues aux Indes Orientales, & pour obliger cette fiere République à rendre au Pavillon Anglois le respect qui lui est dû. Cependant le Protecteur se contenta de trois articles importans. Le premier, que les Hollandois reconnoitroient la Souveraineté du Pavillon Anglois dans la Manche. Le second que jamais la République n'éliroit un Prince de la Maison d'Orange pour Stadhouder ou Amiral. Le troisieme que les Hollandois abandonneroient absolument les intérêts de la Maison de Stuart. Mazarin d'un autre côté laissoit languir le Commerce, la Marine & les Finances de France. Avec le même pouvoir que Cromwel avoit en Angleterre, il n'avoit pas cette grandeur d'ame nécessaire, pour rendre le peuple heureux. Don Louis de Haro offrit au Protecteur de lui aider à prendre Calais; Mazarin lui proposa d'assieger Dunquerque & de lui remettre cette ville. Il fut beaucoup sollicité par le Prince de Condé; mais Cromwel étoit trop politique pour négocier avec un Prince, qui étoit sans parti en France, & sans pouvoir chez les Espagnols. A la fin il se détermina pour la France, & fit un Traité, mais sans y faire mention de Dunquerque. Il traita avec le Roi d'égal à égal, le força à reconnoitre son titre de Protecteur, & l'obligea à faire sortir de France Charles II & le Duc d'York.

Turenne s'ouvre le chemin des Pays-Bas Espagnols.

Cependant Turenne poussoit ses conquêtes, & s'ouvrit le chemin des Pays-Bas Espagnols, par la prise de Landrecies & du Quesnoi, & par là il préparoit la route à tous les avantages que la France remporta jusqu'à la fin de cette guerre. Il prit Condé le 18 d'Août, & Saint Guillain le 25. Le Roi qui avoit fait toute la campagne, commanda en personne à ce siege (*). Quiers & Castillon s'étoient rendus un peu auparavant au Prince

(*a*) Siecle de Louis XIV. T. I. Ch. 5. p. m. 96. (*b*) *Henault*, p. m. 705.

(*) Le President Henault dit expressément que le Roi commanda à ce siege (1), par où il entend sans doute qu'il y fut présent. De Voltaire dit que dans le tems du siege

(1) *Henault*, p. 704.

SECTION XIII. *Regne de* Louis XIV. *jusqu'à la Paix des Pyrenées.*

de Conti, & le Marquis de Mérinville avoit fait lever aux Espagnols le siege de Solsonne. Enfin pour couronner tant d'heureux succès, le Duc de Vendôme mit en fuite la Flotte d'Espagne devant Barcelone (*a*).

Propositions de Paix rejettées.

Pendant l'hiver, l'Espagne fit diverses propositions de Paix, que le Cardinal Mazarin rejetta toutes; fier des succès de la campagne précédente, & fondant de grandes espérances sur l'alliance de Cromwel, qui avoit déja conquis la Jamaïque. L'Espagne tâcha de se venger du Cardinal. Don Louis de Haro répandit dans toutes les Cours de l'Europe des écrits contre Mazarin, on l'accusoit de sacrifier les Loix divines & humaines, l'honneur & la Religion au Meurtrier d'un Roi, & de chasser de France Charles II. & le Duc d'York, petits-fils de Henri IV & cousins de Louis XIV. Pour toute réponse Mazarin produisit les offres que les Espagnols avoient faites eux-mêmes au Protecteur. Il est vrai cependant, que l'Espagne n'avoit pas les mêmes obligations de proteger ces Princes, que la France.

Levée du siege de Valenciennes. 1656.

Les finances de part & d'autre étoient si épuisées, que nonobstant l'envie qu'on avoit de continuer vigoureusement la guerre, les moyens manquoient. On ne put commencer rien d'important avant le mois de Juin; le Maréchal de Turenne forma alors le siege de Valenciennes, & il éprouva le même revers que le Prince de Condé avoit essuyé devant Arras. L'Armée Espagnole n'étant pas encore assemblée, le Maréchal avoit marché promptement à Tournai, espérant de surprendre cette Place, où il n'y avoit alors qu'une foible garnison. Mais aiant trouvé divers Régimens ennemis campés dans le voisinage, il changea de dessein & se rabattit sur Valenciennes. Il n'y avoit dans cette ville que deux mille hommes de pied & deux-cens chevaux de Troupes reglées, mais les Habitans au nombre de dix mille avoient pris les armes. Le soir même de son arrivée Turenne investit la Place, chassa les ennemis de deux redoutes, & commença le lendemain les lignes de circonvallation. Le Maréchal de la Ferté, qui l'avoit joint quelques jours auparavant, étoit posté sur une éminence à la droite du canal de St. Amand, & le Maréchal à la gauche vers la plaine. Dès le troisieme jour les lignes furent assez avancées pour empêcher qu'on ne jettât de secours dans la ville. Les ennemis le tenterent inutilement, & on fit quantité d'Officiers & de Soldats Espagnols prisonniers. Le sixieme jour les lignes furent finies, avec une double tranchée défendue par des palissades; on travailla d'abord aux avenues les plus exposées & ensuite aux endroits où l'on avoit le moins d'attaque à craindre. Les Espagnols n'étoient pas oisifs de leur côté; ils se servirent de plusieurs réservoirs proche de Bouchain pour grossir l'Escaut, qui partage la ville en deux, & pour inonder la campagne. Le Maréchal en fut fort incommodé, mais il surmonta par son infatigable diligence cet obstacle; il fit dessécher les ré-

(*a*) *Henault* p. m. 706.

de Dunquerque en 1658. Mazarin mena ce Prince auprès du théatre de la guerre, sans lui permettre d'y monter, quoiqu'il eût près de vingt ans (1) [on fait dire à M. Henault ce qu'il ne dit point, *le Roi*, dit-il, *assista à ce siege*. REM. DU TRAD.]

(1) Siecle de Louis XIV. T. I, Ch. 5. p. m. 103.

ſervoirs, creuſer des canaux & détourner ſi bien le cours de l'eau, qu'elle inonda un des quartiers de la ville. Le Prince de Condé, voiant que cet expédient n'avoit pas réuſſi, aſſembla avec Don Juan d'Autriche l'Armée Eſpagnole à Douai, & ſe poſta ſur une éminence proche du camp des Lorrains, à une demie portée de canon des lignes des François. Il avoit à ſa gauche l'Eſcaut, ſur lequel il jetta ſix ponts. L'Armée Eſpagnole alloit à vingt mille hommes; & comme elle étoit à peu près auſſi forte que celle du Maréchal de Turenne, ce Général s'apperçut aux mouvemens des ennemis qu'ils avoient deſſein d'attaquer ſon camp, & par cette raiſon il ne penſa qu'à mettre ſes lignes en défenſe. Le quartier du Maréchal de la Ferté étant le plus expoſé, il étoit fortifié par un double retranchement paliſſadé, l'un étoit nouveau & l'autre vieux; le Maréchal jugeant que le premier ſuffiſoit, ordonna de raſer l'autre. Le 16 on eut avis que les ennemis avoient renvoyé leur bagage, & étoient en ordre de bataille. Comme ils étoient ſi proches, qu'ils pouvoient en une demie heure être aux retranchemens M. de Turenne fit avertir pluſieurs fois le Maréchal de la Ferté d'être ſur ſes gardes; mais il négligea ces avis. Au commencement de la nuit, il fut attaqué & ſes lignes furent forcées ſans beaucoup de peine; le Maréchal accourut avec quelques Eſcadrons pour repouſſer les ennemis; mais tout étant déja en deſordre, ſa valeur perſonnelle ne ſervit de rien, & tous ſes efforts pour réparer ſa faute furent inutiles. Condé, aiant comblé la tranchée, s'avança avec l'Infanterie Eſpagnole vers la ville, tandis que la Cavalerie pourſuivoit les fuyards. Le Maréchal de la Ferté fut fait priſonnier à la tête des Gendarmes avec plus de quatre-cens Officiers & quatre mille Soldats. Marſin avoit dans le même tems attaqué les quartiers de M. de Turenne, mais il fut repouſſé avec perte. Ce ſuccès ne put cependant prévenir les fâcheuſes ſuites de la défaite du Maréchal de la Ferté, car au point du jour, les cris de joie dans Valenciennes annoncerent que la ville étoit ſécourue. Ce fut alors que Turenne eut beſoin de toute ſa capacité pour ſe retirer avec des Troupes battues, à la vue d'un ennemi victorieux. Il envoya d'abord ordre à celles qui étoient dans la tranchée de l'abandonner, mais comme il y avoit plus d'une lieue, ſes ordres ne purent s'exécuter ſans grande perte. Il redreſſa néanmoins en peu de tems tout de façon, qu'après avoir démonté les bateries & raſé les lignes, il ſe retira avec ſon Artillerie & ſon bagage en ſi bon ordre, que l'ennemi n'oſa l'attaquer. Comme il marcha vers le Queſnoi, on crut qu'il avoit deſſein de gagner la frontiere de France, & il y a de l'apparence qu'il ſe ſeroit retiré en Picardie, s'il n'avoit compris que cette démarche effrayeroit la Cour, & encourageroit les ennemis. Il s'arrêta donc au Queſnoi, & retourna ſur ſes pas avec quelques Régimens pour aller au devant du Prince de Condé & de Don Juan, qui le ſuivoient. A l'approche des ennemis, les François commencerent à charger le bagage, mais le Maréchal préſenta le piſtolet à un ſoldat occupé à charger une charette, & défendit ſous peine de mort, que perſonne ne quittât ſon poſte. Quand les Eſpagnols furent aſſez proches pour découvrir ſon camp, ils furent frappés de la réſolution qu'il feſoit paroitre, ſes tentes étant toutes dreſſées, & ſon camp ſans fortifications. Cette intrépidité fit changer

Section XIII. *Regne de* Louis XIV. *jusqu'à la Pays des Pyrenées.*

le Prince de Condé de dessein, tandis qu'elle dissipa la fraveur dans l'Armée Françoise, en voiant le peu de précaution que le Maréchal prenoit dans une occasion si urgente (*a*).

Prise de Condé & de la Capelle.

Les ennemis dirigerent leur marche pour aller assieger Condé, & Turenne pénétrant leur dessein, envoya mille chevaux, avec chacun un sac de blé en croupe, pour avitailler la Place. En un mot toute la conduite du Maréchal dans cette malheureuse affaire, excita l'admiration de toute l'Europe, & fut peut-être le plus grand coup de maître qu'il ait fait dans sa vie. Tous les Historiens François en parlent comme de quelque chose de surnaturel, & le Roi fut si charmé de ce qu'il avoit fait au Quesnoi, qu'il chargea le Tellier de remercier le Maréchal d'avoir rétabli l'honneur de ses armes après une si malheureuse défaite. Il ne put néanmoins sauver Condé, tout ce qu'il put faire fut de tâcher d'en retarder la prise, de gagner du tems pour rafraichir ses Troupes, & de se dédommager de cette perte par la réduction de la Capelle, à la vue d'une Armée supérieure; *C'étoit peut-être la premiere fois*, dit de Voltaire (*b*), *qu'une armée battue avoit osé faire un siege.* Le Prince de Condé & Don Juan, qui après la reddition de Condé avoient mis le siege devant Saint Guillain, le leverent pour aller au secours de la Capelle. Ils s'avancerent jusqu'à une lieue du camp des François; mais leur Infanterie se trouva si fatiguée de la marche, & d'une grosse pluie qu'il avoit fait tout le jour, qu'ils resterent deux jours à la vue du camp de Turenne, sans en venir au combat; & il battit en attendant la Place si furieusement qu'elle se rendit. Il fit d'abord réparer les breches, & y aiant laissé une bonne garnison, il jetta promptement du secours dans Saint Guillain, avant le retour des ennemis. Ce fut par là que finit la campagne, les deux Armées se bornerent à s'observer l'une l'autre, & à rendre inutiles par leurs divers mouvemens les entreprises que chacune formoit. La gloire de Turenne étoit montée au plus haut point par l'affaire de Valenciennes; il avoit réparé cette défaite, rallenti l'ardeur du grand Condé, surpris à la Capelle les magazins d'une Armée victorieuse, & obligé un des plus grands Généraux, fier d'une victoire de se retirer devant lui, dans le tems qu'il le poursuivoit.

La Fronde anéantie.

Dans ces entrefaites, le Duc d'Orléans, qui s'étoit accommodé avec le Cardinal, vint à la Cour. Après avoir resté huit jours à Compiegne avec le Roi & son Eminence, il se retira à Blois, où il passa le reste de ses jours en repos, ensorte qu'il ne resta plus ni trace ni vestige de la Fronde. Le Roi avoit pardonné au Duc d'Orléans, au Prince de Conti & à la Duchesse de Longueville: le Prince de Condé pouvoit être consideré comme un Général de l'Espagne, & le Cardinal de Retz s'étant sauvé de prison erroit dans l'Europe.

Campagne de Flandres 1657.

Au commencement de l'année 1657, Mazarin prit des liaisons plus étroites avec Cromwel, & conclut une alliance offensive & défensive contre

(*a*) *Henault* p. m. 707. Siecle de Louis XIV. T. I. Ch. 5. p. m. 101. Vie de Turenne p. 290.

(*b*) Siecle de Louis XIV. *ubi sup.*

l'Espagne entre la Couronne de France & la République d'Angleterre. Le Cardinal s'empressa à réparer les pertes de l'année précédente, & travailla à mettre l'Armée du Roi en état d'entreprendre quelque chose d'important. Cromwel avoit promis par le Traité d'envoyer six mille hommes de pied en Flandres, à condition que les François tenteroient de prendre Mardyk, Gravelines ou Dunquerque, & lui remettroient celle de ces Places qui seroit la premiere conquise. Le Maréchal de Turenne n'entra en campagne qu'au mois de Mai, & s'appercevant que les Anglois ne se pressoient point, & que les Espagnols étoient occupés à pourvoir bien à la défense de leurs villes maritimes, il projetta de surprendre Cambrai. Pour cacher ce dessein, le Roi vint à Montreuil, ce qui pouvoit faire croire aux ennemis que son Armée devoit agir principalement le long des côtes. Le Maréchal de la Ferté avoit eu ordre de s'avancer sur les frontieres, pour fermer le passage aux Troupes Espagnols, qui étoient dans le Luxembourg, la Gueldre, le Pays de Juliers & le Brabant. Turenne partit des environs de Bethune avec sa cavalerie, & en moins de deux jours arriva à la vue de Cambrai, qu'il investit le lendemain, lorsque son Infanterie l'eut joint. Il comptoit que le Maréchal de la Ferté fermeroit le passage au Prince de Condé, & se trompa. Le Prince aiant passé la Meuse, marcha avec sa cavalerie à Valenciennes, & arriva à Bouchain le jour même que M. de Turenne investit Cambrai. Vers les onze heures de nuit il s'avança vers le camp des François avec trois mille chevaux; quelque secrete & rapide qu'eût été sa marche, Turenne en avoit eu avis, mais il ne pût néanmoins l'empêcher de se jetter avec ses Troupes dans la Place. C'étoit-là effectivement une si belle manœuvre, que M. de Turenne y donna lui-même les plus grandes louanges, & dit que cette action étoit digne du grand Condé. Elle étoit en effet si extraordinaire, que la garnison ne s'attendant point que le Prince eût pu tromper si promptement Turenne, arrêta quelque tems le Prince devant la Contrescarpe, prenant ses Troupes pour un corps d'ennemis.

Siege de Montmedi.

Le Maréchal fit aussitôt discontinuer le siege & prit la route de Saint Quentin pour couvrir la frontiere. Ce fut là que le Roi, le Cardinal & les Anglois vinrent le joindre. Le Maréchal de la Ferté eut ordre de faire le siege de Montmedi, pour empêcher l'ennemi d'attaquer quelque Place de Flandres mal pourvue. Turenne couvrit le siege, & veilla en même tems sur les mouvemens des Espagnols.

Entreprise sur Calais manquée.

Le Prince de Condé & Don Juan firent plusieurs marches & contremarches pour lui donner le change, dans le dessein de tomber brusquement sur Calais. Aiant joint leurs Troupes près de Charlemont, ils feignirent de vouloir éntreprendre le secours de Montmedi, & détacherent le Prince de Ligne pour aller fondre sur Calais; il prit d'abord d'emblée la ville basse, mais le Gouverneur se défendit si bien dans la haute que les Espagnols furent obligés de se retirer (*a*).

Prise de Saint Ve-

Après la reddition de Montmedi, M. de Turenne alla mettre le siege devant Saint-Venant, ville sur la Lys dans l'Artois. Les ennemis étoient

(*a*) Hist. du Prince de Condé, p. m. 416.

Section XIII. Regne de Louis XIV. jusqu'à la Paix des Pyrenées.

— nant & le siege d'Ardres levé.

fatigués de marches & M. de Turenne favoit qu'ils ne pouvoient fécourir la Place, le Prince de Condé coupa néanmoins un convoi qui alloit au camp. Au lieu d'entreprendre le fecours de Saint-Venant, qui ne pouvoit qu'entrainer une bataille, les Généraux Efpagnols affiegerent Ardres, contre le fentiment du Prince, dont la patience étoit épuifée par les delais inutiles, la perte des occafions favorables, & l'oppofition conftante de fes Collegues à toutes les mefures vigoureufes. Pendant que les Efpagnols s'affoibliffoient devant Ardres, Turenne preffoit le fiege de Saint-Venant fans relache, il diftribua même fa vaiffelle aux foldats pour les empêcher de murmurer de ce qu'ils n'étoient pas payés. Animés par fa générofité, ils avançoient les travaux avec une diligence incroyable, & ils exécuterent fi ponctuellement les ordres de leur Général, que la garnifon fe rendit fans attendre que la capitulation fût fignée. Il détacha quatre mille chevaux vers Ardres; les Efpagnols crurent que c'étoit toute l'Armée Françoife qui marchoit à eux, plierent leurs tentes & leverent le fiege. La campagne finit par la prife de Mardyk, qui ne tint que quelques jours, & fut remis fuivant le Traité entre les mains des Anglois (*a*).

Campagne de Catalogne & d'Italie.

Les Armes de France ne furent pas moins heureufes en Catalogne, le Marquis de Saint Abre obligea les Efpagnols de lever le fiege d'Urgel. Mais en Italie le Prince de Conti & le Duc de Modene leverent le fiege d'Alexandrie de la Paille. Comme les principaux efforts de la France fe fefoient en Flandres nous nous bornerons au détail de ce qui s'y paffa, parceque ce fut ce qui décida de l'iffue de la guerre.

Affaires particulieres.

La mort du Premier Préfident de Bellievre, qui arriva cette année, fut un fujet de fatisfaction pour le Cardinal, parceque c'étoit le feul homme du Royaume qu'il craignoit, & avec lequel il gardoit des mefures. Le Roi fit une réforme dans le Confeil d'Etat & réduifit le nombre des Confeillers à vingt-quatre. Alexandre VII. publia une Bulle qui condamne les cinq Propofitions de Janfenius & confirme la Bulle d'Innocent X. Le même Pontife envoya le Formulaire en 1665, qui fut reçu en France par une Déclaration enrégiftrée; quatre Evêques avoient refufé de le figner en 1664. aiant à leur tête Henri Arnaud Evêque d'Angers (*b*). Cette affaire auroit pu faire dès lors grand bruit & avoir les plus fâcheufes fuites, fi le poids infupportable des impôts pour foutenir une longue & fanglante guerre n'avoit attiré l'attention du peuple d'un autre côté.

Le Maréchal de Turenne projette le fiege de Dunquerque. 1658.

Auffitôt que la faifon permit de fe mettre en campagne, le Maréchal de Turenne fit des préparatifs pour entreprendre le fiege de Dunquerque, mais l'exécution de fes deffeins fut rétardée quelque tems par divers incidens, Le Maréchal d'Hocquincourt dont M. de Turenne avoit découvert & prévenu les mauvais deffeins en 1655, avoit obtenu alors fon pardon du Roi; mais en 1657 il avoit repris des engagemens avec le Prince de Condé, & engagé le Lieutenant de Roi & le Major de Hedin à livrer cette

(*a*) La même, p. 417. (*b*) *Henault*, p. m. 708.

cette Place aux Espagnols. D'autre part, le Maréchal d'Aumont se laissa duper par les Habitans d'Ostende, qui feignant de vouloir recevoir les François, firent prisonniers six-cens hommes que le Maréchal y avoit envoyé. Il y eut aussi plusieurs émeutes parmi la Noblesse en différentes Provinces de France. Cela n'empecha point que le Cardinal, cédant aux instances réitérées de Cromwel, n'ordonnât à M. de Turenne de faire les dispositions nécessaires pour investir Dunquerque. Le Maréchal en prévoioit bien les difficultés, mais les ordres étoient sans replique. Attaquer Dunquerque, pendant que Furnes, Bergue & Gravelines étoient au pouvoir de l'ennemi, c'étoit être en quelque façon lui-même bloqué, en investissant Dunquerque. D'ailleurs commencer les opérations avant qu'il y eût du fourage pour la Cavalerie, c'etoit exposer les chevaux à mourir de faim. Il obéit néanmoins, comptant sur son génie pour surmonter les difficultés.

Section XIII. Regne de Louis XIV. jusqu'à la Paix des Pyrenées.

Siege de cette Place.

Les Dunquerquois aiant appris son dessein, ouvrirent leurs écluses & inonderent tout le Pays jusqu'au Lac de Bergue, formé par les debordemens de la Colme. Par là toutes les avenues de Dunquerque étoient fermées, à la reserve de la digue qui conduit de Bergue à cette ville, & les grandes pluies avoient rendu cette digue presque impraticable. Les Espagnois y éleverent deux bons Forts, gardés chacun par mille hommes, & le Marquis de Lede, Maître consommé dans la défense des Places, fut envoyé avec deux mille hommes de pied pour renforcer la garnison de Dunquerque & pour y commander. M. de Turenne ne fut pas decouragé par la difficulté de l'entreprise; il connoissoit la nécessite d'obéir, & persista sans se laisser ébranler par les remontrances de ses Officiers & de ses Amis, qui redoutoient les conséquences de cette entreprise tant pour l'Armée que pour la réputation du Maréchal. Avec une Armée de huit mille hommes, il entra dans l'Artois, passa la Lys, & s'avança vers la Colme, où il surprit une redoute construite pour defendre le passage de la riviere. En arrivant vers Dunquerque, il vit une ville au milieu d'une mer; il travailla d'abord à combler des fossés, à jetter des ponts sur des canaux, & à faire tout ce qui pouvoit rendre le chemin de la digue praticable. Après avoir pris plusieurs redoutes & Forts sur les canaux & la digue, il arriva enfin, aiant surmonté mille obstacles. On apportoit de Calais tout ce qui étoit nécessaire pour le siege & pour les Troupes; on commença les lignes, qui formoient un demi cercle autour de la ville, en forme de croissant. Vingt vaisseaux de guerre Anglois bloquoient le Port, ensorte que Dunquerque étoit investie par mer & par terre à haute marée. Mais comme le sable restoit à sec pendant six heures quand la marée étoit basse, la garnison avoit le chemin libre vers Nieupoort au Levant, & vers Gravelines au Couchant, desorte que M. de Turenne fit faire au bout des lignes de chaque côte des estacades qui traversoient le sable jusqu'à l'endroit où l'eau etoit la plus basse. Ces Estacades étoient faites de gros pilotis attachés par des chaines de fer, & derriere les pilotis il y avoit une barricade de caisses à bombes, qu'on y fesoit trainer par des chevaux quand la marée montoit, & ôter quand elle baissoit. Il y avoit d'ailleurs plusieurs barques avec du canon pour défendre l'approche des estacades; une partie de la

Section XIII. Regne de Louis XIV. jusqu'à la Paix des Pyrenées.

Cavalerie fesoit la garde de nuit, ensorte que le passage étoit fermé. Tels étoient les ouvrages qui attirerent le Roi, le Cardinal & toute la Cour pour être spectateurs d'un siege, qui promettoit le plus grand spectacle de guerre, qu'on eut encore vu. Avant que tous les ouvrages fussent achevés les six mille Anglois débarquerent & vinrent joindre M. de Turenne. Ils étoient commandés par le Général-Major Morgan, habile Officier, quoique Lockhart Ambassadeur de Cromwel eût le nom d'avoir le commandement. La tranchée fut ouverte par deux approches, dont l'une étoit conduite par les François, & l'autre par les Anglois, qui se disputoient à qui feroit les actions les plus hardies, & avanceroit le plus promptement. D'abord les assiegés firent plusieurs sorties, & furent toujours repoussés. Turenne poussa si vivement ses travaux, qu'on arracha des palissades du glacis, qu'on s'empara de plusieurs traverses du chemin couvert, & qu'on se prépara à tâcher de se loger sur la contrescarpe, avant que les Espagnols fissent le moindre mouvement pour arrêter le progrès des armes du Roi. Ils avoient eu de la peine à se persuader, que M. de Turenne s'engageât dans une pareille entreprise, avant que de s'être rendu maître des Places d'alentour; mais le voiant actuellement occupé au siege, ils se disposerent à attaquer ses lignes.

Bataille des Dunes.

Le Prince de Condé détacha le Maréchal d'Hocquincourt avec soixante chevaux pour aller reconnoitre les lignes des François; mais s'étant approché trop près d'une redoute, où quelques soldats étoient à couvert, il reçut quatre ou cinq coups de mousquet au travers du corps, dont il mourut trois heures après. M. de Turenne avoit pris la résolution de sortir de ses lignes, & d'attaquer les Espagnols; Condé devina son dessein, & en avertit Don Juan & les autres Généraux Espagnols, qui n'eurent aucun égard à son avis; se tournant alors vers le jeune Duc de Glocester, qui étoit dans l'Armée Espagnole, *N'avez-vous jamais vû perdre une bataille?* lui dit-il, *eh bien vous l'allez-voir* (a). Ce genie perçant saisit en un instant tous les objets, & apperçut du premier coup d'œil aux dispositions de Turenne, qu'il devoit avoir l'honneur de cette journée. Les Anglois chargerent les premiers & firent paroitre une grande intrépidité. Le Marquis de Crequi chargea l'ennemi avec l'aile droite, & le Marquis de Castlenere aiant pris le long du rivage, avec la gauche tourna brusquement à droite & attaqua les Espagnols en flanc. Le Général Morgan fit monter ses troupes sur les dunes, qui etoient si escarpées, que les soldats se soutenoient les uns les autres avec le bout de leurs mousquets, & après quelque resistance ils s'en rendirent les maitres; le Duc d'York y accourut promptement avec ses Gardes, rallia les Espagnols, enveloppa les Anglois, & fit plusieurs prisonniers par force, tous aiant refusé de mettre bas les armes & de se rendre. Leur opiniatreté fit qu'ils se maintinrent dans leur poste, jusqu'à ce qu'aiant été joints par quelque bataillons François, ils fondirent avec tant de furie sur les ennemis, qu'ils les rompirent & les mirent en desordre. Le Marquis de Castlenere ne fut pas moins heureux dans son attaque, les Espagnols furent entierement mis en déroute & dispersés par

(a) *Henault* p. m. 710.

la Cavalerie. Crequi avoit attaqué vigoureusement à la tête de l'aile droite, mais s'étant trop avancé, le Prince de Condé l'attaqua & le repoussa jusqu'au front de l'Armée Françoise. Personne ne possédoit mieux l'art de profiter de ses avantages que le Prince; s'étant mis à la tête d'un corps de Cavalerie, accompagné des Officiers Généraux & des Volontaires de qualité de l'Armée Espagnole, il chargea avec une si grande intrépidité, qu'il fut sur le point de percer à travers les lignes des François & de s'ouvrir le chemin jusqu'à Dunquerque. Mais le reste de l'Armée étant en fuite, & M. de Turenne étant survenu avec des Troupes fraiches du centre, le Prince se vit attaqué de tous côtés, & fut obligé de s'ouvrir le chemin du retour avec une terrible perte, aiant eu son cheval tué sous lui & exposé sa personne aux plus grands dangers. Après ce dernier effort les ennemis céderent la victoire, aiant fait une résistance dont Condé seul eut tout l'honneur; il avoit dans cette occasion signalé le feu & la vigueur de son génie autant qu'il avoit signalé son habileté en d'autres. Sa retraite fut hardie & d'un grand Maître, car sans lui la plus grande partie de l'Armée Espagnole auroit été faite prisonniere. Il rallia les Troupes, & couvrit la queue avec un corps de Cavalerie, qui fit si bonne contenance, que Turenne fut obligé de renoncer à la poursuite du côté où commandoit le Prince, tandis que le reste de l'Armée battue fut chassé jusqu'aux portes de Furnes. On fit environ trois mille prisonniers, & il en périt bien autant par l'épée; la perte des vainqueurs ne fut pas fort considerable. On peut néanmoins compter comme telle la mort du Marquis de Castelnau, qui aiant été dangereusement blessé vers la fin du siege, mourut, après avoir reçu le baton de Maréchal de France. La modestie de M. de Turenne égaloit son mérite, ainsi qu'il paroit par un endroit de la Lettre qu'il écrivit à une Dame. „ Les ennemis, dit-il, „ sont venus à nous &, Dieu soit loué! ils ont été defaits. J'ai été fort „ occupé tout le jour, ce qui m'a fatigué; je vous souhaite le bon soir, „ je m'en vais me coucher". Tout autre auroit écrit d'un stile rempli d'ostentation, qui auroit détruit tout le mérite de ses actions.

Section XIII. Regne de Louis XIV. jusqu'à la Paix des Pyrenées.

Reddition de Dunquerque.

Le lendemain de la bataille, M. de Turenne reprit le siege avec une nouvelle vigueur. La garnison, quoique sans espérance de secours, fit une si belle défense, que les Assiegeans furent trois jours avant que de pouvoir faire un logement sur la contrescarpe, bien qu'ils fussent au pied avant la bataille. A la fin tous les dehors étant pris, la ville se rendit le 24 de Juin, dix jours après la bataille, & dixhuit jours après l'ouverture de la tranchée. Elle auroit vraisemblablement tenu plus longtems, si le Marquis de Lede, qui en étoit Gouverneur, n'avoit été malheureusement tué. La garnison réduite à mille hommes de pied & à sept cens chevaux, sortit avec les honneurs de la guerre. Le Roi vint de Mardyck avec toute sa Cour y faire son entrée. Quelques Ecrivains disent, que Mazarin essaya si par quelque finesse il pourroit éluder le Traité avec Cromwel & ne pas remettre la Place aux Anglois, mais Lockhart menaça, & la fermeté Angloise l'emporta sur l'habileté Italienne (a).

(a) Siecle de Louis XIV. *ubi sup.* p. 104, 105.

Section XIII. Regne de Louis XIV. jusqu'à la Paix des Pyrenees.

Vanité de Mazarin.

Mazarin fit éclater encore sa vanité, comme il avoit fait à l'égard de la bataille d'Arras. Il auroit voulu s'attribuer l'honneur de celle des Dunes & de la prise de Dunquerque; tandis que Turenne avoit tant de grandeur d'ame, qu'il n'auroit pas voulu disputer, ce qu'il ne mettoit pas à un si haut prix, ce qu'il savoit bien que tout le Monde lui attribueroit, & qui n'étoit que l'acquit de son devoir envers le Roi & l'Etat, & à ce qu'il devoit à sa propre réputation. Mais il refusa la proposition que lui fit faire le Ministre par le Comte de Moret d'écrire une lettre par laquelle il parût que le Cardinal lui-même avoit arrangé tout le plan des opérations. Turenne reçut avec mépris une pareille insinuation, & ne voulut pas donner un aveu qui eût produit la honte d'un Général d'Armée & le ridicule d'un homme d'Eglise (a).

Prise de Furnes, de Diximude & de Gravelines.

Quelques jours après la reddition de Dunquerque, Bergues-Saint Vinox se rendit aux François; Furnes & Diximude suivirent; mais la maladie dont le Roi fut attaqué suspendit le cours des conquêtes de M. de Turenne, qui auroient été plus rapides que jamais, parcequ'il n'y avoit point d'Armée en campagne pour lui faire tête, les Espagnols aiant mis toutes leurs Troupes dans les garnisons. Après le rétablissement du Roi, Turenne reprit les opérations de la guerre, aiant été contraint de demeurer dans l'inaction, pendant que le sort du Royaume étoit en quelque façon indécis par la maladie du Roi, qui fut fort dangereuse. Pour finir une campagne si glorieusement commencée, Mazarin tira de Lorraine l'Armée du Maréchal de la Ferté; les deux Généraux allerent trouver son Eminence à Cassel, & là on résolut que le Maréchal de la Ferté feroit le siege de Gravelines & que M. de Turenne le couvriroit. Cette derniere précaution étoit nécessaire, parceque les ennemis avoient rassemblé des forces considerables, & ne pouvoient manquer d'entreprendre de sécourir la Place. Ils le firent effectivement, mais tous leurs efforts furent inutiles par la vigilance de M. de Turenne, qui se posta si bien, que la tranchée fut ouverte & le siege poussé sans obstacle jusqu'au 30 d'Août, que la ville se rendit. Cela obligea l'Armée Espagnole de se retirer à Ipres, le Cardinal retourna à la Cour, & la Ferté aiant demandé la permission de s'absenter, M. de Turenne fut seul chargé du commandement de l'Armée durant le reste de la campagne (b).

Autres conquêtes de M. de Turenne.

Ce Général laissa le Comte de Schomberg avec sept ou huit Régimens pour couvrir ses conquêtes, & marcha vers Thielt, pour faire croire à l'ennemi, qu'il avoit dessein d'attaquer quelqu'une des grandes villes, Gand, Bruges ou Bruxelles, & par là de se ménager le moyen d'assiéger Oudenarde, Menin & Ipres. Cette feinte lui réussit, il forma le siege d'Oudenarde, qui se rendit après une légere résistance. Le manque de gros canon & de vivres l'empêcha d'aller attaquer Bruxelles; & il demeura dans le voisinage des villes maritimes pour mieux faire subsister son Armée, dans le dessein de profiter de la premiere occasion de tomber sur Courtrai, Menin & Ipres. Chemin fesant il surprit & battit le Prince de Ligne, qui avoit dessein de se jetter dans Tournai avec un gros renfort.

(a) Siecle de Louis XIV. T. I. p. m. 104. (b) Mem. de Bussi Rabutin T. I.

Le Prince se sauva avec six-cens chevaux, tandis que tout son détachement étoit de deux mille hommes de pied & de quinze-cens chevaux. Menin se rendit sans coup férir, & Ipres au bout de six jours; le Prince de Ligne en sortit avec tous les honneurs de la guerre. Ces avantages furent suivis de la réduction de Grammont & de Ninove; deux Places qui n'étoient d'usage à M. de Turenne que pendant le tems qu'il étoit dans ce Comté. Ce fut par là que finit une campagne, durant laquelle M. de Turenne avoit battu l'Armée Espagnole, pris Dunquerque, Dixmude, Gravelines & d'autres Places importantes au nombre de douze, & soumis tout le Pays entre l'Iper, la Lys & l'Escaut. Il laissa cent compagnies de Cavalerie & cinq mille hommes de pied dans les Places conquises, ramena son Armée en France & retourna à la Cour, où il fut reçu avec beaucoup de distinction & fort caressé.

Campagne d'Italie & autres évenemens.

La campagne avoit été assez heureuse en Italie. Le Duc de Modene aiant pris des quartiers d'hiver dans les Etats du Duc de Mantoue, obligea ce Prince, qui s'étoit déclaré pour l'Espagne, d'embrasser la neutralité. Le Marquis de Ville prit le 21 de Juillet Trin dans le Montferrat, & Mortare dans le Milanés se rendit le 25 d'Août au Duc de Modene. Du côté du Portugal la guerre ne fut pas plus favorable pour les Espagnols; Don Louis de Haro fut contraint de lever le siege d'Elvas, où les Portugais secondés du Comte de Schomberg le forcerent dans ses lignes. Nous finirons l'histoire de cette année en observant, que la mort d'Olivier Cromwel, étroitement allié avec la France, fit plus de plaisir au Roi & au Cardinal, que n'auroit pu faire celle de leur plus grand ennemi. Ils connoissoient à fond le caractere du Protecteur, & savoient qu'ils ne pouvoient compter sur lui, qu'autant qu'il trouveroit son intérêt dans leur alliance. Ils desiroient ardemment de voir garnison Françoise dans Dunquerque, ce qui étoit impossible tant qu'il vivroit. En un mot ils étoient obligés de flater le Protecteur parcequ'ils le craignoient, & la vanité & la ruse de Mazarin durent céder au génie supérieur de Cromwel.

L'Espagne fait des propositions de paix, qui sont acceptées.

L'Hiver produisit des negociations à l'ordinaire. Le Roi Catholique allarmé de la rapidité des conquêtes de la France, surtout dans les Pays-Bas, appréhenda que M. de Turenne, après avoir subjugué toute la Flandres, ne portât la guerre au cœur de ses Etats. Il fit donc faire des propositions de paix; la Reine les appuya, parceque regardant le rétablissement du Roi comme une grace particuliere du Ciel, elle se croioit obligée d'en témoigner sa reconnoissance en fesant cesser l'effusion du sang Chretien. Elle déclara au Cardinal avec quelque feu, qu'elle ne pouvoit se refuser à des propositions équitables de paix, sans agir contre ses sentimens & contre les véritables intérêts de la France. Elle voioit que dans les deux Royaumes les villes étoient dépeuplées, les Provinces désolées, ce qui restoit d'habitans dans la misere, & les finances epuisées. Tout sembloit inviter hautement à la paix, comme l'unique remede aux calamités qui affligeoient la Chretienté. Mais le Cardinal agissoit par d'autres motifs. Il n'avoit jamais perdu de vue le projet de marier le Roi avec l'Infante Marie-Therese, qui pouvoit encore devenir héritiere présomptive de la Couronne d'Espagne par la mort de son frere, né depuis la négociation de M. de

Section XXI. Regne de Louis XIV. jusqu'à la Paix des Pyrenées.

Lionne. Pour porter la Cour de Madrid à entrer dans ses vues, il feignit de vouloir conclure le mariage du Roi avec la Princesse Marguerite de Savoye. Il engagea le Roi à faire le voyage de Lyon au cœur de l'Hiver, & la Duchesse de Savoye à y venir avec les Princesses ses filles. Il fit ensuite entendre au Ministre d'Espagne, que le tems étoit venu, qu'il falloit penser au mariage du Roi avec l'Infante, ou se préparer à une guerre éternelle entre les deux nations. La Cour d'Espagne dépêcha Pimentel à Lyon, avec des propositions avantageuses, que Mazarin agréa. On renvoya alors la Duchesse de Savoye avec ses deux filles & la Cour retourna à Paris. Là on convint avec Pimentel que le Cardinal & Don Louis de Haro se rendroient aux Pyrenées & conféreroient dans l'isle des Faisans. On y bâtit une loge dans le milieu, & deux Ponts de communication par où les deux Ministres s'y rendirent chacun de leur côté, afin d'éviter toute dispute sur la préséance. L'ouverture des conférences se fit le 13 d'Août, & en moins de trois mois ces deux habiles Politiques parvinrent à faire une paix, que tous les Ministres de l'Europe n'avoient pu conclure à Munster en cinq années.

Traité des Pyrenées. 1659.

Les premiers articles du Traité des Pyrenées regardent le commerce; ensuite on y regle le mariage du Roi avec l'Infante, dont la dot doit être de cinq-cens mille écus d'or. Suivent les Articles pour la restitution des conquetes de part & d'autre; là le Roi Catholique s'engage à accorder une amnistie aux Catalans, & renonce à ses prétentions sur l'Alsace. Le Traité de Querasque est confirmé. L'Espagne restitue Verceil au Duc de Savoye, Correggio au Duc de Modene; toutes ses terres au Prince de Monaco, & Juliers au Duc de Neubourg. Le rétablissement du Prince de Condé fit la plus grande difficulté; les deux Ministres s'échaufferent si fort sur cet article, qu'ils furent sur le point de rompre les Conférences. A la fin néanmoins le Cardinal fit réflexion sur l'avantage qu'il y avoit à regagner un Héros tel que le Prince de Condé, & se rendit aux représentations du Ministre d'Espagne, à condition qu'il céderoit Avesnes à la France. Le Traité contient cent-ving-quatre articles, mais nous passons sous silence ceux qui n'ont pas un rapport direct à notre but (*a*).

C'est ainsi que finit une guerre qui avoit duré vingt-un ans entre la France & l'Espagne, pendant laquelle on avoit vu les scenes les plus cruelles, qui marquoient l'aversion de deux nations, qui ont été presque toujours unies depuis par les nœuds de l'amitié la plus étroite. L'Alsace, le Roussillon, l'Artois & la Flandres devinrent Provinces de France. C'est ainsi que les principaux projets de la Politique de Richelieu se trouverent executés par les victoires de Turenne & par les négociations de Mazarin. Quelque ridicule que Saint Evremond, dans sa Lettre à M. de Crequi, ait voulu jetter sur ce Traité, ce ne fut certainement l'ouvrage ni d'un jour, ni d'un Ministre d'une capacité ordinaire. Jamais peut-être Mazarin ne montra plus qu'il avoit l'art de lire en quelque façon dans l'avenir. Le mariage de Louis avec l'Infante s'étoit déja négocié qua-

(a) Voy. le Traité à la fin de Daniel. *Henault* p. m. 717.

torze ans auparavant; mais alors le Cardinal n'auroit obtenu que certains avantages, cédés par la Paix de Munster; il ne savoit pas encore le prodigieux changement que l'alliance entre la France & l'Espagne feroit dans le systéme de l'Europe. Voltaire insinue (a), que ce ne fut pas sans peine, que le Cardinal renonça à l'ambitieux projet, qu'on dit qu'il avoit formé de mettre sa niece Mancini sur le trône. La conclusion de la paix fut la derniere action importante du Ministere de Mazarin, & cette paix seule prouve sa pénétration & son habileté. *Section XIII. Regne de Louis XIV. depuis l'an 1661 jusqu'à l'an 1674.*

Ce Ministre mourut en 1661, & délivra par sa mort le Roi de la tutelle où il étoit, le laissa en liberté d'agir en Souverain, & d'avoir plus que le titre de Roi. Les Auteurs sont fort partagés sur le caractere du Cardinal Mazarin; quelques-uns ne le croient gueres inférieur à Richelieu, tandis que d'autres pretendent que toute son habileté consistoit en ruses & en finesses, & qu'il fut redevable de ses succès à sa bonne fortune & à sa persévérance. Mais il faut avouer de bonne-foi, que Mazarin étoit fin, entreprenant, infatigable, vain, imperieux & avare. La maniere triomphante dont il revint de son exil, le Traité des Pyrenées, l'autorité absolue qu'il s'acquit à la Cour, son triomphe sur tous ses concurrens, son Testament, ses immenses richesses, & ses petites ruses pour acquérir la réputation de guerrier, fournissent des preuves de ce que nous avançons (b). Son bon sens, plutôt que son génie, l'éleva au plus haut point d'autorité; mais son attachement à ses interéts particuliers, l'empécha de se servir de son pouvoir pour le bien public, & de laisser aucunes traces de cette grandeur d'ame, qui fait le vrai Ministre d'Etat (*). *Mort & caractere de Mazarin. 1661.*

SECTION XIV.

Histoire de Louis XIV. *depuis la mort du Cardinal* Mazarin, *jusqu'à l'année* 1674.

Après la mort du Cardinal Mazarin, bien des gens tenterent de le remplacer, & de gagner sur l'esprit du Roi le méme ascendant que ce Ministre avoit conservé si longtems. Mais Louis XIV. avoit été trop longtems sous la ferule, pour s'y soumettre jamais. Tout le monde pensoit, qu'un Roi elevé dans une parfaite ignorance des affaires, se trouveroit *Louis XIV. Gouverne par lui méme.*

(a) Siecle de Louis XIV. T. I. p. m. 112, 113. (b) *Pelisson* Hist. T. I. p. 16.

(*) Nous dirons ici que le Roi épousa l'Infante d'Espagne à Saint-Jean de Luz le 9 de Juin 1660. Leurs Majestés firent leur entrée dans Paris le 26 d'Août, dans le plus grand appareil, & avec la plus grande magnificence que l'on eût encore vue. Ce fut à cette occasion que la porte Saint-Antoine fut bâtie. Les Ministres étrangers ne se trouverent point à cette entrée, parceque M. Fabert avoit fait décider que les Maréchaux de France auroient le pas sur eux (1).

(1) *[illegible]* p. m. 717.

Section XIV. Regne de Louis XIV. depuis l'an 1651 jusqu'à l'an 1674.

bientôt accablé sous le fardeau du Gouvernement. Mais on fut bien surpris de le voir déterminé à essayer ses forces & son génie, il fixa à chacun de ses Ministres les bornes de son pouvoir, se fesant rendre compte de tout par eux à des heures reglées; il commença à mettre de l'ordre dans les Finances, la Discipline fut rétablie dans les Troupes; la magnificence & les plaisirs de la Cour eurent de l'éclat & de la grandeur, sans nuire aux affaires publiques.

M. Fouquet est arrêté.

Le 5 de Septembre le Roi fit arrêter M. Fouquet Surintendant des Finances, qui s'étoit défait imprudemment de sa charge de Procureur Général du Parlement de Paris. De tant d'amis de sa fortune, M. Pelisson fut presque le seul qui lui resta fidele, & qui fit voir qu'il étoit attaché à la personne & non à la fortune de cet infortuné Ministre; Fouquet fut condamné à un bannissement perpétuel, qui par des raisons d'Etat fut changé en prison perpétuelle. La charge de Surintendant fut supprimée, & M. Colbert eut la principale direction des Finances sous le titre de Controleur Général. Il s'étoit formé sous Mazarin, & la Nature l'avoit rendu propre pour la place à laquelle il fut élevé. Le Tellier resta Secretaire d'Etat pour les affaires du dedans, & Lionne eut le détail des affaires étrangeres; leurs départemens étoient séparés & ils ne rendoient compte qu'au Roi seul de tout ce qui s'y passoit. On les louoit, les reprenoit & les consultoit, suivant leur capacité & le degré de confiance qu'on avoit en eux. Mais Colbert par la nature de sa charge & par son habileté fut bientôt le plus accrédité & le plus puissant. Les grands changemens qui se firent dans les emplois publics, les sages édits publiés en ce tems-là, & le choix judicieux des Ministres font beaucoup d'honneur à cette partie du regne de Louis XIV. Le détail à cet égard seroit inutile & ennuyeux, parcequ'on le trouve dans une infinité de Mémoires, de Vies & d'Histoires (a).

Dispute entre les Ambassadeurs de France & d'Espagne à Londres.

Une dispute pour le rang entre les Ambassadeurs de France & d'Espagne à Londres, pensa rallumer la guerre entre les deux Couronnes. C'étoit à Rome que ces sortes de prétentions étoient autrefois débattues; les Papes qui donnoient les Etats par une Bulle, se croioient à plus forte raison en droit de décider du rang entre les Couronnes. La France & l'Espagne avoient eu la supériorité à Rome suivant qu'elles étoient bien avec les Papes, ou qu'elles en étoient redoutées; ainsi la dispute restoit indécise. Il arriva, qu'à l'entrée d'un Ambassadeur de Suede à Londres, le Comte d'Estrades, Ambassadeur de France, & le Baron de Watteville Ambassadeur d'Espagne se disputerent le pas. L'Espagnol, avec plus d'argent & une plus nombreuse suite, avoit gagné la populace Angloise; il fit couper les traits des chevaux du carosse de M. d'Estrades, plusieurs de ses gens furent blessés, ceux de Watteville les insulterent, & les Espagnols marcherent l'epée nue comme en triomphe. Louis XIV. informé de cette insulte, rappella l'Ambassadeur qu'il avoit à Madrid, fit sortir de France celui d'Espagne, rompit les Conférences qui se tenoient encore en Flandres au sujet des limites, & fit dire à Philippe IV. son beaupere, que s'il ne reconnoissoit la supériorité de la Couronne de France, & ne réparoit cet affront

(a) Pelisson ubi sup. p. 28.

affront par une fatisfaction folemnelle, la guerre alloit recommencer. Philippe ne voulut pas replonger fes peuples dans les malheurs, dont ils venoient de voir la fin par le Traité des Pyrenées. Il envoya le Comte de Fuentes déclarer au Roi à Fontainebleau, en préfence de tous les Miniftres étrangers, qui étoient en France, *que les Miniftres Efpagnols ne concourroient plus dorénavant avec ceux de France.* Ce n'étoit pas reconnoitre nettement la prééminence du Roi, mais c'étoit un aveu autentique de la foibleffe de Philippe.

Section XIV. Regne de Louis XIV. depuis l'an 1661 jufqu'à l'an 1674.

Affaire des Corfes à Rome.

Il y eut l'année fuivante une autre affaire de la méme nature en Italie, dont Louis fe tira avec beaucoup d'honneur. L'infolence des domeftiques du Duc de Crequi, caufa un tumulte dans les rues de Rome, ou plufieurs Corfes, qui font les Archers de la ville, furent tués ou bleffés. Mario Chigi, frere du Pape, qui haïffoit le Duc de Créqui, anima fecretement les Corfes, qui vinrent en armes affieger la Maifon de l'Ambaffadeur, ils tirerent fur le caroffe de l'Ambaffadrice, qui rentroit alors dans fon Palais, lui tuerent un Page & blefferent plufieurs domeftiques. Le Duc de Créqui fortit de Rome, accufant les parens du Pape & le Pape lui-méme d'avoir favorifé cet attentat. Le Roi demanda réparation; le Pape temporifa & tâcha de différer ce qu'il n'ofoit ouvertement refufer. Au bout de quatre mois, il fit pendre un Corfe & un Sbirre, & fit fortir de Rome le Gouverneur foupçonné d'avoir favorifé l'attentat. Mais il fut confterné d'apprendre que le Roi menaçoit de faire affieger Rome, qu'il fefoit déja paffer des Troupes en Italie & que le Maréchal Du Pleffis-Praflin étoit nommé pour les commander. Le Pape avant que de faire la fatisfaction qu'on demandoit, implora la médiation de tous les Princes Catholiques, & fit ce qu'il put pour les animer contre Louis XIV.; mais les circonftances n'étoient pas favorables au Pape, & fa conduite ne fit qu'irriter le Roi fans pouvoir lui nuire. A la fin le Pape vit qu'il n'y avoit d'autre reffource que de plier; il fut forcé d'exiler de Rome fon propre frere, d'envoyer fon neveu le Cardinal Chigi, en qualité de Légat, faire fatisfaction au Roi, de caffer la Garde Corfe, & d'élever dans Rome une Piramide avec une infcription qui contenoit l'injure & la réparation. Le Cardinal Chigi fut le premier Légat de la Cour Romaine, qui fut jamais envoyé pour demander pardon; les Légats venoient auparavant donner des Loix & impofer des Décimes; & il n'y avoit rien de plus mortifiant que cette diminution de la dignité de ce prétendu Souverain des Rois, & fucceffeur de Saint Pierre (*a*).

1662.

1664.

Louis XIV achete Dunquerque & Mardyck.

En foutenant ainfi fa dignité, Louis XIV. ne négligeoit pas les moyens d'augmenter fon pouvoir. Ses Finances bien adminiftrées par Colbert, mirent le Roi en état d'acheter Dunquerque & Mardik de l'Angleterre; il en offrit cinq millions de livres, fomme trop confidérable pour que Charles II. prodigue & pauvre la refufât, deforte qu'il vendit honteufement le prix du fang des Anglois. Louis fit travailler trente mille hommes à fortifier Dunquerque; & les ouvrages furent pouffés avec tant de diligence, qu'à

(*a*) Siecle de Louis XIV. T. I. p. m. 133, 134.

Section XIV. *Regne de* Louis XIV. *depuis l'an* 1661 *jusqu'à l'an* 1674.

peine les Anglois auroient pu reconnoitre cette ville, qu'ils venoient de quitter (*a*).

Il assiste l'Empereur contre les Turcs, & les Portugais contre l'Espagne.

Louis XIV. avoit pour maxime de tâcher d'augmenter ses Etats même pendant la paix, mais en même tems il se tenoit toujours prêt pour la guerre, fesant fortifier ses frontieres, & entretenant ses Troupes completes & dans la discipline. La politique des Rois de France a toujours été, depuis François I. d'être alliés des Empereurs Turcs, non seulement pour les avantages du commerce, mais pour empêcher la Maison d'Autriche de se rendre trop puissante. Cependant quoiqu'il fût de l'intérêt de la France, que les Turcs inquietassent la Hongrie, il ne lui convenoit pas qu'ils l'envahissent. Louis s'écarta donc de la politique de ses prédécesseurs, pour assister la Maison d'Autriche; il envoya six mille hommes en Hongrie, sous les ordres du Comte de Coligni, seul reste de la Maison de Coligni, autrefois si célebre dans les guerres civiles; il joignit Montecuculi, Général que l'Empereur employa depuis pour balancer la fortune & la réputation de Turenne (*b*).

Quoique la France & l'Espagne fussent en paix, Louis XIV. ne laissa pas d'assister le Portugal contre son beaupere. Le Cardinal Mazarin avoit abandonné formellement les Portugais par le Traité des Pyrenées; mais les Espagnols aiant fait plusieurs petites infractions tacites à la paix, Louis crut pouvoir assister secretement les Portugais. Le Maréchal de Schomberg, étranger & Protestant, passa en Portugal avec quatre mille soldats François, qu'il payoit de l'argent de Louis, & qu'il feignoit de soudoyer au nom du Roi Portugais. Le Monarque François ne vouloit point la réunion des couronnes d'Espagne & de Portugal sur une même tête, & sans
1665. la venue du Maréchal de Schomberg, cela seroit vraisemblablement arrivé. Les François joints aux Troupes Portugaises remporterent à Villa-viciosa une victoire complete, qui affermit la Maison de Bragance sur le trône. Ainsi Louis XIV. passoit déja pour un Prince guerrier & politique, avant qu'il eût encore fait la guerre.

Politique de ce Prince.

On regarda comme une preuve bien sensible de sa politique, la maniere adroite dont il se menagea avec le Duc de Lorraine, ce Prince inconstant & bizarre. Il le força à lui céder la forte ville de Marsal, & à faire un Traité par lequel il donnoit la Lorraine à la France après sa mort, à condition que le Roi lui permettroit de lever une certaine somme, & que les Princes de Lorraine seroient réputés Princes du sang de France. Un autre trait de sa politique, c'est qu'il augmenta la Marine pendant la guerre entre l'Angleterre & la Hollande, & qu'au lieu de cinq ou six Fregates il se trouva trente vaisseaux de ligne. Voltaire rapporte, que lorsque les Etats-Généraux presserent Louis XIV. de joindre sa Flotte à la leur, il ne se trouva dans le port de Brest qu'un seul brulot (*c*) (*). Nous allons voir le

(*a*) Le même, p. 135.
(*b*) Le même p. 136, 137.
(*c*) Le même p. 139.

(*) Louis balança longtems, s'il se déclareroit en faveur de l'Angleterre ou de la Hollande; il avoit honte de faire connoitre la foiblesse de sa Marine, & appréhendoit de jetter Charles II. entre les bras des Espagnols. A la fin néanmoins, il envoya six

Section XIV. Regne de Louis XIV. depuis l'an 1661 jusqu'à l'an 1674.

Roi jouer un plus grand rôle, & menacer la liberté de l'Europe par la grandeur de ses vues & par la hardiesse de ses projets.

Ses prétentions sur les Pays-Bas.

La mort de Philippe IV. fournit à Louis la premiere occasion de faire connoitre son talent en fait de cas de conscience pour contenter son ambition. Louvois fit dresser par d'habiles gens ce Manifeste éblouissant, par lequel Louis reclamoit, du chef de la Reine, le Cambresis, la Franche-Comté, le Luxembourg, & une grande partie des Pays-Bas Espagnols, en vertu du droit de dévolution, qui a lieu dans quelques Provinces, par lequel les enfans du second lit sont exclus de la succession par les enfans du premier, sans distinction de sexe. Marie Therese, Reine de France restoit seule du premier mariage de Philippe IV. ainsi les prétentions du Roi sembloient fondees non seulement sur les Loix du Pays, mais sur les arrêts du Conseil de Malines, qui avoit confirmé cet ordre de Succession, reconnu meme par les Ducs de Brabant & par Charlequint. Il est vrai que Louis avoit renoncé à toutes ses pretentions avant la célebration de son mariage; mais on levoit aisément cette difficulté, en disant qu'il n'etoit pas le maître de céder les droits de sa femme & de ses enfans.

Il entre en Flandres. 1667.

Louis ne manquoit ni de raisons spécieuses, ni d'habiles gens pour les faire valoir, mais il comptoit encore plus sur ses forces, qui porteroient la conviction là où ses raisons seroient inutiles. Il entra en Flandres à la tête de trente-cinq mille hommes; un autre corps de huit mille hommes, sous les ordres du Marechal d'Aumont, fut envoyé vers Dunquerque, & un de quatre mille hommes, commandé par le Marquis de Crequi, du côté de Luxembourg. Colbert avoit si bien ménagé les Finances, qu'il avoit multiplié les ressources de l'Etat, en mettant tout dans le meilleur ordre. Louvois, nouveau Ministre de la guerre, avoit fait des préparatifs immenses pour la campagne; des magazins de toute espece étoient distribués sur la frontiere. Il introduisit le premier cette méthode avantageuse, que la foiblesse du Gouvernement avoit jusqu'alors rendue impraticable, de faire subsister les Armees par magazin. De quelque côté que le Roi tournât ses armes, les secours & les subsistances étoient pretes, les logemens des Troupes marqués, leurs marches reglées. M. de Turenne créé Marechal Général commandoit sous le Roi, qui déclara qu'il vouloit apprendre l'art de la guerre de ce Grand homme.

Prend plusieurs villes.

Rien ne put résister à une Armee si bien pourvue, animée par la présence d'un jeune Roi ambitieux, & commandée par le Capitaine le plus fameux & le plus expérimenté de l'Europe. D'ailleurs les frontieres de la Flandre Espagnole étoient presque sans defense; le Roi entra dans Charleroi comme dans Paris; Ath & Tournai furent prises en deux jours; Furnes, Armentieres & Courtrai ne tinrent pas davantage; Louis descendit dans la tranchée devant Douai, & elle se rendit le lendemain. Lille même, la plus florissante ville de ces Pays, la seule bien fortifiée & qui avoit

mille hommes pour assister les Hollandois contre l'Evêque de Munster, Prélat guerrier & ambitieux si longtems le fléau & la terreur de la République. Avant la paix de Breda une Escadre de trente Vaisseaux François, sous le Duc de Beaufort, avoit joint les Hollandois; ce qui prouve l'augmentation de la Marine par les soins de Colbert & de Louvois.

Section XIV Regne de Louis XIV. depuis l'an 1661 jusqu'à l'an 1674.

une garnison de six mille hommes, capitula après neuf jours de siege. Cette Place parut si forte à M de Louvois, qu'il déconseilla au Roi de l'attaquer; elle étoit défendue par quatorze bastions Royaux; il y avoit vingt mille habitans capables de porter les armes; le Gouverneur étoit homme d'experience, & la garnison étoit bien pourvue de tout ce qu'il falloit pour soutenir un siege. Les Espagnols sembloient avoir donné tous leurs soins à cette ville, tandis qu'ils avoient entierement negligé les autres. La confiance que le Roi avoit en la capacité de M de Turenne, & l'ordre de finir la campagne par quelque entreprise difficile, qui fît veritablement honneur à ses armes, le rendirent sourd aux representations de son Ministre. Lille fut investie, & les lignes de circonvaliation furent faites avec toute la diligence possible. Après cinq vigoureuses sorties, où il ne se passa rien de remarquable, le Gouverneur capitula, & en sortit pour aller à Ipres. Le Comte de Marsin & le Prince de Ligne, ignorant que la ville avoit capitulé, s'avancerent pour y jetter du secours. Mais les Marquis de Créqui & de Bellefonds les attaquerent brusquement les battirent, firent quinze prisonniers, & prirent dix huit étendards & cinq paires de timbales (*a*). Après cette victoire le Roi retourna à Versailles, sans avoir connu ni les fatigues ni les dangers de la guerre, car cette campagne, faite au milieu de la plus grande abondance, parmi des succès si faciles parut un voyage de plaisir pour la Cour.

Vauban fortifie les Places conquises 1668.

La rapidité des conquêtes du Roi remplit d'allarmes Bruxelles; les habitans transportoient deja leurs effets à Anvers. Il y a de l'apparence que la conquête de la Flandre entiere auroit été l'ouvrage d'une campagne, si Louis avoit eu des troupes assez nombreuses pour garder les Places, qu'il auroit pu prendre. Louvois lui conseilla de mettre de grosses garnisons dans les villes conquises, & de les fortifier. Vauban un de ces grands hommes & de ces genies supérieurs, qui paroissent dans l'espace d'un siecle pour l'honneur de l'humanité, fut chargé de ces fortifications On fut étonné de ne voir plus les places revêtues que d'ouvrages presque au niveau de la campagne, & qu'on renonçât à des fortifications hautes, tandis qu'elles n'en étoient que plus exposées à être foudroyées par l'artillerie. Il construisit la citadelle de Lille sur ces principes, & on l'a admirée comme un chef d'œuvre en ce genre (*b*).

Traité de la Triple Alliance.

Toutes les Puissances de l'Europe furent allarmées des conquêtes de Louis XIV qui sembloient annoncer qu'on n'attendoit que la mort de l'infirme Charles II Roi d'Espagne, pour réunir les deux couronnes, & jetter les fondemens de la Monarchie universelle. Les Hollandois étoient les plus exposés, & n'aspiroient qu'à s'unir avec l'Angleterre par une alliance capable d'arreter le cours des ambitieux projets de Louis XIV. Le Roi d'Angleterre, qui avoit envie de regagner l'affection de ses sujets mécontens de lui, envoya le Chevalier Guillaume Temple à la Haye, en qualité d'Ambassadeur extraordinaire, avec plein pouvoir de conclure un Traité avec les Etats Généraux, & de regler les conditions propres à arrêter Louis dans sa carriere. Le Traité fut conclu en cinq jours; le Ministre

(*a*) *Pelisson* T. I. p. 122. (*b*) Siecle de Louis XIV. T. I. p. m. 148, 149.

Anglois furmonta toutes les difficultés par fon adreffe, & jamais fa capacité ne parut plus que dans cette occafion. Le Roi de Suede accéda à cette alliance en qualité de Partie contractante. Ainfi fe forma la Triple Alliance, par laquelle les Puiffances contractantes s'attribuerent la qualité d'arbitres à l'égard des différends de la France & de l'Efpagne pour les Pays-Bas, & de la guerre entre l'Efpagne & le Portugal. L'objet de l'alliance étoit de foutenir la Monarchie Efpagnole, de borner la puiffance exorbitante de la France, & de prevenir la funefte guerre dont l'Europe fembloit être menacée. Le plan étoit bien concerté, on y applaudit; & par rapport à l'Angleterre ce fut peut-etre l'action la plus fage de tout le regne de Charles II.

Section XIV. Regne de Louis XIV. depuis 1661 jufqu'en 1674.

La Triple Alliance étoit fondée fur une alternative que le Roi avoit propofée a la Cour de Madrid. Il offroit de renoncer aux droits de la Reine, à condition que l'Efpagne lui céderoit ou les conquetes qu'il avoit faites dans les Pays-Bas, ou la Franche-Comté avec les villes de Cambrai, d'Aire & de Saint-Omer. La Reine Regente d'Efpagne temporifa, dans l'efpérance que la Triple Alliance lui feroit utile. Louis fit filer vers la Franche Comté fes Troupes, dont il donna le commandement au Prince de Condé, qui avoit fous lui Bouteville fon ami, qui ne l'avoit jamais abandonné dans fes disgraces. On crut que Louvois fit employer le Prince de Condé, pour diminuer la faveur de Turenne, que le Roi confultoit non féulement comme General mais comme Miniftre. Condé & Turenne étoient de tout tems rivaux, ils ne pouvoient s'empêcher de s'eftimer, pendant qu'ils fe haïffoient. Turenne affura le Roi qu'il ne pouvoit donner le commandement a un Général qui eut la moitié du merite du Prince, & Condé répondit au compliment, en difant qu'on ne pouvoit fucceder qu'avec defavantage a Turenne. Le Prince fentit fon ardeur martiale fe ranimer quand il fe vit à la tete d'une Armée, ce qui étoit en méme tems une preuve que fa conduite paffée etoit mife en oubli. Il entra dans la Franche Comté, qui fut fubjuguée en dix fept jours, & le Roi lui en donna le Gouvernement (*a*).

Conquête de la Franche-Comté.

La Reine d'Efpagne, voiant qu'elle n'avoit encore tiré aucun avantage de la Triple Alliance, & que la conquete des Pays-Bas ne couteroit gueres plus de tems que celle de la Franche-Comté, confentit à la fin, que le Roi gardat les Places qu'il avoit conquifes, fuppofant que les Hollandois feroient néceffairement obliges de s'oppofer à fes entreprifes, s'il vouloit faire de nouvelles acquifitions dans les Pays-Bas. On fut furpris que fa Majefté Catholique n'eut pas mieux aime céder la Franche-Comte avec Cambrai, Aire & Saint-Omer, plutot que d'expofer toutes les grandes villes de Flandres par le voifinage d'un Prince auffi entreprenant & ambitieux que Louis XIV. Mais ce fut un trait de politique raffinee du Marquis de Caftel-Rodrigo, pour mettre les Anglois & les Hollandois dans les intérèts de l'Efpagne. Les Hollandois firent tous leurs efforts pour traverfer une refolution, qui les expofoit eux mémes au danger; mais la Cour d'Efpagne fut inebranlable, d'autant plus que le Roi de France appuia la

Paix d'Aix-la-Chapelle.

(*a*) Vie du Prince de Condé p. 452, 453.

Section XIV. *Regne de Louis XIV. depuis l'an 1661 jusqu'à l'an 1674.*

negociation par une Armée de cent mille hommes, dont une partie eut ordre de marcher vers Bruxelles. Les Plénipotentiaires de France, d'Espagne, d'Angleterre, de Suede & de Hollande se rendirent à Aix-la-Chapelle. Les négociations ne durerent gueres & on signa dans le mois de Mai le Traité, par lequel Louis XIV resta en possession de ses conquetes en Flandres. Il rendit la Franche-Comté à l'Espagne, & les Puissances de la Triple Alliance furent garantes de la paix. Les Etats Généraux firent fraper une Médaille, avec une inscription, par laquelle ils s'attribuoient la gloire d'avoir donné la paix à l'Europe. Josué van Beuningen, leur Plénipotentiaire à Aix-la-Chapelle en fit fraper une autre, où il s'étoit fait représenter avec un Soleil, dont Josué arrete le cours, par allusion au Soleil qui etoit la devise de Louis XIV. Ces traits piquerent le Roi, qui s'en souvint dans la suite, quand il trouva l'occasion de s'en venger (*).

Soins de Louis XIV. [illegible]

En attendant, il s'occupa à regler, à fortifier & à embellir son Royaume. Il fit voir qu'un Roi absolu, qui veut le bien, vient à bout de tout sans peine. Il n'avoit qu'à commander, & les succès dans l'administration etoient aussi rapides, que l'avoient été ses conquêtes. Toutes les difficultés cédoient au génie & à l'infatigable application de Colbert & de Louvois, deux Ministres nés pour élever la Monarchie Françoise au plus haut point de grandeur. On vit les ports de mer auparavant déserts & ruinés, entourés d'ouvrages, couverts de navires & de matelots, & contenant déja près de soixante grands vaisseaux, qu'on pouvoit armer en guerre, & mettre en mer au premier ordre. De nouvelles Colonies partoient de tous côtés pour l'Asie, l'Afrique & l'Amérique, & fesoient honneur au Ministere, en enrichissant la nation. Les Arts étoient cultivés avec toute l'assiduité possible; le bon goût de la Peinture & de l'Architecture brilloient en divers monumens magnifiques. Les Lettres florissoient; le bon goût & la raison se réunissoient pour bannir les restes de la barbarie Gothique. C'est ainsi que le Roi de France s'occupoit, lorsque l'orgueil & la puissance excessive de la Republique de Hollande exciterent sa jalousie, & attirerent sur elle cette sanglante guerre, qui pensa entrainer l'anéantissement total de cet Etat.

Etat de la Hollande.

Cette Republique étoit montée au plus haut point de grandeur & de gloire, en suivant sans varier les maximes de la prudence la plus parfaite, de l'industrie & de la frugalité. Amsterdam étoit devenue l'entrepôt & le magazin de toute l'Europe, & la ville la plus riche de tout le Monde. La Province de Hollande contenoit trois millions d'habitans, & les autres Provinces n'étoient pas moins peuplées à proportion. Les Etats envoyoient

(*) Nos Historiens Anglois citent ici le *Siecle de Louis* XIV. T. I. p. m. 170; Mais ils font dire à M. de Voltaire plus qu'il ne dit. A l'égard de la Médaille frapée par ordre des Etats Généraux, il dit, *qu'ils ne se vantoient en effet de rien qu'ils n'eussent fait*. Par rapport à la seconde, *que cette médaille n'exista jamais*. Je remarquerai que M. de Voltaire, les Historiens Anglois, & M. Samson dans son *Hist. de Guillaume* III. T. I. p. 17[illegible] se sont trompés sur le nom de M. van Beuningen, Il ne s'appeloit pas *Josué*, mais [illegible]. Il n'étoit pas non plus Plénipotentiaire à Aix-la-Chapelle, mais [illegible] à la Cour de France. Voyez ce qu'en dit M. de Voltaire *ubi sup.* p. 158, 159. Rem. du Trad.

SECTION XIV. Regne de Louis XIV. depuis l'an 1661 jusqu'à l'an 1671.

des Ambaſſadeurs & des Miniſtres, à la Chine, à Siam, à Bengale, au Grand Mogol, au Roi de Perſe, au Khan de Tartarie, au Grand Seigneur, au Czar de Moſcovie & aux Princes d'Afrique. Ils étoient regardés comme d'un grand poids pour la balance de l'Europe, & il ne ſe feſoit aucun Traité ſans que leurs Ambaſſadeurs y euſſent part. La Triple Alliance où ils étoient entrés fit ſoupçonner à Louis qu'ils vouloient borner ſon ambition, & lui rogner les ailes, qui avoient rendues ſes conquêtes ſi rapides dans les Pays-Bas. La hauteur de Van Beuningen à l'égard du dernier Traité & pendant ſon ſéjour à la Cour de France avoit fort déplu au Roi; il étoit choqué de l'orgueil & de la fierté d'une République qui ne feſoit que ſe tirer de l'obſcurité, & ſortie en quelque façon depuis un ſiecle de la mer. Mais ce qui étoit plus inquietant pour Louis XIV. c'eſt qu'il étoit apparent que les Hollandois ruineroient les manufactures de France, & ſon nouveau commerce aux Indes Orientales. Il fit paroitre ſon mécontentement par divers traits; & le Penſionnaire de Wit, ſon frere, & tout leur Parti firent tout ce qui dépendoit d'eux pour diſſiper les ombrages du Roi, mais les malheureuſes diviſions qui regnoient dans les Provinces-Unies rendirent tous leurs efforts inutiles. Le Prince d'Orange, d'une famille ennemie déclarée de la France, & la vanité de van Beuningen augmentoient les defiances de Louis. Il veilloit ſur toutes les démarches de Guillaume III, & s'appercevoit que ſon grand but étoit de s'oppoſer à l'ambition de la France, d'établir le pouvoir de ſa Famille, & d'affermir la grandeur d'une Republique fondée par ſes ancêtres, & affranchie de la ſervitude par leur courage héroïque.

Deſſeins de Louis XIV. contre la République. 1670.

Louis XIV. cherchoit donc l'occaſion de rompre avec les Hollandois, moins peut-être par aucune crainte de leur puiſſance, & du mal qu'ils pouvoient lui faire, que dans la vue d'étendre ſes Etats par la conquête de tous les Pays-Bas. Il ſavoit que toute la force de la Republique conſiſtoit dans ſa Marine; que ſes frontieres étoient foibles, que la diviſion regnoit entre les Provinces, & que la principale autorité étoit entre les mains de perſonnes, qui avoient une haine invéterée pour la Maiſon des Princes d'Orange, les anciens Capitaines de la République. Son premier ſoin fut de tâcher de rompre la Triple Alliance, & d'en détacher Charles II Roi de la Grande Bretagne. Il ſe ſervit pour cela de la Ducheſſe d'Orléans, qui paſſa en Angleterre, ſous prétexte de voir le Roi ſon frere; elle réuſſit heureuſement dans ſa négociation & revint triomphante en France.

Il s'empare de la Lorraine.

En ce tems-là le Roi ſe ſaiſit auſſi de la Lorraine, ſous prétexte que le Duc Charles avoit des intrigues en Allemagne contre la France, & manquoit à tous les articles du Traité qu'il avoit conclu depuis peu avec S. M. T. C. C'eſt ainſi que ce Prince inquiet, turbulent & inconſtant fut dépouillé une ſeconde fois de ſes Etats, & ſe vit errant; il ſe retira d'abord à Cologne & enſuite à Francfort pour attendre une meilleure fortune, ou une occaſion plus favorable de brouiller dans l'Empire. Ici nous ne pouvons être de l'avis de quelques Hiſtoriens, qui taxent Louis XIV. de violences tiranniques à l'egard du Duc Charles IV. Suivant nous, la légitime défenſe de ſoi-même & la prudence politique dictoient, qu'il faloit con-

SECTION XIV.

Regne de Louis XIV. depuis l'an 1661 jusqu'à l'an 1674.

tenir un Prince, qui étoit dans son élement naturel, quand il fomentoit la division parmi tous ses voisins (*a*).

Il négocie avec plusieurs Puissances. 1671.

Louis employa l'année suivante à négocier avec l'Empereur, l'Espagne & la Suede, avec les Electeurs de Cologne & de Brandebourg, l'Evêque de Munster, & d'autres Princes Séculiers & Ecclésiastiques d'Allemagne. Il avoit dessein de les empêcher d'accéder à la Triple Alliance, dont il avoit déja détaché la Puissance la plus considerable. L'Evêque de Munster ambitieux, avide & guerrier voioit avec chagrin l'accroissement de la puissance des Provinces-Unies; il se plaignoit que les Etats avoient fait diverses entreprises sur les Comtés de Stirum, de Calemberg, de Bentheim & d'Ostfrise, qu'ils s'étoient saisis de Ravestein sur la Meuse, & de plusieurs autres Places de son Evêché. Il fit donc un Traité avec la France & engagea l'Electeur de Cologne à suivre son exemple. En signant des Traités avec ces Princes le Roi s'ouvrit le chemin de la Hollande par la Meuse & par le Rhin; il établit des places d'armes & des magazins dans un Pays éloigné de ses Etats, & s'assura la retraite en cas que son entreprise échouât. Il se servit de toutes sortes d'artifices pour engager l'Empereur à la neutralité; ce Prince n'étoit pas fort porté pour les Hollandois, qu'il regardoit comme des sujets rebelles qui s'étoient révoltés contre les Princes de sa famille, & qui tenoient diverses Places appartenantes à l'Empire. Les négociations de Louis en Suede n'eurent pas moins de succès; il engagea Charles XI. à promettre, que si l'Empereur ou quelqu'un des Princes de l'Empire joignoit ses Troupes à celles des Hollandois, il feroit entrer une Armée Suedoise jusques dans le cœur de l'Allemagne pour joindre les François, & forcer ces Princes à observer le Traité de Westphalie. Quelles que pussent être les vues des Alliés de Louis, il est plus que probable que son dessein étoit, non d'humilier, mais de perdre la République, & d'annexer les Provinces-Unies à ses autres Etats. Au moins, vouloit-il s'emparer de toutes les villes & Forteresses que les Hollandois avoient sur la Meuse, en Brabant & en Flandres, tandis que l'Evêque de Munster épioit l'occasion de se rendre maître d'Overissel & de Zutphen; l'Electeur de Cologne celle de ravoir Rhinberg & d'autres Places de son Electorat, & le Roi de la Grande Bretagne avoit envie d'être en possession de quelques Isles de la Zelande pour assurer le commerce des Anglois.

L'Electeur de Brandebourg prend le parti des Hollandois.

De tout le Corps Germanique, l'Electeur de Brandebourg fut le seul qui s'intéressa au salut de la République. La Paix de Westphalie avoit empêché ce Prince entreprenant d'étendre ses Etats en Allemagne & de reprendre la Poméranie sur les Suedois. Il y avoit longtems qu'il aspiroit au Stadhouderat en Hollande; & quoiqu'il eut été aboli depuis six ans, il se flatoit de l'obtenir en cas de guerre, de le perpétuer dans sa Famille, & avec le tems de se rendre maître absolu en Hollande par force, par intrigue ou par adresse. Dans cette vue il avoit fermé les yeux sur les entreprises des Hollandois dans le Pays de Cleves; il ne demandoit point le payement des grandes sommes que la République lui devoit; il la laissoit paisiblement en possession de plusieurs de ses Places, & s'intéressoit dans les

(*a*) *Henault*, p. m. 740.

les querelles qu'elle avoit avec ses voisins; il rejetta les propositions de divers Princes de l'Empire & même celles de la France; cherchant à gagner l'amitie & la confiance des Etats (*). A la fin il conclut avec eux un Traité, par lequel il s'engagea d'assister la République avec une Armée de vingt-cinq mille hommes. Beverning, Ambassadeur des Etats à Madrid, fit echouer tous les projets de la France dans cette Cour, & engagea la Reine d'Espagne à fournir de l'argent & des Troupes pour la défense des Provinces-Unies. C'est ainsi que la face de l'Europe étoit tout-à-fait changée. La France & l'Angleterre, qui avoient beaucoup contribué à fonder & à aggrandir la République, travailloient à présent à la detruire; pendant que l'Espagne, qui un siecle auparavant l'avoit combattue, s'armoit pour sa defense. Pierre de Groot ou Grotius, Ambassadeur des Etats à Paris, fut chargé de pénétrer les desseins de Louis XIV.; il donna avis à ses Maîtres, qu'il prévoioit qu'un terrible orage alloit fondre sur eux, qu'ils pourroient neanmoins le détourner par des soumissions faites à-propos. Les Etats écrivirent au Roi pour l'appaiser; mais l'aiant trouvé inflexible, ils se preparerent à le recevoir, & pourvurent à la sureté de leurs Provinces. Mais la longue paix dont la République avoit joui, avoit ruiné toutes leurs troupes de terre, & on ne pouvoit gueres compter sur des soldats nouvellement levés.

Section XIV. Regne de Louis XIV. depuis l'an 1661 jusqu'à l'an 1674.

Aussitot que tout fut prêt, Louis fit avancer une Armée de cent mille hommes vers le Rhin. Avant l'ouverture de la campagne & la déclaration de guerre, il divisa son Armée en quatre corps; il en commandoit un, aiant sous lui M. de Turenne; un autre étoit sous les ordres du Prince de Condé; le troisieme étoit commandé par le Maréchal de Crequi, & le quatrieme marcha vers la Westphalie conduit par le Duc de Luxembourg pour se joindre à l'Evêque de Munster. Les Maréchaux de Crequi, de Bellefonds & d'Humieres aiant refusé d'obeir au Maréchal de Turenne furent exilés; mais au bout de six mois on les rappella à la sollicitation de tout le corps des Maréchaux, aiant promis de se soumettre à la volonté du Roi.

L'Armée de Louis XIV. se met en marche. 1672.

Une Armée si puissante, qui s'avançoit vers leurs frontieres, ne pouvoit qu'effrayer les Hollandois divisés par des Factions civiles. Les Amis de la Maison d'Orange vouloient qu'on abolit l'Edit perpétuel, & qu'on élevât Guillaume III. aux charges dont avoient joui ses prédécesseurs, mais le Parti des de Wit s'y opposoit fortement; ils ne purent cependant empêcher que le Prince ne fût fait Capitaine-Général. Plusieurs se flaterent que l'elevation de Guillaume engageroit Charles II. son oncle à rentrer dans la Triple Alliance; mais leur esperance fut trompée; conjointement avec le Roi de France, il déclara la guerre aux Etats le 7 d'Avril. Un mois après l'Electeur de Cologne & l'Evêque de Munster suivirent l'exemple des

Guerre déclarée & précautions des Hollandois.

(*) Je ne sai où les Historiens Anglois ont pris le portrait qu'ils font ici du *Grand Electeur* Frederic-Guillaume. Il est démenti par tous les Historiens, qui louent sa probité, sa générosité & son ame magnanime. Il n'en est aucun qui parle de ses vues prétendues sur le Stadhouderat, à moins que ce ne soit quelque Chroniqueur Anglois inconnu hors de la Grande Bretagne. De pareils faits ne doivent pas être avancés sans de bons garands. REM. DU TRAD.

deux Rois. Les Hollandois se mirent en état de défense du mieux qu'il leur fut possible. On mit une forte garnison dans Maestricht; le Prince d'Orange avec une Armée de vingt-cinq mille hommes s'avança vers les bords de l'Issel, & la Flotte Hollandoise croisa à l'embouchure de la Tamise pour empêcher la jonction des Flottes d'Angleterre & de France, qui alloient à cent cinquante vaisseaux. Toute l'Europe avoit les yeux sur les mouvemens de deux puissans Rois, secondés par les plus grands Capitaines de leur tems.

Le Roi ouvre la campagne.

Louis XIV. partit de Saint-Germain en Laye vers la fin d'Avril, & joignit son Armée à Charleroi. Elle étoit composée de vingt-trois Compagnies de Gendarmes, de Gardes, de Mousquetaires & de Chevaux Legers, de deux Régimens de gardes Françoises & Suisses, de quatorze Régimens d'Infanterie étrangere & de soixante Régimens de Cavalerie legere ou Dragons, fesant en tout une Armée de cent dix mille combattans, commandée par M. de Turenne en qualité de Capitaine-Général. On ne pouvoit entrer en Hollande que par le Rhin ou par la Meuse; les Généraux & les Ministres n'étoient pas d'accord par quel côté on commenceroit. Les uns vouloient qu'on mît le siege devant Maestricht, & les autres prétendoient que c'étoit une entreprise trop hazardeuse, & qui couteroit trop sans qu'on en retirât un avantage proportionné. Ils vouloient qu'on marchât vers le Rhin pour encourager les Alliés de la France, pénétrer de là dans le cœur de la Hollande, & faciliter la prise des Places sur la Meuse. Enfin après bien des délibérations, on résolut d'attaquer des deux côtés en même tems, afin de diviser les forces des ennemis, & d'embarrasser davantage leurs Conseils. Il y a de l'apparence que M. de Turenne s'opposa toujours au siege de Maestricht, car nous trouvons que d'abord après la prise de Maseik, il déconseilla fortement cette entreprise, contre le sentiment du Prince de Condé. Il l'emporta à la fin, & il fut résolu dans un Conseil de marcher vers le Rhin & d'assieger tout à la fois Rhinberg, Wesel, Orsoi & Burick. Ces Places étoient bien fortifiées & passoient pour les clés de la Hollande; les Hollandois ne parurent pourtant pas inquiets de les voir assiegées, parcequ'elles étoient seulement sous leur protection, & qu'elles n'appartenoient pas directement aux Provinces-Unies. Ils espéroient d'ailleurs que toute entreprise sur le Pays de Cleves hâteroit les préparatifs de l'Electeur de Brandebourg, & reveilleroient même l'Empereur, en lui fesant sentir ce qu'il avoit à craindre des grands desseins de Louis XIV. Rien ne put arrêter des Armées si lestes & commandées par des Généraux si habiles. Les quatre villes se rendirent peu de jours l'une après l'autre; Rhinberg qui tint le plus longtems ouvrit ses portes le 7 de Juin. Quelques jours après la ville & le Fort de Rees & la ville d'Emeric se rendirent. Le Roi se détermina alors à passer le Rhin à un gué, ou la Cavalerie passeroit à la nage, Ce fut le Prince de Condé qui projetta & exécuta cette entreprise si hardie à la vue de deux Régimens d'Infanterie & de plusieurs Escadrons commandés par le Général Wurtz, & retranchés sur l'autre bord; les François passerent presque en aussi bon ordre, que s'ils avoient été sur terre ferme. Les ennemis firent une vigoureuse résistance, mais furent chassés de leur poste, après avoir tué le Duc

de Longueville sur la place, & blessé le Prince de Condé au poignet, ce qui le mit hors d'état de servir de quelque tems, desorte que M. de Turenne prit le commandement de son Armée (a) (*).

Rapidité de ses conquêtes.

Il est presque inconcevable avec qu'elle rapidité les villes & les Forteresses cédoient au bonheur des armes du Roi. La réduction du Betuwe & la prise du Tolhuis obligerent le Prince d'Orange d'abandonner l'Issel, pour ne pas etre attaque par derriere, & de se retirer dans le cœur du Pays jusqu'a Rhenen dans la Province d'Utrecht. Par là, la ville d'Arnhem, les Forts de Knotsenbourg, de Voorn, de Saint-André & de Schenk le plus fort des Provinces-Unies, qui avoit arreté, sept mois le Prince Frederic-Henri, avec nombre d'autres Places & de Forts se rendirent à la premiere sommation. Enfin Nimegue forte par sa situation & par l'art, fut investie. La garnison avec les habitans capables de porter les armes étoit de huit mille hommes; mais après avoir donné durant huit jours des preuves signalées de leur courage pour la defense de leur liberté, ils furent obligés de céder à la bonne fortune & à l'habileté M. de Turenne.

Dans ces entrefaites l'Electeur de Cologne & l'Evéque de Munster, aiant joint le Duc de Luxembourg, entrerent dans la Province d'Overyssel, & le Duc y aiant répandu la terreur par ses cruautés, les villes lui ouvroient leurs portes aussitôt qu'il paroissoit. Animés par cette fureur implacable qu'on voit regner toujours dans les guerres de Religion, les deux Prélats obligerent le Duc de traiter avec une rigueur, peu conforme à son caractere, des hérétiques & des sujets rebelles de la Maison d'Autriche. L'Armée de Louis entra ensuite dans la Province d'Utrecht, & l'eut bientôt conquise. Amsterdam se vit en danger; pour la defendre on fit percer les digues & lacher les écluses, & la campagne ne fut plus qu'une mer. Les autres villes de Hollande en firent de meme, aussi bien que celles de la Flandre Hollandoise & du Brabant. Pour arréter encore plus le torrent des conquetes de Louis, le peuple se persuada qu'il falloit conférer le Stadhouderat au Prince d'Orange, il obligea les Etats de Hollande & de Westfrise d'abolir l'Edit perpetuel, & de joindre la dignité de Stadhouder à celles de Capitaine-General & d'Amiral dont le Prince etoit deja revêtu. Les Etats envoyerent aussi des Députés au Roi d'Angleterre, qui touché de la situation de la Republique & jaloux des desseins de Louis XIV. fit passer en Hollande le Duc de Buckingham & le Comte d'Arlington, pour calmer les frayeurs des Etats, & pour demander au Roi de ne penétrer pas plus avant en Hollande. En cas de refus de la part de Louis, le Roi

(a) Siecle de Louis XIV. T. I. p. m. 179.

(*) Nos Historiens font plus d'honneur aux Hollandois dans cette occasion qu'ils ne méritent, & semblent adopter les éloges pompeux que la plupart des Historiens ont donnés à ce passage du Rhin. M. de Voltaire, qu'on ne soupçonnera certainement pas d'avoir voulu en diminuer la gloire, dit *qu'il n'y avoit de l'autre côté du Rhin que quatre à cinq-cens Cavaliers & deux foibles Regimens d'Infanterie sans canon, & que l'Artillerie Françoise les foudroioit en flanc; qu'à peine quelques Cavaliers Hollandois entrerent dans la riviere, pour faire semblant de combattre, qu'ils s'enfuirent* d'abord *& que leur Infanterie mit aussitôt bas les armes & demanda la vie.* Rem. du Trad.

SECTION XIV. *Regne de Louis XIV. depuis l'an 1661 jusqu'à l'an 1674.*

d'Angleterre déclaroit qu'il rompoit l'alliance, parcequ'il s'appercevoit qu'au lieu de lui assurer la Zelande suivant le Traité, le dessein du Roi de France étoit d'unir toutes les Provinces à la Monarchie Françoise. Le Roi très-Chretien n'eut pas grand égard aux menaces d'un Allié qu'il méprisoit; mais comme il couroit risque de voir flétrir ses lauriers, en s'obstinant à pénétrer dans un Pays, que les inondations rendoient inaccessible, il fit semblant d'entendre, par consideration pour Charles II. à un accommodement, qui ne pouvoit qu'être avantageux à la suite de tant de victoires. En trois mois il avoit conquis les Provinces de Gueldre, d'Overyssel & d'Utrecht, plus de quarante villes fortifiées, & fait vingt-quatre mille prisonniers. Condé & Turenne conseillerent au Roi d'envoyer les prisonniers travailler au canal de Languedoc, & de démolir toutes les Places qui n'étoient pas nécessaires pour conserver ses conquêtes, mais Louvois fut d'un autre sentiment & l'emporta. Les prisonniers furent rendus pour une modique rançon, & l'armée du Roi se trouva fort diminuée par les garnisons qu'on mit dans tant de places.

Conditions exorbitantes proposées par les deux Rois.

On traita à Boxtel près de Bois-le-duc, où le Roi se rendit avec les Ambassadeurs d'Angleterre & les Députés de Hollande. Louis demanda un Traité de commerce, qui reglât les droits respectifs des Compagnies Françoises & Hollandoises des Indes Orientales & Occidentales; le libre & public exercice de la Religion Catholique dans tous les lieux de l'obéissance des Etats Généraux; vingt millions pour les fraix de la guerre, la cession de ses conquêtes sur la Meuse, en deça du Rhin, & dans l'Empire; sans parler de plusieurs autres conditions aussi insupportables. Le Roi d'Angleterre demandoit le salut du pavillon; un million de livres sterling pour les fraix de la guerre, cent mille livres sterling tous les ans pour le droit de la pêche sur les côtes de la Grande Bretagne & d'Irlande; la participation de tout le commerce des Indes, & la succession héréditaire & inalienable du Stadhouderat pour le Prince d'Orange son neveu. Les Etats Généraux rejetterent ces propositions avec mépris; animés par leur Stadhouder, ils résolurent d'attendre au milieu de leurs eaux quelque occasion favorable de se tirer de détresse. Ils ne négligerent rien pour armer les Princes d'Allemagne en leur faveur, & l'Electeur de Brandebourg le plus voisin & le plus intéressé se prépara à se mettre en campagne.

Séditions en Hollande.

Le courage invincible, la vigilance & le zele pour le bien public du Prince d'Orange lui gagnerent toute la confiance & l'affection de la République, & excita la haine du peuple contre les de Wit, ses ennemis implacables, qu'on accusa d'être pensionnaires de la France. L'imputation étoit fausse; il se peut bien néanmoins que l'amour de la liberté & la jalousie contre la Maison d'Orange, engagerent ces deux grands Politiques à des mesures trop pacifiques & à trop de complaisance pour la puissance du Roi de France. Le Pensionnaire fut attaqué en rue, & par sa bravoure personnelle il sauva sa vie, quoique couvert de blessures.

Diverses Puissances

Le Prince d'Orange se fesoit de plus en plus aimer; il donna tout ce qu'il avoit pour le salut de la République, & agit avec tant de prudence

& de capacité que vers le mois de Juillet toute l'Europe commença à se liguer contre les deux Rois. Tous les Princes d'Allemagne se mirent en mouvement pour sécourir les Hollandois. L'Empereur, le Roi de Danemarc, l'Electeur de Brandebourg, le Duc de Brunswick-Lunebourg & le Landgrave de Hesse ordonnerent à leurs Troupes de se joindre; plusieurs autres Princes se disposoient à se mettre en campagne. Ils étoient tous jaloux, l'Angleterre commençoit à chanceler, & il n'y avoit aucune Puissance en Europe sur laquelle Louis XIV. pût véritablement compter. L'Armée de Brandebourg, commandée par l'Electeur en personne, joignit près de Hildesheim celle de l'Empire, commandée par le fameux Montecuculi, & en forma une de quarante mille hommes. Turenne, déclaré Généralissime, au départ du Roi pour Paris, s'avança pour empécher aux ennemis le passage du Rhin. L'Electeur & Montecuculi tenterent, inutilement pendant trois mois de le passer par Maience, Coblens, Strasbourg & d'autres Places. Cela ne laissa pas de faire une puissante diversion en faveur des Hollandois, bien qu'ils ne pussent réussir dans le dessein de joindre le Prince d'Orange. Après bien des tentatives inutiles l'Armée Impériale prit la route de Westphalie, & de M. de Turenne la suivit pour rassurer l'Evêque de Munster. Ce fut-là que ce Général fit briller ses grands talens pour le cabinet & pour la guerre. Car pendant la moitié de la campagne avec une Armée de seize mille hommes, il fit échouer tous les desseins de l'Electeur de Brandebourg & de Montecuculi, le plus grand Capitaine de l'Empire, qui avoient une Armée presque trois fois aussi forte que la sienne. Il les obligea de prendre des quartiers dans un Pays ravagé & épuisé, & affermit l'Evêque de Munster dans l'alliance de la France, lorsqu'il étoit prét de conclure son Traité avec l'Empereur. Il contraignit l'Electeur de Brandebourg, qui commandoit en Chef pendant que Montecuculi étoit malade, de lever le siege de Werle, & se saisit d'Unna, de Kamen, d'Altena, de Ham & de plusieurs autres Places. L'Electeur se vit encore forcé de quitter ses quartiers d'hiver & de rentrer en campagne; M. de Turenne le poussa de poste en poste, & l'obligea enfin de sortir de la Westphalie, de repasser le Weser & de se retirer avec précipitation dans l'Evêché de Hildesheim. Après s'être saisi des villes que l'Electeur avoit en Westphalie, Turenne le suivit dans l'Evêché de Hildesheim, & à la fin le força par la superiorité de son génie, de rentrer dans ses Etats. Il exécuta tout ce que nous venons de dire, après que Louvois eut marqué les quartiers de l'Armée en Alsace & dans la Lorraine, au milieu des rigueurs d'un Hiver rude, aiant en tête un ennemi supérieur, & traversé par les artifices de Louvois, n'aiant pour appui que sa prudence & l'affection de ses Troupes, qu'il conserva malgré les fatigues & les dangers, auxquels elles étoient exposées. On crut que Montecuculi fut retenu de donner bataille à M. de Turenne par les représentations du Prince de Lobkowitz Ambassadeur de l'Empereur gagné par l'or de la France. Ce qu'il y a de certain; c'est que Montecuculi tomba malade de chagrin, de voir tous ses projets renversés par les retardemens & les variations de la Cour de Vienne. Louis ne troubloit pas moins l'Europe par ses négociations que par ses armes. Il avoit des créatures & des emissaires dans toutes les

SECTION XIV. *Regne de Louis XIV. depuis l'an 1661 jusqu'à l'an 1674.*

Se déclarent pour les Etats.

Section XVI. Regne de Louis XIV. depuis l'an 1661 jusqu'à l'an 1674.

Cours. Il ne put empêcher Léopold de se déclarer pour les Hollandois; mais on trouva moyen d'empêcher les Ministres de ce Prince de seconder ses intentions. Toute la Nation Angloise crioit contre l'alliance de son Roi avec Louis; mais Charles II. avoit besoin de l'or de France pour satisfaire à ses excès & à ses dissipations. L'Electeur de Brandebourg avoit été contraint à la vérité de se retirer dans sa Capitale; mais ce fut à force d'intrigues qu'on l'obligea de manquer à son Traité avec les Etats, & de faire la paix avec la France.

Condé prend Maestricht. 1673.

Pendant que Turenne étoit occupé sur le Rhin, le Prince de Condé guéri de sa blessure, revint commander l'Armée en Hollande. Il assiegea & prit Maestricht en treize jours. Après en avoir reparé les fortifications, il projetta la prise de plusieurs Places; mais il se trouva arrêté par tout par les inondations. Tous ses efforts pour faire écouler les eaux furent inutiles, & il fut contraint de se borner à conserver les conquetes du Roi sans en faire de nouvelles.

Affaires de Mer.

Quelle que fût la gloire que le Roi avoit acquise sur terre; il est certain que ses Amiraux mériterent autant de louanges que ses Généraux. En un peu plus d'un an les François apprirent à faire la guerre sur mer. Auparavant ils se battoient Vaisseau contre Vaisseau; mais ils ignoroient l'art d'imiter sur mer les évolutions des Armées de terre. Le Duc d'York, depuis Jaques II, avoit inventé l'art de faire entendre les ordres sur mer par des signaux. Les François l'avoient appris avec d'autres manœuvres savantes des Anglois, & avoient si bien profité, qu'ils oserent combattre les Hollandois, rivaux des Anglois sur mer. Leur Flotte composée de quarante Vaisseaux sans compter les brûlots, joignit celle des Anglois; & ils donnerent trois batailles navales consécutives aux Hollandois. De Ruiter fut plus admiré que jamais dans ces trois actions, & d'Etrées, l'Amiral François, merita bien l'estime de de Ruiter. La valeur & la conduite furent si égales de tous côtés, que la victoire resta toujours indécise (*a*).

L'Espagne declare la guerre à la France

Dans ces entrefaites l'Espagne se déclara pour les Hollandois, & engagea l'Empereur à agir plus vigoureusement en leur faveur, pour le maintien de la liberté de l'Europe. Le Prince d'Orange fut renforcé par dix mille Espagnols, que le Gouverneur des Pays Bas lui envoya. Le Roi d'Espagne avoit conclu un Traité avec les Etats à la Haye, par lequel il s'engageoit à déclarer la guerre à la France, à porter l'Empereur à faire une puissante diversion du coté du Rhin & à ne point faire de paix que les Hollandois n'eussent réparé leurs pertes; les Etats s'engageoient de leur coté à n'entendre à aucun accommodement, à moins que le Roi Catholique ne fût remis en possession des Places prises sur lui depuis la Paix des Pyrenées. Montecuculi eut ordre d'entrer en Franconie à la tête de trente mille hommes, & Turenne aiant joint les Troupes de Cologne & de Munster passa le Main, & alla camper dans l'Electorat de Maience. Le Prince de Condé fut obligé de repasser la Meuse à cause des inondations, & le Prince d'Orange crut que c'etoit le tems d'agir, tandis que l'ennemi n'avoit pas de grandes forces en Hollande. Il fit filer secretement quelques Trou-

(*a*) Siecle de Louis XIV. T. I. p. m. 197.

pes d'Amsterdam vers Muyden, fit occuper par de l'Infanterie les retranchemens qui defendoient l'entrée de la Hollande, & pour donner le change au Duc de Luxembourg, qui commandoit dans Utrecht, il fit attaquer Bommel par eau. Le Duc ne pénétrant point le dessein du Prince, s'avança au secours de cette Place, & le Prince voiant son stratagême réussir, alla avec vingt-cinq mille hommes investir Naerden, qu'il prit avant que le Duc eût le tems de sécourir la Place. Encouragés par ce succès les Hollandois reprirent courage, & en peu de tems le théatre de la guerre fut transporté de l'intérieur des Provinces-Unies dans les Pays-Bas Espagnols. L'expérience & le grand art de Turenne, le génie de Vauban, & la vigilance sévere de Louvois ne purent réparer la faute qu'on avoit fait d'affoiblir l'Armée en gardant trop de Places. Il sembla même que l'ardeur de Condé s'étoit éteinte dans les eaux qui inondoient la Hollande, il fut obligé de se retirer, au lieu de percer plus loin. Turenne ne put ni mettre obstacle à la jonction de Montecuculi & du Prince d'Orange, ni empêcher le Prince de prendre Bonne. Cette jonction & la déclaration de guerre de l'Espagne obligerent les François d'abandonner les trois Provinces avec autant de promptitude qu'ils les avoient conquises. L'arc de triomphe de la Porte Saint-Denis, & les autres monumens de la conquête étoient à peine achevés, que la conquête étoit déja abandonnée. Enfin le Parlement d'Angleterre ne voulut plus permettre que Charles fût l'instrument mercenaire de la grandeur de la France. L'Electeur de Cologne & l'Evêque de Munster se refroidirent & abandonnerent Louis XIV. Ce Prince deserté de tous ses Allies se vit dans la nécessité de soutenir seul la guerre contre l'Empire, l'Espagne & les Provinces-unies (a).

SECTION XV.

Belle Campagne & mort de M. DE TURENNE. *Exploits de M.* DE CREQUI. *Batailles de Mont-Cassel & de Saint-Denis. Negociations de Paix, & Traité de* Nimegue.

Le Stadhouderat declaré héréditaire.

LES Hollandois devoient tout leur bonheur à la prudence, au courage & à la constance du Prince d'Orange. Leur reconnoissance fut aussi proportionnée à ses services. Ils declarerent les charges de Stathouder, de Capitaine-Genéral & Amiral héréditaires dans sa famille ; en un mot ils lui conférerent tout ce qu'un Peuple libre peut donner, à la réserve de sa liberté & de la Souveraineté. Elevé à ce haut point de puissance & d'honneur Guillaume ne negligea rien pour detacher l'Electeur de Cologne & l'Evêque de Munster de l'alliance de France, & il y reussit. Il intrigua si bien à Berlin qu'il engagea l'Electeur à rompre le Traité qu'il avoit fait avec cette Couronne ; il gagna l'Electeur Palatin, & celui de

(a) Le même p. 200, 201 *Pelisson* T. III. p. 224 & suiv.

Section XV. Histoire de Louis XIV. depuis 1674 jusqu'à la Paix de Nimegue.

Treves, le Landgrave de Hesse & les Ducs de Brunswick. En un mot il porta tous les Princes d'Allemagne à s'allier avec la République, à l'exception de l'Electeur de Baviere & du Duc de Hanovre, qui demeurerent neutres. Louis XIV. ne renonça à aucun de ses grands projets, malgré cette formidable Ligue. Il connoissoit sa puissance & la capacité de ses Ministres & de ses Generaux. Resolu de se dédommager de la perte des Provinces-Unies par la conquête de la Franche-Comté, il envoya M. de Turenne avec dix mille hommes pour defendre les frontieres du côté du Rhin ; le Marechal de Schomberg avec une Armée vers les frontieres d'Espagne ; Condé avec une troisieme Armée observoit le Prince d'Orange en Flandres ; & le Roi a la tete de la plus nombreuse entra dans la Franche Comté & la conquit.

Belle campagne de M. de Turenne. 1674.

Cette campagne fut la plus glorieuse que M. de Turenne ait faite en sa vie, si l'on estime la reputation à proportion des difficultés surmontées ; car il déploia tout ce que l'art de la guerre a de plus grand & de plus consommé. D'abord il fait une marche longue & vive, passe le Rhin à Philipsbourg, marche toute la nuit à Sintzheim, force cette ville, & en meme tems il attaque & met en fuite Caprara Général de l'Empereur & le vieux Duc de Lorraine Charles IV. ce Prince qui passa toute sa vie à perdre ses Etats & à lever des Troupes & qui venoit de réunir sa petite Armée avec une partie de celle de l'Empereur. Cette action fut achevée en quatre heures de tems avec une Armée fatiguée, & la moitié moins forte que celle des ennemis, qui perdirent deux mille hommes. Etonnés de sa hardiesse, les ennemis assemblerent toutes leurs forces au nombre de soixante-dix mille hommes ; Turenne n'avoit que vingt-mille hommes à leur opposer ; le Prince de Condé lui envoya de Flandres quelque secours de Cavalerie. Mais son génie savoit suppléer à ce qui lui manquoit. Avec sa petite Armée il ravagea le Palatinat, alla chercher les ennemis en Alsace en traversant des montagnes couvertes de neige ; continua à agir en Alsace malgré les ordres exprès de Louvois, & les murmures de la Cour, qui craignoit pour la Lorraine. Il obligea les ennemis à fuir par tout devant lui par son habilité supérieure à se camper & à choisir ses postes. Enfin sans donner aucune bataille décisive, il dispersa l'Armée ennemie, obligea les Impériaux de repasser le Rhin, & conserva l'Alsace & la Lorraine. Louvois meme fut obligé d'avouer qu'il s'étoit trompé, toute la Cour fut étonnée, & tout le monde s'accorda à admirer l'extrême capacité du Maréchal de Turenne. Il est vrai que les cruautés qu'il fut obligé de commettre ternirent un peu l'éclat de ses grandes actions. Tous ses pas furent marqués par la désolation & par l'inhumanité. Après la bataille de Sintzheim, il mit à feu & à sang le Palatinat Pays fertile, couvert de villes & de bourgs opulens. L'Electeur Palatin vit du haut de son Château de Manheim deux villes & vingt-cinq villages en feu. Ces excès furent peut etre nécessaires pour retarder les progrès de l'ennemi, mais ils ne donnent pas une idée favorable de l'humanité de Turenne ; qui semble avoir voulu être appellé le pere des soldats & le fléau des peuples vaincus. Quelque peine que les Historiens de France en général & ceux de M. de Turenne

en

en particulier se soient donnée pour justifier sa conduite, nous croions qu'elle tiroit son origine d'un tempérament froid, qui étouffoit tout sentiment de pitié & sacrifioit les devoirs de l'humanité aux loix de la guerre, & aux devoirs de Général. Ce qui fit principalement honneur au Maréchal, c'est le sang-froid intrepide qu'il fit paroitre dans l'action de Sintzheim & à celle de Mulhausen, par la quelle il termina les opérations de cette année. Nous ne fesons que les indiquer, parceque nous serons obligés d'en parler ailleurs.

Section XV. Histoire de Louis XIV. depuis 16 4 jusqu'à la Paix de Nimegue.

Campagne de Flandres.

Pendant que Turenne remportoit des avantages si signalés en Allemagne, sans s'engager dans aucun combat éclatant, le Prince de Condé donnoit inutilement de sanglantes batailles en Flandres. Comme il n'avoit pas moins de génie que le Maréchal, il faut attribuer le peu de succès qu'il eut aux circonstances peu favorables où il se trouvoit & à la capacité du Général qu'il avoit en tête. Le Prince d'Orange commandoit les Armées combinées de l'Empereur, de l'Espagne & de la Hollande, & ne méditoit pas moins que la conquête de la Picardie & de la Champagne. Mais il falloit auparavant battre Condé, qui avoit assemble une Armée considérable, en tirant les garnisons des Places conquises, qu'il fit démolir. Le 11 d'Août il se posta proche de Senef; l'ennemi entreprit de le forcer, ce qui donna lieu à une action sanglante; les François s'attribuerent l'honneur de la victoire, mais ni l'un ni l'autre Parti n'eut lieu de s'en vanter. Feuquieres, qui aime à relever les fautes, blâme le Prince d'Orange de n'avoir pas pris assez de précaution dans le passage du défilé; mais il rend justice, à la prudence & à l'intrépidité avec laquelle il repara sa faute, malgré la maniere dont un Général tel que Condé sut s'en prévaloir. Après que les Alliés se furent retirés dans leur camp retranché, Condé alla les attaquer, pour contrebalancer semble-t-il la faute que le Prince d'Orange avoit faite, & pour la compenser par une valeur & une présence d'esprit égales. Les deux Généraux, si nous en croions les François, dans ce mélange de fautes & de grandes actions, signalerent également leur présence d'esprit & leur courage, & de tous les combats qu'ils donnerent ce fut celui où ils déploierent le plus tous leurs talens. Il y eut près de sept mille morts & cinq mille prisonniers du côté des François; la perte des ennemis fut égale. Tant de sang inutilement répandu empêcha l'une & l'autre Armée d'entreprendre rien de considerable. Le Prince d'Orange pour faire croire qu'il avoit eu la victoire assiegea Oudenarde; mais le Prince de Condé prouva qu'il n'avoit pas perdu la bataille, en fesant aussitôt lever le siege (a).

Turenne poursuit ses avantages. 1675.

Après l'affaire de Mulhausen, Turenne ne donna pas aux ennemis le tems de respirer. Les rigueurs de l'Hiver ne purent arrêter le cours de ses opérations. Après avoir remporté divers avantages à la suite du dernier échec qu'il avoit donné aux ennemis, il marcha vers Colmar pour leur livrer bataille. On a appellé cette bataille, la bataille de Turkheim, du nom de cette Place où étoit leur droite. Son Armée étoit grossie jusqu'à trente mille hommes par les renforts qu'il avoit reçus de Flandres, & celle des

(a) Siecle de Louis XIV. *ubi sup.* p. m. 210.

Section XV. Histoire de Louis XIV. depuis 1674 jusqu'à la Paix de Nimegue.

ennemis alloit à quarante mille hommes. La maniere dont M. de Turenne s'avança surprit ses Officiers, mais ils s'apperçurent bientôt de la justesse de sa manœuvre. L'action ne fut décisive qu'à un seul égard; Turenne força les ennemis de repasser le Rhin, & de renoncer au dessein de prendre des quartiers sur les terres de France.

Montecuculi commande les Impériaux.

Ce Général prit alors un peu de repos, afin d'agir avec plus de vigueur ensuite. Il alla à la Cour, où il reçut les honneurs dus à son mérite. Les négociations pour la paix, dont on s'étoit occupé pendant l'hiver aiant été inutiles, on se prépara de toutes parts à continuer la guerre. L'Armée Impériale étoit affoiblie & découragée par ses pertes, il fallut pour la ranimer en donner le commandement à Montecuculi & l'opposer de nouveau à Turenne. C'étoit le seul des Généraux de l'Empereur digne de cet emploi. Tous deux avoient réduit la guerre en art; & ils étoient si bien persuadés de leur capacité réciproque, qu'ils ne pouvoient compter ni sur des fautes ni sur de fausses démarches, & espérer d'avantage que de quelque trait de génie. L'un & l'autre jugeoit de ce que son Adversaire alloit tenter, par les démarches que lui-même eût voulu faire à sa place, & ils ne se tromperent jamais. Ils opposoient l'un à l'autre la patience, la ruse & l'activité. Et on est partagé aujourd'hui pour savoir lequel des deux acquit le plus de gloire durant cette fameuse campagne.

La Suede se déclare pour la France.

L'année précédente Louis XIV. avoit soutenu seul la guerre contre l'Espagne, l'Empire & les Hollandois. Il avoit conquis la Franche-Comté, défendu ses frontieres, & empéché les ennemis de pénétrer dans ses Etats. Il gagna cette année un Allié, & engagea le Roi de Suede de déclarer la guerre à l'Electeur de Brandebourg. Cela fit une diversion favorable, en obligeant l'Electeur de se défendre lui-même, & les Princes de Brunswick & de Lunebourg de quitter les bords du Rhin, & d'entrer avec les Troupes de Munster dans le Pays de Bréme. Six Armées sous les plus habiles Généraux parurent alors sur la scene; Montecuculi fesoit téte à Turenne dans la Souabe; le Prince de Condé retourna en Flandres pour s'opposer aux Espagnols & aux Hollandois, commandés par le Prince d'Orange. L'Electeur de Brandebourg se mit à la tête de ses Troupes contre Wrangel Général des Suedois (*a*).

Mort de Turenne.

Montecuculi forma le dessein de passer le Rhin & d'aller recueillir dans la Haute Alsace les avantages, dont la multiplicité des avis & la mauvaise conduite des Généraux avoient jusques-là privé les Impériaux. Il tâcha de gagner les Strasbourgeois, mais Turenne, sans pouvoir l'empêcher de passer le Rhin à Spire, contint les habitans de Strasbourg dans le devoir, & l'empécha de retirer tout l'avantage qu'il espéroit de son passage. Près de trois mois se passerent en marches, contremarches & ruses, les deux Généraux épuiserent tout ce que l'art de la guerre peut fournir de ressources sans rien gagner. Enfin le Maréchal se détermina à attaquer l'ennemi près du village de Salzbach, mais en allant pour les reconnoitre il fut tué d'un coup de canon, & sa mort changea aussitôt la face des affaires. Au lieu d'attaquer les Impériaux, le Comte de Lorges qui

(*a*) *Pelisson* T. III. p. 240.

commanda l'Armée Françoiſe, ſe retira, & après un petit échec, il laiſſa Montecuculi pénétrer dans l'Alſace, dont Turenne l'avoit juſques alors écarté. De Lorges fit voir à la vérité toute la capacité d'un habile Général. Quand ſon arriere-garde fut attaquée, il fit volte-face avec beaucoup de courage, rangea ſes Troupes avec jugement, & combattit d'une maniere qui n'étoit pas indigne d'un éleve de Turenne, bien que Montecuculi remportât l'avantage (*a*) (*).

Section XV. Hiſtoire de Louis XIV. depuis 1674 juſ. qu'à la Paix de Nimegue.

Defaite du Marechal de Créqui.

Le Maréchal de Créqui fut encore plus malheureux. Il fut défait en voulant ſécourir Treves. Capable des actions les plus téméraires, il ſe jetta avec un petit nombre de perſonnes dans Treves, qu'il défendit avec le courage le plus obſtiné. Dans le tems que les ennemis alloient donner l'aſſaut à la breche, les habitans ſe révolterent avec la garniſon & capitulerent, mais jamais Créqui ne voulut ſigner la capitulation. Il ſe retira dans une Egliſe, & fut fait priſonnier en cherchant la mort. Le Prince de Condé dit, qu'il ne manquoit que cette diſgrace au Maréchal de Créqui, pour le rendre un des plus grands Généraux de l'Europe. Il ne ſe paſſa cette année rien de fort conſiderable en Flandres. Monterey Gouverneur des Pays-Bas ne voulut pas permettre que le Prince d'Orange en vint à une bataille, & le Prince de Condé fut obligé de ſe tenir ſur la defenſive, parcequ'il étoit trop foible. Le Comte de Schomberg remporta de grands avantages en Catalogne, il prit Figuieres, Baſchara & Bellegarde, & obtint par là le bâton de Maréchal de France (*b*).

Ce qui ſe paſſa ſur mer.

1672.

Toutes les Puiſſances belligérantes aiant fait des pertes & eu des échécs, ſans qu'aucune eût reuſſi dans les projets qu'elle avoit formés au commencement de la campagne, elles convinrent d'envoyer des Plénipotentiaires à Nimegue. Mais les négociations aiant trainé en longueur, les Armées ſe mirent en campagne & la guerre continua avec vigueur. De Ruiter étoit parti des côtes de Hollande dès le mois d'Août de l'année précédente pour ſécourir la Flotte Eſpagnole; il voulut s'oppoſer au ſecours que M. du Queſne conduiſoit à Meſſine. La Flotte combinée de Hollande & d'Eſpagne conſiſtoit en quarante-un vaiſſeaux ou Galeres. Ci-devant les Flottes Françoiſes & Angloiſes réunies avoient eu de la peine à ſe meſurer avec de Ruiter; dans cette occaſion Du Queſne ſeul oſa lui livrer bataille. Cet Amiral s'étoit avancé, comme de Ruiter, par ſon mérite, & étoit deja le meilleur Officier de mer de France, avant qu'il eut commandé une Armée navale. Les Flottes en vinrent à une action le 8 de Janvier; la Flotte Hollandoiſe fut ſi maltraitée, que de Ruiter ne ſongea plus qu'à

(*a*) *Henault*, p. m. 758. (*b*) Le même, p. 761.

(*) Après cette campagne Montecuculi ſe retira, diſant qu'un homme qui avoit eu l'honneur de combattre contre Mahomet Coprogli, contre M. le Prince & contre M. de Turenne ne devoit pas compromettre ſa gloire contre d'autres. Le Prince de Condé fut envoyé pour ſuccéder à M. de Turenne, mais après avoir tenu Montecuculi en échec le reſte de la campagne, il ſe retira auſſi (1).

(1) *Henault*, p. m. 758.

SECTION XV. *Histoire de* LOUIS XIV. *depuis* 1674 *jusqu'à la Paix de* Nimegue.

s'en retourner pour éviter un second combat; mais aiant reçu des ordres contraires, il se donna une autre bataille le 22 d'Avril, où après un combat opiniâtré, de Ruiter fut tué, ce qui fit évanouir l'espérance de la victoire. Du Quesne attaqua l'ennemi une troisieme fois au mois de Juin, coula à fonds ou brûla la plus grande partie de la Flotte combinée; tandis que toute l'Europe étoit surprise des rapides progrès que les François avoient fait dans la Marine.

Campagne de Flandres.

Dès le commencement de la campagne les armes de France furent heureuses en Flandres; Condé, Bouchain, Valenciennes & Cambrai furent prises. Le Roi commandoit en personne, aiant sous lui les Maréchaux d'Humieres, de Schomberg de la Feuillade, de Luxembourg & de Lorges, qui commandoient chacun leur jour. Vauban dirigeoit toutes les opérations des siéges. A celui de Valenciennes, il y eut une grande dispute entre lui & les Maréchaux. Vauban vouloit qu'on attaquât les ouvrages du dehors en plein jour, pour prévenir la confusion. Louvois & les cinq Maréchaux opinoient à faire l'attaque de nuit, afin de surprendre l'ennemi & de marcher sans être apperçu. On fit valoir de part & d'autre de bonnes raisons; celles de Vauban l'emporterent, le Roi s'y rendit, & l'événement justifia qu'il avoit bien fait. Jamais peut-être les François ne firent paroitre plus de feu, d'intrépidité & de bonne conduite que dans cette attaque, que tous les Auteurs qui ont écrit de la guerre regardent comme un chef d'œuvre. Le Maréchal d'Humieres prit Aire, tandis que le Prince d'Orange assiegeoit Maestricht; c'étoit le brave Calvo, Catalan de nation, qui y commandoit; il dit aux Ingénieurs qu'il avoit avec lui, *Messieurs je n'entens rien à la défense d'une Place, tout ce que je sais c'est que je ne veux pas me rendre.* Il tint parole; le Prince d'Orange fut obligé de lever le siege, au bout de quarante jours, après avoir perdu bien du monde (*a*).

Le Duc de Lorraine prit Philipsbourg.

Pour contrebalancer ces pertes, le jeune Duc de Lorraine, qui avoit hérité toutes les bonnes qualités, & non les défauts de son pere, prit Philipsbourg à la vue du Maréchal de Luxembourg, qui tenta toute sorte de stratagemes pour sécourir la Place. Elle fut défendue pendant soixante-dix jours de tranchée ouverte, par du Fay, après avoir été bloquée pendant six mois. Elle fut obligée de se rendre, par la faute du Maréchal de Rochefort, qui aiant laissé fortifier imprudemment aux ennemis le poste de Lauterbourg, rendit le secours de Philipsbourg impossible. Cependant le Duc de Lorraine ne put jamais réussir à passer le Rhin, pour recouvrer ses Etats & entrer en Franche-Comté (*b*).

Campagne de 1677 en Flandres.

Les négociations allerent leur train à l'ordinaire pendant l'Hiver. Toutes les Puissances étoient lasses de la guerre, à l'exception du Prince d'Orange, & aucune ne vouloit accorder ni recevoir des conditions de paix équitables. Les Armées entrerent donc en campagne. Celle de France, commandée par Monsieur, frere du Roi, aiant sous lui les Maréchaux d'Humieres & de Luxembourg, assiegea Saint-Omer. L'Espagne estimoit tellement cette Place, qu'elle pressa le Prince d'Orange de risquer une ba-

(*a*) Le même p. 763, 764. (*b*) *Pelisson* T. III. 260.

taille pour la sauver. Le Roi sachant que le Prince ne négligeroit rien pour obliger Monsieur à lever le siege, lui envoya un gros renfort, avec ordre de marcher contre l'Armée des Alliés. A peine étoit-il arrivé à Mont-Cassel, qu'il découvrit l'Armée ennemie qui s'avançoit en ordre de bataille, comme les deux Armées étoient séparées par un ruisseau profond, elles firent halte jusqu'au lendemain; elles en vinrent alors aux mains, & le combat dura avec beaucoup de furie pendant trois heures, lorsque la victoire se déclara pour les François. Guillaume fit une grande perte; mais il fit sa retraite en grand Maître, de façon que le Duc d'Orléans n'osa pas le poursuivre; mais la reddition de Saint Omer fut le fruit de la victoire. La Place ne tint que quelques jours après la bataille, quoique la garnison fît une belle résistance; aussi obtint-elle une capitulation honorable. Le Prince d'Orange pour faire voir que sa défaite n'étoit pas de grande conséquence, alla assieger Charleroi, où il avoit échoué en 1672, par la bravoure du même Montal, qui en étoit encore Gouverneur. Mais les belles dispositions du Marechal de Luxembourg, qui lui coupa les vivres, l'obligerent encore de lacher prise, lorsque le siege étoit déja avancé (*a*).

Section XIV. Histoire de Louis XIV. depuis 1674 jusqu'à la Paix de Nimegue.

Dans ces entrefaites, le Maréchal de Créqui vérifioit le prognostic du Prince de Condé. Racheté de sa prison, on l'opposa avec une petite Armée au Duc de Lorraine, & il rétablit son honneur par une conduite prudente & courageuse. Il battit le Duc dans le petit combat de Kokersberg en Alsace; il le harcela & le fatigua sans relâche par ses mouvemens brusques & ses attaques vives. Il prit Fribourg à sa vue, & quelque tems après défit encore un détachement de l'Armée du Duc à Rhinfeld. En un mot il s'acquit non seulement la plus haute réputation, en fesant échouer tous les projets du Duc de Lorraine, mais obligea ce Prince à renoncer au dessein de se remettre en possession de ses Etats, ce qui étoit le grand objet de ses desirs. La campagne finit par la prise de Saint-Guilain par le Maréchal d'Humieres, & la défaite du Comte de Monterei par le Maréchal de Navailles (*b*).

Belle campagne du Maréchal de Créqui.

Durant l'Hiver le Roi d'Angleterre renouvella les négociations en qualité de Médiateur. Les Anglois en général souhaitoient qu'il déclarât la guerre à la France; mais il regardoit le gros de la Nation comme un peuple mutin & factieux; les Hollandois comme une troupe vile de Marchands avides, dont il ne pouvoit espérer de grosses sommes pour subvenir à ses folles dissipations, & Louis XIV. comme un parent affectionné, un ami chaud & un généreux bienfaiteur. Sa médiation ne pouvoit donc gueres etre impartiale. En effet Charles avoit trop d'inclination pour la France, & Louis donnoit la loi si absolument que les conditions qu'il proposa furent rejettées, & que les Alliés prirent la résolution de tenter encore fortune par la guerre.

Dispositions du Roi d'Angleterre.

Le succès ne répondit pas au courage avec lequel on agit pour amener la France à des conditions raisonnables. Les Armées de Louis investirent en même tems Mons, Namur, Charlemont, Luxembourg & Ipres. Le

Prise de plusieurs villes par la France. 1678.

(*a*) *Henault* p. 766. (*b*) Le même, p. 768.

SECTION XIV. *Histoire de* Louis XIV. *depuis* 1674 *jusqu'à la Paix de* Nimegue.

Maréchal d'Humieres aſſiegea Gand & la prit le 9 de Mars, n'aiant ſoutenu que quatre jours de ſiege; le Château capitula le 12. Ipres ſe rendit le 25 après ſept jours de ſiege, malgré les difficultés augmentées par les inondations, & la brave réſiſtance du Marquis de Conflans, qui y commandoit pour les Eſpagnols. Le Maréchal de Luxembourg, qui commandoit le ſiege, fit donner deux aſſauts en même tems; ce fut ce qui obligea le Gouverneur à ſe rendre, il obtint une capitulation honorable. Le Roi retourna alors à Saint-Germain.

Seconde campagne du Maréchal de Créqui.

Cette campagne fut auſſi glorieuſe pour le Maréchal de Créqui que la précédente. Il fit échouer par tout le Duc de Lorraine, bien que ce Prince paſſât pour habile Capitaine; & ces deux campagnes du Maréchal peuvent être d'une grande inſtruction dans l'art militaire, Toutes ſes marches, contremarches, campemens & attaques n'avoient pour but que de harceler & de ruiner l'Armée du Duc. Elles lui réuſſirent ſi bien, qu'à la fin les ennemis n'étoient pas plus forts que lui, & il les battit aiant forcé le Duc à donner bataille, par ſes habiles diſpoſitions (*a*).

Les François évacuent la Sicile.

Les affaires tournerent moins favorablement pour Louis en Sicile. Les Siciliens ſont le peuple le plus inconſtant du monde; ſe révoltant toujours contre ſes Maîtres, & toujours aſſujetti, excitant continuellement des ſéditions pour changer de chaines. Les François les avoient délivrés du joug des Eſpagnols, & furent payés d'ingratitude. Les Siciliens conſpirerent contre le Duc de Vivonne, qui les traitoit avec bonté, c'étoient tous les jours de nouveaux complots, que toute ſa prudence ne pouvoit ni prévenir ni punir. L'Angleterre, prête à ſe déclarer pour les Hollandois, eût rendu le retour des troupes Françoiſes très-difficile; il étoit néanmoins néceſſaire à cauſe de l'humeur turbulente & ſéditieuſe du peuple. M. de Vivonne les fit embarquer & aima mieux s'expoſer à tout, que de reſter plus longtems expoſé aux inſultes & à l'ingratitude d'une troupe de gens, inſenſibles à l'amitié. Il mit à la voile le 8 d'Avril, & arriva en France ſans avoir vu l'ennemi (*b*).

Politique des Hollandois.

Le Prince d'Orange aiant épouſé la Princeſſe Marie, fille aînée du Duc d'York, acquit tant de crédit dans le Parlement d'Angleterre, que ce Corps entreprit de forcer le Roi à renoncer à l'alliance de Louis XIV. Guillaume auroit fort ſouhaité la continuation de la guerre, mais les Etats ne tirant aucun avantage ſolide des efforts de l'Eſpagne & de l'Empire, penſoient à faire ſéparément leur paix. Cette Politique République avoit trouvé moyen de ne paroitre plus qu'auxiliaire dans une guerre entrepriſe pour ſa ruine. L'Eſpagne & l'Empire, d'abord auxiliaires, étoient devenues les principales parties.

Congrès de Nimegue.

Les Plénipotentiaires de toutes les Puiſſances étoient à Nimegue & ceux de Hollande négocioient pour eux-mêmes & pour le Roi d'Eſpagne. La France prétendoit garder Bouchain, Condé, Ipres, Valenciennes, Cambrai, Maubeuge, Aire, Saint-Omer, Caſſel, Charlemont, en un mot une bonne partie de la Flandres, & conſentoit de rendre Charleroi, Courtrai, Oudenarde, Ath, Gand & Limbourg aux Eſpagnols. Les Miniſtres

(*a*) *Henault* p. 769, 770. (*b*) Le même.

d'Espagne demanderent aux Plénipotentiaires de France que la restitution de ces six Places se fît aussitôt après la ratification du Traité; mais on leur répondit, que le Roi ne la feroit qu'après qu'on auroit rendu au Roi de Suede ce qu'on lui avoit pris, cette déclaration retarda la conclusion du Traité (*a*).

Section XIV. *Histoire de* Louis XIV. *depuis* 1674 *jusqu'à la Paix de* Nimegue.

Charles II. fut irrité du procedé de Louis XIV. Il envoya le Chevalier Temple à la Haye, avec d'amples pouvoirs pour signer un Traité avec la République, par lequel les deux Parties contractantes s'engageoient à obliger la France à la restitution des six villes. Si Charles avoit été ferme dans ses résolutions, le Traité n'auroit trouvé aucun obstacle. Mais après que M. Temple l'eut conclu à la satisfaction de toutes les Puissances, qui cherchoient à reprimer l'ambition & le pouvoir de Louis, Charles balança par un effet de sa timidité & de son inconstance ordinaire. Du Cros Agent de Suede à Londres fut depeché au Chevalier Temple avec ordre de déclarer aux Plénipotentiaires de Suede au nom du Roi, que s'ils vouloient consentir d'abord à l'évacuation des villes de Flandres, sa Majesté Britannique feroit tous ses efforts, dès que la Paix seroit faite, pour faire rendre tout ce qu'il avoit perdu au Roi de Suede. Ce procedé de Charles indiquoit son irrésolution; le Chevalier Temple en eut honte; les Etats-Généraux s'apperçurent aisément, des intentions de ce Prince, & réfuserent fermement de signer le Traité, à moins qu'on ne fit la restitution demandée. Louis offrit de restituer Fribourg ou Philipsbourg à l'Empire, en laissant le choix à l'Empereur. Il rétablissoit dans l'Evêché de Strasbourg & dans leurs Terres les deux freres Furstemberg, que l'Empereur avoit dépouillés, & dont l'un étoit en prison. Quant à la Lorraine, il offroit de rétablir le nouveau Duc Charles V., mais il vouloit rester maître de Nanci & de tous les grands chemins. Ces conditions furent fixées avec la hauteur d'un Conquérant; les Alliés n'étoient pas d'accord entre eux; ils se blâmoient les uns les autres, & chacun se plaignoit qu'on lui laissoit le fardeau de la guerre sur les épaules, tous à l'exception du courageux Duc de Lorraine, accepterent les conditions que la France leur offroit, avec peu ou point de changement. Les Ambassadeurs de France parurent inflexibles sur l'article de la restitution des six villes. jusqu'au dernier jour du terme fixé & alors ils se désisterent tout d'un coup de leurs prétentions, comme pour se faire honneur de leur complaisance. Quant au Duc de Lorraine, il aima mieux être un Prince errant dans l'Empire, qu'un Souverain sans pouvoir & sans honneur dans ses Etats (*b*).

Bataille de Saint-Denis.

Pendant le Congrès, le Maréchal de Luxembourg tenoit Mons bloqué, & Louis tâchoit de faire trainer le Traité jusqu'à ce que cette ville fût prise. Pendant que le Maréchal, qui savoit la paix conclue, étoit tranquillement à diner chez l'Intendant de l'Armée, le Prince d'Orange attaqua brusquement son quartier, ce qui donna lieu à un combat sanglant, long & opiniatre, & Guillaume demeura maître du champ de bataille. Tous les Historiens se recrient sur ce combat, comme d'une trahison. Le Traité, disent-ils, étoit signé depuis quatre jours, le Prince ne l'ignoroit

(*a*) *Pelisson* T. III. p. 271. (*b*) Siecle de Louis XIV. T. I. p. m 232, 233.

SECTION XVI. *Regne de* LOUIS XIV. *depuis* 1679 *jusqu'à la* Paix de Ryswick.

pas, quoiqu'il n'en eut pas eu encore avis dans les formes. Il étoit donc inexcusable de faire répandre le sang de tant de braves gens, & de sacrifier tant d'innocens, après que la Paix avoit fermé les plaies causées par une longue & cruelle guerre (*a*). Mais la prévention dicte ce langage. Guillaume avoit certainement autant de raison de tenter le secours de Mons, que le Maréchal de Luxembourg de tenir cette Place bloquée. Il s'appercevoit fort bien que le dessein de Louis en trainant le Traité en longueur étoit de se rendre maître de cette importante Forteresse. Si Luxembourg savoit que la paix étoit signée, pourquoi ne se pas retirer, & donner avis au Prince de ce qui s'étoit passé ? Cette conduite indique assez que Louis auroit voulu profiter de la prise de la Place, si elle s'étoit rendue, avant qu'on eût notifié en forme la conclusion du Traité aux deux Généraux. L'échec reçu le fit crier contre la conduite du Prince, les Historiens François ont épousé le ressentiment de leur Souverain, & l'esprit de parti avec de forts préjugés ont porté les Historiens Anglois à adopter leur sentiment. La bataille de Saint-Denis ne produisit pas un nouvel article de paix; le Traité fut signé par toutes les Puissances, à la réserve de l'Empereur, le 10 d'Août, desorte que la Paix fut rendue à l'Europe. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que les Hollandois, contre lesquels la guerre avoit été entreprise, & qui s'étoient vus sur le penchant de leur ruine furent les seuls à qui tout fut rendu; ils gagnerent même une barriere; au lieu que toutes les autres Puissances, qui avoient pris les armes en leur faveur, perdirent. Quant à Louis XIV, il eut la gloire de soutenir la guerre contre les plus redoutables Puissances du Continent, de donner la Loi à la Chretienté, & d'avoir ajouté à ses Etats la Franche-Comté, Dunquerque & la moitié de la Flandres; il est vrai qu'il appauvrit son peuple, & sacrifia le bonheur réel à une vaine gloire.

SECTION XVI.

Suite de l'Histoire de LOUIS XIV. *depuis la* Paix de Nimegue, *jusqu'à la* Paix de Ryswick.

Autorité que Louis s'arroge dans l'Empire. 1679.

COMME l'Empereur n'avoit pas encore accédé au Traité de Nimegue la guerre continua, On prit Nuitz au mois de Janvier 1679, qui fut rendue à l'Electeur de Cologne, lorsque l'Empereur eut signé la paix dans le mois suivant. Ce fut alors que Louis XIV. commença à faire éclater ce despotisme & à s'attribuer cette supériorité sur les autres Princes qui fesoit connoitre son pouvoir davantage que toutes ses conquêtes. Il établit dans Metz & dans Brisac des Chambres pour réunir à sa Couronne toutes les Terres, qui pouvoient avoir été autrefois de la dépendance de l'Al-

(*a*) Les Auteurs cités.

l'Alsace ou des trois Evêchés, mais qui avoient passé sous d'autres Maîtres. Plusieurs Princes de l'Empire, l'Electeur Palatin, le Roi d'Espagne même, qui avoit quelques Bailliages dans ces Pays, furent cités devant ces Chambres pour rendre hommage au Roi de France, ou pour subir la confiscation de leurs biens. L'Electeur Palatin & celui de Treves furent dépouillés de plusieurs Seigneuries; ils en porterent en-vain leurs plaintes à la Diete de Ratisbonne, elle se contenta de faire des protestations. L'intrigue & la terreur, qui avoient ouvert à la France les portes de tant de villes, lui ouvrirent celle de Strasbourg, dont les Magistrats furent gagnés. Les habitans que l'amour de la liberté avoit maintenus depuis tant de siecles dans la jouissance de leurs privileges, se virent au milieu de la paix assujettis à un Monarque despotique, & leurs remparts environnés de vingt mille François (*a*).

Section XVI. Regne de Louis XIV. depuis 1679 jusqu'à la Paix de Ryswick.

Son application aux affaires domestiques.

Pendant que Louis étendoit ainsi ses Etats par la fraude & l'intrigue, il n'oublioit pas de fortifier l'intérieur de son Royaume. Le Port de Toulon fut construit à fraix immenses, pour contenir cent vaisseaux de guerre, avec un Arsenal & des magazins magnifiques; le Port de Brest se formoit avec la même grandeur; Dunquerque & le Havre de Grace se remplissoient de Vaisseaux. La nature étoit forcée à Rochefort. Enfin Louis avoit plus de cent gros vaisseaux de ligne, dont plusieurs portoient cent canons & quelques-uns davantage.

Il oblige les Etats de Barbarie à lui faire des soumissions. 1682.

Il donna des preuves de sa puissance sur mer, avantageuses à la Chrétienté. La Méditerranée étoit couverte de Corsaires, qui ruinoient le commerce. Il envoya du Quesne avec une Escadre à Alger, bombarda cette ville, & contraignit ses féroces habitans à lui faire des soumissions. Ce fut dans cette expédition que les François se servirent pour la premiere fois de Galiotes à bombes, inventées par Bernard Renaud, tiré de l'obscurité par la pénétration de Colbert, qui ne manquoit jamais de rendre le génie utile à l'Etat. Tunis & Tripoli suivirent l'exemple d'Alger. La frayeur qu'inspira cette ville deux fois bombardée, à la faveur du nouvel art, porta les autres Etats de Barbarie à la soumission, ils rendirent tous les Esclaves Chretiens à l'exception des Anglois. Damfreville, Capitaine de vaisseau, étant venu à Alger pour recevoir les Esclaves; ceux qui étoient Anglois prétendirent que c'étoit en considération du Roi d'Angleterre qu'ils étoient mis en liberté, sur quoi Damfreville les fit remettre à terre (*b*) (*).

(*a*) Siecle de Louis XIV. *ubi sup.* p. 239. (*b*) Le même p. 246.

(*) Un peu après le second bombardement d'Alger mourut M. Colbert, le plus grand Ministre que la France ait eu, & le plus fidele des serviteurs de Louis XIV. Son application, son industrie & son génie avoient rendu la France puissante sur mer, & étendu son commerce dans toutes les parties du monde. Ce fut son habileté que Louis fut redevable des moyens nécessaires pour soutenir tant de guerres périlleuses, où l'Europe a été depuis engagée. Ce fut Colbert qui le mit en état de troubler le repos de la Chrétienté. Louis abusa des grands talens de son Ministre, si propres à le rendre puissant, à le faire aimer, à le rendre les délices de ses peuples & l'objet de l'admiration de tout l'Univers.

SECTION XVI. *Regne de* LOUIS XIV. *depuis* 1679 *jusqu'à la Paix de* Ryswick.

Louis XIV. fit auffi fentir fon indignation à la République de Genes. Elle avoit affifté l'Efpagne de quelques galeres & vendu de la poudre & des bombes aux Algériens. Le Roi demanda fatisfaction par M. de Saint-Olon, & les Genois comptant fur le fecours de l'Efpagne refuferent de plier. Irrité de leur infolence Louis réfolut de les châtier. Quatorze gros vaiffeaux, vingt Galeres, dix Galiotes à bombes, & plufieurs Fregates, partirent de Toulon, & vinrent fe préfenter devant Genes. Seignelai, qui avoit fuccedé à Colbert fon pere dans la place de Secretaire de la Marine, étoit lui-même fur cette Flotte, afin de pouffer l'entreprife avec ce courage, ce feu & cette activité qui lui étoient propres. On jetta quatorze mille bombes dans la ville, & on réduifit en cendres une partie de fes plus fuperbes édifices. Quatre mille foldats débarqués s'avancerent jufqu'aux portes & brûlerent le Fauxbourg de Saint-Pierre d'Arene. Il fallut s'humilier pour prévenir une ruine totale. Le Roi exigea que le Doge & quatre des principaux Sénateurs vinffent implorer fa clemence à Verfailles, & il voulut que le Doge fût continué dans fa dignité, malgré la Loi perpétuelle de Genes, qui en dépouille tout Doge abfent un moment de la ville. La néceffité obligea la République de foufcrire à tout. Le Doge & quatre Sénateurs fe rendirent à Verfailles, firent leurs excufes au Roi, qui les traita avec beaucoup de fafte & de hauteur, mais en même tems avec politeffe & bonté (*a*).

Il fait bombarder Genes. 1684.

Ses démêlés avec la Cour de Rome.

Louis XIV. traita avec la même hauteur la Cour de Rome. Son Ambaffadeur entra dans la ville avec quelques centaines de Gardes armés. Innocent XI. fe fervit envain contre Lavardin des foudres du Vatican, on les méprifa, & le chef de l'Eglife eut la mortification de voir fes armes fpirituelles méprifées, parcequ'il ne pouvoit les appuier par les armes temporelles. Les droits de franchife dont les Ambaffadeurs étrangers jouiffoient à Rome troubloient extrémement la police de la ville. Innocent penfa à abolir ces droits, l'Efpagne & d'autres Cours y confentirent, mais Louis ne voulut jamais entendre à aucune propofition qui dérogeât à la dignité de fa couronne. Le Pape fut obligé de s'accommoder d'une façon peu fatisfaifante pour l'orgueil du Vicaire de Jefus-Chrift.

Caufes de la guerre entre la France, les Etats Generaux, l'Efpagne & la Grande Bretagne. 1688.

Louis, avec la même hauteur, voulut élever à l'Electorat de Cologne le Cardinal de Furftemberg fa créature. Le Chapitre a le droit d'élection, & l'argent du Roi répandu parmi les Chanoines, les mit dans fes intérêts. Mais comme le Pape a le droit de conférer l'Evêché à l'élu, & l'Empereur celui de confirmer à l'Electorat, Louis prévoiant qu'on s'oppoferoit à l'élection de Furftemberg, réfolut de la foutenir par la force des armes. Auffitôt que le Pape fe fut déclaré pour le Prince Clement de Baviere, frere du dernier Electeur mort, Louis fe faifit d'Avignon, & en même tems fe prépara à faire la guerre à l'Empereur, qui s'étoit uni avec le Pape, & il fe difpofa à envoyer une Armée en Allemagne, épuifée par une longue & fanglante guerre contre le Grand Seigneur, durant laquelle Vienne avoit foutenu un fiege de fix femaines. Cette querelle, les infractions au Traité de Nimegue, la hauteur de Louis par rapport aux dépendances de l'Alfa-

(*a*) Le même, p. 247-249.

ce, la mort de la Reine d'Espagne, le crédit de la Cour de Vienne dans le Conseil de Madrid, l'ambition de Louis, la haine que le Prince d'Orange, devenu Roi d'Angleterre, avoit pour ce Monarque, le secours que la France donnoit au malheureux Jaques II., le refus de reconnoitre le Prince en qualité de Roi d'Angleterre, la jalousie des autres Etats, l'envie qu'ils avoient de s'opposer à l'accroissement de la puissance de la France, & l'appréhension où étoient l'Empire, l'Angleterre & la Hollande de voir un jour les couronnes de France & d'Espagne réunies dans la Maison de Bourbon, furent les causes de la guerre qui s'alluma entre Louis & le Roi Guillaume III, l'Empereur & les Etats-Généraux. Le Prince d'Orange n'étoit pas encore sorti du Texel, pour passer en Angleterre, que Louis avoit des armées sur les frontieres de la Hollande & de l'Allemagne. Le Dauphin, Prince doux & aimable, fut envoyé en Allemagne à la tête de cent mille hommes, aiant sous lui les Maréchaux de Duras, de Catinat & Vauban (*a*). Mais avant que d'entrer dans le détail des opérations de la guerre, il faut faire connoitre en peu de mots la Ligue formée contre Louis XIV.

Section XVI. Regne de Louis XIV. depuis 1679 jusqu'a la Paix de Ryswick.

Ligue formée contre le Roi de France.

Le courage, la vigilance & la prudence que le Prince d'Orange avoit fait paroitre dans la derniere guerre, lui avoient acquis une grande réputation & pas moins d'autorité en Hollande. La politique, la prévention, & son caractere le rendoient toujours ennemi juré de la France. Avant son élevation sur le trône d'Angleterre, Guillaume avoit projetté une Ligue pour abaisser le Roi de France. Il avoit eu assez de crédit auprès des Princes de l'Empire assemblés en Diete, pour les porter à exhorter l'Empereur de venger les infractions faites par Louis XIV au Traité de Nimegue. Ils prierent S. M. I. de faire la paix avec les Turcs, & de rompre ouvertement avec la France, promettant de prendre part à la guerre, comme guerre de l'Empire. En consequence, l'Empereur fit avec les Etats-Genéraux une alliance offensive & defensive, par laquelle les Puissances contractantes s'engageoient à agir de concert de toutes leurs forces contre la France & ses Alliés; de ne point faire de paix separée sous quelque prétexte que ce soit, & de n'entendre à aucun accommodement, avant que les Traites de Westphalie d'Osnabrug & de Munster, des Pyrenées & de Nimegue ne soient exécutés; on convint d'inviter l'Espagne & l'Angleterre d'accéder a ce Traité. Par un article séparé, les Parties contractantes, stipuloient qu'en cas que Charles II. Prince infirme & valetudinaire mourut sans postérité, les Alliés feroient tous leurs efforts pour procurer la Monarchie Espagnole à la Maison d'Autriche, & la dignité de Roi des Romains à l'Archiduc Joseph, fils de l'Empereur. Guillaume, n'étant que Prince d'Orange, étoit l'ame de cette Ligue; après qu'il fut monté sur le trône de la grande Bretagne, il ne negligea rien pour engager le Parlement à y accéder & il reussit. On n'eut pas de peine à trouver bien des raisons pour en venir à une rupture avec la France; & pour cacher les véritables vues de Guillaume, on fit valoir dans la declaration de guerre plusieurs motifs rélatifs à la Grande Bretagne, bien qu'au fonds

(*a*) *Henault* p. 792.

SECTION XVI. *Regne de* Louis XIV. *depuis* 1679 *jusqu'à la Paix de* Ryswick.

la guerre ne fût entreprise que par des vues qui n'avoient trait qu'au Continent.

Pour bien comprendre les raisons qui déterminerent l'Espagne à entrer dans la Ligue, il faut remonter un peu plus haut. Le mariage du Roi Catholique avec la Princesse Marie-Louise, fille du Duc d'Orléans, sembloit serrer plus que jamais les nœuds de l'union entre la France & l'Espagne. Pendant la vie de cette Princesse, l'Empereur demanda en 1685 au Roi d'Espagne la souveraineté des Pays-Bas pour l'Archiduchesse sa fille, qui venoit d'épouser l'Electeur de Baviere. Louis, persuadé que si cela avoit lieu, ce seroit une violation des Traités, chargea le Marquis de Feuquieres son Ambassadeur à Madrid, d'expliquer ses sentimens là-dessus à S. M. C. Les Ministres d'Espagne, allarmés par l'appréhension d'une rupture, assurerent fortement Feuquieres de l'intention sincere où ils étoient d'éviter tout ce qui pourroit offenser le Roi très-Chretien. La Cour de Vienne aiant manqué son coup, tenta en 1687 d'engager le Roi d'Espagne à permettre que l'Archiduc Charles, second fils de l'Empereur, fût élevé à la Cour de Madrid, comme héritier présomptif de la Couronne. Cette négociation fut extrémement secrete, elle n'échapa pas néanmoins à la pénétration de Louis; il envoya ordre à son Ambassadeur de demander une audience particuliere au Roi Catholique, & de remettre en main propre à ce Prince un Mémoire, qui portoit que „ si le Roi d'Espagne entrainé „ par de mauvais conseils, renversoit l'ordre de la succession, le Roi ne „ pourroit en ce cas-là s'empêcher de faire tout ce qui lui paroitroit „ le plus propre à maintenir les droits du Dauphin, & qu'il ne pouvoit „ considerer tout ce qui se feroit en faveur de l'Archiduc, que comme une „ infraction de la paix qui subsistoit entre les deux couronnes ". Charles répondit en termes généraux, mais il fit assurer l'Ambassadeur qu'il ne se nommeroit un successeur qu'au lit de la mort. Marie Louise d'Orléans mourut 1689, & par sa mort la France perdit tout le crédit qu'elle avoit à la Cour de Madrid. L'Empereur gagna du terrain à proportion & son Conseil gouverna entierement Charles II. lorsque ce Prince eut épousé la fille du Duc de Neubourg, sœur de l'Impératrice. Ce furent là les circonstances qui firent entrer le Roi Catholique dans la Ligue contre Louis XIV. & qui porterent celui-ci à déclarer la guerre d'abord à l'Empereur & aux Etats-Généraux, ensuite à l'Espagne, & enfin à l'Angleterre, quoique les hostilités contre cette Couronne eussent déja commencé avant la déclaration de guerre (*a*).

Le Marquis de Castanaga, Gouverneur des Pays-Bas Espagnols publia à son tour un Manifeste des plus virulens; il accusoit le Roi de France d'avoir établi des Jurisdictions arbitraires dans l'Empire, d'avoir dévasté les terres de la Maison d'Autriche, sans respecter les loix de la Religion & celles de l'humanité, ni même celles de la guerre; d'avoir approuvé les actions les plus tiranniques & les plus barbares, & d'avoir intrigué avec les ennemis de Jesus-Christ pour ruiner l'Empire. Ce dernier trait fesoit allusion à la bonne intelligence que Louis entretint constamment avec le Grand Seigneur.

(*a*) *Henault* p. 795. Mem. de Forci T. I. p. 3.

Avant ce Manifeste, Louis avoit déja commencé à agir contre les Impériaux. Le grande Armée, que le Dauphin commandoit en personne, investit Philipsbourg vers la mi-Octobre, & Vauban conduisit le siege. La Place se rendit après dix-neuf jours de tranchée ouverte. Cette reddition fut suivie de celle de plusieurs autres Places. On prit Manheim en trois jours, Frankendal en deux, Spire, Treves, Worms & Oppenheim se rendirent dès que les François furent à leurs portes. Le Palatinat condamné à la désolation, aussitôt qu'il y a guerre dans l'Empire, fut réduit en désert, ses villes florissantes & ses beaux villages, furent mis en cendres pour se venger de ce que l'Electeur avoit formé la Ligue d'Augsbourg contre la France. Il est impossible d'exprimer le sort de ce malheureux Pays; hommes, femmes, vieillards, enfans furent chassés de leurs demeures, au cœur de l'Hiver, obligés d'errer tous nuds dans les campagnes, & d'y mourir de faim & de froid, pendant qu'ils voioient leurs maisons pillées & mises en feu par le Soldat, qui passe toujours les ordres de rigueur. On commença par Manheim, le séjour des Electeurs; leurs tombeaux furent ouverts pour y chercher des trésors & leurs cendres furent dispersées. Telle fut la férocité & la rage avec laquelle on exécuta les ordres de Louis, que ce sera une tache éternelle à sa mémoire. On en rejetta la faute sur Louvois, mais à tort, puisque Louis étoit le maître de ne pas suivre ses conseils. Les Nations, dit Voltaire, qui jusques-là n'avoient blâmé que son ambition en l'admirant, crierent alors contre la dureté d'un Roi, qui noyé dans les plaisirs de la Cour la plus voluptueuse de l'Europe, signoit la destruction de tout un Pays (*a*). C'étoit pour la seconde fois que ce beau Pays étoit désolé sous Louis XIV. mais les flammes allumées par Turenne, quoique terribles, n'étoient que des étincelles, en comparaison de ce dernier incendie, qui fit du Palatinat un monceau de cendres, & de ses habitans une multitude des pauvres les plus indigens.

SECTION XV. *Regne de* Louis XIV. *depuis* 1679 *jusqu'à la Paix de* Ryswick.

Désolation du Palatinat. 1688.

L'Empereur avoit trois Armées en campagne contre la France, outre celle qui étoit opposée aux Turcs. Une sur le haut Rhin, sous le Duc de Baviere; la seconde, qui étoit la principale, commandée par le Duc de Lorraine entre le haut & le bas Rhin, & la troisieme sous la conduite de l'Electeur de Brandebourg, avec ses propres Troupes & celle de Westphalie, sur le bas Rhin. Le Prince de Waldek étoit en Flandres à la tête de trente-trois mille Hollandois, auxquels se joignirent dix mille Anglois commandés par le Duc de Marlborough, & un corps d'Espagnols détaché par le Gouverneur des Pays-Bas. Telles étoient les forces qu'on opposa à la France pour arrêter la rapidité de ses conquêtes, qui avoient déja répandu la terreur & la désolation dans l'Empire. Louis comprit sagement que l'union des Princes de l'Empire ne seroit pas de longue durée. Au lieu d'opposer aux Armées Imperiales des Armées capables de leur donner bataille en rase campagne, il mit de fortes garnisons dans les principales villes, & envoya divers corps sous la conduite de Sourdis, de Boufflers, de Montclar & de Choiseul, tandis que le Maréchal de Duras avoit le principal commandement; ils avoient ordre de profiter de tou-

Opérations des Alliés. 1689.

(*a*) Siecle de Louis XIV. T. I. p. m. 281.

SECTION XVI. *Regne de* Louis XIV. *depuis* 1679 *jusqu'à la Paix de* Ryswick.

tes les occasions pour harceler l'ennemi, en interceptant ses convois, en surprenant ses partis, & en mettant à feu & à sang tous les Pays par où il devoit passer, afin de lui ôter les moyens de subsister. Les Alliés entreprirent d'abord de chasser les François de l'Electorat de Cologne. Rhinberg se rendit sans siege. L'Electeur de Brandebourg assiegea Keiserswaert, dont le Gouverneur capitula après trois jours de tranchée ouverte. Au mois de Juillet, le Duc de Lorraine forma le siege de Maience, où il fut joint par le Duc de Baviere. Le siege fut long; le Marquis d'Huxelles aiant pris les meilleures mesures pour se défendre, pendant que le Maréchal de Duras avec sa petite Armée, inquietoit les ennemis & troubloit autant qu'il lui étoit possible leurs opérations. Boufflers attaqua & défit un détachement des Impériaux, dont la plupart furent passés au fil de l'épée, parcequ'ils refuserent de mettre bas les armes. Maience fut néanmoins forcée de se rendre le 8 de Septembre, aiant couté cinq mille hommes aux Alliés. Bonn étoit bloquée depuis quelque tems par l'Electeur de Brandebourg, qui étoit sur le point de décamper, quand la nouvelle de la reddition de Maience arriva. Peu après le Duc de Lorraine vint le joindre. Le Baron d'Asfeld, qui y commandoit, aiant été dangereusement blessé, la Place se rendit le 15 d'Octobre, après avoir soutenu un siege de cinq semaines de tranchée ouverte & été bloquée trois mois.

Campagne de Flandres & de Catalogne.

En Flandres le Maréchal d'Humieres fut battu à Walcour, par le Prince de Waldeck. Cette affaire ne fut pas d'un grand avantage aux Alliés, mais fit tort a la reputation du Maréchal; Louvois dont il étoit la créature & l'ami fut obligé de lui ôter le commandement de l'Armée, pour le donner au Maréchal de Luxembourg, qu'il n'aimoit point. Cette action fait honneur à Louvois, en ce qu'elle fait voir qu'il sacrifioit ses ressentimens particuliers & ses haines à la gloire de son Maître & au service de l'Etat. En Catalogne, le Duc de Noailles s'étoit mis de si bonne heure en campagne, qu'il remporta divers avantages, avant que les Espagnols eussent assemblé leurs Troupes pour s'opposer à ses progrès.

Le Duc de Savoye se déclare pour les Alliés. 1690.

Louis XIV. se trouva dans la nécessité d'envoyer une Armée en Italie. Le Duc de Savoye, soit par inconstance, soit par la jalousie que lui donnoit le Roi, qui lui demanda des suretes de sa conduite, accéda à la Ligue, & signa un Traité d'alliance avec l'Empereur & le Roi d'Espagne, par lequel il fut déclaré Capitaine-Général des Armées d'Italie. On envoya contre lui Catinat, le General le plus hardi, le plus expert & le plus judicieux qui fût au service de France. Catinat avoit le feu d'un Héros & le phlegme d'un Philosophe. Il avoit été d'abord Avocat, mais s'étant degouté de cette profession, il prit le parti des armes, & s'étoit élevé aux premiers honneurs de la guerre par son merite. Il se montra par tout supérieur au Duc, qui s'étoit acquis de la reputation à la guerre, & qui passoit en même tems pour un Prince sage & politique. Catinat livra bataille à Victor Amedée à Staffarde, & remporta une victoire complette. Il fit voir sa grande capacité par la disposition de ses Troupes & par l'inégalité de la perte; l'Armée Françoise n'eut que trois-cens hommes de tues; & le Duc en eut quatre mille. Les suites de cette victoire furent plus importantes encore. Toute la Savoye excepte Montmelian fut conquise. Le Duc

se retira partout devant le Géneral François sans oser tenter le secours des plus importantes Places de ses Etats. Toute cette campagne fut une suite d'avantages, ensorte que Catinat devint presque aussi fameux que Condé & Turenne (*a*).

Section XVI. Regne de Louis XIV. depuis 1679 jusqu'à la Paix de Ryswick.

La face des affaires changea entierement en Flandres à l'arrivée du Maréchal de Luxembourg, eleve & ami du Prince de Condé, dont il avoit bien des traits dans son caractere, un génie ardent, une exécution prompte & un coup d'œil juste. Luxembourg avoit toutes les qualités d'un Héros, & il avoit perfectionné ses talens naturels par une application infatigable & par une longue expérience sous les plus habiles Capitaines. Il admiroit Turenne, mais imitoit Condé, & comme lui sembloit être né Général. Pour rendre le courage à ses Troupes, & montrer qu'il étoit digne de la préférence qu'on lui avoit donnée, il résolut de faire des efforts extraordinaires avant que l'Armee des Alliés fût formée. Les divers mouvemens qu'il fit donnerent lieu à la bataille de Fleurus, où il remporta une victoire signalée sur les Alliés, commandés par le Prince de Waldeck. Ce Général s'etoit montré supérieur à d'Humieres la campagne précédente, mais il fut obligé de céder le prix à Luxembourg, qui dût la victoire à la supériorité de son génie. Les Alliés eurent six mille morts, huit mille prisonniers, on prit deux cens Etendards ou Drapeaux, le Canon & les bagages. L'Infanterie Hollandoise acquit une gloire immortelle dans cette occasion; le Maréchal de Luxembourg aiant avoué que sa fermeté & son intrepidité avoit surpassé celle de l'Infanterie Espagnole à la bataille de Rocroi. Les Alliés reparerent si promptement la perte faite à Fleurus, que le Prince de Waldeck se trouva bientôt une Armée plus nombreuse que le Maréchal, qui fut contraint de se tenir sur la défensive, jusqu'à ce que la rigueur de la saison obligeât les deux Armées d'entrer en quartiers d'Hiver.

Le Maréchal de Luxembourg rétablit les affaires en Flandres.

Il ne se passa rien d'important sur le Rhin. Le Dauphin y fit tête à l'Electeur de Baviere, & fit echouer tous les projets de ce Prince pour pénétrer en France, en se rendant maitre de la Forteresse de Hunningue. L'annee finit par la perte de l'isle de Saint-Christophe, dont les Anglois sont toujours demeurés depuis en possession, & par la mort de M. de Seignelai, cet habile Secretaire de la Marine; M. de Pontchartrain Controleur général lui succeda. Sur Mer les Escadres du Roi avoient deux fois battu les Flottes combinees d'Angleterre & de Hollande. En 1689 Louis XIV. envoya Chateau Renaud sur les côtes d'Irlande avec une forte Escadre pour faire une diversion en faveur de Jaques II. Le Roi Guillaume aiant été instruit de la destination de Château-Renaud, ordonna à l'Amiral Herbert d'aller avec douze vaisseaux de ligne, s'opposer aux desseins de l'Amiral François. Le mauvais tems aiant empêché Herbert de rencontrer l'ennemi en mer, il fit voile vers la Baye de Bantry, où il trouva Chateau Renaud, qui s'avança d'abord pour le combattre, & par son habile manœuvre l'empecha de gagner le vent. L'action dura deux heures, & on combattit avec une égale valeur de part & d'autre, mais la fortune se déclara pour les François. L'Escadre Angloise s'eloigna & se battit en

Mort de M. de Seignelai, & affaires sur mer.

(*a*) Siecle de Louis XIV. l. c. p. 285, 286.

Section XVI. *Regne de* Louis XIV. *depuis* 1679 *jusqu'à la Paix de* Ryswick.

retraite pendant plusieurs heures, ensorte que Renaud content de la gloire qu'il avoit acquise, cessa la poursuite & retourna dans la Baye. Ce qui se passa cette année sur mer fut encore plus glorieux pour Louis XIV. Le Comte de Tourville aiant joint Renaud & pris le commandement de la Flotte, partit de Brest pour aller insulter les côtes de la Grande Bretagne. Il avoit la Flotte la plus puissante que la France eût encore mise en mer; car elle consistoit en soixante-dixhuit vaisseaux de guerre & vingt-deux brûlots. Une si redoutable Flotte ne pouvoit qu'allarmer Marie, Reine Régente d'Angleterre, en l'absence du Roi. Elle donna ordre à Milord Torrington de mettre d'abord à la voile & de joindre la Flotte Hollandoise. Les deux Flottes combinées n'étoient que de cinquante-cinq vaisseaux de guerre, mais comme Torrington avoit ordre exprès d'attaquer l'ennemi, il en vint à une action, à la vue de l'isle de Whigt. l'Escadre Hollandoise qui avoit l'avant-garde, porta sur Tourville vers les neuf heures du matin. Dans une demie heure l'arriere garde des François se trouva engagee au combat avec la division du Pavillon bleu de l'Escadre Angloise. L'action fut fort vive, les Anglois & les Hollandois combattirent avec beaucoup d'intrépidité, mais n'aiant pas été soutenus par Torrington, qui étoit au centre, ils furent presque enveloppés par Tourville. Heureusement la nuit survint, & empécha la perte entiere des Hollandois, qui furent poursuivis jusqu'à la Rye, où un vaisseau de soixante Canons échoua & pensa être brûlé par les Fregates Françoises. Les Hollandois perdirent six vaisseaux & les Anglois deux. Dick & Brakel contre-Amiraux Hollandois perdirent la vie, avec un grand nombre d'officiers & de soldats. En un mot la victoire des François fut complette, & les Anglois furent si irrités de leur disgrace, que Torrington fut mis à la Tour. Tourville suivit sa pointe & fit une descente à Tingmouth, où suivant les Historiens François le Comte d'Estrées brûla quatre vaisseaux de guerre & plusieurs vaisseaux marchands (*a*). Tous les Historiens Anglois assurent néanmoins, qu'ils ne brûlerent que quelques petits bâtimens de charbon. Quoiqu'il en soit, il est certain que cette victoire acquit une gloire immortelle à la Marine Françoise, & répandit la consternation parmi les Anglois (*).

Congrès des Princes alliés à la Haye. 1691.

Guillaume III. aiant mis ordre aux affaires de son Royaume, passa en Hollande au cœur de l'hiver, présida à un Congrès des Princes Alliés à la Haye, & prit les mesures les plus vigoureuses pour rétablir les affaires en Flandres & en Italie. Il s'engagea à assister les Alliés de vingt mille hommes, & procura des secours si considerables au Duc de Savoye, que les affaires de ce Prince prirent un tour plus favorable. Louis ne fut pas moins

(*a*) *Henault* p. 799.

(*) Avant que de finir la relation des événemens de cette année nous ne pouvons nous empêcher de dire un mot des calomnies répandues contre Louis XIV, qu'on soupçonna d'avoir eu part à la mort de son implacable ennemi le vaillant & infortuné Duc de Lorraine. Ce Prince avoit menacé d'entrer en France à la tête de quarante mille hommes; ce projet donna lieu aux ennemis du Roi de répandre, que le Duc avoit été empoisonné pour prévenir l'exécution de ses vastes desseins. Il est certain qu'on n'a jamais eu de preuves de cette imputation, qui paroit n'avoir eu d'autre fondement que la malignité & la haine.

moins diligent à assembler des forces capables de tenir tête aux Armées destinées à éclipser sa gloire. Il fit le siege de Mons en personne, avant que les Alliés s'imaginassent que les François fussent sortis de leurs quartiers d'hiver. Luxembourg dirigeoit les opérations, le Dauphin avec les Ducs d'Orléans & de Chartres s'y trouvoient. La garnison étoit de six mille hommes; mais les assiégeans animés par la présence de leur Roi & des Princes du Sang, pousserent leurs travaux avec tant de rapidité, que le Prince de Bergue, Gouverneur de Mons, fut obligé de se rendre, avant que l'Armée des Alliés fût en état de faire lever le siege. Louis fit son entrée dans la Place & reprit aussitôt le chemin de Versailles, laissant à Luxembourg le soin de continuer la campagne. La supériorité de l'ennemi l'obligea d'agir avec précaution; cependant pendant que le Prince de Waldeck étoit campé à Leuze, Luxembourg profita d'un brouillard épais pour l'attaquer à l'improviste. Le combat fut opiniâtre, mais à la fin le Prince de Waldeck fut obligé de se retirer avec perte, quoique son Armée fût le double plus forte (*a*) (*).

SECTION XVI. *Regne de* Louis XIV. *depuis* 1679 *jusqu'à la Paix de* Ryswick.

Affaires d'Italie.

En Italie les François, après une courte suspension de succès, reprirent leur premiere superiorité. Les Puissances maritimes fournirent leur contingent en argent, mais l'Empereur & le Roi d'Espagne qui avoient promis des troupes furent moins diligens. Catinat en profita & poussa ses avantages avec vigueur. Il prit Villefranche, Nice, Veillane & Carmagnole. Le Marquis de Feuquieres alla investir Coni; les passages du Val Aoste furent forcés, & on eut l'entrée libre du Milanés & du Vercellois. Turin fut menacée d'un bombardement; le peuple commença à murmurer & le Duc de Savoye se vit à deux doigts de sa perte. Le Prince Eugene de Savoye fit changer la face des affaires; il vint au secours de Coni, & Balonde leva le siege avec précipitation. M. Catinat fut obligé de se retirer vers Villeneuve d'Aoste. La levée du siege de Coni & la sortie de l'Armée Françoise du Piemont toucha si fort Louvois, qu'il ne put s'empêcher de pleurer en communiquant la nouvelle au Roi, qui lui dit gravement que la bonne fortune l'avoit gâté.

Election d'Innocent XII.

Louis XIV travailloit avec toute l'application possible à faire élire un Pape à sa guise, Alexandre VIII. etant mort; mais la retraite de son Armée hors de Piemont eut tant d'influence dans le Conclave, que tout le crédit & les intrigues de la Faction Françoise ne purent empêcher l'élection du Cardinal Pignatelli, Napolitain, qui étoit porté par l'Empereur & par l'Espagne. Le nouveau Pape prit le nom d'Innocent XII. en l'honneur d'Innocent XI. & il adopta tous les préjugés d'Alexandre VIII. contre Louis & la France. Catinat, quoique fort inférieur aux Alliés, après l'arrivée du Duc de Baviere, trouva moyen d'entreprendre la conquête de Montmelian, & il y réussit malgré la résistance opiniâtre des assiegés.

(*a*) Siecle de Louis XIV. *ubi sup.* p. 288.

(*) Presque tous les Historiens, à la réserve de Voltaire, disent que l'arriere-garde de Waldeck fut attaquée & défaite; comme il marchoit vers Cambron. Ce qu'il y a de certain c'est qu'il fut surpris, & battu encore par le vigilant & actif Luxembourg, qui ne perdoit jamais aucune occasion.

Section XVI. *Regne de* Louis XIV. *depuis* 1679 *jusqu'à la Paix de* Ryswick.

Mort & Caractere de Louvois.

Louvois ne vécut pas assez pour voir le changement des affaires en Italie. Il mourut le 16 de Juillet, avec la réputation de Ministre intelligent, actif, entreprenant & fidele. Il rétablit l'ordre & la discipline dans les Armées, ainsi qu'avoit fait Colbert dans les Finances & la Marine. Attentif uniquement à l'intérêt de l'Etat, il renonça à ses préventions, & sacrifia ses amitiés pour faire honneur au mérite & remplir le devoir de fidele Serviteur du Roi. Sa pénétration égaloit le profond secret qu'il savoit garder, & la diligence surprenante avec laquelle il expédioit les affaires les plus difficiles. Informé de tout, il combinoit si heureusement toutes les circonstances, qu'il formoit les projets les plus hardis & les plus étendus & les exécutoit avec tant de rapidité, que cela tenoit du prodige. En un mot sa mort est la date du déclin de la gloire de Louis XIV. qui devoit son origine à Colbert & son accroissement aux grands talens de Louvois.

Campagne sur le Rhin & en Catalogne.

L'Armée du Roi sur le Rhin tâcha de surprendre Maience, par des intelligences qu'on avoit avec un des Commissaires de l'Empereur, mais l'affaire aiant été découverte, ce dessein manqua. Cependant tous les projets formés par l'Empereur échouerent par la mort de l'Electeur de Saxe, son Général, tandis que l'Armée Françoise aiant passé le Rhin s'empara de Phortzheim. Ce qui se passa en Catalogne, quoique peu considerable, fut favorable au Roi. Le Duc de Noailles assiegea & prit Urgel; tandis que le Comte d'Estrées avec une Escadre bombarda Barcelone & Alicante (*a*).

Bataille de la Hogue. 1692.

L'année suivante commença par un combat sanglant entre la Flotte de France, commandée par M. de Tourville, & la Flotte combinée d'Angleterre & de Hollande sous les ordres des Amiraux Russel, Delaval, Carter, Allemonde, Kallemberg & Van der Goes. Tourville n'avoit que soixante-trois vaisseaux, tandis que les ennemis en avoient quatrevingt-dix neuf. Il avoit eu ordre exprès de combattre, dans la supposition que les Anglois & les Hollandois n'étoient pas encore réunis, & malgré le changement de circonstances, il résolut d'obéir. Le 19 de Mai, à trois heures du matin les deux Flottes se rencontrerent dans la Manche. L'ennemi fit le signal, Tourville porta sur l'Amiral Russel, & fit un feu fort vif sur lui pendant cinq heures, jusques à ce que son vaisseau le Soleil Royal, qui étoit du premier rang, se trouva si maltraité, qu'il se fit toüer hors de la ligne. A trois heures après midi les Flottes furent séparées par un brouillard fort épais. Tourville en profita pour se dégager, mais l'Escadre bleue des Anglois porta sur une partie de sa Flotte, qu'elle combattit pendant une demie heure, & durant ce tems-là il perdit quatre vaisseaux. Le Soleil Royal & l'Admirable tous deux du premier rang & le Conquérant du second rang allerent échouer près de Cherbourg, où l'Amiral Delaval les brûla. Dixhuit autres vaisseaux entrerent dans la Hogue, où ils furent détruits par le Chevalier Rooke. Ce fut là le premier grand échec que reçut la Marine Françoise, & il etoit trop rude pour être réparé aisément par une Puissance maritime naissante.

Siege &

Louis résolut de se venger de cette disgrace en fesant les plus grands

(*a*) *Henault* p. 804.

efforts en Flandres. A la tête de cent mille hommes il alla investir Namur la plus forte Place des Pays-Bas, fortifiée par un nouvel ouvrage de l'invention de Coehorn, qui le défendoit lui-même. Les travaux furent néanmoins pouffés si vivement, que la ville capitula au bout de sept jours de tranchée ouverte, & la garnison se retira dans la citadelle. Le Roi d'Angleterre, qui commandoit l'armée des Alliés en personne & l'Electeur de Baviere, firent tous leurs efforts pour secourir la Place, mais le Maréchal de Luxembourg, qui couvroit le siege prit si bien ses mesures, qu'il les en empêcha. Ce fut un beau spectacle de voir à ce siege, les deux plus grands Ingénieurs de l'Europe épuiser tout leur art pour l'attaque & la défense. Vauban assiegea le Fort Coehorn défendu par Coehorn en personne. Il y eut diverses sorties & attaques, les assiegés firent des merveilles, mais la fortune des assiegeans l'emporta, & la citadelle se rendit à la vue de l'Armée du Roi Guillaume. Louis s'en retourna triomphant à Versailles. Luxembourg, après avoir mis une forte garnison dans Namur, detacha M. de Boufflers vers la Boussiere, & se campa avec le reste de l'Armée à Soignies.

Section XVI. Regne de Louis XIV. depuis 1679 jusqu'à la Paix de Ryswick.

Prise de Namur.

Le Roi Guillaume, qui étoit posté à Genappe, résolut de profiter de la premiere occasion de rétablir la réputation de ses armes. Il passa la Senne pour empêcher l'ennemi de camper entre Steenkerque & Enghien, mais Luxembourg toujours actif le prevint. Guillaume l'attaqua avec une telle vigueur, qu'il falloit un grand courage & beaucoup d'intrépidité pour résister. Tout le camp des François fut mis en desordre & en confusion, & sans l'habileté supérieure de Luxembourg tout étoit perdu. Il avoit été trompé par un faux avis, & il falloit plus que de l'héroïsme pour en réparer les suites. Dans le moment critique, Luxembourg oublie qu'il étoit malade, change de terrain, rallie ses Troupes, les met en bataille & charge trois fois en personne. Il y avoit dans l'Armée Françoise le Duc de Chartres, qui n'avoit que quinze ans, Louis de Bourbon, petit neveu du grand Condé & Armand Prince de Conti, tous Princes du sang & rivaux de réputation. Ils se mirent à la tête de la Maison du Roi & d'un grand nombre de Volontaires de qualité & chargerent les Anglois avec tant de furie, que ceux-ci furent vaincus. L'événement de la bataille étoit encore néanmoins douteux, jusqu'à ce que Boufflers accourût avec des Dragons, & acheva la victoire. Le Roi Guillaume se retira avec autant d'ordre qu'il avoit attaqué, & toûjours vaincu, mais toûjours à craindre il tint encore la campagne. Les jeunes Princes, à la valeur desquels on attribua cette victoire, furent reçus en France aux acclamations des peuples, qui bordoient les chemins & s'attroupoient autour d'eux. Les Dames de la Cour porterent des ornemens nouveaux, qu'elles appelloient des *Steinkerques*, & les hommes toûjours portés à imiter les folies du beau sexe, eurent des cravates, auxquelles on donna le même nom. On compte que les Alliés perdirent sept mille hommes, du nombre desquels étoient le Comte d'Angus, le Général Mackay, le Chevalier Jean Lanier, le Chevalier Robert Douglas, & plusieurs autres Officiers de distinction & de mérite. L'avantage que les François eurent leur couta cher aussi; outre trois mille hommes, ils perdirent le Prince de Turenne, le Marquis de Bellefonds, Fimarçon, Tiladet & plusieurs autres braves Offi-

Bataille de Steenkerque.

SECTION XVI. *Regne de* Louis XIV. *depuis* 1679 *jusqu'à la Paix de* Ryswick.

ciers. Luxembourg avoua à la vérité, que la mauvaise conduite du Comte de Solms, qui refusa de soutenir le Prince de Wirtemberg contribua plus à sa victoire que tous ses efforts, & que si ce Général avoit fait son devoir, l'armée Françoise auroit été totalement défaite (*a*).

Affaires d'Allemagne. D'Italie, & de Catalogne.

Les armes de Louis ne furent pas moins heureuses en Allemagne qu'en Flandres. Le Maréchal de Lorges surprit, battit & fit prisonnier le vieux Duc de Wirtemberg, posté près de Spirebach avec quatre mille chevaux. Le Dauphin rentra dans Heidelberg, que les ennemis avoient reprise (*b*). Il fut ensuite obligé de se tenir sur la défensive.

Les affaires d'Italie ne tournerent pas aussi favorablement. Louis avoit à la vérité engagé le Pape à un accommodement, mais le Duc de Savoye avoit rejetté les conditions qu'on lui offroit, il entra dans le Dauphiné & le ravagea, prit Embrun après un siege de neuf jours, porta la terreur par tout le Pays, & auroit peut-être fait bien plus, s'il n'étoit tombé malade. Le Duc de Noailles ne fit rien de remarquable en Catalogne, non plus que les Espagnols.

Bataille de Landen ou Nerwinde. 1693.

La campagne suivante en Flandres fut une suite de succès & de victoires. La vigilance de Luxembourg fit échouer les desseins du Roi Guillaume sur le Brabant. Le Comte Tilli posté proche du Roi avec un détachement, fut délogé, & on fit trois Escadrons prisonniers. Le Maréchal de Villeroi assiegea Huy; Luxembourg couvrit le siege, & se retrancha. Le Roi Guillaume s'avança pour sécourir la Place, mais la garnison avoit déja capitulé avant qu'il approchât. Luxembourg résolut d'attaquer les ennemis dans leur camp de Landen, pendant que leur Armée étoit affoiblie par divers détachemens qu'on avoit faits. Il trompa Guillaume par une feinte, & fit commencer l'attaque par trois endroits differens, & les François furent repoussés jusqu'à deux fois avec perte. Mais le Maréchal de Luxembourg, le Prince de Conti & le Comte de Marsin étant revenus à la charge avec la fleur de leurs Troupes, pénétrerent dans le camp des Alliés; l'Infanterie & la Cavalerie Angloise soutinrent tous leurs efforts avec une valeur incroyable; mais le Maréchal de Harcourt étant arrivé de Huy avec vingt Escadrons tous frais, ce secours produisit la totale déroute des Alliés, qui abandonnerent le champ de bataille, après avoir perdu huit mille hommes, soixante pieces de canon, & un si grand nombre d'étendards & de drapeaux, que joints à beaucoup d'autres, la Cathédrale de Paris en étoit remplie desorte que le Prince de Conti appelloit le Maréchal de Luxembourg *le Tapissier de Notre-Dame*. On ne parloit en France que de victoires; cependant le Roi Guillaume savoit si bien réparer ses pertes, que tous ces succès ne procuroient gueres d'avantage aux François. Luxembourg fut obligé de rester quinze jours dans l'inaction; en attendant le Roi rappella tous ses détachemens & se vit en etat de hazarder une autre bataille, & d'empécher le Général François d'assieger Bruxelles. Boufflers aiant joint Luxembourg vers la fin de la campagne, il entreprit le siege de Charleroi, & prit des mesures si justes, que l'ennemi ne put retarder ses travaux, sans attaquer ses lignes avec beaucoup de desavantage. Au bout

(*a*) Siecle de Louis XIV. T. I. p. m. 288-292. (*b*) *Henault*, p. 806.

d'un mois, la garnison n'espérant point de secours, capitula après avoir fait une belle défense. C'est ainsi que se termina la campagne de ce côté-là, sans que Louis XIV. en retirât d'autre fruit qu'une gloire inutile. Après trois victoires consécutives, il ne put entamer les Provinces-Unies, tandis qu'il avoit autrefois conquis la moitié de ces Provinces & de la Flandres, toute la Franche-Comte sans donner un seul combat.

Le Palatinat encore ravagé.

Le Maréchal de Lorges porta encore la désolation dans le Palatinat, le ravagea sans épargner ce qu'il y a de plus sacré, les tombeaux & les temples. Le Prince de Bade empecha deux fois le Maréchal de passer le Necker; mais le Dauphin étant venu joindre M. de Lorge, l'Armée Françoise forte de soixante dix-mille hommes passa cette riviere, trouva le Prince de Bade posté avantageusement, & s'en retourna; aiant mis garnison dans Stutgard, la campagne finit (*a*).

Campagne d'Italie.

Celle d'Italie fut plus glorieuse. Les Alliés bloquerent Casal, & investirent Pignerol que le Duc de Savoye bombarda. M. de Catinat aiant reçu des renforts, descendit dans la plaine, & par son approche obligea le Duc de lever precipitamment le siege de Pignerol. Le 4 d'Octobre, les deux Armees en vinrent à une action, & combattirent avec beaucoup d'opiniâtreté & de courage. Les François furent repoussés une fois. Catinat les rallia, & les ramena au combat avec tant d'impétuosité que la Cavalerie ennemie fut mise en desordre, elle se renversa sur l'Infanterie, & par là toute l'aile fut rompue. En-vain la seconde ligne s'avança-t-elle pour soutenir la premiere; en-vain le Duc de Schomberg à la tete des Troupes Angloises remplit-il les devoirs de Géneral & de soldat; rien ne fut capable de changer le sort de cette journée; il n'y eut plus que confusion & desordre. Le Duc de Schomberg fut blessé & fait prisonnier, l'Armée Alliée defaite, & les François remporterent une victoire infructueuse aux dépens de bien du sang. Catinat déploya tous les talens d'un grand Capitaine dans cette occasion; mais la resistance opiniâtre des ennemis affoiblit tellement son Armée, qu'il fut obligé de repasser les monts, après avoir renforcé les garnisons de Casal, de Suse & de Pignerol.

Les intrigues de Louis XIV. à Rome & à Constantinople lui avoient réussi pendant quelque tems. Mais le grand Visir, qui étoit son pensionnaire, fut déposé pour appaiser les murmures du peuple. Les Ambassadeurs d'Angleterre & de Hollande renouvellerent leurs efforts pour procurer un accommodement entre l'Empereur & le Grand Seigneur; mais toutes leurs propositions furent rejettees. Louis travailloit aussi par le moyen du Pape à detacher le Duc de Savoye des Alliés; on tenta divers moyens, mais le véritable aiant jusques ici échapé au Roi & au Pape, le Duc fut sourd à toutes les propositions.

De Catalogne.

En Catalogue le Duc de Noailles assiegea Roses, qui capitula au bout de quelques jours. La Forteresse d'Ampurias eut le même sort, & les Espagnols avoient si peu de forces, que M. de Noailles auroit pu pousser ses conquêtes bien loin, si son Armee n'eût éte fort affoiblie par les deta-

(*a*) Le même, p. 303.

Section XVI. *Regne de* Louis XIV. *depuis* 1679 *jusqu'à la Paix de* Ryswick.

enemens qu'il avoit faits pour renforcer M. Catinat. La puiſſance de Louis XIV. étoit alors à ſon plus haut point. Il ſoutenoit la guerre contre les plus grandes Puiſſances de l'Europe, & entretenoit quatre nombreuſes Armées en autant d'endroits différens. Sa Marine étoit redoutable, & généralement victorieuſe des Puiſſances qui s'attribuoient l'Empire de la mer, & rien, ne pouvoit être plus glorieux dans cette conjoncture que des opérations ſur mer.

Affaires maritimes.

Après la défaite de la Flotte de Tourville, on fit des efforts prodigieux pour réparer la perte qu'avoit faite la Marine Françoiſe. On acheta pluſieurs gros vaiſſeaux, qu'on équippa en guerre. On mit un *embargo* ſur tous les vaiſſeaux du Royaume, juſqu'à ce que la Flotte du Roi fût montée; & la Manche fut couverte d'Armateurs, qui cauſoient de grands dommages au commerce d'Angleterre. On fit des promotions extraordinaires parmi les gens de mer, pour exciter l'émulation parmi les Officiers & les Mariniers. Au mois de Mai une Flotte de ſoixante-dix gros vaiſſeaux, outre les galiotes à bombes, les brûlots, les Fregates &c. mit à la voile pour la Méditerranée, ſous la conduite de M. de Tourville. Il découvrit le 16 de Juin le Chevalier Rook, avec une Eſcadre de vingt-trois vaiſſeaux, qui ſervoit de convoi à une Flotte de quatre-cens Navires marchands Anglois, Hollandois, & autres. Tourville porta d'abord ſur l'ennemi, brûla, coula à fond ou prit trois vaiſſeaux de guerre & environ quatrevingt navires marchands. On dit alors que M. de Tourville n'avoit pas ſu profiter de ſon avantage, & ce Général en rejetta la faute ſur M. Gabaret. Avant ſon retour, il bombarda Gibraltar fit une tentative infructueuſe ſur Cadix, & détruiſit un grand nombre de vaiſſeaux Anglois & Hollandois à Alicante & à Malaga. Pour ſe venger de cet échec, Benbow, Capitaine Anglois, bombarda Saint-Malo pendant trois jours; cependant la ville ne ſouffrit gueres.

Triſte état de la France.

L'Angleterre murmuroit des defaites, & la France étoit miſerable par ſes victoires. Les nombreuſes Armées qu'on mettoit ſur pied depeuploient le Royaume, & produiſoient la famine. Toute l'activité & la prévoiance des Miniſtres, tous leurs ſoins à raſſembler des grains, à regler le prix & à ſoulager les pauvres, ne purent empecher une infinité de perſonnes de mourir de faim. Le Royaume gémiſſoit ſous le poids de la guerre, tandis que les Egliſes de Paris retentiſſoient des *Te Deum*. Louis XIV. au milieu de ſa grandeur & du luxe d'une Cour polie étoit ſur le point de ſuccomber ſous le malheur & ſous la diſette. On aſſure, qu'au ſein de la victoire & adoré comme un Dieu, il auroit acheté la paix par des conceſſions extraordinaires; mais que le Roi d'Angleterre, qui n'avoit pas encore ſatisfait ſon reſſentiment, rejetta les propoſitions qu'on fit (*a*).

Deſcente des Anglois en France. 1694.

Les événemens de l'année 1694 commencerent par une deſcente que les Anglois firent ſur les côtes de France, Milord Berkeley, qui commandoit les Flottes ennemies, entra dans la Baye de Camaret & y débarqua des Troupes, mais elle furent ſi vigoureuſement reçues qu'il fut oblige de ſe retirer précipitamment. La Flotte Angloiſe alla bombarder Dieppe, &

(*a*) Abregé Chronol. de l'Hiſt. de France T. XIII. p. 272, 273.

réduisit presque toute la ville en cendres; le Havre de Grace fut traité de la même maniere, & toute la côte fut remplie de consternation & de terreur.

Toutes ces entreprises avoient pour but de tirer les Troupes du Roi de Catalogne, où Louis avoit résolu d'agir vigoureusement; mais elles ne produisirent pas leur effet. Le Marechal de Noailles passa le Ter à la vue des Espagnols, & attaqua le Viceroi de Catalogne si vivement, qu'il le battit. Le Maréchal assiegea ensuite Palamos, que la Flotte Françoise bloqua par mer. La garnison se défendit bien, mais la ville aiant été prise d'assaut, les habitans furent passés au fil de l'épée sans distinction d'âge, de sexe, ni de condition. Gironne & Ostalric se rendirent après quelque résistance, & on prit des mesures pour faire le siege de Barcelone, mais l'arrivée de l'Amiral Russel les rompit entierement. Les succès du Maréchal lui valurent le titre de Viceroi de Catalogne (*a*).

SECTION XVI. *Regne de* Louis XIV. *depuis* 1679 *jusqu'à la Paix de* Ryswick.

Campagne de Catalogne.

Le Maréchal de Luxembourg, qui commandoit en Flandres sous le Dauphin, fut obligé de se tenir sur la défensive, parceque son Armée étoit inférieure à celle des Alliés; mais il se conduisit avec tant de prudence & d'habileté, qu'il acquit plus de gloire que par ses victoires. On dit que sa conduite fut une parfaite imitation de la belle campagne de M. de Turenne contre Montecuculi. Il découvrit tous les desseins de l'ennemi par sa pénétration, & fit échouer toutes ses entreprises par cette activité & cette promptitude dans l'exécution, qui caractérisoient ce Général. Cette belle marche par laquelle il empécha le Roi d'Angleterre de prendre possession de Courtrai & d'établir ses quartiers d'hiver de ce côté-là lui mérita les remercimens de Louis XIV, qui lui écrivit de sa propre main, & tous les Auteurs qui ont écrit de l'art de la guerre en parlent comme d'un chef d'œuvre. Il ne put néanmoins sauver Huy, que Guillaume attaqua si vivement, que la Place capitula au bout de dix jours.

Campagne de Flandres.

Il ne se passa rien d'important sur le Rhin, le Maréchal de Lorge remporta un leger avantage sur le Prince de Bade; apres quoi les deux Armées qui se redoutoient reciproquement entrerent en quartiers d'hiver. Les négociations secretes entre Louis & le Duc de Savoye, firent que la guerre languit en Italie, nonobstant les représentations des autres Alliés, & particulierement de Milord Galway, qui avoit succedé au Duc de Schomberg dans le commandement des Troupes Angloises. Les Hollandois prirent Pondicheri aux Indes Orientales, ce qui fut un terrible coup pour la Compagnie naissante des Indes si favorisée par Colbert & ses successeurs Il sembloit qu'il y avoit une espece de fatalité attachée aux affaires de cette Compagnie, qui les traversoit éternellement, lorsqu'elle etoit sur le point de s'élever au niveau des autres Compagnies (*b*).

Du Rhin d'Italie, & d'ailleurs.

On voioit sensiblement que la gloire de Louis XIV déclinoit de jour en jour. Il avoit perdu ses plus habiles Ministres, & Luxembourg, qui jusqu'alors avoit soutenu la réputation des armes de France, venoit de mourir; il entendoit les cris de ses peuples, sans pouvoir les appaiser, & il voioit ses propositions de paix rejettées avec mépris. François-Henri de Montmorenci, Maréchal Duc de Luxembourg mourut à Versailles le 4 de Janvier, dans sa soixante-septieme année; Louis le regretta comme le

Déclin de la gloire de Louis XIV 1695.

(*a*) Là-même. *Henault* p. 810, 811. (*b*) Siecle de Louis XIV. T. I. p. 295.

Section XVI. *Regne de* LouisXIV. *depuis* 1679 *jusqu'à la Paix de* Ryswick.

ſoutien de ſa Couronne, & le ſeul Général, excepté Catinat, en qui il pût ſe fier. Il fut contraint de nommer pour commander en Flandres Villeroi, fort inférieur à Luxembourg, pendant que Boufflers conduiſoit un corps ſéparé, mais qui recevoit les ordres de Villeroi. On s'apperçut bientôt du changement de Généraux. Villeroi fut obligé de ſe mettre à couvert derriere des lignes, au lieu que Luxembourg avec un Armée inférieure s'étoit tenu ſur la défenſive de façon, qu'il tenoit l'ennemi en reſpect. Le Roi Guillaume entreprit le ſiege de Namur, quoique la Place paſſât pour imprenable à cauſe des nouvelles fortifications qu'on y avoit faites, qu'elle fût défendue par un Maréchal de France (Boufflers) diſtingué par ſa valeur & par ſa conduite, qui avoit une garniſon de ſeize mille hommes, & qui étoit protegé par l'Armée de Villeroi.

Le Roi Guillaume prend Namur.

La tranchée fut ouverte le onze de Juillet, & les batteries commencerent à jouer avec une furie incroyable. On donna pluſieurs aſſauts; la garniſon ſe défendoit avec une intrépidité étonnante & disputoit le terrain pied à pied; mais les aſſiegeans, & ſurtout les Anglois ſe portoient à l'attaque avec une ardeur ſans exemple. Transportés par une eſpece d'enthouſiaſme ils combattoient avec une furie invincible ſous les yeux du Roi, qui appuyé ſur l'épaule de l'Electeur, s'écria de raviſſement, *voyez mes braves Anglois!* Le 4 d'Août, le Comte de Guiſcard capitula pour la ville, & le Maréchal de Boufflers ſe retira avec la garniſon dans la citadelle, douze batteries, dirigées par Coehorn, la battirent dès le 13. Le Maréchal fit paroitre une activité & une intrépidité ſurprenante; mais l'orage de bombes & de boulets rouges qui pleuvoient ſans discontinuer, lui fit former le projet déſeſperé de s'ouvrir un paſſage à travers les lignes des Aſſiegeans. Villeroi, après avoir pris Dixmude & Deinſe, bombarda Bruxelles, & aiant renforcé ſon Armée par des Troupes tirées des garniſons, il s'avança à la tête de quatrevingt-dix mille hommes au ſecours de la citadelle de Namur. Mais aiant vu la poſition de l'Armée des Alliés, il ſe retira ſans bruit durant la nuit vers la Mehaigne. Boufflers refuſoit toujours de capituler, s'attendant que Villeroi feroit tous ſes efforts pour le ſécourir; il ſoutint encore un grand aſſaut, & capitula enfin le 5 de Septembre à des conditions honorables. En ſortant à la tête des Dragons, le Maréchal fut arrêté par ordre du Roi d'Angleterre, c'étoit par repréſailles, de ce que le Maréchal de Villeroi avoit violé les capitulations de Dixmude & de Deinſe, On le traita avec tous les égards qui lui étoient dus; étant revenu à Verſailles ſur ſa parole, Louis l'embraſſa en public & lui parla dans les termes les plus obligeans, le fit Duc & Pair & lui donna une groſſe ſomme d'argent (*). Ce fut là le ſeul événement important qu'il y eut dans les Pays-Bas. La campagne ſur le Rhin en produiſit encore moins, les Armées ne s'occuperent qu'à ravager & ruiner le Pays. En Italie, la conduite du Duc de Savoye étoit ſi équivoque, que toutes les opérations étoient comme ſuſpendues, excep-

(*) Nonobſtant cette approbation publique de la conduite de Boufflers, le Marquis de Feuquieres, l'Ariſtarque des Généraux, lui reproche pluſieurs fautes dans la défenſe de la Place & de la citadelle. Il lui en reproche encore dans la défenſe de Lille, qui a fait tant d'honneur à Boufflers. *Mem.* p. 198.

excepté le siege de Casal, qu'il entreprit contre l'avis des Alliés; la ville se rendit, à ce que l'on croit par connivence de la part de Louis XIV, qui voulut bien faire ce sacrifice pour gagner un Prince inconstant (a).

Section XVI. *Regne de* Louis XIV. *depuis* 1679 *jusqu'à la Paix de* Ryswick.

Le Duc de Vendôme avoit remplacé le Maréchal de Noailles en Catalogne. Il fit tous ses efforts pour soutenir la reputation des armes du Roi, mais il échoua dans tous ses desseins par la vigilance de l'Amiral Russel. Tout bien consideré, Louis XIV. paroissoit s'affoiblir partout. Il perdoit du terrain en Flandres; il ne gagnoit rien sur le Rhin; l'Italie étoit le theatre des intrigues & des négociations; & en Catalogne on fesoit des entreprises infructueuses. Les cotes de France furent insultées par les Flottes Angloise & Hollandoise combinées; & les Colonies Françoises en Amérique vivoient en des terreurs continuelles, parceque les Escadres Angloises rodoient sans cesse autour de leurs isles. Tel étoit l'état de la France à la fin de l'année 1695.

Traité de Louis XIV. *avec le Duc de Savoye.* 1696.

Pendant l'Hiver, les Alliés ruinerent les grands magazins qu'on avoit formés à Givet pour l'Armee Françoise. Louis fut obligé de se tenir sur la défensive dans les Pays-Bas pendant cette campagne, mais le Roi Guillaume ne put poursuivre ses avantages faute d'argent. La patience & les fonds de la Nation Françoise étant épuisés, le Roi s'apperçut enfin qu'il n'étoit pas invincible; pour la premiere fois il se défia de ses armes, & comprit le peu de solidité de cette adoration que ses sujets lui avoient rendue, pendant que leurs yeux éblouis par l'éclat de ses victoires, ne voioient pas la misere réelle du Royaume. Il eut recours à l'intrigue & à la négociation. Il traita secretement avec les Etats-Généraux, avec l'Espagne & avec le Duc de Savoye; on avoit déja négocié avec le dernier toute l'annee précédente. On dépécha M. de Callieres en Hollande, chargé de propositions pour regler les preliminaires. Pour donner du poids à ses négociations avec l'Espagne, le Roi fit agir vigoureusement en Catalogne. Le Duc de Vendôme attaqua les Espagnols dans leur camp sous Ostalric; il remporta quelque avantage, mais qui n'etoit pas décisif. Le Traité qui étoit depuis si longtems sur le tapis avec le Duc de Savoye, fut enfin conclu. Ce Prince accepta les offres de Louis XIV. & signa la paix à Notre-Dame de Lorette, où il étoit allé sous prétexte d'un pélérinage de dévotion. Dans le fonds la France ne gagna rien à ce Traité. On accorda au Duc quatre millions de livres pour les dommages qu'il avoit reçus, on lui promit de l'assister contre ses ennemis, & on arreta le mariage de la Princesse de Piemont sa fille avec le Duc de Bourgogne. La Republique de Venise & le Pape garantirent ce Traité, par la forte envie qu'ils avoient de voir les Impériaux hors d'Italie. Victor Amedée écrivit à toutes les Puissances confedérees, excepté à la Cour de Londres, pour justifier sa conduite; & après avoir sollicité leur concurrence, il avoua publiquement le Traité. Une des conditions étoit, que si au bout d'un certain terme les Alliés n'evacuoient pas les Etats du Duc, il se joindroit au Roi pour les y contraindre par force. On leur offrit la neutralité, mais l'ayant rejettée, les parties contractantes se mirent en devoir d'attaquer le Milanès. Le

(a) *Henault* p. 813. *Burnet* Mem. de la Gr. Bret. T. IV. p. m. 308, 300.

Section XVI. Regne de Louis XIV. depuis 1679 jusqu'à la Paix de Ryswick.

Duc de Savoye, en qualité de Généralissime de Louis y entra, & mit le siege devant Valence. Il le poussa durant treize jours avec toute la vigueur possible, & auroit emporté la Place, si l'Espagne pour l'arrêter n'avoit accepté la neutralité pour l'Italie. Il y eut alors une suspension d'armes, & les Troupes des Alliés s'en retournerent. Nous dirons en peu de mots, que l'Amiral Anglois Berkeley, insulta & allarma les côtes de France pendant cette année. Il y eut plusieurs Places bombardées, mais comme on n'y fit pas grand dommage, ces expéditions ne servirent qu'à faire voir que les Anglois avoient repris leur premiere superiorité sur mer. Nous finirons les évenemens de cette année en remarquant, que l'Europe, à la fin d'une longue guerre, pensa se brouiller de nouveau par la mort du brave Jean Sobieski Roi de Pologne, le Prince de Conti étant un des prétendans à cette Couronne. Mais comme cette affaire appartient plus naturellement à l'année suivante, nous l'y renvoions, & nous parlerons auparavant des négociations entamées pour la paix.

Négociations de Ryswick. 1697.

Callieres, Envoyé de France, conduisit ses négociations avec tant d'adresse, que les préliminaires étoient arrêtés, avant l'arrivée du Roi Guillaume à la Haye, & qu'on avoit accepté la médiation du Roi de Suede. Aprés bien des débats on convint de tenir un Congrès au Château de Ryswick. Outre les embarras d'une guerre ruineuse, qui fesoient desirer la paix à Louis XIV. il avoit encore d'autres motifs qui l'y portoient. Il avoit en vue la succession de la Monarchie Espagnole; & il ne pouvoit se flater de réussir tandis que l'Alliance formée contre lui subsistoit. L'Empereur avoit les mêmes vues, & par cette raison souhaitoit de maintenir l'alliance. Les Anglois aspiroient à voir la fin d'une guerre onéreuse & infructueuse, & le Roi Guillaume demandoit seulement que Louis le reconnut pour Roi d'Angleterre; quant aux Etats-Generaux, ils ne cherchoient qu'à s'assurer une barrierre suffisante. Ils ne combattoient que pour cet objet, & étoient charmés de finir la guerre, s'ils pouvoient l'obtenir. Louis XIV. consentit que les Traités de Westphalie servissent de fondement à celui auquel on travailloit; que la Lorraine fût restituée, & Guillaume reconnu Roi de la Grande Bretagne sans réserve; que Strasbourg seroit rendue à l'Empereur; Charleroi, Luxembourg & Mons avec toutes les Conquêtes en Catalogne au Roi d'Espagne; que les jugemens rendus par les Chambres de Metz & de Brissac seroient annullés; que Fort Louis, Traerbach, Montroyal & d'autres Places, pour les fortifications desquelles Vauban avoit emploié tous ses talens, seroient démolies; en un mot Louis reçut des conditions comme s'il eût été vaincu, & toute cette hauteur qui avoit paru à Nimegue s'évanouit à Ryswick (a).

Louis XIV. [illegible] encore [illegible] armes [illegible] heureuses.

Cependant tandis que les négociations alloient leur train, il résolut de faire les derniers efforts en Catalogne & en Flandres, dans l'espérance d'obtenir de meilleures conditions. Catinat, Villeroi & Boufflers furent en campagne avec une nombreuse Armée, avant que celle des Alliés fût assemblée, & ils ouvrirent la campagne par le siege d'Ath. La Place se rendit au bout de quelques jours, & le Roi Guillaume fut obligé de se con-

(a) Siecle de Louis XIV. T. I. p. 306, 308.

tenter de couvrir Bruxelles Le Duc de Vendôme remporta de plus grands avantages en Catalogne. Il assiegea Barcelone, & poussa ses travaux avec tant de vivacité, que quoique le Prince de Hesse Darmstad, avec dix mille hommes fît une belle défense, il fut obligé d'accepter une capitulation. La Cour de Madrid aiant eu avis que l'Armée du Viceroi, destinée à sécourir la ville avoit été défaite, envoya ordre au Prince de rendre la Place, pour en prévenir la ruine. L'Espagne commençoit à souhaiter ardemment la paix, & son impatience étoit enflammée par les succès de Pointis, Chef d'Escadre du Roi, en Amérique. Il avoit pris Carthagene, pillé la ville & rasé les fortifications. Il revint heureusement en France avec un butin de huit millions d'écus (*a*).

SECTION XVI. *Regne de* Louis XIV. *depuis* 1679 *jusqu'à la Paix de* Ryswick.

Le Prince de Conti élu Roi de Pologne.

Ces succès enflerent fort le courage aux François, & Louis auroit encore vraisemblablement donné la Loi aux Alliés, s'il avoit eu en Pologne le même bonheur qu'en Flandres, en Catalogne & en Amérique. Les qualités populaires du Prince de Conti, & les manieres adroites & insinuantes de l'Abbé de Polignac, depuis Cardinal de ce nom, avoient gagné au Prince la pluralité des suffrages dans la Diete. Il fut élu Roi de Pologne, & proclamé par le Primat du Royaume; mais il n'avoit pour appui que ses qualités & sa réputation. Auguste, Electeur de Saxe, fut proclamé deux heures après par son Parti, qui étoit soutenu par de grandes ressources d'argent & par de nombreuses forces. Les autres Prétendans s'unirent à lui; le fils du feu Roi épousa ses intérêts, & plusieurs des amis du Prince de Conti furent gagnés par de grandes libéralités. Louis XIV. voulut maintenir les droits du Prince Conti & équippa une Flotte à Dunquerque pour le transporter à Dantzick, mais voiant son Parti affoibli & son Concurrent déja en possession il s'embarqua & revint en France, fort chagrin d'avoir échoué (*b*). L'Empereur qui avoit pris le parti de l'Electeur de Saxe, contrebalança les succès de la France par celui qu'il eut en Pologne.

Paix de Ryswick.

Pendant que cette affaire se débattoit, le Maréchal de Boufflers & le Duc de Portland eurent cinq Conférences à la vue des deux Armées, & à la fin signerent un Ecrit, par lequel la paix entre la France & l'Angleterre étoit réglée. Les Alliés en furent allarmés, & tous, à la réserve de l'Empereur, signerent les conditions proposées par les Plénipotentiaires de France. Les Ambassadeurs de l'Empereur s'en plaignirent hautement comme d'une perfidie, & protesterent contre ce procedé, comme injuste envers leur Maître; ils furent néanmoins obligés d'en venir aussi à un Traité, qui fut signé le 30 d'Octobre; le Roi de France s'engagea à rendre Treves, le Palatinat & la Lorraine à leurs légitimes Maîtres; de faire rendre au Prince François-Louis Palatin, grand Maître de l'Ordre Teutonique, toutes les Commanderies prises par la France à cet Ordre &c. de restituer de même à l'Electeur de Cologne tout ce qui lui a été pris; de remettre les droits & prétentions de la Duchesse d'Orléans sur le Palatinat à la décision d'Arbitres; de rendre au Roi de Suede, en qualité de Comte Palatin du Rhin, de Comte de Sponheim &c. son ancien Duché de Deux-Ponts; en un mot de céder quelques-uns des principaux

(*a*) *Henault* p. 817, 818. (*b*) Abregé Chronol. T. XIII. p. 308. *Henault* p. 819.

Section XVII. Regne de Louis XIV. depuis 1698 jusqu'à l'an 1710.

points, qui avoient donné lieu à la guerre, bien que différens de ce que l'Empereur demandoit (*a*).

Par le Traité conclu avec l'Angleterre, Louis s'engage à ne plus disputer à Guillaume ses droits sur la grande Bretagne, & de ne donner aucun secours à ses ennemis (Jaques II). Le traité avec l'Espagne contenoit la restitution des Places prises en Catalogne, de Luxembourg, Charleroi, Mons, & de tout ce que le Roi avoit acquis dans les Provinces de Luxembourg, de Brabant, de Flandres & de Hainaut. A l'égard des Etats-Généraux, on convint d'une paix & d'une amitié perpetuelle, on renonça réciproquement à toutes les prétentions; & on se restitua les Places prises pendant la guerre. Les Etats avoient outre cela conclu un Traité de commerce avec la France, qui fut d'abord exécuté. Telle fut l'issue d'une longue & sanglante guerre, si peu glorieuse au Roi, & si ruineuse pour la France. Son sang, ses trésors étoient épuisés, ses terres en friche, son commerce ruiné, l'industrie domestique anéantie, sa gloire fletrie, ses armes malheureuses, & cet esprit ardent qui avoit porté les François aux entreprises les plus hardies, éteint. Les Ministres qui avoient signé la Paix n'osoient se montrer ni à la Cour ni à la ville, on les accabloit de reproches & de ridicules, comme s'ils avoient fait un seul pas, qui n'eût été ordonné par le Roi. Mais il y en eut peu parmi les Courtisans assez éclairés pour voir que sur ce Traité honteux en apparence Louis XIV. vouloit fonder sa grandeur.

SECTION XVII.

Contenant les diverses Négociations pour la succession de la Monarchie d'Espagne; *les intrigues à la Cour de* Madrid; *l'Origine de la Guerre qui suivit, & ce qui se passa jusqu'en* 1710.

Etat des affaires par rapport à la succession l'Espagne. 1698.

AUSSITÔT que la France commença à respirer après la guerre, il y avoit beaucoup d'apparence, que les disputes pour la succession de la Monarchie d'Espagne, la mettroient dans de nouveaux embarras, & brouilleroient de nouveau l'Europe. On ne croioit pas pouvoir accommoder par la voie des négociations les prétentions que les deux plus puissantes Maisons de l'Europe avoient sur l'Espagne, après la mort du Roi regnant. L'épée seule pouvoit semble-t-il couper le nœud, qui avoit embarrassé les Jurisconsultes. Louis XIV. & l'Empereur Léopold étoient tous deux petits fils de Philippe III., tous deux avoient épousé des filles de Philippe IV.; ainsi le Dauphin & Joseph Roi des Romains, étoient doublement au même degré. Le droit d'ainesse étoit incontestablement dans la Maison de Bourbon. La Reine Marie-Therese, mere du Dauphin, étoit fille aînée de Philippe IV. mais cette Princesse étoit exclue, tant par sa propre renonciation, lorsqu'elle épousa Louis XIV. que par le Testament

(*a*) Voy. les Traités de Ryswick.

de son pere. En vertu de cette exclusion le droit d'héritier étoit dévolu à la seconde fille Marguerite, née d'un second mariage & mariée à l'Empereur Leopold. De ce mariage étoit sortie une seule fille, qui avoit épousé l'Electeur de Baviere; ensorte que cette Princesse, & après elle le Prince Electoral de Baviere, étoient les légitimes héritiers de toute la Monarchie d'Espagne, au défaut de postérité mâle de Charles II. en s'en tenant au Testament de Philippe IV. Mais l'Empereur, qui vouloit conserver la Monarchie d'Espagne toute entiere dans sa Maison, & procurer cette Couronne à l'Archiduc Charles son second fils comme arriere petit-fils de Philippe III. disputoit le droit prétendu de l'Electrice sa fille, fondé sur le Testament de Philippe son grand-pere, & sur la renonciation de Marie Therese sa Tante.

SECTION XVII. *Regne de Louis XIV. depuis 16.. jusqu'à l'an 1710.*

On a cru généralement que les intrigues de Louis à la Cour d'Espagne, avoient obtenu de l'infirme Charles II. un an avant sa mort un Testament en faveur du Dauphin. Mais cette opinion est formellement contredite par le Marquis de Torcy; & il est certain que toute la conduite du Marquis de Harcourt, Ambassadeur de France à Madrid, démontre que ce fait n'a pas le moindre fondement. Louis etoit parfaitement instruit du pouvoir que la Reine d'Espagne, sœur de l'Impératrice, avoit sur l'esprit du Roi son mari. Il savoit que le gros de la Nation Espagnole favorisoit les prétentions de la Maison de Bourbon; mais il étoit convaincu aussi que la Cour en général étoit dans les intérêts de l'Empereur, & que le Roi étoit obsedé de tous côtés par les créatures de la Cour de Vienne. Foible d'esprit & de corps, ce Prince n'avoit point de volonté en propre. La Reine, l'Amirante son Favori, & le Comte de Harrach, Ambassadeur de l'Empereur regloient tout, & Charles ne temoignoit gueres aucune passion, si non qu'il marquoit un extrême aversion à se nommer un successeur. Cet objet le mettoit toujours en fureur, ou lui causoit des accès de mélancolie; ainsi on ne le touchoit qu'avec beaucoup de ménagement; & le Comte de Harrach s'attira sa haine, parcequ'il le pressa un jour d'inviter l'Archiduc à passer en Espagne. Louis XIV. sentoit parfaitement, que toute l'Europe s'opposeroit à ce qu'il fit valoir les prétentions de sa Maison sur toute la Monarchie d'Espagne. Les autres Puissances, déja jalouses de la grandeur de la France, ne pouvoient manquer de prendre l'allarme d'une si vaste acquisition, & de se réunir pour empecher l'union des deux Couronnes sur une même tête. La Ligue rompue par le Traité de Ryswick alloit alors se renouveller, & l'Europe étoit menacée d'un plus grand incendie que le précédent. Il sentoit la difficulté qu'il y avoit d'empecher le demembrement de la Monarchie d'Espagne. Sans argent, sans Flottes, sans Armées, l'Espagne seule ne pouvoit défendre tant d'Etats. C'étoit un corps sans vie, que la France devoit animer & soutenir à ses dépens, tandis que ses Provinces, déja épuisées, se ruineroient entierement pour donner de la vie à ce corps inanime & le nourrir. Ce fut donc vraisemblablement la necessité, & non le desir de maintenir la paix de l'Europe, qui dicta le projet d'un partage de la Monarchie d'Espagne. Ce projet n'étoit pas nouveau à la vérité; on avoit fait quelque chose de semblable dès l'année 1668, au cas que le Roi Charles mourut sans postérité. On a cru,

SECTION XVII. Regne de Louis XIV. depuis 1693 jusqu'à l'an 1710.

que les fondemens de ce partage avoient été jettés dans les Conférences du Maréchal de Boufflers avec le Comte de Portland; mais on s'est trompé. Il ne fut question dans ces entrevues que des privileges de la ville d'Orange, & des suretés que Guillaume demandoit par rapport à son infortuné beau-pere.

I. Traité de partage entre la France, l'Angleterre & les Etats Généraux.

Après avoir tout mûrement pesé, Louis jugea que le meilleur parti qu'il pouvoit prendre, étoit de proposer au Roi Guillaume un partage de la Monarchie d'Espagne, à peu près sur le même plan, qui avoit été conclu avec l'Empereur Léopold en 1668. On en parla au Comte de Portland, Ambassadeur d'Angleterre à la Cour de Versailles, & au mois de Mars de 1698, le Comte de Tallard passa à Londres chargé d'en faire la proposition. On fut occupé de cette affaire pendant tout l'Été & à la fin le Traité fut conclu & signé à la Haye par les Plénipotentiaires de France, de la Grande Bretagne & des Etats-Généraux. Par ce partage, le Dauphin devoit avoir les Royaumes de Naples & de Sicile, les places dépendantes de la Monarchie d'Espagne situées sur la côte de Toscane ou Isles adjacentes, la ville & Marquisat de Final & la Province de Guipuscoa. On donnoit au Prince Electoral de Baviere, le Royaume d'Espagne, les Indes & les Pays-Bas; & à l'Archiduc, second fils de l'Empereur, le Duché de Milan. En cas de mort du Prince de Baviere, on lui substituoit l'Electeur son pere. Si l'Empereur ou l'Archiduc refusoient d'entrer dans ce Traité, le Duché de Milan devoit demeurer en sequestre entre les mains du Prince de Vaudemont, ou à son défaut entre celles de son fils. Il faut avouer que ce projet est un des plus odieux attentats que la Tirannie ait jamais conçu. Trois grandes Puissances conviennent d'un plan pour démembrer un Royaume malgré le Souverain & la Nation, & contre toutes les Loix divines & humaines! Nous ne pouvons néanmoins être tout-à-fait de l'avis de ceux qui en font un crime à Louis XIV. La Justice donnoit toute la Monarchie d'Espagne à ses enfans; c'étoit donc de sa part une extraordinaire condescendance de se contenter d'une partie; la nécessité l'y obligeoit peut-être; mais cette nécessité devoit son origine à la jalousie des autres Puissances; il savoit qu'elles lui disputeroient ses droits, uniquement pour prévenir l'aggrandissement de la France, & que la Politique feroit taire la Justice & l'Equité. L'Empereur même résolut de contester le Testament de Philippe IV. & tous les Jurisconsultes furent d'avis, que Marie Therese Reine de France ne pouvoit par aucune renonciation préjudicier aux droits de ses enfans (*).

Le Prince de Baviere declaré successeur de Charles II. Mort de ce jeune Prince. 1699.

Le Traité devoit être communiqué à l'Empereur & à l'Electeur de Baviere, mais tenu secret pour la Cour de Madrid. Il étoit cependant impossible qu'une affaire dont tant de personnes avoient connoissance ne s'éventât, & il y a de l'apparence que l'Empereur, à qui le partage déplaisoit, en informa la Cour de Madrid. Torcy dit, que le premier avis que le Ministere Espagnol en reçut vint de Hollande (*a*). Toute la Cour prit feu

(*a*) Mem. de Torcy p. 49.

(*) Plusieurs Auteurs disent que Louis ne fit ce Traité que pour amuser le Roi Guillaume, & qu'il étoit instruit du Testament de Charles II. en faveur du Duc d'Anjou. Mais le Marquis de Torcy a pleinement réfuté ces conjectures.

à cette nouvelle, on tint ſur le champ un Conſeil extraordinaire, dont le réſultat fut, que le Roi fit un Teſtament par lequel il déclara le Prince de Baviere unique héritier de ſes Etats. Louis & Guillaume ſe plaignirent à la Cour de Madrid de l'injuſtice que le Roi feſoit aux autres Prétendans, & de nouvelles diſputes alloient s'élever, lorſque le Prince de Baviere mourut ſubitement à Bruxelles le 6 de Fevrier 1699, non ſans ſoupçon de poiſon (a).

SECTION XVII. *Regne de* Louis XIV *depuis* 1698 *juſqu'à l'an* 1710.

Nouvelles intrigues & Teſtament de Charles II *en faveur du Duc d'Anjou.* 1700.

Comme cet événement changeoit tout-à-fait la face des affaires, Louis envoya encore le Comte de Tallard à Londres pour faire les propoſitions d'un nouveau Traité. La Cour d'Eſpagne ſe douta qu'on feroit quelque choſe de ſemblable. Le peuple étoit aigri de l'inſolence de trois Puiſſances étrangeres, qui s'arrogeoient le droit de partager la Monarchie; l'orgueil des Eſpagnols ſe révoltoit de ce nouveau projet de démembrement, & la Nobleſſe étoit irritée en penſant qu'elle perdroit des Gouvernemens lucratifs. Cependant le Roi étoit mourant, le Miniſtere foible & diviſé, les Grands étoient factieux & toute la Nation étoit mécontente. Ils étoient dégoutés de la Maiſon d'Autriche par la hauteur & l'avidité de la Reine Mariane, & par le mépris qu'elle témoignoit pour la Nation Eſpagnole. Il y avoit mille difficultés à ſurmonter pour parer le coup qui menaçoit la Monarchie de diſſolution. Si l'on ſe déclaroit pour l'Archiduc, l'Eſpagne ſeroit opprimée par des Favoris Allemands, la Nobleſſe privée de tous les emplois honorables ou lucratifs, & on devoit s'attendre à une guerre ſanglante de la part de la France, de l'Angleterre & de la Hollande. D'autre part, en préférant la Maiſon de Bourbon, ils perdoient l'occaſion de ſe venger de Louis, pour avoir projetté le Traité de partage, & rendoient en même tems l'Eſpagne Province de France; ils s'expoſoient au reſſentiment de l'Empereur, du Roi de la Grande Bretagne & des Etats-Généraux, qui ne ſouffriroient jamais patiemment l'union des deux Couronnes.

En attendant le Marquis de Harcourt ſe conduiſit ſi finement, qu'il mit dans les intérets de ſon Maître le Cardinal de Portocarrero, le Marquis de Monterey, avec pluſieurs autres Seigneurs. Quoique Louis eût projetté le ſecond Traité de partage, il trainoit les choſes en longueur, pour obſerver les changemens qui arriveroient à la Cour de Madrid. Portocarrero & la Faction Françoiſe, s'appercevant de l'averſion que le peuple avoit pour la Maiſon d'Autriche, ſe ſervirent de leurs émiſſaires pour répandre que Louis ſeul étoit en état de conſerver la Monarchie en ſon entier; que la Maiſon d'Autriche étoit foible & épuiſée, & que tous les Princes de cette Maiſon ne pourroient être ſoutenus que par de déteſtables Hérétiques. Le Cardinal ſe ſervit des armes ſpirituelles, & profita de la foibleſſe de ſon Souverain avec une ruſe vrayement eccléſiaſtique. Il lui conſeilla de conſulter ſur une affaire auſſi importante que celle de la ſucceſſion le Saint Siege, ſachant bien que le Pape étoit créature de Louis. Le Roi obéit au Primat, Innocent XII. délibéra avec trois Cardinaux, déclara la renonciation de Marie Thereſe nulle, comme faite par contrainte, & contraire aux loix divines & humaines & à celles d'Eſpagne. Quels qu'ayent

(a) Les mêmes p. 54.

Section XVII. Regne de Louis XIV. depuis 1661 jusqu'à l'an 1710.

été les motifs du Pape, il est certain que sa décision étoit conforme aux regles de l'équité. Il sollicitoit le Roi d'Espagne de faire un nouveau Testament en faveur d'un des petits-fils du Roi de France; il en fit un cas de conscience & dit que le repos de la Chrétienté en dépendoit. Quand Charles II. fut à l'extremité, Portocarrero toucha fort adroitement cette corde, & le Roi crut que son salut dépendoit de cette affaire; il consentit donc à faire un Testament par lequel il déclara le Duc d'Anjou héritier de tous ses Etats, & expira peu après. Louis XIV. prétendit qu'il avoit ignoré par quels moyens le Roi d'Espagne y avoit été determiné. Pendant tout ce tems-là le Comte de Tallard négocioit avec le Roi Guillaume & les Etats Généraux un second Traité de partage. Mais l'irrésolution de l'Empereur avoit servi de prétexte pour en retarder la conclusion. A la fin quand on apprit qu'il étoit signé, la plupart des Puissances de l'Europe en furent mécontentes; plusieurs étoient disposées à prendre parti pour l'Empereur afin de s'y opposer; c'étoit tout ce qu'elles pouvoient faire alors, la France étant fortifiée de toute la puissance de l'Espagne, & la cause de Louis étant devenue celle de toute la Nation par un Testament formel en faveur de son petit-fils (*a*).

Le Duc d'Anjou [illegible] roi d'Espagne.

Quand on informa la Cour de Versailles de la mort du Roi & de la teneur de son Testament, Louis XIV. parut balancer entre son inclination & ses engagemens avec ses Alliés. Les Ministres furent partagés. Le Dauphin, Me. de Maintenon (*), & quelques-uns des Ministres persuaderent au Roi d'accepter le Testament; un plus grand nombre se déclarerent pour le Traité de partage. Louis affecta un air de neutralité; mais le Dauphin parla si fortement, & fit valoir tant de raisons qu'il persuada les Ministres & Louis. Aussitôt que le Testament fut accepté, Louis frappant sur l'épaule du Duc d'Anjou, lui dit en presence du Marquis de los Rios. „ Le Roi d'Espagne vous a fait Roi, les Grands vous demandent, „ les peuples vous souhaitent & j'y consens. Souvenez-vous que vous etes „ né François. Aimez vos peuples, gagnez leur affection par la douceur „ de votre gouvernement, & rendez-vous digne du trône sur lequel vous „ allez monter". Le jeune Roi reçut les complimens sur son élévation, & partit le 4 de Decembre pour ses Etats.

Louis XIV [illegible] Traité de partage.

Le premier soin de Louis XIV. fut de justifier sa conduite auprès de ses Alliés, & d'excuser la violation d'un Traité récemment conclu. On chargea de ce soin le Marquis de Torcy, qui fit valoir au Comte de Manchester, Ambassadeur d'Angleterre à la Cour de France, toutes les raisons, que l'éloquence, l'artifice & la politique la plus déliée peuvent suggerer. Il conclut en

(*a*) Mem. de Torcy p. 60. *Hénault* sous l'an 1700.

(*) M. de Torcy assure que Me de Maintenon n'assista point à ce Conseil, où dit-il le Secretaire d'Etat parla le premier, & conclut à l'acceptation du Testament. Le Duc de Beauvilliers fut de l'avis contraire; le Chancelier ne décida rien; le Dauphin fut pour l'acceptation; Louis y consentit, mais souhaita que sa résolution demeurât secrete pendant quelques jours. Cependant il est prouvé par une foule de témoignages, que non seulement Me de Maintenon assista au Conseil, mais qu'il y eut de vives contestations, & que le Roi après avoir balancé se déclara pour le sentiment du Dauphin & de Me. de Maintenon.

en disant, que son Maître auroit préféré le Traité de partage au Testament, & qu'il n'acceptoit celui-ci que par un desir sincere de maintenir la paix de l'Europe. Les Etats-Généraux, aiant fait présenter à Louis un Mémoire, par lequel ils témoignoient leur surprise de ce qu'il manquoit au Traité, reçurent les mêmes excuses que le Comte de Manchester. Le Roi répondit à leur Mémoire, & répandit sa réponse dans toutes les Cours de l'Europe, déclarant qu'il avoit principalement en vue le grand but du Traité, qui étoit de prévenir les troubles dont l'Europe pouvoit être affligée par la guerre, & que fidele à ce principe, il n'abandonnoit la lettre que pour entrer mieux dans l'esprit du Traité. Il est vrai que ces raisons parurent à la plupart des Puissances bien recherchées, & qu'on accusa Louis de mauvaise foi & de perfidie; mais on ne considera point que le but que Louis se proposoit étoit juste, quoique la voie qu'il suivoit pour y parvenir s'écartât de cette droiture qui doit régler la conduite des particuliers; bien qu'on ne puisse toujours l'admettre dans les cabinets des Princes.

Propositions qu'il rejette.

Ce fut alors le tour de Guillaume de dissimuler; il cacha habilement son ressentiment, & se conduisit en apparence avec tant d'indifférence, qu'on crut généralement qu'il avoit été du secret. Son but étoit de sonder les dispositions des autres Puissances de l'Europe avant que de s'ouvrir. Quelque tems après, son Envoyé fut autorisé à traiter avec les Ambassadeurs de France & d'Espagne sur les moyens de maintenir la tranquillité de l'Europe; Guillaume demandoit que pour l'assurer, les Troupes Françoises sortissent des Pays-Bas Espagnols, qu'Ostende & Nieupoort fussent remises entre les mains de S. M. B.; que les sujets de la Grande Bretagne continuassent à jouir de tous les privileges, droits & immunités, dont ils avoient toujours été en possession pour leur commerce en Espagne, & qu'on leur accordât tous ceux dont les François & les autres Nations jouissoient, qu'on renouvellât tous les Traités entre l'Angleterre & l'Espagne; qu'aucune partie des Etats d'Espagne ne seroit jamais cédée à la France, sous quelque prétexte que ce fût; & que le Traité formé sur ce plan, seroit garanti par toutes les Puissances alliées des Parties contractantes. Les Etats demanderent les mêmes conditions, & qu'on leur remit toutes les Places fortes des Pays-Bas pour villes de sureté. L'Ambassadeur de Louis XIV. fut si surpris de ces propositions, qu'il dit qu'elles n'auroient pu être plus exorbitantes, si son Maître eût perdu quatre batailles.

Alliances que Louis fait.

Le Roi fut indigné de la hauteur de ces demandes; il prévit que la guerre alloit se rallumer & prit ses mesures. Il fit alliance avec le Roi de Portugal, les Ducs de Savoye & de Mantoue, & ce dernier reçut garnison Françoise dans sa Capitale. En Allemagne il traita avec les Ducs de Wolfembuttel & de Saxe-Gotha, & avec l'Evêque de Munster. L'Electeur de Saxe fut aussi sur le point d'entrer dans la même alliance, mais l'état de ses affaires l'obligea à différer. L'Electeur de Baviere, qui étoit alors Gouverneur des Pays-Bas, se déclara pour le Duc d'Anjou. On lui fit des conditions propres à s'assurer d'un si puissant Allié, ensorte qu'il engagea l'Electeur de Cologne son frere dans le même parti. Ils étoient tous deux oncles de Philippe V. & résolurent de soutenir les droits de leur neveu;

Section XVII. *Regne de* Louis XIV. *depuis* 1698 *jusqu'à l'an* 1710.

aussi demeurerent-ils inviolablement attachés à son Parti, après la perte de leurs Etats & de leurs Dignités.

Conclusion de la Grande Alliance. 1701.

En attendant l'Empereur travailloit de tout son pouvoir à engager le Roi de la Grande Bretagne & les Etats-Généraux à se déclarer. Il étoit déterminé à soutenir l'Archiduc, mais plusieurs Princes de l'Empire aiant été gagnés par la France, il étoit trop foible pour entreprendre la guerre contre deux puissantes Monarchies réunies. Le Roi Guillaume étoit dans les mêmes sentimens que l'Empereur, mais il étoit traversé par les Toris, & en général par l'éloignement que les Anglois avoient d'augmenter leurs dettes, & de recommencer la guerre. Il reçut une Lettre du nouveau Roi d'Espagne, qui lui notifioit son avénement à la Couronne, & lui témoignoit combien il desiroit d'entretenir l'amitié du Roi & de la Couronne d'Angleterre. Guillaume étoit actuellement en traité avec l'Empereur & les Etats-Généraux; mais le nouveau Ministere l'importuna si fortement, non seulement de faire une réponse civile, mais encore de reconnoitre Philippe, qu'il fut obligé de céder. C'étoit-là un incident propre à allarmer l'Empereur, qui avoit ordonné à son Armée d'entrer en Italie & de s'emparer du Duché de Milan. Il réitéra ses instances auprès des Etats Généraux, & ceux-ci solliciterent si vivement le Roi & le Parlement d'Angleterre, que la Grande Alliance se forma, & que le Traité fut signé à la Haye le 7 de Septembre, par les Ministres de l'Empereur, du Roi d'Angleterre & des Etats-Généraux. Le but des Alliés étoit de procurer à l'Empereur une juste satisfaction à l'égard de la succession d'Espagne, & d'assurer les Etats, la navigation & le commerce des Puissances contractantes; au fond de s'opposer à l'accroissement de la puissance de Louis XIV, d'obtenir un partage de la Monarchie d'Espagne, ou de l'arracher entierement à la Maison de Bourbon (*a*).

Les Impériaux entrent en Italie.

Louis XIV. aiant appris la marche des Troupes Impériales, ordonna de faire passer une puissante Armée en Italie. Le Prince de Vaudemont, Gouverneur du Milanés obéit aux dernieres volontés de Charles II, & son exemple fut suivi par les autres Gouverneurs des divers Etats de la Monarchie d'Espagne. Le Duc de Savoye fut déclaré Généralissime des Armées de France, & s'il avoit eu autant de sincérité que de valeur, la France & l'Espagne auroient pu se promettre de réussir en Italie. Cependant avant l'arrivée des Troupes Françoises, le Prince Eugene, Général de l'Empereur, étoit entré en Italie par les terres des Vénitiens; il força le poste de Carpi défendu par M. de Saint Fremond, & se rendit maître de tout le Pays entre l'Adige & l'Adda; il obligea Catinat de se retirer jusques derriere l'Oglio, pour mieux couvrir le Milanés. Catinat connoissoit l'habileté du Prince Eugene, mais soupçonnant qu'il y avoit quelque cause secrete des échecs qu'on récevoit, il demanda son rappel; le Roi lui accorda ce qu'il souhaitoit, & M. de Villeroi fut envoyé pour le relever. Avant son départ se donna le premier de Septembre le combat malheureux de Chiari. Rien de plus extraordinaire que la conduite du Duc de Savoye dans cette action. Il combattit avec toute la valeur imagi-

(*a*) *Henault* p. 829.

Section XVII. Regne de Louis XIV. depuis 1698 jusqu'à l'an 1710.

nable & s'exposa aux plus grands dangers, devant un ennemi avec lequel il avoit des intelligences, auxquelles les Historiens François attribuent la perte de la bataille (*). Ce fut à sa sollicitation qu'on attaqua l'ennemi dans ses retranchemens, & son opiniâtreté fut cause de la perte qu'on fit de plus de cinq mille hommes. En un mot, ce fut à la froideur & à la lenteur du Duc de Savoye, que les Historiens François attribuent le succès des armes impériales pendant cette campagne, la perte de tout le Mantouan, des villes sur l'Oglio, & la surprise de Cremone, où Villeroi fut fait prisonnier. Avec tout cela Louis ne se défioit pas encore du Duc. Il attribua tous ces succès à l'activité & au génie supérieur du Prince Eugene, & nomma le Duc de Vendôme, Général d'une grande réputation, pour lui tenir tête. Il pressa le Duc de Savoye de remplir ses engagemens, & découvrit bientôt que les soupçons de Catinat étoient fondés (*a*).

Mort de Guillaume III. Anne entre dans toutes ses mesures. 1702.

Le Roi Guillaume étoit l'ennemi déclaré de Louis XIV. Il passa en Hollande pour regler les opérations de la campagne, & le nombre de Troupes que chacun des Alliés fourniroit. Si chacune des Puissances avoit rempli ses engagemens, la grande Alliance auroit été trop puissante pour la France, épuisée par la derniere guerre, & à présent plus accablée que renforcée par le poids d'un corps sans vie tel qu'étoit la Monarchie d'Espagne; mais l'Angleterre seule remplit les vues de l'alliance & d'auxiliaire devint partie principale dans la querelle. Avant qu'il fût tems d'agir Guillaume n'étoit plus; mais la Reine Anne qui lui succeda, résolut, conformément aux vœux de la nation, de suivre les mesures qu'il avoit prises. Les transports de joie que la Cour de France eut de la peine à retenir, à la nouvelle de la mort du Roi Guillaume, prouverent à quel point on le regardoit comme un dangereux ennemi. Les Parisiens firent des réjouissances publiques, & l'on porta les choses jusqu'à une telle indécence, que le Cardinal Grimani s'en plaignit au Pape, comme d'une insulte faite à l'Empereur son Maître, qui étoit lié avec Guillaume par les nœuds de l'amitié & de l'alliance. Louis mit, tout en œuvre pour détacher les Etats-Généraux des Alliés, mais le Comte de Marlborough, Ambassadeur extraordinaire de la nouvelle Reine, leur persuada de rester fermes, & de faire les plus grands efforts, concerta le plan des opérations, & convint avec les Ministres Impériaux & Hollandois, qu'on déclareroit la guerre à la France en un même jour à Vienne, à Londres & la Haye (*b*).

Etat de la France.

Louis se trouvoit à la veille de la guerre la plus importante de toute sa

(*a*) Siecle de Louis XIV. T. I. p. 350. (*b*) *Henault* p. 833.

(*) M. de Voltaire est fort favorable à M. de Catinat. Ce Général fut rélevé par Villeroi, mais il ne quitta pas d'abord l'Armée. Catinat témoigna son étonnement de la résolution d'attaquer le Prince Eugene dans ses retranchemens; le poste de Chiari n'étoit d'aucune conséquence, on ne gagnoit rien en le prenant, & si on le manquoit on décourageoit les Troupes, on décréditoit les armes du Roi, & on frayoit le chemin à l'ennemi pour faire de nouvelles conquêtes. L'ordre d'attaquer étant néanmoins exprès Catinat dit à ses Officiers. *Allons donc Messieurs, il faut obéir.*

vie, sans Ministres capables de prendre des mesures, & sans Généraux assez habiles pour exécuter. Chamillard, créature de Me de Maintenon étoit à la tête des affaires, sans autre talent que la probité, qui n'est peut-être pas la qualité la plus essentielle à un Ministre. Il eut le malheur de se croire la force de supporter le fardeau de la direction des Finances & de la guerre, que Colbert & Louvois avoient à peine soutenu ensemble. Le Roi étoit vieux, mais comptant sur sa propre expérience, il croioit pouvoir diriger ses Ministres & ses Généraux. Les derniers étoient souvent génés par des ordres précis, comme des Ambassadeurs qui ne dovient pas s'écarter de leurs instructions. Louis dirigeoit avec Chamillard dans le cabinet de Me de Maintenon les opérations de la campagne. On ne pouvoit plus faire d'entreprise, ni saisir les occasions, sans en demander permission par un Courier. D'ailleurs Chamillard disposoit des emplois militaires. Les Régimens, qui avoient coutume d'être la recompense de longs services, étoient donnés à de jeunes gens, qui étoient à peine sortis de l'enfance, ou au moins on leur permettoit de les acheter. La Discipline militaire si rigidement soutenue par Louvois, tomba dans le relachement sous Chamillard. Tous les corps étoient incomplets, & Louis n'avoit souvent que le nom & la dépense de grandes armées. Tel étoit l'état de la France, lorsque les Alliés déclarerent la guerre à Louis XIV, que le Duc de Savoye l'abandonna, & que le Roi de Portugal renonça à son Alliance & reconnut l'Archiduc; lors-même que plusieurs des Provinces d'Espagne témoignoient être peu satisfaites du Gouvernement de la Maison de Bourbon, & que le Royaume de Naples s'étoit révolté. Ce fut en Italie que Louis reçut les premiers échecs par l'habileté d'Eugene, par les intrigues faites par jalousie contre Catinat & par la désertion du Duc de Savoye. Ses Armées en Allemagne avoient eu de petits revers, il avoit perdu quelques villes, & quelques-uns de ses Alliés avoient été traversés avant que d'avoir pu lui rendre service. Mais ce ne fut que lorsque l'Angleterre & la Hollande déployerent leurs forces, qu'il s'apperçut du fâcheux revers de fortune qu'il alloit éprouver. Ce ne fut qu'alors qu'il vit ses Armées tous les jours en fuite, ses Alliés ruinés, ses villes prises, la France insultée par tout, menacée d'une invasion, & épuisée, découragée & au désespoir.

Campagne de Flandres. 1702.

Au mois de Juillet le Comte de Marlborough prit le commandement de l'Armée Alliée en Flandres. Il avoit appris l'art de la guerre sous Turenne, & fait ses premieres campagnes sous les yeux de ce grand-homme, qui avoit jugé dès lors qu'il seroit un Héros. Il étoit tranquille, patient, plein de pénétration & constant, il avoit un génie vaste, & une application infatigable. Louis lui opposa le Duc de Bourgogne son petit fils, & le Maréchal de Boufflers, sur la valeur & l'experience duquel il comptoit beaucoup. Mais les marches savantes & les campemens du Général Anglois, obligerent le jeune Prince de se retirer par tout. Dans l'espace d'un mois toute la Gueldre Espagnole fut évacuée, plusieurs villes furent prises, & le Duc de Bourgogne retourna à Versailles pour sauver son honneur. Après la prise de Venlo, de Ruremonde & d'autres Places, Boufflers confondu par la rapidité des conquêtes de Marlborough, se détermina à couvrir Liege; mais à l'approche de l'Armée des Confedérés il se retira dans

le Brabant, laissant le Comte en liberté de pousser sa pointe. En un mot Liege fut prise, les François furent repoussés sur leurs terres, la gloire de Louis XIV. se vit obscurcie, la réputation de Marlborough s'établit, & Boufflers perdit beaucoup dans l'esprit de son Maître, qui jugeoit du mérite par le succès, & des actions par l'événement (a).

Section XVII. Regne de Louis XIV. depuis 1698 jusqu'à l'an 1710.

Campagne d'Allemagne.

En Allemagne, les Alliés prirent Keyserswaert au mois de Juin, mais la surprise d'Ulm par l'Electeur de Baviere contrebalança cette perte. L'Armée Françoise étoit commandée par le Maréchal de Catinat, qui avoit sous lui le Marquis de Villars & le Comte de Guiscard, qui commandoient des détachemens. Le Marquis entreprit d'aller attaquer le Prince de Bade, passa le Rhin, s'empara de Neubourg, & attaqua le Prince à Fredelingen. Le combat fut opiniâtre; la victoire s'étoit déja déclarée pour les François, lorsqu'une terreur panique prit à leurs Troupes, & pensa causer leur défaite. Le courage de Villars décida de cette journée, il rallia ses Troupes, & assura la victoire, qu'il avoit remportée par sa conduite. Cette victoire lui valut le bâton de Maréchal, & la confiance du Roi. Elle obligea aussi l'Armée des Alliés à finir la campagne après avoir pris quelques Places peu considerables; les François de leur côté prirent Treves & Traerbach.

Campagne d'Italie.

Les intrigues de la France à la Cour de Vienne, firent perdre de vue à cette Cour les affaires d'Italie. On négligea le Prince Eugene, qui fut obligé de se tenir sur la défensive. Ses Troupes étoient si diminuées, & on lui fournissoit si peu d'argent, qu'il eut besoin de toute la force de son génie, pour conserver un pié dans un Pays, qu'il avoit conquis l'année d'auparavant. On a cru, sur de bonnes autorités, que le Comte de Mansfeld Président du Conseil de guerre de Vienne, avoit été gagné pour ne point envoyer de secours au Prince Eugene; & il est certain que le grand Visir fut la victime de l'inclination qu'il témoigna d'obliger le Roi de France, en recommençant la guerre en Allemagne. Eugene fut sur le point de triompher de tous les obstacles; mais un projet bien entendu qu'il avoit formé de surprendre les François à Luzara, échoua par accident. Le vigilant Vendôme pensa être pris à l'improviste, & le nouveau Roi d'Espagne être défait à son arrivée en Italie. Le combat se soutint si également, que les deux Partis s'attribuerent la victoire, cependant les suites semblerent décider en faveur des François. Luzara & Guastalle se rendirent au Roi Catholique, & Philippe fier de cette conquête retourna triomphant en Espagne (b).

Ce qui se passa sur mer.

Les événemens sur mer ne furent rien moins que favorables au Roi très Chretien. Après que l'entreprise sur Cadix eut manqué, le Chevalier Rook, Amiral Anglois força le port de Vigos, défit M. de Chateau-Renaud, fit échouer huit vaisseaux de guerre, en prit dix avec onze riches Gallions, & revint en Angleterre avec un butin de quatre millions de pieces de huit, aiant détruit près du double de la valeur de cette somme dans six Gallions qui périrent. Dans les Indes Occidentales le brave Vice-Amiral Anglois Benbow obligea un vaisseau de cinquante canons d'é-

(a) Mem. de Torcy p. 169. (b) Abregé Chron. T XIII. p. 360. *Cit. du Trad.*

Section XVII. *Regne de* Louis XIV. *depuis* 1698 *jusqu'à l'an* 1710.

chouer. M. Ducasse pensa aussi être défait. Il livra combat à l'Amiral Anglois avec dix vaisseaux de ligne, contre le même nombre. On se battit tout le jour, & le lendemain Bembow recommença, quoiqu'il fût abandonné de presque tous ses Capitaines; mais étant trop foible il retourna à la Jamaïque, aiant eu la jambe droite fracassée; il fit faire le procès aux Capitaines qui avoient manqué si lâchement à leur devoir, & deux furent condamnés à perdre la tête. M. Ducasse rendit un témoignage bien honorable à l'Amiral Anglois par ce billet. ,, Monsieur, je comptois Lundi d'être obligé de souper dans votre chambre; mais il a plu à ,, Dieu d'en ordonner autrement, je l'en remercie. Pour ce qui est des ,, lâches Capitaines qui vous ont abandonné, faites-les pendre; ils l'ont ,, bien mérité".

Campagne sur le Rhin. 1703.

Les Alliés avoient fort avancé dans leurs négociations avec le Roi de Portugal, & l'Empereur tentoit tous les expédiens possibles pour détacher l'Electeur de Baviere de la France. Louis, qui regardoit ce Prince comme l'Allié le plus fidele & le plus habile qu'il eût, prit les mesures les plus vigoureuses pour le soutenir. La lenteur de la Cour Impériale le mit en état de rompre toutes les mesures de cette Cour pour ébranler la fidelité de l'Electeur. On résolut de laisser Villars sur le Rhin, & de renforcer puissamment l'Electeur, afin d'obliger l'Empereur de garder les Troupes, destinées à joindre les Alliés en Flandres. Villars prit le Fort de Kehl, & l'Electeur aiant engagé par une feinte les Impériaux à se partager, défit le Général Shlik proche de Passau & attaqua si brusquement les Saxons qui gardoient l'artillerie, qu'il les mit en déroute; il prit Neubourg sur l'Inn, & remporta une victoire complette sur un autre corps d'Impériaux près de Burgenfeld, le jeune Prince de Brandebourg Anspach fut tué dans l'action. Il poussa sa pointe, s'avança vers Ratisbonne où la Diete étoit actuellement assemblée, prit possession de cette ville, & joignit le Maréchal de Villars, qui avoit pris son chemin par la forêt noire. Villars n'avoit pu réussir dans le dessein de forcer les Impériaux dans les lignes de Stolhoffen; mais après sa jonction avec les Bavarois, il défit le Comte de Stirum, qui commandoit un corps de vingt mille hommes à Donawert; il donna cette bataille malgré les remontrances de l'Electeur de Baviere, qui ne vouloit pas combattre (*a*). Dans le même tems, le Duc de Bourgogne, aiant sous lui M. de Tallard & Vauban assiegea le vieux Brisach, qui après s'être bien défendu, se rendit au bout de quatorze jours. Tallard eut alors seul le commandement de l'Armée, avec ordre d'assieger Landau. Ses lignes étoient à peine finies, qu'il eut avis que le Prince de Hesse étoit dans le dessein de l'attaquer & de sécourir la Place. Tallard quitta le siege, tomba à l'improviste sur le Prince auprès de Spire, & l'obligea après des efforts incroyables & des preuves d'un courage héroïque, de lui ceder la victoire avec perte de trois mille hommes. Louis XIV. perdit dans ce combat Pracontal, un de ses meilleurs Officiers. Tallard reprit le siege & Landau se rendit par capitulation. Les Impériaux eurent quelque avantage ensuite, mais l'Electeur de Baviere finit la campagne par la prise d'Augsbourg.

(*a*) Siecle de Louis XIV. *ubi sup.* p. 360, 361.

Ces avantages furent plus que contrebalancés par les pertes réitérées & les disgraces sur le bas Rhin. Villeroi & Boufflers s'emparerent de Tongres, dans la vue de sécourir Bonn, que le Duc de Marlborough assiegeoit. Cette Place se rendit à la vue des Généraux François; ils se retirerent avec précipitation à l'approche de Marlborough, firent sauter les fortifications de Tongres & se retirerent dans leurs lignes, que les Généraux Coehoorn & Spar forcerent par deux côtés. Boufflers remporta quelque avantage sur le Général d'Obdam à Ekeren du côté d'Anvers. On chanta le *Te Deum* à Paris; cependant la victoire fut si douteuse que Boufflers fut entierement disgracié, & que les Etats Généraux ôterent le commandement à M. d'Obdam. L'un & l'autre perdirent le fruit des longs services qu'ils avoient rendus, aiant donné des preuves de leur zele, de leur courage & de leur capacité en bien des occasions. Villeroi fit quelque semblant de vouloir attendre les Alliés dans son camp de Saint-Jol; mais quand Marlboroug vint à lui, il mit le feu à son camp, & se retira promptement dans ses lignes. Les Alliés assiegerent & prirent alors successivement Hui, Limbourg & Gueldres.

SECTION XVII. *Regne de* Louis XIV. *depuis* 1698 *jusqu'à l'an* 1710.

Sur le bas Rhin.

La face des affaires étoit plus favorable aux François en Italie. Le peu de soin de la Cour de Vienne obligea les Impériaux à s'y tenir sur la défensive. Les François, après avoir pris Bersello, s'emparerent des Etats du Duc de Modene. Le Duc de Vendôme aiant découvert le Traité secret du Duc de Savoye avec l'Empereur, fit desarmer les Troupes du Duc. Ce Prince irrité de cette violence fit arrêter l'Ambassadeur de France. Louis lui écrivit alors une Lettre fulminante, où il lui marquoit, que puisque ni la religion, ni l'honneur, ni l'intérêt, ni les engagemens les plus solemnels n'étoient capables de le retenir, le Duc de Vendôme étoit chargé de lui communiquer quelques propositions, auxquelles il falloit qu'il répondit définitivement dans l'espace de vingt-quatre heures. Cette Lettre ne servit qu'à éloigner davantage le Duc; il fit son Traité avec la Cour de Vienne, reconnut l'Archiduc pour Roi d'Espagne, & fit partir des Envoyés pour la Hollande & pour l'Angleterre, chargés de communiquer sa disposition à entrer dans la grande Alliance. Peu après un corps de Cavalerie Impériale sous le Général Visconti vint joindre le Duc, & ensuite le Comte de Staremberg lui amena quinze mille hommes, aiant fait une des plus belles marches par le Pays ennemi, gardé par un Général tel que Vendôme.

Succès des François en Italie.

Cette même année Louis vit un nouvel ennemi se déclarer contre lui. Les Ministres Portugais considerant le risque que couroit le Royaume par la réunion des Couronnes de France & d'Espagne; embarrassés du séjour des Flottes alliées sur leurs côtes, & éblouis par l'espérance du mariage de l'Infante de Portugal avec l'Archiduc Charles, prétendant à la Monarchie d'Espagne, engagerent le Roi à entrer dans la grande Alliance; ce Monarque signa le Traité avec l'Empereur, la Grande Bretagne & les Etats-Généraux. On convint que la Flotte des Alliés transporteroit le Roi Charles en Portugal; qu'il seroit accompagné de douze mille hommes, & qu'on fourniroit de l'argent & des armes, & que le

Le Roi de Portugal se declare pour les Alliés.

Section XVII. *Histoire de* Louis XIV. *depuis 1698 jusqu'à l'an 1710.*

Roi de Portugal lui donneroit vingt-huit mille hommes. En conséquence l'Empereur déclara l'Archiduc son fils Roi d'Espagne. Ce Prince, après avoir conféré avec le Duc de Marlborough à Dusseldorp, passa en Angleterre, d'où il fut transporté à Lisbonne. A son arrivée il trouva la Cour dans une grande tristesse par la mort de l'Infante qui lui étoit destinée (*).

Révolte de Hongrie. 1704.

Louis XIV. se dédommagea de la perte de l'alliance du Roi de Portugal par la révolte en Hongrie, adroitement fomentée par la Cour de Versailles, & devenue alors si dangereuse, qu'elle sembloit menacer la sureté de la Maison d'Autriche. Si les Mécontens de Hongrie avoient agi de concert avec l'Electeur de Baviere, Vienne auroit été infailliblement perdue, & l'Empereur chassé de ses Etats héréditaires. L'Electeur étoit maître de toutes les Places sur le Danube jusqu'à Passau. Trente mille François sous les ordres du Comte de Marsin, qui avoit succedé à Villars, envoyé pour appaiser les troubles des Cevennes, menaçoient la Capitale de l'Empereur de l'autre côté du Danube. Ragotzki à la tête des Hongrois, soutenu par Louis XIV & par le Grand Seigneur, combattoit pour la liberté & menaçoit l'Autriche d'une invasion, en un mot la Maison d'Autriche sembloit perdue.

Marlborough marche au secours de l'Empire.

Ce fut alors que le Duc de Marlboroug entreprit cette marche qui fera l'admiration de tous les siecles. Il vole au secours de l'Empire avec dix mille Anglois d'Infanterie & vingt-trois Escadrons (*a*). Tandis que le Maréchal de Villeroi se disposoit à empêcher les Alliés de pénétrer en France par la Moselle, Marlborough s'avance à grandes journées vers le centre de l'Empire, & gagne la bataille de Schellenberg, avant que le Général François fût où il étoit. La promptitude avec laquelle le Duc arriva auprès de Donawert vis-à-vis des lignes de l'Electeur de Baviere, l'impétuosité avec laquelle il les força, & les avantages qu'il tira de sa victoire, sont presque incroyables. Il partit de Maestricht le 8 de Mai & avoit rétabli la sureté dans l'Empire le 2 de Juillet, aiant battu l'Armée combinée de France & de Baviere, pris Donawert, & obligé l'Electeur de Baviere de se retirer sous le canon d'Augsbourg. Il est fâcheux que ces actions héroïques ayent été obscurcies par une inhumanité brutale, & que le bel Electorat de Baviere fût dévasté, pour se venger de la générosité que l'Electeur avoit témoigné en refusant de manquer à ses engagemens.

Bataille de Hochstet *ou de* Blenheim.

Le Maréchal de Tallard aiant traversé promptement la forêt noire joignit l'Electeur à Biberach & passa le Danube à Lawingen dans le dessein d'attaquer le Prince Eugene, qui commandoit une Armée séparée à Hochstet. Le Duc de Marlboroug joignit Eugene; mais l'Electeur & Tallard étant encore supérieurs, persisterent dans la résolution de donner bataille. Leur Ar-

(*a*) Siecle de Louis XIV. l. c. p. 365.

(*) Pour mieux gagner la Cour de Portugal, l'Archiduc consentit à démembrer en faveur de Pierre II. une monarchie dans laquelle il n'avoit pas encore une seule ville, il lui céda par un de ces Traités, qui n'ont point eu d'exécution, Vigos, Baionne, Alcantara, Badajox, une partie de l'Estramadure, tous les Pays situés à l'Occident de la Riviere de la Plata.

Armée étoit de quatrevingt-deux bataillons & de cent-soixante escadrons, celle des ennemis n'étoit que de soixante-quatre bataillons & de cent-cinquante-deux escadrons. Le Maréchal de Tallard étoit à l'aile droite, l'Electeur & le Maréchal de Marsin à la gauche. Tallard avoit un esprit actif, perçant, fecond en expédiens & en ressources. Marsin avoit, disoit-on, l'expérience d'un bon Officier, plus que d'un Général. Ils avoient posté dans le village de Blenheim vingt-sept bataillons & douze escadrons, présumant que les Alliés feroient par là leur principale attaque. A midi le village fut attaqué vivement par les Anglois soutenus des Hessois; les François firent des merveilles & repousserent les ennemis trois fois. Une partie des Troupes du centre & de l'aile droite des ennemis, ayant passé un ruisseau, furent chargées si impétueusement par la Cavalerie Françoise, & si maltraitées en flanc par le feu des Troupes dans le village de Blenheim, qu'elles se mirent en desordre & reculerent avec précipitation. Dans le même tems l'aile gauche des Alliés chargea la Cavalerie de la droite des François, & fut reçue par Tallard en personne, qui rallia ses Troupes trois fois. Feuquieres assure à la vérité qu'il fut fait prisonnier avant que d'avoir rejoint l'aile qu'il commandoit; mais Voltaire soutient avec raison que Feuquieres se trompe, puisque Tallard y fut blessé & son fils tué dans la déroute. L'Infanterie fut mise en desordre par la Cavalerie qui se renversa sur elle, & n'étant pas soutenue elle céda aux vigoureux efforts de l'ennemi. Marlboroug perça entre l'aile commandée par Tallard & le village de Blenheim. L'Armée Françoise se trouva donc séparée & presque enveloppée; car le Prince Eugene avoit réussi à la quatrieme attaque & chassé devant lui les Bavarois & les François. Tallard aiant pris un escadron ennemi pour un François fut fait prisonnier, en voulant rallier quelques Escadrons. Toutes les Troupes qui étoient dans Blenheim furent obligées de se rendre prisonnieres de guerre. Le reste de l'Armée fuioit, & la consternation étoit si grande, qu'Officiers & Soldats se jettoient dans le Danube, & perdoient la vie pour éviter la captivité. La plus grande partie de trente escadrons périt dans la riviere; environ douze mille morts resterent sur le champ de bataille, treize mille prisonniers, cent pieces de canon, vingt deux mortiers, plus de cent drapeaux, près de deux-cens Etendards, dix sept paires de timbales, plus de trois mille tentes, trente-quatre chariots, trois-cens mulets chargés, deux ponts de bateaux, quinze pontons, tous les équipages des François & la caisse militaire tomberent entre les mains des ennemis. Ce fut là sans contredit le coup le plus accablant que Louis XIV eût jamais reçu, & Feuquieres l'attribue à plusieurs fautes capitales faites par les Géneraux du Roi. Il blâme Tallard d'avoir affoibli le centre en jettant tant de Troupes dans Blenheim, ce qui facilita à Marlborough le moyen de percer le centre, & de separer les deux ailes de l'Armée. On le blâme encore d'avoir laissé tranquilement passer le ruisseau aux ennemis, & se former de l'autre côté; mais nous pensons, que cette faute, si c'en fut une, ne contribua en rien à la défaite, puisque les Alliés furent repoussés trois fois & obligés de repasser le ruisseau. La vérité est que le genie supérieur des Généraux des Alliés & la valeur de leurs Troupes furent cause de la défaite de l'Armée Françoise, plutôt que quel-

SECTION XVII. *Regne de* Louis XIV. *depuis* 1698 *jusqu'à l'an* 1710.

que faute capitale. Telle fut la célebre bataille de Blenheim ou de Hochſtet, par laquelle l'Empire fut délivré & la France plongée dans la derniere conſternation. Accoutumée à un cours rapide de victoires, la Cour tomba dans le plus grand découragement à la nouvelle de cette disgrace ſi ſignalée. Perſonne n'oſoit apprendre au Roi une vérité ſi cruelle. Il fallut que Me. de Maintenon ſe chargeât de lui dire qu'il n'étoit plus invincible. Il ſoutint ce revers avec une fermeté, qui fait plus d'honneur à ſa grandeur d'ame, qu'une victoire remportée par ſa valeur perſonnelle. Il réſolut de rétablir ſes affaires par les plus vigoureux efforts. Il envoya ordre au Maréchal de Villeroi de marcher au ſecours de Landau; mais il trouva Eugene & Marlborough poſtés ſi avantageuſement, qu'il fut obligé de ſe retirer ſans en venir à une action. Landau capitula, & Traerbach fut emporté peu après; mais Louis fut plus redevable de ſon ſalut à la jalouſie du Prince de Bade, qu'à tous ſes efforts. On a cru même qu'il étoit penſionnaire du Roi, car rien de plus contraire à ſa capacité reconnue, que ſon opiniâtreté à s'oppoſer aux meſures les plus avantageuſes, pour ſuivre les plus mauvaiſes. On a blâmé avec raiſon comme une démarche très-peu judicieuſe d'avoir perdu du tems à aſſieger des villes, lorſque l'ennemi étoit dans la derniere conſternation; cependant Eugene & Marlborough furent contraints de plier ſous l'obſtination invincible du Prince de Bade (*a*).

Succès du Roi en Italie & en Portugal.

Les disgraces de Louis XIV. en Allemagne furent en quelque façon compenſées par la conduite active & prudente du Duc de Vendôme, qui réduiſit le Duc de Savoye à de grandes extrémités. Il lui fit quitter la campagne, le força de s'enfermer dans Chivas, & d'y être ſpectateur de la priſe de ſes villes, & de la ruine de ſon Pays. Verceil, Yvrée, Verrue & d'autres Fortereſſes furent ſoumiſes. En un mot preſque tous les Etats du Duc, à la réſerve de quelque peu de villes furent conquis avant la fin de la campagne. Philippe V. ne fut pas moins heureux en Eſpagne & en Portugal. Le Duc de Berwik ſon Général entra en Portugal, ſurprit Segura, réduiſit Cerebras ſans beaucoup de peine, Zebredo ſe rendit à la premiere ſommation & il emporta Ihana la Viella d'aſſaut. Deux bataillons Hollandois furent enveloppés & fait priſonniers à Sobriera Formoſa. Philippe aſſiegea Portalegre en perſonne; un Régiment Anglois commandé par le Colonel Stanhope y fut fait priſonnier; Caſtel-David eut le même ſort que Portalegre. Ces avantages ne laiſſerent pas d'être contrebalancés par des pertes. Le Marquis das Minas étant entré en Caſtille à la tête de quinze mille hommes, prit Fuente Grimaldo d'aſſaut, & défit un corps de François & d'Eſpagnols commandé par Don Ronquillo; il ſe rendit auſſi maître de Monte Santo. Le Roi Charles & le Roi de Portugal ſe rendirent au camp du Comte de Gallway à Almeida, dans le deſſein d'entrer en Caſtille avec l'Armée, mais trouvant l'Agreda bien gardé par le Duc de Berwick, & l'hiver approchant, ils s'en retournerent & mirent les Troupes en quartiers d'hiver. La France & l'Eſpagne eurent le malheur de perdre ſur la Méditerranée Gibraltar qui paſſoit pour imprenable. Mais le Comte de Toulouſe, grand Amiral de France,

(*a*) *Quincy* Hiſt. Milit. p. 194. Siecle de Louis XIV. T. I. p. 376.

eut la gloire de combattre pendant plusieurs heures une Flotte supérieure à la sienne, commandée par le Chevalier Rooke, sans être battu. Il est vrai que le Roi de France ne se fit gueres d'honneur, en publiant qu'il avoit remporté la victoire, & en donnant de cette action une Relation, qui prouvoit qu'il étoit réduit au bas expédient de tromper ses sujets.

Section XVII. Regne de Louis XIV. depuis 1698 jusqu'à l'an 1710.

Avant que de terminer le récit de ce qui se passa cette année, nous dirons un mot de la révolte des Cevennes, pays montueux dans le Midi de la France. Les habitans des Cevennes avoient été protegés sous le ministere de Colbert. Il les ménageoit comme des sujets hardis, industrieux & utiles, dont l'enthousiasme ou le Fanatisme ne troubloit point l'Etat, pourvu qu'on le laissât se donner l'essor, & qu'on ne le reprimât point par des Edits severes, qui gênassent les consciences. Il concevoit que la force des Etats consiste dans le nombre des habitans, & il voioit avec quel concert une multitude de Sectes différentes concouroient au bien public en Angleterre & en Hollande, parcequ'on laissoit à chacun la liberté de penser comme il lui plait. Après la mort de Colbert, le Clergé, la Cour de Rome, le Chancelier le Tellier & Louvois son fils, tous deux ennemis de ce grand & fidele Ministre, animoient continuellement le Roi contre les Réformés. En conséquence, on attenta peu à peu à leurs privileges, & Louis les regardoit comme une troupe de rebelles qui se révolteroient à la premiere occasion, & n'étoient retenus dans le devoir que par la crainte. Baville Intendant du Languedoc & Broglio qui commandoit les troupes dans cette Province, animés par Louvois, les traiterent de la façon la plus cruelle. On leur defendit l'exercice public de leur religion, & ils se sauverent dans les bois pour y faire leurs dévotions. Leurs persécuteurs posterent des troupes en de certains endroits, avec ordre de faire feu sur toutes les petites assemblées, qu'ils trouveroient occupées à faire le service divin, de brûler, de piller & de ruiner les maisons de tous ceux dont ils ne pourroient se saisir. Les Cevennes furent bientôt dévastées, & les Cevennois au désespoir, & leur zele fut enflammé à proportion de l'inhumanité avec laquelle on les persécutoit. L'Abbé du Chaila, Inspecteur des Missions, tenoit en prison un grand nombre de Réformés, qu'il traitoit de la façon la plus cruelle. Esprit dit Seguier, un des Prédicans résolut d'en tirer vengeance. Il marche à la tête de soixante hommes à la maison de l'Abbé, & demande les prisonniers, l'Abbé les refuse & fait tirer sur la Troupe; deux hommes furent tués; ils forcerent alors la maison, délivrerent les prisonniers, se saisirent de l'Abbé, lui donnerent une heure pour se préparer à la mort, & le tuerent ensuite. L'Intendant tâcha de punir les auteurs de cette action, mais ils se mirent en défense, parcoururent les bourgs & les villages l'épée à la main, en criant liberté, & leur nombre grossit de jour en jour. Ils devinrent à la fin si redoutables, qu'ils attirerent les yeux de la Cour. Ils furent souvent défaits, mais jamais domptés. On envoya contre eux les meilleurs Généraux de France sans succès. Le Maréchal de Villars fut obligé de traiter avec Cavalier, qui avoit été garçon boulanger, il fallut lui donner des ôtages; Louis lui accorda un brévet de Colonel, & le vit à

Guerre des Cevennes.

Section XVII. *Regne de Louis XIV. depuis 1698 jusqu'à l'an 1710.*

Versailles. Cavalier passa en Angleterre, y fut accueilli, & devint Gouverneur de l'isle de Guernesey (*a*). La révolte des Camisards dura plusieurs années; ils étoient soutenus par l'Angleterre, & se retiroient dans les montagnes & en des lieux inaccessibles, où Louis XIV avec toute sa puissance ne put jamais les forcer. Nous avons jugé à-propos de donner cette legere ébauche de tout ce qui les regarde pour ne pas interrompre le fil de la narration.

Belle campagne de M. de Villars. 1705.

La perte de la bataille de Blenheim & ses suites demandoient la présence du Maréchal de Villars sur la Moselle. Son arrivée fit un fort bon effet. Se trouvant près de Treves, il eut envie de risquer une bataille contre le Duc de Marlboroug; le Général Anglois n'avoit pas dessein de l'éviter; mais la conduite du Prince de Bade l'obligea de décamper; il s'en disculpa auprès du Maréchal de Villars par un billet (*b*). Tel est au moins le récit des Historiens François, fort différent de celui des Anglois. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'ils conviennent tous que Villars se distingua dans cette campagne & fit voir qu'il étoit digne d'être opposé à Marlborough; il l'obligea de décamper le 16 de Juin, d'abandonner tous les magazins qu'il avoit dans Treves & de passer en Flandres.

Campagne des Pays-Bas.

Avant son arrivée, le Maréchal de Villeroi avoit assiegé & pris Hui, & il se préparoit à faire le siege de Liege, lorsque l'approche de Marlborough l'obligea de renoncer à cette entreprise & de se retirer derriere ses lignes de Tongres. Par là Hui retomba entre les mains des Alliés, & peu après les lignes de Villeroi furent forcées. Le Corps commandé par M. d'Alegre fut entierement défait; l'Electeur de Baviere & M. de Villeroi furent obligés de repasser la Geete & la Dyle avec précipitation. Ce fut néanmoins un coup de maître de la part des Généraux du Roi, & une faute de la part de ceux des Alliés, que les François vinssent occuper le camp de Park, ce qui troubloit fort les opérations des ennemis. Quelques Places peu considerables tomberent entre leurs mains; mais Villeroi répara la perte qu'il avoit faite à Tongres par la prise de Dietst & par quelques autres avantages qu'il eut sur les Alliés.

Suite des opérations de Villars.

Le départ de Marlborough pour Flandres, laissa le champ libre à Villars. Le Prince de Bade restoit dans l'inaction avec une belle Armée, pendant que le Maréchal s'emparoit de Treves, après que les ennemis eurent ruiné leurs magazins, les bateaux & les fortifications. Il joignit ensuite Marsin, & chassa les Impériaux des lignes de Weissembourg. Le Général Thungen eut même de la peine à se maintenir dans celles de Lauterbourg. Villars aiant fait la garnison de Weissembourg prisonniere, rasa les fortifications, & consomma tout le fourage entre Lauterbourg & Laudon, il envoya un détachement qui assiegea & prit Hombourg. Le 6 d'Août il passa le Rhin, & obligea le Général Thungen à le repasser. Mais son Armée étant fort diminuée par les détachemens qu'il avoit faits, il fut contraint de se retirer devant le Prince de Bade, qui eut ordre d'avancer avec une Armée superieure. Par cette retraite Drussenheim & Haguenau tomberent entre les mains des Alliés. Mais Villars se fit beau-

(*a*) Siecle de Louis XIV. T. II. p. m. 250-257. (*b*) Le même T. I. p. 376, 377.

coup d'honneur, en empêchant les nombreuses Armées de l'Empereur de remporter aucun avantage considérable, ou de faire quelque grande entreprise durant toute la campagne. Les Historiens François exaltent fort ses exploits, & les Anglois les rabaissent ou les passent sous silence d'une maniere également injuste pour son vrai mérite. Cette campagne est certainement digne d'eloge, mais elle n'égale pas pour cela Villars à Turenne, Condé, Luxembourg, Eugene & Marlborough.

Section XVII. Regne de Louis XIV. depuis 1698 jusqu'à l'an 1710.

Bonheur des François en Italie.

Ce qui se passa en Italie fournit d'étonnantes preuves de la fermeté du Duc de Savoye & de sa constance à demeurer attaché aux Alliés, malgré sa légereté naturelle, & le triste état de son Pays. Le Duc de Vendôme poussa si vigoureusement le Prince Eugene, que cela donna lieu à la bataille indecise de Cassano; on chanta de part & d'autre le *Te Deum*, mais dans le fond ce combat ne servit qu'à faire périr bien du monde. M. de la Feuillade ne laissa pas de prendre Chivas & Nice, qui se défendirent courageusement. Coni & Turin étoient les deux seules Places qui restoient au Duc; son Armée étoit réduite à douze mille hommes, qu'il avoit de la peine à entretenir; sa Capitale étoit menacée d'un siege, la Duchesse, le Clergé & ses Sujets en général le sollicitoient de faire son accommodement aux meilleures conditions qu'il pourroit; il résista à leurs importunités, exclut les Ecclésiastiques de ses Conseils, resta fidele à ses engagemens, inébranlable au milieu de l'adversité, & ferme sous le poids des plus grandes disgraces.

Barcelone prise par les Alliés.

La campagne sur les frontieres d'Espagne commença à l'avantage des deux Rois, mais finit à celui des Alliés. Rien ne put résister à l'impétueuse intrépidité du Comte de Peterborough, qui fit le siege de Barcelone avec une Armée fort peu supérieure à la garnison de la ville, & s'en rendit maître par son activité & son courage. La prise de Barcelone fut suivie de la soumission de toute la Catalogne au Roi Charles, & une des plus belles Provinces fut enlevée à Philippe V. d'un seul coup. Avant cet événement, qui produisit un changement total en faveur des Alliés, le Maréchal de Tessé avoit été obligé de lever le siege de Gibraltar, après avoir perdu bien du tems devant cette Place. Le Marquis das Minas, Général des Portugais, prit Salvaterra, Valencia d'Alcantara & Albuquerque. Le Comte d'Asfelt s'attribua à juste titre la victoire, dans la sanglante action de St. Estevan de Litera; & Louis XIV. fut si heureux sur mer, que toute la Flotte Angloise de la Mer Baltique avec trois vaisseaux de guerre qui lui servoient de convoi furent amenés dans le port de Dunquerque. Le Chevalier de St. Paul, le meilleur Officier de Mer de France perdit la vie dans le combat. Le Roi le regretta si fort, que quand il apprit la nouvelle de cette action, il dit en soupirant; „ Je souhaiterois que les vaisseaux „ fussent dans les ports d'Angleterre, pourvu que le Chevalier de St. Paul „ fut en vie".

Bataille de Ramillies. 1706.

Les succès des Alliés en Espagne déterminerent le Roi à agir vigoureusement sur le Rhin & en Flandres. Il tâcha de mettre ses Généraux en état d'agir offensivement; Villars de pousser les avantages qu'il avoit eus l'année précédente sur le Prince de Bade, & Villeroi d'arreter la rapidité des conquêtes de Marlborough. Quelques Historiens disent, que

Section XVII. Regne de Louis XIV. depuis 1698 jusqu'à l'an 1710.

pendant que le Maréchal étoit campé à Ramillies, il reçut ordre de la Cour d'attaquer les Alliés, avant l'arrivée des Danois & des Prussiens. Voltaire attribue le malheur de Villeroi, à son trop de confiance en ses propres lumieres. Il eût pu éviter la bataille, & il la donna avec tout le désavantage du terrain & de la disposition. Son ardeur & le feu de son génie, & le desir aveugle de la gloire l'emporterent. Sa gauche étoit derriere un marais impraticable, qui s'étendoit depuis la Mehaigne jusqu'à la petite Gette; mais Villeroi ne profita point de cette circonstance. Tandis que Marlborough dégarnit sa droite pour renforcer la gauche, Villeroi laissa sa droite exposée à l'effort de toutes les forces de l'ennemi. Des Troupes de recrue, étoient au centre, & le Maréchal laissa les bagages entre les lignes. Marlborough, en habile Capitaine, profita de toutes les fautes de Villeroi, qui fut averti inutilement par M. Gassion Lieutenant Général de renforcer sa droite. L'attaque se fit vers le village de Ramillies avec tant de furie, que les François du centre furent bientôt défaits. Mais les Troupes de la Maison du Roi à la droite, firent plier la Cavalerie Hollandoise & Danoise à la gauche, & l'auroit mise entierement en déroute, si Marlborough n'étoit accouru avec vingt Escadrons pour la soutenir. Ce renfort fit plier la Maison du Roi à son tour, elle fut entierement rompue, les troupes qui étoient dans Ramillies furent ou prises ou tuées; la déroute devint bientôt générale, l'Electeur de Baviere & Villeroi se sauverent avec peine. Les bagages embarrassoient la retraite des fuiards; la Cavalerie ennemie les talonnoit, & un grand nombre furent écrasés; huit mille morts resterent sur le champ de bataille, six mille furent faits prisonniers, & la plus belle Armée que Louis XIV. eût mise depuis longtems en campagne, & levée comme par le dernier effort du désespoir fut ruinée & perit avec la gloire de la nation. Tous les Pays-Bas Espagnols tomberent entre les mains des Alliés; toute la France fut confuse & consternée, on ne parloit plus de la guerre qu'à l'oreille; la Cour gardoit un morne silence, & étoit ensevelie dans la plus profonde tristesse; tandis que Louis seul supportoit l'adversité en Héros; il reçut le Maréchal de Villeroi sans lui faire de reproches, mit tout en œuvre pour réparer ses pertes, & paroissoit résolu d'arrêter ce torrent de disgraces par la persévérance, l'activité & le courage (*a*).

Vendôme rappellé d'Italie.

Vendôme fut rappellé d'Italie, & envoyé pour commander en Flandres, pendant que le Duc d'Orléans & le Comte de Marsin resterent pour pousser les conquêtes de Vendôme en Piemont, & porter le dernier coup au Duc de Savoye en lui enlevant sa Capitale. Si la fortune avoit favorisé leurs courageux efforts, ils auroient rétabli l'honneur de la France; mais une espece de fatalité déconcerta toutes leurs mesures.

Siege de Turin.

Aussitôt que le Duc de Savoye eut refusé toutes les propositions d'une paix séparée, on fit de grands préparatifs pour assieger Turin. On donna le commandement du siege au Duc de la Feuillade, fils du Maréchal de ce nom & gendre de Chamillard. Il avoit hérité du courage de son pere, avoit pour lui la faveur publique, attendoit pour recompense de la conquête de

(*a*) Siecle de Louis XIV. T. I. p. 386-388. *Henault* sous l'an 1706.

Turin le bâton de Maréchal de France, & Chamillard avoit tout prodigué pour lui assurer le succès. Voltaire dit, que les fraix des préparatifs suffiroient pour fonder & pour faire fleurir la plus nombreuse Colonie. Le Duc de la Feuillade plein d'ardeur & d'activité, pressoit le siege contre toutes les regles. Vauban proposa de venir le diriger comme un Ingénieur & de servir comme Volontaire; mais la Feuillade le refusa fierement, & lui écrivit qu'il vouloit prendre Turin à la Coehoorn. Quand les lignes de circonvallation & de contrevallation furent finies, la Feuillade envoya un Trompette pour offrir un Passe port & une escorte à la Duchesse de Savoye & à ses enfans; mais le Duc répondit qu'il n'avoit pas dessein de faire sortir sa famille de la ville. Immédiatement après les batteries commencerent à faire un feu furieux, & les boulets rouges pleuvoient en si grande quantité que le Duc fut contraint d'envoyer sa famille à Quierasque, & delà elle fut conduite, à travers mille dangers sur les terres de la République de Genes. Peu après le Duc sortit de la ville avec quelques Troupes de Cavalerie pour inquieter les assiegeans; la Feuillade court après lui, & ce Prince, qui connoissoit mieux le terrain échape à ses poursuites. Le siege continuoit avec vigueur, mais sans qu'il y eut apparence de prendre Turin. On consomma inutilement une prodigieuse quantité de munitions; & tous les Officiers subalternes attribuerent le peu de succès, non aux fausses mesures de la Feuillade, mais à sa passion pour la Duchesse de Bourgogne, à laquelle, disoient-ils, il avoit juré de respecter la Capitale de son pere. Cette erreur populaire s'accredita tellement pendant un grand nombre d'années, que Voltaire est le premier qui l'ait réfutée. Quatorze mille François périrent devant Turin; mais comme la garnison étoit aussi diminuée, que les munitions commençoient à lui manquer, & qu'il n'y avoit gueres d'espérance de secours, que celle qui étoit fondée sur l'habileté du Prince Eugene, on ne doutoit pas que la Place ne tombât au pouvoir de la Feuillade. Vendôme, avant son depart avoit muni tous les passages, par lesquels le Prince pouvoit approcher de cette Capitale, & avoit fait border l'Adige d'une longue chaine de retranchemens. Eugene surmonta tous les obstacles par son génie & par sa persévérance, passa quatre grandes rivieres malgré les batteries des François. Jamais il n'y eut de plus belle marche, ni d'opération où l'on vit briller davantage un genie supérieur, le courage le plus ardent, & la patience la plus invincible. Le Prince joignit le Duc de Savoye auprès d'Asti, & consterna l'ennemi presque comme s'il avoit été battu. Le Duc d'Orléans vint joindre le Duc de la Feuillade au camp devant Turin; on assembla un Conseil de guerre, où l'on agita si l'on sortiroit des lignes pour attaquer l'ennemi, ou si on l'attendroit dans les retranchemens. Le Duc d'Orleans, & les Lieutenans Généraux la Feuillade, Albergoti & Saint Fremont furent pour le premier parti; mais le Marechal de Marsin fut d'avis de rester dans les lignes, & tira de sa poche un ordre du Roi, par lequel on devoit déférer à son avis en cas d'action. La Staure étoit à la droite, la Doire à la gauche, & le Couvent de Notre Dame de la Marie au centre de l'Armée Françoise.

Les François sont dé-

Le Prince d'Eugene marcha aux retranchemens, & s'avança sur huit colonnes, ce qui embarrassa fort les Généraux François, qui pensoient qu'il

SECTION XVII. *Regne de* Louis XIV. *depuis* 1698 *jusqu'à l'an* 1710.

attaqueroit divers quartiers à la fois. Le Duc d'Orléans fut d'un sentiment, Marsin & la Feuillade d'un autre; ils disputerent sans rien conclure. Albergoti refusa le renfort qu'on lui demanda pour soutenir l'impétuosité du premier choc de l'ennemi; il avoit cependant vingt mille hommes & n'avoit en tête que des Milices, qui n'osoient l'attaquer; il donna des raisons spécieuses de son refus. Le Prince Eugene se forma à peu de distance des retranchemens, au milieu du feu terrible de quarante pieces de canon. Le premier choc fut furieux, mais Eugene fut repoussé; il se mit alors à la tête des bataillons de la gauche, & força les retranchemens à la premiere charge. Le Duc de Savoye ne fut pas moins heureux à la droite & au centre. Les François furent rompus & toute leur Armée fut défaite dans l'espace de deux heures. Le Duc d'Orléans, après avoir donné les plus grandes preuves de valeur fut blessé; Marsin blessé à la cuisse fut fait prisonnier; cinq mille hommes resterent sur la place, sept mille furent faits prisonniers; les lignes, les tranchées sont abandonnées, l'armée est dispersée, & l'ennemi entre triomphant dans une ville qui peu d'heures auparavant étoit réduite à la derniere extrémité. Le butin fut immense; une grande quantité de munitions, tout le canon, dix mille chevaux, & les mulets du Commissaire-Général, si richement chargés, qu'on les estima trois millions de livres, tomberent entre les mains des vainqueurs. Marsin mourut quelques heures après avoir perdu la liberté. Methuen, Ambassadeur d'Angleterre l'alla voir, & Voltaire assure, que le Maréchal lui dit, que ç'avoit été contre son avis que les François avoient attendu l'ennemi dans leurs lignes; ce qui semble démentir ce que nous avons dit; mais la contradiction disparoit, quand on sait que le Maréchal avoit des ordres de la Cour, auxquels il étoit forcé d'obéir, contre son propre sentiment.

faits devant cette ville.

Les François sont chassés d'Italie.

Louis XIV. avoit jusques ici soutenu ses disgraces avec une constance étonnante, mais on appréhenda qu'il ne succombât sous ce dernier coup. Il arrivoit dans la conjoncture la plus critique, & étoit trop décisif pour n'être pas fatal à ses affaires. Me de Maintenon se borna à lui dire, que le Duc d'Orléans avoit levé le siege de Turin à l'approche du Prince Eugene. Ce qui adoucissoit encore cette nouvelle, c'étoit celle que le Comte Medavi-Grancey avoit remporté une victoire sur le Prince de Hesse dans le Mantouan, qui bien que complette fut inutile. L'importante bataille de Turin en fit perdre tout le fruit; les François & les Espagnols furent chassés du Mantouan, du Milanés, du Piemont & enfin du Royaume de Naples. Louis étoit donc humilié à un point capable d'exciter la pitié de ses plus implacables ennemis. Ses nombreuses armées étoient ruinées par le fer, ses conquêtes des deux côtés du Danube perdues, ses Troupes chassées de Flandres & d'Italie, & Philippe son petit fils contraint d'abandonner sa Capitale à un Rival, qui auroit pu subjuguer aisément toute l'Espagne, s'il avoit su profiter de sa bonne fortune. Louis XIV. se servit de l'Electeur de Baviere pour écrire en son nom des Lettres au Duc de Marlborough & aux Députés des Etats Généraux, pour demander un Congrès il pria le Pape de se porter pour Médiateur entre lui & l'Empereur, & il évacua l'Italie entierement, pour sauver les debris de l'Armée du Duc d'Or-

d'Orléans, & la petite Armée victorieuse du Comte de Medavi. Un trait de plume mit l'Empereur en possession de conquêtes qui avoient fait couler des rivieres de sang. On assura même que pour avoir la paix, le Roi proposa de céder les Etats d'Italie à l'Archiduc Charles, d'assurer aux Etats Généraux une barriere dans les Pays-Bas, d'indemniser le Duc de Savoye; & d'autres conditions, qu'il auroit été de la prudence d'accepter. Mais l'Angleterre & la Hollande les rejetterent, enivrées de leurs succès, & gouvernées par le Duc de Marlborough & par le Pensionnaire Heinsius, dont l'intérêt particulier demandoit la continuation d'une guerre, par laquelle ils satisfaisoient également leur vanité & leur ambition. Louis sentoit qu'il tireroit quelque avantage de propositions aussi modérées, & qu'en s'accommodant avec l'Empereur pour l'Italie, il fomenteroit la jalousie & la division entre les Alliés. Véritablement les projets des Toris pour contrecarrer le Duc de Marlbourough, donnoient quelque lueur d'espérance, que la Grande Bretagne se lasseroit d'une guerre qui lui avoit couté des sommes immenses, sans qu'elle en eût tiré le moindre avantage ni pour ses revenus, ni pour son commerce, ni pour l'extension de ses domaines.

Section XVII. Regne de Louis XIV. depuis 1698 jusqu'à l'an 1710.

Projet pour trouver de l'argent en France.

Quoique les Alliés parussent avoir acquis de nouvelles forces par leurs victoires, que Louis se trouvât pressé de tous côtés par mer & par terre, que ses sujets fussent accablés de taxes & épuisés, que les frontieres du côté de l'Allemagne fussent exposées, l'Alsace ouverte aux ennemis, la France conservoit encore ses forces naturelles; elle n'avoit perdu que ses conquêtes; les domaines héréditaires de la Couronne étoient encore en leur entier. Le Roi, se reposant sur l'équité des conditions qu'il avoit proposées, & sur la justice de sa cause, se détermina donc à faire de nouveaux efforts pour amener les Alliés à la raison. Pour remedier au manque d'argent & soutenir le crédit de l'Etat, on introduisit des billets de la Caisse des emprunts; mais malgré toutes les précautions qu'on prit, & toutes les suretés que Louis donna, il ne put jamais leur donner cours, qu'à un disconte de cinquante pour cent.

Evénemens de la guerre.

Il eut neanmoins la satisfaction de voir le Maréchal de Villars victorieux en Allemagne; il força les lignes de Stolhoffen, dissipa toutes les troupes ennemies, étendit les contributions à cinquante lieues à la ronde & pénétra jusqu'au Danube. Toulon, assiegé par le Prince Eugene, & bloqué par une Flotte Angloise, fut délivrée. Les affaires des Alliés en Espagne furent tout à-fait dérangées par la bataille d'Almanza où ils furent battus. Animé par ces succès Louis XIV. forma le grand projet de faire une invasion en Angleterre, & de mettre le fils de Jaques II. sur le trône. Cette invasion devoit au moins faire une puissante diversion, & si elle réussissoit changer entierement la face des affaires. On emploia des émissaires pour former un parti en Angleterre & en Ecosse. Huit vaisseaux de guerre & soixante-dix batimens de transport furent préparés à Dunquerque; on y embarqua six mille hommes, sous les ordres du Comte de Gacé, depuis Maréchal de Matignon. Le Chevalier de Forbin Janson, un des plus grands hommes de mer de France, avoit le commandement de la Flotte; on se flatoit extrémement d'un heureux succès, parcequ'il n'y

SECTION XVII. *Regne de* Louis XIV. *depuis* 1698 *jusqu'à l'an* 1710.

avoit en Ecoſſe que trois mille hommes de troupes réglées. Cet Armement mit à la voile le 17 de Mars, prit ſon cours vers le golphe d'Edimbourg & jetta la conſternation dans le Grande Bretagne; mais les vents contraires, & la vigilance du Chevalier George Byng, Amiral Anglois, firent manquer l'entrepriſe, & obligerent M. Forbin de remettre à la voile & de regagner Dunquerque (*a*).

1708. *Campagne de Flandres.*

Cette entrepriſe échouée ne découragea pas Louis; il réſolut de profiter des avantages qu'il avoit eus l'année précédente ſur le continent. Le Roi crut que la préſence du Duc de Bourgogne, héritier préſomptif de la Couronne, encourageroit les troupes, ranimeroit l'émulation, & rétabliroit les affaires en Flandres. On fit des efforts incroyables pour mettre ſur pié une Armée digne de ce Prince, qui avoit ſous lui le Duc de Vendôme. L'Electeur de Baviere avec M. de Berwick furent deſtinés à commander ſur le Rhin, & le Maréchal de Villeroi eut la commiſſion de conduire des Troupes en Dauphiné. L'Armée Françoiſe en Flandres étoit de cent mille hommes, & les Alliés n'en avoient que quatrevingt mille. Nonobſtant cette ſupériorité, on jugea à propos de profiter des circonſtances, & d'emploier la ruſe plus que la force pour recouvrer les Pays-Bas Eſpagnols. Il étoit connu que les habitans des grandes villes, naturellement inquiets, mutins & inconſtans étoient mécontens des garniſons Hollandoiſes. Le Comte de Bergeyk, qui avoit beaucoup de crédit dans le Pays étoit dévoué à la Maiſon de Bourbon, & l'Electeur de Baviere s'étoit fait fort aimer du peuple des villes conſiderables. Le Brigadier de la Faille ſurprit Gand, tandis que le Comte de la Mothe s'empara de Bruges ſans oppoſition. Mais toutes les meſures du Cabinet furent bientôt rompues par les opérations en campagne & par l'activité & le génie de Marlbouroug, & d'Eugene comme auſſi par la diviſion qui regnoit dans le Conſeil de guerre des François.

Bataille d'Oudenarde.

Les Généraux des Alliés, aiant pris la réſolution d'attaquer le Duc de Bourgogne vers Oudenarde, ſe diſpoſerent à paſſer l'Eſcaut. Le Duc de Vendôme propoſa de tomber ſur eux, pendant qu'il n'y avoit qu'une partie de leur Armée de paſſée, mais le Duc de Bourgogne s'y oppoſa; ce Prince ſembloit étonné & embarraſſé dans cette conjoncture critique, d'où dépendoit ſa réputation & la ſureté de la France. Lorſqu'il fut trop tard, il entra dans les ſentimens du Duc de Vendôme, & ſe déclara pour le combat, lorſque les Alliés avoient déja paſſé l'Eſcaut. Vendôme repréſenta alors que l'occaſion étoit perdue, & conſentit avec répugnance à combattre. Grimaldi eut ordre de commencer la charge avec la Maiſon du Roi, mais aiant trouvé un ruiſſeau & un marais, il refuſa d'avancer, & ſe retira ſur la droite. Les ennemis fondirent avec une incroyable impétuoſité ſur le village de Heynem, où il y avoit onze bataillons & s'en emparerent. Le corps de l'Armée ſoutint le choc de toute l'Infanterie alliée avec beaucoup de courage, & le combat continua une heure, ſans que la victoire ſe déclarât, alors le Prince d'Orange à la tête de l'Infanterie Hollandoiſe fit un mouvement, par lequel il attaqua les François en flanc. Le Comte

(*a*) Mem. du Comte de Forbin T. II. p. 300-313. *Cit. du Trad.*

de Tilli & le Général d'Auverquerck avoient aussi eu de l'avantage sur l'aile droite, le desordre se mit parmi les François, & tous les efforts du Duc de Vendôme ne purent retarder le cours de la bonne fortune de Marlborough. Il mit pied à terre, courut dans les rangs, appella les Officiers par leur nom, les conjura de soutenir l'honneur de la France, & anima ses gens de la voix & de l'exemple. Jamais ses grands talens militaires ne brillerent avec plus d'éclat que dans cette occasion, mais ce fut sans succès. Ses troupes furent poussées avec tant de furie, que l'on ne vit plus que confusion. Plusieurs Régimens furent taillés en pieces entre les hayes, d'autres jetterent leurs armes. La nuit qui survint sauva la plus grande partie de l'Armée, & donna moyen au Duc de Vendôme de se retirer vers Gand. Voiant les troupes plier, il prévit une défaite, & avoit formé une arriere garde de vingt bataillons pour assurer la retraite. Cette précaution sauva les François; car les Alliés envoyerent à la pointe du jour des détachemens de Cavalerie à leur poursuite, mais ils trouverent les hayes & les fossés qui bordoient la route, si bien défendus par des Grenadiers, qu'il leur fut impossible de se former en ordre. Louis XIV. perdit dans cette action trois mille hommes & sept mille prisonniers, & fut redevable à la conduite de Vendôme du salut du reste; mais comme l'action fut malheureuse, le public qui juge par l'événement, blâma le Duc, dont la conduite avoit été jusques-là irrépréhensible. Le Roi lui rendit justice, sachant que ce n'étoit pas à Vendôme qu'il falloit s'en prendre, & qu'il avoit fait tout ce que le courage, guidé par la prudence peut faire.

Section XVII. Regne de Louis XIV. depuis 1698 jusqu'à l'an 1710.

Siege de Lille, & prise de cette ville.

Les Alliés profitant de leur avantage, assiegerent Lille, la plus forte place des Pays-Bas, bien pourvue de vivres & de munitions, où il y avoit vingt-un bataillons des meilleurs troupes de France, & le Maréchal de Boufflers pour Gouverneur. Ce siege parut à toute l'Europe une action téméraire, mais l'événement justifia les Généraux des Alliés. Le Duc de Vendôme leur coupa la communication avec les magazins d'Anvers, mais ils tirerent leurs convois d'Ostende. Ils surmonterent tous les obstacles & poursuivirent leur entreprise avec tant de fermeté & de persévérance, que le Maréchal de Boufflers fut obligé de capituler, après avoir soutenu un siege de deux mois dans la ville & de près de quatre pour la citadelle. Les Alliés firent quantité de belles actions pendant ce siege, mais la plus extraordinaire fut la défaite de quinze mille François envoyés pour attaquer un convoi qui venoit d'Ostende. Le Général Webb avec six mille hommes d'Infanterie Angloise couvroit la marche du convoi. Il posta si bien ses troupes, & elles combattirent avec tant de résolution, que les François se retirerent en desordre, après avoir perdu plus de trois mille hommes. La prise de Lille étonna toute l'Europe; car on croioit généralement que le Duc de Bourgogne avoit tellement enfermé l'Armée des Alliés, qu'il devoit les réduire à la derniere nécessité avant qu'ils pussent se rendre maîtres de la ville; il s'en étoit même publiquement vanté; aiant manqué son coup, il en rejetta la faute sur le Duc de Vendôme. Un des Courtisans de ce Prince dit un jour à M. de Vendôme. *Voilà ce que c'est que de n'aller jamais à la messe.* „ Croyez-vous, lui répondit le Duc de Vendôme, que

Section XVII. *Regne de* Louis XIV. *depuis* 1698 *jusqu'à l'an* 1710.

,, Marlborough y aille plus souvent que moi?" La prise de Lille fut suivie de celle de Gand, de Bruges, de Plassendaal, de Leffingen & d'autres postes. L'Empereur se persuadoit que le chemin de Paris étoit presque ouvert, & un Parti Hollandois avoit eu la hardiesse de pénétrer de Courtrai jusqu'à Versailles, & avoit sous les fenêtres du Château enlevé le premier Ecuyer du Roi, croiant se saisir de la personne du Dauphin, pere du Duc de Bourgogne (*a*).

Les François sont malheureux en Savoye.

Le Roi ne fut gueres plus heureux du côté du Dauphiné. Le Maréchal de Villars, malgré toute sa vigilance & son activité, ne put empêcher le Duc de Savoye de se rendre maître des Forts de la Perouse, de Fenestrelles & de la Vallée de Saint-Martin. Le Général François avoit forcé les deux villes de Sezane, à la vue du Duc. Ce Prince ne laissa pas avant la fin de la campagne de se faire une forte barriere, de s'ouvrir l'entrée en France, & de faire une puissante diversion en faveur de l'Archiduc, en obligeant Louis XIV. de renforcer Villars, en affoiblissant l'armée de Catalogne.

Les Anglois s'emparent de la Sardaigne & de l'isle de Minorque.

En Espagne, la fortune sembla se déclarer entierement en faveur du Roi, après la bataille d'Almanza. Mahoni avoit pris Alcoi dès le mois de Janvier; le Duc d'Orléans prit Tortose au mois de Juillet, & le Chevalier d'Asfeld se rendit maître de Denia dans le Royaume de Valence, au mois de Novembre, & d'Alicante en Décembre. Ces succès furent néanmoins plus que contrebalancés par les pertes que les deux Couronnes firent dans la Méditerranée. La Flotte Angloise, commandée par le Chevalier Leake s'empara de la Sardaigne & de Minorque; cette derriere a resté aux Anglois jusqu'à la derniere guerre, que le Duc de Richelieu l'a prise.

Louis XIV. *demande la paix.* 1709.

Bien que par la perte de la bataille d'Oudenarde les affaires de Louis XIV eussent beaucoup souffert, qu'il fût exposé du côté du Dauphiné aux insultes de ses ennemis, qu'il eut perdu la Sardaigne & Minorque, & qu'il ne pût contrebalancer ces disgraces que par quelques legers avantages remportés en Espagne, il soutint ces revers avec constance & magnanimité. Mais si son courage sembloit à toute épreuve, il étoit vivement touché de la cruelle misere qui accabloit ses sujets, desorte qu'il tenta toutes les voies possibles pour entamer une négociation. La Hollande seule pouvoit procurer une paix générale, & l'on avoit tenté tous les expédiens possibles pour engager le Pensionnaire Heinsius à entendre à des propositions, ou au moins à permettre qu'un Envoyé de France résidât en Hollande, mais on y avoit travaillé inutilement depuis l'année 1706. On offrit aux Etats les conditions les plus avantageuses; on leur laissoit la liberté de régler eux-mêmes leur barriere; de faire tel Traité de commerce qu'ils voudroient, de mettre telles limitations qu'ils jugeroient nécessaires pour prévenir les entreprises de la France; on leur offrit même de laisser une grande partie des Pays-Bas Espagnols entre leurs mains, comme un gage de la sincérité des intentions du Roi, & du dessein où il étoit de remplir ses engagemens. La République enivrée de ses prospérités, & fiere de ce qu'on la

(*a*) Siecle de Louis XIV. T. I. p. 413.

regardoit comme l'arbitre de l'Europe, ne voulut entendre à aucune proposition & porta ses prétentions au plus haut point (*). Louis XIV. ne perdit pourtant pas courage. Il sentoit la nécessité d'avoir la paix à tout prix, & étoit convaincu qu'une République dont le commerce & la navigation sont les soutiens, ne seroit pas longtems sourde à des propositions avantageuses pour son commerce. Louis ne se trompa point. Les Etats reçurent d'abord des Agens subalternes, & cette année ils ne se refuserent point aux pressantes sollicitations du Roi, pour que M. Rouillé pût venir conférer avec MM. Heinsius & van der Dussen, les deux Oracles des Provinces-Unies & Favoris du feu Roi Guillaume, qui les avoit placés dans les postes qu'ils occupoient. M. Rouillé se conduisit avec toute l'adresse possible, mais malgré toutes les intentions pacifiques, les opérations de la guerre continuerent. Il se trouva tant de difficultés dans les négociations, que la campagne s'ouvrit, & l'incertitude des événemens rendit à peu près inutile tout ce que l'on avoit fait jusques alors. Il y a de l'apparence que les conferences du Duc de Marlborough & du Prince Eugene avec Heinsius & van der Dussen à la Haye, reculerent fort les projets du Roi pour la paix. Non contens de la démolition de Dunquerque, que le Roi abandonnât le Prétendant & reconnut les droits de la Reine Anne, qu'il cedât la Monarchie d'Espagne, qu'il accordât une Barriere suffisante aux Hollandois, & les plus grands avantages pour le commerce à l'Angleterre & à la Hollande ils demanderent que Louis XIV. restituât l'Alsace à l'Empire, qu'il rendit Strasbourg, la ville & la Châtellenie de Lille, qu'il démolit Dunquerque, le nouveau Brissac, le Fort Louis & Hunningue, en un mot qu'il fit des cessions, qu'ils auroient rougi de demander, & que le Roi n'auroit pas daigné écouter, s'il n'eût été réduit à la derniere détresse. Le Marquis de Torci se rendit à la Haye; il prit le ton de la douceur, sollicita, supplia, & fit des concessions au nom de son Maître; il attaqua le Duc de Marlboroug du côté de l'intérêt, toutes ses offres furent rejettées. En un mot on peut difficilement faire réflexion sur les malheureuses circonstances où se trouvoit Louis, qui avoit nagueres donné la loi à l'Europe, sans être touché de pitié pour un Monarque accoutumé depuis longtems à la victoire.

Courage de la Nation Françoise.

Ce Prince eut néanmoins le courage de rejetter ces insolens préliminaires, & ces sujets approuverent sa généreuse résolution. Il rendit publiques ses propositions & les demandes des ennemis. Toute la France prit feu à la vue d'un procedé si indigne; on se recria sur l'injustice & sur l'arrogance des Alliés, & on résolut de se sacrifier pour la gloire du Roi. La famine qui désoloit le Royaume fut une ressource pour la

(*) Nos Historiens semblent taxer les Hollandois seuls, tandis qu'ils conviennent eux-mêmes dans la suite, que Marlborough & Eugene contribuerent beaucoup à empêcher la République de se prêter aux propositions de Louis XIV. On peut voir dans Burnet, que ce furent principalement ces deux Généraux, qui déterminerent la République à ne point profiter des conditions avantageuses que le Roi lui offroit, & à insister sur des demandes exorbitantes. Voy. *Mem. de la Grande Bretagne.* T. VI. p. m. 80 & suiv. Rem. du Trad.

Section XVII. *Regne de* Louis XIV. *depuis* 1698 *jusqu'à l'an* 1710.

guerre. Ceux qui étoient peu ſenſibles à l'honneur de leur Souverain, ſe firent ſoldats pour avoir du pain. Grand nombre d'autres furent animés par de plus nobles motifs; réduits à la miſere, & à moitié morts de faim, ils réſolurent de verſer la derniere goutte de leur ſang pour ſoutenir leur Roi. De pareils ſentimens mirent la France en état de faire des efforts qui étonnerent ceux qui la croioient expirante. On aſſembla une nombreuſe Armée en Flandres, ſous les ordres du Maréchal de Villars & bien que celle des Alliés fût ſupérieure, on ne laiſſoit pas de s'attendre que M. de Villars agiroit offenſivement. Mais ce Général ſavoit trop bien les avantages que de vieux ſoldats, fiers de la victoire ont ſur des recrues mal diſciplinées, en qui le deſir de la vengeance ne ſerviroit qu'à augmenter le deſordre & la confuſion.

Continuation de la guerre & bataille de Malplaquet.

Auſſitôt que Louis XIV. eut rejetté les préliminaires, les Etats ordonnerent à Rouillé de partir dans vingt-quatre heures, & le Roi donna ordre à Villars de commencer la campagne avec toute la diligence & toute la vigueur poſſible. Mais tant s'enfaut, qu'il fût en état d'agir offenſivement, qu'il jugea à-propos de ſe retrancher dans la plaine de Lens. Le ſort de la France & de l'Eſpagne dépendoit de l'iſſue de cette campagne. Une défaite devoit être ſuivie des plus fatales conſéquences; c'étoit ce qui avoit empéché M. de Villars de tenter le ſecours de Tournai, afin que ſes nouvelles recrues euſſent le tems de s'accoutumer à voir l'ennemi. Après la priſe de Tournai, les Alliés jetterent les yeux ſur Mons, & paſſerent l'Eſcaut pour aller inveſtir cette Place. Le Maréchal de Villars s'avança pour les en empêcher, & ſe poſta avantageuſement derriere les bois de la Merte & de Tanieres, près de Malplaquet; il munit ſon camp, déja bien fort, d'un triple retranchement. Voltaire prétend que ſon Armée n'étoit que de quatrevingt mille combatans; des Hiſtoriens Anglois groſſiſſent ce nombre juſqu'à cent-vingt mille, & peut-être approchent-ils plus de la vérité, puiſqu'il avoit été joint par le Maréchal de Boufflers; ce Général, quoique ſon ancien, étouffant tout ſentiment de jalouſie par amour pour ſa patrie, avoit demandé à ſervir ſous lui. Villars prit toutes les précautions poſſibles, & on n'a pas laiſſé de blâmer ſa diſpoſition. Il avoit tellement couvert ſon camp de lignes, de retranchemens, de hayes, de batteries, d'abatis d'arbres, qu'il paroiſſoit inacceſſible. Quelques Hiſtoriens on dit, *qu'il devoit paſſer une large trouée, au lieu de la laiſſer devant lui*; mais c'eſt ce dont un militaire ſur le champ de bataille eſt mieux en état de juger, que ceux qui ſont tranquilles dans leur cabinet. Dans cette ſituation l'ennemi l'attaqua avec furie, & les ſoldats François étoient ſi preſſés de combattre, qu'aiant reçu du pain, dont ils avoient manqué un jour entier, ils en jetterent une partie pour courir plus légerement au combat. Les Hollandois qui étoient à la gauche furent repouſſés trois fois, avec un prodigieux carnage, & le Prince d'Orange les ramen autant de fois avec une réſolution & une intrepidité incroyable. A la droite les Anglois furent plus heureux; après un combat opiniâtre les François furent chaſſés de leurs retranchemens dans les bois de Sart & de Tanieres. Le Maréchal de Villars, en ramenant des troupes de la gauche au centre fut bleſſé, & par là l'honneur de la victoire demeura à l'ennemi

avec peu ou point d'avantage. Les François s'étoient battus avec un courage opiniâtre qui tenoit du désespoir, & firent leur retraite du côté de Valenciennes sous la conduite du Maréchal de Boufflers en si bon ordre, qu'ils ne furent point poursuivis. Les Alliés eurent vingt mille hommes tués ou blessés, & la perte des François ne monta gueres qu'à huit mille. En un mot les Alliés remporterent une victoire si sanglante & qui leur couta si cher, qu'une autre pareille leur auroit été fatale. Quand l'Armée Françoise se retira à Valenciennes, celle des Alliés assiegea Mons, qui s'étant rendu au mois d'Octobre, les Armées entrerent en quartiers d'hiver (*a*).

Section XVII. Regne de Louis XIV. depuis 1698 jusqu'à l'an 1710.

Ce qui se passa sur le Rhin en Italie & en Espagne.

Les armes de Louis XIV. furent plus heureuses sur le Rhin. Le Général Merci ayant dessein d'entrer dans la Franche-Comté, le Comte du Bourg le prévint, l'attaqua, le battit & l'obligea de repasser le Rhin avec perte de deux mille hommes. En Italie, le Duc de Berwick fit échouer tous les desseins du Général de l'Empereur; les Camisards furent entierement defaits dans les Cevennes, & la face des affaires étoit en général assez favorable en Espagne, le Marquis de Bai défit les Anglois & les Portugais dans la plaine de Gudina, & le Chevalier d'Asfeld prit après un long siege le Château d'Alicante.

Conférences de Geertrudemberg. 1710.

Quoiqu'à tout prendre la campagne eût été plus heureuse, que Louis n'avoit sujet de l'espérer; la paix devenoit de jour en jour plus nécessaire. Les finances étoient si totalement épuisées & le Royaume si miserable, que le Roi résolut de passer par dessus tout & de sacrifier même les intérêts de son petit-fils pour procurer les douceurs de la paix à ses peuples. Il demanda des passeports pour envoyer ses Ministres en Hollande. On les accorda, & le Maréchal d'Uxelles & l'Abbé de Polignac, un des plus beaux esprits de son siecle, furent envoyés pour porter les supplications de Louis XIV. à Geertrudemberg, qu'on avoit choisie pour tenir les Conférences. Le Marquis de Torci tenta de nouveau de corrompre Marlborough, & lui offrit jusqu'à quatre millions de livres pour qu'il s'employât à faire accepter des conditions, que le Roi auroit rejettées quatre ans auparavant avec mépris. Louis offroit d'abandonner son petit-fils; & même de payer aux Alliés un subside pour aider à chasser Philippe d'Espagne, s'il refusoit d'évacuer la Monarchie dans l'espace de deux mois à l'Archiduc Charles. Les Plénipotentiaires de France furent exposés à toutes sortes d'affronts à Geertrudemberg; il paroissoit tous les jours des libelles outrageans, ils étoient mal logés & les députés des Etats leur parloient du ton, qu'on devoit attendre de Bourgeois insolens, admis à l'honneur de traiter d'egal à égal avec les Ambassadeurs d'un grand Roi (*). Les Alliés vouloient ab-

(*a*) Siecle de Louis XIV. l. c. p. 422-423. Abregé Chronol. T. XIII. p. 415, 416.

(*) Nouveau trait de la partialité révoltante des Auteurs Anglois contre les Hollandois. Ceux-ci ne fesoient rien que de concert avec leurs Alliés; „ Les Députés dit „ M. de Voltaire, venoient entendre leurs offres (des Ministres de France) & les rap- „ portoient à la Haye au Prince Eugene, au Duc de Marlboroug, au Comte de Zin- „ zendorf Ambassadeur de l'Empereur, & ces offres étoient toujours reçues avec mé- „ pris". Pour juger sainement de toute cette négociation, on fera bien de consulter

Section XVII. Regne de Louis XIV. depuis 1698 jusqu'à l'an 1710.

solument que le Roi déclarât la guerre à son petit-fils. Le Roi, après avoir tenté plusieurs autres expédiens, rompit les conférences, rappella ses Ambassadeurs, & résolut de courir encore les risques d'une campagne. Il se flatoit que quelque heureux incident à la guerre, & la révolution qui se préparoit dans le Ministere Anglois, lui procureroient des conditions plus raisonnables, ou au moins qui le deshonoreroient moins, qu'une action aussi dénaturée que celle de faire la guerre à son petit-fils. On prit des mesures pour la campagne, & toute la France épousa avec feu les généreux sentimens du Roi. Le peuple, sans jamais murmurer contre l'ambition, qui avoit réduit la nation dans le plus déplorable état, imputoit tous ses malheurs à l'insolence & à l'orgueil des Alliés. On n'entendoit ni plainte ni murmure contre le Souverain au milieu de la plus extrême misere. Au contraire tous ses sujets accoururent sous ses enseignes, & combattirent avec beaucoup de courage, d'affection & de persévérance. Ils donnerent le dixieme denier de tout ce qu'ils avoient pour les fraix de la guerre. Tant de fidelité & de zele n'auroit pu néanmoins sauver le Royaume, si une Compagnie de Marchands, n'avoit envoyé plusieurs fois avec la permission du Roi Catholique, des vaisseaux à la Mer du Sud, d'où ils apporterent d'immenses richesses (*a*).

Campagne de Flandres, sur le Rhin & en Italie.

Le Maréchal de Villars assembla une belle Armée. Son premier dessein étoit de couvrir Douai, & ensuite, voiant que les Alliés l'assiegeoient déja, de risquer une bataille pour sécourir la Place; mais leur position ne lui permit pas de suivre ce projet. Douai se rendit, & cette prise fut suivie de celles de quelques autres villes; après quoi les Armées entrerent en quartiers d'hiver. De part & d'autre on demeura dans l'inaction sur le Rhin & en Italie, le Duc de Berwick aiant élévé des retranchemens, qui empécherent le Comte de Thaun de pénétrer en Dauphiné, comme il en avoit le dessein.

Ce qui se passa en Espagne; succès du Duc de Vendôme.

L'Espagne seule fut féconde en événemens. Le commencement de l'année avoit été fort malheureux pour Philippe V. Il avoit perdu la bataille de Saragosse, & été forcé de se retirer avec les débris de son Armée d'abord à Madrid & de là à Valladolid. Mais l'arrivée du Duc de Vendôme retablit bientôt les affaires & changea la fortune de la guerre. Toute l'Espagne demanda ce Général, & Philippe qui avoit une haute idée de sa capacité, le croioit seul en état d'arrêter les rapides progrès de Staremberg. Vendôme avoit acquis beaucoup de réputation en Italie, & la malheureuse campagne de Lille n'en avoit en aucune façon obscurci l'éclat aux yeux des Espagnols. Sa popularité, sa libéralité qui alloit jusqu'à la profusion, sa fran-

(*a*) *Henault* p. 863.

Lamberti T. VI. Je me contenterai de démentir le dernier trait par le témoignage même des Ambassadeurs François, dans une Lettre du 10 de Mai 1710 à M. Petkum Résident de Holstein. „ Puisque ces Messieurs ont jugé à-propos de rompre la Négociation, „ nous allons nous disposer à partir, & nous vous prions de remercier MM. Buys & „ van der Dussen de leurs honnêtetés. Nous en conserverons toujours le souvenir „ avec reconnoissance. Ayez la bonté de leur en faire aussi beaucoup de notre part". Voilà qui est clair & net. Rem. du Trad.

franchise, son amour pour les soldats, lui gagnoient les cœurs. Dèsqu'il mit les pieds en Espagne, son nom seul attira une foule de Volontaires, & sa popularité valut autant à Philippe qu'une Armée. Un esprit d'enthousiasme saisit la nation; les Communautés des villes, des villages, des Religieux, donnerent de l'argent à ce Général chéri, & il fit bientôt voir qu'il méritoit leur confiance & leur affection. En moins de trois mois depuis la bataille de Saragosse, Philippe se vit en état de marcher contre son Rival, qui auroit pu s'affermir sur le trône, s'il avoit été duement soutenu, par les Alliés. Le Duc de Vendôme, sans laisser rallentir l'ardeur de ses troupes, marche droit à Madrid, & y ramene Philippe, oblige l'ennemi de se retirer vers le Portugal, le suit, passe le Tage, & fait prisonnier dans Brihuega le Général Stanhope avec cinq mille Anglois (*). Le lendemain, il livra bataille au Comte de Staremberg à Villaviciosa; Philippe V. commandoit l'aile droite, & Vendôme la gauche. Le combat fut long & opiniâtre, & la victoire fut disputée; à en juger par les suites elle se déclara pour Philippe. Il est certain que l'aile gauche de Staremberg fut entierement défaite, & toute l'Infanterie taillée en pieces. Les Auteurs Anglois disent, que la droite des Alliés combattit avec un courage intrépide, & tint ferme jusqu'à la nuit qui sépara les combattans. Les Historiens François & Espagnols rapportent unanimement, que Staremberg fut battu, & perdit son artillerie, son bagage & bien trois mille hommes. Il est certain que Vendôme le suivit, prit chemin fesant Balaguer, & l'obligea de se retirer sous le canon de Barcelone. Gironne se rendit au Duc de Noailles. C'est ainsi qu'après avoir été fugitif, Philippe se vit maître de toute l'Espagne, à l'exception de la Catalogne, dans moins d'une campagne, dont le commencement avoit été fort malheureux (*a*).

Section XVIII. Histoire de ce qui s'est passé en l'année 1711.

SECTION XVIII.

Changement dans le Ministere Anglois, qui est un acheminement à la Paix; avec l'Histoire de ce qui se passa en Flandres, *en* Allemagne, *en* Espagne *& en* Italie, *& de l'expédition contre* Rio-Janeiro.

QUELQUES avantageux que fussent à Philippe ces exploits si glorieux du Duc de Vendôme, ils furent moins utiles à la France que les intrigues à la Cour de Londres. Tandis que la révolution éclatante en Espagne étonnoit toute l'Europe, une autre plus sourde & non moins décisive dans la grande Bretagne jettoit les fondemens d'une paix, telle que Louis

Changement au Ministere Anglois. 1711.

(*a*) Siecle de Louis XIV. T. I. p. 435, 436. *Henault* p. 864.

(*) Les Historiens Anglois disent que Stanhope n'avoit que deux mille hommes, parmi lesquels il y avoit trois Lieutenans Généraux, un Major Général un Brigadier & plusieurs Colonels.

Section XVIII. *Histoire de ce qui s'est passé en l'année 1711.*

XIV. n'avoit pas lieu d'espérer. Envain l'industrie des hommes & la vaine politique des Rois entreprendroient-elles de produire de pareils effets; dans la conjoncture des affaires, ils étoient véritablement si extraordinaires, que quiconque auroit prétendu les prédire quelques mois auparavant auroit passé pour un visionnaire. Les succès inespérés de Philippe étonnerent les Alliés, & leur firent sentir, que l'entreprise de détrôner ce Prince étoit plus difficile & de plus longue haleine, qu'ils ne se l'étoient imaginé. La guerre qui duroit depuis plusieurs années devenoit si onéreuse, qu'il n'y avoit que la rapidité des conquêtes qui soutint le courage du peuple. Le dernier échec fit que les Anglois jetterent les yeux sur leur propre situation. La nation, l'ennemi le plus puissant & le plus redoutable de Louis XIV, étoit divisée alors par les Partis, qui furent plus utiles à la France que toutes ses Armées & ses Généraux. Les Wighs & les Torys, qui depuis quelques années avoient concouru à la gloire du Royaume, se déterminerent tout d'un coup à ravir à la nation le fruit de ses belles victoires. Sous le regne de la Reine Anne les Whigs étoient absolument maîtres des affaires. Marlborough gouvernoit l'Etat, & sa femme gouvernoit la Reine; il avoit en main les finances, & disposoit de tous les emplois. Le Comte de Godolphin, intimement lié avec Marlborough par l'intérêt & par l'alliance, étoit grand Trésorier, & n'étoit pas moins estimé dans le civil, que Marlborough pour la guerre. Ce dernier avoit plus de crédit à la Haye que le grand Pensionnaire; il influoit beaucoup en Allemagne, aiant été fait Prince de l'Empire. Egalement heureux dans le cabinet & à la guerre, nul particulier n'eut jamais une puissance & une gloire si étendues. Environné de victoires, estimé du peuple & aiant de puissans amis, il étoit impossible aux Torys, qui commençoient à laisser entrevoir leur ambition, d'ébranler sa fortune & d'établir la leur qu'en lui fesant perdre la confiance de la Reine. L'avidité du Duc & la hauteur de la Duchesse furent destinés à produire cet effet; jamais on n'auroit réussi si cet illustre Héros avoit modéré sa passion pour les richesses, & si l'ambitieuse Duchesse s'étoit contentée de tenir la Reine dans un honnête esclavage. La Reine l'avoit aimée avec une tendresse qui alloit jusqu'à la soumission, & à l'abandonnement de toute volonté, aiant une complaisance servile pour Sara Jennings, c'étoit le nom de la Duchesse. La Reine & elle étoient dans l'habitude de s'écrire tous les jours sous des noms empruntés, & cette familiarité, bien ménagée auroit toujours tenu la Reine dans les fers de la Duchesse. Quelques paires de gands d'une façon singuliere, dit le spirituel M. de Voltaire, qu'elle refusa à la Reine, une jatte d'eau qu'elle laissa tomber en sa présence sur la robe de Me de Masham, qui commençoit à entrer en faveur, changerent la face de l'Europe. La Reine fut piquée, il y eut de la brouillerie; & au lieu d'avoir de la complaisance, la Duchesse écrivit impérieusement, *Rendez moi justice & ne me faites point de réponse* (a).

Le pouvoir que la Duchesse avoit sur l'esprit de la Reine, avoit servi à l'élévation du Duc, & avoit été le principal appui du Parti Whig. Aussitôt

(a) Siecle de Louis XIV. T. I. Ch. 21.

Section XVIII. *Histoire de ce qui s'est passé en l'année 1711.*

qu'elle eut perdu cet ascendant, on dépouilla Milord Godolphin de la charge de grand Trésorier, & le Comte Pawlet, MM. Harley, Mansel, Paget & Benson furent nommés commissaires de la Trésorerie. Mylord Sunderland, pour éviter l'affront d'être congédié, se démit de la place de Secretaire d'Etat. La faveur de Me Masham, parente de la Duchesse de Marlboroug, qui l'avoit introduite, à la Cour, augmentoit à proportion que celle de sa bienfaitrice diminuoit. Elle avoit eu l'art de plaire à la Reine, & se voiant aimée elle fit servir à ses vues particulieres l'affection de sa Maitresse & l'imprudence de la Duchesse, dont l'insolence, la hauteur, le manque de respect & l'ingratitude envers la Reine étoient alors aussi odieuses à cette Princesse, qu'elles lui avoient été redoutables. La Duchesse ne parut plus à la Cour, & la nouvelle Favorite en prit occasion d'aigrir davantage la Reine, & de dépeindre le caractere de la Favorite disgraciée des plus noires couleurs. Outre son aggrandissement personnel, qui dépendoit de l'entiere disgrace de la Duchesse, Me Masham avoit une autre raison de traverser de tout son pouvoir le Duc de Marlborough. Elle avoit un frere, pour lequel elle demanda un Régiment, la Reine même pressa le Duc; il lui représenta de quel préjudice seroit au service la préférence donnée à un jeune homme sur plusieurs vieux Officiers, qui avoient donné nombre de preuves de leur valeur & de leur capacité; il remontra à la Reine que c'étoit-là une trop grande marque de partialité, qu'il regardoit comme une déclaration contre sa famille, mais ces remontrances aiant été inutiles, il se retira mécontent à Windsor. Harley dirigeoit sous main ces intrigues, & profita de la proposition que fit le Comte de Sunderland, que le Parlement demandât à la Reine d'éloigner Me Masham de la Cour. Il s'en servit pour irriter la Reine, & par le moyen de la Favorite pour perdre ses ennemis. Il dépeignit artificieusement l'ingratitude & le pouvoir de la famille Churchill, qui se rendoit absolument maitresse des affaires, & s'emparoit de toutes les places honorables & lucratives. Ses insinuations l'avoient déja mis en possession d'une partie de l'autorité, & il se servit de toute la force de son génie pour faire valoir ses avantages. Il insista sur le peu de fruit que la Nation avoit retiré des inutiles victoires de Marlborough, sur la décadence du commerce d'Angleterre, sur l'épuisement des finances, sur les taxes dont le peuple étoit accablé, sur l'augmentation des dettes publiques; tandis qu'on ne voioit aucune apparence de paix, & qu'on ne la pourroit espérer, tant que ceux qui étoient en crédit trouveroient leur intérêt à continuer une guerre ruineuse & dispendieuse. C'étoient-là les discours qu'il tenoit dans les conférences qu'il avoit avec Me Masham; celle-ci les rapporta à la Reine, & comme ils s'accordoient avec les sentimens de cette Princesse, elle souhaita de voir Harley en particulier. Il n'eut pas de peine à la convaincre de sa capacité, & de sa fidelité, desorte qu'il gagna sa confiance.

Un Sermon du Docteur Sacheverell porta aussi un furieux coup au Parti des Whigs. On le poursuivit violemment, quoique dans le fond son discours ne contint que les propositions absurdes d'un Fanatique, emploié par un certain Parti. Ou prétend que Harley dit à la Reine, que les Torys avoient fait agir Sacheverell par deux motifs, l'un d'obliger les Wighs

Section XVIII. Histoire de ce qui s'est passé en l'année 1711.

d'expliquer publiquement leurs sentimens, & l'autre d'obliger le grand Trésorier de rendre compte de son administration. La Reine étoit instruite des débats qu'il y avoit eu sur le sujet de Sacheverell dans le Parlement; elle n'ignoroit pas les violentes déclamations des Whigs contre l'obéissance passive; & c'étoit assez pour Harley de lui rappeller le souvenir de ce qui avoit excité son indignation. Il disoit, qu'il n'y avoit que l'appréhension d'un examen approfondi de la conduite des affaires qui eût pu exciter une si violente persécution contre un miserable Prêtre insolent & ignorant, & contre des discours, qui auroient été aussitôt oubliés que prononcés, s'ils n'avoient designé directement Godolphin & l'administration des Finances. Les procédures solemnelles contre Sacheverell, & la violence extraordinaire de ceux qui le poursuivoient, donnoient du poids & de la vraisemblance à ces insinuations de Harley. La Reine jugea qu'il étoit tems de changer le Ministere, & de suivre les conseils de Harley pour les changemens qu'elle s'imagina que sa dignité & le maintien de son autorité rendoient nécessaires. Ce fut-là ce qui fit ôter la Tréforerie à Mylord Godolphin, ce qui engagea Harley à la faire mettre en commission, aiant par là lui-même la disposition des Finances, ce qui fit que la disgrace de Sommers Président du Conseil suivit celle du Grand Trésorier, & que M. de Saint-Jean fut nommé Secretaire d'Etat; en un mot, que Marlborough resta seul de son Parti en place. Il étoit dangereux de rien entreprendre contre un Seigneur, qui avoit toute la confiance des Alliés, & il n'étoit pas moins dangereux pour la sureté des Torys, de le mettre encore à la tête de l'Armée. Les Hollandois prirent d'abord l'allarme, ne doutant pas que le changement de Ministere n'en produisît dans les affaires, & n'entrainât la disgrace de Marlborough. Les nouveaux Ministres, pour dissiper leurs appréhensions publierent, qu'ils demeureroient plus fermement attachés que les précédens aux intérêts des Alliés de la Grande Bretagne, & la Reine chargea son Ambassadeur à la Haye d'assurer les Etats, que malgré le changement qu'elle avoit fait parmi ses Ministres, elle conservoit inviolablement les mêmes sentimens pour la cause commune, & avoit toujours la même confiance en la capacité de Marlborough. Le Ministere se hazarda néanmoins à limiter son autorité, mais de façon qu'il sembloit craindre. Le Duc fut piqué de ce procedé; mais il dissimula dans l'espérance de s'en venger.

Le Ministere Anglois envoye Gaultier en France.

Aussitôt que les nouveaux Ministres se virent affermis, ils témoignerent leur inclination pour la Paix, principalement pour perdre le Duc de Marlborough & le Parti Whig. Ce fut alors qu'on entama une espece de négociation secrete entre les Cours de Versailles & de Londres par le moyen de l'Abbé Gaultier. C'étoit un François qui s'étoit introduit dans la Maison de Mylord Jersey, Ambassadeur en France après la Paix de Ryswick, & que le Maréchal Tallard avoit laissé en Angleterre lors de la derniere rupture entre les deux Couronnes. Le Maréchal, s'imaginant que cet Ecclésiastique pourroit avoir occasion de donner des avis utiles, le chargea de rester à Londres, d'observer soigneusement tout ce qui se passeroit, & de mander avec toute la précaution possible ce qui pourroit être utile à sa patrie. Gaultier exécuta sa commission ponctuelle-

SECTION XVIII.

Histoire de ce qui s'est passé en l'année 1711.

ment, & ſans donner le moindre ſoupçon. Mylord Jerſey le propoſa aux nouveaux Miniſtres, comme un ſujet propre à envoyer à la Cour de France, avec le premier avis de leurs diſpoſitions pacifiques, Gaultier ſe rendit à Verſailles, y communiqua la commiſſion dont il étoit chargé, mais qui n'étoit que verbale. Il rendit un compte exact du Miniſtere Anglois, & de l'état des affaires. Il demanda une Lettre pour Mylord Jerſey, qui ne contenoit que des complimens généraux pour ce Seigneur, à la faveur de laquelle il entreprit d'ouvrir les voies à une négociation. Il obtint la Lettre & revint à Londres; il récrivit, que les Miniſtres Anglois, voiant que la Reine avoit de la répugnance à renouveller les négociations par le canal de la Hollande, ils ſouhaitoient que l'on voulut communiquer des propoſitions pour la paix générale, qu'ils envoieroient en Hollande, leur intention étant de traiter de concert avec leurs Alliés. La Reine demandoit des villes de ſureté aux Indes Occidentales pour y aſſurer le commerce; Gibraltar, la Corogne & Minorque pour couvrir celui de la Méditerranée. C'étoient les avantages qu'on exigeoit pour la Grande Bretagne, mais ſur leſquels il falloit conſulter la Cour d'Eſpagne. Philippe ne fit pas difficulté de céder des Places peu conſiderables en comparaiſon de la ſureté de ſa Couronne, & dont les garniſons couteroient plus à l'Angleterre, qu'elle ne tireroit des avantages qu'elles produiroient par rapport au commerce.

Comme l'article des villes de ſureté étoit délicat, & que la Cour de Madrid y étoit fort intéreſſée, Louis XIV. garda le ſilence là-deſſus, juſqu'à ce qu'il fût parfaitement inſtruit des ſentimens de ſon petit-fils; mais on permit à Gaultier d'aſſurer les Miniſtres de la Reine, que S. M. T. C. ſe ſerviroit de tout ſon crédit auprès de Philippe, pour que rien ne mit obſtacle à la paix, ſi néceſſaire à l'Eſpagne, à la France & à l'Angleterre, & même à toute l'Europe.

Cependant, les Hollandois, ſachant qu'il n'étoit pas de l'intérêt de la République, ni que l'Angleterre fit une paix ſéparée, ni qu'aucune autre Puiſſance fût maitreſſe des moyens de parvenir à une Pacification générale, firent ſavoir ſous main à la Cour de France, que ſi le Roi vouloit renouer les négociations en Hollande, les Etats s'y preteroient avec plaiſir. C'eſt ainſi que les deux Puiſſances qui s'étoient le plus oppoſées à des conditions d'accommodement raiſonnables, qui avoient pouſſé la guerre le plus vigoureuſement, & qui étoient les plus grands ennemis de la France, ſe diſputerent l'honneur du grand ouvrage de la Paix, & s'envioient l'une à l'autre la gloire de l'amener à une heureuſe fin. Le Miniſtere Anglois demanda que Louis n'écoutât aucunes propoſitions de la part des Etats, qui pourroient ramener les négociations en Hollande, & le Roi y acquieſça; deſorte que les Etats furent obligés de s'adreſſer à la Grande-Bretagne pour demander qu'on les conſultât ſur le projet d'une Paix générale.

Mort de l'Empereur.

Pendant ces preliminaires de negociation, le tems d'entrer en action approchoit. Marlborough étoit encore à la tête de l'Armée des Alliés. Les Miniſtres Torys ne ſe crurent pas encore aſſez affermis, ou aſſez avancés dans leurs négociations, pour riſquer de deplacer un General, qui avoit toute la confiance de l'Empire & de la Hollande. On le laiſſa donc partir Marlborough

SECTION XVIII. *Histoire de ce qui s'est passé en l'année 1711.*

au mois de Fevrier pour la Haye, afin de faire les préparatifs pour la campagne. Mais avant que les Armées fussent prêtes à marcher, l'Empereur Joseph I. mourut, laissant les Etats de la Maison d'Autriche, l'Empire, & ses prétentions sur la Monarchie d'Espagne à son frere l'Archiduc Charles, qui après avoir déja été reconnu Roi d'Espagne, venoit d'être obligé d'abandonner Madrid par les derniers succès de Philippe. On crut que cette mort faciliteroit extrémement la paix. Le grand objet de l'Angleterre & de la Hollande étoit de maintenir la balance de l'Europe, & d'empêcher l'aggrandissement de la Maison de Bourbon par l'acquisition de la Monarchie d'Espagne. Les mêmes raisons avoient desormais lieu par rapport à la Maison d'Autriche, dont la hauteur, l'ambition & l'envie de dominer étoient également dangereuses, si les Etats Autrichiens, la dignité Impériale, Naples, Sicile, la Lombardie, l'Espagne & l'Amérique se réunissoient dans la même Maison & ne formoient qu'une seule Monarchie, c'étoit ce que Louis XIV. voulut prévenir, & ç'auroit dû être le dessein des Alliés. Il n'avoit nullement envie de réunir les couronnes de France & d'Espagne, comme il paroit par les renonciations réciproques du Roi Catholique à la Couronne de France & des Princes du Sang à celle d'Espagne, immédiatement après la paix d'Utrecht.

Campagne de Flandres. La mort de l'Empereur ne fit aucun changement dans les préparatifs qu'on fesoit de part & d'autre pour tenter fortune dans une nouvelle campagne. Les efforts que Louis fit étoient extraordinaires, en considerant le tems qu'il y avoit qu'il soutenoit la guerre contre les plus grandes Puissances de la Chretienté, & qu'on l'avoit cru dès les deux campagnes précédentes sur le penchant de sa ruine. Le desir ardent qu'il avoit de procurer à ses peuples les douceurs de la paix, avoient à la vérité fait croire aux Alliés, que tous ses efforts pour traiter ne venoient que d'impuissance. Son Armée en Flandres, commandée par le Maréchal de Villars, ne fut pas moins nombreuse qu'aucune qu'il eût mis en campagne, & ses sujets épouserent encore la cause de leur Souverain, & soutinrent sa gloire avec un courage surprenant & un attachement sans exemple. La valeur & l'activité de Villars lui avoient tellement gagné les cœurs, qu'il trouva moyen d'assembler une très-nombreuse Armée, avec laquelle il se campa derriere le Sanzet. Sa position étoit si forte, qu'il ne pouvoit être attaqué avec quelque espoir de succès. Il avoit tiré des lignes depuis Bouchain sur l'Escaut, le long du Sanzet & de la Scarpe jusqu'à Arras, & de là jusqu'à Canche. Ces lignes étoient défendues par des redoutes, & auroient éte véritablement impénétrables, si le Maréchal n'avoit été affoibli par des détachemens qu'il avoit faits, pour renforcer l'Electeur de Baviere sur le Rhin. Marlborough avoit dessein de forcer les lignes des François, & il y alloit de son honneur. Depuis le 15 de Juin jusqu'au 12 de Juillet, les deux Armées demeurerent dans leurs camps, n'y aiant que la Scarpe qui les separât. L'Armée Françoise formoit une espece de cercle en deça d'Arras, sa droite à Monchi-Preu & sa gauche à Duisan. Celle des Alliés étoit campée en deça de Lens, la droite à Liévin, & la gauche à Henin-Lietar. La position du Maréchal de Villars incommodoit fort les Alliés; parcequ'on avoit élevé près d'Arleux une digue, qui rendoit inutiles les

moulins de Douai, & empêchoit au dessous de cette ville la navigation de la Scarpe. Les Alliés tenterent deux fois de prendre un petit Château & une Redoute, qui couvroient la digue. Ils revinrent une troisieme fois à la charge avec huit mille hommes, & emporterent ces deux postes, après une vigoureuse résistance. Voulant les fortifier, Marlborough laissa pour couvrir les travailleurs douze escadrons & dix bataillons, qui y camperent. Le Maréchal de Villars forma le projet de les enlever. Il en chargea le Comte de Gassion, qui prit si bien ses mesures qu'il arriva à la pointe du jour près des ennemis sans avoir été découvert. Il avoit rangé sa Cavalerie sur quatre lignes, dont la premiere attaqua le camp ennemi avec tant de furie, que le détachement des Alliés fut défait, dispersé, & poursuivi jusqu'auprès de Douai. La perte des François fut peu considerable, la victoire complette, mais infructueuse. Marlborough fit alors une feinte, qui trompa la vigilance de Villars, & fut peut-être le plus grand coup de maître de cet habile Général. S'étant approché à moins de deux lieues des lignes des François, il ordonna de préparer un grand nombre de fascines, en disant qu'il avoit dessein d'attaquer l'ennemi. Villars rassembla ses principales forces de ce côté-là, s'attendant à une action; il fut surpris d'apprendre que les Généraux Cadogan & Hompesch avoient passé le Sanzet à Vitri, & que le Duc de Marlborough étoit près d'Arleux. Assuré alors du projet des ennemis, Villars décampa avec toute son Armée à la pointe du jour, & se mettant lui-même à la tête de la Maison du Roi, il fit une si grande diligence, qu'à midi il se trouva à la vue de Marlborough, qui avoit joint le Comte de Hompesch. Cette jonction obligea Villars de se retirer du côté de Cambrai, & les Alliés passerent les lignes des François. Les Historiens François tâchent de déguiser cette disgrace du Maréchal; mais ce grand-homme a fait voir qu'il méritoit une meilleure fortune, par la franchise avec laquelle il avoua, qu'il avoit été déçu, & que le Général Anglois l'avoit emporté par la supériorité de ses talens.

Section XVIII. Histoire de ce qui s'est passé en l'année 1711.

Siege & prise de Bouchain.

Après ce coup, le Duc de Marlborough forma le hardi dessein d'assieger Bouchain; Place à la vérité très-petite, mais forte par sa situation, environnée de marais, bien fortifiée, & défendue par une nombreuse garnison. Villars fit tout ce qui dépendoit de lui pour sauver Bouchain, ne négligea rien pour faire échouer les Alliés, & pour réparer le tort qu'avoit fait à sa réputation le passage des lignes. Ses détachemens remporterent divers avantages sur les fourageurs des ennemis. Les Hussars François défirent proche de Cambrai les Hussars des Alliés, Le Comte de Coigni attaqua vers Landreci & défit entierement sept escadrons, qui couvroient un fourage que les ennemis fesoient à Paix. La plupart des fourageurs furent pris avec les Comtes d'Herbach & de Wassenaar. Le dernier d'Août le Marquis de Chateau-morand remporta un autre avantage. Le Maréchal avoit fait construire deux Ponts sur l'Escaut entre Iwi & Etrun. Pendant la nuit le Marquis passa la riviere avec trois mille fantassins, & tomba à minuit sur quatre bataillons ennemis postés à Hordain, en tua la plus grande partie, & fit plusieurs prisonniers, du nombre desquels étoit le Major-Général Borck. Ces divers efforts furent secondés par de fréquentes sorties de la garnison, & servirent à retarder la prise de Bouchain, mais ne

SECTION XVIII. *Histoire de ce qui s'est passé en l'année 1711.*

purent l'empêcher. Le Duc de Marlboroug avoit déploié tous ses talens au siege de cette Place. Il forma des lignes, éleva des Forts, dressa des batteries, fit construire une digue à travers un marais profond, & poussa ses approches avec tant de rapidité, que vingt jours après l'ouverture de la tranchée, la garnison, au nombre de quatre mille hommes, fut obligée de se rendre prisonniere de guerre. Les Historiens François prétendent à la vérité, que la maniere dont Bouchain fut pris ne fait pas honneur à Marlborough. Suivant eux, la garnison aiant demandé à capituler, on le refusa & exigea qu'elle se rendit prisonniere de guerre. Les François ne voulurent pas entendre à cette condition & recommencerent à tirer. Les assiegeans leur promirent à minuit de les laisser sortir en liberté, & sur cette assurance on leur livra un côté d'une porte; mais lorsqu'ils en furent les maîtres, ils forcerent la barriere & s'emparerent de la Place. Sans entreprendre de concilier des récits si opposés, auxquels les préjugés nationaux semblent avoir beaucoup de part, nous remarquerons seulement que la conquête de Bouchain fut le dernier exploit du grand Duc de Marlborough, dont l'éloignement dissipa le nuage qui jusques-là avoit obscurci la gloire de Villars. Les Armées commencerent à se séparer, mais avant que de mettre ses Troupes en quartiers d'hiver, le Maréchal de Villars ruina la communication par eau entre Lille, Douai & Tournai. Cette entreprise fut exécutée par le Maréchal de Montesquiou.

Campagne d'Allemagne d'Italie & d'Espagne.

Il ne se passa rien d'important en Allemagne après la mort de l'Empereur. Les Armées ne firent que s'observer & chercher des camps commodes pour leur subsistance. L'élection d'un nouvel Empereur attiroit l'attention de toute l'Europe, & le 12 d'Octobre l'Archiduc Charles fut élu, nonobstant les protestations des Electeurs de Cologne & de Baviere, & il ne fut reconnu ni par la France, ni par l'Espagne. En Italie, le Duc de Savoye aiant passé le Mont Cenis, un détachement de son Armée attaqua quelques Régimens François, qui se retirerent à l'Armée, qui étoit campée près de Montmelian. Le Duc de Berwick qui la commandoit, rompit durant le reste de la campagne tous les projets du Duc, qui ne put que reprendre le Château de Miolans, où il n'y avoit que cinquante hommes de garnison. L'Espagne n'offre pas des événemens plus importans. L'armée du Duc de Vendôme étoit en fort mauvais état, malgré ses succès rapides pendant la campagne précédente. A la fin, il risqua néanmoins d'attaquer le Général Staremberg, qui s'étoit avancé au défilé de Prato de Rey. L'ennemi disputa ce poste fort opiniatrement, & à la fin l'abandonna. Le Duc fit ensuite un gros détachement, qui alla assieger le Château d'Ardena; il se défendit vigoureusement, & fut enfin secouru par le Général de l'Empereur, après une action fort sang'ante il défit les assiegeans, qui perdirent deux mille hommes avec tout leur bagage, leurs munitions & leur artillerie.

Affaires maritimes.

Le Roi de France fut plus heureux sur Mer, malgré le mauvais état de sa Marine. Le Sieur Saus étant parti de Calais avec trois vaisseaux de guerre & trois Armateurs, au mois de Janvier, rencontra une Flotte de vaisseaux marchands Anglois, qui venoient de la Virginie, escortés par deux vaisseaux de guerre. Saus donna la chasse à ces derniers, deux vaisseaux marchands allerent échouer à la côte d'Angleterre, & Saus emmena quatorze

torze riches prises à Dunquerque. L'entreprise sur une escorte Angloise à Vado ne fut pas moins glorieuse, mais moins heureuse. M. Laigle alla avec quatre Fregates attaquer trois vaisseaux de guerre Anglois, qui fesoient partie d'une escadre destinée à escorter un convoi pour Barcelone. Le combat fut vif, & les Anglois étoient sur le point de se rendre, lorsque dix autres vaisseaux parurent, qui obligerent le commandant François d'abandonner son entreprise. Un de ses vaisseaux, commandé par le Sieur de Marquisan fut poursuivi jusqu'au Golphe de la Specia par six vaisseaux, dont un qui étoit de soixante-quatre canons le joignit, on fit grand feu de part & d'autre, & les vaisseaux furent si desemparés qu'ils se séparerent. Deux galeres du Roi prirent dans les mers de Corse un vaisseau Hollandois monté de trente-six canons (*a*).

Expédition de Rio-Janeiro.

La face des affaires dans l'Amérique Méridionale & Septentrionale étoit en général favorable; une Flotte Angloise, sous la conduite de l'Amiral Walker aiant échoué dans son expédition contre Quebec, & le Sieur Du Gué-Trouin aiant été plus heureux qu'on ne pouvoit s'y attendre dans celle qu'il entreprit contre Rio-Janeiro au Brésil. Du Gué Trouin commandoit une Escadre de sept vaisseaux de ligne, de six fregates de trente à quarante canons, d'une galiote à bombes, avec deux mille cinq-cens soldats de débarquement. Il arriva dans la Baie de Rio-Janeiro le 21 de Septembre, & fit les dispositions nécessaires pour débarquer. La ville bâtie le long de la Baie, étoit bien fortifiée & au milieu de trois hautes montagnes garnies de Forts & de batteries. Tous les endroits sur la rade propres à faire descente étoient défendus par des retranchemens & des batteries, que le Gouverneur Portugais avoit fait faire, aiant été averti depuis quinze jours qu'il devoit être attaqué. Les Auteurs François disent, que le Gouverneur avoit treize mille hommes, nombre qui paroit fort exaggéré (*). Nonobstant le feu continuel des Forts & des autres batteries, l'Escadre guidée par le Chevalier de Courserac sur le Magnanime força l'entrée du port, défendue par une prodigieuse artillerie. & par quatre vaisseaux de guerre que commandoit Gaspard da Costa, Général de la Flotte Portugaise. Les quatre vaisseaux Portugais allerent s'échouer & se brûlerent, & le lendemain le Sieur Gouyon avec cinq-cens soldats d'élite chassa l'ennemi de l'isle des Chevres & s'en empara. Le jour suivant les troupes firent descente, s'emparerent de deux hauteurs & camperent devant la ville. Pendant qu'on travailla à dresser les batteries, il y eut de part & d'autre plusieurs actions, où les Portugais eurent le dessous. Les batteries étant achevées, elles firent un feu si violent, que pendant la nuit les ennemis abandonnerent la ville, & se retirerent dans les montagnes avec leurs meilleurs effets. Du Gué Trouin fit dire au Gouverneur que s'il ne rachetoit promptement la ville, il alloit la réduire en cendres, parcequ'il n'y avoit pas moyen de conserver

(*a*) *Daniel* Journ. Hist. de Louis XIV. p. m 321, 322.

(*) M. Du Gué Trouin l'assure cependant, voy. ses *Memoires*, p. 238. Edit d'Amst. de 1730. Rem. du Trad.

Section XVIII. *Histoire de ce qui s'est passé en l'année* 1711.

cette Colonie. Le Gouverneur offrit six-cens dix mille Crusades, qui furent acceptées, & payées en quinze jours; après quoi les François se rembarquerent. Cette expédition causa un dommage de plus de vingt-cinq millions aux Portugais & en valut sept aux Armateurs (*a*).

Mort du Dauphin & d'autres Princes du Sang.

La France fit néanmoins cette année une perte, dont aucun avantage remporté sur les ennemis ne pouvoit dédommager; ce fut celle du Dauphin, fils unique de Louis XIV, qui mourut de la petite verole dans sa cinquantieme année; il fut extrémement regretté, car on ne vit jamais un meilleur fils, un meilleur pere, ni un meilleur Prince. Le Duc de Bourgogne eut après lui le titre de Dauphin, & mourut au commencement de l'année suivante, non moins regretté. Le titre de Dauphin échut après sa mort au Duc de Bretagne son fils aîné, qui étant mort à l'âge de cinq ans, laissa la qualité de Dauphin & d'héritier présomptif de la couronne de France au Duc d'Anjou, qui n'avoit que deux ans. Louis XIV. perdit aussi le Maréchal de Boufflers, un des meilleurs Généraux de France, qui mourut à Fontainebleau, après avoir servi le Roi & l'Etat pendant quarante ans. Le jeune Duc de Boufflers son fils lui succeda dans le Gouvernement de Flandres & de Hainaut.

Continuation des négociations secretes.

Pendant les opérations de la campagne; on négocioit toujours secretement entre les Cours de Versailles & de Londres par le moyen de Gaultier. Il étoit retourné en France, accompagné de Prior, qui avoit été Secretaire des Comtes de Portland & de Jersey, Ambassadeurs à la Cour de Versailles. Prior s'étoit distingué par son talent pour la Poësie; son esprit, son adresse, ses manieres insinuantes & son zele pour procurer la paix, le rendirent fort agréable aux Ministres de France; mais ses instructions étoient fort limitées, ce qui rendoit son inclination & ses talens inutiles. Il n'étoit autorisé qu'à communiquer les demandes de l'Angleterre, à recevoir la réponse du Roi, & à examiner si le Roi Philippe avoit donné plein-pouvoir à son Grand-pere d'agir en son nom. Prior arriva *incognito* à Fontainebleau, communiqua les propositions de l'Angleterre & demanda une réponse finale, avant que d'entrer en aucune négociation. Le Memoire de la Reine demandoit une Barriere pour les Hollandois dans les Pays-Bas & une pour l'Empereur sur le Rhin, la restitution de ce qui avoit été pris au Duc de Savoye, & la cession des Places stipulées dans ses Traites avec les Alliés; que le titre de la Reine seroit reconnu, de même que la succession dans la Ligne Protestante; que Dunquerque seroit démoli; que Gibraltar & Port-Mahon resteroient à l'Angleterre, que l'Assiento ou le commerce des Negres lui seroit remis entierement; qu'on lui donneroit quelques villes de sureté en Amérique; que les Anglois jouiroient de tous les avantages & de la liberté du commerce en Espagne; que l'isle de Terre-Neuve seroit cédée à l'Angleterre, de même que la Baie de Hudson; que les Couronnes de France & d'Espagne ne seroient jamais unies; qu'on assureroit le commerce des Hollandois. La mort de l'Empereur avoit entierement changé le systême politique en Angleterre; on n'y souhaitoit plus l'expulsion du Roi Philippe, pour

(*a*) *Daniel* ubi sup. p. 323-325. *Henault* p. 868. Mem. de Du Gué-Trouin p. m. 225-275.

Histoire de ce qui s'est passé en l'année 1711.

laquelle on avoit répandu tant de ſang. On ſtipula que l'on garderoit inviolablement le ſecret, juſqu'à ce qu'il fût permis de le rompre du conſentement mutuel des deux Parties. Ces propoſitions étoient néanmoins telles, qu'il étoit impoſſible au Roi de les accepter, ſans avantager le commerce d'Angleterre aux dépens de celui de la France & même de celui de toute l'Europe, & de les rejetter abſolument c'étoit rompre tout d'un coup la négociation. Dans cette alternative Louis XIV. fut obligé de temporiſer; & la néceſſité de ſes affaires l'y avoit déja tout accoutûmé.

M. Menager va à Londres.

Perſuadé qu'une négociation, où les parties ont envie de s'accommoder diſſipe une multitude de difficultés, & que les pouvoirs donnés à ceux qui en étoient chargés étoient trop bornés pour en venir à une concluſion, Louis XIV. prit la réſolution de négocier à Londres même. Il jetta les yeux pour cette importante commiſſion ſur M. Menager député de la ville de Rouen au Conſeil de commerce, homme intelligent, habile & prudent. Menager partit d'abord pour l'Angleterre avec l'envoyé Anglois, aiant plein-pouvoir de regler les préliminaires du Traité. Comme la ceſſion de l'iſle de Terre-Neuve & de la Baie de Hudſon étoit un article de la derniere conſéquence pour la Marine & le commerce de France, Menager avoit ordre d'uſer du plein-pouvoir du Roi avec ménagement, de céder Plaiſance & Terre-Neuve ſous de certaines conditions, ſi cela étoit abſolument néceſſaire pour le grand objet, le rétabliſſement de la Paix. Auſſitôt que le Miniſtre François fut arrivé à Londres, il entra en conférence avec le Duc de Shrewsbury, les Comtes de Dartmouth, d'Oxford & M. de Saint Jean. Après bien des diſputes & debats, dans leſquels Menager ſe comporta fort adroitement, on ſigna certains Préliminaires; après quoi le Miniſtre François fut préſenté en particulier à la Reine à Windſor. Cela ſe fit en vertu d'un ordre qu'il avoit, de rendre ſes devoirs à cette Princeſſe, ſi la bienſéance le requéroit. La ſeule difficulté étoit que Louis XIV. n'avoit pas encore reconnu cette Princeſſe pour Reine de la Grande-Bretagne; mais il n'étoit pas queſtion alors d'avoir égard à un petit point d'honneur, là où il s'agiſſoit d'un Traité ſi important à la France. Menager fut reçu gracieuſement, la Reine le chargea de faire ſes complimens au Roi, & de l'aſſurer qu'elle feroit tout ce qui dépendroit d'elle pour accélérer les négociations; elle finit en diſant, „ Je n'aime point la guerre; je ferai tout ce que je pourrai pour conclure „ la paix avec toute la diligence poſſible. Je ſerai bien aiſe de vivre en „ bonne intelligence avec le Roi, auquel je ſuis alliée de ſi près par le „ ſang; & j'eſpere qu'après la paix il y aura une union plus étroite entre „ nous & nos ſujets, à la faveur d'une intelligence & d'une amitié par- „ faite". Ce fut vers ce tems-là que le Maréchal de Tallard fut relâché & qu'il eut permiſſion de retourner en France ſur ſa parole. Cette circonſtance a fait croire à quelques Hiſtoriens qu'il avoit fait les premieres ouvertures de paix. Quelque vraiſemblable que ſoit cette penſée, elle eſt néanmoins fauſſe, & poſitivement contredite par Torcy, l'Auteur le plus judicieux ſur ce ſujet.

SECTION XVIII. *Histoire de ce qui s'est passé en l'année* 1711.

Le Comte de Strafford, qui avoit été rappellé de Hollande, où il avoit résidé en qualité d'Ambassadeur, fut renvoyé à la Haye, quand Menager partit, pour communiquer au Pensionnaire Heinsius les Préliminaires signés entre la France & l'Angleterre, avec l'approbation de la Reine, & pour fixer le lieu où les Plénipotentiaires des Puissances intéressées s'assembleroient. Il fut chargé d'assurer le Pensionnaire, que la Reine n'avoit rien accordé de préjudiciable aux intérêts de la Hollande, & qu'elle étoit déterminée à faire la paix de concert avec ses Alliés. On communiqua aussi les Préliminaires au Comte de Gallas, Ambassadeur de l'Empereur à Londres, qui en fut si piqué, que pour animer le peuple, il les fit traduire en Anglois & insérer dans les Papiers publics, ce qui lui attira une défense de se montrer à la Cour. On ne fut pas moins allarmé en Hollande d'une négociation si secrete. On dépécha d'abord M. Buys à Londres, en qualité d'Envoyé extraordinaire pour engager la Reine à changer de résolution. Il partit plein d'espérance, & se flata ou de rompre la négociation, ou au moins de faire prolonger la guerre, en ruinant le nouveau Ministere. Les Etats ne pouvoient voir sans un vif chagrin que l'Angleterre eût réglé les Préliminaires, & Buys parut le plus propre à faire revenir les négociations en Hollande. On n'observa aucune décence dans les déclarations que firent les Hollandois contre les Ministres Anglois, qu'on dépeignit comme des gens qui trahissoient leur Pays & leurs Alliés (*). Quand la Reine déclara, qu'elle regarderoit tout delai de la part des Etats, comme un refus de ses propositions, Buys entra dans les sentimens de ses compatriotes, & parla avec feu & avec indiscretion contre le Ministere Anglois; il entra dans toutes les intrigues des Whigs pour retarder le Traité & perdre les Ministres; il se lia étroitement avec Bothmer, Envoyé de Hanovre, & eut part à toutes les intrigues, qu'on assure qu'il y eut, pour appeller d'abord le Duc de Hanovre en Angleterre, & pour inviter le Prince Eugene à y passer. La fermeté de la Reine, & le peu de succès des projets formés, intimiderent les Hollandois, & les obligerent de consentir que l'ouverture du Congrès se fît à Utrecht le 12 de Janvier 1712 (*a*).

(*a*) Abregé Chron. de l'Hist. de France T. XIII. p. 437.

(*) Nos Auteurs marquent encore ici leur indécente partialité; on n'a qu'à voir tout ce qui s'est passé dans ces négociations pour connoitre toute l'indignité du procedé du Ministere Anglois. La France profita, comme elle avoit raison, de la trahison des Ministres Anglois. Nos Auteurs ont eu soin de supprimer ce qu'il y eut de plus indigne dans la maniere dont on en agit avec le Comte de Gallas. Voyez *Lamberti* T. VI. où l'on trouve toutes les Pieces, qui prouvent ce que j'avance. REM. DU TRAD.

SECTION XIX.

Contenant les Négociations & la conclusion de la Paix à Utrecht; *la continuation de la guerre avec l'Empereur jusqu'à la Paix de* Rastadt.

Section XIX. *Histoire de la Paix* d'Utrecht, *& de ce qui s'est passé jusqu'à la Paix de* Rastadt.

Dans le tems que les Conférences pour une paix générale alloient s'ouvrir à Utrecht, Louis XIV. n'avoit à s'inquieter ni des chimériques prétentions des Hollandois, ni des demandes exorbitantes de l'Empereur. Il étoit en liaison avec la Grande-Bretagne, en fort bonne intelligence avec la Reine, & assuré qu'avec le tems les Alliés seroient obligés de souscrire aux conditions que le Ministere Anglois jugeroit équitables. L'Angleterre avoit porté le principal poids de la guerre; la Hollande, le Portugal, les Princes d'Allemagne, & l'Empereur n'avoient pas fourni leurs contingens, tous étoient en arriere; desorte qu'il leur étoit impossible de continuer la guerre sans l'argent, les Troupes & le Général de la Reine. Les choses trainerent néanmoins de façon, qu'on ne fit l'ouverture du Congrès à Utrecht que le 29 de Janvier, bien qu'on l'eût fixée au 12. Les Plénipotentiaires qui s'y trouverent de la part du Roi de France, furent le Maréchal d'Uxelles, l'Abbé Polignac & M. Mésager; de la part de la Reine d'Angleterre, l'Evêque de Bristol & le Comte de Strafford; de la part des Etats Généraux, MM. Buys & van der Dussen pour la Province de Hollande, avec des Députés de chacune des autres Provinces; les Plénipotentiaires de l'Empereur, du Duc de Savoye & des autres Alliés ne se rendirent au Congrès qu'à regret, & tous paroissoient être dans des sentimens fort opposés à ceux du Roi de France & de S. M. B. Les Hollandois agirent comme des gens forcés à une negociation qui leur déplaisoit. La passion pour la guerre sembloit prédominante dans les Provinces-Unies, & il n'y avoit gueres lieu d'espérer que leurs Ministres changeassent de conduite à moins que la Grande Bretagne ne parlât d'un ton plus ferme, & que ses Plénipotentiaires ne s'expliquassent d'une façon plus forte & plus décisive. Les Ministres François attendoient impatiemment M. Prior, comme l'Ange de Paix, instruit des sentimens secrets de la Reine, qu'elle n'avoit pas communiqué à ses Plénipotentiaires. Mais on envoya en sa place M. Harley, cousin du Grand Tresorier avec des instructions qui obligerent les Plénipotentiaires de la Reine de déclarer, que M. Harley étoit chargé de demandes si importantes pour toutes les Puissances de l'Europe, qu'à moins qu'on ne les accordât, il falloit finir les Conférences. On dit, que cette demande se trouvoit déja dans un Mémoire par l'Abbé Gaultier. Elle regardoit les suretés que les Cours de France & d'Espagne devoient donner, que les deux Couronnes ne seroient jamais unies. Mais les Plénipotentiaires de France n'avoient pas de pouvoirs pour traiter de cet article; ce qui étonna beaucoup les Ministres Anglois. Louis XIV. avoit écrit au Secretaire Saint-Jean, que la renonciation qu'on demandoit étoit contraire aux loix fondamentales de France; mais qu'il avoit demandé

Congrès d'Utrecht 1712.

Section XIX. *Histoire de la Paix d'Utrecht, & de ce qui s'est passé jusqu'à la Paix de* Rastadt.

le sentiment de son petit-fils sur ce sujet. Gaultier informa donc les Ministres du Congrès de la raison du retardement, qui étoit que Philippe n'avoit pas encore rendu réponse.

Louis prévoiant les difficultés qui naissoient de la mort du Dauphin & de tant d'autres Princes du Sang, fit part de ses sentimens au Roi Catholique, dès le mois de Mars, s'en rapportant à lui sur l'alternative de continuer la guerre, ou de renoncer à la Couronne de France. Il lui conseilloit d'examiner murement l'état des affaires en France & en Espagne, les moyens qu'ils avoient de continuer la guerre, de consulter sa propre inclination, & de prendre son parti en conséquence. Les négociations furent suspendues, jusqu'à ce qu'on eût la réponse de Philippe, parcequ'on regardoit cet article comme essentiel, pour prévenir l'aggrandissement excessif de la Maison de Bourbon. Le Roi pressa son petit-fils de prendre sa résolution; les Plénipotentiaires commençant à s'impatienter, Louis proposa que le réglement de la succession d'Espagne, approuvé & publié dans l'assemblée des Cortes ou Etats de Castille & d'Arragon, seroit reçu par les Alliés, comme une sureté suffisante contre l'union des deux Couronnes; mais cette proposition fut rejettée, parcequ'on n'y trouvoit pas la sureté requise sur un article si important. Pour prévenir la rupture du Congrès le Roi dans une Lettre au Ministere d'Angleterre, proposa une autre alternative, c'étoit qu'au cas que Philippe refusât de renoncer aux droits de sa naissance & à ses prétentions à la Couronne de France, le Roi très-Chretien, entreroit avec la Reine d'Angleterre dans toutes les mesures qu'on jugeroit nécessaires pour déterminer Philippe, & pour assurer la conclusion d'une paix, qu'on avoit déja si fort avancée. On peut juger de la peine où se trouva Louis XIV. avant que d'en venir là, M. de Saint Jean dressa la réponse. Elle contenoit des assurances, que la Reine seroit charmée d'une paix, que le Roi trouveroit luimême équitable. Que dans la vue de rendre tout plus agréable au Roi d'Espagne, elle laissoit à présent au choix de ce Prince, ou de renoncer aux droits de sa naissance & de conserver la Monarchie d'Espagne avec les Indes, ou de renoncer à celle-ci, pour assurer son droit à la Couronne de France, & d'avoir en échange de l'Espagne & des Indes, le Royaume de Sicile, dont il étoit en possession, le Royaume de Naples, avec les Duchés de Savoye de Montferrat & de Mantoue; & qu'au cas que lui ou quelqu'un de ses descendans parvint à la Couronne de France, ces Etats y seroient annexés, à la réserve de la Sicile, qui seroit cédée à la Maison d'Autriche. Suivant ce projet le Duc de Savoye faisoit l'avantageux échange de ses Etats pour l'Espagne & les Indes. Mais le projet alla en fumée par le parti que prit Philippe de renoncer à toutes ses prétentions à la Couronne de France, plutôt que de quitter le trône d'Espagne, sur lequel il avoit plu à Dieu de le placer, aprés avoir eu à surmonter une infinité d'obstacles.

L'union établie entre Louis XIV. & la Reine d'Angleterre, mettoit ce Prince en état de parler aux Hollandois sur un autre ton, qu'il n'avoit fait à Gertrudemberg. Voiant que les Etats insistoient toujours sur leurs chimériques Préliminaires, il écrivit à ses Plénipotentiaires pour les informer de

Section XIX. Histoire de la Paix d'Utrecht, & de ce qui s'est passé jusqu'à la Paix de Rastadt.

la réponse du Roi d'Espagne, & que les Anglois ne se laisseroient pas amuser davantage pour proposer une suspension d'armes, ajoutant qu'il seroit inutile de chercher des expédiens qui fussent agréables aux autres Alliés; ,, c'en seroit un fort mauvais, dit-il, d'offrir des villes de sureté ,, aux Hollandois; le tems de flater leur orgueil est passé, & desormais ,, pendant que je traite avec eux de bonne foi, je dois le faire avec la dignité qui me convient". Stile bien différent de celui des conférences de la Haye & de Gertrudemberg.

Campagne de Flandres.

Dans ces entrefaites la saison d'ouvrir la campagne vint. Villars commanda toujours en Flandres, & le Roi avoit mis son Armée en aussi bon état que la situation de ses affaires le permettoit, mais on comptoit principalement sur le changement de mesures & de Général en Angleterre. Marlborough avoit été remplacé par le Duc d'Ormond, qu'on envoya avec des instructions, qui auroient dû être fort desagréables à un Seigneur de cœur. Cependant avant qu'il eut pris le commandement, le Comte d'Albemarle, Général des Troupes Hollandoises, bombarda Arras, réduisit un des fauxbourgs en cendres, mit le feu à quelques maisons de la ville, & puis se retira. Le Duc d'Ormond joignit le Prince Eugene à Tournai, mais aiant ordre exprès de ne point s'engager à une bataille, ni d'agir offensivement. Villars, qui ne l'ignoroit pas, se relacha un peu de sa vigilance ordinaire, desorte que le Prince assiegea le Quesnoi. On ouvrit la tranchée, & le Duc d'Ormond couvroit le siege; mais y aiant eu une suspension d'armes signée entre le Roi de France & la Reine Anne, le Duc se disposa à se séparer de l'Armée des Alliés avec les Anglois, & les Troupes étrangeres à la solde de l'Angleterre. Le Prince Eugene ne laissa pas de continuer le siege avec tant de vigueur, que la Place se rendit le 4 de Juillet au bout de trois semaines de siege. Peu après pour éblouir les Alliés par quelque entreprise hardie, le Prince Eugene détacha le Général Grovesteins avec quinze-cens chevaux pour entrer en France. Ce Général pénétra en Champagne, passa la Meuse, la Moselle & la Saare, & se retira à Traerbach avec un gros butin, & quantité d'otages, après avoir levé des contributions jusqu'aux portes de Metz, & répandu la terreur & la consternation à Paris & à Versailles. Aussitôt que M. de Villars fut instruit de la marche du Général Hollandois, il usa de représailles en envoiant un Parti, qui s'avança au delà de Bergen-op-zoom, tomba dans l'isle de Tholen & la ravagea.

Suspension d'armes entre la France & l'Angleterre.

La suspension d'armes entre la France & l'Angleterre aiant été publiée, on remit la ville & les Forts de Dunquerque aux Troupes Angloises, qui y débarquerent sous le commandement du Général Hill. Les vaisseaux & les galeres du Roi resterent dans le Port; l'Intendant & les Magistrats continuerent l'exercice de leurs fonctions, mais la garnison se retira à Winox-Bergue.

Villars remporte la victoire de Denain.

Cependant le Prince Eugene mit le siege devant Landreci, & il avoit engagé les Troupes étrangeres, qui étoit à la paye de l'Angleterre de ne point obéir aux ordres du Duc d'Ormond; mais par l'infériorité de son Armée & par l'activité du Maréchal de Villars il fut obligé de lever le siege. Le Comte d'Albemarle étoit campé à Denain avec dixsept bataillons &

SECTION XIX. *Histoire de la Paix d'Utrecht & de ce qui s'est passé jusqu'à la Paix de Rastadt.*

quatorze escadrons, pour couvrir les lignes. L'Escaut le séparoit de l'aile droite du Prince Eugene. Ce dernier avoit étendu ses lignes depuis l'Escaut jusqu'à la Scarpe, pour assurer ses convois contre les garnisons de Cambrai & de Valenciennes, & pour couvrir ses magazins de Marchiennes. Villars forma le projet de se saisir de ces Magazins & de forcer le camp de Denain, il s'avança jusqu'à Chastillon, comme s'il avoit eu dessein d'attaquer les Alliés devant Landreci. Pour confirmer les ennemis dans cette opinion, il avoit jetté des ponts sur la riviere; le Prince Eugene ne doutant plus qu'il n'eût dessein de l'attaquer, fit élever un retranchement devant son aile droite, & y posta le Général Fagel avec quarante bataillons, & retira sa droite du côté de Landreci, desorte qu'il se trouvoit par là à trois lieues de Denain. Villars aiant réussi dans son dessein de donner le change, ne perdit pas de tems pour exécuter son projet. Sur le soir, il ordonna au Comte de Broglio de s'avancer avec quarante escadrons le long de la Selle, & de garder si bien tous les postes de cette petite riviere, que les ennemis ne pussent être informés de la marche de l'Armée. Une entreprise si bien concertée ne pouvoit manquer de réussir à un Général aussi habile & actif que Villars. Avant que le Prince Eugene eût le tems de venir au secours, le Maréchal avoit attaqué & forcé les lignes entre Neufville & Denain. Après s'être emparé de cinq-cens chariots de pain, qui étoient derriere les lignes, & avoir fait prisonniere la garde, qui étoit de cinq-cens chevaux & d'autant de Fantassins, Villars mena son Infanterie contre les retranchemens de Denain, défendus par dixsept bataillons. Les Alliés firent une belle résistance, mais le Maréchal les attaqua si vivement, qu'après un sanglant combat, les François entrerent dans le camp, passerent tout au fil de l'épée & firent une horrible boucherie. Une partie des ennemis s'étoit retirée dans le village & dans l'Abbaye; ils y furent encore assaillis & si vigoureusement pressés, que plusieurs bataillons cherchant à se sauver par la fuite, se noierent dans l'Escaut. En un mot de dixsept bataillons il n'échapa que quatre-cens hommes. Le Prince Eugene arriva avec des Troupes fraiches vers la fin du combat, & se présenta devant le pont de Prouvi, défendu par Albergoti; il l'attaqua fort vivement, mais fut si bien reçu, qu'il se retira, après avoir perdu quatre bataillons. Les Historiens François disent, que s'il se fût opiniâtré à cette attaque, cela auroit abouti à faire périr le reste de l'Armée; d'autres assurent qu'il auroit emporté le pont; tous conviennent, que les Députés des Etats l'empêcherent de persister dans cette entreprise. La perte des François fut peu considérable, mais le Marquis de Tourville fut tué, & plusieurs Officiers de distinction furent blessés. Cette victoire releva le courage des François; ils n'étoient pas accoutumés à des victoires dans les Pays-Bas; & chaque avantage remporté sur un Général aussi fameux que le Prince Eugene, donnoit un nouvel éclat à la réputation de Villars, en fesant sentir en même tems aux Alliés, combien leurs forces étoient insuffisantes, sans l'appui de l'Angleterre.

Prise de Marchiennes, de Do-

Marchiennes se rendit ensuite après une vigoureuse défense; le Maréchal y trouva cent pieces de Canon, trois-cens chariots, & une prodigieuse quantité de munitions de guerre & de provisions de bouche. Cela decon-

deconcerta entierement les projets des Alliés, & les Hollandois commencerent à penser plus sérieusement à la paix (*). Le Maréchal de Villars pour accélerer leurs, résolutions investit Douai & le Fort de Scarpe. Le Fort fut emporté en douze jours de tranchée ouverte, & la garnison faite prisonniere de guerre. On lacha alors les éclufes, pour faire écouler les eaux, & l'on poussa les approches contre la ville. Quoique la garnison fût de plus de trois mille hommes, elle se rendit au bout de treize jours prisonniere de guerre, & aux mêmes conditions que les ennemis avoient accordé à celle du Quesnoi. Le Duc de Bourbon se trouva à ce siege, son courage & ses grandes libéralités contribuerent beaucoup à animer les soldats. Le jour même que Douai se rendit, qui étoit le 8 de Septembre, le Marquis de Saint Fremont investit le Quesnoi. Le Maréchal de Villars arriva le lendemain & couvrit le siege avec son Armée; il la posta si avantageusement, que le Prince Eugene n'osa tenter de sécourir la Place, comme il l'avoit projetté. Les Assiegés se défendirent bien, mais infructueusement. Le 4 d'Octobre, ils se rendirent prisonniers de guerre, au nombre de deux mille hommes, & le Maréchal fit la plus importante, sinon la plus brillante conquête. Le Prince Eugene y avoit mis son artillerie en levant le siege de Landreci; elle tomba entre les mains de Villars, qui y trouva cent-seize grosses pieces de Canon, un grand nombre d'autres de moindre calibre, quarante Mortiers, quatre ou cinq-cens milliers de poudre, un amas prodigieux de boulets, de bombes, de grenades, d'outils & de toutes sortes de provisions. Bien que la saison fût rigoureuse le Maréchal jugea que la réduction de Bouchain étoit nécessaire, pour mettre le comble a la gloire qu'il avoit acquise dans cette heureuse campagne. Les Alliés en avoient beaucoup augmenté les fortifications, & la garnison consistoit en quatre bataillons; mais rien ne put résister à l'activité de Villars, & à l'impétuosité de l'Armée Françoise, encouragée par ses succès. Tout le dédommagement qu'eurent les Alliés se réduisit au Fort de la Knoque, où il y avoit cent-cinquante soldats François, qui fut surpris par un détachement sorti d'Ostende.

Section XIX. Histoire de la Paix d'Utrecht, & de ce qui s'est passé jusqu'à la Paix de Rastadt.

ai & de Bouchain.

Il ne se passa rien de remarquable en Allemagne, si ce n'est que le Duc de Wirtemberg attaqua les Lignes des François à Weissembourg & fut repoussé. Les Allemands furent plus heureux en Italie, ils obligerent la garnison du Fort Philippe de se rendre à discretion, après une vigoureuse résistance de près de deux mois. La ville de Porto Ercole se rendit en même tems. La campagne d'Espagne n'offre rien de fort mémorable non plus. Le parti de l'Archiduc se tenoit entierement sur la défensive, & Philippe ne profita pas des avantages de sa supériorité. Plusieurs sieges furent entrepris & levés; le plus considérable fut celui de Campo Major en Portugal, que le Marquis de Bai entreprit le 27 d'Octobre. Il pressa vivement cette Place pendant vingt-deux jours de tranchée ouverte; il avoit déja fait breche, mais les pluies continuelles l'em-

Ce qui se passa en Allemagne, en Italie & en Espagne.

(*) Nous remarquerons une fois pour toutes, qu'il regne tant de partialité dans tout ce que rapportent nos Auteurs au sujet de la paix, que l'on doit consulter les Pieces originales dans *Lamberti*. Rem. du Trad.

SECTION XIX. *Histoire de la Paix d'Utrecht, & de ce qui s'est passé jusqu'à la Paix de Rastadt.*

pêcherent de la perfectionner. Cela ne l'empêcha pas de donner l'assaut, mais la valeur des assiegés le rendit inutile, desorte que le Marquis fut obligé de se retirer. Peu après la suspension d'armes entre l'Espagne & le Portugal fut publiée à Madrid & à Lisbonne, ce qui termina la campagne.

Affaires maritimes.

La principale attention de Louis XIV. étoit d'écarter tous les obstacles qui pouvoient retarder la conclusion de la paix avec l'Angleterre, & d'obliger, par de vigoureux efforts en Flandres, l'Empereur & les Etats Généraux d'acceder aux propositions pour le rétablissement de la tranquillité de l'Europe. Il ne négligea pourtant pas la Marine, parcequ'il étoit en état d'agir plus vigoureusement depuis l'Armistice avec l'Angleterre. On projetta une expédition contre Sant-Jago, la principale des Isles du Cap Verd, dans cette vue on arma une Escadre à Toulon, sous la conduite du Sieur Cassart. Il vint mouiller devant le Fort de la Praie, fit débarquer mille hommes, & sommer la garnison du Fort, qui se rendit sans coup férir. Le lendemain, il se rendit devant la ville de Sant-Jago, & y fit si bonne contenance, que le Gouverneur se rendit sans résistance, quoique la Place fût de très-difficile accès, & qu'il y eût dans l'Isle dix ou douze mille hommes capables de porter les armes. Le Gouverneur convint de payer dans trois jours soixante mille piastres, pour racheter la ville & les Forts; mais ensuite sans aucun égard à la capitulation, il se sauva dans les montagnes avec les principaux habitans. Le Sieur Cassart attendit six jours pour lui donner le tems de rentrer en lui-même, mais n'entendant parler de rien, il fit sauter les Forts, crever quarante Canons de fer & enleva dixsept canons de bronze, deux-cens barils de poudre, une grande quantité de marchandises, plus de quatre-cens Negres. Il abandonna le reste aux soldats qui pillerent la ville & y mirent le feu. Ensuite Cassart fit voile pour Surinam, Colonie Hollandoise dans l'Amérique Méridionale. Il assiegea la ville & le Fort, & obligea le Gouverneur de lui payer huit cens mille florins pour les racheter. Il détacha ensuite la fregate la Meduse, pour aller mettre à contribution la Colonie Hollandoise de Berbice, sur la même côte & il en exigea trois-cens quinze mille florins (*a*).

Mort de Catinat & de Vendôme.

Nonobstant ces petits succès, il étoit plus que tems que Louis XIV. mit fin à une guerre, qui avoit ruiné ses peuples, altéré sa santé, troublé son bonheur, & usé ses principaux Capitaines, qui avoient vieilli à exécuter ses ambitieux projets. Cette année mourut dans son Château de Saint Gratien, l'actif & habile Maréchal Catinat, dont le nom sera toujours célebre en Italie. Il fut bientôt suivi par le fameux, aimable & Philosophe Héros Louis Joseph Duc de Vendôme, après avoir affermi Philippe V. sur le trône d'Espagne, & dans le cours d'une seule campagne rétabli les affaires de ce Prince.

Négociations pour la Paix. 1713.

Le grand but de Louis XIV. étoit de terminer ses différends avec la Grande Bretagne; la conclusion fut néanmoins retardée par des difficultés imprévues, à l'occasion du commerce & des limites des Pays que les deux Nations avoient en Amérique. Il y eut de longs débats & les Plénipoten-

(*a*) *Daniel* Journ. Hist. de Louis XIV. p. m. 341, 342.

tiaires de France tinrent de fréquentes conférences avec le Duc de Shrewsbury & M. Prior. A la fin les choses s'accommoderent fort à l'avantage de la France, & à la satisfaction du Roi & de ses peuples. De part & d'autre on se trouva prêt à signer les Traités. Les Ministres Anglois en donnerent avis aux autres Plénipotentiaires des Alliés; le Comte de Zinzendorf tâcha de faire naitre de nouvelles difficultés. Louis accorda à la priere des Plénipotentiaires Anglois, que S. M. I. auroit jusqu'au premier de Juin le tems d'examiner si elle vouloit accepter les propositions de la France; mais il ne voulut pas consentir à une suspension d'armes, pour ne point rallentir l'ardeur de ses Troupes.

SECTION XIX. *Histoire de la Paix d'Utrecht, & de ce qui s'est passé jusqu'à la Paix de Rastadt.*

Les Etats-Généraux furent extrémement piqués du procedé de la Reine d'Angleterre. Aussitôt que le Duc d'Ormond eut retiré son Armée de devant le Quesnoi, ils ne douterent pas que toutes les Troupes à la solde de la Grande Bretagne ne fussent perdues pour les Alliés, & que quels que fussent les succès du Prince Eugene, les Provinces Unies ne courussent risque. Ils reprocherent aux Plénipotentiaires Anglois la perfidie du Ministere. Ils s'imaginoient de se voir déja exposés à toute la vengeance d'un ennemi irrité, & ne pensoient qu'avec terreur à la conduite peu respectueuse qu'on avoit tenue envers le Roi de France à Gertrudemberg. Ils reprirent cœur en apprenant que les Troupes étrangeres avoient refusé d'obéir au Duc d'Ormond, mais cette lueur d'espérance s'évanouit bientôt. La levée du siege de Landreci, la défaite de Denain & la prise de Douai & de Bouchain démontroient la supériorité de la France, & l'impossibilité de continuer la guerre sans la Grande Bretagne. Tous les beaux projets, dont le Prince Eugene avoit nourri leur aversion opiniâtre pour la paix étoient anéantis, leurs yeux ouverts, & leurs Ministres obligés de suivre des mesures bien différentes de celles que ses grands succès avoient auparavant suggéré à la République. Les Etats furent à présent contraints d'avoir recours aux Plénipotentiaires d'Angleterre, pour engager ceux de France à reprendre les conférences si longtems interrompues. Cette interruption avoit été causée par l'obstination des Ministres Hollandois, qui ne vouloient recevoir les réponses des Plénipotentiaires de France que par écrit. Ils renoncerent à cette prétention, & le Roi consentit, à la priere des Ministres Anglois, de renouer les conférences. Le Comte de Zinzendorf, qui étoit à la Haye, se rendit en poste à Utrecht, quand il apprit qu'on se servoit de la médiation des Anglois, pour reprendre les conférences. Il réitera ses exhortations & ses promesses pour ranimer les esprits abattus des Républicains. Il s'efforça de prouver qu'il étoit de l'intérêt de la Hollande de temporiser, & les assura que le Prince Eugene étoit en marche pour livrer bataille à Villars. Ses remontrances firent quelque impression sur les Ministres, mais ce qui contribua le plus à retarder le renouvellement des conférences, ce fut un incident, qui peu important en soi-même, ne laissa pas de reculer les négociations pour donner la paix à l'Europe. Le Comte de Rechteren, député de la Province d'Overyssel, se plaignit qu'en passant devant la maison de M. Menager, ses domestiques avoient été insultés par ceux de ce Ministre par des grimaces & des gestes

SECTION XIX *Histoire de la Paix d'Utrecht, & de ce qui s'est passé jusqu'à la Paix de Rastadt.*

indécens. Le Comte en porta ses plaintes à M. Menager, & demanda satisfaction. Menager répondit par écrit, qu'il étoit très-éloigné de souffrir que ses domestiques fissent la moindre offense à personne, & particulierement au gens de M. le Comte de Rechteren; qu'il étoit prêt de remettre ceux qu'on auroit vu commettre ces indécences, & qu'on prouveroit être coupables. Avant qu'on apportât cette réponse, M. de Rechteren étoit parti pour la Haye. A son retour, il envoya un Secretaire à M. Menager pour lui demander satisfaction, & il reçut la réponse précédente. Le Comte avoua qu'il n'avoit point vu les grimaces indécentes, mais qu'il conviendroit qu'il envoyât ses Laquais chez M. Menager pour reconnoitre ceux dont il se plaignoit. Avant qu'il se passât rien de plus, il arriva que M. Menager se promenant avec d'autres Plénipotentiaires rencontra le Comte de Rechteren, & après des civilités réciproques, le Comte dit à M. Menager, qu'il attendoit toujours la satisfaction qu'il lui avoit demandée, & insista pour que ses gens allassent dans la maison de M. Menager reconnoitre ceux qui les avoient offensés, sur le refus de cette proposition, M. de Rechteren dit, le Maître & les Valets se feront donc justice ,, Je suis revêtu du caractere d'un Souverain ,, aussi bien que vous, & je ne suis pas homme à recevoir des insultes". Il parla ensuite Hollandois à quelques gens de sa livrée, qui quelques momens après frapperent ceux de M. Menager au visage & les menacerent de coups de couteau. On s'en plaignit à M. de Rechteren, qui répondit tout haut, ,, Toutes les fois qu'ils le feront, je les recompenserai, & s'ils ,, ne le fesoient pas je les chasserois". Ses Collegues s'efforcerent d'excuser son procedé; & voiant qu'ils n'y pouvoient réussir ils prirent le parti de nier, qu'il eut dit ce qu'ils avoient tous entendu, & ce qu'ils vouloient excuser. Ils demanderent que le tout fût consideré comme une querelle de valets à valets, & prierent les Plénipotentiaires de France de s'en remettre au jugement des Ambassadeurs d'Angleterre, sans intéresser dans cette affaire ni le Roi, ni les Etats-Généraux. Menager ne rejetta point la médiation des Anglois, mais persista néanmoins à demander satisfaction & à ne point recevoir les excuses des Hollandois. Ceux-ci prétendirent que M. de Rechteren avoit trop bu, quand il s'étoit exprimé si imprudemment; mais le Ministre François demandoit qu'il fît satisfaction de sang-froid. Les difficultés se multiplierent, & Menager informa le Roi de toute l'affaire. Il faut avouer que c'étoit-là un artifice des deux côtés pour retarder les conférences, qui déplaisoient également à M. Menager & au Comte de Rechteren. Le premier savoit l'envie que son Maître avoit d'humilier les Hollandois, & la nécessité d'éloigner les conférences avec leurs Ministres, jusqu'à ce que tout fût entierement ajusté avec la Reine de la Grande-Bretagne. Rechteren de son côté ne souhaitoit point la paix, tant par reconnoissance pour l'Empereur, qui l'avoit fait Comte que par intéret, parceque ses freres avoient des emplois lucratifs à l'Armée. Il dissuadoit continuellement la Province d'Overyssel de consentir à aucun Traité que de concert avec l'Empereur. Menager eut soin d'instruire le Roi de tout.

Louis XIV. chargea ses Plénipotentiaires de demander aux Etats Généraux, si M. de Rechteren avoit suivi leurs ordres dans la violence que ses domestiques avoient commise, & dans les discours qu'il avoit tenu lui-même, ou si ce procedé venoit seulement de son chef, par quelque motif que ce fût. Si Messieurs les Etats l'avouoient, les Plénipotentiaires de France ne pouvoient plus rester en sureté à Utrecht. S'il avoit agi de son chef, il étoit juste que les Etats desavouassent sa conduite. Enfin le Roi exigeoit que M. de Rechteren fût rappellé & qu'on nommât un autre Plénipotentiaire en sa place.

SECTION XIX. *Histoire de la Paix d'Utrecht & de ce qui s'est passé jusqu'à la Paix de Rastadt.*

Les Hollandois aiant été suffisamment mortifiés, on reprit les conférences. La France demandoit la restitution de Lille, comme un équivalent pour la démolition de Dunquerque. Elle exceptoit Tournai, Condé & Maubeuge de la Barriere que les Etats demandoient. Le Roi n'oublioit pas les intérets du Duc de Baviere son fidele Allié; qui entroient dans ces restrictions. Les Ministres Hollandois céderent donc Lille, mais la restitution de Tournai souffrit des difficultés, parceque les Plénipotentiaires Anglois s'y opposerent aussi bien que les Hollandois. Enfin le Roi céda aux représentations de la Reine, & n'insista plus sur Tournai, bien qu'il eut pu soutenir ses prétentions sur cette ville avec quelque espérance de succès. Il desiroit ardemment la paix, que l'état de son Royaume, sa santé qui s'affoiblissoit, son grand âge, & l'appréhension d'une Minorité, rendoient à tous égards nécessaire. Les Plénipotentiaires acheverent donc, le 29 de Janvier, de mettre la derniere main au Traité de la Barriere pour les Hollandois, & à celui par lequel le Roi reconnoissoit la succession à la Couronne de la Grande Bretagne dans la Ligne Protestante. Peu après, on signa un Traité ou une Convention pour la neutralité de l'Italie, pour l'évacuation tant de la Catalogne que des isles de Majorque & d'Ivica. Cependant l'Empereur & plusieurs Princes de l'Empire refuserent toujours d'acceder au plan proposé pour la paix générale. Et les Traités de paix de l'Espagne avec les autres Puissances qui acceptoient ce plan, demandant une plus longue discussion, on résolut de conclure d'abord la paix entre la France & la Grande Bretagne, la Hollande, la Savoye & les autres Alliés (*a*).

1713.

Conclusion de la Paix.

Les Traités avec les Plenipotentiaires de la Grande Bretagne, de Savoye, de Portugal & des Etats-Generaux furent signés le onze d'Avril. Le Traite de commerce entre la France & l'Angleterre avoit été ratifié deux jours auparavant par la Reine & le Parlement.

Traité avec le Portugal.

Dans le Traité avec le Roi de Portugal, on convint que si l'on avoit pris quelques Places ou bati quelques Forts dans les Colonies hors de l'Europe, ces Places seroient rendues, & les Forts démolis. On reconnut que les deux bords & la navigation de la riviere des Amazones, appartenoient en toute proprieté & souveraineté à Sa Majeste Portugaise; & Louis XIV. se désista en sa faveur de ses droits & prétentions sur les terres du Cap de Nord.

Avec le Roi de Prusse.

Par le Traité avec le Roi de Prusse, on lui cédoit la ville de Gueldres, avec une partie du haut quartier de la Gueldre Espagnole, le Pays de

(*a*) *Henault* p. 875. *Daniel* Journ. Hist. p. m. 344 & suiv.

Section XIX. *Histoire de la Paix d'Utrecht & de ce qui s'est passé jusqu'à la Paix de Rastadt.*

Keſſel & le Bailliage de Kriekenbeeck. Le Roi le reconnoiſſoit pour Souverain Seigneur de la Principauté de Neufchatel & de Vallengin, & accordoit aux habitans, qu'ils jouiroient en France des mêmes droits & privileges que les autres Pays de la Suiſſe. De ſa part le Roi de Pruſſe renonçoit à perpétuité à tous droits ſur la Principauté d'Orange, & ſur les lieux & Seigneuries de la ſucceſſion de Chalons & de Chaſtelblein, ſe chargeant de ſatisfaire par un équivalent les héritiers du feu Prince de Naſſau-Friſe. Cet article laiſſoit encore au Roi de Pruſſe la liberté de revêtir du nom de Principauté d'Orange la partie de la Gueldre qu'on lui cédoit, & de retenir le titre & les armes de cette Principauté. Il y eut de plus deux articles ſéparés, qui ſont auſſi dignes de remarque. Par le premier, le Roi, tant en ſon nom qu'en celui du Roi d'Eſpagne promit qu'on donneroit à l'avenir au Roi de Pruſſe le titre de Majeſté, & qu'on feroit à ſes Miniſtres les mêmes honneurs qu'à ceux des Têtes couronnées. Par le ſecond le Roi de Pruſſe promit de rendre la ville de Rhimberg à l'Archevêché de Cologne, dèsque la paix de l'Empire ſeroit concluë, mais ſans préjudice de ſes prétentions contre cet Archevêché.

Avec le Duc de Savoye.

Dans le Traité avec la Savoye, on confirma au Duc la ceſſion du Royaume de Sicile avec le titre de Roi. On lui aſſura au défaut du Roi d'Eſpagne & de ſa poſtérité, la ſucceſſion de la Couronne d'Eſpagne & des Indes, tant pour lui que pour ſes deſcendans mâles. La Frontiere de France & des Etats de Savoye fut reglée, enſorte que les ſommets des Alpes ſerviſſent à l'avenir de limites fixes. Pour cet effet le Duc de Savoye céda à S. M. T. C. la vallée de Barcelonette & ſes dépendances. Le Roi reſtitua au Duc le Duché de Savoye & le Comté de Nice, & lui céda la vallée de Pragelas avec les Forts d'Exiles & de Feneſtrelles, en un mot tout le Pays le long des Alpes vers le Piemont.

Avec les Etats Généraux.

La renonciation du Roi Catholique à la Couronne de France, & la renonciation des Ducs de Berri & d'Orléans à la Couronne d'Eſpagne & des Indes firent partie des Traités avec la Grande Bretagne & les Etats-Généraux ; chacun de ces Traités eut auſſi ſes conditions particulieres.

Celles du Traité conclu avec les Etats Généraux ſe réduiſent à quatre chefs principaux. Le premier & le ſecond comprennent ce que le Roi promit de remettre ou de céder aux Etats-Généraux pour la Maiſon d'Autriche dans les Pays-Bas, & ce que les Etats-Généraux promirent de remettre au Roi dans les mêmes Pays. Le troiſieme & le quatrieme regardent l'Electeur de Cologne & le Landgrave de Heſſe-Caſſel. Le Roi promit de remettre aux Etats pour la Maiſon d'Autriche tout ce que la France ou ſes Alliés occupoient des Pays-Bas Eſpagnols, que le feu Roi d'Eſpagne poſſédoit ſuivant le Traité de Ryſwick. Mais en même tems on ſtipula que la Maiſon d'Autriche n'en jouiroit, qu'après qu'elle ſeroit convenue avec les Etats Généraux touchant la Barriere : que le Roi de Pruſſe retiendroit ce qui venoit de lui être cédé par le Traité conclu avec lui ; qu'on réſerveroit dans les Duchés de Luxembourg & de Limbourg une Terre de trente mille écus de revenu, & qu'on l'érigeroit en Principauté pour la Princeſſe des Urſins, cette femme ambitieuſe, qui avoit plus d'une fois rompu les négociations pour la paix de l'Europe, par ſes projets

en l'air; que l'Electeur de Baviere feroit dédommagé des pertes qu'il avoit souffertes; qu'il feroit rétabli dans le rang de neuvieme Electeur & dans les Etats qu'il possedoit dans l'Empire, excepté le haut Palatinat; qu'il seroit mis en possession de l'isle de Sardaigne avec le titre de Roi, & que jusques à ce que tout cela fût accompli, il retiendroit la Souveraineté & les revenus de la ville & du Duché de Luxembourg, de la ville & du Comté de Namur & de Charleroi. Le Roi promit encore de faire d'autres cessions aux Etats pour la Maison d'Autriche, à condition que dans tous ces lieux la Religion Catholique Romaine seroit conservée dans l'état où elle étoit avant la guerre; que les Magistrats ne pourroient être que Catholiques, & qu'on laisseroit les Ecclésiastiques, les Religieux & l'Ordre de Malthe en possession de leurs revenus. Les Etats promirent réciproquement de remettre au Roi la ville & la Chatellenie de Lille, le Pays de Laleu, la Gorgue, Aire, Bethune, Saint-Venant & le Fort François. Par rapport à l'Electeur de Cologne, le Roi se chargea de l'engager à faire raser les fortifications de Bonne, trois mois après son rétablissement, & à consentir que les Etats-Généraux laissassent tant dans la ville & le Château de Hui, que dans la Citadelle de Liege les garnisons qu'ils y entretenoient à leurs dépens. Le Roi promit de consentir que la ville de Saint-Goar & la Forteresse de Rhinfeltz demeurassent au Landgrave de Hesse & à ses successeurs, pourvu qu'on y maintînt l'exercice de la Religion Catholique, & qu'on donnât un équivalent au Prince de Hesse-Rhinfeltz.

Section XIX. Histoire de la Paix d'Utrecht & de ce qui s'est passé jusqu'à la Paix de Rastadt.

Par le Traité avec la Grande Bretagne, le Roi reconnut la succession à la Couronne dans la Ligne Protestante de la Maison de Hanovre; consentit à la démolition des fortifications & du Port de Dunquerque, & céda en Amérique l'isle de Terre Neuve, la Baie de Hudson & l'Acadie. L'Espagne céda Gibraltar & Port-Mahon a la Grande Bretagne, & accorda aux Anglois des privileges pour le commerce de l'Amérique, qui furent refusés aux François, qui avoient mis Philippe V. sur le trône. Il faut compter parmi les articles glorieux à la Reine Anne, d'avoir fait consentir Louis XIV. à faire sortir de prison ceux de ses propres sujets, qui étoient retenus pour leur religion. C'étoit faire servir ses avantages à de bien nobles vues, apprendre à un grand Roi à gouverner ses sujets, & suivre les sentimens de l'humanité au milieu du labyrinthe de la Politique (*a*).

Avec la Grande-Bretagne.

La paix fut ainsi heureusement rendue à l'Europe, excepté à l'Empire & à l'Espagne. Soit par la confiance que l'Empereur avoit en la grande capacité du Prince Eugene, soit par les fausses vues du Conseil de Vienne, Charles VI. refusa de consentir au Traité d'Utrecht, espérant, malgré les disgraces de la campagne précédente, d'obtenir de meilleures conditions. S'il avoit accepté celles qu'on lui offroit, il se seroit épargné la mortification d'éprouver, que sans le secours de l'Angleterre & de la Hollande, il ne pouvoit prévaloir contre la France. Il s'opiniâtra à continuer la guerre, & n'eut que des revers & des disgraces. Villars couronné de lauriers par sa derniere victoire sur le plus fameux Général de l'Empire, se

L'Empereur refuse d'acceder à la Paix.

(*a*) Siecle de Louis XIV. T. I. p. m. 452.

Section XIX. Histoire de la Paix d'Utrecht & de ce qui s'est passé jusqu'à la Paix de Rastadt.

mit en campagne pour faire tête au Prince Eugene, & pour rétablir la gloire des armes de France par de nouvelles conquêtes. Le Prince se campa près de Philipsbourg au delà du Rhin. Villars vint par une marche forcée & très-secrete se poster le long de ce même fleuve en deça, s'étendant depuis la chaussée de Philipsbourg jusqu'à Spire, ce qui ôta à Landau, qu'on vouloit attaquer, toute espérance de secours.

Continuation de la guerre.

Cette ville fut investie le 12 de Juin, & la tranchée ouverte douze jours après, sous les ordres du Maréchal de Bezons. En même tems M. de Villars fit attaquer la ville & le Château de Keiserslauteren, & M. Dillon obligea la garnison, composée de sept-cens hommes, de se rendre prisonniere de guerre; d'abord après il prit le Château de Wolfstein. Ces expéditions ne retarderent pas le siege de Landau; Bezons pressa la garnison si vivement, disposa si bien ses batteries & fit un si grand feu, que le 20 d'Août il se prépara à donner l'assaut; cela obligea le Prince Alexandre de Wirtemberg de se rendre prisonnier de guerre avec sa garnison; qui étoit de cinq mille cinq-cens hommes. Comme tous les postes furent pris & les logemens faits l'épée à la main, les François perdirent trois mille hommes à ce siege; mais il servit à donner de plus en plus de la réputation à leurs armes, & fut un acheminement à un coup plus décisif & plus fatal à l'Empereur.

Villars force les Lignes des Impériaux.

Le victorieux Villars jetta ensuite les yeux sur la forte ville de Fribourg; mais avant que d'en former le siege, il falloit commencer par forcer les Lignes qui s'étendoient de puis Hornberg jusqu'aux ouvrages avancés de cette Place. Le Général Vaubonne étoit retranché sur une haute montagne nommée le Roscof, avec dixsept bataillons & un corps de Cavalerie pour garder ces Lignes, que leur situation avantageuse rendoit presque inaccessibles. Mais le Maréchal déterminé à surmonter toutes les difficultés, aiant fait différentes marches pour cacher son dessein, arriva le 20 de Septembre à la vue des Lignes du côté de Fribourg, & disposa tout pour les attaquer. Le Comte d'Estrades & le Duc de Mortemar conduisoient la colonne de la gauche; le Chevalier d'Asfeld & le Sieur le Guerchois celle du centre; le Comte du Bourg & le Marquis de Silli celle de la droite. Villars se trouva partout où il y avoit de la gloire à acquérir & où sa présence étoit nécessaire. Les Impériaux firent ferme aux trois attaques; mais les François les pousserent si vivement, qu'ils furent obligés de plier & de prendre la fuite, les Lignes furent forcées, & les ennemis chassés avec un grand carnage. La Colonne de la droite, qui avoit en tête le camp retranché sur le Roscof, eut les plus grands obstacles à vaincre. Cette montagne étoit si escarpée que les soldats ne montoient qu'avec beaucoup de peine, & que le Maréchal à cause de ses blessures fut obligé de se faire porter. Mais rien ne fut capable d'arrêter les soldats François, & à l'entrée de la nuit ils furent entierement maîtres du retranchement & des Lignes. Cette victoire facilita au Maréchal le siege de Fribourg, Capitale de l'Autriche antérieure, qu'il fit investir d'abord.

Siege & prise de Fribourg.

Jamais Place ne fut attaquée ni défendue avec plus de valeur. Le Baron d'Arsch qui y commandoit; fit voir par son activité & son courage qu'il étoit digne de faire tête à Villars. On ouvrit la tranchée le 30 de Septem-

Section XIX. *Histoire de la Paix d'Utrecht & de ce qui s'est passé jusqu'à la Paix de Rastadt.*

tembre, & les batteries firent un feu terrible, ce qui n'empêcha pas les assiegés de faire de fréquentes & vives sorties. Il y en eut une, où ils reprirent un logement & s'emparerent de la tête des boyaux; mais ils en furent bientôt chassés par le Chevalier de Peseux. Le même jour, ils firent encore une autre sortie sur le soir, dans le tems même que les Grenadiers partoient de la tranchée pour attaquer une lunette & le chemin couvert. On les renversa du premier choc, & on continua les attaques qui furent conduites par le Comte du Bourg & par le Sieur de Valori Ingénieur en chef, & qui furent des plus meurtrieres à cause de la longue résistance des ennemis. A la fin le Maréchal de Villars étant accouru la lunette fut forcée, & tout ce qui y étoit tué ou pris. On emporta aussi le chemin couvert & on s'y logea. On perdit dans ces deux attaques environ mille hommes. On s'occupa le reste du mois d'Octobre à détourner les eaux dont les ennemis avoient rempli le fossé, à faire breche & à construire les ponts pour l'assaut, malgré le feu terrible que fesoient les assiegés. Enfin, le premier de Novembre, tout étant prêt pour l'assaut, le Baron d'Arsch qui s'étoit retiré dans le Château, manda au Maréchal qu'il laissoit la ville à sa discretion, avec deux mille blessés ou malades. Villars aiant pris possession de la ville, attaqua le Château si vivement, qu'il se rendit le 16, après que le Baron d'Arsch eut envoyé un courier au Prince Eugene. Par la réduction de Fribourg, Villars eut la gloire de rétablir la réputation des armes de France, de terminer la guerre, & de faire la paix avec l'Empereur, par le Traité que le Prince Eugene & lui firent à Rastadt. C'étoit peut-être la premiere fois qu'on avoit vu deux Généraux opposés, au sortir d'une campagne, traiter au nom de leurs Maîtres. Mais avant que de parler du contenu de ce Traité, il faut rapporter ce qui se passa en Catalogne, où l'Empereur avoit encore une Armée.

Affaires d'Espagne.

Le Comte de Staremberg, qui depuis le mois d'Octobre de 1712 tenoit Gironne bloquée, fut contraint de se retirer, au commencement de Janvier, aiant appris que le Maréchal de Berwick s'avançoit pour le combattre. Ce Général avoit déja passé le Ter, ce qui obligea Staremberg de décamper avec tant de précipitation, qu'il abandonna dans son camp quatre pieces de canon, plusieurs chariots, & une quantité de farine & de munitions. Il avoit perdu quinze-cens hommes durant le blocus; desorte que les armes de l'Empereur ne furent pas plus heureuses en Espagne, qu'elles l'étoient en Allemagne. L'approche du Maréchal de Berwick, obligea les ennemis d'évacuer Cervera, & excita une émeute à Barcelone en faveur du Roi Catholique. Le peuple étoit si animé contre la Maison d'Autriche, que l'Impératrice, qui étoit encore dans la ville, fit entrer quelques Régimens pour sa sureté. Cela n'intimida pourtant pas les mutins, durant plusieurs nuits on cria *Vive Philippe V.* On attacha ses armes à l'Hotel de ville, & on afficha des pasquinades au Palais. L'arrivée d'une Escadre Angloise calma les esprits. L'Impératrice déclara alors aux Magistrats, que les affaires de sa Majesté Impériale l'obligeoient de renoncer à ses prétentions sur la Monarchie d'Espagne. Cette déclaration causa un tumulte; les Catalans toujours inconstans, oublierent leur ressentiment contre la Maison d'Autriche, & furent aussi ardens à retenir les Allemands, qu'ils l'avoient été

SECTION XIX. *Histoire de la Paix d'Utrecht & de ce qui s'est passé jusqu'à la Paix de* Rastadt.

Traité de Rastadt. 1714.

peu auparavant à presser leur départ, l'Impératrice ne put même appaiser la sédition, qu'en menaçant de faire entrer les Troupes Françoises & Espagnoles (*a*).

Heureusement pour l'Europe, & pour l'Allemagne en particulier, la guerre tiroit à sa fin. Charles VI. voiant que tous ses efforts contre la France étoient impuissans, fut contraint d'accepter des conditions bien moins avantageuses, que celles qu'on lui avoit offertes à Utrecht. Ses villes avoient été prises, ses Armées battues en deux campagnes consécutives, & son Général, le plus grand Capitaine de l'Europe, avoit le chagrin de voir ses lauriers, cueillis avec tant de peine, flétris par le souffle empoisonné de la malignité & de l'envie. Ce fut la jalousie du Conseil de Vienne, & non le génie de Villars, qui triompha du Prince Eugene. C'est ce qui fit que Villars dit au Prince, à leur premiere entrevue à Rastadt. „ Monsieur, nous ne sommes point ennemis; vos ennemis sont à Vienne, & „ les miens à Versailles". En effet l'un & l'autre eurent toujours dans leurs Cours des Cabales à combattre. Les noms de ces deux Ministres indiquent assez leur caractere, ils porterent dans leurs conférences la franchise. Il ne fut point question des droits que l'Empereur reclamoit sur la Monarchie d'Espagne; l'Empire avoit trop besoin de la paix, pour la retarder pour l'amour d'un vain titre. Il faut remarquer à l'honneur de Louis XIV. qu'à la conclusion de trois différens Traités, après autant de guerres générales, ce Monarque a toujours protegé les droits des Princes & des Etats de l'Empire. A Munster, il fit ériger un huitieme Electorat en faveur de la Maison de Baviere. Le Traite de Nimegue confirma celui de Westphalie. Il fit rendre par le traité de Ryswick tous les biens du Cardinal de Furstemberg. Enfin par la paix d'Utrecht & de Rastadt, il fit rétablir deux Electeurs. En un mot il donna la loi à l'Empire, comme il l'avoit reçue de l'Angleterre. Les conditions particulieres signées par Eugene & par Villars furent. I. Que le Roi rendroit à l'Empereur le Fort de Kehl, Fribourg avec tous les Forts qui en dépendent, le vieux Brisach avec toutes ses dépendances à la droite du Rhin; mais que celles qui sont à la gauche de ce fleuve, demeureroient au Roi avec le Fort du Mortier. II. Que les fortifications de Bitsch & de Hombourg, le Fort de Selingen, les fortifications faites vis-à-vis d'Huningue, le Fort de la Pile, & les autres jusqu'au Fort Louis exclusivement, seroient rasés, & que le Fort Louis demeureroit au Roi. III. Que le Roi exécuteroit le Traité de Ryswick, & rendroit tout ce qui avoit été pris ou confisqué sur quelque Place ou Etat. IV. Que le Roi garderoit Landau & ses dépendances, comme il en jouissoit avant la guerre, l'Empereur s'engageoit à obtenir le consentement de l'Empire. V. Que le Roi reconnoitroit la dignité Electorale dans la Maison de Hanovre. VI. Que les Electeurs de Cologne & de Baviere seroient rétablis par l'Empereur dans tous leurs Etats, dignités, prérogatives & droits, comme ils en jouissoient avant la guerre. En vertu de cet article, le haut Palatinat, qui avoit été excepté dans le Traite conclu avec la Hollande, fut rendu à l'Electeur de Baviere. Mais en vertu de l'article suivant la Sardaigne qui lui etoit destinée, demeura à l'Empereur. VII.

(*a*) *Daniel* Journ. Hist. p. m. 355, 356. *Henault* p. 877.

Que le Roi laisseroit jouir tranquillement l'Empereur des Etats qu'il possédoit actuellement en Italie. VIII. Que l'Empereur rendroit promptement justice aux Ducs de Guastalla & de la Mirandole & au Prince de Castiglione sur leurs prétentions. IX. Qu'on tiendroit dans une ville de Suisse des conférences pour regler & mettre en forme le Traité avec l'Empire, quand tous les Princes auroient donné leur consentement aux conditions spécifiées dans celui-ci. En conséquence la Paix avec l'Empereur fut publiée à Paris le 19 d'Avril. C'est ainsi que par sa fermeté & par sa constance, Louis XIV obtint, après une infinité de défaites & de disgraces, des conditions plus avantageuses, qu'il n'avoit pu obtenir quelques années auparavant, après une suite rapide des plus brillantes victoires, dont il soit fait mention dans l'Histoire. En effet, si l'on compare les Traités d'Utrecht & de Ryswick, on verra qu'aucune des Puissances ne fit une seule acquisition, après une longue & cruelle guerre, qui avoit désolé presque toute l'Europe.

Section XX. Fin & tableau du regne de Louis XIV.

SECTION XX.

Fin du regne de Louis XIV, *& tableau du Gouvernement intérieur de la France, du progrès des Arts & des Sciences durant le regne de ce Monarque.*

(*) A peine Louis XIV. eut-il vu la paix rétablie, qu'il perdit le Duc de Berri, qui mourut à Marli le 4 de Mai, & par cette mort le Duc d'Orléans devenoit l'héritier présomptif de la Couronne, après le jeune Dauphin, en vertu de la renonciation de Philippe V. Privé ainsi de presque tous ses enfans, la tendresse du Roi redoubla pour le Duc du Maine & pour le Comte de Toulouse ses fils légitimés. Il donna un Edit, qui fut enrégistré le 2 d'Août (*a*), par lequel il leur donnoit les droits, les honneurs, le rang & le nom de Princes du sang, & assuroit la couronne à leur Maison, au défaut de tous les Princes du sang de France. Cet Edit fut confirmé par une déclaration rendue le 23 de Mai de l'année suivante.

Edit en faveur des Princes légitimés.

Le 12 d'Août, la Reine Anne mourut, & l'Electeur de Hanovre lui aiant succedé sous le nom de George I. les affaires changerent de face. En ce tems-là les François étoient si peu aimés à Londres, que M. d'Iberville, Envoyé de France, s'adressa au Duc d'Ormond, Général en

La France reconnoit la succession de la Maison de Hanovre

(*a*) *Henault* p. 879.

(*) Comme les Auteurs Anglois n'ont point fini proprement le regne de Louis XIV. & que dans leur Supplément ils passent brusquement au tems de sa mort apres quelques mots sur ses dispositions à l'égard du Roi George I, j'ai cru devoir suppléer à leur omission pour ne pas interrompre le fil de l'Histoire. Le Tableau du regne de Louis XIV est de la main des Anglois. Rem. du Trad.

Section XX. *Fin & tableau du regne de* Louis XIV. — *à la Couronne de la Grande Bretagne.*

chef des forces de la Grande Bretagne, & lui demanda des Gardes pour le mettre à couvert des insultes de la populace. Il assura en même tems les Lords Régens; „ que son Maître étoit dans le dessein d'observer inviolablement le Traité d'Utrecht, particulierement en ce qui regardoit la succession à la Couronne dans la Maison de Hanovre". Les Anglois prétendent que c'étoit-là une preuve de la duplicité de la Cour de Versailles. Jaques II. disent-ils avoient été reçu en France & y étoit mort; on avoit accordé à sa veuve & à son Fils les honneurs de la Royauté. Dans le tems même qu'on donnoit les assurances sus-mentionnées, la Cour de France fomentoit une rebellion dans la Grande Bretagne en faveur du Prétendant. Nous ne déciderons point si cette imputation est fondée; il s'agit de faits.

Le Comte de Peterborough, qui étoit en France dans le tems que la Reine mourut, reçut de la Cour les plus fortes assurances, de la disposition où elle étoit de maintenir les droits de la Maison de Hanovre. M. d'Iberville reçut une Lettre du Marquis de Torci, au nom du Roi, qui portoit. „ Que S. M. T. C. aiant appris qu'on fesoit courir le bruit qu'elle avoit „ dessein de faire des changemens par rapport aux renonciations faites „ depuis peu, le Roi jugeoit à-propos de déclarer, ainsi qu'il l'avoit déja „ fait au Comte de Peterborough, que ces bruits étoient faux & sans fondement; que le Roi d'Espagne aiant envoyé le Cardinal del Giudice, en „ qualité d'Ambassadeur en France, S. M. T. C. avoit prié le Roi son „ petit-fils de le rappeller, pour ne pas donner d'ombrage. Que l'Electeur de Hanovre, aiant quelque tems avant la mort de la Reine fait dire „ à S. M. que quand il seroit appellé à la succession à la Couronne de la „ Grande Bretagne, il étoit dans le dessein de cultiver la bonne intelligence avec S. M. T. C. Le Roi, de son côté assuroit les Lords Régens, „ qu'il feroit tout ce qui dépendroit de lui pour entretenir la bonne union „ & l'amitié entre les deux Couronnes".

Démêlé au sujet du Canal de Mardick.

Il y eut cependant bientôt un démêlé entre les deux Cours touchant le Canal de Mardick. On étoit convenu par le Traité d'Utrecht, que Louis XIV. feroit démolir les Fortifications de Dunquerque & combler le Port, rompre les digues & les Ecluses, avec cette condition expresse que ces Fortifications, Ports, Digues & Ecluses ne pourroient jamais être rétablies. Cette démolition ne fut achevée qu'au mois de Juillet 1714. Mais en même tems que l'on détruisoit ce fameux Port, la Cour de France en fesoit creuser un autre, qui pouvoit devenir beaucoup meilleur, elle fit élargir le canal de Mardick, & au moyen des Ecluses on alloit avoir un port plus profond que celui de Dunquerque. Le Ministere Britannique voioit cette infraction d'un Traité à peine conclu, sans s'y opposer, ensorte que si la Reine Anne avoit vécu encore quelque tems, les François auroient bâti une nouvelle Dunquerque sans la moindre opposition. A peine le Roi George I. fut-il monté sur le trône, qu'il tourna ses premiers soins de ce côté-là. M. Prior, qui étoit alors à Paris chargé des affaires de sa Majesté Britannique eut ordre de présenter un Mémoire là-dessus. La Cour de France y répondit d'une maniere, qui ne satisfit ni le Roi, ni ses Ministres. George I. rappella M. Prior, & envoya le Comte de Stairs à Paris, avec

ordre exprès de ne prendre ni audience ni caractere, avant que l'affaire fût reglee à la satisfaction du Roi & de la Nation Britannique. Il y eut des conférences & des Mémoires présentés, & enfin les travaux de Mardick discontinuerent. Un Auteur celebre (*a*) rapporte, que le Comte de Stairs demanda à ce sujet une audience particuliere, & qu'il parla au Roi avec plus de véhémence que de retenue; que le Roi ne l'interrompit point, mais que lorsqu'il eut achevé, sa Majesté lui dit, *Monsieur l'Ambassadeur, j'ai toujours été maître chez moi, quelquefois chez les autres, ne m'en faites pas souvenir.* M. de Voltaire remarque là-dessus (*b*); qu'il sait de science certaine, que jamais Louis XIV. ne fit une réponse si peu convenable. Il ajoute; que Louis n'avoit jamais été le maître chez les Anglois, il s'en falloit beaucoup. Il l'étoit chez lui, mais il s'agissoit de savoir s'il étoit le maître d'éluder un Traité, auquel il devoit son repos, & peut-être une grande partie de son Royaume.

SECTION XX. *Fin & tableau du regne de* Louis XIV. 1715.

Insensiblement Louis XIV. sentoit sa fin approcher. Le 12 d'Août, les Courtisans commencerent à s'appercevoir que le Roi étoit incommodé; on traitoit de sciatique une douleur qu'il ressentoit à la jambe & à la cuisse. Quelques jours après se trouvant un peu mieux, il voulut dîner en public. Le Comte de Stairs étoit alors Ambassadeur d'Angleterre en France, & la rebellion qu'il y avoit en Ecosse, fesoit penser à Louis, qu'il lui importoit de persuader, qu'il étoit la seule Puissance en Europe, dont l'amitié ou l'inimitié pouvoit être utile ou préjudiciable à la Maison de Hanovre. Dans cette vue il ne prit jamais ouvertement le parti du Prétendant, mais il fit parade devant le Comte de Stairs d'une santé, dont il étoit bien éloigné de jouir. Le Comte n'en fut pas la dupe. Le mal augmenta, la gangrene se manifesta, & Louis XIV. mourut avec beaucoup de fermeté le premier de Septembre à huit heures du matin.

Mort de Louis XIV. 1715.

Louis XIV. né le 5 de Septembre 1638, étoit fils de Louis XIII. & d'Anne d'Autriche. Il épousa en 1660 Marie Therese d'Autriche, fille de Philippe IV. Roi d'Espagne & d'Elizabeth de France; Marie Thérese mourut en 1683 Louis eut d'elle Louis Dauphin de France, qui épousa Marie-Anne-Christine-Victoire de Baviere, dont il eut trois fils. 1. Louis Duc de Bourgogne, né en 1682. 2. Philippe Duc d'Anjou, Roi d'Espagne, né en 1683. 3. Charles Duc de Berri, né en 1684. Le Dauphin Louis mourut en 1711, & le Duc de Bourgogne son fils aîné devint Dauphin. Ce Prince avoit épousé en 1698 Marie-Adelaïde fille aînée du Duc de Savoye, ensuite Roi de Sardaigne. Ce Dauphin mourut en 1712 & laissa trois fils, dont deux porterent le nom de Duc de Bretagne & moururent peu après lui; le troisieme né en 1710 est Louis XV. actuellement regnant. Louis XIV. eut encore deux fils & trois filles, qui moururent tous jeunes.

Ses Enfans.

Ses enfans naturels & légitimés furent les suivans. Il eut de Madame de la Valliere, Louis de Bourbon, Comte de Vermandois, mort en 1683, & Marie Anne, dite Mademoiselle de Blois, née en 1666, & mariée en 1680 à Louis Armand de Bourbon Prince de Conti. De Madame de

Enfans naturels.

(*a*) *Henault* p. 883. (*b*) Siecle de Louis XIV. T. I. p. m. 457

Section XX. *Fin & tableau du regne de* Louis XIV.

Montefpan, il eut I. Louis Augufte de Bourbon, Duc du Maine, né en 1670, qui eut de Louife fille du Prince de Condé, une fille appellée Mademoifelle d'Aumale, née en 1697 & un fils nommé Louis-Augufte Prince de Dombes, né en 1700. 2. Louis-Cefar, Comte de Vexin, Abbé de Saint-Denis & de Saint-Germain des Prez, né en 1672, & mort en 1683. 3. Louis-Alexandre de Bourbon, Comte de Touloufe, Amiral de France, né en 1678. 4. Louife-Françoife de Bourbon, dite Mademoifelle de Nantes, née en 1673 & mariée en 1685 à Louis III. Duc de Bourbon, dont les enfans ont été, Mademoifelle de Bourbon, née en 1690, Louis Duc d'Enguien, né en 1692, Louife dite Mademoifelle de Chatelois, née en 1693, & Louife-Anne dite Mademoifelle de Sens, née en 1695. 5. Françoife-Marie de Bourbon, dite Mademoifelle de Blois, née en 1677, & mariée à Philippe II. Duc d'Orléans, Régent de France. 6. Louife-Marie-Anne de Bourbon, dite Mademoifelle de Tours, morte en 1681. Deux autres fils morts jeunes.

Le frere unique de Louis XIV. étoit Philippe de France Duc d'Orléans, marié en premieres noces à Henriette-Marie, fille de Charles I. Roi d'Angleterre, dont-il eut un fils & une fille morts jeunes, & Marie-Louife, mariée à Charles II. Roi d'Efpagne, & Anne-Marie, qui époufa le Duc de Savoye. Il fe maria en fecondes noces avec Charlotte-Elizabeth de Baviere, fille de Charles-Louis Electeur Palatin, dont il eut Philippe d'Orléans, Régent de France, qui époufa Mademoifelle de Blois, dont il a eu le Duc d'Orléans, né en 1703, & quatre filles.

Ses amours. Louis XIV. avoit bonne mine & quelque chofe de majeftueux en fa perfonne. Il favoit parfaitement fes exercices, & pour lui rendre juftice il faut dire qu'il fut le Prince le plus magnifique de fon tems. L'encouragement qu'il donna aux Sciences eft connu; bien que l'on prétende que les penfions qu'il fefoit aux gens de Lettres ne montoient pas à plus de fept mille livres fterling par an. Il étoit né d'une complexion tendre, & fi la Reine fa mere n'avoit trouvé moyen de l'empêcher, il auroit peut-être époufé fa premiere Maitreffe, Mademoifelle de Mancini, niece du Cardinal Mazarin. Sa feconde Maitreffe fut Madame de la Valliere, qui l'aima fi fidelement, que fe voiant une rivale, elle fe retira dans un couvent, où elle eft morte. Madame de Montefpan, célébre par fa beauté, & dont il eut plufieurs enfans, fut fa troifieme Maitreffe. Madame Fontange lui fucceda; mais Madame de Maintenon fut la feule qui poffeda fon cœur fans partage. Elle avoit été élevée en Amerique, & après bien des avantures s'étoit mariée au fameux Poëte Scarron, dont elle refta veuve. Madame de Montefpan s'étant fervi d'elle pour écrire des billets au Roi, ce Prince les trouva fi bien tournés, qu'il fouhaita de voir celle qui les avoit écrits, & peu à peu fa converfation lui donna du goût pour elle. Madame de Maintenon avoit paffé la jeuneffe, mais fon efprit, & fes manieres lui gagnerent tellement le cœur de Louis XIV. qu'il l'époufa fecretement; & ce fut par un pur effet de fa modération, qu'il ne la reconnut pas publiquement pour Reine. Dans les derniers tems de fon regne, elle étoit prefque feule maitreffe des affaires. Il n'en a jamais eu d'enfans. Donnons à préfent une idée générale d'un regne, où les Sciences & les Arts furent extréme-

ment encouragés, & l'esprit humain cultivé au plus haut degré de perfection. SECTION XX.

Le regne de Louis XIV. fit une totale révolution dans les Arts, dans les esprits, dans les mœurs & dans le gouvernement de la Nation Françoise. *Fin & tableau du regne de* Louis XIV. Pendant neuf-cens années avant cette époque la France étoit plongée dans la Barbarie, déchirée par des Factions & des guerres civiles, n'aiant ni loix, ni coutumes ni langage fixe; les Nobles ne connoissant que la guerre & l'oisiveté: les Ecclésiastiques vivant dans le desordre & l'ignorance, & les peuples sans industrie croupissant dans la misere. *Tableau du regne de* Louis XIV. *Les Sciences.* Richelieu & Mazarin abbaissèrent les Grands & les rendirent dépendans de la Couronne. Ce fut le premier pas fait pour l'aggrandissement de la France. L'Autorité Royale avoit été presque anéantie; chaque Seigneur fesoit le Souverain, étoit un Tiran dans ses terres, & fesoit simplement hommage au Roi; souvent même le refusoit. La France, comme nous l'avons vu, étoit partagée en Fiefs, les Loix étoient féodales, & le Royaume se gouvernoit comme un grand Fief plutôt que comme une Monarchie. La force seule ne pouvoit opérer le changement nécessaire; il falloit changer les mœurs, les coutumes & les préjuges. C'est ce que Louis XIV & ses habiles Ministres entreprirent courageusement & ce qu'ils exécuterent heureusement. Ce fut en éclairant les esprits, en introduisant les Sciences, & en dissipant les sombres nuages de l'ignorance dont la plus grande partie de l'Europe étoit encore envelopée, que ces grands desseins s'accomplirent. L'Academie des Expériences, établie à Florence par Léopold de Medicis & la Societé Royale de Londres, firent naitre à M. Colbert l'idée d'une Academie des Sciences, qui servit bientôt à leurs progrès. On n'épargna ni soins ni dépenses pour engager de grands hommes à honorer cette Academie de leur présence. Colbert attira d'Italie Dominique Cassini & Huygens de Hollande par de fortes pensions. On bannit les ténebres qui obscurcissoient la raison, & le jargon des écoles. Les Physiciens ne chercherent plus la Pierre Philosophale, ni les Astronomes à prédire l'avenir par l'inspection des Astres. On cultiva toutes les parties des sciences & particulierement celles qui ont trait à l'utilité du genre humain, aux interets de la Societé, & à l'avancement du commerce. On rouvrit les Ecoles de Droit; on établit dans toutes les Universités de France un Professeur de Droit François. En un mot l'esprit de sagesse & de bon sens détruisit insensiblement ces bizarres préjugés & ces idees superstitieuses, qui avoient mis pendant si longtems des entraves à la raison, & tenu les esprits dans l'esclavage. C'est à cette raison naissante que M. de Voltaire attribue cette celebre déclaration de Louis XIV de 1672, qui défendoit aux tribunaux d'admettre les simples accusations de sorcellerie. On ne l'eût pas osé sous le regne de son Prédecesseur, & alors on la regarda comme une preuve du bon sens & de l'humanité du Roi.

La saine Philosophie ne fit pas neanmoins en France d'aussi grands progrès qu'en d'autres Pays; ceux qu'on fit furent dus au Roi & à Colbert, qui ont toujours tiré le merite de l'obscurité, & excité la modestie à faire valoir ses talens. *Arts.* L'Angleterre l'emportoit sur la France pour la Géome-

Section XX.

Fin & tableau du regne de Louis XIV.

trie, la Méchanique, la Physique, & l'Astronomie. Mais dans l'Eloquence, la Poësie, la Literature, & dans les Ouvrages de goût & d'agrément, les François peuvent être regardés comme les Législateurs de l'Europe. L'Angleterre a produit à la vérité un Spencer, un Sidney, un Shakespeare & un Milton; mais tant s'en falloit que le goût fût général, que le mérite du sublime Poëte aveugle ne fut reconnu, que lorsque la critique de M. Addison le fit connoitre au Public; il y a même encore en Angleterre des gens de Lettres qui soutiennent que Milton est enflé, dur, embarrassé & peu naturel. En France, la Poësie, l'Eloquence de la Chaire & du Barreau & l'Histoire, furent portées au plus haut degré de perfection sous les auspices de Louis XIV. Corneille & Racine furent les créateurs de la belle Poësie, Bourdaloue, Bossuet, Fenelon & l'Abbé de St. Réal de l'Eloquence & de l'Histoire. Moliere fut le Législateur des bienséances; la finesse de sa Muse comique bannit l'affectation, autant qu'il est possible, parmi un peuple vif & frivole. Quant à la Musique, la Peinture, la sculpture & l'Architecture, elles étoient encore à naitre, quand Louis XIV. monta sur le trône, & ce fut la main officieuse de Colbert qui leur donna le jour. La simplicité & le goût exquis de Lulli charmerent alors l'oreille. Colbert, le Mecene de tous les Arts fonda une Academie de Peinture, Ecole qui a produit des pieces, qui ne sont pas indignes de Raphaël & du Titien. Il forma aussi une Academie d'Architecture, mais avec un succès moins brillant. Quant à la Sculpture, les François y ont excellé, ainsi que le prouvent les Bains d'Apollon à Versailles, le tombeau du Cardinal de Richelieu dans la Chapelle de Sorbonne, & la Statue équestre de Louis XV. à Bourdeaux.

Commerce Police & Loix.

Colbert ne se borna pas à la culture des esprits; pour rendre un Royaume respectable, il faut le rendre riche, & l'aisance, l'ordre & l'industrie sont indispensables pour rendre le bonheur du peuple durable. Colbert pensa à tout; il commença par décharger les peuples des droits onéreux, en augmentant la recette par le bon ordre. Les grands chemins furent applanis & reparés, & on creusa le canal de Languedoc, uniquement pour favoriser l'industrie. L'année 1667 fut à la fois l'époque des premieres Loix & des premieres Conquêtes de Louis XIV. L'Ordonnance civile parut d'abord, ensuite le Code des Eaux & Forêts, puis des Statuts pour les Manufactures; l'Ordonnance criminelle; le Code du commerce; celui de la Marine. La sévérité du Roi contre les duels fut très-avantageuse à la nation, en portant un rude coup à ces restes de barbarie & d'ignorance, qui fesoient dépendre la justice, l'innocence, & l'honneur de la force des armes.

Nous avons donné, dans un des Volumes précédens, l'Histoire de l'origine, & des progrès de la Compagnie Françoise des Indes Orientales. Celle des Indes Occidentales fut formée dans le même tems, & ne fut pas moins encouragée, & avec plus de succès. Malgré les secours que le Gouvernement a donnés à la premiere, ses progrès ont été souvent arrêtés par des banqueroutes, tandis que la derniere a surpassé toutes les espérances. Le Roi fournit le dixieme de tous les fonds de la Compagnie d'Occident;

dent; il donna trente francs par tonneau d'exportation & quarante d'importation, & cinq livres pour chaque tonneau que pouvoient contenir les vaisseaux bâtis dans les ports du Royaume. On avoit l'obligation de tout cela au zele de Colbert pour le bien public; mais cet habile Ministre travailloit pour des ingrats. On censura ces établissemens, parcequ'on n'en sentoit pas le prix; on les traitoit de chimeriques parcequ'ils surpassoient la sphere bornée de certains petits Politiques. Mais l'esprit philosophique introduit par Colbert en France a réformé les préjugés du peuple, & l'on est forcé d'avouer, qu'il joignoit à l'exactitude, l'ordre & l'oeconomie de Sulli des vues plus étendues & le génie nécessaire pour faire de grands établissemens. Ce n'est-là néanmoins qu'une justice qu'on rend à sa mémoire; le corps de ce grand Ministre pensa être mis en pieces par la populace après sa mort.

SECTION XX. *Fin & tableau du regne de* Louis XIV.

Pour encourager l'industrie & favoriser la population Colbert persuada au Roi d'encourager les mariages dans les campagnes, par une exemption de tailles pendant cinq années pour ceux qui s'établiroient à l'âge de vingt ans, & tout pere de famille qui avoit dix enfans étoit exempt pour toute sa vie, parcequ'il donnoit plus à l'Etat par le travail de ses enfans, qu'il n'eut pu donner en payant la taille. En un mot chaque année du Ministere de Colbert fut marquée par quelque ordonnance ou établissement utile. On établit des manufactures de soie par tout le Royaume & on fabriqua des draps fins à Abbeville; le Roi avançoit au Manufacturier deux milles livres par chaque metier battant, outre des gratifications considerables. Les tapis de Turquie & de Perse furent surpassés à la Savonnerie, & les tapisseries de Flandres furent égalées par celles des Gobelins, & surpassées pour le dessein & la beauté des patrons. En un mot les fabriques de bas, des belles glaces, de la faience & toutes sortes de nouvelles manufactures furent cultivées soigneusement, & bientôt portées à la perfection. On peut appeller ce siecle non seulement le tems où l'on a perfectionné, mais créé.

Discipline militaire.

Louis XIV. ne négligea pas la Discipline Militaire, chaque jour on voioit quelque nouvelle manœuvre, ou quelque nouvelle arme. L'usage de la baionnette au bout du fusil est de son institution, & rend l'Infanterie impenétrable. La maniere dont l'Artillerie est servie aujourd'hui lui est due toute entiere; il en fonda des Ecoles à Douai, à Metz, à Strasbourg, & le Régiment d'Artillerie, dit Voltaire, fut enfin rempli d'Officiers, presque tous capables de bien conduire un siege. Il forma un Régiment de Bombardiers & un de Housards. Des Compagnies de Cadets furent entretenues dans presque toutes les Places frontieres; ils y apprenoient les Mathématiques, le Dessein & tous les exercices. Il institua l'Ordre de Saint-Louis pour recompenser le mérite, & fonda l'Hotel des invalides pour servir de retraite aux infirmes, aux blessés & à ceux qui avoient vieilli dans le service. Ce fut à ces établissemens que Louis fut redevable de la force, de l'union & du courage de ses Troupes. Officiers & Soldats étoient également animés à faire leur devoir par des motifs d'intérêt & de gloire. Louvois eut grande part aux changemens dans la Discipline militaire. Il est vrai qu'il abusoit quelquefois de son pouvoir, en préférant l'intérêt & le sang au mérite; mais en général le bien de l'Etat & la gloire du Roi l'emportoient.

SECTION XX. *Fin & tableau du regne de* LOUIS XIV.

Marine.

Le Roi ne fut pas moins appliqué à mettre ſa Marine ſur un pied reſpectable. L'accroiſſement du commerce & de la navigation fut un ſeminaire de Mariniers, & ſes Flottes en recompenſe protégerent le commerce. Les guerres civiles & la politique de Mazarin avoient fait dépérir la Marine de France. Quand Colbert entra dans le Miniſtere il n'y avoit que quelques vaiſſeaux pourris dans les Ports. Avant même que ce Miniſtre eût fait connoitre ſes talens, le Roi avoit ſenti lui-même la néceſſité d'une Marine. D'abord qu'il commença à gouverner, il eſſaya de former des forces maritimes, & dès la troiſieme année de ſon Gouvernement, on voit une Eſcadre Françoiſe faire des conquêtes ſur la côte d'Afrique. En 1667 la France avoit dans ſes ports ſoixante vaiſſeaux de guerre. Ces glorieux efforts mirent Louis en état de diſputer l'empire de la Mer à ceux qui prétendoient en être en poſſeſſion. Il ne voulut pas permettre que ſes vaiſſeaux baiſſaſſent le pavillon devant celui d'Angleterre; en-vain Charles II & ſon Conſeil inſiſterent ſur ce droit; la néceſſité les obligea de céder à la fermeté du Roi, il eſt vrai qu'un Roi d'Angleterre plus jaloux de ſon honneur, auroit fort embarraſſé Louis XIV. Mais tandis qu'il prétendoit à l'égalité avec l'Angleterre, il ſoutint ſa ſupériorité avec l'Eſpagne, & fit baiſſer le pavillon aux Amiraux Eſpagnols devant le ſien, en vertu de la préſéance ſolemnelle accordée quelques années auparavant.

On continua de travailler à l'établiſſement d'une Marine de tous côtés. On enrola & enclaſſa les matelots, qui devoient ſervir tantôt ſur les vaiſſeaux marchands, tantôt ſur les Flottes Royales, & il s'en trouva bientôt ſoixante mille enclaſſés. Le nombre en augmenta d'année en année, & en 1681, la France avoit deux-cens vaiſſeaux de guerre, en comptant les alleges, & trente galeres dans le port de Toulon, ou armées ou prêtes à l'être. En un mot il ſe trouva cent-ſoixante-ſix mille hommes enclaſſés pour tous les ſervices divers de la Marine. Mille Gentilshommes ou enfans de famille feſoient la fonction de ſoldats ſur les vaiſſeaux, & apprenoient dans les ports tout ce qui prépare à l'art de la navigation & à la manœuvre; ils étoient ſur mer ce que les Cadets étoient ſur terre. On bâtit la ville & le Port de Rochefort; on établit des Conſeils de conſtruction dans les Ports, pour donner aux vaiſſeaux la forme la plus avantageuſe. On bâtit cinq Arſenaux de marine à Breſt, à Rochefort, à Toulon, à Dunquerque & au Havre de Grace (*). Pour donner du

(*) M. Savari compte qu'il y avoit en 1681, deux-cens quatrevingt-quatorze Vaiſſeaux Royaux, en y comprenant les Fregates, les Brulots, les Galiotes à bombes & les Pinques. La dépenſe de l'entretien pour ſix mois alloit à ſept millions, deux-cens-ſoixante-douze & quatre-vingt une livres, qui feroient à préſent douze millions, neuf-cens-quatre-vingt-treize mille neuf-cens vingt livres. Il eſt apparent que la France pourroit entretenir aujourd'hui une pareille Flotte, avec la même ſomme qu'alors, les appointemens des Officiers de mer n'aiant point été augmentés, malgré la diminution de la valeur des eſpeces. Tout ce qu'il y auroit de dépenſe au delà, ne regarderoit que la conſtruction & l'équippement. Cependant ſi l'on conſidere la difficulté de former une Marine, tandis qu'il eſt de l'intérêt des grandes Puiſſances maritimes de s'y oppoſer, la diminution du commerce de France, les pertes qu'elles a faites dans l'Amérique Septentrionale, la ſureté de la pêche de la morue, on peut raiſonnablement conclure, qu'il n'y a que des efforts réitérés pendant pluſieurs années, qui puiſſent rendre encore la France redoutable ſur l'Océan.

Fin & tableau du regne de Louis XIV.

relief au corps de la Marine, on y fit entrer la dignité de Maréchal de France, & le Roi distribua ses faveurs sans distinction aux Officiers de Mer, comme à ceux de Terre. Avant le regne de Louis XIV. les honneurs militaires se bornoient aux derniers, la Noblesse ne pensoit point à cueillir des lauriers sur mer. On vit bientôt les fruits de l'émulation. La France, la plus foible Puissance maritime de l'Europe, devint bientôt redoutable à l'Angleterre & à la Hollande; ses Flottes remporterent souvent la victoire sur les Flottes combinées des maîtres de la mer; & sa puissance à cet égard se seroit soutenue plus longtems, si des ordres de la Cour n'avoient obligé le vaillant Tourville de hazarder la fortune de la France à la journée de la Hogue. La Marine reçut un coup, auquel on ne put jamais bien remédier. Elle languit, & on n'a jamais vu depuis que quelques foibles lueurs passageres de sa premiere vigueur. Le mal semble à present avoir gagné le cœur, & il est douteux, si toute l'habileté de Colbert pourroit la ranimer.

Finances.

Si ce Ministre eut de grands obstacles à surmonter pour former la Marine, il n'en eut pas moins à l'égard des Finances. Quand il entra dans le Ministere, la France étoit épuisée & accablée par les guerres civiles & étrangeres, & les peuples dans la misere. Les revenus de la Couronne ne montoient qu'à soixante-dix millions, à vingt sept livres le marc d'argent; & à sa mort ils montoient à cent-dixsept millions, & avec ce revenu Louis XIV étoit beaucoup plus riche que son successeur avec deux-cens millions, à cause de la différence de la valeur numeraire du marc d'argent. Colbert fut le premier Ministre qui étudia & entendit la constitution des Finances, mais les circonstances ne lui permirent pas de faire usage de toutes ses lumieres. Pour fournir à la fois aux dépenses des guerres, des bâtimens, & des plaisirs de la Cour, il fut obligé d'avoir recours aux expédiens les plus opposés à son systême. Il lui étoit impossible de s'en tenir aux arrangemens qu'il jugeoit les plus avantageux, tant que le Roi étoit ambitieux, & la Cour plongée dans le luxe, & les plaisirs. Il fut obligé de rétablir ce qu'il avoit voulu d'abord abolir pour jamais; impôts en parti, rentes, charges nouvelles, augmentations de gages, enfin ce qui soutient l'Etat quelque tems, & l'obere pour plusieurs années. Le Roi possedoit peu de Domaines particuliers, le commerce étoit presque oublié, l'industrie éteinte, ainsi il ne restoit d'autre moyen pour augmenter les revenus que des impôts aisés à percevoir & également répartis. On voit que le grand objet de la politique de Colbert étoit d'augmenter la population, d'encourager la culture des terres, le travail industrieux & le commerce. Il craignoit tellement de livrer l'Etat aux Traitans, qu'il fit ériger une Chambre de justice contre eux, & après la dissolution de cette chambre, il fit rendre un arrêt du Conseil, qui, établissoit la peine de mort contre ceux qui avanceroient de l'argent sur de nouveaux impôts. Mais les besoins publics dérangerent toutes les sages mesures de Colbert. Après sa mort, la longue guerre qu'il y eut pour soutenir les droits du Duc d'Anjou à la Monarchie d'Espagne, obligea des Ministres moins habiles d'avoir recours à toutes sortes d'expédiens pour fournir aux dépenses. On fit des changemens dans la valeur de la monnoie, & on porta la valeur du marc d'argent, à quaran-

SECTION XX. *Fin & tableau du regne de* Louis XIV.

te livres idéales; le Roi fut foulagé un moment pour être ruiné enfuite. Sous le Miniftere de Chamillard, le Roi ne recevoit prefque que la moitié d'un marc pour un marc entier; celui qui devoit vingt fept livres en 1683, donnoit un marc, & qui devoit quarante livres en 1710 ne donnoit qu'à peu près ce même marc. Son fucceffeur Desmaréts, neveu de l'illuftre Colbert, ne put guérir un mal que tout rendoit incurable. On tenta inutilement de renouveller le plan de Chamillard, en payant en billets de crédit, mais ils étoient déja décriés, & on les discomptoit à cinquante pour cent de perte. Le defordre s'accrut & fut fi peu réparé, que malgré l'égalité avec laquelle Louis XIV. avoit fait la paix à Utrecht avec les Alliés, & quoiqu'il eût donné la loi à l'Empereur à Raftadt, il laiffa à fa mort deux milliards fix-cens millions de dettes, à vinghuit livres le marc.

Affaires Ecclefiaftiques.

Nous finirons le tableau du fameux regne de Louis XIV. par un petit nombre de remarques fur fa conduite envers le Clergé. Dans tous les Pays de l'Europe où la Religion Catholique eft dominante, on a eu de la peine à reprimer l'ambition des Eccléfiaftiques, fans diminuer le refpect néceffaire pour que l'exercice de leurs fonctions ait de l'influence fur les mœurs, & pour que l'Eglife ne foit pas un corps fans vie. Jamais Prince ne fut mieux que Louis XIV. foumettre les Eccléfiaftiques à la puiffance civile fans toucher aux droits de l'Epifcopat, & les faire contribuer aux befoins de l'Etat, fans choquer leurs privileges. Cela demandoit un mélange de dexterité & de fermeté, que Louis eut prefque toujours. Il fut attentif à conferver l'ufage de l'appel comme d'abus au Parlement des Ordonnances Eccléfiaftiques, dans tous les cas où ces Ordonnances intéreffent la Jurisdiction Royale. C'eft ainfi qu'il foutint fréquemment les droits de l'Etat contre l'autorité Epifcopale, & qu'il affura cette autorité même, en maintenant les privileges de l'Eglife Gallicane contre les prétentions de la Cour de Rome. Cela le fit regarder tantôt comme l'ennemi, tantôt comme le protecteur de l'Eglife, mais Louis ne s'en inquietoit guere, pourvu qu'il fût affuré de travailler au bien public. Le droit de Régale, en vertu duquel les Rois de France font en poffeffion de pourvoir à tous les bénéfices fimples d'un Diocefe pendant la vacance du Siége, & d'œconomifer à leur gré les revenus de l'Evêché, lui fut disputé par deux des plus vertueux Prélats du Royaume. Le Roi fit valoir fes droits, & les deux Evêques excommunierent les pourvus en Régale. Ils engagerent le Pape dans leur querelle, & le Roi fans s'en embarraffer faifit leur temporel & maintint fon autorité. On ne peut juftifier la conduite de ce Monarque envers les Huguenots; la Politique & la Religion condamnoient également une auffi cruelle perfécution. Colbert s'apperçut du fanatifme des Cevennes, & le fit fervir au bien de l'Etat. Ses fucceffeurs, comme fes prédéceffeurs, fuivirent un autre fyftême. La France fe dépeupla, l'Angleterre & la Hollande fe peuplerent d'artifans induftrieux. La vérité eft que Louis étoit aigri par les disputes Eccléfiaftiques; les Calviniftes, les Janféniftes & les Quiétiftes avoient tour à tour caufé des troubles dans l'Etat; le Roi fouhaitoit l'uniformité de religion pour le bien de la paix; malheureufement il prit les mefures les plus propres à faire naitre une guerre éternelle.

Section XXI. Regne de Louis XV. juſqu'à préſent.

On voit par le tableau que nous avons ébauché, quels changemens ſe ſont faits en France durant le regne de Louis XIV. Il trouva l'Etat déchiré par des Factions, les Loix négligées, l'induſtrie éteinte, les Finances en deſordre, le commerce preſque inconnu, les Sciences & les Arts enveloppés de ténebres; en un mot, il n'y avoit que confuſion, intrigues, miſere & oppreſſion. Il abolit cet eſprit de révolte dont la nation avoit été poſſedée, & fit du Royaume un corps régulier, il réforma & perfectionna les Loix; il fit naitre l'induſtrie, fleurir le commerce, protegea & favoriſa les Sciences; il donna des mœurs, introduiſit la politeſſe & le goût, & fut comme le fondateur de cette fineſſe de ſentiment, de cette magnificence, & de cette délicateſſe d'eſprit, qui ont toujours diſtingué la France, & que les autres nations ont tâché d'imiter. En un mot, aux défauts près dont l'ambition eſt la ſource, Louis XIV. a été le Roi le plus magnifique, le plus généreux & le plus illuſtre de ſon ſiecle & de ſon Pays.

SECTION XXI.

Abregé de l'Hiſtoire du regne de Louis XV. *juſqu'au tems préſent.*

Avénement de Louis XV. à la Couronne.

Louis XV. aujourd'hui regnant, n'étoit que dans ſa ſixieme année, lorſqu'il parvint à la Couronne le premier de Septembre 1715. Louis XIV. avoit établi un Conſeil de Régence, compoſé du Duc d'Orléans, des Ducs de Bourbon, & du Maine, du Comte de Toulouſe, du Chancelier, des Maréchaux de Villeroi, de Villars, d'Uxelles, de Tallard & d'Harcourt, des quatre Secretaires d'Etat & du Controlleur Général des Finances. Il ordonnoit encore par ſon Teſtament que le Duc du Maine auroit la garde de la perſonne, du Roi, & nommoit le Maréchal de Villeroi Gouverneur de ce jeune Prince. Mais d'ailleurs les pouvoirs du Duc du Maine étoient ſi étendus, que le Duc d'Orléans, qui avoit un génie fort ſupérieur au ſien, ſe regarda comme un zero dans le Gouvernement & prit la réſolution d'écarter le Duc du Maine. Il s'adreſſa au Parlement, auquel il promit le rétabliſſement de ſes anciens privileges, & il reclama devant ce tribunal la Régence du Royaume par le droit de ſa naiſſance. Le Parlement lui accorda ſa demande, le Teſtament de Louis XIV. fut caſſé, & le Duc d'Orléans, le plus proche héritier de la Couronne, fut déclaré ſeul Régent.

Procédé arbitraire du Régent.

La Couronne de France avoit en ce tems-là environ trois-cens millions de livres ſterling de dettes. Parmi les premiers actes de la Régence du Duc, fut un Edit par lequel il fixoit la valeur du Louis d'or à quatorze livres, de l'Ecu à couronne à trois livres, dix ſols, & des autres eſpeces à proportion. Il fit rentrer alors les Louis d'or ſur le pié de ſeize livres, pour amorcer le peuple. Mais peu après il donna un autre Edit, par lequel la couronne acquit un cinquieme de toute la monnoye du Royaume, en obligeant le public de recevoir le Louis d'or ſur le pié de vingt livres,

SECTION XXI. *Regne de* Louis XV. *jusqu'à présent.*

& les autres especes à proportion, quand elles sortoient de la Monnoye. Il justifia cet extraordinaire procedé par la néceffité de diminuer les dettes de la Couronne, ce qui calma les esprits pour quelques jours. Mais les marchands & tous les ouvriers, principalement les étrangers, sans respecter l'Edit, augmenterent le prix de leurs commodités proportionnellement à l'augmentation de la valeur des especes, ensorte qu'on n'achetoit pour un Louis de vingt livres, que ce qu'on avoit eu auparavant pour un de quatorze livres. Pour dédommager en quelque façon le peuple de ce mal, le Régent établit une Cour de Justice, qu'il appella la Chambre ardente, qui obligea ceux qui avoient eu part au maniment des Finances durant la derniere guerre, & qui avoient commis les plus terribles vexations, à restituer de grosses sommes.

Le Régent n'ignoroit pas que ces procédures le rendoient odieux, & qu'une grande partie du Royaume regardoit son droit à la Régence comme fort douteux. Pour s'affermir, il cultiva l'amitié de George I. Roi de la Grande Bretagne, qui de son côté avoit des raisons de se lier avec lui. Le Comte de Stairs étoit encore Ambassadeur d'Angleterre à la Cour de France; le Prétendant aiant passé par la France pour aller soutenir la rebellion excitée en sa faveur en Ecosse, le Comte présenta divers Mémoires fort pressans sur les secours qu'il recevoit de la France. Le Régent savoit combien il déplairoit à la Noblesse & aux François en général, s'il emploioit la force contre une cause, que le feu Roi avoit eu si fort à cœur. Il se contenta donc d'informer secretement la Cour d'Angleterre des démarches du Prétendant & de ses Partisans en France, & ferma les yeux sur les petits secours qu'on fit passer en Ecosse, sachant bien qu'ils ne pouvoient être d'aucune utilité au Parti.

Affaires de Religion.

Comme les disputes entre les Jésuites & les Jansénistes ont fait grand bruit en France, jusqu'à faire craindre qu'elles n'allumassent une guerre civile; il est convenable que nous en disions quelque chose ici. Jansenius Docteur de Louvain, & ensuite Evêque d'Ipres, aiant publié un Livre sur la doctrine de Saint Augustin touchant la Grace & le libre Arbitre, les Jésuites le combattirent, l'affaire fut portée devant le Pape, qui condamna cinq Propositions tirées du Livre de Jansenius. Ses sectateurs, qu'on appelle Jansénistes, nierent que l'on put tirer de son ouvrage les propositions condamnées, & quelques-uns soutinrent même qu'elles n'étoient point hétérodoxes, & que le Pape, infaillible sur la Doctrine, ne l'étoit point sur les Faits. Les Jésuites prétendirent qu'il l'étoit également sur l'un & sur l'autre article. Clement XI. auroit été bien aise d'accommoder la querelle, en cedant son droit à l'égard des Faits; mais les Jansénistes visoient à la perte des Jésuites, qu'ils accusoient de corrompre la Morale & d'anéantir toute vertu. Les Jésuites de leur côté accusoient les Jansénistes de Quiétisme, de suivre la doctrine de Molinos, & d'agir par des vues d'intérêt mondain. Les choses en étoient-là, lorsque le P. Quesnel Prêtre de l'Oratoire publia ses *Réflexions Morales sur le Nouveau Testament*, destinées à combattre les Jésuites. Le Cardinal de Noailles & plusieurs Evêques approuverent ce Livre, tandis que d'autres Prélats en défendirent la

lecture. La dispute fut portée devant le Roi, qui ne pouvant la terminer en renvoya la décision au Pape; Clement XI. condamna l'ouvrage, comme contenant cent une propositions hérétiques. La Bulle qui le condamnoit commençoit par le mot *Unigenitus*, ce qui l'a fait appeller la Bulle Unigenitus. Plusieurs Ecclésiastiques & quelques Parlemens refuserent de l'accepter & en appellerent au Concile œcuménique; mais les Jésuites aiant un pouvoir absolu sur l'esprit de Louis XIV. il emploia la force pour faire recevoir la Bulle, & exila quelques-uns des Appellans les plus hardis. Sa mort suspendit pendant quelque tems la dispute.

Lorsque le Duc d'Orleans fut en possession de la Régence, la querelle se ralluma avec tant de fureur, qu'il donna un Edit par lequel il mit en liberté tous ceux qui avoient été emprisonnés au sujet de la Bulle Unigenitus & rappelloit tous les exilés, mais en meme tems enjoignoit aux Evêques refusans d'accepter la Bulle, avec de certaines modifications. Tandis que la persécution contre les Jansénistes cessa pour quelque tems, celle contre les Réformés continua. Quoique le Régent n'eut proprement point de Religion, il etoit trop habile Politique pour choquer un corps aussi puissant que le Clergé de France, en témoignant de l'indulgence pour les Réformés. Tout ce que les sollicitations de George I. même purent obtenir de lui fut l'élargissement de soixante ou quatrevingt personnes, qui avoient été condamnées aux Galeres pour leur religion.

Les Princes Légitimés degradés.

Une autre affaire qui occupa le Régent fut la requête des Princes de la Maison de Bourbon contre une déclaration du feu Roi, par laquelle il avoit non seulement légitimé le Duc du Maine & le Comte de Toulouse, mais les avoit mis sur le même pied que les Princes du sang, & même déclaré habiles à succeder à la couronne. Il faut avouer que c'etoit-là une demarche irréguliere & qui étoit l'effet d'une autorité arbitraire; mais l'Edit avoit été enrégistré dans les formes au Parlement, & accepté même par ceux qui présentoit alors requête pour s'en plaindre. Les Princes du Sang ne pouvoient le nier; mais ils alleguerent, que ni eux, ni le Parlement n'avoient été libres sous le feu Roi, dont la Déclaration invalide en elle-même, étoit contraire à la Loi fondamentale de l'Etat, qui ne permet pas de faire passer la Couronne à des Etrangers où à des Enfans naturels. Le Duc du Maine & le Comte de Toulouse demanderent que les choses restassent sur le pié où elles étoient, jusqu'à la majorité du Roi. Mais le Régent jugea à-propos de casser la déclaration passée en leur faveur, & par un Edit du mois de Juillet 1717, défense leur fut faite de prendre dans la suite la qualité de Princes du Sang. Le même Eté, le Czar Pierre le Grand vint a Paris, où il fut reçu avec toute la distinction possible.

Compagnie du Mississipi.

Ce fut alors qu'on établit la fameuse Compagnie du Mississipi. Ce projet étoit formé pour acquitter les immenses dettes que l'Etat avoit contractées pendant la derniere guerre, & cinquante millions de livres formoient le fond, avec lequel on devoit faire le commerce de la Floride, de la Louisiane & des autres Pays situés le long du Mississipi, les Actions devoit s'acheter avec des Billets d'Etat. Le projet étoit si specieux, qu'il y eut

Section XXI. *Regne de* Louis XV. *jusqu'à présent.*

d'abord trente millions de souscrits. Ce seroit un détail ennuyeux que de rapporter tous les expédiens dont le Régent se servit pour dépouiller les peuples de leur argent. A la fin, aiant partie par adresse, partie par force, trouvé moyen d'avoir presque toutes les especes du Royaume entre ses mains, il en fit battre de nouvelles, le Louis d'Or fut porté à trente-six livres, & tous ceux qui avoient des billets d'Etat furent obligés de le recevoir sur ce pied là. Ils furent même contraints sous des peines de porter toutes les vieilles especes à la monnoye; & par toutes ces voies, on compta par un calcul moderé, qu'on avoit attrappé au Peuple tout d'un coup deux-cens millions. Le Parlement s'opposa à tous ces procédés injustes, mais tous ses efforts furent inutiles. Le Régent voulut être obéi. Et pour se mettre à couvert de l'indignation publique il s'allia plus étroitement que jamais avec la Cour de Londres, en excluant le Prétendant & ses adhérens pour jamais de France, & en garantissant la succession dans la ligne Protestante; le Roi de la Grande Bretagne de son côté s'engageoit à une garantie réciproque en faveur de la Maison d'Orléans.

Suites de cet établissement.

Le mécontentement que la conduite du Régent causoit en France, encouragea la Cour de Madrid à former des projets, dont nous avons parlé dans l'Histoire d'Espagne, ainsi nous ne parlerons ici que des affaires intérieures du Royaume. Il est certain qu'en ce tems-là, les François auroient été fort disposés à recevoir le Roi Catholique pour Régent, au lieu du Duc d'Orléans; mais ce dernier avoit, outre l'appui de l'Angleterre, l'armée à sa disposition, ce qui fit avorter tous les projets contre lui. Le Duc de Richelieu & quelques autres Seigneurs furent arrêtés, parcequ'on les soupçonnoit d'être dans les intérêts de l'Espagne, & on exécuta en Angleterre quelques personnes de qualité pour le même sujet; mais le rude coup que le Chevalier George Byng porta à la Marine d'Espagne, délivra le Régent de toute appréhension de ce côté-là. Cela l'enhardit à continuer ses projets arbitraires pour dépouiller les François, & il trouva un instrument très-propre à ses vues en la personne d'un Ecossois nommé Jean Law, homme à projets, Law avoit formé celui d'une Banque, que le Régent goûta tellement, qu'après l'avoir approuvé, il l'établit au nom & sous l'autorité du Roi. Le Roi en aiant acquis toutes les actions en devint l'unique propriétaire, & du premier de Janvier 1719 elle fut déclarée Banque Royale. Le Parlement de Paris refusa d'enrégistrer la Déclaration, prévoiant qu'en peu de tems les billets de banque n'auroient pas plus de valeur que les billets d'Etat. L'opposition du Parlement fut inutile, on donna un arrêt par lequel il étoit enjoint à tout le Monde de regarder la Déclaration de l'établissement de la Banque comme si elle étoit enrégistrée au Parlement, bien qu'il l'eût rejettée. On établit dans toutes les grandes villes du Royaume des Bureaux pour donner des billets de banque & pour les payer, ensorte qu'au mois d'Avril 1719, la régularité des payemens fit que le fond de la Banque se trouva de cent millions.

L'établissement de cette Banque Royale n'étoit qu'une partie du vaste plan de Law. Il entreprit de perfectionner le projet du Missisipi, & il faut avouer qu'il y avoit quelque chose de grand dans ce qu'il proposoit, son

son intention à part. Avant la fin de l'année, la circulation des billets de la Banque Royale monta à mille millions ce qui étoit beaucoup plus que celle de toutes les autres Banques de l'Europe. Pendant que les François jouissoient de leurs richesses imaginaires au milieu de la pauvreté; Law persuada au Régent de donner tous les privileges de la Compagnie des Indes Orientales à celle du Mississipi. Comme cette derniere avoit reçu en payement de ses Actions des Billets d'Etat sans aucun discompte, sa souscription originaire fut bientôt remplie, & en ajoutant de nouvelles souscriptions, le tout monta à deux-cens millions. Au mois d'Août 1719, chaque Action de cent livres se vendoit neuf-cens. Le Trésorier de la Banque Royale eut ordre de payer à la Compagnie vingt-cinq millions de livres pour le commerce de la Louisiane. En un mot, sans entrer dans le détail d'un systême que peu de nos Lecteurs comprendroient, la folie des François en ce tems-là alla si loin, que les Actions monterent à la fin à 2050; & le total calculé à ce prix monta dans le mois de Novembre & pendant une partie de Décembre à deux-cens vingt-huit millions de livres sterling. En Décembre on donna un Arrêt, qui ordonnoit de ne recevoir aucun payement qu'en billets de Banque, ensorte que ces Billets monterent à la fin à un million de millions. On soupçonna alors que tout le manege du Gouvernement ne tendoit qu'à se rendre maître de toutes les especes du Royaume, & de payer ses dettes en papier, dont la valeur dépendoit entierement de lui.

Au mois de Janvier 1720, Law fut fait Controlleur des Finances, & bien des gens le regardoient comme le plus grand homme de l'Europe. Quelques Seigneurs aiant amassé des sommes immenses par les Actions des Indes, envoyerent leur argent hors du Royaume pour acheter des pierreries, prévoiant ce qui arriveroit. Le Gouvernement en aiant été informé, on publia un Arrêt, par lequel on défendoit sous de rigoureuses peines l'entrée & le port des diamans, des perles & de toutes sortes de pierres précieuses. Nonobstant toutes ces mesures violentes, le Régent & le Controlleur des Finances, comprenant qu'on tenoit une grande partie de l'argent caché, donnerent un autre arrêt, qui permettoit aux Marchands & aux autres de faire sortir des especes pour acheter des marchandises. En peu de jours on vit alors beaucoup d'argent circuler; surquoi parut un autre Arrêt qui diminuoit la valeur des especes d'or & d'argent, & ordonnoit à ceux qui en avoient de les porter à la Monnoye, sous peine de confiscation, pour recevoir des billets de Banque. Cette rigueur n'aiant pas tout le succès qu'on en attendoit, on donna à la Compagnie des Indes le pouvoir inoui de visiter toutes les maisons du Royaume, Laïques & Religieuses, sans en excepter les Maisons Royales, & d'y faire la recherche de l'argent caché. Ces démarches & plusieurs autres d'une autorité tirannique, réduisirent les François à l'esclavage & à la besace. Comme les Edits précédens ne regardoient que l'argent comptant divers étrangers & d'autres personnes, qui en avoient beaucoup le convertirent en vaisselle, & l'on trouva par les Livres des Orfêvres de Paris que dans l'espace de trois mois ils avoient fait cent-vingt mille douzaines d'assietes, outre les

plats dont la valeur montoit à sept millions, deux-cens mille livres sterling, en supposant que chaque plat valoit cinq livres sterling. Cela donna lieu à un nouvel arrêt, qui défendoit de faire aucune vaisselle d'or de plus du poids d'un once, & la quantité de vaisselle d'argent fut fixée à la quantité nécessaire pour les usages de la table, au delà de laquelle on encouroit des peines si l'on en fesoit faire sans la permission du Roi. Ensuite on publia Arrêts sur Arrêts pour obliger le peuple à recevoir des billets de banque pour de l'argent; tout docile qu'il étoit, & tenu en respect par une nombreuse Armée, il fut sur le point de se soulever.

Chute du Systême. Cela détermina le Régent vers la fin de Mai 1720 à revoquer quelques-uns des Edits les plus odieux, & les François furent obligés d'être créditeurs les uns envers les autres, au lieu de l'être de la Couronne; ensorte que toute la France étoit comme ruinée, par quinze-cens millions de livres, qu'on avoit fait passer des mains de la Nation en celles du Roi. A la fin, le Régent fut obligé de démettre M Law de tous ses emplois, & même de lui donner des gardes pour le dérober à la fureur du peuple; il sortit enfin du Royaume, sans avoir même fort augmenté sa fortune. Comme il auroit été impossible aux auteurs des iniques projets, dont nous avons parlé, de les exécuter, sans amuser le peuple par quelque chose qui eût une apparence de réalité, on construisit ou prit au service de la Compagnie bien une centaine de vaisseaux. Cette bourde ne servit qu'à grossir la dépense publique, puisqu'on n'entreprit sérieusement aucun nouvel établissement, ni n'ouvrit aucune nouvelle source de commerce. En fort peu de tems la Compagnie du Missisipi fut anéantie, & le commerce des Indes Orientales & de l'Amérique remis sur l'ancien pié. On est encore partagé sur les projets de Law. L'opinion commune est, qu'ils étoient chimeriques, & adaptés seulement aux vues du Régent, qui étoient d'appauvrir les François, dont il étoit haï. D'autres, qui prétendent être plus habiles, pensent que ces projets étoient fondés sur deux maximes de commerce & de Politique, & qu'ils n'échouerent que par l'impatience des François, qui n'attendirent pas ce qui en pouvoit résulter. Les raisons des derniers pourroient être de quelque poids, s'ils étoient en état de prouver, que le commerce du Missisipi pouvoit jamais rendre assez considérablement, pour indemniser ceux qui perdirent, en réalisant leurs souscriptions.

Peste à Marseille. Outre ces malheurs causés par le systême, la France fut affligée d'une calamité naturelle, & il n'y a pas de nation en Europe, qui eût pu si promptement se relever. Un vaisseau arrivé de Sidon à Marseille y apporta la peste, dont quelques-uns des porteurs, qui aiderent à le décharger moururent. Les Magistrats firent courir le bruit que ce n'étoit qu'une fievre maligne, desorte que le commerce ne fut pas interrompu, ce qui fit que la peste se répandit dans toutes les Provinces méridionales du Royaume; & on compta que dans la seule ville de Marseille il étoit mort quarante mille personnes durant le mois de Septembre. Le Gouvernement prit de grandes précautions, fit tirer des lignes de circonvallation, établit des patrouilles, & décerna même la peine de mort, pour empêcher la contagion de se répandre, & enfin elle cessa, après avoir fait d'inexprimables ravages.

Le Parlement s'oppose au Régent.

L'Histoire rapporte à l'honneur du Parlement de Paris, que les Membres de ce Corps s'opposerent aux démarches tiranniques du Régent, & refuserent d'enrégistrer les pernicieux Edits qu'il publia. Surquoi il mit quarante-cinq mille hommes en quartier dans cette ville & dans les environs. Cela même ne paroissant pas suffisant pour tenir le peuple en bride, le Parlement eut encore la gloire d'être envoyé à Pontoise, où il resta quelque tems en exil. Parmi tant de démarches violentes, le Régent en fit une qui adoucit un peu le ressentiment du Public, ce fut l'établissement d'une Chambre de Justice, qui obligea ceux qui s'étoient enrichis par le Mississipi à restituer des sommes immenses; le Régent y gagna considerablement & fit quelque plaisir au peuple.

Disgrace du Maréchal de Villeroi.

Le Duc d'Orléans avoit des raisons de croire, que plusieurs Seigneurs de France, sans être dans les intérêts des Espagnols, étoient dans ceux de leur Patrie, & souhaitoient par conséquent que le Roi fût hors de ses mains; il regardoit le Maréchal de Villeroi comme étant de ce nombre, desorte qu'il lui ôta sa charge de Gouverneur du Roi, & la donna au Duc de Charost. On prétendoit, que le Maréchal avoit insinué au Roi certaines choses au desavantage de son Altesse Royale, qu'il prétendoit à l'indépendance, & qu'il n'avoit pas voulu quitter le Roi, quand le Régent avoit voulu entretenir sa Majesté en particulier.

Ce qu'il y a de remarquable, c'est que malgré la misere générale en France en ce tems-là, la Cour étoit plus magnifique que jamais. Nous avons parlé ailleurs du mariage du Roi avec l'Infante d'Espagne, & de celui de Mlle de Beaujolois conclu dans le même tems, de la courte guerre entre les deux Couronnes qui précéda ces mariages, & des intrigues du Cardinal Alberoni.

Mort du Regent à qui le Duc de Bourbon succede.

Le Cardinal du Bois, Monstre d'impieté & de débauche fut déclaré premier Ministre par le Régent. En 1723 le Roi fut sacré à Rheims, & au Printems de l'année suivante le Parlement le déclara Majeur. Le 10 d'Août 1723. Du Bois mourut, & le Régent jugea à-propos de faire lui-même la fonction de premier Ministre, mais il mourut au mois de Décembre de la même année. Le Duc de Bourbon, Prince sage & modéré lui succeda; il rappella le Maréchal de Villeroi à la Cour, car bien que le Roi eût été déclaré Majeur, on le consideroit encore comme Mineur, & il étoit en tutelle autant que jamais. Nous avons rapporté dans l'Histoire d'Espagne ce qui donna lieu au Congrès de Cambrai. Le commerce étranger de France étant en ce tems-là fort peu de chose, le Duc de Bourbon réduisit le Louis d'Or de vingt-sept à vint-quatre livres. Cela causa des pertes considerables à tous les marchands & à tous les gens de metier. Le desordre devint si grand dans Paris, qu'on y commettoit à chaque heure les vols & les meurtres les plus insignes, & qu'on appréhenda un soulévement général, desorte que le Gouvernement fit entrer quelques corps de Troupes dans cette Capitale.

Affaires Ecclésiastiques.

Ces malheurs publics ne rallentirent pas les animosités des Ecclésiastiques les uns contre les autres, ni la persécution contre les Protestans, la seule chose sur laquelle ces Messieurs étoient d'accord. Le Roi pour plaire au

Section XXI. *Regne de* Louis XV. *jusqu'à présent.*

Clergé donna divers Edits cruels contre eux, dans l'un desquels on lui fit dire, qu'il étoit résolu de suivre le glorieux exemple de son bisayeul, en exterminant l'hérésie dans son Royaume. Comme la Cour étoit déterminée en ce tems-là à forcer le Clergé d'accepter la Bulle Unigenitus, l'Evêque de Montpellier fut sévérement puni du refus qu'il en fit.

Mariage du Roi.

Nonobstant toutes les miseres que les François souffroient, l'amour qu'ils portoient à leur jeune Roi les tenoit tranquilles; mais tout le monde voioit à regret la jeunesse ou pour mieux l'enfance de l'Infante, & souhaitoit de le voir marié à une Princesse en état de lui donner des enfans. On renvoya donc l'Infante, & le Roi déclara le dessein où il étoit d'épouser Marie Leczinski, fille du Roi Stanislas. Le Duc de Bourbon avoit projetté ce mariage, qui étoit préférable à des alliances beaucoup plus puissantes, parcequ'il comptoit que l'intérêt & la reconnoissance engageroient la jeune Reine à le favoriser lui & sa famille. Il est certain que le Duc ne pouvoit faire un meilleur choix pour le bien de la France. La Reine n'avoit aucune alliance avec les grandes Puissances de l'Europe, & par cette raison n'apportoit avec elle aucun intérêt étranger, qui pût donner lieu à des cabales & à des intrigues à la Cour, & d'ailleurs elle se distinguoit par sa pieté, sa vertu & son bon caractere. Nous avons parlé ailleurs des Traités de Vienne & de Hanovre, qui suivirent ce mariage.

Augmentation des impôts.

Le parti que la Cour de France prit en ce tems-là dans toutes les affaires de l'Europe, & les subsides qu'elle payoit aux Puissances d'Italie, d'Allemagne & du Nord, obligerent le Roi à augmenter les taxes sur ses peuples. Dans le préambule des Déclarations publiées à cette occasion, on dit, que dans l'espace de sept ans, depuis 1716 jusqu'à 1723, le Roi a gagné trois-cens cinquante trois millions de livres, en haussant la valeur des especes, & en les refondant; que dans les années 1719 & 1720 il a gagné plus de trois millions de millions par les billets de la Banque Royale donnés par le Gouvernement, sans qu'ils ayent été jamais acquittés; que nonobstant ces immenses profits, la Couronne étoit encore tellement endettée, qu'elle payoit annuellement cinquante-un millions de livres d'intérêts, bien que l'intérêt ne fût qu'à deux pour cent. Quand ces Edits & d'autres de la même nature furent portés le 8 de Juin 1725 au Parlement de Paris, il demanda du tems pour en délibérer, tant à cause de leur grande importance, que parcequ'ils étoient fort longs. C'étoit-là une chose qu'on ne pouvoit accorder, & le Parlement, par ordre exprès du Roi, fut obligé de les enrégistrer sur le champ. Ainsi tout ce que purent faire tous les Parlemens du Royaume, ce fut de porter aux pieds du trône les plus touchantes Remontrances sur la misere des peuples, qui souffroient actuellement la famine; celles du Parlement de Bretagne étoient les plus hardies & les mieux dressées.

Soulevemens.

La crainte d'une nombreuse Armée ne put empêcher la populace de commettre des violences en divers endroits, surtout à Paris & à Rouen, le pain étant à huit & dix sols la livre, & les autres vivres à proportion.

En attendant les persécutions au sujet de la Bulle Unigenitus continuoient, la Cour étant résolue de la faire accepter dans tout le Royaume. Les Chartreux, qui refuserent de la recevoir, se sauverent en Hollande. Quantité

d'autres Eccléſiaſtiques furent empriſonnés, exilés & dépouillés pour le même ſujet; parmi les perſonnes qui furent perſécutées, fut l'Abbeſſe de Chelles, fille du feu Duc d'Orléans; bien loin de ſe ſoumettre à ce qu'on exigeoit, elle déclara qu'elle regardoit comme une œuvre méritoire de participer aux ſouffrances de tant de ſaints perſonnages.

Diſgrace du Duc de Bourbon & Caractere du Cardinal de Fleuri.

En l'année 1726, pour des raiſons rapportées dans l'Hiſtoire d'Eſpagne, Louis XV. augmenta ſes Troupes, congédia le Duc de Bourbon, & prit lui-même les rênes du Gouvernement. On croit que la disgrace du Duc fut cauſée par le Parti Eſpagnol, qui ne pouvoit lui pardonner le renvoi de l'Infante; & l'on dit qu'il avoit quelque choſe dans ſes manieres qui déplaiſoit au Roi. Peu de tems après, le Cardinal de Fleuri parut ſur la ſcene, en qualité de premier Miniſtre. Il avoit été Précepteur du Roi, & par ſon adreſſe douce & inſinuante, il avoit gagné le cœur de ce Prince & avoit tout pouvoir ſur lui. Il n'avoit pas même les connoiſſances néceſſaires pour ſa profeſſion d'Eccléſiaſtique, mais ſa conduite décente, & ſon caractere en apparence ouvert, donna au Public une opinion avantageuſe de ſa capacité & de ſa vertu, peut-être fort au deſſus de celle qu'on en devoit avoir. Il avoit aſſez d'eſprit pour connoitre l'aſcendant qu'il avoit ſur l'eſprit du Roi ſon Eleve, que ſon propre génie le rendoit plus propre au Miniſtere pendant la paix, qu'en tems de guerre, & il eut l'art de perſuader tour à tour à tous les Miniſtres étrangers, qu'il étoit dans leurs intérêts. Avec toute la modération qu'il affectoit, il eſt certain que dans le cœur il étoit animé d'un zele violent en matiere de Religion. Une des premieres actions de ſon Miniſtere fut d'engager le Roi de publier une Déclaration, par laquelle il ordonnoit l'acceptation de la Bulle Unigenitus dans tout le Royaume, tant par les Eccléſiaſtiques que par les Laïques. Nous avons déja dans l'Hiſtoire d'Eſpagne rapporté ce qui donna lieu à l'alliance peu naturelle entre la France & la Grande Bretagne, & ce qui précéda les Congrès de Cambrai & de Soiſſons.

Jamais le Cardinal ne parut avec plus de gloire que dans ces deux endroits, qu'il avoit lui-même déſignés, & où il étoit toujours ſi près de la perſonne de ſon Maître, qu'il ne couroit pas riſque de le laiſſer trop longtems entre les mains ou ſous la direction d'autres Miniſtres. Le 17 d'Août 1727 on chanta le *Te Deum* à Paris pour la naiſſance de deux Princeſſes, ce qui trompa fort les eſpérances des François. Le Roi lui-même dans la Lettre qu'il écrivit à l'Archevêque de Paris à ce ſujet, lui ordonna de faire des prieres, pour qu'il plût à Dieu de lui accorder un Dauphin. Le 28 de Juillet de l'année ſuivante, l'attente des François fut encore trompée, la Reine étant accouchée auſſi d'une Princeſſe. Cela lui fit faire une ſolemnelle & ſinguliere proceſſion à Notre-Dame, pour demander à Dieu, qu'elle put être enceinte d'un Dauphin. Quelques jours après le Roi fut attaqué de la petite-verole, mais il l'eut ſi heureuſement, qu'il parut en public au commencement du mois de Novembre. L'Hiver fut ſi rude cette année que le Roi fut obligé non ſeulement de remettre la taille à ſes peuples, mais encore de diſtribuer des ſommes conſiderables pour les ſoulager; exemple que la plus grande partie de la Nobleſſe ſuivit.

Diſputes de

Malgré ces malheurs publics, la fureur des diſputes de religion ſembloit

SECTION XXI. *Regne de* Louis XV. *jusqu'à present.*

aller en augmentant, & les divisions entre les Jansénistes & les Jésuites étoient plus grandes que jamais. Pendant bien du tems, il fut difficile de décider quel des deux Partis étoit le plus ardent à faire des prosélytes; les Parlemens & les Tribunaux Laïques en général étoient pour les Jansénistes, principalement parceque ceux-ci étoient contre le Pape. On convient néanmoins que les Jésuites étoient les plus habiles à faire des conversions, surtout parmi les femmes, qu'ils portoient quelquefois jusqu'au fanatisme, pour réussir dans leurs infâmes desseins. Pendant ce tems-là, le Ministere de France, profitant des divisions qu'il y avoit dans le Parlement d'Angleterre, fesoit réparer & fortifier le Port de Dunquerque, contre la foi des Traités les plus solemnels & de celui d'Utrecht en particulier.

religion.

Stanislas *élu Roi de Pologne.* 1733.

La mort d'Auguste Roi de Pologne, arrivée en 1733, obligea le Cardinal de Fleuri de s'écarter de son Systême pacifique. Il ne pouvoit, sans se faire tort, refuser d'entrer dans les mesures qu'on prit pour rétablir sur le trône le pere de la Reine, contre l'Electeur de Saxe fils du feu Roi, qui se mit aussi au nombre des candidats, & dont l'Empereur, l'Impératrice de Russie & le Roi de Prusse épouserent les intérêts. Le Marquis de Monte, Ambassadeur de France à Varsovie, eut l'adresse d'engager dans les intérêts de Stanislas, le Primat, & les Dietines Catholiques les plus zélées. Stanislas traversa l'Allemagne déguisé & se rendit à Varsovie. Il demeura quelques jours caché chez l'Ambassadeur de France, & quand il se montra en public il fut reçu avec de grandes acclamations de joie. Comme les Troupes Russiennes s'avançoient à grandes journées vers Varsovie, le Primat crut ne devoir pas perdre de tems, après avoir recueilli les suffrages, il déclara Stanislas légitimement élu. Tous les Palatins, qui étoient dans les intérêts de l'Electeur de Saxe, protesterent contre cette élection & quitterent la Diette. Dans ces entrefaites l'Empereur aiant assemblé une Armée en Silesie, le Duc de Berwick, le meilleur Général de France, eut ordre d'en former une sur le Rhin, & d'entrer en Allemagne, aussitôt que les Impériaux marcheroient du côté de Pologne. Mais le Roi Stanislas n'avoit rien à craindre de ce côté-là. Lasci, Général de Russie, étoit entré en Pologne à la tête de cinquante mille hommes, & aiant été joint par les Polonois, partisans de l'Electeur de Saxe, ils le proclamerent Roi, passerent la Vistule & marcherent droit à Varsovie. Stanislas n'étoit pas en état de faire tête à une aussi nombreuse Armée, les Russes se rendirent bientôt maîtres de Varsovie, & ce Prince avec le Primat & quelques amis se retira à Dantzick. Cela donna lieu à un Traité entre la France, l'Espagne & le Roi de Sardaigne; le Duc de Berwick passa le Rhin, prit le Fort de Kehl, & finit par là la campagne, car il revint immédiatement après à Paris.

Il perd cette Couronne. 1734.

La conduite de la France, pendant cette campagne, fit douter si le Roi Très Chretien & ses Ministres, agissoient de bonne foi en faveur de Stanislas, & l'événement fit voir qu'ils ne le firent point. Louis XV. ne laissa pas de déclarer l'année suivante, qu'il vouloit se mettre lui-même à la tete de son Armée; mais en même tems il souffrit que Dantzick tombât entre les mains des Russes & des Saxons; son beaupere se sauva en habit de Paysan, après avoir souffert tout ce que l'on peut souffrir. Sur le Rhin,

les François prirent Traerbach, sous la conduite du Comte, depuis le fameux Duc de Belisle; le Duc de Berwick assiegea Philipsbourg avec soixante mille hommes, & il fut tué d'un coup de canon, en visitant la tranchée. Le Marquis d'Asfeld lui succeda dans le commandement de l'Armée, tandis que le Prince Eugene, qui commandoit les Impériaux, fut si mal soutenu par la Cour de Vienne, qu'il fut obligé de demeurer oisif, dans son camp fortifié de Heilbron. Nous avons parlé en d'autres endroits de cette Histoire, des autres opérations des François en ce tems-là en différentes parties de l'Europe. Leur Armée occupa les deux bords du Rhin, sans être inquiettée par les Impériaux, le Prince Eugene n'osant les attaquer, & la campagne finit vers le commencement d'Octobre.

L'Hiver de cette année, la Grande Bretagne fut insultée par une des plus extraordinaires ordonnances qui eût jamais été publiée, on ordonna à tous les Anglois, qui n'avoient point d'emploi, de sortir incessamment de France, sous peine d'être envoyés aux Galeres. Cet Edit fut exécuté avec tant de rigueur, qu'en peu de jours les prisons de Paris furent remplies d'Anglois, qui se trouverent sans secours & sans ressource. Le Comte de Waldegrave Ambassadeur d'Angleterre à Paris agit si vigoureusement contre cette proscription inouie, qu'il obtint une explication de l'Ordonnance, qui la restreignoit aux Vagabonds qui n'avoient point de profession pour subsister, sans qu'elle s'étendit aux Seigneurs ou Gentilshommes qui voyageoient, ni à des personnes qui avoient du bien, non plus qu'à leurs domestiques.

Paix entre l'Empereur & la France. 1735.

La Cour de France, maitresse sur le Rhin, vit avec la plus grande indifférence la ruine du Parti de Stanislas en Pologne. Mais l'Impératrice de Russie aiant donné ordre à trente mille hommes de marcher au secours de l'Empereur, les Ministres de France offrirent d'entrer en négociation pour le rétablissement de la paix en Allemagne. Les Articles préliminaires furent signés sans le concours d'aucuns des Alliés des deux Parties. Par ces Articles, qui furent ensuite convertis en Traité, le Duc de Lorraine eut la succession éventuelle de la Toscane, & quand le cas existeroit, le Roi Stanislas devoit avoir la Lorraine, qui après sa mort devoit être réunie à perpétuité à la Couronne de France. Celle-ci s'engagea à restituer les Places qu'elle avoit conquises en Allemagne & à garantir la Pragmatique Sanction. Nous avons parlé ailleurs des autres Articles de ce Traité; nous ne répéterons pas non plus des particularités déja rapportées, ou qui trouveront plus naturellement leur place en d'autres endroits de notre Histoire.

Mort de l'Empereur Charles VI. 1740.

La mort de l'Empereur Charles VI. ouvroit un nouveau théatre à l'ambition des François, qui rompirent leur Traité de garantie de la Pragmatique Sanction, & déclarerent le dessein qu'ils avoient de mettre sur le trône de l'Empire l'Electeur de Baviere, qui n'avoit ni le pouvoir ni la volonté de s'opposer à leur puissance. Cela n'empêcha point que l'Ambassadeur de France ne fît de grandes protestations à la Reine de Hongrie, tandis que le Comte de Belle-Isle travailla, à la faveur des grosses sommes qu'on lui fournit sous main, de s'assurer des voix des Electeurs en faveur du Duc de Baviere; ce Prince fut déclaré Généralissime de vingt-cinq mille hom-

mes de Troupes Françoises, qui devoient le mettre en possession des Etats de la Maison d'Autriche en Allemagne. Nous sommes obligés de renvoyer le Lecteur pour les événemens qui suivirent à l'Histoire de l'Empire. Ce fut avec un extrême chagrin que le vieux Cardinal de Fleuri vit la France engagée dans une guerre, dont il auguroit peu de succès, & tous ses projets pacifiques dérangés par le génie supérieur de Belle-Isle; mais il ne falloit pas étouffer le courage de la Nation, & le Roi lui-même fut obligé d'y céder, d'autant plus qu'il trouvoit ses Parlemens fort difficiles à ménager. Il est certain que l'élevation de l'Electeur de Baviere à l'Empire fut due en grande partie à la prédilection du Roi d'Angleterre pour ses Etats d'Allemagne, qui l'engagea à embrasser la neutralité. Lorsque les François le forcerent en quelque façon à s'en départir, & qu'il les défit à la bataille de Dettingue, le même principe leur fut favorable, & fit donner ordre de cesser la poursuite, ce qui sauva l'Armée Françoise commandée par M. de Noailles.

Disputes entre le Roi & le Parlement.

Les animosités de religion passerent de l'Eglise dans l'Etat. Les Parlemens, & celui de Paris en particulier, commençoient à avoir du goût pour la liberté, & à parler au Roi sur un tout autre ton qu'ils n'avoient coutume de faire auparavant. Les rigueurs dont les Défenseurs de la Bulle Unigenitus usoient contre tous ceux qui refusoient de l'accepter & particulierement contre les Religieuses du Calvaire, engagerent le Parlement à supplier le Roi de lui permettre de faire des remontrances sur le Bref du Pape contre ces Religieuses; mais ce Monarque le lui défendit avec un ton d'autorité, qui exigeoit une obéissance sans réserve à sa volonté. Dans tous les autres cas qui sont en trop grand nombre pour en faire le détail, il dit aux Membres de ce Corps, que leurs remontrances étoient inutiles, qu'il trouvoit très-mauvais que le Parlement voulut se mêler d'affaires d'Etat, qui le regardoient seul, à quoi il ajouta plusieurs autres traits d'un Monarque absolu. En 1741, il publia une Déclaration pour la levée du dixieme denier, qui pouvoit à ce que l'on croioit, produire quatre millions par an. Le Parlement fit de fortes remontrances contre cette taxe, & le Président versa même des larmes en représentant la misere du peuple. La réponse du Roi ne fut pas plus gracieuse, qu'à l'ordinaire, & on fut obligé de lui obéir & d'enrégistrer la Déclaration. On demanda en même tems au Clergé un don gratuit de cent-vingt mille livres, & on exigea des Chevaliers de Malthe de composer une fois par an, pour les revenus qu'ils avoient en France. Ce qui donna lieu en grande partie à ces impositions, c'étoit la guerre entre la Grande Bretagne & l'Espagne, qui empechoit l'arrivée des Gallions, sur lesquels le Gouvernement comptoit beaucoup pour avoir de l'argent. Le malheureux succès des Armes Françoises en Allemagne augmenta tellement l'embarras, qu'en 1742 le Roi fut obligé d'étendre le dixieme sur les métiers & les manufactures, ce qui donna lieu à un soulévement à Lyon, & l'on crut qu'il seroit suivi d'une guerre civile.

Les François favorisent l'Espagne contre

A mesure que les Espagnols se trouvoient pressés par les Armes de la Grande Bretagne, les dépenses de la Cour de France augmentoient. Elle ne pouvoit voir d'un œil indifférent les progrès des Anglois en Amérique,

rique, & cela l'entraina à prendre part à cette guerre, surtout après la mort du Cardinal de Fleuri. Il est certain qu'en ce tems-là, non seulement la Cour, mais aussi le peuple étoit dans un triste état, mais les ressources étonnantes que la France a chez elle, & le zele que les peuples ont pour la gloire de leur Roi, firent surmonter à la Cour toutes les difficultés au dedans, quelques malheureuses que fussent ses armes au dehors. Les François avoient été chassés d'Allemagne, après y avoir perdu un monde prodigieux; leurs intrigues n'avoient pas réussi, quelques uns de leurs Alliés les avoient abandonnés, & ils payoient des subsides immenses à d'autres. Leurs preparatifs ne laisserent pas de continuer & au commencement de l'année 1744, étant déterminés de se joindre à l'Espagne contre la Grande Bretagne, ils eurent une puissante Flotte en mer, & leurs Armées en Flandres, sur le Rhin & sur la Moselle fesoient deux-cens trente mille hommes. Ce fut vers ce tems-là que la Cour de France forma un projet, qui parut ridicule alors, mais qui ne devint que trop sérieux dans la suite, c'étoit de mettre le Prétendant sur le trône de la Grande Bretagne. Ce qui y encouragea la France, c'étoit que le Roi d'Angleterre étoit obligé d'avoir une grande Armée dans le Continent, que les Catholiques Anglois & Irlandois en France fesoient courir le bruit, qu'il n'y avoit que peu de Troupes régulieres dans la Grande Bretagne, & surtout ce que mandoient ses émissaires à Londres, que la Nation étoit peu affectionnée à la Maison de Hanovre depuis la bataille de Dettingue, & qu'il y avoit de grandes divisions dans le Parlement.

Section XXI. Regne de Louis XV. jusqu'à present.

l'Angleterre.

Tels furent les motifs qui porterent la Cour de France à reprendre ses anciennes maximes, & à se servir de la Maison de Stuart dans ses démélés avec la Grande Bretagne. Le Cardinal de Tencin, qui étoit redevable de son chapeau rouge au vieux Prétendant, avoit succedé en grande partie au crédit du Cardinal de Fleuri, il épousa avec feu le systéme dont il s'agit, & y fit entrer le Roi. Il entra en correspondance avec le vieux Prétendant à Rome; comme il n'étoit pas en état de s'engager lui-même dans une pareille entreprise, on lui persuada, contre son propre sentiment, de preter pour ainsi dire, Charles son fils aîné à la France. Vers la fin de Décembre 1743 le jeune Prince partit de Rome, déguisé en Courier d'Espagne. Le Cardinal Aquaviva lui aiant fourni des passeports, il se rendit par la Toscane à Genes, delà à Savone où il s'embarqua pour Antibes; étant arrivé à Paris, il eut du Roi une audience secrete, dans laquelle, selon toutes les apparences on prit les mesures pour l'exécution de l'entreprise. Tout cela ne se fit pas si secretement, que M. Thomson, Résident d'Angleterre à Paris, n'en eût connoissance. Il présenta des Mémoires très-forts contre une infraction aussi criante des Traités, que l'étoit la réception du fils du Prétendant, lequel étoit alors parti pour la Picardie. Les François s'etoient trop avancés pour dissimuler, & ils n'avoient presque pas la peine de desavouer le dessein où ils étoient de déclarer la guerre à la Grande Bretagne.

Le jeune Pretendant envoye pour envahir l'Angleterre.

1744.

La Cour de Versailles s'intéressoit si fort au succès de cette expédition, qu'on en confia le commandement au Comte de Saxe & à M. de Roque-

La Flotte de France met en mer.

Section XXI. Regne de Louis XV. jusqu'à présent.

feuille, les deux meilleurs Officiers qu'elle eût, l'un sur terre & l'autre sur mer. On dit que les Troupes de débarquement alloient à quinze mille hommes, & on avoit assemblé une grande quantité de bâtimens de transport à Dunquerque, à Calais & à Boulogne. Leur dessein étoit de faire descente dans la Province de Kent & de se rendre maîtres du Château de Douvres par escalade. Roquefeuille avoit surtout ordre d'empêcher la jonction des Escadres Angloises, qu'on équippoit à Porsmouth & à Chatham, & c'étoit sur l'impossibilité prétendue de cette jonction, que les François fondoient les plus grandes espérances de succès. Roquefeuille partit de Brest au mois de Janvier, avec vingt-un vaisseaux de guerre & trois ou quatre fregates. Il fut découvert, sans le savoir, par un vaisseau Anglois qui croisoit, lequel entra à Plimouth, & envoya par terre un exprès à l'Amirauté avec cette nouvelle. L'Amiral Norris partit sur le champ pour prendre le commandement de l'Escadre qui étoit à Spithead; il fit voile pour les Dunes, & les vaisseaux qui étoient à Chatham l'aiant joint, il se vit avec des forces fort supérieures à celle de Roquefeuille. Ce dernier avoit dépêché une fregate à l'isle de Wight, qui rapporta à son retour, qu'il n'y avoit point de vaisseaux à Spithead ni à Sainte Helene, ce qui fit juger à M. de Roquefeuille, que la Flotte Angloise étoit entrée à Portsmouth. Pendant qu'il étoit à la hauteur de l'Isle de Wight, où il resta trois ou quatre jours, il détacha quatre de ses vaisseaux; qui devoient escorter les troupes qu'on embarquoit à Dunquerque; & il courut risque de se perdre avec sa Flotte par la tempête. Aiant radoubé ses vaisseaux, il alla mouiller à Dungeness, dans la ferme persuasion, que la Flotte Angloise n'osoit mettre en mer pour le combattre.

Elle est battue par la tempête.

Le 10 de Mars, il la découvrit, & la prit d'abord pour une Flotte marchande, elle s'avançoit vers lui avec autant de diligence que le permettoit le vent contraire, mais la marée l'étant devenue aussi, elle fut obligée de mouiller à deux lieues des François. Roquefeuille connoissoit trop bien son infériorité pour penser à combattre; il assembla le Conseil de guerre, & on résolut de regagner au plus vite Brest, sans signal & sans observer aucun ordre de bataille; cette résolution fut signée de tous les Membres du Conseil. Comme les François étoient en quelque façon enfermés dans une Baye, cette résolution même n'auroit pu les sauver, sans un vent violent du Nord-Est qui s'éleva, & qui leur fit passer la Manche avec tant de vitesse, que le lendemain matin les Anglois furent fort surpris de voir qu'ils avoient disparu. Mais la tempête qui avoit favorisé leur fuite, fut fatale à leur expédition, car un grand nombre de leurs Bâtimens de transport furent brisés, & la plupart des autres, sinon tous, mis hors d'état de servir d'abord.

Déclaration de guerre contre l'Angleterre & la Reine de Hongrie.

Cette entreprise infructueuse fut suivie d'une Déclaration de guerre de la France contre la Grande Bretagne, datée du 15 de Mars, & d'une pareille déclaration contre la Reine de Hongrie, contre laquelle les François n'avoient jusques-là agi qu'en qualité d'auxiliaires de l'Empereur Charles VII. Par la premiere Déclaration le Roi de France accusoit. S. M. B, qu'il affectoit de nommer Roi d'Angleterre, Electeur d'Hanovre, de man-

que de modération & d'avoir des vues contraires au bien & à l'avantage de la Nation Angloise, d'avoir dessein d'allumer une guerre générale, & d'y engager la Cour de Vienne. On taxe encore S. M. B. d'avoir renoncé entierement aux apparences de modération qu'il avoit fait paroitre étant en Allemagne, d'abord qu'il avoit été de retour dans son Royaume; que non seulement il avoit insulté la France par les Pirateries de ses vaisseaux de guerre, & en fesant bloquer le port de Toulon par ses Escadres, mais lui avoit suscité par tout des ennemis. En un mot le Roi de France déclare la guerre par mer & par terre au Roi d'Angleterre, Electeur de Hanovre.

Cette Déclaration excita l'indignation des Anglois & de leurs Alliés, parcequ'il étoit évident par le nom qu'on affectoit de donner à S. M. B. que la Cour de France insinuoit qu'il y avoit un autre Roi d'Angleterre. La Déclaration contre la Reine de Hongrie étoit une piece très-foible. Le Roi de France, sans justifier son manque de foi en attaquant les Etats Autrichiens, & en ne tenant point sa garantie de la Pragmatique Sanction, accuse la Cour de Vienne d'aigreur & de violence, ses Ministres d'avoir inondé l'Europe d'Ecrits scandaleux contre la France, d'avoir enfreint les capitulations & traité avec dureté les prisonniers François, accusations notoirement fausses. Après avoir lui-même désolé les Etats Autrichiens, le Roi taxe la Reine de Hongrie d'avoir fait des efforts pour pénétrer en Alsace, & pour exciter les peuples à la révolte. Le 31 de Mars on déclara la guerre contre la France à Londres. Cette Declaration étoit fort nette, fondée sur des faits, & sans généralités. S. M. T. C. y est accusée d'avoir violé la garantie solemnelle qu'elle avoit donnée à la Sanction Pragmatique en 1738, pour prix de la Lorraine; d'avoir connivé à ce que ses Sujets ayent agi en Armateurs contre les Anglois avec des Commissions Espagnoles, tant en Europe qu'en Amérique, & d'avoir envoyé, en 1740, une forte Escadre dans les mers de l'Amérique, pour empêcher les Anglois de poursuivre dans ce Pays-là la guerre contre les Espagnols. On y parle d'un double d'un ordre du 7 d'Octobre 1740, par lequel il étoit enjoint expressement au Commandant de l'Escadre Françoise, non seulement de commettre des hostilités contre les vaisseaux Anglois, soit conjointement avec les Espagnols, ou séparément, mais de concerter même avec eux des mesures pour attaquer une des principales Colonies Angloises dans l'Amérique; & cela dans le tems même que le Ministre de France à Londres déclaroit que le Roi son Maître étoit éloigné de toute pensée de rompre avec la Grande Bretagne. On parloit de L'infraction insoutenable des Traités en réparant & fortifiant Dunquerque, de la réception du fils du Prétendant, de l'embarquement fait à Dunquerque pour envahir l'Angleterre, tout faits reconnus & avoués par les François. A l'égard de l'insinuation, que le Roi avoit tenu une autre conduite en Angleterre, qu'il n'avoit fait en Allemagne, on remarquoit trèsbien, qu'il ne s'étoit engagé à la neutralité qu'en qualité d'Electeur de Hanovre & non comme Roi d'Angleterre.

Après la déclaration de guerre, la Cour de France jugea à propos de *Campagne*

SECTION XXI. *Regne de* Louis XV. *jusqu'à présent.*

des François en Flandres.

transporter le principal théatre de la guerre de l'Allemagne en Flandres, où elle avoit une Armée de cent-vingt mille hommes commandée par le Comte de Saxe. La perſpective glorieuſe qu'offroit la campagne qu'on alloit faire, engagea Louis XV. à faire en perſonne la revue de ſon Armée dans la plaine de Lille, ce qu'il fit dans le mois de Mai. Malgré les preſſantes inſtances des Hollandois pour la conſervation de leur Barriere, le Comte de Saxe, creé Maréchal de France, s'empara le 17 de Courtrai, de Harlebeek & de Warneton; le lendemain il inveſtit Menin avec quarante mille hommes; l'Armée des Alliés étant obligée de ſe tenir derriere l'Eſcaut. Menin ſe rendit au bout de ſept jours; Ipres, le Fort de Knoque & Furnes furent obligés d'en faire autant. Les François aiant pris quelques meſures pour empêcher de nouvelles Troupes Angloiſes de joindre l'Armée des Alliés, le Roi accompagné des Dames de ſa Cour, fit le 29 de Juin une entrée triomphante dans Dunquerque. L'entrée imprevue du Prince Charles de Lorraine à la tête de l'Armée Autrichienne en Alſace, où le Roi de France appréhendoit le moins, interrompit le cours des conquêtes de ce Monarque en Flandres. Il n'eut pas ſitôt appris que le Prince Charles avoit paſſé le Rhin, qu'il détacha trente mille hommes de l'Armée des Pays-Bas, qui furent ſuivis de pluſieurs autres corps, deſorte, qu'outre les garniſons, il ne reſta gueres que trente mille hommes au Maréchal de Saxe en Flandres, tandis que l'Armée des Alliés étoit de ſoixante-dix mille hommes. Les Hollandois & les Anglois ſe flatoient que des forces ſi ſuperieures, non ſeulement chaſſeroient le Maréchal de Flandres, mais reprendroient les Places qu'on avoit perdues. Le Duc d'Aremberg Général des Autrichiens, & Wade qui commandoit les Troupes Angloiſes, n'avoient ni le génie, ni l'expérience requiſe pour commander une Armée qui devoit agir contre un Capitaine tel que le Maréchal de Saxe, d'ailleurs ils ſe haïſſoient mortellement l'un l'autre, deſorte que la campagne fut infructueuſe pour les Alliés.

Maladie du Roi.

Après que Louis XV. eut donné les ordres néceſſaires pour la marche de ſon Armée vers le Rhin, il reſolut de la commander en perſonne, pour donner plus d'activité aux opérations. Il étoit alors au plus haut point de ſa gloire. Ses ſujets avoient oublié leurs miſeres & leurs plaintes, toute la France retentiſſoit des louanges de Louis *le Bien-aimé.* Etant arrivé à Metz, il fut attaqué d'une fievre violente & les Medecins déſeſpererent de ſa vie. La Reine & toute la Famille Royale ſe hâta de ſe rendre auprès de lui. Il fit paroitre de grands ſentimens de Religion, congédia certaines Dames qui le ſuivoient, & ſe diſpoſa ſérieuſement à la mort; mais ſa maladie tourna tout d'un coup ſi favorablement, qu'il ſe rétablit à l'inexprimable joie de toute la Nation Françoiſe. Au mois d'Août ſon Armée paſſa le Rhin au Fort-Louis, aſſiegea & prit Fribourg, une des plus fortes & des plus importantes Places de l'Europe; le Prince Charles aiant été obligé de repaſſer le Rhin, par des raiſons, qu'on verra dans l'Hiſtoire d'Allemagne. Fribourg ſe défendit vigoureuſement pendant trente jours, & alors le Comte de Damniz, qui en étoit Gouverneur, fit une capitulation honorable. Dans le même tems le Duc de Lauraguais, Ambaſſadeur

extraordinaire de France, eut ordre de demander l'Infante d'Espagne pour le Dauphin. Le Maréchal de Belle-isle & le Chevalier son frere furent arrêtés à Elbingerode par un Magistrat Hanovrien, & envoyés en Angleterre. Cette prise fit grand bruit, & il n'est pas aisé de justifier le refus que fit le Ministere Anglois de les laisser jouir du privilege du Cartel, pour être mis à rançon comme prisonniers de guerre. L'affaire fut néanmoins accommodée ensuite, & les deux illustres prisonniers furent mis en liberté. Durant l'hiver de l'année 1744 les François firent de grands ravages dans l'Evéché de Cologne. Quand l'Electeur se plaignit de ce qu'ils prenoient des quartiers dans ses Etats, le Maréchal de Maillebois lui envoya son Aide de camp, pour l'assurer qu'ils agiroient en amis. ,, C'est-là précisément ce que je redoute, repliqua l'Electeur, car j'ai toujours vu que ,, les amis des François ont plus à souffrir d'eux que leurs ennemis".

SECTION XXI. *Regne de* Louis XV. *jusqu'à présent.*

L'Empereur Charles VII. mourut au commencement de l'année 1745, principalement de chagrin, à ce qu'on prétendit; son fils qui lui succeda s'en feroit vengé sur les François, sans vingt-cinq mille hommes, qui étoient logés dans ses Etats, ou dans le voisinage. La conduite du Maréchal de Saxe durant la campagne précédente, lui procura le commandement de l'Armée Françoise en Flandres, immédiatement sous le Roi, qui déclara qu'il vouloit faire la campagne en personne. Ses Ministres publierent que son Armée feroit de cent-vingt mille hommes, avec cent-cinquante pieces de gros canon & soixante mortiers, & que l'Armée d'Allemagne feroit à proportion aussi forte. Les François se mirent de bonne heure en campagne & avec un avantage infini, les Alliés n'aiant rien à leur opposer, parcequ'ils perdoient le tems en négociations ridicules, & en efforts inutiles pour éveiller les Hollandois & leur faire connoitre le danger. Le Duc de Cumberland, qui devoit commander l'Armée des Alliés, n'arriva à Bruxelles que le 10 d'Avril, & fit la revue de l'Armée; mais les François formerent vers ce tems-là le siege de Tournai. Cette Place étoit si importante, que son Altesse Royale résolut de risquer tout pour la dégager. La Place fut investie le 26 d'Avril. Les fortifications étoient l'ouvrage du fameux Vauban; les Habitans avoient de l'inclination pour la France; & les Hollandois, tout circonspects qu'ils avoient paru jusqu'alors, furent les premiers à prier son Altesse Royale de risquer une bataille, plutôt que de laisser prendre cette ville. L'Armée des Alliés étoit moins forte que celle de France. Il n'y avoit que huit Escadrons Autrichiens, commandés par le vieux Comte de Koningsegg, quoiqu'il fût question de la cause de leur Maitresse. Il y avoit quarante Escadrons & vingt-six bataillons de Troupes Hollandoises, mal disciplinées, lâches & qui n'agissoient pas de bonne foi, sous les ordres du Prince de Waldek; ensorte que son Altesse Royale ne pouvoit faire fond véritablement que sur vingt Escadrons & vingt-six bataillons Anglois; toute son Armée n'alloit pas à plus de cinquante mille combattans.

Mort de l'Empereur Charles VII. & *campagne de Flandres.* 1745.

L'Armée de France etoit de quatrevingt mille hommes, sans compter dixhuit mille qu'on avoit laissés pour continuer le siege de Tournai, & six mille qui gardoient les ponts sur l'Escaut. Le matin du 7 de Mai, le Roi

Bataille de Fontenoi.

Section XXI. Regne de Louis XV. jusqu'à présent.

& le Dauphin arriverent de bonne heure au camp, & allerent reconnoitre le terrein que le Maréchal de Saxe avoit choisi pour donner bataille. Le 11 de Mai, jour qu'elle se donna, le Roi & le Dauphin passerent le pont de Calonne, & le Maréchal de Saxe donna ordre, de réserver les Gendarmes, gardes de S. M. pour la sureté de sa personne & de celle du Dauphin, & pour assurer leur retraite en cas de besoin. Le Roi contremanda cet ordre sur le champ & fit avancer ses Gardes, & prit poste avec cent vingt hommes pour sa garde au delà d'un endroit appellé *la Justice de Notre-Dame du bois.* Les dispositions du Duc de Cumberland pour attaquer les François firent honneur à sa capacité, & la valeur que les Anglois firent paroitre pendant toute cette sanglante action, en fit à leur Pays; mais ils furent trâhis par la lâcheté des Hollandois, qui échouerent dans l'attaque du village de Fontenoi, de laquelle dépendoit l'événement de la journée (*). Nonobstant cela la résolution & l'intrépidité des Troupes Angloises, animées par son Altesse Royale, furent telles, que le Roi, & le Dauphin se disposoient à repasser le pont, & toute l'Armée Françoise à tourner le dos, lorsque le Duc de Richelieu, ou quelque autre Général François, car on n'est pas d'accord là-dessus, conseilla de pointer quatre pieces de campagne, qui battoient directement le front de la colonne des Anglois, & la mirent si fort en desordre, que les François se rallierent, & obligerent le Duc de Cumberland de leur abandonner le champ de bataille, après leur avoir tué plus de monde, qu'il n'en avoit perdu.

Les François s'emparent d'une partie des Pays-Bas Autrichiens.

Après cette victoire, les François pousserent le siege de Tournai, qu'ils prirent, le Baron de Dort se retira avec sept mille hommes dans la Citadelle. Pendant tout ce tems-là, les François se tenoient sur la défensive en Allemagne, où il ne se passa rien d'important. Mais ni leur puissance, ni leurs intrigues ne purent empêcher que le Grand Duc de Toscane, mari de la Reine de Hongrie, ne fût élu Empereur. A l'égard de ce qui se passa en Italie, on le trouvera dans l'Histoire d'Espagne & des Etats d'Italie. La Citadelle de Tournai capitula le 20 de Juin, & les François donnerent ordre de la démanteler aussi bien que plusieurs autres Places de la Barriere. Après la bataille de Fontenoi les Alliés camperent à Lessines, d'où ils se retirerent par une faute inexcusable, car par là Gand, Bruges, Oudenarde & plusieurs autres Places tomberent au pouvoir des François, qui investirent Dendermonde & Ostende. En un mot le Roi de France soumit durant cette campagne, avec une incroyable facilité, la plus grande partie des Pays-Bas Autrichiens, & prit en un jour des villes, que le fameux Duc de Marlborough n'avoit pu réduire qu'en plusieurs semaines. Les François ne furent pourtant pas également heureux par tout.

Les Anglois prennent Louisbourg.

Ils avoient fait de grandes dépenses pour fortifier Louisbourg, dans l'isle de Cap Breton, dans l'Amérique Septentrionale; les courses qu'ils fesoient delà avoient fait donner à cette Place, à juste titre, le nom de

(*) On ne voit dans les Relations de ce tems-là aucune trace de la lâcheté dont nos Auteurs taxent les Hollandois, mais il faut toujours que nos Historiens marquent leur animosité contre eux. Rem. du Trad.

Dunquerque de l'Amérique. Elle fut prise par une Escadre Angloise, sous les ordres de M. Warren, où il y avoit un corps de Troupes de la Nouvelle Angleterre, qui n'étoient gueres que des Milices; quelques Officiers de Mer eurent la conduite du siege. Les François parurent ne s'inquietter gueres de cette perte, & on en vit bientôt la raison.

Révolte en Ecosse.

Nous avons déja vu le peu de succès de l'entreprise du jeune Prétendant pour envahir l'Angleterre. A son retour à la Cour de France il s'apperçut que la consideration qu'on avoit pour lui diminuoit à proportion qu'on avoit moins de besoin de lui. Il avoit néanmoins des intelligences avec les amis de son pere en Ecosse; ils lui persuaderent sans fondement, que les Anglois étoient préts à se révolter, & que toute l'Ecosse se déclareroit pour lui, aussitôt qu'il y paroitroit. Il communiqua ces avis aux Ministres de France, qui étoient bien instruits des mécontentemens qu'il y avoit en Angleterre, & supposoient ridiculement que les Ecrivains du Parti contraire au Gouvernement, énonçoient les sentimens de toute la Nation. Ils adopterent le plan d'un soulévement en Ecosse, où il n'y avoit alors point de Troupes, le Roi George *II.* étoit en Allemagne, & les Montagnards étoient en général irrités contre lui & contre sa Maison, à cause de quelques procédés séveres, sinon injustes, de ses Ministres contre leurs compatriotes. Au commencement de Juillet le jeune Avanturier s'embarqua sur une petite fregate au Port Saint-Lazare. Le 14 du méme mois, il fut joint à la hauteur de Belle-isle, par l'Elizabeth, vaisseau de guerre François de soixante-six Canons. Ce vaisseau soutint un terrible combat contre le Lion, vaisseau de guerre Anglois, pendant que le Prétendant continua son chemin, & vint débarquer en Ecosse sur la côte de Lochaber, où quinze-cens de ses partisans le vinrent joindre. Les particularités de son expédition, ne sont point de ce lieu, sinon qu'autant qu'elles ont trait à l'Histoire de France.

Les Rebelles se fortifierent, par la sécurité inexcusable du Ministere Anglois, qui fut assez foible pour mépriser les commencemens de la révolte, ou pour n'ajouter point foi aux avis qu'il en recevoit. Il y a beaucoup d'apparence, que sans les Victoires de Preston & de Falkirk que les Montagnards mal armés remporterent sur les Troupes du Roi, la Cour de France n'auroit gueres pris d'intérét à cet Avanturier; & il est encore douteux, si ce fut la France ou son Pere & ses Amis, qui lui fournirent l'argent nécessaire pour son expédition. Un François peu connu l'accompagnoit en qualité de Ministre; mais c'étoit un Espion de la Cour, à laquelle il donnoit avis de ce qui se passoit. Les premiers succès du Prétendant engagerent les Ministres à lui envoyer quelques Troupes, qui débarquerent en Ecosse, pendant la surprenante marche qu'il fit pour entrer en Angleterre. La vigilance des vaisseaux Anglois qui croisoient, empécha qu'il n'en vint davantage, & celles qui le joignirent ne lui rendirent aucun service, & méme, autant que nous avons pu le savoir, ne tirerent pas seulement l'épée, à la bataille décisive de Culloden, lorsqu'en 1746 le Duc de Cumberland étouffa la rebellion. Il est méme incertain, si le vaisseau qui transporta cet Avanturier en France, après sa défaite, n'avoit pas été loué

Section XXI. Regne de Louis XV. jusqu'à présent.

par ses partisans; tant le Roi & ses Ministres fesoient peu de cas de lui, après s'en être servi pour leurs vues. Il est vrai qu'immédiatement avant la bataille de Culloden, ils lui envoyerent quarante on cinquante mille Louis d'or, mais ils n'arriverent qu'apres sa défaite, & ne lui ont jamais été rendus. Après la paix d'Aix-la-Chapelle, il accusa la Cour de Versailles de l'avoir trahi. Pour toute réponse, on le fit arrêter, lier & mettre en prison, comme un miserable, & on le chassa ensuite du Royaume.

Campagne de Flandres. 1746.

Il est incontestable que la Campagne de 1745 fut fort glorieuse à la France, mais elle en fut redevable au peu de cœur des Hollandois & des Allemands. Bruxelles fut assiegé & pris au milieu de l'Hiver, & la Barriere qui avoit couté à l'Angleterre tant de sang & de trésors, fut rendue presque sans résistance. Vers la fin d'Avril 1746, le Comte de Saxe, à la tete de cent-vingt mille hommes, intimida tellement Bathiani, Général des Alliés, qu'il investit & prit Anvers, en quelque façon à sa barbe; Mons, regardé jusqu'alors comme imprenable, se rendit au bout de vingthuit jours de siege, St. Guillain & Charleroi furent pris ensuite; & vers la Mi-Juillet, les François étoient maîtres de toute la Flandres, du Brabant & du Hainaut. Le Prince Charles de Lorraine prit en ce tems-là le commandement de l'Armée des Alliés, qui étoit environ de quatrevingt mille hommes. Il tâcha de couvrir Bruxelles, & le Comte de Löwendahl profita de l'occasion pour s'emparer de Huy, & pour ôter aux Alliés la communication avec Maestricht, pendant que le Comte de Saxe leur coupoit les vivres. Cela obligea le Prince Charles à repasser la Meuse, ce qui fit tomber Namur entre les mains des François, après avoir vigoureusement soutenu le siege. L'Armée des Alliés aiant la communication avec Maestricht ouverte, campa dans le voisinage de cette Place, où le Chevalier Jean Ligonier vint les joindre avec quelques bataillons Anglois & Bavarois. Le Prince Charles voulant forcer le Comte de Saxe d'en venir à une bataille, repassa la Meuse, mais il trouva les François si avantageusement postés à Tongres, qu'il revint à Maestricht. Le Comte de Saxe aiant été renforcé, attaqua & battit les Alliés à Raucoux. Peu après les Armées prirent des quartiers d'hiver, les Alliés dans les Duchés de Limbourg & de Luxembourg, & les François dans les Pays qu'ils avoient conquis.

Evénemens divers.

Dans l'Hiver, le Comte de Brown, Général Autrichien, passa le Var, & entra en Provence, où il assiegea Antibes, secondé par une Escadre Angloise; mais les François, sous le Maréchal de Belle-Isle, avoient si bien pris leurs mesures, que Brown fut obligé de repasser le Var avec quelque perte. Un corps d'Anglois, sous le Général Saint Clair, fit une entreprise sur le Port d'Orient en Bretagne, avec aussi peu de succès, mais ce fut par mauvaise conduite. Dans cet intervalle, le Escadres Angloises dans l'Amérique demeuroient dans l'inaction, ou ne fesoient la guerre qu'en Armateurs, à l'avantage de quelques particuliers. Pendant l'Hiver de 1746 le Duc de Cumberland & les Etats Généraux concerterent les opérations de la campagne suivante. Ils se proposoient de la rendre vigoureuse, sinon décisive, parceque les demandes de la France, dans un Congrès tenu à Breda, etoient trop exorbitantes pour les accorder, & que la Cour de Ver-

Verfailles avoit rejetté toute les propofitions de paix que les Hollandois lui avoient faites.

Regne de Louis XV. *jufqu'à préfent.*

Au mois de Fevrier 1747, le Duc de Cumberland affembla fon Armée & fe pofta auprès du village de Tilberg, avec les Anglois, les Hanovriens & les Heffois, pendant que le Prince de Waldeck avec les Hollandois campoit à Breda, & le Maréchal Bathiani avec les Allemands à Venlo. Le Roi de France avoit déclaré le Comte de Saxe Maréchal-Général de France, & fon Armée reftant tranquille dans fes quartiers, les Alliés n'avoient point d'ennemis contre lefquels ils puffent agir. Bien que leur Armée fût de cent-vingt mille hommes, elle refta dans l'inaction, & fouffrit plus de mauvais tems & de la difette de vivres, qu'elle n'auroit pu fouffrir de l'épée de l'ennemi. Le Comte de Saxe fe mit en campagne au mois d'Avril, & détacha le Comte de Löwendahl avec vingt-fept mille hommes pour entrer dans la Flandre Hollandoife; il y prit la ville de l'Eclufe & plufieurs autres Places; quelques-unes furent rendues honteufement, & les autres défendues courageufement, mais fans fuccès.

Les François entrent dans la Flandre Hollandoife.

1747.

Löwendahl voulut pouffer fa bonne fortune, & prépara des bateaux plats pour faire une defcente en Zelande. Les peuples en furent fi allarmés, que de défefpoir ils élurent le Prince d'Orange pour Stadhouder, & on envoya ordre d'agir offenfivement contre les François.

Le Duc de Cumberland étoit campé entre les deux Nethes, pour couvrir Maeftricht & Bergen-op-zoom. Le Comte de Saxe fit les difpofitions néceffaires pour donner bataille & pour affieger Maeftricht. Il le fit en Maître & attaqua les Alliés auprès du village de Lavel. Les François profiterent de leur fupériorite, mais ils auroient dû être entierement defaits, fi la lacheté ordinaire des Hollandois ne leur avoit abandonné le champ de bataille, en laiffant envelopper le Duc de Cumberland; ce Prince fut redevable de fon falut au Général Ligonier, qui fut fait lui-meme prifonnier par un carabinier François. Après cette action les Allies pafferent la Meufe; le Roi de France qui avoit joint fon Armée, refta dans le voifinage de Tongres; pendant que le Maréchal de Saxe, après avoir tenu les Alliés en fufpens par des marches & des contremarches, détacha le Comte de Löwendahl avec trente-fix mille hommes, pour affieger Bergen-op-zoom la plus forte place du Brabant Hollandois. Le 12 de Juillet les François fommerent le Gouverneur de fe rendre, mais cette fommation aiant été méprifée, on forma le fiege, qui fut un des plus fanglans & des plus importans de la guerre. Au bout du compte, les François emporterent la Place prefque fans réfiftance (*). Cette importante conquête procura à Löwendahl le bâton de Maréchal de France; après quoi le Roi s'en retourna triomphant à Verfailles.

Bataille de Lavel ou Lafelt.

Dans ce même tems les François eurent la gloire d'affifter les Genois pour recouvrer leur liberté & fe délivrer de la tirannie des Autrichiens. Mais le Marechal de Belle-Ifle & fon frere le Chevalier qui fut tue, furent

(*) La pofterité faura peut-être un jour le myftere de la furprife de cette importante Place, comme nous favons le fecret de certains événemens des fiecles paffés, ignoré des contemporains. Rem. du Trad.

SECTION XXI. *Regne de Louis XV. jusqu'à présent.*

malheureux dans leur entreprise pour pénétrer dans les Etats du Roi de Sardaigne par le pas d'Exilles. La France ne fut pas plus heureuse dans ce qu'elle tenta pour réparer ou pour venger les pertes qu'elle avoit faites en Amérique, & les Amiraux Anson & Warren acheverent de ruiner sa Flotte. L'Amiral Hawke ruina une autre Escadre Françoise, destinée pour les Indes Occidentales.

Paix d'Aix-la-Chapelle. 1748.

Ces revers dégouterent le Roi de France de la guerre. Il voioit le commerce de ses sujets presque anéanti par les Armateurs Anglois; ses Finances étoient épuisées, les Hollandois unis contre lui sous un Stadhouder, & l'Allemagne sous un Empereur de la Maison d'Autriche; tandis que malgré la guerre le commerce de la Grande Bretagne n'avoit jamais été plus florissant. Louis XV. aiant lâché quelques mots favorables touchant la paix à M. Ligonier son prisonnier, on entama les négociations à Aix-la-Chapelle, pendant que les François assiegerent Maestricht, & la prirent. Après avoir un peu balancé, & diverses opérations tant en campagne que dans le Cabinet, la paix fut conclue, par laquelle la France rendit toutes ses conquêtes. Quant aux autres conditions de ce Traité, on peut les voir ailleurs. La seule que nous remarquerons, c'est que la France eut l'honneur d'obliger la Cour de la Grande Bretagne d'envoyer à Paris deux illustres otages, pour la sureté de l'accomplissement du Traité. Il n'y a rien de fort important dans l'Histoire de France depuis la paix d'Aix-la-Chapelle, jusqu'au commencement d'une nouvelle guerre en 1756, si ce n'est la police intérieure du Gouvernement. On forma & exécuta un projet œconomique pour les Finances; mais les querelles entre le Roi & les Parlemens furent sur le point d'allumer une guerre civile.

Affaires intérieures de France.

Depuis quelque tems il y avoit des disputes entre le Clergé de France & les Parlemens, & entre le Roi & les uns & les autres, qui suivant le génie de la Nation, n'étoient que des altercations politiques, qui se bornoient à des discours & à des écrits. Le Roi ordonna à la fin au Parlement de suspendre toute procédure contre les Ecclésiastiques qui avoient refusé les Sacremens à des mourans, parceque ceux-ci refusoient d'accepter la Bulle. Cette défense donna lieu aux Parlemens d'entrer dans l'examen de leurs droits, ils prétendirent qu'ils étoient obligés d'office de s'opposer au pouvoir du Pape, & de maintenir les prérogatives de la Couronne, que le Roi avoit réellement abandonnées. L'Archevêque de Paris, Prélat violent prit parti pour le Clergé, ou pour mieux dire pour les Jésuites. Le Parlement décreta de prise de corps quelques Ecclesiastiques qui avoient refusé les Sacremens; ceux-ci se justifierent sur les ordres de l'Archeveque de Paris, qui traita l'autorité du Parlement avec le dernier mépris; cela donna lieu à des Remontrances. Louis XV. n'en fit d'abord aucun cas, mais les Membres du Parlement se firent valoir à proportion que le Roi usoit de son autorité, & refuserent même d'enrégistrer ses Lettres Patentes sur le sujet de leurs disputes. Le Roi réitera ses ordres, on désobéit encore, & les Chambres refuserent de travailler à aucune affaire, meme d'obéir aux arrets du Roi, jusqu'à ce qu'il leur eut rendu justice sur l'article de leurs privileges. Alors le Roi exila par

Lettres de cachet tous les Membres, à l'exception de ceux de la Grande Chambre, & ceux-ci n'étant pas plus flexibles que leurs Confreres furent exilés aussi, aux acclamations de leurs compatriotes, qui applaudissoient à leur fermeté. Le Parlement de Rouen imita & surpassa même celui de Paris, car il donna un décret de prise de corps contre l'Evêque d'Evreux, qui avoit refusé de comparoitre, aiant été cité. Le Conseil d'Etat cassa le décret, & le Parlement lui répondit par un Mémoire fort hardi, que le Ministere méprisa. Le Parlement envoia des Députés au Roi, mais toute la satisfaction qu'ils eurent, ce fut un ordre d'enrégistrer un arrêt, qui leur défendoit de se mêler de ce qui regardoit les Sacremens. Quand ils s'en retournerent pour opiner sur cet ordre, un de ces Messieurs, qui avoit parlé trop librement, fut arrêté & envoié prisonnier à Dourlens. Tous les Tribunaux de Justice ordinaires furent en ce tems-là cassés en France, & les peuples n'avoient d'autre recours que l'autorité du Roi, qui étoit soutenue d'une Armée. Ce Prince tâcha de suppléer aux autres Tribunaux par l'établissement de ce qu'il appelloit une Chambre Royale, pour décider toutes les affaires, tant civiles que criminelles. L'établissement de cette Chambre n'aiant pas été enrégistré au Parlement, les Ministres s'adresserent au Châtelet pour le faire enrégistrer, mais il le refusa. On expédia des ordres pour arrêter deux des Membres de ce corps, l'un fut pris, & l'autre se cacha; les Gens du Roi l'aiant inséré dans les Régistres, le Lieutenant Civil se rendit dans l'Assemblée, surquoi les Conseillers se retirerent, après avoir laissé un Arrêt, en forme de Protest, pour rendre raison de leur procedé.

Nouvelle guerre.

Dans ces entrefaites les Commissaires nommés, en conséquence du Traité d'Aix-la-Chapelle, s'assemblerent à Paris, & les François prétendirent disputer les droits les plus incontestables des Anglois en Amérique. Ils en vinrent même à donner ordre à leurs Officiers de déloger les Anglois d'un poste, qui étoit dans les limites du Gouvernement de la Virginie, & ils ne firent plus un secret du dessein où ils étoient d'exclure les Anglois de tout commerce avec les Indiens, à l'Occident des montagnes d'Allegany. Ils construisirent un bon Fort à l'endroit ou la riviere de Monongahela fait une fourche, & par ce moyen ils commandoient l'entrée dans tous les Pays de l'Ohio & du Mississipi. C'étoit-là une usurpation trop importante pour que les Anglois la souffrissent, car les François prétendoient former ainsi une frontiere de plus de quinze-cens lieues en longueur, au delà de laquelle il n'étoit pas permis aux Anglois de négocier avec les Indiens & bientôt ils auroient été bornés aux côtes, & à trafiquer entre eux. La querelle devint donc sérieuse, & les François qui l'avoient prévu, avoient mis leur Marine en état de soutenir leurs prétentions. Ils équipperent quelques vaisseaux, & vers la fin d'Avril 1755, les Anglois équipperent aussi une Escadre dont on donna ensuite le commandement à l'Amiral *Boscawen*, avec ordre d'empêcher la Flotte Françoise, qu'on avoit envoyée en Amérique d'entrer dans le fleuve de Saint-Laurent. Une résolution si vigoureuse déconcerta entierement la Cour de Versailles, qui avoit compté sur la flexibilité du Ministere Anglois, à cause des Etats du Roi

SECTION XXI. *Regne de Louis XV. jusqu'à present.*

en Allemagne, qui en cas de rupture étoient ouverts aux Armées de France.

Operations en Amerique.

Boscawen exécuta ses ordres courageusement, mais imparfaitement. Il se posta à la hauteur du Cap-Race, la pointe la plus méridionale de l'isle de Terre-neuve, & là il attendit la Flotte Françoise commandée par M. Bois de la Mothe. Lorsqu'elle arriva à l'endroit où Boscawen l'attendoit, il n'y eut que deux des vaisseaux de pris, l'Alcide de soixante-quatre Canons, & le Lys percé aussi pour le même nombre de pieces, les autres échaperent à la faveur d'un brouillard & gagnerent le détroit de Belle-Isle, par lequel ils entrerent dans le fleuve de Saint-Laurent. Sur la nouvelle de cette action. Le Roi très-Chretien rappella son Ambassadeur de Londres, & le Roi d'Angleterre donna des ordres à tous ses sujets d'enlever les vaisseaux François par tout où ils les trouveroient, demarche qui ne pouvoit être justifiée que par les hostilités injurieuses que les François avoient commises auparavant en Amérique. Ces représailles ruinerent le commerce de France, & en quelques semaines il y eut plus de quinze mille matelots François prisonniers en Angleterre, & ce nombre doubla pendant le cours de la guerre. Cette conduite courageuse des Anglois fit que la France ne fut plus la terreur de l'Europe; desorte que le Roi fut à la fin obligé de prendre le parti de ses Parlemens contre le Clergé, quoique le dernier lui eût fait un don de seize millions de livres.

Desavantageuses aux François.

La Cour de Londres soutint les mesures vigoureuses qu'elle avoit prises, en donnant ordre aux Colonels Lawrence & Monkton d'attaquer les Forts que les François avoient construits sur l'istme qui sépare la Nouvelle Ecosse de ce que les François prétendoient être l'Acadie. Ces ordres furent courageusement exécutés; Beauséjour & tous les Forts des François furent pris au grand étonnement de l'Europe, qui vit qu'ils s'étoient trop vantés. Dans le même tems la Cour d'Angleterre envoya le Général Braddock avec quinze cens hommes de Troupes réglées en Amérique, pour attaquer le Fort du Quesne. Il n'étoit nullement propre à cette expédition, ainsi qu'on peut le voir dans un autre endroit de cette Histoire; il fut défait & tué dans sa marche. On projetta une expédition de la même nature contre le Fort François de *Crown Point*, bâti sur les frontieres de la Nouvelle York. On donna le commandement de cette expédition au Général Johnson, qui défit entierement l'Armée Françoise, & fit le Général prisonnier; mais la saison étant trop avancée, il fallut remettre l'expédition à une autre année. Les François voiant leur réputation diminuée, commencerent à la fin à agir avec plus de vigueur.

Prise de Port Mahon, par les François.

Ils équipperent une Flotte, & envoyerent onze mille hommes sous les ordres du Duc de Richelieu pour attaquer le Fort de Saint Philippe dans l'isle de Minorque, & à la honte des Armes Angloises ils s'en rendirent maîtres. Au retour de leur Flotte, commandée par M. de la Gallissoniere, Byng Amiral Anglois l'attaqua; mais l'événement du combat aiant été douteux, Byng à son retour en Angleterre fut arquebusé par la sentence du Conseil de guerre.

Guerre en Allemagne.

La guerre aiant été déclarée entre la France & la Grande Bretagne, les François résolurent d'exécuter leur projet favori d'attaquer les Etats du Roi

Section XXI. Regne de Louis XV. jusqu'à present.

en Allemagne. Ils essayerent de le faire renoncer aux droits de ses peuples & de sa Couronne en Amérique, en lui offrant la neutralité pour Hanovre, mais il n'y voulut pas entendre, & au mois de Janvier 1756 il fit un Traité d'alliance avec le Roi de Prusse, qui donna lieu à une alliance peu naturelle entre les Maisons de Bourbon & d'Autriche. La France envoya alors une Armée de quatrevingt-mille hommes, sous le Maréchal d'Etrées, au delà du Rhin pour attaquer les Etats de S. M. P., mais dont le but etoit de tomber sur Hanovre; & dans le même tems une autre Armée de vingt-cinq mille sous le Prince de Soubise, s'empara de Cleves, de Meurs & de Gueldre. Le Maréchal d'Etrées eut en tête une Armée d'observation, ainsi qu'on l'appelloit, commandée par le Duc de Cumberland; malgré la supériorité des François, ce Prince ne laissa pas d'embarrasser beaucoup leur marche; mais ils étoient si bien pourvus, & en si grand nombre, qu'ils surmonterent tous les obstacles & passerent le Weser. Son Altesse Royale n'etoit pas en état de hazarder une bataille, ce Prince se retira jusqu'au Hastenbeck, à quelques milles de Hamelen, où il fit halte. Cela fut suivi d'une bataille, où M. D'Etrées eut l'avantage, & le Duc fut obligé de se retirer vers Stade. Pendant que le Maréchal étoit au plus haut point de sa gloire, le Duc de Richelieu qui avoit soumis Minorque, le supplanta par le moyen de *** & obtint le commandement de l'Armée d'Allemagne, qu'il prit dans les conjonctures les plus avantageuses.

Convention de Closter-seven. 1756.

Le Duc de Cumberland sollicita vainement la Régence de Hanovre de le sécourir; il les trouva plus attentifs à se garantir de la furie des François, qu'à venger les injures de leur Souverain. Il fut obligé de céder à leur peu de cœur, & de signer une convention à Clooster-seven, qui desarma vingt-huit mille Hanovriens & laissa les François en liberté de pousser leur entreprise contre le Roi de Prusse. Dans ces entrefaites, la Cour d'Angleterre forma une entreprise contre Rochefort, qui manqua par la mauvaise manœuvre de ceux qui en furent chargés. Soubise en attendant pressoit le Roi de Prusse, qui se trouvoit si bas, que toute l'Europe le croioit perdu; mais il se rétablit par la surprenante victoire qu'il remporta sur les François à Rosbach. Cette victoire fit reprendre courage aux Hanovriens contre les François, qui avoient violé tous les articles de la Convention de Cloosterseven; aiant repris les armes sous le Prince Ferdinand de Brunswick, ils chasserent les François de leur Pays. Leur retraite de Hanovre fut honteuse pour eux, d'autant plus qu'ils en avoient agi avec la plus grande rapacité dans cet Electorat; il faut néanmoins rendre justice au Duc de Randan, qui étoit Gouverneur de la ville de Hanovre, & dire qu'il se conduisit avec beaucoup de modération & d'humanité, & qu'il fit tout ce qui étoit en son pouvoir pour aléger les malheurs des Hanovriens.

[illegible]

En Amérique, on fesoit des préparatifs pour une expedition contre Louisbourg, qui avoit été rendue à la France par le Traité d'Aix-la-Chapelle; mais par la faute des Anglois l'expédition fut renvoyée, & la tempête éloigna leur Flotte de cette côte. Oswego, Fort Anglois de la derniere importance, & le Fort Guillaume-Henri tomberent au pouvoir des François, qui par là se virent absolument maitres de tous les Lacs, & des cinq Nations d'Indiens, qui jusques-là avoient été extrémement attachés

SECTION XXI. *Regne de Louis XV. jusqu'à présent.*

aux Anglois. Ce qui dédommagea ceux-ci des pertes qu'ils fesoient d'un côté, c'est que l'Amiral Watson & le Colonel Clive ruinerent entierement les affaires des François aux Indes Orientales. Après que les François eurent été chassés de Hanovre, leur Armée, une des plus belles qui eût jamais passé en Allemagne, repassa le Rhin, dans un état plus digne de pitié, que capable d'inspirer la terreur; il en resta un détachement sous le Comte de Clermont à Wesel.

Et en Allemagne. 1758.

Tant de disgraces firent sentir à la fin au Roi & à la Nation, que la conduite des affaires avoit été en des mains foibles ou mal-habiles; le Maréchal Duc de Belle-Isle fut mis à la tête du département de la guerre, avec l'applaudissement de toute la France. Quoiqu'il n'eût pas été fort heureux en qualité de Général, les François avoient une idée avantageuse de son génie & de sa modération; il s'appliqua d'abord à remedier aux disgraces que les François avoient essuiées en Allemagne. Mais au commencement de 1758, ces efforts épuiserent en quelque façon toutes les ressources de la France par Mer & par Terre, tandis que le courage & les forces des Anglois sembloient augmenter de jour en jour. Au commencement de Juin le Prince Ferdinand, Général de Hanovre, & alors véritablement celui d'Angleterre, passa le Rhin, afin de poursuivre l'Armée de France; bien qu'elle fût de cinquante mille hommes, elle se retira jusqu'à Nuys, bien loin de lui disputer le terrein; mais après quelque délibération, les François s'avancerent vers Crevelt, proche de l'Armée Hanovrienne. Il se donna alors une bataille fort vive, où les François furent battus; mais à la faveur de leur Cavalerie, qui couvrit l'Infanterie, ils firent leur retraite en assez bon ordre vers Nuys. Ce fut dans cette bataille que le Comte de Gisors, fils aîné du Maréchal Duc de Belle-Isle, & l'honneur de la Noblesse de France, fut tué à l'âge de vingt-cinq ans. Comme après leur défaite les François se trouvoient sur leurs propres frontieres, ils eurent bientôt réparé leur perte, & furent en état de renforcer l'Armée que le Prince de Soubise commandoit sur le Rhin; ce Général défit les Hessois le 23 de Juillet, & les François se virent par là maîtres du Weser.

Les Troupes Angloises joignent le Prince Ferdinand.

On s'apperçut alors, que le Prince Ferdinand avoit mal fait de poursuivre les François jusques sur leurs frontieres; il étoit à craindre que les Troupes Angloises qui avoient débarqué en Allemagne & qui étoient en marche sous le Duc de Marlborough, ne fussent coupées. Le Prince Ferdinand étoit enfermé entre le Rhin & l'Armée Françoise, qu'il n'étoit pas en état d'attaquer. Chevert, Général François, profitant de l'accroissement du Rhin attaqua le Général Hanovrien Imhoff, mais sans succès; ce qui remit le Prince Ferdinand en situation de réparer sa faute. Cette action se passa le 5 d'Août, Imhoff quitta son poste, passa le Rhin & joignit les Anglois commandés par le Duc de Marlborough. Dans ces entrefaites, le Prince Ferdinand s'empara de Dusseldorp, s'assura le passage du Rhin, & augmenta ses forces. Quelques jours se passerent en marches & contre-marches; mais de part & d'autre on avoit des raisons d'éviter une action. Le Prince Ferdinand s'étoit flaté que le Prince d'Ysenbourg, Général des Hessois, auroit arrêté le Prince de Soubise, pour lui donner le tems de passer la Meuse avec les Alliés, & de porter la guerre dans le Pays ennemi; c'é-

toit dans cette vue, qu'il avoit fait tous ces divers mouvemens. Si son plan avoit réussi, le Prince de Soubise auroit suivant les apparences étoit obligé de venir au secours de Contades, qui commandoit alors les François, en la place du Comte de Clermont; mais le Prince Ferdinand se trouva trompé dans son attente. Le Duc de Broglio aiant joint le Prince de Soubise, ils attaquerent le Prince d'Ysenbourg avec des forces supérieures, & le battirent le 23 de Juillet proche de Sangerhausen; par là les François resterent maîtres du Weser, & par conséquent commandoient toute cette partie de la Westphalie. Il ne restoit au Prince Ferdinand que deux partis à prendre, ou de combattre les François, ou de repasser le Rhin. Ce dernier avoit ses difficultés à cause des grandes pluies qui étoient tombées, & que les François étoient maîtres de Wachtendonk, place importante à la gauche des Alliés. Le Prince héréditaire de Brunswick l'attaqua avec une intrépidité surprenante; il se jetta dans la riviere & secondé de ses Grenadiers, il chassa les François de ce poste; ceux-ci furent si consternés, que le Prince Ferdinand, sans autre perte, passa le 9 & le 10 d'Août à un endroit nommé Griethuisen. Bien que les François souffrissent réellement, les Alliés ne retiroient pas grand avantage de ces actions & de ces mouvemens. Les premiers sentoient que ni leurs Généraux, ni leurs soldats n'etoient comparables à ceux des Alliés; Broglio & Soubise n'oserent pousser leur avantage contre le Prince d'Ysenbourg, qui après sa défaite s'étoit posté très-avantageusement.

Les Anglois insultent les cotes de France.

Pendant que cela se passoit en Allemagne, la Flotte Angloise insulta les côtes de France, & brula les Navires François à Saint Malo. Elle prit alors la route de Cherbourg, mais le mauvais tems l'obligea de retourner en Angleterre. Le premier d'Août, elle remit à la voile pour Cherbourg avec les bâtimens de transport, sous les ordres du Commandeur Howe. Les Anglois débarquerent presque sans aucune opposition de la part des François, qui les laisserent honteusement entrer dans la ville; la France avoit fait des dépenses immenses pour la fortifier, & pour rendre le port un des plus forts de l'Europe. Les Anglois ruinerent tout ce qui avoit tant couté, & eurent plus de peine à démolir qu'ils n'en avoient eu à conquerir la Place. Après avoir acheve de ruiner les ouvrages, ils brûlerent tous les vaisseaux qui étoient dans le port, & prirent des ôtages pour sureté du payement de la contribution imposée à la ville. Ensuite leur Armée aiant reste dix jours en France sans etre inquietée; se rembarqua le 16, emmenant tous les Canons de fonte & les mortiers trouves à Cherbourg. Les Troupes Angloises débarquerent encore dans la Baye de Saint Lunar dans le voisinage de Saint Malo; mais ils trouverent de l'impossibilité à attaquer cette Place avec quelque succès, & pendant qu'ils furent là le Commandeur se vit obligé, à cause que la côte étoit dangereuse, d'aller dans la Baye de Saint Cas, qui est environ à trois lieues à l'Ouest.

Ils sont défaits à St. Cas.

L'Armée, sans avoir de dessein fixe, marcha vers le village de Matignon, harcelée continuellement par des Partis François, qui n'osoient pourtant faire ferme; ensorte que les Anglois continuerent toujours leur marche vers Saint Cas. Le Duc d'Aiguillon, Gouverneur de Bretagne, s'étoit mis en mouvement, ainsi que les Anglois devoient le prevoir, & se trou-

Section XXI. Regne de Louis XV. jusqu'à présent.

voit à six milles de l'Armée Angloise à la tête de douze bataillons & de six Escadrons de Troupes reglées, outre deux Régimens de Milices. Les Anglois s'avancerent toujours vers Saint Cas, où ils s'embarquerent tous, à la réserve de la derniere division, composée des Grenadiers de l'Armée & du premier Régiment des Gardes. Les François les attaquerent, & malgré leur belle résistance, il y en eut six-cens de tués & quatre-cens de prisonniers n'aiant pu gagner leurs chaloupes pour s'embarquer.

Prise de Louisbourg, & autres évenemens en Amérique.

Ce leger avantage enfla extrémement le courage aux François, mais ils furent bientôt humiliés par les avantages décisifs que les Anglois remporterent en Amérique, aiant pris Louisbourg pour la seconde fois. La garnison composée de cinq mille, six cens, trente-sept hommes, en comptant les Milices & les Gens de mer, fut faite prisonniere de guerre, & les vaisseaux dans le port détruits, ce qui fut une perte irréparable pour le commerce des François en Amérique. La victoire qu'ils remporterent le 8 de Juillet sur les Anglois, qui avoient attaqué Ticonderoga, ne les dédommagea pas de la perte de Louisbourg. Le 27 d'Août, ils perdirent le Fort de Frontenac, avec neuf Chaloupes armées, & tous les magazins qu'ils avoient formés pour l'entretien de leurs garnisons vers le Sud. Le 25 de Novembre, le Général Forbes prit le Fort du Quesne, nommé à présent Pittsburg, l'objet de la malheureuse expédition du Général Braddock, & par la prise de cette Place il porta un troisieme coup mortel à la Domination Françoise en Amérique. Nous passerions les bornes que nous devons nous prescrire, si nous voulions particulariser tous les succès des Anglois dans le cours de cette année, qui fut en particulier glorieuse par la reduction de Sénégal & de Gorée en Afrique, que l'on croioit inaccessibles aux armes Angloises, & dont les François étoient entierement les maîtres. Quoique les Anglois eussent perdu l'Isle de Minorque, ils ne laisserent pas d'être victorieux dans la Mediterranée, où ils continuerent à ruiner la Marine de France.

Conquête de la Guadeloupe.

Vers la fin de l'année, les Anglois équipperent une Escadre de neuf vaisseaux de ligne, avec soixante Batimens de transport, sur lesquels il y avoit six Régimens d'Infanterie, pour conquérir la Martinique. Le Général Hopson commandoit les Troupes de terre, & on donna le commandement de la Flotte au Commandeur Moore, qui étoit aux Indes Occidentales. Après avoir tenté légérement l'attaque de la Martinique, on jugea que la conquete de cette Isle etoit impraticable; mais les Anglois en firent une plus importante, savoir celle de la Guadeloupe, qui fut suivie de la reduction de toutes les Isles Françoises sous le vent.

[illegible]

1759. Tandis que les Anglois etoient ainsi victorieux en Amérique, les François remporterent quelques avantages en Allemagne. Ils se saisirent de Francfort, & s'assurerent par là le Mein & le Rhin, avec d'autres avantages importans. Le Prince Ferdinand tira ses Troupes des quartiers d'hiver, pour les déloger; mais le Duc de Broglio se posta avantageusement près de Bergen, & repoussa les Alliés, qui furent obligés de se retirer. La suite de cet échec fut la surprise de Ritberg, le blocus de Lipstadt, & la prise de Minden, qui fut emportée d'assaut; la gar-

garnison qui étoit de quinze-cens hommes fut faite prisonniere de guerre; les François se rendirent aussi maîtres de magazins immenses. Le 25 de Juillet, M. d'Armentieres, un de leurs Généraux, prit Munster, où il y avoit une garnison de quatre mille hommes. Cette suite de succès fit que les François se crurent si certains de la conquête de Hanovre, que leurs Ministres ne penserent qu'à assurer leurs conquêtes par les voies les moins humaines, que le Duc de Belle-isle prescrivit à M. de Contades qui commandoit l'Armée Françoise en Allemagne. C'étoit un jeune Officier, qui bien que vaillant, n'avoit pas toute la capacité requise pour le poste, auquel la prévention de M. de Belle-isle en sa faveur l'avoit élevé. Toute l'Europe croioit Hanovre perdu, & l'on transporta à Stade les papiers & les effets les plus précieux, qui étoient dans les Palais de l'Electeur. Il n'y avoit qu'une bataille qui pût sauver cet Electorat. Les François étoient proche de Minden dans un camp si bien fortifie, qu'on ne pouvoit les y attaquer avec quelque apparence de succès. Le 28 de Juillet, le Prince Héréditaire fut détaché avec six mille hommes, pour couper à l'ennemi la communication avec Paderborn.

Bataille de Minden.

Le 29, le Prince Ferdinand s'avança de son camp sur le Weser, en laissant sur le bord de cette riviere un corps de Troupes sous le Général Wangenheim. Les François s'imaginerent, que par cette séparation de l'Armée alliée il leur seroit aisé de défaire Wangenheim, & de se mettre entre le Prince & le Weser, ce qui depuis longtems étoit leur grand dessein. Prévenus de cette idée, ils quitterent leur camp avantageux, mais ils furent fort surpris après avoir passé le marais & monté sur une hauteur de voir que le Prince, qu'ils croioient à Hillen, étoit retourné sur ses pas pendant la nuit, & occupoit le terrein, par où il prévoioit que les François tâcheroient de passer. Le Duc de Broglio conduisoit l'attaque contre Wangenheim, avec une grande apparence de succès, car son centre étoit tout composé de Cavalerie; elle attaqua six Régimens Anglois, entre autres ceux de Waldegrave & de Kingsley, soutenus de deux Bataillons de Gardes Hanovriens; ces Troupes soutinrent tout le choc de la bataille, & au grand étonnement du Général Allemand lui-même remporterent une victoire complette, à la faveur de l'Artillerie, qui fut parfaitement bien servie par les Canonniers Anglois. Les François perdirent environ sept mille hommes, & les Anglois à peu près douze-cens. La victoire des derniers auroit été plus decisive, si le Général de la Cavalerie Angloise n'avoit mal compris les ordres du Prince, & perdu par là l'occasion de poursuivre l'ennemi. En un mot cette bataille ne fut pas moins glorieuse aux Anglois, que les journées de Cressi & d'Azincourt l'avoient été à leurs ancêtres. Immédiatement avant que le sort de la bataille fût décidé, M. de Contades reçut la nouvelle que le Duc de Brissac avoit été mis en déroute par le Prince héréditaire. Cela obligea M. de Contades & tous les principaux Officiers, qui perdirent leurs équipages, de se sauver en grand desordre à Minden; cette ville se rendit le lendemain, & les François continuerent à se sauver au delà du Weser, ce qui leur fit perdre tous les postes avantageux qu'ils occupoient sur cette riviere.

Le Prince Ferdinand poursuit les François.

Le Prince Ferdinand les poursuivit sans pouvoir les atteindre, mais il les défit dans tous les lieux, où ils voulurent faire ferme. Le 11 de Septembre, Marpourg se rendit, & huit ou neuf-cens hommes, qui y étoient en garnison, furent faits prisonniers de guerre. La résistance que fit cette Place peu considerable empécha les Alliés de suivre les François vers Cassel, & la surprenante victoire de Minden ne servit précisément qu'à prévenir la perte des vainqueurs, parcequ'on n'eut pas soin d'en profiter. M. D'Armentieres obligea le Général Imhoff de lever le siege de Munster; & M. de Contades aiant rassemblé son Armée battue, se trouva encore supérieur en nombre aux Alliés. Contades & Broglio rejetterent l'un sur l'autre le blâme de la perte de la bataille; le Public & la Cour se déclarerent en faveur du dernier; mais l'un & l'autre étoient si méprisés des Troupes, que le Roi de France envoia le vieux Maréchal d'Etrées pour les accommoder, & les empêcher d'en venir à des extrémités; il eut l'honneur d'y réussir, mais avec la mortification d'être obligé de servir sous eux.

Ils sont battus sur mer.

Les François furent encore plus malheureux sur mer que sur terre. Pour réparer leurs pertes en Amérique & en Allemagne, ils projetterent une descente dans les Etats de la Grande Bretagne avec trois Escadres. La plus petite, n'étoit que de trois Fregates, commandées par M. Thurot, qui étoit un Armateur; après diverses avantures, il aborda en Irlande, où il ne fit gueres que donner l'allarme aux habitans de Carrikfergus. Aiant remis à la voile, il rencontra trois Fregates Angloises, moins fortes que les siennes; après un combat fort vif, il fut tué, & les Anglois conduisirent ses vaisseaux en triomphe à l'isle de Man. Le Duc d'Aiguillon devoit commander une autre expédition, destinée à ce que l'on croit contre l'Irlande, tandis que la grande Flotte devoit attaquer l'Angleterre sous les ordres du Maréchal de Conflans. L'Amiral Hawke en ruinant cette derniere Flotte, le 20 de Novembre, mit fin à tous ces ambitieux projets. L'Amiral Boscawen fut également heureux à Cap Lagos, où il défit la Flotte de Toulon, commandée par M. de la Clue, qui mourut de ses blessures à terre.

Mesures de la France pour continuer la guerre.

La France ne put soutenir tant de pertes réitérées, & partie par nécessité, mais plus encore par politique, elle déclara publiquement qu'elle fesoit banqueroute. Le Roi retrancha les dépenses de sa Maison, & les réduisit à celles d'un simple Gentilhomme. Il envoya sa vaisselle à la monnoye, & invita ses sujets, qui avoient à cœur le salut de leur patrie, à imiter son exemple. Cela fut d'une utilité infinie à ses affaires. Une généreuse pitié anima tout le monde, & il trouva bientôt des ressources pour continuer la guerre, dont les opérations avoient été fort peu considerables, parceque les Alliés croioient les François hors d'état d'agir. Voions à présent ce qui se passoit en Amérique.

Les Anglois prennent Quebec.

Les François étoient commandés par Moncalm Général habile & expérimenté, qui avoit souvent été heureux contre les Anglois, & particulierement par la prise d'Oswego. On chargea de la conquête de Quebec le Général Wolfe, & de celle du reste du Canada, le Général Amherst. Wolfe n'avoit pour exécuter la difficile entreprise dont il étoit chargé,

que sept mille hommes, en y comprenant ceux de la Province. L'Armée de Moncalm étoit beaucoup plus nombreuse, & avoit l'avantage de la situation, l'art & la nature sembloient conspirer à rendre la Place inaccessible. Saunders étoit l'Amiral; mais lui & Wolfe échouerent dans le dessein de faire descente; Wolfe désespéroit déja du succès de l'expédition, lorsque par un heureuse feinte il trouva moyen de prendre terre, mais avec tant de désavantage, que les Anglois furent obligés de tirer leur artillerie à force de bras sur une montagne escarpée. Moncalm fut alors obligé de combattre, son Armée fut défaite, & lui-même périt dans le combat, de même que le brave Général Wolfe; les Anglois prirent Quebec, dont ils sont encore en possession, nonobstant le vigoureux effort que les François firent quelques semaines après pour reprendre cette Place. Cette conquête fut suivie de la réduction de tout le Canada par le Général Amherst, & le Chevalier Guillaume Johnson prit Niagara.

Section XXI. Regne de Louis XV. jusqu'à présent.

Inaction des Armées en Allemagne. 1760.

Malgré la victoire de Minden, les affaires des François avoient pris sans contredit un tour plus favorable en Allemagne, au commencement de l'année 1760, tant par l'indolence des Alliés, que par les secours qu'ils avoient reçus de France. On n'avoit gueres retiré de fruit de la victoire de Minden, & l'hiver s'étoit passé en rencontres sanglantes & peu décisives en campagne, & en propositions de paix inutiles dans le cabinet. Les Alliés sous le Prince Ferdinand repasserent le Rhin & la Lippe, à la grande surprise du Public, abandonnant par là la Hesse, & ne couvrant Hanovre qu'avec peine. On lui envoya de grands secours d'Angleterre, de façon qu'on comptoit vingt-cinq mille Anglois dans son Armée. M. de Broglio venoit de recevoir le bâton de Maréchal de France, & son Armée étoit grossie jusqu'à cent mille hommes effectifs; pendant que le Comte de St. Germain, Général de génie & de mérite, commandoit sur le Rhin un corps de trente mille hommes. Ces grandes Armées étoient beaucoup mieux fournies, que celle des Alliés, qui étoient hors d'état d'entreprendre rien d'important. Tout ce qui se fit, c'est que le Prince Héréditaire chassa les François de Fulde, & la mit sous contribution, il y eut aussi quelques legeres escarmouches entre les François & le Général Hanovrien Sporke. Si les François s'en étoient tenus à leur premier plan d'agir séparément, Saint Germain sur le Weser, & Broglio dans la Hesse, l'Armée des Alliés auroit selon toutes les apparences été ruinée. Mais Broglio, jaloux des succès de Saint-Germain lui envoia ordre de venir joindre la grande Armée; ce qui fut cause que Saint-Germain, qui étoit l'ancien de Broglio, quitta ensuite le commandement par mécontentement. Les François ne laisserent pas de prendre Marpourg & Dillenbourg. Dans ces entrefaites, Broglio aiant le 10 de Juin fait avancer un gros détachement par la Westphalie, pendant qu'il marchoit lui-même par la Hesse, les deux Corps se joignirent dans un endroit appellé Corbach.

Succès des François.

Le Prince Héréditaire, ignorant cette jonction, & croiant n'avoir à faire qu'à dix ou douze mille hommes, attaqua toute l'Armée, fut défait & blessé, mais la Cavalerie Angloise par son intrépidité le sauva. Il répara cet échec, en surprenant & battant Glaubitz, Général François, à

Section XXI. *Regne de Louis XV. jusqu'à présent*

Ermsdorf, & fit prisonniers cent-soixante dixsept Officiers & deux mille, quatre-cens, quatrevingt-deux soldats. Le Prince Ferdinand marcha ensuite de Saxenhausen à Kalle, dans le voisinage de Cassel, & battit à Warburg les François commandés par le Chevalier de Muy. Cette victoire couta cher aux Alliés, car les deux autres corps des François se rendirent maîtres de la Hesse, pendant que le Général des Alliés resta tout un mois dans l'inaction sur le Dymel. Tout ce qu'il fit pendant ce tems-là ce fut de surprendre la ville de Zierenburg, où il y avoit deux mille François. Il ne put néanmoins garder cette Place. Cette action ranima pourtant un peu les opérations des deux Armées. Le Général de Bulow prit Marpourg, mais M. de Stainville le défit, & il étoit perdu, si le Prince Héréditaire ne l'avoit sécouru. Wangenheim passa le Weser, mais après avoir reçu un rude échec, il fut obligé de le repasser. Le Prince Héréditaire marcha avec une diligence incroyable avec vingt bataillons & dix escadrons vers le Rhin, le passa, & après avoir pris Cleves, alla assieger Wesel; mais le mauvais tems & l'approche de l'Armée Françoise sous M. de Castries, lui fit lever le siege. Les François s'étoient campés de façon qu'ils avoient le Couvent de Campen en front; le Prince Héréditaire tenta de les surprendre, mais il fut battu avec grande perte, surtout des Anglois, y aiant eu douze-cens hommes de son Armée de tués, & cinq-cens faits prisonniers. Cet échec l'obligea de repasser le Rhin, & bientôt après les Armées tirerent vers les quartiers d'hiver, sans qu'il se passât plus rien d'important.

Négociations pour la paix.

La guerre entre la France & l'Angleterre en Allemagne étant ainsi également ruineuse & inutile, la France qui avoit fait assez de pertes en d'autres endroits, rechercha la paix, & toutes les Parties convinrent de traiter à Augsbourg. Comme on ne jugea pas à-propos de porter les disputes sur les limites en Amérique à un congrès en Allemagne, la Cour de France nomma M. de Bussi pour venir à Londres traiter avec le Ministere d'Angleterre, comme M. Stanley fut chargé de la même commission à Paris avec les Ministres de France. Les François n'avoient aucun équivalent à offrir que le Pays de Hesse. Nous avons vu dans l'Histoire d'Espagne, que la négociation avec Bussi fut rompue, par l'imprudence qu'il eut de proposer la médiation du Roi Catholique entre sa Cour & celle de Londres.

Campagne d'Allemagne. 1761.

Les François avoient, au commencement de l'année 1761, visiblement la supériorité sur les Alliés en Allemagne. Comme cela causoit un grand mécontentement en Angleterre, le Prince Ferdinand résolut de faire tous ses efforts pour les déloger du Pays de Hesse. Ils étoient maîtres de Wesel & de Gottingue, où ils avoient de fortes garnisons & de grands magazins, & leur position dans la Hesse étoit telle, qu'ils menaçoient les Alliés de les enfermer. Le Prince Ferdinand assembla son Armée le 9 de Fevrier, & pénétra par trois côtés dans la Hesse & dans la Thuringe. Une entreprise aussi hardie consterna tellement les François, qu'ils fuioient de tous côtés, & laisserent derriere eux Gottingen & Cassel, où ils avoient beaucoup de Troupes. Le Prince Héréditaire entreprit alors de surprendre Fritzlar, mais la garnison se défendit si bien, qu'il fut obligé de se reti-

rer avec une considerable perte; cependant la Place capitula peu de tems après, & le Marquis de Granby réduisit tous les Forts & les Châteaux des environs. L'Armée Françoise continua à se retirer, & ses magazins tomberent entre les mains des Alliés, ce qui dans ce tems-là leur valoit mieux qu'une conquête; Broglio étant ainsi chassé de la Hesse, le Prince Ferdinand se disposa à assieger Cassel. La saison de l'année ne permettoit pas naturellement de le faire alors, quoique les Hanovriens sous le Général Sporke eussent chassé les François de Bamburg. Marpourg & Ziegenhagen furent bloqués. Avec tout cela cette impetueuse irruption ne valut gueres aux Alliés que leur subsistance. En s'avançant, ils laisserent une grande étendue de Pays derriere eux, où l'ennemi avoit des garnisons, & ils avoient Broglio avec une Armée supérieure en tête. Le Comte de Vaux Gouverneur de Gottingue, prit Duderstadt, & força Sporke de se retirer à l'Armée du Prince Ferdinand. Broglio, aiant rassemblé toutes ses forces, attaqua le Prince Héréditaire proche de Granberg, mit en déroute la partie la plus avancée de l'Armée des Alliés, où étoient les Hanovriens, les Hessoïs, & les Troupes de Brunswick, & fit deux mille prisonniers. Les Alliés abandonnerent alors le siege de Cassel, après vingt-sept jours de tranchée ouverte; le blocus de Ziegenhagen fut levé, & le Prince Ferdinand fut obligé de se retirer vers le Dymel, & d'aller occuper ses anciens quartiers.

Section XXI. Regne de Louis XV. jusqu'à présent.

Conquête de Belle-Isle. 1762.

Quoique l'irruption de ce Prince dans la Hesse fit un grand éclat, elle ne fut d'aucun avantage solide aux Alliés, ni ne causa beaucoup de préjudice aux François. Rien ne pouvoit desormais contenter le Ministere Anglois, que de réduire la France à l'état le plus humiliant. Il équippa à grands frais une Flotte pour conquérir Belle-isle, isle sablonneuse & stérile, & uniquement pour avoir la gloire de se rendre maître d'un lieu, qui étoit à la vue & sous la protection du Royaume de France. Le Commandeur Keppel eut le commandement de la Flotte, & le Général Stodgson celui des Troupes de terre. Ils firent descente le 25 d'Avril, avec beaucoup de peine & de perte; Palais, la principale Place de l'Isle, capitula le 7 de Juin.

Conclusion de la Paix. 1763.

Une guerre si glorieuse, mais de si peu de fruit, commença à être considerée comme une brillante calamité, & les gens sages des deux nations souhaitoient intérieurement la paix, On avoit entamé des négociations à Augsbourg, mais avec peu d'apparence de succès à cause des prétentions incompatibles des Parties intéressées. On crut, que si les démêlés entre l'Espagne & l'Angleterre étoient une fois accommodés, cela rendroit la paix à l'Europe. M. Bussi fut donc envoyé à Londres, & M. Stanley à Paris. Le premier négocioit pour le Duc de Choiseul, premier Ministre de France, le premier homme d'un génie vrayement politique qu'on y eût vu depuis un siecle. Le second agissoit sous les auspices de Mr. Pitt, le Ministre populaire de la Grande Bretagne. Nous avons rendu compte, dans l'Histoire d'Espagne, de cette négociation & de ses circonstances; il suffira donc de dire ici, que le Traité définitif fut signé à Paris le 10 de Fevrier 1763, & par là la paix fut encore rendue à l'Europe.

SECTION XXI. *Regne de* Louis XV. *jusqu'à présent.*

Continuation de la guerre pendant les négociations. 1762.

Nous sommes obligés, quoiqu'avec répugnance de reprendre ici les opérations d'une guerre, à laquelle la France & l'Angleterre avoient la plus grande part, & le moins d'intérêt. Pendant les négociations pour la paix, chaque Parti s'imagina que plus il pousseroit la guerre vigoureusement, plus il obtiendroit des conditions avantageuses. Les Alliés avoient été obligés de repasser le Dymel, ce qui n'avoit pas fait honneur à leur Général, & les François avoient visiblement une grande supériorité, quoi qu'on fût bien avancé dans le mois de Juin, avant que M. de Broglio pût assembler son Armée, afin de poursuivre l'avantage qu'il avoit obtenu. Sporke étoit posté au front des Alliés, mais il ne pût empecher les François de passer le Dymel, aiant été défait & perdu beaucoup de monde. Le Prince Ferdinand fut obligé de se retirer vers la Lippe, & de se poster entre Ham & Lipstadt, tandis que les François s'emparerent de Warbourg, de Dringlebourg & de Paderborn. La position de l'Armée du Prince Ferdinand, empêcha M. de Broglio de pénétrer dans le Pays de Hanovre, mais ne put l'empêcher de joindre le Prince de Soubise à Soest. Cette jonction obligea le Prince Ferdinand de rappeller tous ses détachemens, pour se défendre contre les François. Il assura la communication entre Ham & Lipstadt. Son aile gauche se posta entre la Lippe & le Aast, son principal corps occupoit la hauteur de Wambeln, & le Prince d'Anhalt le terrein entre Illingen & Hohenover. Le Marquis de Granby prit poste sur la hauteur de Kirch-Denkern, & le Général Wutgenau étoit campé sur la bruyere d'Untrup; les avenues & les postes sur l'Aast & le Sulbach étoient gardés par des piquets.

Les François sont battus à Kirch-Denkern.

Le 15 de Juillet, à six heures du soir, les gardes avancées de Mylord Granby furent attaquées si vivement par les François, qu'ils les délogerent, mais le Marquis lui-même se maintint & repoussa l'ennemi. Le lendemain matin les François recommencerent l'attaque, principalement contre le Corps du Géneral Wutgenau. Ils étoient commandés par MM. de Broglio & de Soubise, & après une canonade, qui dura cinq heures, les Alliés les mirent en déroute, ils perdirent cinq mille hommes, morts, blessés ou prisonniers; la perte des Alliés monta à trois cens morts, mille blessés & deux-cens prisonniers. Cette défaite fit beaucoup de tort à la réputation des François, & causa une querelle entre leurs Généraux. Leurs affaires n'en souffrirent pourtant point essentiellement; ils réparerent bientôt la perte des hommes. Soubise à la tête d'une partie de l'Armée passa la Lippe pour assieger Munster, & un autre corps sous le Maréchal de Broglio passa le Weser, pour pénétrer dans le Pays de Hanovre. Le Prince Héréditaire fut détaché pour couvrir Munster; il y eut plusieurs escarmouches, la plupart à l'avantage des Alliés, par la valeur des Anglois. Broglio évita adroitement & sagement une bataille. Le Prince Héréditaire prit Dorsten, le 30 d'Août, & le Prince de Soubise, au lieu d'assieger Munster, retourna dans la Hesse, & le Prince Ferdinand à Paderborn. Dans le même tems le Prince Xavier de Saxe bombarda & prit Wolfenbuttel, & obligea le Prince regnant de Brunswick de se retirer à Hambourg. Le Prince Xavier forma ensuite le siege de Brunswick, mais le Prince Hé-

réditaire le chassa de ses retranchemens, & le contraignit d'abandonner Wolfenbuttel avec grande perte. Les François, sous le Prince de Soubise, se dédommagerent un peu de ces pertes par la prise & le pillage d'Osnabruk; un autre Parti prit Embden par capitulation, mais les François la violerent honteusement, desorte que les Paysans du Pays les chasserent de la Place, peu après qu'ils en eurent pris possession. Le Prince de Condé, avec un détachement de l'Armée de Soubise, s'empara de Mapper; mais les François échouerent dans une entreprise qu'ils formerent sur Brême. Le reste de la campagne se passa en escarmouches qui firent plus d'honneur au courage qu'au jugement des deux Partis, ni l'un, ni l'autre n'aiant recueilli aucun avantage solide de ses efforts.

Conquête de la Martinique & de la Havane.

Dans ces entrefaites, les Anglois conquirent l'importante isle de la Martinique & la Havane dans celle de Cuba, conquêtes dont on verra les particularités ailleurs.

Le 4 de Juin de la campagne suivante, le Prince Ferdinand attaqua par quatre endroits différens les François sous le Maréchal d'Etrées & le Prince de Soubise dans leur camp à Grabenstein. Le Marquis de Granby à la tête des Anglois se distingua dans cette action, qui auroit ruiné l'Armée Françoise, sans l'intrépidité & la présence d'esprit de M. de Stainville un de leurs Officiers Généraux, qui sacrifia un beau corps d'Infanterie qu'il commandoit, pour favoriser la retraite de leur Cavalerie. Le même Général sauva encore l'Armée Françoise commandée par le Prince Xavier, qui s'étoit retiré à la hâte derriere la Fulde; mais le Prince de Condé défit les Alliés sous le Prince Héréditaire. En ce tems-là les principaux articles pour la Paix générale se trouverent arrêtés entre les Cours de Versailles & de Londres, & Cassel se rendit au Prince Ferdinand, qui avoit assiégé cette ville une seconde fois. Mais comme si la fureur de la guerre ne pouvoit jamais être assouvie, l'action la plus sanglante de toute la guerre se passa à Amoeneburg entre les François & les Anglois, dans le tems que les deux Cours étoient réellement en paix. Il s'agissoit d'un poste peu important, que les François emporterent par la supériorité de leur nombre & par leur artillerie. Le Traité définitif qui suivit, nous oblige de terminer ici l'Histoire de France.

FIN DU TRENTE-UNIEME VOLUME.





